


Libris
rancisci de Bovet
Archiepiscopi
Tolosani.
Ex dono
Illustrissimi
ac
Reverendissimi
D D. Francisci
DE BOVET.
Arch. Tolosani.
Anno 1838.

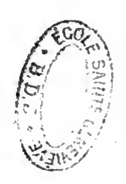




JOURNAL
DES SAVANS.

JANVIER 1826.





A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

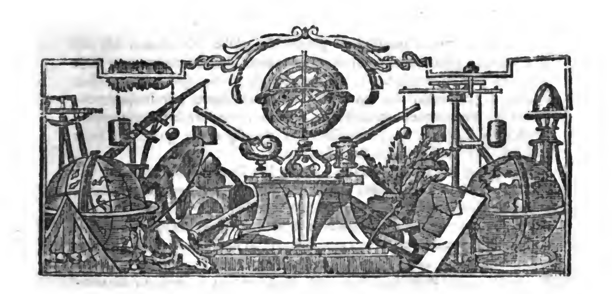
MONSEIGNEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

Assistans..
- M. DACIER, de l'Institut royal de France, secr. perp. de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, et membre de l'académie française.
- M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. GOSSELLIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. le Baron CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, et membre de l'académie française.

Auteurs..
- M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
- M. TESSIER, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
- M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
- M. BIOT, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
- M. VANDERBOURG, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie française, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. V. COUSIN, ancien maître de conférences à l'École normale, professur-suppléant de l'histoire de la philosophie, à la faculté des lettres de l'académie de Paris.
- M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. ABEL-RÉMUSAT, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. CHEVREUL, professeur de physique et de chimie au Collége royal de Charlemagne.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1826.

AN ACCOUNT OF EXPERIMENTS, &c.; Relation d'expériences pour déterminer la figure de la terre d'après les longueurs du pendule à secondes, par Édouard Sabine, *capitaine d'artillerie, &c.* 1 vol. *in-4.°* de 500 pages, avec deux cartes.

SECOND ARTICLE.

DANS le premier article que nous avons consacré à cet important ouvrage, nous avons présenté à nos lecteurs le grand ensemble d'opérations entreprises depuis trente ans pour déterminer la figure de la terre, tant par l'observation des longueurs du pendule à différentes latitudes, que par la mesure des degrés du méridien. Nous avons ensuite montré comment les nouvelles expériences du capitaine Sabine,

faites sur un grand nombre de points du globe très-distans les uns des autres, pouvoient compléter et assurer les connoissances déjà acquises précédemment. Il ne nous reste donc qu'à entrer dans l'examen particulier des procédés et des méthodes par lesquels ces nouvelles expériences ont été faites, afin d'en conclure la juste étendue, ainsi que le degré de probabilité des conséquences qu'on en peut déduire. Tel est l'objet de l'article suivant.

Dans ce genre de recherches, lorsque le soin en est d'ailleurs confié, comme ici, à un observateur habile et sincère, la valeur des résultats, et la confiance qu'ils commandent, dépendent sur-tout, et presque en entier, de quelques élémens qui assurent leur exactitude; c'est donc à la discussion de ces points principaux qu'il faut nous attacher d'abord.

Le premier est la détermination du temps, c'est-à-dire, la connoissance exacte de la marche de l'horloge à laquelle le mouvement du pendule d'expérience est constamment comparé. Il est, en effet, facile de comprendre que, si cette marche est mal ou imparfaitement appréciée, l'erreur se reportera toute entière sur l'évaluation du nombre d'oscillations exécuté en un temps donné par le pendule d'expérience, nombre sur lequel précisément on se fonde pour conclure les variations effectives de la pesanteur. Le capitaine Sabine a employé, pour déterminer la marche de son horloge, deux moyens d'observation généralement les plus parfaits que l'on connoisse, savoir, les passages à la lunette méridienne, et la mesure des hauteurs absolues à l'aide d'un cercle répétiteur; il les a employés quelquefois ensemble, quelquefois séparément. L'instrument des passages étoit fort petit, n'ayant que trente pouces anglais de foyer et deux pouces d'ouverture, avec un axe transverse seulement de quinze pouces de longueur : le grossissement qu'il portoit n'est pas indiqué. D'après la promptitude avec laquelle on voit que le capitaine Sabine l'amenoit et le fixoit dans le plan du méridien, ou au moins à une très-petite distance angulaire de ce plan, on doit conjecturer que les supports de l'axe ne se scelloient point à de grosses masses de pierre fixées profondément dans le sol, comme on le fait d'ordinaire; mais qu'ils étoient montés sur une base susceptible d'un mouvement horizontal, laquelle ne se fixoit à demeure que lorsque la lunette se trouvoit approchée du méridien assez près pour que l'on pût achever de l'y amener à l'aide de ses vis de rappel. L'auteur ne s'explique point sur cette disposition dans la première partie de son voyage relative aux expériences qu'il a faites au sud de Londres. Pour les observations du nord, on voit que le piédestal de

son instrument étoit une sorte de caisse octogone et creuse qui s'enfonçoit dans le sol à deux pieds et demi de profondeur : on la remplissoit de pierres et de terre pour ajouter à sa stabilité ; ensuite on la recouvroit avec une large pierre qui s'y attachoit avec des vis, de manière à pouvoir être aisément amenée à l'horizontalité. Sur cette pierre, solidement fixée, on en plaçoit une autre disposée pour recevoir les piliers métalliques de l'instrument des passages : cette seconde pierre formoit la base mobile dont nous avons parlé plus haut. Alors quand l'instrument étoit suffisamment approché du méridien, on fixoit cette base à la pierre inférieure par un scellement en plâtre.

Les observations faites par le capitaine Sabine avec ce petit instrument, présentent des discordances généralement assez petites entre les marches diurnes, conclues des passages de différentes étoiles. Nous y avons trouvé un seul cas où ces discordances s'élèvent jusqu'à une seconde ; mais, outre l'affoiblissement accidentel de ces écarts, que l'on doit attendre de leur compensation fortuite, il faut considérer que la première et la dernière erreur sont les seules qui affectent l'intervalle total de temps embrassé par les expériences ; de sorte que celles-ci ayant toujours duré pendant plusieurs jours sans interruption, l'erreur finale, moyenne des erreurs extrêmes, se trouve encore divisée par ce nombre, et qu'ainsi elle ne peut avoir qu'une influence excessivement foible ou même insensible sur le résultat. Loin d'être étonné de ces écarts partiels, on doit savoir gré au capitaine Sabine d'avoir présenté à ses lecteurs tous les élémens qui devoient les faire apercevoir ; et, par ce motif même, on peut trouver regrettable qu'il n'ait pas mentionné aussi les difficultés nombreuses qu'ont dû lui occasionner, sous les tropiques, les variations de position accidentelles de son instrument des passages, résultant des changemens considérables de la température ; puisque à Sierra-Leone, par exemple, les supports de cet instrument étant, comme il nous l'apprend lui-même, exposés sans abri à l'action d'un soleil vertical, ils devoient probablement manifester des effets de dérangemens sensibles, lorsque l'on alloit chaque soir reporter la lunette sur ses supports pour les observations d'étoiles qui se faisoient seulement de nuit.

Au reste, soit par ce motif ou par tout autre analogue, le capitaine Sabine s'est rarement fié, et sur-tout fié uniquement, à sa lunette méridienne, pour la détermination du temps. Il lui a fréquemment substitué, et du moins associé presque toujours, des mesures de hauteurs absolues prises hors du méridien, avec un cercle répétiteur de six pouces de diamètre, portant une lunette de sept pouces de

distance focale avec un pouce d'ouverture : or, ce que les observateurs trouveront peut-être aussi remarquable que la petitesse inusitée de ces dimensions mêmes, ce cercle lui inspiroit tant de confiance, qu'il s'est presque toujours borné, pour la détermination de l'heure, à une seule couple de séries successives, chacune de six observations. La différence de ces deux séries, ordinairement fort petite, s'élève cependant quelquefois jusqu'à 1"6, 1"8, et même une seule fois à 2"84 (page 153). Le même cercle a servi encore au capitaine Sabine pour déterminer les latitudes de ses stations, conjointement avec un cercle de réflexion de huit pouces de diamètre, et un sextant. Le capitaine Sabine se loue beaucoup des facilités et même des avantages que lui a offerts son petit cercle répétiteur dans cette épreuve délicate ; il va jusqu'à le présenter comme ayant, dans les observations les plus soignées de son voyage, égalé les résultats obtenus par les grands cercles français dans les opérations de la méridienne. Nous n'avons assurément aucun intérêt national à diminuer le mérite du principe de la répétition, qu'un de nos compatriotes a, sinon le premier imaginé, au moins le premier rendu réellement applicable; mais nous oserons ici être pour M. le capitaine Sabine contre lui-même; et, en rendant justice à l'adresse infinie avec laquelle il a su employer un si petit instrument, nous ferons cependant remarquer qu'on trouve, dans les latitudes qu'il donne, des discordances qui vont jusqu'à 7" (page 308), et même jusqu'à 8"8 (page 314), indépendamment de tout effet d'erreur constante; et quant à la stabilité, on en peut juger en voyant le niveau varier de 10, 12, 18, et même 20 secondes (page 314), entre une observation et la suivante de même dénomination. L'avantage que le capitaine lui trouve de n'exiger qu'un seul observateur, nous paroît un foible mérite pour compenser ces défauts; car l'on peut souhaiter d'observer seul dans les voyages nautiques, où les observations n'ont pas besoin d'une précision extrême, et alors on peut employer un pareil instrument si on le juge convenable, sur-tout si on le trouve plus commode que le cercle de réflexion ou le sextant, ce qui sera difficile à supposer: mais, pour des observations destinées à déterminer les irrégularités de la figure de la terre, figure déjà si approximativement connue dans son ensemble, nous osons dire que l'intérêt de pouvoir les faire seul est très-peu de chose, ou rien même; et que, dans l'état où est aujourd'hui ce genre de recherches, il vaut beaucoup mieux, pour l'avancement de la science, qu'on ne s'y applique point, que de le faire sans réunir tous les secours qui peuvent y faire obtenir la dernière rigueur. Ceci, au

reste, n'est qu'un principe général que nous rappelons, et il n'en résulte rien contre les expériences mêmes du capitaine Sabine, puisque, dans les deux genres d'observations auxquelles il a employé son cercle, les erreurs dont sa petitesse le rendoit susceptible se trouvent atténuées et rendues insensibles par des circonstances diverses, savoir, dans la détermination du temps, par la longueur de l'intervalle total que les observations embrassent, et dans la mesure des latitudes, par le peu d'influence qu'une incertitude de quelques secondes dans cet élément a sur les variations de la pesanteur.

Pour terminer ce qui concerne la mesure du temps, nous devons ajouter que les observations qui l'avoient pour objet ne se faisoient point directement avec l'horloge devant laquelle oscilloit le pendule d'expérience, mais avec un chronomètre que l'on comparoit à cette horloge deux fois en vingt-quatre heures, à des époques fixes. En résultat, cette manière d'opérer a peu d'inconvéniens, parce que, ainsi que nous le faisions remarquer tout-à-l'heure, les erreurs extrêmes tant des comparaisons que de la marche du chronomètre, entrent seules dans le calcul de la marche moyenne de l'horloge, et n'y entrent que pour leur valeur moyenne; mais, en principe, il est plus sûr de n'employer le chronomètre que comme compteur, et de s'en rendre indépendant le plutôt possible, en s'empressant de transporter à l'horloge les observations auxquelles il vient de servir. A ce sujet, nous avons eu peine à comprendre pourquoi M. le capitaine Sabine a, dans chaque station, comparé son chronomètre à l'horloge presque toujours à une seule et même heure, minute et seconde du chronomètre. On conçoit bien le choix d'une époque constante, afin de retrouver le mouvement du chronomètre plus exactement dans les mêmes conditions; mais pourquoi se fier à une comparaison unique, prise sur un seul battement! Et si on le fait, comment évaluer la fraction de seconde avec certitude! Il eût été plus satisfaisant, à ce qu'il nous semble, de réitérer la comparaison sur plusieurs battemens successifs, à peu de distance de l'époque constante, et d'obtenir la fraction de seconde par leur moyenne. Au reste, la petite incertitude qui affecte chacune de ces comparaisons isolées, ne peut, de même que l'erreur absolue des observations célestes, altérer sensiblement l'évaluation de la marche moyenne de l'horloge, conclue d'un certain nombre de jours d'intervalle, parce qu'elle n'y entre que par son influence moyenne sur la première et la dernière observation que cet intervalle embrasse, et qu'ainsi elle se trouve divisée par le nombre de jours dont il est composé. On voit donc qu'en ayant

strictement égard à toutes les causes d'erreur comportées par ce genre de détermination, la marche diurne de l'horloge du capitaine Sabine ne peut être supposée incertaine que de quelque petite fraction de seconde, de sorte que cet élément fondamental de toutes ses expériences doit être considéré comme suffisamment bien connu.

Celui qui importe le plus après celui-là, c'est la température du pendule d'expérience; car les dimensions du pendule, et par suite la durée de ses oscillations, varient avec elle; de sorte que, pour rendre les observations comparables, il faut corriger par le calcul l'effet de ces variations, et ramener toutes les oscillations à un état constant de température. Pour atteindre ce but, Borda, et après lui tous les observateurs français, suspendent dans la cage qui renferme le pendule deux thermomètres bien comparés, qu'ils placent l'un à la hauteur de l'axe de rotation, l'autre au niveau de la boule de platine; ils observent fréquemment les indications de ces deux thermomètres, qui sont en général un peu différentes, parce que, dans une masse d'air ainsi renfermée, les couches les plus élevées sont généralement les plus chaudes; et la demi-somme de ces indications leur donne la température moyenne du fil métallique auquel la boule est suspendue. M. le capitaine Sabine a employé aussi deux thermomètres; mais il les a placés tous deux au même niveau à côté de son pendule d'expérience, et à une hauteur qu'il n'indique point et que l'on doit raisonnablement présumer être correspondante au milieu de sa longueur. Or la tige de ce pendule ayant une masse sensible, qui ne peut pas, comme un simple fil métallique, prendre instantanément la température de l'air où elle oscille, il est difficile de savoir si sa température moyenne est exactement celle de la couche d'air qui répond au milieu de sa hauteur ou à telle autre partie. On conçoit même que cet état moyen doit dépendre de la loi suivant laquelle la température varie à diverses hauteurs dans la masse d'air environnante, loi qui ne peut être indiquée que par l'observation de plusieurs thermomètres situés à des hauteurs inégales. Et cette précaution ne feroit pas connoître encore la loi de température du pendule même, à cause du temps plus ou moins long que celui-ci mettroit à la partager; de sorte qu'en définitive on ne pourroit la déterminer avec certitude qu'à l'aide de thermomètres incrustés dans le pendule même. C'est ce qu'avoit bien senti Borda, lorsqu'il employa un simple fil métallique pour tige de son pendule, et qu'il disposa, pour en mesurer la longueur, un système de règles qui marquoit par lui-même sa propre température. Nous avons conservé dans les observations françaises le premier de ces

avantages, puisque nous employons toujours un simple fil qui obéit aux influences thermométriques aussi vîte ou même plus vîte que les thermomètres les plus sensibles; mais nous avons été obligés de renoncer au second, par la nécessité de donner aux règles qui servent à nos mesures une invariabilité qui permît de les transporter sans altération dans de longs voyages, et dans des lieux d'un pénible accès. Ainsi en cela nous sommes soumis au même genre de difficultés thermométriques que les observateurs qui emploient des pendules invariables; mais avec combien plus de moyens d'y échapper! n'ayant à opérer qu'avec une simple barre de fer très-peu épaisse, d'une dimension uniforme, et d'une nature très-peu dilatable, qui, devant être employée seulement à de certaines époques toujours prévues, toujours soumises à notre volonté, peut être préparée convenablement à la température qu'elle doit prendre; après quoi, s'il lui reste quelque légère tendance à s'en écarter, en vertu de son état primitif, cette tendance peut être appréciée, et même compensée avec une extrême approximation par la friction plus ou moins forte, quoique toujours très-légère, du contact auquel on l'amène; de sorte que cette dernière cause d'erreur, étant ainsi rendue très-petite et d'un sens connu, perd son caractère, et, comme il arrive dans une foule de recherches physiques, devient au contraire, pour qui sait s'en servir, un nouveau moyen de précision. Voilà ce qu'il est impossible d'obtenir avec un pendule invariable, tel que ceux dont on a fait jusqu'à présent usage; ces instrumens étant composés d'une tige de cuivre beaucoup plus dilatable que le fer, dont la régularité est interrompue par une grosse lentille ordinairement de même métal, laquelle, outre sa lenteur propre à partager les variations thermométriques de l'air ambiant, doit modifier encore d'une manière très-compliquée l'influence de ces variations sur la tige qui la traverse. Ajoutez que les résultats d'une telle complication ne peuvent être prévenus, ni appréciés, ni compensés en aucune manière, puisqu'ils s'opèrent invisiblement dans l'intérieur de la tige du pendule pendant qu'il est en mouvement, et l'on accordera, à ce qu'il nous semble, que, sous ce rapport, la méthode de Borda, même avec les modifications qu'on y a faites en France pour la plier aux nécessités des voyages, a sur l'emploi des pendules invariables un avantage certain.

Des deux thermomètres que le capitaine Sabine avoit placés près de son pendule, il y en a un dont il n'a pas consigné les indications dans son ouvrage; et il s'est, dit-il, borné à celui dont le tube, vérifié depuis par expérience, s'est trouvé d'un calibre plus égal. Ces thermo-

mètres, quoique demandés exprès pour des observations si importantes, étoient cependant gradués d'une manière fort inexacte, comme le capitaine s'en est convaincu en les comparant avec beaucoup de soin à un thermomètre de choix appartenant à M. F. Daniell, membre de la société royale, ce qui lui a permis de dresser une table de leurs erreurs. On ne peut que déplorer une négligence qui auroit pu rendre le zèle et les efforts du capitaine Sabine inutiles ou même nuisibles à la science, si ces thermomètres se fussent par malheur brisés avant son retour. Mais on doit regretter également qu'il n'ait pas rapporté les indications de l'un comme de l'autre, toutes discordantes qu'elles pouvoient être. Leur comparaison avec celles qu'il donne auroit pu jeter quelque lumière sur l'influence thermométrique des courans d'air qui s'élevoient vraisemblablement autour du pendule, et qui ont dû affecter ses oscillations.

Une particularité des expériences du capitaine Sabine, c'est que son pendule n'étoit point habituellement renfermé dans une cage vitrée qui le préservât des agitations que pouvoit éprouver l'air de la chambre où il oscilloit. On se bornoit à rendre ces agitations aussi foibles que possible, en n'entrant dans la chambre qu'aux époques où l'on devoit observer les coïncidences. Une autre circonstance digne de remarque, c'est la méthode par laquelle on déterminoit les instans précis de ces phénomènes. Le capitaine Sabine emploie pour cela un disque blanc, fixé sur la lentille de l'horloge devant laquelle oscille le pendule d'expérience; il note l'instant où ce disque commence à être caché par la tige du pendule, l'instant où il commence à reparoître, et il prend l'époque moyenne entre ces deux-là pour celle de la coïncidence. Le capitaine Kater, en opérant de même, n'observoit que les époques des disparitions du disque; mais il avoit soin de placer la lunette d'observation à une distance telle, que les côtés de la tige parussent exactement tangens au disque dans l'état de repos, de sorte que les retours à la disparition étoient de véritables intervalles de coïncidence, exempts des erreurs que M. le capitaine Sabine attribue aux disparitions seules, sans doute en omettant cette précaution. Dans les expériences du capitaine Sabine, les intervalles entre les disparitions et les réapparitions consécutives du disque, varient singulièrement avec la finesse de la vue de l'observateur, avec son plus ou moins d'exercice, et enfin, toutes ces choses égales d'ailleurs, avec l'intensité de la lumière qui éclaire le disque. Il y a de ces intervalles qui ne sont que de deux ou même d'une seconde, et cependant l'observateur les apprécie avec une précision et une sécurité parfaites. Nous n'avons pas la moindre

idée de révoquer cette assertion en doute; mais nous avouons sincèrement qu'il nous est impossible de concevoir comment un phénomène aussi variable, aussi délicat, aussi incertain que l'auteur le représente, et qui ne dure quelquefois qu'une seconde, peut être apprécié à une seconde près. Dans la méthode de Borda, aucune de ces incertitudes n'existe, parce que l'on n'a jamais à y observer que la coïncidence d'un simple fil d'une grosseur insensible, avec un trait ou un point de dimensions presque nulles, ce qui rend l'observation absolue.

Nous avons raconté plus haut l'erreur importante que le capitaine Sabine avoit reconnue dans ses thermomètres. Les soins qu'il a mis à vérifier toutes les parties de ses appareils après son retour à Londres, lui en ont fait découvrir une autre dans la division circulaire destinée à la mesure des amplitudes. Les pendules ayant dû être construits précisément sur le même modèle que celui du capitaine Kater, il étoit à présumer que l'échelle d'amplitudes seroit également la même. Aussi le capitaine Sabine l'avoit-il supposée telle pendant tout le voyage. Mais elle étoit en effet de rayon différent. L'erreur, une fois reconnue, étoit facile à mesurer et à corriger par le calcul. Un tel défaut de soin dans la construction d'appareils destinés à des recherches si pénibles et si importantes, mérite d'être remarqué.

Les expériences faites par le capitaine Sabine dans ses diverses stations, étant, à l'aide des corrections précédentes, ramenées au cas idéal d'oscillations infiniment petites, exécutées dans le vide à une température constante, offrent dans chaque station un accord réellement étonnant; je dis étonnant, à cause du grand nombre d'élémens d'observation dont ces résultats dépendent, et dont les petites erreurs peuvent en conséquence les influencer. Ici les différentes séries d'un même pendule offrent tout au plus, dans sa marche diurne, des écarts de quatre ou cinq dixièmes de seconde, et encore dans des cas bien rares, même sous l'équateur, où la température éprouvoit le plus de variations. On jugera de la confiance du capitaine Sabine dans cet accord, quand on saura qu'ayant fait à Londres, au mois de décembre 1823, vingt séries de onze coïncidences chacune, avec ses deux pendules, pour déterminer leur marche à une température très-basse, il rejeta toutes ces séries, parce qu'elles donnoient entre les marches diurnes des différences d'une seconde, ce qu'il crut devoir attribuer à l'irrégularité de marche de l'horloge, bien qu'en effet la contraction lente et progressive des pendules d'expérience pût en être aussi en partie la cause. On peut trouver que le capitaine Sabine a été trop rigoureux en rejetant ces vingt séries de coïncidences; et nous

serons de cette opinion, par le grand principe qu'il ne faut rien rejeter de ce que l'on a cru devoir continuer jusqu'à la fin; et qu'en fait d'observation, l'imperfection garantit l'exactitude, parce qu'elle montre la limite des erreurs dont les observations peuvent être supposées susceptibles. L'observateur qui rejette les résultats qui lui offrent quelque discordance, s'oppose ainsi au développement de leur probabilité véritable. Il met sa préoccupation à la place de cette probabilité, et, en voulant éviter l'erreur, il s'expose à se tromper lui-même. Au reste, le soin que le capitaine Sabine a mis à prévenir ses lecteurs de la suppression des séries dont nous venons de parler, annonce qu'il n'auroit pas pris le même parti ailleurs sans en prévenir également; et cette certitude donne beaucoup de prix à l'accord que ses expériences présentent.

Jusqu'ici nous n'avons examiné que les causes d'erreurs qui pouvoient altérer les observations d'une manière variable et accidentelle: sous ce rapport, on a pu voir que les résultats du capitaine Sabine n'offrent rien qui soit de quelque conséquence. Il nous faut maintenant examiner une autre classe d'erreurs beaucoup plus graves; ce sont celles qui, produites par des causes constantes, peuvent altérer toutes les observations de la même manière; et qui n'occasionnant parmi les résultats partiels aucune discordance qui puisse décéler qu'elles existent, se cachent sous leur accord même et échappent ainsi à l'observateur. Dans ce genre, il faut mettre au premier rang toutes les altérations permanentes que le système même des pendules peut éprouver dans le cours d'un long voyage. Ces altérations peuvent se découvrir en faisant osciller les pendules dans le lieu de départ, au commencement et à la fin du voyage: car si leur marche diurne se retrouve la même dans ces deux cas, on peut en conclure, avec une extrême vraisemblance, qu'ils n'ont point éprouvé, dans l'intervalle, d'altérations absolues. Cette épreuve a pu être appliquée deux fois aux pendules invariables du capitaine Sabine, parce que, en revenant de l'équateur vers le nord, il a touché et séjourné à Londres, qui étoit son point de départ. Or, dans les observations du départ et du retour, aussi bien que dans l'observation intermédiaire, ses pendules, lorsqu'ils ont été soumis aux mêmes circonstances de mouvement et de température, ont reproduit les mêmes marches diurnes avec un degré de précision aussi exact que s'ils n'eussent pas été transportés. Il est même à peine concevable qu'ils aient pu se maintenir dans une identité si parfaite durant un voyage de trois années, dans lequel ils avoient été transportés des chaleurs de la zone torride aux brouillards des régions polaires. Com-

ment la surface du cuivre qui compose le pendule a-t-elle pu être préservée de tout accident d'oxidation ! Comment sur-tout les couteaux d'acier y ont-ils échappé ! Il faut que l'acier de l'Inde, dont ces couteaux étoient faits, ait joint à son extrême dureté la faculté de se rouiller beaucoup moins aisément que l'acier ordinaire. S'il en est ainsi, cette propriété doit le faire employer exclusivement, non-seulement pour les pendules invariables destinés à des voyages, mais en général pour toutes les horloges astronomiques dont la suspension se fera par des couteaux. Quoi qu'il en soit, s'il falloit ajouter quelque nouvelle preuve à l'appui de cette conservation parfaite des pendules du capitaine Sabine, on la tireroit de l'accord que les résultats donnés par ces pendules ont par-tout offert, avec un autre système d'observations dans lequel des pendules invariables d'une construction analogue étoient appliqués à des mouvemens d'horloges, comme le capitaine Sabine l'avoit fait dans la première expédition du capitaine Parry ; car les variations de la pesanteur, déduites de ces deux procédés, n'ont offert de différences que dans les limites de précision dont chacun d'eux étoit susceptible, limites qui semblent devoir être moins rigoureuses pour le second que pour le premier.

Mais en éprouvant ainsi la constance de ses pendules, qui leur mérite à juste titre l'épithète d'invariables, le capitaine Sabine a découvert que leurs oscillations, et par conséquent celles de tout autre appareil rigide, n'étoient rigoureusement comparables entre elles que lorsqu'on employoit les mêmes plans de suspension, quelque soin que l'on prît d'ailleurs pour faire ces plans de matière pareille, d'un poli égal, et pour les mettre exactement de niveau. Par exemple, lorsque les deux pendules du capitaine Sabine oscilloient à Londres sur les plans d'agate qui avoient servi aux expériences du capitaine Kater, leurs nombres d'oscillations, en un jour moyen solaire, et à la température commune de 62 degrés Fahrenheit, étoient, par un grand nombre d'expériences, pour l'un, 86153,21 ; pour l'autre, 86164,41 : différence 11,2. Mais lorsque les mêmes pendules étoient mis en oscillation sur d'autres plans également d'agate, qui avoient servi au capitaine Sabine dans son voyage, leur marche respective étoit 86154,67 et 86164,37 ; ce qui donne pour différence 9,70, plus petite que la première de 1,5, c'est-à-dire, d'une oscillation et demie. Cependant les deux systèmes de plans, soumis à l'examen le plus scrupuleux, n'offroient aucune dissimilitude appréciable. Quelle cause secrète a pu avoir une pareille influence ! et comment a-t-elle pu s'exercer seulement sur un des deux pendules, sans agir sur l'autre ;

ce qui est pourtant arrivé, puisque l'un d'eux a conservé son même mouvement sans altération sensible sur les deux systèmes! Ce sont là, il faut l'avouer, des mystères inexplicables; et aussi le capitaine Sabine se borne à les rapporter sans prononcer sur leur cause: mais, d'après la nature même des effets que produit cette cause mystérieuse, n'est-il pas à craindre qu'elle ne s'exerce aussi quelquefois sur les mêmes plans de suspension, lorsqu'ils sont exposés à des circonstances physiques diverses, par exemple, à des états divers d'humidité, de température, &c.! Les expériences mêmes du capitaine Sabine semblent en donner une forte induction; car, si l'on compare l'une à l'autre les marches moyennes de ses deux pendules dans chacune des stations où il les a observés, la différence de ces marches moyennes, au lieu d'être constante, offre d'une station à l'autre des variations dont l'étendue excède même les écarts des séries partielles d'où les moyennes sont déduites: étant, par exemple, de 9",27 à Drontheim, où elle est la plus foible, et de 10"00 dans l'île de la Trinité, où elle atteint sa plus grande valeur, ce qui donne une variation de 0",73; tandis que les séries *partielles*, qui sont très-nombreuses dans ces deux stations, diffèrent tout au plus de 0",30 à Drontheim, et à la Trinité de 0",25; d'où l'on voit que les différences des moyennes devroient être beaucoup moindres, ou même tout-à-fait insensibles, si quelque cause inconnue, commune à toutes les séries partielles ne les altéroit: or cette cause commune ne se faisant ici apercevoir que par l'inégalité de son action sur les deux pendules, son effet absolu sur chacun d'eux pourroit être beaucoup plus considérable, sans que l'on pût le soupçonner en aucune manière; et alors *la comparaison expérimentale* des oscillations d'un même pendule invariable, tel que ceux du capitaine Sabine, pourroit ne pas donner *pratiquement* les véritables variations de la pesanteur, quoiqu'il dût les donner dans les hypothèses que la théorie emploie, c'est-à-dire, en supposant un même corps solide oscillant autour d'un même axe fixe (1). Je ne prétends pas affirmer qu'une

(1) La constance de la configuration, même après les réductions de température, ne peut être rigoureuse, à moins que le plan de suspension ne soit rigoureusement horizontal. Hors de ce cas mathématique, le poids de la lentille fera fléchir plus ou moins la tige du pendule, et les oscillations, quoique toujours semblables entre elles, ne seront pas comparables à celles qu'une flexion différente aura produites dans une autre station. Quant à la constance de l'axe de rotation, jusqu'à quel point peut-elle être altérée d'un point à un autre par l'inégale pression que le tranchant du couteau éprouve en vertu des défauts d'horizontalité du plan de suspension, des flexions qui en sont la suite, et même des variations accidentellement produites dans son élasticité par les change-

pareille cause existe ; mais de deux choses l'une : ou elle existe, ou les écarts trouvés ci-dessus entre les moyennes sont dus aux erreurs mêmes dont les expériences partielles sont susceptibles ; erreurs qu'une combinaison habile des élémens de l'observation a pu réussir à rendre moins apparentes, sans les rendre moins réelles. Sans doute, dans cette dernière supposition, elles sont encore fort petites, et elles ne font aucun tort au talent de l'observateur ; mais elles ramènent les résultats dans les limites réelles d'exactitude qui appartiennent aux méthodes expérimentales, et, en leur laissant leur mérite véritable, elles leur ôteroient seulement cette supériorité presque idéale à laquelle ils sembloient aspirer. Nous devrons donc réduire aussi dans ces mêmes limites l'idée d'infériorité relative que le capitaine Sabine attache à la méthode de Borda pour la mesure du pendule, en estimant celle des pendules de comparaison d'après l'accord apparent de ses séries partielles, et jugeant celle de Borda sur la différence de $\frac{137}{10000}$ de millimètre qui se trouve entre les longueurs du pendule simple obtenues à Paris, à l'Observatoire, par cet habile physicien, avec un appareil fixe, et ensuite avec un appareil de voyage, par une commission dont l'auteur du présent article avoit l'honneur de faire partie. Car, en premier lieu, jamais on ne fit l'épreuve d'un procédé expérimental dans des circonstances plus dissemblables ; puisque le pendule de Borda avoit quatre mètres de longueur, et étoit mesuré par un système de règles métalliques qui marquoit lui-même à chaque instant sa température propre ; au lieu que notre pendule de voyage, qui n'avoit pas trois quarts de mètre, étoit mesuré par une règle en fer, dont il falloit apprécier la température par des thermomètres indépendans d'elle, et dont la comparaison avec l'étalon primitif ne pouvoit se faire, à cause de sa petitesse, que par un système de règles intermédiaires assez compliqué. Si l'on considère la diversité de ces circonstances, et l'influence des élémens physiques qu'elles em-

---

mens momentanés de la nomenclature. Les causes d'erreurs seront très-petites, si l'on veut ; mais elles seront constantes, et ainsi impossibles à reconnoître. Or, dans l'état actuel de nos connoissances sur le pendule, ces petites quantités sont précisément l'objet des observations. Nous n'avons rien à craindre de pareil dans la méthode de Borda ; les irrégularités des tranchans du couteau, et toutes les incertitudes que sa configuration peut faire naître, se trouvent complètement éludées par la précaution que l'on a de le régler, *dans chaque lieu*, de manière que son mouvement propre diffère excessivement peu de celui du pendule total ; et aussi l'expérience s'accorde avec le raisonnement pour montrer que la longueur du pendule simple, déduite de ce mode d'expérience, est toujours la même avec les couteaux, très-différens en poids, en poli et en configuration.

brassent, on devra peu s'étonner de trouver entre les résultats cette différence de $\frac{137}{10000}$ de millimètre que le capitaine Sabine appelle *si considérable*, quoiqu'elle réponde seulement à 0",79 sur le mouvement diurne. Mais encore cette différence de 0",79 n'est pas toute réelle; car si le capitaine Sabine veut bien chercher dans le troisième volume de la méridienne les discussions élevées sur les règles de Borda par les commissaires nommés pour la vérification du mètre, au nombre desquels se trouvoient Vanswinden et l'habile physicien Tralles, il verra que le zéro du thermomètre métallique de ces règles paroît n'avoir pas été déterminé par Borda avec une complète exactitude; et, en adoptant pour cet élément fondamental les déterminations obtenues par les commissaires avec un soin extrême, il pourra s'assurer que la différence de longueur entre le pendule de Borda et le nôtre, s'en trouve diminuée jusqu'à devenir presque insensible. Il est évident qu'il faut ici séparer l'erreur de la méthode même, d'avec celle de la règle employée à la mesure. Si le capitaine Sabine veut choisir une épreuve plus concluante, parce qu'elle sera plus comparable, qu'il prenne les observations faites en 1817 au fort de Leith et à Unst, par le procédé de Borda. Il trouvera, dans la première de ces stations, des pendules de longueur à-peu-près égale, observés avec des boules de platine et des couteaux de suspension tout-à-fait différens, ce qui constitue des déterminations absolument distinctes et indépendantes entre elles. La plus grande différence des résultats moyens est de $\frac{72}{10000}$ de millimètre, ce qui équivaut à 0",31 sur la marche diurne. A Unst, le couteau de suspension est toujours demeuré le même; mais les boules de platine ont été changées ainsi que les longueurs absolues du pendule et *les règles* employées pour les mesurer, l'une d'elles convenant à un pendule sexagésimal d'environ un mètre, et l'autre à un pendule décimal de 74 centimètres de longueur. La plus grande différence des résultats moyens est de 0,"48 sexagésimales; et cependant il s'agit d'un simple appareil portatif, dont les résultats sont affectés des erreurs de la comparaison des règles avec l'étalon primitif; circonstance commune à toutes les méthodes, mais qui, dans celle de Borda, fait partie des résultats que l'on compare, et s'y trouve toute entière en évidence; au lieu que, dans les autres méthodes, la détermination de la longueur absolue et sa réduction à l'étalon primitif se faisant à part et à la suite de toutes les autres déterminations expérimentales, celles-ci, lorsqu'on les compare entre elles, n'en sont pas encore affectées : d'où l'on voit que leur accord ou leur discordance sont ainsi soumis à une épreuve beaucoup moins sévère. Or, si

d'après ces exemples, on considère à quel point de petitesse les erreurs de la méthode de Borda peuvent se réduire, même au milieu des incommodités d'un voyage, on sentira quel degré de précision et de sûreté on peut en attendre, lorsqu'on emploiera cette même méthode dans un observatoire fixe, avec toutes les ressources desirables pour la détermination du temps et la comparaison des règles avec les étalons primitifs. Alors on jugera vraisemblablement qu'aucune autre méthode n'a de supériorité sur elle; et j'oserai ajouter, d'après une assez longue pratique, qu'aucune ne peut lui être préférée pour *la sûreté* des résultats, même en voyage, parce qu'il n'en est point qui rende aussi indépendant de la construction primitive des appareils, des accidens du transport, et sur-tout qui mette moins d'intermédiaires entre les résultats absolus et l'observateur. La seule chose qui, selon nous, pouvoit rester encore à desirer pour la perfection de cette méthode, c'étoit d'y rendre plus facile, quoique non moins exacte, la mesure des longueurs absolues qui suit chaque série de coïncidences, et qui exige beaucoup de temps et de soins. Le fils de l'auteur de cet article, Édouard Biot, a imaginé pour cela un procédé très-simple; c'est de modifier la marche de l'horloge à laquelle le pendule d'expérience se compare, de manière que celui-ci, mesuré depuis le plan de suspension jusqu'au bas de la boule de platine, offre une longueur presque égale à celle de l'étalon primitif de mesures auquel on veut le rapporter, tellement que la différence n'excède pas les limites que peut atteindre le comparateur. Alors, quand on aura, à la fin d'une série de coïncidences, obtenu la distance du plan de suspension au bas de la boule, à l'aide de la règle à languette mobile, comme on le fait d'ordinaire, au lieu d'apprécier cette distance d'après les divisions tracées sur la règle, ce qui est long, difficile, et toujours sujet à quelque erreur, on n'a qu'à l'appliquer sur le comparateur, et la comparer immédiatement à l'étalon primitif, si celui-ci est disponible, ou au moins à une règle invariable, préalablement rapportée à cet étalon par le comparateur : on devient ainsi indépendant de toute division, de toute évaluation longue et incertaine. Le comparateur évalue à l'instant le seul élément variable de l'expérience, avec une précision qu'aucun autre procédé physique ne peut égaler. Il est à regretter que cette modification n'ait pas été imaginée plutôt ; elle auroit épargné beaucoup de temps et de peine; mais il sera du moins utile de la connoître pour l'employer à l'avenir.

Dans un dernier article, nous rapporterons les diverses longueurs du pendule obtenues par le capitaine Sabine dans les diverses parties

du globe qu'il a parcourues, et nous discuterons les conséquences physiques et géodésiques qu'il en a déduites.

BIOT.

Essais historiques sur le Rouergue, par M. le baron de Gaujal, *correspondant de l'Institut de France, académie des inscriptions et belles-lettres, &c. &c.;* tomes I et II, *in-8.°* A Limoges, chez Barbou, imprimeur du Roi, 1824-1825.

Les histoires particulières des provinces et des villes, les biographies des princes et des hommes célèbres, acquièrent un grand intérêt, lorsque les auteurs, ne se bornant pas à faire la compilation ou l'abrégé des faits déjà connus par de précédens ouvrages, ont le courage et le talent d'interroger les documens originaux, de fouiller dans les archives, soit publiques, soit privées, et d'y choisir des anecdotes, des détails remarquables jusqu'alors ignorés ou mal connus, qui expliquent les mœurs, les usages, les opinions d'époque en époque; en un mot, lorsque, vrais historiens, ils tracent les tableaux graduels de la civilisation et de ses effets, des mœurs et de leur influence, et font ainsi mieux connoître et apprécier le pays dont ils écrivent les annales.

Ce qui distingue sur-tout l'ouvrage dont j'ai à rendre compte en ce moment, ce sont des recherches variées, des découvertes utiles ou curieuses, et l'art de les mettre en œuvre.

Indépendamment des vingt volumes *in-folio* manuscrits de la Bibliothèque du Roi, qui contiennent uniquement les titres relatifs au Rouergue, recueillis par le président Doat, dans une mission expresse qu'il reçut, sous Louis XIV, pour faire la recherche des titres qui pouvoient être utiles, soit au domaine royal, soit à l'histoire (1), indépendamment des soixante-dix-sept volumes *in-folio* manuscrits de la même bibliothèque, contenant les titres qui concernoient les maisons de Foix, d'Armagnac, de Rodez, d'Albret et de Navarre, et dont les titres de Rodez forment la partie la plus considérable, M. le président de Gaujal a profité de l'histoire manuscrite du comté

(1) Dans le journal de novembre 1824, p. 669, j'ai eu occasion de parler de cette mission du président Doat.

et des évêques du Rouergue, par Bonald, dont une copie se trouve aussi à la Bibliothèque du Roi; il a consulté les archives de Pau, auxquelles furent unies, en 1624, celles de Lectoure et celles de Nérac; enfin il a été assez heureux pour obtenir, par des communications particulières, quelques documens et manuscrits authentiques qui ont fourni des anecdotes précieuses.

Un mérite caractéristique de M. le baron de Gaujal, c'est qu'il ne rapporte pas un fait important, une circonstance intéressante, sans citer ses autorités; de sorte qu'on peut facilement vérifier jusqu'à quel point on doit s'en rapporter à son récit.

Le premier volume donne d'abord une idée générale de l'histoire du pays : on trouve ensuite la liste des souverains qui ont régné ou dominé en Rouergue, jusqu'à sa réunion définitive à la couronne de France en 1589; celle des personnes qui ont exercé dans le Rouergue, en différens temps, l'autorité ecclésiastique, ou judiciaire, ou militaire, ou civile; la liste des députés aux états généraux depuis 1484 jusqu'en 1789, &c. &c. Le reste de ce premier volume, et tout le second, contiennent, sous le titre d'*Annales du Rouergue*, le tableau chronologique de ce qui s'est passé dans ce pays depuis la domination des Romains jusqu'en 1789.

Avant la conquête des Gaules par les Romains, les habitans du Rouergue s'appeloient *Ruthenes;* Rodez étoit déjà une ville assez considérable, sous le nom de *Segodunum.* Limitrophes des Arvernes, les Ruthenes prenoient part à leurs expéditions militaires. Ils furent assujettis par César; et leur pays, après la chute de l'empire romain, appartint successivement aux Visigoths, de l'an 472 à 533 (si l'on excepte sept années pendant lesquelles Clovis en fut maître, de l'an 505 à 512), aux rois d'Austrasie en 533, aux ducs d'Aquitaine en 688, à Pépin le Bref en 768. Charlemagne l'incorpora, dix ans après, au royaume d'Aquitaine, et établit des comtes ou gouverneurs, d'abord à vie, bientôt héréditaires : un d'eux, en 850, devint comte de Toulouse. Le Rouergue fut l'apanage des puînés de la maison de Toulouse jusqu'en 1093, époque où il fut annexé aux autres états de cette maison. Réuni à la couronne avec le comté de Toulouse en 1271, il fut cédé aux Anglais par le traité de Brétigni en 1360; mais il ne resta que huit ans sous leur joug. La vicomté de Saint-Antonin avoit été réunie à la couronne dès 1249; le comté de Rodez, démembré du Rouergue en 1112, ne fut réuni définitivement qu'en 1589, par l'avénement de Henri IV au trône de France; ce prince tenoit ce comté de sa mère.

En retraçant les faits historiques, M. le baron de Gaujal ne néglige rien de ce qui peut faire connoître le commerce, les usages du pays, et le caractère des habitans.

L'exploitation des mines du Rouergue est très-ancienne : cette province possédoit des mines d'argent tellement abondantes, que, sous Tibère, elles enrichissoient les habitans et excitoient la cupidité des gouverneurs ; Strabon l'atteste au livre IV de sa Géographie, et il ajoute que les Ruthenes excelloient dans l'art de travailler les métaux : aussi trouve-t-on, au Xe siècle, des preuves que les mines étoient encore exploitées. Du Xe au XVe siècle, les mines d'argent le furent sans interruption, et cette industrie nécessita la création de l'hôtel des monnoies de Rodez au Xe siècle, et de celui de Villefranche au XIVe ; mais quand l'importation de l'argent de l'Amérique, qui d'abord n'avoit été annuellement que de deux cent cinquante mille piastres, ensuite de trois millions, s'éleva plus tard à onze millions de piastres, les mines du Rouergue ne purent plus soutenir la concurrence avec les mines mexicaines et péruviennes, ni pour l'abondance de la matière, ni pour la modicité des frais d'exploitation.

La fabrication du fromage de Roquefort est un genre d'industrie locale : des documens anciens prouvent qu'elle existoit en 1070. L'exportation actuelle est de sept cent mille francs par an, et celle du fromage de la Guiole, de trois cent mille.

Le desir, bien naturel sans doute à un historien, de citer tout ce qui peut ajouter à l'illustration du pays dont il écrit les annales, n'a-t-il pas porté trop loin M. le baron de Gaujal, lorsque, en parlant du lieu appelé jadis *Trevidon*, il a dit qu'il fut habité par Ferréol, *tige de nos rois de la seconde race et de la troisième*, et père de Tonance Ferréol, préfet des Gaules sous Valentinien III !

L'assertion que les rois de France ont tiré leur origine de Ferréol se trouve dans quelques ouvrages ; mais elle a été victorieusement réfutée par plusieurs historiens (1), et il seroit superflu d'insister sur ce point d'histoire, qui ne peut être aujourd'hui l'objet d'une controverse.

L'historien du Rouergue n'a pas omis de parler de l'édit d'Honorius

(1) Voyez le *Discours historique concernant le mariage d'Ansbert et de Blithilde*, par Chantereau le Febure. Paris, 1647, *in-4.°*; *l'Antiquité de la maison de France*, par le Gendre, marquis de Saint-Aubin, 1739, *in-4.°*; *l'Histoire de Metz*, par des religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Vane, 1769-1775, *in-4.°*, tom. I, p. 319, 421, 631 ; Schoepflin, *Commentationes historicæ et criticæ*, p. 372 et 373.

qui, en 418, rétablit l'assemblée des sept provinces. Le Rouergue faisoit alors partie d'une des deux Aquitaines, et avoit donc le droit d'envoyer ses députés à cette assemblée, qui se tenoit chaque année à Arles, depuis le 15 août jusqu'au 15 septembre.

Il paroît, d'après des vers romans que M. le baron de Gaujal rapporte, sans citer l'ouvrage d'où il les a tirés, que chaque chef de famille du Rouergue payoit à l'empereur une imposition de quatre deniers d'argent. Voici la traduction de ces vers; ils sont dans la Vie de S. Amant, évêque de Rodez. S'il y est parlé du comté de Rouergue, qui n'existoit pas du temps de S. Amant, M. le baron de Gaujal pense que ces vers, faits sans doute d'après une ancienne Vie latine de l'évêque, sont du XI.ᵉ siècle ou du commencement du XII.ᵉ, et que l'auteur roman a désigné cette province comme on le faisoit de son temps.

« Il soulagea le peuple de quatre deniers d'argent de la grande » capitation du comté qu'il acheta, capitation qui chaque année étoit » perçue par le roi Honorius (ou l'honoré) César sur les hommes » du Rouergue par chaque chef de maison (1). »

J'ai déjà eu occasion d'annoncer qu'en 472 le Rouergue passa sous la domination d'Euric, roi des Visigoths. M. le baron de Gaujal dit que les Visigoths ariens persécutèrent les catholiques, mais qu'ils laissèrent subsister les assemblées provinciales.

Craignant que cette assertion de l'historien du Rouergue n'induise en erreur les personnes qui ne connoissent pas les restrictions qu'elle exige, je crois utile d'expliquer ce que c'étoient que ces assemblées provinciales sous les rois visigoths.

Lorsqu'en 506 Alaric voulut publier le code qui porte son nom, il convoqua une assemblée composée des évêques et des élus des provinces; on lit en tête de ce code que *venerabilium episcoporum vel ELECTORUM PROVINCIALIUM roboravit adsensus* (2).

Les assemblées ou conciles mixtes étoient donc une réunion des prélats, et des grands et magistrats appelés devant le prince pour délibérer sur les intérêts publics.

---

(1) Ces vers n'ayant pas été imprimés aussi exactement qu'ils peuvent l'être, je les citerai tels qu'il faut les lire :

Del cabalagre gran del comtat que crompet
Quatre deniers d'argen lou poboul n' aleuget,
Cad' an percept qu' era del rey honorat Cesar
Als homes del Rouergue sul cap de cad' ostal.

Il seroit bon de faire des recherches pour découvrir le manuscrit d'où sont tirés ces quatre vers. — (2) *Baronius*, ann. 506.

Quand Recarède, fils de Léovigild, mort en 587 de notre ère, eut abjuré l'arianisme, il convoqua à Tolède un concile qui passe pour le troisième de Tolède, et qui se tint l'an 627 de l'ère espagnole, et conséquemment 589 de la nôtre. Dans ce concile parurent les évêques et les laïques : l'article 18 constate l'existence des assemblées provinciales; il porte que, dans les conciles provinciaux qui doivent être assemblés chaque année, les juges séculiers du pays comparoîtront avec les agens du fisc, afin que, s'il est vérifié qu'ils ont abusé de leurs pouvoirs en opprimant le peuple, les évêques les avertissent de se corriger, et que s'ils ne se corrigent pas, il en soit rendu compte au roi.

Il paroît que le Rouergue eut beaucoup à souffrir de l'anarchie qui s'élevoit souvent à côté de la féodalité. Une taxe nommée *commun de paix* fut imposée en 1570 : elle étoit destinée à payer les frais d'une garde qui devoit veiller à la sûreté des chemins, et repousser les brigands, alors fort nombreux. Le pape Alexandre III, par une bulle de 1170, confirma l'établissement de cette espèce de maréchaussée. Tous les membres du clergé, les chevaliers, les marchands, les bourgeois, enfin tout homme clerc ou laïque, possédant des bestiaux, supportoit cette taxe. Pour une paire de bœufs ou d'animaux de labour, pour une bête de somme, soit cheval ou jument, mule ou mulet, elle étoit de douze deniers redonais (de Rodez). Une bergerie de brebis, un bœuf seul, ou tout autre animal de labour, payoit trois deniers. Chaque ouvrier et artisan, tels que tailleur, forgeron, &c., six, huit ou douze deniers, suivant la fixation du curé. La taxe se levoit par paroisses.

Ce commun de paix étoit d'ailleurs une sorte de société d'assurance; si, après avoir acquitté sa contribution, quelqu'un étoit dépouillé, on lui accordoit un juste dédommagement, pourvu toutefois qu'il indiquât ou la personne qui avoit enlevé les objets, ou le lieu dans lequel ils avoient été portés.

En 1339, le commun de paix se percevoit à Millau d'après un tarif qui prouve que les classes les plus élevées de la société avoient eu l'art de se faire exempter de la contribution; le fardeau pesoit presque en entier sur le peuple et les propriétaires non nobles. Cette taxe, successivement modifiée, avoit été maintenue jusqu'en 1789. L'indemnité envers les personnes dépouillées ne se payoit plus depuis long-temps; mais on avoit continué de percevoir l'impôt.

On ne peut lire qu'avec un vif intérêt le récit de l'événement que rapporte M. le baron de Gaujal, sous l'année 1210.

La ville de Rodez, menacée par les Albigeois, auroit succombé à leur attaque, si Jean de Beaumont, seigneur de Tenières, n'eût volé à son secours. Il combattit les ennemis au moment même où ils étoient sur le point de s'introduire dans la ville, et sa victoire la délivra des plus grands périls.

Les habitans, pour témoigner leur reconnoissance envers le libérateur, prirent l'engagement de lui payer et à ses successeurs, chaque année et à perpétuité, six florins d'or; de lui députer annuellement six notables qui par trois fois proclameroient dans son château, VIVO TENIEROS, QUE NOS A AMPARAT ET DEFENDUT; de faire sonner à la volée toutes les cloches, quand il voudroit faire son entrée dans la ville, et de l'aller recevoir hors des portes, sous un dais, tandis qu'un héraut crieroit sur la plus haute tour, *Honneur à Tenières, qui nous a délivrés!*

Voici un fait relatif à Philippe le Bel; il est peu connu et il mérite de l'être. En 1302, arrivèrent dans le Rouergue trois commissaires de ce roi, avec ordre d'y abolir la servitude et de donner la liberté aux serfs de ses domaines, de les faire jouir de tous les droits, franchises et immunités des bourgeois, et d'engager les seigneurs du pays à affranchir les serfs de leurs terres, afin qu'ils pussent jouir des mêmes priviléges que les hommes libres des autres provinces du royaume.

Ce ne fut que vers l'an 1300 que les horloges sonnant les heures furent en usage. La reine douairière d'Aragon, Sanche de Castille, morte en 1208, avoit légué par son testament une rente à la ville de Millau, pour y faire sonner, avec la cloche ordinaire, l'heure de tierce et celle de l'audience de la cour royale.

Dans le XV.[e] siècle, il y avoit dans le comté de Rodez et les quatre châtellenies du Rouergue, un ROI des *merciers*, qui accordoit des offices de mercier pour acheter et vendre dans les foires et marchés: le roi des merciers vérifioit les poids, les crochets et les balances de tous les marchands. Cette place fut supprimée à la fin du XVI.[e] siècle.

Pour contribuer à la rançon du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, les états du Rouergue se soumirent volontairement à une imposition de six mille moutons d'or; et il fut résolu que jusqu'à la délivrance du roi, tous les habitans du pays seroient habillés de deuil et quitteroient toutes robes de couleurs et autres *bombances* en leurs vêtemens et *déchiquetures*. Le roi adressa de Londres aux Rouergois une lettre de remerciement, et les invita à donner au dauphin l'argent destiné à sa rançon; ce qui fut exécuté.

Quelle dut être leur affliction, lorsque le traité de Brétigni livra leur pays aux Anglais! Les états furent convoqués pour délibérer sur la manière dont ils devoient se gouverner, soit pour l'honneur et le profit du roi et du pays, soit pour la conservation de leurs bonnes coutumes et priviléges. Les principaux seigneurs prétendirent qu'ils avoient des chartes et priviléges accordés par Charlemagne, et d'après lesquels ils ne pouvoient être mis en d'autres mains que celles du roi de France ni hors de son ressort.

Cependant les habitans du Rouergue cédèrent; mais ce fut sur-tout par la considération que le roi s'étoit réservé la suzeraineté.

A la mort du roi Jean, le prince de Galles et d'Aquitaine voulut exiger le serment du sujet au souverain. Les députés de Villefianche, Pollier, premier consul, et Guillaume de Garrigues, juge mage du Rouergue, le refusèrent. Le prince, irrité, vouloit les faire mettre à mort; le seigneur d'Arpajon obtint qu'ils seroient renvoyés à Villefranche, pour adresser des représentations à leurs concitoyens: ils y retournèrent; mais ce fut pour les exhorter à persister dans leur noble résolution, et ils eurent ensuite le vertueux courage de reparoître devant le prince et de s'offrir à sa colère, en lui annonçant que la détermination de leurs concitoyens étoit inébranlable. Le seigneur d'Arpajon sauva le consul Pollier, son ami; mais le juge mage, autre député, fut attaché à la queue d'un cheval, et traîné jusqu'à Villefranche, où le prince alla en personne faire reconnoître sa prétendue autorité. L'historien du Rouergue a eu raison d'appeler l'estime et l'admirarion sur ces deux illustres compatriotes, et des traits pareils méritent de figurer honorablement dans l'histoire, pour consoler le lecteur ou du moins le reposer de tant de détails qui affligent les gens de bien et déshonorent l'humanité.

Le prince de Galles et d'Aquitaine indisposa et les seigneurs et les citoyens du Rouergue; tous s'irritoient contre son gouvernement et ses prétentions: enfin le comte de Rodez, Jean d'Armagnac, s'étant assuré de l'appui du roi de France, huit cents villes ou forteresses de la province secouèrent le joug des Anglais. Rodez leur avoit donné le signal et l'exemple. D'abord les habitans avoient refusé de payer le *fouage;* et peu de jours après, guidés par Bérenger de Nattes, consul du bourg, ils avoient chassé les Anglais de leur ville; bientôt tout le pays en fut délivré.

L'historien du Rouergue retrace tous les malheurs que causèrent dans le pays les excès et les rapines de ces compagnies, appelées ROUTIERS, dont on achetoit sans cesse et fort chèrement la paix ou des

trèves, qu'ils violoient toujours impunément, et il rapporte un traité fait avec leurs chefs, qui presque tous étoient ou se qualifioient bâtards. C'étoient le bâtard de M.gr le comte, le bâtard d'Armagnac, le bort (bâtard) de Montlezun, le bâtard de Landorre, messire le bâtard de Castelnau, un autre bâtard d'Armagnac, le bort de Savoie, le bort de Bercelle, le bâtard de Caslat, &c. &c. Seroit-il possible de vérifier si ces chefs des routiers ne cachoient pas, sous des noms faux ou empruntés, leurs noms véritables, pour n'être pas reconnus!

Parmi les grands et les seigneurs qui, en 1319, se présentèrent devant le sénéchal du Rouergue, d'après le commandement que le roi leur faisoit de se trouver à Arras, avec armes et chevaux, pour la guerre de Flandre, M. le baron de Gaujal nomme Raimond de Roquefeuil, COMTOR de Nant; et, à l'occasion de ce titre de COMTOR, il dit que cette qualification désignoit un rang qui venoit après celui de vicomte. Ce mot de COMTOR a été employé quelquefois par les troubadours, et il l'a été de manière qu'il est évident qu'il s'applique à un titre inférieur à celui de comte et même de vicomte :

C'aras non vey emperador
Ni rey ni sancta clerssia,
Ni ducx ni cons ni comtor
Ni baro que tenha via
De ben servir nostre senhor.

FOLQUET DE LUNEL : *El nom del paire.*

Le mot de *comtor* a été employé dans l'ancien français; on peut donc traduire *comtor.*

« Maintenant je ne vois empereur ni roi, ni saint clergé, ni duc, » ni comte, ni *comtor*, qui soit en voie de bien servir notre seigneur. »

Rey et emperador
Duc, comte et comtor,
E cavayer ab lor
Solon lo mon regir.

PIERRE CARDINAL : *Li clerc si fan.*

« Rois et empereurs, ducs, comtes et *comtors*, et chevaliers avec eux, » ont coutume de gouverner le monde.

Ni ai amic c'ab si m'aus retenir,
Coms ni vescoms ni comtors que re me taigna.

GUILLAUME DE BERGEDAN : *Un sirventes ai en cor.*

« Je n'ai aucun ami qui m'ose garder avec lui, comte, ni vicomte, » ni *comtor*, qui me protége en rien. »

Ici *comtor* est placé après vicomte.

J'aurai occasion peut-être de déterminer ailleurs le sens précis du mot. Je me borne à dire que, dans le supplément de Ducange, au mot *Contorneriæ*, il se trouve deux citations où le mot de *contour* est employé dans un sens assez vague.

Ses chevaliers, ses vavassours,
Et ses princes et ses contours....
Li mestre prince et li contour
Qui dou pueple estoient seignour...

Ces vers sont tirés d'une vie manuscrite de J. C.

Le Rouergue, enclavé dans les pays de la langue d'Oc, a fourni plusieurs troubadours. L'union de Gilbert, vicomte de Millau, et de Gerberge d'Arles, à la fin du XI.e siècle, ayant annexé la vicomté de Millau au comté de Provence pendant cent cinquante ans, c'est-à-dire, pendant la domination de la maison de Barcelone, et sur-tout de ces Bérengers protecteurs des troubadours et leurs émules, on conçoit aisément l'heureuse influence qu'eut sur le Rouergue ce voisinage avantageux sous le rapport des lettres. M. le baron de Gaujal a cité, avec des détails intéressans, la plupart des troubadours rouergois, parmi lesquels figurent et le vicomte de Saint-Antonin, et Henri I.er comte de Rodez. Il a traité avec autant d'exactitude que de talent tout ce qui concerne ces poëtes.

Le goût des lettres s'éteignit en Rouergue à l'époque où le comté de Rodez fut gouverné par la maison d'Armagnac, que caractérisèrent une ambition hardie, un orgueil démesuré, un esprit guerroyeur. Quoique la chute de cette maison ait été souvent retracée dans nos histoires générales, M. le baron de Gaujal a su reproduire la catastrophe du dernier comte d'Armagnac avec des couleurs et des nuances qui forment un tableau distingué et attachant. Cette partie de son travail est une de celles qui méritent une estime et une attention particulières.

Il a eu quelquefois occasion de nommer les anciens états du Rouergue, d'abord composés des députés du clergé et de la noblesse seulement, et dans lesquels furent ensuite admis les députés des communes, cent ans avant que la même faveur fût accordée en France. Sans doute on desirera qu'il eût traité plus spécialement ce qui concerne l'origine, l'existence, la forme, et l'autorité politique de ces états, dont il n'a parlé que dans le cours de ses récits historiques.

Mais il se plaît à proclamer avec reconnoissance tous les avantages que le Rouergne avoit trouvés dans l'établissement de l'administration provinciale de la Haute-Guienne, qui n'eut cependant que neuf années d'existence, et il ajoute :

« Encouragés par son exemple et par ses secours, il ne se trouva » pas une commune, pas un particulier aisé qui n'ouvrît ou ne » perfectionnât des communications, qui ne formât quelque entre- » prise utile à son pays. Le prix d'agriculture que fonda Raynal (1) » fut l'effet de cette noble impulsion. Aussi c'est à ces administrateurs » respectables qu'il avoit confié la prérogative de le décerner : dix ans » de plus, et l'assemblée provinciale de la Haute-Guienne y laissoit » les élémens de la plus grande prospérité. »

Les recherches curieuses, la sage critique qu'on trouve dans l'ouvrage de M. le baron de Gaujal, me font vivement souhaiter qu'il applique plus particulièrement son talent et son activité à débrouiller et reconnoître l'état plus ancien des communes, l'époque de l'établissement des municipalités et du consulat dans les principales villes du Rouergue.

La ville de Saint-Antonin avoit sans doute une municipalité à une époque reculée, puisqu'il y existoit un conseil de prud'hommes, quand, dans l'année 1136, ses vicomtes lui donnèrent des coutumes : il en est de même de la ville de Millau; elle étoit gouvernée par des consuls, quand Alphonse II accorda des priviléges à ses habitans en 1187.

Rodez avoit aussi des consuls à la fin du XII.ᵉ siècle, où Hugues II et son fils Hugues III lui accordèrent des priviléges. Il seroit important de retrouver l'époque de l'établissement du consulat : il est vraisemblable que la commune de Rodez, comme celle des autres villes principales de la France, fut instituée dans un temps reculé auquel nous ne pouvons remonter à travers les ténèbres du moyen âge.

Du moins les priviléges qui furent stipulés en faveur de la plupart des communes du Rouergue, aux XII.ᵉ et XIII.ᵉ siècles, prouvent à-la-fois et leur existence antérieure et les progrès de la civilisation locale, qui étoient un de leurs résultats. Je citerai ici l'opinion de M. le baron de Gaujal.

« La lecture attentive des coutumes et priviléges que virent naître » en Rouergue les XII.ᵉ et XIII.ᵉ siècles, montre que les grands » principes sur lesquels reposent les droits des citoyens n'étoient alors » ni inconnus ni méprisés dans ce pays : ainsi l'on trouve, dans ces » essais législatifs, la faculté de changer à son gré de domicile reconnue, » l'égalité des hommes devant la loi proclamée, la liberté individuelle

(1) L'abbé Raynal, né à Saint-Geniès, dans le Rouergue, en 1713, avoit été professeur au collége de Rodez.

» garantie, à moins d'un délit emportant punition corporelle; l'abolition » des impôts arbitraires, la fixation des contributions légitimes, et » l'impossibilité, du moins pour le comte de Rodez, de les augmenter » en les déguisant sous le nom d'emprunts; l'engagement contracté » même par ce seigneur de réparer les violences commises par lui- » même ou en son nom; le pouvoir de disposer des biens meubles » et immeubles assuré, ainsi que les droits des héritiers; des peines » rigoureuses prononcées contre le vol, les injures, les excès, l'homicide, » l'incendie, l'adultère, le faux; la confiscation des propriétés limitée » à des cas prévus; des taxes modérées pour les frais de justice; des » mesures prises pour la prompte expédition des causes; le droit » d'élire les officiers municipaux attribué à ceux qui venoient d'en » remplir les fonctions ou aux communes mêmes; d'utiles réglemens » relatifs à la police urbaine et rurale; l'inspection régulière des » marchés, des boucheries, des fours, des moulins, des poids, des » mesures ordonnée; l'établissement des gardes champêtres sous le » nom de *banniers* ou *messiers;* la surveillance de la fabrication des » produits industriels prescrite; enfin une protection spéciale accordée » aux étrangers, soit qu'ils vinssent habiter les villes, soit qu'ils se » rendissent aux foires et aux marchés. »

Je me flatte que dans les pièces justificatives que M. le baron de Gaujal n'a pas encore publiées, on trouvera, soit en entier, soit par fragmens, ce qu'il aura pu recueillir de plus intéressant relativement à l'existence ou à la formation des communes du pays dont il a publié les annales.

Les deux passages que j'ai cités sont tirés d'une introduction que l'auteur a intitulée *Idée générale de l'histoire du Rouergue.* Ce travail, qui, à lui seul, formeroit un ouvrage complet dans son genre, prépare le lecteur aux détails contenus dans la partie intitulée *Annales du Rouergue.* Chacune des parties est écrite avec le style qu'elle exigeoit, et par-tout on reconnoît un historien qui s'exprime d'après sa conviction, et qui est zélé pour la gloire et le bonheur de son pays.

RAYNOUARD.

Specimen historico-criticum exhibens vitam Amedis Tulonidis, cum ex mss. codicibus bibliothecæ Lugduno-Batavæ, tum ex editis libris compositum, quod, annuente summo numine, præside v. cl. H. Ar. Hamaker.... *ad publicam disceptationem proponit* Taco Roorda, *Frisius, theol. doct.* Lugduni-Batavorum, 1825, 110 pages *in-4.°*

C'est par le conseil et sous la direction de M. Hamaker, actuellement professeur ordinaire des langues orientales en l'université de Leyde, que M. Roorda a choisi la vie d'Ahmed, fils de Touloun, comme un sujet propre à donner une idée avantageuse de ses progrès dans la connoissance de la langue et de la littérature des Arabes, et capable en même temps d'inspirer un vif intérêt à toutes les personnes qui aiment à puiser dans ses sources l'histoire des dynasties musulmanes. On ne peut qu'applaudir à ce choix, le gouvernement d'Ahmed, fils de Touloun, ayant formé une époque remarquable dans l'histoire de l'Égypte sous les Musulmans, et ce prince ayant été le premier qui jeta dans cette portion de l'empire des Arabes le fondement d'une souveraineté héréditaire, et prépara ainsi les voies à l'indépendance de cette riche et importante province. Ce prince d'ailleurs, quoique d'origine turque, se distingua par la noblesse de ses sentimens, la sagesse de son administration, sa magnificence, et les établissemens publics dont l'Égypte lui fut redevable: malheureusement il faut ajouter, et *par sa cruauté et le grand nombre de ses victimes.*

M. Roorda, pour composer l'histoire d'Ahmed, a consulté, outre les livres imprimés, un grand nombre d'écrivains arabes manuscrits que lui a fournis la riche bibliothèque de l'université de Leyde. Il a dû souvent, pour concilier les récits de ces écrivains, ou se décider entre des autorités discordantes, mettre en usage les règles de la critique historique; et, pour fixer le sens des endroits obscurs, réparer les omissions, signaler et corriger les fautes des copistes, il lui a fallu appeler à son secours la critique philologique, qui repose essentiellement sur une connoissance approfondie de la grammaire et des formes du langage. La lecture seule des manuscrits offre dans le commencement une difficulté grave, et contre laquelle ont souvent échoué des hommes d'ailleurs instruits. Nous croyons pouvoir assurer que notre jeune orientaliste a triomphé heureusement de ces différens genres d'obstacles, et qu'aidé de l'expérience et de la sagacité de

M. Hamaker, auquel il n'a pas manqué d'offrir le témoignage public de sa reconnoissance, il a rempli avec honneur la tâche qu'il s'étoit imposée, et il a satisfait à tout ce qu'on pouvoit desirer dans un ouvrage de ce genre.

Ce volume se divise en deux parties : la vie d'Ahmed, composée d'après la comparaison et l'appréciation d'un grand nombre d'ouvrages imprimés et manuscrits, dégagée de toute discussion chronologique ou philologique, et écrite d'un style remarquable en général par sa pureté et son élégance; et les notes, où se trouve rejeté tout ce qui pouvoit donner lieu à l'application des différens genres de critique, et où les passages des écrivains originaux manuscrits sont rapportés, et accompagnés d'observations destinées à en éclaircir les obscurités, et à en corriger les fautes, toutes les fois que le texte paroît altéré.

Je ne ferai point l'analyse de la vie d'Ahmed; car, en la réduisant ainsi à ses plus simples linéamens, je ne ferois point connoître le travail de M. Roorda, et je me bornerois à répéter, sans aucun profit pour les lecteurs, ce qu'on trouve déjà dans des ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. Ce morceau historique veut être lu en entier, et personne ne regrettera le temps qu'il aura employé à cette lecture. Pour moi, je me bornerai à choisir dans le récit de M. Roorda un petit nombre de traits particuliers qui me fourniront l'occasion de faire des observations utiles et d'ajouter quelque chose aux éclaircissemens donnés par l'auteur.

En l'année de l'hégire 254, l'Égypte avoit déjà vu se succéder trois gouverneurs, lorsqu'un Turc nommé *Bakebak* fut investi par le khalife Motazz, du gouvernement de cette province. Suivant un usage qui paroît avoir été fort commun à cette époque, Bakebak voulant rester à Bagdad, et cherchant un homme à qui il pût confier l'administration de son gouvernement, son choix tomba sur Ahmed, dont il avoit ouï dire beaucoup de bien. Le jour même que le nouvel administrateur devoit faire son entrée à Fostat, le peuple s'étant porté en foule sur son chemin, on demanda à un esclave qui appartenoit à un maître nommé *Abou-Kabil*, et qui étoit privé de la vue, mais qui passoit pour être versé dans la science des prédictions, ce qui se trouvoit relativement à Ahmed dans les livres qui appartiennent à cette science. Il répondit en faisant le portrait d'Ahmed, et ajouta que l'Égypte seroit gouvernée environ quarante ans par Ahmed et par ses enfans. A peine avoit-il fini de parler qu'Ahmed arriva, et on reconnut que sa figure étoit parfaitement conforme au portrait qu'en avoit fait l'esclave aveugle.

Ce que M. Roorda a traduit par les mots *qui vaticiniorum sibi arrogavit notitiam*, est exprimé dans Makrizi par صاحب الملاحم, et dans Soyouti par يدّعى علم الملاحم. M. Roorda observe que le mot ملاحم ne présente, suivant nos dictionnaires, aucune signification qui convienne ici, et que s'il l'a traduit par *vaticinia*, c'a été par conjecture et en consultant la suite des idées. Il a profité d'ailleurs d'une observation de M. Hamaker, qui a trouvé, dans un écrivain arabe, ملاحم دانيال pour *Danielis vaticinia*. Ebn-Khaldoun, dans le dernier chapitre du troisième livre de ses Prolégomènes historiques, nous fournit l'explication de cette expression. On trouvera une analyse détaillée de ce chapitre, qui est très-curieux, dans le tome II de la seconde édition de ma Chrestomathie arabe. Il me suffira de dire ici que le mot arabe ملحمة et au pluriel ملاحم, signifie proprement *une guerre* ou *une bataille sanglante*, et a par conséquent la plus grande analogie avec l'hébreu מלחמה. Ebn-Khaldoun observe que, parmi les hommes, ceux qui ont le plus de penchant et le plus d'intérêt à connoître l'avenir, ce sont les rois et les princes, parce qu'ils desirent savoir quelle sera la durée de la puissance de leurs familles. Aussi est-ce là le principal objet auquel s'attachent ceux qui aspirent à se rendre habiles dans l'art de connoître l'avenir. Il n'y a point de nations chez lesquelles n'aient cours quelques prédictions attribuées à un devin, ou à un astrologue, ou à un personnage célèbre par sa sainteté, et ces prédictions ont pour objet un prince ou une dynastie dont on attend l'avénement; la durée de cette dynastie, le nombre des rois dont elle doit se composer, *les guerres et les batailles que cette nation aura à soutenir contre d'autres peuples* ما يحدث لهم مع الامم من الحروب والملاحم; enfin toutes les révolutions politiques que les Arabes comprennent sous la dénomination commune de *hidthan* حدثان. Les Arabes, avant Mahomet, avoient leurs devins; il en a été de même chez les tribus berbères qui habitent l'Afrique. Devenus musulmans, les Arabes ont eu d'abord des recueils de prédictions attribuées à de saints personnages, particulièrement à des descendans du prophète, tels que *Djafar-sadik;* puis, quand la philosophie grecque s'est introduite parmi eux, les prédictions astrologiques y ont obtenu une grande faveur. Ebn-Khaldoun donne plusieurs exemples de ces prédictions attribuées à des hommes des premiers siècles de l'islamisme, qu'il n'hésite point à envisager comme des impostures faites après coup, et qui ne sont dignes d'aucune confiance; puis il ajoute : « Par la suite on continua à composer, soit

» en prose, soit en poésie, ou en vers libres, un grand nombre de » livres sur les futures révolutions des empires, et beaucoup de ces » prédictions circulent de notre temps dans le public: c'est là ce qu'on » nomme *mélahim* وتسمّى الملاحم. Quelques-unes de ces prédictions » concernent l'islamisme en général; d'autres, au contraire, telle ou » telle dynastie en particulier. Toutes sont attribuées à des person- » nages célèbres; mais il n'en existe aucun original, digne de » confiance, qui remonte effectivement aux auteurs à qui elles sont » attribuées. »

Il paroît visiblement par le texte d'Ebn-Khaldoun que le mot *mélahim* ملاحم, qui veut dire de *grandes batailles*, a été abusivement appliqué à ce genre d'ouvrages, parce que les batailles qui décident le plus souvent du sort des empires, étoient le principal objet de ces recueils de prédictions.

Une des circonstances les plus remarquables de la vie d'Ahmed, fils de Touloun, c'est la manière dont il se conduisit envers Mowaffek, frère du khalife Motamed. Mowaffek, manquant de troupes et d'argent pour pousser avec activité la guerre contre les *Zindjes*, peuplade africaine qui, conduite par un rebelle qui se disoit descendant d'Ali, donnoit de vives alarmes au khalife, écrivit à Ahmed pour lui demander des secours en argent et en hommes. Son envoyé devoit d'abord se rendre chez Motamed, pour qu'il appuyât de son autorité auprès d'Ahmed la demande de Mowaffek. Motamed écrivit en effet à Ahmed, pour l'engager à envoyer à son frère le secours qu'il réclamoit; mais en même temps il lui donna avis secrètement, par une autre lettre, que l'envoyé de son frère étoit un espion dangereux, et étoit chargé de lettres pour quelques-uns des hommes les plus puissans de l'Égypte, lettres par lesquelles on les sollicitoit à abandonner Ahmed, et à embrasser le parti de Mowaffek. Soit que la chose fût vraie, soit que le khalife fût lui-même l'auteur de ces lettres, et qu'il les eût supposées pour indisposer Ahmed contre Mowaffek, Ahmed fit garder à vue l'envoyé, lui donna promptement tous les secours que Mowaffek sollicitoit, et le força à quitter l'Égypte sans délai. Après son départ, il lut les lettres dont l'envoyé étoit chargé, et qu'il s'étoit fait remettre, et il se défit, par la mort ou par la prison, de ceux de ses officiers auxquels ces lettres étoient adressées, et qui lui étoient devenus suspects. Mowaffek, au lieu de se montrer reconnoissant des secours et des présens que lui avoit adressés Ahmed, ne repondit à la lettre que celui-ci lui avoit écrite, que pour se plaindre de la modicité des

sommes qu'il lui avoit envoyées, et il manifesta ouvertement le dessein d'enlever de force à Ahmed le gouvernement de l'Égypte. Ahmed, poussé à bout par cette conduite, écrivit à Mowaffek une lettre que nous a conservée Makrizi, et que M. Roorda rapporte en entier. Cette lettre est très-remarquable par le ton noble, décent, modéré, et cependant menaçant, dans lequel elle est écrite. Mais le texte que M. Roorda a donné dans ses notes, présente des difficultés et des fautes de copiste qui ne me paroissent pas avoir toujours été heureusement résolues ou corrigées, et la traduction auroit besoin, en plus d'un endroit, d'être réformée. La lettre commence ainsi :

« La lettre de l'émir (que le Dieu très-haut l'assiste de son secours !) » m'est parvenue, et j'en ai bien compris le sens. Il étoit digne de » l'émir (que Dieu lui accorde le bonheur !) de faire l'heureux choix » d'une personne telle que moi pour l'appeler à son secours, et de » me prendre pour l'appui sur lequel il puisse se reposer, le glaive » avec lequel il charge ses ennemis, la lance avec le fer de laquelle il » se défende des coups de ses adversaires. Car c'est là mon exercice » habituel, et l'objet de tous mes efforts; et je me suis soumis (je lis » احتملت au lieu de اختلت) aux charges les plus grandes et à des » dépenses très lourdes, pour attirer auprès de moi tous les hommes » célèbres par leur bravoure, ou renommés par leur capacité et leurs » talens, en me montrant facile et généreux à leur égard, et en leur » prodiguant les dons et les encouragemens, le tout pour contribuer » à la conservation de cet empire, le défendre, et m'opposer aux » desseins ambitieux de ceux qui sont animés contre lui d'un sentiment » de haine, et disposés à s'en séparer. » Si l'on prend la peine de comparer cette traduction avec le texte et avec celle de M. Roorda, on reconnoîtra facilement en quoi cette dernière manque de fidélité (1).

Un peu plus loin, l'auteur de la lettre emploie une tournure très-élégante en arabe, mais que les traducteurs ne me paroissent avoir jamais bien comprise. J'ai déjà eu l'occasion d'en faire quelque part

---

(1) Voici la version latine de ce passage : *Literæ principis, quem summus Deus adjuvet, ad me pervenerunt, easque cognovi. Meritò Deus illum beavit, quòd talem sibi elegerit, qualis sum ego; me columen constituerit, quo sustineatur; ensem, quo sæviat, et hastam, cujus mucrone ab hostibus sese tueatur. Nam licèt sarcinam magnam et onus grave susceperim, in eo diligens sum, in id meum contuli studium, ut largiendo, donando, adjuvandoque, omnes qui fortes vocantur, alliciam et advocem omnes qui potentes nominantur valentesque; quo huic imperio præsidium sit, et avertatur præcidaturque cupido eorum, qui id odio habeant atque aversentur.*

l'observation; mais comme elle est importante, et que les dictionnaires ne l'indiquent point, je crois devoir y insister. Il s'agit du mot عهد, suivi de la préposition ب, dans cette phrase: وعهدی بمن استدعی ما استدعاه الامیر ایّده الله تعالی من طاعته ان یستدعیه بالبذل والعطاء والارغاب والارضا الخ, c'est-à-dire, « Je me souviens d'avoir vu un temps où, » quand on desiroit obtenir de quelqu'un un service d'obéissance, tel » que celui que l'émir demande de moi, on employoit, pour y réussir, » les dons, les présens, les promesses, les faveurs, les témoignages » de considération, et l'on se gardoit bien d'imposer l'obéissance » comme une corvée, et de la convertir en une charge pesante et » intolérable. » Je me dispense de rapporter des exemples pour justifier cette interprétation, parce que cela me meneroit trop loin. Par la même raison je supprime quelques autres observations auxquelles la traduction de cette lettre pourroit donner lieu. Mais il est encore un endroit où le sens est tellement défiguré dans la version de M. Roorda, que je ne dois point négliger de le rétablir. « Il y a » ici, dit Ahmed à Mowaffek, des hommes qui croient avoir plus » de droits au commandement et à l'exercice de l'autorité, que l'émir. » Si ces gens-là, je ne dis pas, espéroient que je prisse parti pour » eux et que je les aidasse de mes moyens, mais seulement s'ils ne » craignoient pas que je leur fisse porter la peine de leur révolte en » leur ôtant la vie, leur force deviendroit redoutable, et le sultan » auroit peine à leur tenir tête (1). » Avant de quitter ce sujet, j'indiquerai quelques corrections à faire au texte, qui me paroissent nécessaires. Au lieu de منّته (p. 77; l. 2), leçon plus ingénieuse que vraisemblable, je pense qu'il faut lire فانّه, et un peu plus loin je lis امانة au lieu de انابة, et معی au lieu de مثی, que l'éditeur propose de changer en منّتی ou مثنی, leçons qui ne donnent, ni l'une ni l'autre, un sens satisfaisant.

L'inimitié qui s'étoit ainsi formée entre Mowaffek et Ahmed, n'eut pas pour le moment des suites très-graves. Par un enchaînement de circonstances qu'on peut voir dans l'ouvrage de M. Roorda, loin de causer la ruine d'Ahmed, elle contribua plutôt à son agrandissement, en lui fournissant une occasion ou un prétexte d'entrer en Syrie avec une armée nombreuse, et de joindre cette province, et

---

(1) Voici la traduction latine de ce passage: *Sunt verò apud nos.... qui si potius mihi se crederent, quàm deficientes propriis sese viribus conarentur tueri, opes eorum firmarentur, et acies principatui esset molesta.*

la Cilicie que les Arabes nomment الثغور, au gouvernement de l'Égypte. La haine réciproque des deux princes sembla même assoupie pendant quelques années. Mais elle se réveilla avec plus de violence par la trahison d'un eunuque nommé *Loulou*, à qui Ahmed avoit eu l'imprudence de confier l'administration de ses nouveaux domaines, et qui offrit ses services à Mowaffek, fit cause commune avec lui, et fit supprimer, dans les chaires musulmanes de tous les lieux qui dépendoient de lui, le nom du fils de Touloun, dans la prière publique. Ahmed, rappelé en Syrie et en Cilicie, tant par cet événement que par la révolte d'un nommé *Bazmaz* ou *Yazman*, qui s'étoit emparé de l'autorité à Tarse et en avoit chassé le gouverneur qui y commandoit pour Ahmed, profita de cette circonstance pour exécuter un dessein d'une plus grande importance. Il s'agissoit de se rendre maître de la personne du khalife Motamed, qui gémissoit sous l'oppression de son frère Mowaffek, et de le conduire en Égypte. Le khalife, entrant dans les vues d'Ahmed, devoit quitter Bagdad sous prétexte d'une partie de chasse, et se rendre à Harran, qui étoit de ce côté-là la première place des états d'Ahmed. Ce plan étoit près de réussir, et le khalife n'avoit plus qu'un jour de marche pour se trouver sur les terres d'Ahmed, quand un émir du parti de Mowaffek, instruit des desseins du khalife, arrêta tous les officiers qui l'accompagnoient, et força ainsi Motamed à retourner à Bagdad. Ahmed, pour se venger, fit déclarer Mowaffek déchu du droit de succession à l'empire, qui lui avoit été assuré par Motamed, et envoya l'ordre dans tous ses domaines de proclamer sa déchéance, et de supprimer son nom de la *khotba*. De son côté, Mowaffek contraignit le malheureux Motamed à ordonner que, dans toutes les chaires musulmanes, on prononçât des malédictions contre le fils de Touloun. M. Roorda nous fait connoître, d'après Makrizi, la forme de cette imprécation; et l'on ne sauroit trop effectivement conserver ces sortes de formules, qui donnent une idée plus juste que tous les récits, des formes de l'administration civile ou religieuse et de l'esprit des nations et des gouvernemens. Cette considération m'engage à rapporter cette formule, qui n'a pas, je crois, été parfaitement rendue, et dont le texte même me semble fautif. *Solennis talis exsecratio*, dit M. Roorda, *concepta erat his verbis: Exsecrare, Deus, exsecratione eum, cujus levis est dignitas, atque perit felicitas; colloca eum in statu pereuntium, nam tu non secundas cœpta male facientium.* Voici le texte : اللهم العنه لعنا يفل حده ويتعس جده واجعله مثلا للغابرين انك لا تصلح عمل المفسدين. En adoptant ce texte tel qu'il

est, il faut traduire ainsi : « Mon Dieu, maudis-le d'une malédiction » qui diminue sa vigueur, et qui anéantisse sa bonne fortune ; fais qu'il » soit un exemple pour les races futures ; car tu n'accordes point de » succès aux actions des méchans. » Mais je soupçonne qu'il faut lire يفلّ au lieu de يقلّ, et que les mots يفلّ حدّه signifient *qui émousse* (à la lettre *qui ébrèche*) *son tranchant*.

Je terminerai le compte que j'avois à rendre du travail de M. Roorda, par quelques observations détachées, qui ont pour but de déterminer le sens de certaines expressions dont la valeur est souvent restée inconnue à la plupart des traducteurs. Telle est celle-ci (page 64, l. 12), وقع منه بموقع, qui, suivant M. Hamaker, signifie *res effectum sortita est apud illum*, mais dont le vrai sens est *cela fit sur lui une impression*. On en trouve un exemple dans un texte de Fakhr-eddin Razi, imprimé dans ma Chrestomathie arabe (tome I, page 11) : on y lit فوقع ذلك عند الرشيد بموقع اهمّه واقلقه ; « cela fit sur Raschid » une impression qui l'alarma et l'inquiéta. »

M. Hamaker a cru observer (p. 68) une signification du verbe قدر, inconnue aux auteurs de nos dictionnaires : il lui donne la valeur de *putare, existimari*. Il falloit écrire à la seconde forme قدّر : à cette forme, ce verbe signifie, entre autres choses, *se former par conjecture l'idée de quelque chose, évaluer la dépense d'une entreprise, ou le produit probable d'un capital, faire un devis, faire une supposition*. Voyez le mot تقدير dans le dictionnaire de Méninski.

Il se trouve (p. 78) une phrase qui a embarrassé M. Roorda et même M. Hamaker. L'auteur arabe raconte qu'un jour on vit Ahmed, fils de Touloun, dans le temps qu'il faisoit construire la mosquée de Misr qui porte son nom, jouer avec une feuille de papier blanc, roulée, qu'il tenoit dans sa main, et qu'il en tiroit en lui donnant une forme alongée ; puis il ajoute : واستيقظ لنفسه وعلم انه قد فطن واخذ عليه لكونه لم تكن تلك عادته, c'est-à-dire, suivant moi : « Tout d'un coup » il s'aperçut qu'il s'étoit oublié, et il reconnut qu'on avoit remarqué » cela, et qu'on l'avoit critiqué à ce sujet, parce qu'il n'avoit pas » coutume de badiner ainsi. » Puis, pour donner le change aux assistans, il fit appeler l'architecte de la mosquée, et lui montrant ce papier, il lui ordonna de donner au minaret du temple la même forme. Les mots اخذ عليه doivent, je pense, être lus au passif, comme, d'après l'observation très-juste de M. Hamaker, le verbe فطن ; et les pronoms affixes dans به et عليه, sont ici pour ذلك, et ne se rapportent

point à Ahmed. M. Hamaker a eu tort de corriger لكونه, et de le changer en لانّه : cette locution est ordinaire, et usitée chez les meilleurs écrivains.

On lit (p. 94) des vers que le khalife Motamed composa sur la mort d'Ahmed, fils de Touloun, et qui nous ont été conservés par Makrizi. M. Hamaker en donne une explication préférable à celle que M. Roorda a insérée dans la Vie d'Ahmed; mais l'un et l'autre me paroissent avoir été embarrassés dans la traduction de l'un de ces vers, par une difficulté qui n'est pas réelle, et sur laquelle il est bon, je crois, de s'arrêter un peu. Motamed, déplorant la perte du fils de Touloun, dit qu'il adresse à Dieu l'expression de sa douleur, à cause du coup dont l'empire vient d'être frappé en la personne d'Ahmed, « d'un homme illustre en qui se montroient toutes les belles qualités » qui distinguent l'homme. »

على رجل اروَعَ   يُرَى فيه فضلُ الرجُلْ

M. Roorda et M. Hamaker ont cru qu'il falloit prononcer الرَجَل : le premier a pensé que c'étoit un nom d'action dont le sens étoit *virili animo esse, virum se præstare;* le second, en rejetant cette supposition, a préféré considérer رَجَل comme le pluriel de راجل, qui peut signifier *virili animo præditus.* Je pense qu'il faut prononcer رَجُل suivant l'usage, et que ce mot, au moyen de l'article, est pris ici pour *les hommes en général, l'espèce humaine.* Ce qui a arrêté ces critiques, c'est assurément qu'ils n'ont pas cru que رَجُل *radjoul* pût rimer avec دُوَل *dowal* et اسَل *asal;* mais ils se sont trompés. Ces vers sont du genre de ceux qu'on nomme مقيَّد, c'est-à-dire, dont la dernière consonne perd sa voyelle, ce que M. Roorda a reconnu. Mais il est nécessaire de savoir aussi que, dans ce cas, la dernière consonne seule constitue la rime, et qu'on n'a aucun égard à la voyelle qui précède et qui forme, avec la consonne qui la précède et avec celle qui la suit, une syllabe mixte. De là il suit que ces mots *radjoul, asal* et *dowal,* forment des rimes régulières. Je n'en donnerai qu'un exemple tiré de Moténabbi. Ce poëte commence ainsi un de ses poëmes :

فَهِمْتُ الكتابَ ابرَّ الكُتُبْ   فسمعًا لامر امير العَرَبْ

Ce vers étant le premier du poëme, les deux hémistiches doivent rimer ensemble; ainsi *cotoub* كُتُبْ rime avec *arab* عرب. Dans le même poëme on trouve *cadhib* كَذِبْ, *kodhoub* قُضُبْ, *karoub* قَرُبْ, rimant avec *hasab* حَسَبْ, *dhahab* ذَهَبْ, *nasab* نَسَبْ, &c.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations, qui peuvent sembler minutieuses, mais qui ne paroîtront pas telles aux personnes qui, comme M. Hamaker et son élève M. Roorda, aiment à se rendre compte de tout, et ne dissimulent aucune difficulté. C'est là un des caractères qui recommandent cette Vie d'Ahmed, fils de Touloun, à l'attention de tous ceux qui cultivent la littérature arabe. J'oubliois de dire que M. Hamaker, dans une note fort curieuse (p. 82 et 83), a donné une étymologie très-ingénieuse, et que je crois incontestable, du mot *μαγαρίζειν*, qui, chez les Grecs du bas-empire, veut dire *professer la religion musulmane*. Ducange avoit mal expliqué l'origine de cette expression.

SILVESTRE DE SACY.

PLATONIS PHILEBUS. Recensuit, prolegomenis et commentariis illustravit Godofredus Stalbaum; *accesserunt Olympiodori Scholia in Philebum, nunc primùm edita.* Lipsiæ, 1821, *in-8.°* 300 pages.

TROISIÈME ARTICLE.

OLYMPIODORE est si peu connu, que la plupart des historiens de la philosophie, même les plus estimés pour l'étendue et l'exactitude de leurs recherches, comme Tiedemann, Tennemann et Rixner, font à peine mention de son nom, et que des savans comme Fabricius (1) et Lambecius (2) disputent sur l'époque où il a vécu. Et il n'en pouvoit guère être autrement, puisqu'il y a quelques années aucun de ses ouvrages n'avoit vu le jour. Ce n'est qu'aujourd'hui, depuis la publication de quelques-uns d'entre eux, qu'Olympiodore lui-même nous a fourni et sur lui et sur l'époque où il a paru, des données précises et certaines. Ainsi, comme, dans ses écrits nouvellement publiés, il est hautement platonicien, on ne peut plus le confondre avec aucun péripatéticien du même nom; et comme il cite perpétuellement et Syrien et Proclus, et même Damascius, lequel vivoit incontestablement du temps de Justinien (3); comme, dans le commentaire sur le premier Alcibiade, nous lisons ces mots importans, *διὸ καὶ μέχρι τοῦ παρόντος σώζονται τὰ διαδόχικα, καὶ τοῦτο πολλῶν δημευσέων γενομένων* (4), c'est-à-dire, *les fonds*

(1) *B. G.* IX, p. 421, ed. H. — (2) *L. VII, p. 51 sqq.; p. 113, ed. Kollar.* — (3) Suidas, *Δαμάσκιος.* — (4) Edit. Creuz. *p. 141.*

ou dotations qui permettent à l'école platonicienne d'Athènes d'être gratuite, subsistent encore aujourd'hui, quoique déjà les biens de beaucoup d'institutions aient été confisqués; et comme enfin ces confiscations, et la plus violente persécution contre la philosophie païenne, eurent lieu particulièrement sous Justinien (1), on peut en conclure, avec la plus grande assurance, qu'Olympiodore étoit professeur de philosophie à Athènes et florissoit sous Justinien au milieu du VI.ᵉ siècle.

Les ouvrages qui nous restent d'Olympiodore sont :

1.° Un commentaire sur le Phædon, dont Forster, Fischer et Wittenbach ont donné quelques extraits dans les notes de leur édition de ce dialogue, que Sainte-Croix a essayé de faire connoître dans le Magasin encyclopédique de Millin, 3.ᵉ année, tome I.ᵉʳ, et que MM. Mustoxidi et D. Schinas commencèrent à publier dans leur Συλλογῆ Ἀποσπασμάτων ἀνεκδότων. Venise, 1817.

2.° Un commentaire sur le premier Alcibiade, que M. le professeur Creuzer a publié en totalité; Francfort-sur-le-Mein, 1821. C'est dans ce commentaire que se trouve la vie de Platon, qui est depuis longtemps connue et imprimée.

3.° Un commentaire sur le Gorgias, encore inédit, à l'exception de l'introduction, d'environ une douzaine de pages, que Routh a insérée à la suite de son édition du Gorgias, d'après l'excellent manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, n.° 1822, collationné avec celui de la bibliothèque de Saint-Germain, n.° 156.

4.° Un écrit contre Straton le péripatéticien, qui se trouveroit à la bibliothèque royale de Munich (2).

5.° Le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Paris fait mention, sous le n.° 2016, d'un commentaire d'Olympiodore sur le second Alcibiade, et plusieurs auteurs l'ont répété sur la foi du catalogue (3).

6.° Le catalogue de la bibliothèque de Leyde fait encore mention d'un écrit d'Olympiodore sur l'état de l'ame séparée du corps, p. 135, n.° 36; et p. 396, n.° 15, d'un autre écrit intitulé *Problemata* εἰς τὸν μῦθον. Lambecius dit aussi qu'il y a à la bibliothèque de Vienne des prolégomènes sur toute la philosophie de Platon, *cod. 77, n.° 3.*

7.° Enfin le commentaire sur le Philèbe, qui se trouve dans presque

---

(1) Zonaras, *Annall.* XIV, 6, p. 63 ed. Paris; la note de M. Creuzer, *p. 141* de son édition du *Comment. d'Olymp. sur l'Alcibiade;* et Suidas, Πρεσβεῖς. — (2) *Catal. codd. ms. biblioth. reg. Bavar.* tom. I, p. 528. Creuzer. *Olymp. in Alcibiad.* præf. p. xvj. — (3) Creuzer. *ibid.* præfat. p. xvij.

toutes les bibliothèques de l'Europe, et dont M. Stalbaum vient de publier l'édition que nous annonçons, et à laquelle cet article est consacré.

Le manuscrit qui a servi de base à l'édition de M. Stalbaum, est celui de la bibliothèque de Seitz, près Naumbourg, qu'il déclare tenir de M. Müller, le directeur de cette bibliothèque, à l'opinion duquel il renvoie pour tout ce qui regarde ce manuscrit. Or, voici l'opinion de M. Müller; nous citerons ses propres paroles (1):

Commentarius constat foliis 59 nullis πράξεσι *distinctus, et incipit verbis*, ὅτι περὶ ἡδονῆς ὁ σκοπὸς φασὶν, *et desinit*, ὡς καὶ ἐν τῷ τοῦ διαλόγου σκόπῳ διορίζόμεθα. *Cùm verò neque scholia, neque verba contextus Platonici, ut priores dialogi, nobis exhibent, nihil quoque horum reddere et cum lectoribus communicare possumus. Disputat auctor modo in universum de rebus quæ in dialogo traduntur, atque ea quæ sibi vel aliorum philosophorum placitis videntur repugnare illustrat, componit, et dubia, quæ putantur, argumentis vel è naturâ rei vel ex aliis philosophis, Theophrasto imprimis et Aristotele, petitis firmat. Hæc autem faciunt, ut credamus, ea quæ codex noster exhibeat modo esse prolegomena, quæ Olympiodorus præmiserit scholiis, hæc verò à librario esse prætermissa. Quod fit eò credibilius, quò certius constat, Vindobonæ in bibl. Cæsareâ servari eclogas scholiorum in Philebum, ex ore Olympiodori excerptorum.* Cf. Fabricii *Bibl. Græc.* vol. III, p. 80, edit. Harl. — *Hæc quàm vera sint*, ajoute M. Stalbaum, *iis quærendum relinquimus, quibus alios Olympiodori codices comparandi occasio est oblata.*

Mais il nous semble que, même sans avoir consulté d'autres manuscrits que celui de Seitz, M. Stalbaum auroit pu apercevoir aisément l'inexactitude de toutes les assertions de M. Müller. D'abord il est totalement faux que Théophraste et Aristote y soient plus cités qu'aucun autre philosophe; ils le sont même infiniment moins; Théophraste même n'y est cité qu'une seule fois, page 269 de l'édition; ce qu'il est bon de remarquer, pour ne pas donner à Olympiodore une apparence de péripatétisme, et augmenter la confusion déjà trop grande des divers Olympiodores péripatéticiens et platoniciens; et M. Stalbaum auroit mis tous les lecteurs à portée de juger l'assertion de M. Müller, s'il eût joint aux scholies qu'il publioit, un index des auteurs et des ouvrages qui s'y trouvent mentionnés. Ensuite il n'y a qu'à les lire attentivement pour s'assurer que ce ne sont pas seulement des prolégomènes, mais un commentaire entier; car si le texte de Platon n'y est pas rapporté, le dialogue n'y est pas moins suivi pas à pas dans

(1) *Notitia codd. mss. Cizensium*, c. II, p. 13, 1807.

toutes ses parties; nul endroit important n'y est oublié; et l'ordre du Philèbe est si fidèlement suivi, que, par exemple, le Philèbe finissant un peu brusquement, le dernier article du commentaire d'Olympiodore tombe sur ce point, et l'auteur alexandrin s'imagine qu'il n'a point une fin régulière, qu'il est même interrompu à dessein et pour des raisons métaphysiques tout-à-fait chimériques. Enfin, de ce qu'il y a des scholies d'Olympiodore sur le Philèbe dans la bibliothèque de Vienne, s'ensuit-il que ces scholies sont différentes de celles que contient le manuscrit de Seitz? Le titre est exactement le même, Σχόλια εἰς τὸν Πλάτωνος Φίληβον ἀπὸ φωνῆς Ὀλυμπιοδώρου τοῦ μεγάλου φιλοσόφου : le commencement est le même. Lambecius ne donne aucun renseignement qui puisse faire soupçonner la moindre différence.

Nous n'avons pas vu le manuscrit de la bibliothèque de Vienne; mais nous pouvons assurer que tous ceux de Paris, de Saint-Marc et de l'Ambroisienne ne s'étendent point au-delà de celui de la bibliothèque de Seitz; et non-seulement tous ces manuscrits sont conformes les uns aux autres quant à l'étendue, mais malheureusement ils le sont aussi quant aux lacunes. Nous avons collationné le manuscrit de Paris, n.° 1822, avec tous ceux de l'Ambroisienne et de Saint-Marc; et les mêmes lacunes que nous avions trouvées dans l'un se sont reproduites dans les autres avec une identité parfaite; le manuscrit de Seitz les renferme aussi, et M. Stalbaum les a figurées dans son édition comme elles se rencontrent dans le manuscrit. Ainsi il faut supposer qu'à moins d'une bonne fortune sur laquelle il est bien difficile de compter, nous possédons le commentaire d'Olympiodore dans l'état où il nous est permis de l'avoir.

D'ailleurs ces lacunes sont loin d'être considérables; ce sont quelques mots à la page 287 de l'édition de M. Stalbaum, article 248 (1); une ou deux lignes à l'article 217, page 280; deux ou trois à l'article 213, page 279, et rien de plus : car, page 273, art. 181, la lacune du manuscrit de Seitz, reproduite et acceptée comme réelle par M. Stalbaum, n'existe pas dans le manuscrit de Paris, n.° 1822, et est tout-à-fait artificielle; la phrase telle que la donne le manuscrit de Seitz, savoir, ὅτι οἱ μὲν τρεῖς πρῶτοι τρόποι τῆς ἀποδείξεως ἀπὸ ψυχῆς ἐλαμβάνοντο, est parfaitement claire sans lacunes, comme le prouve ce qui suit : ὁ ἀπὸ τῶν ὀνείρων· οὐ γὰρ ὀνειροπολεῖ τὸ σῶμα· ὁ ἀπὸ τῶν μανιῶν· οὐ γὰρ μαίνεται τὸ σῶμα· ὁ ἀπὸ τῶν ματαίων ἐλπίδων· ἥκιστα γὰρ ἐλπίζει τὸ σῶμα.

(1) Nous avons cru devoir citer, outre les pages de l'édition de M. Stalbaum, le numéro des articles distincts du commentaire, selon le ms. de la Bibliothèque royale de Paris, 1822.

ἀλλὰ καὶ ὁ ἐκτὸς τρόπος ψυχικός ἐστι. Il en est de même page 281, article 220: Εἶτα ἐν τοῖς τοῖς............ φύσεως ἐπιβατεύοντι, εἶτα ἐν τῇ ψυχῇ ὁμοίως τῇ τοιαύτῃ, καὶ τέλος ἐν τοῖς φυσικοῖς κοσμῳ καθ' ὕπαρξιν. La lacune entre τοῖς et φύσεως n'existe pas dans le manuscrit de Paris 1822, et nous nous sommes assurés qu'elle n'existe pas plus que la précédente dans les autres manuscrits de Paris, et dans ceux de l'Ambroisienne et de Saint-Marc, que nous avons collationnés. Le sens ne réclame rien; et dans un écrivain comme Olympiodore, on ne peut même dire que τῆς avant φύσεως fût rigoureusement nécessaire.

Nous ne nous arrêterons pas à quelques fautes de copistes, ou à d'autres un peu moins insignifiantes, que M. Stalbaum a relevées dans le manuscrit de Seitz, pas plus qu'à celles qui lui sont échappées à lui même: comme, page 266, article 151, διαβαίνουσα εἰς τὴν ψυχήν, lisez διαβαίνοντα (τὰ πάθη); page 284, art 235, τῶν εἰς τριῶν, lisez ὡς avec le manuscrit de Paris; et pag. 250, art. 62, τῶν οὐσῶν, lisez οὐσιῶν; et peut-être un peu trop de fautes de ponctuation; et nous terminerons la partie philologique de cet article, en citant les mots rares et tout-à-fait inusités, selon M. Stalbaum, que fournit la publication de ces scholies. Ce sont λογικεύεσθαι, p. 239; ἐπευφραίνεσθαι, page 239; ἀνίλλεσθαι, page 242; τὸ στιχειωτὸν, page 246; πτωτικῶς et ἀναντίθετος, page 247; ὑπερείδιον, page 248; νεαροπρέπης, page 249. Excepté τὸ στιχειωτὸν, qui est plus rare et un peu barbare, tous les autres, et particulièrement πτωτικῶς, ὑπερείδιον, νεαροπρέπης, se trouvent à chaque pas dans les Alexandrins, et particulièrement dans Proclus.

Ces scholies, qui forment en tout, dans le manuscrit de Paris 1822, deux cent cinquante-un articles, ne constituent pas un commentaire régulier composé par Olympiodore lui-même; ce sont, comme le titre l'indique, des dictées ou peut-être des résumés des leçons qu'il donnoit, faits par quelqu'un de ses élèves, puisque souvent l'opinion d'Olympiodore y est citée à côté de celle d'autres philosophes, et lui-même désigné sous le titre de *notre professeur, notre maître*, ὁ ἡμέτερος καθηγεμών. Quant à la grécité de ces scholies, elle est déjà bien au-dessous de celle de Proclus; les expressions des anciens écrivains s'y rencontrent encore, mais les tours et le génie de la bonne langue n'y sont plus. Il n'y a pas encore un trop grand nombre d'incorrections; mais on sent déjà de toute part l'approche de la barbarie, qui se glisse peu à peu sous les anciennes traditions, et flétrit déjà la phrase en attendant qu'elle la corrompe. Olympiodore lui-même, autant qu'on peut juger un professeur par les rédactions d'un élève, n'y paroît pas un homme d'un esprit très-original. Successeur de

grands hommes, il les répète; héritier d'un grand ensemble d'idées et d'une érudition accumulée depuis des siècles, il transmet d'une manière foible et un peu décousue un enseignement qui fut grand, mais qui dépérit. Le corps de l'ancienne philosophie se soutient, mais l'ame et l'esprit ont disparu.

Malgré ces considérations, ou peut-être même à cause d'elles, il est intéressant de rechercher, à travers ces scholies, les idées d'Olympiodore sur les points les plus importans du Philèbe; car ces idées sont celles de l'école entière, et, dans leur décadence même, elles nous représentent l'état des esprits à cette époque, ou du moins l'état du paganisme dans l'élite de ses plus dignes représentans et de ses derniers défenseurs. A cet intérêt déjà si puissant s'en joint un autre qui seul suffit pour recommander ces scholies demi-barbares au respect et à l'étude de tout historien de la philosophie ancienne; car il seroit possible qu'elles continssent quelques données nouvelles sur des hommes dont le nom seul a surnagé, et sur des ouvrages qui ont péri. C'est sous ces deux points de vue philosophique et historique que nous considérerons successivement ce vieux manuscrit.

Les six premiers articles sont consacrés à l'examen et à la réfutation de plusieurs opinions des devanciers immédiats d'Olympiodore sur le but spécial du Philèbe, et à l'exposition de l'opinion du maître, savoir, que le but de Platon n'est de chercher ni le bien en soi, ni le bien tel qu'il est et doit être pour les dieux, les animaux, les plantes et tous les êtres, mais pour cette classe particulière d'êtres qui ont reçu en partage la connoissance et le desir, et qui par conséquent réclament, dans l'échelle infinie du bien, le degré du bien mixte, double et mélangé, composé d'intelligence et du plaisir (1). — C'est aussi l'opinion que nous avons adoptée.

L'article 7 contient une division du Philèbe en trois parties: la première, où Platon exposera les méthodes dont il fera usage, la méthode syllogistique, et celle qui procède par division, c'est-à-dire, l'analyse en langage moderne; la seconde, où il montrera de la manière la plus simple et fera comme saisir à l'œil que la vie la meilleure pour l'homme est la vie composée, *ὁ μικτὸς βίος*; la troisième, où il le prouvera par les deux méthodes indiquées.

Mais il ne faut pas croire qu'Olympiodore suive l'ordre qu'il a tracé lui-même: après avoir indiqué, selon l'usage de tous les com-

(1) *Περὶ δὲ τοῦ ἐκ νοῦ καὶ ἡδονῆς, ἅπερ ὁρᾶται ἐν τοῖς πεφυκόσι γιγνώσκειν τι καὶ ὀρέγεσθαι*, p. 238 de l'édit.

mentateurs alexandrins, ce qu'on appelle le caractère moral des personnages, et montré dans Socrate le représentant et le type de la science, dans Protarque celui de l'opinion, dans Philèbe celui de la partie inférieure de l'existence, il parcourt irrégulièrement et sans aucun plan tous les points de quelque importance qui se rencontrent dans le dialogue de Platon. Nous extrairons de ce long commentaire ce qui se rapporte aux quatre endroits les plus dignes d'attention; savoir, la méthode analytique et synthétique, les quatre grandes classes sous lesquelles Platon renfermè tous les êtres, les passions, le plaisir et la peine, les trois caractères fondamentaux du bien, la vérité, la bonté et la mesure. Tout le reste peut se grouper autour de ces points essentiels.

I. C'est une chose assez étrange, que la méthode qu'Olympiodore et les Alexandrins appellent analyse soit précisément ce qu'on entend aujourd'hui par synthèse, ou du moins cette seconde opération de l'analyse qui est la recomposition. La première opération, la décomposition, s'appelle chez les Alexandrins διαιρετικὴ; le passage suivant le prouve incontestablement.

Article 38, page 246. Selon Olympiodore, on peut considérer l'existence universelle, ou dans sa sortie de l'unité et sa marche vers la pluralité et tous les phénomènes du monde visible, ou dans la recomposition de la pluralité retournant à l'unité; ou l'on peut la considérer en elle-même, ou bien encore la rattacher à son principe et à sa cause. Or, ces divers points de vue sur le monde sont merveilleusement représentés par les diverses méthodes philosophiques, lesquelles, après tout, ne sont et ne peuvent être que diverses manières de considérer les choses. L'analyse ou la décomposition, διαιρετικὴ, dit Olympiodore, ressemble τῆ προόδῳ τῶν ὄντων, à la génération progressive des êtres; la recomposition ou synthèse, ἡ ἀναλυτικὴ, à leur retour à l'unité, τῇ ἐπιστροφῇ; la définition, ἡ μὲν ὁριστικὴ, à leur existence actuelle prise en elle-même, τῇ ἐφ' ἑαυτῆς ἱστώσῃ; la démonstration, à l'existence rattachée à sa cause, τῇ ἀπὸ αἰτίας ἐξηρτημένῃ (1). Et il ajoute, art. 39, que ces quatre méthodes sont toutes renfermées dans deux, savoir, la décomposition ou analyse dans τῷ διαιρετικῷ, et l'autre dans τῷ συναγωγῷ, qu'il met ici pour l'ἀναλυτικὴ du passage précédent, ne laissant plus aucun doute sur la valeur de ce mot, qui désigne évidemment la synthèse, ou recollection et recomposition de parties. Les quatre méthodes se

(1) Un point de vue semblable se trouve dans les scholies de Proclus sur le Cratyle, édit. de M. Boissonade, *p. 2, art. 3.*

réduisent à deux, car la définition est synthétique, en ce sens qu'elle compose et rassemble, συνάγει, tous les divers caractères d'une chose pour en faire une totalité qui est la définition; et la démonstration est analytique, en ce sens qu'elle engendre et tire l'effet de la cause, προάγει, et en général déduit une chose d'une autre. Ailleurs, article 59, pag. 249, il identifie ἀναλύειν et συνάγειν: ἐ γὰρ ἅπερ αὐτὴ ἀναλύει καὶ συνάγει . . . Ailleurs encore, pag. 251 art. 66, il dit que ἡ ἀναλυτικὴ, la recomposition, est inférieure à l'analyse, τῆς διαιρετικῆς; car, « l'une voit d'en haut » dans la vallée (c'est-à-dire, va du général au particulier), lorsque » l'autre ne voit les hauteurs que d'en bas (c'est-à-dire, n'arrive au » général qu'à travers tous les cas particuliers et les lents procédés » de la généralisation collective et comparative). » Sur ce point important, on peut voir encore les articles 40, 58, 62 et 63.

II. C'est dans le commentaire même qu'il faut lire les scholies sur les quatre principes: ces scholies sont courtes et détachées; mais chacune d'elles, dans sa brièveté, est substantielle et pleine de sens, et particulièrement les scholies 97, 106, 112 et 128. Cette dernière renferme une réfutation de l'opinion de Porphyre sur le principe du mélange et de la combinaison des deux élémens, le fini et l'infini; combinaison qui est l'univers lui-même. Platon établit que l'intelligence est ce principe, et c'est à cette occasion que se trouve dans le Philèbe la phrase célèbre que *l'intelligence a de l'affinité avec la cause*, c'est-à-dire que la notion de cause est précisément celle d'intelligence. L'identité de la cause et de l'intelligence est vraie à tous les degrés de l'être. Elle est vraie en ce qui concerne la cause intellectuelle qui est en nous, et à plus forte raison pour la cause première, foyer primitif de toute intelligence. Platon avoit en vue la cause première et l'intelligence première; mais Porphyre, à ce qu'il paroît, avoit particulièrement considéré le principe de l'identité de l'esprit et de la cause sous un point de vue psycologique et moral. « Porphyre, dit » Olympiodore, art. 128, pag. 262, prétend que le but de Platon » est de nous enseigner que notre esprit, notre intelligence, est supé- » rieur au plaisir, νικῶντα τὸν ἡμέτερον νοῦν, puisqu'il est de la même » famille que l'esprit qui gouverne le monde; et c'est pour exprimer » plus fortement ce rapport, que Platon se sert de l'expression γενέσιν, » au lieu de συγγενὴ (1). » Mais Olympiodore objecte à Porphyre qu'il

(1) Cette remarque d'Olympiodore confirme la vulgate γενέσιν et la maintient contre toutes les corrections. C'est le seul passage d'Olympiodore qui puisse servir à l'établissement du vrai texte; et encore γενέσιν est-il déjà cité par le scholiaste ordinaire.

ne s'agit point ici de l'intelligence en rapport avec le monde et déjà tombée par conséquent dans une sorte de division avec elle-même, ce que les Alexandrins appellent ὁ μεθεκτὸς νοῦς, ὁ μικτὸς νοῦς, c'est-à-dire, βασιλικὸς régnant sur le monde, avec lequel elle est en rapport; mais de l'intelligence dans son unité absolue, ἁπλόος νοῦς, encore à l'état d'identité, et avec le caractère de pensée en soi, d'autant plus qu'il n'est pas besoin rigoureusement de prouver que notre intelligence est du même genre que l'intelligence universelle, pour prouver que l'intelligence est supérieure au plaisir.

III. Pour la psycologie, nous invitons à lire l'article 153, p. 266, où Olympiodore établit que la mémoire n'est pas seulement une simple persistance d'une impression reçue, une sensation continuée, σωζομένη αἴσθησις, mais que la mémoire contient un élément actif et intellectuel, γνῶσις γὰρ καὶ ἡ μνήμη καὶ οὐ σωζομένη αἴσθησις; l'article 199, p. 276, sur les plaisirs passionnés, toujours accompagnés de douleur, et sur les plaisirs purs, qui appartiennent au développement naturel de l'existence; ainsi que l'article 150 sur les passions et leurs divisions. Nous nous contenterons d'arrêter un instant le lecteur sur les scholies qui se rapportent à la discussion, assez longue dans Platon, sur les plaisirs faux et les plaisirs vrais. Protarque, dans Platon, avoit déjà soutenu qu'il ne peut y avoir de plaisir faux, puisque tout plaisir ne peut pas ne pas être vrai en tant que plaisir; et cette opinion de Protarque, qui étoit celle de beaucoup de philosophes contemporains de Platon, avoit été plus tard reprise et soutenue avec avantage par Aristote et Théophraste. Olympiodore cite l'opinion des adversaires de Platon, avec leurs principaux argumens, et essaie d'y répondre. Toute cette discussion n'est pas très-importante : mais comme elle est claire, que les scholies, en se succédant, forment un certain ensemble, et que ce morceau donne une idée de la manière d'Olympiodore, nous le traduirons ici presque en entier.

Article 161, pag. 269. « Théophraste soutient contre Platon qu'il » n'y a pas des plaisirs vrais et des plaisirs faux, mais que tous les » plaisirs sont vrais : car, dit-il, s'il y a un plaisir faux, il y aura » un plaisir qui ne sera pas du plaisir, ce qui est impossible; car » même la fausse croyance est une croyance..... Théophraste dit » encore : la fausseté peut être envisagée sous trois rapports, ou » comme habitude morale, ou comme discours, ou comme une chose » qui existe d'une certaine manière. Comment donc, dit-il, le plaisir » sera-t-il faux ! Le plaisir n'est pas une habitude morale; ce n'est pas » un discours; ce n'est pas non plus une chose dont la manière

» d'exister soit de n'exister pas, ὂν οὐκ ὄν. Or, la fausseté est une chose » dont le caractère est de n'exister pas. — Art. 162. Quelques-uns, » frappés de l'énergie apparente (τῆς δοκούσης ἐνεργείας), de la réalité » propre du plaisir, et voulant pourtant soutenir Platon, se tirent » d'affaire en disant que les faux plaisirs sont ceux qui sont mêlés » à la contradiction, et par contradiction ils entendent le mal, le » démesuré, l'infini; et que c'est par la règle et la mesure que la » raison leur applique, qu'ils deviennent vrais, de sorte que tous les » plaisirs des gens de bien sont vrais, et tous ceux des vicieux sont » faux. — Art. 163. Platon l'entend autrement. Comme l'opinion » est fausse quand elle porte sur ce qui n'est pas, de même, selon » lui, le plaisir est faux quand il porte sur ce qui n'est pas agréable. » Si quelqu'un, prenant un breuvage amer pour doux, a du plaisir, ou » en se croyant heureux quand il ne l'est pas, il est dans le faux; » il en est ainsi de celui qui croit avoir du plaisir, quand il n'est en » rapport avec rien qui soit agréable. De plus, le plaisir est une impres- » sion. Nulle impression n'est absolue, mais se rapporte à un objet » qui en est la cause. Le plaisir aussi se rapporte à une cause qui le fait » être. D'où peut-il donc venir, quand toute cause lui manque! Il » faut qu'il vienne de l'imagination et d'une croyance fausse...... » Enfin, la sensation est la condition de tout plaisir et de toute douleur; » or, il y a des sensations vraies et des sensations fausses, et il faut » en dire autant des plaisirs, qui en dépendent. — Art. 164. Platon » enseigne de diverses manières qu'il y a des plaisirs faux; par les » plaisirs qui ont lieu dans les rêves..., par ceux du délire...., par » ceux des vaines espérances...., par ceux que donne le contraste » de douleurs plus grandes, ou la cessation de la douleur, ou l'illusion » des fausses opinions. — Art. 165. Proclus a seul bien résolu le » problème, en admettant tantôt la fausseté, tantôt la réalité du » plaisir; de sorte qu'il n'est pas nécessaire de condamner ceux qui » soutiennent que tout plaisir est vrai, s'ils le prennent bien, ni ceux » qui soutiennent qu'il y a des plaisirs qui sont faux. En effet, l'agréable » est double; on peut l'envisager, ou dans l'objet agréable en tant » qu'agréable, comme la douceur dans le miel, ou dans l'impression » faite sur les sens, impression correspondante à l'objet qui la cause.... » Ainsi, relativement à l'impression faite sur le sens, toute sensation est » vraie, comme le veut Protagoras, mais non pas relativement à l'objet » externe. Il en est de même du plaisir: tout plaisir est vrai quant à » la sensation; tout plaisir ne l'est pas quant à l'objet agréable. »

IV. Nous terminerons cette analyse philosophique du commentaire

d'Olympiodore, en faisant connoître ce qui se rapporte aux trois caractères essentiels du bien, la vérité, la beauté, la mesure, qu'en style alexandrin on appelle des monades. L'article 231, p. 284, est consacré à faire voir que ces trois caractères se retrouvent dans le tout et dans les parties de l'univers; leur unité est le bien lui-même, principe éternel de toutes choses. « Ce principe, dit Olympiodore, par sa » lumière est la vérité; en tant qu'objet de desir pour tous les êtres, il » est la beauté; et comme il préside aux rapports harmoniques des êtres, » on le célèbre comme la mesure. En soi il est sans division; mais les » trois monades qui en dérivent l'expriment chacune à sa manière et » dans sa particularité. — Et il ne faut pas croire, ajoute Olympiodore, » article 232, que ce principe ne soit qu'une simple collection des » trois monades : non; c'est une unité intégrante; car il est cause, et » cause de tout. » Olympiodore ajoute, art. 236 : « Iamblique dit que » ces trois monades sortent du bien pour orner l'intelligence; mais on » ne sait trop de quelle intelligence il veut parler, ou celle qui est » attachée à un appareil sensible et vivant, ou l'intelligence essentielle » que l'on célèbre sous le nom de *père* (πατρικὸν ὑμνούμενον). En général » on entend cette dernière intelligence; et en effet, dans les Orphiques, » on voit les trois monades apparoître dans l'œuf symbolique. »

Par ces différens extraits, on peut juger quel est le caractère de ce commentaire et les idées que la philosophie spéculative peut en tirer. Il est encore un autre point de vue de l'école d'Alexandrie sous lequel ce commentaire mérite d'être étudié avec attention, et qui se rattache au précédent; nous voulons parler du point de vue mythologique, c'est-à-dire, des idées que les nouveaux platoniciens avoient vues ou qu'ils avoient mises sous les formes du paganisme, devenu pour eux, ou par eux, comme un symbolisme de leur propre philosophie. La publication de ce commentaire intéresse le mythologue, et il ne lira pas sans fruit les articles 129, 236, 246, 220, 222; et particulièrement, sur le sens philosophique du Prométhée et de l'Épiméthée, les articles 40, 41, 42, 43 et 44; et sur Aphrodite, comme déesse du plaisir, les articles 17, 18, 19, 20, 21 et 22. Nous nous contentons de les signaler et d'y renvoyer les amis des recherches mythologiques, pour arriver à ce qui nous intéresse plus spécialement, savoir, l'utilité que l'historien de la philosophie peut tirer de la publication de ces scholies. C'est ici qu'à notre avis elles sont de la plus grande importance, et présentent des données qui ne se trouvent nulle autre part.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans un nouveau platonicien rien d'intéressant sur Aristote. Il y est cité souvent (pag. 250, 254, 269,

271, 276 *bis*, 283), mais sur des points peu importans ; Théophraste une seule fois et dans l'endroit que nous avons traduit. Les citations des pythagoriciens (pages 247, 276, 280, 281) ne contiennent rien non plus qui ajoute à nos connoissances. Orphée, et ce que les Alexandrins appellent les *théologiens*, *οἱ θεολόγοι*, sont indiqués deux ou trois fois (pages 261, 286, 257). Les noms de Ptolémée et d'Archimède se rencontrent sans aucune citation précise (pag. 280, 283), ainsi que ceux de Démocrite (page 242), d'Aristoxène (page 280), et du mathématicien Théodose (page 280), qui vivoit du temps de Nerva et de Trajan. Il est étrange que, dans un commentaire d'un dialogue sur le plaisir, Épicure ne soit pas cité plus souvent. Il n'est indiqué que deux fois, mais, il est vrai, sur des points qui ne sont pas sans intérêt (pag. 274 et 275). Nul stoïcien n'est indiqué même une seule fois ; et l'on peut dire que, pour tout le premier âge de la philosophie grecque, ce commentaire ne présente aucune donnée curieuse. C'est à mesure qu'on se rapproche de l'école néo-platonicienne, et du temps où vivoit Olympiodore, que ces scholies prennent de la valeur.

Il faut d'abord nous féliciter d'y trouver mentionnés trois noms peu connus, ceux de Proclus de Laodicée, de Boëthe, et d'un philosophe nommé *Peisithée*, Πεισίθεος. Proclus de Laodicée auroit parlé du plaisir comme d'une divinité. Voici la phrase, p. 242, art. 20 : *Ὑμνεῖται ἡ ἡδονὴ παρ' Ἰαμβλίχῳ καὶ ἐν τοῖς ἱεροῖς γνωρίζεται παρὰ* Πρόκλῳ τῷ Λαοδικεῖ. Ἐν *τοῖς ἱεροῖς* indique-t-il un ouvrage particulier de Proclus de Laodicée ? ou n'est-ce qu'une dénomination générale pour désigner sa théologie, ou son traité du mythe de Pandore (*voyez* Suidas, Πρόκλ.) ? Pour Boëthe, Βοηθός, Olympiodore cite son opinion, page 264, sur l'espérance et ses divers caractères, en contradiction avec Platon ; et il ne faut pas prendre ce Boëthe pour le philosophe romain, qui n'a guère pu écrire avant Olympiodore, ni de manière sur-tout à pouvoir être cité par ce dernier : il faut entendre, à ce qu'il nous semble, un philosophe péripatéticien, comme le philosophe romain, mais plus ancien, et qu'Ammonius, sur les catégories d'Aristote, et Anitius Boëthe lui-même, citent comme un interprète distingué d'Aristote (1). Il en reste si peu de chose, que son fragment sur l'espérance, que nous a conservé Olympiodore, n'est pas sans prix. Quant à Peisithée, nous avouons que son nom même nous étoit inconnu. Olympiodore le donne

---

(1) Voyez, en tête des œuvres d'Anitius Boethus, la lettre de Martian. Rota, les dernières lignes, et Boëthe, *p. 56 du 1.er livre sur Porphyre.*

(page 237) pour un ami de Théodore d'Asinée, ce qui le place après Porphyre; et il paroît que ce Peisithée s'étoit occupé du Philèbe, et avoit une certaine réputation, puisque Olympiodore cite son opinion sur le but du Philèbe et la réfute avec soin.

Mais c'est sur les philosophes de l'école platonicienne proprement dite qu'Olympiodore nous fournit des lumières précieuses. Il faut remarquer en passant que pour Platon avec le Parménide (pag. 237 *bis*, 248, 256, 257); le Phædre (256); le Protagoras (247); la République (239, 248, 286); le Cratyle (242); le Tymée (275), Olympiodore cite deux fois (p. 245 et 264) le second Alcibiade, ouvrage qui évidemment n'appartenoit pas à Platon, et qui n'est mentionné dans aucun autre Alexandrin, pas même dans Proclus, qui nous a laissé un commentaire sur le premier Alcibiade, où il n'est jamais question du second, ce qui feroit croire qu'il ne l'a point connu ou ne l'a point admis comme authentique (1). Olympiodore est le seul des Alexandrins, le seul même de toute l'antiquité, avec Diogène de Laërte, qui mentionne le second Alcibiade dans les deux endroits du présent commentaire sur le Philèbe, et dans quelques autres du commentaire sur le premier Alcibiade.

Parmi les disciples de Plotin, que Porphyre cite avec distinction (dans la vie de Plotin), Amélius paroît avoir joué un rôle important. Ses opinions sont plus d'une fois citées par les Alexandrins avec le plus grand respect, mais sans indication précise d'ouvrages; et en effet, s'il en avoit écrit, nul n'est parvenu jusqu'à nous. La tradition alexandrine ne nous a conservé que son nom entouré de la plus haute considération, avec quelques opinions éparses qu'il seroit intéressant de recueillir et de disposer avec ordre, de sorte qu'on pût retrouver quelque chose du système de cet illustre platonicien, comme l'on a fait pour plusieurs philosophes, tels que Possidonius, Anaxagore, Héraclite et d'autres. Nous désignons à celui qui voudroit s'occuper d'un pareil travail l'article 30 de la page 243, et sur-tout l'article 148 de la page 245.

Après Amélius, les plus célèbres platoniciens, jusqu'à Olympiodore, sont, dans l'ordre des temps, Porphyre, Iamblique, Syrien et Proclus. Or ce qui résulte à-peu-près incontestablement de ce commentaire d'Olympiodore pour tous les quatre, excepté peut-être Por-

(1) Proclus parle toujours de l'Alcibiade sans désigner un premier et un second. Si, dans le titre, on trouve Πρ. εἰς τὸν Πλατ. πρῶτον Ἀλκιβιάδην, c'est l'œuvre des copistes modernes.

phyre, c'est que, dans des ouvrages qui ont péri et dont il ne reste ailleurs aucune trace, ils avoient commenté le Philèbe. On l'avoit déjà dit de Proclus; mais on ne l'avoit pas même encore soupçonné d'aucun des autres; et pourtant ce qui n'étoit pas même un soupçon, est ici converti en certitude. Nous n'exceptons que Porphyre, qui, s'il n'avoit pas écrit un commentaire spécial sur le Philèbe, a dû au moins en avoir traité assez longuement, puisque Olympiodore cite son opinion sur trois passages de Platon assez éloignés les uns des autres, pages 239, 261, 263, en opposition avec celle d'Iamblique: quant à celui-ci, il est difficile de douter qu'il n'eût écrit un commentaire sur Philèbe. En effet, supposons que l'on démontre d'un critique qu'il a examiné soigneusement le but d'un ouvrage et qu'il en a discuté tous les points importans, dans l'ordre même de l'auteur, nous demanderons si ce n'est pas là démontrer suffisamment que ce critique a composé un véritable commentaire sur l'ouvrage en question. Or, Olympiodore, sans dire expressément qu'Iamblique eût fait un commentaire du Philèbe, cite et discute perpétuellement son opinion, et non pas sur des points philosophiques, analogues à ceux qui sont traités dans le Philèbe, mais sur des passages spéciaux de ce dialogue; d'abord sur son but, page 238; puis, pagé 239, sur la question de savoir si le souverain bien est exclusivement dans la vie de l'intelligence ou dans le mélange de la vie intellectuelle et de la vie sensible, question où, en opposition avec Porphyre, Iamblique place le souverain bien dans la vie mélangée. Le passage du Philèbe sur Prométhée fournit encore un texte à des réflexions d'Iamblique, page 246. Pour la partie ontologique du Philèbe, celle qui est relative aux quatre principes, et particulièrement à l'intelligence, Iamblique, pages 257 et 261, nous présente encore une opinion importante; et page 285, sur les trois caractères du bien, Olympiodore rapporte la phrase même d'Iamblique en la commentant, de sorte qu'il n'y a guère une seule partie du Philèbe qu'Iamblique n'éclaire. D'ailleurs nous savons par Proclus, dans son commentaire sur l'Alcibiade, qu'Iamblique avoit composé sur Platon des commentaires réguliers, et nous croyons avoir prouvé autre part (1), par Proclus et par ce même Olympiodore, dans son commentaire sur le premier Alcibiade, qu'Iamblique avoit écrit un commentaire sur ce dialogue. Nous ne croyons donc pas nous hasarder, en tirant de ces scholies nouvelles l'induction qu'il en avoit fait autant pour le Philèbe, ou tout au moins

(1) *Notes sur l'Alcibiade*, tom. V des Œuvres de Platon. Paris, 1823.

qu'il en avoit traité, non pas occasionnellement, mais, comme on dit, *ex professo* et avec l'étendue d'un vrai commentaire.

Il en est à-peu-près de même de Syrien. Olympiodore rapporte son opinion avec les plus grands détails, et sur le but du dialogue, page 238, et sur les trois monades du bien, page 285 et 287, en des termes qu'on n'emploieroit guère envers un homme qui auroit laissé tomber accidentellement quelques mots sur le Philèbe. Au reste, si le doute est plus permis pour Syrien que pour Iamblique, il l'est encore moins pour Proclus que pour ce dernier.

Déjà Fabricius avoit placé, sur quelques indications (1), parmi les ouvrages de Proclus qui ont péri, un commentaire sur le Philèbe; maintenant cette conjecture est mise hors de doute: les scholies d'Olympiodore déposent de toute part, non d'une dissertation épisodique de Proclus sur le Philèbe dans quelque autre ouvrage, mais d'un traité régulier, d'un véritable commentaire de Proclus sur ce dialogue; aucune des conditions de démonstration en ce genre ne manque ici. Non-seulement il n'y a pas un seul point important du Philèbe sur lequel Olympiodore ne cite l'opinion de Proclus, mais, dans une foule de choses d'un moindre intérêt, il se met à l'abri derrière cette autorité, au point que les citations de Proclus embrassent le dialogue de Platon dans toute son étendue, correspondent à toutes ses parties, et qu'en les arrangeant entre elles et les tirant des scholies d'Olympiodore, on en composeroit aisément un ouvrage à part régulier et complet. En effet, page 238, vous voyez ce qu'avoit pensé Proclus sur le but du Philèbe. Plus bas, quelques articles après, on trouve sa division des parties du dialogue tout-à-fait dans le genre de ses divisions déjà connues d'autres dialogues du Platon. Il paroît qu'après avoir placé le but du Philèbe dans la recherche du souverain bien pour tous les êtres, ce qui embrasse, comme le remarque fort bien Olympiodore, l'univers entier, tandis que dans le Philèbe il s'agit spécialement de l'homme et du bien qui convient à sa nature; après, dis-je, avoir déterminé le but du Philèbe, Proclus le divisoit et le subdivisoit en vingt-cinq points. Plus loin, page 241, nous retrouvons l'opinion de Proclus également combattue par Olympiodore sur les diverses espèces de nécessités; et, page 242, sur cette question mythologique: Pourquoi les anciens n'avoient pas fait un dieu du plaisir. Plus loin, page 246, sur les différens Prométhées; dans cette même page, article 40, sur la méthode analytique,

(1) *Biblioth. græc.* édit. de Harl. *tom. VIII.*

page 247, sur l'unité et la pluralité comme contenues dans toutes choses particulières, ou sinon l'unité, au moins sa forme, ἕνωσις, l'union, la force d'unir, et non pas τὸ ἕν, qui est l'unité en soi. « L'infini, dit Proclus, est l'élément de pluralité, le fini l'élément d'union; mais au-dessus des deux, il faut placer l'unité, τὸ ἕν, et toutefois cette unité-là a encore devant elle la pluralité, car elle est en rapport d'opposition avec la dualité du fini et de l'infini, dualité qui est un multiple; de sorte qu'il faut élever encore au-dessus de cette unité une unité absolue, un principe qui n'admet plus dans sa nature aucune relation avec le multiple, fût-ce même une relation d'opposition, μία ἀρχὴ ἀναντίθετος. » Ainsi quatre élémens, savoir, l'unité absolue, puis l'unité en face du multiple, unité qui est *l'un et plusieurs*, ἓν καὶ πολλά, enfin le fini et l'infini. Ailleurs, page 258, toujours sur la même question: « La cause suprême, dit Proclus, fait le monde sur elle-même et en vue d'elle-même, pour que toute chose soit semblable à elle, de sorte que Dieu est de sa nature la trinité de l'être, ὥστε αὐτὸς τὰ τρία (c'est-à-dire, comme nous avons vu plus haut, le fini, l'infini et leur union). Il est cette trinité dans son unité centrale et primordiale; mais il ne faut pas moins dire qu'il est triple, quoique cette trinité se résolve dans l'unité, ἀλλὰ ῥητέον ὡς οὐδενὶ ἧττον τρία εἰ καὶ συνῃρέχουσιν τῷ ἑνί. » Page 261, son opinion est mise à côté de celles de Porphyre et d'Iamblique; et page 262, dans l'article 130 que nous avons cité sur l'affinité de la cause et de l'intelligence, on le retrouve encore avec Porphyre: nous avons traduit sa théorie des faux plaisirs, page 270; enfin, page 287, article 248, on peut voir comment il poursuit dans toutes choses la dualité, qui constitue la réalité.

Tant de citations ne peuvent laisser aucun doute sur l'existence d'un commentaire du Philèbe par Proclus, qui a péri avec d'autres ouvrages de ce grand homme, et que ces scholies d'Olympiodore révèlent et reconstruisent en grande partie. Ce résultat indubitable suffiroit seul pour donner un grand prix à la publication de cet ouvrage d'Olympiodore et à cette édition du Philèbe. Déjà nous croyons avoir retrouvé (1) incontestablement, dans le commentaire d'Olympiodore sur le premier Alcibiade, un commentaire perdu de Damascius sur ce même dialogue, et peut-être même deux autres commentaires, l'un d'Harpocration, et l'autre de ce Démocrite dont parlent Porphyre, dans la vie de Platon, et Runhken, dans sa dissertation sur Longin, chap. 4. C'est de ce même commentaire d'Olympiodore sur l'Alcibiade

(1) *Notes sur l'Alcibiade*, tom. V des Œuvres de Platon. Paris, 1823.

qu'a été tirée la Vie de Platon, pleine de tant de détails précieux. On voit que ces scholies sur le Philèbe ajoutent à nos connoissances sur l'école d'Alexandrie. Peut-être, dans les ouvrages encore inédits de ce dernier des nouveaux platoniciens, trouveroit-on des résultats du même genre qui dédommageroient abondamment celui qui auroit le courage de s'y engager, d'étudier ces monumens délaissés, de les publier, ou du moins d'en faire connoître ce qu'ils peuvent renfermer de précieux pour la philosophie en elle-même ou pour l'histoire de la philosophie.

V. COUSIN.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE,

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Le 9 janvier 1826, l'Académie royale des sciences a élu M. de Freycinet pour remplir, dans la section de géographie et de navigation, la place vacante par le décès de M. Buache.

M. le marquis d'Aguesseau, membre de l'Académie française, est décédé le 23 janvier.

L'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, a tenu sa séance publique le 28 août 1825, et a décerné le prix de poésie à une pièce de vers de M. Durand de Modurange sur le sacre de S. M. Charles X. M. Alphonse Flayel a obtenu l'accessit. Deux autres prix, réservés, ont été adjugés, l'un à une ode du même M. de Modurange, l'autre à une épître de M. Gimon. L'Académie retire du concours l'éloge du cardinal de Bernis, et propose les questions suivantes: « Quels avantages doivent résulter pour le » département des Bouches-du-Rhône et pour les villes d'Aix et de Marseille » en particulier, de l'exécution du projet relatif au canal de Provence? Quelles » difficultés présenteroit l'exécution de ce projet? Où convient-il d'établir la » prise d'eau? » Ce concours sera fermé au 1.er juillet prochain.

La Société académique d'Aix demande un éloge de Raymond Bérenger, dernier comte de Provence de la maison d'Aragon, éloge dans lequel on fera entrer le tableau philosophique et littéraire du règne de ce prince. Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 31 mars; et ce terme sera aussi celui du concours ouvert par la même société sur ce sujet: « Déterminer quelles » sont les différentes espèces de chaux employées à la confection des mortiers » dans le département des Bouches-du-Rhône. Y existe-t-il une chaux maigre » et une chaux grasse, comme dans d'autres contrées? En quoi consiste cette » différence; et quel est le choix qu'on doit faire, suivant l'emploi du mortier » à l'air, dans l'humidité ou dans l'eau? Les sables calcaires, marneux, » silicés, sont-ils également propres à faire de bons mortiers avec la chaux,

» et quels sont ceux qu'on doit préférer, selon les lieux, les circonstances » et les espèces de chaux auxquelles on les associe ! »

La Société d'agriculture de Toulouse décernera, le 24 juin 1826, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. au meilleur mémoire sur les moyens de rendre plus commodes et plus salubres les habitations des cultivateurs.

« Le droit de la nature et des gens, violé à la honte des nations chrétiennes, par les états barbaresques : » Tel étoit le sujet d'un prix de poésie que la Société royale d'Arras avoit proposé, et qui a été décerné à M. Aug. Mouffle.

L'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles propose la question suivante ; « Quels sont les changemens que la côte d'Anvers à Boulogne a » subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête des Romains » jusqu'à nos jours ! Quelles sont les causes de ces changemens ! Et quelles » sont à-peu-près les époques où ils ont eu lieu ! » Le prix sera une médaille d'or du poids de 30 ducats ou de 350 fr.

On a publié à Gand, sous le titre d'*Annales academiæ Gandavensis*, un vol. *in-4.°* contenant une dissertation sur les censeurs chez les Romains, par M. Van der Boon-Mesch ; des considérations sur la théorie du droit romain et du droit moderne, par M. Serrurier; et un mémoire destiné à prouver que jamais les hommes n'ont été accablés de plus de fléaux que depuis la mort de Théodose en 395 jusqu'en 571, époque où commença le règne d'Alboin, par MM. H. Moke et Fr. Koch.

La Société hollandaise des sciences, établie à Harlem, remet au concours, jusqu'au 1.er janvier 1827, les questions suivantes : « Quelle est l'analogie » entre les maladies les plus ordinaires des animaux domestiques et celles de » l'homme, tant à raison de l'origine, des progrès et de l'issue de ces maladies, » qu'à l'égard de la manière dont elles doivent être traitées ! En quoi diffèrent- » elles les unes des autres ! Comment cette différence doit-elle être expliquée » par celle des constitutions ; et quels principes faut-il suivre dans l'art vété- » rinaire, pour bien connoître et bien traiter les maladies des animaux » domestiques ! »

La Société royale des sciences de Gottingue demande que l'on recherche les causes qui, dans le nord de l'Allemagne, rendent la fabrication du papier défectueuse ; qu'on signale les obstacles qui, jusqu'à ce jour, en ont retardé les progrès ; et qu'on indique des moyens d'amélioration fondés sur l'expérience de ce qui se pratique dans les autres pays, et adaptés aux circonstances qui sont propres aux papeteries allemandes. Le prix sera décerné en juillet 1826, ainsi que celui dont le sujet est proposé par la même société en ces termes : *Historia reipublicæ Massiliensium à primordiis, inde ad Neronis tempora.* Describantur, quantum fieri potest, reipublicæ forma, leges, fœdera, agri proventus et cultura, navigationes, studia liberalia, scholæ, et coloniæ à Massiliensibus deductæ.

L'Académie impériale et royale *della Crusca*, à Florence, a décerné, en 1825, le prix décennal à la traduction des odes de Pindare en vers italiens, par M. Giuseppe Borghi.

L'Institut des sciences, lettres et arts de Milan, adjugera un prix de 1,500 livres italiennes à l'auteur du meilleur mémoire sur ce sujet : « Indiquer, par » le moyen d'expériences, quels secours l'agriculture pratique peut tirer, sur- » tout dans les provinces lombardo-vénitiennes, de l'application des doctrines

» de la chimie moderne, et des découvertes les plus récentes, spécialement en » ce qui concerne la nature et la composition des terrains, et les différentes » cultures. » Les mémoires, écrits en latin, ou en italien, ou en allemand, ou en français, seront reçus jusqu'à la fin de l'année 1826.

L'Académie d'agriculture, commerce et arts de Vérone, a publié 2 vol. *in-8.°* contenant l'histoire de ses travaux depuis 1816 jusqu'en 1823; des observations météorologiques, médicales, &c.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Supplément au Dictionnaire de l'Académie française, contenant les termes appropriés aux arts et aux sciences, et les mots nouveaux consacrés par l'usage. Paris, librairie de Masson, rue d'Erfurth, n.° 3, *in-4.°* de 75 feuilles. Prix, 12 fr.

On annonce la publication prochaine d'une *grammaire* et d'un *dictionnaire de la langue samscrite,* par le général Boisserolle, membre de la société asiatique de Paris. *Prospectus.* « De toutes les langues anciennes, le samskrit est une » des plus antiques, des plus riches et des plus parfaites. Sa littérature est » immense et se compose d'une multitude d'ouvrages... sur la théologie, la » politique, l'histoire, la géographie et l'astronomie; et plusieurs poëmes, » justement célèbres dans l'orient, attestent que ses poëtes furent doués d'un » génie supérieur, d'une imagination vive et brillante, d'une grâce douce et » légère.... Mais presque entièrement inconnu à l'Europe avant la fin du » siècle dernier, le samskrit n'étoit cultivé, même dans l'Inde, que par un très- » petit nombre de savans.... Le dictionnaire et la grammaire seront imprimés » à l'imprimerie royale, format *in-4.°*.... Un vocabulaire français samskrit » suivra immédiatement les deux premiers ouvrages. On souscrit par une » lettre franche de port, en s'engageant à retirer l'ouvrage dans le mois qui » suivra l'annonce qu'en feront les journaux, chez l'auteur, rue Saint-Lazare, » n.° 50, à Paris. Les frais de la gravure des poinçons et de l'impression » forcent à élever le prix de la souscription pour la grammaire samskrite à » 50 fr., pour le dictionnaire samskrit à 100 fr. Ce prix est à-peu-près la » moitié de celui que coûtoient ces ouvrages en Angleterre, où ils sont » maintenant fort rares. »

Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en français, avec le texte latin et des notes; précédées d'une vie d'Ovide, par M. G. T Villenave, professeur à l'Athénée royal, secrétaire perpétuel de la société philotechnique; nouvelle édition. Paris, impr. de Lebel, librairie de Fournier, 4 vol. *in-12,* sans figures, imprimés sur carré fin, caractères neufs. Prix, 16 fr. — On avoit annoncé que M. Villenave devoit publier sous peu de temps, chez Fournier-Savreux, un ouvrage inédit de J. J. Rousseau, ayant pour titre, *Pensées d'un esprit droit et sentimens d'un cœur vertueux.* Il vient de paroître en effet un volume ainsi intitulé, et imprimé sur un manuscrit autographe de J. J. Rousseau, qui a pour titre, *Mœurs, Caractères.* Ce volume, *in-8.°*, sorti des presses de Marchand-Dubreuil, et composé de 96 pages, se vend 2 fr. 50 cent. chez Fournier-Savreux, quai des Augustins, n.° 43.

Encore un mot ; seconde satire par M. Baour-Lormian, pour faire suite

à la première satire du même auteur, intitulée *le Classique et le Romantique.* Paris, impr. de Fain, librairie d'A. Dupont, *in-8.°*, 40 pages. Pr. 2 fr.

Annales romantiques, recueil de morceaux choisis de *littérature contemporaine.* Paris, impr. de Rignoux, libr. de Canel, 1825, *in-18*, 408 pages; 6 fr. Ce titre semble annoncer que notre littérature actuelle est décidément romantique: mais nous ne savons pas mieux quel sens on attache à ce mot; car il continue d'être diversement expliqué, si même on songe à nous l'expliquer en effet. On a commencé par distinguer deux littératures, celle du midi et celle du nord, en appliquant le nom de romantique à la seconde. Depuis on a trouvé spécialement dans la poésie allemande les caractères essentiels du romantisme, et l'on a recommandé cette littérature comme la plus fidèle *expression* des sociétés modernes. On a découvert que, dans l'Europe méridionale, et surtout en France, la littérature s'étoit, depuis deux siècles, plutôt égarée que renouvelée, en cherchant des modèles, des règles et des sujets dans l'antiquité, au lieu de s'adapter aux institutions, aux opinions et aux mœurs que nous a léguées le moyen âge. De là, dit-on, la nécessité d'une réforme ou même d'une *révolution* dans presque tous les genres, et particulièrement dans la poésie dramatique. On assure que Corneille, Racine, Voltaire, et, plus qu'aucun autre, Molière, se sont engagés dans de fausses routes; et si par hasard il se rencontre quelques beautés dans leurs poëmes, on les revendique comme empruntées au romantisme, hors duquel il n'y a point de nature ni de génie. En conséquence, on invite les poëtes de notre temps, ou, comme on dit, les *poëtes contemporains*, à suivre de meilleurs guides, tels que Shakespeare et Schiller. Quelquefois, sans entrer dans ces discussions, on déclare simplement que l'heure est venue d'ouvrir au talent une carrière nouvelle; qu'il faut, pour un nouveau siècle, un autre système littéraire; que le romantisme lui-même, dont le règne commence aujourd'hui, deviendra *classique* à son tour, et à ce titre devra cesser à la longue de convenir aux générations futures. En réunissant toutes les explications qui nous ont été données, depuis dix ans, de cette doctrine, nous trouverions qu'elle consiste à dire qu'il n'y a point de poétique, point de théorie de l'art d'écrire, point de règles du bon goût, et qu'aucun empire n'est légitimement exercé sur les beaux-arts que par la mode et l'enthousiasme. Aussi désigne-t-on par les noms d'*ornières*, de *routines*, de *pratiques surannées*, toutes les méthodes que, depuis Aristote et Platon, la philosophie observatrice avoit offertes aux écrivains. On représente enfin le genre classique comme un servile enseignement d'école, usé, caduc, *expirant*, et qu'il est temps de remplacer par une littérature adolescente, libre et vivace. Peut-être y a-t-il quelque erreur à supposer que la dénomination de *classique* ne remonte qu'à l'usage d'expliquer dans les *classes* ou écoles certains livres considérés comme des modèles. L'expression *classicus scriptor*, employée chez les anciens, ne tenoit point aux pratiques de l'enseignement. Elle désigne, dans Aulu-Gelle, les meilleurs écrivains, ceux qui forment une *classe éminente*, ceux qui ne restent pas confondus dans la foule des auteurs vulgaires ou *prolétaires. Oratorum aliquis vel poetarum, id est* classicus..... *scriptor, non* proletarius (*Noct. attic.* XIX, 8). Caton avoit de même appelé *citoyens classiques* ceux qu'un cens plus élevé attachoit à la première des classes, et infra-classiques (*infrà classem*), ceux des rangs inférieurs (*Noct. attic.* VII, 13). Mais la question que les partisans du romantisme ont élevée mériteroit d'être envisagée sous bien d'autres aspects; elle

tient à l'histoire des arts littéraires autant qu'à leur théorie; à plusieurs détails des annales civiles, à diverses branches des sciences morales et politiques. Elle est si vaste et à-la-fois si importante, qu'il est fort à desirer qu'elle ne soit tranchée ni par l'autorité ni par l'enthousiasme. Entre les écrits où elle a été traitée, nous avons distingué, dans notre cahier de juin 1824, page 380, un excellent discours prononcé par M. Auger à l'ouverture d'une séance publique des quatre académies qui composent l'Institut.

Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages, par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires. Paris, Aimé-André, 1826, 2 vol. *in-8.º* Pr. 14 fr. On trouve dans ces mémoires des additions au commentaire historique sur les œuvres de Voltaire, par lui-même; — une relation de son voyage à Paris en 1778, et de sa mort; — un examen des mémoires secrets de Bachaumont, en ce qui concerne Voltaire, par Wagnière; — des réflexions du même Wagnière sur l'ouvrage intitulé *Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire.* Amsterdam, 1783, 2 vol. *in-12*; — des mémoires de S. G. Longchamp, de 1745 à 1753; — des écrits inédits de la marquise du Châtelet, du président Hénault, Piron, Thiriot, &c., concernant Voltaire.

Lettres sur les Contes des fées attribués à Perrault, et sur l'origine de la féerie. Paris, imprimerie de Jules Didot aîné, librairie des frères Baudouin, 1826, *in-12*, y compris une table analytique des matières et une table alphabétique. On lit au feuillet qui suit le frontispice : « Les lettres qui suivent » n'ont point été écrites pour le public; nous pensons qu'elles n'en sont pas » pour cela moins dignes de lui être offertes. Si tous les lecteurs sont de » notre avis, nous espérons que l'auteur voudra bien nous pardonner de les » avoir produites au grand jour sans sa participation. M. E. R***. » La question qui s'élève dans la première de ces lettres est de savoir s'il est à propos de mettre entre les mains des enfans les contes des fées de Ch. Perrault; mais, avant de la résoudre, l'auteur se propose de prouver que ces contes ne sont ni de Perrault, ni de son fils d'Armancourt, sous le nom duquel il en parut une édition en 1697, quand ce d'Armancourt n'avoit que dix ans. La nouvelle de Griselidis ou Griselde avoit été publiée en 1691, et l'on n'y joignit Peau d'âne et les Souhaits ridicules qu'en 1694. Ainsi, lorsque la Fontaine, dans une fable publiée en 1678, disoit, *Si Peau d'âne m'étoit conté, j'y prendrois un plaisir extrême,* il ne parloit point de la pièce de Perrault, mais d'un conte vulgaire, l'un de ceux que les nourrices apprenoient aux petits enfans. L'auteur des Lettres en conclut qu'on a eu tort de prendre ces deux vers pour un trait épigrammatique lancé par le fabuliste contre Ch. Perrault: il pouvoit ajouter qu'on s'est encore plus trompé, lorsqu'on les a pris pour un *éloge*, ainsi qu'ont fait les éditeurs du Cabinet des fées dans leur notice préliminaire sur ces contes. Il est donc fort probable ou même constant que Ch. Perrault n'est point l'inventeur de ces historiettes, qu'il les a seulement écrites en prose ou en assez mauvais vers; mais de les retrouver *toutes* en des livres antérieurs au sien, c'est ce que l'auteur des Lettres ne tente point, malgré la connoissance profonde qu'il a de notre ancienne littérature. Peau d'âne même diffère à beaucoup d'égards de la cent troisième nouvelle qui porte le même titre dans le Recueil des contes et joyeux devis de Bonaventure Despériers. Pour établir que ces fictions sont du nombre de celles qui avoient traversé le moyen âge, et qui venoient, les unes des Armo-

ricains, les autres des Tartares ou des Ouigours [ogres], le savant anonyme trace une histoire fort intéressante et fort instructive de la féerie et de ses différentes espèces. C'est la matière principale de ces lettres, depuis la neuvième inclusivement jusqu'à la vingt-septième ou avant-dernière. Dans la vingt-huitième, l'auteur revient à la question qu'il a élevée en commençant la première; et il répond avec Sterne que c'est le lecteur qui fait la bonté d'un livre; que, par conséquent, les contes de Perrault peuvent devenir utiles, si c'est une sage et habile institutrice qui les lit et les explique à l'élève. Ces lettres sont adressées à une dame, et l'austérité de l'érudition qui en a fourni le fond y est tempérée par l'élégance du style. Nous n'hésitons point à dire avec l'éditeur que ce volume étoit, à tous égards, très-digne d'être offert au public. Peut-être l'auteur a-t-il conçu une idée un peu trop favorable des talens littéraires et du caractère moral de Charles Perrault, qui cependant a été encore plus loué par d'Alembert. Il seroit permis aussi de n'être pas de son avis, lorsqu'il semble rattacher à la littérature romantique les poëmes de l'Arioste et du Tasse; mais il ajoute : « Ces beaux génies n'ont jamais rêvé qu'il existât pour les modernes » une rhétorique et une poétique différentes; ils n'ont jamais cru, comme » quelques auteurs de nos jours, qu'on dût être incorrect pour être original, » bizarre pour être touchant, inculte pour être sublime.... »

Œuvres complètes de Descartes, publiées par M. Victor Cousin. Paris, imprimerie de la Chevardière fils, librairie de Levrault, 1824-1826, 10 vol. *in-8.°* (le onzième et dernier paroîtra en avril). Nous nous proposons de consacrer plusieurs articles à ce recueil des ouvrages de l'un des plus illustres philosophes. Voici, en attendant, la disposition générale de l'édition. Tome I, éloge de Descartes, par Thomas, avec les notes; discours de la méthode, par Descartes; ses méditations; objections de Caterus, Mersenne et Hobbes, avec les réponses, 504 pages. — Tome II, suite des objections, savoir, celles d'Arnauld, de Gassendi, de Clerselier, de divers théologiens et du P. Bourdin, avec les réponses, 546 pages. — Tome III, les principes de la philosophie, en quatre parties: principes de la connoissance humaine; principes des choses matérielles, du monde visible, de la terre, 527 pages. — Tome IV, les passions de l'ame ; le monde ou traité de la lumière; l'homme; la formation du fœtus, 532 pages. — Tome V, la dioptrique; les météores, la géométrie ; traité de la mécanique; abrégé de la musique, 544 pages. — Tome VI, avant-propos, iv pages; lettres de Descartes (et de ses correspondans) années 1629-1638, 538 pages. — Tome VII, suite de la correspondance, année 1638, 457 pages. — Tome VIII, 1638-1642, 634 pages. — Tome IX, années 1642-1646, 574 pages. — Tome X, fin de la correspondance, ann. 1647 et 1648; table de toutes les letres, 560 pages. — Ces dix volumes sont accompagnés de 45 planches. — Il reste à publier un volume qui contiendra quelques autres écrits de Descartes et le discours de M. Cousin sur la philosophie cartésiene. — Prix de chaque volume, 7 fr. 50 cent., et sur papier vélin, 15 fr., outre 5 fr. pour les planches.

Histoire de la Sardaigne, ou la Sardaigne ancienne et moderne, considérée dans ses lois, sa topographie, ses productions et ses mœurs, avec cartes et figures, par M. Mimault, ancien consul de France en Sardaigne. Paris, Blaise et Pelicier, 1825, *in-8.°* (Nous indiquerons ci-dessous, page 61, une Histoire de la Sardaigne, écrite en italien par M. Manno.)

ITALIE.

Saggio &c.; Essai sur les caractères hébraïques (employés au temps des patriarches et dans les âges suivans), par M. Giuseppe Vigevano. Reggio, *in-4.°* avec 12 planches.

Grammatica della lingua greca letterale &c.; Grammaire de la langue grecque littérale, comparée à la langue grecque vulgaire, par Neofilo Bamba. Venise, 1825, *in-8.°* Pr. 4 lire.

Dizionario generale de' sinonimi italiani; Dictionnaire général des synonymes italiens, par M. Romani di Casal-Maggiore. Milan, Silvestri, 1825, *in-8.°*

On a publié à Milan, sous la date du 15 octobre 1825, le prospectus d'une traduction italienne de toutes les œuvres de Cicéron *(Opere di Marco Tullio Cicerone recate in volgare)*, avec le texte latin, des prolégomènes, des notes et des tables. Le texte sera revu par M. Francesco Bentivoglio, docteur du collége ambrosien. Plusieurs des traductions seront nouvelles. Il y aura en tout environ 40 vol. Le prix est fixé à 20 centimes italiens par feuille, mais pour l'année 1826 seulement : il pourra être augmenté ensuite. Le tome I.er, qui contiendra les prolégomènes, une vie de Cicéron, ne paroîtra qu'après tous les autres, et l'on promet que l'édition s'achevera en 1828 ou dans les premiers mois de 1829. On tirera en même temps des exemplaires particuliers du texte seul, pour les souscripteurs qui ne voudront pas acquérir les versions : en ce cas, le nombre des volumes ne sera que de vingt à-peu-près; mais le prix en sera un peu élevé (25 centimes par feuille).

Iliade d'Omero, volgarizzata da Michele Leoni. Torino, Chirio e Mina, 1825, 3 vol. *in-8.°*

La Inondazione di Pietroburgo, &c.; L'Inondation de Saint-Pétersbourg, du 19 novembre 1824, poëme en quatre chants, par Ant. Mezzanotte. Perugia, 1825, *in-8.°*, chez Bartelli. Pr. 2 paoli.

La Morte di Carlo I, e l'Ettore; La Mort de Charles I.er, et Hector, tragédies improvisées par Tommaso Sgricci, recueillies par des sténographes. Florence, 1825, chez Molini, *in-8.°*

Commedie di Ant. Campagna; Comédies d'Antoine Campagna. Prato, 1825, chez Giachetti, *in-8.°*

Legenda di Tobia e di Tobiolo, ora per la prima volta pubblicata con note e con un indice delle voci più notabili, testo del buon secolo di lingua. Milano, Cristoforo Rivolta, 1825, *in-8.°* Un manuscrit de la bibliothèque Riccardienne, à Florence, a fourni cette version italienne du livre de Tobie; l'éditeur, M. Vannucci, y a joint des notes grammaticales et une table des mots et des locutions qui sont propres à cette légende et à quelques écrits du même temps.

La guerra per li principi cristiani guerreggiata contra i Saraceni; Guerre des princes chrétiens contre les Sarrasins en 1095, écrite en latin par le moine Robert, et traduite en langue vulgaire par un habitant de Pistoie (Sébastien Ciampi). Florence, 1825, chez Léonard Ciardetti, *in-8.°* de 396 pages avec une planche.

Battaglia del Ticino; Bataille du Tésin entre Annibal et Scipion, ou Découverte du camp de P. C. Scipion, des vestiges du pont sur le Tésin, du lieu de la bataille et des tombeaux des Romains et des Gaulois qui y

périrent, par le professeur G. B. Giani. Milan, 1824, impr. impériale et royale, *in-8.°*

Storia dell' isola dell' Elba; Histoire de l'île d'Elbe, de G. A. N., enrichie d'une carte topographique. Florence, chez Piatti, *in-4.°* de 64 pages.

Storia di Sardegna, &c; Histoire de Sardaigne, par M. Giuseppe Manno, secrétaire particulier du roi de Sardaigne. Turin, 1825, 2 vol. *in-8.°* Nous rendrons compte de cet ouvrage dans l'un de nos cahiers prochains. On a vu ci-dessus, page 59, l'annonce d'une Histoire de la Sardaigne, en français, par M. Mimault. M. Albert de Marmora a publié un mémoire géologique sur cette île, et il est sur le point de mettre au jour, à Paris, un ouvrage qui en contiendra l'histoire ancienne et moderne, la description physique, la statistique, avec des observations sur les mœurs, sur l'administration &c., et un atlas.

Storia della Polonia &c.; Histoire de la Pologne depuis le temps des Sarmates jusqu'à nos jours, rédigée par l'abbé Silvestro Ligurti, et publiée en continuation de l'abrégé de l'Histoire universelle du comte de Ségur. Milan, Stella, 1825, *in-8.°* Pr. 3 lire 50 cent.

Memorie intorno alla vita di Frà P. Piromalli; Mémoires sur la vie de Frère Paul Piromalli, dominicain, archevêque de Nassivan, par Michele Angelo Macri. Naples, 1824, *in-8.°* Piromalli, missionnaire célèbre au XVII.e siècle, étoit né à Siderno en 1591.

Lettere inedite di Sebastiano Erizzo; Lettres inédites de S. Erizzo, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque municipale de Vicence, publiées par Melchiori. Rome, 1825, chez Consedini, *in-8.°* de 40 pages. Seb. Erizzo, né à Venise en 1525, mort en 1585, a laissé des ouvrages d'archéologie, de littérature et de philosophie.

Catalogo de' papiri egiziani della biblioteca Vaticana; Catalogue des écrits égyptiens sur papyrus, formant quinze tableaux exposés dans l'une des salles de la bibliothèque du Vatican. Rome, impr. du Vatican, 1825, *in-4.°* L'explication de ces monumens est de M. Champollion le jeune: M. Mai y a joint des observations sur un ouvrage intitulé *Monumenti egiziani*, imprimé depuis peu à Rome.

Osservazioni sopra le machine in moto; Observations sur les machines en mouvement, par G. Bidone, professeur d'hydraulique à l'université de Turin. Turin, impr. royale, 1825, *in-8.°*, avec planches.

Dell' utilità di estendere all' estero il commercio dei vini toscani, &c.; De l'utilité d'étendre à l'extérieur le commerce des vins toscans, et des moyens d'en améliorer la fabrication; mémoire lu à l'académie impériale et royale des Georgofili, le 2 mai 1825, par F. Tartini Salvatici. Florence, 1825, chez Piatti, *in-8.°* de 43 pages.

Del Sublime e di Michele-Angiolo; Du Sublime et de Michel-Ange; discours de G. B. Niccolini, lu, à l'occasion de la distribution des prix triennaux, dans l'académie royale des beaux-arts de Florence, le 10 octobre 1825. Florence, Piatti, *in-8.°* de 36 pages. Pr. 1 fr.

La Igiene degli occhi &c.; L'Hygiène des yeux, ou Conseils pour conserver la vue, avec des considérations sur les causes de la myopie ou vue basse. Milan, Stella, 1825, *in-12.* Pr. 2 lire.

Biografia medica piemontese; Vies des médecins piémontais, par Giov. Giac. Bonino, de Turin; tome I.er Turin, Blanco, *in-8.°*, 460 pages.

Prospetto della storia letteraria di Sicilia nel secolo XVIII, &c.; Tableau de l'histoire littéraire de la Sicile au XVIII.e siècle (1714-1800), par l'abbé Domenico Scina, historiographe. Palerme, L. Dato; tome I.er, *in-8.°*

Memorie della Società italiana delle scienze, residente in Modena; Mémoires de la Société italienne des sciences, résidente à Modène; tome XIX: partie mathématique. Modène, 1825, *in-4.°* On trouve en tête de ce volume les éloges de deux mathématiciens, Paolo Ruffini et Pietro Cossali.

ANGLETERRE.

Clemenza, or the tuscan Orphan, a tragic drama in five acts, by Whitelaw Ainslie, M. D.; to which are added lithographic impressions of the scene of the lake of Geneve, the costume of the Swiss peasants, and the music of the songs; together withe explanatory notes. Bath, Richard Cruttwell. London, Rodwell and Martin. Edinburg &c.; *in-8.°*, 113 pages. Cette tragédie est dédiée à l'actrice (miss Dance) qui y a joué le rôle de Clémence ou l'Orpheline toscane. — Les rédacteurs de la Revue de Westminster disent que c'est le meilleur drame qu'ils aient vu dans ces derniers temps.

Legends of the North; Légendes du Nord, ou Noëls du temps de la féodalité, poëme par mistress Rolls. Londres, 1825, *in-8.°*, chez Simpkin. Pr. 9 sh.

History of Chivalery &c.; Histoire de la Chevalerie, par Ch. Mills. Londres, Longman, 1825, 2 vol. *in-8.°* Pr. 1 l. 4 sh.

Sketches of Corsica &c.; Esquisses sur la Corse, ou Journal d'un voyage dans cette île, avec un précis de son histoire, et des modèles de la langue et de la poésie des Corses, par Robert Benson. Londres, Longman, 1825, *in-8.°*, fig. Pr. 10 sh. 6 d.

Babylon the Great, &c.; Babylone la Grande, ou Description de Londres. Londres, Ch. Knight, 1825, 2 vol. *in-8.°* Pr. 18 sh. Ouvrage anonyme, dont l'auteur a déjà publié une description d'Édimbourg sous le titre de *Modern Athens.*

Travels through Russia, Siberia, Poland, &c.; Voyages en Russie, en Sibérie, en Pologne, en Autriche, en Saxe, en Prusse, dans le Hanovre, durant les années 1822-1824, par James Holman. Londres, Whittaker, 1825, 2 vol. *in-8.°*, fig. Ce voyageur ne peut recueillir et raconter que ce qu'il entend; il est privé du sens de la vue. On a lu néanmoins avec intérêt une première relation déjà publiée par lui, après avoir parcouru l'Italie et la France.

Travels in the Timannee, &c; Voyages dans les pays de Timanni, Kouranko et Soulima (Afrique orientale), par le major Al. Gordon Laing. Londres, 1825, *in-8.°* C'est en 1822 que M. Laing, parti de Sierra-Leone, s'est dirigé par terre au nord de cette colonie vers les sources de la Rochette (un des affluens du Sénégal), et a visité ensuite plusieurs contrées peu connues.

A Voyage towards the South Pole, &c.; Voyage au Pôle Sud, pendant les années 1822-1824; exploration de la mer antarctique; descente à la Terre-de-Feu, par S. Weddell; ouvrage enrichi de cartes et de gravures, et contenant d'utiles renseignemens pour la navigation des côtes voisines du cap de Horn. Londres, Longman et compagnie, 1825, *in-4.°*

History of the political and military transactions in India; Histoire des

affaires politiques et militaires dans l'Inde, pendant l'administration du marquis de Hastings; par H. Princep. Londres, Kingsburg, 1825, 2 vol. *in-8.°* avec cartes et planches. Pr. 1 l. 12 sh.

Antediluvian phythology, &c.; Phythologie antédiluvienne; collection de restes fossiles de plantes trouvés dans les charbons de terre de la Grande-Bretagne, publiée par Edm. Tyrell Artis. Londres, 1825, *in-4.°*, 24 planches.

A natural history of the most remarkable quadrupeds, birds, &c.; Histoire naturelle des quadrupèdes, oiseaux, poissons, serpens, reptiles et insectes les plus remarquables, par mistress Mary Trimmer. Criswick, 1825, chez Whittingham, 2 vol. *in-12*, avec gravures.

Observations on certain pathological relations, &c.; Observations sur certains rapports pathologiques entre les reins et les autres organes du corps humain, principalement le cerveau, le foie, et les membranes muqueuses, par J. Fosbroke. Londres, 1825, chez Whittaker, *in-8.°* Pr. 6 sh.

Small-pox &c.; Comparaison entre l'inoculation de la petite vérole et la vaccination, par Jennings Cribb. Londres, 1825, chez Underwood, *in-8.°*

The art of improving the voice and ear; L'art de perfectionner la voix et l'ouïe, et d'en augmenter la force, d'après des principes physiques; ouvrage destiné aux orateurs, musiciens et acteurs, et sur-tout à l'instruction de la jeunesse. Londres, 1825, chez Prowett, *in-8.°* Pr. 8 sh.

Chinese miscellany, &c.; Mélanges chinois, ou extraits d'auteurs chinois, avec des traductions et des remarques philologiques, par Robert Morrison. Londres, 1825, *in-4.°*

ALLEMAGNE.

Die althoch deutschen præpositionen, &c.; Les Prépositions de l'ancienne langue allemande, d'après les documens des VIII.e, IX.e, X.e et XI.e siècles, par M. E. J. Graff. (*Voyez* notre cahier d'octobre 1825, pag. 629-630.) Kœnisberg, Borntrager, 1825, *in-8.°* Pr. 1 rxd. 12 gr.

Les Mille et une Nuits, en arabe, édition donnée par M. Maximilien Habitcht, professeur d'arabe à Breslaw; tome I.er, en quatre fascicules.

Solonis Atheniensis Carmina quæ supersunt; disposuit, emendavit, annotationibus instruxit et dissertationem de Solone poetâ præmisit Nic. Bachius. Bonnæ, Weber; 1825, *in-8.°* Pr. 1 fl. 12 kr.

Animadversiones de singulis Aristophanis Pluti locis, auctore Aug. Schlegel. Hamburgi, Perthes, 1825, *in-8.°* Pr. 6 gr.

De Canticis in Romanorum fabulis scenicis, auctore G. A. Wolf. Halæ, Hammerde, 1825. Pr. 9 gr.

Juvenalis Aquinatis Satiræ XVI. Recensuit et annotationibus instruxit E. G. Weber. Weimar, 1825, *in-8.°* Pr. 1 rxd.

Litterarisches handworterbuch der, &c.; Tableau de tous les poëtes et romanciers allemands, depuis 1157 jusqu'en 1824, distribués en huit époques. Leipsic, Lauffer, *in-8.°*

Ctesiæ Cnidii operum Reliquiæ; fragmenta collegit, textum è codicibus recognovit, prolegomenis et perpetuâ annotatione instruxit, indicesque adjecit G. Chr. Baehr. Francofurti ad Mœnum, Brœnner, *in-8.°*, 471 pages. — M. Alb. Lion a donné aussi, il y a peu de temps, une édition des fragmens de Ctésias.

Geschichte der Romischen Bürger-kriege, &c.; Histoire des guerres civiles chez les Romains, depuis les Gracques (inclusivement) jusqu'au règne d'Auguste, par H. C. Reiff. Berlin, Nicolaï, 1825, *in-8.°*; tome I et II. L'ouvrage doit avoir quatre volumes.

Geschichte des Hussiten-kriegs, &c.; Histoire de la guerre des Hussites, par Frédéric Schubert. Neustadt, 1825, *in-8.°*

Geschichte der .... Ostreichischen Kaiserstaates, &c.; Histoire des états autrichiens, par M. J. B. Schels. Vienne, Heubner, 9 vol. *in-8.°*, avec une carte. Les six premiers volumes ont paru en 1825; les trois autres doivent être publiés dans les premiers mois de 1826. Prix de chaque vol. 3 fl.

Platonis Crito, græcè, cum commentario perpetuo; ed. Lowe. Lipsiæ, Kayser, 1825, *in-8.°* Pr. 8 gr.

Aristotelis Politicorum libri octo superstites; græca recensuit, emendavit, illustravit, interpretationemque latinam addidit J. G. Schneider. Berolini, Flittner, 1825, *in-8.°* Pr. 5 rxd. 12 gr.

Gallerie aller juridischen autoren, &c.; Galerie de tous les jurisconsultes, avec indication de leurs principaux ouvrages, par S. H. Stepl. Leipsic, Lauffer, 1825, *in-8.°* Ce recueil est disposé par ordre alphabétique, et les quatre vol. qui ont déjà paru vont jusqu'à la lettre K. Le prix de chaque vol. est de 2 rxd. 12 gr.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM. Cahier de décembre, p. 760, l. 10; *chefs*, lisez *chefs-d'œuvre*.

JOURNAL
DES SAVANS.

FÉVRIER 1826.

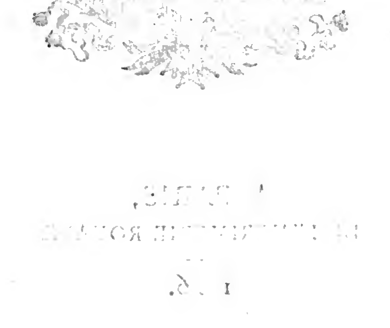


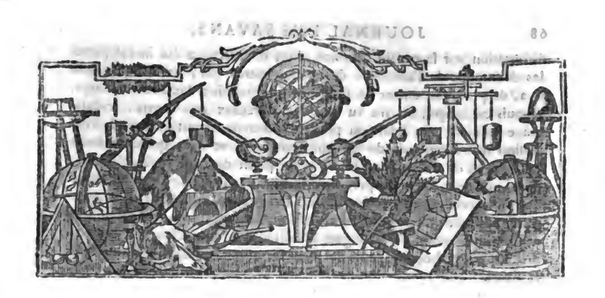
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.





JOURNAL DES SAVANS.

FÉVRIER 1826.

HOA-TSIAN : Chinese courtship in verse, to which is added an appendix treating of the revenue in China, &c.; by P. Perring Thoms. London and Macao (China), 1824, *in-8.°*

LE P. Semedo est le premier auteur auquel on soit redevable de quelques notions précises sur la poésie des Chinois (1). On trouve peu de renseignemens à ce sujet dans les ouvrages postérieurs, même dans celui de Duhalde, qui se borna à insérer dans sa docte compilation la traduction libre de plusieurs pièces de vers dues à divers missionnaires. C'est à cette source que Fréret a puisé les matériaux de sa

(1) *Hist. univ. de la Chine*, 1.re part. c. 11, trad. franç. p. 82.

dissertation sur la poésie chinoise, dont un extrait a été inséré parmi les Mémoires de l'académie des belles-lettres (1), et dans laquelle il a, de plus, fait entrer un fragment qu'il tenoit d'Arcadius Hoamge. Depuis ce temps, on n'a vu que des morceaux très-courts, traduits d'une manière peu fidèle ou plutôt totalement travestis, dans la collection des Mémoires de nos missionnaires, et dans quelques écrits particuliers du P. Amiot. Je ne parle point de l'*Éloge de Moukden*, dont on doit une interprétation française au même auteur, parce que cette production, écrite en vers irréguliers, ou plutôt dans cette prose mesurée qu'on nomme *wen-tchhang*, est moins un poëme qu'une composition oratoire, analogue à celles dans lesquelles les anciens rhéteurs se plaisoient à entasser tous les ornemens d'un style élégant et fleuri.

Il n'en est pas de même de l'ouvrage que M. Thoms, typographe de la compagnie des Indes à Macao, vient de faire imprimer dans cette ville et de publier à Londres. C'est bien véritablement un poëme, et, ce qui est plus remarquable, c'est un poëme narratif, ou une sorte de roman en vers de sept syllabes, genre de composition qui n'est pas commun à la Chine, et dont nous possédons peu d'exemples parmi les livres qui en ont été apportés. On attribue la composition de ce poëme à deux habitans de Canton; et quelques expressions du dialecte particulier de cette province qu'on y rencontre, donneroient lieu de penser que cette supposition n'est pas sans fondement. Il y a quelque mérite à avoir entrepris le premier de faire connoître cette branche de la littérature chinoise; et, quoique plusieurs des difficultés qu'elle présente soient peut-être de nature à ne jamais être complétement surmontées par un étranger, il y a plus de mérite encore à s'être acquitté, comme M. Thoms, de la tâche épineuse qu'il s'étoit imposée.

Les formes extérieures de la poésie chinoise sont maintenant assez connues. Chaque vers chinois doit enfermer un sens complet, et les enjambemens n'y sont presque jamais tolérés, de sorte que le mot qui signifie *phrase* s'applique également aux vers. Du reste, les règles ont varié selon les époques, et elles sont devenues, par les progrès de l'art, plus rigoureuses et plus compliquées. Les vers chinois n'étoient d'abord que des lignes rimées, et généralement composées du même nombre de syllabes. Le rhythme de ces vers consistoit uniquement dans le retour périodique de certains sons, qu'on reproduisoit, en cas de

(1) Tom. III, *Hist.* p. 289.

besoin, par un moyen très-simple, la répétition des mêmes mots. Les vers ont continué d'être soumis à la rime. Les poëtes plus modernes se sont assujettis à un joug plus pesant, lorsqu'ils ont introduit dans l'intérieur du vers le système prosodique qui ne s'appliquoit originairement qu'aux finales. Le nombre des syllabes dont chaque vers devoit être composé a été communément fixé à cinq ou sept syllabes. La première et la troisième syllabe, dans les vers de cinq; la première, la troisième et la cinquième, dans le vers de sept, sont restées libres; mais il a été convenu que les syllabes paires reproduiroient dans un ordre alternatif et inverse, de vers en vers et de stance en stance, les deux principaux accens dont les mots chinois sont susceptibles. Cette nouvelle entrave ne semble nullement avoir ralenti l'essor du génie poétique, et peut-être n'a-t-on jamais composé tant de vers à la Chine que depuis qu'il est devenu plus difficile d'en faire de bons. Il est pourtant vrai de dire qu'aucun système de versification n'oppose de plus grands obstacles à l'expression juste et naturelle de la pensée. On s'en tire, quand on veut rester raisonnable, aux dépens de la grammaire, c'est-à-dire que le style poétique admet des ellipses, des redoublemens de termes, des intercalations explétives ou euphoniques, et sur-tout des inversions et des tours qui ne seroient pas admis dans la prose, où la première loi est toujours d'être clair et intelligible.

Mais ce qui contribue bien davantage encore à rendre les vers chinois obscurs, c'est l'emploi continuel d'une foule d'expressions métaphoriques et détournées, qui doivent être prises, non dans leur sens habituel et vulgaire, mais dans l'acception figurée qui leur est momentanément assignée. Ce sont encore les allusions à des faits, à des anecdotes, à des opinions, à des usages qui sont familiers aux personnes instruites de la Chine, et qui nous sont complétement inconnus. Les emblèmes et les symboles de la Chine diffèrent de tout ce qu'on observe en d'autres pays. Il en est dont on aperçoit le rapport avec l'objet qu'ils désignent; il en est d'autres dont il est impossible de deviner la signification, quand on n'en est pas averti par une note. Il est de bon goût d'ailleurs de combiner ces symboles de manière qu'ils reparoissent dans un ordre symétrique, que ceux d'un vers, par exemple, correspondent exactement à ceux des vers suivans. Il résulte de cette disposition une sorte de langage à double et quelquefois à triple entente, qui fait le charme de la poésie chinoise. Il est non-seulement très-aisé de se méprendre sur ces délicatesses, mais un seul malentendu entraîne bien loin du véritable sens, et conduit à des séries d'idées qui n'ont aucun rapport avec

celles de l'auteur; et dans tous les cas, une traduction, même fidèle, ne peut rendre que la signification directe des mots et des phrases. Il est de toute impossibilité d'y conserver les allusions et les sens détournés qui naissent des idées particulières ou accessoires. Le hasard permet parfois d'en conserver quelque chose dans la traduction d'un vers ou de deux; mais il y auroit de la folie à l'entreprendre pour un discours suivi ou pour un morceau de quelque étendue.

Les observations précédentes serviront à faire apprécier ce qu'il a fallu de connoissances et d'attention à M. Thoms, pour parvenir à entendre d'un bout à l'autre un poëme de près de trois mille vers, et elles expliqueront en même temps comment il se fait que sa traduction, exacte en ce qui concerne la représentation du sens historique de l'original, ne donne pourtant presque aucune idée du sens poétique; double assertion dont un rapide examen de son livre va faire disparoître l'apparence paradoxale et montrer la rigoureuse exactitude.

Le titre même du poëme peut devenir le sujet d'une remarque propre à faire connoître ce qu'on doit penser de ce style figuré des poëtes chinois. Les deux mots dont il est formé signifient, le premier, *une fleur*, et le second, une tablette ou tout autre objet servant à écrire. Dans l'usage ordinaire, cette expression composée désigne le papier à fleurs d'or sur lequel on écrit des vers, des lettres, des pièces pour les complimens, &c. M. Thoms y a substitué un terme anglais (courtship) qui signifie, non pas *civilité*, comme on l'a traduit dans quelques journaux littéraires, mais l'action de *courtiser* ou de *faire la cour*, d'adresser des soins à une femme ou de la rechercher en mariage. Ce sens, quelque éloigné qu'il paroisse du premier, est aussi renfermé dans le mot *hoa-tsian*, parce que le papier à fleurs sert dans toutes les occasions où l'on veut déclarer des sentimens ou exprimer des vœux dont l'union conjugale est l'objet.

Les trois premiers vers du poëme offrent un autre exemple de ces tournures énigmatiques, qui passent, au goût des Chinois, pour des indications délicates, et qu'il seroit tout-à-fait impossible de deviner, si l'on n'étoit averti des intentions du poëte par les notes du commentateur (1). Le mot chinois qui veut dire *plaisir*, *amour*,

(1) L'édition dont s'est servi M. Thoms ne paroît pas avoir été la même que celle que nous avons sous les yeux. Celle-ci est accompagnée des notes de Tchoung-tseu, lequel a fait, sur le Hoa-tsian, le même genre de travail que Ching-than a exécuté sur le Chouï-hou-tchouan, le Si-siang-ki et autres ouvrages d'imagination de la même célébrité.

galanterie, est un terme composé de deux radicaux qui, pris séparément, signifieroient *vent* et *lune*. La raison qui a fait prendre à cette expression composée la valeur qu'elle a dans l'usage ordinaire, seroit trop longue à rapporter. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que, l'amour étant le sujet du roman en vers dont nous nous occupons, l'auteur s'est cru obligé d'en placer le nom dans son début ; ce qu'il a fait de deux manières, savoir, en intercalant le mot *vent* dans son second vers :

Le VENT *d'automne souffle devant lui le parfum du nénuphar blanc,*

et le mot *lune* dans le troisième :

On voit le croissant de la LUNE *nouvelle, dont la lumière est pareille aux reflets de l'eau,*

et sous une forme encore plus enveloppée, dès le premier vers, où il dit :

Debout, appuyé sur la balustrade, on goûte la fraîcheur du soir.

Car, si l'on s'en rapporte au commentateur, c'est la lune même qui est indiquée par les premiers mots du vers, et c'est au vent que se rapportent manifestement les derniers. Le traducteur anglais n'a, ni dans cet endroit, ni dans les autres du même genre, tenu aucun compte de ces sortes d'allusions, et nous n'entendons pas lui en faire un reproche, car il eût été aussi difficile que superflu d'y avoir égard; et si nous nous y sommes arrêtés un instant, c'est qu'il nous a paru curieux de faire entrevoir à quel excès de subtilité s'étoit laissé entraîner une nation aux yeux de laquelle des raffinemens si puérils peuvent passer pour des agrémens.

Ce n'est pas non plus un tort à relever dans la traduction de M. Thoms, que d'avoir presque par-tout substitué le terme propre à l'expression métaphorique qui y correspond dans l'original. Ce parti, qui détruit, à la vérité, la couleur poétique d'une foule de passages, est pourtant le seul qu'on puisse prendre quand on desire d'être entendu. Le mot *rouge* est en chinois synonyme de *beau ;* mais dans toute autre langue on ne sauroit conserver les sens accessoires qui résultent du rapprochement de ces deux idées. Le *jaspe* est l'emblème de la perfection et de la tendresse, *l'orient* celui du mariage. Un *hôte oriental* est un gendre, et, par opposition, un hôte ordinaire se nomme un *hôte occidental.* On dit qu'un jeune homme est *sous la fenêtre*, pour annoncer qu'il étudie; que deux personnes sont *de la même fenêtre*, pour indiquer que ce sont des condisciples ; et de là le mot de *fenêtre* est devenu synonyme d'*étudiant.* Plusieurs milliers d'expressions de cette espèce, qui le plus souvent ne sont pas expliquées dans les

dictionnaires, sont des ornemens du style poétique qui doivent inévitablement disparoître dans l'imitation européenne d'un ouvrage chinois. C'est beaucoup quand le traducteur est parvenu à les entendre; il ne pourroit, autrement que par un long commentaire, en communiquer la connoissance à ses lecteurs.

M. Thoms n'a pas voulu s'engager dans le détail presque infini des explications de ce genre: il s'est borné, comme nous l'avons annoncé, à rendre avec exactitude le sens du poëme, en tout ce qui concerne le récit des événemens, la suite du dialogue et les réflexions dont il est entremêlé. Considérée sous ce rapport, sa traduction mérite encore d'exciter quelque intérêt. Elle offre un petit roman dont nous allons, en peu de mots, faire connoître la marche et les principaux incidens.

Un jeune étudiant nommé *Liang*, tourmenté de ce desir de trouver une digne compagne, que les romanciers chinois ont coutume d'attribuer à leurs héros à peine adolescens, quitte la maison de sa mère pour venir demeurer chez sa tante à Sou-tcheou. Dans une course nocturne, au milieu d'un parc dont la description arrête fort long-temps l'auteur, il porte ses pas jusqu'au pavillon où deux jeunes filles, nièces de la maîtresse de la maison, s'amusoient, au clair de lune, à jouer aux échecs, ou plutôt à une sorte de jeu de dames. Les charmes de l'une de ces jeunes filles agissent sur le cœur de l'étudiant; il en devient éperdument amoureux. La belle Yao-sian, qui n'étoit venue dans cette maison que pour y passer quelques jours à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de sa tante, retourne bientôt chez son père, maintenant général, autrefois compagnon d'études du père de Liang. Celui-ci la suit dans le lieu de sa retraite; et ne pouvant pénétrer jusqu'à elle, il fait l'acquisition d'une maison dont le jardin n'étoit séparé que par un mur de celui de Yao-sian. Introduit, à titre de parent, chez le père de sa maîtresse, il a l'occasion de voir des vers qu'elle a composés sur un sujet favori des poëtes chinois, le branchage du saule pleureur au-dessus d'une pièce d'eau. Il y répond par d'autres vers sur le même sujet et les mêmes rimes. Rien n'est plus commun dans les romans de la Chine, que ce moyen d'entrer en relation avec un objet aimé. L'idée vient promptement aux parens de Yao-sian, de la donner en mariage au jeune voisin. On perce la muraille pour que les deux jardins n'en fassent plus qu'un: cette disposition amène des entrevues et des rencontres, d'abord du jeune lettré avec la suivante de Yao-sian, ensuite des deux amans eux-mêmes, situation rare dans les ouvrages d'imagination,

et dont la belle Yao-sian paroît sentir tout le danger, lorsqu'elle dit en rougissant : « Nous nous rencontrons sous les pruniers et au milieu » d'un champ de melons. » Car ceux qu'on surprend au-dessous d'un prunier, peuvent être soupçonnés d'avoir l'intention d'en cueillir les fruits, et ceux qui marchent au milieu d'une couche de melons, ne manquent guère d'y souiller leur chaussure. La jeune fille adresse à son amant des reproches et des conseils remplis d'austérité, ce qui n'empêche pas que, dans une autre entrevue, elle ne se laisse lier, par un serment dont il prononce la formule, à n'être jamais l'épouse d'un autre : « Puissé-je, dit-il, si je romps mon engagement, puissé- » je mourir, tomber pour jamais dans l'enfer, et ne plus rentrer dans » le cercle de l'existence! Puissiez-vous, si vous manquez à votre » serment, perdre la vie dans le fleuve, et n'échapper qu'à peine » au tranchant de la hache! »

Des incidens divers retardent une conclusion qui paroît si prochaine. Le père du jeune étudiant lui a ménagé une autre alliance; celui de Yao-sian est choisi pour apaiser une révolte sur les frontières. Le premier de ces incidens amène des scènes de jalousie telles qu'on en trouve dans tous les romans du monde, et le second, une suite d'événemens qui ne peuvent avoir quelque vraisemblance qu'à la Chine. Le général Yang est cerné par les ennemis; Liang, parvenu en très-peu de temps au premier rang des lettrés, et devenu en conséquence ministre d'état, sollicite la commission d'aller délivrer le père de sa maîtresse, et il l'obtient; car c'est une chose reconnue qu'un habile lettré ne peut être qu'un excellent homme de guerre. Celui-ci toutefois n'est pas heureux dans son entreprise; il se laisse entourer lui-même, et passe quelque temps pour mort, ce qui fournit à Yao-sian l'occasion d'exprimer sa douleur et de faire briller sa constance. L'autre épouse qu'on lui destinoit se jette dans la rivière et est sauvée par un officier. Cependant un lettré, compagnon d'étude de Liang, est nommé pour commander l'armée et parvient à délivrer ses deux prédécesseurs. Tous trois reviennent victorieux à la cour, et y reçoivent des récompenses proportionnées à leurs services. Ils obtiennent le titre de *pe*, ou, comme s'exprime le traducteur anglais, *ils sont faits ducs.* Le jeune Liang n'éprouve plus d'obstacles pour épouser la belle Yao-sian; et celle ci, loin de s'opposer à ce qu'il épouse aussi cette seconde femme qui lui avoit été destinée, est la première à l'engager à suivre, à cet égard, la volonté du souverain. Ce double mariage, qui doit combler les vœux d'un homme délicat et sensible, est l'un des dénouemens auxquels on a

le plus souvent recours dans les romans chinois; et cependant, en voyant la complaisance de sa première épouse, Liang ne peut s'empêcher de s'écrier : « Peu de femmes, dans le monde, sont capables » d'un dévouement si vertueux ! »

Tel est le fond, assez commun, sur lequel le poëte a cherché à répandre les ornemens de la poésie. Il a partagé son ouvrage en cinq livres, subdivisés en soixante chapitres assez courts. Le rhythme qu'il a choisi est celui des stances composées chacune de quatre vers de sept syllabes; mais il ne s'est pas tellement asservi à cette mesure, qu'on ne trouve en beaucoup d'endroits des vers de six, de huit, de neuf et même de onze syllabes. Par une attention dont les étudians doivent savoir gré à M. Thoms, quoiqu'elle puisse rendre la lecture de sa traduction moins agréable aux gens du monde, il s'est astreint à rendre toujours chaque vers chinois par une ligne de prose. Le texte occupe le haut de la page, et la version la partie inférieure. C'est le premier exemple d'un poëme chinois imprimé en original; et celui-ci sera d'autant plus recherché des savans, que la traduction anglaise paroît être en général d'une assez grande exactitude.

M. Thoms a joint au Hoa-tsian, dont le texte et le traduction réunis n'occupoient que deux cent quarante-sept pages, un appendice qui porte le volume à trois cent trente-neuf. Il y a fait entrer divers morceaux d'un genre différent, une ode chinoise de deux cent quatre-vingts vers, dont les lignes sont entrelacées comme les mailles d'un filet, quelques fragmens d'une *Biographie des dames*, qui lui a fourni des notes pour son poëme, et en outre quelques tableaux des revenus de l'empire chinois, et du commerce que les Européens font à Canton. Sans avoir de moyens de les contrôler, il est permis de douter que ces tableaux offrent des résultats plus authentiques et plus positifs que ce qu'on trouve sur le même sujet dans les écrits de nos missionnaires, dans les relations des voyageurs français et anglais, et notamment dans le *Miscellaneous Notices* de sir Geo. Staunton, dont il a été rendu compte dans ce Journal.

M. Thoms annonce la prochaine publication de l'*Histoire des trois royaumes*, célèbre roman historique qu'il a traduit, et qui formera deux volumes *in-8.*° Il sera difficile de renfermer en si peu d'espace autre chose qu'un extrait de ce volumineux ouvrage, qui ne contient pas moins de soixante livres et de cent vingt chapitres, et dont la substance est au moins douze fois plus considérable que celle du *Hoa-tsian*.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Dissertation sur le Périple de Scylax et sur l'époque présumée de sa rédaction, par J. F. Gail fils. Paris, *in-8.°* de 100 pages.

Cette dissertation est extraite d'un ouvrage intitulé *Geographi græci minores*, édition grecque-latine dont le premier volume est sur le point de paroître. Ce volume contiendra les périples d'Hannon et de Scylax, avec une version latine, et des notes *variorum*. L'ouvrage entier sera une nouvelle édition de la collection d'Hudson, mais beaucoup augmentée ; et M. Gail fils, qui l'a entrepris, a déjà fait voir, par plusieurs travaux publiés, qu'il est assez familiarisé avec les langues anciennes pour l'exécuter avec succès.

La dissertation que je vais examiner a été primitivement écrite en latin ; l'auteur l'a détachée de son édition, et l'a publiée à part, afin d'appeler d'avance l'attention et les conseils des savans. Car, bien qu'il ait discuté avec sincérité les opinions de ses prédécesseurs, et fait valoir le mieux qu'il lui a été possible celle qu'il a préférée, il est encore bien loin de croire qu'il ait répondu à tout ; il lui reste plus d'un doute sur la thèse qu'il a embrassée et soutenue. Au début de sa carrière dans les recherches géographiques, il éprouve, en homme sincère et ami de la vérité, le besoin d'être affermi dans ses opinions par le suffrage de personnes qui se soient livrées à l'étude de la géographie ancienne, ou éclairé par leurs conseils et leurs observations. Il m'a même exprimé le desir que je fisse connoître dans ce Journal les objections que je pourrois avoir à faire contre le résultat auquel il a été conduit, et la validité des preuves ou des inductions sur lesquelles il s'est appuyé. C'est ce que je vais faire avec toute la franchise qu'il réclame : heureux si quelques-unes de mes observations pouvoient lui être utiles dans la longue et pénible carrière qu'il a eu le courage d'entreprendre !

M. Gail fils, qui croit le périple un peu plus ancien qu'Hérodote, indique d'abord les opinions diverses des critiques sur l'époque de ce périple : il expose et combat ensuite les raisons de Dodwell, qui le fait descendre au temps de Polybe, et celles de M. Niebuhr, qui le place au temps de Philippe ; il reconnoît cependant *cinq faits* qui s'appliquent à une époque plus récente qu'Hérodote ; mais il s'arrête principalement à développer *neuf faits* qui lui semblent prouver que le périple est réellement du Scylax dont Hérodote a parlé.

Ce plan est à très-peu près le même que celui du Mémoire du

baron de Sainte-Croix sur ce sujet; et je ne doute pas que, si l'érudition reconnue et l'autorité académique de ce savant n'eussent influé sur le jugement de M. Gail, il auroit été plus frappé du défaut de méthode, de critique et d'exactitude qui dépare le mémoire dont il s'agit, et il auroit hésité à prendre un guide qui, dans cette circonstance, ne pouvoit que l'égarer. M. Gail complète et développe plusieurs des argumens de son prédécesseur; il y ajoute quelques argumens nouveaux: mais il ne me paroît pas avoir réfuté suffisamment M. Mannert, ni sur-tout M. Niebuhr, dont le Mémoire est certainement ce qu'on a écrit de mieux sur ce sujet, quoique cet habile et profond critique n'ait pas à beaucoup près épuisé la question.

En général, quand on étudie les opinions des savans sur l'époque de la *rédaction* du périple de Scylax, on voit qu'ils s'attachent à quelques faits particuliers pour en conclure une époque qu'ils appliquent à tout le périple, bien que réellement elle puisse n'être applicable qu'à telle ou telle partie; il ne me semble pas qu'aucun d'eux ait examiné sérieusement si le périple présente de l'unité dans sa composition, s'il provient d'une source unique ou de plusieurs sources, si toutes les parties sont du même temps ou d'époques différentes. Il est aisé de prévoir que tout dépend de la solution de ces questions : mais elles ont encore moins occupé le baron de Sainte-Croix et M. Gail que tous les autres savans qui ont parlé de Scylax. Tous deux ils raisonnent comme si le périple étoit démonstrativement une composition originale, émanée d'une source unique, et comme si les renseignemens qu'il contient étoient de la même époque que sa *rédaction;* ils sont amenés en conséquence à regarder comme des interpolations tous les faits qui se refusent à leur hypothèse. On sent tout ce qu'une pareille méthode peut avoir d'arbitraire. Qu'il y ait dans ce livre, dont il existe si peu de manuscrits, des omissions, des lacunes, des répétitions, cela n'est pas douteux et n'a rien qui doive surprendre ; mais, avant de prononcer que tels ou tels détails géographiques ont été ajoutés après coup, encore auroit-il fallu recueillir avec soin tous ces détails, voir s'ils sont épars çà et là dans tout le cours du périple, ou isolés au milieu d'un ensemble qui appartient à une époque plus ancienne, ou bien, s'ils ne sont pas renfermés dans telle ou telle région déterminée, et liés avec l'ensemble de la géographie de cette région, de manière à n'en pouvoir être détachés. Voilà le seul moyen d'arriver, en pareille matière, à un résultat critique de quelque certitude; mais j'ose dire que ni l'un ni l'autre ne paroissent pas même y avoir songé; et par-là s'explique comment M. Gail, qui a dû étudier à fond le périple

de Scylax, dont il donne une édition, revient encore à l'hypothèse du baron de Sainte-Croix, qui est certainement la moins soutenable de toutes.

Cette question me semble beaucoup plus importante pour l'histoire de la science, qu'on ne paroît en général l'avoir pensé; c'est ce qui m'engage à exposer, dans cette analyse, des considérations et des rapprochemens qui la présenteront sous un point de vue moins restreint, et serviront à faire reconnoître le vrai caractère de ce périple, en même temps qu'ils éclairciront plus d'un point curieux de géographie ancienne.

Le périple contient une description sommaire de toutes les côtes de la *mer intérieure*, c'est-à-dire, de la Méditerranée, de la Propontide, du Pont-Euxin et du Palus-Méotides, depuis une des colonnes d'Hercule jusqu'à l'autre; de plus, la description de la portion des côtes libyques qui s'étend hors du détroit jusqu'à l'île de Cerné. Cette description, d'une extrême sécheresse, ne contient que le nom des peuples ou des pays rangés l'un après l'autre, et celui de quelques villes maritimes et de l'intérieur.

La longueur des côtes y est exprimée, tantôt en jours de navigation, tantôt en stades : le premier genre de mesure est employé pour toutes les côtes depuis le détroit de Gadès jusqu'aux Molosses en Épire; le nom de stades ne paroît de loin en loin, dans cet intervalle, que pour exprimer la distance de quelques villes à la mer. A partir de là, les côtes de la Grèce sont mesurées plus fréquemment en stades; cependant l'évaluation en jours se montre encore quelquefois, comme pour les côtes de l'Acarnanie, pour celles du golfe de Corinthe le long de l'Étolie, des Locriens, de la Phocide, de la Béotie et de la Corinthie, enfin pour les côtes de la Laconie. A partir du Bosphore de Thrace, la mesure en stades disparoît jusqu'au Bosphore Cimmérien (1). De là jusqu'à la Bithynie, les côtes ne sont mesurées d'aucune manière. Depuis la Cilicie, les mesures sont exprimées en jours; celles de la Phénicie et de l'Égypte, jusqu'au golfe de Plinthine, le sont en stades; et de là jusqu'au détroit de Gadès, la mesure en jours reprend, mais quelques distances sont encore indiquées en stades. Cette analyse des mesures adoptées pour les diverses parties du périple n'avoit point encore été faite; et cependant il est facile de prévoir qu'elle n'est pas indifférente pour la critique de ce livre.

(1) Il y a une seule mesure en stades; c'est celle de Panticapée au Bosphore Cimmérien, estimée à vingt stades (*p. 72*, Gron. = 30, Hudson),

Quant aux noms des villes, l'auteur du périple ne suit aucune règle dans le choix qu'il en fait : tantôt il nomme des villes de peu d'importance, tantôt il en omet de très-considérables ; quelquefois il passe sous silence les villes de l'intérieur, quoique voisines de la mer, et souvent il nomme toutes celles qui sont remarquables (1). Mais cette énumération est presque toujours sèche ; rarement un détail historique vient en diminuer l'aridité ; et le petit nombre d'exemples d'une circonstance relative aux mœurs ou tirée de l'histoire, ou plutôt de la mythologie, que l'auteur a jointe au nom géographique, semblent là pour attester que l'ouvrage où puisoit l'auteur fournissoit des développemens de plus d'un genre.

Ce périple est terminé par deux morceaux fort courts qui semblent être des hors-d'œuvre. L'un est l'énoncé des distances d'une île à l'autre, depuis l'île de Rhodes jusqu'à l'Eubée et à Cythère ; l'autre contient simplement les noms des îles de la Méditerranée dans l'ordre de leur grandeur.

Cette analyse fait déjà soupçonner quel est le vrai caractère d'un tel ouvrage ; on sent qu'un livre aussi incomplet, aussi peu détaillé, n'a pu être, quoi qu'en dise M. Mannert, d'aucune utilité pratique pour les navigateurs ; et conséquemment que personne n'a guère eu d'intérêt à l'interpoler pour le rendre moins défectueux, comme on l'a fait pour le périple de la Méditerranée fourni par les cartes de Ptolémée. Cette considération suffiroit pour rendre peu vraisemblable le *système des interpolations*, adopté par plusieurs critiques pour rendre compte des faits d'une date postérieure à l'époque qu'ils ont assignée au périple. On ne peut, ce me semble, le considérer que comme une sorte de résumé, composé, soit pour l'usage de l'auteur, soit pour l'utilité de la jeunesse. Sous ce rapport du moins, il a de l'analogie avec les abrégés d'Agathémère, de Marcien d'Héraclée, avec les Stathmes d'Isidore de Charax, et même avec les poëmes de Denys le Périégète et de Scymnus de Chio, exposés très-imparfaits de la géographie de diverses époques, et qu'on apprenoit sans doute par cœur dans les écoles. Tous ces ouvrages n'avoient certainement aucune utilité scientifique

(1) Ainsi il omet la ville de Pise et la fameuse Olympie en Elide, Phlionte en Corinthie, Oponte en Locride ; tandis qu'il nomme les villes de l'Arcadie, Tégée, Mantinée, Hérée, Orchomène, Stymphale. En Béotie, il nomme Thèbes, Thespies, Orchomène ; mais il omet Leuctres, Platées, Coronée, &c. Le caprice et l'inconséquence semblent avoir présidé au choix des noms de villes et de lieux.

à l'époque où ils ont été composés : ils n'en sont pas moins assez importans pour nous, qui ne possédons plus que les débris de l'antiquité ; et si, dans trois mille ans, la postérité n'avoit de nous que ce que nous avons des anciens, le plus mauvais de nos abrégés de géographie pourroit être d'un très-grand prix pour elle.

Ce résumé, à quelque époque qu'il ait été rédigé, peut avoir été l'extrait d'un périple plus étendu qui comprenoit tous les pays dont il ne nous offre qu'une description sommaire ; mais les périples généraux, c'est-à-dire, qui comprenoient un ensemble complet d'une vaste étendue de côtes, ne pouvant guère être le résultat des observations personnelles d'un seul homme, et étant nécessairement une compilation de divers matériaux, il faudra s'attendre à trouver dans l'extrait d'un tel livre, en supposant même que l'abréviateur n'y ait rien ajouté, des détails qui appartiendront à des époques différentes. La même chose auroit lieu, et à plus forte raison, si notre périple, dans l'état où nous l'avons, étoit un ouvrage original extrait de divers ouvrages. Dans le cours de ces articles, nous trouverons peut-être le moyen de nous décider pour l'une ou l'autre de ces deux hypothèses. Quant à présent, on voit déjà que la nature même de ce genre de livres expliqueroit le mélange des notions de divers temps qui ont causé une variété si grande dans les opinions des critiques, relativement à l'âge de l'auteur de ce périple.

L'histoire fait mention de plusieurs personnages de ce nom ; mais il n'en est que deux entre lesquels on puisse choisir : l'un est Scylax de Caryande, envoyé, selon Hérodote, par Darius, vers l'an 500 avant J. C., pour explorer les côtes de l'Océan indien, et qui, parti des bouches de l'Indus, étoit arrivé au fond du Golfe arabique ; l'autre est Scylax, également de Caryande, qui, selon Suidas, avoit composé un périple de la *mer extérieure*, et une réfutation de l'Histoire de Polybe, circonstance qui place cet auteur après l'an 611 de Rome. Ces deux personnages sont donc séparés par un intervalle d'environ *deux siècles et demi*. Plusieurs savans se sont prononcés pour le premier : tels sont Lucas Holstenius, Fabricius, Bayer, le baron de Sainte-Croix ; d'autres, tels que Dodvell et Olearius (1), ont penché pour le second ; enfin les plus habiles critiques, tels qu'Isaac Vossius (2),

(1) *Ad* Philostr. *Vit. Apoll. Tyan.* III, 47. — (2) C'est à tort que M. Gail fils, d'après M. Ukert, a rangé les deux Vossius parmi ceux qui ont regardé le Scylax de Suidas comme l'auteur du périple : Vossius le père est d'une opinion toute contraire (*Hist. gr.* I, 19, p. 126), et son fils pense que ce livre étoit l'ouvrage d'un Scylax contemporain de Darius Nothus.

Mazzochi, Fréret (1), MM. Mannert, Niebuhr, Ukert et Coray (2), trouvant le premier trop vieux et le second trop jeune, ont mieux aimé renoncer à tous les deux, et choisir des époques intermédiaires plus ou moins anciennes, d'après celles de quelques faits isolés sur lesquels chacun d'eux a insisté particulièrement; et, comme à ces diverses époques l'histoire ne place aucun auteur du nom de Scylax, il faut que ces critiques aient pensé que ce périple est d'un Scylax de Caryande dont l'histoire n'a point parlé, ou bien qu'ils l'aient cru pseudonyme.

Après cet exposé sommaire, qui donne l'état et les généralités de la question, entrons dans une analyse détaillée, pour voir si, comme je l'ai indiqué plus haut, les faits d'une date récente ne seroient pas bornés à telle ou telle région, tandis que d'autres contrées ne contiendroient que des faits d'une époque ancienne; d'où il résulteroit que les diverses parties du livre ont été puisées à des sources d'époques différentes. Ce n'est qu'après s'être fixé sur ce point, qu'on peut se croire très près d'atteindre à une solution satisfaisante.

M. Gail commence par réfuter l'hypothèse de Dodwell; il l'attaque avec avantage sur deux points de détail (3): M. Mannert a fait au même critique d'autres objections plus générales et plus fortes. Il se peut que ces objections soient vraies, et cependant que la *rédaction* de ce périple ne soit pas plus ancienne, ou même soit plus récente encore que Dodwell ne l'a cru; car *l'époque de la rédaction* est maintenant presque impossible à déterminer: mais ce n'est pas à beaucoup près le point le plus important, et c'est en ceci que notre manière

---

(1) Dans son mémoire inédit sur l'*Histoire de la géographie*. On voit par ce mémoire que l'opinion émise par Bougainville, au sujet de Scylax, ne lui appartient pas (*Mém. de l'Acad. des Inscr.* XXVIII, 266). En cette circonstance, comme en tant d'autres, Bougainville n'est que l'écho de Fréret — (2) Cet habile critique regarde le périple comme un abrégé ou une compilation (*Trad. fr. de Strab.* tom. IV, 2.ᵉ part. p. 142). — (3) L'un est relatif à Leucade, considérée comme une *île*, fait qui peut convenir à plusieurs époques très-différentes; l'autre concerne ce passage, dans la description de la Béotie: Αὐλὶς ἱερόν, Εὔριπος, τεῖχος Ἀνθηδών. τεῖχος Θῆβαι, Θεσπιαὶ κ. τ. λ. M. Gail propose de ponctuer Ἀνθηδὼν τεῖχος, Θῆβαι κ. τ. λ. et je suis de son avis; mais il n'a pas remarqué qu'alors le premier τεῖχος retombe sur Εὔριπος: or, personne n'a jamais parlé d'un fort d'*Euripe;* ce mot désigne ici, comme par-tout, le fameux détroit, de même que dans le fragment attribué à Dicéarque *(v. 91)*. Je crois donc qu'il y a ici un nom de passé, et qu'il faut lire Εὔριπος, τεῖχος Ἀνθηδών, τεῖχος [Σαλγανεύς]; Θῆβαι κ. τ. λ. On ne s'étonnera pas de voir Εὔριπος sans désignation quelconque; c'est l'usage de l'auteur du périple: il dit de même *ἰσθμὸς (p. 34)*, Θερμοπύλαι *(p. 54)*.

de considérer le périple peut avoir quelque chose de neuf et de particulier. Mais il faut suivre l'auteur de la nouvelle dissertation.

M. Gail reconnoît neuf faits qui annoncent l'époque d'Hérodote, et cinq seulement qui se rapportent à une époque plus récente, et qui, selon lui, sont des *interpolations*. Si je ne me trompe, sur les neuf premiers il y en a huit qui ne prouvent décidément rien; quant aux seconds, au lieu de cinq j'en compte plus de vingt qui viennent se placer à des époques intermédiaires, entre le temps d'Hérodote et celui de Philippe. Le nombre et la nature de ces faits ne permettent pas de les séparer de l'ensemble où ils se trouvent placés.

Je vais examiner les uns et les autres, en suivant l'ordre géographique, que l'auteur de la dissertation n'a point observé.

ITALIE. M. Gail allègue en faveur de son opinion deux passages de la description des côtes de cette contrée.

1.° « Strabon (1) dit que jadis le cap Circæum formoit les limites » méridionales du Latium : or, c'est celle que le périple assigne au » Latium (pag. 41). » J'ajoute que telle étoit aussi, selon Pline, la limite du *Latium vetus* (2). En conclura-t-on que ce périple est du temps d'Hérodote ! Non sans doute, car rien ne nous apprend à quelle époque le *Latium* commença à s'étendre au sud du mont de Circé. Quand même cette extension n'auroit eu lieu qu'un ou deux siècles avant Strabon, ce géographe auroit pu se servir de l'expression *jadis*.

2.° « La ville de Rome, dit M. Gail, est à peine mentionnée » dans le périple.... Si l'auteur avoit vécu après Hérodote et du » temps de Philippe, il seroit impossible que le nom romain n'eût » pas été plus célèbre. » En faisant cette observation, M. Gail paroît avoir oublié que l'auteur du périple est l'ennemi de tout développement, et qu'il se contente de nommer les villes les plus célèbres. Mais quand cetre concision ne seroit pas ordinaire à cet auteur, il suffiroit, pour l'expliquer, de se souvenir que *Rome* n'a occupé que fort tard les écrivains grecs : au témoignage formel de Pline, l'historien Théopompe, contemporain de Philippe, est le *premier* des Grecs qui en fasse mention (3); Clitarque, qui vint après lui, n'en parloit qu'à l'occasion d'une ambassade à Alexandre, et Théophraste est le premier qui donna

---

(1) Strab. *V, p. 231; Trad. fr.* tom. II, p. 193. — (2) Pline, *III, 5, p. 152, 10.* — (3) *Id. ibid.* l. 20. Ici, Pline ne veut sans doute parler que des faits de l'histoire contemporaine des écrivains grecs; car deux auteurs d'*origines*, tels qu'Antiochus de Syracuse, et Céphalon de Gergithe, avoient déjà parlé de cette ville et de sa fondation, quelque temps avant Théopompe.

des détails exacts sur cette ville. A l'appui de ce témoignage, on peut dire qu'Hérodote et Thucydide n'ont pas même prononcé le nom de Rome; et qu'Aristote, dans ses *Politiques*, n'en dit pas un mot; ce qui ne prouve point qu'il ne le connût pas, mais ce qui prouve du moins que l'histoire de Rome et de son gouvernement occupoit bien peu de place dans ses méditations (1). Telle étoit l'obscurité qui couvroit encore ces régions aux yeux des Grecs, que, selon Plutarque, la prise de Rome par les Gaulois ne parvint en Grèce que comme un bruit confus presque sans consistance; en sorte qu'Héraclide de Pont, contemporain d'Aristote, osoit raconter qu'une armée d'Hyperboréens avoit pris *une ville grecque de Rome, située près de l'Océan* (2). Comment s'étonneroit-on maintenant que l'auteur du périple, même en le plaçant au temps de Philippe, se fût contenté de citer le nom de Rome, sans entrer dans des détails historiques, d'ailleurs tout-à-fait érrangers à son plan!

J'ajoute ici que l'auteur du périple place Rome en Tyrrhénie; et c'est peut-être avec raison que Kœnigsmann (3) a conjecturé qu'Aristote (4), quand il cite les traités des Tyrrhéniens avec les Carthaginois, a voulu parler de ceux que les Romains conclurent de bonne heure avec ces derniers, et dont Polybe nous a conservé la traduction. La grande extension qu'eut dans l'origne le nom de *Tyrrhénie* a subsisté bien long-temps après que la domination des Tyrrhéniens eut été refoulée au nord du Tibre. C'est ainsi que dans le titre d'une des épigrammes du *Péplus*, attribué à Aristote, l'île d'Æa ou de Circé est placée en Tyrrhénie (5), ce qui se trouve aussi dans l'ancien scholiaste d'Homère (6).

M. Gail fils cite encore à l'appui de son opinion le nom d'*Éridan* que Scylax donne au Pô; mais quoique le nom italique de *Padus* ait été connu des Grecs dès le temps de Phérécyde (7), le nom d'Éridan,

(1) Il est donc fort douteux que Rome fût au nombre des villes ou peuples dont Aristote avoit décrit le gouvernement dans des traités spéciaux: du moins il est à remarquer que, parmi les titres qui nous en ont été conservés, le nom de Rome ne paroît pas. Le silence du philosophe, dans ses *Politiques*, me paroît une présomption fort grande que le gouvernement de Rome l'occupoit bien peu. Toutefois, si la remarque que je fais un peu plus bas est juste, il seroit possible qu'Aristote eût parlé de Rome dans le *Traité du gouvernement des Tyrrhéniens*, dont Athénée nous a conservé le titre. — (2) Heracl. Pont. *ap.* Plut. *in Camill.* §. 22. — (3) *De Aristotel. Geogr.* p. 117, 118, n. 296. — (4) *Politic.* III, 5, 11. — (5) *Epigr.* 20. — (6) *Ad Odyss.* I, 32. — (7) Voss, *Anmerk. zu Virgil's Idyllen*, S. 318. = *Landb.* S. 196.

que Polybe donne déjà pour une dénomination poétique (1), s'est présenté le plus souvent sous la plume des historiens et des géographes. Sans parler ici du faux Aristote (2), de Lucien (3), de Plutarque (4) et d'autres auteurs, parce qu'ils ne se servent de ce nom qu'à propos des traditions poétiques, on peut citer les textes tout historiques d'Agathémère (5), de Dion Cassius (6), et d'Appien (7), où le nom d'Éridan usurpe encore la place de celui de Padus.

Je ferai une dernière observation sur un autre passage géographique, qu'on pourroit être aussi tenté de reporter à une ancienne époque : c'est celui qui est relatif aux *Ligyes* ou *Ligures*, que le périple étend depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à la Tyrrhénie (8). Selon Strabon, les *anciens Grecs* donnoient cette étendue à la Ligystique (9) ; et en effet on la trouve déjà exprimée dans Eschyle (10) : mais on la retrouve encore au temps d'Aristote, puisque ce philosophe place aussi dans la Ligystique le champ de la Crau (11), et que l'auteur des *Récits merveilleux* (12), ainsi que *Scymnus* de Chio (13), y mettent le territoire de Marseille.

Selon le périple, la population de la côte depuis *Emporium* jusqu'au Rhône, étoit un mélange d'Ibères et de Ligyes. Le fait est d'autant plus naturel, que, selon Thucydide (14), les Ligyes étoient un peuple d'origine espagnole, qui paroît s'être étendu sur toute la côte septentrionale de la Méditerranée ; il n'est donc pas surprenant que la population de la partie comprise entre les Pyrénées et le Rhône fût restée, même assez tard, un mélange d'Ibères et de Ligyes : Scymnus de Chio, d'après Éphore, place des Ligyes sur la côte de la Gaule voisine de l'Ibérie (15). Voici même un indice assez frappant qui appartient à une époque plus récente encore : en parlant d'événemens tous antérieurs à l'expédition d'Annibal en Italie, Polybe dit que les Carthaginois avoient dans leur armée des mercenaires *Ibères*, *Celtes* et *Ligures* (16). Ces trois noms me paroissent naturellement s'appliquer aux peuplades mélangées qui habitoient la partie septentrionale de l'Espagne et la côte celtique limitrophe à l'occident du Rhône.

---

(1) II, 16, 6. — (2) *Mirab. ausc.* §. 82. — (3) *Dialog. Deor.* XXV, 3 ; *de Saltat.* §. 55 ; *de Electro*, §. 6. — (4) *De ser. num. vind.* VIII, 206, ed. Reisk. — (5) *Geogr.* II, 10. — (6) XXXVII, 9. — (7) *Bell. civ.* I, §. 109. — (8) *Pag.* 4, Gron. — (9) *IV, p. 203 ; Trad. fr.* II, 89. — (10) *Prometh. Solut. fragm.* I. — (11) *Meteorol.* II, 8, tom. I, p. 786, C. — (12) *Mirab. ausc.* §. 92. — (13) V, 210. — (14) *VI, 2.* = *Cf.* W. von Humboldt, *über die Urbewohn. Hispan.* p. 149. — (15) *V. 200.* — (16) *I, 17, 4 ; 67, 7.* = *III, 34, 17.*

J'entendrois plus difficilement que les Ligyes, à l'est de Marseille, eussent fait partie de l'armée carthaginoise (1).

Je crois pouvoir affirmer qu'il n'est aucun passage du périple relatif à l'Italie qui se rapporte nécessairement à l'époque d'Hérodote, et ne puisse s'appliquer aussi bien à une époque plus récente ; et quand même il s'en trouveroit, ce ne seroit pas encore une raison pour en conclure celle de la rédaction du livre. Rien de plus fréquent dans les anciens que de trouver des dénominations ou d'autres détails géographiques qui n'appartiennent pas à leur temps, et qui feroient porter de singuliers jugemens sur leur époque, si l'on en tiroit des conséquences rigoureuses : ainsi, par exemple, Dion Cassius (2) nomme *Philippes* en Macédoine, du nom de *Crenides* qu'elle avoit perdu depuis cinq siècles, et Tite-Live (3) désigne une fois *Thurium* par son ancien nom de *Sybaris*. Cette observation auroit pu épargner bien des erreurs aux critiques modernes ; et, dans la question qui nous occupe, on voit que les vrais caractères chronologiques d'un livre du genre du périple, ne doivent pas se trouver dans quelques renseignemens d'une époque ancienne, supposé même qu'il y en existât.

Quant aux faits d'une date plus récente, M. Gail n'en reconnoît qu'un seul ; c'est le nom de *Thurium* ou *Thuria* dans la description de la Lucanie. Comme il est certain que la colonie athénienne qui a changé le nom de Sybaris en celui de Thurium, est arrivée en 444, il faut bien admettre que le Scylax d'Hérodote n'a pu faire mention de cette ville. Le baron de Sainte-Croix, et, après lui, M Gail, déclarent que c'est une interpolation. Il se présente ici plus d'une difficulté ; la première, c'est que le nom de *Thurium* est répété en *trois* endroits différens. On dira peut-être qu'il y a trois interpolations ; mais je n'en vois pas trop la possibilité, du moins pour un de ces passages que voici : « Après les Samnites, viennent les Lucaniens jus-» qu'à *Thuria*. » L'usage de l'auteur étant de donner en termes pareils

(1) L'auteur du périple donne pour limite commune aux Ligyes et aux Tyrrhéniens un lieu qu'il appelle Ἄντιον, et dont le nom revient jusqu'à trois fois. D'après les quatre jours et quatre nuits de navigation qu'il compte depuis le Rhône jusqu'à ce point, il est difficile de ne point le placer sur la côte orientale du golfe de Gènes, vers l'embouchure de la Macra ; mais j'ignore complètement quel est ce lieu. Cluvier, au lieu de Ἄντιον, a lu, dans les trois passages, Ἄρνον ; correction inadmissible, attendu que, quand l'auteur du périple nomme un fleuve, il ne manque jamais d'y joindre le mot ποταμός. — (2) *XLVII*, *35*. — (3) XXVI, 39. *Circa Crotonem Sybarimque*.... Cluvier (*Ital. ant.* IV, 13) veut fort inutilement corriger ce passage.

la limite des peuples, la phrase est bien de lui : dans ce cas, le nom de *Thuria* ne seroit pas une *interpolation*, ce seroit une *substitution;* car évidemment l'auteur avoit mis un nom quelconque. La conjecture des deux savans, outre qu'elle est arbitraire, soutiendroit donc assez difficilement l'examen. Si le mot *Thuria*, dans le passage précédent, est sorti de la main de l'auteur du périple, pourquoi le retrancherions-nous dans le second passage : *Elæa, colonie des Thuriens!* cette indication est postérieure encore de quelques années à l'an 444, puisqu'il a fallu un certain temps pour que la colonie de Thuria envoyât elle-même une colonie ; et remarquons de plus que, selon Strabon (1), *Elæa* est la forme la plus récente du nom d'Hyèle, assertion confirmée par les médailles. Enfin, dans le troisième passage, le périple nomme les deux villes, *Sybaris* et *Thuria ;* c'est ainsi qu'il fait mention ailleurs de *Trachis* et d'*Héraclée*, quoique celle-ci eût succédé à la première : la même observation s'applique au passage où se trouvent à-la-fois *Naxos* et *Tauromenium*, ce qui a embarrassé d'habiles critiques. On doit croire que *Thuria* et *Héraclée*, bâties à peu de distance, l'une de *Sybaris*, l'autre de *Trachis*, n'avoient pas tellement absorbé les anciennes villes, qu'il n'y eût encore quelques habitations qui conservoient la dénomination primitive.

Sans quitter le même pays, je signalerai encore à M. Gail un autre fait. Le périple nomme quatre villes dans le pays des Iapyges, *Héraclée*, *Métaponte*, *Tarente* et *Hydrus :* or il est certain qu'Héraclée porta d'abord le nom de *Siris*, que lui donne Hérodote (2), et qu'elle ne prit celui d'Héraclée que lorsqu'elle reçut une colonie de Tarentins (3), la première année de la LXXXVII.[e] olympiade (428 ans avant J. C.); et remarquons qu'ici il ne peut y avoir non plus d'interpolation : la ville de *Siris*, une des plus célèbres de ce qu'on appeloit alors l'Italie, et qui avoit donné son nom à la contrée comprise depuis dans la Lucanie, ne pouvoit être oubliée par l'auteur du périple; on auroit donc *substitué* et non pas *interpolé* le nom d'Héraclée.

Mais pourquoi insister sur une méthode si arbitraire, quand toute la géographie de cette partie de l'Italie atteste une époque plus récente qu'Hérodote! Après les Latins, que l'auteur du périple étend jusqu'au mont de Circé, il place les Volsques; ensuite les Campaniens,

(1) *VI, p. 252; Trad. fr.* tom. II, p. 287. — (2) *VIII, 62; cf. VI, 127.* — (3) Diod. Sic. *XII, 36, fin.* = Strab. *VI, p. 264; Trad. fr.* II, p. 337. = Mazzoch. *Heracl. Tab.* p. 65. = Barthélemy, *Mém. acad. inscr.* XLVII, 167, &c.

qui possèdent Cume et Naples; puis les Samnites, maîtres d'une foible partie de la côte; enfin les Lucaniens, maîtres de toute la presqu'île jusqu'à Thuria. Or on sait que la nation campanienne s'est formée assez tard d'un démembrement des Samnites qui vinrent s'établir dans la plaine, la troisième année de la LXXXV.ᵉ olympiade (1) (438 avant J. C.), et prirent leur nom de la ville de Capoue; on sait encore qu'ils ne possédoient Cume (2) que depuis la quatrième année de la LXXXIX.ᵉ olympiade (421 avant J. C.). Jusqu'alors ce pays avoit fait partie de l'Opicie, qui, du temps d'Antiochus de Syracuse, s'étendoit jusqu'au Tibre (3); aussi Thucydide, parlant de Cume, la met encore dans l'*Opicie* (4). En cet endroit, la géographie du périple est donc évidemment postérieure, non-seulement à Hérodote, mais encore à Thucydide.

La même observation s'applique aux *Lucaniens*, qui, selon le périple, possédoient Posidonie, Hyélé, Pandosie, Rhégium et toute la péninsule jusqu'à Thurium. Ils étoient, selon Strabon, de race samnite (5), et ce fut assez tard qu'ils vinrent conquérir la contrée qui, jusqu'à Métaponte, avoit porté le nom d'Énotrie et d'Italie (6). Aussi, Antiochus de Syracuse, en décrivant ces contrées, ne parloit-il ni de Lucaniens ni de Brutiens: tout ce pays étoit alors occupé par les Énotriens, dont il décrivoit les institutions comme encore existantes (7).

---

(1) Diod. Sic. *XII, 31.* — (2) Diod. Sic. *XII, 76.* — (3) Aristote, d'après Antiochus de Syracuse, mettoit le Latium dans l'Opicie (*ap.* Dionys. Halic. *A. R.* 1, p. 58). — (4) *VI; 4;* et de même Scymnus de Chio *(v. 235)*, par archaïsme. — (5) Strab. *VI, p. 254; Trad. fr.* tom. II, p. 298. — (6) Antioch. Syrac. *ap.* Strab. *l. l.* Strabon dit, d'après cet ancien historien, que le nom d'*Italie*, borné primitivement à la péninsule voisine de la Sicile, s'étendit ensuite jusqu'à la *Métapontine* et à la *Siritide;* mais la Siritide étant plus occidentale que la Métapontine, on ne conçoit pas pourquoi Strabon a mis ce nom le dernier : aussi Mazzochi et Dutheil ont-ils hésité à lire Σερηνίτιδος au lieu de Σειρίτιδος. Mais nous voyons par Aristote, qui rapporte le même fait d'après le même Antiochus, que le nom de *Siritis* étoit alors générique pour désigner le pays appelé depuis *Lucanie*, et s'étendoit jusqu'à l'Iapygie; c'est-à-dire qu'il comprenoit le pays de Métaponte: τὸ δὲ πρὸς τὴν Ἰαπυγίαν καὶ τὸν Ἰόνιον Χῶνες [ᾤκουν] τὴν καλουμένην Σιρῖτιν (*Polit.* VII, 9, 3); car c'est ainsi qu'il faut lire (au lieu de l'ancienne leçon Σύρτιν), et non pas Σῖριν, comme le proposent les derniers éditeurs, d'après Heyne. Mais lorsque Siris eut été déchue, il est vraisemblable que le nom de région *métapontine* prévalut sur l'ancien; en sorte que les deux noms désignent au fond le même pays. Dès-lors, pour entendre Strabon, il n'y a peut-être qu'une très-légère transposition à faire; au lieu de μέχρι τῆς Μεταποντίνης καὶ τῆς Σειρίτιδος, je lirois μ. τ. Μ. τῆς καὶ Σειρίτιδος. — (7) Voyez M. Niebuhr, dont les recherches sur tous ces peuples sont aussi neuves que profondes.

Hérodote, quelque temps auparavant, met *Hyélé* dans l'Énotrie (1), et non chez les Lucaniens, comme le périple. Ils ne furent maîtres de Posidonie qu'en 442; quant à Thurium, ils ne le possédèrent que beaucoup plus tard, puisque Diodore de Sicile place à la troisième année de la XCVII.ᵉ olympiade (389), la guerre terrible entre les Lucaniens, les Thuriens et le reste des Italiotes, guerre qui ne finit que par l'asservissement des peuples de cette partie de la péninsule (2).

Ces rapprochemens suffisent pour prouver qu'il n'y a point d'interpolations dans cette partie du périple, puisque la géographie qu'elle contient est certainement postérieure à l'an 400. D'une autre part, comme il n'y est pas fait mention des Brutiens, nation composée de brigands et d'esclaves lucaniens révoltés qui se forma la première année de la CVI.ᵉ olympiade, et chassa les Lucaniens de l'extrémité sud-ouest de l'Italie (3), on doit reconnoître que cette partie du périple est tirée de matériaux antérieurs à l'an 356.

La description de la Sicile est du même temps; j'en juge par un seul trait que M. Gail n'a pas non plus remarqué; c'est que, parmi les villes de la côte orientale de Sicile, le périple compte *Tauromenium*: et l'on sait par Diodore que cette ville ne fut fondée que sous le règne de Denys l'Ancien, la troisième année de la XCVI.ᵉ olympiade, 394 ans avant J. C. (4): mais Tauromenium ne prit un véritable accroissement qu'une trentaine d'années après, lors de la colonie des Naxiens, vers 366 (5). Quand on s'en tiendroit à la première époque, elle seroit encore postérieure de plus d'un siècle au Scylax d'Hérodote.

En revenant à la côte orientale, je signalerai un autre fait qui ne peut pas remonter plus haut.

Le périple fait mention d'*Ancone*; or, d'après le témoignage positif de Strabon, Ancone fut fondée par des Syracusains qui fuyoient la tyrannie de Denys (6). Ce témoignage si précis a été bien vainement combattu par plusieurs savans italiens d'après des considérations qui n'ont aucune valeur (7), et l'on a même été réduit à citer le périple

---

(1) *I, 167.* — (2) Diod. Sic. *XIV, 101.* — (3) Diod. Sic. *XVI, 15.* — (4) Diod. Sic. *XIV, 59.* — (5) Wessel. *ad h. l.* = Raoul-Rochette, *Hist. crit. des colon. grecques*, IV, 92, 92. — (6) Strab. *VI, p. 241*; *Trad. fr.* tom II, p. 235. = *Cf.* Plin. *III, 18, p. 117).* — (7) Voyez leurs argumens dans la note de Dutheil, *p. 235, n. 4.* = M. Raoul-Rochette *(II, 334)* apprécie à sa juste valeur la leçon d'un seul manuscrit de Solin, d'après laquelle Ancone devroit son origine aux Dolopes de Néoptolème.

de Scylax comme une preuve que cette ville existoit avant Denys (1); mais cette raison n'en est pas une.

Ainsi j'ai prouvé qu'aucun fait dans le périple n'annonçoit l'époque du Scylax d'Hérodote. Voilà maintenant une série nombreuse de détails géographiques postérieurs à l'an 400. Ces observations nous marquent la limite au-delà de laquelle on ne peut faire remonter l'époque des matériaux qui ont servi pour la rédaction du périple de l'Italie.

Le même résultat se tire d'un autre détail déjà remarqué par Fréret; c'est la mention de la *nouvelle Pharos* dans le golfe Adriatique, colonie des Pariens, qui est de la quatrième année de la XCVIII.ᵉ olympiade (385 avant J. C.). J'ajoute que la description de la côte orientale de l'Adriatique est infiniment plus détaillée et plus précise que celle des autres parties, et notamment de la côte italienne qui ne nous présente qu'un très-petit nombre de points géographiques très-vaguement indiqués. Je soupçonne en conséquence que les détails si nombreux, dans cette partie, proviennent originairement d'un périple circonstancié qui étoit dû sans doute aux fréquens voyages exécutés sur ces côtes depuis la fondation des colonies parienne et syracusaine; et ce qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que les détails ne commencent qu'au midi de l'Istrie, et que la géographie du fond du golfe est extrêmement vague et fautive. J'observe ici que les anciens n'ont jamais bien connu la configuration de cette partie des côtes du golfe. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les cartes de la Méditerranée, dressées par M. Gossellin pour représenter les idées de Polybe, de Strabon et de Ptolémée. On voit que les deux premiers (2), croyant que la direction générale de la péninsule italique étoit de l'E. à l'O. ou tout au plus de l'E. 1/4 S. à l'O. 1/4 N., supposoient que la côte orientale formoit un coude très-sensible, un peu au S. de l'embouchure du Pô, parce qu'à partir de là ils faisoient courir la côte droit au N. C'est ce *coude* que l'on prenoit pour le *μυχὸς* ou *fond du golfe;* voilà l'explication géographique du passage de notre périple qui met l'Éridan au-delà du *μυχός*; ce que ne paroît pas avoir compris un critique habile (3), qui a cru que l'auteur du périple portoit les embouchures du Pô à l'orient de la mer Adriatique.

Enfin cet auteur étend le nom de *mer Adriatique* jusqu'à la côte d'Iapygie. J'ai eu occasion de remarquer ailleurs que ce nom a été

(1) C'est M. Dutheil qui met cette raison en avant. — (2) *Géogr. des Gr. anal.* tab. IV. = *Géogr. syst.* t. II, tab. I. — (3) Niebuhr, *Röm. Gesch.* I, p. 109.

primitivement borné à la partie septentrionale et moyenne, et que le nom de Golfe ionien s'étendoit plus au nord (1) : Scymnus de Chio, qui, dans sa compilation poétique, reproduit quelquefois des notions fort anciennes, donne la côte des Ombriens pour limite à l'Adriatique (2). Je persiste à croire que l'extension de ce nom est due à la fondation de la seconde Adria par Denys. Si le temps et l'espace me le permettoient, je tâcherois d'établir que la description des côtes de l'Italie dans notre périple est un résumé des principaux faits géographiques consignés dans les histoires de Théopompe et d'Éphore.

Dans un autre article, je continuerai l'examen des autres parties du périple.

LETRONNE.

Sur un Vase grec récemment découvert à Nola.

Il n'est aucun des monumens de l'art grec que l'on déterre presque journellement, qui, en nous révélant quelques particularités inconnues du culte, de la religion et des usages publics ou privés de ce peuple à jamais célèbre, ne donne en même temps quelque démenti bien formel à quelque opinion bien établie, au grand regret de ceux qui ne voudroient jamais trouver dans les monumens que la preuve ou la confirmation de leurs idées, ou, en d'autres termes, qui ne voudroient jamais apprendre de l'antiquité que ce que nous en savons déjà. C'est une réflexion que je n'ai pu m'empêcher de faire en me livrant à l'examen d'un vase extrêmement remarquable, que je ne connois encore, il est vrai, que par la description qui m'en a été envoyée de Naples; mais cette description, sur l'exactitude de laquelle j'ai tout lieu de compter, suffit pour l'objet que je me propose : nous ne tarderons pas d'ailleurs à connoître le vase original, qui vient d'être acquis d'un riche amateur de Naples, Gargiulo, par un de nos compatriotes. En attendant que ce vase soit apporté à Paris, j'ai cru devoir prévenir les observations dont il ne peut manquer d'être l'objet, en soumettant à nos lecteurs les résultats de celles qu'il m'a suggérées, et profiter de cette occasion pour rectifier quelques notions relatives à divers points d'antiquité qui s'y rattachent.

---

(1) *Recherches sur Dicuil*, p. 173-195. — (2) v. 368.

Le vase dont il s'agit n'est pas moins remarquable par son intégrité et par sa conservation, que par sa forme même, qui est celle de *cloche, campana,* laquelle est aussi fréquente dans les vases de Santa-Agata de' Goti, qu'elle est rare sur ceux de Nola. Cependant celui-ci appartient indubitablement à la fabrique de Nola, par sa pâte, par son vernis, sur-tout par le caractère du dessin, qui n'a, comme on sait, aucun rapport avec celui des vases de la fabrique de Capoue, non plus que de celle de la Basilicate. On connoît d'ailleurs quelques vases de Nola campaniformes, appartenant aux plus belles époques de l'art, un entre autres que M. Millin a publié (1), et dont j'aurai occasion de parler plus en détail. Le dessin de celui qui m'occupe est, à ce qu'il paroît, d'une élégance et d'une pureté exquises; il doit être, à cet égard, du nombre des plus précieux qui soient sortis de cette fabrique, à laquelle nous devons tant de chefs-d'œuvre. Mais ce n'est pas sous le rapport de l'art que ce vase se recommande le plus spécialement à notre intérêt; c'est par le sujet qui y est représenté, et par les inscriptions qui s'y lisent.

Quatre personnages composent la scène figurée sur ce vase, chacun desquels est désigné par son nom inscrit au-dessus. Le premier est Bacchus, ΔΙΟΝΥΣΟΣ; il est assis et barbu, avec les formes de la jeunesse: entre ses jambes est un jeune satyre, debout, à qui il semble adresser ses instructions paternelles, et sur lequel est écrit le mot ΚΟΜΟΣ. Bacchus étend une main, qui porte le canthare, vers une femme vêtue d'une simple tunique, qui lui présente une patère, et au-dessus de laquelle on lit ΑΡΙΑΔΝΕ. Enfin, à gauche de Bacchus, et derrière ce dieu, est une seconde figure de femme, enveloppée d'une tunique, s'appuyant de la main droite sur le thyrse, et portant dans sa main gauche un lièvre. Le mot ΤΡΑΝΟΙΔΙΑ est très-lisiblement écrit au-dessus de cette figure; chacun des personnages de cette scène mythologique, et la scène elle-même, méritent d'être examinés en détail.

Et d'abord, je remarquerai que, si l'on ne peut méconnoître ici l'une des scènes de l'union si souvent célébrée par les poëtes et par les artistes anciens, de Bacchus et d'Ariadne, le caractère sous lequel ils paroissent ici l'un et l'autre, diffère absolument de toutes les représentations qu'on en connoît. Sur notre vase, c'est le Bacchus barbu, le Bacchus des mystères campaniens, dont il reste, indépendamment

---

(1) *Peintures de vases,* tom. I, pl. IX.

des vases (1), tant de monumens dans les monnoies mêmes de la Campanie (2), et non pas le jeune Bacchus, le dieu brillant de Naxos, qui est mis en rapport avec Ariadne: or, c'est ici pour la première fois que ce dieu barbu se trouve associé, dans une même action, avec la princesse de Crète, indubitablement désignée par son nom, *Ariadne.* On sait que, dans les représentations de ce sujet, si fréquent sur les sarcophages (3) et sur les pierres gravées (4), c'est toujours le *jeune* Bacchus qui figure ainsi avec Ariadne (5). On sait aussi que le Bacchus des vases, le *Liber* des Latins, ne s'y montre habituellement que *barbu* (6); et toutes les fois qu'il y paroît accompagné de sa mystique épouse, *Libera*, on étoit convenu de reconnoître dans cette déité sa sœur *Proserpine*, comme lui fille de Cérès. Telle étoit la doctrine établie de nos jours par des antiquaires du premier ordre, tels que M. Böttiger (7), adoptée et confirmée, bien qu'avec quelques restrictions, par M. Creuzer (8), contre le sentiment de M. Millin, qui croyoit qu'on pouvoit reconnoître, dans le plus grand nombre de ces cas, Bacchus et Ariadne, conformément au mythe des Naxiens (9). Notre vase vient donner à cette opinion de M. Millin une confirmation inattendue, en nous montrant à côté du Bacchus des mystères, du *Liber*, Ariadne, déifiée par le signe de la patère, et remplissant le rôle de *Libera*, que lui assignoient du reste des témoignages anciens (10) dont on n'avoit pas suffisamment apprécié l'autorité. Voilà donc un des points fondamentaux de l'archéologie de l'art et de la mythologie grecques, qui se trouve irrévocablement fixé par un monument des plus authentiques; et les restrictions qu'avoit proposées M. Creuzer au système adopté par lui, se trouvent elles-mêmes considérablement modifiées.

Les deux figures accessoires ou acolythes de cette scène mytholo-

---

(1) Voyez entre autres les vases publiés par Passeri, *tom. II, tav. 170, 172; tom. III, tav. 204;* et par d'Hancarville, *tom. I, pl. CIV, CXIX; tom. II, pl. CXIX et ailleurs.* — (2) Voyez Eckhel, *Doctrin. num.* tom. I, p. 129 sqq. — (3) *Mus. Pio-Clement.* tom. IV, pl. XXIX, et les autres sarcophages cités ici par Visconti. — (4) Le célèbre camée Carpegna, publié par Buonarotti, *Osservaz. sopra medaglion.* p. 427 et sqq. — (5) Böttiger, *Archæol. der Malerey,* p. 193 et sqq. — (6) Voyez, entre autres exemples, ceux que donnent d'Hancarville, *tom. I, pl. CIV;* Millin, *Peintures de vases*, 1, pl. IX; Laborde, *Vases de Lamberg*, 1, pl. XXIV. Sur ces deux derniers vases, le personnage barbu porte écrit sur sa tête ΔΙΟΝΥΣΟΣ. — (7) Böttiger, *Mus. archæol.* 1, p. 21. — (8) Creuzer, *Symbolik und Mythologie*, tom. II, p. 375-380. — (9) *Peintures de vases*, tom. I, n. XXXVII, p. 74 et suiv. — (10) Hygin. *Fabul. CCXXIV;* Ovid. *Fastor.* III, 510; Propert. *III, 15;* Senec. *Hippol.* 333 et alib.

gique, ne sont pas moins curieuses que les deux personnages principaux. Le jeune satyre désigné par le nom de ΚΟΜΟΣ suffit pour nous faire reconnoître en lui toute une classe d'êtres bachiques, généralement désignés sur les monumens dionysiaques par les dénominations assez arbitraires d'Akratos, d'Ampelos, de Staphylos et autres (1), dont ces monumens n'offrent eux-mêmes aucune trace, tandis qu'on y voit quelques-uns de ces compagnons de Bacchus indiqués par des noms tout différens. Il a déjà été remarqué (2) combien sont rares les dénominations de ce genre qui se sont conservées sur les monumens de l'antiquité. On ne connoissoit guère que celles d'ΙΤΑΛΟΣ sur le fameux bas-relief Albani de l'apothéose d'Hercule (3), encore cette leçon est-elle bien douteuse; ΜΑΡΣΥΑΣ, sur le beau vase publié par M. Millin, que j'ai déjà cité et sur lequel je reviendrai encore (4); ΜΟΛΚΟΣ, sur un vase de Tischbein (5); ΚΑΜΟΣ et ΘΙΝΟΣ, sur deux autres vases du même recueil (6) : mais ces deux derniers noms, mal lus par le dessinateur, ou peut-être mal écrits par l'ouvrier, doivent se lire, le premier, ΚΩΜΟΣ, ainsi que l'avoit soupçonné M. Millin (7), et que le prouve notre vase; le second, ΟΙΝΟΣ, d'après une correction du même auteur, justifiée par deux vases de Lamberg qu'a publiés depuis peu M. de Laborde, et qui m'offriront à leur tour le motif de quelques corrections importantes, quand j'aurai fait, au sujet de ΚΩΜΟΣ, une observation que je crois indispensable.

---

(1) Ces noms sont donnés par les auteurs, entre autres par Ovide, *Fast.* III, 409; et Himerius, *Orat.* IX, 560. Mais jusqu'ici ils ne se trouvent pas sur les monumens. — (2) Millin, *Peintures de vases*, tom. I, pl. IX, p. 20. — (3) Zoëga, *Bass. riliev. di Roma*, pl. LXX, tom. II, p. 117 et suiv. — (4) Millin, *Peint. de vases*, tom. I, pl. IX. — (5) Tischbein, *I, 33*. La vraie leçon est probablement Μολγός: ce mot désignoit une *outre de cuir de bœuf*, dans le dialecte des Tarentins, au témoignage de Pollux. *(X, 187)* et d'Hesychius (*v.* Μολγὸς), et il paroît qu'Aristophane l'avoit employé dans ce sens (*ap.* Polluc. *ibid.* et scholiast. *ad Equit.* v. 959); voyez la note de Brunck *Aristoph. Fragm. Georg.* III et et LXXIX. Le rapport de l'*outre* avec les jeux et les mystères de Bacchus justifie suffisamment la correction que je propose. — (6) Tischbein, *II, 44*. ΚΑΜΟΣ peut avoir été mis doriquement pour ΚΩΜΟΣ, ainsi qu'après la rédaction de cette note, j'ai reconnu que l'avoit déjà observé M. Welcker, dans le docte commentaire archéologique qu'il a joint à son excellente édition des *Images de Philostrate*, p. 215; Lipsiæ, 1825. La leçon ΚΑΜΟΣ, que ce savant trouve sur deux autres vases, l'un de Lamberg, l'autre de Coghill, Millingen, *pl. XIX*, justifie cette observation, mais ne prouve pas que la leçon ΚΩΜΟΣ ou ΚΟΜΟΣ n'ait pu se trouver, comme elle se lit ici, sur des vases de fabrique ionienne, tels que ceux de Nola et de Capoue. — (7) Millin, *Peintures de vases*, tom. I, p. 20, note 3.

Il est remarquable qu'à l'exception des vases peints, aucun monument de l'art ne nous eût encore offert, d'une manière authentique, la représentation exacte du *Kômos*, génie bachique des banquets nuptiaux, bien qu'on soit autorisé, d'après le second tableau de Philostrate, à croire que ce sujet avoit exercé avec succès le talent des anciens maîtres, et que des passages d'Anacréon, de Pindare, d'Aristophane, et d'auteurs grecs plus modernes, sans parler de l'hymne orphique, ne permettent pas non plus de douter que les honneurs rendus dans la Grèce à ce génie, personnification riante des plaisirs de l'hymen et de la table, y datoient d'une haute antiquité. En cette double qualité, il présidoit aux fêtes nuptiales; et c'est sans doute à ce titre que M. Millin croyoit le reconnoître dans un bas-relief des *noces de Thétis et de Pélée* (1), publié par Winckelmann (2), et par Zoëga (3), mais où le premier de ces antiquaires croyoit voir l'*Hyménée*, le second, une espèce de paranymphe subalterne, sans avoir ou du moins sans alléguer plus de preuves pour l'une et pour l'autre opinion, que n'en avoit et que n'en a produit M. Millin pour celle qu'il avoit embrassée. C'étoit donc un de ces personnages bachiques dont nous n'avions dû qu'aux vases peints la connoissance exacte et précise.

En effet, l'un des plus beaux vases de la collection de Lamberg, que publie M. de Laborde, nous avoit déjà offert (4), parmi les satyres et les nymphes composant la cour de Bacchus, chacun desquels y est désigné par son nom propre, *Kômus*, distingué par le nom de ΚΩΜΟΙ *(sic)* tracé au-devant de sa tête; et sur un autre vase de la même collection, représentant une scène bachique (5), le même personnage, pareillement désigné par le mot ΚΩΜΟΣ (6), figure au nombre des satyres qui poursuivent une bacchante: mais, sur ces deux vases, *Kômos* paroît avec tous les traits des satyres adultes, notamment avec la barbe, particularité qui les distinge du nôtre, où ce génie est adolescent et sans barbe, conformément au modèle qu'avoit sans doute en vue Philostrate dans la description de son tableau.

---

(1) *Galer. mythol.* pl. CLII, tom. II, p. 69. — (2) *Monum. ined.* n. 111, p. 151. — (3) Zoëga, *Bassi rilievi di Roma*, pl. LII, tom. I, p. 250. — (4) *Vases de Lamberg*, tom. I, pl. LXV, et dans Maisonneuve, *Introd. à l'étude des vases*, pl. XXII. M. Welcker, qui a vu et examiné le vase original à Vienne, assure qu'il y a lu ΚΑΜΟΣ, et non ΚΩΜΟΙ, *loc. supr. laud.* p. 214. — (5) *Vases de Lamberg*, tom. I, pl. LXIV, et dans Maisonneuve, *ouvrage cité plus haut*, pl. XXXIII. — (6) M. Welcker, *ibid.* p. 214, veut lire ici ΚΑΜΟΣ, quoiqu'il cite lui-même la leçon ΚΩΜΟΣ, que porte probablement le vase; mais j'ai déjà remarqué que rien n'oblige à introduire par-tout la forme dorique.

Notre vase nous offre donc encore une représentation neuve à plusieurs égards, et certainement la plus authentique et la plus fidèle du génie *Kômos*, et, à ce titre seul, il doit prendre un rang distingué parmi les monumens les plus curieux de l'antiquité figurée.

Les deux vases que je viens de citer de la collection de Lamberg, me fournissent une occasion naturelle de rectifier ici quelques notions relatives à notre objet, qui ont échappé à la sagacité du savant éditeur de ces monumens. Sur un de ces vases, un satyre, portant un canthare, est désigné par le nom ΗΔΥΟΙΝ, et il est évident ici que, par une précipitation ou par une négligence familière à ces ouvriers, le dessinateur du vase a omis la finale ΟΣ, qui complétoit le mot ΗΔΥΟΙΝΟΣ, nom du génie du *vin doux*. Cette observation auroit dû conduire à la vraie leçon d'un autre nom de satyre écrit de cette manière, ΝΑΥΟΙΝΟΣ, sur le second de ces vases. Ici encore il est manifeste que c'est ΗΔΥΟΙΝΟΣ qu'il faut lire, soit que l'artiste ait originairement estropié le mot qu'il avoit à transcrire, soit, ce qui me paroît assez probable, que la confusion si fréquente et si facile de l'Η en Ν, et du Δ en Α, ait trompé le dessinateur moderne. Dans tous les cas, ces deux leçons, bien que toutes deux défectueuses, se confirment et se complètent mutuellement (1), de manière à ce que nous puissions ajouter incontestablement le nom du génie *Hedyœnos* à la liste des satyres qui figuroient dans les thiases bachiques et dans les représentations dionysiaques. Nous apprenons de plus à corriger, au moyen de cette leçon, celle de ΘΙΝΟΣ, qui se lit sur un vase de Tischbein (2), et celle de ΣΙΜΟΣ, qu'on trouve sur un vase du musée royal Bourbon (3). Cette dernière leçon, qui offre pourtant un des traits caractéristiques de la figure des satyres, n'en est pas moins fautive, et doit être corrigée, ainsi que le mot tout-à-fait barbare ΘΙΝΟΣ, en ΟΙΝΟΣ, génie du *vin* (4).

(1) Je dois remarquer que M. Welcker, à l'endroit cité plus haut de son Commentaire sur Philostrate, p. 214, a proposé les mêmes corrections; et je puis bien ajouter en même temps que je n'ai eu connoissance et fait usage de son livre qu'après la rédaction de cette note. Je n'en ai que plus de raison de me féliciter de m'être rencontré avec ce savant si distingué, qui joint au mérite d'un habile philologue celui d'un des premiers antiquaires de notre âge. — (2) Tischbein, *Vases grecs*, tom. II, pl. XLIV. — (3) *Mus. Borbonic.* stanz. 1, arm. 3. Ce trait caractéristique de la figure du satyre, *plattnasigen*, comme dit un savant allemand dans le *Kunstblatt*, n. 4, janvier, 1826, se retrouve dans le portrait que fait de lui-même Socrate, Xenoph. *Conviv.* §. V, 6, tom. V, p. 140, Weiske. — (4) Himerius cite nommément Οἶνος au nombre des génies bachiques, *Orat.* IX, p. 560.

Je ferai encore une correction du même genre, et qui nous conduit à la découverte d'un nouveau génie bachique femelle. Dans le vase de Lamberg, qui représente une bacchante tenant d'une main une coupe et de l'autre une amphore, aux prises avec cinq satyres, dont l'un est appelé ΚΩΜΟΣ, le génie des banquets, et l'autre ΝΑΤΟΙΝΟΣ, pour ΗΔΥΟΙΝΟΣ, le génie du vin doux, cette bacchante est désignée par le mot ΚΑΠΗ, écrit au-dessus de sa tête. Le savant éditeur de ces vases propose de lire ici ΚΑΛΗ, et il croit voir, dans cette scène toute bachique, la *beauté* elle-même attaquée par des satyres ; mais j'ose croire à mon tour que ni cette correction n'est nécessaire, ni cette interprétation possible. On sait maintenant, avec toute la certitude qu'on peut desirer dans ces matières, que ces épithètes ΚΑΛΟΣ et ΚΑΛΗ, qui reviennent si fréquemment sur les vases, ou seules, parce que le nom propre qu'elles devoient accompagner s'ajoutoit postérieurement à la fabrication du vase, ou suivies de ce nom propre, on sait, dis-je, que ces épithètes n'ont presque jamais rapport aux personnages, soit mythologiques, soit héroïques, figurés sur les vases; mais qu'elles sont un simple compliment adressé à la personne pour qui le vase étoit destiné (1). Dans aucun cas, la *beauté* n'eût été personnifiée par les Grecs par une bacchante aux prises avec des satyres, ni désignée par l'adjectif ΚΑΛΗ. Une semblable désignation n'eût pas été moins contraire au génie de la langue, qu'à celui de tout le système religieux des Grecs. Mais, du reste, le mot ΚΑΠΗ s'explique si aisément, et sans qu'il soit besoin d'y rien changer, qu'on a lieu d'être surpris que cette interprétation ne se soit pas présentée tout d'abord à l'esprit du savant éditeur de ces monumens. Il est évident que le mot ΚΑΠΗ est mis ici pour ΚΑΠΗΛΗ ou ΚΑΠΗΛΙΣ (2), par le retranchement de la syllable finale, dont on trouve de si nombreux exemples sur les vases, et dont nous venons de voir déjà la preuve sur les vases mêmes en question, dans le mot ΗΔΥΟΙΝ pour ΗΔΥΟΙΝΟΣ; et ensuite, quoi de plus naturel que de voir figurer dans un thiase, outre le génie des *banquets* et celui du *vin doux*, la bacchante sous

(1) Voyez entre autres Böttiger, *Archäol. der Maler.* p. 224; Millin, *Peint. de vases*, *introduct.* p. viij, et tom. I, p. 114. Entre autres preuves de cette vérité, le vase publié par M. Millingen, *Vases*, pl. IX, représentant Thésée et Procruste, avec l'inscription ΑΛΚΙΜΑΧΟΣ ΚΑΛΟΣ, en fournit une incontestable. Il y a une foule d'autres exemples pareils qu'il est inutile de citer. — (2) Hesych. v. Κάπηλος. Le mot Καπηλὶς est employé par Aristophane, *Plut.* v. 1064. Voyez Suidas, v. Καπηλὶς, et Pollux, VII, 194. Suivant le même Hesychius, *ibid.* le mot Κάπη étoit synonyme de Τροφή.

les traits de laquelle est personnifié le *débit du vin*, pourvue de ses attributs caractéristiques, la *coupe* et l'*amphore!* Cette personnification rappelle celle de l'*ivresse*, Μέθη, peinte par Pausias, sous la figure d'une bacchante qui transvasoit du vin (1), et qui faisoit avec Bacchus et un faune l'ornement d'un beau trépied de bronze qui existoit à Athènes dans la rue des Trépieds (2). C'est donc encore un génie bachique femelle qu'il faut ajouter à tous ceux que nous ont fait connoître les vases des Bacchanales (3), et qui n'est sans doute pas un des moins curieux.

Mais je reviens à notre vase, sur lequel, avant de passer au quatrième personnage qui s'y trouve figuré, j'ai encore à relever quelques particularités remarquables. La présence de Kômos sur le monument qui nous occupe, ne peut faire allusion qu'aux jeux, aux danses, aux plaisirs qui accompagnèrent l'union de Bacchus et d'Ariadne. C'est ainsi que, dans le système des Grecs, où chaque série d'idées étoit personnifiée sous un type commun, Comus, étant devenu le signe consacré et, pour ainsi dire, l'hiéroglyphe de la joie qui préside aux banquets nuptiaux, de la manière que nous le représentent Philostrate, d'après quelque ouvrage célèbre de l'art (4), et Nonnus, d'après des traditions également populaires (5), sa seule présence sur notre vase suffisoit pour former le complément de la scène qui y est figurée, et servoit à en déterminer le lieu, le temps et le caractère. Mais c'étoit peut-être aussi une manière de rappeler une des représentations qui durent être le plus familières aux Grecs et le plus souvent employées dans leurs festins. On sait qu'ils se plaisoient à joindre aux plaisirs de la table ceux de la musique, de la danse et de la pantomime, et que c'étoit un des principaux divertissemens de l'opulence, de faire représenter, pendant la durée des repas, des espèces de ballets sur toute sorte de sujets mythologiques. D'habiles antiquaires ont présumé que beaucoup de vases grecs nous offrent des images fidèles de ces ballets, exécutés dans des cérémonies publiques ou privées, dans certaines fêtes et processions solennelles, comme au

---

(1) Pausan. *II*, *27*, *3*. — (2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXIV, c. XIX, §. 10; voy. Visconti, *Mus. Pio-Clement.* tom. IV, pl. XX; Millin, *Peint. de vases*, tom. I, p. 5, note 1. Un beau bas-relief d'ancien style, trouvé dans les ruines du théâtre de Bacchus, à Athènes, représente *Méthé*, l'*ivresse* personnifiée, versant à boire à Bacchus; Stuart, *Antiq. of Athens*, tom. II, c. III, p. 23. — (3) M. Welcker a réuni, dans sa note citée plusieurs fois, p. 213-214, ceux de ces noms que les monumens nous font connoître jusqu'ici. — (4) Philostrat. *Imagin.* II. — (5) Nonnus, *Dionysiac.* XIX, 104 et alib.

sein des foyers domestiques. Quoi qu'il en soit de cette idée, qui auroit besoin, pour être établie, de beaucoup de développemens, mais qui ne manqueroit pas non plus de preuves, j'avoue que je ne puis m'empêcher d'être frappé du rapport qu'il y a entre le sujet de notre vase, caractérisé par la présence de Kômos, et celui du ballet décrit par Xénophon, à la fin de son *Banquet*, dont ce ballet forme le dénouement. Ce morceau d'antiquité est trop connu de nos lecteurs, pour qu'il soit nécessaire de m'étendre sur le rapprochement que j'indique. Un maître de ballet syracusain se présente aux convives; *Ἔρχεταί τις αὐτοῖς ἐπὶ* ΚΩ͂ΜΟΝ *Συρακόσιος ἄνθρωπος*, accompagné de deux femmes, l'une joueuse de flûte, l'autre danseuse et pantomime, et d'un beau jeune homme, également fort sur la cithare et dans la danse, et tous ensemble habiles à représenter des sujets connus (1) : *ἔχων τε αὐλητρίδα ἀγαθὴν, καὶ ὀρχηστρίδα τῶν τὰ θαύματα δυναμένων ποιεῖν, καὶ παῖδα πάνυ γε ὡραῖον, καὶ πάνυ καλῶς κιθαρίζοντα τε καὶ ὀρχούμενον, κ. τ. λ.* Ce sont là les personnages qui représentent, à la fin du banquet, un ballet de Bacchus et d'Ariadne, dont les diverses scènes sont décrites par Xénophon, comme s'il avoit eu devant les yeux une succession de tableaux mimiques, ou de tableaux peints, du genre de celui qui nous occupe : *Ἀριάδνη εἰσῄει εἰς τὸν ἑαυτῆς τε καὶ Διονύσου θάλαμον· μετὰ δὲ τοῦθ' ἧκε Διόνυσος, ὑποπεπωκὼς παρὰ θεοῖς, καὶ εἰσῄει πρὸς αὐτὴν, κ. τ. λ.* (2). Je me garderai bien de supposer, quoiqu'on ait fait quelquefois des conjectures plus téméraires, que le dessinateur de notre base avoit en vue ce passage de Xénophon. Tout ce que je veux conclure de ce rapprochement, c'est que des ballets du genre de celui qui est décrit par l'auteur attique, et probablement sur le même sujet, étoient fréquemment représentés chez les Grecs; que ces sortes de représentations étoient sur-tout familières, à en juger par le choix fait par Xénophon, dans cette circonstance, d'un maître de ballet syracusain, aux peuples de la grande Grèce et de la Sicile, principale patrie de nos vases, et principal théâtre des mystères et des jeux dionysiaques; et d'après tout cela, il n'y auroit sans doute rien d'extraordinaire à ce que notre vase nous eût conservé une imitation ou du moins une image de ces représentations.

Mais il y auroit encore à faire un rapprochement non moins curieux entre ce vase et un autre monument du même genre, et des plus remarquables à tous égards, que M. Millin a publié (3). Ce dernier

(1) *Conviv.* §. II, tom. V, p. 111, Weisk. — (2) *Conviv.* §. IX, tom. V, p. 156. — (3) Millin, *Peint. des vases*, tom. I, pl. IX.

vase nous offre Bacchus, ΔΙΟΝΥΣΟΣ, précédé d'un satyre, ΜΑΡΣΥΑΣ, et d'une bacchante nommée ΚΩΜΩΙΔΙΑ, et conduisant au ciel Vulcain, ΗΦΑΙΣΤΟΣ, enivré dans une de ses orgies. Le rapport de cette peinture avec un tableau dont parle Pausanias (1), et qui se voyoit à Athènes dans le temple de Bacchus, n'a point échappé à M. Millin; et il est manifeste que l'auteur du tableau et le dessinateur du vase ont puisé à une source commune: mais la présence du satyre ΜΑΡΣΥΑΣ et de la bacchante ΚΩΜΩΙΔΙΑ, personnages accessoires (2), qui, bien que liés intimement à Bacchus, ne semblent pas avoir dû faire partie nécessaire de la scène mythologique exposée par Pausanias, indique, si je ne me trompe, que cette scène étoit du nombre de celles qui étoient représentées dans les spectacles et les comédies satiriques, nées, comme l'on sait, du culte de Bacchus. Dans tous les cas, la *Comédie* est ici un acolythe du même genre et tout aussi significatif que le *Kômos* de notre vase; et ces deux exemples, parfaitement analogues, tirés de vases de même forme et de même fabrique, offrant des scènes mythologiques dont Bacchus est le héros, et à quatre personnages désignés tous par leur nom; ces deux exemples, dis-je, s'expliquent et se confirment mutuellement.

Il me reste maintenant à expliquer le quatrième personnage figuré sur notre vase. C'est, ai-je-dit, une femme, suivante de Bacchus, caractérisée par le thyrse sur lequel elle s'appuie de la main droite; elle est debout, à gauche et en arrière du dieu, qui se trouve ainsi placé entre elle et Kômos, comme entre deux figures opposées l'une à l'autre. D'après cette opposition, qui n'est sans doute pas fortuite, on pourroit croire que l'artiste a voulu désigner la *tragédie* par cette dernière figure, et que l'inscription ΤΡΑΝΟΙΔΙΑ doit se lire ΤΡΑΓΩΙΔΙΑ. Le rapport de la *tragédie* avec Bacchus, dont on peut la considérer comme la fille, aussi bien que la *comédie*; la circonstance que nous venons de relever sur un autre vase, de la *comédie* figurant à côté de Bacchus sous une figure semblable à celle-ci, et, plus que tout cela, l'opposition de cette figure à celle de *Kômos*, emblème des jeux et des plaisirs bacchiques, et peut-être aussi, en cette qualité même, type originaire de la comédie, tout semble autoriser cette interprétation, sans compter que ce n'est même pas une objection de lire ΤΡΑΓΩΙΔΙΑ,

---

(1) Pausan. *lib. 1, c. 20.* — (2) Le même sujet est traité d'une manière différente et plus riche encore en figures et en détails accessoires, dans un beau vase de la collection d'Hamilton, publié récemment par M. Maisonneuve, *Introduction à l'étude des vases ant.* pl. XVII.

au lieu de ΤΡΑΝΟΙΔΙΑ, tant les inscriptions de vases fourmillent de fautes beaucoup plus graves. Toutefois, il y a aussi des difficultés réelles dans cette interprétation en apparence si plausible : le lièvre que porte cette figure est un symbole tout-à-fait inoui pour la tragédie, et dont on ne peut rendre compte, si ce n'est en supposant qu'il sert à désigner ici, comme sur les monumens funéraires des Romains, où ce symbole se rencontre fréquemment, les chants funèbres, les complaintes qui accompagnoient les funérailles, et qui ne sont pas sans quelque rapport avec le deuil de la tragédie. Mais j'avoue que cette explication me paroît un peu forcée (1). Le rapport entre le symbole significatif du lièvre et l'inscription de la figure qui le porte, ΤΡΑΝΩΙΔΙΑ, mot qui pourroit signifier *chant lugubre*, par le changement d'une seule lettre, ΘΡΑΝΩΙΔΙΑ, au lieu de ΤΡΑΝΩΙΔΙΑ; ce rapport, qui n'est sans doute pas accidentel, me fait croire qu'il ne faut pas chercher ailleurs que dans la leçon ΘΡΑΝΩΙΔΙΑ pour ΘΡΗΝΩΙΔΙΑ, l'interprétation de ce personnage. Or voici un fait qui semble venir à l'appui : Plutarque nous apprend, dans sa *Vie de Thésée* (2), que, suivant la tradition des Naxiens, il avoit existé deux Ariadnes, l'une, plus ancienne, qui fut mariée à Bacchus, et qui en eut Staphylus ; l'autre, que Thésée enleva et qu'il abandonna à Naxos, où elle mourut. Plutarque ajoute que, conformément à cette tradition, les Naxiens honoroient la mémoire de l'une et de l'autre Ariadne par un culte tout différent ; qu'ils consacroient à la première des jeux et des chants joyeux, et que les fêtes de la seconde étoient solennisées par le deuil et la plainte ; voici ses propres expressions : *Τῇ μὲν γὰρ ἡδομένους καὶ παίζοντας ἑορτάζειν, τὰς δὲ ταύτῃ δρωμένας θυσίας εἶναι πένθει καὶ συγνότητι μεμιγμένας*. Ne seroit-il pas possible que l'artiste qui dessina l'Ariadne de notre vase entre deux personnages d'un caractère aussi divers que l'étoit celui des fêtes consacrées par les Naxiens aux deux Ariadnes, c'est-à-dire, entre le génie de la joie bachique et celui du deuil, eût fait allusion à cette tradition particulière (3)? Nul doute que la plupart

(1) Un savant qui vient de donner quelques explications sur ce vase, dans un journal allemand, *Kunstblatt*, n.° 4, janvier 1826, interprète le mot ΤΡΑΝΟΙΔΙΑ par *prévoyance*, et croit que le symbole de *l'animal à l'ouïe fine, das feinhörige Thier*, sert à désigner ici *la déesse à la vue perçante*. Du reste, il remarque lui-même que la correction grammaticale exigeroit, pour que ce sens fût adopté, la leçon ΤΡΑΝΕΙΔΙΑ. Ainsi son explication n'exige pas une moindre correction, et offre encore une plus grande difficulté. — (2) *Vit. Thes.* c. XX. — (3) Ces sortes d'oppositions étoient aussi bien dans le génie des mœurs antiques, que dans celui des productions de l'art ; on retrouve celle

des vases relatifs à Bacchus et à Ariadne ne soient empruntés des traditions naxiennes. Tel est entre autres un vase unique publié tout récemment par M. Millingen (1), portant l'inscription ΝΑΞΙΩΝ, et représentant Ariadne et Bacchus jeune, entre une ménade et un satyre, tous personnages qui répondent si exactement, par leur nombre, par leur disposition et par leur caractère, à ceux de notre vase, qu'on peut supposer sans la moindre difficulté, ainsi que l'a fait M. Millingen lui-même, que c'est encore là une imitation ou une réminiscence de ces ballets dionysiaques décrits par Xénophon (2). Quoi qu'il en soit de cette conjecture, que je soumets au jugement de nos lecteurs, et quand bien même, ce qui seroit encore possible, on n'adopteroit ni l'une ni l'autre des explications que j'ai proposées pour le quatrième personnage de notre vase, le monument où nous trouvons tant de particularités neuves et curieuses, n'en sera pas moins considéré comme un des plus intéressans qui aient été récemment découverts; et, à ce titre, j'ose croire qu'on ne me saura pas mauvais gré de l'empressement que j'ai mis à en donner connoissance à nos lecteurs.

RAOUL-ROCHETTE.

ANNALES ISLAMISMI, sive Tabulæ synchronistico-chronologicæ chalifarum et regum orientis et occidentis, accedente historiâ Turcarum, Karamanorum, Selgukidarum Asiæ Minoris, Ak kuvinli, et Kara kuvinli, Ghaderitarum, Ramadhanitarum, Derbenditarum, Sufiorum Persiæ, Uzbeci et Jeschbeci Chan. E codicibus manuscriptis arabicis bibliothecæ regiæ Hauniensis

---

dont il s'agit ici, exprimée textuellement dans cette épigramme de Philippus, *Anthol. Palatin.* p. 234, n. 186: ΘΡΗΝΟΣ δ' εἰς Ὑμέναιον ΕΚΩΜΑΣΕΝ, κ. τ. λ.

(1) Millingen, *Ancient monum. unedit.* pl. XXVI, p. 67 et sqq. — (2) Un très-beau vase, représentant Bacchus et Ariadne sur leur couche nuptiale, a été publié par M. Maisonneuve, *Introd. à l'étude des vases ant.* pl. XIX. On trouve figurée, dans le même ouvrage, *pl. XLV*, une scène représentant le même sujet en trois groupes différens et dans des attitudes variées. Je crois voir encore ce sujet dans la partie inférieure d'un vase représentant l'apothéose d'Hercule, vase qu'a publié M. Millingen, *Vases*, pl. XXXVI, sans donner, de cette scène inférieure, aucune explication. Ce n'est pas ici le lieu de développer les raisons qui autorisent le rapprochement que j'indique; j'y reviendrai une autre fois.

composuit, latinè vertit, edidit D. Janus Lassen Rasmussen, *prof. LL. OO. in univ. Hauniensi, &c.* Hauniæ, 1825, x et 134 pag. *in-4.°*

Ce volume se compose de deux parties : 1.° de tables chronologiques ; 2.° d'extraits historiques. Les tables chronologiques présentent, sous la forme de tableaux synoptiques, l'histoire des dynasties musulmanes, tant de l'orient que de l'occident, depuis la première année de l'hégire jusqu'à l'an 1020 de la même ère (1611 de J. C.). Dans la rédaction de ces tables, M. Rasmussen a suivi le procédé employé par MM. Hübler et Bredow dans les tables chronologiques de l'histoire universelle, c'est-à-dire qu'il a substitué, pour ménager l'espace, certains signes convenus, à des mots d'un usage très-fréquent, Ainsi ces signes + ‡, placés à la suite d'un nom d'homme, signifient, le premier, *moritur*, le second, *occiditur :* placé devant le nom d'une ville ou d'une province, le même signe + veut dire *capitur.* Ces signes sont assez multipliés, et leur valeur de convention n'est pas toujours facile à deviner. M. Rasmussen auroit dû, ce semble, en donner l'explication pour la commodité des lecteurs. Quelque courtes que soient les indications dont se composent ces tables chronologiques, elles offrent pourtant, sur-tout à l'égard des dynasties moins connues, un abrégé historique de leur origine. Ainsi, page 13, en tête de la colonne consacrée aux khalifes Fatémites, on lit : *Fathemidæ in Africâ, deinde in Ægypto et Syriâ. Initium eorum imperii in Africâ erat a. 296; finis imperii a. 567 ; spatium imperii a. 270 ; numerus principum 14, quorum tres in Mæghrib, 11 in Ægypto regnabant.* La dynastie des Almohades commence, page 27, par cette notice abrégée de ses fondateurs : *Muvahheditæ in Marocco. Auctor hujus dynastiæ Muhammed ben Tumrot Almuhdi* (il falloit dire *Almahdi*), *Dsenhagita, ad Alin genus suum referens, ad orientem, ut pleniùs literis imbuatur, proficiscitur, undè anno 508 ad Mæghrib revertitur. Ubicunque venerit, concionatur, impiosque arguit. In Telmesan asseclam sibi adjungit Abdelmumen, F. Ali, hominesque à Morabithis clam abalienat. A Telmesan se confert ad Fez, indè anno 514 ad Marocco, ubi in solenni colloquio doctos ad silentium adigit. Urbe expulsus fugit ad regionem Tinmal, ubi anno 515 Abdelmumen aliique novem socii, dein plus quàm viginti millia homines sacramentum ei dicunt.*

Comme la confiance due à ces tables chronologiques dépend toute entière des sources où leur auteur a puisé, il a eu soin d'indiquer dans sa préface les manuscrits arabes de la bibliothèque royale de

Copenhague dont il a fait usage. L'un des principaux, je dirai même le principal, est l'histoire universelle abrégée d'Abou'labbas Ahmed, fils de Yousouf, natif de Damas (1). C'est un manuscrit qui a été rapporté du Levant par le célèbre Niebuhr. La bibliothèque bodléyenne en possède un exemplaire, et il s'en trouvoit un dans la seconde collection de manuscrits arabes, persans et turcs, que Sa Majesté l'empereur de Russie a achetée de M. Rousseau.

C'est ce même manuscrit qui a fourni à M. Rasmussen les extraits historiques qui forment la seconde partie de ce volume, et qui, pour la très-grande partie, concernent les dynasties turques ou turcomanes de l'Asie mineure. Quelques-unes de ces dynasties n'étoient que très-imparfaitement connues. Telles sont celle des *Gadhérites* ou descendans de *Dhou'lgadhir*, qu'on a souvent nommé à tort *Dhou'lkadir*, et celle des *Ramadhanites* ou descendans d'Ahmed, fils de Ramadhan. M. Rasmussen n'a publié ces extraits qu'en latin ; mais il a eu soin de donner les noms propres d'hommes ou de lieux en caractères arabes, ce qui étoit d'une grande importance, et il a ajouté à sa traduction quelques notes historiques ou géographiques qui en augmentent l'utilité. Par cette nouvelle publication, M. Rasmussen a, comme par ses travaux précédens, acquis des droits incontestables à la reconnoissance de tous ceux qui cultivent la littérature orientale.

En rendant compte, dans ce Journal (2), d'un autre ouvrage du même savant (*Additamenta ad historiam Arabum ante islamismum*), j'avois mis en question si la traduction d'une partie du commentaire d'Ebn-Nobata sur la fameuse lettre d'Abou'lwalid fils de Zeïdoun, publiée dans ce volume par M. Rasmussen, étoit son ouvrage, ou celui de Reiske. M. Rasmussen, dans le volume dont je viens de rendre un compte très-succinct, nous apprend que la version de Reiske, s'il a effectivement traduit ce commentaire, ne se trouve pas à Copenhague. Je me fais un devoir de consigner ici la réponse de M. Rasmussen.

SILVESTRE DE SACY.

(1) Il ne faut pas croire cependant que l'ouvrage d'Amed, fils de Yousouf, ni les Tables chronologiques de M. Rasmussen, contiennent toutes les dynasties musulmanes. On n'y trouve point, par exemple, les Ismaéliens de Perse. — (2) *Journal des Savans*, année 1821, p. 686.

Œuvres complètes de Descartes, publiées par M. Victor Cousin, *professeur-suppléant de l'histoire de la philosophie moderne à la faculté des lettres de l'Académie de Paris, maître de conférences à l'ancienne école normale.* Paris, de l'imprimerie de la Chevardière fils, à la librairie de F. G. Levrault, 1824. 10 vol. *in-8.°* (1).

On publioit à Paris, il y a environ cent ans, de 1724 à 1729, une édition de toutes les Œuvres de Descartes en 13 vol. *in-12* (2). Elle comprenoit le texte français des ouvrages composés en cette langue par ce grand philosophe, et les versions françaises de ceux qu'il a écrits en latin. Il existoit auparavant une collection toute latine de ces mêmes œuvres, en neuf volumes *in 4.°* (3). Mais outre que ces deux recueils n'avoient pas été disposés avec assez de soin, les différentes parties qui les composent étoient devenues difficiles à rassembler. On auroit plus de peine encore à réunir les premières éditions de chacun des livres de Descartes (4); et, d'un autre côté, il paroît qu'il n'en a été fait aucune réimpression depuis 1729, apparemment à cause des directions nouvelles que prenoient les études philosophiques dans le cours du XVIIIe siècle. Nous croyons donc qu'il étoit utile ou même nécessaire de reproduire avec plus d'ensemble et de méthode ces grands monumens de la philosophie moderne, qui, toujours célèbres, commençoient à devenir assez peu connus; et personne n'étoit plus appelé à rendre ce service aux sciences et aux lettres que M. Cousin, à qui l'on devoit déjà une traduction de Platon, une édition de Proclus, et

(1) Voyez notre cahier de janvier 1826, *p. 58*. — (2) La Méthode, la Dioptrique, la Mécanique et la Musique, 1724, 2 vol. = Les Méditations, 2 vol. = Les Principes de la philosophie, 1 vol. = Les Passions, le Monde, le Discours sur le mouvement, 1728, 1 vol. = L'Homme et la formation du fœtus, 1729, 1 vol. = Les Lettres, 1724, 6 vol. — (3) Ils se rencontrent quelquefois avec des frontispices portant *Amstelodami, Westein, 1713;* mais les différentes parties de cette collection avoient été imprimées en 1682, 1686, 1695, 1698, 1711; chez Blaeu, à Amsterdam, et ailleurs. — (4) La Méthode, la Dioptrique, les Météores et la Géométrie. Leyde, 1637, *in-4.°* = *Meditationes de primâ philosophiâ.* Paris, 1641, *in-8.°* = *Principia philosophiæ.* Amst. Elzevier, 1644, *in-4.°* = Passions de l'ame, Amst. Elzev. 1650, *in-12.* = *Compendium musicæ.* Ultrajecti, 1650, *in-4.°* = L'Homme et la formation du fœtus. Paris, 1664, *in-4.°* = ... Lettres. Paris, 1657 et 1659, 2 vol. *in-4.°*

qui a consacré ses travaux et ses talens à la défense ou au développement de quelques-unes des doctrines cartésiennes.

Un discours de M. Cousin sur la philosophie de Descartes fera partie d'un onzième et dernier volume qui n'est pas encore publié. Dans le tome I.er, c'est l'éloge de Descartes par Thomas, qui sert de préliminaire. Cet éloge, couronné par l'académie française en 1765, a été trop souvent réimprimé pour qu'il nous soit permis de nous y arrêter ici. MM. Delambre et Biot y ont relevé quelques erreurs : M. Cousin a été plus sévère encore, du moins à l'égard des notes; il en a supprimé onze, comme *remplies d'une philosophie commune et déclamatoire;* et dans presque toutes les autres, il a effacé des lignes qui lui sembloient *de mauvais goût.* Peut-être certains lecteurs regretteront-ils la première note de Thomas, qui contenoit un tableau des opinions vraies et fausses, successivement accréditées et abandonnées depuis les anciens temps jusqu'à Descartes. La seconde, qui n'a pas été non plus conservée, sembloit à l'abri de tout reproche de *déclamation;* car elle ne contenoit que la série chronologique des découvertes qui, de 1492 à 1626, avoient préparé ou commencé le renouvellement de la philosophie. La trente-deuxième, également omise, ne consistoit qu'en notices sur les philosophes qui ont brillé après 1650. Quant aux lignes retranchées dans les notes qu'on a reproduites, ce sont, pour l'ordinaire, des aperçus un peu vagues, dont quelques-uns néanmoins pourroient sembler dignes d'examen. Nous n'en citerons qu'un exemple : « Descartes commença par où les anciens avoient fini : ils » s'étoient servis du doute pour renverser toutes les sciences; Des- » cartes s'en servit pour les reconstruire. » En général, nous remarquerions dans toutes ces lignes effacées, moins de traits *de mauvais goût* que d'idées étrangères ou contraires à celles de l'éditeur, et qu'il n'auroit pu laisser passer sans les réfuter et sans entamer un trop grand nombre de discussions. Pour conserver tout ce travail de Thomas, il eût fallu contredire ou modifier par des remarques particulières ce qu'on eût cru y trouver d'inexact et d'erroné. Mais, à vrai dire, l'éloge même auquel ces notes se rattachent, étoit susceptible aussi de ce genre de critique; et ce seroit plutôt dans ce discours, bien qu'il renferme de très-éloquens morceaux, qu'on apercevroit quelquefois des traits de pure *déclamation,* presque inévitables, s'il faut l'avouer, en de telles compositions oratoires. L'histoire et même l'éloge d'un philosophe veut des formes plus austères, des détails plus précis ; et l'on cherche sur-tout à la tête de ses œuvres une instruction plus positive et plus complète sur sa vie, sur ses travaux, sur le progrès et l'enchaînement de ses idées ; sur le caractère,

le succès, l'influence et les destinées de ses doctrines : à tous ces égards, le discours de M. Cousin ne laissera certainement à desirer aucun genre de documens ni d'observations. Le prospectus de l'édition annonçoit aussi qu'on y reproduiroit l'article *Descartes* inséré dans la Biographie universelle par MM. Biot et Feuillet : il est à présumer que cet engagement, qui n'est pas encore rempli, le sera dans le volume qui reste à publier.

Le tome I.er contient, après les préliminaires que nous venons d'indiquer, le *Discours de la Méthode*, écrit en français par Descartes et publié pour la première fois en 1637. Cet essai étoit un chef-d'œuvre qui renfermoit les germes de toutes les idées de l'auteur, et qui a obtenu les hommages, non-seulement de ses disciples, mais de ceux mêmes qui jusqu'à nos jours ont le plus vivement combattu les doctrines professées en ses autres livres. M. de Tracy, par exemple, ne trouve dans Bacon aucune maxime utile qui ne soit mieux énoncée dans les quarante premières pages de l'*admirable* Discours de la Méthode. Après avoir transcrit les quatre règles de Descartes (1), il ajoute qu'il n'y a rien d'aussi précis, d'aussi profond, d'aussi juste dans toute la Grande Rénovation; que Descartes a sur le philosophe anglais deux avantages : l'un, d'avoir su réduire tout ce qui constitue la bonne méthode à quatre maximes qui l'embrassent en effet toute entière, sans y entremêler d'inutiles et obscurs accessoires; l'autre, d'avoir reconnu que la première de nos études doit être celle de nos facultés intellectuelles, par lesquelles nous connoissons tout le reste, et d'avoir établi comme la première de nos connoissances certaines, le fait de notre existence confondu avec celui de notre doute même et de notre pensée. Un mérite qui peut-être n'a point été assez remarqué dans ce Discours, est d'avoir été, en 1637, un des plus heureux essais de la prose française; c'est un traité fort bien écrit : on y rencontre, il est vrai, quelques expressions qui ne sont plus usitées; mais notre

(1) I. Ne recevoir aucune chose pour vraie qu'on ne la connoisse évidemment pour telle; éviter soigneusement la précipitation et la prévention; ne comprendre en ses jugemens que ce qui s'est présenté si clairement et si distinctement à l'esprit, qu'il n'y ait pas lieu de le mettre en doute.

II. Diviser chaque difficulté en autant de parties ou parcelles qu'il se pourra et qu'il sera nécessaire pour la résoudre.

III. Conduire ses pensées par ordre, en commençant par les objets les plus simples et les plus accessibles, pour s'élever par degrés aux plus composés.

IV. Faire par-tout des revues si générales et des énumérations si exactes, qu'on soit assuré de ne rien omettre.

langue y prend déjà les caractères qui la rendent si propre aux matières philosophiques; une précision sévère, une clarté inaltérable, une élégante et noble simplicité.

Cependant Descartes crut devoir composer en latin l'ouvrage qu'il appeloit sa Métaphysique, et qu'il publia en 1641 sous le titre de *Meditationes de primâ philosophiâ.* Ce livre a été traduit en français par le duc de Luynes; et c'est cette version qui se présente après le Discours de la Méthode, dans l'édition nouvelle, qui est toute française comme celle de 1724. En effet, des textes tantôt français, tantôt latins, offritoient une bigarrure qui plairoit à peu de lecteurs; et, d'une autre part, on auroit trop multiplié les volumes, si l'on avoit réimprimé à-la-fois dans les deux langues les écrits composés en latin par Descartes. Il faut observer d'ailleurs qu'il a revu lui-même la traduction de ses Méditations, et qu'il y a quelquefois éclairci ou modifié ses propres pensées, en sorte qu'elle a paru avoir plus d'autorité ou en quelque sorte d'authenticité que l'original. Mais, à raison même de ces corrections, le texte doit conserver du prix aux yeux de ceux qui voudront rechercher l'origine et suivre les progrès de toutes les idées de ce philosophe.

Quoique l'étendue matérielle des Méditations ne surpasse guère que d'un tiers celle du Discours de la Méthode, on peut les considérer comme un développement de ce discours, et sur-tout de ses quatre premières parties. Le doute méthodique y est reproduit : on y revoit l'intelligence humaine faire son premier pas en reconnoissant sa propre existence. D'autres propositions, déjà énoncées aussi dans le premier ouvrage, sont expliquées plus au long, et, selon l'auteur, rigoureusement démontrées dans celui-ci; savoir, que l'idée que nous concevons de Dieu suffit pour prouver qu'il existe; que la certitude de toutes nos connoissances, même en géométrie, dépend de la connoissance que nous avons de Dieu; que l'action de l'entendement est distincte de celle de l'imagination; que par conséquent l'ame est distincte du corps; qu'elle est pensante, et non étendue; que les notions que nous acquérons des choses physiques, et qui nous apprennent l'existence et les propriétés des corps, ne sont ni aussi fermes ni aussi évidentes que les raisons qui nous conduisent à la connoissance de Dieu et de notre ame; que par conséquent cette double connoissance est la seule base assurée que toutes les autres puissent avoir.

Ces propositions et celles qui s'y rattachent ont essuyé des objections qui, avec les réponses de Descartes, remplissent les cent cinquante dernières pages du premier volume et tout le tome II de la nouvelle

édition. Les contradicteurs étoient Caterus, Hobbes, Arnauld, Gassendi, le P. Bourdin, jésuite, et divers théologiens dont le P. Mersenne et Clerselier ont recueilli les argumens. M. Cousin n'a joint à ces controverses que de simples renvois qui en rapprochent les parties et facilitent la comparaison immédiate des objections et des réponses : il lui eût été facile d'y rattacher beaucoup d'observations philosophiques; mais nous pensons qu'en effet il a dû s'en abstenir, pour ne pas étendre indéfiniment des discussions déjà bien assez compliquées. Nous avons toute sorte de raisons de suivre cet exemple, et de ne risquer sur-tout aucune solution des questions élevées entre Descartes et ses adversaires. Cependant, comme nous ne devons pas non plus entreprendre une analyse détaillée d'un si grand nombre d'écrits, l'unique moyen que nous ayons de faire sentir l'utilité de la réimpression qu'on vient d'en faire, est d'offrir à nos lecteurs quelques remarques purement historiques, et destinées, non à faire prévaloir une doctrine, mais à indiquer les objets, les caractères, l'influence de ces controverses, et le genre d'instruction qu'il est possible d'y puiser aujourd'hui.

Nous observerons d'abord qu'à l'exception de Hobbes, tous les contradicteurs de Descartes professoient, comme lui, avec une parfaite franchise, les croyances fondamentales de toute religion, l'existence de Dieu, l'immatérialité et l'immortalité des ames humaines. Il faut se souvenir que Descartes lui-même a été accusé d'athéisme, signalé comme un précurseur de Spinosa : plusieurs de ses adversaires, tant au XVII.e siècle qu'au suivant, ont essuyé, avec aussi peu de fondement, le même reproche. Sans doute c'est une manière fort légitime de combattre une doctrine, que de montrer les conséquences dangereuses auxquelles on suppose qu'elle peut aboutir; mais lorsque ces conséquences sont désavouées hautement par celui à qui on les oppose, transformer en accusation ce qui ne doit être qu'une objection, n'est plus qu'un moyen de rendre impossible toute discussion véritable; et ce déplorable genre de combat, si fréquent dans toute l'histoire de la philosophie, est particulièrement remarquable dans celle du cartésianisme, qui a été successivement repoussé et soutenu avec de pareilles armes. L'expérience de tous les siècles a prouvé qu'il n'y a de controverses utiles au progrès des sciences, au triomphe de la vérité, que celles qui se maintiennent dans les limites de la plus décente modération.

On doit dire, en l'honneur de Descartes, que, sauf des exceptions que nous indiquerons bientôt, il a donné, dans ses disputes, l'exemple

de cette rare sagesse. Ses réponses à Caterus et à Antoine Arnauld sont des modèles d'urbanité polémique. Ce n'est pas qu'il consente à leur céder la moindre partie du terrain qu'il a occupé : s'il se résigne à modifier quelque expression, ce qui est fort rare, il veille à maintenir tout le fond et tous les détails de ses doctrines. Ses idées sont si étroitement enchaînées, qu'il craindroit d'en compromettre le système entier s'il en abandonnoit une seule. Mais plus sa conviction profonde le tient éloigné de tout désaveu et de toute concession, plus on doit lui savoir gré de son attention scrupuleuse à ne jamais offenser des adversaires auxquels il ne veut ou ne peut rien accorder.

Il s'est trop dispensé de ces ménagemens à l'égard du P. Bourdin, dont les objections, il est vrai, pouvoient lui sembler les plus frivoles de toutes celles qu'il avoit à réfuter. En achevant de lui répondre, voici comme il s'exprime : « Certainement (cet auteur) ne diroit pas » qu'il y a un trop grand appareil de paroles dans mes écrits, s'il con- » sidéroit que celui dont il s'est servi, je ne dirai pas pour impugner . . . , » mais pour aboyer après ce seul doute métaphysique dont j'ai parlé dans » ma première méditation, est beaucoup plus grand que celui dont je me » suis servi pour le proposer ; et il se seroit bien empêché d'accuser » mon discours de battologie, s'il avoit pris garde de quelle longue, » superflue et inutile loquacité il s'est servi dans toute sa dissertation, » à la fin de laquelle il assure pourtant n'avoir pas voulu être long. » Mais parce qu'en cet endroit même il dit qu'il est mon ami, pour » le traiter aussi amiablement qu'il m'est possible, de même que ce » maçon *(un extravagant dont l'histoire a été racontée dans les pages précédentes)* » fut conduit par ses amis chez le médecin, de même » aussi j'aurai soin de le recommander à son supérieur. » On ne comprend pas comment Descartes a pu se résoudre à parler ce langage, et à diminuer par de telles injures la force des raisonnemens qu'il avoit opposés à ce P. Bourdin.

Le ton qu'il a pris en répondant à Gassendi est, à tous égards, plus inexcusable encore. Pour s'affranchir de toutes les convenances, Descartes commence par supposer que Gassendi n'a point parlé en son propre nom, mais qu'il s'est rendu l'interprète des hommes charnels qui, plongés dans les sens et dans la matière, sont incapables de spéculations métaphysiques. « C'est pourquoi, dit-il, ne pensez pas que, vous ré- » pondant, j'estime répondre à un parfait et subtil philosophe tel » que je sais que vous êtes ; mais, comme si vous étiez du nombre de » ces hommes de chair dont vous empruntez le visage, je vous

» adresserai seulement les réponses que je voudrois leur faire. » Moyennant cette précaution oratoire, Descartes se donna pleine licence; il se crut en droit d'affecter un ton décisif, et, si nous en croyons quelques-uns de ses censeurs, il ne fit que reproduire, sous des formes plus tranchantes et plus hautaines, ses affirmations absolues. Il savoit pourtant à merveille que les objections de Gassendi étoient fort sérieuses: ce sont, à ce qu'il nous semble, les plus graves qui aient été proposées à l'auteur des Méditations; et, selon M. de Gérando, Gassendi, ayant saisi avec une singulière habileté les côtés foibles des systèmes de Descartes, devoit avoir l'avantage que donne une dialectique exercée et pressante. Mais, lors même que Gassendi se seroit trompé, il auroit encore mérité de grands égards, tant par l'étendue de ses connoissances et de ses travaux, qu'à raison du caractère honorable de ses mœurs privées. Il avoit, treize ans avant Descartes, attaqué la philosophie des écoles qui se disoit celle d'Aristote; et quoique l'honneur du triomphe sur le péripatéticisme scholastique appartienne principalement à Descartes, il convenoit peut-être de se souvenir un peu plus des efforts de celui qui, avec moins de succès, et, comme nous devons l'avouer, avec moins de vigueur et de génie, s'étoit le premier engagé dans cette lutte. Lorsque Descartes eut répondu de la manière que nous venons d'indiquer aux objections contenues dans la *Disquisitio metaphysica* de Gassendi, celui-ci répliqua par des *Instances* que les éditeurs de Descartes n'insèrent point dans les Œuvres de ce philosophe, attendu qu'il n'a pas jugé à propos de les réfuter: il s'est, dit M. de Gérando, renfermé dans un silence dédaigneux et prudent. Nous remarquerons néanmoins que, parmi les réponses aux objections recueillies par Clerselier, il se rencontre quelques observations de Descartes sur les *Instances* de Gassendi. « Je vous ai beaucoup d'obligation, écrit-il à Clerselier, de ce que, voyant que j'ai dédaigné de » répondre au gros livre d'instances.... produit contre mes réponses, » vous avez prié quelques-uns de vos amis de recueillir les plus fortes » raisons de ce livre et m'avez envoyé l'extrait qu'ils en ont fait. Vous » avez eu en cela plus de soin de ma réputation que moi-même; car » je vous assure qu'il m'est indifférent d'être estimé ou méprisé par » ceux que de semblables raisons auront pu persuader, &c. » Voilà bien de la hauteur encore, et ce début ne promet pas une discussion très-scrupuleuse et très-profonde.

Pour donner une idée de toutes ces controverses, sans nous y engager nous-mêmes, nous en indiquerons, le plus succinctement qu'il nous sera possible, quelques points principaux. La sentence célèbre,

je pensé, donc je suis, ne paroissoit à Gassendi qu'un enthymème ou syllogisme tronqué, ayant nécessairement pour majeure, *qui pense existe*, ce qui ramenoit une proposition générale à l'entrée de la philosophie. Or, c'étoit précisément ce que Descartes avoit voulu éviter: aussi répond-il que, lorsque nous apercevons que *nous sommes des choses qui pensent*, c'est une première notion qui n'est tirée d'aucun syllogisme; que nous ne concluons pas notre existence de notre pensée par la force d'un raisonnement, mais *par une simple inspection de l'esprit;* que c'est au contraire la majeure, *ce qui pense est*, qui nous est enseignée par cela même qu'il nous est impossible de penser sans exister; qu'enfin le procédé naturel de notre intelligence est de *former les propositions générales de la connoissance des particulières* (tome I, p. 427 de la nouvelle édition). Quoique cette dernière maxime puisse paroître peu conciliable avec certains détails de la philosophie cartésienne, elle est textuellement répétée par Descartes en un autre endroit (tome II, p. 305 et 306), où même il l'étend à des axiomes tels que ceux-ci: Le tout est plus grand que la partie; Si de quantités égales on ôte des parties inégales, les restes sont inégaux, &c.; axiomes qu'on ne fera point entendre, dit-il, si l'on n'en montre des exemples en des cas particuliers. Il y auroit bien matière ici à quelques observations critiques; car on peut douter que ces cas particuliers soient réellement des preuves de ces propositions générales dont ils offrent tout au plus l'explication. La preuve semble être ici dans l'idée même, dans le sens des mots qui l'expriment. Ce n'est point par des expériences faites sur plusieurs cercles qu'on sait que tous les rayons d'un cercle sont égaux; mais par la parfaite intelligence des termes de cercle et de rayon. Il est donc permis de craindre que Descartes n'ait laissé quelque obscurité sur cet article de ses discussions, et qu'il n'ait point assez distingué, entre les propositions universelles, celles qui résument effectivement des faits particuliers, de celles dont la vérité dépend de la comparaison immédiate des idées et de la corrélation des mots qui les expriment.

Les objections de Gassendi ont forcé Descartes de déclarer que l'ame pense toujours, qu'elle ne peut pas plus cesser un seul instant d'être pensante, que la matière d'être étendue. Ses adversaires prétendoient que cette proposition étoit du nombre de celles qui avoient besoin d'être vérifiées par l'expérience. Il a persévéré à la donner pour un résultat nécessaire de son système philosophique; et c'est un des articles qui ont fourni l'occasion de dire qu'il ne répondoit qu'en réitérant ses affirmations.

Sa preuve métaphysique de l'existence de Dieu a été attaquée, avant et depuis 1650, par un très-grand nombre de philosophes et de théologiens; on a même prétendu qu'elle avoit été débattue bien avant son siècle, ayant été déjà proposée par des scholastiques du moyen âge et réfutée par S. Thomas d'Aquin. Ce qui rend difficile et cette question de fait et l'examen intrinsèque de cette preuve, c'est que Descartes l'a énoncée, à ce qu'il nous semble, en des termes si divers, qu'on seroit autorisé à dire qu'il a donné trois preuves distinctes, quoique d'un même genre.

En effet, dans sa troisième méditation (tom. I, p. 280), son raisonnement consiste à dire que, « bien que l'idée de la substance soit en nous de cela même que chacun de nous est une substance, nous n'aurions pas néanmoins l'idée d'une substance infinie, nous qui sommes des êtres finis, si elle n'avoit été mise en nous par quelque substance qui fût véritablement infinie. » Ailleurs il exprime la même pensée en disant que l'idée que nous avons de Dieu est la marque de l'ouvrier imprimée par lui sur l'ouvrage. Voilà donc premièrement l'existence de Dieu prouvée par le seul fait que l'idée d'un être infini existe en nous.

En second lieu, dans la cinquième méditation (tome I, p. 315), Descartes observe qu'il n'est pas en notre puissance de concevoir Dieu sans lui attribuer une perfection souveraine. Or, ajoute-t-il, l'existence est une perfection; c'est même celle sans laquelle il n'y en auroit point d'autres: donc, conclut il, nous ne pouvons percevoir Dieu que comme existant; donc, puisque nous le percevons, il existe. Ici la conclusion se tire, non pas seulement de ce que nous avons de Dieu une idée que lui seul a pu mettre en nous, mais de ce que cette idée lui attribue une perfection qui suppose immédiatement l'existence.

Troisièmement enfin, en plusieurs endroits de ses méditations et sur-tout de ses réponses, Descartes nous fait spécialement considérer Dieu comme l'être nécessaire, le seul qui soit sa propre cause et qui subsiste par lui-même, celui sans lequel rien n'existeroit. Or l'existence actuelle est comprise dans l'existence nécessaire; il faut bien que celui que nous concevons comme ne pouvant pas ne point exister, existe.

Sans doute ces trois raisonnemens ont cela de commun qu'ils se fondent également sur l'idée que l'homme a de Dieu. Mais ne la présentent-ils pas sous trois aspects divers qu'il importoit de distinguer en discutant ce sujet? Ce qui a le plus frappé dans cette preuve ou dans ces trois preuves, c'est leur concision extrême. Des conclusions si ra-

pides ont paru suspectes de paralogismes; on s'est étonné, presque effrayé d'arriver si soudainement à une si haute conséquence; et en général on a pensé que la plus importante des vérités philosophiques devoit s'établir sur des fondemens dont la solidité fût plus sensible et la consistance mieux garantie.

Dans la métaphysique cartésienne, notre première connoissance est celle que nous avons de notre existence par notre pensée même; la seconde est celle de Dieu, sur laquelle viennent s'appuyer toutes les autres; savoir, celles qui ont des objets matériels, ou distincts de notre ame et de Dieu. Selon Descartes, la vérité des sciences humaines, de celles mêmes qui nous frappent le plus par l'éclat et l'enchaînement des axiomes, des propositions et des déductions qui les composent, ne nous est assurée que par la véracité divine; l'évidence n'a de valeur que parce que Dieu ne peut pas permettre qu'elle soit une déception. Il suit de là qu'un athée n'est pas sûr de ne point se tromper quand il croit reconnoître que les angles opposés par le sommet sont égaux; car dans l'absence du garant suprême de toutes les convictions produites par l'évidence, de pures illusions pourroient mettre nos esprits dans un état pareil à celui où nous placent les démonstrations les plus rigoureuses. On a aussi contesté cette doctrine, mais sans parvenir pourtant, du moins dans les écrits composés du vivant de Descartes, à donner une autre garantie de la vérité des axiomes et des théorèmes géométriques, ni à mieux tracer l'histoire de l'origine et des progrès de nos connoissances.

Au milieu de tant d'objections des contemporains de Descartes contre sa philosophie, et quoiqu'elles n'y aient presque rien laissé d'intact, nous n'apercevons pourtant aucune observation sur un article qui, à la vérité, ne se rencontre point dans ses Méditations, mais qui sert de point de départ à son Discours de la Méthode. Il y pose en fait que, tandis que certaines facultés intellectuelles, comme la mémoire et l'imagination, sont inégales chez les divers hommes, la raison, c'est-à-dire, *la puissance de bien juger et de distinguer le vrai d'avec le faux*, est chez tous *naturellement* égale. Cette proposition a été si peu remarquée, qu'elle n'est pas comprise dans le tableau analytique tracé par Brucker de toutes les opinions de Descartes; apparemment parce qu'on aura pensé que c'étoit là une idée généralement reçue, et non un point particulier de sa doctrine. Il en concluoit toutefois que la diversité des croyances parmi les hommes ne vient point de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, et ne considérons pas les mêmes

choses. Peut-être ces premières propositions méritoient-elles plus d'attention et plus d'examen qu'elles n'en ont provoqué. D'abord, si, dans la puissance de juger et de discerner le faux du vrai, on comprenoit celle de repousser des erreurs accréditées et dominantes, et de découvrir des vérités généralement ignorées ou méconnues, on avoueroit probablement que cette raison supérieure, qui a le caractère du génie, n'est point accordée au même degré à tous les hommes, même à les prendre dans leur état primitif ou naturel. Mais quand il ne s'agiroit que du discernement le plus ordinaire des opinions vraies et des fausses, en reconnoissant que ce discernement est possible à tous les esprits qui veulent s'assujettir à des méthodes exactes, ne seroit-il pas encore permis de croire qu'il est naturellement plus facile aux uns, plus difficile aux autres ! Les défauts naturels de nos diverses facultés, de la sensibilité ou de l'imagination par exemple, ne peuvent-ils pas apporter à la recherche de la vérité, des obstacles qui, pour n'être pas insurmontables, exigent cependant plus de persévérance et d'efforts ! Depuis Descartes, les uns ont cru trouver les principales sources de nos erreurs, soit dans l'imperfection des souvenirs, soit dans l'inexactitude et l'ambiguité des langues : les autres ont considéré la raison comme l'exercice le plus complet et le plus régulier de toutes les facultés intellectuelles prises ensemble, et ils ont pensé qu'on étoit par nature et qu'on devenoit par habitude de plus en plus raisonnable, selon qu'on avoit des perceptions plus vives, des souvenirs plus distincts et plus sûrs, une imagination à-la-fois plus active et moins effrénée ! Ce sont là des questions que Descartes a tranchées : il les a bien résolues peut-être ; mais il est à regretter que ni lui ni ses adversaires ne les aient approfondies; car elles semblent tenir de fort près à l'analyse de l'entendement humain et à la théorie des méthodes propres à le diriger.

Notre but, dans ce premier article, a été de faire sentir l'intérêt de ce genre de méditations, et à quel point il importeroit de ramener les esprits, comme l'entreprend M. Cousin, nous ne dirons pas aux systèmes de Descartes, mais à l'étude de ses livres. On a conçu contre la science appelée Métaphysique, des préventions qui nous semblent aussi pernicieuses qu'injustes, quoique justifiées en apparence de siècle en siècle par les égaremens de plusieurs métaphysiciens; de ceux-là surtout qui, prenant pour des analyses tous les mouvemens et tous les élans de leur imagination, se sont exercés à compliquer, à force d'abstractions, de distinctions et de personnifications, tout le système intellectuel, et l'ont transformé en un vain amas de prestiges. Ce travers

a flétri tour à tour les deux grandes écoles de philosophie, celle de Platon aux temps des gnostiques et des néo-platoniciens; celle d'Aristote durant le long règne de la scolastique du moyen âge, en Angleterre jusqu'à Bacon, en France jusqu'à Gassendi et Descartes. Pour exprimer ou pour nommer du moins tant de chimères, il a fallu déformer et dénaturer les langages, les surcharger de formules et de locutions barbares, dont l'impénétrable obscurité devenoit un titre de recommandation aux yeux de la multitude, en même temps qu'elle inspiroit aux bons esprits une juste défiance. En effet, c'est sur-tout en métaphysique qu'on a droit d'assurer que ce qui est bien conçu s'exprime toujours clairement, et que les doctrines dont une langue telle que la nôtre refuse l'expression immédiate, ne sont que des rêveries. La vraie métaphysique est celle qui se réduit à nous offrir l'explication méthodique de tous les mots du langage commun qui représentent des choses immatérielles; et pour que cette explication soit claire, pour qu'elle soit réelle, il faut qu'elle soit toujours fournie par d'autres mots de ce même langage. Il n'en est pas de cette science comme de celles où la découverte de quelques substances ou de quelques propriétés qui étoient restées inconnues, oblige à créer ou à composer de nouvelles dénominations.

Mais les égaremens dont nous venons de parler ne sont en général à reprocher ni à Descartes ni à ses principaux disciples. Si, en physique, il a donné quelquefois à son imagination une carrière beaucoup trop libre, les excellentes règles de sa méthode l'ont beaucoup plus préservé de ces illusions dans ses méditations relatives aux pensées de l'homme, aux perfections de Dieu et à toutes les choses intellectuelles. Les erreurs qu'il y a pu commettre ne sont pas du genre de celles où entraîne l'impatience de bâtir un nouveau système. On pourroit lui reprocher, au contraire, d'avoir trop craint l'abus des analyses profondes et d'avoir borné ses efforts à refaire les *jugemens*, lorsqu'il falloit peut-être porter l'examen sur les *idées* dont ils affirment ou nient l'identité, ou dont ils expriment les rapports. Son principal soin a été de maintenir, dans l'exposé de toutes ses opinions métaphysiques, la clarté la plus parfaite; et en ce point d'une si haute importance, il est encore aujourd'hui l'un des meilleurs modèles qu'il soit possible d'offrir à ceux qui écrivent pour soutenir ou développer, pour modifier ou combattre ses doctrines.

Le cartésianisme est un très-grand fait dans l'histoire si brillante et si honorable de la littérature française du XVII.ᵉ siècle. Les travaux de Descartes, de 1636 à 1650 (date de sa mort), sont contemporains

de tous les chefs-d'œuvre de Corneille. Ses premiers disciples, Arnauld, Nicole et d'autres solitaires de Port-royal, recueilloient, étendoient et expliquoient ses leçons dans leurs excellens traités de logique et de grammaire, en même temps que Pascal, Molière, Boileau et Racine élevoient si rapidement l'art d'écrire en prose et en vers à un degré de perfection qu'il n'a guère dépassé depuis. L'Art poétique de Boileau et les premiers livres de la Recherche de la vérité du cartésien Malebranche parurent ensemble en 1674 ; et c'étoit l'époque encore où la scolastique commençoit à perdre par-tout son empire, décriée par les hommes de lettres les plus célèbres autant que par les philosophes les plus éclairés; vaincue à-la-fois par le bon goût et par la raison, qui ne sont au fond qu'une même chose. Ce triomphe de la philosophie de Descartes sur celle des écoles amena bientôt les éclatans progrès que Bossuet et ses plus dignes émules firent faire au genre oratoire durant les trente dernières années de ce siècle. Ceux des sciences mathématiques et physiques, vers ces mêmes temps, étoient dus, au moins en partie, à Descartes, comme nous aurons occasion de le remarquer ; et s'il a peu cultivé les études historiques, s'il a trop laissé à Gassendi l'avantage de ce genre d'instruction, il n'en est pas moins vrai que sa méthode a contribué à rendre la critique plus exacte et l'érudition plus solide : le corps académique qui, chez nous, s'est consacré avec le plus de succès à des recherches savantes, a commencé par se composer presque entièrement de cartésiens. C'est donc sur presque toutes les branches des connoissances humaines et sur la direction de la plupart des talens, que Descartes a exercé une salutaire influence ; et la France, qu'il a trop peu habitée, doit le compter parmi les hommes de génie auxquels elle est redevable de sa gloire littéraire. Ainsi l'entreprise que M. Cousin achève en ce moment par la publication de toutes les œuvres de ce philosophe, se recommande à-la-fois comme nationale et comme éminemment utile aux études publiques.

Dans un second extrait, nous présenterons quelques observations sur les ouvrages de Descartes contenus dans les tomes III, IV et V de la nouvelle édition ; un troisième article sera consacré à ses lettres, qui remplissent les cinq tomes suivans.

DAUNOU.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE française a tenu, le 9 février, une séance publique pour la réception de M. le duc Mathieu de Montmorency, successeur de M. le comte Bigot de Préameneu. On y a entendu le discours du récipiendaire ; la réponse de M. le comte Daru, directeur; et un fragment de l'Introduction à l'histoire de France, par M. le vicomte de Châteaubriant. Ces trois morceaux ont été imprimés chez M. Firmin Didot; 20, 8, iv et 19 pages *in-4.°* Le discours de M. de Châteaubriant est précédé d'un avis et accompagné de notes et de citations: il a pour titre, *Premier discours; Invasion des barbares ; Mœurs des empereurs romains ; Mœurs des chrétiens, des païens et des barbares ;* première partie.

La société de médecine de Caen a décerné à M. Gintrac, de Bordeaux, le prix dont le sujet avoit été proposé en ces termes : « Distinguer les signes » de la maladie appelée *fièvre cérébrale* chez les enfans, de ceux que déter- » mine la présence des vers dans les voies digestives; établir comparativement » le diagnostic de ces deux cas. » — La même société décernera un prix au meilleur mémoire sur les questions suivantes : « 1.° La miliaire est-elle une » maladie essentielle *sui generis*, ou bien n'est-elle que le résultat d'une » irritation viscérale ou de tout autre état pathologique! 2.° Quelles sont » les principales maladies dont elle peut être le symptôme, la complication » ou la crise, et quelles modifications peut-elle leur imprimer ou en recevoir! » 3.° Les saisons, les climats, les localités, et même les méthodes thérapeu- » tiques, peuvent-elles influer sur son développement ou sa gravité! 4.° Tracer, » d'après ces considérations, la marche de la miliaire et le meilleur traite- » ment curatif et prophylactique. » Les mémoires doivent être adressés avant le 1.er octobre prochain à M. Lafosse fils, secrétaire.

La société établie à Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, demande une pièce de deux cents vers, exprimant les Vœux d'un chrétien pour le triomphe des Grecs; et un discours en prose, où l'on distinguera de *l'instruction qui ouvre l'esprit, l'éducation qui forme le caractère,* et où l'on montrera que c'est à *l'éducation* que sont dus les principaux soins.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Bibliographie moderne de la France, contenant la nomenclature, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, des ouvrages de sciences, de littérature et d'histoire en toutes langues, *publiés en France,* ainsi que des *ouvrages français* imprimés à l'étranger, depuis le commencement du XVIII.e siècle; accompagnée de notices nécrologiques et de notes bibliographiques, historiques et littéraires, par M. J. M. Quérard. Paris, impr. et librairie de MM. Dondey-Dupré père

et fils; et chez M. Quérard, place Saint-André-des-Arcs, n.° 26, *in-8.°* — L'ouvrage aura 5 vol. d'environ 600 pages chacun. On a publié en janvier la première partie du tome I.er (A-BOUY), 288 pages à deux colonnes, en petit texte et en nompareille. Le prix de la partie qu'on vient de mettre au jour, est de 7 fr. 50 cent., et sur papier collé, de 9 fr.; en la retirant, on paie à l'avance la seconde partie du tome V. — Cette bibliographie étant restreinte aux livres composés ou imprimés en France, et ne devant d'ailleurs comprendre aucune édition antérieure à 1700, on voit combien elle diffère du Manuel de M. Brunet, et des recueils du même genre qui embrassent les produits de l'art typographique de tous les lieux et de tous les âges : mais aussi, dans les limites qu'elle s'est tracées, elle tend à être beaucoup plus complète qu'aucune autre; elle contiendra 80 à 100,000 articles, et elle offrira un très-grand nombre de faits et de renseignemens qu'on ne trouvoit point encore *rassemblés* ailleurs. Les livres qui ont paru sans nom d'auteurs sont distingués par des astérisques, et rangés toutefois sous les noms des écrivains auxquels il y a lieu de les attribuer. Un second dictionnaire, qui sera disposé par titres d'ouvrages, renfermera les livres restés anonymes ou pseudonymes, avec les recueils périodiques et non périodiques, auxquels plusieurs mains ont coopéré. M. Quérard se propose de publier, à la suite de ces dictionnaires, un Manuel systématique de littérature et bibliographie française. Nous reviendrons sur ce travail lorsqu'il sera plus avancé; mais la première partie qui vient d'être mise au jour nous semble recommandable par l'exactitude des détails.

Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, plus complet que celui de Capmany et tous ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour; par M. Nuñez de Taboada; troisième édition, revue, corrigée, augmentée, &c. Paris, Bobée, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 24 fr.

Cours de littérature, faisant suite au Lycée de la Harpe, par M. S. L. Boucharlat. Paris, impr. de Fain, librairie de Brunot-Labbe, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 13 fr. 50 cent.

Sermons de Thomas Chalmers, D. D., pasteur de l'église de Saint-Jean à Glascow; traduits de l'anglais par Édouard Diodati. Paris, impr. de Smith, libr. de Servier, 1825, *in-8.°* de 24 feuilles 3/4. Pr. 5 fr.

Éloge historique de Cochin, contenant les règles et usages qu'il observoit au barreau, et relativement à ses cliens; suivi d'un examen critique de l'opinion de M. Lacretelle sur cet orateur; par M. Leuormand, avocat à la cour royale de Rouen. Paris, impr. de le Normant, librairie de Maze, rue du Colombier, n.° 9, 1825, *in-4.°*, 36 pages. Prix, 2 fr.

Défense de la poésie orientale, ou Réplique à un passage que M. Schulz a inséré dans le 4.e cahier du Journal asiatique, par M. Grangeret de Lagrange. Paris, Fournier, 1826, 21 pages *in-8.°*

Satires de D. J. Juvénal, traduites en vers français, avec le texte en regard, et accompagnées de notes explicatives, par V. Fabre de Narbonne; tome III (et dernier). Paris, impr. de Belin, librairie de Becquet, 1825, *in-8.°*, 360 pages. Prix des 3 vol., 18 fr.

C. Valerii Flacci Setini Balbi Argonauticon libros octo, veteri novàque lectionum varietate, commentariis, excursibus, testimoniis, Argonautarum catalogo, indice nominum, rerum et verborum universo instructos ac diligenter recensitos, edidit N. E. Lemaire; volumen posterius. Parisiis, typis Firm. Didot,

in-8.°, 608 pages. — Le faux titre porte: *Bibliotheca classica latina*, sive Collectio auctorum classicorum latinorum, cum notis et indicibus. Le XII.e et dernier tome de Tite-Live a paru en même temps; en sorte que le nombre des volumes de cette collection maintenant publiés, est de soixante-quatorze. Chez l'éditeur, rue des Quatre-Fils, n.° 16, au Marais, &c.

Poésies de Michel-Ange Buonarotti, peintre, sculpteur et architecte florentin; traduites de l'italien avec le texte en regard et accompagnées de notes littéraires et historiques; par M. A. Varcollier. Paris, impr. de Firm. Didot, déc. 1825, *in-8.°*, 400 pages. Pr. 6 fr. 50 cent.; chez Hesse, rue de Bourbon, n.° 43.

Voyage de Chapelle et de Bachaumont, suivi de leurs poésies diverses, du voyage de Languedoc et de Provence, par le Franc de Pompignan; de celui d'Éponne, par Desmahis; de celui du chev. de Parny en Bourgogne; précédé de mémoires sur la vie de Chapelle, d'un éloge de Bachaumont, &c. Paris, imprim. de Casimir, libr. de Constant Letellier fils; février 1826, *in-8.°*, 256 pages, avec fig. Pr. 7 fr.

Les Mois, poëme en douze chants, par Roucher. Amiens, impr. de Caron Duquesne; Paris, libr. de Brissot-Thivars, 1826, 2 vol. *in-18*, cinquième édition. (Il y manque moins de vers du premier chant que dans les éditions précédentes.)

Le Siége de Damas, poëme en cinq chants, par M. J. B. G. Viennet. Paris, Dupont et Roret, 1825, *in-8.°*, 4 fr. M. le comte de Ségur a fait un grand éloge de ce poëme, et en a cité en effet de très-beaux vers dans l'un des derniers cahiers de la Revue encyclopédique.

Inspirations poétiques, par le comte Gaspard de Pons. Paris, impr. de Lachevardière, librairie d'Urbain Canel, 1825, *in-18*, 216 pages. Pr. 3 fr.

Mélodies poétiques et chants d'amour, par M. Panthier de Censay. Paris, impr. de Doyen, librairie de Maurice, 1825, *in-18*, 252 pages avec une planche. Pr. 4 fr. 50 cent.

Les Moscovites, poésies nouvelles, par M. de Valmore. Paris, Ponthieu, 1825, *in-8.°*, 74 pages; 2 fr. L'auteur, quoique Russe, n'a pas été effrayé des difficultés de la poésie française. La première pièce est un éloge de l'empereur Alexandre, composé avant la mort de ce prince.

Almanach des Muses (1826). Paris, impr. de Duverger, librairie de Bouquin de la Touche, *in-12*, 208 pages. Pr. 2 fr. 50 cent.

Répertoire du Théâtre français, avec des commentaires par Voltaire, L. Racine, la Harpe, &c., des remarques de Molière, Lekain, Baron, Molé, Préville, la Rive, M.mes Clairon, Dumesnil, Arnould, &c.; édition classée dans un nouvel ordre, ornée de 12 portraits et précédée de notices sur les auteurs et acteurs célèbres, par L. B. Picard, de l'Académie française, et J. Peyrot. Paris, impr. de Rignoux, 2 vol. *in-8.°* qui paroîtront en 80 livraisons, une par quinzaine, chez Duprat, éditeur, rue Mêlée, n.° 11. Prix de chaque livraison, 2 fr. La dixième et les précédentes ont paru. Ce répertoire offrira un corps de littérature dramatique, qui ne contribuera point aux progrès du romantisme. = MM. Nodier, Lepeintre, le Mazurier, &c., continuent en même temps de publier leur *Bibliothèque dramatique*, ou Répertoire universel du Théâtre français, avec des remarques, des notices, et l'examen de chaque pièce. Paris, impr. de Firmin Didot, librairie de M.me Dabo-Butschert,

1825 et 26, *in-8.°* Ce recueil contiendra 406 à 550 pièces, avec plus de 100 portraits. Le nombre des volumes sera de 80; il en a déjà paru 24. Prix de chaque vol. 8 fr. 50 cent., et sur grand raisin vélin, 20 fr. Le succès de ces publications autorise à douter que le théâtre classique de la France *expire* aujourd'hui *de vétusté*, comme l'assurent pourtant quelques jeunes écrivains français.

Léonidas, tragédie en cinq actes, par M. Pichat, de l'Isère, représentée sur le Théâtre français, le 25 novembre 1825. Paris, impr. de Dondey-Dupré, librairie de Ponthieu, *in-8.°*, 80 pages avec une planche lithographiée. Pr. 4 fr.

Camille ou le Capitole sauvé, tragédie en cinq actes, par M. Népomucène-Louis Lemercier. Paris, impr. de Tastu, librairie d'Urbain Canel, 1826, *in-8.°*, 100 pages. Pr. 4 fr.

La Princesse des Ursins, qui vient d'être représentée par les comédiens français, fait partie du Théâtre de M. Alexandre Duval, membre de l'Institut, 9 vol. *in-8.°* publiés en 1822 et 1823. L'auteur vient de la réduire en trois actes et d'en donner une édition particulière *in-8.°*

Histoire de la vie et des ouvrages de Molière, par J. Taschereau. Paris, impr. de Fournier, librairie de Ponthieu, *in-8.°*, 1825, 454 pages, avec un portrait et un *fac-simile*.

Œuvres complètes de sir Walter Scott, traduction revue sur le texte, précédée d'une notice historique et littéraire; 72 vol. *in-18*, avec 31 cartes géographiques, 72 vues, &c. Paris, impr. de Fournier, avec des caractères neufs de la fonderie de Firmin Didot. On souscrit, chez Gosselin et chez Sautelet, à raison de 12 fr. par livraison de 3 vol. (20 fr. avec les fig. avant la lettre). On ne paie rien d'avance: la première livraison paroîtra le 25 mars.

Voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises et dans les départemens adjacens, ou Collection de soixante-douze gravures représentant les sites, les monumens et les établissemens les plus remarquables du pays des Basques, de la Navarre, du Béarn, du Bigorre, du Comminges, du comté de Foix et du Roussillon, avec un texte explicatif imprimé chez Firm. Didot, dédié au Roi par M. Melling. La première livraison contient l'intérieur du château de Pau, une vue des environs de cette ville, la maison où Henri IV fut nourri; des vues d'Orthez et de Baïonne. Il y aura douze livraisons, dont chacune coûte 30 fr. et avant la lettre 50 fr. On souscrit chez M. Melling, rue de Condé, n.° 5, et chez M. Arthus-Bertrand.

Relation d'un voyage en Italie, suivi d'observations sur les anciens et les modernes, avec des tableaux historiques et une gravure représentant Saint-Pierre de Rome, par M. Alex. Dupré. Paris, impr. de Boucher, libr. d'Arthus-Bertrand, 1825, 2 vol. *in-8.°*, Pr. 14 fr.

Voyage à Méroé, au Fleuve blanc, au-delà du Fazoql, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres Oasis, fait dans les années 1819-1822, par M. Frédéric Cailliaud de Nantes; *ouvrage publié par l'auteur, rédigé par le même* et par M. Jomard. Paris, chez Treuttel et Würtz, de Bure frères, Tilliard et Arthus-Bertrand. L'ouvrage doit être publié en trente livraisons: il en a paru 27 (1825 et 1826). Chaque livraison, composée de cinq planches, coûte 9, 12, 15 et 24 fr., selon les conditions de l'exemplaire. Le texte, imprimé chez Rignoux, remplira 3 vol. *in-8.°*, dont le prix total est de 27 fr.

La Chine; mœurs, usages, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages; par MM. Devéria, Regnier, Schaal, Schmit, Vidal, &c., avec des notices explicatives et une introduction, par M. D. B. de Malpierre. Paris, F. Didot, Baudouin frères, Treuttel et Würtz, &c., 3 vol. gr. *in-4.°* Deux premières livraisons ont paru, composées ensemble de 3 feuilles et demie de texte, de 12 planches et d'un frontispice gravé. Prix de souscription pour chaque livraison, 12 fr.

Lettres sur le Bengale, écrites des bords du Gange, par F. Deville, capitaine de marine. Paris, impr. de P. Renouard, libr. de Brière, 1825, *in-18*, 396 pages et une planche. Pr. 6 fr.

Les États-Unis d'Amérique, ou Tableau de l'agriculture, du commerce, des manufactures, de la politique, de la littérature, des arts et du caractère moral et religieux des Anglo-Américains; traduit de l'anglais de S. Bristed. Paris, impr. de David, libr. d'Eymery, 1821, 2 vol. *in-8.°*; 12 fr.

M. Champollion-Figeac a publié la description d'*un manuscrit latin de la Chronique d'Eusèbe*, déposé dans la bibliothèque de la Société de géographie. C'est un *in-folio* carré, sur vélin, de 119 feuillets. Il ne paroît pas être antérieur au XIV.ᵉ siècle, et il pourroit être moins ancien. La version latine est celle que Jos. Scaliger a imprimée, mais avec quelques différences que M. Champollion indique. Par exemple, après les mots *Hic est Amenophis quem quidam Memnonem putant lapidem loquentem*, le manuscrit ajoute : « Cujus statua usque ad adventum Christi sole oriente vocem dare dicebatur; » tunc enim conticuit. Hanc statuam ipse sibi posuit. » D'autres additions concernent Hyrcanus, prédécesseur d'Hérode, le règne d'Auguste, &c. L'une des plus étranges est celle qui dit que Tertullien composa son Apologétique en la dernière année du règne de Tibère.

Annales du moyen âge, contenant l'histoire des temps qui se sont écoulés depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne. Dijon, imprimerie de Frantin; Paris, librairie de Lagier; tom. III, IV, V, et VI, *in-8.°*, 601, 482, 499 et 451 pages. Dans l'un de nos prochains cahiers, nous rendrons compte de cet ouvrage, qui doit avoir 8 volumes: nous avons annoncé les deux premiers; nov. 1825, p. 698.

On annonce la publication prochaine d'une *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*, depuis les dernières années du V.ᵉ siècle jusque vers le milieu du XVIII.ᵉ, par feu M. de La Cépède; 16 ou 18 vol. *in-8.°*, dont les deux premiers viennent de paroître chez Mame et Delaunay-Vallée. Prix de chaque vol. 7 fr. L'ouvrage s'imprime chez Lachevardière.

Histoire de Sardaigne, ou la Sardaigne ancienne et moderne, considérée dans ses lois, sa topographie, ses productions et ses mœurs; avec cartes et figures, par M. Mimault, ancien consul de France en Sardaigne. Paris, Blaise et Pelicier, 1825, 2 vol. *in-8.°* (Nous indiquerons ci-dessous une Histoire de la Sardaigne écrite en italien par M. Manno.)

Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIII.ᵉ siècle, avec une introduction, des supplémens, des notices et des notes, par M. Guizot; tomes XIII et XIV (13.ᵉ livraison). Paris, impr. de Lebel et Belin, libr. de Brière, 2 vol. *in-8.°* Le tome XIII contient la *Chronique de Guillaume de Nangis*; le tome XIV, l'*Histoire des croisades* par Foulchier de Chartres, et l'*Histoire de la croisade de S. Louis*

par Odon de Deuil. — La traduction d'Orderic Vital, historien de la Normandie, fait partie de la collection de M. Guizot, et nous nous proposons de rendre un compte particulier du travail de M. Louis Dubois sur cette chronique importante.

Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au X.e siècle, par M. Depping; ouvrage couronné en 1822 par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (voyez *Journal des Savans*, 1822, août, p. 504). Paris, impr. de Rignoux, libr. de Ponthieu et de Sautelet, 1826, 2 vol. *in-8.°*, lj, 264 et 348 pages. Pr. 12 fr. Nous nous proposons de rendre compte de cet important ouvrage. Nous avons fait connoître (1824, nov. p. 661-667) le volume que M. Capefigue a publié sur le même sujet.

(Dictionnaire des) *Noms féodaux* ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France depuis le XII.e siècle jusque vers le milieu du XVIII.e, extraits des archives du royaume; par un membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Première partie, relative aux provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Marche, Vivarais, Saintonge, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou. Paris, imprimerie de Beaucé-Rusand, hôtel Palatin, rue Palatine, et chez l'éditeur, rue de Vaugirard, n.° 36, février 1826, *in-8.°* Cette première partie est divisée en 2 vol.: tome I, avertissement et introduction, xiv pages; A-K, pages 1-546: tome II, I-Z, et relevé alphabétique des noms épars dans les articles des deux volumes, p. 547-1048. Réflexions sur l'état des personnes en France sous la première et la seconde race de nos rois, 16 pages. Prix, 26 fr. — Pour faire connoître la méthode de ce recueil, nous en transcrirons un article. « AUBRICHCOURT, *al.* (aliàs) Aubertchicourt, Ambrecourt, Ambricourt (François d'), chev. chambell. du Roi. et du duc de Bourbon, sg. (seigneur) de Rochefort, et son ép. (épouse) Joanne de Revel, nièce de Guill. Flotte, sg. de Revel, chev. chambel. du Roi. T. s. (Terre et seigneurie) de Monereçon: *Montargis.* La châtell. d'Escole, les dîmes de Troussac et les vignes de Luchy au territoire de Saint-Pourçain: *Bourb.*; ens. (ensemble) les terres d'Espirac et de Manzac en *Auv.* acq. à charge de réméré de Gui de Cousant, grand chambellan de France; 1383 *ad* 1414 (r. *[registre]* 1376, p. 2612, 2621; r. 1378, 3099 et suiv.): (voyez Jacques de Chastillons qui épousa sa veuve). » — On voit que ce *travail a pour objet l'intérêt des familles particulières*, ainsi que l'auteur le déclare dans son Avertissement, où il explique d'ailleurs les abréviations dont il a fait usage, les termes relatifs aux propriétés rurales, &c. L'introduction consiste en observations sur le régime féodal. Dans les réflexions sur l'état des personnes, à la suite du tome II, l'auteur traite de l'origine de la noblesse française, de la nature de cette noblesse avant et après l'invasion des Francs. Il expose les deux systèmes qui, sur cette matière, ont divisé les savans: d'une part, on a soutenu que la noblesse étoit héréditaire dès ces temps reculés; de l'autre, on n'a voulu reconnoître aucune noblesse dans le peuple vaincu. L'auteur avoue qu'*il ne s'est point préparé à traiter cette question, qu'il se borne à l'esquisser;* cependant il incline à croire que les Francs, François ou Fraçois étoient originairement Gaulois; que, chassés par les Romains, ils sont revenus attaquer ces Romains, et non les Gaulois ou indigènes restés dans le pays.

La France au XIX.e siècle, ou Description générale des départemens du royaume, sous les rapports historiques et statistiques, accompagnée de dessins lithographiés ; par une société d'administrateurs, de gens de lettres, et sous la direction de M. Grille, ancien chef de la division des sciences et des beaux-arts au ministère de l'intérieur ; texte *in-8.°* imprimé chez Dondey-Dupré, et planches *in-folio*. Les deux premières livraisons ont paru ; il y en aura 60 ou 70, chacune de 6 planches et 48 pages de texte, et du prix de 18 francs.

Sacre de S. M. Charles X dans la métropole de Reims, le 25 mai 1825. Paris, Dondey-Dupré père et fils, 1826, *in-fol.* fig. Pr. 100 fr.

Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours en Angleterre, en Écosse, en Irlande et sur le continent, par Augustin Thierry ; seconde édition, revue, corrigée et augmentée, 4 vol. *in-8.°* et un atlas *in-4.°* Paris, impr. de Fournier, libr. de Sautelet, 1826. Pr. 28 fr., et 6 fr. de plus pour les exemplaires où l'atlas contient (outre quatre cartes) 8 planches représentant la tapisserie de Bayeux.

Le tombeau de Marcos Botzaris, par M. Camille Paganel. Paris, impr. de Fournier, librairie d'Achille Desauges, 1826, *in-8.°*, xix et 75 pages, papier satiné. Pr. 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 cent. Cet ouvrage se vend au profit des Grecs. L'auteur a mis dans la bouche d'un vieux Grec (Xénoclès), le succinct mais touchant récit de la mort de Marcos Botzaris et de plusieurs autres calamités publiques et particulières.

Résumé complet d'archéologie, par M. Champollion-Figeac. Paris, impr. de Marchand Dubreuil, 2 vol. *in-32*, avec des planches. Pr. 3 fr. 50 cent. Ces deux volumes feront partie de l'Encyclopédie portative, entreprise sous la direction de M. C. Bailly de Merlieux, et dont le bureau se trouve rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs, n.° 8.

Voyages et Recherches dans la Grèce, ouvrage en huit livraisons, orné d'un grand nombre de monumens inédits ; par M. le chevalier P. O. Brondsted. Paris, imprimerie de Firmin Didot, librairie de Renouard ; tome I.er, *in-fol.*, xx et 129 pages, avec 26 planches. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage, dont l'auteur vient d'être élu membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Dissertation sur les médailles attribuées au fils de l'empereur Posthume, par M. Prosper Dupré. Paris, impr. de P. Renouard, libr. de A. Renouard, *in-8.°*, 16 pages.

Introduction à l'étude des vases peints, par M. Maisonneuve, *in-fol.* On se propose de rendre compte de cet ouvrage dans l'un des cahiers prochains du Journal des Savans.

Le livre des prodiges de Jules Obséquent, et les distiques moraux de Dionysius Cato, traduits en français avec le texte (latin) en regard et des remarques, par M. Victor Verger. Paris, Éverat et Audin, 1825, *in-12*, 342 pages. Pr. 3 fr.

Lettres philosophiques à M.me *** sur divers sujets de morale et de littérature, par Charles Pougens. A Paris, chez Louis, rue Hautefeuille, n.° 10, 1826, *in-12*, vj et 352 pages. Pr. 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 cent. On a remarqué dans ce volume des anecdotes qui concernent Voltaire, J. J. Rousseau,

d'Alembert, Franklin, Pechméja, &c..., des observations sur la longévité, ... sur la condamnation de Galilée, &c.

Principes d'anthropologie, ou des Lois de la nature dans l'homme, par M. de Joannis. Paris, impr. de Didot le jeune, libr. de Delaunay et de Béchet jeune, 1826, *in-8.°*, viij et 69 pages, avec trois tableaux, le premier, des fonctions de la nature organique; le second, des sentimens et des instincts, modifiés et transformés *par la libre puissance du principe hominal;* le troisième, des sentimens produits dans l'homme par les diverses modifications de la faculté d'aimer. Pr. 2 fr., et par la poste, 2 fr. 50 cent.

Principes de la politique extérieure, fondés sur les maximes du droit des gens et appliqués aux lettres du cardinal d'Ossat, aux écrits du P. Bougeant, du marquis de Torcy et d'autres publicistes et négociateurs, avec notes et commentaires, par une société d'hommes de lettres; tome I.er Paris, impr. de Trouvé, 1825, *in-8.°*, xxiv et 384 pages.

Extrait d'un ouvrage inédit intitulé Exposé des principes fondamentaux de la constitution de Norwége, par M. de Heiberg. Paris, Guiraudet et Gullay, 1825, *in-8.°*, xiv pages. Cet extrait a pour titre particulier: De quelques changemens proposés; c'est le 25.e et avant-dernier chapitre de l'ouvrage. Les précédens doivent traiter de la forme du gouvernement, de la religion, du pouvoir royal, du pouvoir ministériel, du pouvoir exécutif ou administratif, du pouvoir judiciaire, de la force armée, de l'instruction publique, du pouvoir législatif, des deux chambres *(lagthing* et *odelsthing)*, et de leur réunion en grande diète *(storthing)*, &c. L'ouvrage aura pour appendice le code constitutionnel norwégien, treize autres pièces justificatives; il sera terminé par une esquisse des mœurs et du caractère des habitans de la Norwége.

De l'économie publique et rurale des Grecs, par M. L. Regnier. Genève et Paris, Paschoud, 1825, *in-8.°*, 535 pages. Pr. 8 fr.; volume qui se joint à ceux que M. Regnier a déjà publiés sur l'économie publique et rurale des Phéniciens, des Égyptiens, des Perses, des Juifs, des Arabes, des Carthaginois, des Celtes et des Germains.

D'un nouveau complot contre les industriels, par M. de Stendhall. Paris, impr. de Fournier, librairie de Sautelet, 1825, *in-8.°*, 24 pages; brochure ingénieuse et piquante contre une doctrine nouvelle, dont la vanité se dévoile par l'emphase et l'obscurité du langage qu'elle a besoin d'employer.

Description des machines à vapeur, ou détail des principaux changemens qu'elles ont éprouvés depuis l'époque de leur invention, et des améliorations qui les ont fait parvenir à leur état actuel de perfection; ouvrage traduit de l'anglais de M. Nicholson, par M. Duverne, officier de la marine royale. Paris, impr. de Huzard-Courcier, librairie de Bachelier, 1826, *in-8.°*, 202 pages et 8 planches. Pr. 5 fr.

Tables manuelles astronomiques de Ptolémée et de Théon, troisième partie, comprenant les latitudes des planètes, leurs stations, leurs phases, leurs levers et leurs couchers et leurs digressions, suivies de la construction des éphémerides ou almanach des Grecs, et des scholies d'Isaac Argyre; par M. l'abbé Halma, chanoine honoraire de la métropole de Paris, impr. d'Éberhart, 1825, *in-4.°*, 174 pages. — *Table pascale du moine Isaac Argyre*, faisant suite à celles de Ptolémée et de Théon, traduite pour la première fois du grec en français par M. l'abbé Halma. Paris, Éberhart, *in-4.°*, 176 pages.

Cours complet de topographie et de géodésie, à l'usage de l'école d'application du corps royal d'état-major, par M. P. M. N. Benoit, professeur adjoint de géodésie à cette école. Paris, Barrois aîné, 1825, *in 8.°*, en dix livraisons. Les deux premières ont paru : l'une contient un *traité des levés à la planchette*, 200 pages avec six planches gravées ; l'autre, un *traité des levés au goniomètre et à la boussole ;* 208 pages avec six planches. Le prix de chaque livraison est de 5, 6 ou 7 fr.

Traité d'artillerie navale, par le général sir Howard Douglas, traduit de l'anglais avec des notes, et dédié à MM. les officiers du corps royal de l'artillerie de marine de France, par A. F. E. Charpentier. Paris, impr. de Huzard-Courcier, librairie de Bachelier, 1825, *in-8.°*, 320 pages, avec un tableau et 5 planches. Pr. 7 fr.

Traité des fusées de guerre, nommées autrefois *rochettes*, et maintenant fusées à la Congrève, par M. de Montgéry, capitaine de frégate. Paris, Bachelier, 1825, *in-8.°*, 288 pages, avec 6 planches. — L'essai des fusées du général Congrève eut lieu au mois d'octobre 1806 contre la ville de Boulogne-sur-Mer.

De la musique mécanique et de la musique philosophique, par M H. Berton, de l'Institut ; ouvrage suivi d'une épître (en vers libres), adressée par le même auteur à un compositeur célèbre. Paris, impr. de Pinard, libr. d'A. Eymery, 1826, *in-8.°*, 48 pages.

Dictionnaire des arts du dessin, peinture, sculpture, gravure et architecture, par M. Boutard, auteur des articles *beaux-arts* dans le Journal des Débats, depuis 1800 jusqu'en 1822. Paris, Lenormant, février 1826, *in-8.°* Prix, 10 fr. 50 cent.

Vues des monumens antiques de Naples, gravées à l'acqua-tinta, accompagnées de notices et de dissertations, par M. J. M. Leriche. Paris, Nepveu, grand *in-4.°* Le texte est imprimé chez Everat. Il y aura 12 livraisons ; il en a paru 5, dont chacune coûte 12 fr., et sur papier de Chine, 18 fr.

Galerie lithographiée de S. A. R. M.gr le duc d'Orléans, publiée par MM. Vatout et Quenot, avec un texte imprimé chez Gaultier-Laguionie, *in-fol.* Le nombre des livraisons sera de 50 ; il en a été publié 13, chacune de 3 feuilles et 3 planches, et du prix de 15 fr., et en grand papier 18 fr. On souscrit, rue des Marais, n.° 13. — Les cahiers déjà mis au jour contiennent des tableaux de MM. Gérard, Horace Vernet, &c. Les textes sont de MM. Casimir Delavigne, Villemain...., M.lle Delphine Gay, &c.

Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes de l'Europe, par J. M. L. Biret. Paris, impr. de Firmin Didot, librairie de Lagrange, 1825 et 1826, *in-8.°*, 5 vol. dont les deux premiers ont paru, avec les planches qui s'y rapportent.

Manuel du Jardinier, maraicher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste, par M. L. Noisette. Paris, Rousselon, 1825 et 1826, *in-8.°* avec des planches. La publication de cet ouvrage a commencé par le tome II, qui est divisé en deux parties, ensemble de 600 pages, avec 12 planches gravées. Les tomes I, III et IV paroîtront en six livraisons, dont chacune est du prix de 4 fr. 50 cent., et 5 fr. 50 cent. par la poste.

Dictionnaire de chirurgie pratique, contenant l'exposé des progrès de la chirurgie depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle ; des détails sur les ins-

trumens et les autres moyens thérapeutiques qu'elle emploie, l'étymologie et la signification des termes les plus usités, et une indication très-étendue des ouvrages de chirurgie anciens et modernes, qui forme une bibliographie chirurgicale, par Sam. Cooper, chirurgien des armées, membre du collége royal de chirurgie, de la société médicale et chirurgicale de Londres, &c.; traduit de l'anglais sur la cinquième édition donnée à Londres en août 1825. Paris, impr. de Lachevardière, librairie de Crévot, *in-8.°*, divisé en deux parties. La première (A-H) est en vente; la seconde paroîtra au mois d'avril prochain. Prix total, 28 fr.

Dissertation sur les médecins-poëtes, par M. Étienne Sainte-Marie, médecin de Lyon. Paris, chez Cormon et Blanc, rue Montmartre, n.° 167, 1825, *in-8.°* Pr. 2 fr. Cette branche de l'histoire des lettres a peu d'étendue et n'est pourtant pas indigne d'attention.

On a publié le prospectus d'un *Vocabulaire des cinq codes*, ou définitions simplifiées des termes de droit, &c., avec annotations des arrêts, &c., par M. Biret; ouvrage qui doit paroître le 15 mars. La souscription est ouverte (à raison de 7 fr. pour Paris, de 8 fr. 50 cent. par la poste) chez l'auteur, rue de la Harpe, n.° 19, et chez le libraire-éditeur, Tournachon-Molin, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 45.

Dissertation sur les Assises de Jérusalem, par M. A. Taillandier, avocat au conseil du Roi et à la cour de cassation. Paris, Rignoux, 20 pages *in-8.°* extraites de l'un des derniers cahiers de la Thémis. Cette notice, instructive et précise, fait sentir la nécessité d'une nouvelle édition du code célèbre dont elle trace et éclaircit l'histoire. M. Taillandier travaille à une Histoire générale du droit français.

Traité des donations entre vifs, par M. C. G. Guilhon, procureur du Roi à Lectoure; édition augmentée de notes et d'un traité des testamens (par M. Crivelli). Paris, impr. de Moreau, librairie de Bavoux, 3 vol. *in-8.°* qui paroîtront au mois de mars 1826, et seront ensemble du prix de 15 francs pour les souscripteurs.

Lettres sur les Israélites et le judaïsme, par M. Michel Berr (extraites du Panorama des nouveautés parisiennes). Paris, impr. de Bellemain, 1825, *in-8.°*, 14 pages.

Le Censeur, journal de médecine, de beaux-arts et de littérature, qui paroît (demi-feuille *in-4.°*) tous les jeudis, à partir du 5 janvier 1826, et pour lequel on s'abonne chez M. Béchet, libraire, et chez M. Duvignau, directeur de ce Journal, rue de Richelieu, n.° 66, à raison de 25 fr. pour l'année, de 13 fr. pour six mois.

On nous a fait parvenir le prospectus et les premiers numéros d'un nouveau journal (quotidien), intitulé *le Spectateur*, journal de la littérature et des beaux-arts (demi-feuille *in-4.°*), à partir du 1.er février 1826: 1.° bulletin de la cour et autres documens qui tiendront les lecteurs au courant de toutes les nouvelles qui pourront offrir quelque intérêt; 2.° littérature, beaux-arts et théâtre; annonce détaillée des spectacles; 3.° *éphémérides*, ou souvenirs historiques rattachés à chaque jour de l'année; 4.° variétés, pièces de vers, &c. On souscrit au bureau du Journal, rue des Fossés-Montmartre, n.° 6, chez M. Seligue, imprimeur, breveté pour les presses mécaniques et à vapeur, rue des Vieux-Augustins, n.° 8. Le prix de l'abonnement est de 6 fr. pour un

mois, 16 fr. pour un trimestre, 30 fr. pour trois mois, 60 fr. pour l'année, outre l'affranchissement hors de Paris. L'épigraphe de ce journal est : *Justice aux œuvres, égards aux personnes.*

— On vient de publier le tome I.er d'une nouvelle édition de la Chrestomathie arabe de M. le baron Silvestre de Sacy; le tome II des Mémoires asiatiques de M. Abel-Rémusat; les tomes XLIII et XLIV de la Biographie universelle; les Chants de Tyrtée, traduits en vers français par M. Firmin Didot. Nous annoncerons plus particulièrement ces publications importantes dans notre prochain cahier.

ITALIE.

Saggio sullo stato attuale della letteratura italiana; Essai sur l'état actuel de la littérature italienne; traduit en italien de l'anglais de G. Hobhouse, par M. Pegna. Livourne, Massi, 1825, *in-8.°*

La Storia universale provata con monumenti e figurata con simboli degli antichi; Histoire universelle prouvée par les monumens, &c.; ouvrage de Fr. Bianchini. Venise, Battaglia, 1825, *in-8.°*, avec 70 planches. Cette nouvelle édition d'un livre qui a paru en 1697 (à Rome, *in-4.°*), se donne par fascicules ou cahiers; il y en a déjà quatre. Bianchini, quoiqu'il ait vécu jusqu'en 1729, n'a point achevé cet ouvrage: la partie qu'il en a publiée, finit précisément, dit Fontenelle, au point où le jour alloit commencer à paroître et à conduire les pas de l'historien. C'est à la suite de ces paroles que se lisent les observations générales de Fontenelle sur l'histoire ancienne : Si d'un grand palais ruiné &c. Bianchini avoit imaginé qu'il ne s'agissoit point entre les Grecs et les Troyens de l'enlèvement d'Hélène, mais du commerce de la mer Égée, et que leur guerre s'étoit terminée par un traité qui régloit leurs intérêts commerciaux, de telle sorte que l'Iliade n'est qu'un récit allégorique dans le goût oriental. Junon aux bras blancs est la Syrie blanche; Minerve est la savante Égypte, &c. Après ce qui vient d'être dit, reprend Fontenelle, on ne s'attendroit point que Bianchini fût un grand mathématicien. C'est néanmoins comme astronome qu'il est principalement célèbre.

Dell' antica numismatica della città di Atri nel Piceno, con un discorso preliminare sulle origini italiche, &c., *Anciennes médailles de la ville d'Atri dans le Picenum*, avec un discours préliminaire sur les origines et antiquités italiques, par M. Melchiore Delfico. Térame, *in-fol.*, avec deux planches où sont gravées plusieurs médailles. M. Delfico est connu par le caractère spirituel et paradoxal de ses idées sur l'histoire : il a porté fort loin le scepticisme; et le résultat de ses recherches, d'ailleurs savantes, sur les médailles d'Atri, seroit de rejeter, sinon comme purement imaginaires, du moins comme trop peu fondées, les hypothèses relatives aux antiques établissemens des Grecs en Italie.

Biografia medica piemontese; Vies des médecins piémontais, par M. J. S. Bonino. Turin, Bianco, 1824 et 1825, 2 vol. *in-8.°* Nous reviendrons sur cet article dans notre cahier de mars.

ANGLETERRE.

An essay on nature and structure of the chinese language, with suggestions on its more extensive study; by Th. Myers, of the Trinity college Cambridge :

Essai sur la nature et la structure de la langue chinoise, &c. Londres, 1825, *in-8.°*, 32 pages. M. Klaproth, en rendant compte de cet opuscule (Journal asiat. XLIIe cah.), dit « qu'il est presque entièrement formé d'emprunts » textuels faits à Fourmont, à MM. Morrison, Marsham et Abel-Rémusat. »

Essay on D.r Young's and M. Champollion's phonetic system of hieroglyphics; with some additionnal discoveries, by H. Salt. London, 1825, vij et 72 pages, avec des planches lithographiées. M. Champollion jeune a publié (8 pages *in-8.°*, extraites du Bulletin universel) une notice de l'Essai de M. Salt, Essai dont il sera rendu compte dans un de nos prochains cahiers.

Unedited Antiquities of Attica. London, Prislley and Weake, 1825, *in-fol.*

Selinuntine Sculptures, or Drawings of some fragments of sculptured metopes discovered amongst the ruined temples of Selinus. London, Prislley and Weake, 1825, *in-fol.*

Medical researches on the effects of iodine, &c.; Recherches médicales sur les effets de l'iode dans plusieurs maladies, la paralysie, &c., par Alexandre Manson, Londres, Longman, 1825, *in-8.°* Pr. 12 sh.

A short enquiry into the capillary circulation of the blood, &c.; Recherche sur la circulation du sang, avec des remarques sur la nature de l'inflammation, par James Black. Londres, Longman, 1825, *in-8.°*

ALLEMAGNE.

Rudimenta scripturæ hieroglyphicæ, &c., auctore Seyffart. Lipsiæ, 1826, *in-4.°*, cum 36 tabulis lithogr.

M. Tullii Ciceronis libri de Republicâ, editi à Guill. Munnich. Gottingæ, 1826, *in-8.°*, 250 pages. La République de Cicéron demeure fort incomplète, malgré la découverte, d'ailleurs si précieuse, faite en 1822 par M. Mai (*voyez* Journal des Savans, 1823, mars 165-179). M. Munnich, professeur à Cracovie, a cru pouvoir rétablir en partie cet ouvrage d'après la notice qu'on a d'un manuscrit de Pologne, et d'après le traité *De perfecto senatore* de Goslicius, évêque polonais au XVIe siècle. On suppose que Goslicius avoit eu à sa disposition un manuscrit des six livres de Cicéron, et qu'au lieu de le mettre au jour, il aima mieux se l'approprier en déguisant de son mieux son plagiat. Selon M. Munnich, le traité *De perfecto senatore* est à tel point une imitation ou, pour ainsi dire, une copie du traité *de Republicâ*, qu'il peut en faire retrouver au moins la substance.

Sylloge inscriptionum antiquarum græcarum et latinarum; edidit Fr. Osann. Darmstadt, 1825, *in-fol.*, fasciculi 7.

Amalthea, oder Museum der kunst mythologie, und bildlichen Alterthumskunde, herausgeg, von Bœttiger. Leipzig, 1825, *in-fol.*

De statu et conditione paganorum sub imperatoribus christianis post Constantinum, autore Samuele Rudiger. Breslau, 1825, *in-8.°*, 85 pages.

SUISSE. *Geschichte der Eidgenossen, &c.; Histoire de la confédération helvétique* pendant le schisme de l'église (pour servir de suite à l'Histoire de la Suisse de J. de Muller, &c.). « Ut claro sub exemplo falsas auditiones » repellam. » TAC., par J. J. Hottinger. Zurich, Orell, 1825, *in-8.°;* tome Ier

Bilder des grieschischen Ælterthums, &c.; Tableaux de l'antiquité grecque,

ou Représentation des principaux ouvrages de l'art de l'ancienne Grèce, par J. Horner. Zurich, Orell, *in-4.°*, 12 livraisons, dont chacune est du prix de 1 fl. 48 kr., et contient six planches lithographiées.

Alexandri Aphrodisiensis, Ammonii Hermiæ filii, Plotini, Bardesanis Syri, et Georgii Gemisti Plethonis, de fato quæ supersunt, græcè. Ad codicum mss. fidem recensuit, interpretationem latinam Hugonis Grotii et aliorum emendatiorem, varietatem lectionis et notas adjecit Joannes Conradus Orellius, parochus ad templum Spiritûs sancti et collegii Carolini Turicensis canonicus. Insertæ sunt animadversiones J. Casp. Orellii, professoris eloquentiæ et hermeneutices in Gymnasio Turicensi. Turici [Zurich], Orell, *in-8.°*, 358 pages. Pr. 6 fr. Grotius a publié, en 1643, un recueil intitulé *Philosophorum sententiæ de fato, &c.*, è græco versæ, &c. Amst. Elzevir, *in-12.*

ROYAUME DES PAYS-BAS. *Description géographique, historique et commerciale de Java et des autres îles de l'Archipel indien*; par MM. Stamford Rafles et Crawfurd, traduite librement de l'anglais, par M. Marchal; ornée de gravures lithographiées et de cartes coloriées. Bruxelles, 1824 et 1825, *in-4.°*, douze livraisons. Les dernières parties de l'ouvrage concernent l'arithmétique et le théâtre des Javans, la langue des Malais, et d'anciens usages religieux. On y a joint un supplément contenant la traduction du Brata Youdha [guerre sacrée] et du poëme de Manek Maya.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

MARS 1826.

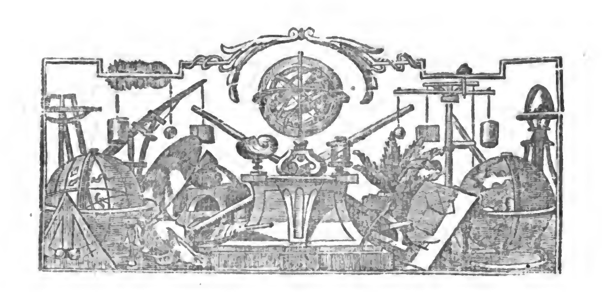


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

MARS 1826.

HISTOIRE DE LA LÉGISLATION, par M. le marquis de Pastoret, *vice-président de la Chambre des pairs, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions), &c. &c.;* tomes V, VI et VII. Paris, de l'imprimerie royale, chez J. Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi, n.° 6, 1824, 3 vol. *in-8.°*

SECOND EXTRAIT. — *LÉGISLATION DES LACÉDÉMONIENS.*

EUPHORE, cité par Strabon, pense que Lycurgue avoit emprunté à la législation des Crétois une partie des institutions qu'il donna aux Lacédémoniens; il seroit difficile de contester avec succès cette opinion:

l'identité de plusieurs lois remarquables, qui furent communes aux deux peuples, suffiroit pour nous la faire adopter. Que sera-ce si nous considérons que Lycurgue avoit fait un voyage en Crète, et qu'il y avoit séjourné quelque temps!

J'ai dit précédemment que Lycurgue ne voulut pas que ses lois fussent rédigées par écrit; il espéra que l'éducation commune, les repas communs, la présence continuelle des vieillards, dépositaires des traditions, les entretiens journaliers sur les institutions publiques et sur les devoirs des citoyens, parleroient à l'esprit et au cœur plus efficacement que l'écriture ne parleroit aux yeux.

La défense d'écrire les lois fut portée par une de ces ordonnances que Lycurgue appela *rhétres*, pour les rendre plus vénérables; ce nom étoit donné aux lois promulguées d'après les réponses des oracles.

M. le marquis de Pastoret avertit judicieusement que, pour connoître parfaitement la législation des Lacédémoniens, il faut distinguer avec soin les époques, parce que, dans le cours des temps, la plupart des lois subirent des changemens considérables. Ainsi les observations qu'Aristote a faites sur le gouvernement de Sparte, s'appliquent souvent à des institutions ou à des coutumes que Lycurgue n'avoit ni établies ni approuvées, et qui même supposent parfois l'oubli ou la dégénération des lois qu'il avoit données.

Dans le premier article sur l'histoire de la législation, j'ai dit qu'on pouvoit réduire à des tableaux synoptiques le résultat des principales recherches de M. le marquis de Pastoret. Je crois convenable de présenter ici l'essai d'un pareil travail, auquel lui-même auroit, mieux que tout autre, donné toute la perfection desirable. Je choisis les principales institutions politiques des Lacédémoniens que je diviserai en deux époques: l'une ancienne, depuis Lycurgue jusqu'à l'établissement des éphores; et l'autre, depuis les éphores jusqu'à la fin de la république. J'avertis qu'à la rigueur il eût été convenable de faire des sous-divisions dans ces époques mêmes; je terminerai ces tableaux par quelques observations historiques que fournit l'ouvrage de M. le marquis de Pastoret.

INSTITUTIONS DE LACÉDÉMONE CONCERNANT LA ROYAUTÉ.

Législation de Lycurgue.

Sparte a deux rois, chacun de l'une des deux branches de la famille des Héraclides.

Les enfans mâles succèdent au trône dans l'ordre de primogéniture; à défaut, les frères du roi ou le plus proche parent, dans le même ordre.

Les Héraclides de l'une des branches des rois ne peuvent succéder aux rois de l'autre branche.

Les rois ont une portion de terre plus considérable.

Ils assistent aux repas communs dans une salle particulière; quand ils ne peuvent y assister, on leur envoie ce qui est convenable pour leur repas.

Les deux rois gouvernent ensemble et à-la-fois.

Ils ont de même le commandement des armées; ils y ont une garde particulière; le tiers du butin leur appartient.

Ce sont eux qui proposent de faire la guerre.

Eux seuls envoient des ambassades.

Ils sont membres du sénat.

Ils ne peuvent épouser des étrangères.

On garde les reines pendant leur grossesse, afin de s'assurer de la naissance des descendans d'Hercule.

L'héritier présomptif du trône n'est pas élevé avec les jeunes Spartiates; les autres enfans des rois sont soumis à l'éducation commune.

Les rois sont les chefs de la religion, et règlent tout ce qui concerne les autels, les sacrifices, &c.; dans les jeux publics, dans les libations, dans les cérémonies religieuses, ils ont le rang et la place les plus honorables.

Ils président aux adoptions; ils prononcent sur les mariages des riches héritières, non fiancées avant la mort de leurs pères.

Quand les rois meurent, des honneurs particuliers et extraordinaires solennisent leurs funérailles.

Législation depuis l'établissement des éphores.

Les rois ne sont pas inviolables; ils peuvent être cités en jugement, et condamnés à l'amende, même à la mort.

Un seul va à l'armée.

Les éphores peuvent suspendre les décisions des rois, leur intimer des ordres; et, d'après ces ordres, le roi est obligé d'aller à l'armée ou de la quitter.

Ils ne peuvent faire sortir l'armée de Sparte, sans que le dessein n'en ait été approuvé par dix citoyens qu'on leur donne pour conseil.

Tous les neuf ans, quand les éphores déclarent qu'ils ont observé dans le ciel des signes funestes, ils peuvent suspendre un roi de ses fonctions.

Quand un roi est condamné à mort, il est à l'instant remplacé par l'héritier que la loi appelle à lui succéder.

OBSERVATIONS. M. le marquis de Pastoret réfute une erreur de MM. Larcher et Lévesque: ces savans ont prétendu que les rois de Sparte, dont l'autorité étoit si bornée, ne prenoient pas le titre de ROIS; et il répond que si les Lacédémoniens donnoient parfois à leurs rois le titre de βάγος, c'est qu'on désignoit ainsi celui qui commandoit l'armée; mais que, pour l'appellation ordinaire de la dignité royale, les auteurs grecs emploient, à l'égard des rois de Lacédémone, le mot de βασιλεύς, comme à l'égard d'autres rois grecs; et ailleurs, il pousse le scrupule jusqu'à faire un reproche à l'auteur du Voyage d'Anacharsis d'avoir accordé au roi de Sparte le nom de SOUVERAIN. Il blâme également les écrivains qui ont usé du mot de MONARQUE.

La division de la royauté de Sparte remonte à la mort du roi Aristodème. Il laissa deux jumeaux: les Lacédémoniens indécis s'adressèrent à l'oracle de Delphes, qui répondit que le trône devoit être possédé en commun; ils obéirent. Le trône resta ainsi de mâle en mâle, dans chacune des deux branches de la famille d'Hercule, pendant près de neuf siècles. La première branche fournit trente rois, la seconde vingt-sept.

Un oracle avoit déclaré qu'en perdant ses deux rois, Sparte perdroit sa liberté, et cette prédiction fut justifiée par l'événement.

Un fait mérite d'être remarqué dans l'ordre de la succession des rois. Anaxandride n'avoit point d'enfans de sa femme, avec laquelle il étoit marié depuis plusieurs années; les magistrats, craignant de n'avoir plus de rejetons de l'une des branches de la famille de leurs rois, vouloient qu'il répudiât sa femme: le roi ne consentit pas à la renvoyer, mais il prit une seconde épouse qui lui donna un fils; ensuite il en eut un de la première. A qui devoit appartenir le trône? On décida en faveur du fils de la seconde femme, par la raison qu'il étoit né le premier.

SÉNAT.

Législation de Lycurgue.

Le sénat est composé des deux rois et de vingt-huit sénateurs.

Les sénateurs sont élus par l'assemblée des citoyens et nommés à vie.

Ils doivent être âgés de soixante ans, être nés d'un père et d'une mère spartiates, et payer le contingent pour les repas communs.

Le sénat juge les causes civiles et criminelles.

Chaque membre, roi ou sénateur, a la proposition des lois.

Les délibérations du sénat sont soumises à la sanction du peuple.

Législation depuis l'établissement des éphores.

Les accusations contre les rois sont portées devant le sénat.

Observations. Lycurgue, voulant changer la constitution de l'état, s'étoit associé, pour cette entreprise, trente des principaux citoyens, qui avoient promis de se rendre en armes sur la place publique; deux hésitèrent, et il récompensa les vingt-huit autres en les associant à la puissance publique, en les nommant membres du sénat.

PEUPLE ET ASSEMBLÉES DES CITOYENS.

Législation de Lycurgue.

Les citoyens sont divisés en cinq tribus.

Pour être admis à voter dans les assemblées du peuple, il faut payer le contingent des repas communs: dans des cas déterminés par la loi, le citoyen perd le droit d'électeur et la qualité d'éligible.

L'assemblée composée des Spartiates seuls s'appelle la PETITE ASSEMBLÉE.

L'assemblée composée des Spartiates et des habitans des environs de Sparte, ainsi que de ceux de la Laconie, se nomme la GRANDE ASSEMBLÉE.

Elle délibère sur la guerre, la paix, les alliances, les contributions.

Elle nomme les membres du sénat.

Les rois et les sénateurs président l'assemblée du peuple: ils mettent les propositions aux voix et comptent les suffrages. D'abord on vote par acclamation: en cas de doute, chaque votant se range à droite ou à gauche, selon l'avis qu'il adopte (1).

Législation depuis les éphores.

Le peuple nomme les éphores.

Les éphores président les assemblées du peuple.

Observations. Mably a prétendu que Lycurgue avoit confié à l'assemblée du peuple le droit de faire des lois, d'ordonner la paix ou la guerre, de créer ses magistrats. M. le marquis de Pastoret réfute cette assertion de cet admirateur des Lacédémoniens et de leur gouvernement, et il prouve que Lycurgue n'avoit pas assigné à l'assemblée du peuple la proposition des lois, mais qu'il lui avoit seulement accordé la sanction.

Il fait à ce sujet une remarque judicieuse et profonde: « L'assemblée

---

(1) Cette forme existe encore aujourd'hui en Angleterre.

» du peuple essaya de changer ou d'altérer par des amendemens les » décrets soumis à son approbation. Pouvoir amender sans réserve » une loi, dit M. le marquis de Pastoret, c'est reprendre l'initiative que » place ailleurs la constitution de l'état ; c'est s'attribuer un droit » qu'elle n'accorde pas. Le sénat et les rois eurent de nouveau recours » à l'autorité des dieux ; un oracle obtenu d'Apollon défendit de rien » ajouter à la résolution proposée ou d'en rien retrancher. Il autorisa » les sénateurs et leurs chefs à dissoudre l'assemblée, et à annuller toutes » les modifications qu'elle avoit voulu faire. »

Cet oracle fut rendu pendant le règne de Théopompe, qui institua les éphores.

Je rapporterai encore une circonstance relative aux élections. Au temps de la guerre des Perses, les éphores, corrompus par Darius, voulant obtenir que les Spartiates se déclarassent pour lui contre Alexandre, distribuèrent de l'argent aux plus pauvres citoyens, afin qu'ils eussent de quoi payer leur contingent des repas communs, et qu'ils acquissent ainsi le droit de voter dans l'assemblée du peuple. Le roi de Macédoine reprocha au roi de Perse ce genre de séduction : « Tous les Grecs ont refusé vos dons, à l'exception des Lacédémo» niens. »

ÉPHORES.

Les éphores sont au nombre de cinq. Le peuple les choisit chaque année, et ils ne peuvent être immédiatement réélus.

Ils doivent être nés d'un père et d'une mère spartiates, et payer leur contingent des repas communs.

Ils prêtent serment devant les rois.

Leur fonction est d'administrer la justice. Leurs jugemens portent : *Il a paru aux rois et aux éphores.*

Ils peuvent arrêter, emprisonner, juger les magistrats et les citoyens, les condamner à l'amende, à l'exil, à la mort ; ils ont droit de surveiller les rois, de les mander, de les suivre à l'armée, de les suspendre de la royauté, de les accuser, de les poursuivre, et de les condamner à l'amende, à la mort.

Ils gardent les trésors de l'état, reçoivent les ambassadeurs, et règlent par leurs décrets le sort des nations vaincues.

Ils veillent sur les mœurs, sur l'éducation commune.

Organes et chefs du peuple, ils proposent des lois, convoquent l'assemblée des citoyens ; alors les décrets portent : *Il a paru aux éphores et à l'assemblée, &c.*

Un des éphores préside l'assemblée du peuple avec le titre d'ÉPONYME.

Le nom de l'éponyme est placé en tête des actes de l'année, et sert à la distinguer.

OBSERVATIONS. L'institution des éphores est postérieure à Lycurgue de cent trente années. D'abord ils furent choisis par les rois pour rendre la justice en leur nom ; ils n'étoient alors que les ministres de la royauté ; mais insensiblement leur autorité augmenta ; et bientôt, élus par le peuple, ils devinrent une puissance qui menaça et subjugua les rois et le sénat. Leur pouvoir étoit d'autant plus grand, qu'ils ne suivoient pas de règle écrite ; c'étoit, dit l'auteur de l'Histoire de la législation, le despotisme judiciaire.

Léonidas, cité en jugement par les éphores, n'ayant pas comparu, ils déférèrent la royauté à Cléombrote son gendre.

Leur ordre rappela Agésilas, lorsqu'il poursuivoit ses succès guerriers, et il obéit; avant d'arriver à Sparte, il reçut un nouvel ordre de se rendre en Béotie, et il obéit encore.

Ils condamnèrent des rois à la peine capitale.

Condillac et d'autres modernes ont prétendu que les membres du sénat pouvoient en être rejetés par les éphores : M. le marquis de Pastoret déclare qu'il n'a trouvé dans l'histoire aucune preuve à cet égard.

M. de Vauvilliers a soutenu que les éphores furent toujours choisis dans la dernière classe du peuple : M. le marquis de Pastoret démontre au contraire qu'ils ne pouvoient l'être que parmi les vrais Spartiates ou égaux qui jouissoient de la plénitude des droits de cité. Il est vrai que, comme tous les citoyens concouroient à la nomination des éphores, elle fut souvent le résultat des brigues, ainsi qu'on peut en juger par ce qui se passa sous le règne d'Agis.

Ce roi avoit proposé le rétablissement des lois de Lycurgue; les éphores le secondèrent, et même ils accusèrent l'autre roi qui s'y opposoit. A la fin de l'année, lorsqu'on eut à renouveler les éphores, le parti contraire à Agis l'emporta. Les nouveaux éphores mirent en jugement leurs prédécesseurs, pour avoir favorisé les projets de ce prince.

On conçoit les luttes perpétuelles des éphores et des rois. Léonidas avoit osé déposer les éphores qui étoient en exercice, et nommer lui-même leurs successeurs. Cléomènes fit lâchement assassiner des éphores désarmés.

Ces magistrats finirent par vendre la royauté : il n'en coûta à

l'acheteur qu'autant de talens qu'il y avoit d'éphores; bientôt leur magistrature fut irrévocablement abolie.

Je regrette de ne pouvoir donner de pareils développemens au sujet des autres parties de l'ouvrage de M. le marquis de Pastoret; son travail pourroit être ainsi réduit à ce qu'il offre de fondamental et de substantiel. Je ne parlerai point des magistratures ou fonctions secondaires établies à Sparte, soit par Lycurgue, soit après lui: telles que celles de nomophylaques, d'harmostes, de proxènes, d'harmosynes, d'empelores, de pædonomes, &c.; mais je ne passerai pas sous silence l'opinion de l'auteur, qui attaque et détruit une erreur accréditée, relative à un conseil de trois cents qu'on a supposé exister à Lacédémone.

« Deux traducteurs français des Œuvres morales de Plutarque, dit- » il, supposent à Lacédémone un conseil de trois cents dont je ne » connois pas l'existence: ils rapportent le trait de Pédarète et le mot » si connu de ce Spartiate qui, n'y ayant pas été admis, se félicitoit » de ce qu'on avoit trouvé trois cents citoyens qui valoient mieux » que lui.

» Le seul corps, poursuit l'auteur, qui se composoit de trois cents » à Sparte, est celui des hippagrètes (militaires d'élite commandés par » trois chefs qui chacun en choisissoient cent), et les devoirs de ce » corps n'avoient pas de caractère politique; néanmoins, comme c'est » un des plus honorables actes de citoyen que de servir sa patrie, il » seroit possible d'interpréter en ce sens le passage de Plutarque. »

M. le marquis de Pastoret avoue que Cragius l'a ainsi interprété.

Les institutions de Lycurgue étoient destinées à former un peuple guerrier. Le service militaire étoit à Sparte le devoir de tous, depuis vingt ans jusqu'à soixante. Il existoit des lois relatives à l'organisation de l'armée, à la castramétation, aux manœuvres guerrières, à un bon ordre de bataille; l'armée étoit composée des Spartiates proprement dits, des autres Lacédémoniens, d'alliés et de soldats mercenaires. Les Spartiates et les Lacédémoniens pendant long-temps ne reçurent pas de solde.

Une des lois de Lycurgue, une de celles qu'il donnoit pour avoir été dictées par Apollon, prohiboit d'attaquer fréquemment les mêmes ennemis, de peur qu'on ne les aguerrît en les forçant trop souvent à se défendre. Une autre loi ne permettoit pas de poursuivre l'ennemi plus qu'il n'étoit nécessaire afin d'assurer la victoire. Les combattans ne devoient pas dépouiller un ennemi mort; le butin n'étoit permis qu'après la victoire complète.

VAINCRE OU MOURIR étoit aussi un commandement de Lycurgue, et les Spartiates y furent long-temps fidèles.

Des éloges publics étoient accordés aux guerriers morts en combattant pour la patrie. Chaque année, on en prononçoit un en l'honneur de Léonidas, et un autre en l'honneur de Pausanias, vainqueur à Platée. Des jeux célèbres étoient institués en mémoire de leur courage, et les seuls Spartiates avoient droit d'y disputer le prix.

Lycurgue avoit redouté la contagion des mœurs étrangères: il défendit aux Spartiates de voyager, et ne leur permit pas de recevoir dans leur ville les citoyens des autres pays. Cependant l'histoire prouve que la rigueur de la loi se relâcha: des étrangers venoient passagèrement à Sparte; ils assistoient aux jeux publics: plusieurs hommes recommandables furent admis ou appelés dans ses murs; d'autres, tels qu'Alcibiade et Xénophon, y trouvèrent un asyle.

Le législateur avoit repoussé le commerce, en refusant aux monnoies leur usage comme signe représentatif. Celles de Lacédémone n'avoient pas cours dans les autres villes de la Grèce, parce que les monnoies de ces villes n'étoient pas reçues à Lacédémone.

Plutarque dit que la loi défendoit aux Spartiates d'avoir des navires; mais ils en construisirent pour faire la guerre, bien plus que pour faire le commerce: ils disputèrent l'empire de la mer et le conquirent. Lysandre victorieux ne permit pas aux Athéniens de conserver plus de douze vaisseaux. Les rois ne commandoient pas les forces navales: Aristote se plaint de ce que les navarques exerçoient une puissance rivale de celle des rois; il est vrai qu'ils ne commandoient que pendant une année, et qu'ils ne pouvoient être immédiatement réélus.

Les Spartiates eurent des colonies; ce furent des raisons politiques, des vues de commerce qui les décidèrent à en fonder. Ils firent des alliances avec Crésus, avec les Scythes nomades; ils devinrent les auxiliaires des Perses, et ils eurent la honte et le tort de s'associer avec des barbares contre la liberté même de la plupart des Grecs.

Je ne dirai rien des divers traités des Spartiates avec les nations étrangères; ils appartiennent plus à l'histoire qu'à la législation.

Il ne paroît pas qu'il ait existé beaucoup de lois positives relativement à la religion des Spartiates. Leurs rois, issus d'une famille divine, étoient les premiers ministres de la religion; ils présidoient à la célébration des fêtes, aux jeux sacrés, à toutes les cérémonies saintes, et régloient seuls ce qui n'avoit pas été commandé ou prévu par les lois; dépositaires des oracles, ils choisissoient les députés chargés de consulter la volonté des dieux: ces députés s'appeloient *pythiens;*

nourris aux frais de l'état, ils demeuroient ordinairement auprès des rois. Le sénat avoit aussi auprès de lui un pareil fonctionnaire.

Les Lacédémoniens demandoient aux dieux la vertu de bien faire et de supporter l'injustice; ils prêtoient souvent des sermens.

D'après les institutions de Lycurgue, des femmes devoient, en certaines solennités, danser nues, même en présence de jeunes gens; mais les célibataires étoient exclus.

M. le marquis de Pastoret donne des détails curieux sur les divinités qu'on révéroit à Sparte, sur les fêtes qu'on y célébroit, sur le droit d'asyle, &c.

De neuf en neuf ans, dit Plutarque, les éphores, choisissant une nuit très-claire, quoique la lune ne parût pas, adressoient leurs regards au ciel; et s'ils apercevoient une étoile qui *sautât d'un endroit du ciel à un autre,* ils mettoient les rois en jugement comme prévenus de quelque faute envers la divinité, et les suspendoient de la royauté jusqu'à ce qu'il arrivât de Delphes ou d'Olympie un oracle qui les réintégrât. Ce fut sur un semblable prétexte que l'éphore Lysandre cita en justice le roi Léonidas.

Lycurgue, par l'austérité de ses lois, avoit justement espéré former les Lacédémoniens à des mœurs sévères; mais il devoit arriver une époque où les mœurs, changées par les événemens et par le temps, ne seroient plus en harmonie avec les lois.

Il avoit voulu que les planchers des maisons ne fussent construits qu'avec la cognée, et les portes qu'avec la scie; il prescrivit même vêtement, même nourriture pour les citoyens riches et pour les citoyens pauvres. L'or et tous les genres d'ornemens furent interdits aux femmes, qui d'ailleurs ne sortoient que voilées; des esclaves les suppléoient pour les travaux domestiques. Les parfumeurs, les teinturiers, n'étoient pas tolérés à Sparte.

Du temps d'Agésilas, la corruption et le luxe avoient déjà modifié les mœurs: il reçut des princes étrangers de grandes richesses qu'il n'employa qu'aux besoins de l'état. Il habitoit sous le toit de ses premiers aïeux; son ameublement étoit celui d'un pauvre citoyen, et il disoit qu'en semant la frugalité on recueille la liberté. Cependant les mœurs de Sparte n'étoient-elles pas entièrement dégénérées, lorsque, dans la guerre du Péloponnèse, Brasidas, général des Lacédémoniens, faisant le siége de Lécythe, réussit à s'en emparer en promettant trente mines au soldat qui monteroit le premier à l'assaut!

Lors de la prise d'Athènes, les Lacédémoniens furent eux-mêmes subjugués par les richesses de leurs ennemis; et quand une loi nouvelle

menaça de la peine de mort tout particulier qui posséderoit de l'or, la sévérité même de la loi prouvoit l'extrême changement des mœurs et la rendoit inutile.

Agis avoit voulu rétablir les anciennes lois; mais pouvoit-il rétablir les anciennes mœurs !

Le législateur avoit réglé les funérailles; elles devoient se faire sans pompe. Un éloge étoit prononcé sur le tombeau des citoyens qui avoient bien mérité de la patrie: toutefois le nom du mort ne pouvoit y être inscrit qu'autant qu'il étoit mort en combattant pour elle. On inscrivoit aussi le nom des femmes consacrées par la religion. Le deuil ne duroit que onze jours. Celui qui avoit pris la fuite dans un combat étoit déclaré indigne de la sépulture.

L'éducation commune avoit paru au législateur un objet si important, que le père qui refusoit d'y soumettre ses enfans perdoit ses droits de cité.

La lutte, la course, les exercices du gymnase, avoient été prescrits aux femmes, dans l'espérance qu'elles engendreroient des enfans plus vigoureux et qui seroient plus propres aux fatigues de la guerre.

Les vols adroits qu'on exigeoit des jeunes gens, et par lesquels ils devoient se procurer une partie de leur nourriture, devenoient des leçons qui les formoient aux ruses et à l'audace.

L'éducation se faisoit dans chaque classe par un des élèves: les plus âgés, les plus instruits, les plus distingués par leur courage et par leur prudence, étoient choisis pour diriger les autres; ils commandoient, punissoient, et ils étoient obéis. Lycurgue avoit ordonné que les enfans marchassent en silence, les mains sous la robe, ne regardant que devant eux.

La loi prescrivoit de chanter à la guerre, pendant les repas, les hymnes de Tyrtée. Chacun connoît la chanson et les chœurs des trois âges. La musique ancienne avoit été conservée sans changemens; ils étoient même défendus. Timothée avoit mêlé d'anciens airs aux chants de ses poésies dithyrambiques, pour n'être pas accusé d'enfreindre les lois.

La danse entroit dans l'éducation; en certaines fêtes, les garçons et les jeunes filles dansoient et combattoient nus.

Platon a censuré l'attachement mutuel entre les Lacédémoniens du même sexe, et Xénophon l'a justifié, parce que, selon lui, ils n'étoient épris que de la vertu et non de la beauté. On soumettoit à une amende le jeune Spartiate qui avoit préféré pour ami un homme riche à un pauvre vertueux. Peut-être Xénophon voyoit il les

choses comme elles devoient être, et Platon comme elles étoient.

Quelques professions étoient héréditaires à Sparte : celles des hérauts, qui descendoient tous d'un chef divinisé ; des joueurs de flûte, qui suivoient l'armée ; des cuisiniers, c'est-à-dire, de ceux qui étoient chargés des repas communs.

Dans un repas, le plus âgé montrant la porte du lieu de la réunion, disoit : Rien de ce qu'on dit ici ne sort par-là.

La loi qui n'admettoit pas aux repas communs ceux qui n'avoient pas de quoi fournir leur contingent de la dépense, ne semble guère en harmonie avec les idées de Lycurgue ; Aristote assure cependant qu'elle est de lui. Les repas communs avoient cessé d'exister dans le III.ᵉ siècle avant l'ère chrétienne ; Cléomènes tenta en vain de les rétablir.

A Sparte, l'autorité conjugale n'étoit pas plus assurée que l'autorité paternelle.

Un Spartiate ne pouvoit pas épouser une étrangère.

Diverses conjectures permettent d'admettre que l'âge du mariage étoit de trente ans pour les hommes, et de vingt pour les femmes. On pouvoit emprunter la femme d'un autre, et les mariages ne furent souvent que de longs adultères ; les reines seules étoient soumises à la fidélité. La loi autorisa le vieillard mari d'une jeune femme à choisir, pour le suppléer, un jeune homme qui réunit les qualités du corps aux qualités de l'ame. Cette sorte de communauté de femmes a été l'objet des éloges de Platon et de la censure d'Aristote.

Le roi Archidamas fut condamné par les éphores à une amende, parce qu'il avoit épousé une femme si petite, que les Lacédémoniens ne pouvoient en espérer que des roitelets, et non des rois.

L'auteur de l'Histoire de la législation ne parle des Ilotes qu'avec le sentiment que leur sort inspire aux personnes qui respectent les droits de l'humanité. Deux siècles avant Lycurgue, un roi de Lacédémone avoit réduit en servitude les habitans d'Hélos. Le nom de Hélotes ou Ilotes devint la dénomination des malheureux qui subirent dans la suite ce genre d'esclavage ; on le donna aux Messéniens, lorsque Messène fut détruite, et son peuple asservi. Par l'effet des troubles politiques, les habitans de la Laconie furent réduits eux-mêmes au rang d'Ilotes.

Les esclaves, selon l'usage des peuples qui ont admis la servitude, étoient à Sparte des propriétés mobilières.

M. le marquis de Pastoret rapporte les cruels traitemens auxquels ces malheureux étoient livrés, et explique ainsi la cause de leurs révoltes.

J'ai peu de chose à dire touchant les lois civiles de Sparte. Goguet a prétendu que Lycurgue ne voulut en faire aucune; M. le marquis de Pastoret soutient au contraire que ce législateur établit les principes généraux, et que les éphores décidoient d'après ces principes. Le système politique de Lycurgue exigeoit peu de lois civiles; ce qu'on connoît de celles de Sparte concerne les successions et les dots. D'abord les femmes avoient été exclues des successions; elles y furent admises d'après la loi dont l'éphore Épitadès fut l'auteur, loi qui produisit à Sparte une révolution morale.

Dans aucun pays, les liens de famille, les pouvoirs domestiques, ne furent plus altérés qu'à Sparte par les principes mêmes de la législation: le père ne régloit pas l'éducation de ses enfans; et, à leur naissance, les anciens de la tribu décidoient si l'individu paroissoit assez robuste pour qu'on dût le laisser vivre.

Lycurgue avoit déféré la tutelle aux agnats par ordre de proximité.

Quant aux lois criminelles, il en étoit peu qui fussent l'ouvrage de Lycurgue. Le plus souvent les éphores, ou les juges qui prononçoient sur les délits, appliquoient arbitrairement la peine qu'ils jugeoient plus convenable; et c'est d'après les faits, plutôt que d'après des textes positifs, que M. le marquis de Pastoret est parvenu à établir cette partie de son Histoire de la législation.

Parmi les peines qu'il énumère, en voici une qui ne se trouve dans aucun code. Je le cite lui-même: « Une des principales peines, » suivant Montesquieu, fut de ne pouvoir prêter sa femme à un autre » ni recevoir celle d'un autre mari, et de n'être jamais dans sa maison » qu'avec des vierges. L'auteur (Montesquieu) réunit des dispositions » isolées pour les rendre plus piquantes par leur association: on est » d'abord porté à croire qu'il se trompe, tant de pareilles lois s'éloignent » des mœurs de tous les autres peuples, et cependant il n'avance rien » que la législation de Lacédémone ne justifie. »

J'ajouterai d'abord, en forme de commentaire de ce passage, que le viol d'une vierge étoit puni de la peine capitale: il eût été à desirer qu'au lieu de s'en rapporter à l'assertion de Montesquieu, l'auteur de l'Histoire de la législation eût indiqué, comme il le fait ordinairement, les autorités sur lesquelles une pareille assertion est fondée; car Montesquieu ne cite aucun ancien auteur, et je doute qu'il eût pu en citer qui eussent offert des textes précis.

Il y eut à Sparte des exemples de réhabilitation; le plus fameux fut celui qui rétablit dans tous leurs droits les Lacédémoniens faits prisonniers dans l'île de Sphactérie, dégradés par un jugement précédent.

L'Histoire de la législation des Lacédémoniens est terminée par des observations générales sur leur gouvernement et sur leurs lois.

C'est un résumé de tout ce que M. le marquis de Pastoret a eu occasion de dire, et un jugement précis des diverses institutions qu'il a fait connoître. Ce morceau est remarquable par la saine critique, la sage philosophie et l'impartialité sévère qui dictent les opinions de l'auteur: il se trouve souvent en présence de Platon, d'Aristote, de Xénophon, de Plutarque, de Montesquieu et d'autres célèbres philosophes; et, soit qu'il les oppose les uns aux autres, soit qu'il les réfute isolément, les principes qu'il invoque, les raisons qu'il expose, rangent le lecteur de son avis. Ce chapitre XIV suffiroit pour donner l'idée la plus avantageuse de l'ouvrage et de l'auteur.

RAYNOUARD.

HISTORIA de la dominacion de los Arabes in España, sacada de varios manuscritos y memorias arabigas, por el doctor don Jose-Antonio Conde, *del gremio y claustro de la universidad de Alcala; individuo de numero de la Academia española, y de la historia, su antiquario y bibliotecario; de la sociedad Matritense; y corresponsal de la Academia de Berlin.* Madrid, 1820 et 1821, 3 tomes *in-4.°*

Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal, depuis l'invasion de ces peuples jusqu'à leur expulsion définitive; rédigée sur l'histoire traduite de l'arabe en espagnol de M. Joseph Conde, *membre de plusieurs sociétés savantes, bibliothécaire de l'Escurial, de l'Académie d'histoire, &c.; par M.* de Marlès. Paris, 1825, 3 tomes *in-8.°*

M. JOSEPH-ANTOINE CONDE, auteur de l'ouvrage espagnol dont nous allons rendre compte, ayant été enlevé aux lettres pendant le cours de l'impression de cette histoire, nous croyons devoir avant tout consacrer quelques lignes à sa mémoire. Né à la Peraleja, dans la province de Cuenca, il se livra, après avoir fini ses humanités, à la carrière de la jurisprudence, dans l'université d'Alcala, et s'y fit remarquer par ses talens et par sa vie retirée et laborieuse. Comme il

s'étoit appliqué dès sa première jeunesse à l'étude de la littérature classique et à celle des langues orientales, il obtint de bonne heure une place à la bibliothèque royale de Madrid, et non de l'Escurial, comme on le lit sur le frontispice de *l'Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, par M. Marlès. Il se trouvoit là comme dans son centre, au milieu des manuscrits précieux et des antiquités que possède ce riche établissement. L'académie d'histoire et celle de la langue espagnole s'empressèrent de l'admettre dans leur sein, et la première le nomma son antiquaire. Pendant l'invasion de l'Espagne par les Français, M. Conde fut nommé archiviste du ministère de l'intérieur. Réfugié en France en 1813, il y vécut retiré dans un village jusqu'en 1817, qu'il rentra dans sa patrie. Comme son mérite éminent le faisoit rechercher d'un grand nombre de savans nationaux et étrangers, il ne tarda pas à sortir de l'obscurité dans laquelle les circonstances politiques l'obligeoient de vivre. Le gouvernement ne lui rendit point son emploi à la bibliothèque royale; mais il fut replacé sur la liste des membres de la société économique de Madrid et de l'académie d'histoire, et cette académie lui conféra de nouveau le titre de son antiquaire. Une mort prématurée l'enleva, au commencement de l'année 1821, à sa patrie et aux lettres, lorsqu'il alloit mettre sous presse le second volume de son Histoire de la domination des Arabes en Espagne. Étant encore fort jeune, il avoit publié des traductions, en vers castillans, d'Anacréon et de Théocrite, et ce travail avoit été favorablement accueilli des savans espagnols. En 1799, il donna une traduction espagnole de la Description de l'Espagne, tirée de l'abréviateur de la Géographie d'Édrisi, connu sous le nom de *Géographe de Nubie ;* et il joignit à cette traduction le texte arabe et des notes, malheureusement trop superficielles. On a imprimé, dans le tome V des Mémoires de l'académie d'histoire, un mémoire de lui sur des monnoies arabes. Il a laissé en manuscrit, 1.° une traduction en espagnol du Cantique des cantiques, avec des notes que l'on dit pleines d'érudition ; 2.° un recueil de poésies arabes traduites en vers castillans, auquel est jointe une savante dissertation sur l'influence qu'a exercée la poésie arabe sur la poésie espagnole. On voit, par la préface de son Histoire de la domination des Arabes, qu'il étoit dans l'intention de publier ce recueil.

M. Conde, dans le prologue qu'il a placé à la tête de son histoire, s'est attaché à démontrer combien il étoit nécessaire de recourir aux écrivains arabes pour suppléer au silence ou à l'extrême concision des chroniques latines et espagnoles, ou corriger leurs erreurs, et à

prouver que tous les savans qui jusqu'ici ont fait usage des historiens musulmans pour tracer l'histoire des Arabes d'Espagne, n'ont jeté que très-peu de lumière sur un sujet si intéressant, et sont fréquemment tombés dans des erreurs grossières. Il n'en faut point excepter Casiri, qui, outre qu'il ne donne que des extraits partiels et tout-à-fait insuffisans, en a encore beaucoup diminué le mérite par l'inexactitude de ses traductions, par de fréquens anachronismes, enfin par un défaut total de critique. Il suffit d'avoir fait usage des fragmens publiés par Casiri, à l'effet de vérifier une date ou la filiation d'un prince, ou de s'assurer à quels princes appartiennent des monumens numismatiques, pour reconnoître qu'il n'y a rien d'exagéré dans les reproches que lui fait M. Conde. Notre auteur fait connoître ensuite le but qu'il s'est proposé dans son ouvrage, le plan qu'il a suivi et les écrivains dans lesquels il a puisé. Il est absolument nécessaire de lire avec attention cette partie de son introduction, pour ne se pas méprendre sur la nature de cet ouvrage. Il en résulte évidemment qu'on ne doit considérer cette histoire que comme un choix de mémoires historiques écrits par des musulmans, et comme des matériaux qu'il convient de réunir aux chroniques composées par des chrétiens, pour, de la comparaison critique de ces divers documens, former le vrai tableau de l'Espagne pendant la domination des Arabes. Si M. Conde a quelquefois eu recours à la critique, ç'a été seulement pour juger, entre les récits de divers écrivains arabes, quel étoit celui qui présentoit le plus de caractères de vérité, et auquel il devoit donner la préférence.

En terminant cet avant-propos, l'auteur annonce que, pour mettre de l'ordre et de la méthode dans cette histoire, il l'a divisée en quatre parties. La première traite de l'entrée des Arabes en Espagne, et de la succession des émirs qui gouvernèrent ce pays conquis, sous l'autorité des khalifes d'Orient. La seconde comprend l'établissement de la dynastie des Ommiades en Espagne, et l'histoire des rois de cette même dynastie. Dans la troisième, on trouve exposée la guerre civile qui produisit le démembrement de la monarchie, l'histoire des souverainetés particulières qui se formèrent de ses débris; l'entrée en Espagne et l'occupation de ce pays, d'abord par les Almoravides, et ensuite par les Almohades; enfin la succession des princes de ces deux dynasties. L'histoire du royaume de Grenade, dernière époque de la puissance des Arabes en Espagne, occupe la quatrième partie.

Les deux premières parties sont contenues dans le premier volume, qui a paru du vivant de l'auteur; et, avant d'entrer dans le récit des événemens qui concernent la conquête de l'Espagne, il a cru con-

venable de donner un aperçu de l'histoire ancienne des Arabes, de l'établissement de l'islamisme, et des conquêtes des Musulmans tant en Asie qu'en Afrique, jusque dans les premières années du VIII.e siècle de notre ère.

Les historiens arabes reconnoissent bien que la première entreprise des Musulmans contre l'Espagne fut occasionnée par les intrigues de quelques chrétiens, mécontens et animés du desir de la vengeance; mais ils ne disent pas un mot de l'insulte faite par le roi goth à la fille du comte Julien, et ils nomment ce comte pour la première fois au moment où Tarik, arrêté dans ses conquêtes par la jalousie du vice-roi d'Afrique, Mousa, fils de Noseïr, délibéroit s'il devoit obéir aux ordres de Mousa, ou continuer ses opérations militaires. M. Conde n'hésite point à traiter de fable l'événement auquel on a attribué l'origine du ressentiment du comte Julien; toutefois, comme je l'ai déjà insinué, il ne faut chercher dans l'ouvrage de M. Conde aucune discussion critique approfondie sur ce récit romanesque, ni en général sur aucun des faits où les écrivains arabes diffèrent des chroniques espagnoles, soit pour les circonstances, soit pour la date précise des événemens. M. Audiffret, auteur de la Chronologie historique des Maures d'Espagne, dans la nouvelle édition de l'Art de vérifier les dates, a eu de fréquentes occasions de remarquer cette absence totale de critique dans l'Histoire de la domination des Arabes en Espagne, et il a suppléé, autant que le permettoit la nature de son travail, à ce défaut de l'écrivain espagnol. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce rapprochement des écrivains chrétiens et musulmans n'entroit nullement dans le plan de M. Conde, qui ne vouloit que faire connoître le récit des derniers, en s'éloignant aussi peu que possible de leur manière d'écrire. On peut regretter qu'il n'ait pas fait davantage; mais ce ne sauroit être la matière d'un reproche.

L'Espagne toute entière, à l'exception du petit royaume que le courage et l'adresse de Théodomir, fils du dernier roi goth, lui avoient conservé, ne tarda pas à reconnoître la souveraineté des khalifes Ommiades qui régnoient à Damas : mais, étant trop éloignée du centre du gouvernement, le sort de ses habitans dépendoit presque uniquement du caractère et des talens des hommes auxquels l'administration de cette nouvelle conquête étoit confiée, soit par les vice-rois d'Afrique, soit par les khalifes eux-mêmes. Pour se faire une idée de la situation des peuples de l'Espagne et des désordres qui durent avoir lieu sous un régime purement despotique, il suffit de faire réflexion que, durant un espace de quarante-cinq ans, à partir de l'entrée des Arabes en

Espagne, vingt gouverneurs au moins se succédèrent dans cette vaste province de l'empire des Ommiades; et, s'il se trouva parmi eux, comme l'histoire en fait foi, quelques hommes vertueux et bien intentionnés, occupés qu'ils étoient à étendre leurs conquêtes, à déjouer les intrigues de leurs ennemis, et à se maintenir dans un poste qui étoit l'objet de la jalousie de tous les capitaines qui s'étoient signalés en Afrique par quelque action d'éclat, ils n'eurent ni assez de temps ni assez d'autorité pour remédier efficacement aux abus, ou en prévenir le retour par de sages institutions. Peut-être en eût-il été autrement, si, dès l'origine de l'établissement des Arabes en Espagne, ce pays eût formé une souveraineté indépendante; mais, à cette époque, le khalifat, qui réunissoit encore toute l'autorité spirituelle et temporelle, opposoit un obstacle invincible à une séparation politique qui eût été considérée comme un schisme religieux et une sorte d'apostasie.

C'étoit la chute des Ommiades dans l'orient et l'établissement de la maison d'Abbas, qui devoient amener ce changement important pour l'Espagne, et procurer une sorte de repos et une époque de gloire à cette portion de l'empire musulman. Fatigués de leurs propres dissensions, plusieurs des émirs de l'Espagne offrent la couronne à un descendant d'Omayya, qui avoit cherché en Afrique un asyle contre les exterminateurs de sa famille. Abd-alrahman, c'étoit le nom du prince ommiade, accepte leurs offres, passe en Espagne; et dès-lors cette province, détachée de l'empire des khalifes, forme un royaume dont les souverains finissent par prendre le titre de *khalifes* ou de *princes des fidèles*. Mais, avant cette révolution dans le gouvernement des Musulmans en Espagne, il s'étoit formé, dans les montagnes des Asturies, une petite souveraineté chrétienne, qui devoit, après avoir traversé plusieurs siècles, rendre toute la péninsule au christianisme et à la civilisation européenne. L'histoire d'Abd-alrahman et de ses successeurs forme la seconde partie du travail de M. Conde et termine le premier volume.

Le fondateur de la nouvelle dynastie se contenta du titre d'*émir*. Avec autant de sagesse que de bravoure, il employa dix années environ que dura son règne, à triompher des nombreux ennemis qui lui laissoient à peine un instant de repos, à affermir son indépendance malgré les efforts réitérés des khalifes d'Orient, à embellir Cordoue, dont il avoit fait sa capitale, en un mot à conquérir la paix à l'Espagne et à préparer la gloire de ses descendans. Ses grandes qualités ne furent point souillées par la cruauté, comme il est trop ordinaire parmi les princes musulmans.

Je ne suivrai point l'histoire de l'Espagne sous les successeurs d'Abd-alrahman. Il n'y en eut presque aucun dont le règne ne fût agité par des insurrections locales, à la tête desquelles on trouvent souvent des princes de la famille royale. Ce fut en l'an 302 de l'hégire que, pour la première fois, le huitième prince des Ommiades d'Espagne, Abd-alrahman III, prit sur les monnoies le titre d'*imam*, et y fit graver son nom et ses titres. Jusque-là les princes ommiades d'Espagne avoient conservé la forme des monnoies de leurs ancêtres, les khalifes ommiades de Damas, dont les noms et les titres ne se lisoient point sur les espèces d'or et d'argent. M. Audiffret, dans la Chronologie historique des Maures d'Espagne que j'ai déjà citée, semble avoir cru que ce fut cette innovation d'Abd-alrahman III qui consomma le schisme entre les Musulmans d'Espagne et ceux de l'Orient; mais je pense que le schisme existoit depuis l'occupation de l'Espagne par Abd-alrahman I, et que jamais les Abbassides ne furent nommés dans la *khotba* ou prière publique du vendredi, en Espagne.

Le règne d'Abd-alrahman III, qui dura un demi-siècle, et celui de son fils Alhakem II, qui fut de quinze ans, forment sans contredit l'époque la plus brillante de l'Espagne musulmane. Abd-alrahman, par les possessions qu'il avoit en Afrique et par la protection qu'il accorda à un prince de la dynastie des Édrisites, se trouva engagé dans une guerre dont les succès furent très-variés et qui ne se termina pas à son avantage, avec le quatrième khalife fatimite Moëzz-lidin-allah; et cette guerre étrangère auroit pu devenir funeste à l'Espagne, si la conquête de l'Égypte n'eût offert une heureuse diversion à l'ambition de ce successeur du Mahdi africain. A cette occasion, je corrigerai une erreur commune à beaucoup d'écrivains, mais où je m'étonne que soit tombé M. Conde. Il avance, dans une note, que *Mahdi* ou, comme il écrit, *Mahédi*, veut dire *guide* ou *directeur des hommes*: le vrai est que ce mot signifie *conduit* ou *dirigé* de Dieu. Sous le fils d'Abd-alrahman, l'Espagne jouit de tous les avantages que peut procurer un gouvernement sage et puissant, je veux dire, la paix dans l'intérieur et la culture des lettres. Alhakem les aimoit passionnément, et il mit tous ses soins à les faire fleurir; mais elles ne lui firent oublier aucun des devoirs de la royauté.

Avec Héscham II, surnommé *Mouayyad-billah*, fils et successeur d'Alhakem, commença à rétrograder la fortune des Ommiades d'Espagne. Ce n'est pas que le règne de Héscham n'ait été fort glorieux; mais ce prince demeura totalement étranger à tout ce qui se passa dans ses états, pendant les trente-trois ans qu'il occupa le trône; et l'histoire de

cette période de temps n'est que celle d'Abou-Amer surnommé *Almansour*, son chambellan, et d'abord son tuteur, puis son premier ministre, et celle des deux fils d'Almansour qui occupèrent successivement après leur père le même poste. Le foible Héscham ayant consenti à désigner pour son successeur au trône Abd-alrahman, le second des fils d'Almansour, un des cousins du khalife, profita du mécontentement général pour usurper le trône. Abd-alrahman périt victime de son ambition, et Héscham, dont les jours furent épargnés, fut étroitement renfermé. Dès-lors commença une suite de révolutions qui remplirent les trente dernières années du khalifat de Cordoue, pendant lesquelles, tantôt des usurpateurs étrangers au sang des Ommiades, tantôt des princes issus de cette famille, occupèrent un trône chancelant.

Ici commence, avec le second volume de M. Conde, l'histoire des petites souverainetés formées des débris de l'empire des khalifes ommiades d'occident. Les princes qui fondèrent ou gouvernèrent ces royaumes, sont nommés par les écrivains arabes ملوك الطوائف, c'est-à-dire, *rois des contrées*. C'est le même nom que, à une époque beaucoup plus ancienne, portent, chez les historiens arabes et persans, les souverains des petits états formés en Asie entre l'Euphrate et l'Oxus, sur les ruines de l'empire des Perses, après la mort d'Alexandre, et qui furent ensuite réunis en une seule monarchie sous les Sassanides. M. Conde a conservé ce nom dans sa traduction espagnole, et appelle ces rois *los reyes de Taifas*. Nous pensons que cela auroit exigé une explication; *taifa* طائفة est le singulier dont le pluriel est *tawaïf* طوائف. Il est vrai que, dans sa préface, l'auteur a averti qu'il conserveroit ordinairement les noms arabes de dignités et d'emplois militaires, politiques et civils, comme sont ceux d'*émir*, de *wali*, de *kadhi*, de *hadjib*, d'*alcaïde*, de *scheïkh*, &c., en leur donnant seulement des terminaisons espagnoles, et qu'il prendroit la même liberté pour d'autres mots qui indiquent des idées précises et bien déterminées, tandis que, traduits en espagnol, ils ne présenteroient que des idées vagues ou bien ils exigeroient de longues périphrases. Cette observation ne manque pas de justesse; mais, outre que M. Conde nous paroît avoir poussé trop loin l'usage de cette licence, il étoit convenable du moins qu'il expliquât une fois chacune de ces expressions étrangères (1). Quant à celle dont il s'agit ici, *los reyes de Taifas*,

(1) On a placé au commencement du troisième volume une table où plusieurs de ces mots sont expliqués; mais il y en a un grand nombre d'omis.

je soupçonne qu'elle n'a point été entendue du traducteur français, M. Marlès. N'oublions pas toutefois que le second et le troisième volume de l'ouvrage de M. Conde n'ont été imprimés que depuis sa mort.

Le second volume de M. Conde s'ouvre par un tableau très-important de l'état où se trouvoit l'Espagne, divisée en une multitude presque innombrable de petites souverainetés, lors de la chute de l'empire des Ommiades. En vain Gehwar, fils de Mohammed, que Casiri appele *Gehour*, et dont le nom est changé par M. Marlès en *Gebwar*, élevé sur le trône par les grands et les habitans de Cordoue, après avoir établi dans sa capitale une sorte de gouvernement aristocratique dont il ne se réserva que la présidence, et avoir remédié autant qu'il étoit possible à tous les abus de l'administration précédente, essaya de faire rentrer dans le devoir tous les gouverneurs de provinces qui avoient secoué le joug ou qui aspiroient à l'indépendance; le signal du déchirement intérieur et de la guerre civile entre les Musulmans étoit donné, et rien ne pouvoit arrêter ces scènes de désordre et d'anarchie qu'une invasion étrangère. C'étoit la dynastie africaine des Lamtouniens ou Almoravides qui devoit profiter de cet état de choses, pour ajouter l'Espagne aux vastes états que ses armes avoient conquis en Afrique. M. Conde donne ici un aperçu de l'origine et des conquêtes des Almoravides jusqu'à l'époque où Yousouf, fils de Taschfin, qui occupoit alors le trône, appelé par le roi de Séville et plusieurs autres princes musulmans auxquels les succès d'Alfonse, roi de Castille, avoient inspiré une extrême crainte, entra en Espagne, je veux dire jusqu'à l'an 479 de l'hégire, 1086 de J. C. On dit que Yousouf, au moment de s'embarquer, adressa sa prière à Dieu, lui demandant de lui accorder un passage heureux, si son entreprise devoit tourner à l'avantage des Musulmans, et de faire soulever contre lui les flots de la mer, s'il devoit en être autrement. M. Conde, suivant son usage, a conservé l'invocation arabe اللهم qu'il écrit *allahuma*. M. Marlès, pour qui apparemment ce mot ne signifioit rien, en a fait deux noms de Dieu *alà homa ;* nouvelle preuve qu'il faut absolument savoir la langue arabe pour bien entendre l'espagnol de M. Conde. Comment, en effet, sans savoir l'arabe, comprendre ce que signifient ces mots que dit notre auteur, en parlant des services rendus à la religion musulmane par Yousouf, fils de Taschfin, que « par l'effet de ses conquêtes le nom » de Dieu étoit exalté tant en Afrique qu'en Espagne, *sobra mas de » mil almimbares y novecientos alminares* (sur plus de mille chaires et » plus de neuf cents minarets) », si l'on ignore le sens des mots arabes

almimbar المنبر et *alménar* المنار! Un peu plus loin, l'auteur raconte que Yousouf consentit à prendre le titre d'*émir* ou *prince des Musulmans*, et le surnom honorifique de *Nasir-eddin* ou défenseur de la religion, et il ajoute que, pour que ces titres fussent connus de tout le monde, *se publicaron en los almimbares y en la azala de cada giuma, y se acordaron los tratamientos que se le debian dar en las peticiones y cartas* [ils furent publiés dans les chaires des mosquées, et dans la prière publique de chaque vendredi, et on régla les titres qu'on devoit lui donner dans les requêtes et dans les actes]. Outre le mot *almimbares* [*les chaires*], on trouve ici les mots arabes *azala* الصلاة [*la prière*], et *giuma* جمعة [*vendredi*]. On peut croire que le traducteur français n'a point entendu ces mots, et la faute en est moins à lui qu'à l'auteur espagnol; mais ce dont on ne sauroit l'excuser, c'est d'avoir rendu *tratamientos* par *traitemens*, au lieu de *titres*.

Yousouf n'avoit promis du secours aux souverains musulmans de l'Espagne, que pour ajouter la conquête de la péninsule aux vastes états qu'il possédoit en Afrique. Trois fois il entra en Espagne avec de nombreuses armées, et la troisième fois il ne dissimula plus ses projets ambitieux. La fortune, secondée par la mauvaise foi et la cruauté, lui soumit en peu d'années toute l'Espagne, où il n'eut plus d'ennemis déclarés que les chrétiens, mais où le ressentiment et le desir de la vengeance lui firent de la plupart des seigneurs musulmans des ennemis secrets.

Yousouf mourut en 1103, après avoir fait reconnoître son fils Ali pour son successeur. Ali fit quatre expéditions en Espagne, et il eut continuellement à lutter dans ce pays contre les chrétiens, et contre les princes musulmans qui, de toute part, s'efforçoient de secouer le joug des Almoravides. En Afrique, les Mowahhids, ou Almohades, en faisant jouer le ressort du fanatisme religieux, menaçoient l'empire que son père Yousouf avoit porté à un si haut degré de puissance. Sous Taschfin, fils d'Ali et petit-fils de Yousouf, les Almohades, maîtres de l'Afrique, passèrent le détroit, et l'Espagne ne fut délivrée des Almoravides que pour subir de nouveau une domination étrangère. Toutes ces guerres entre les Musulmans favorisèrent les entreprises des chrétiens et d'Alfonse, que M. Conde appelle assez ridiculement *el embalatur Aladfuns ben Sancho*. Cordoue tomba enfin en 1151 au pouvoir des Almohades, et on put alors regarder comme finie la puissance des Almoravides, qui n'avoient guère possédé l'Espagne plus de soixante ans, et auxquels il ne resta plus que quelques places d'où ils continuèrent à inquiéter les Almohades. Abd-almoumin, sous lequel l'Espagne avoit

été conquise, et qui avoit porté au plus haut point la puissance des Almohades, étant mort, son fils Yousouf Abou-Yakoub lui succéda en l'an de l'hégire 558 (1163 de J. C.), et occupa le trône avec gloire pendant vingt-un ans. Il fit la guerre en Espagne contre les chrétiens, qui, dans plus d'une occasion, avoient pour auxiliaires des Musulmans, ou prenoient part aux guerres que se faisoient les Arabes. On s'étonne que M. Conde, si exact à copier les écrivains arabes, et qui fait passer souvent jusqu'à leurs propres expressions dans sa traduction, ait fréquemment nommé le prince dont nous parlons *Amuminin*, comme par abréviation d'*Amir-almuminin*, c'est-à-dire, prince des croyans. Comme cette faute ne se trouve que dans les titres des chapitres, peut-être ne faut-il l'imputer qu'aux éditeurs de l'ouvrage de M. Conde. Yousouf assiégeoit la ville de Santarin, quand une terreur panique ayant saisi son armée, les chrétiens, profitant de cette circonstance, attaquèrent son camp, pénétrèrent jusqu'à sa tente et le percèrent de leurs lances. Sa mort fut vengée par ses troupes revenues de leur effroi, et Santarin tomba au pouvoir des Almohades. Yakoub, fils de Yousouf, et qui fut surnommé *Almansour*, succéda à son père dans ses états d'Afrique et d'Espagne. Sous ce prince fut donnée, en 591 de l'hégire (1195), la fameuse bataille d'Alarcos ou Alarcon, dans laquelle les chrétiens, d'abord vainqueurs, éprouvèrent ensuite une défaite complète. Yakoub profita de cette victoire pour ravager les états des princes chrétiens, et leur enleva un grand nombre de places: toutefois ses efforts échouèrent devant Tolède. Il survécut peu à ses triomphes, et, étant mort à Maroc, la couronne passa à son fils Mohammed, qu'il avoit peu de temps auparavant fait reconnoître pour son successeur. Le règne de Mohammed n'offre point d'événemens plus remarquables que la bataille nommée par les Arabes la *journée d'Alakab*, où, en 1212, les chrétiens, vainqueurs d'une armée innombrable, effacèrent la honte de la bataille d'Alarcos, et portèrent un coup décisif à la puissance des Musulmans en Espagne. Mohammed ne survécut pas long-temps à cette défaite. Il mourut en 1213, et eut pour successeur son fils Almostansir-billah, dont les noms sont Abou-Yakoub Yousouf. Ce prince étoit trop jeune pour gouverner par lui-même; et son règne, qui fut de dix ans, ne servit qu'à affoiblir la puissance des Almohades, en rendant odieux leur gouvernement, par les injustices et les vexations que les gouverneurs des provinces et les hommes puissans exerçoient impunément.

A partir de la mort de ce prince, l'empire fondé par Abd-almoumin se précipita vers sa chute et disparut entièrement vers l'an 1270. Les

historiens que M. Conde a consultés, ne donnent sur les cinquante dernières années des Almohades que peu de détails et laissent beaucoup à desirer. Nous verrons cependant, dans un second article, en rendant compte du troisième volume, comment cette partie de l'histoire de l'Espagne sous les Musulmans est présentée dans les écrivains arabes.

SILVESTRE DE SACY.

Des Dents des Mammifères, considérées comme caractères zoologiques; par M. Frédéric Cuvier,

Le cabinet d'anatomie, formé par M. G. Cuvier au Jardin du Roi, pouvoit seul donner l'idée et fournir les matériaux de cet ouvrage.

F. G. Levrault, à Strasbourg, et rue de la Harpe, n.° 81, à Paris ; chez le Normant, rue de Seine, n.° 8 ; 1825, 1 vol. *in-8.°* de 158 pages, avec figures.

M. Frédéric Cuvier, frère d'un des hommes les plus distingués dans les sciences, et placé près de lui au Jardin du Roi, a su profiter de sa position pour se livrer à l'étude de l'histoire naturelle: là il s'est trouvé à portée de voir beaucoup d'objets capables de fixer son attention. Le système des dents chez les mammifères est un de ceux auxquels une circonstance particulière lui a fourni l'occasion de s'attacher ; et ce sont les résultats de cet examen approfondi qui nous procurent le livre que nous allons faire connoître.

Il le dédie à la mémoire de son ami M. Saunier (1), que les sciences ont perdu à la fleur de son âge, lorsque déjà, par son zèle ardent et son aptitude rare, il annonçoit qu'il deviendroit un très-habile naturaliste.

M. Frédéric Cuvier, dans un avertissement, expose les motifs de son travail et le but qu'il vouloit atteindre: « Frappé, dit-il, des irrégu-» larités nombreuses que présentoient plusieurs groupes génériques de » mammifères dans les meilleurs traités de zoologie, et de l'espèce » d'arbitraire qui régnoit dans le choix des caractères sur lesquels » ces groupes étoient fondés, je sentois qu'un travail général étoit » nécessaire pour établir la valeur relative de ces caractères et leur

---

(1) Voyez *Journal des Savans*, décembre 1825, p. 760.

» indépendance mutuelle. » Ce travail, qui supposeroit les moyens d'étudier avec fruit les divers systèmes d'organes de la classe entière à laquelle les mammifères appartiennent, lui ayant paru au-dessus de ses forces, il étoit loin d'oser l'entreprendre. Un heureux hasard lui fit apercevoir toute l'étendue qu'on pouvoit donner aux dents mâchelières, pour déterminer les rapports naturels des mammifères d'un même ordre. Son frère l'avoit chargé, avec M. Duvernoy, de faire le catalogue de sa collection anatomique; la description des squelettes fut son partage. Il avoit remarqué la ressemblance parfaite qui existe entre le nombre, la forme et les relations des dents mâchelières du genre des chats, un de ceux dont les espèces présentent l'organisation la plus identique; alors il conçut l'idée d'appliquer cette observation aux autres mammifères; il reconnut « que tous les genres, manifestement » naturels et admis comme tels, étoient formés d'espèces pourvues » de mâchelières absolument semblables; que ceux de ces genres » qui comprenoient des espèces dont les mâchoires différoient, n'offroient » point ce caractère d'unité; et enfin, qu'en réunissant les espèces à » mâchelières semblables, on reformoit des groupes parfaitement » analogues à ceux que l'on pouvoit considérer comme les plus parfaits. » Il avoit aussi remarqué que les espèces de ces genres naturels présentoient, dans les organes de leurs sens, des variations qui avoient une influence notable sur leur existence, et devoient être réunis en groupes secondaires; ceux des chats, par exemple, qui ont la pupille alongée et ne voient bien que la nuit, doivent être séparés de ceux qui ont la pupille ronde et y voient le jour; il en est de même des chiens et des renards, qui offrent des différences semblables. M. Cuvier avoit bien senti qu'un examen des organes des sens dans les mammifères, et même de ceux du mouvement et de la génération, feroient connoître des modifications extérieures et caractéristiques de groupes supérieurs: aussi s'en étoit-il déjà occupé; mais il n'a pu encore porter cette partie de son travail aussi loin que celui des dents, et, pour l'exécuter, il eût fallu posséder les animaux vivans, ou du moins avant qu'ils eussent été altérés par les préparations qu'on leur fait subir pour les conserver, au lieu que, pour l'examen des dents, les squelettes suffisent. D'ailleurs, outre cette facilité, il a paru plus raisonnable à M. Fr. Cuvier d'établir une classification d'après l'organe qui tient le plus intimement à leur existence, puisque c'est à l'aide du système de la dentition que la nourriture dans les animaux répare les pertes qu'ils éprouvent par l'effet même de l'emploi de leurs organes et de l'exercice de leur vie.

Bien que le point de vue zoologique sous lequel M. Fr. Cuvier

envisage les dents n'exigeât pas qu'il traitât de leur structure et de leur développement, il n'a pas cru devoir s'en dispenser, et cela afin de lier plus étroitement entre eux les faits qu'il expose, et de rendre plus complète la connoissance d'organes dont on n'a presque décrit que les formes. C'est l'objet du discours préliminaire qui précède les descriptions des dents des différens ordres, genres et espèces d'animaux.

Suivant l'auteur, le sens du mot *dent* a pris, dans différens ouvrages, une certaine extension, en s'appliquant à toutes les parties qui sont à la surface du corps, telles que les poils, les ongles, les cornes, les écailles; M. Cuvier n'adopte pas cette extension et s'en tient à l'acception ordinaire.

On a long-temps regardé les dents comme des os; mais M. le baron Cuvier a fait abandonner cette idée: d'après ses recherches sur les dents d'éléphant, il paroît qu'il y a des différences entre ces deux sortes de substances. Les dents, à leur origine, se composent d'un organe excréteur et d'un corps excrété; celui-ci est composé lui-même de deux ou trois autres et essentiellement formé de nerfs et de vaisseaux, qui communiquent immédiatement avec le reste de l'organisation; le corps excrété n'est qu'interposé dans le premier et dépourvu de vaisseaux et de nerfs.

On distingue dans la dent la couronne ou fût et la racine; le point intermédiaire est le collet. L'analyse mécanique de la couromme découvre trois parties: la plus centrale est l'ivoire; celle qui la suit, l'émail; et la plus externe, la corticale. Il y a des dents, selon les animaux, composées de toutes ces parties; d'autres ne sont que d'ivoire et d'émail, d'autres d'émail et de corticale.

Après ces distinctions, M. Fr. Cuvier traite de l'organe excréteur ou capsule dentaire, qui est une dépendance ou production des nerfs et des vaisseaux maxillaires, ayant cependant des relations avec les parties contiguës, même avec les gencives, beaucoup moins que quelques auteurs ne l'ont dit; M. Fr. Cuvier a remarqué que l'organe excréteur des dents de remplacement est tout-à-fait indépendant de ces parties, long-temps après sa formation, et qu'il ne se lie avec les gencives que secondairement, ce qui fait présumer qu'il en est de même de la capsule de la première dentition.

Cette capsule dentaire, la plus compliquée, est elle-même composée de trois substances, la bulbe, la membrane émaillante et la membrane externe; la première dépose l'ivoire; la seconde, l'émail; la troisième, le cortical. Nous ne suivrons point M. Fr. Cuvier dans toutes les explications qu'il donne de ces différentes formations, dans

les observations curieuses qu'il y joint et qui sont dues à sa sagacité, ni dans ce qu'il dit sur le corps excrété ou la dent proprement dite : à cette occasion, il rappelle le travail sur cet organe par Tenon, qui a eu pour objet de connoître l'époque de la formation des dents, et quelques-uns de leurs caractères physiques, sur-tout dans le cheval. C'est cet habile anatomiste qui le premier a fait bien connoître la matière corticale.

M. Fr. Cuvier ne s'est pas moins attaché à développer tout ce qui a rapport à la formation des racines des dents ; on trouve encore dans cet article des observations qui lui sont personnelles; on y voit que le nombre et la situation des racines correspondent aux tubérosités principales de la couronne, et qu'il faut distinguer les racines proprement dites de celles qui sont un prolongement interalvéolaire de la couronne.

M. Fr. Cuvier cherche ensuite à expliquer les causes de plusieurs mouvemens qu'éprouvent les dents pendant la vie de l'animal, indépendamment de leur sortie hors des alvéoles, par l'effet de la sécrétion et de l'accroissement, ce qu'il appelle *mouvemens secondaires*. Il passe à leur développement, aux dentitions successives, à des phénomènes particuliers, enfin aux différentes formes de dents et à leurs relations entre elles, se fondant toujours sur des faits. Il termine ses recherches par la liste des ouvrages qui ont contribué à le diriger dans son travail et à le rendre plus complet.

Il prévient que ce qu'il a dit sur la structure de l'organe qui produit les dents et sur leur composition, n'a été constaté que sur celles de l'homme, de quelques carnassiers, de quelques rongeurs, de quelques ruminans, et sur celles du cheval et de l'éléphant des Indes; il présume qu'une étude particulière des dents d'autres animaux portera à étendre ou à restreindre quelques-unes des propositions qu'il a établies.

Jusqu'ici nous n'avons fait connoître que ce qui est contenu dans l'avertissement et dans le discours préliminaire de M. Fr. Cuvier; ce seroit, à ce qu'il nous semble, à quoi nous pourrions nous borner, puisque tout ce qui reste ne consiste qu'en descriptions d'ordres, de groupes, genres et espèces d'animaux, considérés sous le rapport de leurs dents. L'auteur n'a pas cru devoir joindre à ses descriptions les dents des mammifères fossiles, parce qu'elles sont déjà représentées dans les recherches de M. le baron Cuvier, et parce que le système de ces dents n'est connu chez le plus grand nombre que par des fragmens et qu'il n'avoit pu le donner complet.

L'ouvrage de M. Fr. Cuvier est accompagné de cent trois planches

de dessins de mâchoires supérieures et inférieures, placés chacun vis-à-vis des rangs de dents mâchelières; on les y voit de face et de profil: les postérieures sont au haut de la figure et les antérieures au bas; au-dessous, c'est-à-dire, au bas de la planche, se trouvent les deux mâchoires rapprochées et dans leur situation respective.

Une table qui termine l'ouvrage expose les ordres, genres et espèces, suivant la méthode établie par l'auteur.

On sent bien que le travail de M. Fr. Cuvier ne peut être bien apprécié que par les naturalistes auxquels il sera utile pour les éclairer dans leurs recherches.

L'auteur, dont nous venons de faire connoître un ouvrage tout physique, a publié un mémoire de vingt-sept pages *in-4.°* sous le titre de *Sociabilité des animaux*.

Il rappelle d'abord que, dans le système de Buffon, l'animal n'étoit qu'une machine organisée, aux mouvemens de laquelle aucune intelligence ne présidoit d'une manière immédiate, d'où il s'ensuivoit que ce n'étoit que par les organes et leur mécanisme que l'homme et la brute étoient comparables, et que la structure de notre corps pouvoit seule tirer quelque lumière de l'étude détaillée de l'animal. Condillac pensoit autrement, prétendant que les animaux avoient les mêmes facultés que l'homme, mais à un moindre degré. Buffon attribuoit les sociétés des animaux les mieux organisés à des convenances, à des rapports physiques. Condillac vouloit qu'ils fussent portés par leur intelligence à se réunir et à former des troupes plus ou moins nombreuses. M. Fr. Cuvier n'admet ni l'une ni l'autre doctrine. Il regarde la sociabilité de l'homme comme l'effet d'un sentiment instinctif, d'un penchant irrésistible, d'un besoin naturel, indépendant de toute modification, réflexion et connoissance; l'idée que l'homme de la nature vit solitaire ne lui paroît pas avoir été le résultat de l'observation. Il croit donc que ce sentiment instinctif est également la cause de la sociabilité des animaux, et non un phénomène intellectuel ou un produit de l'habitude; qu'il subsiste même quand il n'a point été exercé, et qu'on s'attache aisément des mammifères sociables, bien qu'ils aient été élevés dans l'isolement.

Il y a des auteurs qui n'ont vu la sociabilité que dans les services que se rendent les membres de l'association, et dans le partage des différens travaux que demandent leurs besoins réciproques. C'étoit l'idée de Leroi, lieutenant des chasses et un des administrateurs des bois et parcs de Versailles et de Marly, dont on a un ouvrage imprimé

en 1802 (nouvelle édition), sous le titre de *Lettres du physicien de Nuremberg* ou *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux* (1). M. Fr. Cuvier combat cette idée, et ne croit pas, comme Leroi, qu'il faille chercher le caractère fondamental de la sociabilité, dans les effets même les plus artificiels et les plus compliqués, c'est-à-dire, dans les sociétés civilisées.

Au reste, la sociabilité des animaux est pour nous moins importante par sa cause que par ses effets, suivant une réflexion fort juste de M. Fr. Cuvier; car les effets se manifestent par l'observation et se soumettent à l'expérience, et l'on peut en faire un objet de recherches. Les animaux présentent ces effets dans un état de simplicité qu'ils n'ont pas dans l'homme, où ils sont compliqués de l'influence de sa raison et de sa liberté.

En réfléchissant sur la conduite de beaucoup d'animaux, on voit ce que c'est que les associations fondées sur un besoin passager et sur des appétits qui disparoissent dès qu'ils sont satisfaits; elles ne sont que temporaires. Dans la plupart des mères de cette classe, l'association finit aussitôt qu'elles ne sont plus nécessaires à leurs petits; telle est celle des chats, des martes, des hyènes, des ours, &c.: dans d'autres, elle dure au-delà du temps des amours, non pas toujours cependant; le loup et la louve sont dans ce cas. Le chevreuil montre une sociabilité plus forte, non pas encore dans toute son étendue; il y a des animaux où elle subsiste, quoique les intérêts individuels diffèrent. Lorsqu'on sépare un de ces animaux de sa troupe, l'instinct le porte à la chercher ou à se joindre à une autre, ne pouvant vivre en solitude. Les grands animaux de nos basses-cours nous en offrent des exemples; M. Fr. Cuvier en cite trois, celui d'une femelle de mouflon de l'île de Corse, qu'on ne put tirer d'un dépérissement où elle étoit tombée, qu'en la rendant à ses compagnes; celui d'un chien qui, au Jardin du Roi, avoit été enfermé avec une lionne; celle-ci mourut, le chien ne voulut plus quitter la loge et ne survécut que sept jours; et celui d'un jeune chevreuil qui périt de chagrin pour avoir été séparé d'une dame qui l'avoit élevé. Nous croyons devoir ajouter le fait suivant dont nous sommes certains. Un troupeau étant près de passer la Garonne, à un endroit où elle est déjà large, une brebis, qui n'étoit pas arrivée juste au moment où le bateau partoit du bord, se jeta à la nage, voulant

(1) Ces letres furent écrites à M.me la comtesse d'Angiviller, femme de beaucoup d'esprit, qui demeuroit à Versailles.

joindre ses compagnes, et, malgré le poids de sa toison qui s'imbiboit d'eau, arriva presque aussitôt qu'elles au bord opposé.

La sociabilité va plus loin encore; car, dans beaucoup d'animaux, on la trouve établie sur la confiance et sur la soumission, sans même que la force y ait part. M. Fr. Cuvier le prouve par des faits assez curieux qu'il auroit pu multiplier davantage.

TESSIER.

SYNOPSIS PLANTARUM quas, in itinere ad plagam æquinoctialem Orbis novi, collegerunt Al. de Humboldt *et* Am. Bonpland; *auctore C. S. Kunth.* Parisiis, Levrault, 1822, 1823, 1824 et 1825, 4 vol. *in-8.°*

LA riche et précieuse moisson de plantes nouvelles recueillie par MM. de Humboldt et Bonpland dans les régions équinoxiales du nouveau monde, ne devoit pas seulement fournir au premier de ces savans célèbres le sujet des observations les plus intéressantes, et les fondemens de ces théories fécondes qui ont agrandi le cercle des vérités naturelles: il falloit qu'une description complète et méthodique offrît aux botanistes le tableau fidèle, et, si l'on peut parler ainsi, l'inventaire détaillé de ces acquisitions. Au défaut de M. Bonpland, que de fâcheuses circonstances ont privé de l'avantage de concourir à l'achèvement d'une entreprise qu'il avoit si dignement commencée, M. Kunth s'est chargé de le suppléer, et de décrire, d'après les herbiers et les manuscrits rapportés par M. de Humboldt, les végétaux dont la connoissance est due à son voyage. C'est la tâche dont il s'est très-heureusement acquitté dans les six volumes *in-fol.* qui composent la sixième partie de la relation de M. de Humboldt, laquelle est consacrée à la botanique. On y trouve réunies quatre mille cinq cents espèces, sur le nombre desquelles quatre mille étoient inconnues auparavant. Mais l'étendue de cette description, les planches dont elle est ornée, le luxe typographique qui, malheureusement, prive trop souvent les étudians des ouvrages qu'ils auroient le plus grand besoin de posséder, ont fait un devoir à l'auteur de publier de nouveau ce qu'elle contient d'essentiel, sous une forme qui pût lui procurer un plus grand nombre de lecteurs. C'est ce qui a donné naissance à l'ouvrage que nous annonçons.

On n'auroit toutefois qu'une idée incomplète de ce nouveau travail de M. Kunth, si on le considéroit comme un simple abrégé de celui

qui fait partie intégrante de la grande collection. Non-seulement il a fait entrer dans son *synopsis* tout ce qui est nécessaire à la détermination du genre et de l'espèce des plantes, à la connoissance de leurs habitudes, de leur patrie, de leurs usages médicinaux ou domestiques ; mais il y a joint encore, en beaucoup d'endroits, les observations que le progrès de la science et de ses propres travaux lui a suggérées. Par-là un certain nombre d'erreurs qui s'étoient glissées dans le grand ouvrage se trouveront corrigées dans celui-ci, et plusieurs omissions importantes y seront réparées. Ce sont donc, sur un même sujet, deux ouvrages distincts, dont l'un ne peut remplacer l'autre; et ceux mêmes qui possèdent la partie botanique du Voyage de M. de Humboldt, devront encore y joindre le *synopsis* de M. Kunth, qui en est le complément indispensable.

L'une de ces additions qui assurent un genre particulier d'utilité au nouvel ouvrage de M. Kunth, est la description des plantes cryptogames, qui manque au *Nova genera*. Deux savans distingués ont concouru à ce travail, M. Agardh, en se chargeant de l'histoire des algues, et M. Hooker, en fournissant celle des mousses, des hépatiques, des champignons et des lichens. M. Kunth se loue beaucoup aussi des secours éclairés qu'il a obtenus de MM. de Jussieu, Desfontaines, R. Brown, Decandolle, Richard, Benjamin Delessert et du Petit-Thouars. Des plaintes légères qu'il n'a pu s'empêcher d'exprimer contre d'autres botanistes, prouvent du moins l'extrême empressement qu'on a mis à faire un usage peut-être indiscret et prématuré des communications de M. de Humboldt. Une indiscrétion en pareille matière ne fait tort qu'à celui qui la commet, et peut quelquefois être utile à la science. Aussi l'expérience de celle-ci n'a-t-elle pas empêché le célèbre voyageur de mettre les trésors qu'il a réunis à la disposition de tous ceux qui peuvent en tirer parti, au risque de fournir généreusement l'occasion à d'autres procédés du même genre.

Il seroit difficile, sans tomber dans des détails étrangers à la nature de ce journal, d'analyser la description purement technique des espèces, laquelle occupe trois volumes et demi de l'ouvrage que nous annonçons.

M. Kunth y a suivi l'ordre des familles naturelles de Jussieu, avec les modifications que les découvertes plus récentes y ont apportées. Aux phrases techniques, nécessaires pour caractériser les genres et les espèces, se trouvent jointes des notes où l'on indique avec une grande précision, non-seulement la situation géographique du lieu où les plantes ont été recueillies, mais la nature des terrains, et la hauteur

perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer. On sent que ces indications ont un intérêt tout particulier quand il s'agit de régions où la température est sujette à varier de la cime des monts au fond des vallées voisines, et qui ressentent, dans l'espace de quelques lieues, les influences des climats les plus opposés.

La moitié du dernier volume est remplie par une distribution géographique des plantes dont on a trouvé plus haut la description méthodique. Les contrées soumises aux investigations de MM. de Humboldt et Bonpland s'étendent depuis le 21.e degré de latitude boréale jusqu'au 12.e de latitude australe, et depuis les rivages de l'Océan jusqu'à une hauteur de 2850 toises. Elles sont partagées en sept territoires, dont plusieurs sont d'une étendue considérable, et pour lesquels cette dernière partie de l'ouvrage de M. Kunth fournit autant de Flores particulières. La première est celle des provinces de la Nouvelle-Andalousie, de Venezuela et de la plaine de Barcelone; la seconde comprend les bords de l'Orénoque et du Rio-Negro; la troisième, la Nouvelle-Grenade; la quatrième, la province de Quito; la cinquième, les Andes péruviennes, depuis la ville de Caxamarca jusqu'au bord de l'Océan pacifique; la sixième, le Mexique; et la septième, l'île de Cuba. A la tête de chacune des sections consacrées à ces différens territoires, on a placé des observations sur le climat particulier, la hauteur et la direction des chaînes de montagnes, le cours des rivières, et même sur l'emplacement des principaux lieux, indications tout-à-fait indispensables quand il s'agit de pays si vastes et encore si peu connus.

En terminant cette analyse nécessairement rapide et superficielle d'un ouvrage tout spécial, on ne peut se défendre d'une réflexion. Son étendue, la multitude des faits nouveaux qu'il renferme, la variété des observations qui y ont trouvé place, lui assurent incontestablement un des premiers rangs parmi ces traités particuliers qui constituent la véritable richesse de la science des végétaux. On y trouve caractérisées et décrites la presque totalité des productions de l'un des trois règnes, qui croissent naturellement dans des contrées qui occupent un tiers du nouveau monde; et, quels que soient les changemens et les additions que les progrès des sciences naturelles, si elles en font quelques-uns à l'avenir dans ces régions, pourront y apporter, il n'est pas douteux que ce ne doive être le centre auquel les naturalistes aimeront à réunir le tribut de leurs observations nouvelles et des découvertes ultérieures. C'est dire assez quelle lacune ce livre remplit dès à présent, et quelle place il conservera dans les annales de la botanique. Cependant ce

n'est là qu'un des résultats de l'expédition de M. de Humboldt, et il n'est aucune partie des sciences qui n'en ait tiré des avantages proportionnés. Les diverses branches de l'histoire naturelle, comme les différentes parties des connoissances historiques, la statistique et la géographie, comme la botanique et la géologie, l'économie politique, les arts industriels, lui sont redevables d'une infinité d'acquisitions utiles. Les hommes studieux jouissent de ses découvertes dans tous les genres. Tant d'objets variés sur lesquels l'attention du voyageur s'est partagée sans s'épuiser jamais, tant de vues ingénieuses qui constituent, pour ainsi dire, autant de sciences nouvelles ajoutées au domaine de l'intelligence humaine, et, par-dessus tout, tant de faits inconnus tout-à-coup rassemblés et mis en lumière, justifient assez la reconnoissance des savans qui, cette fois du moins, répond dignement aux services dont elle est la récompense.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Note sur le Manuscrit grec de la Bibliothèque royale de Paris, n.° 2016.

Le catalogue imprimé des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Paris, au nom d'Olympiodore, porte l'indication, sous le n.° 2016, d'un commentaire inédit de ce philosophe platonicien sur le second Alcibiade (1). Si cette indication est exacte, et si réellement il existe un commentaire d'Olympiodore sur le second Alcibiade, les amis de la philosophie ancienne doivent assurément s'en féliciter. En effet, Olympiodore représentant à-peu-près l'opinion de ses prédécesseurs, c'est-à-dire, de toute l'école d'Alexandrie, s'il a commenté le second Alcibiade, on pourroit en conclure jusqu'à un certain point que l'école à laquelle il appartient regardoit comme authentique le second Alcibiade, que la critique moderne a relégué parmi ces dialogues ingénieux, mais sans importance philosophique, écrits par un des moralistes appelés *socratiques*, et plus tard attribués faussement à Platon. Et ce seroit là déjà une donnée précieuse, sans parler des idées philosophiques, des détails historiques, ou même des curiosités gram-

(1) « *Codex chartaceus, olim Balusianus, quo continentur :*
1.° Olympiodori in Platonis Alcibiadem secundum. Finis desideratur.
2.° Capita quædam ascetica. Initium et auctoris nomen desiderantur.
Is cod. sæculo XVII exaratus videtur. »

maticales qu'un pareil ouvrage pourroit présenter. Il est donc aisé de comprendre l'intérêt avec lequel l'annonce du catalogue imprimé des manuscrits grecs de Paris a été accueillie et répétée par les historiens et les amis de la philosophie ancienne, entre autres par le célèbre auteur de la Symbolique, M. Creuzer, qui, dans la préface de son édition du Commentaire d'Olympiodore (1) sur le premier Alcibiade, répète, relativement au second, l'annonce du catalogue de Paris.

Cette annonce est d'autant plus importante, que nul autre catalogue de manuscrits grecs renfermés dans les bibliothèques de l'Europe ne parle d'un commentaire d'Olympiodore sur le second Alcibiade; et quant aux bibliothèques qui n'ont pas de catalogues imprimés, nous pouvons assurer que, dans un séjour assez long auprès de la bibliothèque ambroisienne de Milan, où M. Mai a fait de si précieuses découvertes, nos recherches nous ont convaincus qu'il n'existoit aucun commentaire sur le second Alcibiade; et un de nos amis (2), ayant eu la complaisance de chercher pour nous ce manuscrit au Vatican et à la bibliothèque Barberini, n'a pas été plus heureux à Rome que nous à Milan. Reste donc la bibliothèque de Paris, qui, sur la foi de son catalogue, passe pour posséder un ouvrage dont on ne trouve ailleurs aucune mention.

Or nous nous faisons un devoir de déclarer que le manuscrit 2016 ne contient, malgré le catalogue, aucun commentaire sur le second Alcibiade; et pour qu'il ne reste aucun doute à cet égard, nous donnerons ici une description de ce manuscrit un peu plus étendue que celle du catalogue.

Ce manuscrit est un *in-4.°* assez grand, de 178 feuilles; l'écriture est de plusieurs mains, toutes très-modernes et très-mauvaises. Quant au contenu, on lit sur la première feuille: *Codex papyreus recens quo continentur Olympiodori scholia in Platonis Alcibiadem hactenus inedita; incipiunt :* Ὁ μὲν Ἀριστοτέλης... ; et, en effet, à la feuille suivante, on trouve : Σχόλια εἰς τὸν Πλάτωνος Ἀλκιβιάδην ἀπὸ φωνῆς Ὀλυμποδώρου τοῦ μεγάλου φιλοσόφου.... Ὁ μὲν Ἀριστοτέλης ἀρχόμενος τῆς ἑαυτοῦ θεολογίας (3) φησί· πάντες ἄνθρωποι εἰδέναι ὀρέγονται φύσει, σημεῖον δὲ ἡ τῶν αἰσθήσεων ἀγάπησις. Ἐγὼ δὲ τῆς τοῦ Πλάτωνος φιλοσοφίας ἀρχόμενος φαίην ἂν τοῦτο μειζόνως ὅτι πάντες ἀνθρώποι

(1) Olympiodor. *in Platonis Alcibiad.* Francofurt. ad Mœnum, 1821; præfat. p. xvij. — (2) M. Larauza, maître de conférences à l'ancienne école normale, auteur d'un savant ouvrage inédit sur la vraie route d'Annibal à travers les Alpes, mort dernièrement à Paris à la fleur de l'âge et du talent. — (3) Sur le nom de *théologie* donné à la métaphysique d'Aristote par Olympiodore, voyez la note de M. Creuzer, *p. 1.*

τῆς Πλάτωνος σοφίας ὀρέγονται, χρηστὸν παρ' αὐτῆς ἀπάντες ἀρύσασθαι βουλόμενοι.... Ce début est bien incontestablement celui d'un commentaire d'Olympiodore sur l'Alcibiade de Platon, mais sur le premier, non sur le second, commentaire publié en 1821 par M. Creuzer, et qui contient, outre une vie de Platon, qui avoit déjà été publiée plusieurs fois, des renseignemens curieux sur plusieurs philosophes alexandrins, et en particulier sur Damascius. Ce commentaire sur le premier Alcibiade continue, dans le manuscrit 2016, jusqu'à la feuille 107. Les derniers mots du *verso* de la feuille 106 sont : ὑπὸ διδασκάλους ἂν αὐτοὺς ἐπωνόμαζον διδασκαλίας, lesquels mots correspondent à la page 159 de l'édition de M. Creuzer. La feuille 107 du manuscrit 2016 a l'air de faire suite à la feuille précédente; l'écriture en est la même; et de peur, à ce qu'il semble, qu'on ne s'y trompât point, en tête de la feuille on a écrit ces mots : *Olympiodori scholia in Alcibiadem Platonis.* Or voici la première ligne de ces prétendues scholies sur l'Alcibiade : ἤρετο οὖν αὐτὸν ὁ Κέβης· πῶς τοῦτο λέγεις, ὦ Σώκρατες...., ce qui est évidemment une phrase du Phédon, et la suite est un morceau du commentaire inédit d'Olympiodore sur ce dialogue; ce fragment va jusqu'à la feuille 121. Nous rapportons les dernières lignes du *verso* 120 : ὥσπερ γὰρ τὸ ἡμέτερον ὄμμα πρότερον μὲν φωτιζόμενον ὑπὸ τοῦ ἡλιακοῦ φωτὸς ἕτερον ὂν τοῦ φωτίζοντος, ὡς ἐλλαμπόμενον, ὕστερον δὲ ἑνοῦταί πως καὶ συνάπτεται καὶ οἷον ἓν καὶ ἡλιοειδὲς γίνεται· οὕτω καὶ ἡ ἡμετέρα ψυχὴ κατάρχας μὲν ἐλλάμπεται.... Ici, feuille 121, sans changement apparent, commence un tout autre ouvrage. Cet ouvrage ne porte aucun titre; mais évidemment le sujet en est la prière. En voici la première ligne, ἀπαῦσον ἐχῶν, deux mots qui se rapportent à une phrase précédente que nous n'avons pas; puis, ἂν γὰρ ποτὲ μὲν εὔχεσθαι δεῖ, ποτὲ δὲ μὴ τοὺς τὴν ἑαυτῶν σαπρίαν ἀποβαλεῖν ἐθελήσαντας.... Σαπρίαν indique déjà un auteur ecclésiastique. Le reste de la page est consacré à une comparaison du feu qui amollit le fer, et de la prière qui amollit l'ame. Au *verso* de cette feuille, il est question du feu de la grâce, τοῦ πυρὸς τῆς χάριτος, puis de notre Sauveur, ὁ σωτὴρ ἡμῶν; enfin, en continuant, on voit que c'est un morceau d'une homélie sur la prière, terminé par αὐτῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας, ἀμήν. Viennent ensuite d'autres homélies, περὶ ψαλμῳδίας, περὶ λογισμῶν, περὶ ὑπομονῆς, jusqu'à la feuille 178, la dernière du manuscrit, terminée également par la formule ordinaire : τῷ δὲ θεῷ ἡμῶν δόξα εἰς αἰῶνας, ἀμήν. De qui sont ces homélies! c'est ce qu'il seroit aisé de vérifier; mais toujours est-il que, dans tout ce manuscrit, il n'y a rien qui se rapporte au second Alcibiade.

Nous avons donc cru devoir avertir ici les amis de la philosophie

ancienne de ne pas se livrer à de fausses espérances, et de ne pas compter sur un commentaire inédit du second Alcibiade de Platon, au moins dans le manuscrit 2016 de la bibliothèque royale de Paris.

V. COUSIN.

RAPPORT de la Commission nommée par l'Académie pour examiner les résultats du voyage en Cyrénaïque et en Marmarique par M. Pachô.

DE tous les pays célèbres par les souvenirs classiques qui s'y rattachent, la Cyrénaïque étoit peut-être celui sur lequel on possédoit le moins de renseignemens. Excepté le médecin della Cella, qui l'a parcourue en 1817, et qui a publié la relation de son excursion rapide, aucun voyageur moderne n'avoit exploré cette contrée fameuse. Cette relation, bien loin de satisfaire la curiosité des savans, n'avoit fait que l'exciter encore par les indications nombreuses que donnoit le voyageur sur des ruines d'antiquités (1); et quelques inscriptions assez insignifiantes qu'il avoit copiées en passant, faisoient espérer qu'un voyageur qui auroit plus de loisir rapporteroit une riche moisson de ces fragmens si précieux pour l'histoire.

M. Pachô, qui avoit déjà fait plusieurs voyages en Égypte et dans les Oasis, dont il a dessiné tous les monumens (2), entreprit d'explorer d'une manière complète tout le pays compris entre Alexandrie et les côtes de la Grande-Syrte : dans le cours de l'année 1825, il a exécuté ce projet avec un zèle, un courage et une persévérance au-dessus de tout éloge.

Dire que ce périlleux et fatigant voyage a réalisé toutes les espé-

---

(1) On peut en dire autant d'une relation succincte de la Cyrénaïque, imprimée, par les soins de la société de géographie, dans le second volume (non encore publié) de son recueil. Elle est l'ouvrage de M. A. Cervelli de Pise, qui avoit accompagné, en 1812, l'expédition du bey de Tripoli contre les Arabes de l'est. — (2) Le rédacteur de ce rapport a vu les dessins de M. Pachô, qui ont été faits avec le plus grand soin : ils confirment le jugement qui a été porté dans ce journal, des dessins gravés dans le *Voyage aux Oasis*, par M. Cailliaud (voyez *Journal des Savans*, année 1823, p. 301), et qu'on diroit avoir été arrangés après coup, tant ils ressemblent peu aux monumens qu'ils sont censés représenter. M. Pachô a rapporté de nouvelles copies des décrets et autres inscriptions de l'Oasis, aussi exactes que l'état des originaux peut le permettre. Elles offrent quelques variantes, et donnent un nouveau poids à la plupart des restitutions qui ont été faites de ces curieux monumens. (*Note du Rapporteur.*)

rances qu'on avoit conçues, et produit les résultats que les archéologues en attendoient, ce seroit aller beaucoup au-delà de la vérité: mais ce qu'on pourroit affirmer, après avoir examiné l'un après l'autre les nombreux dessins de M. Pachô, c'est que, depuis Alexandrie jusqu'à Bengazi, il a exploré la côte avec le plus grand soin, dessinant toutes les ruines qu'il a rencontrées sur sa route, ou dont ses guides lui indiquoient le gisement, fouillant les grottes sépulcrales, copiant leurs peintures, et recueillant toutes les inscriptions qu'il a pu trouver, jusqu'au moindre fragment. On doit donc être à-peu-près certain que rien d'important n'a pu lui échapper, et qu'à moins de s'établir long-temps dans le pays, on ne pourroit y trouver, en fait de restes d'antiquités et d'art, rien de plus que ce qu'il en a rapporté. Ce résultat est déjà du plus grand intérêt, et le voyageur qui l'a obtenu mérite la reconnoissance du monde savant.

En examinant les dessins de M. Pachô, nous avons vu avec le plus vif regret qu'il n'existe presque plus rien de Cyrène autonome, ni même de Cyrène soumise aux Ptolémées. La plupart des restes d'antiquités dessinés par M. Pachô, appartiennent au temps des Romains ; il en est fort peu qu'on puisse reporter avec certitude à une époque antérieure.

Entre les monumens antiques dont il subsiste encore des ruines hors de terre, on ne remarque qu'un seul temple qui conserve quelques colonnes; encore est-il de l'époque romaine (1) : tous les autres monumens sont funéraires ; ils consistent :

1.° En neuf grottes sépulcrales, dont la décoration extérieure mérite l'attention des gens de l'art : quelques-unes présentent des détails architectoniques d'une grande élégance ; plusieurs ont une ressemblance frappante avec les monumens qui sont au nord-est de Syouah ; d'autres enfin présentent des ornemens qui appartiennent au style égyptien. Le voyageur, qui en a fait fouiller quelques-unes, y a trouvé huit peintures (2), qui offrent à l'antiquité des sujets intéressans et

---

(1) C'est ce que prouvent, non-seulement le style de l'architecture, mais deux inscriptions dédicatoires en l'honneur d'Arsinoë (fille de Ptolémée Soter) et de Ptolémée Philométor, sur deux blocs qui font partie du soubassement du temple, et qui ont été encastrés, comme les autres pierres, à l'époque même de la construction de l'édifice. Or, de semblables dédicaces n'ont pu être employées à un tel usage qu'après la domination des Ptolémées. — (2) Voyez, sur le sujet d'une de ces peintures, les observations consignées dans le Moniteur du 29 décembre 1825, et dans les Nouvelles Annales des voyages, tom. XXIX, p. 70-74. *(Notes du Rapporteur.)*

quelques particularités entièrement neuves : l'une de ces peintures doit être mise, par son sujet, au nombre des plus curieuses que l'on connoisse.

2.° En tombeaux d'une architecture simple et élégante, qui ont la plus grande analogie, de même que les grottes sépulcrales, avec les monumens de ce genre qui existent en Lycie et sur la côte de Caramanie.

3.° En sarcophages de marbre, les uns entiers, les autres par fragmens, dont le voyageur a dessiné tous les détails avec le plus grand soin, ainsi que quelques débris précieux de bas-reliefs et de statues antiques. Nous devons ajouter que les dessins de tous ces monumens sont accompagnés de plans et de coupes, mesurés et cotés.

Indépendamment des restes de l'antiquité, M. Pachô a dessiné encore toutes les ruines d'architecture moresque ou arabe qu'il a trouvées sur sa route, et plusieurs sujets de mœurs et de costumes.

Les dessins de M. Pachô, sans avoir toute la perfection de ceux d'un artiste consommé, ont cependant ce caractère de netteté et de précision qui annonce une main sûre et suffisamment exercée pour rendre les monumens avec la fidélité desirable. Ces dessins, d'une grande dimension, portent le cachet de l'exactitude la plus scrupuleuse.

Après les dessins, ce qui a dû attirer notre attention, ce sont les inscriptions que le voyageur a recueillies en grand nombre. Il en est quelques-unes de cufiques ou arabes; quelques autres sont latines; mais la plupart sont grecques : l'un de nous, qui les a examinées à loisir, s'est assuré que malheureusement il faut leur appliquer ce qui a été dit plus haut des monumens de l'art. Une seule, peut-être, appartient à Cyrène autonome, et ne contient que des noms indifférens : deux sont du temps des Ptolémées; ce sont deux dédicaces en l'honneur de deux personnages de la dynastie des Lagides (1) : toutes les autres appartiennent au temps des Romains. Deux d'entre elles, qui ne sont que des fragmens, ont rapport à des monumens ou à des travaux publics. Une autre, fort longue, à trois colonnes, contient un rescrit d'Anastase I.er relatif à divers sujets d'administration publique, et notamment au service militaire : c'est sans aucun doute la plus importante; mais elle est tellement fruste, que la restitution complète en est, sinon impossible, du moins extrêmement difficile. Excepté ces inscriptions et quelques-unes encore qui ne donnent que des noms insignifians, les autres sont pure-

(1) Voyez la note de la page précédente.

ment funéraires (1) et offrent peu de particularités nouvelles ou de détails intéressans, et ne présentent que des formules plus ou moins connues par les monumens du même genre trouvés dans les diverses parties de l'empire romain.

Nous devons dire que rien n'égale la fidélité et même le scrupule que M. Pachô a mis à copier ces inscriptions ; ses copies sont des portraits exacts des originaux, où les formes des caractères, et jusqu'aux défauts de la pierre, sont reproduits avec un soin infini : elles suffiroient pour attester la minutieuse exactitude du voyageur, et la sincérité parfaite de tous ses dessins. Les seules fautes qu'on remarque dans ces copies, tiennent à l'état fruste des originaux, qui ne permet pas, à moins de connoître les mots et d'entendre le sens, de discerner les lettres de même forme.

Quoique les objets relatifs à l'art et à l'antiquité aient spécialement occupé M. Pachô, son attention ne s'en est pas moins portée avec succès sur d'autres branches intéressantes.

Ainsi, l'histoire naturelle retirera quelque fruit de son voyage ; M. Pachô a recueilli un herbier de cent plantes environ, qui lui ont paru offrir un caractère nouveau ; il a pris le dessin *botanique* des plus importantes. Il s'est occupé aussi de la recherche du *silphium ;* et quand ses observations ne résoudroient pas complètement le problème, du moins offriront-elles des rapprochemens utiles aux botanistes. Le voyageur a rapporté des oasis six bouteilles d'eau minérale et un assez grand nombre d'échantillons de minéraux recueillis dans le désert de Libye et la Cyrénaïque : tous appartiennent aux terrains secondaires.

La géographie de la Cyrénaïque tirera sur-tout beaucoup d'éclaircissemens des observations de notre voyageur. Au moyen d'un octant avec horizon artificiel, il a déterminé la latitude approchée de plus de soixante points différens, tant sur le littoral que dans l'intérieur des terres, entre Alexandrie et la Grande-Syrte. Privé de garde-temps, il n'a pu déterminer la position de ces lieux en longitude que par estime, et en supputant les heures de marche comparées aux variations de la boussole. C'est à l'aide de tous ces renseignemens qu'il a dressé une carte détaillée de toute la Pentapole cyrénaïque ; et il s'occupe, en ce moment, d'en dresser une autre sur une plus petite échelle, qui comprendra, non-seulement la Cyrénaïque, mais encore la Marmarique, et les oasis qui sont au midi de ces contrées.

---

(1) La plus curieuse est une inscription en huit vers élégiaques en l'honneur d'un Tib. Petronius Capiton, mort à l'âge de vingt ans. *(Note du Rapporteur.)*

Nous citerons encore un grand plan topographique de Cyrène et de sa Nécropolis, morceau entièrement neuf et d'un grand intérêt. M. Pachô a rédigé des notes détaillées sur les diverses parties de son voyage; il y a décrit avec soin tous les monumens, l'aspect et l'état de tous les lieux, il a recueilli beaucoup de détails sur les productions et les ressources du pays, les procédés de la culture, les mœurs et usages des habitans, et sur l'histoire moderne de la Cyrénaïque, sous les différens deys qui l'ont gouvernée. Le voyageur a formé des vocabulaires des idiomes des habitans de Syouah et d'Augelah.

Ce voyage, après sa rédaction définitive, pourroit former deux volumes *in-8.*

Tel est l'aperçu des matériaux que M. Pachô a recueillis dans son voyage; il suffit pour montrer que leur réunion offre un ensemble très-important, puisqu'ils embrassent, principalement sous le rapport de l'art et de l'antiquité, tout ce qui existe encore au-dessus du sol dans la Pentapole cyrénaïque.

Après la grande expédition d'Égypte, qui nous a fait connoître la vallée du Nil, après les excursions de notre compatriote Cailliaud, et de plusieurs autres voyageurs qui ont exploré les oasis voisines de l'Égypte, il restoit encore une grande lacune dans la géographie du nord-est de l'Afrique, puisque tout le littoral entre Alexandrie et la Grande-Syrte étoit encore presque inconnu; et c'est cette lacune que vient de remplir un simple particulier, au prix des plus grands sacrifices, sans autre soutien qu'un courage à toute épreuve et qu'un dévouement sans bornes. D'après l'importance d'un tel voyage, nous croyons que sa publication, aussi prompte que possible, est vivement à desirer; et que si le gouvernement, par sa protection et ses secours, fournit à l'auteur le moyen de l'exécuter, il rendra un véritable service aux sciences.

Signé ALEXANDRE DE LABORDE, WALCKENAER, J. P. ABEL-RÉMUSAT, JOMARD, RAOUL-ROCHETTE; LETRONNE, *Rapporteur.*

Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au X.ᵉ siècle, par G. B. Depping; *ouvrage couronné en 1822 par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.* Paris, imprimerie de Rignoux, librairie de Ponthieu, au Palais-royal, et de Sautelet, place de la Bourse, 1826, 2 vol. *in-8.°*, lj, 264 et 348 pages.

Les sources où peut se puiser l'histoire des invasions opérées par les Normands se divisent en deux ordres: d'une part, les relations composées dans les contrées envahies; de l'autre, les monumens historiques du nord. Jusqu'ici l'on n'avoit guère recueilli que les renseignemens du premier genre; encore en est-il qui étoient restés presque inconnus. La partie du roman du Rou qui concerne l'émigration des Normands et leur établissement en France, n'est imprimée que depuis sept ou huit ans; et l'on n'a publié que des fragmens de l'*Histoire de Normandie*, en quarante-six mille vers français, par Benoît de Saint-Maur. Le plus considérable de ces fragmens est celui qui se trouve au nombre des pièces justificatives, à la fin du tome II de l'ouvrage même que M. Depping vient de mettre au jour. Mais c'étoit sur-tout dans la littérature septentrionale qu'on pouvoit espérer de puiser des lumières nouvelles tant sur les causes des émigrations des peuples appelés *Normands*, que sur l'origine, le caractère et la vie des chefs de ces expéditions: aussi l'Académie des inscriptions demandoit-elle en 1820 que, pour éclaircir les détails demeurés obscurs dans cette histoire, on eût particulièrement recours aux monumens que le nord devoit fournir. M. Depping s'est livré à ces recherches, et il a eu à sa disposition plusieurs matériaux qui avoient été moins accessibles à ceux qui ont traité avant lui le même sujet. Toutefois il ne s'est point exagéré l'importance ni l'étendue des résultats que ces documens septentrionaux pouvoient offrir: au contraire, il a reconnu d'abord que les inscriptions runiques ne nous apprennent rien de positif, ni sur les émigrations des Normands, ni plus généralement sur l'ancienne histoire du nord. Les sagas sont plus instructives: on sait que ce nom désigne des récits traditionnels ou des histoires héroïques en vers et en prose, rédigées par des scaldes chrétiens des XII.ᵉ, XIII.ᵉ et XIV.ᵉ siècles. De plus anciens scaldes, encore païens, avoient composé des poëmes ou romans de la même espèce, dont quelques passages se retrouvent dans la partie poétique de l'Edda que Sœmund rédigeoit vers l'an 1057. M. Depping donne une notice de toutes ces compositions; il divise les sagas en

mystiques et romanesques, et montre quel usage l'histoire peut faire des unes et des autres. Elles ne tracent point le tableau des événemens publics; elles n'offrent point un corps d'annales; elles n'établissent aucune chronologie : leur unique objet est de retracer, tantôt avec une extrême simplicité, tantôt sous des couleurs poétiques, les aventures de quelques héros ou de certaines familles. Dans ces siècles, le nord avoit des poëtes; il n'avoit point d'historiens : mais du moins les sagas peignent fidèlement les usages, les mœurs, le caractère national, la vie domestique, plusieurs détails que les chroniqueurs de cet âge ont coutume de négliger. Il faut observer même que les sagas du XIIe siècle deviennent purement historiques : c'est l'époque où le nord commença aussi d'avoir des annalistes proprement dits. Are-Frode, dont il ne subsiste que peu de fragmens, étoit né en 1067 : environ un siècle après, parut Snorro, fils de Sturle, et auteur de l'*Heimskringla*. M. Depping ne pense point que cet ouvrage ne soit qu'un recueil de sagas précédemment composées : il trouve tant d'unité dans le style et dans le plan, qu'il y reconnoît une chronique redigée d'un bout à l'autre par un même écrivain. Une des parties de ce livre intéresse la France; car elle donne, sur l'origine et la famille de Rollon, sur les causes de son émigration, des notions qui ne se rencontrent en aucun autre écrit. Il est vrai que Snorro est postérieur à Rollon d'environ trois siècles; mais il cite pour garans des scaldes contemporains du premier duc de Normandie. Quant à Saxo, dont on a une chronique du Danemark, écrite en latin avant la fin du XIIe siècle, il déplace la plupart des événemens, il entasse confusément des traditions populaires ou romanesques, et ne dit presque rien des pirates normands : à peine les nomme-t-il; et sur ce point Suénon Aggesen, qui vivoit en ce même temps, garde aussi un profond silence. Avant eux, Adam de Brême n'avoit jeté de lumière que sur la géographie du nord, et sur quelques détails d'histoire ecclésiastique. Après ces observations sur les anciennes chroniques septentrionales, M. Depping fait connoître les travaux des savans modernes sur la même matière, travaux qui, dit-il, lui ont beaucoup servi dans le sien. Cependant il ne dissimule pas que Suhm, à qui l'on doit la plus complète histoire du Danemark, porte extrêmement loin le respect pour les vieux témoignages. Le résultat de tout cet examen est que, malgré l'incontestable utilité des documens fournis par la littérature septentrionale, ils ne suffiroient pourtant pas pour éclaircir les relations qui ont eu lieu avant le XIIe siècle entre le nord et la France. Aussi l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons s'est-il appliqué avec une égale exactitude à rassembler

tout ce qui existe dans les autres littératures, de documens relatifs aux expéditions normandes, et nous ne croyons pas qu'on en eût fait encore une si profonde étude; car il a rapproché des monumens septentrionaux, non-seulement les livres de Dudon de Saint-Quentin, de Guillaume de Jumiéges, d'Orderic Vital, et toutes les relations et les chartes comprises dans les recueils de Duchesne, de dom Bouquet, de Dumonstier, &c.; mais aussi les chroniques versifiées qui ont été indiquées plus haut, et huit autres chroniques manuscrites que la Bibliothèque du Roi possède. En terminant cet exposé critique de toutes les sources où il a puisé, M. Depping réclame l'indulgence des lecteurs pour ces détails littéraires : nous croyons qu'ils étoient tout à-fait indispensables, et que sans eux l'ouvrage manqueroit d'une partie fort essentielle, ou en quelque sorte de la base sur laquelle il doit reposer. L'histoire n'acquiert d'exactitude et ne devient une science que par la connoissance et l'appréciation des témoignages de tout genre, traditions, monumens et relations, qui ont fourni tous les faits qu'elle rassemble. Cette introduction ne remplit d'ailleurs que cinquante pages, et il étoit difficile de resserrer en un moindre espace un aussi grand nombre de détails d'histoire littéraire et d'applications des règles de la saine critique.

On a long-temps supposé que les peuples barbares qui ont successivement envahi les pays méridionaux, étoient tous sortis des contrées boréales; mais on a reconnu depuis que les Goths venoient des bords de la mer Noire; et s'il n'est pas aussi facile d'assigner l'origine des Cimbres et de quelques autres nations errantes, on conçoit du moins qu'un pays hérissé de rochers, entrecoupé de landes, de rivières, de lacs et de détroits, qui, aujourd'hui, renferme à peine cinq millions d'habitans, malgré les progrès de toutes les industries, n'a pu fournir, durant plusieurs siècles consécutifs, un si grand nombre d'armées formidables. Pour expliquer cette excessive population de l'antique Scandinavie, il faut recourir à des hypothèses trop peu conciliables avec l'histoire; se figurer, par exemple, que cette contrée avoit été extrêmement fertile avant des catastrophes naturelles qui l'ont rendue presque inhabitable; ou bien qu'en des temps reculés, elle a été envahie, inondée, soit par des Scythes, soit par des peuples qui refluoient du midi de l'Europe. M. Depping rejette ces conjectures comme trop peu fondées, et en même temps comme inutiles; car, selon lui, parmi les peuples qu'on donne pour émigrés de la Scandinavie depuis l'ouverture de l'ère vulgaire, il n'y en a que deux ou trois à qui l'on puisse, avec quelque confiance, attribuer cette origine. Ce n'est donc

point dans l'excès de la population qu'il trouve la cause de ces émigrations aventureuses; c'est au contraire dans les rigueurs du climat, dans la longue durée des hivers, dans l'incertitude et l'insuffisance des récoltes, dans la rareté des céréales, dans la fréquence des famines. Les sagas et les plus anciennes chroniques septentrionales lui fournissent les preuves de ces calamités, et des usages barbares qui en résultoient, comme d'exposer les enfans nouveau-nés qu'on désespéroit de pouvoir nourrir. Il faut voir dans l'ouvrage même par quels progrès naturels les Scandinaves, privés des produits de l'agriculture et dégoûtés de ce genre de travail, devinrent successivement chasseurs, pêcheurs, navigateurs, pirates et guerriers. Est-il vrai que chaque année, ou tous les cinq ans, ils expulsoient de leurs maisons tous leurs fils adultes, excepté celui qui devoit succéder au père, et qu'ils les forçoient d'aller chercher fortune en d'autres contrées! Aucun monument historique du nord, antérieur à l'an 1500, n'attesteroit cette coutume; mais elle est indiquée par Paul Diacre, l'historien des Lombards, et consignée dans toutes les chroniques relatives aux Normands, qui ont été composées en France, du X.ᵉ au XIII.ᵉ siècle, en latin ou en français, en prose ou en vers. Aussi M. Depping s'abstient-il de nier ce fait, quoiqu'il n'en subsiste aucune trace dans ce qu'on possède d'anciennes lois septentrionales. Nous observerons qu'un pareil usage a été attribué aux antiques peuples du Latium: ils donnoient le nom de printemps sacré, *ver sacrum*, aux troupes de jeunes gens qu'ils forçoient, dit-on, de s'expatrier: c'est, dans le recueil de l'Académie des inscriptions, le sujet de quelques dissertations de Couture et de Boivin l'aîné.

En poursuivant l'histoire de la piraterie des Scandinaves, M. Depping recherche à quel régime politique ils étoient assujettis sur terre et sur mer. Chaque ville, chaque village, chaque îlot, avoit son chef qui prenoit le titre de roi: entre tant de petits états, les enlèvemens de femmes, de vivres, de bestiaux, et les contestations sur la pêche, allumoient fréquemment la guerre, et le vainqueur acquéroit des droits, moins sur le territoire conquis, dont la valeur n'étoit pas grande, que sur les habitans. Il y eut ainsi des rois principaux et des rois tributaires, soumis à des impôts et à des services. Sous les uns et sous les autres, des *iarls* ou comtes rendoient la justice, recueilloient les tributs, levoient des soldats, et avoient eux-mêmes, en certains lieux, sous leurs ordres, des *herses* ou barons. On aperçoit ainsi l'ébauche du système féodal dans la Scandinavie, dès l'époque où elle commence d'avoir une histoire, quand le Danemark comptoit quatre rois de première classe, et la Norwége dix-huit. Mais une autre

partie de la population passoit sa vie à croiser sur les côtes et à faire des expéditions maritimes, sous des rois de mer qui étoient le plus souvent des fils de rois de terre. Bientôt la marine du nord prit assez de développement pour que l'état de chef de mer fût ambitionné par les princes et les nobles qui n'avoient rien à espérer dans leurs foyers : ils rassembloient une jeunesse entreprenante et déshéritée comme eux, et l'élite de la nation se précipitoit sur les vaisseaux, parce que c'étoit pour elle l'unique moyen d'avancement ou même de salut. Les plus anciennes sagas célèbrent les *soekongars* ou rois de mer, et les champions ou *kæmpes* qui se vouoient à leur service. Entre ces chevaliers, on distinguoit par le nom de *bersekkers* ceux dont l'imagination s'étoit le plus exaltée au milieu des courses maritimes et des combats, et qui vivoient dans un état presque habituel de frénésie. Les femmes prenoient part à ces aventures héroïques, et les sagas qualifient *skoldmoe* ou vierges aux boucliers celles qui obtenoient le plus de gloire dans les rangs et quelquefois à la tête des pirates. Tout ce tableau est vivement animé dans les chapitres II et III de l'ouvrage : l'auteur y a rassemblé un grand nombre de détails et de scènes particulières dont il est loin d'affirmer l'exacte vérité, mais qui représentent fidèlement les mœurs, le courage et trop souvent la férocité des Scandinaves.

Cependant les Finnois, aux bords de la mer Glaciale, les Slaves et les Vendes en Russie et en Pologne, les Frisons et les Saxons au nord de la Hollande et de l'Allemagne, avoient aussi des flottes et des pirates dont les excursions s'étendoient sur les côtes de la Suède, de la Norwége et du Danemark. La multitude des îles de la mer Baltique favorisoit ces entreprises, et renouveloit sans cesse les guerres entre ces divers aventuriers. M. Depping en trouve plusieurs exemples au VI.ᵉ et au VII.ᵉ siècle de l'ère vulgaire; et il s'applique spécialement à démêler l'histoire des expéditions propres aux Scandinaves, autant que le permet l'obscurité des noms sous lesquels sont désignés dans les sagas les pays attaqués et dévastés par les pirates de cette nation. Il est probable que l'Austurveg est la côte de la Baltique depuis la Vistule jusqu'au golfe de Finlande; que le Biarmaland est une contrée arrosée par la Dwina de la mer Blanche, et que le Grikaland ou pays grec est la Russie. D'assez longues navigations pouvoient être tentées par les marins du nord, parce que la nature leur avoit prodigué les matériaux nécessaires pour la construction de leurs navires : encore aujourd'hui, après dix siècles de défrichemens, la Norwége et la Suède sont au nombre des pays les plus riches en bois dans l'Europe. L'auteur

décrit, toujours d'après les sagas, les différentes espèces de bateaux où s'embarquoient les Scandinaves du moyen âge; tant les *holkers* qui n'étoient que des troncs d'arbres creusés, que les *snekkars*, les *drakars* (ou dragons), &c., qui recevoient plus de rameurs ou plus de guerriers, plus de provisions, d'armes et de machines. Ces détails, que nous ne pouvons qu'indiquer, ont ici de l'importance, parce qu'ils préparent l'explication des manœuvres employées par les Normands sur la Seine et d'autres rivières de France.

Les Romains n'ayant pas entretenu de marine le long de l'Océan Atlantique, les Vandales, les Goths, les Bourguignons en ravagèrent les côtes. L'Armorique, qui plus isolée avoit mieux conservé l'antique esprit de la liberté des Celtes, forma une confédération, tandis que divers peuples du nord s'apprêtoient à profiter de l'abandon où étoient laissées les autres parties maritimes de la Gaule. On voit ces côtes infestées dès l'an 286 par des pirates francs et saxons. Au V.ᵉ siècle, au moment de l'invasion des Francs, les Saxons établis déjà sur quelques-uns de ces rivages aidèrent à délivrer la Gaule du joug des Romains; et lorsque la Grande-Bretagne, où avoient aussi pénétré des pirates de la Saxe, fut attaquée par d'autres peuples, des Saxons vinrent exercer sur les côtes de France les professions de pêcheurs, de laboureurs et de marchands: on leur donna des terres incultes, et M. de la Rue pense que la ville de Caen leur doit son origine. En Angleterre, comme en France, les Saxons précédèrent les Scandinaves et leur montrèrent en quelque sorte le chemin de ces deux contrées. Les Orcades devinrent le rendez-vous des rois de mer danois et norwégiens. Peut-être y avoit-il eu de plus anciens rapports entre la Scandinavie et le nord de la Grande-Bretagne: on a voulu du moins le conclure de quelques similitudes qu'on a cru remarquer entre les poésies ossianiques et les traditions consignées dans les sagas; mais, dit M. Depping, le vague qui règne dans les poëmes d'Ossian, empêche de déterminer positivement l'origine des guerriers étrangers qui vinrent assaillir, selon ce poëte, les héros calédoniens. En rentrant dans l'histoire proprement dite, on voit que les Francs ayant eu dans la Gaule le même succès que les Saxons en Angleterre, ces deux nations conquérantes et barbares l'une comme l'autre, eurent bientôt, à raison de leur voisinage, des démêlés qui amenèrent des guerres presque continuelles du VI.ᵉ au IX.ᵉ siècle. Les Saxons demandèrent des secours aux Danois, qui leur en donnèrent en effet, et par-là s'accoutumèrent à porter leurs regards sur la France, dont ils ignoroient le nom et que leurs sagas appellent *Walland*, ou pays vallon, en étendant ce nom depuis la Frise jusqu'aux

Pyrénées. C'est par la Saxe et la Frise que s'avancent les premiers Scandinaves qui viennent attaquer les Francs; et il est arrivé de là que nos chroniqueurs de France ont confondu quelquefois les Saxons et les Normands; erreur d'autant moins étonnante, que ces mêmes auteurs ont parfois confondu aussi les Normands avec les Sarrasins. La première mention bien positive d'une invasion des Scandinaves ou Normands en France, est faite par Grégoire de Tours et se rapporte au commencement du VI.ᵉ siècle. Le chef danois Cochilaïcus (Guitlach ou Godleik) fut si vigoureusement repoussé, qu'il n'est plus question de pirates normands sous les rois mérovingiens. Mais le règne de Charlemagne, mémorable à tant d'égards, l'est sur-tout par une lutte décisive entre les Francs et les Saxons. On sait que ceux-ci succombèrent, et que leur chef Wittikind se vit réduit à chercher un asyle chez les Scandinaves, qu'il essaya d'armer contre les Francs. Montesquieu veut que plusieurs peuples germains se soient alors réfugiés dans le nord; mais il paroît que tout se réduisit à l'émigration d'un assez petit nombre de particuliers : seulement il est vraisemblable que ces fugitifs peignoient sous les plus noires couleurs la persécution exercée contre eux, et communiquoient leurs ressentimens à leurs hôtes. On peut présumer aussi que, de son côté, Charlemagne ne distinguoit point les Normands des Saxons; il les traitoit tous en païens et en ennemis. Par ses rigueurs, il provoqua des haines dont son génie suspendit les effets, mais qui ont été funestes à ses successeurs. Dès 795, les Danois ravagèrent les côtes de la Frise et celles de l'Irlande; en 800, ils osèrent se montrer sur celles de la France : il fallut, pour les éloigner, des flottes, des forts, et la présence même de Charlemagne. Ce prince les jugea redoutables : il plaignit le sort des rois qui régneroient après lui, et il ne permit pas à S. Ludger d'aller prêcher l'évangile à ces barbares. Une mesure qu'il croyoit propre à prévenir des troubles, ralluma la guerre : il avoit établi sur les bords de l'Elbe les Obotrites, peuple slave, ennemi des Normands, et que ceux-ci ne virent pas sans peine en possession d'un territoire sur lequel ils avoient eux-mêmes des prétentions. Ils tentèrent, en 807, d'en expulser les Obotrites, que Charles n'y maintint qu'en appelant sous ses drapeaux tous les comtes et vassaux impériaux de la Frise, et un homme sur sept dans les classes inferieures. En 810, les Danois, commandés par leur roi Godefrède, reparurent sur les côtes de la Frise, et ne s'en éloignèrent qu'après les avoir dévastées, et y avoir levé un tribut de cent livres pesant d'argent. Heureusement Godefrède, qui alloit se porter sur Aix-la-Chapelle, périt assassiné par un de ses officiers : on fit une

trève (1), puis un traité portant que la petite rivière d'Eider serviroit de limite entre l'empire des Francs et le Danemark. « Ainsi, dit » M. Depping, il n'y avoit plus qu'une foible rivière, à peine aperçue » sur la carte, qui séparât les Normands, avides de butin et d'aven» tures, d'avec les Francs, devenus maîtres d'un empire comparable » à celui des Romains. »

On vient de voir à quelles recherches M. Depping s'est livré pour éclaircir les causes qui ont entraîné les Normands à envahir des parties de la France. Le reste de l'ouvrage est consacré au récit de leurs expéditions depuis la mort de Charlemagne, en 814, jusqu'à leur établissement dans la province qui a porté leur nom. Pendant cent soixante-dix ans, un vaste empire va se dissoudre par degrés sous les successeurs du grand homme qui l'a fondé : ils négligeront les moyens de défense qu'il a prescrits ; les domaines et les dotations seront prodigués aux grands et au clergé ; déjà par-tout, même au sein de la famille impériale, les germes de discorde et de rebellion sont près d'éclore. M. Depping, en traçant l'histoire des progrès de la piraterie normande durant ce long dépérissement de la dynastie carlovingienne, s'est particulièrement arrêté aux articles qui n'étoient pas assez bien connus. Cette importante partie de son travail nous fournira la matière d'un second article, où nous aurons de nouvelles occasions de rendre hommage à la profonde érudition de l'auteur, et sur-tout à la saine critique avec laquelle il a su apprécier et employer tous les matériaux qu'il a rassemblés.

(1) Avant cette trève, les Frisons étoient obligés de porter leur argent au trésorier danois, et de le jeter devant lui dans un bassin de métal : il jugeoit de l'aloi par le son des pièces, et confisquoit toutes celles dont le son n'étoit pas entendu à une certaine distance. — Le roi Godefroi ou Godefrède traita la Frise en pays conquis ; il la ravagea, réduisit les habitans à l'esclavage, et les contraignit à dévaster eux-mêmes leur patrie. C'est depuis lors que les Frisons ont ajouté à leur code une disposition portant que ceux d'entre eux qui auroient été pris et asservis par les Normands, ne seroient point responsables, après leur mise en liberté, des méfaits par eux commis pendant leur servitude. — Godefrède passe pour avoir fait creuser le fossé appelé *danevirk*, qui devoit séparer les possessions des Francs de celles des Danois, et dont on voit encore quelques traces sur la frontière du Jutland.

DAUNOU.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

M. le duc Mathieu de Montmorency, membre de l'Académie française, est décédé le 24 mars.

L'Académie royale des sciences a publié un *Rapport* sur un mémoire de M. Costa, ayant pour titre, *Considérations générales sur l'épidémie qui ravagea Barcelone en 1821*, fait dans les séances des 26 septembre, 7 et 21 novembre, au nom d'une commission composée de MM. Portal, Duméril, Chaussier, et Dupuytren, rapporteur. Paris, Firm. Didot, 1825, 67 pages *in-4.°* La commission propose d'ouvrir un concours sur cette matière. « Elle voudroit » qu'on s'attachât à déterminer par des observations et par des expériences » authentiques, faites, autant que possible, concurremment, par des personnes » d'opinion différente, quelles causes donnent lieu à la fièvre jaune; si cette » maladie se transmet par voie d'infection ou par voie de contagion; dans » quels cas, dans quels pays et sur quels individus l'un ou l'autre de ces » modes de transmission a lieu. Elle voudroit que, suivant la manière » dont cette première question sera résolue, on déterminât, à l'aide d'expé» riences rigoureuses, quelles altérations rendent l'air ou les autres inter» médiaires susceptibles de produire et de propager la fièvre jaune; ou quels » sont le siége, la nature et les propriétés physiques et chimiques du prin» cipe de la contagion. Elle voudroit que la nature et le siége de la fièvre » jaune fussent déterminés avec précision par l'ouverture des corps, faite à » chacune des époques de la maladie, au commencement, au milieu et vers » la fin de chaque épidémie, sur des individus d'âge, de sexe, de constitu» tion et de pays différens. Elle voudroit sur-tout que l'on indiquât les moyens » les plus propres à prévenir le développement de la fièvre jaune, les moyens » de s'opposer à sa propagation, de quelque manière qu'elle ait lieu, et de la » combattre avec succès, lorsqu'on n'a pu s'opposer à son développement. » Et comme tant de questions à décider, tant de difficultés à lever, exigent » un temps très-long, des recherches nombreuses, des voyages lointains, des » efforts peu communs, la commission souhaiteroit que la plus grande lati» tude fût accordée à tous ceux que tenteroit l'honneur de résoudre un » problème si compliqué et si important tout-à-la-fois; qu'il ne fût prescrit » aucun terme à leurs efforts et à leurs recherches, et que tous les ouvrages » où pourroit se trouver la solution demandée fussent admis sans distincion » au concours. » L'Académie, en adoptant les conclusions de ce rapport, s'est réservé de délibérer ultérieurement sur les prix et encouragemens qui pourront être offerts aux auteurs dont les recherches expérimentales contribueroient le plus à résoudre ou à éclairer les questions relatives à la fièvre jaune.

Programme des prix que la Société royale et centrale d'agriculture décernera en 1827, 1828, 1830, 1831 et 1834:

En 1827: Pour un manuel pratique propre à guider les habitans des cam-

pagnes et les ouvriers dans les constructions rustiques ; premier prix, 1000 fr. ; deuxième prix, 500 fr.

Pour l'indication d'un moyen efficace de détruire la cuscute ; 600 fr.

Pour un mémoire fondé sur des observations et des expériences suffisantes, à l'effet de déterminer si la maladie connue sous le nom de *crapaud*, des bêtes à cornes et à laine, est contagieuse ; 1000 fr.

Pour la rédaction d'un manuel ou guide des propriétaires de domaines ruraux affermés ; premier prix, 2000 fr. ; deuxième prix, 1000 fr.

En 1828 : Pour des mémoires ou instructions propres à faire connoître aux agriculteurs quel parti ils pourroient tirer des animaux qui meurent dans les campagnes, soit de maladie, soit de vieillesse ou par accident ; premier prix, 1,000 fr. ; second prix, 500 fr.

Pour la construction et l'établissement de machines domestiques mues à bras, propres à égrener le trèfle et à nettoyer sa graine ; premier prix, 1200 fr. ; deuxième prix, 600 fr. Pour avoir droit au prix de 1200 fr., il faudra que la machine présentée au concours procure une économie de la moitié au moins de la dépense qu'exige, dans le pays où le concurrent réside, le procédé de l'égrenage du trèfle et du nettoiement de sa graine au moyen du fléau. Pour celui de 600 fr., la même économie ne sera pas nécessaire ; mais la machine devra se recommander par son bas prix.

En 1830 : Pour un mémoire sur la cécité des chevaux et sur les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités ; sur les moyens de les prévenir et d'y remédier ; prix, 1500 fr.

En 1831 : Pour la culture du pavot *(oliette)* dans les arrondissemens où cette culture n'étoit point usitée avant 1820 ; prix, 1,000 fr. Pour y avoir droit, il faudra avoir pratiqué la culture dont il s'agit sur deux hectares au moins pendant les cinq dernières années pleines de 1826 à 1830 inclusivement.

En 1834 : « Pour la plus grande étendue de terrain de mauvaise qualité » qui auroit été semée en chêne-liége dans les parties des départemens » méridionaux où l'existence de quelques pieds, en 1822, prouve que la » culture de cet arbre peut être encore fructueuse ; de manière qu'en 1834 » il y soit conservé des semis de cette année ou des trois années suivantes, » au moins deux mille pieds, espacés d'environ six mètres dans tous les sens, » ayant une tige droite et bien venante. » Premier prix, 3,000 fr. ; second prix, 2,000 fr. ; troisième prix, 500 fr. Ce concours a été ouvert sur la demande spéciale de Son Exc. le ministre de l'intérieur.

Pour *accessit* à ces différens prix, la société distribuera des médailles d'or ou d'argent ; et elle récompensera de la même manière, en 1827, l'introduction dans un canton de la France, d'engrais ou amendemens non encore usités ; les essais comparatifs, faits en grand sur différens genres de culture, de l'engrais terreux *(urate calcaire)* extrait des matières liquides des vidanges ; les traductions d'ouvrages étrangers, relatifs à l'économie rurale ou domestique, et offrant des observations ou des pratiques neuves et utiles ; les notices biographiques sur des agronomes ; les ouvrages ou mémoires de médecine vétérinaire pratique ; la culture du pommier et du poirier à cidre, dans les cantons où elle n'est pas encore établie ; la substitution d'un assolement sans jachères, spécialement de l'assolement quadriennal à l'assolement triennal ; la pratique

des irrigations, les renseignemens sur la statistique des irrigations en France, ou sur la législation relative aux cours d'eau et aux irrigations dans les pays étrangers.

Les mémoires, dessins, machines et produits présentés aux différens concours, et les procès-verbaux ou attestations authentiques, soit des autorités locales, soit des sociétés d'agriculture départementales ou d'arrondissemens, constatant les faits annoncés, devront être envoyés au secrétaire perpétuel de la société (M. le baron Silvestre), sous le couvert de S. Exc. le ministre de l'intérieur, ou francs de port, avant le 1.er janvier des années respectives pour lesquelles les prix sont annoncés. Les concurrens ne se feront pas connoître (à moins que la nature du concours ou d'autres circonstances ne leur permettent pas de garder l'anonyme); ils mettront seulement une sentence ou devise à leur mémoire, ou bien ils y attacheront un billet cacheté, qui renfermera leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent auroit remporté le prix ou obtenu un encouragement. La Société se réserve expressément la faculté de conserver et d'employer, soit en totalité, soit en partie, les mémoires, plans et dessins qui auront été envoyés aux divers concours. Elle déclare qu'elle considérera l'acceptation, par les concurrens, du prix ou encouragement qui leur aura été décerné, comme un consentement formel de leur part à ce que la propriété de la machine ou de l'invention couronnée devienne publique, et comme une renonciation expresse de l'auteur à faire usage d'un brevet d'invention ou d'importation.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Chrestomathie arabe, ou Extraits de divers écrivains arabes tant en prose qu'en vers, avec une traduction française et des notes; seconde édition, corrigée et augmentée, par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, imprimerie royale, librairie des frères Debure, 1826, tome I.er, *in-8.°*, xxiij, 551 et 176 pages. — La première édition est de 1806: il sera rendu compte du premier tome de la seconde (ainsi que de l'article suivant) dans nos cahiers prochains.

Le Pantcha-tantra, ou les cinq Ruses, fables du brahme Vichnou-Sarma, &c.; ouvrage traduit par M. l'abbé Dubois. Paris, 1826, *in-8.°*

Les chants de Tyrtée, traduits en vers français par M. Firmin Didot. Paris, de la typographie de Firmin Didot, 1826, *in-12*, 54 pages. Les 24 premières contiennent une notice sur la vie et les chants de Tyrtée; notice rédigée par M. Firmin Didot, et dont le texte français est accompagné d'une version en grec moderne, par M. Clonarès. Les courts fragmens de Tyrtée, cités par Strabon, Plutarque, Dion Chrysostome, Galien et Pausanias, ont trouvé naturellement leur place dans cette version; ils sont traduits en vers français dans le texte de la notice. Dans les pages 24-43, se trouvent les trois Messéniques (conservées, la première, par l'orateur Lycurgue; les deux autres, par Stobée), et le chant de Callinus: en regard du texte est la traduction en vers français alexandrins, par stances de sept vers, à rimes croisées; une version latine littérale occupe le bas des pages. — Suivent les notes, dans l'une desquelles M. Firm. Didot traduit aussi en vers (de 10 et 12 syllabes) le chant sur Harmodius et Aristogiton, rapporté par Athénée.

Deux nouveaux tomes de la collection des *Classiques latins* de M. Lemaire viennent d'être publiés: *Catulle*, revu par M. Naudet; *Tibulle*, par M. de Golbéry. Ce second volume est intitulé *Albii Tibulli quæ supersunt omnia opera*, varietate lectionum, novis commentariis, excursibus, imitationibus gallicis, vitâ auctoris et indice absolutissimo instruxit Philipp. Amat. de Golbery, è regiâ antiquariorum societate, in supremâ Alsatiæ curiâ *[Cour royale de Colmar]* consiliarius, &c. Parisiis, colligebat Nicolaus Eligius Lemaire, poeseos latinæ professor; excudebat Dondey-Dupré, 1826, cxvj et 584 pages *in-8.°* Les préliminaires sont une préface de l'éditeur, une notice des manuscrits et des éditions de Tibulle, deux anciens sommaires de la vie de ce poëte; les *testimonia*, un exposé des sujets et de la chronologie des trente-six pièces ou élégies. Elles sont, dans le corps du volume, distribuées en quatre livres et accompagnées de commentaires. Suivent les imitations, dix dissertations de M. de Golbéry sur des sujets mythologiques; une vie de Tibulle, dont nous avons indiqué les résultats (*Journal des Savans*, janv. 1825, p. 61), et un *index verborum*. Nous nous proposons de faire mieux connoître cette édition, ainsi que celle de Catulle, donnée par M. Naudet.

Lettre à l'Académie royale des sciences de Lisbonne sur le texte des Lusiades; par M. Mablin; Paris, impr. de Paul Renouard, libr. de Treuttel et Würtz, 1826, *in-8.°*, 77 pages. La première édition des Lusiades parut à Lisbonne, chez Ant. Gonçalvez, en 1572: M. Mablin y compte cent soixante fautes typographiques; il y en a vingt-huit de moins dans la seconde, publiée la même année chez le même imprimeur. Manoel de Lyra, en donnant celle de 1597, crut devoir se conformer à la première; Domingos Fernandès, dans celle de 1609, suivit le texte de la deuxième, qui paroît n'avoir pas été connu de Manoel Faria de Souza, lorsqu'il mit au jour son commentaire sur ce poëme, en 1639 (Madrid, 2 vol. *in-fol.* ou 3 vol. avec la défense ou apologie imprimée en 1640). M. de Souza, à qui l'on doit, depuis 1817, la plus belle édition de l'ouvrage de Camoens (voyez *Journal des Savans*, juillet 1818, p. 387-398), s'est déclaré le partisan de la première, de celle de 1572. M. Mablin, qui préfère la seconde, n'en rend pas moins hommage au travail de feu M. de Souza, et parle aussi avec beaucoup d'éloges de la traduction française de M. Millié (v. *Journ. des Sav.* juillet 1825, p. 412-420). Les discussions grammaticales et philologiques dans lesquelles s'est engagé M. Mablin, ne pourront être exposées que dans un article particulier sur la Lettre que nous venons d'annoncer, et qui semble digne à tous égards de l'attention des personnes versées dans la littérature portugaise.

Œuvres complètes de la Fontaine, avec un portrait et des notes; 6 vol. *in-8.°* de 5 à 600 pages chacun. Prix du volume, 5 fr. en papier satiné, 8 fr. en papier vélin. On souscrit, Hôtel des Fermes, chez Dupont, éditeur des Œuvres complètes de Plutarque, Corneille, Molière, Racine, Boileau, Voltaire, J. J. Rousseau, la Harpe, &c.

Œuvres complètes de Boileau Despréaux, avec des préliminaires et un commentaire, par M. Daunou. Paris, impr. de Gaultier-Laguionie, lib. de Dupont, Hôtel des Fermes, 1825 et 1826, 4 vol. *in-8.°*, tom. I, cxxviij et 300 pages, discours préliminaire, vie de Boileau, ses préfaces, ses douze satires (avec la lettre d'Arnauld sur la dixième). — Tome II, viij et 438 pages; les douze épîtres, l'Art poétique, le Lutrin et autres poésies (avec des traductions latines

de quelques-unes). — Tome III, xj et 436 pages, œuvres de Boileau en prose, y compris sa traduction de Longin; (l'arrêt burlesque est précédé de la requête burlesque de Bernier). — Tome IV, viij et 490 pages et un *fac simile;* lettres de Boileau à diverses personnes; sa correspondance avec Racine (revue sur les originaux déposés à la Bibliothèque du Roi), ses lettres à Brossette; table alphabétique (avec de courtes notices biographiques) des auteurs cités dans les quatre volumes.

Biographie universelle, ancienne et moderne, ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, &c.; ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres; tomes XLIII et XLIV. Paris, impr. d'Everat, librairie de L. G. Michaud, 1826, 2 vol. *in-8.°*, 604 et 588 pages (SOLANDER-TARUTIUS). On voit que ce vaste et important recueil touche à sa fin, et qu'il ne doit guère rester plus de quatre volumes à publier; le quarante-cinquième et le quarante-sixième paroîtront en 1826. En rendant compte des tomes XXXVII et XXXVIII, nous avons essayé de faire connoître le plan et les caractères de tout l'ouvrage (*Journal des Savans*, octobre 1824, pag. 580-586). Nous reviendrons sur ce sujet; mais en ce moment nous nous bornerons à indiquer quelques-uns des articles compris dans les deux volumes qui viennent d'être mis au jour. MM. Silvestre de Sacy, Abel-Rémusat et Audiffret en ont fourni de relatifs à l'histoire et à la littérature des peuples orientaux. (Il a été tiré des exemplaires particuliers des articles *Soliman I.er* et *Tamerlan*, par M. Audiffret.) Ceux qui concernent des personnages historiques et des écrivains d'Italie, sont de M. de Sismondi, et en plus grand nombre de M. de Angelis qui a fait aussi l'article *Spinosa* (dont il a été pareillement tiré des exemplaires à part, ainsi que de celui de *Stellini*). M. Michaud jeune en a donné plusieurs qui appartiennent à l'histoire moderne, et M. Gley a rédigé en grande partie ceux qui se rattachent aux annales civiles et ecclésiastiques de la Pologne et de quelques autres contrées européennes. La plupart des notices sur les philologues, les polygraphes, &c., des derniers siècles, sont de M. Weiss, de qui l'on a de plus ceux du philosophe *Straton*, de *Suidas*, *&c.* Ces volumes contiennent aussi les articles *Solm*, *Sonnerat*, *Sparrman*, *Spilbergen*, *Staunton*, *Struys*, *&c.*, par M. Eyriès; *Solon*, par M. Laya; *Solvyns*, *Stilling*, *Sussmilch*, *van Swinden*, *&c.*, par M. Depping; *Sonnini*, par M. Thiébault de Berneaud; *Sophocle*, *Strabon*, J. Fred. *Suhm*, par M. Malte-Brun; *Sordello*, *Stanley*, *Suétone*, *Tacite*, Fr. et Paul *Tallemant*, *&c.*, par M. Daunou; *Sorbon* (Rob. *de*), *Soreau*, *Sorinière*, *Soulès*, *Sweynheym*, *Tabarin*, Jean *de la Taille*, *Tannevot*, *&c.*, par M. Beuchot; *Soufflot*, *Suard*, par M. Roger; *Soulier*, *Sprecher*, *Stade*, *Strauch*, *&c.*, par M. C. Pillet (décédé il y a peu de mois, et qui avoit rempli en partie les fonctions d'éditeur de tous les volumes de cette Biographie universelle); Fr. et Henri *Sourdis*, M.me *de la Suze*, &c., par M. Villenave; *Spartacus*, *Stace*, par M. Naudet; *Spiess*, *Spifame*, *Stapleton*, et beaucoup d'autres théologiens hétérodoxes ou orthodoxes, par M. Tabaraud; *Strabus* ou Strabon Walafride, par M. du Petit-Thouars; *Suetonius-Paullinus*, par M. Walckenaer; *Tartini*, par M. de Prony, &c. &c.

Magasin asiatique, ou Revue géographique et historique de l'Asie centrale et septentrionale; publiée par M. F. Klaproth, membre des sociétés asiatiques

de Paris et de Londres. — Recueil trimestriel, paroissant dans les premiers jours des mois d'octobre, de janvier, d'avril et de juillet de chaque année. — Chaque cahier est de 160 pages *in-8.°*, avec des planches et des cartes, quand il est nécessaire. Prix de la souscription, 25 fr. pour Paris, 27 pour les départemens, 29 pour l'étranger. On souscrit chez MM. Dondey-Dupré.

Mélanges asiatiques, ou choix de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales, par M. Abel-Rémusat; tome II. Paris, Dondey-Dupré, 1826, *in-8.°*, iij et 428 pages. *Voyez* l'annonce du premier volume dans notre cahier de septembre 1825, pages 575, 576. Le tome II est spécialement consacré à la littérature chinoise : il contient, 1.° le discours prononcé par l'auteur à l'ouverture de son cours au collége royal de France, le 16 janvier 1815; 2.° une lettre adressée en 1822 au rédacteur du Journal asiatique, sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe; 3.° un discours sur les caractères figuratifs qui ont servi de base à l'écriture des Chinois; 4.° une dissertation sur la nature monosyllabique attribuée communément à leur langue; 5.° le plan d'un dictionnaire chinois, avec des notices de plusieurs dictionnaires chinois manuscrits, et un examen des travaux exécutés par les Européens pour faciliter l'étude de la langue chinoise; 6.° des observations sur la *Clavis sinica* de M. Marshman; 7.° des réflexions sur la grammaire chinoise de M. Morrison; 8.° l'examen de son dictionnaire; 9.° des observations sur le supplément de M. Klaproth au dictionnaire chinois-latin du P. Basile; 10.° un mémoire sur l'étude des langues étrangères et particulièrement du samskrit chez les Chinois; 11.° l'explication d'une énigme chinoise (avec une planche); 12.° des observations sur l'inscription attribuée à l'empereur Yu; 13.° sur la traduction du Lun-lu, par M. Marshman; 14.° sur la traduction de Mencius par M. Stan. Julien; 15.° sur les maximes du saint édit de l'empereur Khang-hi; 16.° sur une comédie chinoise intitulée *le Vieillard qui obtient un fils*; 17.° sur quelques nouvelles chinoises traduites en anglais par S. F. Davis; 18.° sur le catalogue des livres chinois de la bibliothèque de Berlin, publié par M. Klaproth; 19.° une notice des livres chinois de la Bibliothèque royale de Paris: une addition à ce dernier article annonce qu'un catalogue exact et méthodique de ces livres et même de tous les manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi a été entrepris, qu'il se continue sous la direction de M. Abel-Rémusat, et que les premières parties en pourront être bientôt publiées. — Plusieurs des morceaux compris dans ce tome II des Mélanges asiatiques ont déjà paru dans le Journal des Savans: réunis aux autres mémoires, ils forment un ensemble plein d'instruction et d'intérêt. Il sera rendu un compte particulier de ce volume et du précédent, dans l'un de nos prochains cahiers.

Voyage d'Orenbourg à Boukhara, fait en 1820 à travers les steppes qui s'étendent à l'est de la mer d'Aral et au-delà de l'ancien Jaxartes, rédigé par M. le baron Georges de Meyendorff, colonel à l'état major de sa majesté l'empereur de toutes les Russies, et revu par M. Amédée Jaubert. Paris, impr. et librairie de Dondey-Dupré, 1826, *in-8.°*, 512 pages, avec une carte et des planches.

Voyage en Sardaigne, de 1819 à 1825, ou Description statistique, physique

et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités, par le chevalier Albert de la Marmora. Paris, impr. de Pinard, librairie de Delaforest, 1826, *in-8.°* de 528 pages, avec deux atlas *in-4.°* Pr. 44 fr.

Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à l'établissement de l'empire, par Auguste Poirson, professeur d'histoire au collége royal de Henri IV; tome II, contenant l'histoire de Rome depuis la fin de la seconde guerre punique jusqu'à la défaite des Cimbres et des Teutons inclusivement. Paris, impr. de Fain, librairie de L. Colas, 1826, *in-8.°*, 658 pages. Le tome I a paru au commencement de 1825; *voyez* Journal des Savans, janvier 1825, page 62.

Les Chroniques de Jean Froissart, avec des notes et éclaircissemens, par M. Buchon. Toul, impr. de J. Carez; Paris, librairie de Verdière; tomes XII, XIII et XIV, *in-8.°*; 400, 467 et 478 pages, contenant les quatre-vingt-deux chapitres du quatrième livre de Froissart, et, comme appendices, trois anciens poëmes français, le premier sur la bataille de Crécy (1346), le second sur le combat des trente (1350), le troisième (interrompu par des pages de prose) sur la déposition de Richard II. Un XV.ᵉ tome contiendra des morceaux historiques en prose, qui serviront de complément à cette nouvelle et précieuse édition de l'ouvrage de Froissart. Nous nous proposons de rendre compte de tout ce travail de M. Buchon: nous en avons fait connoître les premières parties (Journal des Savans, septembre 1824, pages 538-550; juin 1825, pages 359-363). Ces quinze volumes appartiennent à la seconde partie (XIV.ᵉ siècle) de la collection entreprise par M. Buchon. Le tome I de la 1.ʳᵉ partie (XIII.ᵉ siècle) vient aussi de paroître; Paris, impr. de Firmin Didot, libr. de Verdière, 1826, *in-8.°*, xxxij et 469 pages; contenant les cinq premiers livres de l'histoire de l'empire de Constantinople sous les Français, par Ducange: ces cinq livres sont précédés d'une dédicace à M. Dacier, d'une préface de M. Buchon et de la préface de Ducange, et suivis de vingt-sept chartes. C'est à la même première partie de la collection qu'appartient la Chronique grecque annoncée dans notre cahier d'octobre 1825, pag. 632-633. Il n'a paru encore qu'un volume de la troisième partie (XV.ᵉ siècle): c'est la chronique de Jacques de Lalain, par Georges Chastelain; nous en avons rendu compte dans le cahier de juin 1825. — Cette collection se publie par livraisons de 2 vol. Le prix de chaque livraison est de 12 fr.

Histoire de la révolution d'Angleterre depuis l'avénement de Charles I.ᵉʳ jusqu'à la chute de Jacques II, par M. Guizot; tome I.ᵉʳ Paris, imprimerie de Belin, libr. de le Roux, Chantpie, Béchet, 1826, *in-8.°*, xxvij et 411 pages. M. Guizot a publié, en 25 volumes *in-8.°*, une collection de mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, avec une introduction, des notices et des éclaircissemens. Pr. 150 fr. C'est dans ces documens qu'il a puisé les matériaux de l'histoire qu'il met au jour et qu'il divise en deux parties; l'une jusqu'à la restauration, 2 vol. (dont le premier vient de paroître), l'autre comprenant les règnes de Charles II et de Jacques II.

Vie d'Alexandre I.ᵉʳ, empereur de Russie, suivie de mélanges historiques, politiques, littéraires et géographiques, propres à faire connoître l'empire russe, depuis le commencement du XIX.ᵉ siècle jusqu'à ce jour, par A. E. Paris, impr. de Pihan de Laforest, librairie de Denn, 1826, 1 vol. *in-8.°*, orné d'un beau portrait d'Alexandre, gravé avec soin en taille-douce par Dien. Prix, 6 fr. 50 cent.

Explication de la principale scène peinte des papyrus funéraires égyptiens, par M. Champollion le jeune ; 10 pages *in-8.°*, extraites du Bulletin universel des sciences et de l'industrie.

Recherches historiques et littéraires sur les danses des morts et sur l'origine des cartes à jouer ; par Gabriel Peignot. Vesoul, impr. de Bobillier ; à Paris, chez Lagier, *in-8.°* de 26 feuilles 3/4, avec cinq lithographies et des vignettes. Pr. 12 fr.

Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts, d'après la méthode et sur le plan de l'atlas de A. Lesage (comte de Las Cases), et propre à former le complément de cet ouvrage; par M. A. Jarry de Mancy, ancien élève de l'école normale, professeur d'histoire de l'Académie de Paris. L'Atlas des littératures se composera de vingt-cinq tableaux au plus. « A dater du 1.er mai 1826, il paroîtra régulièrement une livraison tous les deux mois. Chaque livraison se composera de deux tableaux, coloriés et satinés, imprimés sur très-beau papier d'Annonay, dit *nom de Jésus*, avec une couverture imprimée. Prix de chaque livraison, pour les souscripteurs, 8 fr.; sur colombier vélin d'Annonay, tiré à trente exemplaires, 16 fr. On pourra acquérir séparément chacun des tableaux au prix de 5 fr. La première livraison, qui est en vente, ne se compose que d'une seule feuille: n.° 10, *Tableau historique et chronologique de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis leur fondation jusqu'en 1826*, l'un des tableaux spéciaux qui se rattachent à l'histoire de la littérature française. Le prix de cette première livraison n'est que de 4 fr.; en papier vélin, 8 fr. On souscrit, sans rien payer d'avance, à Paris, chez Jules Renouard, libraire, rue de Tournon, n.° 6. » — La feuille qui vient d'être publiée nous paroît disposée avec beaucoup de méthode et de goût: elle offre un tableau assez complet de l'histoire de l'Académie française. Il s'y est glissé néanmoins quelques inexactitudes : par exemple, on y date la mort de M. Sicard, de 1824 au lieu de 1822 (*voyez* Journal des Savans, mai 1822, page 316). Dans les colonnes de prix proposés et adjugés, on a omis celui qui a été décerné en 1810 à MM. Jay et Victorin Fabre, et dont le sujet étoit le tableau de la littérature française au XVIII.e siècle. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres occupe ici moins d'espace.

Introduction à la philosophie, ou Traité de l'origine et de la certitude des connoissances humaines, par M. Laurentie, inspecteur général de l'université. Paris, impr. de Decourchant, librairie de Méquignon-junior, 1826, *in-8.°* de 500 pages. Pr. 6 fr.

Dictionnaire analytique d'économie politique, par M. Ganilh, ancien député. Paris, impr. de Fain, libr. de Ladvocat, 1826, *in-8.°* de 472 pages. Pr. 9 fr.

Catéchisme d'économie politique, ou Instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société, par M. J. B. Say; troisième édition, revue par l'auteur et enrichie de nouveaux renseignemens. Paris, impr. de Dondey-Dupré, librairie d'Aimé André, 1826, 208 pages *in-12*. Pr. 3 fr.

Faits relatifs à la traite des noirs. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, et au bureau de la Société de la morale chrétienne, rue Taranne, n.° 12; 1826, 59 pages, avec une planche et d'autres figures. Pr. 2 fr.

Traité sur les puits artésiens, ou sur les différentes espèces de terrains dans lesquels on doit rechercher des eaux souterraines; ouvrage contenant la

description des procédés qu'il faut employer pour ramener une partie de ces eaux à la surface du sol, à l'aide de la sonde du mineur ou du fontainier; par F. Garnier, ingénieur au corps royal des mines; seconde édition, revue et augmentée. Paris, impr. de Huzard-Courcier, librairie de Bachelier, *in-4.°* de 33 feuilles avec 25 planches. Pr. 16 fr.

Traité classique et historique des arbres exotiques acclimatés depuis soixante ans en France, avec un aperçu des ressources qu'ils offrent aux habitans des contrées qui les produisent, et des avantages qu'on peut en retirer; suivi d'une méthode de les cultiver, par M. Madiot, directeur de la pépinière royale de naturalisation du Rhône, membre de plusieurs sociétés savantes d'agriculture du royaume et de l'étranger. L'ouvrage formera 2 vol. *in-8.°*, ornés de 50 figures. On souscrit à Paris et à Lyon, chez Rusand. Pr. 12 fr.

Traité de la pomme de terre, sa culture, ses divers emplois dans les préparations alimentaires, les arts économiques, la fabrication du sirop, de l'eau-de-vie, de la potasse, &c., par MM. Payen et Chevalier. Paris, impr. de Barthélemy, librairie de Thomine, *in-8.°* de 10 feuilles 1/2. Pr. 3 fr. 25 cent.

Nouvelle méthode pour résoudre les équations de tous les degrés, suivie de réflexions sur la quantité, par M. Tisserand, ancien élève de l'école polytechnique. Paris, impr. de Lachevardière, 1826, *in-8.°*; chez l'auteur, rue Poupée, n.° 9.

La Théorie du navire, par M. le marquis de Poterat, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de vaisseau. Paris, impr. et librairie de Firmin Didot, 2 vol. *in-4.°*, contenant ensemble 107 feuilles avec 5 planches. Pr. 36 fr.

Navigation maritime du Havre à Paris, ou Mémoire sur les moyens de faire remonter jusqu'à Paris tous les bâtimens de mer qui peuvent entrer dans le port du Havre; par Ch. de Bérigny, inspecteur divisionnaire au corps royal des ponts et chaussées. Paris, impr. de Demonville, *in-8.°*, 80 pages avec 3 planches. Pr. 4 fr. 50 cent.

Recherches d'anatomie physiologique et pathologique sur la membrane muqueuse gastro-intestinale, par Th. Hutin, interne des hôpitaux civils de Paris, impr. de Gueffier, librairie de Méquignon aîné, 1825, *in-8.°*, 136 pages. Pr. 3 fr.

Nouveaux élémens de physiologie pathologique, et exposé des vices de l'expérience et de l'observation en physiologie et en médecine, par M. P. A. Surun. Paris, Béchet jeune, *in-8.°* Pr. 4 fr.

Recherches expérimentales sur les causes du mouvement du sang dans les veines, mémoire lu à l'académie des sciences, le 8 juin 1825, par David Barry, M. D., chevalier de la tour et de l'épée, membre du collége royal de médecine de Londres; avec le rapport de M. le baron Cuvier et de M. le professeur Duméril, commissaires de l'Institut. Paris, impr. de Firmin Didot, libr. de Crévot, *in-8.°*, 76 pages. Il en sera rendu compte dans notre cahier d'avril.

Cours sur les généralités de la médecine pratique et sur la philosophie de la médecine, par J. J. le Roux. Paris, Méquignon père, 1825 et 1826, *in-8.°* Les tomes I et II sont publiés. Prix de chaque tome, 6 fr., et par la poste, 16 fr.

Traité de thérapeutique, rédigé d'après les principes de la nouvelle doctrine médicale, par L. J. Bégin. Paris, Baillière, 1825, 2 vol. *in-8.°* La nouvelle doctrine sur laquelle cette thérapeutique est fondée, est celle qui fait consister presque toutes les maladies dans un état d'irritation ou dans une

excessive accélération des mouvemens vitaux, ce qui donne lieu de conclure que le moyen de guérison le plus général est d'affoiblir les organes trop excités.

Réflexions sur la théorie physiologique des fièvres intermittentes et des maladies périodiques, faisant suite à l'*Essai sur les irritations intermittentes*, et contenant un examen du traité anatomico-pathologique des fièvres intermittentes de M. Bailly, par M. Mongellaz. Paris, M.lle Delaunay, 1825, *in-8.°* Pr. 3 fr. 50 cent.

Traité sur les fièvres prétendues essentielles (regardées comme indépendantes de toute lésion de texture), où l'on cherche à démontrer leur identité avec des phlegmasies locales, par M. Chauffard. Paris, Gabon, 1825, *in-8.°* Pr. 6 fr.

Notice sur les principales maladies qui règnent dans l'île de Sardaigne, par le docteur Moris, professeur de clinique à l'université de Cagliari. Paris, impr. de Pinard, *in-8.°*, 32 pages.

GENÈVE *Éloges funèbres des Athéniens morts pour la patrie;* par Périclès, Platon et Lysias; traduction nouvelle, précédée d'un *Essai sur le discours funèbre*, par F. Roger. Genève, 1825, chez Paschoud, *in-8.°* Pr. 4 fr. 50 cent.

PAYS-BAS. *Incerti auctoris liber de expugnatione Memphidis et Alexandriæ*, vulgò adscriptus Abou Abdallæ Mohammedi, Omari filio, Wakidæo, Medinensi. Textum arabicum ex codice bibliothecæ L. B. descripsit, plurimisque vitiis purgatum edidit, et annotationem adjecit H. Art. Hamaker, LL. OO. in Academiâ Lugd. Bat. prof. ordin. &c. Leyde, 1825, *in-4.°*

Archives philologiques, publiées par M. Frédéric baron de Reiffemberg, professeur de philosophie spéculative, &c. Bruxelles, H. Tarlier; Louvain, Cuelens, *in-8.°* Le troisième cahier de ce recueil périodique a paru en janvier 1826; il contient les pages 137-200 du premier volume. Deux volumes, de 300 pages chacun, coûtent 13 fr. à Louvain, 15 fr. en France: chaque cahier se vend séparément 2 fr. 50 cent. On trouve dans le troisième la notice d'un manuscrit (historique) d'Antoine de Lalain; l'analyse des dissertations historiques de M. J. C. de Jonge (Delft, veuve Allart, 1825, *in-8.°*)...; une épître en vers français à la statue d'Érasme...; une lettre à sir Walter Scot, &c.

DANEMARK. *Historie af Danmark, &c.; Histoire du Danemark;* par P. Fred. Suhm. Copenhagne, Schultz. 12 vol. *in-4.°* Il reste à publier deux derniers tomes, qui continueront cette histoire de l'an 1340 à 1400, terme où s'est arrêté l'auteur (qui est mort en 1798).

SUÈDE. *Egenhändige Anteckningar, &c.; Mémoires sur la vie de Charles Linné*, écrits par lui-même et publiés par M. Adam Afzelius, professeur à l'université d'Upsal. Stockholm, *in-4.°*

Sveriges Lakare-historie, &c.; Vies des médecins et chirurgiens suédois depuis le temps de Gustave Wasa; par M. J. Fr. Sacklen: 2 vol. *in-8.°*, contenant 1074 articles.

On a publié à Stockholm, en 1823, une traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, en vers suédois, par M. le comte de Skol-Debrand; 2 parties *in-8.°*

RUSSIE. *Letopice Nestorova, &c.; Chronique de Nestor*, d'après la plus ancienne copie (écrite en 1377 par le moine Laurenk), publiée par la société d'histoire et d'antiquités russes, établie près de l'université de Moscou, 1 vol. *in-4.°* de 105 pages, imprimé à Moscou. Pr. 2 fr. 60 cent.

Puteschestwige w Kitai, &c.; Voyage en Mongolie et en Chine, en 1820-

1824, par M. Edw. Timkowski. Saint-Pétersbourg, 1825, 2 vol. *in-4.°* Nous nous proposons de rendre compte de ce voyage.

ALLEMAGNE.

M. T. Ciceronis Orationes philippicæ in M. Antonium. Textum ad fidem codicis Vaticani castigavit et potiore lectionis varietate subnotatâ in usum scholarum edidit G. Wernsdorf. Lipsiæ, 1825, apud Hartmann, *in-8.°* Pr. 1 rxd.

M. T. Cicero in compendio; seu definitiones et sententiæ de Deo ac religione, de animo humano, virtutibus et vitiis, de civitate et legibus, de bello et pace, de philosophiâ, litteris, eloquentiâ et artibus, ex universis M. T. Ciceronis operibus collectæ et in systema redactæ, ab E. T. Hohler. Vindobonæ, Strauss, 1825, *in-8.°* Pr. 1 fl. 24 kr.

Die Hymnen des Orpheus; Hymnes d'Orphée, en grec et en allemand; traduction en vers par Ph. Dietsch. Erlangen, 1825, *in-8.°* Pr. 2 fl. 30 kr

Anacreontis Carmina, græcè, cum selectis observationibus, edidit G. Gummælius. Upsaliæ, 1825, *in-8.°*; 10 gr.

Tunisias, ein Heldengedicht in zwœlf Gesängen; La Tunisiade, poëme héroïque en douze chants, par J. Ladislas Syrker; troisième édition, corrigée, avec des notes. Vienne, 1826, chez Bech, *in-8.°*

Geschichte der Ungarn; Histoire des Hongrois, &c., par J. A. Fessler. Leipsic, 1824-1825, 10 volumes *in-8.°*, avec cartes, vignettes et portraits. Pr. 34 rxd. 12 gr.

Geschichte der Tempelherren in Böhmen; Histoire des Templiers en Bohême, et de leur ordre en général, d'après des sources authentiques, par J. Graf. Prague, 1825, *in-8.°*

Beschreibung römischer, &c.; Description des antiquités romaines et germaniques qui se trouvent dans la Hesse rhénane, par J. Emele. Mayence, 1825, *in-4.°*, avec 34 planches lithographiées. Pr. 3 fl. 12 kr.

Ueber Gewerbe und Gewerbefreiheit; Sur les professions et leur libre exercice à Breslau, par Ebers, D. M. Breslau, 1825, brochure *in-8.°* Pr. 6 gr.

Enumeratio plantarum in Dalmatiâ collectarum, à Francisco Portenschlag-Ledermayer, *in-8.°*, cum 12 tab. Vindobonæ, 1825, apud Gärtner.

Naturgeschichte der Säugethiere; Histoire naturelle des mammifères, par Schreiber, continuée par A. Goldfuss. Erlangen, 1825, *in-4.°*; livraisons I-LXIX. Prix de chaque livraison, 10 fl. 48 kr.

Neue Lehren im Gebiete der physiologischen Anatomie, &c.; Nouvelles leçons d'anatomie physiologique de l'homme, fondées sur l'expérience, par Ph. Heussler. Nuremberg, 1825 et 1826, 2 vol. *in-8.°*

Ueber die chronischen Krankheiten, &c.; Sur les maladies chroniques de l'âge mûr, leur traitement et leur guérison, par F. Schœn. Leipsic, 1826, chez Engelmann, *in-8.°* Pr. 1 rxd. 12 gr.

Ueber das Wesen der Wasserscheu; Sur la nature de l'hydrophobie et son traitement, par A. Berthold. Gottingue, 1825, chez Vandenhoek, *in-8.°* Pr. 6 gr.

Katechismus der Pferdezucht, &c.; Instructions sur l'éducation, le traitement et l'amélioration des chevaux; ouvrage couronné par la société d'agriculture de Bavière, par J. C. Dieterichs, professeur d'hippiatrique. Berlin, 1825, *in-8.°* Pr. 12 gr.

Anweisung den Weinstock zu behandeln; Instructions sur la culture de la

vigne dans la marche de Brandebourg, par Poppo. Zullichau, 1825, *in-8.°* Pr. 10 gr.

ANGLETERRE.

The life of Erasmus; Vie d'Erasme, avec des remarques historiques sur l'état de la littérature entre le X.ᵉ et le XVI.ᵉ siècle. Londres, 1826, chez Murray, *in-8.°* Pr. 7 sh. 6 d.

The history of the reformation of the church of England, &c.; Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre pendant le règne de Henri VIII, par H. Soames. Londres, 1825, chez Rivington, 2 vol. *in-8.°* Pr. 1 l. 10 sh.

The mission to Siam and Hue, the capital of Cochinchina; Mission à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, dans les années 1821 et 1822, d'après le journal de feu George Finlayson, chirurgien et naturaliste de la mission, avec une vie de l'auteur, par sir Th. Stamford Raffles. Londres, 1825, *in-8.°*

Considerations on volcanoes; Considérations sur les volcans, les causes probables des phénomènes qu'ils présentent, les lois qui déterminent leur marche, la disposition de leurs produits et leur connexion avec l'état actuel et passé de l'histoire du globe, conduisant à l'établissement d'une nouvelle théorie de la terre, par P. Scrope. Londres, 1825, chez Philipps, *in-8.°*

An account of the american baptist mission to the Burman empire; Récit d'une mission d'Américains baptistes dans l'empire birman; lettres adressées à un Anglais, par Anne Judson. Londres, 1825, *in-8.°*

Mathematics for practical men; Manuel du mathématicien, contenant des principes, théorèmes, règles et tables de différentes parties des mathématiques pures et mixtes, par Olinthus Gregory. Londres, 1825, chez Baldwin, *in-8.°*, avec des gravures en bois. On doit au même auteur un autre ouvrage récemment publié sous le titre d'*Élémens de trigonométrie plane et sphérique*, *in-12*.

Encyclopedia of agriculture; Encyclopédie d'agriculture, contenant la théorie et la pratique de la culture de la terre, une histoire générale de l'agriculture dans tous les pays, et un coup-d'œil statistique sur son état actuel dans les îles britanniques, par J. C. Loudon. Londres, 1826, chez Longman, *in-8.°*, avec gravures en bois. Pr. 2 l. 10 sh.

Medical Dictionary; Dictionnaire de médecine, contenant une explication des termes d'anatomie, botanique, chimie, &c., par Rob. Hooper; cinquième édition, considérablement augmentée. Londres, 1826, chez Longman, *in-8.°*

The new medico-chirurgical Pharmacopœia; Nouvelle Pharmacie medico-chirurgicale, contenant des recettes des plus célèbres chirurgiens de l'Europe et de l'Amérique, avec des remarques pratiques sur chacune d'elles, et une table des maladies avec indication des remèdes, &c. Londres, 1825, chez Simpkin, *in-8.°* Pr. 5 sh. 10 dr.

Sketches of the most prevalent diseases of India; Esquisses sur les maladies les plus communes dans l'Inde, par James Aunesby. Londres, 1826, chez Underwood, *in-8.°*, avec figures coloriées. Pr. 18 sh.

Review of the different modern operations performed on the eyes, &c. Revue des différentes opérations faites sur les yeux, pour la restauration ou la perte de la vue, par W. Cleaburey. Londres, 1826, chez Underwood, *in-8.°* Pr. 10 sh. 6 dr.

Observations on the transfusion of blood; Observations sur la transfusion du

sang, avec deux cas d'hémorrhagie utérine dans lesquels cette opération a été faite avec succès, par Ch. Waller. Londres, 1825, *in-8.°*

Essay on the nature, causes and treatment of water in the brain; Essai sur la nature, les causes et le traitement de l'eau dans le cerveau; par Shearman. Londres, 1825, chez Underwood, *in-8.°*

ITALIE.

Istoria della letteratura greca profana; Histoire de la littérature grecque profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, par M. Schoell, traduite en italien pour la première fois, avec des notes et des observations critiques, par Em. Tipaldo. Venise, 1825 et 1826: trois volumes sont déjà publiés.

Compendio della storia letteraria d'Italia; Abrégé de l'histoire littéraire d'Italie, ouvrage posthume du comte V. Barbacovi. Milan, Stella, 1825, 2 vol. *in-8.°*

Vita di Poggio Bracciolini; Vie de Poggio Bracciolini, écrite en anglais par le révérend G. Shepherd, et traduite en italien par l'avocat T. Tonelli, avec des notes et des additions. Florence, 1826, chez G. Ricci, 2 vol. *in-8.°*, avec deux tables. Pr. 10 fr. Une traduction française de cet ouvrage a été publiée (par M. de l'A...in) en 1819; Paris, Firm. Didot, *in-8.°*, et nous en avons rendu compte en septembre 1819, pages 629-535.

Le Bellezze della letteratura italiana; Beautés de la littérature italienne, recueillies par les soins de G. Niccolini et de David Bertolotti; tomes I, II, III, IV. Florence, 1825-1826. L'ouvrage se composera de 50 volumes *in-8.°*, avec gravures. Prix de chaque volume, 4 paoli.

Opuscoli di G. B. Vermiglioli; Opuscules de J. B. Vermiglioli, réunis pour la première fois et suivis de lettres inédites de plusieurs littérateurs célèbres d'Italie, morts dans le XIX.ᵉ siècle. Pérouse, 1825, chez Batelli, 2 vol. *in-8.°*, avec planches.

Nous avons, dans notre dernier cahier, annoncé 2 vol. *in-8.°*, publiés par M. Bonino sous le titre de *Biographia medica piemontese;* Turin, Bianco, 1824 et 1825; xxix, 459; viij et 144 pages. Les préliminaires du volume imprimé en 1824 sont une dédicace à M. le professeur Buniva, une introduction qui contient un exposé des travaux entrepris et des essais publiés sur les vies des médecins du Piémont et de la Savoie, et un discours académique de M. Prospero Balbo sur l'histoire littéraire de ces contrées jusqu'à la fin du XVII.ᵉ siècle. Dans tout le cours de l'ouvrage, M. Bonino suit l'ordre chronologique, et, en conséquence, le premier article est consacré à maître Alberic de Saint-Étienne, qui exerçoit la médecine vers l'an 1090. Parmi ses successeurs, on distingue, au XIII.ᵉ siècle, Pierre Campanus de Novarre et François de Mayronis; au XIV.ᵉ, Jacques Piémontais et Jean de Granville; au XV.ᵉ, les Guainerio père et fils, Angelo Decembrio, Marc Gattinara, Jean de Vigo; après eux, Symphorien Champier qui, entre beaucoup d'autres ouvrages, en a publié un *de claris medicinæ Scriptoribus*. Le XVI.ᵉ siècle fournit une très-longue liste: les biographes y ont joint le nom de Jean le Maire, qui étoit belge, poëte et historien, mais qui a été attaché à Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, et qui a décrit, dans un de ses poëmes, une maladie nouvelle de son temps. Les noms de Rasario, de Blandrata, d'Alexis, de J. Argenterio, de Botallo, appartiennent mieux au Piémont et à la médecine.

André Dulaurens figure ici comme né à Chambéry ou à Chiéti : Éloy, M. Portal et bien d'autres, le tiennent pour Provençal, né à Arles. Les médecins piémontais du XVII.ᵉ siècle occupent le reste du tome I.ᵉʳ; il n'a paru encore du second qu'un premier fascicule qui va de 1701 à 1750. On pourroit desirer, dans cette biographie spéciale, une critique un peu plus rigoureuse : parmi les citations d'écrits modernes ou récens, quelques-unes sembleront peut-être superflues et trop étrangères au sujet; mais il n'existoit point encore, sur les médecins de la Savoie et du Piémont, un recueil aussi complet de notices et de documens. Celui que Malacarne avoit commencé (*Delle opere dei medici et dei cerusici che nacquero... negli stati della real casa di Savoia.* Torino, stamp. reale, 1786 e 1789, *in-4.º*) étoit resté incomplet. Nous croyons qu'on devra à M. Bonino, lorsqu'il aura terminé le sien, un très-utile supplément, tant à l'histoire de la médecine, qu'à celle de la littérature piémontaise.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

AVRIL 1826.

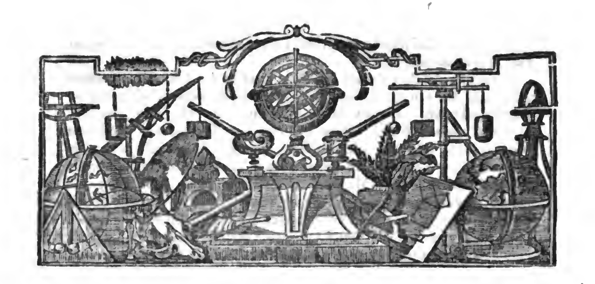


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

AVRIL 1826.

DISSERTATION sur le Périple de Scylax et sur l'époque présumée de sa rédaction, par J. F. Gail fils. Paris, *in-8.°*

SECOND ARTICLE.

J'AI terminé, dans le premier article, la discussion des faits relatifs à l'Italie; je passe maintenant à ceux qui concernent la Grèce : en suivant la même méthode, je montrerai jusqu'à quel point sont fondées les raisons qu'en tire M. Gail fils pour appuyer son opinion sur la haute antiquité du périple, et je rapporterai ensuite d'autres faits qui attestent une époque bien plus récente.

M. Gail reconnoît d'abord, dans la seule géographie de l'Épire,

trois indices qui lui paroissent favoriser son opinion : je vais les examiner l'un après l'autre.

« Scylax, dit-il, présente les Thesprotes et les Chaoniens comme » habitant de son temps par bourgades (κατὰ κώμας), c'est-à-dire » qu'ils n'avoient pas de villes proprement dites. Hérodote, au con- » traire, nomme déjà *Posidium* (1) chez les Thesprotes ; et bientôt » on compte les villes d'*Onchismus*, de *Buthrotum*, d'*Éphyre*, de » *Pandosie*, *&c.* » Tout ce raisonnement est emprunté au baron de Sainte-Croix (2); mais M. Gail auroit dû se tenir plus en garde contre l'inexactitude ordinaire de ce savant, dont il ne faut jamais prendre une citation sans la vérifier avec soin. Alors, il auroit vu qu'il n'y a rien à conclure du silence que garde le périple sur les villes de la côte d'Épire ; qu'en induire, comme il l'a fait d'après son prédécesseur, que ces villes n'existoient pas alors, c'est tomber dans une erreur matérielle, puisqu'il est certain que trois d'entre elles, au moins, (et très-probablement toutes) existoient bien avant l'époque qu'il assigne au périple. Car Éphyre est déjà citée dans Homère (3), et Pindare y fait aborder Néoptolème (4) ; de plus, les traditions grecques reportent aux temps héroïques l'origine de Buthrotum et de Pandosie (5). Ces villes, situées chez les Thesprotes et les Molosses, mais ayant été fondées par des colonies pélasgiques (6), ne leur appartenoient pas plus que les colonies de la Thrace n'appartenoient aux gens du pays. Les Thesprotes et les Molosses, qui étoient encore barbares au temps de Thucydide (7), habitèrent fort tard κατὰ κώμας (par bourgades) ; c'est tout ce que dit et veut dire l'auteur du périple ; et s'il ne mentionne aucune des villes qui existoient depuis si long-temps, il ne faut voir là qu'une nouvelle preuve de ce que j'ai dit sur l'imperfection de ce livre, où les villes sont tantôt mentionnées et tantôt omises sans aucune raison, du moins apparente.

Le second argument allégué par M. Gail repose sur ce que « l'Épire » n'occupe aucune place comme contrée dans le périple : on n'y » trouve mentionnés que les Thesprotes, la Cassopie, la Molossie, » l'Ambracie. » Donc, ajoute-t-il, le mot *Épire* ne désignoit pas

(1) Ceci est une erreur : la ville de *Posidium*, dont parle Hérodote *(III, 91), appartient à la Syrie et non à l'Épire.* — (2) *Mém. acad. inscr.* XLII, p. 352, suiv. — (3) *Iliad.* β', 659 ; *ibiq.* Heyne. = *Cf.* Palmer. *Gr. ant.* p. 284 sq. &c. ; nonobstant Strabon *(VII, p. 324).* — (4) *Nem.* VII, 55 ; *ibiq.* Dissen. t. III, p. 426, ed. Boeckh. — (5) Steph. Byz. *h. voc.* — (6) Raoul-Rochette, *Hist. crit. des colon. gr.* I, 218 sq. = K. O. Müller, *die Dorier*, I, 418. — (7) Thuc. *I, 5.*

encore, au temps de Scylax, l'ensemble de ces pays ; il s'ensuit que les mots ἐν τῇ Ἠπείρῳ (dans le passage κατὰ ταῦτα ἐστι τὰ Κεραύνια ὄρη ἐν τῇ Ἠπείρῳ) sont une interpolation. Mais la prétendue contradiction sur laquelle il se fonde ici n'existe point ; rien n'empêche que le mot générique *Épire* ne puisse se rencontrer dans le même livre où l'on trouve la division en *Thesprotie*, *Molossie*, *Cassiopie* et *Ambracie*. Car bien long-temps après que le nom d'*Épire* étoit devenu une dénomination géographique, les historiens et les géographes continuèrent de mentionner les anciennes divisions, sans s'occuper de la dénomination générique sous laquelle elles étoient alors comprises. Ainsi Aristote, copié ensuite par Antigone de Caryste (1) et Pline (2), parle d'une fontaine d'eau saumache en *Chaonie* (3) : il ne se sert pas moins ailleurs de la dénomination générale d'*Épire* (4). Théopompe parle du charbon de terre qu'on trouvoit en *Thesprotie* (5); Strabon, de Pyrrhus, roi des *Molosses* (6); Pausanias, des monumens de la *Thesprotide* (7) ; Étienne de Byzance dit qu'Ambracie, Pandosie et Élatrie sont en *Thesprotie*, que Dodone et Pandosie sont en *Cassopie* (8). En tous ces exemples, et dans une multitude d'autres, le nom d'*Épire* ne paroît nullement. Quant à l'*Ambracie*, Dicéarque, disciple de Théophraste, la considère comme un pays tout-à-fait distinct, de même que Scylax (9). Scymnus de Chio, dont la description de la même contrée est tirée d'Éphore, ne prononce pas une seule fois le nom d'Épire; comme Scylax, il ne parle que des Thesprotes, des Molosses, des Chaones, des Ambraciotes (10). Que conclure de ces faits ! que les divisions de l'Épire restèrent fort tard employées dans le langage géographique; et qu'il est tout-à-fait inutile de retrancher le passage où le nom d'*Épire* se rencontre. Ces indications diverses peuvent aller ensemble, et conviennent au temps de Philippe, aussi bien qu'à une époque plus ancienne ou plus récente.

J'en dirai autant de la troisième preuve que M. Gail fils tire de ce que, selon le périple, les Molosses, que tous les géographes anciens placent dans l'intérieur des terres, possédoient une portion peu étendue de la côte. Comme il résulte du texte même que ce peuple occupoit l'intérieur et ne s'étendoit sur la côte que dans un court espace de

---

(1) *§. 158.* — (2) *XXXI, 7, p. 560.* — (3) *Meteorol.* II, 3, p. 769, A. = *Cf.* Casaub. *ad Athen.* p. 41, B; tom. VI, p. 289, ed. Schw. — (4) *Hist. anim.* III, 21, p. 894, B. — (5) *Ap.* Antig. Caryst. *§. 186.* — (6) *VI, p. 256; Trad. fr.* II, 304. — (7) *I, 17; tom. I, 112, ed. Clav.* — (8) Steph. Byz. *h. voc.* — (9) *v. 30-40, ed. Meier Marx in* Creuz. *Meletem. crit.* III, 204. — (10) *v. 443-445.*

40 stades, je ne puis apercevoir ici de contradiction; je vois seulement une circonstance particulière dont les autres auteurs n'ont point parlé; et, avant d'en conclure une époque quelconque, je desirerois connoître un texte qui m'apprendroit que les Molosses n'ont possédé une petite portion de la côte qu'à telle ou telle époque déterminée.

A cette occasion, M. Gail fils aborde une question qui n'est pas sans intérêt; il examine à quelle époque le nom d'*Épire* est devenu une dénomination géographique. Déjà M. Gail père s'en étoit occupé dans un des mémoires qu'il a composés pour éclaircir la géographie de Thucydide (1); et j'ai été d'autant plus surpris que son fils ne l'ait pas cité, que leur idée est à-peu-près la même; car tous deux pensent que le mot ἤπειρος, dans Homère, Hérodote et Thucydide, ne signifie point *Épire*, mais seulement *continent*, *terre ferme*. M. Gail fils discute de plus deux textes de Pindare et de Xénophon.

Je ne suis point de son avis sur tous les points; et il me semble que ce qui l'a trompé dans l'observation que j'ai examinée tout-à-l'heure, l'a encore égaré dans celle-ci. Je tombe d'accord avec lui que, dans Homère, le nom de ἤπειρος n'étoit qu'une expression relative aux îles d'Ithaque, de Céphallénie et de Zacynthe, et désignoit, par rapport à elles, la partie du continent qui leur étoit opposée. Mon opinion est différente de la sienne sur tout le reste.

Les mots *continent*, *terre ferme*, sont de ces expressions qui commencent par être *relatives* et connues seulement des gens du pays, avant de devenir *absolues* et d'être employées par les étrangers eux-mêmes; ce n'est qu'alors qu'elles sont des dénominations géographiques. Prenons un exemple tout-à-fait analogue. Le nom de *terre ferme*, appliqué à la côte N. de l'Amérique méridionale, a été d'abord une expression *relative*, employée par opposition aux Antilles: elle est devenue *absolue* et géographique, et a passé dans le langage de la diplomatie, de la géographie et de la navigation; on s'en est servi d'abord avec le complément d'*Amérique*, et ensuite sans complément. De même, le nom de *continent* (ἤπειρος) a commencé par être une expression *vague*, en usage seulement parmi les insulaires de Corcyre, de Zacynthe, d'Ithaque et de Céphallénie; plus tard, cette expression de *continent*, passant dans le langage historique sans désigner une contrée circonscrite, fut suivie d'un complément: c'est ce qu'on trouve dès le temps d'Hécatée de Milet, prédécesseur d'Hérodote, qui parle de Géryon,

(1) *Rapport sur les travaux de la classe d'hist. et de lit. anc.* ann. 1813, p. 41

roi du *continent d'Ambracie et des Amphiloques* (1) (τῆς ἠπείρου τῆς περὶ Ἀμβρακίαν καὶ Ἀμφιλόχους). Enfin, on en vint à nommer l'*Épire* sans qu'aucun complément fût nécessaire pour éviter l'équivoque : la dénomination fut alors absolue ou réellement géographique. Pindare l'emploie évidemment en ce sens, dans un passage dont M. Gail n'a pas à beaucoup près senti toute la force, et où il refuse de voir une dénomination *géographique positive*. Dans ce passage, le poëte parle d'Ajax, qui règne à Salamine, d'Achille, qui possède l'île Leucé dans le Pont-Euxin, de Thétis, qui commande dans la Phthie, et de Néoptolème, roi de la *vaste Épire* (Νεοπτόλεμος δ' Ἀπείρῳ (κρατεῖ). διαπρυσίᾳ), « où des collines (2), qui nourrissent de nombreux troupeaux, » s'étendent à partir de Dodone jusqu'aux bords du Golfe ionien. » Qui ne voit qu'ici le mot Ἄπειρος est une dénomination de *géographie positive*, tout comme Salamine, Leucé et Phthie ! Ailleurs, le poëte dit que Pyrrhus a régné sur la *Molossie* (3), employant indifféremment, et comme synonymes, les noms de *Molossie* et d'*Épire*. Ainsi, dès le temps de Pindare, de même qu'aux époques plus récentes, nous voyons l'expression générique *Épire* employée simultanément avec les noms des peuples qui se partageoient cette contrée. Ces peuples étant restés fort tard indépendans les uns des autres, et soumis à des princes particuliers, l'usage se conserva de désigner l'Épire par les noms de ses parties ; et c'est pour cela que le nom même d'*Épire* se rencontre si rarement chez les anciens : car, jusqu'au temps de Philippe, je n'en connois que trois exemples. Thucydide, dans un seul passage, désigne l'ensemble des habitans de l'Épire par le mot τὸ ἠπειρωτικόν (4) ; par-tout ailleurs il ne nomme que les divisions et les peuples (5). Xénophon, parlant d'Alcétas, roi des Molosses (6), le qualifie *chef de l'Épire* (7) ; et l'orateur Lycurgue se sert aussi du nom d'*Épire* en parlant de Cléopâtre (8), veuve d'Alexandre, roi des Molosses (9).

Le passage de Pindare n'est ni plus ni moins précis que les textes de Xénophon et de Lycurgue ; et je suis à comprendre que M. Gail fils ait dit « qu'il n'y a rien à en conclure, parce qu'un poëte, auquel

---

(1) *Ap.* Arrian. *Anab.* II, 16, 6. = *Cf.* Creuzer, *Hist. Græc. antiq. fragm.* p. 50, 51. — (2) Il s'agit de la chaîne acrocéraunienne. — (3) *Nem.* VII, 56. = *Cf.* Strab. *VII*, *p. 304.* = Plut. *Pyrrh.* §. 1. = Paus. *I*, *II*, *tom. I*, *71*, Clav. — (4) Thucyd. *III*, *2.* — (5) *Id.* I, 46 ; II, 80. — (6) Wesseling *ad Diod.* XV, 13. — (7) *Hellen.* VI, 1, 4, p. 335, ed. Schneid. — (8) Lycurg. *in Leocrat.* p. 43, ed. Osann. = tom. IV, p. 156, *Orat. gr.* — (9) Æschin. *contra Ctesiph.* §. 210, ed. Wunderl. ; = tom. III, p. 634, 635, *Orat. gr.*

» les mots pompeux ne coûtent pas, ne peut servir d'autorité. » Ce jugement, d'ailleurs bien sévère, pourroit être admis à la rigueur s'il s'agissoit d'une dénomination ancienne que ce poëte auroit préférée. Mais je ne ne vois pas bien comment le *goût des mots pompeux* auroit pu conduire Pindare à se servir d'une dénomination géographique qui n'auroit été en usage que long-temps après lui.

C'est donc un fait constant que le nom de Ἤπειρος étoit une dénomination *absolue* ou *géographique* dès le temps de Pindare, et que ce nom fut employé concurremment, jusqu'à des époques très-récentes, avec ceux des quatre divisions de cette contrée; mais, jusqu'au temps de Polybe, celle d'*Épire* fut employée moins fréquemment que les autres. Telle est l'histoire exacte de ce nom: elle prouve du moins que la description de l'Épire dans le périple n'est pas nécessairement d'une époque très-ancienne; et peut-être l'idée que le nom de cette contrée *est une interpolation*, paroîtra maintenant à M. Gail fils lui-même une supposition purement gratuite. Une autre conséquence de cette discussion, c'est qu'il ne falloit pas retrancher, comme on l'a fait, le nom d'*Épire* des cartes dressées pour l'époque d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon.

Je n'insisterai pas sur une preuve d'ancienneté que M. Gail tire de ce que, dans le périple, le territoire des Lepréates en Triphylie est attribué à l'Arcadie, parce que M. Gail n'y attache pas lui-même d'importance, et ne lui reconnoît de valeur que si elle est appuyée par d'autres. D'ailleurs M. Niebuhr a tiré de ce fait une conséquence toute contraire; et je ne vois pas ce qu'on peut lui opposer de sérieux (1). Je donnerai plus bas une preuve que la description de l'Élide appartient à une époque postérieure à la guerre des Perses. Quant à l'argument que M. Gail tire d'un passage très-altéré où se rencontre le nom de la ville de Messène, je n'y insisterai pas davantage, parce qu'il est beaucoup plus foible que les autres. Il cherche à prouver, contre l'opinion de tous les savans, et celle même de son père, qu'il a existé une ville de Messène avant Épaminondas. Quand il le prouveroit réellement, ce que je suis fort loin d'accorder, il n'en résulteroit rien de positif en faveur d'une époque quelconque du périple, à moins qu'il ne prouvât aussi que cette ville avoit cessé d'exister entre le temps qu'il assigne à Scylax et celui d'Épaminondas : car, dans le cas même où Épaminondas n'auroit fait que restaurer et agrandir une ancienne ville, l'indication du périple pourroit

(1) *Abhandl.* p. 91.

se rapporter aussi bien à l'époque d'Épaminondas qu'à celle d'Hérodote. Mais, en soutenant la thèse de l'ancienne existence d'une ville de Messène, M. Gail est en opposition avec des textes formels; et la seule chose qu'il puisse alléguer en sa faveur, c'est la présomption que les auteurs se sont trompés; ce qui n'est point un argument bien fort. Pour nous, en nous tenant aux témoignages des auteurs anciens, nous continuerons, avec Dodwell, Fréret, Niebuhr et tant d'autres savans critiques, de regarder la présence du nom de Messène comme la preuve d'une époque récente; à moins qu'on ne reconnoisse encore là une interpolation; et l'on ne voit pas bien pourquoi M. Gail n'a pas encore préféré ce dernier parti, qui étoit certainement le plus court.

Ce sont là les quatre preuves d'ancienneté que l'auteur trouve dans la description de la Grèce: or, de ces quatre preuves, trois ne prouvent décidément rien, et la quatrième prouve plutôt contre que pour son opinion.

Il faut maintenant parler des faits qui annoncent une époque plus récente que celle que M. Gail assigne au périple.

Il n'en reconnoît que *deux*, savoir, la mention des *longs murs* (σκέλη) d'Athènes, et le nom d'*Amphipolis*, nommée les *neuf voies* (ἐννέα ὁδοὶ) avant la guerre du Péloponnèse; et j'ai à peine besoin de dire qu'il voit là deux interpolations. Il écarte deux autres preuves qu'on a tirées de ce que l'auteur du périple place Thronium et Cnémis en Phocide et non en Locride, et Naupacte en Étolie. Toutefois, comme la solution qu'il propose de ces difficultés n'est qu'hypothétique, les observations de tous les critiques conservent leur force et leur valeur. Je crois que l'on continuera de joindre ces quatre renseignemens à ceux qui concernent les Lepréates et Messène, et de les regarder comme indiquant tous les six une époque postérieure à Hérodote.

Venons aux faits qui ont échappé à M. Gail, ou, du moins, dont il n'a pas parlé. L'auteur du périple dit qu'outre Cyllène, les Éléens possédoient, dans l'intérieur des terres, *une ville formée de la réunion de plusieurs autres* (1). Ceci ne peut se rapporter qu'à Élis, qui, selon Strabon, se forma de la réunion de huit villes ou bourgs: or ce géographe dit positivement que la réunion n'eut lieu qu'après la guerre

(1) Ἔστι δὲ καὶ ἄλλη συνοικία πόλεων Ἠλιεῖς ἐν μεσογαίᾳ, *p. 16*, Huds. = *35*. Gron. Le mot Ἠλιεῖς ne fait pas de sens. Vossius lit Ἠλείοις; je préfère de lire Ἦλις, qui est le nom de cette συνοικία.

des Perses (1) ; aussi cette ville n'avoit pas même encore de murailles en 400 avant notre ère (2).

En Thessalie, le périple nomme *Trachis* et *Héraclée*. Or cette dernière, au témoignage formel de Thucydide (3), ne fut fondée, à six stades de la première, que dans la sixième année de la guerre du Péloponnèse, en 426 avant J. C.

Ces deux indications sont évidemment postérieures à Hérodote : en voici une troisième que M. Gail lui-même ne pourra soupçonner d'être une interpolation. Au temps d'Hérodote, la Macédoine avoit pour limite septentrionale l'Haliacmon et le Lydias (4), c'est-à-dire qu'elle ne s'étendoit pas à beaucoup près jusqu'au Strymon; en sorte que la Bisaltie (5), la Cresthonie (6) et la Péonie (7), contrées à l'ouest de ce fleuve, étoient comprises dans la Thrace. Du temps de Thucydide, au contraire, la Macédoine s'étendoit jusqu'au Strymon (8) : telle est aussi la limite de cette contrée dans le périple (9). Cette circonstance est décisive; il en est d'autres qui ne le sont pas moins. En effet, selon le périple, toute la presqu'île de Chalcidique est comprise dans la Macédoine; ce qui n'a pu être vrai qu'après la prise d'Olynthe en 348 (10) : auparavant cette presqu'île étoit censée appartenir à la Thrace; notion géographique qui s'étoit conservée dans l'expression grecque τὰ ἐπὶ Θρᾴκης, *les villes situées en Thrace*, appliquée par les auteurs attiques aux colonies grecques établies dans cette presqu'île, aussi bien qu'à toutes celles du reste de la Thrace jusqu'à Byzance (11). Si le baron de Sainte-Croix avoit remarqué ces passages, il n'auroit pas pris une peine inutile pour rattacher à l'époque qu'il avoit choisie (12) le

(1) Strab. *IX, p. 336.* = *Tr. fr.* tom. III, p. 145. — (2) Xenoph. *Hellen.* III, 2, 27, dont le témoignage est bien préférable à celui de Diodore; le moyen de conciliation proposé par Wesseling *(ad* Diod. *XIV, 17)* est difficilement admissible, quoi qu'en dise Sturz (*Lexic. Xenoph.* voce Ἀτείχιστος). — (3) *III, 92.* — (4) Herod. *VII, 127.* — (5) *Id.* VIII, 115. — (6) *Id.* VIII, 16. — (7) *Id.* V, 15, 16. — (8) *II, 99.* — (9) *Pag. 27*, Huds. = *63, 64*, Gron. — (10) Niebuhr, *p. 94, 95.* — (11) Cette locution *historique* fut en usage chez les Athéniens tant que la possession des villes grecques de la Thrace fut au rang des intérêts qui divisèrent Sparte et Athènes, et ensuite Athènes et les Macédoniens. Dans la langue *politique* des Athéniens, τὰ ἐπὶ Θρᾴκης étoit une locution elliptique, qui avoit pour eux le sens de τὰ (Ἑλληνικὰ χωρία) ἐπὶ Θρᾴκης (*κείμενα*). C'est à tort, selon moi, qu'on a voulu faire de cette locution une division *géographique*, sous le nom d'*Épithrace*, dont le moindre défaut est de présenter à l'esprit une étendue de pays continue, tandis que l'expression grecque ne désigne que des points isolés, séparés par des intervalles plus ou moins grands. — (12) *Pag. 364.* — (13) *Pag. 27*, Huds. = *65*, Gron.

passage du périple (13), où il est dit que *l'Athénien Callistrate fonda Datos en Thrace.* En vain le savant académicien objecte que cette ville existoit certainement du temps d'Hérodote, puisque cet historien en parle (1); ce n'est point là la question; il s'agit d'une colonie envoyée par les Athéniens: or il n'y a pas de bonne raison à opposer à M. Niebuhr, qui établit que cette indication est postérieure à l'an 363 (2). Le baron de Sainte-Croix n'en donne pas de meilleures pour expliquer, dans son hypothèse, un autre passage où l'auteur du périple (3) compte *Thronium* et *Cnémis* parmi les villes de la Phocide, et étend cette contrée jusqu'à la mer; ce qui se rapporte, selon la remarque de Paulmier, à la quatrième année de la CVI.ᵉ olympiade (4).

Ainsi les indications les plus récentes de toutes se rapportent aux années 363, 353 et 348 avant notre ère: d'un autre côté, le périple compte comme existantes les villes d'Anticyre, de Cnémis et de Panopeus, villes qui furent rasées par l'ordre des amphictyons (5), en 345 avant notre ère. Il semble donc que les sources auxquelles le rédacteur a puisé pour cette partie du périple, ne sont ni antérieures à l'an 363, ni postérieures à l'an 345 avant notre ère.

Dans un endroit du périple, il est dit que la *Grèce continue* (6) commence depuis Ambracie et s'étend jusqu'à Homolium, ville de Thessalie. Le baron de Sainte-Croix, qui n'a point du tout compris le sens du mot *continu*, trouve encore ici la preuve d'une époque antérieure à Hérodote (7). Selon lui, ces limites ne sont dans aucun autre auteur: cependant elles sont indiquées dans le fragment en vers attribué à Dicéarque (8). Ce fragment n'est probablement pas de cet auteur, puisqu'on ne peut croire que le disciple de Théophraste fît des vers aussi mauvais; mais je suis convaincu que celui qui l'a versifié n'en a pas pris les matériaux dans Scylax, comme le veut le savant Meier Marx (9). 1.° Ce fragment contient des détails qui ne sont point dans le périple, comme on en peut juger par l'endroit même qui nous occupe; 2.° l'auteur cite, précisément dans ce passage, Philéas d'Athènes, qui avoit composé des périples, comme le dit

(1) *IX*, *75*. — (2) *Pag. 93*. — (3) *Græc. antiq.* p. 566, 567. — (4) *Cf.* Æschin. *de fals. Legat.* p. 301, tom. III, *Orat gr.* — (5) Demosth. *de fals. Leg.* p. 357 sq. *ed.* Reisk. = Pausan. *Phocic.* §. 3, tom. V, p. 269, Clav. = Diod. Sic. *XVI*, *60*. — (6) Ἑλλὰς συνεχής; ce qui veut dire, par opposition avec l'Épire, la Macédoine et la Thrace, *le pays habité entièrement par les Grecs*, c'est-à-dire, où les villes grecques ne sont pas séparées par des peuplades barbares. — (7) *Acad. inscr.* XLII, p. 352. — (8) Ἀναγραφὴ τῆς Ἑλλάδος, *v. 31 sq.* — (9) *Præf. ad Dic. frag. in* Creuz. *Melet. crit.* III, p. 177.

Marcien d'Héraclée (1). Si c'étoit Scylax que l'auteur du fragment eût copié, pourquoi auroit-il cité Philéas, sans dire un mot de l'ouvrage dont il se seroit servi ! Ce fragment, dans sa forme actuelle, n'est pas de Dicéarque; mais je ne vois pas, malgré une ou deux contradictions, ce qui nous empêche de croire qu'il ait été versifié pour l'usage des écoles, d'après un morceau réellement écrit en prose par Dicéarque, et adressé à Théophraste, circonstance que le versificateur a même conservée. Je remarque que si ce fragment a de grands rapports avec notre périple, on en peut dire autant de Scymnus de Chio, qui, pour la description de la Grèce, ne cite qu'Éphore, et ne dit pas un mot de Scylax; ce silence est déjà une forte présomption que l'on ne connoissoit pas alors de périple de la Grèce sous le nom de ce navigateur. En résumé, d'après l'époque des faits les plus récens qu'offre la description de la Grèce, dans notre périple, on peut regarder comme très-probable qu'elle a dû être tirée d'Éphore et de Philéas, qui avoient également servi à Dicéarque et à Scymnus de Chio.

M. Gail trouve encore deux autres argumens en sa faveur, dans la géographie des côtes du Pont-Euxin. Le premier s'appuie sur un passage, horriblement mutilé, relatif à l'embouchure de l'Ister : le texte porte ἐκβάλλει ἐνδιασκιύνως εἰς Αἴγυπτον (2) ; on a corrigé de diverses manières cette leçon monstrueuse, mais sans succès. M. Gail, partant de l'idée que Scylax est contemporain d'Hérodote, pense qu'il a voulu dire, comme cet historien, que l'embouchure de l'Ister regarde l'Égypte; et c'étoit aussi la conjecture de Lucas Holstenius : il lit en conséquence ἐνδιασκοπεύων εἰς Αἴγυπτον, *regardant l'Égypte.* Cette correction, quoique spécieuse, n'en est pas moins à-peu-près impossible; car, indépendamment du composé ἐνδιασκοπεύω, qui est presque barbare, on doit remarquer que les Grecs, pour exprimer notre *regarder, être tourné vers* (le *spectare* des Latins), n'ont jamais pu employer ni σκοπεύω, ni aucun de ses composés, par la raison toute simple que ce verbe n'a point le sens physique de *regarder, être tourné vers*, mais uniquement le sens moral d'*observer, épier :* ὁρᾷν, κλίνεσθαι, τρέπεσθαι, &c., voilà les mots dont les Grecs se servoient pour le premier sens. Dans tous les cas, on ne peut rien conclure d'un texte pareil, non plus que du silence que l'auteur du périple et Hérodote gardent sur l'île de *Peucé*, qui forme le Delta du Danube. L'auteur du périple se tait sur tant de choses

(1) Pag. 63, tom. I, *Geogr. min.* = *Cf.* Wernsdorff, *ad* Avien. *Or. mar.* v. 43. = Ukert's *Geogr. der Griechen und Röm.* 1, 113, 114. — (2) *Pag. 7*, Huds. = *14*, Gron.

dont il auroit dû parler, que son silence ne prouve rien ici. D'ailleurs, qui sait si un passage aussi altéré ne l'a pas été par suite de la suppression d'une phrase entière.

L'autre argument, c'est que le périple place les *Chalybes* entre les *Assyriens* et les *Tibaréniens*, à l'est du Thermodon : cet argument a été déjà indiqué par le baron de Sainte-Croix (1); mais M. Gail le développe avec un soin particulier. Remarquant qu'au temps de Crésus, selon Hérodote, les Chalybes étoient à l'ouest de l'Halys, tandis que Xénophon les met à l'orient des Tibaréniens et ne fait pas mention de l'Assyrie, M. Gail en conclut qu'il y avoit eu des changemens dans les divisions de ces contrées, et que le périple de Scylax se rapporte à une époque intermédiaire entre Crésus et Hérodote. Ces observations sont neuves et ingénieuses, mais je ne crois pas qu'elles soutiennent l'examen d'une critique un peu sévère.

J'ai déjà dit (2) que, depuis le Bosphore Cimmérien jusqu'à la Bithynie, le périple ne donne aucune mesure de côtes; l'auteur s'est contenté de nommer les peuples l'un après l'autre, en indiquant quelques villes maritimes: cette absence totale de mesures est un caractère tout particulier de cette portion du périple; on doit en conclure que l'auteur n'ayant pas trouvé de secours pour cette partie de la côte, dans les ouvrages qu'il avoit sous les yeux, se sera contenté de placer les peuples l'un après l'autre, selon la géographie de son temps. Ces peuples se succèdent dans cet ordre à partir de la Colchide, *Colchi*, *Echechires*, *Byzeres*, *Bechiri*, *Macrocephali*, *Mossynæci*, *TIBARENI*, *CHALYBES ASSYRIA*, *Paphlagonia*, *Mariandyni*, *Bithyni*, *&c.* M. Gail n'a point remarqué que cet ordre est exactement celui qu'Apollonius de Rhodes a suivi dans le périple des Argonautes (3): et si j'entrois dans les détails des lieux, je ferois voir que l'identité est presque complète. Ce même ordre est observé dans le poëme géographique de Denys le Périégète (4).

L'auteur du périple, Apollonius de Rhodes et Denys le Périégète, ont évidemment puisé à la même source, et cette source me paroît être l'histoire d'Éphore : car, dans un fragment de cet ouvrage cité par Étienne de Byzance, nous voyons que les Chalybes et les Leucosyriens étoient limitrophes des Tibaréniens (5), disposition qui se

(1) *Pag. 355.* — (2) Cahier de février, *p. 77.* — (3) Apoll. Rhod. *II*, *360-397 ; 946-1242.* — (4) *v. 766, sq.* — (5) Steph. Byz. *v.* Τιβαρηνία. = *Cf.* Meier Marx, *Ephor. fragm.* p. 197.

retrouve encore dans Pomponius Mela (1). Si l'on objectoit qu'Éphore n'a peut-être pas lui-même représenté ici la géographie de son temps, et n'a fait que répéter l'ordre suivi et accrédité par les poëtes argonautiques plus anciens, et, en conséquence, que l'auteur du périple a pu puiser ces renseignemens à une source plus ancienne qu'Éphore, je n'aurois rien à répondre, parce que les ouvrages de cet historien ne sont pas là pour éclairer la critique. Mais ce qui est du moins incontestable, c'est qu'une disposition géographique que nous voyons reparoître depuis Éphore jusqu'à Pomponius Mela, ne sauroit être prise pour un caractère de haute antiquité.

A partir d'Héraclée de Bithynie, les mesures reparoissent; la côte est décrite avec plus de précision et de détail jusqu'aux frontières de Syrie; et, par la seule comparaison avec les côtes du Pont-Euxin, on reconnoît avec évidence que l'auteur a eu sous les yeux un véritable périple, ou toute autre description dans laquelle les côtes étoient détaillées avec soin. Il est remarquable que, parmi ces renseignemens, il n'en est aucun qui se rapporte à une époque postérieure à la guerre du Péloponnèse, tandis qu'il en est qui peuvent appartenir à une époque plus ancienne (2); et l'on peut s'étonner que M. Gail n'ait pas fait cette observation si favorable à sa thèse. Ainsi, par exemple, en décrivant l'île de Rhodes, l'auteur n'y compte que les trois villes d'Ialysus, de Lindus et de Camirus (3) : il ne parle point de Rhodes, qui, dans la première année de la XCIII.ᵉ olympiade (408 avant J. C.), fut formée de la réunion de ces trois villes (4). M. Mannert en conclut

---

(1) I, 19, *ibique* Tzchucke. — (2) Il n'y a qu'un seul nom qui sembleroit se rapporter à une époque plus récente; c'est celui de *Leucæ* sur la côte de l'Ionie: or Diodore de Sicile dit que *Leuce* ou *Leucæ* [Λεύκη ou Λεῦκαι], car il donne les deux formes, fut fondée par Tachos la deuxième année de la XCIX.ᵉ olympiade, 383 ans avant J. C. (*XV, 18*; cf. *XV, 92*); mais comme cette ville avoit pris son nom du cap *Leuce* ou *Leucæ*, sur lequel elle fut bâtie, il est incertain si, dans le périple, le nom de *Leuce* désigne le *cap* ou la *ville*. Ce cap, s'avançant dans la mer, forme un port de chaque côté; et cette position étoit assez importante pour avoir été mentionnée dans un périple. Le rédacteur joint souvent ensemble des noms de villes, de détroits, de montagnes, sans avertir de l'espèce de chacun d'eux: il suffit de citer ce passage, Ἐνταῦθα Θερμοπύλαι, Τραχὶς, Οἴτη, Ἡράκλεια, Σπερχειὸς ποταμός (*p. 24*, Huds.; *54*, Gron.). Les copistes ont fait ici deux transpositions: au lieu de Ὑπὸ δὲ Κύμην, ἐν μεσογείᾳ πόλις Ἑλληνὶς ἐστὶν Αἰγαί; καὶ Λεῦκαι καὶ λιμένες, καὶ Σμύρνα ἐν ᾗ Ὅμηρος ἦν, Φώκαια καὶ λιμὴν, καὶ Ἕρμος ποταμός; il faut lire Υ. δ. Κ. ἐ. μ. π. Ε. Α. καὶ Φώκαια καὶ λιμὴν, καὶ Λεῦκαι καὶ λιμένες, καὶ Ἕρμος ποταμὸς, καὶ Σμύρνα ἐξ ἧς Ὅμηρος ἦν. — (3) *Pag. 92*, Gron. = *38*, Huds. — (4) Diod. Sic. *XIII, 75*. = *Cf.* Strab. *XIV, p. 654*. = *Tr. fr.* tom. IV, p. 327.

que la rédaction du périple est antérieure à l'an 408 (1) ; mais cette conclusion ne seroit rigoureusement applicable qu'à cette partie de l'ouvrage ; et, pour nous, nous n'appliquerons cette date qu'aux matériaux où l'auteur a puisé sa description de l'Asie mineure. La même conséquence me paroît résulter encore d'un autre fait qui a échappé au savant géographe de Nuremberg. Selon le périple, le pays d'Atarnée en Mysie appartenoit aux habitans de Chio (2) : c'est Hérodote qui nous apprend qu'ils obtinrent de Cyrus la possession de ce pays, pour prix d'une trahison (3) : ils le possédoient encore lors de l'expédition de Xerxès (4) ; mais il paroît qu'il étoit rentré sous la domination persane, lorsque les réfugiés de Chio s'emparèrent d'Atarnée en 409 (5). Cette ville appartenoit aux Perses quand Eubulus y usurpa l'autorité vers 356, et elle rentra sous leur domination à la mort d'Hermias (6). Il me semble donc qu'on peut considérer cette indication comme antérieure à l'an 409 avant J. C.

J'en dirai autant d'un autre passage relatif aux limites de la Cilicie et de la Syrie. Dès le temps de Xénophon, ces limites étoient les pyles Amaniques, à cinq parasanges (environ cinq lieues) au-delà d'Issus (7) ; et Myriandrus, cinq parasanges plus loin que les pyles, appartenoit déjà à la Syrie (8) : mais Hérodote porte ces limites plus au sud ; selon lui, Posidium, la première ville au-delà de l'Oronte, étoit située sur les frontières de la Syrie et de la Cilicie (9) ; d'où il suit assez naturellement que l'Oronte séparoit alors les deux contrées. Cet état de choses est évidemment représenté dans le périple, où la ville de Myriandre est située en Cilicie (10), et la limite de cette contrée portée au fleuve Thapsacus, qui me paroît ne pouvoir être que l'Oronte des autres géographes.

Tandis que la description de l'Italie et de la Grèce offre un grand nombre de points qui annoncent une époque voisine du siècle d'Alexandre, celle de l'Asie mineure n'en contient aucun de ce genre : aussi les plus grands amateurs d'interpolations n'ont pu en découvrir une seule dans tout le périple de cette contrée. Cette distinction si frappante donne le droit de conclure que cette partie du périple a

---

(1) *Geogr. der Griech. und Röm.* I, p. 70. — (2) *Pag. 88*, Gron. = *36*, Huds. — (3) Herod. *I, 160*. — (4) *Id.* VIII, 106. — (5) Xenoph. *Hellen.* III, 2, 11, Schn. = Diod. Sic. *XIII, 65*. — (6) Diod. Sic. *XVI, 52*. = Strab. *XIV, p. 610*. — (7) Xenoph. *Anab.* I, 4, 4, Thiem. — (8) *Id.* I, 4, 6. — (9) *III, 91*. — (10) *Pag. 40*, Huds. = *97*, Gron. = Cette ville étoit peuplée par des Phéniciens.

été tirée de quelque ouvrage antérieur à la retraite des dix mille, et dont je placerois volontiers la date entre Hérodote et Xénophon.

Dans un troisième et dernier article, je dirai quel étoit l'auteur de cet ouvrage, après avoir achevé l'analyse du périple de la Phénicie, de l'Égypte et des côtes de Libye.

LETRONNE.

A PRACTICAL TREATISE ON RAIL-ROADS, *&c.; ou Traité pratique sur les chemins de fer et sur les communications intérieures en général, avec des expériences nouvelles et des tables sur la valeur comparative des canaux et des chemins de fer; par* Nicolas Wood, *inspecteur de houillères.* 1 volume *in-8.°*, avec figures. Londres, 1825.

A practical Treatise on rail-roads and carriages, &c.; ou Traité pratique sur les chemins de fer et les chariots, où sont exposés les principes les plus surs pour estimer leur dépense de construction, leur durée et leur revenu annuel; par Thomas Tredgold, *ingénieur civil.* 1 vol. *in-8.°*, avec figures. Londres, 1825.

Observations on a general iron-rail-way, &c.; ou Observations sur un chemin de fer général, et sur un moyen d'exécuter les transports par terre à l'aide de la vapeur; par Thomas Gray. 1 vol. *in-8.°*, 5.ᵉ édition. Londres, 1825.

LES trois ouvrages dont nous venons d'énoncer les titres, contiennent dans leur ensemble l'exposé complet des principes actuellement adoptés en Angleterre pour l'établissement des chemins de fer, genre de communication nouveau, dont l'extension, aujourd'hui généralement provoquée par les besoins croissans de la civilisation, semble devoir produire avant peu de grandes modifications dans le commerce intérieur des peuples. Les auteurs de ces écrits ont traité le même sujet d'une manière fort différente. L'un, M. Gray, s'est borné à rassembler un grand nombre de rapports et de documens relatifs aux chemins de fer, et son ouvrage, comme l'annonce le titre, présente bien moins une discussion approfondie de ces documens que des aperçus généraux, et peut-être trop éloignés, sur les avantages futurs de ce

système de communication. MM. Tredgold et Wood, beaucoup plus réservés dans leurs conclusions, ont entrepris de déterminer, à l'aide du calcul et de l'expérience, la valeur réelle de ces avantages; et ce mode de discussion plus sévère leur a fait reconnoître la possibilité de plusieurs améliorations importantes dans la disposition des chemins de fer, ainsi que dans le choix des moteurs qu'on y employoit. M. Tredgold, sans avoir pris lui même une part active à l'établissement d'aucun de ces chemins, a fait des recherches très exactes sur la résistance des fers, élément essentiel de leur construction; et il possède en outre, comme ingénieur civil, une grande expérience des travaux publics. M. Wood, distingué par un genre de mérite analogue, est de plus inspecteur de mines à New-Castle, et, fixé ainsi par sa position dans la patrie même des chemins de fer, il a pu apprécier, par des épreuves pour ainsi dire journalières, le mérite et les défauts des différens systèmes employés autour de lui. De là il suit que ses recherches, jointes à celles de MM. Gray et Tredgold, offrent à-peu-près tout ce que l'on peut desirer de connoître, tant sur l'état actuel de ce genre de construction en Angleterre, que sur l'histoire de ses progrès et des perfectionnemens qu'une industrie active et persévérante y a successivement apportés. C'est pourquoi, au lieu d'analyser isolément chacun de ces ouvrages, nous croyons devoir tirer de leur ensemble le résumé des résultats généraux et des notions les plus importantes que leur lecture peut offrir à l'intérêt du public; intérêt qui doit sans doute être bien vivement excité, aujourd'hui que tout semble présager le développement rapide en France de ces chemins de fer qui nous étoient connus seulement de nom il y a quelques années, quoiqu'ils fussent employés depuis plus d'un demi-siècle de l'autre côté du canal.

Pour pouvoir se former une idée nette du but général de ces sortes de constructions, il faut, ici comme dans toutes les applications pratiques des sciences, remonter à un certain nombre de principes simples et de faits plus simples encore dont notre vue est frappée tous les jours, de sorte que notre attention n'en est pas éveillée, quoique, lorsqu'on les analyse, on y découvre souvent le germe fécond des résultats les plus utiles, et quelquefois même des plus grands développemens que l'industrie puisse atteindre.

Lorsqu'un cheval tire une voiture sur un chemin horizontal, il y trouve plusieurs obstacles à détruire avant que son action s'emploie à la faire mouvoir. D'abord, pour que les roues tournent, il lui faut vaincre le frottement de leurs moyeux contre l'axe qui les traverse; il doit ensuite

surmonter les inégalités du chemin, qui, tantôt proéminentes et tantôt déprimées, forment comme autant de petits monticules par-dessus lesquels la voiture doit s'élever, ou autant de cavités du fond desquelles il faut la sortir; en outre, lorsque la voiture doit parcourir en montant une pente d'une inclinaison sensible, il faut ajouter à ces obstacles la gravité relative qui tend à chaque instant à l'entraîner en arrière. Pour mouvoir la voiture en avant, le cheval prend son appui sur le sol par la friction de ses pieds, et, le repoussant en arrière, il réagit sur toutes les résistances qui retardoient sa marche, et parvient ainsi à les surmonter. Maintenant, si l'on examine individuellement la nature de ces diverses résistances, on voit d'abord que l'intensité du frottement sur l'axe de rotation dépend de deux élémens, dont l'un est la pression totale exercée sur cet axe, et l'autre est le degré de poli plus ou moins parfait qu'ont reçu l'essieu ainsi que la surface intérieure du moyeu de la roue. Ce frottement pourra donc être diminué de beaucoup par l'attention que l'ouvrier apportera à la fabrication de ces surfaces frottantes. De même, la résistance exercée contre la circonférence de la roue par les inégalités du terrain, déjà moins sensible sur une route soigneusement entretenue, deviendra beaucoup plus foible ou même inappréciable, si la roue est astreinte à se mouvoir sur une surface unie et régulière, telle que seroit, par exemple, la surface d'un pavé de marbre, ou celle des bois et des métaux travaillés. Ainsi, dans les rues de Milan et de Florence, les roues des voitures parcourent des lignes de dalles de marbre, tandis que le cheval qui les conduit marche sur un pavé ordinaire, ménagé dans l'espace intermédiaire entre elles. C'est aussi cette même idée première qui a conduit les Anglais à établir leurs *rail-ways* ou *chemins à barres*, qui ne sont en effet que des chemins ordinaires sur lesquels sont disposés deux rangs parallèles de bandes de bois ou de fer destinées à supporter les roues des chariots.

Ce fut dans les environs de New-Castle, vers l'an 1630, que l'on tenta les premiers essais de ces sortes de chemins artificiels. A cette époque, le fer étoit encore un métal trop précieux pour qu'on eût osé le prodiguer à un semblable usage: on posa, sur les routes qui descendent des houillères jusqu'à la rivière de la Tyne, deux rangs d'épaisses solives unies entre elles par des pièces de bois transversales, et, sur ces solives, rouloient des chariots dont les roues, armées d'un rebord saillant à la partie extérieure de leur circonférence, étoient ainsi retenues des deux côtés de la voie. L'inventeur de ces constructions grossières fut, selon M. Wood, un ingénieur appelé *Beaumont*, qui vint vers ce temps exciter à New-Castle le génie de l'industrie à peine

sorti de sa première enfance. Après lui, on imita ses chemins de bois; mais on s'appliqua peu à les perfectionner, et, pendant plus de cent ans, l'invention de Beaumont fut à peine modifiée par l'expérience tardive d'une longue pratique. On se rappelle que la machine à vapeur, au sortir de l'atelier de Newcommen, a de même attendu, pendant près de soixante ans, celui qui, en imaginant de lui faire tourner une manivelle, l'a rendue le moteur universel des arts de l'Angleterre. En général, l'histoire des inventions nous les montre presque toujours arrêtées quelque temps dans leur progrès, aussitôt après leur naissance, comme si elles avoient besoin d'une sorte de repos avant de pouvoir atteindre les développemens et fournir les applications dont elles sont susceptibles; ce qui tient sans doute à ce que le génie qui invente, diffère beaucoup du talent qui perfectionne et en est trop souvent séparé.

On imagina enfin de couvrir les solives avec des bandes minces de fer, afin que cette enveloppe, formée d'un corps plus dur, protégeât leur surface contre l'action destructive que les circonférences des roues exerçoient à la longue sur elles. L'expérience prouva en effet que les solives ainsi préservées duroient plus long-temps; et, lorsque la perfection toujours croissante de la fabrication du fer eut permis de substituer la fonte au bois dans plusieurs constructions publiques, on pensa à remplacer tout cet assemblage de bois revêtu de fer par de simples barres en fonte, qui pouvoient présenter une égale résistance sous une épaisseur beaucoup moindre. Les forges de New-Castle préparèrent pour cet usage des barres d'une certaine forme qu'on a désignées par le nom d'*edge-rails*, ou *barres en côtes*; celles de Sheffield fabriquèrent des barres plates, ou *plate-rails*. On commença en 1770 à couvrir quelques chemins de houillères avec ces deux sortes de barres; en 1780, leur avantage étoit reconnu généralement; et depuis ce temps, les anciennes routes en bois disparurent pour faire place aux chemins de fer.

La disposition de ces nouveaux chemins est semblable à celle que nous avons décrite: de gros blocs de pierre sont fixés des deux côtés de la route, à la distance de quatre pieds l'un de l'autre, et chacun d'eux porte un support en fonte dont le milieu, creusé en gorge, reçoit les extrémités de deux barres consécutives. Dans le système des *edge-rails*, la roue des chariots tourne, armée d'un rebord, sur la surface plane de la barre, tandis que dans celui des *plate-rails*, ce rebord, au lieu de se trouver sur la circonférence extérieure de la roue, fait partie des barres elles-mêmes qui sont ainsi de véritables

ornières en fer, dont seulement un côté est supprimé. Les avantages généraux des chemins de fer, comparativement aux routes ordinaires, firent d'abord employer ces deux systèmes indifféremment; mais les nombreuses épreuves pratiques auxquelles ils ont été soumis, ont bientôt attesté, d'une manière évidente, la supériorité de l'*edge-rail.* La *plate-rail* est plus sujette à se charger de boue qui s'amoncèle dans l'angle de la demi-rigole dont elle est formée. Alors le chemin de fer ne remplit pas l'objet le plus spécial de sa construction, et présente au mouvement de la roue une surface presque aussi irrégulière que celle d'une route ordinaire. On a cru remédier à cet inconvénient en se servant de petites roues qui, à cause de leur peu d'épaisseur, ne devoient rencontrer qu'un petit nombre des obstacles répandus sur la largeur entière de la barre. Mais ces roues étroites et minces exercent sur cette barre une espèce de rodage, et se creusent un sillon inégal où elles ne peuvent plus se mouvoir que difficilement; en outre la petitesse de leurs dimensions leur donne un autre désavantage, dans le peu de longueur du bras de levier qu'elles offrent à la force tangentielle, pour vaincre le frottement exercé sur l'axe de rotation.

Le problème le plus difficile à résoudre dans l'établissement d'un chemin de fer, est d'unir toutes les pièces qui le composent par un assemblage assez parfait pour que le chariot n'éprouve aucun choc en passant d'une barre sur une autre. On élude en partie cette difficulté, en donnant aux barres la plus grande longueur possible afin de diminuer le nombre des points de réunion. D'ailleurs, chacune de ces longues barres, ainsi appuyée sur les blocs de pierre qui soutiennent les barres partielles, présentera une résistance au moins égale à celle que pouvoit offrir l'ensemble de ces dernières; mais il arrive souvent qu'un de ces blocs s'enfonce en terre plus que les autres, et alors cette partie de la longue barre, dénuée d'appui sur une trop grande étendue, devra se prêter à une légère flexion, au moment où elle sera pressée par le poids des chariots. Ce caractère de flexibilité est totalement étranger à la fonte, qui résiste uniquement par sa cohésion, en sorte que, sur des chemins de fonte, on ne peut employer que des pièces de quatre à cinq pieds de longueur. Le fer forgé, au contraire, doué d'une grande force de réaction élastique, ne fait que plier instantanément sous la charge qui briseroit une barre de fonte de même longueur. Ce fut cette propriété bien connue qui fit naître le système des barres de douze à quinze pieds, construites en fer forgé; système proposé en 1815 par M. Birkinshaw, imité depuis par M. Stephenson, et appliqué par lui à un des plus grands chemins de fer de l'Angleterre, celui

de Darlington à Stokton. Peut-être y auroit-il lieu de discuter encore quelques-uns des avantages que les auteurs de ce mode de construction lui ont attribués; peut-être reste-t-il quelque incertitude sur la durée précise des barres de fer ainsi exposées au contact de l'air, quoique déjà les observations que l'on peut faire sur les chemins de fer forgé les plus anciennement établis montrent qu'elle doit être très-considérable: mais ce que nous devons affirmer d'une manière positive, c'est qu'en ce moment, en Angleterre, les chemins de fer forgé ont, sur l'ancien système des chemins de fonte, l'avantage d'une économie réelle de construction; fait singulier, qui ne peut être expliqué que par le développement extrême qu'ont donné aux forges de l'Angleterre les capitaux immenses versés dans ce genre de spéculation, et la perfection des machines employées à tous les détails de la fabrication du fer.

On voit, d'après le tableau que nous venons de tracer, combien la disposition actuelle des chemins de fer de l'Angleterre est propre à diminuer, à affoiblir, à rendre enfin presque nulle, dans le mouvement des voitures, cette portion de la résistance qui provient des inégalités du chemin qu'elle parcourt. Ce qui peut en rester encore sur un chemin de fer bien entretenu, se réduit à l'adhésion que la circonférence des roues peut contracter avec la surface des barres par l'engrenage de leurs aspérités mutuelles; et cette adhésion doit être bien foible, car les roues sont construites en fonte, et l'on a inventé un procédé ingénieux pour polir et durcir leur circonférence par une sorte de trempe, en les mettant, par une rotation rapide, en contact, à une haute température, avec une masse cylindrique de métal froid. Le frottement à l'axe présente, comme nous l'avons déjà dit, un autre genre d'obstacle non moins important à vaincre; et le même esprit de perfectionnement qui a examiné avec un soin si minutieux les détails du travail des barres de fer, a porté également son attention sur la forme des axes, de leurs coussinets, et sur la nature des matières les plus convenables à leur construction. C'est seulement après avoir reçu toutes ces améliorations successives, que les chemins de fer, bornés naguère, dans leur emploi, à l'étendue de quelques houillères, ont pu être proposés aujourd'hui comme le mode de communication générale le plus économique et le plus rapide: mais pour entreprendre de leur donner cette extension, il falloit avoir une appréciation rigoureuse et numérique des avantages qu'ils devoient offrir; il falloit donc déterminer, à l'aide d'expériences positives et par des calculs exacts, ce qui pouvoit rester encore des deux causes principales de friction que

nous avons signalées, et découvrir ainsi ce qui avoit encore échappé aux soins des constructeurs les plus habiles. Tel est le complément important que MM. Tredgold et Wood se sont proposé de donner à la théorie des chemins de fer; et c'est sous ce point de vue, à-la-fois expérimental et mathématique, qu'il nous reste maintenant à examiner les ouvrages qu'ils ont publiés.

Coulomb, dans sa théorie des machines simples, où, le premier, il a donné les lois exactes du frottement, a déterminé la friction exercée à l'axe des poulies employées dans les machines de rotation; et la méthode dont il a fait usage pour résoudre ce problème, est encore celle qu'il faut suivre quand on veut déterminer, pour un chemin de fer, l'énergie des frictions exercées tant sur la circonférence que sur l'axe des roues des chariots. Dans l'évaluation du frottement sur les axes, Coulomb employa successivement deux moyens que l'on pourroit appeler, l'un statique, et l'autre dynamique. Le premier consistoit à faire passer dans la gorge d'une poulie mobile autour de son axe une corde dont les extrémités étoient chargées de deux poids égaux; il connoissoit la roideur de cette corde d'après les expériences antérieures, ou il la choisissoit assez flexible pour pouvoir négliger l'effet de sa roideur; puis il essayoit de rompre l'équilibre ainsi établi, en ajoutant un petit poids d'un des côtés, et il répétoit ces essais jusqu'à ce qu'il en trouvât un qui communiquât à la poulie et au système des poids mobiles un mouvement lent et irrégulier dont les inégalités mêmes étoient l'indication du frottement tour-à-tour surmonté et non surmonté: il admettoit donc qu'alors le moment statique de ce petit poids, agissant avec un bras de levier égal au rayon de la poulie, faisoit équilibre au moment statique de la friction sur la circonférence de l'axe; et ainsi, en égalant ces deux quantités, il obtenoit la mesure exacte de la friction. Son autre méthode consistoit à ajouter, d'un des côtés de cette poulie chargée de poids égaux, un poids assez considérable pour communiquer au système total un mouvement lent, mais continu et régulier: il observoit ensuite le nombre de secondes que les poids employoient pour parcourir un espace connu. On voit que cette expérience est exactement semblable à celle de la machine d'Atwood. La rupture de l'équilibre déroulant le fil qui entoure la poulie, et que son frottement retient dans la gorge, contraint la poulie de tourner; mais, pour l'y contraindre, les masses mobiles perdent une partie du mouvement que la pesanteur seule leur auroit imprimé en chute libre, et cette quantité de mouvement perdue exprime précisément celle qui est employée à tourner la poulie et à

vaincre le frottement de l'axe. Lors donc qu'au moyen des formules connues du mouvement d'un solide autour d'un axe fixe, on a obtenu l'équation générale du mouvement de ce système de corps, et que, par une expérience, on connoît le temps de la chute, l'espace parcouru, le poids de la poulie, ses dimensions et le poids de chaque masse; il ne reste d'inconnu dans l'équation que le frottement à l'axe qui peut facilement s'en déduire. Coulomb trouva ainsi, dans chacune de ses expériences, la relation numérique de ce frottement à la pression; et l'accord des résultats qu'il obtint par ces deux méthodes différentes, dont l'une opère sur des corps sortant du repos, et l'autre sur des corps en mouvement, lui montra que le frottement des axes étoit soumis aux mêmes lois que le frottement d'un corps glissant sur un autre. Il trouva ces deux genres de friction sensiblement indépendans des vîtesses, proportionnels à la pression exercée sur les surfaces en contact, et enfin dépendans, pour leur intensité, de la nature de ces surfaces, ainsi que de leur degré de poli. Ces résultats ont été depuis adoptés par tous les physiciens.

La méthode principale que MM. Tredgold et Wood ont employée, est analogue à la seconde des méthodes de Coulomb, et ce n'est même qu'en présentant leurs expériences sous une forme exactement semblable aux siennes, qu'on peut les rendre susceptibles d'être soumises à un calcul rigoureux. Ces deux ingénieurs ont senti l'un et l'autre qu'ils ne devoient rechercher une valeur du frottement des chariots que dans un mouvement régulier et continu, et qu'un mouvement de ce genre pouvoit difficilement être obtenu au moyen des moteurs ordinaires. Afin donc de suppléer à ces moteurs, ils ont placé des chariots sur des pentes de chemins de fer d'une inclinaison connue, et assez rapides pour qu'une fois le frottement initial vaincu, l'action seule de la pesanteur suffît pour les faire descendre; puis ils ont observé, à différentes reprises, le temps que ces chariots mettoient à parcourir la longueur entière des pentes, qui avoit été mesurée préalablement. On voit que ces expériences présentent, comme celle de la poulie, un mouvement de translation du système joint à un mouvement de rotation exercé sur les roues; et en conséquence, une partie de l'effort exercé par la pesanteur sur le système total doit être considérée comme employée à effectuer cette rotation et à vaincre le frottement. Pour ramener ce problème à celui que Coulomb a résolu sur le mouvement des poulies, il suffit d'imaginer que le chariot reste en repos, tandis que le chemin qu'il parcourt devient comme une corde sans pesanteur, tirée par une force égale au poids relatif du chariot, et qui, s'appliquant sur la

circonférence des roues, comme la corde de Coulomb sur les gorges des poulies employées à ses expériences, doit à-la-fois faire tourner les roues et vaincre les frottemens. On voit donc qu'avec ce nouvel énoncé, la question devient tout-à-fait semblable à celle de Coulomb; et, en y appliquant de même les formules du mouvement d'un corps tournant autour d'un axe fixe, on arrive à une équation définitive, de laquelle on peut déduire la valeur du frottement total de la roue, lorsque toutes les autres quantités qui entrent dans l'expérience ont été déterminées par l'observation.

MM. Tredgold et Wood ont fait totalement abstraction de cette quantité de mouvement employée à tourner les roues, dont ils ont seulement considéré la masse comme réunie à celle des chariots, de sorte que leurs calculs se trouvent effectués comme ils devroient l'être pour un système solide glissant sans rotation sur un plan incliné. Cette simplification ne peut être admise qu'en regardant le poids des roues comme une fraction très-petite, et pour ainsi dire insensible, du poids total; supposition qui ne semble pas devoir être très-éloignée de la vérité, d'après les dimensions ordinaires des roues de ces chariots: toutefois on auroit trouvé quelque intérêt à pouvoir calculer les expériences des ingénieurs anglais, sans se permettre cette approximation, afin de juger quelle influence les quantités qu'elle néglige peuvent avoir sur les résultats pratiques. Malheureusement nous n'avons pas trouvé, dans l'ouvrage de M. Wood, une évaluation suffisamment détaillée du poids des roues dont il s'est servi; et M. Tredgold ayant employé, au lieu de chariots semblables à ceux qui parcourent les chemins de fer, un petit modèle dont la construction pouvoit être très-arbitraire, il ne seroit pas prudent de vouloir appliquer aux chariots réellement en usage les conséquences auxquelles ses expériences pourroient donner lieu.

Quoi qu'il en soit, la valeur du frottement que M. Wood trouve par ses calculs, exprime, avec une approximation vraisemblablement très-grande, la somme totale des frottemens exercés, sur un chemin de fer, tant à l'axe qu'à la circonférence des roues; et, bien qu'il n'ait pas donné la mesure isolée de chacun de ces deux élémens, il est facile de conclure de ces expériences que le frottement à l'axe, ainsi que nous l'avons déjà dit, est la seule quantité appréciable dans cette somme qui exprime la résistance totale: il suffit pour cela de combiner ces expériences avec celles de Coulomb sur les poulies. En effet, si l'on prend les valeurs données par Coulomb pour le seul frottement des axes, et qu'on les compare à la valeur du frottement total trouvée par l'ingénieur anglais, en la réduisant pareillement à l'axe des roues,

on voit que cette valeur totale est même un peu plus foible que la valeur isolée de la friction à l'axe que Coulomb a assignée: d'où l'on doit conclure que, dans les expériences de M. Wood, la friction d'adhésion exercée par la circonférence des roues a dû être tout-à-fait insensible. Ceci tient sans doute à la bonne confection du contour des roues, ainsi qu'à l'espèce de trempe que l'on a su lui donner. Mais la foible valeur qui en résulte aussi pour l'autre friction, indique en outre une extrême perfection dans le travail des axes, et des boîtes qu'ils traversent, aussi bien que dans le choix des enduits interposés entre les surfaces qui frottent les unes sur les autres.

Ayant ainsi appliqué aux chemins de fer toutes les conditions possibles pour faciliter le mouvement des transports, on a dû chercher à y employer les moteurs, soit animés, soit mécaniques, qui peuvent opérer ces transports avec le plus d'avantage. Ceci offre un sujet de recherches importantes, d'une nature toute différente de celles qui précèdent; et, en conséquence, nous en ferons la matière d'un second article, où nous aurons l'occasion d'exposer ces effets surprenans des machines locomotives mues par la vapeur, dont l'aspect a fait dire à un écrivain anglais, *qu'un chemin de fer sans machine locomotive ressemble à une voiture sans cheval, à un commerce sans profit, et à un canal sans eau.*

ÉDOUARD BIOT (fils).

HISTORIA de la dominacion de los Arabes en España, sacada de varios manuscritos y memorias arabigas, por el doctor don Jose-Antonio Conde, *del gremio y claustro de la universidad de Alcala; individuo de numero de la Academia española, y de la historia, su anticuario y bibliotecario; de la sociedad Matritense; y corresponsal de la Academia di Berlin.* Madrid, 1820 et 1821, 3 tomes *in-4.°*

Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal, depuis l'invasion de ces peuples jusqu'à leur expulsion définitive; rédigée sur l'Histoire traduite de l'arabe en espagnol de M. Joseph Conde, *membre de plusieurs sociétés savantes, bibliothécaire de l'Escurial, de l'Académie d'histoire, &c.; par M.* de Marlès. Paris, 1825, 3 tomes *in-8.°*

SECOND ARTICLE.

CE que l'Espagne musulmane étoit, lorsque, la puissance des Om-

Ee

miades commençant à décliner, il se forma une multitude d'états indépendans, armés les uns contre les autres, et occupés à se déchirer mutuellement, elle le devint de nouveau lors de la chute de la puissante dynastie des Almohades. A la première époque, la division des petits souverains arabes facilita la conquête de la péninsule à la dynastie africaine des Almoravides; à la seconde, les guerres civiles des musulmans favorisèrent l'agrandissement des princes chrétiens, qui déjà, sous les Almohades, avoient augmenté leurs territoires par d'importantes acquisitions, et avoient su profiter des querelles des princes musulmans pour les affoiblir les uns par les autres. Les *Mérinites* ou Bénou-Mérin avoient, il est vrai, fondé un nouvel empire sur les ruines de celui des Almohades, et à leurs états d'Afrique ils joignirent quelques parties de l'Espagne; il en fut de même des *Hafsites* ou descendans d'Abou-Hafs : mais jamais ils ne possédèrent les uns ni les autres une suprématie absolue et universellement reconnue par les musulmans de l'Espagne.

M. Conde, après avoir donné, en terminant son second volume, une histoire abrégée des Mérinites jusqu'à l'an 783 de l'hégire (1381 de J. C.), commence le troisième par le récit des guerres que se firent en Espagne les princes musulmans, qui, depuis la victoire remportée par les chrétiens sur l'armée des Almohades à la journée de Tortosa ou d'Alacab, se disputoient à l'envi les lambeaux de l'empire de cette puissante dynastie, sous le prétexte de délivrer les peuples de la tyrannie et de rendre à la religion et à ses ministres leurs droits, que ces barbares africains avoient foulés aux pieds. Dans le récit de ces guerres, les événemens sont très-compliqués; et, comme l'a fait remarquer l'auteur de l'Histoire des Arabes d'Espagne dans les supplémens à l'Art de vérifier les dates, le récit de M. Conde présente parfois des contradictions, ou des circonstances qui paroissent inconciliables. Cela vient sans doute de ce que l'auteur espagnol a puisé les différentes parties de son récit dans différens écrivains arabes, dont quelques-uns ont commis des erreurs dans les dates ou dans les noms des princes qui figurent dans ces scènes de désordre et d'anarchie. Ce fut au milieu de ces guerres, et lorsque les Almohades luttoient encore contre leurs gouverneurs, qui par-tout aspiroient à l'indépendance, et sur-tout contre le plus puissant de leurs ennemis, Abou-Abdallah Mohammed, surnommé *Ben-Houd*, ou, comme écrit M. Conde, *Aben-houd*, descendu des anciens rois arabes de Sarragosse, que se forma le nouveau royaume de Grenade, qui ne devoit finir qu'avec la domination des Maures en Espagne. Le fondateur de ce royaume fut un jeune guerrier

nommé *Mohammed Abou-Abd-allah*, fils de Yousouf, neveu du prince qui occupoit alors (en 1232) le trône des Almohades à Maroc. Ce jeune prince, plus connu sous le nom d'*Aben-alahmar*, venoit de réduire par la force la ville de Gien, c'est-à-dire, Jaën, quand il fut instruit de la mort de son oncle. Aben-alahmar tint cette nouvelle cachée jusqu'à ce qu'il se fut rendu maître de Guadix et de Baza : alors, voyant les esprits bien disposés en sa faveur, il se fit reconnoître pour roi des villes qu'il avoit conquises, et de toutes les places fortes qui en dépendoient. En même temps il se déclara ennemi d'Aben-houd et de tous ceux qui tenoient son parti. Cette division entre les musulmans rendoit inutiles leurs efforts pour s'opposer aux progrès des chrétiens, qui ne tardèrent pas à s'emparer de Cordoue et de Valence ; mais, avant la conquête de Valence, Aben-houd ayant péri par une trahison, Aben-alahmar avoit été appelé par les habitans de Grenade, et cette ville étoit devenue la capitale de ses nouveaux états. Telle étoit à cette époque la supériorité des chrétiens, qu'Aben-alahmar qui, dans d'autres circonstances, auroit pu, par sa valeur, sa prudence et la sagesse de son gouvernement, succéder à toute la puissance des Almohades et réunir sous son sceptre tous les musulmans de l'Espagne, se vit contraint, pour la sûreté de ses états, de se reconnoître vassal et tributaire de Ferdinand, roi de Castille, et de lui fournir des troupes pour l'aider à soumettre les contrées où les musulmans se défendoient encore contre ce redoutable ennemi de leur religion. Ce fut ainsi qu'il contribua à la perte de Séville, se contentant d'adoucir les maux des vaincus et de leur offrir un asyle dans ses états. Mais une union aussi mal assortie et qui n'étoit fondée de part et d'autre que sur le besoin des circonstances, ne devoit pas être fort solide. Aussi, sous le règne d'Alfonse X, successeur de Ferdinand, des sujets de plainte réciproques donnèrent naissance à de nouvelles hostilités, et Aben-alahmar appela à son secours le prince mérinite qui régnoit à Maroc. Cette démarche imprudente pouvoit attirer sur l'Espagne une nouvelle invasion des barbares de l'Afrique, et être aussi funeste au royaume de Grenade qu'aux ennemis d'Aben-alahmar. Abou-Yousouf, qui occupoit alors le trône de Maroc, se préparoit à porter ses armes en Espagne, quand une mort imprévue enleva le roi de Grenade. La dynastie dont il fut le fondateur est nommée quelquefois, par les écrivains arabes, *Benou'lahmar*.

Mohammed II, son fils et son successeur, s'empressa de faire la paix avec Alfonse, roi de Castille ; mais, mécontent des conditions auxquelles il n'avoit acquiescé que par une sorte de surprise, et

voulant à tout prix tirer vengeance des gouverneurs rebelles de Malaga, Guadix وادى اش, et Comares قمارش, qu'Alfonse protégeoit, il renouvela la démarche de son père auprès du roi de Maroc, et, pour faciliter son passage en Espagne, il lui abandonna Algéciras et Tarifa. Abou-Yousouf accepta les offres du roi de Grenade, et s'empressa de prendre possession des deux villes qui lui étoient cédées; puis il se rendit lui-même avec de grandes forces en Espagne. La date du passage d'Abou-Yousouf, placée par M. Conde sous l'année 1272, paroît à M. Marlès, avec beaucoup de raison, devoir être reculée jusqu'en 1275, et ailleurs M. Conde lui-même a rangé cet événement sous cette année. L'arrivée d'Abou-Yousouf intimida les gouverneurs rebelles, qui se rendirent auprès de lui et rentrèrent dans la soumission. Le prince mérinite et le roi de Grenade arrêtèrent ensuite le plan de la campagne qu'ils alloient faire contre les chrétiens. Il faut voir dans l'histoire, comment, après quelques succès, Abou-Yousouf dut s'estimer heureux d'obtenir, par un traité conclu avec Sanche, régent du royaume de Castille pendant une absence momentanée d'Alfonse, la liberté de repasser en Afrique. Abandonné par son allié, le roi de Grenade, obligé de faire face en même temps aux gouverneurs rebelles qui s'étoient de nouveau ligués avec les chrétiens, et aux troupes des rois d'Arragon et de Castille, s'empressa de faire la paix avec le dernier.

Les troubles qui agitèrent peu de temps après le royaume de Castille, par la mésintelligence survenue entre Alfonse et son fils Sanche, fournirent à Abou-Yousouf, qui étoit resté maître d'Algéciras, une nouvelle occasion de porter ses armes en Espagne: appelé par Alfonse lui-même, il entra sur les terres du roi de Grenade, qui avoit contracté une alliance offensive et défensive avec Sanche. Il semble que le prince mérinite avoit sincèrement pris à cœur les intérêts d'Alfonse. Toutefois Alfonse, trouvant qu'il n'agissoit pas avec assez de vigueur contre ses ennemis, se plaignit amèrement, et Abou-Yousouf retourna à Algéciras.

La mort d'Alfonse ayant mis Sanche en possession de la couronne de Castille, malgré les malédictions et le testament de son père, la guerre se renouvela entre lui et Abou-Yousouf; mais elle fut de peu de durée. Abou-Yousouf obtint un avantage plus réel sur le roi de Grenade, par l'occupation de Malaga, dont il s'empara par une indigne trahison, et par la soumission des rebelles du royaume de Grenade, qui lui firent hommage des villes qu'ils avoient usurpées.

Abou-Yakoub, fils d'Abou-Yousouf, lui ayant succédé, n'eut pas plutôt été reconnu à Maroc qu'il revint en Espagne; il se prêta aux

desirs du roi de Grenade et conclut la paix avec Sanche. Ainsi l'Espagne jouit de ce côté de quelques années de repos. Par la suite, Abou-Yakoub, peu content du succès de ses expéditions en Espagne, traita avec le roi de Grenade pour la restitution d'Algéciras, et se contenta des états qu'il possédoit en Afrique. Le roi de Grenade reprit ensuite les armes contre la Castille: il obtint quelques succès; mais la mort vint bientôt en interrompre le cours.

Mohammed III, son fils et son successeur, soutint dignement la gloire de son père et de son aïeul; toutefois son règne fut agité par des troubles intérieurs. Son frère Nasar, surnommé *Abou'ldjoyousch*, dont le nom est écrit par M. Conde *Aboulgious*, fit soulever contre lui le peuple de Grenade, et Mohammed, privé de tout moyen de résistance, dut consentir à céder le trône à Nasar. Ce fut là, dans le royaume de Grenade, le premier exemple des révolutions suscitées par l'ambition du pouvoir dans ceux mêmes qui avoient le plus grand intérêt à maintenir les peuples dans la soumission, et il s'y renouvela plus d'une fois. Sous le règne de Mohammed, Gibraltar étoit tombé au pouvoir du roi de Castille.

Nasar ne jouit que cinq ans de son usurpation: il perdit le trône comme il l'avoit obtenu, réduit à céder à une insurrection fomentée par son cousin maternel Ismaïl, gouverneur de Malaga, envers lequel il avoit usé de ménagemens impolitiques, mais que sa position équivoque, comme usurpateur du trône de son frère, avoit rendus nécessaires. Nasar avoit respecté les jours de Mohammed III; Ismaïl n'attenta point non plus à ceux de Nasar. Son règne fut glorieux; et si quelque chose pouvoit excuser l'usurpation, il se seroit fait pardonner le crime qui l'avoit élevé sur le trône, par sa bravoure, sa prudence, sa fidélité à ses engagemens, et par une victoire complète remportée sur les Castillans, et fameuse par la mort des deux infans Pierre et Jean, qui avoient oublié un instant leurs différens pour attaquer l'ennemi commun des chrétiens. Mais cette victoire même fut la cause de sa perte. Une belle captive qu'il arracha à un de ses proches pour la faire entrer dans son harem, alluma entre les deux princes le feu d'une haine implacable, et, au milieu des réjouissances par lesquelles Grenade célébroit l'entrée triomphante de son roi, Ismaïl tomba sous les coups de son rival. Son fils, qui étoit très-jeune (il n'avoit encore que dix ans), fut reconnu sans difficulté pour son successeur. Il se nommoit *Mohammed*, et est le quatrième roi de ce nom. Son règne ne fut que de huit ans. Il semble difficile de croire ce que les historiens racontent de sa sagesse et de ses talens dans un âge si peu avancé: toutefois on ne sauroit

élever aucun doute sur l'âge où il parvint au trône, parce qu'il se trouve attesté par l'inscription qui fut mise sur son tombeau. Mohammed IV avoit repris Gibraltar sur les chrétiens; mais Abou'lhasan, roi de Fez, ayant passé le détroit, et ayant été reçu dans cette place, s'en empara. La garnison qu'il y avoit mise y fut bientôt assiégée par les Castillans, et le roi de Grenade, dissimulant l'injure qu'il avoit reçue d'Abou'lhasan, s'unit à lui pour repousser les chrétiens. Fier du succès de ses armes, il affecta de traiter les Africains avec une légèreté méprisante. Offensés de ses railleries, quelques-uns d'entre eux lui dressèrent une embuscade, et l'assassinèrent lâchement. Son frère Yousouf, surnommé *Abou'lhedjadj*, lui succéda, et s'occupa à faire régner dans ses états l'ordre et la justice. Abou'lhasan passa de nouveau, sous le règne de Yousouf, en Espagne, et s'unit au roi de Grenade contre les chrétiens; mais cette entreprise eut pour lui une issue funeste. Après avoir vu sa flotte détruite, il éprouva une défaite complète près de Rio-Salado, ou, comme disent les Arabes, Wadacelito, et alla cacher son dépit et sa honte en Afrique. Le roi de Grenade ne perdit point courage, et n'oublia rien pour arrêter les progrès d'Alfonse XI; mais il ne put empêcher qu'Algéciras n'ouvrît ses portes, après une longue résistance, au roi de Castille, et, cédant à la fortune, il conclut avec Alfonse une trève de dix années.

Yousouf mit à profit ce repos pour régler dans ses états tout ce qui concernoit l'exercice public du culte, l'enseignement de la religion, et la justice tant civile que criminelle. M. Conde entre à ce sujet dans des détails très-curieux, qu'on regrette de ne pas retrouver en entier dans la traduction de M. Marlès. Sans doute le grand nombre de mots arabes dont est semé l'original espagnol l'a empêché de bien comprendre ces détails et d'en apprécier toute l'importance.

Gibraltar étoit toujours l'objet de l'ambition d'Alfonse, qui étoit déjà maître d'Algéciras et de Tarifa; et il tenoit cette place assiégée, quand une maladie contagieuse vint faire de grands ravages dans son armée et l'enleva lui-même. Yousouf se fit gloire d'honorer dans Alfonse le grand capitaine et de donner des larmes publiques à sa mémoire. Peu de temps après, il tomba lui-même sous le poignard d'un furieux, laissant le trône à son fils Mohammed V.

Celui-ci se vit enlever le sceptre, d'abord par son frère Ismaïl, puis par Abou-Saïd, ministre et assassin d'Ismaïl, et qui, ayant eu l'imprudence de se rendre en personne auprès de Pierre le Cruel, dont les vices souilloient alors le trône de Castille, pour lui faire hommage de sa couronne et s'assurer son secours, périt de la main même de Pierre,

par la plus indigne trahison. Mohammed V, rappelé par la mort de l'usurpateur au trône de Grenade, l'occupa long-temps et a laissé une mémoire honorée. M. Marlès a eu soin de faire observer combien le récit de l'écrivain arabe traduit par M. Conde et témoin oculaire des faits qu'il rapporte, diffère, relativement au règne de Mohammed V, de celui des écrivains espagnols. Les circonstances orageuses de cette époque du royaume de Grenade expliquent ces méprises, et nous pensons, comme M. Marlès, qu'on ne doit pas faire difficulté de donner la préférence au récit de l'écrivain musulman.

A Mohammed V, dont le règne fut long, succédèrent d'abord son fils Yousouf II, puis Mohammed VI, fils de Yousouf, et Yousouf III, frère de Mohammed VI, que ce dernier tenoit étroitement renfermé, et dont, au moment de mourir, il avoit demandé la tête pour assurer le trône à son propre fils. Échappé à la mort comme par miracle, Yousouf III passa de la prison sur le trône. Pendant onze ans qu'il régna, il entretint la paix avec les chrétiens. Son fils et son successeur Mohammed VII, que M. Conde nomme *Mouley Mohammed Nasar Aben Yousouf*, dit *le Gaucher*, s'étant attiré la haine du peuple, fut déposé et remplacé par un de ses parens appelé *Mohammed Alsaghir*, c'est-à-dire, *le Petit* : c'est Mohammed VIII. Il jouit peu de temps du fruit de ses intrigues; abandonné de ses partisans et livré par eux à Mohammed VII, qui étoit rentré dans Grenade avec le secours du roi de Castille et de celui de Tunis, il fut décapité. Plus tard, Mohammed VII fut encore abandonné de la fortune et se vit obligé de prendre la fuite et de laisser le trône à un prince du sang des premiers rois de Grenade, Yousouf IV, surnommé *Aben-alahmar*, qui avoit su mettre dans ses intérêts le roi de Castille, en promettant de lui faire hommage pour le royaume de Grenade. La mort de Yousouf, qui ne jouit que six mois de son usurpation, rendit encore une fois le trône au foible Mohammed; mais la fortune, dont il ne cessa d'être le jouet, l'en renversa pour la troisième fois. Mohammed, fils d'Ozmin, ou Othman, qui étoit son neveu, élevé sur le trône, trouva tout de suite un compétiteur dangereux dans Aben-Ismaïl, son cousin, qui étoit alors à la cour de Castille, et qui fut appelé par les mécontens. Après une lutte qui dura plusieurs années, Mohammed Aben-Ozmin fut contraint d'abandonner le trône à son rival. Sous le règne d'Aben-Ismaïl, Gibraltar tomba au pouvoir des chrétiens, et tout annonçoit la chute prochaine du royaume de Grenade, malgré les sacrifices qu'Aben-Ismaïl faisoit pour entretenir la paix avec la Castille. Ce prince mourut en 1466, laissant le trône à son fils Mouley Ali

Abou'lhasan. Celui-ci avoit une noblesse de caractère et un courage qui, dans d'autres circonstances, auroient pu sauver l'état; mais ses moyens de défense ne répondoient pas à la hauteur de ses sentimens, et le défaut de succès avoit déjà indisposé contre lui ses sujets, lorsqu'il se forma pour le détrôner une conspiration à la tête de laquelle étoit son propre fils Abd-allah, surnommé *Alsaghir*. Je passe sous silence les détails des scènes d'horreur qui suivirent, et au milieu desquelles cependant le père et le fils se distinguèrent par quelques entreprises hardies contre les chrétiens. Les habitans de Grenade, qui avoient vu Abou'lhasan et son fils Abd-allah se faire une guerre acharnée dans leur ville, crurent trouver leur salut en abandonnant les deux rivaux, et en appelant au trône Abd-allah Alzagal, frère d'Abou'lhasan et gouverneur de Malaga. Celui-ci se rendit à Grenade; mais son neveu ne voulut jamais consentir à le reconnoître, et Grenade resta partagée entre les deux princes. Plus tard, une entreprise malheureuse d'Abd-allah Alzagal contre les chrétiens releva le parti d'Abd-allah Alsaghir. Mais le trône sur lequel il étoit assis chanceloit; et telle étoit sa position, que, le roi de Castille ayant pris Malaga, il s'abaissa jusqu'à envoyer complimenter Ferdinand sur le succès de ses armes. La fortune lui fit payer bien cher le plaisir de régner, en l'obligeant à remettre lui-même sa capitale, quelques années après, entre les mains des chrétiens. Ce malheureux prince, qui n'avoit pas su mourir en défendant ses états, périt en Afrique, où il s'étoit réfugié, en combattant pour son parent le roi de Fez, Mouley Ahmed, prince mérinite.

Tel est l'abrégé succinct du tableau historique du royaume arabe de Grenade, que nous offre le troisième volume de l'ouvrage de M. Conde, et qui, dans un espace de plus de deux siècles, nous montre ce trône presque toujours occupé par des hommes doués de talens et dignes de jouer un rôle sur la scène du monde. L'ouvrage dont nous venons de rendre compte (1), joint à l'Histoire des rois de Mauritanie, publiée en allemand, en 1794 et 1795, par feu M. François de Dombay, forme une réunion de matériaux importans pour l'histoire des Arabes d'Afrique et des Arabes d'Espagne, qui ont entre eux tant de points de contact, qu'ils semblent ne devoir point être séparés.

M. Marlès, auteur de l'*Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, s'est cependant borné à ce qui

(1) L'ouvrage de M. Conde a été traduit en allemand par M. Karl Rutschmann, et publié à Carlsruhe, en 1823 et 1824, en deux volumes *in-8.°*, sous le titre: *Geschichte der Mauren in Spanien*, u. s. w.

concerne les états fondés par les musulmans dans la péninsule ; et il en devoit être ainsi, puisqu'il a eu pour objet direct de faire passer dans notre langue l'ouvrage espagnol de M. Conde. Quoique j'aie déjà parlé par occasion de son travail, je dois en donner une idée générale qui mette les lecteurs de ce Journal à même d'en porter un jugement.

Le titre de l'ouvrage même de M. Marlès indique assez que c'est celui de M. Conde qui lui a servi de base. L'auteur, dans son avertissement, fait sentir de quelle importance il étoit pour l'historien qui cherche sincèrement la vérité, de pouvoir comparer les récits des écrivains musulmans avec ceux des chroniqueurs latins ou espagnols. Il apprécie en conséquence le service que M. Conde a rendu à l'histoire de sa patrie, en traduisant les écrivains arabes qui existoient en manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial et dans quelques autres collections publiques ou particulières; mais il observe avec raison que le plan adopté par ce savant « produit, dans son Histoire des Arabes; ce que » le défaut absolu de documens avoit opéré dans les histoires espagnoles, » c'est-à-dire qu'on ne connoît pas mieux les Espagnols avec M. Conde, » que l'on ne connoît les Arabes avec les historiens espagnols. . . . ; il » laisse toujours ignorer au lecteur ce qui se passoit dans les cours » des princes chrétiens contemporains des émirs et des khalifes. »

M. Marlès a donc cru qu'il convenoit de faire ce qui n'étoit pas entré dans le plan de M. Conde. « Nous pensons, dit-il, que » l'histoire de la domination des Arabes en Espagne sera d'une utilité » plus générale, si elle est mise constamment en rapport avec l'histoire » d'Espagne, et c'est ce que nous avons essayé de faire en consultant » les historiens espagnols les plus renommés. Nous n'en sommes pas » moins convaincus que tout ce que notre travail offrira d'intéressant, » c'est à M. Conde et à ses profondes recherches que nous le » devons... Ce n'est pas, ajoute-t-il encore, une imitation servile que » nous donnons au public; ce n'est pas une traduction de l'ouvrage » de M. Conde : c'est une histoire toute composée des excellens » matériaux qu'il avoit recueillis. »

Ce peu de mots donne une idée juste du plan que s'est tracé M. Marlès. Pour juger jusqu'à quel point il l'a rempli, nous serions obligés de nous livrer nous-mêmes à des recherches critiques que nos lecteurs n'exigeront pas de nous. Nous dirons seulement que M. Marlès nous paroît avoir effectivement rempli le vide que laissoit, dans le récit des faits et dans leur enchaînement, le plan exclusif adopté par l'auteur espagnol, mais que, quant aux jugemens qu'il porte des personnes

et des choses dont parlent les écrivains traduits par M. Conde, il a généralement adopté leur manière de voir; d'où il résulte que, dans le tableau qu'il a tracé, les acteurs musulmans de ces scènes historiques paroissent presque toujours avec plus d'avantage que les chrétiens. Il est difficile qu'il ne se soit pas parfois glissé quelques erreurs dans les portraits dont se forme cette grande composition.

Une autre observation que nous avons déjà faite, c'est qu'il est à regretter que le traducteur de M. Conde n'ait pas été initié à la connoissance de la langue arabe. Il auroit évité quelques écueils que lui a offerts un original beaucoup trop semé de mots de cette langue. Pour en donner un exemple, il n'auroit pas imité trop scrupuleusement M. Conde, en disant des *cavaliers alarabes* pour des *cavaliers arabes*. Des lecteurs français se demanderont sans doute à quelle nation appartiennent ces cavaliers. M. Conde, en retenant l'article des Arabes à la tête des mots de leur langue qu'il a conservés, et auxquels il a donné seulement des inflexions castillanes, a imité ce que faisoient les Arabes d'Espagne quand ils usoient de la langue castillane. Comme ceux-ci disoient *los almalaques* pour *les anges*, M. Conde dit *los almimbares* pour *les chaires des mosquées; la azala* pour *la prière*. Nous disons de même en français *l'algèbre*, *l'alcoran*, parce que l'usage a consacré ces mots; mais il n'est pas permis de s'autoriser de ces exemples pour introduire dans la langue d'autres mots formés à l'imitation de ceux-là. Je doute fort que M. Marlès lui-même sache ce que signifie cette phrase qu'on lit dans son troisième volume (pag. 168): « il invoque le nom sacré d'*Algihed*, et les excite au combat. » Le mot *algihed*, ou, comme nous l'écririons en français, *aldjihad* الجهاد, signifie la guerre contre les infidèles, dont la religion fait un devoir aux musulmans. Au reste, ainsi que nous l'avons déjà observé, le lecteur, dans ce cas, doit moins s'en prendre au traducteur français qu'à l'auteur espagnol, qui s'est servi de ce mot arabe sans l'expliquer. La même page m'offre une erreur d'un autre genre qui est échappée à M. Marlès. « Un vaillant Parthe, dit-il, nommé *Mahragian*, eut le commandement des troupes. » Un Parthe au XIV.ᵉ siècle de notre ère est une sorte d'anachronisme peu excusable. M. Conde avoit dit *Parsio*, ce qu'il auroit du moins fallu rendre par un *Parse*, si tant est que l'original arabe, que je ne connois point, ne dise pas tout simplement *un Persan*.

Un autre inconvénient qui a dû résulter du défaut de connoissance de la langue arabe, c'est que, dans presque tous les noms propres qui

appartiennent à cette langue, M. Marlès a été contraint à conserver l'orthographe espagnole de M. Conde.

Malgré ces légères taches, M. Marlès a rendu un service important aux littérateurs français, en leur faisant connoître l'ouvrage de M. Conde, et en suppléant, en grande partie du moins, à ce qui y manquoit; et on ne lira pas sans un grand intérêt cette Histoire de l'Espagne sous la domination musulmane. Pour en rendre l'usage encore plus commode, M. Marlès a placé au commencement du premier volume un *Tableau chronologique des califes d'orient qui ont possédé l'Espagne, des émirs nommés par ces califes, des rois ou califes de Cordoue, des rois Almoravides et Almohades, et des rois de Grenade; des rois des Asturies, de Léon et de Castille, et des événemens les plus remarquables de l'histoire d'Espagne, relatifs aux Arabes-Maures.* Il y a joint aussi une table des matières qui manque tout-à-fait à l'original, mais qui auroit pu être plus complète.

SILVESTRE DE SACY.

TRANSACTIONS of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland; vol. I, part. 1. London, 1824, *in-4.°*

TROISIÈME EXTRAIT (1).

Le mémoire de M. Colebrooke sur la philosophie sankhia a été l'objet de notre second extrait: nous nous proposons, dans celui-ci, de faire connoître la substance du mémoire que le même savant a consacré à la dialectique de Gotama et à la philosophie atomistique de Kanadi, deux systèmes dont le premier, connu sous le nom de *niaya* [raisonnement], s'occupe spécialement de logique métaphysique, et l'autre, appelé *vaïseshika* [distinction], embrasse la physique, ou la *distinction* des objets sensibles, l'étude de leurs qualités distinctives. On peut les prendre, l'un relativement à l'autre, comme les parties d'un même système, destinées à se compléter mutuellement; conformes sur plusieurs points, ils ne laissent pas de différer sur d'autres, ce qui a donné naissance à deux écoles principales, les *niayâyika* et les *vaïseshika*. M. Colebrooke a jugé à propos de les comprendre dans un seul et même *essai*, en combinant, autant que cela étoit possible, l'ordre suivi dans le premier avec l'ordre établi dans le second, et en

(1) Voyez nos cahiers d'août et de novembre 1825, *p. 451 et 682.*

tenant compte des différences par des renvois, afin d'éviter les répétitions. Nous imiterons cette marche, qui ne jette aucune confusion dans l'exposition des idées qui appartiennent à l'un ou à l'autre.

L'auteur commence, comme dans le mémoire précédent, par faire connoître les sources où l'on peut puiser la connoissance de ces deux systèmes philosophiques. Le texte de Gotama est une collection de *soutras*, ou d'aphorismes succincts, en cinq livres ou leçons, partagés chacun en deux *journées*, et subdivisés encore en sections ou articles. La même distribution s'observe à l'égard des *soutras* de Kanadi, qui sont compris en dix lectures et vingt journées. Le contenu de ces deux collections est éclairci par une triple série de commentateurs, sous les noms ordinaires de *bhâshya*, *vârtika* et *tikâ*, lesquels sont ensuite cités par d'autres interprètes plus modernes. Mais on sait, et nous en avons déjà fait la remarque, qu'il est une partie foible dans toutes les recherches qui se rapportent à l'Inde : c'est la détermination des époques où ont vécu les auteurs dont on étudie les ouvrages, cette portion de l'histoire littéraire, si importante sur-tout quand il s'agit de philosophie, et au moyen de laquelle on établit par-tout ailleurs l'âge des opinions, leur origine et leur succession. On trouve, dans le mémoire même qui nous occupe, au moins une circonstance où il est particulièrement à regretter que cette fixation soit impossible. Tout ce que M. Colebrooke a pu faire, dans l'état actuel des connoissances, c'est de donner une notice des principaux commentaires, en marquant, quand il a trouvé la chose praticable, leur antiquité relative. Cette notice, malgré les lectures étendues dont elle est la preuve et le résultat, ne nous apprend absolument rien sur le temps où ont vécu les auteurs, et rien n'autorise ni n'interdit les suppositions les plus contradictoires qu'on peut hasarder à ce sujet.

Toute la science contenue dans les livres dont nous parlons, est fondée sur un passage des Védas, que les *bhâshya* citent comme contenant les conditions de l'instruction ou de l'étude, savoir, l'énonciation ou la désignation d'un objet par le terme que la révélation a fait connoître pour son nom ; la définition, qui en montre une propriété particulière ou un caractère essentiel; et l'investigation, par laquelle on examine si la définition est convenable ou suffisante. Conformément à cet ordre, les philosophes placent en premier lieu les termes de la science; ils les définissent, et procèdent ensuite à la recherche de ce que chacun des objets désignés a de particulier.

Il y a, suivant Kanadi, six prédicamens ou objets de preuve ; la substance, la qualité, l'action, le commun, le propre et l'agrégation

ou relation intime. Quelques auteurs en ajoutent un septième, la privation ou négation. Les Bouddhistes font rentrer ces six prédicamens dans la *connoissance;* et les Vedantas, professant le panthéisme, les considèrent comme étant identifiés avec l'être universel, dans lequel tout existe. D'autres joignent aux sept catégories dont on vient de parler, le pouvoir ou l'énergie, la ressemblance, et plusieurs autres.

Pour Gotama, il en compte un plus grand nombre, parce qu'indépendamment de la preuve et de son objet, il place en cet endroit ce qui a rapport à la discussion ou controverse, en tant qu'elle contribue à la connoissance ou acquisition de la vérité, le doute, le motif, l'exemple, la vérité démontrée, le terme d'un argument, le raisonnement qui consiste à réduire à l'absurde, la détermination, la dissertation, la controverse, l'objection, le spécieux, l'erroné, le futile et la réfutation. On maintient, avec une sorte de raison, que ces deux arrangemens ne sont pas opposés; mais il est évident que les deux auteurs auxquels on les attribue n'ont pas entendu réunir le même ordre d'idées dans ces classes ou catégories, auxquelles ils ont pourtant assigné la même dénomination.

La preuve, la première des catégories dans les deux systèmes, est la cause efficiente de la connoissance actuelle. Elle exclut les notions inexactes, l'erreur, le doute, la faculté de réduire à l'absurde, et la mémoire; car le souvenir est distingué de la connoissance. On compte quatre sortes de preuves; celle qui a lieu par perception, l'induction, soit de l'effet à la cause, soit de la cause à l'effet, soit par analogie, la comparaison, et l'affirmation, qui comprend aussi la tradition et la révélation.

Les objets soumis à la preuve, ou qui doivent en devenir la matière, sont, suivant Gotama, au nombre de douze. Le premier de tous est l'ame, siége de la connoissance ou du sentiment, distinct du corps et des sens, différent pour chaque individu, et pourtant infini et éternel, et caractérisé par des attributs spéciaux, comme la connoissance, le desir, l'aversion, la volition, la peine et le plaisir, toutes choses qui ne se trouvent pas dans l'universalité des substances comme le nombre et la quantité, et qui, conséquemment, établissent l'existence spéciale de l'être qui les éprouve. Il y a un grand nombre d'ames, parmi lesquelles est l'ame suprême, siége de la connoissance éternelle. Chaque ame individuelle est infinie, de sorte qu'en quelque endroit que le corps se transporte, l'ame s'y trouve, et elle est éternelle, parce que tout ce qui est infini est éternel. Comme substance, elle a quatorze

qualités, le nombre, la quantité, l'individualité, et les autres dont il sera parlé à l'article des substances.

Après l'ame, vient le corps, siége de l'effort, ou de l'action intentionnelle, des organes de sensation, de la peine et du plaisir, tout composé de parties terrestres et participant aux qualités de la terre, comme cela est expressément affirmé dans plus d'un endroit des Védas. Quelques-uns admettent quatre ou cinq élémens dans la composition des corps, ce qui est contredit par les *Niaya* pour des raisons qui paroissent les plus frivoles du monde. Outre les corps humains et les autres corps de ce monde, qui sont tous terrestres, il y en a, dans d'autres mondes, d'aqueux, d'ignés et d'aériens; et dans ceux-là, on observe aussi l'union d'un élément avec l'ame, telle qu'elle est nécessaire aux jouissances de cette dernière. Les corps sont ou produits par le concours des atomes, résultat d'une cause invisible, comme les dieux et les demi-dieux dont les Védas révèlent l'existence, ou engendrés, par l'union des sexes, vivans ou enfermés dans un œuf, ou par la fermentation des substances impures, comme les vers, les larves, les moucherons, ou enfin par la germination dans le sein de la terre, comme les plantes, ce qui fait cinq sortes de naissance (1), en comprenant celle qui exclut la génération proprement dite.

Les organes des sensations sont les instrumens de la connoissance, associés au corps, et eux-mêmes imperceptibles pour les sens. Ces organes ne répondent pas tout-à-fait à ce que nous nommerions ainsi. Par exemple, la pupille (ou la rétine) n'est pas l'organe de la vue: cet organe est un rayon de lumière qui part de l'œil et se dirige sur l'objet visible, que l'on n'aperçoit au dehors que dans certaines circonstances, par exemple quand un chat guette quelque chose dans l'obscurité. L'organe de la vue se rapporte à la lumière; celui de l'ouïe, à l'éther; celui du goût, à l'eau; celui de l'odorat, à la terre, et celui du toucher, à l'air. Cinq parties sont le siége de ces cinq organes, et autant de qualités des élémens leur correspondent. Il y a de plus

(1) Les Bouddhistes n'en comptent que quatre, la naissance d'un utérus, d'un œuf, par l'humidité et par transformation. Il seroit curieux d'établir un parallèle suivi entre la classification philosophique, telle qu'on la trouve dans les livres sanskrits, et celle que les Bouddhistes ont conservée, et que nous possédons dans le *Vocabulaire pentaglotte* (*Mélanges asiatiques*, tom. I, p. 153). Le desir de rendre ce parallèle plus facile, est une raison ajoutée à celles qui me font, depuis long-temps, desirer de publier le texte de ce vocabulaire philosophique infiniment curieux, ainsi que la traduction latine que j'en ai rédigée il y a plus de dix ans.

un sixième organe qui est intérieur, le *manas*, ou *mens*, qui perçoit la peine, le plaisir, mais qui n'a de notion des qualités extérieures que par l'entremise des organes externes. Son existence est établie par l'unité des sensations qui peuvent se succéder très-rapidement, mais qui ne naissent pas à-la-fois dans l'ame d'un seul individu. Son union avec l'un des organes des sens extérieurs produit un genre de sensation particulier, qui n'a plus lieu, mais qui est remplacé par une sensation différente, quand le *mens* vient à se joindre à un autre organe. Ce *mens* n'est pas infini; s'il l'étoit, toutes les sensations deviendroient simultanées : mais il est extrêmement ténu ; c'est un atome imperceptible à la vue, au toucher et aux autres sens, éternel, distinct de l'ame et du corps, et soumis à tous les modes des autres substances, le nombre, la quantité, l'individualité, la conjonction, la disjonction, la priorité, la *subséquence* et la faculté.

Après les organes des sens, on place les objets des sensations, et c'est en cet endroit que viennent se ranger les catégories de Kanadi. La première renferme la substance, ou pour mieux dire les substances, dont on compte neuf sortes, la terre, l'eau, la lumière, l'air, l'éther, le temps, l'espace, l'ame et le *mens*. Quelques-uns veulent y ajouter l'obscurité, le corps, l'or; mais ces trois objets ne sont pas de véritables substances. La terre, indépendamment des attributs qui appartiennent en commun à toutes les substances, en a de particulières, la couleur, la saveur, l'odeur, la tactilité, la température. Sa propriété caractéristique est l'odeur : si cette propriété est quelquefois latente, comme dans les gemmes, elle devient sensible par la calcination. La terre est éternelle, en tant que formée d'atomes, passagère, en tant que formant des agrégats.

L'eau a les qualités de la terre, à l'exception de l'odeur, qu'elle ne contracte que par un mélange de parties terrestres. Elle a de plus la viscosité ; le froid est sa propriété caractéristique. L'eau forme des composés organiques dans le royaume de *Varouna ;* ses composés inorganiques sont les rivières, la mer, la pluie, la neige, la grêle.

La lumière est colorée; elle colore les autres substances; elle est, de plus, chaude, ce qui forme sa propriété distinctive. Ainsi la lumière et le calorique sont regardés comme une seule et même substance. La lumière a les qualités de la terre, moins l'odeur, le tact et la gravité. Il y a des corps lumineux organisés dans le royaume solaire : le rayon visuel ou l'organe de la vue est lumineux. Pour la lumière inorganique, elle est de quatre sortes, terrestre, céleste, intestinale et minérale. La lumière terrestre est celle dont l'aliment est terrestre, comme le feu de

bois ; la lumière céleste a l'eau pour aliment, comme les éclairs et les météores. La lumière (ou chaleur) intestinale reconnoît pour alimens la terre et l'eau ; c'est celle qui digère les nourritures et les boissons. La lumière minérale se trouve dans les entrailles de la terre : on la reconnoît dans l'or, qui, pour les Indiens, comme pour nos alchimistes du moyen âge, est une lumière solide, ou du moins rendue telle par un mélange avec quelques particules de terre. On fait encore une distinction entre les effets de la lumière sur la vue et sur le tact : le feu proprement dit se sent et se voit ; la chaleur de l'eau se sent et ne se voit pas ; le clair de lune se voit et ne se sent pas ; le rayon visuel n'est ni vu ni senti.

L'air est une substance sans couleur, sensible au toucher : sa propriété caractéristique est de n'être ni chaud ni froid, et cette qualité tempérée prouve son existence ; car tout attribut suppose une substance à laquelle il est attaché. Il y a des corps aériens organisés dans l'atmosphère et dans l'intérieur de la terre. L'organe du tact est aérien ; c'est de l'air répandu sur l'épiderme. L'air inorganique se montre dans le vent qui agite les branchages des arbres. Il y a de plus l'air vital qui s'observe dans les effets de la respiration et dans les autres du même genre.

L'éther a pour attribut spécial le son ; c'est cette propriété qui fait reconnoître son existence, insensible de toute autre manière. On la prouve en procédant par voie d'exclusion, et en faisant voir que le son n'appartient à aucune autre substance : celle-ci est une, infinie et éternelle ; elle forme l'organe de l'ouïe, par l'effet d'une vertu particulière et invisible.

Le temps se déduit du rapport de priorité et de postériorité : l'idée de *jeune* est l'opposé de celle de *vieux*, et réciproquement. Ce contraste n'a rien de commun avec l'espace : c'est un effet qui a pour cause autre chose que l'espace, et c'est cette cause que l'on nomme *temps ;* il est un, éternel, infini.

L'espace se déduit du rapport de position, de la même manière que le temps, et par un raisonnement inverse. Il est pareillement unique, éternel, infini, et ne reçoit de désignation particulière qu'en raison de la place qu'occupe le soleil, quand on dit l'orient, l'occident, &c.

Enfin, l'ame et le *mens* sont reconnus pour des substances, parce qu'ils ont des qualités : on en a déjà parlé comme étant au nombre des objets qui doivent être prouvés.

Les substances matérielles se réduisent en agrégats et en atomes. Les atomes sont regardés comme éternels par Kanadi, et voici comment cet auteur explique leur existence. Ces brins de poussière subtile

qu'on aperçoit dans un rayon de soleil sont la plus petite quantité de matière qui soit sensible pour nos yeux. Ils sont une substance et un effet; et comme tels, ils doivent être composés de parties moindres qu'eux-mêmes, à l'égard desquelles on en peut dire autant. Le dernier terme de cette analyse est l'atome, qui est simple et non composé: autrement la série seroit sans fin; et si on la poursuivoit indéfiniment, il n'y auroit pas de différence de grandeur entre un grain de moutarde et une montagne, entre un moucheron et un éléphant, lesquels contiendroient pareillement un nombre infini d'atomes. L'union de ces atomes commence par deux: trois composés binaires forment le composé tertiaire; quatre de ces derniers, un composé quaternaire, et ainsi de suite. La réalité de cette progression est montrée par des raisons fort curieuses que je suis obligé de passer sous silence pour abréger.

La qualité vient à la suite de la substance, dans l'ordre des catégories: on en distingue vingt-quatre, dont les principales sont la couleur, la saveur, l'odeur, la tactilité; le nombre, qualité universelle commune à toutes les substances sans exception; la quantité ou mesure, pareillement universelle, et dont les extrêmes se montrent, d'une part, dans le *mens* et les atomes, éternels par eux-mêmes, et, de l'autre part, dans l'éther, qui l'est également; l'individualité, la conjonction ou union passagère, la disjonction, la priorité et la postériorité, relativement au temps et à l'espace; la gravité, cause de la chute des corps, propre à la terre et à l'eau; la fluidité, particulière à l'eau; la viscosité; le son qui se transmet d'un lieu à l'autre par ondulation, ou par vagues successives, à partir d'un centre en allant dans toutes les directions. Ce n'est, remarque-t-on ici, ni la première onde, ni aucune des ondes intermédiaires qui sont entendues, mais la dernière de toutes, qui est en contact avec l'organe de l'ouïe, de sorte qu'il n'est pas tout-à-fait exact de dire qu'un tambour a été entendu. Le son peut être produit par la réunion des corps, comme quand on frappe des cymbales, ou par leur séparation, comme dans le bruissement des feuilles. Le concours du vent aide l'action du son, et sa direction opposée la contrarie. Le son a sa cause matérielle dans l'éther; il est ou articulé ou musical.

Les huit qualités qui suivent appartiennent à l'ame, et non pas aux substances matérielles. De ce nombre, suivant Kanadi, est l'intelligence, à laquelle Gotama donne une place distincte parmi les objets de preuve: les autres sont le desir et l'aversion; la volition, dont le desir est l'occasion et dont la perception est la cause; la vertu et le vice, qualités

inhérentes à l'ame, et dont la réalité se montre dans les effets de la transmigration ; et enfin la *faculté*, ou cause d'action, qui est rendue sensible par le mouvement; ses trois modifications sont la vîtesse, appartenant à la matière seule en y comprenant le *mens*, l'élasticité, et enfin l'imagination, qualité propre à l'ame et cause de la mémoire.

L'action, comme la qualité, réside exclusivement dans la substance ; elle est dépourvue de qualité, et passagère de son essence: on en distingue quatre sortes, selon la direction où elle s'exerce.

Le *commun* est ce qui nous fait paroître un ou plusieurs objets semblables : on l'observe dans la substance, la qualité et l'action, dans un grand ou dans un petit nombre. L'existence, propriété commune à tous, en est un des extrêmes; l'autre est l'abstraction d'un individu qui varie avec l'âge dans ses dimensions, quoiqu'il continue à être identiquement lui-même. On en conçoit une troisième sorte, intermédiaire entre ces deux, ce qui répond assez bien à ce que nous appelons *genre, espèce* et *individu*. Les Bouddhistes ne reconnoissent pas cette catégorie; ils maintiennent que les individus seuls ont une existence, et que l'abstraction est une conception fausse et décevante. Ceci semble une logomachie, et fait d'ailleurs partie des points sur lesquels M. Colebrooke promet des éclaircissemens ultérieurs.

Le propre ou la différence, opposé au commun, est la cinquième des six catégories de Kanadi, et l'agrégation est la dernière. On y ajoute, ainsi que nous l'avons déjà dit, la négation ou privation, laquelle se divise et se subdivise encore en plusieurs sortes: la *négation antécédente*, ou considérée dans l'objet qui n'existe pas encore, comme, par exemple, la non-existence d'une pièce de toile qui n'est pas tissue : ce genre de négation n'a pas de commencement, mais il a une fin qui est la production de l'effet même ; la négation consécutive, destruction ou cessation, comme lorsqu'on brise un vase de terre; ce second genre a un commencement et n'a pas de fin; la négation absolue, qui s'étend au présent, au passé et au futur, comme le feu par rapport à un lac, la couleur par rapport à l'air, &c. ; la négation réciproque de quelque attribut qui caractérise deux êtres, l'un à l'égard de l'autre.

Suivant maintenant la classification de Gotama, nous passons de l'examen des objets des sensations à ce qui est du ressort de l'entendement, et d'abord à l'intelligence elle-même, à la compréhension, connoissance ou conception. On distingue la notion et le souvenir; l'un et l'autre peuvent être exacts ou erronés : la notion exacte est de quatre sortes, conformément aux quatre genres de preuves. On conçoit l'idée d'un vase, quand des organes sains en perçoivent l'image ; on

déduit l'idée du feu, de la vue de la fumée; on reconnoît un bœuf à sa ressemblance avec une vache; on admet la possibilité d'obtenir le bonheur céleste, parce qu'elle est révélée dans les Védas; le souvenir est exact dans la veille, il est erroné dans les songes.

Le *mens* reparoît ici comme instrument de l'intelligence, après avoir été examiné successivement comme organe des sens et comme substance. On place ensuite l'activité, ou détermination, résultat de la passion, cause de la vertu et du vice, du mérite et du démérite, laquelle peut être orale, mentale ou corporelle. Des actes procèdent les fautes, et sous cette désignation on comprend la passion ou desir excessif, l'aversion, l'erreur; la transmigration, ou la condition de l'ame immortelle, quand elle passe d'un corps qui périt dans un autre qui se reproduit; la rétribution, la peine et la délivrance sont les derniers objets auxquels s'applique la preuve. La délivrance garantit de vingt-une sortes de maux, parmi lesquels on compte, outre la douleur, l'existence du corps, les sensations et leurs objets, les actions qui dépendent de l'intelligence, et le plaisir même qui n'est pas exempt de peine, comme on rangeroit au nombre des substances délétères le miel qui auroit été mêlé de poisons.

L'ame obtient la délivrance en s'instruisant de la vérité, au moyen de la science sainte; en se garantissant des passions, par la connoissance du mal inhérent à leurs objets. En méditant sur elle-même, et en faisant ainsi ressortir sa propre essence, malgré les obstacles qu'elle rencontre alors, sans encourir de nouveaux mérites ou démérites par des actions dont le desir est le mobile, reconnoissant et appréciant le fardeau de ceux qui lui sont survenus, et s'en soulageant par une dévote contemplation, et par la souffrance des peines qu'elle a encourues, l'ame, même avant l'instant où son action cesse, par sa séparation d'avec le corps, n'a plus aucune relation avec les différentes sortes de maux; c'est là ce qu'on appelle délivrance ou béatitude.

Voilà l'ensemble des objets qui sont soumis à la preuve, et ce qui suit concerne exclusivement les moyens de l'administrer, en levant les difficultés qui peuvent l'entraver. Sous l'un ou sous l'autre de ces deux chefs, viennent se ranger le doute, le motif, l'exemple, terme commun sur lequel s'accordent deux personnes qui, du reste, diffèrent d'opinions, et la vérité démontrée, qui peut être reconnue universellement ou partiellement, par hypothèse, ou par manière de concession.

Ce qu'il est le plus remarquable de trouver dans ces catégories, c'est, sous le nom de *niyaya*, l'argument régulier ou le syllogisme complet. Il se compose, selon les logiciens de l'Inde, de cinq membres

ou *avayava* ; savoir : 1.° la proposition, *pratidjña ;* 2.° la raison, *hetou* ou *apadesa ;* 3.° l'exemple, *oudâharana* ou *midarsana ;* 4.° l'application, *oupanaya ;* 5.° la conclusion, *nigamana*. En confirmation de ce fait infiniment curieux, et auquel l'auteur ne paroît pas attacher autant d'importance que nous croyons y en voir, M. Colebrooke rapporte l'exemple suivant:

1. Cette montagne est brûlante.
2. Car elle fume.
3. Ce qui fume est brûlant; témoin le foyer de la cuisine.
4. Il en est de même de la montagne qui fume.
5. Donc elle est brûlante.

Les partisans du *mimansa* réduisent le *niyaya* a trois membres, qui sont ou les trois premiers, ou les trois derniers: sous cette dernière forme, c'est un syllogisme régulier. La proposition jointe à l'exemple est la majeure; l'application est la mineure, et la conséquence termine.

J'ai dit en commençant qu'il y avoit lieu de regretter souvent la difficulté qu'éprouvent les hommes les plus habiles à fixer l'époque des faits qu'ils trouvent rapportés dans les livres sanskrits : voilà, si je ne me trompe, une occasion où cette détermination seroit du plus haut intérêt. L'analyse du raisonnement auroit-elle été opérée dans l'Inde indépendamment du beau génie auquel l'occident en attribue la découverte ? Les sectateurs du *niaya* ont-ils précédé Aristote dans la connoissance du syllogisme, ou en doivent-ils l'usage, comme tous les autres peuples qui le possèdent, à des philosophes de l'école péripatéticienne ? Les Grecs, dans cette occasion encore, sont-ils les disciples ou les instituteurs des Hindous ? Ce qui donne de l'importance à ces questions, c'est que les Indiens sont les seuls peuples dont les écrits permettent d'apprécier toute l'étendue du service qu'Aristote, s'il est véritablement le fondateur de la logique, a rendu à la raison humaine. Sans parler de l'influence que cette invention a pu avoir sur la formation des méthodes et le développement des connoissances, ses effets se montrent dans le style même des écrivains qui ne prétendent pas employer des argumens en forme, par la rigueur et la précision qu'elle a permis de donner aux déductions, et les formes régulières qu'elle a fait prendre au raisonnement. Son absence se laisse apercevoir chez les écrivains qui ont précédé Aristote, et plus encore chez les Chinois, l'unique peuple peut-être qui ne puisse être compté au nombre de ses disciples, parmi ceux qui ont des livres de philosophie. Les seules formes de raisonnement qu'on trouve dans leurs anciens auteurs, sont

des sorites, des enthymèmes et d'autres syllogismes irréguliers. Il seroit à desirer que M. Colebrooke prît la peine d'examiner les auteurs indiens qui sont regardés comme les plus anciens, sous ce point de vue intéressant pour l'histoire de la philosophie.

Il ne reste plus qu'à dire un mot de quelques-uns des procédés de raisonnement qui ferment la liste des catégories dans la logique de Gotama. De ce nombre sont l'action de réduire à l'absurde, distincte du doute, qui a deux termes, parce que le procédé dont il s'agit n'offre qu'une seule solution; l'assurance qu'on a trouvé la vérité; la dispute, qui varie suivant que les interlocuteurs ont en vue un avantage personnel, ou la découverte de la vérité, comme cela a lieu entre un maître et son élève; suivant aussi que l'un des disputans a l'intention d'établir une opinion positive, ou se borne à réfuter celle de son adversaire. L'assertion fallacieuse (comme notre *non causa pro causa*), la fraude et la réponse futile, tous vices de raisonnement dont on distingue plusieurs espèces et variétés, nous conduisent à la seizième et dernière des catégories de Gotama, qui est le défaut d'argument ou la *défaite*, et dont on compte aussi vingt-deux sortes.

Telle est l'analyse, aussi succincte qu'il nous a été possible de la faire, des deux mémoires sur la philosophie des Hindous, que M. Colebrooke a déjà donnés à la société dont il est le président. Il fait espérer la suite de ces mémoires et de nouveaux renseignemens sur les autres systèmes philosophiques de l'Inde. On ne sauroit trop desirer de voir la continuation de ces savantes recherches; car, quelque intérêt qu'elles inspirent par le jour qu'elles jettent sur le génie d'une nation célèbre de l'orient, elles en acquièrent bien davantage encore quand on les examine d'un point de vue plus élevé. On commence à ne plus considérer isolément les croyances, les opinions, les connoissances des grandes nations de l'ancien monde. On a aperçu des rapports, reconnu des liens, saisi des traits de ressemblance, qui, d'un bout de l'Asie à l'autre, attestent une communauté d'origine et d'antiques communications. Rien n'est plus important que de reconstituer cet ensemble d'idées où paroissent avoir puisé successivement les auteurs de ces systèmes religieux ou philosophiques qui passent sous le nom de Lao-tseu, de Bouddha, de Zoroastre, les théologiens de l'Assyrie et de l'Égypte, leurs imitateurs dans les contrées plus occidentales encore, et enfin les fondateurs et même les réformateurs de la philosophie hellénique. S'il est encore possible de tenter une pareille entreprise, ce n'est qu'à l'aide de l'étude de la philosophie indienne qu'on peut espérer d'y réussir; car il doit être permis de le répéter en finissant :

quelle qu'ait été la patrie première de la science antique, c'est dans l'Hindoustan qu'elle a conservé ces formes primitives, ces rapports mutuels, cet enchaînement systématique, qui ont subsisté jusqu'au jour où l'expérience et l'esprit d'observation, succédant à la tradition, sont venus créer et constituer les sciences modernes. Les *Essais* de M. Colebrooke fournissent une foule de faits nouveaux à l'appui de cette vérité.

On annonce que la deuxième partie du premier volume des *Transactions* est imprimée et ne tardera pas à être distribuée (1). Si elle contient des morceaux aussi remarquables que la première, le recueil où ils seront déposés ne sauroit manquer de prendre un rang très-éminent parmi les collections académiques.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Recherches expérimentales sur les causes du mouvement du sang dans les veines ; mémoire lu à l'Académie des sciences, le 8 juin 1825, par David Barry, *M. D., chevalier de l'ordre de la tour et de l'épée, du collége royal de médecine de Londres, ex-premier chirurgien de l'armée portugaise, chirurgien de l'état-major des armées de S. M. britannique, &c.; avec le rapport de M. le baron* Cuvier *et de M.* Duméril, *commissaires de l'Institut de France; in-8.° de* 74 pages, avec figures.

Nulla enim est scientia, quæ non ex præexistente cognitione oritur, nullaque certa notitia, quæ non ex sensu originem duxit. (HARVEY, *de Circ. sang.*)

A Paris, chez Crevot, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n.° 31, 1825.

Une des fonctions les plus importantes de l'économie animale est sans doute la circulation du sang. Les physiologistes l'ont placée parmi celles qu'ils ont appelées *vitales ;* en effet, elle est tellement essentielle, que, quand elle s'arrête, l'individu cesse d'exister. Tout le monde sait et reconnoît que le fluide sanguin, poussé dans les artères par le cœur, jusqu'à la surface de toutes les parties du corps, revient au cœur, à l'aide des veines, pour en sortir et y rentrer alternativement pendant

(1) Cette seconde partie a paru depuis la composition de cet extrait.

la durée de la vie. On conçoit très-bien le mécanisme de l'impulsion du sang dans les artères, et ses effets soutenus par leur contractilité; mais très-difficilement celui par lequel les veines l'y ramènent : c'est un point qui a toujours embarrassé, et qui embarrassera peut-être encore long-temps, malgré les efforts de l'auteur dont nous allons faire connoître l'ouvrage.

M. Barry, dans un avant-propos, remercie les personnes qui, à Paris, lui ont procuré toutes les facilités qu'il desiroit pour ses recherches et expériences, et dont plusieurs l'ont aidé de leurs connoissances en physiologie ; ce sont MM. Laënnec, Duméril, Cuvier et Girard ; il termine ainsi cet avant-propos : « Toute opinion personnelle » a paru, chez les savans français, faire place aux nobles sentimens qui » doivent animer les esprits zélés pour l'avancement de la science. »

L'auteur indique au commencement de son ouvrage le but qu'il se propose ; c'est de démontrer par des preuves tirées de la structure anatomique des animaux, et par des expériences directes, quelle est la puissance par laquelle le sang est poussé depuis l'origine des veines jusqu'au cœur, quelle est la vîtesse comparée avec laquelle il se meut dans les veines et dans les artères, et de faire voir que les causes auxquelles on a attribué l'abord du sang au cœur, ne sont pas les seules qu'il faut admettre.

On doit à Harvey la découverte de la circulation du sang, telle qu'elle est reconnue maintenant; cette découverte immortalise son nom : il croyoit qu'elle s'opéroit par la seule puissance du cœur, qui chassoit le sang dans les artères, d'où il passoit dans les veines. Les physiologistes ne trouvant pas cette force suffisante, y en ont ajouté d'accessoires, telles que l'action des fibres musculaires qui existent dans la structure des artères, et qui les font réagir sur le sang, la construction des vaisseaux capillaires, l'action des veines elles-mêmes sur ce qu'elles contiennent, et la pression des muscles qui servent aux mouvemens volontaires et involontaires : ce que ne dit point M. Barry, c'est qu'ils comptoient pour beaucoup les valvules des veines, qui empêchoient le sang de rétrograder. Parmi ces forces, les unes ne peuvent être démontrées par des expériences, et les autres n'offrent que de foibles probabilités. Quelques physiologistes ont regardé le cœur comme une pompe aspirante et foulante; M. Barry rejette cette idée.

Il avoit remarqué que, parmi les causes du mouvement du sang dans les veines, on ne faisoit pas assez d'attention à l'effet de la pression de l'air atmosphérique. Il lui paroissoit impossible qu'elle n'y entrât pas pour beaucoup, et que l'introduction de cet air dans les poumons

par la trachée-artère, n'eût pas une action sur le sang veineux contenu dans les grands vaisseaux qui s'y rendent. Cette réflexion se trouve appuyée dans son esprit par les considérations suivantes :

« 1.° Le gonflement des veines jugulaires dans l'expiration ;

» 2.° Leur affaissement subit dans l'inspiration ;

» 3.° La suppression de certaines hémorrhagies par des inspirations » forcées ;

» 4.° Les accidens fâcheux qui ont succédé quelquefois à l'ouverture » des grandes veines ;

» 5.° La situation même du cœur, placé au centre de la poitrine, » dans un sac toujours trop grand pour son volume, qui semble protégé » contre la pression atmosphérique directe, et qui probablement est » agrandi par l'inspiration dans toutes ses dimensions. »

Il n'y avoit que des expériences qui pussent constater l'influence de l'air atmosphérique sur le mouvement du sang dans les veines. M. Barry en a entrepris et fait un certain nombre avec sagacité ; il en donne les détails. Il les a exécutées en présence de personnes éclairées, particulièrement à la faculté de médecine de Paris, au Jardin du Roi, et à l'École royale vétérinaire d'Alfort. Elles ont été assez multipliées pour inspirer de la confiance dans les conséquences qu'il en tire.

Nous nous bornerons à en rapporter une.

M. Barry, après avoir découvert et lié au-dessous de son milieu la veine jugulaire gauche d'un cheval, introduisit dans sa cavité, au-dessous de la ligature, une sonde flexible ayant un tube de verre en spirale, adapté à son extrémité extérieure ; il coupa l'extrémité arrondie de la sonde. La sonde ayant été poussée vers le cœur, jusqu'à ce qu'elle eût rencontré un obstacle, la ligature passée sous la veine fut nouée autour de celle-ci et de la sonde. Une planche explique la forme de cet instrument. La pointe du tube spiral sur laquelle M. Barry avoit tenu son doigt appliqué fut plongée dans une tasse d'eau fortement colorée en bleu ; aussitôt que son doigt fut retiré, le liquide bleu monta de la tasse et coula dans le tube spiral vers la poitrine pendant l'inspiration, et s'arrêta ou revint pendant l'expiration. D'autres expériences non moins ingénieuses justifièrent les présomptions de M. Barry.

La circulation du sang dans les poumons présentant des phénomènes particuliers, M. Barry a cru devoir l'examiner dans le cheval qu'il a pris pour sujet, et qui lui a donné plus de facilité que s'il l'eût observée sur de moins grands animaux. Il la décrit toute entière dans son ouvrage.

Il regarde comme prouvé, d'après les faits que ses expériences présentent, que les cavités des grandes veines au dedans du thorax, et toutes les cavités thoraciques, aspirent les fluides mis en communication avec elles, et que cette aspiration n'a jamais lieu que pendant l'expansion des parois du thorax; d'où il déduit des conséquences très-étendues, parmi lesquelles on peut remarquer « qu'il lui paroît » probable que l'application d'une ventouse à une plaie récemment » empoisonnée empêcheroit l'absorption de la matière vénéneuse. »

Cet ouvrage, lu à l'académie des sciences, a eu pour examinateurs MM. Cuvier et Duméril, qui en ont fait un rapport favorable. Nous pensons qu'en répandant de la lumière sur une question de physiologie intéressante, l'auteur a bien mérité de cette partie des sciences physiques.

TESSIER.

ՀԱՏԸՆՏԻՐ ԱՌԱԿՔ ՎԱՐԴԱՆԱՅ ՎԱՐԴԱՊԵՏԻ։

Choix de fables de Vartan, en arménien et en français, ouvrage publié par la Société asiatique de Paris. Paris, 1825, xij et 96 pages *in-8.°*

L'ÉDITEUR de ces fables, qui en est en même temps le traducteur, justifie, dans sa préface, la préférence qu'il leur a donnée sur des ouvrages d'un autre genre, par la simplicité et la clarté de leur style, qualités qui les rendent propres à l'usage des personnes qui desirent se livrer à l'étude de la langue arménienne, et qui ont besoin « d'être initiées au mécanisme grammatical de cet idiome, sans » que le style propre à l'auteur vienne augmenter leur travail. » Il reconnoît que le style de ces fables, « simple et sans élévation, dégénère » quelquefois *dans* une trivialité qui le rapproche du langage vulgaire; » seulement, ajoute-t-il, sa grammaire et sa syntaxe sont toujours » conformes à l'idiome littéral. » Le traducteur s'est attaché sur-tout à rendre sa version scrupuleusement exacte, et il a renoncé volontairement à traduire ces fables d'une manière plus élégante, « parce » qu'alors la traduction n'auroit pas été une image aussi fidèle du » texte original, et auroit pu induire en erreur les personnes qui » voudront s'en servir. »

L'auteur, ou plutôt le rédacteur arménien de ces fables (car nous doutons beaucoup que l'invention d'aucun de ces apologues lui

appartienne en propre, à l'exception peut-être de la quatorzième fable, dont les acteurs sont un prêtre syrien et un Arménien, et où le prêtre syrien joue un rôle assez sot), est un docteur ou *vartabied* qui vivoit dans le XIII.[e] siècle, et mourut en 1271. Il est connu, dit-on, par beaucoup d'autres écrits, qui lui ont fait une grande réputation parmi les Arméniens; et si cette réputation est méritée, on seroit assez tenté de partager le doute des critiques qui hésitent à reconnoître ces fables pour son ouvrage. En effet, à l'exception du style arménien dont nous ne pouvons pas juger par nous-mêmes, mais dont l'éditeur vante la pureté, il nous semble que rien dans ces fables n'annonce ni un grand degré d'instruction, ni une imagination féconde, ni même un jugement bien droit. On y voit seulement un homme religieux, et d'une piété simple, qui cherche fréquemment, dans ces petits apologues, non des leçons de politique ou de savoir-vivre, mais des moralités chrétiennes qui ressortent souvent assez mal du récit.

Je vais, pour en donner un exemple, choisir parmi ces fables une de celles qui se distinguent par une narration un peu développée; elle me paroît avoir été empruntée au livre de Calila et Dimna, ou Fables de Bidpai.

Le Lion, le Renard et l'Âne.

« Le lion devint malade; les médecins vinrent alors et dirent : Le » remède de cette maladie est de faire cuire le cœur et les oreilles de » l'âne, pour qu'on en donne le bouillon au lion, qui le boira et » sera guéri. On appelle le renard et on lui dit : Allons, amène un » âne. O mes frères, répondit-il, il y a dans cette vallée un âne très-» gras. Le renard alla vers lui, et lui dit : O mon cher frère, que tu » es heureux! J'ai rencontré ton frère aîné qui desire te voir; il est » roi, et tu régneras avec lui. L'âne *le crut ;* il vint donc pour » embrasser le lion : comme celui-ci vouloit l'étrangler, l'âne prit la » fuite. Le renard arrive à lui et lui dit : Pourquoi t'enfuis-tu ainsi! » Il m'a fait mal au cou en m'embrassant, répondit l'âne. C'est la » violence de son amitié, répartit le renard; mais si tu l'embrasses, » tu seras bien content. L'âne retourna donc pour embrasser le lion : » celui-ci le saisit alors par la gorge et le tua; puis il s'en alla reposer. » Le renard tira ensuite le cœur et les oreilles de l'âne et les mangea » en disant : Le remède sera meilleur pour moi que pour le lion. Il » alla *après* vers le médecin et le lion, et il leur dit : C'est vraiment » une grande merveille; cet âne n'a ni cœur, ni oreilles. Ceux-ci

» vinrent et ils trouvèrent effectivement qu'il n'en avoit pas; ils en » furent très-étonnés. Ne soyez plus surpris, dit alors le renard; s'il » avoit eu un cœur et des oreilles, quand il a entendu votre mugisse» ment, et qu'il s'est sauvé de vos *bras*, il ne seroit pas *revenu* une » *seconde fois* pour tomber sous votre griffe et mourir. Ce discours » le justifia.

» Cette fable montre que, de même, nous sommes tous sans » jugement et insensés, quand nous nous livrons volontairement à » Satan, qui nous fait périr. Nous nous sauvons par la confession, » et de nouveau nous péchons : alors nous n'avons plus ni cœur ni » oreilles; nous n'entendons plus la parole de l'Écriture, ni les menaces » de l'enfer. »

Je ne m'arrêterai pas à comparer cette narration avec celle de l'auteur de Calila et Dimna. Au surplus, malgré la différence qu'on y remarqueroit, toute au désavantage de l'écrivain arménien, qui n'a pas pris la peine de motiver l'action du renard, on peut reprocher à l'un et à l'autre de n'avoir pas évité l'invraisemblance; car peut-on supposer que le lion, qui avoit vu l'âne deux fois et l'avoit étranglé, se laissât persuader qu'il n'avoit pas d'oreilles!

On seroit tenté quelquefois de supposer que l'auteur arménien n'a pas bien entendu le texte, soit grec, soit d'une autre langue, qu'il imitoit. Ainsi dans la fable du corbeau et de ses petits (fable 32), le *corbeau*, ou plutôt la femelle du corbeau, dit à ses petits *de n'être pas timides et d'être en garde contre l'homme*, ce qui semble un peu contradictoire; *sur-tout*, ajoute-t-elle, *quand il se penche vers la terre pour prendre une pierre. Que ferons-nous avant que l'homme ait pris la pierre dans la main!* disent les petits. On suppose sans doute que la mère va leur dire de se hâter de prendre la fuite, et de ne pas attendre que l'homme se relève. Point du tout : *Mes enfans*, leur dit-elle, *je reconnois maintenant que vous êtes en état de vous sauver.*

La moralité n'a pas coûté beaucoup de frais d'esprit. *Cette fable montre*, dit Vartan, *qu'il faut être continuellement en garde contre les piéges et les trahisons de l'ennemi.* Je pense que par l'*ennemi* il entend le *diable*.

Un caractère de ces fables, qui, au surplus, se rencontre souvent dans les apologues des Orientaux, c'est qu'on n'y a pris aucun soin de peindre les mœurs des animaux qu'on y fait agir et parler, et d'éviter les invraisemblances les plus choquantes. On consent volontiers à supposer aux bêtes l'usage de la parole, pourvu que le fabuliste leur prête des discours analogues à leurs inclinations et à leurs habitudes

vrales ou convenues. Mais peut-on se prêter à l'idée d'un renard et d'une écrevisse (fab. 8) « qui vivoient en frères, ensemencèrent leur » terre, firent la récolte, écrasèrent leur grain et le mirent en tas! » De pareils détails sont précisément ce qu'il falloit écarter de la pensée du lecteur.

Qu'on me permette encore un exemple plus extraordinaire de cette inconvenance. Il me sera fourni par la fable 12, qui a pour titre *le Renard et la Perdrix.*

Le renard, qui avoit pris une perdrix, alloit la manger. La perdrix lui dit : « Béni soit Dieu, qui m'appelle dans son royaume, et me » délivre des maux de ce monde! mais toi, renard, rends grâce à Dieu, » et puis tu me mangeras... Le renard s'assied, regarde le ciel, et » ouvrant la gueule, dit : Je te remercie, Dieu bon, du repas » excellent que tu m'as préparé. » On se doute bien que la perdrix n'attendit pas la fin de l'oraison. Je n'ai pas le courage de transcrire la moralité, qui est presque aussi longue que la fable, et vaut encore moins.

Au surplus, l'éditeur a observé lui-même que, dans ces fables, « les » idées ne sont pas toujours bien liées, ni présentées avec toute la » clarté desirable; et quelquefois, ajoute-t-il, on ne *retrouve* pas un » rapport bien exact ou bien sensible entre le corps de la fable et » le petit épilogue qui le suit ordinairement. »

Je hasarderai encore ici un doute que je soumets volontiers aux lumières du traducteur. Je ne sais si les noms des animaux mis en scène dans les fables de Vartan, n'ont pas donné lieu à quelques méprises.

La fable 5 est intitulée *les Insectes, l'Abeille et la Fourmi.* Ce n'est autre chose que la fable bien connue de *la Cigale et la Fourmi.* Dans Vartan, les insectes, à la demande que leur font les abeilles et la fourmi, *Que faites-vous donc l'été!* répondent : « Nous nous reposons » sous des arbres touffus, et nous accompagnons le voyageur avec » de douces chansons. » Cette réponse, certes, ne convient pas aux insectes en général.

La moralité de cette fable, soit dit en passant, est vraiment surprenante. Elle montre, selon Vartan, « que les vierges folles de» mandent, et que celles qui sont sages ne leur donnent pas, parce » que ce n'est pas le temps de faire la charité, mais de rendre justice. » Il faut recueillir dans cette vie, qui est l'été, par la sagesse et le » travail, la nourriture spirituelle, pour qu'au jour du jugement on » ne nous fasse pas mourir de faim en enfer. »

La fable 27 est intitulée *le Pauvre homme et le Dindon*; c'est *la Poule aux œufs d'or.* Si, dans l'auteur arménien, il s'agissoit effectivement de la *poule d'Inde*, ce seroit une chose très-digne de remarque, puisque cet oiseau n'est connu en Europe que comme une conquête faite par les missionnaires sur les Indes occidentales; mais je soupçonne que Vartan, qui ne connoissoit pas dans sa patrie d'oiseau de basse-cour qui pondît des œufs d'or, a jugé à propos de transporter cette merveille dans l'Inde. Le traducteur, qui, dans le titre, a mis le *dindon*, a dit dans la fable même *un oiseau de l'Inde.*

On a vu, par les exemples que j'ai cités, que la traduction est d'une simplicité extrême; mais j'ai eu soin de faire observer que le traducteur s'est fait un devoir d'imiter en cela son original. Je pense toutefois qu'il auroit dû éviter quelques impropriétés de langage, auxquelles, sans doute, il s'est laissé entraîner par le desir d'être tout-à-fait littéral. Telle est celle-ci (fable 11), *pratiquer des ouvrages et des arts;* cette autre (fable 13), *pourquoi m'as tu pu croire!* et *(ibid.), une muraille chancelante.*

Quelque jugement qu'on porte de ces fables en elles-mêmes, on n'en doit pas moins savoir gré à la Société asiatique d'avoir fourni ce nouveau moyen d'étude aux personnes qui desirent apprendre la langue arménienne. M. Saint-Martin fait observer que ce même motif a souvent fait recevoir avec indulgence des livres orientaux peu recommandables par eux-mêmes. « On espère, dit-il, qu'avec leur » secours, on pourra parvenir un jour à comprendre facilement beau- » coup d'autres livres plus dignes de notre attention. » Toutefois il pense que « cette raison, qui n'a rien perdu de sa valeur en ce qui » concerne la langue arménienne, n'est peut-être plus également » bonne pour tous les idiomes de l'Asie. » Cette observation, présentée d'une manière un peu louche, me paroît expliquée par une autre phrase, où, après avoir dit que les auteurs arméniens « sont peut-être, » entre tous les écrivains orientaux, ceux dont la parfaite intelligence » et l'exacte interprétation offrent les plus grands obstacles », il ajoute tout de suite : « On sent bien que je n'entends pas parler ici » de ces compositions arabes et persanes où la nullité du fond » n'est compensée que par la recherche, l'obscurité, la bizarrerie et » l'absurdité des pensées. »

Il est impossible de ne pas voir là une censure assez peu mesurée de la poésie arabe et persane, ou plutôt des personnes qui ont pensé que les poëtes arabes et persans méritoient d'être l'objet de leurs études, et qui, sans dissimuler les défauts qu'on peut justement

leur reprocher, ont cru rendre service à la littérature en les publiant. Ces personnes ont déjà été l'objet d'une critique semblable de la part de M. Schulz, élève distingué de l'École spéciale des langues orientales vivantes (1). Il est singulier que ce soient deux membres de la Société asiatique qui, sans doute, sans s'être communiqué leurs pensées, se sont élevés presque en même temps contre cette partie de la littérature orientale, dont Pococke, Golius, Reiske et les Schultens, ont jugé bien autrement. Heureusement ces anathèmes ne décourageront point les hommes qui, toujours prêts à accueillir les travaux, quels qu'ils soient, de ceux qui suivent avec eux la même carrière, savent que la littérature et la poésie des nations font une partie essentielle de leur histoire; que c'est sur-tout par l'étude des anciennes poésies qu'on apprend à connoître les mœurs, les opinions, les préjugés, les habitudes de la vie publique et privée des Arabes; enfin, que l'utilité qu'on en tire pour la connoissance approfondie de leur langue, toute accessoire qu'elle est, n'est pas à dédaigner. Heureux d'ailleurs les poëtes arabes et persans, si l'on n'a à reprocher à leurs œuvres d'imagination que la nullité du fond! Que de reproches plus graves le moraliste, sans être trop sévère, ne pourroit-il pas adresser aux poëtes les plus estimés de Rome et d'Athènes, pour ne pas parler de ceux qui font la gloire de l'Italie et de la France!

Je ne dois pas oublier de dire que le texte des fables choisies de Vartan a été donné d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, daté de l'an 1064 de l'ère arménienne, 1615 de notre ère. Ce manuscrit contient cent soixante-huit fables, parmi lesquelles M. Saint-Martin en a choisi quarante-cinq. Le texte arménien a été revu avec soin par un savant arménien, M. le docteur Zohrab, membre de la Société asiatique (2).

(1) Voyez le *Journal asiatique*, quarantième cahier, quatrième de la quatrième année. M. Grangeret-Delagrange, autre membre de la Société asiatique, a répondu à M. Schulz par un petit écrit intitulé *Défense de la poésie orientale, &c.* Paris, 1826. — (2) Il s'est glissé une faute d'impression assez grave dans le titre même de l'ouvrage, p. 2.

SILVESTRE DE SACY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Les quatre Académies qui composent l'Institut royal de France, ont tenu leur séance générale, fixée au 24 avril de chaque année, en mémoire de la rentrée du Roi Louis XVIII. Elle a été ouverte par M. Poisson, président. M. le baron Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a lu l'extrait d'un rapport sur *les changemens éprouvés par les théories chimiques et sur quelques nouvelles applications de la chimie aux besoins de la société;* M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, l'*Extrait d'un ensemble de recherches historiques et philosophiques sur la cause principale du développement et de la perfection des beaux-arts ;* M. Dureau de la Malle, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'extrait d'un ouvrage sur *la population et les produits de l'Italie sous la domination romaine;* et M. Soumet, de l'Académie française, un *fragment d'un poëme de Jeanne d'Arc.*

La commission chargée de l'exécution de la fondation faite par M. le comte de Volney, avoit proposé, pour sujet du prix qu'elle devoit d'abord adjuger le 24 avril 1825, et qui a été ensuite prorogé jusqu'au 24 avril 1826, « d'examiner si l'absence de toute écriture, ou l'usage soit de l'écriture hié» roglyphique ou idéographique, soit de l'écriture alphabétique ou phonogra» phique, ont eu quelque influence sur la formation du langage chez les » nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture, ou qui ont » existé long-temps sans avoir aucune connoissance de l'art d'écrire; et, dans » le cas où cette question paroîtroit devoir être décidée affirmativement, de » déterminer en quoi a consisté cette influence. » Trois mémoires ont été envoyés au concours. La question proposée par la commission paroît avoir été en général bien saisie par les concurrens. Toutefois il semble que, faute d'avoir eu recours au premier programme publié en 1823, il est resté à plusieurs d'entre eux quelque doute sur ce que la commission avoit entendu par la *formation du langage;* et ce doute devoit nécessairement s'étendre sur l'influence que l'on supposoit avoir pu être exercée par l'absence de toute écriture, ou par l'un des deux systèmes d'écriture idéographique ou phonographique, sur cette formation. Avec un peu de réflexion, on devoit sentir et il paroît qu'on a du moins préjugé que la commission n'avoit pas voulu mettre en question l'antériorité du langage sur l'écriture. Ce qu'elle avoit eu principalement en vue, c'étoit la marche synthétique par laquelle, au moyen d'inflexions, d'altérations ou de combinaisons variées à l'infini, les idées accessoires de nombres, de genres, de personnes, de modes, de temps, en un mot tous les signes de rapports, se fondent avec les idées principales des êtres ou des actions; sans cependant qu'elle eût prétendu exclure ce genre de composition, plus artificiel, qui consiste dans la réunion en un seul mot de plusieurs idées principales, et qui fait la richesse de divers

idiomes, par exemple, du grec, du persan et de l'allemand. Les auteurs des mémoires envoyés au concours ont aussi plus ou moins rempli la condition du programme, qui exigeoit que la solution du problème fût fondée sur des faits et non sur des théories. Ces faits ne pouvoient être que des idiomes dont le système grammatical fût bien avéré, et le genre d'écriture, s'il s'agissoit d'une nation en possession d'une écriture quelconque, bien constaté. Pour les langues identifiées en quelque sorte avec une écriture phonographique, les exemples ne manquoient pas; pour les langues associées à une écriture idéographique, les regards devoient se porter d'abord sur les Égyptiens et les Chinois: il étoit sans doute quelques autres idiomes dont on pouvoit invoquer le témoignage, et que la commission s'abstiendra de désigner; mais, avant tout, il falloit bien constater le système grammatical des langues qu'on choisissoit pour éclairer la question, et c'est la partie la plus foible de tous les mémoires. Cependant, les nouvelles découvertes qui ont levé en partie le voile qui couvroit les antiques monumens de l'Égypte, et la lumière répandue par des travaux récens sur la langue chinoise, offroient aux concurrens de grandes ressources. Quant à l'influence, mise en question, de l'absence de l'écriture, il n'étoit pas nécessaire, pour examiner cette partie du problème, d'avoir à sa disposition des livres élémentaires d'un grand nombre d'idiomes de nations sauvages, et sur-tout de nations absolument dépourvues d'écriture. Plusieurs peuplades de l'Afrique, de l'Amérique et de la Polynésie, chez lesquelles une écriture tout-à-fait étrangère s'est introduite avec la prédication du christianisme, lorsque leur langage avoit été élaboré, dans l'absence de toute écriture, pendant une longue suite de siècles, pouvoient fournir des élémens suffisans pour la solution du problème; et, il faut peut-être l'ajouter, si l'on écarte tout-à-fait, comme il convient de le faire, la supposition que l'écriture ait précédé le langage, on ne doit pas perdre de vue que l'écriture, de quelque nature qu'elle soit, a pu s'introduire chez une nation à des époques plus ou moins rapprochées du berceau de sa langue, et que, par une conséquence nécessaire, si l'absence de l'écriture a une influence propre à augmenter ou à restreindre les formes complexes du langage, cette influence aura exercé long-temps son pouvoir sur le peuple qui n'a reçu l'écriture qu'après plusieurs siècles d'existence, tandis qu'elle aura été presque nulle sur une société qui, à peine constituée, a inventé ou reçu du dehors une méthode de fixer ses pensées ou leur expression vocale par l'écriture. Le doute qui paroît s'être élevé sur ce qu'on avoit entendu par *formation du langage*, s'est aussi porté sur l'idée qu'on avoit attachée à la *fixité du langage*. Ce qu'on a déjà dit doit suffire pour faire sentir qu'on n'entend pas par-là un état invariable qui repousse toute amélioration, toute acquisition, toute altération euphonique, toute variation dans la prononciation, l'orthographe ou la syntaxe; mais que l'idée attachée au terme de *fixité* est que, la langue ayant été *saisie* par l'écriture, si l'on peut parler ainsi, dans une certaine situation, relativement à la tendance naturelle qui semble porter les hommes à incorporer les idées accessoires dont on a parlé avec les idées principales, l'usage de cet art a arrêté les progrès de cette fusion ou agglomération, ou bien les a favorisés. Les considérations qui viennent d'être exposées feront sans doute sentir pourquoi la commission ne s'est déterminée ni à donner le prix, ni à retirer la question. Le second parti eût été une

sorte d'injustice envers les hommes d'un vrai talent dont les travaux donnent lieu d'espérer de leur part une solution plus complète, et sûr-tout plus complètement démontrée par des faits constans, d'un problème difficile sans doute, mais d'un grand intérêt. Adjuger le prix auroit eu presque le même inconvénient, puisque la question ne paroissoit pas épuisée, et que c'eût été arrêter les développemens ultérieurs dont elle est susceptible. D'ailleurs, dans ce cas, le prix accordé eût dû être considéré plutôt comme un encouragement ou une indemnité, que comme une couronne, et peut-être ce triomphe eût-il eu peu de prix pour les savans qui ont bien voulu répondre à l'appel de la commission. La commission, après un mûr examen des termes dans lesquels est conçue la question, des moyens qui s'offrent pour la traiter dans son entier, et des mémoires qui lui ont été envoyés, a donc pris le parti de continuer encore le concours jusqu'au 24 avril 1828. Le prix sera de 3,600 fr. Toute personne est admise à concourir, excepté les membres résidans de l'Institut. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.er janvier 1828. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire et contenant le nom de l'auteur. Les concurrens sont prévenus que la commission ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

L'Académie française, dans sa séance du 20 avril, a élu M. Brifaut à la place vacante par le décès de M. Daguesseau.

L'Académie royale de médecine a tenu sa séance publique annuelle le mardi 28 mars 1826, sous la présidence de M. le baron Portal et de M. le baron Lucas. M. Pariset a lu un éloge de Berthollet et un rapport sur les travaux de l'Académie, depuis 1821. On a entendu aussi un rapport de M. Moreau sur les varioloïdes, et la proclamation des prix décernés aux médecins vaccinateurs. L'Académie propose pour sujet de prix la question suivante : *Apprécier, par des observations positives, l'action plus ou moins nuisible que peuvent déterminer dans l'économie les émanations qui résultent de l'exercice de certaines professions industrielles; rechercher et faire connoître les meilleurs moyens d'y remédier.* « La solution d'un tel problème, si elle étoit complète, seroit un bienfait inappréciable pour l'industrie. Elle réduiroit au moindre terme possible la mortalité inséparable de l'insalubrité de certains travaux. Que cette solution soit possible, au moins en partie, c'est ce que permet d'espérer le progrès toujours croissant de la physique et de la chimie; c'est ce que démontrent l'heureuse application de la lampe de Davy dans le travail des mines, et l'emploi des fourneaux d'appel inventés par M. Darcet pour détourner des doreurs les courans de vapeurs mercurielles, &c. L'Académie ne se dissimule point qu'ainsi énoncé en termes très-généraux, le problème proposé embrasse une multitude infinie d'objets très-variés, et qu'il ouvre un champ presque sans limites aux recherches physiques, chimiques, physiologiques et médicales qu'il seroit nécessaire de réunir pour arriver à la solution desirée. L'Académie n'a donc point l'espoir d'obtenir tout d'abord un travail achevé sur une matière si étendue et si complexe; elle ne veut qu'exciter le zèle des savans de toutes les classes; elle attend d'eux

quelques résultats positifs sur certains genres d'industries; et, pour fixer plus nettement les idées à cet égard, elle croit devoir citer les cas suivans: 1.° Ceux où des causes mécaniques agissent d'une manière fâcheuse sur les organes de la respiration : telles sont les particules qui flottent dans l'air atmosphérique; celles du coton, de la laine, &c., que l'on travaille dans les filatures; celles du plâtre que l'on écrase avec des battoirs; celles de la silice que l'on moud pour en fabriquer la couverte des poteries; la poussière de la farine et du tan; celle que produit le sciage des bois très-durs, laquelle devient si souvent la cause des phthisies pulmonaires. 2.° Ceux où il y a absorption de matières très-atténuées et très-dangereuses; par exemple, du mercure dans le sécrétage des poils; du plomb ou des oxides de plomb dans le travail des fabricans de céruse, dans celui des peintres, dans celui des plombiers; du cuivre par les fondeurs, les tréfileurs, les épingliers; de l'arsenic, dans l'opération du brocardage, et dans d'autres procédés métallurgiques. 3.° Ceux où les gaz exercent sur les organes une action fâcheuse et quelquefois délétère : telle est l'action du chlore et de l'acide hydrochlorique, fabriqués et employés si fréquemment aujourd'hui; l'action du gaz nitreux et de l'acide nitrique, lorsqu'elle s'exerce sur des métaux, et sur-tout dans l'opération de départ par la voie humide; l'action de l'ammoniaque qui se dégage plus ou moins pure dans un grand nombre de décompositions et de préparations de matières animalisées; l'action de l'hydrogène sulfuré, de ce poison subtil qui a coûté la vie à tant de vidangeurs, &c. Le prix, qui est de 1,000 francs, sera décerné dans la séance publique de l'année 1828. Les mémoires envoyés au concours devront être remis dans les bureaux de l'Académie royale de médecine, rue de Poitiers, n.° 8, avant le 1.er février 1828. »

La Société asiatique a tenu, le 27 avril, sous la présidence de S. A. R. M.gr le duc d'Orléans, sa séance générale annuelle. On y a entendu le rapport sur les travaux du conseil durant l'année qui vient de s'écouler, par M. Abel-Rémusat, secrétaire de la société; un discours de M. de Sacy sur l'utilité de l'étude de la poésie arabe, et des fragmens d'un essai sur la littérature samskrite, par M. Langlois. Les ouvrages annoncés dans le rapport comme devant être immédiatement livrés au public, sont, 1.° l'*Essai sur le Pali*, par MM. Burnouf et Lassen, un vol. *in-8.°* (*voyez* ci-dessous, page 251); 2.° la deuxième et la troisième livraison du *Mencius*, en chinois et en latin, par M. Stanislas Julien; 3.° le supplément à la Grammaire japonaise, contenant des extraits de celle du P. Oyanguren, traduits de l'espagnol par M. Laudresse, et précédés d'une notice sur le même ouvrage par M. G. de Humboldt. Les ouvrages commencés sont l'édition de *Sacontala,* donnée par M. Chézy, dont on a présenté les sept premières feuilles; les vocabulaires géorgien-français et français-géorgien, rédigés par M. Klaproth, dont quinze feuilles sont imprimées; et l'élégie sur la prise d'Édesse, du patriarche Nersès, dont l'édition est dirigée par M. Zohrab. Indépendamment de ces publications, qui se font en tout ou en partie aux frais de la société asiatique, le rapport a fait connoître un très-grand nombre de travaux, tous relatifs aux différentes branches de la littérature orientale, qui ont été exécutés, entrepris ou simplement annoncés en France ou à l'étranger, depuis le commencement de 1825. La Société asiatique publie annuellement ces rapports à la suite du procès-

verbal de la séance générale : celui de 1826 sera le quatrième de cette collection.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Tables de la Bibliographie de la France ou du Journal général de l'imprimerie et de la librairie ; savoir, 1.° table alphabétique des ouvrages ; 2.° table alphabétique des auteurs ; 3.° table systématique des ouvrages ; pour l'année 1825, par M. Beuchot. Paris, Pillet aîné, *in-8.°*, 279 pages. Le total des articles de librairie qui ont paru en France durant l'année 1825, et qui ont été annoncés dans le journal de M. Beuchot, est de 7,605 ; outre 3,000 articles de gravure et lithographie, 41 de cartes et plans, 1,000 de musique : c'est plus de 32 publications par jour. Depuis le 16 novembre dernier, il paroît par semaine deux numéros de la Bibliographie, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre cahier de ce même mois, pages 702, 703. Au lieu de 52 numéros, il y en a eu en 1825 soixante, qui comprennent 905 pages. Cependant le prix de l'abonnement (rue des Grands-Augustins, n.° 7) demeure fixé à 20 francs, y compris les tables et les feuilletons. Ce recueil, que son exactitude rend si utile aux libraires et aux hommes de lettres, acquiert chaque année plus de prix, par les notices nécrologiques et bibliographiques dont M. Beuchot l'enrichit.

Dictionnaire hindoustani, dans lequel on rectifie un grand nombre d'erreurs répandues en Europe sur la religion, les mœurs, les usages et les connoissances des Hindous ; précédé d'une grammaire et d'un Recueil d'étymologies indiennes, contenant plus de mille mots européens dont l'origine remonte jusqu'au samscrit ou autres langues de l'Inde, par J. Morenas. A Paris, impr. de Firmin Didot, librairie de Dondey-Dupré, de Bossange, de Treuttel et Würtz ; et chez l'auteur, rue du Cherche-Midi, n.° 32 ; 3 vol. *in-8.°*, dont le prospectus seul est publié. On souscrit à raison de 21 fr., et de 4 fr. pour le Recueil des étymologies, qui sera mis au jour avant la grammaire et le dictionnaire.

Essai sur le pali ou langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, avec six planches lithographiées et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Ch. Lassen. Paris, Dondey-Dupré, 1826, *in-8.°*, 232 pages.

Dictionnaire français-arabe, par Ellious Botchor, Égyptien, professeur d'arabe vulgaire à l'école royale des langues orientales vivantes ; revu et augmenté par A. Caussin de Perceval, professeur à la même école ; suivi d'un index. Paris, Firmin Didot, 2 vol. *in-4.°* qui paroîtront en six livraisons dont chacune coûtera 12 francs. Elles comprendront ensemble 125 à 130 feuilles.

Nouveau dictionnaire français-espagnol, avec la nouvelle orthographe de l'académie espagnole, rédigé d'après Gattel, Capmani, Nuñez de Taboada, Boiste, Laveaux, &c. ; augmenté de mots nouveaux, omis dans les dictionnaires faits jusqu'à ce jour ; suivi d'un dictionnaire géographique, établi d'après la division actuelle du globe ; par don Domingo Gian Trapani, vice-consul de sa majesté catholique ; et pour la partie française, par A. de Rosily ; revu par Ch. Nodier, bibliothécaire de l'Arsenal. Paris, impr. de Firmin Didot,

librairie de Thoisnier-Desplaces, 1826, *in-8.°*, 860 pages. *Nuevo diccionario español frances, con la nueva ortografia establecida por la academia española*, &c. (tome II du même ouvrage). Paris, impr. de Rignoux, librairie de Thoisnier-Desplaces, *in-8.°* Le prix des deux volumes est de 30 fr. — On vient de publier à Paris, chez Bobée, rue de Richelieu, n.° 14, une troisième édition du *Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français* de M. Nuñez de Taboada, 2 vol. *in-8.°* Pr. 24 fr.

C. Val. Catullus, ex editione Frid. Guil. Doering, cui suas et aliorum adnotationes adjecit Jos. Naudet, regiæ acad. inscr. et litterarum human. socius. Parisiis, colligebat Nic. Elig. le Maire, excudebat Firm. Didot, 1826, *in-8.°*, xxiv et 627 pages. Les xxiv pages préliminaires contiennent une préface de M. Naudet sur la versification et la poésie de Catulle, et sur les additions et les corrections faites, dans cette nouvelle édition, au travail de Doering. On a consulté deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, l'un du XV.° siècle, l'autre plus ancien, mais très-fautif. — Le corps du volume renferme la préface de Doering, une vie de Catulle, les *Testimonia*, une dissertation de J. Ant. Volpi *de Metris Catulli*, puis les cent seize pièces du poëte latin, divisées en deux sections : d'une part, les *Hendecasyllaba et varia*, soixante-quatre articles dont le dernier est le poëme sur les noces de Thétis et Pélée ; de l'autre, les *Elegiaca*, articles 65-116. Cette seconde section est précédée de deux préfaces, l'une de Doering, l'autre de M. Naudet. Au bas des pages qu'occupent les cent seize pièces, sont les notes de Doering, souvent enrichies et rectifiées par le nouvel éditeur. — A la suite de ces poëmes, on trouve, 1.° des traductions en vers grecs de quelques morceaux de Catulle ; 2.° des traductions en vers latins ; 3.° une dissertation française de l'abbé Arnaud sur ce poëte ; 4.° le catalogue des éditions et versions de ses ouvrages, extrait de celle des Deux-Ponts, avec des additions par MM. Valpy et Barbier ; 5.° un *index* des mots du texte ; 6.° un des noms propres et des noms géographiques ; 7.° un des notes et variantes ; 8.° une dissertation de M. Naudet sur l'épithalame, et en particulier sur le poëme de Catulle *in Nuptias Juliæ et Manlii*, avec une élégante traduction de ce poëme en vers français, composée aussi par M. Naudet ; 9.° la dissertation italienne d'Ugo Foscolo sur la pièce *Coma Berenicis ;* 10.° la table du contenu du volume, avec le tableau d'une distribution nouvelle des poésies de Catulle en six genres, *heroïca, amatoria, epigrammatica, lyrica, querula, varia :* sous ce dernier titre on comprendroit les *dedicationes, vocationes, gratulationes, gratiarum actiones, officiorum obtestationes, narrationes, facetiæ, inscriptiones.* — On rendra un compte plus particulier de ce volume dans l'un de nos prochains cahiers.

On annonce une traduction des *Œuvres de Macrobe*, par M. C. G. D. R. Y., avec le texte en regard, 2 vol. *in-8.°*, de 600 pages au moins chacun. Prix total, 15 fr. La souscription est ouverte chez les libraires Barrois aîné, Merlin, Labitte et Ridan, et chez le traducteur, rue Saint-Thomas-d'Enfer, n.° 2. Il est dit dans le prospectus, que, « pour entreprendre » un pareil travail, il ne suffisoit pas d'être philologue, mais qu'il falloit encore » être doué *d'une grande énergie de volonté*, pour n'être pas rebuté du style » d'un littérateur écrivant au commencement du V.° siècle de l'ère chrétienne, » sur des matières abstruses que Platon lui-même n'a pas toujours traitées assez » clairement. » — M. Mahul a publié en 1817 une très-bonne dissertation sur Macrobe (voyez *Journal des Savans*, décembre 1817, pages 757-758),

et nous pensions qu'il s'occupoit d'une traduction de cet auteur : mais celle qui vient d'être annoncée n'est sans doute pas de lui ; le prospectus et les initiales C. G. D. R. Y. désignent un autre traducteur.

Œuvres posthumes de J. F. Ducis, précédées d'une notice sur sa vie et sur ses écrits, par M. Campenon, de l'Académie française. Paris, impr. de Doyen, librairie de Nepveu, 1826, *in-8.°*, 528 pages. Pr. 5 fr., et sur papier cavalier vélin, 10 fr. Ce volume, qui contient deux tragédies inédites de Ducis, Amélise et Fœdor, est à joindre à la quatrième édition de son Théâtre, qui se publie en ce moment chez le même imprimeur et le même libraire; 3 vol. *in-8.°* Pr. 15 fr., et sur papier cavalier vélin, 26 fr. 25 cent. Les trois premières éditions sont de 1813, 3 vol. *in-8.°*; 1819, 6 vol. *in-18*; 1819, 3 vol. *in-8.°* — Dix gravures et deux planches de musique, qui peuvent accompagner ces éditions, se vendent séparément 4 fr., ou sur papier de Chine, 5 fr., et avant la lettre, 10 fr. — M. Campenon a publié en 1824 des mémoires sur Ducis, *in-8.°* (Voyez *Journal des Savans*, avril 1824, pages 218-228).

Œuvres de Rabelais, édition *variorum*, augmentées de pièces inédites, des songes drolatiques de Pantagruel; avec les remarques de Leduchat, Bernier, Lemoiteux, Marsy, Voltaire, Ginguené, &c.; un nouveau commentaire historique et philo[illegible]ique, par MM. Esmangard et Éloi Johanneau. Paris, impr. de Didot l'aîné, librairie de Dalibon, 9 vol. *in-8.°* Tome I, 1823, vie de Gargantua, livre I.er, chap. I-XXIV, 484 pages. Tome II, ch. XXV-LVIII, 399 pages. Tome III, liv. II, ch. I-XXIII, 531 pages. Tome IV, ch. XXIV-XXXIV; et livre III, ch. I-XXV, 512 pages. Tome V, ch. XXVI-LII; et le *quart livre*, prologue et chap. I-IV, 515 pages. Tome VI, chap. V-XLVII, 452 pages. Tome VII, ch. XLVIII-LXVII; et livre V, chap. I-XII. Tome VIII, 1826, fin du livre V, 538 pages. Tome IX, Notice sur Rabelais, et explication des songes drolatiques, 278 pages. On doit intercaler dans cette explication les 120 figures (en bois) de ces songes, qui ont été publiées en six livraisons; et dans les volumes précédens, 12 figures (en taille douce), publiées en 1824.

Œuvres inédites de Michel l'Hospital, chancelier de France, ornées de portraits et de vues, par Ambr. Tardieu; suivies d'un tableau de la législation française au XVI.e siècle, et accompagnées de notes historiques par M. P. J. S. Dufay, avocat. Paris, Firm. Didot, 2 vol. *in-8.°* — Trois autres volumes contiennent les ouvrages de l'Hospital depuis long-temps publiés; et les cinq tomes, comprenant toutes ses Œuvres, avec vingt planches, se vendent 45 fr.; sur gr. papier vélin, 100 fr.

Histoire générale des voyages, ou Nouvelle collection des voyages par mer et par terre, mise en ordre et complétée jusqu'à nos jours, par M. C. A. Walckenaer, membre de l'Institut; tome I.er Paris, impr. de Fournier, libr. de Lefèvre, 1826, 522 pages. Pr. 7 fr.; sur papier vélin. Il y aura 50 à 60 vol.; il en paroîtra un chaque mois. — On a détaché du tome I.er des exemplaires de l'Introduction, 60 pages.

Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique, au travers du grand désert, jusqu'au 10.e degré de latitude nord, et depuis Kouka, dans le Bournou, jusqu'à Satakou, capitale de l'empire des Fellatah, exécutés pendant les années 1822, 1823 et 1824, par le major Denham, le capitaine Clapperton et feu le docteur Oudney, suivis d'un appendix con-

tenant des vocabulaires des langues de Tombouctou, de Mandara, du Bournou et de Bégharmi; des traductions de manuscrits arabes sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique; des documens nombreux sur la minéralogie, la botanique et les différentes branches de l'histoire naturelle de cette contrée: ouvrage traduit de l'anglais par MM. de la Renaudière et Eyriès; deux volumes *in-8.°* et un atlas, qui doivent paroître, dans l'un des mois prochains, chez Arthus Bertrand.

Histoire de la république de Venise, par M. Daru, membre de l'Institut; troisième édition. Paris, Firmin Didot, 1826, 8 vol. *in-18*, avec 8 planches. Pr. 36 fr. La première édition de cet excellent ouvrage a été annoncée dans le Journal des Savans, août 1819, pages 466-477; sept. 561-567, et la seconde, juin 1822, pag. 382, 383.

Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'au commencement du XVII.ᵉ siècle, avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage; par feu M. Petitot: tome L et LI de la première série, composés des Mémoires, jusqu'à présent inédits, de messire Duval, marquis de Fontenay-Mareuil. Paris, imprimeries de Rignoux et de Courchant, librairie de Foucault, 1816, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 59 feuilles un quart. Prix, pour les souscripteurs à la collection, 11 fr.; et séparément, avec des frontispices particuliers, 14 fr. — On vient aussi de mettre au jour les tomes XLVII-L de la seconde série (depuis l'avénement de Henri IV) du même recueil. Paris, impr. de Belin, libr. de Foucault, 4 vol. *in-8.°*, comprenant 123 feuiles un quart. Prix de souscription, 22 fr. — Le tome XLVIII, qui renferme les Mémoires (inédits) de Conrart et de P. Berthod, se vend à part 7 fr.

Recueil de pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès, épouse de Henri I.ᵉʳ, roi de France, et fille d'Iaroslaff I.ᵉʳ, grand duc de Russie, avec une notice et des remarques du prince Alexandre Labanoff de Rostoff, aide de camp de S. M. l'empereur de toutes les Russies. Paris, Firmin Didot, 1825, *in-8.°*, xxij et 60 pages, avec un *fac simile*. Lévesque a soutenu que l'épouse de Henri I, fille d'Iaroslaff, n'a jamais porté le nom d'Agnès: M. le prince de Labanoff croit pouvoir affirmer que cette princesse, nommée *Anne* en Russie, n'a conservé ce nom en France que jusqu'au moment où elle a quitté l'église grecque pour l'église latine, et qu'elle a pris le nom d'*Agnès* à cette époque. C'est pour établir ce résultat qu'il rassemble dix-huit diplomes, chartes ou lettres des années 1058 à 1077: mais dix de ces pièces ne donnent à la princesse dont il s'agit que le nom d'*Anna*, et six autres la *qualifient* reine, épouse de Henri, mère de Philippe I, sans nom propre. Il n'en reste que deux, dont l'une encore ne porte pas très-expressément le nom d'*Agnès*, mais + (signum) *Agne regine*. Ce diplome, provenant de l'abbaye de Saint-Denis, a été déposé aux archives du royaume, lorsqu'on a formé (de 1800 à 1810), à la suite du Trésor des chartes, une autre collection de monumens historiques, chronologiquement classés et inventoriés. Nous n'avons point ici à examiner si *Agne* (pour *Agnæ*) tient lieu d'*Annæ* ou d'*Agnetis*. Quant à l'autre pièce, où se lisent, dit-on, les mots *Agnes regina*, on n'en retrouve nulle part l'original; on ne la connoît que parce que le P. Louvet l'a insérée dans son Histoire de Beauvais: elle pourroit donner lieu à des observations critiques; et M. le prince de Labanoff reconnoît lui-même que la date 1060 y est évidemment inexacte; il faut lire 1061. On demandera si le copiste qui

a omis le mot *primo* après *sexagesimo*, n'a pas pu de même altérer le nom *Anna* et y substituer *Agnes*. Aussi M. le prince Labanoff invoque-t-il, à l'appui de ces deux pièces, le témoignage ou même l'autorité du P. Ménestrier, Jésuite, dit-il, *d'une érudition peu commune*, lequel, en effet, dans le Journal des Savans (22 juin 1682), affirmoit qu'il avoit *découvert*, dans l'église de l'abbaye de Villiers, à une lieue d'Etampes, un tombeau où se lisoit l'épitaphe *Hic jacet domina AGNES uxor quondam Henrici REGIS*. Cependant les auteurs de la nouvelle *Gallia christiana* ont fait visiter soigneusement ce tombeau, et l'on n'a trouvé sur l'épitaphe que *Agnes uxor Henrici*, sans le mot *REGIS*; ils ont fait observer d'ailleurs que l'abbaye de Villiers n'a été fondée qu'en 1219. M. le prince Labanoff répond à cela que l'addition du mot *regis* eût été *une jonglerie* dont le savant P. Ménestrier étoit incapable: non sans doute, dirions-nous, ce n'étoit point *jonglerie*, ni imposture, quoique Lévesque dise (*Mém. de l'Institut*, classe des sciences morales et politiques, tom. II, p. 77) que Ménestrier *s'est permis un faux pour appuyer sa découverte;* mais c'étoit une distraction, comme il en arrive quelquefois en pareille matière. Nous n'oserions donc affirmer que la princesse mariée à Henri Ier en 1051, et reçue dans le sein de l'église romaine avant 1059, comme le prouve la lettre que le pape lui écrivoit alors, ait substitué ou ajouté à son nom d'Anne celui d'Agnès, sur-tout lorsque nous voyons que, de 1058 à 1077, c'est le seul nom Anne qu'elle porte dans tous les diplomes, excepté deux. Du reste, quelque opinion qu'on embrasse sur cette question, tous les lecteurs reconnoîtront que les pièces, les remarques et la notice publiées par M. le prince Labanoff tendent à éclairer cette partie de notre histoire.

Histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette, d'après les écrivains arabes, par M. Reinaud, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, &c. Paris, Dondey-Dupré, 1826, *in-8.°*, 68 pages (extr. du Journal asiatique). « Les auteurs arabes s'accordent à dire que l'issue » de cette guerre causa (en 1271) une joie générale chez les musulmans. Plus » leur perte avoit été grande, plus leur joie a dû l'être aussi. Le jour de la » rentrée du sultan dans Damiette fut comme un jour de fête; son entrée au » Caire eut l'air d'un triomphe. Depuis long-temps on n'avoit pas vu une » pompe pareille; le Caire et le vieux Caire furent illuminés; les rues se tapis- » sèrent d'étoffes magnifiques. Le sultan s'avança au milieu d'une foule im- » mense et au bruit des instrumens de musique; toute la population étoit » accourue à ce spectacle. » — On chanta des vers dont M. Reinaud donne la traduction accompagnée de remarques.

L'Almanach royal pour 1826 a paru le 15 avril chez Guyot, *in-8.°*, 950 pages. Pr. 10 fr. 50 cent.

Lettre à M. Joseph Passalacqua sur un papyrus grec et sur quelques fragmens de plusieurs papyrus appartenant à sa collection d'antiquités égyptiennes; par M. Letronne, membre de l'Institut. Paris, impr. de Trouvé, *in-8.°*, 16 pages, avec une planche lithographiée. Cette lettre est extraite du catalogue raisonné de la collection de M. Passalacqua, qui sera sous peu de temps publié.

Restitution de la Minerve en or et en ivoire, de Phidias, au Parthenon, par M. Quatremère de Quincy, membre de l'Institut. Paris, Rignoux, 1825, *in-4.°*, 64 pages et 2 planches.

Histoire des progrès des sciences naturelles depuis 1789 jusqu'à ce jour; par M. G. Cuvier. Paris, impr. de Didot aîné, libr. de Baudouin frères, et chez

Delangle, 1826, *in-8.°*, 382 pages, avec un atlas. Pr. 5 fr. 50 cent., et avec l'atlas colorié, 8 fr. 50 cent. Ce volume sert de tome I.er à un complément des Œuvres de Buffon.

Mémoire sur les dépressions de la surface du globe dans le sens longitudinal des chaines de montagnes, et entre deux reliefs maritimes adjacens ; lu aux séances de l'académie des sciences des 13 et 20 février 1826, par M. Andréossy, membre de l'Institut. Paris, impr. de Coniam, *in-8.°*, 44 pages.

Traité des fièvres dites essentielles, par J. Bouillaud, docteur en médecine. Paris, Baillère, 1826, *in-8.°*, 554 pages.

Traité des intérêts, ou commentaire des articles 1153, 1154, 1155, 1905, 1907, 1908 et 2089 du Code civil; par M. Cotelle, professeur à la faculté de droit de Paris. Impr. de Tilliard, libr. de Janet et Cotelle, 1826, *in-12*, 196 pages. Pr. 1 fr. 80 cent.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17 ; à Strasbourg, rue des Serruriers ; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Cahier de mars, page 191, ligne 30; *Biographia*, lisez *Biografia*. Page 192, ligne 1; *Chieti*, lisez *Chiari*. Page 182, lig. 30; *première, de celle*, lisez *première de celles*.

JOURNAL
DES SAVANS.

MAI 1826.

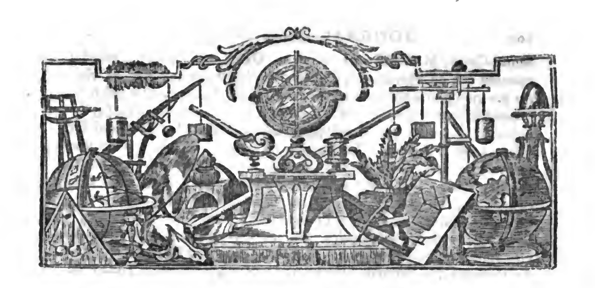


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et à *Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

MAI 1826.

DISSERTATION sur le Périple de Scylax et sur l'époque présumée de sa rédaction, par J. F. Gail fils. Paris, *in-8.°*

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

LA partie du périple relative à la Phénicie, étant défigurée par des altérations, des transpositions, de doubles emplois et des lacunes considérables, ne peut être l'objet d'une analyse utile à la question qui nous occupe. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'il ne s'y trouve aucun vestige de l'époque d'Alexandre, et que Tyr y est représentée comme elle étoit avant l'expédition du conquérant.

Quant à l'Égypte, ce qu'en dit l'auteur du périple est évidemment d'une date assez ancienne. M. Gail a remarqué, après le baron de

Sainte-Croix, MM. Mannert, Niebuhr, Ukert, &c., qu'il n'y est fait mention que de Pharos, et qu'Alexandrie n'y est pas nommée. M. Gail n'a pas non plus omis mon observation (1) sur Canope, ville qui n'est présentée dans le périple que comme une île ou une presqu'île (2) inhabitée (3), tandis que Thonis, située auprès de Canope, et qui fut ruinée après la fondation de cette dernière, y est donnée comme une ville encore existante : or la ville de Canope est déjà citée par Eschyle dans le *Prométhée lié*, écrit vers 450 avant J. C. Il est clair que cette partie du périple est, au moins, de l'époque d'Hérodote, et vraisemblablement elle est plus ancienne encore. Je suis disposé à croire que l'auteur a eu sous les yeux une ancienne description de cette côte, dressée par quelques-uns des pilotes ioniens qui, depuis le règne de Psammitichus, durent prendre une connoissance assez précise de ces côtes ; il semble mêmeque ce périple ait dû être rédigé avant que les Grecs eussent acquis une connoissance exacte de l'intérieur de l'Égypte ; car, selon l'auteur (4), « l'Égypte a la forme d'une *bipenne* (5) ; large » sur le bord de la mer, elle va en se rétrécissant dans l'intérieur, » jusqu'à Memphis, où la largeur est la moindre ; mais au-delà de cette » ville elle s'élargit, et, dans la partie la plus haute, elle est fort » large. » Or cette configuration n'est exacte que si l'on s'arrête au Fayoum ; au-delà, la vallée de l'Égypte devient insensiblement de plus en plus étroite. Celui qui a écrit cette description n'avoit donc évidemment aucune connoissance de l'Égypte au-delà de ce point ; ainsi on peut regarder ce passage comme une nouvelle preuve de l'ancienneté des matériaux d'où a été tirée la description de la côte d'Égypte.

Ce que j'ai dit de la côte de Phénicie s'applique également à celle qui, depuis Pharos, s'étend jusqu'à l'extrémité de la Cyrénaïque, vers l'entrée de la grande Syrte ; tout annonce dans cette partie du périple une époque antérieure à Alexandre. On y remarque une particularité : dans le reste de l'ouvrage, les mesures ne sont données qu'en total, une seule pour chaque peuple ou chaque province, caractère qui montreroit seul, comme je l'ai dit plus haut (6), que cet ouvrage n'est point un périple proprement dit, et n'a jamais pu être d'aucune utilité pratique. Mais ici, depuis Pharos jusqu'à la ville des Hespérides, appelée depuis *Bérénice*, l'intervalle est divisé de port en port,

(1) Dans la *Trad. franç. de Strab.* t. V, p. 359. — (2) Je dis une *presqu'île*, parce que νῆσος a quelquefois ce sens dans les anciens auteurs. — (3) *Pag. 43*, Huds. — (4) *Id. ibid.* — (5) Vossius a bien expliqué ce passage. — (6) *Pag. 78.*

et mesuré par petites distances ; on en compte sur cette côte jusqu'à dix-huit, outre une distance générale de Chersonésus aux Hespérides, à travers les terres. Cette différence si marquée annonce que l'auteur avoit sous les yeux un périple fort détaillé dont il est impossible de dire l'époque, les relations des Grecs avec les colonies de la Cyrénaïque ayant dû, de fort bonne heure, procurer des indications précises sur cette contrée. Une observation à faire, et qui importe à la question, c'est qu'Hérodote (1) n'a connu qu'une seule des deux Syrtes. A la grande Syrte finissoit alors la géographie positive ; le reste de la côte n'étoit connu que d'une manière vague : à quelques notions exactes se mêloient les traditions mythiques accréditées par les chantres des Argonautes (2), et les Grecs ne connoissoient encore sur cette côte que le lac Tritonis, si célèbre chez les anciens poëtes par la naissance de Minerve.

L'auteur du périple, au contraire, parle également de la petite Syrte ; il donne aussi les principaux détails de la côte au-delà, jusqu'à Carthage ; et, tandis qu'Hérodote ne parle qu'en masse de toute la partie comprise entre le lac Tritonis et les Colonnes, notre périple contient une liste assez nombreuse de positions nautiques et de villes entre Utique et le détroit.

Comment cette simple comparaison n'est-elle pas venue à l'esprit des partisans de la haute antiquité du périple ! L'idée de le faire plus ancien qu'Hérodote, n'est-elle pas contraire à toute l'histoire de la géographie, qui dépose que les Grecs, avant l'époque d'Alexandre, avoient les notions les plus vagues et même les plus erronées sur l'étendue du bassin occidental de la Méditerranée !

Je termine cette analyse du périple par une autre remarque que n'ont faite ni M. Gail ni son guide le baron de Sainte-Croix ; et qui n'est cependant pas sans importance. Après les Colonnes d'Hercule, le périple décrit la côte occidentale de l'Afrique jusqu'à Cerné. Cette description, qui contient des détails géographiques qu'on retrouve dans le périple d'Hannon, prouve que le rédacteur de notre périple avoit une connoissance assez précise des établissemens formés par Hannon sur cette côte ; mais il y a plus d'une différence dans les deux récits ; et comme chacun d'eux présente des circonstances qu'on ne trouve point ailleurs, il est évident que l'auteur du périple de Scylax n'a pas composé cette partie de sa description d'après le périple d'Hannon que nous possédons encore. A propos de l'île

(1) *II, 32, 150.* — (2) Ukert's *Geogr. der Gr. und Röm.* I, 2.[te] abth. S. 290.

de Cerné, il parle de ce que les marchands phéniciens avoient *l'usage de faire* dans cette île (1); cette circonstance prouve que cette partie du périple a été rédigée sur une description géographique bien postérieure à l'expédition d'Hannon (2); c'est ce qui explique pourquoi le périple s'arrête à *Cerné*, qui étoit en effet le dernier établissement que les Carthaginois eussent formé sur cette côte, et le centre de leur commerce avec les naturels.

Quelle que soit l'époque qu'on assigne au navigateur carthaginois, époque encore ignorée, malgré toutes les recherches des savans, il est certain que son expédition n'a été connue en Grèce que fort tard, puisque le premier qui le cite est l'auteur du livre aristotélique des *Récits merveilleux*. En faveur de ceux qui jugent cette expédition assez ancienne, on peut dire que Carthage aura sans doute fait très-long-temps mystère aux autres peuples d'une expédition qui leur auroit donné l'envie de fonder sur ces côtes quelque établissement rival, et de s'approprier le commerce de la gomme, de l'ivoire, de la poudre d'or, ou d'en partager les profits. La politique ombrageuse de Carthage rend cette hypothèse très-vraisemblable; et, par la même raison, on doit trouver fort improbable que les Carthaginois eussent exposé publiquement, dans le temple de Saturne, le récit de cette expédition, ainsi que le porte le titre du périple que nous possédons : mais rien n'empêche que cette circonstance, relatée uniquement dans le titre, ne soit une addition de celui qui aura traduit en grec l'original ou qui en aura donné un extrait. Quoi qu'il en soit, on ne concevroit pas que si les établissemens des Carthaginois sur les côtes occidentales de l'Afrique eussent été connus des Grecs *avant même le temps d'Hérodote*, on n'en trouvât aucune trace, je ne dis pas dans les citations formelles des anciens auteurs, mais du moins dans les idées géographiques des Grecs sur l'occident de la terre habitable. On ne peut donc, en bonne critique, faire remonter la source d'où a été tiré tout cet endroit du périple, bien long-temps avant l'époque d'Aristote.

---

(1) « Ceux qui commercent dans ces parages sont des Phéniciens (Carthaginois); arrivés à Cerné, ils attachent les *gaules* (vaisseaux de charge) » près du bord et dressent des tentes; ils débarquent ensuite les cargaisons, » en chargent de petits bateaux, et les transportent sur le continent » (*p. 54*, Huds.). Ce passage m'a fait conjecturer que l'île de *Gaulea*, que Dicuil place sur la côte occidentale d'Afrique, est Cerné elle-même, à laquelle les Carthaginois donnèrent le nom d'*Ile des vaisseaux [Gaulea]*. Voyez mes *Recherches sur Dicuil*, p. 125-128. — (2) Hann. *Peripl.* p. 3; *Geogr. min.* tom. I.

Je n'ai presque rien à dire des deux fragmens qui terminent le périple, si ce n'est qu'ils sont des preuves surabondantes que l'ouvrage entier est une compilation sans ordre.

Le premier en effet n'a rien de commun avec un *périple*, puisqu'il a pour objet de donner la distance (διάπλους) qui sépare la Grèce de l'Asie, en allant d'île en île, depuis l'Eubée jusqu'à Rhodes. Ce fragment est peut-être tiré de l'ouvrage de Ménippe de Pergame, appelé *Diaples* (1), dont Marcien d'Héraclée vante l'exactitude : dans tous les cas, il nous donne une idée de ce genre d'ouvrages et du caractère propre qui les distinguoit. Le second a encore moins de rapport avec un périple, puisqu'il ne se compose que d'une énumération des vingt principales îles de la Méditerranée dans l'ordre de leur grandeur. Le seul trait à remarquer, c'est que le premier rang de grandeur y est donné à la Sardaigne, tandis que Strabon (2), Diodore de Sicile (3) et Marcien d'Héraclée (4) ne la mettent qu'au second : l'opinion, conservée dans ce fragment, subsistoit encore au temps de Timée (5), et il paroît que c'est postérieurement à cet historien qu'elle a été abandonnée, lorsque des mesures plus exactes en eurent prouvé la fausseté. Toutefois ce fragment n'a pas été tiré de Timée, puisque cet historien (6) donnoit le troisième rang à Cypre et le quatrième à la Crète; au lieu que, dans le fragment, c'est la Crète qui est mise avant Cypre. Il doit avoir été tiré d'une source assez ancienne; car d'après ces rapprochemens, il est, selon toute apparence, plutôt antérieur que postérieur à l'époque de Timée.

Le résultat général de cette analyse critique est donc que le périple dit *de Scylax* est une compilation de matériaux d'époques fort différentes, dont les plus récens appartiennent aux temps d'Éphore et de Théopompe.

D'après le point de vue d'où je suis parti, les indications historiques relatives aux personnages qui ont porté le nom de Scylax, me semblent avoir fort peu d'importance. Il faut pourtant en dire ici quelques mots pour en faire apprécier la valeur réelle.

L'antiquité nomme plusieurs Scylax : le premier de tous est Scylax de Caryande que Darius envoya explorer les côtes de l'Océan indien. « Aristote, dit M. Gail, parle d'un Scylax dans le même sens qu'Héro» dote, *et le fait également voyager* dans l'Océan oriental; Harpocra-

(1) Μένιππός τε ὁ Περγαμηνὸς διάπλους γράψας, *p. 63*, Huds. *tom. I.* — (2) *II, p. 123.* — (3) *V, 15; ibique* Wesseling. — (4) *Pag. 9*, Hudson. — (5) Strab. *XIV, p. 654.* — (6) Tim. *ap. Strab. l. l.*

» tion, Philostrate, Tzetzès, disent la même chose. » Il s'ensuivroit que tous ces auteurs ont présenté le Scylax dont ils citent le livre comme *ayant voyagé dans l'Océan oriental*, ce qui laisseroit peu de doute sur son identité avec le Scylax d'Hérodote : mais il y a plus d'une inexactitude dans cette assertion ; car tous les auteurs qu'on vient de citer ne font que rappeler un ouvrage de Scylax à l'occasion d'un fait qui concerne l'Inde. Ainsi, Aristote cite le témoignage de Scylax (sans dire même qu'il fût de Caryande), à propos de l'usage des Indiens de choisir leurs rois parmi les hommes distingués par leurs qualités physiques (1). Philostrate fait une citation du même genre : « Quant aux Sciapodes et aux Macrocéphales, dit-il, et à tout ce » que les *histoires* de Scylax *chantent* (ᾄδουσιν) sur leur compte, » rien de pareil n'a existé en aucun lieu de la terre, pas plus chez » les Indiens qu'ailleurs (2). » Il faut dire la même chose d'Harpocration (3) qui cite cet ouvrage de Scylax à propos des Troglodytes : quant à Tzetzès (4), qui paroît l'avoir eu sous les yeux, il dit qu'il y est question non-seulement des Sciapodes qui se faisoient un parasol de leurs pieds, mais encore des *Enotoclines*, dont les oreilles étoient si vastes qu'elles leur servoient de lit, des *Monopthalmes*, et de mille autres merveilles que Scylax, dit-il, *donne comme des faits réels, quelque absurdes qu'elles soient*. On sait que ce sont les mêmes fictions dont Mégasthène, Déimaque, Onésicrite et Néarque, avoient rempli leurs narrations, et que Strabon leur reproche si vivement (5). Les anciens connoissoient donc, sous le nom de Scylax, une de ces relations pleines de fables et de contes puérils que les Grecs accueilloient avec tant d'empressement, et où, pour leur plaire, on noyoit quelques vérités dans un déluge d'absurdités et d'exagérations. L'histoire de ces Sciapodes est déjà dans Ctésias, également auteur d'un périple ; et je ne fais nul doute que ces anciens narrateurs n'aient voulu donner un corps et une autorité historique aux fictions des poëtes répandues parmi le peuple ; car ces *Sciapodes*, ces *Macrocéphales*, ne sont rien autre chose que les *Stéganopodes*, les *Macrocéphales* d'Hésiode, qui même avoit parlé d'*Hémicynes* ou d'hommes *à moitié chiens*. Aussi la notion des *Sciapodes* devint-elle d'assez bonne heure une de ces idées populaires qui se présentent naturellement sous la plume des littérateurs et des poëtes grecs. Antiphon l'avoit accueillie dans son discours sur

---

(1) *Politic.* VII, 13, 2, Schn. — (2) *Vit. A. T.* III, 47. — (3) *Voce* ὑπὸ γῆν οἰκοῦντες. — (4) Tzetz. *Chil.* VII, 144. — (5) Strab. *II*, *p. 70.* = *XV*, *p. 711.*

la Concorde (1), et Aristophane dans sa comédie des Oiseaux.

C'est donc aller contre les témoignages précis de tous ces auteurs, que de dire qu'ils *font voyager Scylax dans l'Océan oriental.* Cette relation fabuleuse qu'ils ont eue sous les yeux, étoit-elle du Scylax envoyé par Darius ou d'un autre Scylax, ou même s'étoit-on servi d'un nom illustré par un voyage célèbre pour donner du poids et de l'autorité aux fables qu'elle contenoit? C'est là une question difficile à décider maintenant. Du moins est-il évident qu'un tel ouvrage n'a rien de commun avec le périple que nous connoissons.

Strabon, à l'article de Caryande, dit que cette ville étoit la patrie de l'*ancien historien* Scylax (2). On a beaucoup insisté sur cette épithète d'*ancien;* mais elle n'emporte pas nécessairement l'idée d'une époque antérieure à Hérodote, puisque, selon la remarque de M. Niebuhr (3), Denys d'Halicarnasse, à-peu-près contemporain de Strabon, donne l'épithète de *très-ancien* (πάνυ ἀρχαῖος) à Antiochus de Syracuse, qui écrivit vers 390, et à Céphalon de Gergithe, historien plus récent encore. Le Scylax d'Hérodote étoit un marin, et rien dans le texte de cet auteur n'annonce qu'il fût autre chose; rien n'indique non plus qu'il ait écrit une relation quelconque de son voyage, encore moins qu'il ait mérité le titre d'*historien :* ce sont les modernes qui, de leur autorité, ont lié ensemble ces deux faits. Le Scylax de Strabon peut donc fort bien être différent de celui d'Hérodote. Je remarque en effet que le nom de *Scylax* a été fréquent dans cette partie de la Carie; du moins tous ceux dont parle l'antiquité étoient de Caryande ou des environs: car Hérodote fait mention d'un Scylax qui commandoit un vaisseau de Myndus, lors de la révolte d'Ionie (4); le Scylax de Suidas étoit de Caryande, et celui dont parle Cicéron, et qui fut l'ami de Panætius, étoit d'Halicarnasse (5). Ainsi l'*historien* cité par Strabon peut avoir été de Caryande, et n'être ni le Scylax d'Hérodote ni celui de Suidas.

Ce Scylax avoit composé un ouvrage auquel le géographe renvoie en deux endroits de sa description de l'Asie mineure. 1.° Il dit que, selon cet auteur, la Troade commence à Abydos (6); et cette délimitation se trouve en effet dans notre périple (7). 2.° « La Bithynie, dit » ailleurs Strabon, fut autrefois habitée par les Mysiens: cela est attesté

(1) Harpocrat. *voc.* Σκιάποδες. — (2) *XIV, p. 624.* — (3) *Römische Geschichte,* I, 27. = *über Skylax*, dans les *Abhandl. der Kön. Pruss. Akad.* 1804-1811, p. 86. — (4) Herod. *V; 33.* C'est peut-être celui-là même que Darius envoya dans l'Inde. — (5) *De divin.* II, 42. — (6) Strab. *XII, p. 583.* = *Trad. franc.* IV, p. 142. — (7) *Pag. 35*, Huds. = *85*, Gron.

» *d'abord* par Scylax de Caryande, selon lequel *les Mysiens et les Phry-* » *giens habitoient autour du lac Ascanie*, ensuite par Denys, &c. » (1). Il est question, en effet, des Phrygiens et des Mysiens dans le périple; mais la *circonstance* rapportée par Strabon ne s'y trouve plus. Le baron de Sainte-Croix prétend que les copistes l'ont retranchée; mais dans quel but l'auroient-ils fait! Il y a plus même; c'est que, dans l'état actuel du périple, on ne voit pas où cette circonstance auroit pu trouver place: il est clair qu'elle faisoit partie d'un ouvrage plus détaillé. On doit remarquer que ces deux passages sont les *seuls* où, dans toute sa géographie, Strabon a cité Scylax; cependant il s'y rencontre bien d'autres endroits qui ont une grande analogie avec notre périple; d'où vient donc qu'il ne l'a point cité ailleurs! le voici, je pense: j'ai déjà fait observer que Dicéarque et Scymnus de Chio, dans les passages relatifs à la Grèce, où ils se rapprochent le plus de notre périple, ne parlent jamais de Scylax. Tous les passages de *Scylax* cités par les anciens ne se rapportent qu'à l'Asie mineure (2) : il en résulte une grande proba-

(1) Strab. *XII, p. 566.* — *Tr. fr.* tom. IV, 6, p. 87. M. Gail fils a cru pouvoir tirer de ce passage de Strabon une preuve de la haute antiquité de Scylax. « Scylax est cité par Strabon (en cet endroit) comme un ancien » géographe auquel il remonte comme à une *des premières sources géographiques* » (p. 3). » Mais il a donné au mot πρῶτον un sens *absolu*, tandis qu'il n'a qu'un sens *relatif:* Strabon ne veut dire rien autre chose, sinon que le fait dont il parle a été rapporté *d'abord* par Scylax et *ensuite* par Denys de Chalcis, auteur des Origines des villes; ce qui prouve seulement que Scylax est plus ancien que ce Denys, dont l'époque est d'ailleurs inconnue. Strabon et Denys d'Halicarnasse sont les premiers qui le citent. — (2) On ne peut objecter que ces vers de Festus Rufus Avienus (*Or. mar.* v. 370.)

Sed ad columnas quidquid interfunditur
Undæ æstuantis, stadia septem vix ait
Damastes esse. Caryandæus Scylax
Medium fluentum inter columnas adserit
Tantum patere, quantum æstus Bospori est.

Le passage de Scylax auquel le poëte fait allusion, n'existe pas dans notre périple, et n'a jamais pu y être, puisque la largeur du détroit des colonnes y est indiquée comme étant d'un jour de navigation *(p. 1)*, ce qui est fort différent de sept stades; mais, comme cette mesure de sept stades est précisément celle que notre périple donne au Bosphore de Thrace, je crois qu'Aviénus a fait tout simplement une confusion de deux faits distincts, d'où est résulté un rapprochement inexact : au lieu de dire que, selon Scylax, la largeur du détroit des colonnes est égale à celle du Bosphore, il auroit dû dire que la largeur de ce détroit, selon Damastès, étoit égale à celle que Scylax donnoit au Bosphore. Les citations des anciens, si souvent faites de mémoire, présentent des erreurs bien plus fortes que ce malentendu. C'est là, je crois, la vraie explication de cette difficulté.

bilité que le livre de Scylax ne contenoit que le périple des côtes qui formoient le littoral de l'Asie mineure, depuis le Bosphore jusqu'en Cilicie. Cet ouvrage seroit alors la source d'où cette portion de notre périple auroit été tirée ; et par-là on expliqueroit ce fait constaté plus haut, que la description des côtes de l'Asie mineure annonce une époque antérieure à la retraite des Dix mille : dans ce cas, le Scylax de Strabon a pu vivre dans le cours du v.[e] siècle avant J. C., ce qui rend très-bien compte de l'épithète d'*ancien* que lui donne ce géographe. Voici, à l'appui de cette conjecture, un fait qui jusqu'ici n'a trouvé d'explication satisfaisante dans aucun système : Artémidore, dans les extraits donnés par Marcien d'Héraclée, énumérant les auteurs qui ont laissé des périples, soit *généraux*, soit *partiels*, tels qu'Apellas de Cyrène, Euthymène de Marseille, Philéas d'Athènes, Androsthène de Thasos, &c., cite Scylax de Caryande et Botthæus, *qui tous deux ont indiqué les distances maritimes par jours et nuits, et non point par stades* (1). Comme, dans notre périple, les distances sont évaluées aussi souvent en stades qu'en jours, on n'a su comment lui appliquer ce passage si formel. Le baron de Sainte-Croix, fidèle à son système d'interpolations, suppose que toutes les mesures en stades ont été introduites dans le périple par quelques copistes (2) ; mais se tirer ainsi d'une telle difficulté, c'est convenir qu'on ne peut la résoudre. Je remarque que, précisément dans la partie de notre périple comprise entre le Bosphore de Thrace et la Cilicie, il n'y a pas une *seule* mesure qui ne soit exprimée en jours et nuits ; il est donc bien vraisemblable que le périple de Scylax, dont parle Marcien d'Héraclée, est celui-là même que Strabon a cité, et que c'étoit un périple *partiel*, borné à la description de cette étendue de côtes.

Que la compilation de notre périple ait été l'ouvrage d'un Scylax dont l'histoire n'a point parlé, ou qu'on ait appliqué à la compilation entière le nom d'un des auteurs qui avoient été mis à contribution, c'est ce qu'il est maintenant impossible de décider : mais la dernière conjecture mérite la préférence ; car il me paroît à-peu-près certain que l'auteur de cette compilation *vivoit à Athènes ;* en effet, en parlant

(1) *Οὗτοι δὲ ἑκάτεροι διὰ τῶν ἡμερησίων πλῶν οὐ διὰ τῶν σταδίων τὰ διαστήματα τῆς θαλάσσης ἐδήλωσαν, p. 63, tom. I,* Huds. Au lieu de *πλῶν*, le texte porte *ἤχων*, qui est absurde ; Vossius a lu *μονῶν*, dont le sens est clair, mais qui n'est peut-être pas fort grec en ce sens. Je lis *πλῶν*, leçon très-voisine du texte ; car les deux leçons, mises en lettres capitales, se ressemblent extrêmement, ΗΧΩΝ, ΠΛΩΝ : il n'y a rien de plus commun que la confusion du Π et du Η, du Χ et du Λ. — (2) *Pag 379.*

de l'isthme de Corinthe, il dit que le chemin à travers cet isthme est de 40 stades, depuis la mer (de Corinthe) jusqu'à *notre mer*, πρὸς τὴν ὑπ' ἡμῶν θάλασσαν (1) : cette expression, pour désigner le golfe Saronique, annonce assez clairement un Athénien.

A quelle époque cette compilation a-t-elle été rédigée ! Cette question, sur laquelle on a tant insisté, me paroit insoluble. Dans l'état où j'ai mis la discussion, il n'y auroit plus que les indications tirées du style dont on pourroit se servir; mais celui du périple convient au siècle d'Alexandre aussi bien qu'à celui de Polybe: aussi les partisans de l'ancienneté de ce livre, le baron de Sainte-Croix (2) et M. Gail fils, ont-ils été obligés de supposer qu'il avoit été *traduit* de l'ionien en langage commun; hypothèse toute gratuite, et j'ajoute bien peu probable pour un livre de ce genre; car le grand nombre d'anciens périples écrits dans le dialecte ionien avoit tellement habitué à voir ce dialecte employé pour de tels ouvrages, qu'au second siècle de notre ère, Arrien le *choisit* pour la rédaction de ses *Indiques*, qui contiennent le périple de Néarque.

Dodwell, d'après le passage de Suidas, a conjecturé que le rédacteur du périple étoit contemporain de Polybe : on lui a objecté que ce Scylax n'auroit pu manquer de glisser dans son livre quelque trace de l'époque à laquelle il vivoit. Cet argument négatif n'est pas sans force ; mais il ne suffiroit pas à lui seul pour faire rejeter l'opinion du savant anglais. L'histoire de la géographie fournit plus d'un exemple de compositions géographiques rédigées à une époque récente, et qui cependant ne présentent aucune trace de cette époque. Par exemple, S. Basile le Grand, dans un résumé géographique assez détaillé, s'appuie uniquement sur la géographie d'Éphore (3), laissant de côté ou ignorant les résultats des découvertes de sept siècles; Nicéphore Blemmide, au XIIIe siècle de notre ère, a rédigé un abrégé géographique (γεωγραφία συνοπτική), qui n'est qu'un extrait fidèle du poëme de Denys le Périégète; et si, ne connoissant pas plus Nicéphore Blemmide que nous ne connoissons l'auteur du périple dit *de Scylax*, nous étions obligés de chercher son époque dans les faits géographiques qu'il énonce, nous pourrions nous tromper

---

(1) *Pag. 15*, Huds. = *34*, Gron. — (2) M. Gail, frappé de la difficulté qui résulte, pour son hypothèse, de ce que le périple est écrit dans le dialecte commun, dit que *personne n'a fait jusqu'ici cette objection* (pag. 56). Cependant M. Sainte-Croix l'a faite et résolue depuis long-temps de la même manière (p. 380, *Ac. inscr.* tom. XLII). — (3) *In Hexaëmeron ; Opp.* I, 27, sq.

de douze ou treize cents ans. La seule chose qui nous avertiroit de la méprise, ce seroit le style, où le philologue exercé sauroit bien reconnoître les traces d'une époque plus récente. Si l'on applique ces exemples au périple dit *de Scylax*, on voit qu'il n'est pas très-sûr de prendre l'époque des faits géographiques les plus récens pour celle de la *rédaction* de l'ouvrage; ils montrent seulement la limite au-dessus de laquelle on ne peut la placer, mais ils laissent dans une grande incertitude sur la limite inférieure. Le caractère du style atteste bien que la rédaction est beaucoup plus ancienne que celle qui lui étoit assignée par Vossius le père dans la période byzantine. Pour moi, en rapprochant du style l'ensemble des faits qui composent l'ouvrage, je me sens fort enclin à en placer la rédaction entre l'an 356 et la mort d'Alexandre. Cette opinion me semble la plus probable et la plus concordante avec toutes les données; ce qui ne m'empêche pas d'avouer que je ne vois pas quelle raison solide on pourroit opposer à celui qui préféreroit l'époque admise par Dodwell, ou même une époque un peu plus récente encore.

Mais ce qui n'est point incertain, ce qui résulte clairement de l'ensemble de ces observations, c'est que le périple est réellement une compilation, et que les diverses parties en ont été tirées de matériaux, d'une date approximativement connue, dont les plus récens sont du règne de Philippe de Macédoine. Ce résultat étoit plus nécessaire à établir que la date précise de la rédaction, date qu'il me paroît maintenant impossible de déterminer autrement que par des suppositions plus ou moins probables; mais qui, heureusement, n'est d'aucune importance pour l'histoire de la géographie.

LETRONNE.

DISCOURS sur les révolutions de la surface du globe, et sur les changemens qu'elles ont produits dans le règne animal; par M. le baron G. Cuvier: troisième édition française. Paris, 1825, *in-8.°*

SECOND EXTRAIT (1).

NOUS sommes arrivés, avec M. le baron Cuvier, à l'époque la plus importante dans l'histoire des révolutions survenues à notre planète;

(1) Voyez le cahier de décembre 1825, *p. 789.*

c'est celle qui marque le commencement de l'âge où nous vivons, et où dut s'opérer le plus récent de ces grands changemens, celui qui fit prendre aux continens la forme que nous leur voyons aujourd'hui. Il reste donc à examiner ce qui s'est passé à la surface du globe depuis qu'elle a été mise à sec pour la dernière fois. Cet examen peut avoir plus d'un genre d'intérêt : il s'applique à des événemens plus rapprochés de nous et qui nous touchent, pour ainsi dire, plus directement; il peut conduire à déterminer le temps où remonte la dernière révolution terrestre, et par conséquent l'établissement de nos sociétés actuelles; et ce résultat, l'un des plus importans de la saine géologie, est d'autant plus précieux, qu'il rattache, par une chaîne non interrompue, l'histoire civile à l'histoire de la nature.

En mesurant les effets produits dans un temps donné par les causes qui agissent aujourd'hui, et en les comparant avec les effets qu'elles ont produits depuis qu'elles ont commencé d'agir, on parvient à fixer à-peu-près l'instant où leur action a pris son origine: ce principe, dont on ne sauroit contester la justesse, pourvu qu'on n'en fasse l'application qu'à des phénomènes dont la marche est invariable et qui soient de nature à n'avoir pu être ni totalement interrompus, ni considérablement modifiés depuis l'époque dont il est question, suppose des observations attentives et plusieurs fois réitérées, si l'on veut éviter les chances d'erreur qui pourroient résulter de l'influence de causes purement locales ou de perturbations imprévues. On borne à quatre le nombre des effets de ce genre qui ont dû commencer à s'exercer immédiatement après la dernière retraite des eaux, et qui ne semblent avoir éprouvé depuis cet événement aucune altération de quelque importance. Les escarpemens ont formé, par des éboulemens, des collines de débris qui en recouvrent le pied. Les fleuves ont pris leur cours actuel et ont entraîné des parties solides qui ont donné naissance aux attérissemens. La végétation a produit le terreau; et celle qui opère à la surface des eaux marécageuses, a donné naissance aux tourbières. La mer a exercé son action érosive sur les falaises, et les dunes ont obéi à la force du vent. On ne comprend pas dans cette énumération les volcans, qui n'ont que des éruptions irrégulières, et qui d'ailleurs pourroient avoir existé sous la mer, avant qu'elle eût laissé les continens à sec. Mais on y ajoute un autre genre de renseignemens propres à contrôler ceux qu'on tire de ces faits purement physiques : ce sont les souvenirs des colonies humaines qui, depuis la même époque, *ont*, dit l'auteur, *commencé ou recommencé à se répandre et à faire des établissemens dans les lieux dont la nature l'a permis.*

Les géologues qui ont étudié le plus attentivement la marche des attérissemens, s'accordent à dire qu'ils augmentent très-vite. Ils devoient, dit-on, augmenter bien plus vite encore dans les commencemens, lorsque les montagnes fournissoient plus de matériaux aux fleuves; cependant leur étendue est encore assez bornée. L'Égypte fournit une preuve de la rapidité avec laquelle se forment les attérissemens. Des changemens considérables ont eu lieu dans la configuration des côtes entre le temps d'Homère et celui de Strabon, et depuis Strabon jusqu'à nos jours. Les villes de Rosette et de Damiette, bâties au bord de la mer il y a un peu moins de mille ans, en sont maintenant à deux lieues. Selon de Maillet, il n'auroit fallu que vingt-six ans pour prolonger d'une demi-lieue le cap en avant de Rosette. Les anciens regardoient le Delta tout entier comme un présent du Nil, et ils lui attribuoient une formation récente. Le sol de l'Égypte entière subit une élévation proportionnée à l'extension de sa surface, de sorte qu'à chaque siècle l'inondation dépasse de beaucoup les marques qu'elle a laissées dans les siècles précédens, et l'on a cherché, par des travaux approfondis, à déterminer la loi de ces accroissemens. Des observations du même genre ont été faites à l'embouchure de plusieurs grands fleuves. On croit que les bras du Rhône se sont alongés de trois lieues depuis dix-huit cents ans. On apprend en Hollande et en Italie avec quelle promptitude le Rhin, le Pô, l'Arno, aujourd'hui qu'ils sont ceints par des digues, élèvent leur fond, combien leur embouchure avance dans la mer, en formant de longs promontoires à ses côtés. De ces faits il est possible de tirer des conjectures sur le nombre de siècles que ces fleuves ont employés pour déposer les matériaux des plaines basses qu'ils traversent de notre temps. Beaucoup de villes qui, à des époques bien connues de l'histoire, étoient des ports de mer florissans, sont aujourd'hui à quelques lieues dans les terres; plusieurs même ont été ruinées par suite de ce changement de position. Quelques fleuves coulent actuellement sur un fond plus élevé que tout le terrain qui les avoisine, et cette propriété d'exhausser le lit qu'ils parcourent, reconnue d'abord au Rhin et à la Meuse, s'observe à un degré plus ou moins marqué dans tous les fleuves. Les faits de ce genre sont maintenant assez multipliés pour qu'on puisse en tirer des conséquences approximatives. Pour en déduire de plus rigoureuses, il faudroit qu'on eût commencé de meilleure heure à recueillir des observations précises; et M Cuvier met de côté tout ce qui, dans les récits des auteurs, peut fournir matière à quelques doutes. Nous avons près de nous, dit-il, des faits assez démonstratifs pour

n'en point alléguer d'équivoques, et ne pas nous exposer à faire, de l'ignorance des anciens en géographie, la base de nos propositions physiques.

Les monticules de sable que la mer rejette sur les côtes basses quand son fond est sablonneux, avancent dans les terres aussi irrésistiblement que les alluvions des fleuves avancent dans l'océan. Ils poussent devant eux les étangs formés par les eaux pluviales du terrain qu'ils bordent, et dont ils empêchent la communication avec la mer. Partout où l'industrie de l'homme n'a pas su les fixer, les dunes marchent avec une rapidité effrayante. On a estimé les progrès de celles du golfe de Gascogne à soixante pieds par an, et dans certains points à soixante-douze. Il ne leur faudroit, selon ce calcul, que deux mille ans pour arriver à Bordeaux; et d'après leur étendue actuelle, il doit y en avoir un peu plus de quatre mille qu'elles ont commencé à se former. Les sables de la Libye, jetés par le vent d'ouest sur les terrains cultivables de l'Égypte, ont fait aussi des envahissemens considérables, même depuis la conquête du pays par les musulmans. Il ne resteroit rien entre la chaîne libyque et le Nil, si ce transport des sables eût commencé depuis tant de siècles. C'est encore là un *chronomètre* (mesure du temps) dont il seroit, selon M. Cuvier, aussi facile qu'intéressant de faire usage.

Les tourbières qui enveloppent les petites buttes des terrains sur lesquels elles se forment, ou descendent le long des vallons à la manière des glaciers, et les éboulemens qui se font avec rapidité au pied de tous les escarpemens, donneroient aussi une mesure du temps. Il suffiroit de sonder les uns et les autres jusqu'au terrain solide. Quoiqu'on n'ait pas encore réuni les observations nécessaires pour apprécier leur ancienneté avec exactitude, on en connoît assez pour juger que l'origine n'en sauroit être reportée à une époque indéfiniment reculée. « Toujours voyons-nous, conclut ici M. Cuvier, que » par-tout la nature nous tient le même langage; par-tout elle nous » dit que l'ordre actuel des choses ne remonte pas très-haut; et ce » qui est bien remarquable, par-tout l'homme nous parle comme la » nature, soit que nous consultions les vraies traditions des peuples, » soit que nous examinions leur état moral et politique, et le déve- » loppement intellectuel qu'ils avoient atteint au moment où com- » mencent leurs monumens authentiques. »

C'est ainsi que le savant auteur passe à un ordre de faits tout différens de ceux qui l'ont occupé jusqu'ici; nous devons le suivre dans ce nouvel examen, pour donner, s'il est possible, une idée complète de

son travail. C'est même dans les questions qu'il aborde, et où la discussion est appelée, pour ainsi dire, par la nature même des sujets, que nous voudrions nous attacher plus étroitement à ses pas, pour parcourir à sa suite le vaste champ de l'antiquité sacrée et profane. Mais, quoique M. Cuvier ait assez donné à connoître l'importance qu'il attache à ce genre de preuves, par l'espace même qu'il a jugé convenable d'y consacrer, nous ne saurions oublier que cette analyse est déjà très-étendue, et que nous ne devons pas arrêter trop long-temps nos lecteurs sur une digression qui, toute intéressante qu'elle peut être, ne forme qu'un des accessoires du grand ouvrage de M. Cuvier.

C'est toutefois un motif important qui a engagé l'auteur à ne pas négliger les considérations historiques qui venoient confirmer les résultats de ses recherches géologiques. Il a voulu prévenir l'objection que quelques personnes auroient pu tirer des traditions conservées chez certains peuples anciens, et selon lesquelles l'origine de ces peuples remonteroit à un très-grand nombre de siècles. Ce qu'il y avoit de manifestement exagéré dans ces prétendues traditions, les avoit déjà fait rejeter en général par tous les esprits éclairés; mais M. Cuvier a desiré quelque chose de plus précis: il s'est efforcé de fixer le point au-delà duquel il n'y avoit plus de véritable histoire; et, par une coïncidence bien remarquable, ce qui s'est conservé de positif sur les premiers établissemens des nations, lui a paru confirmer ce que les monumens naturels avoient annoncé.

Suivant M. Cuvier, la chronologie d'aucun de nos peuples d'occident ne remonte, par un fil continu, à plus de trois mille ans: aucun d'eux ne peut offrir, avant cette époque, une suite de faits liés ensemble avec quelque vraisemblance. Le nord de l'Europe n'a d'histoire que depuis sa conversion au christianisme. L'histoire de l'Espagne, de la Gaule, de l'Angleterre, ne date que des conquêtes des Romains. Celle de l'Italie septentrionale, avant la fondation de Rome, est aujourd'hui à-peu-près inconnue. Les Grecs, de leur aveu, ne possédoient l'art d'écrire que depuis que les Phéniciens le leur avoient enseigné, il y a trente-trois ou trente-quatre siècles. Nous n'avons, de l'histoire de l'Asie occidentale, que quelques extraits contradictoires, qui ne vont avec un peu de suite qu'à vingt-cinq siècles; et, en admettant ce qu'on en rapporte de plus ancien et ce qui offre quelques détails historiques, on ne s'éleveroit, avec Ctésias et ceux qui l'ont suivi, qu'à quatre mille cent soixante-quatorze ans. Le seul peuple juif a conservé des annales écrites en prose avant l'époque de

Cyrus. Il n'y a nulle raison de ne pas attribuer la rédaction de la Genèse à Moïse lui-même, ce qui la fait remonter à trente-trois siècles; elle a été composée en partie avec des morceaux d'ouvrages antérieurs : on ne peut donc aucunement douter que ce ne soit l'écrit le plus ancien dont notre occident soit en possession. Or, dans cet écrit, les nations des bords de la Méditerranée sont représentées comme nouvelles, comme ayant été demi sauvages quelques siècles auparavant ; et, en consacrant le souvenir d'une catastrophe générale, d'une irruption des eaux, d'une régénération presque totale du genre humain, la Genèse n'en fait pas remonter l'époque à un intervalle bien éloigné, puisque, selon la version la plus favorable à l'antiquité du déluge, il ne se seroit pas écoulé depuis cet événement plus de cinq mille quatre cents ans.

En transcrivant, sans l'interrompre par aucune observation, l'exposition de M. Cuvier, je ne m'attache qu'aux points extrêmes, et, pour ainsi dire, à ses concessions les plus favorables, et je laisse de côté, par la nécessité d'abréger, un grand nombre d'objections qui font voir le peu d'authenticité que l'auteur croit apercevoir dans des écrits même beaucoup plus modernes, objections qui mériteroient d'être reprises et discutées séparément par des personnes particulièrement versées dans ces matières. Je ferai remarquer toutefois que les conséquences qu'il seroit naturel d'en tirer, si elles étoient admises, s'appliqueroient aux annales des peuples anciens, considérées dans l'état où les ont mises tant de siècles de révolutions et tant de causes d'altérations de toute espèce, et nullement aux essais plus ou moins heureux des savans qui tentent de reconstruire, avec les débris des monumens antiques, des portions considérables de l'histoire des premiers âges. Leurs efforts mêmes attestent la vérité d'une partie de ce que dit ici M. Cuvier, puisqu'il ne seroit pas besoin de tant de travaux, de recherches et de combinaisons, si l'antiquité nous eût légué un corps d'annales parfaitement liées et bien suivies, et que ce corps se fût conservé jusqu'à nos jours. Enfin, on ne doit pas oublier que c'est la science même de l'histoire, telle que nous la concevons de nos jours, dont M. Cuvier s'attache à montrer l'origine assez récente ; ce qui, par soi-même, n'emporte aucun jugement sur les souvenirs d'un autre genre, qui, chez plus d'un peuple, ont précédé la composition des chroniques, et dont les critiques savent habilement tirer parti pour remédier au silence, à l'insuffisance ou aux contradictions des historiens de profession. Je ne contesterai pas l'état déplorable où nous sont parvenues la plupart des traditions

de la haute antiquité : mais c'est aux critiques qui en ont fait une étude spéciale et approfondie, à décider sur la nature et l'étendue des ressources qu'elles offrent encore à ceux qui veulent en recomposer l'ensemble.

Trois peuples célèbres ont long-temps été regardés comme étant en droit de reporter l'origine de leur état social aux premiers âges du monde : ce sont les Indiens, les Assyriens et les Égyptiens. Les deux derniers ont, depuis bien des siècles, cessé d'exister en corps de nation, et la destruction de leurs annales pourroit aisément être attribuée aux révolutions qui ont amené des races nouvelles dans les contrées où s'étendoit autrefois leur domination. Mais les Indiens subsistent encore de nos jours ; ils ont conservé leurs livres ; on s'est procuré l'intelligence de leurs divers idiomes ; et de tant de monumens écrits dont se compose leur littérature, il n'en est pas un seul jusqu'ici qui puisse être considéré comme un ouvrage historique, ou qui contienne un récit un peu authentique des événemens des temps anciens. M. Cuvier trouve l'explication de ce fait dans l'existence d'une caste héréditaire, exclusivement chargée du dépôt de la religion, des lois et des sciences, et qui se réservoit le privilége de lire et d'expliquer les livres sacrés, dans lesquels toutes les connoissances auroient été révélées par les dieux eux-mêmes. Le savant auteur étend cette observation aux deux autres peuples, chez lesquels existoit la même organisation religieuse, et qui, selon lui, avoient avec les Indiens une ressemblance si extraordinaire, qu'il seroit très-naturel d'attribuer à tous les trois une origine commune. Comme l'auteur explique en plusieurs endroits ce qu'il entend par histoire, et qu'il ne donne pas le nom d'annales à de simples catalogues de princes sans détails, à des fragmens sans liaison, à des chroniques plus ou moins surchargées de détails fabuleux, il seroit assez difficile d'assurer, contre son opinion, qu'il y ait eu, chez les Assyriens ou les Indiens, des corps d'annales authentiques, tels que les Grecs ont commencé d'en composer depuis le temps d'Hérodote.

A l'égard des habitans des bords de l'Euphrate et du Tigre, on fait ressortir les contradictions qui s'observent entre ce qu'ont dit de leur histoire Hérodote et Ctésias, Xénophon et Mégasthène, et les auteurs mêmes qui paroissent avoir compulsé des matériaux originaux, comme Bérose et Nicolas de Damas. A la vérité, le jugement qu'on doit porter sur les fragmens de l'histoire d'Assyrie ne pourra être définitif que quand on aura épuisé les moyens que l'étude des anciennes langues de la Perse commence à mettre entre les mains des savans,

pour concilier des contradictions apparentes, reconnoître des noms propres, en discuter l'étymologie, et discerner les divers personnages que des auteurs grecs ont pu confondre les uns avec les autres. M. Cuvier conteste l'authenticité des fragmens de cette espèce, et des listes mêmes de rois ne lui paroissent pas mériter de confiance, quand elles ne sont accompagnées d'aucun développement, ou quand on y a inséré des circonstances mythologiques. Ainsi il seroit superflu de rappeler le fameux passage d'Esther (1), lequel pourroit très-bien s'appliquer à quelque document de ce genre, en supposant même qu'il dût s'entendre de l'histoire des temps anciens, *historias et annales priorum temporum*. Ce qu'on a découvert d'historique dans les livres samscrits est si peu de chose, qu'on ne sauroit l'opposer à l'assertion de M. Cuvier en ce qui concerne l'Inde; et il n'y a rien non plus qui y soit directement contraire, dans l'espoir fondé que nourrissent quelques savans de reconstruire, à l'aide des inscriptions et de quelques autres monumens d'un genre différent, un système de chronologie pour les dix ou douze siècles qui ont précédé notre ère. M. Cuvier adopte, relativement à l'antiquité des principaux ouvrages samscrits, l'une des deux opinions entre lesquelles se sont partagés les savans anglais, et c'est celle qui en porte la composition ou la rédaction à des temps plus rapprochés de nous. Je ne sais s'il est bien certain, comme l'a prétendu Polier, que la religion des Hindous leur défende de conserver la mémoire de ce qui se passe dans l'âge actuel, l'âge du malheur; mais il est vrai du moins, comme l'observe M. Cuvier, que les renseignemens chronologiques qu'on a voulu tirer des anciens livres sont jusqu'ici vagues, contradictoires, peu satisfaisans; ce qui peut tenir en partie à la rareté des monumens originaux, à la difficulté d'y recourir, ou au peu d'habileté de ceux qui les ont interprétés.

Quant aux Égyptiens, le moment où l'on commence enfin à déchiffrer quelques signes de leur écriture, et où il se prépare de nouveaux travaux entrepris dans le but de débrouiller leur chronologie, est celui où l'on doit accueillir avec le plus d'intérêt une opinion nouvelle sur l'antiquité de ce peuple célèbre, et où celui qui l'expose est plus dispensé de la soumettre à une discussion anticipée. Les témoignages d'un grand nombre d'anciens que nous avons rappelés nous-mêmes en une autre occasion (2), attestent que les Égyptiens passoient pour avoir conservé des annales, notamment dans les inscriptions hiéroglyphiques de leurs temples et de leurs obélisques.

(1) Esth. *VI*, 1-2. — (2) Cahier d'avril 1821, *p.* 210.

Mais, pour juger de la nature des chroniques que leurs prêtres prétendoient posséder, M. Cuvier pense qu'il suffit de rappeler les extraits qu'ils en ont donnés eux-mêmes en différens temps, et à des personnes différentes. Ceux de Saïs, par exemple, disoient à Solon, environ cinq cent cinquante ans avant J. C., qu'ils avoient conservé leurs propres annales et celles des autres peuples; que la ville d'Athènes avoit été construite depuis neuf mille ans, et celle de Saïs depuis huit mille seulement. Un siècle plus tard, les prêtres de Memphis assurèrent à Hérodote que, depuis Ménès, premier roi d'Égypte, jusqu'à Séthos, il y avoit eu en tout trois cent quarante-un rois, et autant de grands prêtres, durant l'espace de trois cent quarante-une générations et de onze mille trois cent quarante ans. D'autres personnes donnèrent au même voyageur des détails qui ne s'accordent pas entièrement avec cette supputation. Ce n'est qu'à Séthos, au jugement de M. Cuvier, que commence, dans Hérodote, une histoire d'Égypte un peu raisonnable. Deux siècles après cet écrivain, Ptolémée Philadelphe, prince d'une race étrangère, voulut connoître l'histoire d'un pays que les événemens l'avoient appelé à gouverner; et ce fut encore, selon la remarque de M. Cuvier, un prêtre égyptien qui se chargea de l'écrire pour lui. Cette circonstance, effet naturel de la disposition qui concentroit les connoissances dans l'ordre sacerdotal, semble, par les raisons qui ont été indiquées ci-dessus, un premier motif à faire valoir contre la crédibilité de Manéthon. Il en est d'autres que M. Cuvier relève dans le récit même de cet historien, ou, pour parler plus exactement, dans les extraits qu'en ont donnés trois auteurs postérieurs, Josephe Jules Africain et Eusèbe. Les sommes d'années attribuées au règne des rois de nature humaine (les seuls dont il puisse être question dans une discussion comme celle ci) ne s'accordent pas dans les trois extraits: ce qui, pour le dire en passant, prouve manifestement, dans l'un ou dans l'autre, et peut-être dans tous les trois, une altération du texte original. Le total est de cinq mille cent un dans Jules Africain, de quatre mille sept cent vingt-trois dans Eusèbe, de trois mille cinq cent cinquante-cinq dans le Syncelle, de deux mille trois cent trente-neuf ans selon une quatrième supputation. La liste particulière des rois de Thèbes depuis Ménès, copiée dans Apollodore par le Syncelle, offre des noms dont presque aucun ne correspond avec ceux des autres listes. Chez Diodore, qui visita l'Égypte deux siècles après le temps de Manéthon, ce sont encore de nouveaux noms et une durée différente. La même variété se retrouve dans les détails recueillis en Égypte par Germanicus, selon

ce que Tacite nous en a appris, et dans ceux que Pline a rassemblés. Les objections que M. Cuvier tire de l'état de ces traditions historiques peuvent se résumer en peu de mots: elles portent principalement sur le défaut d'accord qui s'observe entre ceux qui nous les ont transmises, relativement aux noms et à la succession des princes, à la durée particulière et générale des règnes. Toutefois, comme il reconnoît qu'on a fait à diverses reprises, et tout récemment depuis la découverte des hiéroglyphes syllabiques par M. Champollion le jeune, des tentatives plus ou moins heureuses pour concilier ce que ces différens récits ont de contradictoire, il avoue qu'il est frappé par-dessus tout de ce mélange de faits réels avec des extravagances puériles que l'on remarque dans tous, et il lui semble infiniment plus naturel d'en conclure que les prêtres égyptiens n'avoient point d'histoire; qu'inférieurs encore à ceux des Indes, ils n'avoient pas même de fables convenues et suivies; qu'ils gardoient seulement des listes plus ou moins fautives de leurs rois et quelques souvenirs des principaux d'entre eux, souvenirs confus qui ne reposoient guère que sur l'explication traditionnelle que l'on donnoit des représentations peintes ou sculptées sur les monumens; que le sens d'inscriptions hiéroglyphiques conçues en termes généraux s'altéroit, quant aux détails, en passant de bouche en bouche au gré de ceux qui le communiquoient aux étrangers, et qu'il est par conséquent impossible d'asseoir aucune proposition relative à l'antiquité des continens actuels, sur les lambeaux de ces traditions déjà si incomplètes dans leur temps, et devenues tout à-fait méconnoissables entre les mains de ceux qui nous les ont transmises.

M. Cuvier pense que les Arméniens, dont la littérature historique ne date que du v.ᵉ siècle, les Arabes, les Abyssins, qui, s'ils ont eu d'anciens livres, les ont perdus, ne sauroient échapper au jugement qu'il a porté sur les Assyriens et les Égyptiens. Il y comprend, et avec toute raison, les Turcs et les Mongols, qui ne peuvent à cet égard élever aucune prétention fondée. Il seroit plus curieux de connoître quelle étoit l'opinion des anciens Perses, avant qu'elle eût été modifiée, ou plutôt remplacée par des notions empruntées aux chrétiens et aux musulmans; mais il y a peu de chose à tirer des foibles débris de leurs livres qui ont échappé aux altérations systématiques des Sassanides, ou au flambeau des premiers califes. M. Cuvier, appliquant toujours le même procédé de critique, relève les contradictions qui s'observent entre les diverses traditions, notamment pour l'époque si importante de Zoroastre, et conclut qu'il seroit aussi inutile de demander aux

Parsis une histoire sérieuse pour les temps anciens qu'aux autres orientaux, parce que les mages n'en ont pas plus laissé que les Brahmanes ou les Chaldéens.

Pour retrouver des dates authentiques du commencement des empires, il faut donc, dit M. Cuvier, aller jusqu'au-delà des grands déserts de la Tartarie. Ce qu'il ajoute au sujet des traditions chinoises, quoique emprunté aux auteurs qui en ont jugé le plus défavorablement, ne peut donner matière à aucune réclamation essentielle, et accorde à l'antiquité de ce peuple tout ce que les critiques les plus impartiaux peuvent se croire autorisés à lui assigner. L'époque fondamentale, celle de Yao, est reportée au XXII.e siècle avant notre ère; s'il y a quelque chose d'historique dans ce qui précède, il faut le sacrifier au desir de n'admettre dans ce résumé que des faits certains et des traditions bien authentiques.

On ne demandera pas des dates précises aux Américains, qui n'avoient point de véritable écriture, et dont les plus anciennes traditions ne remontoient qu'à quelques siècles avant l'arrivée des Espagnols, et l'on ne peut non plus « espérer de s'instruire à ce sujet en interrogeant » la plus dégradée des races humaines, celle des nègres, dont les » formes s'approchent le plus de la brute, et dont l'intelligence ne » s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouvernement régulier, » ni à la moindre apparence de connoissances suivies. »

L'auteur ne se borne pas à cette revue rapide et sévère des souvenirs historiques qui, chez tous les peuples, semblent se rapporter aux temps les plus anciens. Il y a un genre de faits qui peuvent suppléer à l'histoire, et qui, quand on les observe chez une nation, prouvent sa longue existence politique et les progrès qu'elle a dû faire dans les sciences. Dans ce nouvel examen, M. Cuvier discute avec beaucoup de soin tout ce qui a rapport à la longueur de l'année chez les Égyptiens. Il s'attache à réfuter les argumens qu'on a tirés de l'existence de l'année sothiaque, et montre qu'il n'avoit fallu, pour trouver cette année, ni la longue suite d'observations, ni les calculs profonds qu'on avoit supposés. Adoptant à cet égard l'opinion de Delambre, il pense que l'ignorance et le hasard avoient guidé les astronomes égyptiens, quand ils avoient établi l'identité de l'année tropique de trois cent soixante-cinq jours avec la prétendue année héliaque de Sirius; et il ajoute, d'après les calculs de M. Ideler, que ces astronomes n'auroient sans doute pas attaché la même importance au lever héliaque de Sirius, s'ils avoient su que la coïncidence de ce phénomène avec la crue du Nil n'étoit qu'un rapport purement temporaire. Il

fait valoir ensuite des raisons négatives pour établir que les Égyptiens ne connoissoient pas la précession des équinoxes, ni même l'année de trois cent soixante cinq jours un quart, aux époques un peu anciennes, du temps d'Hérodote par exemple; et en remarquant que les colonies sorties de l'Egypte quatorze ou quinze cents ans avant J. C., les Juifs, les Athéniens (1), en ont tous rapporté l'année lunaire, il incline à penser que peut-être l'année de trois cent soixante-cinq jours elle-même n'existoit pas encore en Égypte dans ces siècles reculés.

M. Cuvier ne se montre pas plus frappé de la supériorité communément accordée aux Assyriens, quand il examine cette double question: Depuis quand étoient-ils astronomes! Jusqu'où avoient-ils poussé l'astronomie! La réalité des observations remontant à deux mille deux cents ans avant J. C., et qui avoient été envoyées à Aristote par Callisthènes, lui paroît au moins fort douteuse. Ptolémée rapporte dix observatioms véritablement faites par les Assyriens; mais elles ne remontent qu'à Nabonassar, sept cent vingt un ans avant J. C.; elles sont grossières: le temps n'y est exprimé qu'en heures et en demi-heures, et l'ombre qu'en demies ou en quarts de diamètres. Cependant, comme elles portent des dates certaines, les Assyriens devoient avoir quelque connoissance de la vraie longueur de l'année, et quelque moyen de mesurer le temps. Ils paroissent avoir connu la période de dix-huit ans, qui ramène les éclipses de lune dans le même ordre; mais ils ne savoient ni expliquer ni prédire les éclipses de soleil. D'après tout ceci, M. Cuvier est porté à croire que la grande réputation des Assyriens en astronomie leur a été faite par les Chaldéens, qui, sous l'empire romain, attribuoient à leurs ancêtres, pour se procurer plus de crédit, l'honneur des découvertes des Grecs.

Quant aux Indiens, l'opinion des astronomes a beaucoup changé à leur égard, depuis qu'au lieu de regarder, comme Bailly, le point de départ de leurs tables comme une époque qui auroit été effectivement observée, on en est venu à le considérer comme une époque adoptée

(1) M. de Saint-Martin établit, dans son *Mémoire sur la chronologie ancienne des Grecs*, que les Athéniens ne se servoient, jusqu'au VI.e siècle avant notre ère, que d'années de trois cent soixante jours, admettant tous les deux ans une intercalation de trente jours. Ce qui revient à une année moyenne de trois cent soixante-quinze jours, bien différente de l'année lunaire. D'un autre côté, les observances prescrites pour la célébration de la Pâque et de la Pentecôte, prouvent aussi que les Juifs avoient, dès le temps de l'exode, l'usage d'une année agronomique, et par conséquent la connoissance d'une année solaire ou luni-solaire.

après coup, sur des calculs rétrogrades, et dont le résultat étoit faux. On se croit sûr maintenant que les tables dites de *Tirvalour*, sur lesquelles portoit sur-tout l'assertion de Bailly, ont dû être calculées il y a cinq cent quarante ans seulement, et que le Sourya-Siddhanta, qui passe pour un des plus anciens traités d'astronomie chez les Brahmanes, ne peut avoir été composé qu'il y a sept cent soixante ans environ. Passant aux Chinois, M. Cuvier tire avantage de la forme bizarre sous laquelle sont présentés, dans le Chou-king, les faits relatifs à l'astronomie. Il ne discute pas toutefois le texte de ce livre, qui concerne la méthode d'intercalation pratiquée au XXII.e siècle avant notre ère, et même il accorde quelque valeur à l'observation de l'ombre du gnomon faite dans le XII.e siècle. Mais ce qui, dans des circonstances de ce genre, atteste un progrès quelconque des sciences astronomiques, ne semble pas à M. Cuvier la preuve d'efforts long-temps dirigés vers le même but. Que parmi les nombreux individus dont l'astronomie étoit la seule occupation, il se soit trouvé, dit-il, un ou deux esprits géométriques, tout ce que ces peuples ont su a pu se découvrir en quelques années. Il ne s'est pas écoulé trois cents ans entre Copernic et l'auteur de la Mécanique céleste, ajoute-t-il, et l'on veut que les Indiens aient eu besoin de milliers d'années pour arriver à leurs informes théories! *(La fin à l'un des prochains cahiers.)*

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au X.e siècle, par G. B. Depping; *ouvrage couronné en 1822 par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.* Paris, imprimerie de Rignoux, librairie de Ponthieu, au Palais-royal, et de Sautelet, place de la Bourse, 1826, 2 vol. *in-8.°*, lj, 264 et 348 pages.

SECOND ARTICLE.

Dans un premier article (1), nous avons exposé les résultats des recherches de M. Depping sur les causes diverses qui, avant la mort de Charlemagne, avoient préparé les succès qu'ont obtenus, sous les descendans de ce prince, les expéditions des Normands en France;

(1) Mars, pages 171-178.

maintenant c'est sur l'histoire même de ces entreprises que notre attention doit se porter.

Au commencement du règne de Louis le Débonnaire, les Scandinaves ne trouvoient déjà plus d'obstacles sur les côtes de la Bretagne et de la Gascogne : ils poussèrent leurs excursions jusqu'en Galice; et, quoique les historiens espagnols disent que le roi de Léon, Ramire, les vainquit et leur prit soixante-dix bateaux, ils pénétrèrent jusqu'à Séville et en rapportèrent un riche butin. Trois ans après, ils infestoient les côtes de la Frise, en même temps qu'une autre troupe débarquoit dans l'île de Noirmoutier, y brûloit le monastère de Saint-Philibert, de là se portoit sur l'île de Ré, pour étendre ensuite la piraterie jusque dans l'Aquitaine. Les troubles intérieurs du royaume, la rebellion des fils de Louis contre leur père, et, après sa mort, les querelles qui s'élevèrent entre ces princes, facilitoient de plus en plus les ravages des Normands. La sanglante bataille de Fontenay, gagnée en 841 par Charles le Chauve sur l'empereur Lothaire, laissa les Français dans l'impuissance de résister à des ennemis étrangers; des auteurs du moyen âge en ont fait l'observation:

Là perit de France la flor (dit Robert Vace) (1);
Ainsi troverent payens terre
Vuide de gent et bonne à conquerre.

Commandés par Oscher ou Ascer, des pirates du nord franchissent l'embouchure de la Seine, envahissent Rouen, brûlent l'abbaye de Jumiéges, rançonnent celles de Fontenelle et de Saint-Denis. D'autres, sous la conduite d'Hasting, remontent la Loire, incendient Amboise, menacent Tours, et sont pourtant repoussés par les courageux habitans de cette dernière ville. Tant d'exploits sont attribués au redoutable Hasting, que les auteurs modernes ont cru devoir distinguer plusieurs personnages de ce nom. Il s'est élevé aussi des controverses sur la patrie du plus célèbre : on l'a fait Norwégien, Danois, Goth, Neustrien, et même Champenois. Glaber le dit fils d'un paysan des environs de Troyes; et c'est le sujet d'une dissertation de Grosley. M. Depping, en avouant que l'assertion de Glaber est peu vraisemblable, ne trouve pas impossible qu'un aventurier de ce temps-là ait renié son pays pour s'associer à des brigands du nord, et qu'il ait gagné leur confiance par les qualités qu'ils prisoient le plus dans leurs propres héros. Hasting se montre par-tout instruit des mœurs et des usages des Francs; il sert quelquefois de truchement entre ceux-ci et les Scandinaves; mais c'est

(1) *Roman du Rou.*

en se déclarant Danois; et d'ailleurs on le voit tellement identifié avec les pirates dont il est le chef, qu'on a peine à se détacher de l'idée qu'il étoit né parmi eux. Après son incursion en Touraine, il ravagea des provinces septentrionales jusqu'à la Frise, et se rendit en Danemarck, où il fit avec un autre chef, Biœrn, dit *Côte-de-fer*, les préparatifs d'une nouvelle expédition contre la France.

Pour éclaircir l'histoire de cette entreprise, M. Depping divise la flotte normande en deux parties, dont l'une remonte la Seine, pénètre dans l'Oise, infeste le Vermandois, et réduit en cendres l'abbaye de Saint-Quentin. La seconde, composée de soixante-sept bateaux longs, se dirige vers la Bretagne, descend à Nantes, et, après le pillage de cette ville et le massacre des habitans, répand l'effroi dans tout le pays. Les brigands, tantôt à pied, tantôt à cheval, tantôt sur leurs barques, dévastoient les rives de la Loire, brûlant les monastères; pillant les campagnes, attaquant les bourgs et les châteaux. Ils amassèrent un butin considérable, qu'ils transportèrent à l'île d'*Her*, et dont le partage excita entre eux une rixe sanglante. Où étoit cette île d'Her? On croit communément la retrouver dans Noirmoutier; mais M. Depping paroît incliner pour l'opinion d'un académicien nantais, M. Athénas, selon qui l'île d'Her auroit été située dans le vaste marais de Moutaire qui communique avec la Loire (1). Les Normands envahirent aussi plusieurs cantons de la Gascogne, et formèrent sur les bords de la Garonne un établissement semblable à celui qu'ils avoient déjà sur les bords de la Loire, près de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieux. Avec cinquante-quatre bateaux longs, ils tentèrent une expédition dans la péninsule espagnole, s'emparèrent de Lisbonne, remontèrent le Guadalquivir, renversèrent les murs de Séville, et hasardèrent une excursion dans les campagnes, durant laquelle les Maures surprirent et brûlèrent une partie des cinquante-quatre barques. En parlant de cette descente des pirates en Andalousie, les écrivains arabes les désignent sous le nom de *Madgious* ou mécréans. Depuis lors, les Scandinaves connurent le détroit de Gibraltar, qui, dans les sagas, est appelé *Niœrva-Sund*. Hasting n'étoit probablement pas de cette expédition : on a lieu de croire qu'il n'avoit point quitté la France, où une autre flotte de cent vingt bateaux, venue soit du nord soit d'une île des côtes d'Aquitaine ou de Bretagne, entra dans la Seine, et pénétra jusqu'à Charlevanne (aujourd'hui la Chaussée, entre Saint-Germain-en-Laye et Ruel). C'étoit en 845, et, pour la première fois, les

(1) Compte rendu des travaux de la Soc. acad. de Nantes pour l'année 1820.

Normands occupèrent la ville de Paris : peut-être n'entrèrent-ils que dans les faubourgs situés au midi de la Seine. Charles le Chauve ne défendit que Saint Denis, où il reçut Regnier, le chef des pirates, et consentit, dit-on, à payer sept mille livres pesant d'argent (plus d'un demi-million de nos francs) pour prix de la retraite de ces barbares, ou même seulement de la troupe que Regnier commandoit.

Les dix-huit années comprises de 845 à 863 fournissent la matière du chapitre V de l'ouvrage de M. Depping. Hasting y reparoît; sa flotte est renforcée de cent cinq bateaux amenés par Sydroc : il exerce en divers lieux de nouveaux brigandages, reprend Paris, extorque une autre contribution, et se retire avec un trésor évalué à trois mille deux cent cinquante livres pesant d'argent, outre six cent quatre-vingt-cinq d'or. C'est alors qu'il conçoit le projet d'une expédition contre Rome, dont il a entendu vanter les richesses; mais il connoît si peu la situation de cette ville, qu'il prend pour elle le port de Luna. On dit qu'afin de s'en rendre maître, il usa de deux stratagèmes : l'un étoit de se déclarer disposé à embrasser le christianisme ; l'autre, de faire annoncer sa mort et publier son testament, par lequel il léguoit des trésors à l'église de Luna, à condition qu'une sépulture lui seroit accordée dans un cloître. Sa troupe accompagna le cercueil où il s'étoit fait placer, et au moment où le prétendu mort alloit être déposé dans la tombe, il se redressa, saisit son épée, frappa l'évêque, et donna ainsi le signal du massacre des habitans. Cette aventure a été révoquée en doute par des écrivains modernes ; et, quoique M. Depping semble la trouver admissible, à cause de plusieurs autres exemples de ce même artifice, elle nous sembleroit suspecte par cette raison même, et aussi parce que les chroniques italiennes ne parlent point du tout de la prise de Luna par les Normands. Les traditions sur la destruction de cette ville rappelleroient, comme l'observe M. Depping lui-même, le roman de Roméo et Juliette, bien plutôt qu'un exploit d'Hasting. Cependant un autre chef des Scandinaves, au lieu de passer en Italie, s'étoit établi à Oscelle ou Oisel : c'est encore un lieu difficile à déterminer. On a sur ce point des dissertations de Lebeuf et de Bonamy dans le Recueil de l'académie des inscriptions, et de M. Aug. le Prévot, dans les Mémoires des antiquaires de Normandie : M. Depping croiroit volontiers que c'étoit une île voisine du Pont-de-l'Arche, mais il ne dissimule pas l'incertitude de cette conjecture. Il fallut traiter encore avec les brigands et payer chèrement leur départ ; mais à peine cette troupe sortoit-elle du royaume, qu'Hasting y rentroit avec celle qu'il avoit ramenée d'Italie, et recommençoit le ravage des provinces méridionales.

D'ailleurs il restoit sur les rives de la Seine des bandes de Normands, qui sans doute n'avoient pas été comprises dans le traité, et dont l'une s'empara de Noyon. En même temps arrivoit du nord une troupe nouvelle qui pilla Saint-Valery et Amiens, et ne consentit à quitter les bords de la Somme que moyennant trois mille livres pesant d'or éprouvé. Il est à croire que les chroniqueurs exagèrent la valeur de ces contributions, et particulièrement de celle-là. Au surplus, ces sacrifices étoient en pure perte; car il survenoit sans cesse de toute part des bandes qui n'avoient encore rien reçu et rien promis. Ce qu'on fit de mieux, fut de barrer le passage de la Marne, à une lieue au-dessus de Meaux. Si, après ce succès, Charles le Chauve « *avoit* » *statué un exemple*, dit M. Depping, et tiré un parti éclatant de » l'humiliation des Normands, peut-être la France *eût-elle été épargnée* » désormais *du fléau* des incursions : » cette phrase, trop peu correcte, est d'autant plus remarquable, que l'ouvrage est écrit avec beaucoup de précision et de pureté.

Au moment où l'on s'y attendoit le moins, Hasting embrassa le christianisme, et reçut le baptême, en exigeant toutefois encore un tribut, et même la cession du comté de Chartres, qui probablement ne lui étoit donné que pour la durée de sa vie. Une paix générale fut solennellement jurée, et l'on se crut débarrassé des Normands,

La très-plus orrible gent
Qui fust de souz le firmament,

dit Benoît de Saint-Maur, en terminant le livre premier de sa chronique versifiée.

La guerre ne tarda point de se rallumer ; et de nouveaux ravages, qui se prolongèrent depuis 864 jusqu'en 885, fournissent la matière du chapitre VI de M. Depping. Dans cet intervalle, paroissent deux personnages célèbres, Robert le Fort, bisaïeul de Hugues Capet, et Rollon, qui devint le premier duc de Normandie. Robert défendit l'Anjou contre les brigands du nord, et périt, les armes à la main, en 866. Rollon, Hrolf ou Rou, entra dans la Seine en 876 : l'origine de ce prince, les aventures de sa jeunesse, la cause de son émigration et les détails de ses entreprises, ont exigé beaucoup de recherches, à cause des fables diverses que les écrivains du moyen âge ont mêlées à son histoire; nous y reviendrons.

Charles le Chauve mourut en 877, son fils Louis le Bègue en 879, Louis III et Carloman en 882 et 884. En exposant quels furent les progrès des Normands pendant ces règnes éphémères, M. Depping élève des doutes sur la justesse d'une observation de M. de Sismondi; il

ne croit point que l'extinction de la population rurale ait été la principale cause de ces invasions. Le nombre des serfs pouvoit bien être diminué, mais les grands, toujours en guerre entre eux ou contre le roi, n'avoient garde de laisser disparoître la classe infortunée de leurs esclaves : aucun témoignage historique ne prouve qu'elle se soit éteinte ; et si les Normands traversèrent des districts entiers sans rencontrer d'obstacles, la rapidité de leurs excursions tenoit à leur manière de faire la guerre. L'effroi subit qu'ils inspiroient par-tout, ne laissoit ni le temps ni le courage de se mettre en défense.

A partir de ces derniers règnes, et sur-tout après l'avénement de Charles le Gros en 884, les détails deviennent trop nombreux pour que nous puissions les indiquer tous. Nous dirons seulement que l'auteur, en rappelant, comme il étoit indispensable, beaucoup de faits connus, rectifie les notions inexactes, complète les récits défectueux, et les débarrasse des fictions dont ils ont été surchargés. On auroit besoin, pour bien comprendre toutes les circonstances du siége de Paris en 885, de connoître la position précise du pont que Charles le Chauve avoit fait jeter plusieurs années auparavant sur le bras septentrional de la Seine. M. Depping le place à l'endroit où est aujourd'hui le pont au Change : c'est l'opinion commune; elle a été pourtant contredite par Bonamy et par d'autres écrivains, qui reportent ce pont vers l'extrémité de l'île, près du lieu qu'occupe la plus longue partie du Pont-neuf. Nous n'oserions dire que cette hypothèse ait été aussi parfaitement réfutée que le suppose M. Depping; il reste plus d'une difficulté sur cette construction de Charles le Chauve, et la date même n'en est pas très-bien déterminée (1). Quoi qu'il en soit, à la fin de 885, ce grand pont, et la tour qui le défendoit, arrêtèrent les assiégeans. Le 6 février de l'année suivante, un débordement de la Seine emporta une partie du petit pont qu'on suppose correspondre à celui que désigne aujourd'hui le nom de Saint-Michel. Malgré cet accident, les Pari-

(1) La charte transcrite par Baluze, *Capitul.* tom. II, p. 14, porte *prid à idus jul, indict. III, anno XXII domini Karoli :* ces indications ne s'accordent point entre elles; car, aux ides de juillet de l'an 22 du règne de Charles le Chauve, c'est-à-dire, en 861, le chiffre d'indiction étoit 9, et pour retrouver le chiffre 3 sous ce règne, il faut descendre à l'an 870. Aussi les auteurs de l'Art de vérifier les dates n'ont-ils fait aucune mention de la construction de ce pont; ils se sont ainsi dispensés de la dater. M. Depping la place en 862, mais sans discuter ce point de chronologie, et en avertissant seulement que cette charte ne lui paroît pas authentique. — Don Bouquet (*Rec. des Histor. de Fr.* tom. VIII, p. 568) maintient la date 861, et ajoute qu'il faut lire IX au lieu de III, pour le chiffre d'indiction.

siens se défendirent avec un courage qui prolongea le siége pendant dix mois, et fit prendre enfin aux Normands le parti de se retirer, moyennant une assez modique rétribution; mais Charles le Gros leur permit de remonter la Seine jusqu'en Bourgogne : apparemment ce prince vouloit se venger des Bourguignons, qui lui étoient peu fidèles et qui s'attachoient à Boson, son ennemi. Ainsi les fléaux qui désolèrent la France continuèrent en 887, et s'aggravèrent bientôt à un tel point, que ce fut, selon toute apparence, vers ce temps-là qu'on ajouta aux litanies le verset : *à furore Normannorum libera nos, Domine.*

Rollon reparoît alors en France, et c'est ici que M. Depping explique l'origine de ce personnage et les causes de son expatriation. Harald avoit conquis une grande partie de la Norwége, et, vainqueur de quelques petits rois mécontens, il les avoit forcés de s'exiler. Ces bannis et leurs associés formèrent une république en Islande, et couvrirent les mers de bateaux destinés au brigandage. Devenu roi absolu, Harald interdit la piraterie; plusieurs chefs méprisèrent cette loi, et de ce nombre fut Rollon, fils de Rognevald, iarl des Orcades. En punition de cette désobéissance, Rollon se vit déshérité par son propre père, et condamné au bannissement par un *thing* ou une assemblée que le roi avoit convoquée tout exprès, afin de ne pas prononcer lui seul la condamnation du fils de son vassal le plus fidèle. Dans la suite, Rollon étant devenu duc de Normandie et chef d'une sorte de dynastie, les historiens de cette province lui ont composé une généalogie plus lointaine; ils l'ont fait Danois et ont inventé de tout autres causes de ses expéditions. Toutefois deux ou trois chroniqueurs disent que, chassé de son pays, banni du sol paternel, il s'associa des mauvais sujets, criblés de dettes, *multos quos æs alienum vel conscientia scelerum agitabat... secum abduxit.* Nous nous bornons à indiquer les résultats de cette partie des recherches de M. Depping; le chapitre qui la contient est le huitième de l'ouvrage, et l'un des plus importans, quoique la scène des événemens ne soit plus en France.

Charles le Simple, lorsqu'il voulut négocier avec Rollon, qui venoit de s'emparer de Rouen, lui dépêcha Hasting, qui possédoit encore le fief de Chartres. Hasting ayant rapporté que la troupe normande étoit aguerrie, et conseillé de ne pas courir les chances des combats, on le soupçonna de connivence avec les pirates : offensé de cette imputation, il se retira de l'assemblée, de l'armée et même du royaume, où, selon les chroniques, on ne le revit plus jamais. Rollon dévasta les bords de l'Eure, de la Marne, de la Seine; il surprit Meulan et Meaux, en même temps qu'une troupe normande, peut-être distincte

de la sienne, reprenoit Saint-Quentin et Péronne, et s'établissoit au nord de la France. Les annalistes n'aident point assez à discerner ces diverses bandes: celle de la Loire n'a probablement jamais quitté ses cantonnemens; et les chroniques ne nous apprennent que des traits épars de cette partie de l'histoire des pirates. La troupe de Rollon s'empara de Bayeux en l'année 900; et le comte Bérenger ayant été tué dans ce combat, Rollon, selon l'usage des Scandinaves, épousa ou prit chez lui Popa, la fille de ce seigneur. On peut conjecturer que ce fut à cette époque qu'élu chef perpétuel ou même nommé roi par ses soldats, il s'installa à Rouen et organisa une véritable colonie. Plusieurs textes des sagas et des chroniques donnent lieu de penser que les Normands faisoient beaucoup de prisonniers, qu'ils en réduisirent cent mille à l'esclavage, et qu'ils les envoyèrent dans le nord. Cependant on ne sait presque rien de ce que Rollon et ses compatriotes ont fait en France durant les premières années du Xe siècle. En 911, toutes les troupes normandes paroissent agir de concert sur la Seine et sur la Loire: Nantes, Angers, Saumur, Tours, Étampes, essuient de nouvelles calamités; et, malgré la victoire que les Français remportent le 20 août (1) sous les murs de Chartres, Charles se détermine à signer une transaction honteuse. On doit dire, pour l'excuse de ce monarque, qu'il cédoit aux instances des évêques, des barons, de tous les ordres de l'état; c'est un point sur lequel les historiens s'accordent :

> Que peut faire un soul homme, et que peut esploitier,
> Si li homme li faillent qui lui doivent aidier!
> Bonne gent fait roi fort,

dit Robert Vace. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte (2), conclu en présence de tous les grands du royaume, assura à Rollon la partie de la Neustrie qui a été appelée *Normandie*, et la main de Gisèle, fille naturelle du roi, à condition qu'il se feroit chrétien et vivroit en paix avec la France : il reçut en effet le baptême à Rouen avec une grande solennité. Des observations judicieuses de M. Depping sur ce traité tendent à prouver que les malheurs publics l'avoient rendu nécessaire. Il est assez étrange que le texte d'un acte si important ne se trouve nulle part et ne soit transcrit par aucun historien. Aussi

---

(1) On a placé cette bataille en 898, en 905, en 912; M. Depping la fixe avec raison à 911; les Bénédictins ne l'ont point datée ni mentionnée dans l'Art de vérifier les dates. — (2) En 911, selon l'Art de vérifier les dates; en 912, selon M. Depping.

n'est-il pas très-facile de déterminer les limites du territoire alors cédé à Rollon; et l'on a sur-tout agité la question de savoir si la Bretagne y étoit comprise. On pourroit demander encore si la Normandie étoit donnée en fief ordinaire, ou si Charles n'avoit pas fait quelques réserves. M. Depping expose ces difficultés, et rappelle tous les documens qui servent à les éclaircir et ne suffisent pas pour les résoudre pleinement. Il traite ensuite des bénéfices militaires distribués par Rollon, et dont les traces subsistent dans plusieurs des noms topographiques de cette province. Il prouve enfin, par le coutumier et par divers faits, que le nouveau duc a plutôt remis en vigueur les lois franques, saliques et ripuaires, qu'il n'a introduit des lois danoises ou norwégiennes. Il n'est pas même certain que le nom de *harc* soit une invocation du nom de Rou, Hrolf ou Rollon; et d'ailleurs un cri du même genre et du même usage se retrouve, autrement exprimé, chez les Francs et chez les Anglo-Saxons. Il est seulement vrai de dire que certaines coutumes de ces peuples existoient aussi dans l'ancienne Scandinavie.

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte ne mit pas fin aux brigandages; il restoit toujours des bandes de pirates sur la Loire, et il en survenoit du nord. Rollon se brouilla avec son beau-père; et Gisèle en étant morte de chagrin, il reprit Popa. Un fils, qu'il avoit eu de celle-ci, devint, sous le nom de Guillaume, le second duc de Normandie en 931 : c'est l'époque de la mort de Rollon, dont toute l'histoire est ici retracée avec une rare exactitude. Guillaume, après avoir contribué à installer Louis d'Outremer sur le trône de France, déclara la guerre à ce prince, et ne montra pas plus de constance ni de sagesse dans le reste de sa conduite : ses sujets se révoltèrent contre lui; et, à la suite d'une entrevue qu'il eut avec Arnoul, comte de Flandre, il fut assassiné en 943. Son fils Richard étoit encore enfant : le roi de France l'enleva, le conduisit à Laon, et ne le laissoit plus sortir de cette place forte; une ruse des Normands le délivra. A la vérité, Louis d'Outremer s'établit à Rouen avec le dessein et l'espoir de reconquérir la Normandie; mais le roi de Norwége, Harald à la dent bleue ou noire, accourut pour secourir Richard, et fit le roi de France prisonnier. Il fallut laisser le petit-fils de Rollon en possession du duché, n'exiger de lui que le simple hommage de vassal : ce fut l'objet d'un nouveau traité de Saint-Clair-sur-Epte, conclu en 949. Richard épousa une fille de Hugues, comte de Paris, et, en secondes noces, une Danoise; il régna jusqu'en 996; et quoiqu'il n'eût pas hérité de l'audace et de l'habileté de son aïeul, il se maintint par la foiblesse des derniers rois de la dynastie carlovingienne.

M. Depping, dans son avant-dernier chapitre, porte ses regards sur l'état de la Normandie au XI.ᵉ et au XII.ᵉ siècle. Sous le duc Richard II parut inopinément une flotte nouvelle de pirates du nord. Les chefs étoient Olaf Tryggveson et Svend son beau-frère. Olaf, prince et non roi de Norwège, est un des héros que célèbrent le plus les sagas : il reste bien des fables et des incertitudes dans son histoire; mais il reçut le baptême à Londres, selon les auteurs anciens; à Rouen, selon Vace. A Richard II, qui mourut en 1024, succédèrent ses deux fils, Richard III jusqu'en 1026, et Robert le Diable jusqu'en 1036. Ce dernier avoit entrepris un pélerinage à Jérusalem; il périt à Nicée en Bithynie; et à ce propos, M. Depping fait mention des aventuriers normands qui pénétrèrent en Italie, et particulièrement de Robert Guiscard, fondateur en ce pays d'une dynastie qui ne s'éteignit qu'en 1186. Mais Robert le Diable laissoit un fils nommé Guillaume, qui est devenu fort célèbre, après avoir eu cependant assez de peine à s'affermir dans son duché. On sait comment Guillaume conquit la Grande-Bretagne, et comment le duché de Normandie demeura au pouvoir de ses successeurs jusqu'en 1204, époque où ce duché rentra dans le domaine de Philippe-Auguste, en vertu d'un jugement de la cour des pairs contre Jean Sans-terre. Cependant les progrès du christianisme dans le nord de l'Europe abolissoient peu à peu la piraterie; et les races normandes se confondoient tellement avec celles des pays où elles s'étoient introduites, qu'après les premières années du XIII.ᵉ siècle, il devient de plus en plus difficile d'en faire la distinction.

Le douzième et le dernier chapitre de l'ouvrage offre un tableau de la Normandie pendant les trois siècles qui ont suivi l'installation de Rollon, c'est-à-dire, aux XI.ᵉ, XII.ᵉ et XIII.ᵉ « Les Normands qui s'établirent dans la Neustrie, dit M. Depping, se fondirent dans la nation » française, mélange de Gaulois et de Romains, de Francs et de Bour» guignons, de Visigoths et de Sarrasins, d'amis et d'ennemis, de » peuples barbares et de peuples civilisés. Dix idiomes et dix légis» lations peut-être disparurent dans cette masse de population. Des » Français et des étrangers ont visité la Normandie pour retrouver » quelques traces des anciennes colonies normandes, ou du moins » quelques témoignages de leur long séjour, quelque preuve visible » du génie de ce peuple audacieux : tous ont admiré la prospérité » d'une province également riche par la fécondité du sol, par ses » manufactures et son commerce; mais ils ont cherché en vain les » Normands primitifs chez les habitans actuels de cette contrée. A » l'exception de quelques foibles analogies, rien de scandinave ne

» s'est offert à leur vue ; tout leur a paru français ou moderne. »

Pour s'assurer de la vérité de ces résultats, l'auteur examine à son tour la Normandie ; il interroge les monumens, les mœurs, la langue, la poésie, les chroniques, les chartes ; et s'il n'y découvre pas de très-sensibles traces du caractère scandinave, il y recueille du moins l'histoire des progrès de la civilisation. Il considère l'état des arts, les essais de l'architecture militaire et civile, la construction des églises, les institutions et les pratiques religieuses, les coutumes féodales, les habitudes sociales, les désordres publics, l'étude des lettres et des sciences, les établissemens d'instruction, les travaux des copistes et des auteurs ; ce qu'on avoit de notions historiques, en quels genres de poésie on s'exerçoit, comment se formoit l'idiome vulgaire, quels sujets on traitoit en prose et en vers, combien peu étoient empruntés de la littérature islandaise ou scaldique ; quels restes néanmoins de superstitions septentrionales s'introduisoient quelquefois dans les productions des romanciers et des poëtes anglo-normands ; quelles espèces de grains, de plantes et arbres on cultivoit ; en quoi consistoit l'économie rurale et domestique, de quels alimens et de quelles boissons l'on faisoit usage ; comment se pratiquoient la chasse, la pêche, la navigation, les échanges ; quels étoient les ports, les marchés, les foires, la condition des laboureurs et celle des bourgeois, l'administration de la justice, les combats judiciaires, les services dus aux seigneurs, les traditions chevaleresques, enfin les armes et les costumes employés à la guerre. Tout ce chapitre se compose de faits précis et de détails positifs, beaucoup plus que d'aperçus généraux. Plus M. Depping rassemble de documens, plus il craint d'en trop étendre les conséquences : il n'invente point un système ; il n'entreprend pas de donner un aspect nouveau, ou, comme on a dit, une nouvelle signification à l'histoire : c'est l'histoire elle-même qu'il recherche curieusement et scrupuleusement dans toutes les sources ; ce qui est une tâche bien assez laborieuse et assez honorable, quand on la remplit avec autant de sagacité, de méthode et d'exactitude qu'il vient de le faire. Son ouvrage, dont le sujet même est plein d'intérêt, nous paroît mériter, par la profondeur des recherches, par la rigueur de la critique et par la convenance des formes, un rang très-distingué entre les productions historiques de ces derniers temps (1).

DAUNOU.

---

(1) Les pièces justificatives sont, 1.° un éclaircissement sur le nom et la patrie des Normands ; 2.° les textes des historiens sur l'expatriation de la jeunesse du nord ; 3.° l'Histoire des expéditions de Hasting, tirée de la Chronique ma-

FABLES INÉDITES des XII.e, XIII.e et XIV.e siècles, et Fables de la Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avoient avant lui traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes, par A. C. Robert, *conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, &c.* Paris, Étienne Cabin, libraire éditeur, rue de la Harpe, n.° 50 *bis*, octobre, 1825, 2 vol. *in-8.°*

PENDANT long-temps on a donné en Italie des leçons publiques uniquement consacrées à l'explication de la DIVINA COMMEDIA de Dante; mais ces divers et nombreux commentaires ont laissé peu de notions philologiques dignes de servir à l'illustration de l'ouvrage de ce grand poëte et d'ajouter au zèle de ses admirateurs. La France n'a pas fondé de chaire publique spéciale pour faire apprécier plus dignement le mérite et les beautés de son fabuliste; mais les commentaires nombreux de ses apologues sont un genre d'hommage et ont un caractère d'utilité qui équivalent aux leçons verbales et fugitives d'une chaire où le professeur auroit à donner des explications souvent nécessaires, quelquefois curieuses, de plusieurs passages, et à présenter des rapprochemens utiles sous le rapport du goût. Oui, un des moyens de rehausser encore, s'il étoit possible, la gloire du fabuliste français et de faire sentir utilement sa supériorité dans le genre qui l'a immortalisé, ce seroit d'établir une comparaison suivie et détaillée de son travail avec celui des autres fabulistes qui, avant et après lui, et dans les différentes littératures, ont traité les mêmes sujets; l'avantage seroit presque toujours en faveur de la Fontaine : et si, dans un très-petit nombre de circonstances, quelque autre auteur offroit des détails et même un ensemble préférables, ces accidens littéraires ne seroient pas les leçons les moins utiles pour nous, et ne nous feroient rien perdre de notre admiration pour le rare talent de notre auteur. C'est donc offrir au public un travail très-intéressant et très-utile, que de réunir, dans une édition nouvelle, les nombreuses indications des auteurs, je

---

nuscrite de Normandie, par Benoît de Saint-Maur; 4.° l'Histoire de l'expatriation de Rollon, tirée d'une saga; 5.° un Éclaircissement sur la clameur de haro; 6.° des Lettres de Suhm, Mallet, &c., sur l'expédition du roi Harald en France; 7.° un Extrait du roman du Rou, sur l'expédition d'Olaf en France; 8.° un Extrait d'une saga sur le même sujet; 9.° une Note sur les noms topographiques de Normandie.

ne dirai pas, dont la Fontaine a emprunté ses sujets, car je pense, comme M. Robert, que la Fontaine ne les cherchoit pas au loin, mais avec lesquels il a des traits de ressemblance ou de dissemblance, soit dans l'ensemble, soit dans les détails de ses fables; on sent que ce travail fournira à l'homme de goût le moyen d'établir d'heureux rapprochemens et de faire d'utiles comparaisons.

Plusieurs éditeurs ou commentateurs des fables de la Fontaine avoient précédemment indiqué une partie des ouvrages où l'on trouve plus ou moins de rapports avec la très-grande partie de ces fables; mais personne ne l'avoit fait encore avec autant de soins et de succès que le nouvel éditeur; et il est vraisemblable qu'une partie des notes et des indications qui composoient le recueil que publie M. Robert, après l'avoir enrichi de ses propres recherches, n'avoit pas été inconnue à ceux qui l'ont précédé, et qui ont pu sans doute en faire un légitime usage.

En effet, on s'étoit jadis occupé du soin de rechercher les auteurs antérieurs à la Fontaine, et dont les fables offroient les mêmes sujets que ceux de ce poëte. M. de Foncemagne avoit une ébauche d'un travail en ce genre; il la tenoit de M.me Pons de Saint-Maurice, et il la remit au savant Grosley, qui y ajouta de nouvelles notes. M. Grosley fut aidé par M. Adry, qui lui-même avoit beaucoup travaillé sur les fables et sur les fabulistes. M. Grosley céda le recueil de ses indications à M. le cardinal de Brienne-Loménie, qui l'augmenta encore; et bientôt la collection devint assez considérable pour qu'il fût permis de croire qu'il n'étoit plus nécessaire de se livrer à de nouvelles recherches. En 1795, M. Sélis, professeur au collége de France, fit connoître ce travail dans ses leçons publiques. M. Robert, attaché au département des imprimés de la Bibliothèque du Roi, et M. Robert son fils, qui publie aujourd'hui le travail dont je rends compte, crurent qu'on pouvoit ajouter encore aux recherches précédentes, et ils consacrèrent leurs soins à en faire de nouvelles. M. Robert fils forma ensuite le dessein de rendre publique cette collection, dont la connoissance lui paroissoit à-la-fois utile à notre littérature, et une sorte d'hommage à la mémoire de la Fontaine : on conçoit les peines et les recherches nouvelles que ce projet exigeoit.

Les encouragemens qu'il obtint le décidèrent, et, en présentant aujourd'hui son travail, il expose quels soins il a pris pour réduire à une juste proportion l'emploi des immenses matériaux qu'il avoit amassés, soit en ne choisissant que ce qui étoit seulement nécessaire, soit en n'omettant rien de ce qui paroissoit l'être.

En publiant un travail aussi considérable sur les nombreux sujets de fables dont l'exécution peut être comparée avec les mêmes sujets traités par la Fontaine, M. Robert ne pouvoit guère éviter de parler des fabulistes qui avoient précédé, dans l'ordre des temps, celui qui les a ensuite tous laissés derrière lui sous le rapport du mérite et du talent.

Dans son discours préliminaire, après avoir donné ses idées sur le genre de l'apologue, il présente des notices plus ou moins détaillées sur les fabulistes qui étoient le moins connus, et il indique divers monumens non-seulement inédits, mais presque entièrement ignorés. Il propose ensuite ses conjectures sur les sources où la Fontaine a probablement puisé les sujets de ses fables. Quand il donne le texte de la Fontaine, il place, à la suite de chaque fable, ainsi que l'avoient fait en partie quelques-uns des derniers éditeurs, une indication des auteurs grecs, latins, français, italiens, espagnols, allemands, anglais, hollandais et orientaux, qui avoient traité, avant le fabuliste français, les sujets qu'on retrouve dans ses compositions. Le nombre de ces indications est au-dessus de trois mille, tirées de plus de trois cents auteurs. L'avis du libraire éditeur annonce que ces indications sont complètes: l'assertion est sans doute hasardée; mais on ne peut disconvenir qu'elles sont aussi complètes qu'il étoit permis de l'exiger, et même de l'espérer dans une première publication. Les découvertes nouvelles qu'on fera connoître à M. Robert ne seront pas une critique de son travail, mais une sorte d'hommage rendu à ses soins et à son zèle; et c'est sous ce rapport que je lui indique, parmi les auteurs espagnols, LAS POESIAS DEL ARCIPRESTE DE HITA, qui contiennent un très-grand nombre de fables dont les sujets ont été reproduits par notre fabuliste (1).

Une édition des fables de la Fontaine ainsi exécutée auroit sans doute un grand mérite littéraire; mais ce qui rend celle-ci encore plus précieuse, c'est la publication de cent quatre-vingt-six fables inédites, dont cent quarante-une sont en vers français, et trente cinq en vers

---

(1) Voyez *Colecion de poesias castellanas anteriores al siglo XV, tomo IV*; publiée par Sanchez, Madrid, 1790. Jean Ruiz, archiprêtre de Hita, a vécu dans le XIV.e siècle. Les sujets qu'il a traités, et qui se retrouvent dans la Fontaine, sont, entre autres,

La Montagne en travail;
Les Grenouilles qui demandent un roi,
Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre;
Le Loup et la Grue;
Le Geai paré des plumes du Paon;
Le Lion devenu vieux;
La Couleuvre et l'Homme;
Le Rat de ville et le Rat des champs;
Le Coq et la Perle;
L'Ane et le petit Chien;
Le Lion et le Rat;
Le Lièvre et les Grenouilles, &c. &c.

latins. M. Robert annonce qu'elles appartiennent aux XII.ᵉ, XIII.ᵉ et XIV.ᵉ siècles. Les unes, et c'est le plus grand nombre, sont imprimées à la suite des fables de la Fontaine dont le sujet est le même; les autres sont placées ensemble à la fin du tome II, sous le titre d'Appendice, et complètent ainsi la publication de ces monumens inédits, dont la plus grande partie fournit de nouveaux matériaux pour la connoissance de notre ancien idiome.

M. Robert a ajouté à la publication des fables françaises inédites, de courtes explications de mots qui lui ont paru en avoir besoin, et, sous ce nouveau rapport, son travail offre un autre mérite et un autre intérêt philologique. Il a eu même le soin d'indiquer quelques passages de classiques latins qui lui paroissoient avoir été traduits ou imités par les auteurs de ces fables.

M. Robert ayant annoncé dans le titre même de son édition qu'il publioit des fables inédites des XII.ᵉ, XIII.ᵉ et XIV.ᵉ siècles, il est important pour la philologie et pour l'histoire littéraire de déterminer d'une manière précise quelles sont celles qui appartiennent spécialement ou qui paroissent du moins appartenir à chacun de ces trois siècles; comme M. Robert ne s'est pas expliqué à cet égard, je crois devoir entrer dans quelques détails.

Ces fables sont tirées, 1.° de deux recueils que M. Robert désigne sous le nom d'YSOPET; 2.° du roman du RENARD et de ses diverses branches; 3.° d'un recueil qui a fourni une fable inédite de Marie de France.

Le premier recueil des Ysopet est désigné par M. Robert sous la qualification d'Ysopet I, d'Ysopet-Avionet. Il contient quatre-vingt-trois fables inédites jusqu'à présent. On peut les diviser en deux parties, dont la première commence par ces mots : *Compilacio Ysopi alata cum Avioneto cum quibusdam addicionibus et moralitatibus ;* viennent ensuite le prologue et soixante-quatre fables latines, en vers élégiaques, de l'ancien anonyme que l'éditeur croit être Galfred ou Geoffroi; des imitations en vers français de huit syllabes suivent chacun de ces apologues.

Un épilogue en vers français sert de transition à la seconde partie, qui contient dix-neuf fables d'après Avienus, circonstance qui a fait donner par l'auteur le titre de compilation d'Avionet aux versions françaises dont il les accompagne.

Cette première collection porte sa date: le poëte parle du roi de France Philippe VI,

Le roi Philippe son seigneur,

et de son fils Jean, duc de Normandie, depuis roi de France en 1360 ; et qui avoit épousé en 1332 Bonne de Luxembourg :

> L'aisné filz du bon roi de France
> Qui est de justise balanse ;
> Madame Bonne sa compaigne, &c.

Ainsi il est évident que l'Ysopet I, l'Ysopet Avionet, a été composé entre l'an 1332, époque du mariage du prince Jean, fils aîné de Philippe VI, et celle de la mort de Bonne, son épouse, décédée en 1348. Cet ouvrage appartient donc au XIV.ᵉ siècle.

On n'a aucun renseignement qui puisse conduire à découvrir le nom du traducteur de cette compilation ; les miniatures qui accompagnent les fables permettent de croire que c'étoit un moine.

Le recueil que l'éditeur a donné sous le titre d'YSOPET II est encore un ouvrage anonyme. M. Robert avoue qu'il n'a pu rien découvrir sur ce poëte, qui assure, dans son épilogue, avoir tiré ses fables du latin. M. Robert a reconnu que ce sont celles d'Alex. Neckam : elles offrent l'emploi régulier des rimes croisées, sans que ce soit le même genre de stances : tantôt ce sont des quatrains, tantôt des sixains, des huitains, et quelquefois les vers riment deux à deux sans interruption. L'éditeur pense que tous les manuscrits qui ont transmis les pièces de l'Ysopet II sont postérieurs à 1350.

Il est donc permis de dire que toutes ces fables des Ysopets appartiennent seulement au XIV.ᵉ siècle. Je ne balance pas à accorder l'antériorité au premier recueil, dans lequel on peut remarquer des formes grammaticales qui ne se retrouvent pas aussi exactement conservées dans le second.

Voici un exemple tiré des deux fables placées après celle de la Fontaine intitulée *le Soleil et les Grenouilles.* L'auteur de l'Ysopet I observe la règle de l'ancien idiome français, qui terminoit en *eres* divers substantifs, quand ils étoient employés au singulier comme sujets, et en *on* ou en *or*, quand ils l'étoient comme régimes.

On lit dans l'Ysopet I :

Sujet : Et vous en pourra bien mal prendre,
Se cils LIERRES un autre engendre.
Régime : Et se marie à un LARRON.

L'auteur de l'Ysopet II emploie dans la fable correspondante le mot *larron* comme sujet :

> Un LARRON une fame prist.

En général la règle qui, par la présence ou par l'absence de l'*s* final, au singulier ou au pluriel, désignoit comme sujets ou comme régimes

la plupart des substantifs et adjectifs, n'est pas trop méconnue dans les fables tirées de l'Ysopet I ou Ysopet-Avionet.

Dans l'Ysopet-Avionet, fable VI, tome I, page 102 :

Quant RICHES fust le PAYSANS
E d'esterlings et de besans.

Et fable XLIII, tome I, page 471 :

Dit à renart: BIAUS AMIS CHIERS,
Donne-moi ce que je te quiers....
Qui petit de pourfit leur font,
Dont UNS HOMS SOUFRETEUS seroit
RICHES, qui la lui donneroit.

Je terminerai, en citant d'après l'Ysopet-Avionet, tome I, pag. 283, un exemple de l'avantage de l'inversion que cette forme grammaticale facilitoit, sans aucun inconvénient d'amphibologie:

Une nourrice ennuioit
Ses PETITS ENFANS qui crioit.

Si la nourrice avoit ennuyé le petit enfant, l'auteur auroit dû écrire *son petit enfant*, régime; mais il a écrit *ses petits enfans*, sujet, parce qu'il a voulu dire que l'enfant ennuyoit la nourrice.

On trouve dans les fables des deux collections quelques détails bien rendus, qui même offrent parfois de l'élégance.

L'auteur de l'Ysopet I, dans la fable qui correspond à celle de la Fontaine intitulée *la Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion*, s'exprime ainsi, tome I, page 35 :

Si tu veuls avoir compaignon,
Ne pren n'orgueilleux ne gaignon (*),
Ne t'acompaigne à grans satrapes,
Ils auront le fruit, tu les grapes;
Ferme amour e grant seigneurie
Estre ensemble ne sieulent mie.

(*) hargneux comme chien.

Dans la fable *du Serpent et de la Lime*, le même auteur dit, tome I, p. 339:

Le plus foible doit obéir
Au plus fort et le conjouir.
A tous seigneurs toutes honneurs....
Il ne fait pas bon courroucier
Plus grant de lui, ne agoucier,
Mes doit l'en honnorer le prince,
Soit qu'il oingne, ou que il pince.

L'auteur de l'Ysopet II a traduit, tome I, page 49, ces vers de la satire VII de Juvenal :

Si fortuna volet, fies de rhetore consul ;
Si volet hæc eadem, fies de consule rhetor.

Quant voudra madame fortune
Qui est variable, non une,
Fera d'un petit plaidéeur
Un consul ou un empereur ;
Et, quant voudra tout le contraire,
Du consul pou en saura faire.

Dans une fable intitulée, *Comment les coulons firent leur seigneur de l'espervier*, &c., le même auteur raconte que

Cil ont de l'esprevier
Fait leur gonfanonier,
Leur juge et leur seignor :
Qui un et un les prent
Et les va dévourant
Trestout de jor en jor.

Si l'on n'est pas satisfait des vers de l'auteur, il a répondu dans son épilogue :

Cils qui cest roman fist
Moult de sa peine y mist,
De quoy il se repent :
Car les fols qui l'orront (*)
Communement diront
Que il ne vaut néant.

(*) l'ouïront.

Après avoir fait connoître ces deux recueils, dont la publication ne peut qu'être utile pour faciliter l'étude et l'intelligence de la langue et de la littérature de l'époque ; après avoir établi qu'ils ne peuvent appartenir, l'un qu'à la première moitié du XIV.e siècle, et l'autre peut-être à la seconde moitié seulement, je reviens à l'examen des motifs qui ont pu autoriser M. Robert à indiquer dans le titre de sa collection des fables des XII.e, XIII.e et XIV.e siècles.

Sans anticiper sur l'examen que j'aurai occasion de faire de l'époque à laquelle appartiennent les diverses branches du roman du Renard, quand je rendrai compte dans un prochain numéro de l'édition que M. Méon en a publiée dernièrement, je crois pouvoir avancer que des nombreuses compositions dont cette collection est formée, non-seulement aucune n'appartient au XII.e siècle, mais que si quelques-unes

sont du XIII.ᵉ il y en a aussi du XIV.ᵉ; ainsi quand M. Robert a publié quelques fables tirées des récits du roman du Renard, il n'a pu les considérer que comme appartenant aux XIII.ᵉ et XIV.ᵉ siècles.

Il n'y auroit donc du XII.ᵉ siècle que la fable inédite de Marie de France; et c'est à ce seul ouvrage que peut s'appliquer l'énonciation de XII.ᵉ siècle placée en tête de l'édition nouvelle, si l'on admet l'opinion commune que Marie de France appartient à ce XII.ᵉ siècle, question qui mérite d'être discutée.

J'insiste sur cette circonstance de l'époque des ouvrages, parce que, pour établir l'état de l'ancien idiome français et pour le suivre dans ses progrès et dans ses variations, il faut tout premièrement être d'accord sur l'époque des anciens monumens de notre littérature.

Cette fable de Marie de France a été insérée par M. Robert à la suite de la fable de la Fontaine intitulée *le Geai paré des plumes du Paon*, tome I, page 248. Dans Marie de France, c'est une corneille qui avoit rassemblé des plumes des plus beaux oiseaux,

Dont ele se vesti.
Quant fu ACESINÉE
Vestue et couronnée,
Si regarda en sor,
Si mena grand noblor.

Les oiseaux, qui s'en aperçurent, décidèrent

Que chascuns li TAUDROIT
Sa plume qu'elle avoit.
Si ont dit, si ont fait;
Chascuns sa plume en trait.

En lisant le vers

Quant fu *acesinée*,

je présumai qu'il y avoit eu une erreur de copie, parce que le mot ACES*in*ÉE ne me paroissoit pas appartenir à l'ancien langage, et j'osai croire que le manuscrit portoit *acesmée* (1) : mais il restoit une difficulté; avec le mot *acesmée* le vers a un pied de moins; je pris donc le parti de recourir au manuscrit qui contient cette fable, c'est le n.° 58, Bibliothèque royale supp. 632·28, et j'y trouvai

(1) Des mots ACESMAR, *équiper, orner, arranger*; langue des troubadours.
Car il foron totas vez mas de gen
Gent acesmat. (Barth. Zorgi: *Mout fort.*)
et ACESMER, langue des trouvères, dans le même sens.
Et de ses draps bien acesmée. (*Fabl. et contes anciens*, tom. III, p. 59.)

Quant bien fut acesmée.

Cette leçon satisfait à la-fois au sens et à la mesure.

Dans la note placée pour expliquer le mot *taudroit*, l'éditeur dit *taudroit*, ôteroit, enleveroit, de *ferre*, *tuli*. Je crois qu'il eût été plus exact de dire, de *tollere*. Au reste le mot TOLRE venant de *tollere* étoit dans la langue des troubadours, et TOLDRE dans celle des trouvères. Je n'aurois pas fait cette remarque, si je n'avois trouvé la même explication répétée au mot *tossise*, tome II, page 307 et ailleurs. En relevant cette légère inadvertance, je dois avouer que c'est presque la seule que j'aie remarquée dans un examen attentif des explications que M. Robert a données des mots difficiles de notre ancienne langue.

Il me paroît avoir poussé trop loin le respect pour les manuscrits qu'il avoit sous les yeux, quand il n'a pas refusé d'insérer dans l'impression les fautes évidentes de copistes, si toutefois elles existent dans l'original.

Dans la fable XVI de l'Ysopet I, tome I, page 208, *du Lion qui chét en vieillesse*, on lit :

L'en sieult moult louer la pecune
Quis amis a son maitre AMENE;
Quant l'homs a grant prospérité,
D'amis est forment visité.

Sur ce mot *amène*, M. Robert fait remarquer que la rime est en défaut.

Je n'ai pas sous les yeux le manuscrit où cette fable se trouve; mais je crois pouvoir avancer que si l'on y lit *amène*, c'est une faute du copiste, qui auroit dû écrire AUNE *(aüne)*, signifiant *rassemble*, *amasse*.

Je ferai encore une observation du même genre au sujet de la fable XVI, *de l'Asne et du Chien*, dans l'Ysopet I, tome I, page 334 :

Ses compaings estoit au mangier;
Nuls li demenoit dangier,
Que il convient que maignie CRAINNE
Ce qui sait que ses sires aime.

Dans une note relative au mot *crainne*, M. Robert l'explique par *craigne*; mais le mot ne rime pas exactement avec *aime*, tandis qu'en lisant CRAIME ou *creme*, comme la langue du temps s'exprimoit, la rime devient exacte.

J'ai d'autant plus raison de croire que cette leçon est la véritable, que le même auteur dit, à la fable LV, *du Cerf qui issi du bois*, &c., tome I, p. 297 :

Aux buefs pria moult doucement,

Comm cils qui CREMOIT durement,
Que il de la mort guarentir
Lui veuillent ce lieu consentir.

Ce ne sont pas ici des critiques que je fais, ce sont des améliorations du texte que je propose à M. Robert lui-même, parce que je respecte les scrupules qui l'ont engagé à reproduire le manuscrit tel qu'il s'est présenté à sa lecture.

Mais il est une autre circonstance sur laquelle je me montrerai plus sévère. Plusieurs mots de l'ancien idiome français n'avoient pas jadis ou ne prenoient pas toujours l'E muet final qui aujourd'hui les distingue et les caractérise; ainsi on disoit AIM, MAND, CHANT, PENS, APPEL, PRI, COM, &c., pour AIM*e*, MAND*e*, CHANT*e*, PENS*e*, APPEL*e*, COM*e*: et qu'on ne prétende pas que c'étoient là des licences poétiques; car parmi les nombreux exemples que j'ai rapportés dans la *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine* &c., j'ai eu soin d'admettre plusieurs citations tirées des ouvrages en prose. Je pourrais même indiquer des passages où le poëte auroit été plus à l'aise en conservant ou en plaçant l'E muet final, comme dans ces vers de l'Ysopet-Avionet:

Ainsi ques bien sont amourettes
Dessous buriaux COM sous brunettes.

Le poëte, pour remplir la mesure du vers, a mis *dessous* et *sous;* cependant avec COM*e* il auroit pu employer par-tout la préposition simple, ainsi que lui en avoit donné l'exemple Jean de Meung dans ces vers du roman de la Rose qu'il a copiés:

Aussi bien sont amourettes
Sous buriaux que sous brunettes.

Je ne m'arrête pas davantage sur ce point de grammaire ancienne; mais je crois pouvoir conclure de cet exposé que les éditeurs n'ont pas le droit de marquer arbitrairement par une apostrophe, signe d'une apocope, les mots anciens terminés par une consonne auxquels l'usage postérieur a attaché cet E muet final.

Comme M. Robert a inséré quelquefois ce signe inutile (1), je crois convenable de relever cette forme erronée, d'autant qu'elle

(1) En voici quelques exemples:
Ysopet I, fable XLIII, t. I, p. 268: Ne *demand'* mais que je truisse.
Ysopet-Avionet I, fabl. I, t. I, p. 284. Le loup qui la promesse oy.
Com' fol s'en est esjoi.

contraste avec le soin qu'il a toujours eu de respecter le texte des manuscrits.

La publication de toutes ces fables écrites dans notre ancien idiome, donne un prix spécial à l'édition que M. Robert publie des fables de la Fontaine dont elles accompagnent le texte.

Mais un travail très-précieux, qui n'avoit pas encore été exécuté sur un plan aussi vaste, c'est l'*Essai sur les fabulistes qui ont précédé la Fontaine*. Ce fragment d'histoire littéraire, que j'ai déjà indiqué, est remarquable par le rapprochement de tous les auteurs nombreux et divers, anciens et modernes, nationaux et étrangers, qui ont mérité le titre de fabulistes, ou qui ont inséré accidentellement dans leurs ouvrages des fables ou des sujets de fables. M. Robert les présente successivement et les fait connoître et apprécier, en se bornant aux détails et aux observations rigoureusement nécessaires: tout y est substantiel et précis; mais cette brièveté féconde ne peut être que le fruit de soins assidus et laborieux.

M. Robert est sur-tout arrivé au but qu'il s'étoit sans doute proposé, dès qu'il se dévoua à ses savantes et longues recherches: il est parvenu à fournir d'heureuses *conjectures sur les sources où la Fontaine a puisé les sujets de ses fables*.

Ce résultat de ses investigations en prouve l'importance et l'utilité: c'est un résumé curieux, où, en consultant les vraisemblances, M. Robert fait entre les divers auteurs le départ des sujets dont il est permis de croire que la Fontaine est redevable à chacun d'eux. Ce tableau est très-intéressant pour les littérateurs et pour les admirateurs de la Fontaine. Il paroît qu'il a emprunté sur-tout d'Ésope soixante-neuf sujets, de Phèdre trente-neuf, d'Abstémius vingt-huit, du pseudonyme Gabrias cinq, de Faerne trois, de Bilpai vingt-un, de J. Regnier six.

Parmi les autres auteurs qui lui ont fourni des sujets, on distingue Horace, Plutarque, Rabelais, Montaigne, Molinet, Gobin, Dufail et Bouchet, Gilbert, Cousin, Bonaventure Desperriers, Guevarra, Tristan l'Hermite, Commire, Arnaud d'Andilly, &c. &c.

Plusieurs personnes avoient déjà fourni leurs conjectures à cet égard, et notamment M. Walckenaer, dans ses nombreux travaux sur la Fontaine; mais M. Robert a le mérite d'avoir réduit à un tableau méthodique et général ses propres observations et celles de ses devanciers.

Cette nouvelle édition des fables de la Fontaine, outre les travaux importans de M. Robert, contient quatre-vingt-dix gravures en taille douce, faites d'après les dessins de deux manuscrits du

XIV.ᵉ siècle, quatre *fac simile*, dont l'un représente l'écriture de la Fontaine, &c.

L'ouvrage ne peut manquer d'exciter la curiosité des littérateurs, soit français, soit étrangers, et sur-tout des admirateurs de notre immortel fabuliste.

RAYNOUARD.

Essai on D.r Young's and M. Champollion's phonetic system of hieroglyphics; with some additional discoveries, by which it may be applied to decipher the names of the ancient kings of Egypt and Ethiopia; by H. Salt, *esq. F. R. S. his britannic Majesty's consul general in Egypt, &c. &c. &c.* — *Essai sur le système phonétique des hiéroglyphes du D.r Young et de M. Champollion, avec quelques nouvelles découvertes, au moyen desquelles ce système peut être appliqué au déchiffrement des noms des anciens rois d'Égypte et d'Éthiopie; par M.* H. Salt, *écuyer, membre de la Société royale, consul général de S. M. britannique en Égypte, &c., adressée au très-honorable Ch. Yorke.* Londres, 1825, vij et 72 pages *in-8.º*, avec plusieurs planches lithographiées.

Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous leur disions que, par le *système phonétique des hiéroglyphes*, il faut entendre l'application faite à la représentation des élémens de la parole, de certains signes appartenant primitivement à l'écriture idéographique; application dont M. le docteur Young a eu le premier l'idée, mais qui n'a été véritablement démontrée et n'est devenue un moyen de pénétrer dans le mystère de l'ancienne écriture des Égyptiens qu'entre les mains de M. Champollion le jeune. Ce qu'il est essentiel de dire en commençant cet article, et que le lecteur ne doit point perdre de vue en le lisant, c'est que M. Salt, quand il a composé cet essai, ne connoissoit d'autre travail de M. Champollion que sa Lettre à M. Dacier, et que l'auteur de cette lettre, en se félicitant de ce qu'on pouvoit enfin lire dans les cartouches qui décorent les monumens de l'Égypte, leur chronologie certaine depuis Cambyse, et les époques de leur fondation et de leurs accroissemens successifs sous les dynasties diverses qui la gouvernèrent, la

plupart de ces monumens portant à-la-fois des noms pharaoniques, des noms grecs et des noms romains, avoit ajouté expressément que les premiers, c'est-à-dire, *les noms pharaoniques, caractérisés par le petit nombre de leurs signes, résistoient constamment à toute tentative pour y appliquer l'alphabet* qu'il venoit de faire connoître. (*Lettre à M. Dacier*, pages 43 et 44.)

M. Champollion, lorsqu'il écrivoit ces mots, étoit loin de prévoir qu'il touchoit au moment de voir les résultats de sa première découverte se multiplier comme par enchantement. Nous avons fait connoître dans ce Journal l'étendue et l'importance de ces résultats ; mais s'il restoit encore dans quelques esprits des doutes sur leur réalité, l'Essai de M. Salt nous paroît propre à les lever totalement. Nous allons le laisser parler lui-même, et exposer le point de départ, la marche et le produit de ses recherches.

« Je dois convenir ici, dit-il, que, d'après les notions superficielles » que j'avois prises de cette découverte dans le Journal des Savans et » dans la correspondance de mes amis, j'avois un préjugé décidé » contre le système phonétique, qui me paroissoit établi sur une base » trop conjecturale; mais ayant reçu depuis peu la brochure de » M. Champollion, aussi bien que l'écrit du docteur Young sur les » hiéroglyphes, je me mis à en examiner sérieusement le contenu; » car il ne me sembloit pas naturel de supposer que beaucoup de » personnes de talens reconnus en Europe eussent donné sans raison » une si grande importance à une découverte qui ne me paroissoit » qu'une hypothèse vague et une conjecture gratuite. Ceci m'a conduit » à une pleine conviction de mon erreur; non-seulement j'ai été » amené à apprécier cette découverte comme elle mérite de l'être, » ayant vérifié d'après mes propres dessins tout ce qu'avoit avancé » M. Champollion ; mais même j'ai réussi, d'après ces mêmes dessins, » à ajouter à la découverte de M. Champollion quelques noms impor- » tans, et d'autres caractères phonétiques, qui, suivant toute apparence, » conduiront à de nouveaux résultats d'un plus grand prix encore » que ceux qu'il a déjà observés, et qui donneront un nouveau lustre » à cette intéressante découverte. »

Il n'est pas moins important de communiquer tout de suite aux lecteurs le *post-scriptum* daté d'Alexandrie, le 7 août 1824, et mis par M. Salt à la fin de son Essai. Il y déclare que peu s'en est fallu qu'il ne renonçât à publier cet Essai, quand il a eu connoissance des premières livraisons du *Panthéon égyptien* de M. Champollion, et de son *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, dont un

exemplaire lui parvint le 3 août 1824 : car il reconnut que M. Champollion l'avoit devancé dans l'indication d'un grand nombre des noms, par lui découverts, de divinités égyptiennes et de rois. Cet essai cependant avoit été mis par écrit, et communiqué à diverses personnes dès le mois de février. M. Salt ne cherche toutefois à tirer aucun avantage de cette date, et il regarde comme très-probable que la priorité de la découverte des noms des rois appartient à M. Champollion, aussi bien que celle de la publication. Au reste, ce qu'il y a d'important pour le public qui s'intéresse à ces découvertes, c'est de savoir que deux personnes, à de grandes distances l'une de l'autre, et sans aucune communication entre elles, par la seule application du système phonétique tel qu'il étoit exposé dans la Lettre à M. Dacier, sont parvenues à des résultats identiques; et il ne peut rester là-dessus aucun doute, à moins que, contre toute apparence, on ne refusât d'ajouter foi à la déclaration précise de M. Salt, qui affirme n'avoir pas changé un seul mot à la première rédaction de son Essai, et le donner au public dans le même état où il étoit avant que les travaux de M. Champollion, postérieurs à la Lettre à M. Dacier, fussent venus à sa connoissance.

M. Salt, en appliquant l'alphabet phonétique de M. Champollion aux cartouches qu'il avoit recueillis lui-même sur divers monumens, a reconnu plusieurs des noms qui avoient été lus par le savant français, tels que ceux de Ptolémée, de Cléopâtre, d'Alexandre, de Bérénice, &c., et il y a découvert de plus celui de Philippe, qu'il croit être le père d'Alexandre, et celui d'Arsinoë. M. Salt a ajouté aussi quelques noms d'empereurs romains à ceux que contenoit la Lettre à M. Dacier.

Après avoir rendu compte de ces découvertes, qui ont fourni plusieurs caractères phonétiques homophones, à joindre à ceux qu'avoit déjà recueillis M. Champollion, M. Salt résume en quelques pages tous les faits qui démontrent la réalité du système établi par l'écrivain français, et forcent la conviction de tout esprit droit et impartial.

Avant de procéder à la recherche des noms des rois de race égyptienne, M. Salt s'attache à prouver que le signe composé d'une oie et d'un cercle, qu'on trouve sans cesse devant les cartouches royaux ou au-dessus de ces mêmes cartouches, signifie *fils du soleil*, et non pas seulement *fils de*, vérité que M. Champollion a, de son côté, mise hors de doute dans son *Précis du système hiéroglyphique*. Cette vérité n'avoit pas besoin de ce concours remarquable d'opinions pour être démontrée; toutefois c'est une circonstance sur laquelle on ne sauroit trop insister, pour détruire un préjugé qui se présentoit d'abord avec beaucoup de vraisemblance.

Dans l'intention d'appliquer l'alphabet phonétique au déchiffrement des noms des anciens rois de race égyptienne, M. Salt avoit été frappé de cette idée, que ces noms renfermoient ordinairement celui de quelque divinité : il étoit important, avant tout, de connoître par quels signes et par quelles figures on avoit coutume de représenter ces divinités. Cette étude présentoit des difficultés, et exigeoit d'autant plus de patience, que déjà M. Salt avoit obtenu l'assurance que, dans un même temple, le nom de la même divinité étoit représenté sous diverses formes, tantôt par des caractères hiéroglyphiques, tantôt par l'image même du dieu, tantôt d'une manière abrégée et symbolique, par le sceptre seul, caractéristique de la divinité. La même chose a été établie par M. Champollion, et dans son *Panthéon égyptien*, et dans le chap. V de son *Précis du système hiéroglyphique*.

Les divinités dont M. Salt croit avoir déterminé les images, sont *Kneph*, *Neith*, *Pthah* ou *Phtah*, *Amoun*, *Phre* ou le soleil, *Athor*, *Buto* ou *Maout*, *Mendès*, *Ermès*, *Taout* ou *Thoth*, *Osiris*, *Isis*, *Nephthé*, *Anubis*, *Sothis*, *Sérapis*, enfin *l'Esculape égyptien* ou *Imouth*. Parmi ces divinités, il en est quelques-unes dont il n'a point pu découvrir le nom en caractères phonétiques. Il n'y a point ici un accord parfait entre M. Salt, et ce que M. Champollion a dit sur le même sujet dans le *Précis du système hiéroglyphique*. Les divinités dont les images et les noms ont été déterminés par les deux écrivains, ne sont pas toujours les mêmes, comme les monumens qui ont servi aux recherches de l'un et de l'autre diffèrent aussi quelquefois. Parmi celles qui leur sont communes, il y a beaucoup de points sur lesquels ils sont parfaitement d'accord ; mais il en est aussi quelques-uns où ils nous paroissent différer. Ainsi l'image que M. Salt nous donne pour celle de *Neith* (page 6), est, suivant M. Champollion, celle de *Natphé*, ou *Natpé*, *Netphé* ou *Netpé*, nom égyptien de la mère d'Osiris, appelée *Rhéa* par les Grecs (*Précis du syst. hiérogl, planches et explic.*, p. 6). M. Salt reconnoît cependant, comme M. Champollion, dans le nom phonétique de cette divinité, outre les caractères qui forment le mot *Neïth*, le symbole du *ciel*, nommé en égyptien Φε.

M. Salt, avant d'entrer dans l'examen des images par lesquelles les Égyptiens représentoient leurs divinités, et dans la recherche des noms phonétiques de ces mêmes divinités, rend compte d'une découverte qui lui procura la certitude que les caractères phonétiques étoient déjà en usage, aussi anciennement au moins que l'époque de Psammétique. Mais, indépendamment de ce résultat que l'on sait aujourd'hui être bien au-dessous de l'antiquité reconnue des caractères phonétiques,

cette découverte est assez importante en elle-même pour que nous ne la passions point sous silence.

M. Champollion, en terminant son *Précis du système hiéroglyphique*, avoit fait concevoir à ses lecteurs l'espérance que la découverte des caractères phonétiques ne borneroit pas son heureuse influence aux monumens de l'Égypte, et qu'avec leur secours on pourroit lire, sur les monumens de la Nubie et de l'Éthiopie, les noms des princes indigènes de ces contrées par qui ils ont été élevés. La découverte due à M. Salt, et dont nous voulons parler, n'est pas précisément ce que faisoit espérer M. Champollion; mais il y a quelque rapport entre les deux objets. M. Salt avoit conjecturé *à priori* que les Égyptiens ayant écrit sur leurs monumens les noms de leurs souverains grecs et romains en caractères phonétiques, ils devoient en avoir usé de même, sinon pour les dominateurs persans, ennemis déclarés de leur religion, du moins pour les conquérans éthiopiens qui avoient soumis l'Égypte, si toutefois l'invention des caractères phonétiques remontoit jusqu'au temps de ces princes. L'exclusion qu'il donnoit aux souverains persans a été démentie par les faits, puisqu'on a découvert le nom de *Xerxès* écrit en caractères phonétiques; mais sa conjecture relativement aux souverains éthiopiens, s'est, à sa grande satisfaction, trouvée conforme aux faits. Parmi les dessins qu'il avoit faits à Abydos, il a reconnu le nom de *Sabako* écrit Σαβακοφθ, et celui d'un autre souverain éthiopien, Τιρχα, a été pareillement reconnu et mis hors de doute par la comparaison de deux dessins tirés, l'un d'un monument de *Médinet-Habou*, l'ancienne Thèbes, l'autre d'un édifice antique de *Birkel* en Éthiopie (1). On sent toute l'importance de cette découverte pour confirmer ce que l'écriture rapporte de *Tharaca*, roi d'Éthiopie, dont la marche força Sennachérib à suspendre ses opérations contre les villes du royaume de Juda (4 Rois, chap. 19, v. 9). Quant à Sabaco, il y a long-temps qu'on a pensé qu'il étoit le même prince que le texte hébreu nomme *So* ou *Soa* סוא (4 Rois, chap. 17, v. 4), mais dont le nom se prononçoit vraisemblablement סוא.

M. Salt aidé de la connoissance des images des divinités, et des signes hiéroglyphiques employés à les représenter ou à les rappeler symboliquement, s'est trouvé en état de déchiffrer un assez grand

(1) M. Bankes observe dans une note que le nom de *Tiraka* ne se voit plus, dans le monument de Médinet-Habou, que sur la face intérieure du propylée, mais qu'on l'a gratté soigneusement par-tout où il avoit été gravé sur la face extérieure, pour y substituer celui d'un *Ptolémée*.

nombre de noms de rois égyptiens et ceux de plusieurs reines. Nous devons dire ici, comme nous l'avons fait au sujet des noms des divinités, que M. Champollion et lui se sont rencontrés dans la lecture de plusieurs de ces noms, tels que *Rameses*, *Rameses Thothmosis*, *Rameses Meamoun*, *Osorchon*, *Psammétique*, &c., et que quelques autres sont particulières à M. Salt. Il nous semble que parfois M. Salt diffère de M. Champollion dans la manière de placer respectivement les caractères phonétiques dont se forme un seul et même nom; qu'il lit par exemple Αμενωθφ, ce qui seroit lu par M. Champollion Αμενωφθ. Cette différence est peu surprenante, l'ordre respectif des caractères phonétiques dont se compose un nom étant variable, et, ce semble, à-peu-près arbitraire.

Après quelques réflexions sur l'importance des résultats que doivent avoir ces découvertes pour l'histoire des monumens de l'Égypte et celle des arts dans ce pays, M. Salt termine son Essai en exprimant l'espoir de voir se réaliser des découvertes plus importantes encore. « Puisque » maintenant, dit-il, il est bien établi que l'usage des caractères » phonétiques remonte aux temps les plus anciens de la monarchie » égyptienne, on reconnoîtra sans doute que leur emploi ne se borne » pas à écrire les noms des lieux ou ceux des dieux et des rois. Déjà on » a découvert, dans ce genre de caractères, deux articles démonstratifs » *ta* et *pa*, l'un masculin, l'autre féminin, le monosyllabe *en*, signe » du rapport qu'on exprime en anglais par *of*, et l'autre monosyllabe » *mi*, qui signifie *appartenant à* ou *aimé de;* et je n'hésite point à dire » qu'avec une connoissance approfondie de la langue copte, et une » étude sérieuse de cette matière, faite en Égypte, on ne parvienne » bientôt à déchiffrer des inscriptions entières. On trouvera par-tout, » je m'imagine, les véritables hiéroglyphes et les caractères phonétiques » mêlés ensemble, comme on les a trouvés dans les cartouches des » Ptolémées et des empereurs romains: cela exigera en conséquence » une double étude, étude dans laquelle on ne peut faire de grands » progrès qu'avec beaucoup de travail et une extrême patience. »

A la suite de l'Essai, on trouve l'explication des divers cartouches, figures symboliques ou portions d'inscriptions que représentent les cinq premières planches placées à la fin du volume; la sixième contient l'alphabet des caractères phonétiques, avec l'indication des personnes auxquelles est due, suivant M. Salt, la découverte de chaque caractère en particulier. Les noms de MM. Champollion, Young et Salt sont indiqués par les lettres initiales C. Y. et S. En tête du volume est placé le tableau généalogique découvert par M. Bankes à Abydos,

avec une lettre de M. Bankes au très-honorable Charles Yorke, dans laquelle il rend compte en peu de mots de cette importante découverte.

Plusieurs notes ont été ajoutées en Angleterre à l'Essai de M. Salt. Ces notes portent la date de Londres 1825, et ont, je pense, pour auteur M. Bankes. Une de ces notes a pour objet de faire connoître en détail par quelle suite d'observations et de déductions on a été amené à reconnoître le nom de *Cléopâtre* écrit en caractères phonétiques; découverte qui, jointe à celle du nom de *Ptolémée*, a été comme le germe de toutes les autres. Suivant cette note, la première découverte du nom de Cléopâtre remonte à l'année 1818, et est due à M. Bankes. L'auteur de cette note, persuadé qu'il étoit important de prouver que cette découverte reposoit sur une démonstration complète, a cru devoir suppléer à l'imperfection des renseignemens donnés à cet égard par M. Champollion (dans son *Précis du système hiéroglyphique*).

Une autre note nous donne quelques détails sur un Français qui a voyagé en Égypte et visité les ruines de Méroé en 1822. Je vais la transcrire. « M. Adolphe Linant, né à Lorient en 1799, avoit servi » dans la marine française, et visita le Levant avec MM. Forbin » et Prévot, qu'il quitta à Alexandrie. Il fit ensuite un voyage dans » la haute Égypte et la Nubie avec MM. Salt et Bankes. En 1819, » il contracta l'engagement de voyager de nouveau pour M. Bankes, » qui, retournant en Europe, desiroit cependant faire continuer » ses recherches. En conséquence de cet arrangement, M. Linant » consacra environ deux mois, en 1820, à un voyage dans l'oasis » d'Amoun, et quelques semaines de la même année à visiter les » antiquités qui existent aux environs du mont Sinaï. La découverte » de Méroé étoit toutefois l'objet principal de la mission dont il étoit » chargé, et il partit pour cette recherche en 1821. Le 22 février » 1822, il se trouvoit au milieu des magnifiques restes de cette ancienne » capitale, qui n'avoit point encore été visitée par M. Cailliaud ni » par aucun autre voyageur européen. Il revenoit alors de Sennaar, » ville au-delà de laquelle il avoit pénétré dans le royaume de *Fasuolo*, » jusqu'au 12.ᵉ degré de latitude nord. M. Linant revint au Caire » dans l'été de la même année. Il est à présent en Angleterre, et a » rapporté avec lui des notes très-nombreuses, et une collection » précieuse de cartes, de plans et de dessins de tout ce qu'il a vu » dans ses différens voyages. »

A l'occasion de ce que dit M. Salt (page 56) des restes des édifices d'Ipsamboul, de Karnac, de Médinet-Habou et du Memnonium, et

de la haute idée que donnent ces ruines, des progrès qu'avoit faits l'architecture chez les anciens Égyptiens, M. Bankes observe qu'on n'a encore rien publié en Europe qui puisse donner une idée juste du mérite de ces monumens. « Je n'entends point du tout, dit il, comparer l'art des Égyptiens avec celui des Grecs ; mais je suis moi-même convaincu que la Grèce a reçu les arts de l'Égypte, vers le temps de l'invasion de ce dernier pays par les Perses, époque à laquelle les meilleurs artistes quittèrent leur patrie ou furent transportés dans d'autres contrées. Les Égyptiens avoient précisément ce genre de mérite, qui étoit le plus propre à former un bon style, entre les mains d'hommes d'un talent supérieur, comme étoient les Grecs, et qui n'étoient point enchaînés par les entraves de formes rendues inaltérables par une sorte de convention. »

Je trouve aussi, dans une autre note, un fait très-remarquable, s'il étoit bien constaté; c'est que la langue des *Barabra* contient un grand nombre de mots coptes.

Je finirai cet article par une note fort importante du même M. Bankes (page 22).

M. Letronne a publié dans ses *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, une longue inscription grecque copiée en 1815 par M. Bankes, et en 1816 par M. Cailliaud, sur le socle d'un obélisque de granit qui étoit enfoui dans la terre devant le grand propylon du temple d'Isis à Philæ. Cette inscription n'est autre chose qu'une requête présentée *au roi Ptolémée, à la reine Cléopâtre sa sœur et à la reine Cléopâtre sa femme, dieux évergètes*, par les prêtres d'Isis, *adorée à l'Abaton et à Philæ*, pour obtenir justice de certaines vexations et la jouissance des priviléges et immunités auxquels ils avoient droit. A ces demandes ils en joignent une autre: c'est la permission d'élever une *stélé* « où nous inscrirons, disent-ils, la bienfaisance que vous aurez montrée à notre égard en cette occasion, afin que cette *stélé* conserve éternellement la mémoire de la grâce que vous nous aurez accordée. »

M. Letronne, qui a expliqué dans le plus grand détail tout ce que contient cette inscription, a fait voir qu'il n'y a aucun lieu de douter que les prêtres n'aient obtenu les satisfactions qu'ils desiroient, et, par une conséquence nécessaire, qu'ils ont dû élever une *stélé* et y inscrire le décret royal rendu en leur faveur, comme ils y ont inscrit leur requête. « Il est très-vraisemblable, dit-il (et il appuie son raisonnement d'un exemple analogue), que les prêtres ont dû joindre à la copie de cette requête, soit la copie du décret royal, soit la mention expresse du succès de la demande, et une action de grâce envers le

» prince, ce qui répond à ces paroles : *Nous y mentionnerons la bien-*
» *faisance que vous aurez exercée envers nous, pour que le souvenir s'en*
» *conserve éternellement.* Voilà ce qui a dû être gravé sur un des côtés
» du socle, ou sur la plinthe, ou sur toute autre partie du monument,
» enfin sur un autre monument placé en regard et qu'on retrouvera
» peut être un jour. »

L'auteur des notes jointes à l'Essai de M. Salt nous apprend que la conjecture de M. Letronne a été complètement vérifiée par l'événement. Voici ce qu'il dit : « M. Salt ignoroit que le texte grec des » décrets royaux dont il est fait mention dans l'inscription gravée sur » le socle, a été découvert sur la partie supérieure de l'obélisque, et » en grande partie d'une manière satisfaisante, depuis l'arrivée de » l'obélisque en Angleterre. Les lettres ne se distinguent qu'avec peine, » à moins d'être éclairées d'une manière toute particulière, parce » qu'elles n'ont été que simplement tracées sur la surface plane du » granit, avec de la peinture, ou plutôt avec une préparation huileuse » qui devoit servir de première couche pour recevoir ensuite la dorure : » car on peut avoir cru qu'une semblable distinction étoit due à cette » marque de la faveur royale. Dans toute autre supposition, il seroit » peut-être difficile de se rendre compte du motif pour lequel ces » documens, qui sont de beaucoup les plus importans, ne sont inscrits » que sur la surface du monument, tandis que la pétition est profondé- » ment gravée dans la pierre. . . . Les protocoles de ces deux décrets » (car il y en a deux) sont dressés au nom du roi Ptolémée et » des deux reines Cléopâtre; le premier est adressé au collége des » prêtres, en réponse à leur requête, et le second est une copie de » la lettre de ces princes, adressée, comme les prêtres l'avoient » demandé dans leur requête, à Lachus, gouverneur de la Thébaïde. » Le premier se compose de sept lignes: comme la partie supérieure » de l'obélisque est un peu mutilée, il seroit possible qu'il eût contenu » jusqu'à neuf lignes; le second en a huit. Ni l'un ni l'autre n'ont » encore été rendus publics, quoique M. Bankes les ait communiqués » à plusieurs amis. »

L'extrait que nous venons de donner de l'Essai de M. Salt suffit pour en faire apprécier l'importance. Plusieurs des découvertes qu'il contient seroient peut-être susceptibles de quelques objections; mais c'est à M. Champollion ou aux personnes qui font de ce genre de recherches l'objet direct de leurs études, qu'il appartient de distinguer ce qui est rigoureusement prouvé, de ce qui peut encore laisser lieu

à quelques doutes et à un examen ultérieur (1). Nous bornerons donc ici le compte que nous avions à rendre de cet ouvrage.

SILVESTRE DE SACY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des sciences publie le programme suivant.

PRIX DÉCERNÉS. I. *Prix de Physiologie expérimentale, fondé par M. le baron de Montyon.* « Ce prix, dont le roi a autorisé la fondation par une ordonnance en date du 22 juillet, doit être décerné, chaque année, à l'ouvrage imprimé ou manuscrit, qui, au jugement de l'Académie, aura le plus contribué au progrès de la physiologie expérimentale. L'Académie a décidé qu'il n'y avoit pas lieu cette année à le décerner; mais, parmi les ouvrages soumis à son examen, l'Académie a distingué celui de M. le docteur Brachet de Lyon, et qui a pour titre: *Recherches expérimentales sur les fonctions du système nerveux ganglionaire.* Ce mémoire contient un grand nombre d'expériences sur plusieurs des questions les plus importantes de la physiologie: sans le peu d'ordre de sa rédaction et ses lacunes fréquentes, dont l'auteur convient lui-même, l'Académie n'auroit pas balancé à couronner cet ouvrage. Elle se borne à accorder à M. Brachet, à titre d'encouragement, le montant de la somme de 895 fr., destinée au prix, en l'engageant à terminer et à perfectionner ce travail avant de le livrer au public. Un autre ouvrage a fixé l'attention de l'Académie; c'est celui qu'a envoyé d'Italie le docteur Regulus Lippi. Cet ouvrage, dont le titre est *Illustrations anatomiques comparées du système lymphatique chylifère sur les paupières, accompagné d'un atlas*, est remarquable sous le rapport des faits qu'il annonce et de l'exécution des planches qui l'accompagnent. Mais les commissaires nommés par l'Académie pour examiner ce travail, n'ayant pu vérifier d'une manière satisfaisante les faits principaux qui y sont annoncés, ont jugé convenable de renvoyer le jugement définitif à l'année prochaine, en réservant à M. Lippi le droit de concourir. » — II. *Prix fondés par le testament de M. le baron de Montyon, pour le perfectionnement de l'art de guérir.* « Les travaux de médecine et de chirurgie, destinés à concourir aux prix fondés par M. le baron de Montyon, étoient en grand nombre; mais l'Académie s'est vue forcée, par la date de l'ordonnance du Roi, de se borner à l'examen des faits publiés seulement depuis l'époque du mois de juillet 1821. La plupart des prétendues découvertes en médecine exigeant la sanction de l'expérience, pour que les résultats annoncés puissent être réellement constatés, l'Académie n'a pu restreindre le concours aux seules

(1) Le vœu que je formais en écrivant ceci vient d'être rempli par M. Champollion, dans un article inséré dans le *Bulletin des sciences historiques*, cahier de janvier 1826.

découvertes qui auroient été faites dans l'année ; elle a même cru nécessaire de retarder son jugement définitif sur des travaux importans, parce ses commissaires n'ont pu se convaincre d'une manière incontestable de tous les faits énoncés, les auteurs n'ayant pas cru de leur devoir de rapporter les cas d'insuccès avec les mêmes détails qu'ils avoient donnés pour ceux dans lesquels ils avoient parfaitement réussi. D'après l'avis unanime de sa commission, l'Académie a décidé qu'il ne seroit pas décerné de grands prix pour l'année 1825, et que, sur la somme destinée à ce double emploi, il en seroit prélevé une de seize mille francs pour être distribuée à titre d'encouragement de la manière suivante : (pour la médecine) à M. le docteur Louis, auteur d'un ouvrage ayant pour titre, *Recherches anatomico-pathologiques sur la phthisie*, deux mille francs. L'Académie cite avec éloge le zèle et le dévouement de M. le docteur Bailly, qui a fait des recherches sur les fièvres pernicieuses des environs de Rome, et MM. les docteurs Audouard et Lassis, pour les travaux qu'ils ont entrepris dans l'examen des causes de la fièvre jaune et des maladies contagieuses. (Pour la chirurgie) à M. le docteur Civiale, qui a publié plusieurs mémoires importans sur la lithotritie, ou sur les moyens de broyer les calculs dans la vessie urinaire, et qui a fait avec succès le plus grand nombre d'opérations sur le vivant, une somme de six mille francs. Une somme de deux mille francs à chacun des trois médecins dont les noms suivent par ordre alphabétique : à M. Amussat, auteur d'un mémoire très-remarquable sur la structure du canal de l'urètre ; à M. Heurteloup, auteur d'un mémoire sur l'extraction des calculs par l'urètre, et qui a très-ingénieusement perfectionné les instrumens adaptés à cette opération ; à M. James Leroy d'Étiolles, qui a publié en 1825 un ouvrage sur le même sujet, et qui a le premier, en 1822, fait connoître les instrumens qu'il avoit inventés et qu'il a depuis essayé de perfectionner. En ne donnant cette année que ces encouragemens aux personnes qui se sont occupées du broiement de la pierre dans la vessie, l'Académie croit pouvoir annoncer qu'un grand prix pourra être décerné dès l'an prochain, si les compétiteurs veulent bien se persuader qu'ils doivent à la science un compte fidèle, non-seulement des succès, mais aussi des obstacles, des accidens, des revers et des rechutes qui pourroient être observés. Enfin, l'Académie décerne une pareille somme de deux mille francs, à titre d'encouragement, à M. le docteur Deleau, auteur de différens mémoires, pour avoir principalement perfectionné le cathétérisme de la trompe d'Eustache ou le conduit guttural de l'oreille, et pour avoir guéri, par ce moyen, quelques individus affectés de cette cause rare de surdité. » — III. *Prix fondé par M. le baron de Montyon en faveur de celui qui aura découvert le moyen de rendre un art ou un métier moins insalubre.* « La commission chargée d'examiner la question de savoir s'il y avoit eu en l'année 1825 quelques arts ou quelques métiers rendus moins insalubres, ayant pensé qu'aucun art ou qu'aucun métier n'a reçu de perfectionnement assez notable à cet égard, du moins à sa connoissance, pour être digne d'une récompense, aucune pièce d'ailleurs n'ayant été envoyée au concours, l'Académie a décidé que ce prix ne seroit pas décerné cette année. » — IV. *Prix d'astronomie.* « La médaille fondée par feu M. Delalande, pour être donnée annuellement à la personne qui, en France ou ailleurs, les membres de l'Institut exceptés, aura fait l'observation la plus intéressante, ou le mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, a été décernée cette année à l'ouvrage qu'a publié récemment

le capitaine Sabine, sous le titre de *Account of Experiments to determine the figure of the earth by mean of the pendulum vibrating seconds in different latitudes.* Londres, 1825, *in-4.°*, et qui renferme les résultats des nombreuses observations de pendule qu'il a faites dans l'hémisphère boréal, depuis le Spitzberg jusqu'à l'île portugaise de Saint-Thomas. »

PRIX PROPOSÉS. I. « L'Académie propose le sujet suivant pour le prix de physique de l'année 1827 : *Présenter l'histoire générale et comparée de la circulation du sang dans les quatre classes d'animaux vertébrés, avant et après la naissance, et à différens âges.* Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de trois mille francs. Il sera décerné dans la séance publique du premier lundi du mois de juin 1827. Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1.er janvier 1827. Ce terme est de rigueur. » — II. *Prix de mathématiques pour l'année 1828.* « Presque toutes les tentatives faites pour découvrir les lois de la résistance des fluides pèchent contre la première règle des expériences, par laquelle on doit s'attacher à décomposer les phénomènes dans leurs circonstances les plus simples. En effet, on s'est le plus souvent borné à observer le temps employé par différens corps à parcourir un espace donné dans un fluide en repos, ou le poids qui maintient en équilibre un corps exposé au choc d'un fluide, ce qui ne peut faire connoître que le résultat total des diverses actions que ce fluide exerce sur chacun des points de la surface du corps, actions très-variées et souvent contraires. Dans cet état de choses, il s'opère des compensations qui marquent les lois primordiales du phénomène, et rendent les données de l'observation inappréciables pour tout autre cas que celui qui les a fournies. M. Dubuat, auteur des *Principes d'hydraulique*, paroît être le premier qui se soit aperçu de ce défaut, et qui, pour l'éviter, ait cherché à mesurer les pressions locales dans les diverses parties de la surface des corps exposés au choc d'un fluide en mouvement. Ses expériences, en petit nombre, qu'il ne lui a pas été possible de varier beaucoup quant à la forme des corps, présentent néanmoins des résultats curieux. L'Académie a pensé qu'il étoit utile de reprendre ces expériences avec des instrumens perfectionnés, de les multiplier, et d'en varier encore plus les circonstances, et elle propose en conséquence pour sujet de prix, *d'examiner dans ses détails le phénomène de la résistance de l'eau, en déterminant avec soin, par des expériences exactes, les pressions que supportent séparément un grand nombre de points convenablement choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement, et lorsqu'il se meut dans le même fluide en repos ; mesurer la vîtesse de l'eau en divers points des filets qui avoisinent le corps, construire sur les données de l'observation les courbes que forment ces filets* (1); *déterminer le point où commence leur déviation en avant du corps ; enfin établir, s'il est possible, sur les résultats de ces expériences, des formules empiriques que l'on comparera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même sujet.* Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de trois mille francs. Il sera décerné dans la séance publique du premier lundi du mois de juin 1828.

(1) Ce qui peut se faire de plusieurs manières, et d'abord au moyen de corps légers qu'on jette sur la surface de l'eau.

Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut avant le 1.er janvier 1828. » — III. *Prix de mathématiques* (proposé en 1824, pour l'année 1826, remis au concours pour l'année 1827). « L'Académie avoit proposé le sujet suivant pour le prix de mathématiques qu'elle devoit décerner dans sa séance publique du mois de juin 1826 : *Méthode pour le calcul des perturbations du mouvement elliptique des comètes, appliquée à la détermination du prochain retour de la comète de 1759, et au mouvement de celle qui a été observée en 1805, 1819 et 1822. L'Académie a jugé qu'il étoit important d'appeler l'attention des géomètres et des astronomes sur la théorie des perturbations des comètes, afin de donner lieu à un nouvel examen des méthodes connues, et à deux applications principales, dont les élémens sont très-différens, et qui offrent l'une et l'autre beaucoup d'intérêt.* Aucune des pièces envoyées au concours n'ayant obtenu le prix, l'Académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1827. » — IV. *Prix de mathématiques (proposé en 1822 pour l'année 1824, remis au concours pour l'année 1826, et remis de nouveau au concours pour l'année 1827).* « L'Académie considère la théorie de la chaleur comme une des questions les plus importantes auxquelles on ait appliqué les sciences mathématiques; cette théorie a déjà été l'objet de plusieurs prix décernés, et les pièces que l'Académie a couronnées ont beaucoup contribué à perfectionner cette branche de la physique mathématique. L'Académie avoit proposé la question suivante, pour objet du prix de mathématiques qu'elle devoit décerner dans la séance de juin 1826; 1.° *Déterminer, par des expériences multipliées, la densité qu'acquièrent les liquides, et spécialement le mercure, l'eau, l'alcool, et l'éther sulfurique, par des compressions équivalentes au poids de plusieurs atmosphères; 2.° Mesurer les effets de la chaleur produits par ces compressions.* L'Académie a reçu trois mémoires qui ne lui ont pas paru mériter le prix; mais elle a pensé que le temps qu'elle avoit accordé n'avoit pas suffi aux auteurs pour établir d'une manière certaine les expériences nécessaires à la solution de la question; elle a donc jugé qu'il étoit convenable de proroger le concours jusqu'au 1.er mars de l'année 1827. Le mérite du travail demandé par l'Académie réside tout entier dans le choix des procédés et dans la précision des observations. Les physiciens qui se sont occupés, jusqu'ici, de la compressibilité des liquides, paroissent avoir méconnu une cause d'erreur que nous devons signaler ici, puisqu'elle pourroit laisser de l'incertitude sur les valeurs numériques déduites d'observations faites, d'ailleurs, avec le plus grand soin. Lorsque le liquide sur lequel on expérimente, est renfermé dans un vase qui éprouve, sur ses deux surfaces extérieure et intérieure, la pression communiquée au fluide dans lequel l'appareil est plongé, la contraction que l'on observe alors n'est que la différence des condensations du liquide et de la matière solide qui le contient; en sorte que, pour connoître la compression réelle du liquide, il faut déterminer celle que subit un volume égal de la substance solide, et l'ajouter à la contraction apparente donnée par l'observation immédiate. Si les concurrens croient devoir vérifier, par l'emploi de diverses méthodes expérimentales, les résultats auxquels ils seront parvenus, il est à desirer qu'ils présentent séparément ceux qui seront donnés par chacune d'elles. C'est le seul moyen de découvrir et de pouvoir évaluer par la suite les erreurs occasionnées par quelques circonstances dont l'influence ne seroit pas encore bien connue. Enfin, pour rendre plus commode le rapprochement

des divers résultats, il seroit à propos qu'après avoir rapporté les données immédiates de l'observation, les auteurs les réduisissent toutes à une même unité. » — V. *Prix fondé par M. Alhumbert.* « Feu M. Alhumbert ayant légué une rente annuelle de trois cents francs pour être employée aux progrès des sciences et des arts, le Roi a autorisé les Académies des sciences et des beaux-arts à décerner alternativement chaque année un prix de cette valeur. L'Académie n'ayant point reçu de mémoires satisfaisans sur les questions mises au concours et dont les prix devoient être adjugés cette année, a arrêté que les sommes destinées à cet emploi seront réunies avec celles qui doivent échoir, pour former un prix de douze cents francs, lequel sera décerné, dans la séance publique du mois de juin 1829, au meilleur mémoire sur la question suivante : *Exposer d'une manière complète et avec des figures, les changemens qu'éprouvent le squelette et les muscles des grenouilles et des salamandres dans les différentes époques de leur vie.* Les mémoires devront être envoyés, francs de port, au secrétariat de l'Académie avant le 1.er janvier 1829. » — VI. *Prix de Physiologie expérimentale, fondé par M. de Montyon.* « Feu M. le baron de Montyon ayant conçu le noble dessein de contribuer aux progrès des sciences, en fondant plusieurs prix dans les diverses branches de nos connoissances, a offert une somme à l'Académie des sciences, avec l'intention que le revenu fût affecté à un prix de physiologie expérimentale à décerner chaque année; et le Roi ayant autorisé cette fondation par une ordonnance en date du 22 juillet 1818, l'Académie annonce qu'elle adjugera une médaille d'or de la valeur de huit cent quatre-vingt-quinze francs à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui aura été adressé d'ici au 1.er janvier 1827, et qui lui paroîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale. » — VII. *Prix de Mécanique, fondé par M. de Montyon.* « M. de Montyon a offert une rente de cinq cents francs sur l'état, pour la fondation d'un prix annuel, autorisé par une ordonnance royale du 29 septembre 1819, en faveur de celui qui, au jugement de l'Académie royale des sciences, s'en sera rendu le plus digne, en inventant ou en perfectionnant des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques et des sciences. L'Académie a décidé, sur l'avis de la commission, qu'il n'y a point lieu cette année de décerner ce prix; en conséquence, il sera réuni avec celui de 1826, pour être donné dans la séance publique du premier lundi de juin 1827. Ce prix sera une médaille d'or de la valeur de mille francs. Il ne sera donné qu'à des machines dont la description, ou les plans et modèles, suffisamment détaillés, auront été soumis à l'Académie, soit isolément, soit dans quelque ouvrage imprimé, transmis à l'Académie. » — VIII. *Legs Montyon (Médecine et Chirurgie).* « Conformément au testament de feu M. le baron Auget de Montyon, et aux ordonnances royales du 29 juillet 1821 et du 2 juin 1824, la somme annuelle résultant des legs dudit sieur baron de Montyon, pour récompenser les perfectionnemens de la médecine et de la chirurgie, sera employée, pour moitié, en un ou plusieurs prix à décerner par l'Académie royale des sciences à l'auteur ou aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui, ayant pour objet le traitement d'une maladie interne, seront jugés les plus utiles à l'art de guérir; et l'autre moitié, en un ou plusieurs prix à décerner par la même Académie à l'auteur ou aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui, ayant pour objet le traitement d'une maladie externe, seront également jugés les plus utiles à l'art de guérir. La somme annuelle provenant

du legs fait par le même testateur en faveur de ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre, sera également employée en un ou plusieurs prix à décerner par l'Académie aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur les objets les plus utiles et les plus propres à concourir au but que s'est proposé le testateur. Les sommes qui seront mises à la disposition des auteurs des découvertes ou des ouvrages couronnés ne peuvent être indiquées d'avance avec précision, parce que le nombre des prix n'est pas déterminé; mais ces sommes pourroient surpasser beaucoup la valeur des plus grands prix décernés jusqu'à ce jour. Les libéralités du fondateur et les ordres du Roi ont donné à l'Académie les moyens d'élever les prix à une valeur considérable; en sorte que les auteurs soient dédommagés des expériences ou recherches dispendieuses qu'ils auroient entreprises, et reçoivent des récompenses proportionnées aux services qu'ils auroient rendus, soit en prévenant ou diminuant beaucoup l'insalubrité de certaines professions, soit en perfectionnant les sciences médicales. Les concurrens sont invités à adresser leurs ouvrages, leurs mémoires, et, s'il y a lieu, les modèles de leurs machines ou de leurs appareils, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le 1.er février 1827. » — IX. *Prix d'astronomie.* « La médaille fondée par M. Delalande, pour être donnée annuellement à la personne qui, en France ou ailleurs (les membres de l'Institut exceptés), aura fait l'observation la plus intéressante, ou le mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, sera décernée dans la séance publique du premier lundi de juin 1827. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de six cent vingt-cinq francs. » — X. *Prix de statistique fondé par M. de Montyon.* « Parmi les ouvrages publiés chaque année, et qui auront pour objet une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la France, celui qui, au jugement de l'Académie, contiendra les recherches les plus utiles, sera couronné dans la première séance publique de l'année suivante. On considère comme admis à ce concours les mémoires envoyés en manuscrits, et ceux qui, ayant été imprimés et publiés dans le cours de l'année, seroient adressés au secrétariat de l'Institut : sont seuls exceptés les ouvrages imprimés ou manuscrits de ses membres résidens. Afin que les recherches puissent s'étendre à un plus grand nombre d'objets, il paroît d'abord préférable de ne point indiquer une question spéciale, en laissant aux auteurs mêmes le choix du sujet, pourvu que ce sujet appartienne à la statistique proprement dite, c'est-à-dire, qu'il contribue à faire connoître exactement le territoire ou la population, ou les richesses agricoles et industrielles du royaume ou des colonies. Les remarques suivantes pourront servir à diriger les auteurs vers le but que l'on s'est proposé en fondant un prix annuel de statistique. Cette science a pour objet de rassembler et de présenter avec ordre les faits qui concernent directement l'économie civile. Elle observe et décrit les propriétés du climat, la configuration du territoire, son étendue, ses divisions naturelles ou politiques, la nature du sol, la direction et l'usage des eaux. Elle énumère la population, et en distingue les différentes parties sous les rapports du sexe, de l'âge, de l'état de mariage, et de la condition ou profession; elle montre l'état et les progrès de l'agriculture, ceux de l'industrie et du commerce, et en fait connoître les procédés, les établissemens, et les produits; elle indique l'état des routes, des canaux et des ports; les résultats de l'administration des secours publics; les établissemens destinés

à l'instruction; les monumens de l'histoire et des arts. Ainsi le but de ses recherches est de reconnoître et de constater les effets généraux des institutions civiles, et tous les élémens de la puissance respective et de la richesse des nations. La statistique est donc une science de faits; elle est formée d'un grand nombre de résultats positifs fidèlement représentés; elle multiplie les observations, les détails utiles, et sur-tout les évaluations et les mesures; elle exige une instruction variée, et plusieurs sciences l'éclairent et la dirigent: mais elle en emprunte seulement des principes généraux que l'expérience et l'étude ont fixés depuis long-temps. Elle diffère beaucoup de la science de l'économie politique, qui examine et compare les effets des institutions, et recherche les causes principales de la richesse et de la prospérité des peuples. Ces considérations, qui exigent des lumières si rares, ne peuvent être fondées que sur l'examen attentif de tous les faits; mais elles ne sont point le premier objet de la statistique, qui exclut presque toujours les discussions et les conjectures. L'arithmétique politique, c'est-à-dire, l'application de l'analyse mathématique à un certain ordre de faits civils, doit aussi être distinguée de la statistique. Cette analyse dirige utilement les recherches sur la population et sur d'autres objets qui intéressent l'économie publique. Elle indique dans ces recherches les élémens qu'il importe le plus d'observer, leur dépendance réciproque, et le nombre d'observations nécessaire pour acquérir un degré donné de certitude; elle détermine la durée moyenne de la vie, celle des mariages ou associations, le nombre d'hommes d'un âge donné, le rapport de la population totale au nombre moyen des naissances annuelles. La statistique admet ces divers résultats, sans les envisager sous le point de vue théorique. Elle emploie sur-tout ceux que l'on peut regarder comme évidens par eux-mêmes, et dont la connoissance est devenue facile à acquérir. Les richesses d'un état, sa population, les usages publics, les arts, enfin presque tous les objets que la statistique considère, et qu'elle décrit à une certaine époque, peuvent subir des changemens très-sensibles dans l'intervalle de quelques années, en sorte qu'il paroîtroit nécessaire de renouveler sans cesse les premières recherches; mais on doit faire à ce sujet une remarque importante. La plupart de ces élémens variables conservent entre eux une relation que l'expérience a fait connoître, et qui subsiste toujours, ou du moins pendant un laps de temps considérable. On est parvenu à distinguer dans plusieurs cas ceux des élémens qu'il suffit d'observer chaque année, pour déterminer les autres avec une approximation suffisante. Cette remarque est très-générale, et constitue un des principes de la statistique. Elle sert à vérifier les résultats; elle dispense de renouveler fréquemment les recensemens généraux, les énumérations, les descriptions complètes, et perpétue en quelque sorte l'utilité de ces premiers travaux. Les mesures géodésiques, les observations relatives aux températures et à l'état de l'atmosphère, aux maladies communes, à la salubrité de l'air, des alimens et des eaux, l'exposition des procédés des arts, les descriptions minéralogiques, appartiennent sans doute à la statistique; elles en sont même des élémens précieux: mais cette science n'a point pour but de perfectionner les théories, elle en considère seulement l'application immédiate et générale à l'état présent de la société. Si, parmi les ouvrages de statistique, il y en a dont on ne doit attendre aucun avantage, ce sont ceux dont les auteurs, embrassant d'avance une opinion fixe sur une des questions

d'économie politique, sembleroient moins occupés d'énumérer tous les faits, que de choisir et de faire remarquer ceux qu'ils jugeroient favorables à leur sentiment. On pourroit au contraire, parmi les ouvrages regardés à juste titre comme les plus utiles, désigner ceux qui auroient pour objet la description d'une des principales branches de l'industrie française, et l'estimation détaillée de ses produits; la description des cours d'eau et de leur usage dans une portion notable du territoire de la France; le tableau de l'industrie de la capitale, recherche importante qui se compose d'une multitude d'élémens divers très-difficiles à rassembler; le plan topographique d'une grande ville, joint à des mémoires assez étendus sur la population, le commerce, la navigation et les établissemens maritimes; les descriptions statistiques des départemens, ou des annuaires rédigés d'après les instructions générales qui ont été publiées en France, et que S. Exc. le ministre de l'intérieur a renouvelées; l'indication des substances qui forment la nourriture des habitans des campagnes dans plusieurs départemens, et le tableau des proportions selon lesquelles ces mêmes substances sont employées comme alimens; une suite d'observations sur les transports effectués par terre, qui serve à comparer l'importance respective des communications; l'état des richesses minéralogiques de la France; celui de la navigation intérieure; enfin divers mémoires de ce genre ayant un objet spécial exactement défini et relatif à l'économie publique. Les auteurs regarderont, sans doute, comme nécessaire, d'indiquer les sources où ils ont puisé, et de faire connoître tous les motifs sur lesquels la confiance du lecteur peut se fonder. Cette condition doit toujours être observée, quand l'objet principal d'un ouvrage est l'énumération des faits. Elle est, d'ailleurs, indispensable pour déterminer le jugement de l'Académie. On regarderoit comme préférables ceux de ces mémoires qui, à conditions égales, s'appliqueroient à une grande partie du territoire ou à des branches importantes de l'agriculture ou du commerce; ceux qui donneroient la connoissance complète d'un objet déterminé, et contiendroient sur-tout la plus grande quantité possible de résultats numériques et positifs. En effet, il est assez facile de substituer à ces énumérations des aperçus généraux, des dissertations ou des vues sur tous les objets qui intéressent l'administration de l'État; mais ce qui demande beaucoup de sagacité et de soin, ce qui est vraiment digne de l'attention, et, nous dirons même, de la reconnoissance publique, c'est de discerner les faits importans, d'en former une collection nombreuse et variée, d'assigner les quantités, les valeurs, l'étendue, de soumettre à des mesures tout ce qui peut en être l'objet, de multiplier les renseignemens exacts et les observations. Ce sont les travaux de ce genre qui éclairent les sciences économiques, préparent les projets utiles et les grandes entreprises, inspirent l'homme d'état, réunissent et présentent sans cesse à la science de l'administration et à l'histoire les élémens dont se compose la longue expérience des sociétés humaines. Les réflexions précédentes pourroient être plus développées; mais elles suffisent pour l'objet que l'on a dû se proposer ici, qui est d'énoncer les règles générales. L'Académie des sciences aura satisfait aux intentions du Gouvernement, à celles du fondateur, ses vœux seront accomplis, si, en exposant les principes fondamentaux de la science qui est l'objet du concours, elle parvient à en propager la connoissance, à inspirer de plus en plus le goût des études positives, et à diriger vers un but commun des recherches consacrées

à l'utilité publique. Les mémoires manuscrits, destinés au concours de l'année 1826, doivent être adressés au secrétariat de l'Institut, francs de port, et remis avant le 1.er janvier 1827; ils peuvent porter le nom de l'auteur, ou ce nom peut être écrit dans un billet cacheté joint au mémoire. Quant aux ouvrages imprimés, il suffit qu'ils aient été publiés dans le courant de l'année 1826, et qu'ils aient été adressés à l'Académie avant l'expiration du délai indiqué. Le prix sera double, et consistera en une médaille d'or, équivalente à la somme de mille soixante francs. Il sera décerné dans la séance publique du premier lundi de juin 1827. »

L'Académie des beaux-arts a perdu l'un des membres de sa section de peinture, M. le Barbier.

M. Guiraut a été élu pour remplir la place vacante, à l'Académie française, par le décès de M. Mathieu de Montmorency.

— « Sur la note (2) de la page 166 du cahier de mars du Journal des » Savans, il s'est élevé une réclamation de M. Jomard, membre de l'Académie » des inscriptions et belles-lettres, éditeur du voyage à l'Oasis de Thèbes, par » M. Cailliaud. Après avoir entendu cette réclamation, l'Académie a décidé » qu'il en seroit fait mention dans son procès-verbal, et aussi de l'offre faite » par M. Jomard de déposer au secrétariat les dessins originaux du voyageur, » pour être comparés aux dessins gravés. »

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

JUIN 1826.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et à *Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres; avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL

DES SAVANS.

JUIN 1826.

DISCOURS sur les révolutions de la surface du globe, et sur les changemens qu'elles ont produits dans le règne animal; par M. le baron G. Cuvier : troisième édition française. Paris, 1825, *in-8.°*

TROISIÈME EXTRAIT.

M. CUVIER en vient à examiner un genre de monumens qui excitoient, il y a peu d'années encore, une vive curiosité; ce sont les planisphères sculptés sur les temples de l'Égypte, et dont on supposoit que la division avoit un rapport déterminé avec un certain état du ciel, dépendant de la précession des équinoxes. Cette première supposition

en autoriseroit une autre, savoir, que l'état du ciel représenté sur ces monumens étoit celui qui avoit lieu à l'époque où ils avoient été construits. M. Cuvier fait voir que toutes les opinions qui ont été émises à ce sujet, tiroient leur apparente solidité de quatre ou cinq hypothèses qui auroient eu besoin elles-mêmes d'être appuyées sur des démonstrations préalables. En effet, la valeur qu'on assignoit aux figures dont ces représentations se composent, à l'ordre où elles sont placées, aux points qui en marquent la séparation, la situation des équinoxes et des solstices, circonstance capitale dans une pareille discussion, n'étoient nullement données par les représentations elles-mêmes; et conséquemment c'étoit par une conjecture plus ou moins ingénieuse, par des suppositions plus ou moins plausibles, qu'on y reconnoissoit l'état du ciel dans un point quelconque de la période de la précession. Et quand la détermination eût été plus précise, il fût encore demeuré incertain qu'on eût voulu marquer le temps où le planisphère avoit été sculpté, où le temple avoit été construit, plutôt qu'une époque quelconque intéressante pour la religion, soit qu'on l'eût observée immédiatement, ou qu'on l'eût déduite par un calcul rétrograde. Le planisphère de Denderah, les deux zodiaques d'Esné, et les nombreux et estimables travaux dont ces sculptures ont été l'objet dans ces derniers temps, passent successivement sous les yeux de M. Cuvier, qui, tout en rendant hommage aux talens de ceux à qui l'on en est redevable, est amené par des considérations négatives à l'opinion même que plusieurs savans ont jugée la plus vraisemblable (1). Il voit, à leur exemple, dans ces monumens regardés comme des témoignages de la haute antiquité, des constructions astrologiques toutes spéciales, d'une date comparativement très-moderne, et marquant ou le *thême* du moment de leur érection, ou celui du prince dont le nom y est inscrit, ou tout autre instant relativement auquel la position du soleil aura paru importante à noter.

La sphère elle-même, et sur-tout celle de ses portions où l'on a marqué plus particulièrement les divers points de la marche du soleil, ont été regardées par beaucoup d'auteurs comme étant elles-mêmes des monumens d'un genre à part, dont l'origine, s'il étoit possible de la déterminer, feroit retrouver le peuple auquel on doit les premiers élémens de la science astronomique, et l'époque où elle a pris naissance. Malheureusement, dans cette matière encore, le climat où le zodiaque

(1) *Notice sur le zodiaque de Denderah*, par M. Saint-Martin, 1822, p. 38. *Observ. crit. et archéol. sur les représent. zodiacales*, par M. Letronne, 1824, p. 52.

a été inventé seroit une circonstance essentielle à connoître pour apprécier avec quelque certitude la valeur emblématique des signes qui le composent. On a bien dit que le bélier annonçoit le soleil commençant à s'élever, et conséquemment l'équinoxe du printemps; le cancer, sa rétrogradation au solstice d'été; le capricorne, animal grimpeur, le solstice d'hiver ou le point à partir duquel le soleil remonte vers notre hémisphère: mais on ne sauroit nier que ces significations et toutes les autres qu'on a voulu donner à ces mêmes signes, dépourvues d'autorités authentiques, ne semblent bien arbitraires. La balance seule, signe de l'égalité des jours et des nuits, paroît indiquer évidemment l'un des équinoxes; mais selon qu'on donnera à celui du printemps ou à celui de l'automne une préférence que rien ne rend obligatoire, l'origine de ce signe pourra être avancée ou reculée de la moitié d'une période équinoxiale, ou de treize mille ans. Ces suppositions et toutes les autres qu'on y a voulu substituer, ne sont pas de celles qu'un esprit comme M. Cuvier voudra prendre pour base d'un raisonnement. Il se contente d'y opposer les doutes qu'on est en droit de former sur cette matière: les figures et les noms des constellations zodiacales ne peuvent-ils pas leur avoir été donnés sans aucun rapport avec la marche du soleil, comme leur inégalité, l'extension de plusieurs de ces constellations, leurs connexions manifestes avec les constellations voisines, semblent le donner à penser! Ces noms ne sauroient-ils avoir été appliqués d'une manière abstraite aux divisions de l'espace et du temps, comme les astronomes le font maintenant à l'égard de ce qu'ils appellent *signes*, et n'avoir été assignés aux groupes d'étoiles qu'à une époque déterminée par le hasard, en sorte qu'il n'y auroit rien à conclure de leur signification! « En » voilà sans doute autant qu'il en faut, dit M. Cuvier, pour dégoûter » un esprit bien fait de chercher dans l'astronomie des preuves de » l'antiquité des peuples. »

Tel est le sommaire des considérations historiques que M. Cuvier a cru nécessaire de rassembler à l'appui de son assertion sur l'origine récente des continens. Parmi les points nombreux qu'il y traite et qu'il ne nous a pas même été possible d'indiquer, il en est plusieurs qui pourront être remis en question par des personnes prévenues d'idées opposées à celles qui ont dirigé l'auteur. Les objections qu'il accumule contre l'authenticité des traditions anciennes ne sont pas toutes de nature à rester sans réponse; et peut être y pourroit-on opposer cette observation générale, que les souvenirs des peuples orientaux, sans en excepter même les Indiens, nous ont été le plus souvent transmis

par des intermédiaires qui n'avoient pas été en état de puiser aux sources, puisqu'ils ignoroient les langues des nations qu'ils interrogeoient sur leurs antiquités. Les détracteurs de celles-ci pourront toujours nous contester le droit de prononcer définitivement au sujet d'ouvrages qu'on n'a pu lire, et dont les originaux ont péri depuis des siècles, sur la foi de quelques extraits échappés par hasard à la destruction et transcrits par des écrivains mal informés. Mais on se tromperoit si l'on croyoit que la contradiction dirigée contre une ou plusieurs parties quelconques de cette savante digression, pourroit ébranler la solidité du résultat qu'il étoit important d'établir. Au fond, toutes ces recherches sur l'état de l'histoire chez les peuples de l'antiquité, l'origine de l'astronomie et l'invention de la sphère, ne touchent qu'indirectement au problème essentiel, qui consiste à savoir si les souvenirs des hommes permettent de reculer indéfiniment l'époque où la situation physique du globe leur a permis de fonder des sociétés. Quelque parti qu'on voulût prendre au sujet des questions accessoires, il n'en faudroit pas moins convenir avec M. Cuvier qu'il n'existe actuellement aucune tradition vraiment historique, aucun monument, aucun vestige quelconque dont la date puisse contrarier, avec la moindre apparence de fondement, les inductions qu'il a tirées des phénomènes naturels sur l'époque où les couches supérieures de la terre ont pris la forme que nous leur voyons aujourd'hui.

L'accord qu'on observe à cet égard est sans doute une circonstance frappante; et c'en est une autre que M. Cuvier a relevée avec beaucoup de soin, que ce souvenir qui semble s'être conservé chez tous les peuples, d'une grande catastrophe, d'un cataclysme dont la description offre, chez plusieurs d'entre eux, des marques d'une frappante identité. Des fables sont venues défigurer le récit de cet événement chez les nations qui n'en ont pas tenu la connoissance de Moïse immédiatement. Toutefois une des dates assignées au déluge d'Ogygès s'accorde tellement avec une de celles qui ont été attribuées au déluge de Noé, qu'il est presque impossible qu'elle n'ait pas été prise dans quelque source où il étoit question de ce dernier. Platon ne paroît avoir eu en vue, en faisant mention d'un déluge, qu'un événement unique, général, universel. Les Indiens font remonter à un peu moins de cinq mille ans la dernière des destructions successives que la surface du globe a essuyées. A la Chine, le déluge est placé à-peu-près à la même époque que chez nous. La multiplicité des déluges dont il est fait mention dans les traditions particulieres des diverses peuplades de la Grèce, paroît à M. Cuvier une preuve de

plus en faveur de ce souvenir rattaché à un événement mémorable, parce que, dans son idée, ces traditions ayant toutes été plus ou moins altérées, la diversité des dates est devenue une circonstance indifférente. Enfin il n'est pas jusqu'aux Américains qui, dans leurs grossiers hiéroglyphes, semblent avoir conservé quelques traces d'un déluge : ils ont leur Noé ou leur Deucalion, comme les Indiens, les Babyloniens et les Grecs. M. Cuvier pense donc que s'il y a quelque chose de constant relativement à l'histoire de notre planète, c'est que la surface en a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup au-delà de cinq ou six mille ans; que cette révolution a fait disparoître les pays qu'habitoient auparavant les hommes et les espèces des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays que notre race habite aujourd'hui. Mais ces pays avoient déjà été habités auparavant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres : par conséquent une révolution précédente, au moins, les avoit mis sous les eaux; et si l'on peut en juger par les différens ordres d'animaux dont on y trouve les dépouilles, ils avoient peut-être subi jusqu'à deux ou trois irruptions de la mer. Ces alternatives forment le problème géologique le plus intéressant à bien définir; car, pour le résoudre, il faudroit, dit M. Cuvier, découvrir la cause de ces événemens, entreprise d'une toute autre difficulté.

La succession des êtres organisés dont les dépouilles se trouvent superposées dans les couches secondaires, cette série merveilleuse de zoophytes et de mollusques marins inconnus, suivis de reptiles et de poissons d'eau douce également inconnus, remplacés à leur tour par d'autres zoophytes et mollusques plus voisins de ceux d'aujourd'hui; ces animaux terrestres et ces mollusques et autres animaux d'eau douce toujours inconnus qui viennent ensuite occuper les lieux pour en être encore chassés, mais par des mollusques et d'autres animaux semblables à ceux de nos mers; les rapports de tous ces êtres variés, avec les plantes dont les débris accompagnent les leurs; les relations de ces deux règnes avec les couches minérales qui les recèlent; le plus ou moins d'uniformité des uns et des autres dans les différens bassins; la circonscription de ces bassins dans les contrées accessibles à nos recherches : voilà un ordre de phénomènes qui appelle impérieusement l'attention des philosophes, qui a vivement sollicité celle de M. Cuvier, et qu'il recommande aux naturalistes comme propre à satisfaire l'imagination la plus ardente, en même temps qu'il permet

d'arriver à des résultats plus précis, moins arbitraires que les autres parties de la géologie.

L'histoire de ces changemens, tracée par M. Brongniart pour le bassin de Paris, conduit jusqu'à la craie, dont l'étendue sur le globe est infiniment plus considérable que celle des autres matériaux de ce même bassin. La craie, que l'on a crue si moderne, se trouve ainsi reculée dans les siècles de l'avant-dernier âge : elle constitue une sorte de limite entre les terrains secondaires et les terrains les plus récens, ceux auxquels on peut réserver le nom de tertiaires. Dans ces derniers, il faut encore distinguer plusieurs étages ou formations successives; les couches les plus superficielles, nommées *diluvium*, sont des bancs de limon et de sables argileux mêlés de cailloux roulés et remplis d'ossemens d'animaux terrestres en grande partie inconnus ou du moins étrangers. Elles semblent avoir recouvert toutes les plaines, rempli le fond de toutes les cavernes, obstrué toutes les fentes de rochers qui se sont trouvées à leur portée. Au-dessous sont les terrains alternativement remplis des produits de l'eau douce et de l'eau salée, qui marquent les irruptions et les retraites de la mer; les marnes et les pierres meulières, remplies de coquilles de marais; les grès, les calcaires, dont toutes les coquilles sont marines; les terrains gypseux de Montmartre, où l'on a découvert des genres entiers d'animaux terrestres dont on n'avoit encore aperçu aucune trace ailleurs; les bancs de ces calcaires dont sont construits les édifices de Paris, et où l'on a reconnu plus de huit cents espèces de coquilles toutes marines; un terrain d'eau douce avec de grandes couches de lignite, et des os qui, chose remarquable, appartiennent, non à des mammifères, mais à des reptiles, à des crocodiles, à des tortues; et enfin la craie, formation immense par son épaisseur et son étendue, qui se montre de nouveau en Poméranie et en Pologne, mais qui, à Paris, constitue comme un grand cercle ou bassin, dans lequel sont contenus les terrains dont on vient de faire l'énumération.

A cette exposition des couches qui se recouvrent les unes les autres dans le bassin de Paris, M. Cuvier ajoute quelques remarques plus générales, et notamment un tableau du plus haut intérêt, rédigé par M. de Humboldt, pour faire connoître toutes les formations géologiques dans l'ordre de leur superposition, depuis les dépôts d'alluvion formés par les fleuves dans les localités limitées, jusqu'aux granits, qui sont la base commune sur laquelle reposent toutes les autres couches. Il lui reste ensuite à présenter le produit de ses propres travaux; et c'est la tache dont il s'acquitte dans l'ordre inverse de

celui qui a été suivi pour l'énumération des terrains, c'est-à-dire qu'il commence par les couches les plus profondes où se trouvent les débris des animaux les plus anciens. Voici, sous une forme très-resserrée, ce qui paroît le plus frappant dans ce précis chronologique d'un genre particulier, noble et important résultat des recherches assidues et des études de prédilection d'un de nos plus grands naturalistes.

Des zoophytes, des mollusques et certains crustacés commencent à paroître dès les terrains de transition; peut-être y a-t il même dès-lors des os et des squelettes de poissons: mais on ne découvre sitôt aucun reste des animaux qui vivent sur la terre sèche et respirent l'air en nature.

Les grandes couches de houille et les troncs de palmiers et de fougères dont elles conservent les empreintes, supposent déjà des terres sèches et une végétation aérienne, mais ne montrent point encore d'os de quadrupèdes, même de ceux qui sont ovipares.

Un peu au-dessus, dans le schiste bitumineux, on voit les premières traces de quadrupèdes, et, chose bien remarquable, ce sont des reptiles de la famille des lézards, analogues aux grands monitors qu'on trouve aujourd'hui dans les eaux douces de la zone torride. En Thuringe, on a trouvé ces débris mêlés d'os de poissons qui paroissent avoir aussi vécu dans l'eau douce.

Plus haut est le calcaire dit *des Alpes*, et sur ce calcaire la roche coquillière si riche en entroques et en encrenites, qui fait la base d'une grande partie de l'Allemagne et de la Lorraine; on y a trouvé les ossemens d'une très-grande tortue de mer, dont la carapace paroît avoir six à huit pieds de longueur, et d'un autre quadrupède ovipare de la famille des lézards et d'une grande taille.

En traversant les grès qui n'offrent que les empreintes de grands roseaux, de bambous, de palmiers et d'autres monocotylédones, on arrive aux différentes couches de ce calcaire, qui forme le principal noyau de la chaîne du Jura. Là, la classe des reptiles prend tout-à-coup son développement et déploie des formes variées et des dimensions gigantesques. Quatre espèces d'un lézard qu'on a nommé *ichthyosaurus*, offrent les caractères des quadrupèdes ovipares, une tête prolongée en un museau effilé, armé de dents coniques et pointues, d'énormes yeux dont la sclérotique est renforcée d'un cadre de pièces osseuses, une épine à vertèbres plates, concaves aux deux faces, comme celle des poissons, et quatre membres ou nageoires comme celles des cétacés. Ces reptiles vivoient dans la mer et ne

pouvoient à terre ramper qu'à la manière des phoques; toutefois ils respiroient l'air élastique. Un autre genre nommé *plesiosaurus* devoit sembler encore plus monstrueux; il avoit un cou grêle, aussi long que son corps, composé de plus de trente vertèbres, s'élevant sur le tronc comme pourroit faire un corps de serpent, et terminé par une petite tête de lézard. On a trouvé cinq espèces de ce quadrupède étrange, dont les formes pourroient justifier, selon M. Cuvier, ce qu'on a dit des hydres et des autres monstres si fréquemment figurés sur les monumens du moyen âge. Avec lui vivoient plusieurs espèces de crocodiles, des ammonites, des térébratules et d'autres coquilles de l'ancienne mer, et un animal nommé à juste titre *megalosaurus*, puisque, avec les formes d'un saurien, il devoit passer soixante-dix pieds de longueur : c'étoit un lézard grand comme une baleine. On en a découvert une espèce dans ces schistes calcaires de Franconie si connus depuis qu'on les applique à l'usage de la lithographie.

Dans les mêmes schistes se trouvent aussi plusieurs espèces, de dimensions diverses, d'un animal qu'on a nommé *ptérodactyle*, reptiles à cou long, à museau alongé armé de dents aiguës, portés sur de hautes jambes, et qui paroissent avoir été munis d'une membrane propre à les soutenir en l'air. L'un de ces animaux, dont l'aspect seroit effrayant si on les voyoit aujourd'hui, pouvoit être de la taille d'une grive, un autre de la grosseur d'une chauve-souris ordinaire.

Au milieu de toutes ces espèces si extraordinaires, se sont montrés, dit-on, quelques petits mammifères de la famille des didelphes ou de celle des insectivores. Le fait paroît douteux à M. Cuvier, qui remarque que long-temps encore on trouve la classe des reptiles dominant exclusivement.

Dans la craie et les formations analogues, on voit, avec les tortues et les coquilles marines, un autre grand lézard de vingt-cinq pieds au moins, qu'on a appelé *mosasaurus*. Le calcaire grossier offre des ossemens de mammifères marins, de dauphins inconnus, de morses, de lamantins. Dans les couches qui y ont succédé, la classe des mammifères terrestres commence à montrer ces espèces dont la connoissance peut être placée au nombre des plus belles découvertes de M. Cuvier, cette population animale si remarquable par l'abondance et la variété de certains genres de pachydermes qui manquent entièrement parmi les quadrupèdes de nos jours, et qui se rapprochent plus ou moins des tapirs, des rhinocéros et des chameaux, les *paléothérions*, les *lophiodons*, les *anoplothérions*, les *anthracothérions*, les *chéropotames*, les *adapis*.

Les platrières de Paris renferment sept espèces de paléothérions; on en a découvert trois dans les carrières d'un seul parc. On compte en France douze espèces de lophiodons. En même temps que les pachydermes et les ruminans, vivoient aussi des carnassiers, des rongeurs, plusieurs sortes d'oiseaux, des crocodiles, des tortues d'eau douce, des chauve-souris, un renard différent de ceux que nous connoissons, un petit sarigue voisin de la marmose. Aucun os, aucune dent de singe ou de maki, ne se sont jamais présentés à M. Cuvier dans le cours de ses longues recherches. Les lacs d'eau douce autour desquels habitoient les animaux dont on vient de parler, nourrissoient encore quelques poissons et coquillages aussi étrangers à notre climat, aussi inconnus dans les eaux actuelles que les paléothérions et les autres quadrupèdes leurs contemporains. On a des raisons de croire qu'à l'époque où vivoient tous ces pachydermes, le globe ne leur offroit pour habitations qu'un petit nombre de plaines assez fécondes pour qu'ils s'y multipliassent, et que peut-être ces plaines étoient des régions insulaires, séparées par d'assez grands espaces, des chaînes plus élevées où l'on ne voit pas que ces animaux aient laissé de traces. Les végétaux qui couvroient ces terres peu nombreuses, étoient des palmiers et beaucoup d'autres de ces belles plantes dont les genres ne croissent plus que dans les pays chauds.

Mais la mer, qui avoit recouvert ces terrains et détruit leurs animaux, laissa de grands dépôts qui forment encore aujourd'hui la base de nos grandes plaines. C'est à ces dépôts paisibles que M. Cuvier rapporte quelques cétacés fort semblables à ceux de nos jours, et notamment une baleine dont la tête a été trouvée dans l'enceinte même de Paris, et un genre nouveau analogue aux cachalots.

Après la retraite de la mer, parut une nouvelle population animale: aux paléothérions et à ces autres genres singuliers de l'âge antérieur, succédèrent encore des pachydermes gigantesques, des éléphans, des rhinocéros, des hippopotames, d'innombrables chevaux, plusieurs grands ruminans, des carnassiers de la taille du lion, du tigre, de l'hyène. En général ces animaux, même sur les bords de la mer Glaciale, ressembloient à ceux que la zone torride offre maintenant; et néanmoins aucune espèce n'étoit absolument identique à celle qui lui répond aujourd'hui.

Le *mammouth*, si célèbre parmi ces anciens pachydermes, étoit un éléphant haut de quinze à dix-huit pieds, couvert d'une laine grossière et rousse, et de longs poils roides et noirs qui lui formoient une crinière le long du dos. Il a laissé des milliers de ses cadavres

depuis l'Espagne jusqu'aux rivages de la Sibirie, et aussi dans l'Amérique septentrionale : ainsi il étoit répandu des deux côtés de l'Océan, si toutefois l'Océan existoit alors à la place où il est à présent. Ses défenses sont si bien conservées dans les pays froids, qu'on les emploie aux mêmes usages que l'ivoire frais. On en a trouvé des individus avec leur chair, leur peau et leurs poils, qui étoient demeurés gelés depuis la dernière catastrophe du globe. Le mastodonte, semblable à l'éléphant, armé, comme lui, d'énormes défenses, étoit plus bas sur jambes. On prétend avoir retrouvé son estomac, encore rempli de branches d'arbres concassées. Il y avoit avec ces deux énormes pachydermes, deux espèces d'hippopotames, dont une de la taille d'un sanglier; trois rhinocéros bicornes, répandus en Allemagne, en Angleterre et jusqu'aux rivages de la mer Glaciale, et une quatrième espèce plus rare, à peine plus grosse qu'un cochon; un tapir égal pour la taille aux grands pachydermes, double ou triple par conséquent du tapir d'Amérique; un cerf d'une taille supérieure même à celle de l'élan; beaucoup d'autres espèces de ruminans, parmi lesquels le plus remarquable est un animal presque semblable au renne, qui vit maintenant dans les climats glacés du nord, et dont les os pourtant se trouvent mêlés à ceux des rhinocéros de cette époque.

Mais c'est sur-tout dans la famille des édentés que ces animaux de l'avant-dernière époque atteignent des dimensions bien supérieures à celles de leurs congénères actuels. Tels étoient le mégathérion, tenant des tatous et des paresseux, mais égalant les plus grands rhinocéros; le mégalonix, et un édenté qui, à en juger sur une phalange onguéale, devoit représenter un pangolin de vingt-quatre pieds de longueur.

Plusieurs espèces d'ours, une hyène, deux tigres, un loup, un renard, un glouton, des belettes, des genettes et d'autres petits carnassiers, complètent cette alliance étrange, dans les mêmes lieux, d'animaux dont les semblables vivent maintenant dans des climats aussi éloignés que le Cap de Bonne Espérance, patrie des hyènes tachetées, et la Laponie, pays des gloutons actuels. Une caverne récemment découverte en Angleterre a offert d'immenses amas d'ossemens d'hyènes de tout âge, avec des traces de leurs excrémens et un mélange d'os d'éléphans, d'hippopotames, de rhinocéros, de chevaux, de bœufs, de cerfs, portant encore des marques sensibles de la dent des hyènes. Que devoit être le sol de l'Angleterre, demande M. Cuvier, lorsque ces animaux énormes servoient de proie à des bêtes féroces!

L'auteur renouvelle ici cette observation capitale que nous avons déjà indiquée, c'est que, parmi les ossemens des animaux qui formoient la population de nos continens dans l'âge qui a précédé immédiatement l'époque où nous vivons, il ne se trouve pas un seul quadrumane, et qu'il n'y a non plus aucun homme. Où étoit donc alors le genre humain? Ce dernier, ce plus parfait ouvrage du créateur, existoit-il quelque part? Les animaux qui l'accompagnent maintenant sur le globe, et dont il n'y a point de traces parmi les fossiles, l'entouroient-ils? Les pays où il vivoit avec eux ont-ils été engloutis lorsque ceux qu'il habite maintenant, et où une grande inondation avoit pu détruire cette population antérieure, ont été remis à sec? Voilà quelques-unes des questions qui se présentent et auxquelles l'étude seule des fossiles ne fournit pas de réponse.

Ce qui est certain, dit M. Cuvier, c'est que nous sommes maintenant au moins au milieu d'une quatrième succession d'animaux terrestres, et qu'après l'âge des reptiles, après celui des paléothérions, après celui des mammouths, des mastodontes et des mégathérions, est venu l'âge où l'espèce humaine, aidée de quelques animaux domestiques, domine et féconde paisiblement la terre; et que ce n'est que dans les terrains formés depuis cette époque, dans les alluvions, dans les tourbières, que l'on trouve à l'état fossile des os qui appartiennent tous à des animaux connus et aujourd'hui vivans. Tels sont les squelettes humains de la Guadeloupe, incrustés dans un travertin avec des coquilles, les unes terrestres et les autres de la mer environnante; tels sont les os de bœuf, de cerf, de chevreuil, de castor, communs dans les tourbières, et tous les os d'hommes et d'animaux domestiques enfouis dans les dépôts des rivières; aucun de ces restes n'appartient ni au grand dépôt de la dernière catastrophe, ni à ceux des âges précédens.

C'est ainsi que, par des considérations du plus haut intérêt, le savant auteur nous prépare à la description détaillée de tous les ossemens de quadrupèdes fossiles découverts jusqu'ici, sous le double rapport de l'anatomie et de la géologie. Nous n'avons point à rendre compte de ce vaste et important monument, et il nous suffit d'avoir mis sous les yeux de nos lecteurs une foible esquisse du portique destiné à en ouvrir l'accès. Nous aurions même à nous excuser de la longueur de ces extraits; mais jamais tant de faits intéressans, tant d'observations neuves, de profonds aperçus, n'ont été exposés dans un style plus rapide et sous une forme plus concise. Il n'y a, pour ainsi dire, pas un mot à retrancher dans ce discours, et tout ce que nous avons été

contraints d'en faire disparoître pour abréger, a nécessairement nui à la clarté de la pensée, à la solidité des déductions, à la force et à la liaison des raisonnemens. Toutefois, comme nous avons eu soin, dans toutes les occasions essentielles, d'employer les expressions mêmes de l'auteur, nous croyons n'avoir pas couru le risque de trop défigurer sa pensée, ni manqué trop complètement au devoir qui nous étoit imposé en rendant compte d'un pareil ouvrage.

On trouve, à la fin de l'édition *in-8.°* du discours que nous venons d'analyser, une dissertation sur l'ibis que nous supposons suffisamment connue. M. Cuvier y a rassemblé tout ce qui nous a été laissé par les auteurs anciens au sujet des formes et des habitudes de cet oiseau célèbre : il l'a rapproché des figures qu'on voit sur les monumens de l'Égypte, de celles qui ont été données par les antiquaires, et par-dessus tout, des momies d'oiseaux qui ont été rapportées par les voyageurs. Il a examiné en outre tout ce que les naturalistes ont écrit avant lui sur ce sujet curieux. Il termine en assignant à l'ibis des anciens la dénomination de *numenius ibis*, à leur ibis noir celle de *scolopax falcinellus*, Linn., et en faisant voir que le *tantalus ibis* de Linné comprend, dans l'état actuel de la synonymie, quatre espèces de trois genres différens. D'après sa conclusion, l'ibis existe encore en Égypte comme au temps des Pharaons; et c'est par la faute des naturalistes qu'on a pu croire, pendant quelque temps, que l'espèce en étoit ou perdue ou altérée dans ses formes. Ce mémoire est un modèle de la marche qu'on doit suivre dans toutes les discussions doublement intéressantes, dont le sujet touche à-la-fois à l'histoire naturelle et à la science des antiquités.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Le Roman du Renart, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des XIII.e, XIV.e et XV.e siècles, par M. O. M. Méon, *éditeur du roman de la Rose, des Fabliaux et Contes, &c. &c.* Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.° 17, 1826, 4 vol. *in-8.°*; avec figures.

Parmi les motifs qui m'encouragèrent à faire des recherches sur la langue des troubadours et à publier leurs principaux ouvrages, j'osai compter l'avantage qui en résulteroit pour l'étude et l'appréciation

de l'ancienne littérature française et des autres littératures de l'Europe latine. Déjà on a pu se convaincre que des écrivains ont interrogé et consulté avec succès les pièces des troubadours que l'impression a livrées aux investigations littéraires; aujourd'hui il se présente à moi-même l'occasion d'éclairer par des passages des troubadours l'examen d'un des poëmes les plus remarquables de nos trouvères, le roman du Renart et ses diverses branches.

Il n'étoit guère indiqué aux amateurs de notre ancienne littérature que par une analyse de M. Legrand d'Aussi, qui la publia dans le tome V des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi;* mais aujourd'hui il paroît imprimé en entier, grâce au zèle et aux soins infatigables de M. Méon, dont le nom sera honorablement cité dans le récit des travaux relatifs à l'histoire de notre ancienne littérature.

Quoique le roman du Renart eût obtenu dans le XIIIe siècle une grande célébrité, il faut avouer qu'il n'en étoit pas resté un souvenir aussi intéressant que du roman de la Rose, dont Guillaume de Lorris composa la première partie, peu d'années après la publication des premières branches du roman du Renart. Il est vrai que, peu de temps après l'invention de l'imprimerie, le roman de la Rose eut l'avantage d'être imprimé, d'être corrigé par Marot, et mis en prose par Jean Molinet, et conséquemment d'obtenir en France une vogue qu'il méritoit sans doute, mais qui ne pouvoit être obtenue par des manuscrits inédits.

Seulement une imitation ou continuation du roman du Renart, composée vers la fin du XIIIe siècle par Jacquemars Giélée, de Lille en Flandre, et intitulée LE RENART LE NOUVEL, avoit obtenu l'honneur de la translation en prose française, et avoit été imprimée sous ce titre: *Le livre de maistre Regnard et de dame Hersant sa femme, livre plaisant et facétieux, contenant maintz propos et subtils passages couverts et cellez pour monstrer les conditions et meurs de plusieurs estatz et offices, comme sera déclaré cy-après.* Paris, Philippe Lenoir, *in-4.°* sans date.

Mais, hors de la France, le roman du Renart avoit été plus répandu et plus connu que celui de la Rose. Vers 1470, Henri d'Almaer, précepteur du duc Antoine, fils de René II, duc de Lorraine, traduisit en vers bas-saxons le roman du Renart, et en tira des moralités pour l'éducation de la jeunesse. Cet ouvrage fut publié en 1498 à Lubeck, *in-4.°*, et avec un tel succès, que l'on compte plus de vingt éditions, soit du même travail, soit des autres ouvrages qui l'avoient imité; sans parler du poëme de Jean Wolfang Goëthe en douze chants.

Une traduction en prose flamande eut six éditions. Il en existe au moins cinq de la traduction anglaise faite par Guillaume Caxton; la première est de 1481. On connoît deux éditions de la traduction danoise : l'une faite à Lubeck en 1555, et l'autre à Copenhague en 1656. La traduction allemande d'Herman Schopper, imprimée pour la première fois à Francfort-sur-le Mein en 1567, a eu quatre autres éditions dans la même ville.

On trouve à la Bibliothèque du Roi un manuscrit du XIV.ᵉ siècle ayant pour titre : *Dialogus Isengrinum inter et Renardum, versibus elegiacis, qui quidem dialogus satyricus Jacobo Merlandro tribuitur à Steph. Baluzio.* Ce dialogue renferme plusieurs branches du roman du Renart. La Bibliothèque du Roi possède aussi deux manuscrits du Renart contrefait, c'est-à-dire, imité. Il paroît que Ménage avoit connu ce *Renart contrefait*, dont on trouve le sujet indiqué dans le premier volume du *Menagiana*, qui en cite quelques passages, et entre autres le conte d'un chevalier très-laid, mais plein d'esprit, qui épousa une demoiselle très-belle, mais très-sotte : il espéroit que ses enfans auroient la beauté de la mère et l'esprit du père.

Très-beaux pour cause de la mere,
Et saiges pour cause du pere....
Ensemble en mariage furent;
Enfans eurent tels comme ils durent,
Laid et hideux de par le pere,
Sots et niches de par la mere.

Avant de faire connoître par quelques détails le travail et le style de quelques-uns des divers trouvères qui ont composé les nombreuses branches dont l'ensemble forme le roman du Renart publié aujourd'hui par M. Méon, je crois convenable de rapporter quelques passages des troubadours qui ont fait allusion à ce roman, que Legrand d'Aussi, dans sa notice, a intitulé *poëme héroïco-comique, burlesque, facétieux.* J'ignore à quel dessein il a donné un titre qu'aucun des divers auteurs n'avoit indiqué, et qui est plutôt le résultat d'un jugement qu'un caractère littéraire. Sans anticiper sur l'opinion qu'on pourra se former sur les auteurs primitifs de la fable poétique dont les détails sont devenus si féconds, et, il faut l'avouer, quelquefois prolixes ou monotones dans les compositions des trouvères, je dois dire d'abord que, dans l'ancienne langue française, l'animal que nous appelons aujourd'hui RENARD étoit nommé *goupil.*

Il est très-vraisemblable que *goupil* vient de *VULPES* et sur-tout de *VULPECULA* latins; quant au mot RENARD, M. Legrand d'Aussi

adopte l'opinion d'Eccard, qui, dans la préface qu'il a faite pour la collection étymologique de Leibnitz, avance que, sur la fin du IX.ᵉ siècle, il avoit existé en Austrasie un homme célèbre par sa politique très-astucieuse ; c'étoit un conseiller du roi Zuentibold, nommé *Reginaldus* ou *Reinardus* : exilé par le prince, il s'enferma dans une forteresse d'où il lui suscita beaucoup d'affaires fâcheuses, armant contre lui, tantôt les Français, tantôt le roi de Germanie. Cette conduite ayant rendu Reinard fameux et odieux, on fit contre lui diverses chansons où il étoit désigné par le nom de *Vulpecula*, et comparé à cet animal rusé et méchant. Ensuite les poëtes employèrent le nom de *renard* comme synonyme de *goupil*. Il est possible toutefois que cette étymologie historique ne soit pas généralement adoptée, sur-tout par les personnes qui savent que, dans l'ancien allemand, le mot REIN signifie *fin, rusé ;* aussi Watcher, dans son *Glossarium germanicum*, page 1270, dit : *REIN, callidus, astutus.... Galli indè habent* RENARD, *vulpes.* M. Méon n'ayant pas jugé à propos de s'arrêter sur l'étymologie du nom du héros du poëme qu'il publioit, j'ai cru qu'on me pardonneroit cette digression, qui d'ailleurs ne paroîtra pas tout-à-fait étrangère à la question de l'origine de la fable qui a pu fournir le sujet du poëme.

L'auteur primitif, et ceux qui l'ont imité, ont voulu, sous le nom de divers animaux, auxquels ils ont donné et conservé leur caractère connu, mais en leur prêtant les vices et les passions de l'homme, peindre les usages, les opinions, les vices, les ridicules du siècle où ils écrivoient; et, il faut le dire, ils ne se sont pas toujours arrêtés à la ligne que le respect de la religion et de la morale, et même le sentiment des convenances, leur défendoient de franchir ; de sorte que ce poëme, toujours critique ou satirique et souvent licencieux, quand il peint dans les animaux les travers ou les erreurs de l'homme, offre presque toujours la caricature des mœurs du temps, et touche quelquefois à des objets que depuis on s'est imposé la loi de respecter, et sur-tout de ne pas attaquer par des bouffonneries indécentes. Ainsi aucun auteur ne mettroit plus en scène le loup admis à la prêtrise et chantant la messe à l'autel ; une poule tuée par le renard ne seroit pas déclarée sainte et martyre ; et l'on ne se hasarderoit pas à représenter l'indécence du renard, qui, ayant reçu la croix pour aller en Palestine expier ses méfaits, ose faire publiquement de cette croix un usage qui la souille de toutes les manières.

Ce poëme et ses diverses branches renferment donc la critique et la satire de l'époque : il est sans doute permis de croire que les couleurs

des nombreux et divers tableaux sont le plus souvent exagérées, ou du moins que les torts qu'elles peignent n'étoient pas aussi généralement répandus que le succès de ce roman permettroit de le croire, sur-tout quand on considère que c'est depuis l'époque de la réformation que ce roman a obtenu tant de succès dans les pays du nord de l'Europe.

Renart est un vaurien, un impudent, un franc libertin, un fornicateur, un adultère, un impie, qui ne songe jamais qu'à jouer des tours malins ou méchans aux autres animaux, même sans profit pour lui, faisant parfois le mal pour le plaisir du mal même : il a cependant l'art de se tirer plus ou moins adroitement de toutes les mauvaises affaires que son inconduite lui attire. C'est sur-tout envers Isengrin le loup et Hersant, femme d'Isengrin, qu'il exerce ses ruses, sa méchanceté et son humeur libertine. Isengrin est toujours aussi dupe que sot, et donne successivement dans tous les piéges dont le matois Renart l'environne sans cesse. Enfin, après un grand nombre de méfaits qui soulèvent contre lui l'animadversion publique, le coupable est cité à la coür du roi. C'est le lion; il s'appelle *Noble*. L'accusé est condamné à être pendu : on dresse les fourches, on le lie, et alors tous ses ennemis, jusqu'au lièvre lui-même, viennent l'insulter. Il demande qu'on lui permette de se croiser et d'aller aux lieux saints pour expier ses fautes : mais Noble répond que ces pélérinages n'ont corrigé personne; que même tel y est allé bon qui en est revenu méchant. Cependant le roi se laisse enfin toucher : la peine est commuée en croisade; on affuble le pélerin, en l'assurant que, s'il meurt, il ira droit en paradis. Il part; mais il s'échappe bientôt, et traite vilainement ses marques de croisé, en présence du roi et de son armée qui ne peuvent l'atteindre. Il se venge ensuite du roi en attentant à l'honneur de la reine au moyen d'une adroite supercherie; mais il est arrêté, et il ne peut échapper au gibet : il offre de se faire moine; pour toute réponse on lui envoie un confesseur; on lui bande les yeux; déjà la hart entoure son cou, quand le roi cède aux instances de la femme du coupable, laquelle lui a offert une somme d'or très-considérable.

Après bien des aventures nouvelles, Renart prie le chat-huant de le confesser; l'oiseau lui fait un grand discours, qui est une hardie accusation des moines et des prêtres du temps, et une moquerie de toutes les croyances religieuses. Renart fait sa confession sur le même ton; le confesseur cependant lui reproche son libertinage, sa honteuse accointance avec la vieille Hersant, et lui impose pour pénitence de prendre un jeune et joli tendron : Renart, contrit, se rapproche res-

pectueusement du confesseur, et, dès qu'il en trouve le moyen, lui saute dessus, l'étrangle et le croque.

Devenu vieux, Renart a le desir de faire le pélerinage de Rome; mais il reste chez lui, convaincu qu'il peut être honnête homme, sans courir les pays étrangers. Renart est joueur; après avoir tout perdu, il demande à jouer ce qu'un libertin tel que lui ne devoit pas hasarder de perdre. Les suites de sa sottise occasionnent sa mort: on lui fait de magnifiques obsèques. Bernard l'âne prononce son panégyrique, loue ses vertus, et dit qu'il a vécu en martyr et en apôtre. Il existe un autre dénouement dans un manuscrit du Vatican. Renart contrefait le mort; on le place dans une fosse: Chante-clair le coq, qui étoit à la tête de la procession et portoit l'encensoir, s'approche trop de la fosse, et le prétendu mort s'élance, le happe et se sauve en l'emportant.

Je n'ai saisi que quelques traits du roman entier et de ses diverses branches; mais ils suffiront à indiquer la nature et le dessein de l'ouvrage. Je rapporterai quelques citations qui feront apprécier et l'imagination et le style des auteurs qui ont successivement brodé le canevas commun. Mais je dois parler premièrement de l'auteur, que les philologues français, M. Legrand d'Aussi et M. Méon, reconnoissent pour le premier qui ait traité le sujet. Cet auteur primitif est Pierre de Saint-Cloud. On admet généralement qu'il a composé, au commencement du XIIIe siècle, la première branche, ou, pour mieux dire, le tronc auquel les diverses branches ont été rattachées. Il paroît que cette première partie et même d'autres existoient en 1233, puisque Gautier de Coinsi, dans ses contes dévots, composés à cette époque, reproche à des ecclésiastiques de n'avoir pas le même zèle à placer dans leurs monastères les images de la Vierge, qu'ils en ont à orner leurs habitations des scènes du roman du Renart.

> En leurs moustiers ne font pas faire
> Si tost l'image Nostre-Dame,
> Com font Isangrin et sa fame
> En leur chambres où ils reponent (*). (*) reposent.

C'est donc dans la première partie du XIII.e siècle que Pierre de Saint-Cloud aura commencé ce roman, continué jusqu'à la fin du même siècle par divers auteurs. En partant de ce point, j'annoncerai que les troubadours ont cité le roman du Renart, et je ferai remarquer dans leurs citations deux circonstances essentielles: 1.° ils en ont parlé avant le commencement du XIII.e siècle; 2.° ils en ont cité des détails qui ne se trouvent pas dans les manuscrits français.

Le troubadour le plus ancien dans lequel se retrouve une allusion au roman du Renart, est le roi Richard, mort en 1199, dans une pièce où il y a un mélange de mots français, et qui est évidemment plus ancienne que cette année; il exprime des reproches contre le dauphin d'Auvergne, en lui disant: « Vous me portâtes une foi pareille » à celle qu'Isengrin porte à Renart (1). »

Pierre de Bussignac, qui a vécu et vraisemblablement écrit avant la fin du XIIe siècle, dit: « Jamais Renart ne sut se venger si habile- » ment d'Isengrin, quand il le fit écorcher, et pour s'en moquer » lui donna chapeau et gants (2). » Cet épisode ne se retrouve pas dans le roman français.

Arnaud d'Entrevenas, qui a vécu au commencement du XIIIe siècle, parloit, vers 1220, « de don Rainart le roux, de Belin le mouton, » et d'Isengrin le rusé (3); » et il les cite comme des acteurs d'un roman très connu des personnes qui devoient lire sa pièce.

Je borne là les citations, qui pourroient être très-nombreuses; mais il suffit de celles ci, qui ont une date certaine et qui offrent des détails caractéristiques. Il en résulte qu'avant l'époque où l'on croit que Pierre de Saint-Cloud a composé son ouvrage, le premier qui nous reste des trouvères, où il soit question du sujet du roman de Renart, les troubadours faisoient souvent allusion à la fable de ce roman, à ses personnages, et indiquoient des épisodes différens de ceux qu'on y trouve encore aujourd'hui.

N'en pouvons-nous pas tirer la conséquence suivante: Ou il a existé un ouvrage français antérieur à celui de Pierre de Saint-Cloud, ou le même sujet avoit été déjà traité en France, et peut-être dans la langue des troubadours! A cette dernière conjecture se rattache une observation qui me semble de quelque poids; c'est que les troubadours n'eussent pas fait si souvent allusion à la fable du Renart, si elle n'avoit été généralement connue dans les cours et dans les sociétés

---

(1) Portastes tiel foi
Cum N Aengris à Rainart.

(2) Anc Rainard d'Isengri
No s saup tan gen venjar
Quan lo fetz escorjar
E il det per escarnir
Capels e gans. (PIERRE DE BUSSIGNAC: *Quan lo dous.*)

(3) Car Dons Rainart lo ros,
Ni Belins lo moutos,
N' Isengrin l'afilatz. (ARNAUD D'ENTREVENAS: *del Sonet.*)

où ils récitoient leurs ouvrages, et où l'on parloit leur langue. Au reste, je me contente d'exposer les faits, afin de mettre sur la voie les personnes dont les recherches ultérieures découvriroient d'autres monumens littéraires qui serviroient à confirmer ou à réfuter mes conjectures.

M. Méon n'a pas dû s'attacher à faire des recherches sur Pierre de Saint-Cloud, premier trouvère qui a traité le sujet; mais, d'après mes observations précédentes, il me semble que je dois ne pas négliger ce qui concerne ce trouvère. Il est aussi auteur d'une branche du roman d'Alexandre, de celle qui est intitulée *le Testament d'Alexandre.*

Dans le tome XV de l'Histoire littéraire de la France, on trouve deux articles relatifs au roman d'Alexandre; l'un, page 119, sous l'indication de *Lambert li cors ou le court et d'Alexandre de Paris*, et l'autre sous l'indication seule d'*Alexandre*, page 160. Dans le premier article, il est dit « que le roman d'Alexandre de Paris eut deux » continuations ou suites: l'une intitulée *le Testament d'Alexandre;* » l'auteur se nommoit Pierre de Saint-Clost ou plutôt de Saint-Cloot, » comme il le dit lui-même dans ces deux vers:

» Pierre de Saint-Cloot se trouve en l'escriture
» Que mauvez est li arbre dont li fruitz ne méure.

» On ne sait rien de plus de ce poëte. » Pour excuser le laconisme de l'Histoire littéraire, je dois dire que ce passage et la réflexion qui le termine sont mot à mot dans Fauchet, et qu'ainsi le rédacteur de l'article n'a reproduit que l'opinion de cet auteur; et cela est si vrai, que plus bas le même rédacteur rapporte, d'après Pasquier, l'opinion de Geoffroi Tory, qui fit paroître en 1529, sous le titre de *Champ fleuri*, un livre sur l'art et la science de la vraie proportion des lettres antiques. Selon Geoffroi Tory, Pierre de Saint-Cloot, et Jehan li Nevelois (auteur de la vengeance d'Alexandre, autre branche du roman), ont en leur style une grande majesté de langage ancien; et il pense que s'ils eussent eu *le temps en fleur de bonnes lettres*, comme au moment où lui-même écrivoit, ils eussent *excédé* tous auteurs grecs et latins.

Sans doute il y a beaucoup à rabattre de ce jugement; mais du moins il est permis de dire que Pierre de Saint-Cloud mérite de figurer dans l'Histoire littéraire de la France *, et qu'un article supplé-

* [Il a été parlé de Perrot de Saint-Cloud et de son roman du Renard dans le tome XVI de l'*Hist. littér. de la Fr.* (*Disc. sur l'état des lettres au XIII.e siècle*, p. 234 et 235): le tome XVIII contiendra une notice plus

mentaire lui doit être spécialement consacré, soit à raison de son travail sur le Renart, soit à raison de son Testament d'Alexandre, ouvrage qui contient environ dix huit mille vers, et dont la Bibliothèque du Roi possède plusieurs manuscrits; je dois même dire que tous ne renferment pas le vers qui désigne Pierre de Saint-Cloud comme auteur du Testament d'Alexandre. Dans les uns, le passage est omis, et dans le n.° 7190, provenant des manuscrits de Colbert, on trouve :

Signor, li sages hom le dit en escriture.

Quoi qu'il en soit, en lisant attentivement ce Testament d'Alexandre, on pourroit peut-être trouver quelque indication de l'époque précise à laquelle il a été composé; et cette circonstance deviendroit utile pour déterminer le temps où Pierre de Saint-Cloud a composé ou commencé le roman du Renart.

Je me borne aujourd'hui à donner une idée de son travail pour faire apprécier sa manière. Pierre de Saint-Cloud prétend avoir pris, dans un livre appelé *Aucupre*, son roman de la guerre entre Renart et Ysengrin :

Si con l'ai trové lisant
Qui fu Renart et Ysengrin,
Je trovai jà en un escrict
Un livre, Aucupre avoit nom.

Mais il paroît que cette manière d'indiquer un prétendu auteur primitif ne doit pas nous inspirer beaucoup de confiance; la forme étoit usée même au XIII.ᵉ siècle; et ici on peut croire que l'auteur ne veut pas même qu'on le prenne au mot, quand il ajoute :

A une grant letre vermoille
Là trouvai-je mainte mervoille;
Se je ne la trovasse el livre,
Je tenisse celui por yvre
Qui dire éust tele aventure,
Mès l'en doit croire l'escripture.
A desenor muert à bon droit
Qui n'aime livre ne ne croit.

Il remonte à la création et il parle du Gourpil.

Rous ot le poil comme Renart;

étendue sur la vie et les ouvrages de ce trouvère, dont il n'a pu être fait qu'une mention accidentelle dans les *Annales de la littérature du XII.ᵉ siècle*, puisqu'il appartient au suivant.]

Moult par fu cointes et gaingnart (*) (*) intéressé.
Par son sens toutes decevoit
Les bestes quanqu'il en trovoit.
Icil Gorpil nous senefie
Renart qui tant sot de mestrie (*): (*) science.
Tot cil qui sont d'engin et d'art
Sont mès tuit apelé Renart.

Il rapporte aussi la création du loup Ysengrin.

Tout ensement, de l'autre part,
Ysengrin li oncles Renart
Fu, ce sachiez, moult fort roberre (*), (*) voleur.
Et par nuit et par jour fort lerre (*)... (*) larron.
Icelui leu senefia....
Tot cil qui sorent bien rober (*) (*) dérober.
Et par nuit et par jor embler (*), (*) voler.
Sont cil à droit dit Ysengrin....
Cist furent bien endui (*) d'un lin, (*) vêtus.
Et d'un pansé et d'un corage.
Larron furent tuit d'un aage;
Et Ysengrin apele-l'on
Le leu par iceste acoison (*) (*) raison.

On trouve dans Ducange *ISENGRINUS* pour *lupus*, et l'Abrégé de Ducange ajoute : *ISENGRINUS*, germ. *Isegrimen.*

Pierre de Saint-Cloud n'a pas craint d'annoncer qu'en introduisant de tels personnages dans son roman, il vouloit faire la critique des mœurs du temps.

A (*) Renart puet-l'en bien aprendre (*) avec.
Grant sens qui bien i velt entendre:
Car cil Renart nos senefie
Ceus qui sont plain de felonie
Qui ne finent del agaitier (*) (*) guetter.
Con puissent autrui engingner (*) (*) tromper.

Pour se justifier auprès des lecteurs de ce qu'il accorde la parole aux animaux, le trouvère cite l'exemple de la Bible, où on lit que l'ânesse de Balaam parla.

Ne vos devez esmerveillier,
Se j'ai mis en cest mien traitié
Que de Renart ai commencié,
Si con l'en parole d'autrui,

Con vos porroiz oïr encui (*) — (*) aujourd'hui.
De Dant Renart et d'Ysengrin;
Car se content nostre voisin
Que une anesse parla jà
Que un prophete chevaucha.
Balaam l'oï apeler....
Cil point l'asne sor le crespon (*), — (*) crinière.
Des esperons le destraingnoit (*), — (*) pressoit.
Et du chevestre (*) le feroit. — (*) bride.
L'asne n'osoit avant aler,
Par force le covint parler,
E Diex le volt qu'ele parla
Et le profete raconta:
Diva, fait-il, lesse m'ester (*) — (*) en repos.
Diex ne me lesse avant aller.

Le poëte ajoute que

Cil Diex, si li vient à plaisir,
Puet encore bien consentir
A parler les bestes sauvages
Et les usuriers fere larges.

L'auteur commence ensuite à raconter les tours et les méchancetés de Renart, qui vole à Isengrin trois bacons ou jambons, et séduit sa femme: Isengrin est instruit de la mésaventure, veut se venger; mais il tombe dans un malheur plus grand encore, puisqu'il devient lui-même témoin d'une nouvelle entreprise de Renart, sans pouvoir vaincre les obstacles qui l'empêchent de s'y opposer. Quand Isengrin se plaint à la dame Hersant, elle lui répond qu'elle n'a cédé qu'à la contrainte:

Sire, il est voir qu'il m'a fet honte,
Mes n'i a mie tant meffet
Endroit (*) ce que force m'a fet. — (*) à l'égard de.
Lessiez ester tot ce contrere;
Ce qui est fet n'est mie à fere.

Je passe sous silence le tour que Renart joua aux marchands d'anguilles, dont il vola le poisson en contrefaisant le mort, de manière qu'ils le placèrent sur la charrette, dans l'espérance de vendre sa peau.

Isengrin vient auprès de la tour où Renart réside; celui-ci, qui s'y nourrissoit des anguilles, lui dit qu'il est dans un monastère où l'on fait maigre, lui vante la bonne nourriture des moines, et Isengrin consent à entrer dans l'ordre; il faut alors le tondre; Renart lui jette

de l'eau bouillante sur la tête, et par ce moyen le moine futur reste tondu de manière

Que cuir ne poil n'i est remes (*). (*) resté.

Isengrin est encore une fois dupe de Renart, qui promet de lui faire pêcher des anguilles. Enfin le travail de Pierre de Saint-Cloud se termine au douze cent soixante-quatrième vers:

(Isengrin) A tant s'en va et dist et jure
Que de Renart se vengera
El premier lieu qu'il le verra.

Car les deux vers suivans,

Ici prend ceste branche fin,
Més encore i a d'Isengrin.

ne peuvent être qu'une note de copiste; il est évident que l'auteur qui composoit le premier roman n'auroit pas parlé de *branches*. Si ces vers étoient de Pierre de Saint-Cloud, ce seroit une nouvelle conjecture qu'il existoit déjà un roman du Renart dont lui-même n'imitoit qu'une partie, en annonçant qu'il restoit d'autres aventures à mettre en vers.

Dans un second article, j'acheverai d'examiner cette collection, et sur-tout je m'arrêterai sur le poëme du couronnement du Renart, qui la termine. La publication de ce poëme, que M. Méon attribue à Marie de France, donne lieu à une question intéressante, qui peut servir à donner des notions plus exactes sur cette femme justement célèbre dans notre ancienne histoire littéraire.

Quoique mon respect pour la vérité m'ait forcé de ne pas taire que parfois les détails du roman du Renart sont licencieux et blessent les convenances actuelles, je dois dire aussi que l'on ne peut craindre que la publication en soit dangereuse : en effet, soit à cause de l'enveloppe du langage ancien, soit à raison des personnes qui s'en permettent la lecture, plutôt pour y chercher les élémens de l'ancien idiome et les traits historiques, que pour s'amuser des détails trop libres ou trop hardis, il n'y a lieu à le mettre à aucun index ; et au contraire, l'ouvrage devient indispensable aux Français et aux étrangers qui mettent quelque intérêt à connoître et à étudier notre ancien idiome et les monumens de notre ancienne poésie.

RAYNOUARD.

ANNALES DU MOYEN ÂGE, contenant l'histoire des temps qui se sont écoulés depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne. Dijon, imprimerie de Frantin; et Paris, chez Lagier, 1825, 8 vol. *in-8.°*, 513, 487, 601, 483, 499, 541, 416 et 472 pages.

L'EXPRESSION de *moyen âge*, quoiqu'elle n'ait pas une signification très-déterminée, s'applique néanmoins le plus souvent aux dix siècles (ou neuf cent soixante-dix-sept ans) compris depuis le détrônement d'Augustule, en 476, jusqu'à la prise de Constantinople, en 1453. M. Hallam maintient le premier de ces deux termes: c'est, dit-il, à la destruction de l'empire d'occident que finit naturellement l'histoire ancienne; mais il ne place l'autre limite qu'en 1495. L'invasion de Naples par Charles VIII lui paroît être l'événement qui a établi entre les principaux états de l'Europe les relations d'alliance ou d'hostilité dont les traces demeurent visibles jusqu'à nos jours. D'autres ont diversement étendu ou resserré l'intervalle qui sépare les temps qualifiés anciens de ceux qu'on doit appeler modernes; mais on vient de voir, par le titre de l'ouvrage dont nous allons rendre compte, que l'auteur attache un sens fort différent aux mots d'*Annales du moyen âge*, puisqu'il fixe d'avance la clôture de ces annales à la mort de Charlemagne en 814, terme où, au contraire, on les a fait quelquefois commencer. Nous ne pouvons pas supposer qu'il veuille dire seulement qu'il ne conduira l'histoire du moyen âge que jusqu'à cette époque: cette explication ne s'accorderoit assez ni avec les paroles du titre, ni avec l'idée que l'auteur va nous donner bientôt de la matière et du plan de son travail. Quoi qu'il en soit, en écartant l'expression du moyen âge, pour s'en tenir aux mots qui suivent, *temps écoulés depuis la décadence de l'empire jusqu'à la mort de Charlemagne*, il y auroit lieu de demander encore à quel terme commencent cette décadence et par conséquent l'histoire dont on entreprend l'étude. En effet, une *décadence* est un état qui a plus ou moins de durée, et dont le commencement n'est sensible que lorsqu'on peut le rattacher à quelque fait précis, à un événement mémorable. C'est ainsi que, dans les annales de la France, il seroit permis d'apercevoir la décadence de la dynastie carlovingienne dès l'instant où Louis le Débonnaire monte sur le trône, ou du moins dès l'année 817, quand il partage ses états entre ses fils, et quand son neveu Bernard se révolte. Mais dans cette longue succession de vices et de vertus, de mauvaises et de bonnes lois, d'actes tyranniques

ou équitables, d'usurpations et d'avénemens légitimes, de guerres intérieures et extérieures, d'entreprises brillantes ou calamiteuses, que nous présentent les règnes des successeurs d'Auguste jusqu'à Augustule, il n'est pas aisé de reconnoître les premiers symptômes de la chute de leur empire : car, plus d'une fois, les périls qui s'étoient annoncés se dissipent; les plaies qui s'étoient ouvertes se referment; et l'on eût fait, après les crimes de Néron, après les catastrophes si rapides de Galba, Othon, Vitellius, des prédictions bien plus sinistres que cent ans plus tard, sous Marc-Aurèle, ou même au IV.ᵉ siècle, sous Constantin et sous Théodose. Nous croyons donc que l'estimable ouvrage dont nous allons entretenir nos lecteurs, méritoit un titre plus clair, composé d'expressions plus précises et employées dans le sens que leur donne le langage commun.

L'auteur est persuadé que jusqu'ici la plupart des historiens n'ont tracé que des tableaux incomplets des premiers siècles de l'ère vulgaire. Si nous l'en croyons, les uns ne décrivent que la chute de l'empire romain; les autres, que la fondation des états modernes : presque aucun n'a su réunir ces deux parties des annales de cet âge; ils ne passent de l'une à l'autre que lorsqu'ils y sont entraînés par le cours ou le concours des événemens, et par les mouvemens des personnages. Ils n'ont pas compris que les peuples fondateurs des nouveaux empires, ayant d'abord vécu, en qualité d'alliés ou de sujets, dans les provinces romaines, et contracté ainsi les habitudes, appris la religion, parlé la langue de ce grand peuple auquel ils devoient un jour succéder, on ne peut découvrir *la double origine qu'ils avoient acquise par ce mélange*, que sous les débris de la puissance de Rome. Le nouvel historien se propose donc de remonter à l'époque où l'on peut, dit-il, *marquer la décadence* de l'empire des Romains; il jettera même un peu plus haut quelques regards, afin *d'éclairer*, dit-il encore, *cette confusion de peuples* qui se pressent l'un sur l'autre et viennent se perdre tour-à-tour dans le vaste état qu'ils sont destinés à renverser. Son récit prendra plus d'étendue à mesure que de nouvelles nations, se mêlant à l'ancienne, apporteront au milieu d'elle plus de causes de sa ruine : il montrera le christianisme s'élevant sur le trône des Césars qui ont voulu l'abolir, détruisant l'idolâtrie dans Rome et au sein des nations barbares, imprimant son caractère aux mœurs, aux lois, au gouvernement, à la civilisation des peuples nouveaux. Mais ses recherches se dirigeront particulièrement sur l'occident, sur la France où s'est fondé l'empire de Charlemagne, image de celui de Rome. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point on avoit négligé jusqu'ici de

rapprocher les deux ordres de faits que l'auteur croit réunir pour la première fois, et qui, par leur nature même, tendent à se mettre en contact ou presque à se confondre. Quelques personnes réclameront peut-être contre la qualification de Français qu'il donne à l'empire de Charles, et voudront que la France n'en ait été qu'une province. Tous ne conviendront pas non plus que les huit premiers siècles de notre ère aient été, plus que les huit suivans, un âge de révolutions et de métamorphoses: plusieurs soutiendront avec Koch, avec M. Hallam, que l'état actuel de la politique et de la civilisation européenne ne s'est déterminé qu'à la fin du XVe siècle, et qu'il faut descendre de Charlemagne à Maximilien, sinon à Charles-Quint, pour se rendre compte des établissemens qui méritent le nom de modernes. Nous ne discuterons pas ces questions, dont quelques-unes peuvent tenir aux mots plus qu'aux choses : il nous suffit d'avoir exposé le plan de l'auteur; il veut montrer le nœud qui attache l'histoire ancienne à celle qui prend le nom de moderne dans son langage, et qui, ajoute-t-il, ne peut jamais être bien connue sans une étude approfondie de l'âge qu'il appelle *moyen*. On voit maintenant que cet âge n'est ici que celui qui a précédé l'an 814.

Il ne nous reste qu'à savoir l'époque où il s'ouvre : or c'est ce que nous n'apprendrons que dans l'ouvrage même. Les huit volumes comprennent trente livres, dont le premier correspond aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne, le second aux années 305-364, le troisième aux trente-une suivantes jusqu'à la mort de Théodose en 395 : c'est le terme que l'on atteint en achevant le premier tome. Jusque-là on n'a pu lire que des récits fort succincts, qu'un abrégé ou résumé historique : il s'agit d'observer comment les faits qu'il retrace, et dont il seroit superflu de suivre le long cours dans ce Journal, commencent le tableau de la décadence de l'empire romain et de la fondation des nouveaux états. Or voici les principaux faits qu'on y peut saisir. D'abord l'ombre légère de liberté qu'Auguste avoit conservée, effaroucha Tibère, dont la tyrannie, imitée par ses inhabiles successeurs, causa la ruine de la maison des Césars. Bientôt les armées s'emparèrent du pouvoir de créer des empereurs: elles étoient cantonnées sur les frontières des provinces, et y avoient des relations avec des peuples subjugués et impatiens de briser leurs fers. Tels étoient, entre autres, les Cimbres, les Teutons, les Bretons, les Gaulois, dont les noms obligent ou entraînent l'auteur à remonter aux temps de Marius et de Jules César, et à esquisser l'histoire de ces peuples jusqu'à l'avénement de Vespasien. Quoiqu'il y associe ensuite celle

des Parthes, il arrive rapidement au règne de Marc-Aurèle; et en louant, avec trop peu de restrictions peut-être, l'administration intérieure de ce prince, il y fait remarquer pourtant une nouveauté dangereuse, savoir, l'association de Lucius Verus à la dignité impériale. C'étoit le temps aussi où les barbares s'ébranloient au nord de l'Europe, et sur toutes les rives du Danube, de la Gaule à la Dacie. Marc-Aurèle les repoussa, pénétra dans leur pays, et conjura des périls qui devoient bientôt renaître. A peine est-il mort, que toutes les causes de décadence qui viennent d'être signalées, reparoissent; et, malgré l'habileté de Septime Sévère, d'Alexandre Sévère, de Dioclétien, les désordres se multiplient à tel point dans le cours du III.ᵉ siècle, qu'on s'étonne qu'ils n'achèvent point encore la dissolution de l'état. Ce premier livre, qui remplit deux-cent huit pages, est une sorte d'introduction, où sont extraits de Tacite, de Suétone, des auteurs de l'Histoire Auguste, d'Hérodien, de Zozyme, de Xiphilin, de Zonaras et de Jornandès, les faits relatifs aux principales fautes du gouvernement impérial, au partage et à l'affoiblissement du pouvoir, aux usurpations, à l'indiscipline militaire, et aux mouvemens des peuples barbares en occident et en orient. C'est la matière que Gibbon a traitée avec beaucoup plus d'étendue dans les quatorze premiers chapitres de son ouvrage.

Le second livre ne correspond qu'à soixante années; et parmi les tableaux qui le composent, les plus détaillés sont ceux des règnes de Constantin et de Julien. Ammien Marcellin, Zozyme, Socrate, Sozomène, Philostorge, Théodoret et Idace en fournissent la plupart des matériaux; et l'auteur a profité aussi des travaux modernes de Fleury, de La Bléterie, sur-tout du savant et judicieux Tillemont. Il ne cite jamais Gibbon; il n'annonce pas le dessein de réfuter les chapitres XV et XVI de cet écrivain; mais on voit qu'il s'applique à présenter les faits d'une manière plus conforme aux récits originaux. Sous ce rapport, son second livre mérite l'attention de ceux qui veulent faire une étude sérieuse et impartiale de cette importante partie de l'histoire. Du reste, l'ouvrage anglais continue d'offrir de bien plus amples développemens, puisqu'on n'y parvient à l'année 364 que vers la fin du vingt-cinquième chapitre.

Le nouvel historien puise dans les sources que nous venons d'indiquer, les notions que donne son troisième livre (pag. 403-513), des règnes de Valentinien, de Valens, de Gratien et de Théodose. C'est un espace de trente années assez rapidement parcouru, mais de telle manière pourtant qu'on y peut observer les divers mouvemens des Perses, des Germains, des Goths; le partage de ceux-ci

en Ostrogoths et Wisigoths, les progrès de plusieurs autres peuples barbares, comme les Huns, les Alains, les Gépides, les Quades, les Saxons, les Bourguignons et les Francs. Nous n'avons pas besoin de dire que le cadre étroit dans lequel l'auteur a voulu renfermer cette section de son travail, ne sauroit embrasser des recherches bien profondes sur les origines et les premières transmigrations de ces peuples. Il énonce néanmoins quelques résultats qui lui paroissent avérés. Il croit, par exemple, que les Goths étoient réellement d'origine germanique, qu'ils sortoient des terres situées au-delà de la mer Baltique, terres que les anciens se représentoient comme une grande île et qu'ils comprenoient, dit-il, dans la Germanie. Il ajoute qu'au moment où le genre humain commençoit à s'étendre sur la surface de la terre, les colonies scandinaves passèrent la mer et descendirent dans les plaines inférieures; que, par cette raison, la Scandinavie a été appelée par les anciens une fabrique de nations; qu'en effet des peuples qui n'avoient pas à craindre d'être inquiétés chez eux par les armes de leurs voisins, et qui ne souffroient que de l'accroissement excessif de leur propre population, devoient tendre à s'en décharger sans cesse par des excursions nouvelles sur le milieu et sur le midi de l'Europe. Nous ne devons point rentrer ici dans la discussion de ces opinions, qui sont aujourd'hui fort contestées, et que nous avons eu plusieurs occasions d'examiner dans ce Journal.

Le tome II renferme les livres IV, V, VI et VII, qui embrassent l'histoire de 140 ans, depuis l'installation d'Arcade sur le trône impérial d'Orient et d'Honorius sur celui d'Occident en 395, jusqu'au triomphe solennel de Bélisaire en 534. L'auteur décrit les désastres qu'amena la foiblesse d'Honorius et d'Arcade: c'est, dit-il, sous ces deux princes que commence véritablement la *ruine* de l'empire; apparemment il entend par ce mot *ruine* une décadence plus rapide. Mais il s'attache de plus en plus, dans ces quatre livres, à faire connoître les progrès et les établissemens des nations nouvelles. Parmi les faits que cet exposé rassemble, et qui s'y pressent sans confusion, nous nous arrêterons à ceux qui concernent les Francs. Ce nom étoit en quelque sorte générique, commun aux Sicambres, aux Bructères, aux Saliens, aux Ampsivariens, aux Chamaves, en un mot à des Germains associés pour défendre contre les Romains leur liberté, à l'exemple des confédérations du même genre qui s'étoient formées dans certaines parties de la Gaule, spécialement dans l'Armorique. L'auteur s'abstient de fixer la date, en effet trop peu connue, du premier établissement des Francs dans le pays auquel ils ont donné

leur nom. Ni Grégoire de Tours, ni Frédégaire, n'ont fait mention de Pharamond, qu'on suppose avoir régné avant 420; et le passage de la chronique de Prosper, où il est nommé, semble bien une addition faite dans les âges suivans et empruntée de quelque histoire fabuleuse. Il paroît cependant que, vers 420, les Francs passoient le Rhin et saccageoient la ville de Trèves : c'étoit pour la seconde fois; car ils l'avoient envahie et presque ruinée vers 413. Clodion est nommé par Grégoire de Tours, comme le chef des Saliens, principale tribu des Francs, et comme le prince sous lequel ces peuples occupèrent, vers 428, les deux rives du Rhin inférieur, mais en conservant encore leurs plus importans établissemens sur la rive droite. Aétius les força d'abandonner la gauche, et ils n'y reparurent que dix ans après. Cette fois, le général romain se vit forcé de les recevoir dans les provinces romaines au même titre que les Bourguignons et les Wisigoths : c'est de cette rentrée des Francs en deçà du Rhin, que l'auteur (p. 144) croit pouvoir dater la fondation de la monarchie française. Mais ces dates sont si peu constantes, qu'un peu plus loin (p. 168) il réduit de dix à quatre le nombre des années durant lesquelles Aétius ne permit plus aux Francs de reprendre leurs quartiers dans les Gaules. Et d'ailleurs il seroit difficile d'attacher ici un sens bien positif aux mots de fondation et de monarchie; car, d'un côté, l'occupation de quelque territoire sur la rive gauche du Rhin ne peut guère passer pour la création de l'empire français, et, de l'autre, on a lieu de croire que chaque tribu franque continuoit d'avoir un chef particulier; que l'unique prééminence accordée à l'un de ces chefs étoit purement temporaire et militaire; qu'elle ne consistoit que dans le commandement général des armées durant une campagne ou une guerre. Les conquêtes attribuées à Clodion ne s'étendent pas, au midi, plus loin que Cambrai, et l'on ne sait s'il faut les placer en 437 ou en 445. C'est aussi par simple conjecture qu'on rapporte à l'an 448 la mort de ce prince, que l'auteur (p. 188) persévère à nommer le fondateur du royaume de France, et qui laissoit, dit-on, deux fils. L'aîné, Chodebalde, expulsé par Aétius, alla se ranger, à la tête d'un parti de Francs, sous les enseignes d'Attila, roi des Huns, avec lequel néanmoins Aétius entretenoit alors des relations et presque une alliance. Le plus jeune, Mérovée, obtint les bonnes grâces du général romain, qui l'envoya en ambassade à la cour de l'empereur Valentinien III; et l'on ajoute qu'à son retour Mérovée prit possession du *trône*. Nous doutons que ce mot de *trône* soit ici fort convenable, du moins si l'on veut y attacher les idées qu'il exprime aujourd'hui. Il est d'ailleurs fort

douteux, selon Dubos et dom Bouquet, que le jeune prince, dont parle le rhéteur ou sophiste grec Priscus (1), et qu'il dit avoir vu à Rome faisant les fonctions d'ambassadeur, soit celui que nos historiens appellent Mérovée et qu'ils font le chef de la première dynastie de nos rois. Les dissertations contradictoires de Gibert et de Fréret sur le nom de *Mérovingiens*, montrent à quel point l'origine en est incertaine; cependant le nouvel auteur voit dans ce nom *une preuve suffisante* des grandes qualités de Mérovée et de la réputation qu'elles lui acquirent parmi les peuples. Peut-être ces articles demandoient-ils une critique plus rigoureuse.

Malgré le caractère romanesque des traditions qui concernent Childéric, elles sont aussi retracées, sans aucune discussion, dans la nouvelle histoire : mais l'auteur ne peut en effet donner une longue attention aux détails de ce genre, parce que le principal objet de son travail est encore de montrer les périls de plus en plus redoutables qui menaçoient l'empire romain. Alaric, Attila, les Théodoric, rois Wisigoths, leur successeur Euric, enfin le chef des Hérules, Odoacre, ont beaucoup plus contribué que les chefs des Francs à ébranler et à renverser ce vaste empire; et par conséquent ils ont dû occuper beaucoup plus l'historien. Il offre un précis instructif et en général fort exact de leurs entreprises et de leurs progrès jusqu'en 476, lorsque Odoacre s'empare de Pavie, de Ravenne, et, dans cette seconde ville, de la personne d'Augustule, qu'il détrône, et dont le nom termine la liste des empereurs d'Occident. Cette catastrophe amène une histoire abrégée des règnes d'Odoacre, puis de l'Ostrogoth Théodoric, en Italie; et même quelques observations sur l'administration du second de ces rois. On sait que ce sujet a été traité avec beaucoup plus d'étendue par M. Sartorius et par M. Naudet. Le nouvel auteur ne cite point leurs ouvrages et ne croit pas devoir s'engager dans les mêmes recherches : il se borne à en présenter les résultats les plus généraux.

Le septième livre, presque entièrement consacré à la France, contient une esquisse des annales de ce royaume depuis l'avénement de Clovis, en 487, jusqu'à celui de Théodebert, en 534. La marche de l'historien est bien rapide encore; ici néanmoins, il apprécie avec plus de rigueur tant la vérité des faits que le mérite des actions. Après avoir raconté le baptême de Clovis, il ajoute : « A mesure que les

(1) On a de lui un fragment dans les *Excerpta de legationibus.*

» témoignages des contemporains s'éloignoient et que les provinces » jouissoient davantage des fruits de la conversion du peuple franc à » la foi des Gaules, on publia des récits merveilleux de cet événement, » que son importance et ses effets, non moins que la solennité et » l'appareil qui l'accompagnèrent, rendoient par lui même assez » recommandable. Hincmar, évêque de Reims, déférant à la croyance » populaire, ou pour relever la gloire de son siége, raconte que le » clerc qui portoit le chrême, arrêté par la foule qui se pressoit sous » les portiques, n'avoit pu arriver jusqu'au baptistère. Remi restoit » immobile, les mains levées vers le ciel, et prioit en silence. On vit » alors, dit Hincmar, une colombe d'une blancheur éclatante descendre » de la voûte, portant dans un petit vase l'huile sacrée...; et cette » tradition a été jusqu'à nos jours consacrée par le respect des peuples. » D'un autre côté, l'auteur ne dissimule aucun des reproches que l'histoire peut faire à Clovis, et il avoue que ce prince *a déshonoré*, par sa cruauté, sur-tout à l'égard de ses parens, les dernières années de son règne; qu'il n'a guère été chrétien que de nom, et ne s'est guéri d'aucun de ses vices naturels. Mais il a étendu jusqu'aux Pyrénées un royaume qui dépassoit à peine la Somme lorsqu'il en prenoit possession. « Conquérant plein d'ardeur, politique rusé, ennemi redoutable, allié perfide, il posséda toutes les grandes qualités propres au fondateur d'un empire. » Ce sont les expressions du nouvel historien; et si l'on peut trouver trop sévère le jugement qu'il porte sur Clovis et sur tous les fondateurs de royaumes, ici du moins ce nom même de *fondateur*, déjà donné à Clodion, à Mérovée, à Childeric, nous paroît plus justement appliqué.

Après un rapide aperçu du partage des états de Clovis, et des troubles qui ont agité la France sous ses premiers successeurs, le tome second se termine par quelques pages sur les affaires générales de l'empire d'Orient jusqu'à l'an 8 du règne de Justinien. Là, les récits les plus détaillés sont ceux des expéditions de Bélisaire contre les Vandales en Afrique. Ainsi l'on a parcouru dans ces deux volumes un espace de cinq cent trente-quatre ans: c'est, dans Gibbon, la matière de quarante-un chapitres qui ont quatre ou cinq fois plus d'étendue. Mais les six autres tomes du nouvel ouvrage ne correspondront qu'à deux cent quatre-vingts années, et par conséquent l'histoire y prendra de plus convenables dimensions. On prévoit qu'il ne nous sera pas possible de suivre l'auteur dans un si grand nombre de détails, de recueillir toutes les observations instructives qu'il y a jointes, de discuter tous les articles qui peuvent sembler litigieux.

Nous tâcherons du moins de faire connoître le plan, les caractères, le système général de l'ouvrage. Dès ce moment, nous y remarquerons une particularité qui est devenue extrêmement rare; c'est qu'il n'a ni dédicace, ni préface, ni notes, ni éclaircissemens additionnels, ni tables d'aucune espèce (1) : le texte n'y est accompagné que de simples sommaires à la tête de chaque livre, de citations marginales, et de dates distribuées aussi dans les marges. L'histoire y court d'un seul fil, et la méthode des anciens s'y reproduit dans toute sa sévérité : elle devient même plus austère par le retranchement des harangues et des digressions. Les faits sont toujours puisés dans les sources, c'est-à-dire, dans les monumens et les récits les plus voisins de leurs époques : il ne s'y mêle de simples traditions que celles qui se sont tellement établies dans l'histoire, qu'il n'est plus possible de les en exclure ; encore sont-elles fort souvent, du moins à partir du septième livre, réduites à leur juste valeur. Le style mérite aussi des éloges : s'il n'a pas un très-vif éclat, il est constamment pur et ne manque jamais de noblesse. Les taches légères qu'on y pourroit découvrir ne seroient ni fréquentes ni même fort sensibles. Par exemple, en décrivant, d'après Tacite, les mœurs des Germains, l'auteur dit que *leurs gouvernemens représentoient une ombre de monarchie,* et que l'*inauguration du prince élevé sur un bouclier représentoit l'image de l'ancienne élection :* en rigueur, *l'ombre* et *l'image représentent* plutôt qu'elles ne sont *représentées.* « Les Ger- » mains prennent leurs rois à la naissance et leurs chefs à la valeur. » Nous n'oserions décider si cette traduction des mots de Tacite, *reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt,* est trop peu correcte ou si elle n'est que très-hardie. Une critique plus sérieuse seroit de prétendre que le style d'un ouvrage de cette étendue devroit être moins uniformément coupé, admettre plus de périodes et plus de variété dans les constructions : c'est en effet par cet heureux mélange des plus belles formes du discours, que les grandes compositions historiques fixent et récompensent l'attention des lecteurs. Cependant nous devons dire que l'ouvrage dont nous venons de commencer l'analyse se lit avec un intérêt qui ne s'affoiblit point, et qui s'accroît au contraire à mesure que les récits embrassent plus de détails et peuvent se revêtir de couleurs plus vives.

---

(1) Ni *errata.* L'ouvrage est très-correctement imprimé : nous n'oserions assurer qu'il ne s'y soit glissé aucune faute; mais nous n'en avons pas remarqué une seule. Il y a plusieurs cartons dans chaque volume.

DAUNOU.

كتاب يوسف وزليخا من تصانيف مولانا عبد الرحمن جامى عليه الرحمة

JOSEPH UND SULEÏCHA, historisch-romantisches Gedicht aus dem Persischen des Mewlana Abdurrahman Dschami übersetzt und durch Anmerkungen erlæutert von Vincenz Edlem von Rosenzweig. *Joseph et Zouleïkha, roman historique en vers, traduit du persan de Mewlana Abdurrahman Djami, avec des notes explicatives, par M.* V. de Rosenzweig. Vienne, 1824, x et 227 pages *in-fol.*

Le même ouvrage, en allemand seulement, et avec les notes. Vienne, 1824, xxvj et 498 pages *in-8.°*

ABDARRAHMAN DJAMI, né et mort dans le XV.ᵉ siècle, jouit d'une très-grande célébrité parmi les poëtes modernes de la Perse; il a composé, tant en prose qu'en vers, un très-grand nombre d'ouvrages; la plupart appartiennent à la théologie ou doctrine mystique des Sofis, et parmi ceux-là se trouvent des commentaires sur quelques traditions et sur des poëmes mystiques du célèbre poëte arabe Omar ben-Faredh; plusieurs ont pour objet la grammaire arabe, quelques-uns l'art de la poésie, le style épistolaire et la musique: on y compte aussi quatre diwans ou recueils de poésies détachées, et un ouvrage mêlé de prose et de vers, intitulé *Béharistan*, ou le Jardin du printemps: ce dernier est déjà connu par divers extraits qui en ont été publiés. M. Rosenzweig a placé au commencement de l'ouvrage que nous annonçons, une vie abrégée de Djami et la liste de ses œuvres; mais je ne m'y arrêterai point, parce que M. de Hammer a consacré un très-long article à ce poëte dans son Histoire des belles-lettres en Perse [*Geschichte der schönen Redekünste Persiens*], et que M. Grangeret de Lagrange en a publié une notice abrégée dans le tome VI du Journal asiatique, cahier de mai 1825. Un des poëmes ou romans en vers de Djami, *Medjnoun et Leïla*, que M. de Chézy a fait passer dans notre langue, a déjà familiarisé les Français amateurs des muses de l'Orient avec notre poëte, mais pourroit bien leur avoir fait connoître les beautés de cet écrivain sans leur avoir révélé ses défauts. M. Rosenzweig, en joignant le texte à sa traduction, n'a pas usé d'une semblable indulgence; et comme Djami lui-même mettoit son roman des amours de Joseph et de Zouleïkha au-dessus de toutes ses autres compositions poétiques, en jugeant le poëte d'après cet ouvrage, on ne court pas risque d'être injuste envers son talent.

Aucun sujet n'a plus exercé la verve des poëtes persans que celui des amours de Joseph et de Zouleïkha, dont le fond est emprunté de l'Alcoran, et a été complété et embelli par les commentateurs. « Il est » généralement connu, dit M. Rosenzweig, que Joseph est pour les » Orientaux l'idéal de la beauté du sexe masculin et de la vertu; mais » peut-être connoît-on moins la signification allégorique de ses amours » avec Zouleïkha, la femme de Putiphar, qui sont regardés comme » le symbole de l'amour pour ce qu'il y a de plus beau et de plus » excellent; amour auquel les mortels ne peuvent atteindre que » quand, étant purifiés par de rudes épreuves, ils paroissent comme » nés d'une nouvelle naissance. Ceux qui rejettent cette explication » comme forcée, ne voient dans l'histoire de Joseph que le tableau » des effets que produit sur l'ame d'une femme la beauté de l'homme. » Dans le récit des faits, Djami a suivi presque en tout Tabari, dans » son Histoire des peuples et des rois. » Les personnes qui desireroient connoître la manière dont les écrivains musulmans racontent les aventures de Joseph, peuvent consulter d'Herbelot, Bibliothèque orientale, au mot *Jousouf;* Marracci, *Prodr. IV ad refut. Alcor.*, et M. de Hammer, *Rosenoel*, part. 1, pag. 66 et suiv. Les fables que débitent à ce sujet les écrivains musulmans, ont été certainement empruntées, du moins en grande partie, des rabbins.

M. Rosenzweig expose, vers la fin de sa préface, les difficultés qu'il a eues à surmonter pour traduire son original; et ces difficultés ont dû effectivement être d'autant plus grandes, qu'il a voulu écrire sa traduction en vers allemands, et rendre le texte vers pour vers. Nous avons déjà eu plusieurs fois, dans ce Journal, et particulièrement en rendant compte de la traduction des poésies de Moténabbi par M. de Hammer, l'occasion de dire combien il est difficile de faire passer dans une traduction, lors même que l'on traduit en prose, les pensées, les figures, les allusions, les beautés du style des poésies arabes et persanes, sans substituer fréquemment une paraphrase à une simple version. La langue allemande se prête, il est vrai, plus que le français, à imiter la phraséologie persane; mais il reste toujours bien des genres d'obstacles à vaincre; et peut-être seroit-il plus prudent de ne pas les augmenter, en s'imposant l'obligation de traduire en vers, et sur-tout de rendre vers pour vers. Il est à peu-près impossible qu'une pareille contrainte n'oblige pas à sacrifier une partie des pensées, ou n'expose pas le traducteur à rester parfois obscur et peu intelligible.

Il n'y a point de poëte arabe ou persan qui n'offre à un traducteur européen des passages dont il ne peut avoir une intelligence parfaite-

ment satisfaisante ; et il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque les commentateurs orientaux eux-mêmes se partagent souvent sur le sens des textes qu'ils commentent. M. Rosenzweig, quand il a rencontré des difficultés de ce genre, a consulté les hommes les plus savans de Constantinople, et en conséquence il croit pouvoir se flatter d'être entré dans le sens de l'auteur. Il a cru, d'après cela, superflu d'indiquer les variantes, en assez petit nombre, que lui ont offertes les quatre manuscrits dont il a fait usage pour composer sa traduction et donner l'édition du texte. Les notes qu'il a jointes à sa version ont pour objet de suppléer à la traduction, quand il a été contraint à négliger quelque idée de l'original, de rendre compte des principaux jeux de mots qu'on ne sauroit faire passer d'une langue dans une autre, enfin d'éclaircir tous les passages qui renferment des allusions à la religion, aux mœurs et aux usages de l'Orient.

M. Rosenzweig observe, en finissant, que le poëme de Joseph et de Zouleïkha est écrit dans le mètre nommé par les Arabes الهزج, et qui se compose du pied مفاعيلن ou épitrite premier, répété trois fois, mais qui, le vers étant catalectique, se réduit pour la troisième fois au pied فعولن ou bacchique. J'ajoute que les vers de ce poëme étant des مثنوی, c'est-à-dire, des vers où la rime change avec chaque distique, la mesure y est observée sans aucune licence. Ce poëme renferme environ quatre mille distiques. Je vais donner une idée de son contenu.

Le poëte emploie d'abord deux cent soixante-cinq distiques à célébrer la grandeur de Dieu, à exposer les preuves de son existence et à solliciter son secours, puis à faire l'éloge de Mahomet et la description de son ascension dans le séjour où réside la divinité, et à réclamer son intercession. Ensuite il offre le tribut de ses louanges au sultan Hoseïn Abou'lgazi, le dernier souverain de la Perse, de la race de Timour, son protecteur. Après cela, la beauté en général et sa puissance sur les cœurs, l'amour, le besoin que le cœur a d'aimer, les sollicitations d'une voix secrète qui invite le poëte à chanter une aventure amoureuse dans des vers qui lui survivront et passeront à la postérité la plus reculée, préparent le lecteur au récit qui doit être le sujet du poëme, et que Djami annonce ainsi, mais d'une manière encore vague :

« Lorsque cet appel de l'amour eut frappé mes oreilles, mon » intelligence sembla m'abandonner pour se précipiter au devant de » ses volontés. Je livrai mon ame comme le gage de ma soumission » à cet ordre suprême, et je traçai le plan d'une nouvelle composition » magique. Je veux, si le ciel m'accorde son assistance, que mon

» palmier donne les fruits de la vérité. Par la puissance du feu qui » consume mon cœur, je produirai une œuvre merveilleuse, dont le » pouvoir sera tel, que la raison confondue brûlera le bagage de la » science. Je remplirai de vapeur la voûte azurée, je tirerai des larmes » des yeux mêmes des astres; mes paroles parviendront à un tel degré » de mérite, que le ciel me prodiguera ses *bravo.* »

Djami appelle son roman *une nouvelle œuvre magique*, parce que les Arabes disent proverbialement que la poésie est une magie; et quand il dit que la raison brûlera le bagage de la science, il veut donner à entendre que la raison demeurera interdite à la vue des mystères de beauté et d'amour qu'il va révéler dans son poëme. Ce distique me paroît n'avoir pas été compris par M. Rosenzweig; mais, pour ne pas trop prolonger cet article, je m'abstiendrai de toute critique de détail.

Le poëte ayant annoncé *les paroles* par lesquelles il espère obtenir les applaudissemens du ciel, en prend occasion de relever l'excellence de *la parole*, et en même temps de développer tout-à-fait l'objet du poëme, ou, pour m'exprimer comme l'original, *il cueille une poignée de roses dans le parterre des vertus de la parole, et il tourne autour de ce bouquet le fil de l'exposition complète des motifs qui l'ont déterminé à entreprendre cet ouvrage;* et, pour le dire en passant, tous les chapitres du poëme portent des titres composés dans un style très-recherché, et ressemblent souvent à des amphigouris. M. Rosenzweig a fait assez sagement de ne pas les traduire; mais il en a parfois défiguré le sens. Ici, par exemple, il a intitulé ce chapitre *la parole [das Wort]*, ce qui n'indique pas suffisamment son objet; ailleurs (page 5) il a cru qu'il étoit question du *poëte*, tandis qu'il s'agit du *souverain ordonnateur des choses* ناظم, *qui n'a pas besoin du secours d'aucun autre être* بى دستيارى, *d'aucun associé ou coopérateur* مشارك ومساهم.

« La parole, dit le poëte dans son style figuré, est la préface du » recueil des poésies de l'amour; la parole est le premier fruit du » jardin de l'amour: la raison n'a point d'affaire aussi importante que » la parole; le monde n'a point de monument égal à la parole. Tout » ce qui a jamais paru dans le monde, soit dans les siècles anciens, » soit dans les âges modernes, au jugement des hommes qui con» noissent la parole, lui doit son origine; c'est la parole qui, avec le » seul mot *soit*, a donné la vie à la plume (dont Dieu s'est servi » pour tracer ses décrets éternels), et aussitôt la plume s'est mue » sur la page de l'existence. » Djami continue à exposer les effets de la parole; puis il dit: « Puisque je connois que telle est la nature

» divine de la parole, à Dieu ne plaise que je veuille renoncer à son » exercice! Autrefois le maître qui dirigeoit ma jeunesse m'a appris à » m'enivrer de ce vin; aujourd'hui je vais m'occuper à donner à mon » tour des leçons dignes d'un vieillard. Je tirerai de mon cœur le secret » qui y étoit caché; je ferai rire et pleurer le monde entier. Le siècle » de Khosrou et de Schirin est passé il y a long-temps; je vais » placer un autre Khosrou auprès d'un autre Schirin : le temps de » Medjnoun et de Leïla a pris fin; je vais donner le jour à un autre » chef-d'œuvre. En décrivant les charmes de Joseph et l'amour de » Zouleïkha, j'apprêterai au goût une nourriture délicieuse, comme le » sucre dont on repaît le perroquet. Puisque Dieu lui-même appelle » cette histoire *le plus beau des récits*, je m'efforcerai de la revêtir du » style le plus excellent ; et puisque le prophète sur qui reposoit la » révélation divine, est le témoin qui en garantit la vérité, le mensonge » ne sauroit trouver ici aucun accès..... Ce que je desire, c'est que » si, par hasard, un homme élevé en rang jette les yeux sur ce poëme » consacré à l'amour, il ne me tourne pas le dos comme une lettre » missive, il n'arrête pas son doigt sur mes fautes comme fait la » plume sur les lettres qu'elle trace. » (Le poëte joue ici sur l'équivoque du mot حرف qui signifie *une lettre de l'alphabet*, et *une faute*, comme on peut le voir dans le *Ferhenghi schoouri*, et comme le prouve le mot حرفگير qui signifie *un censeur, un critique malveillant.*) « Si de » loin en loin il découvre quelque erreur, je le prie de ne pas m'en » faire porter la peine. Que plutôt il fasse son possible pour la » corriger; et, s'il ne le peut pas, qu'il s'efforce de la couvrir d'un » voile. »

C'est ici que commence le poëme. On sait que les songes jouent un grand rôle dans l'histoire de Joseph : Djami a usé de cette ressource du merveilleux avec une liberté qui peut paroître excessive. Le poëme s'ouvre par un songe d'Adam, dans lequel le premier homme voit paroître devant lui toute sa postérité. La beauté de Joseph frappe ses regards ; il desire savoir quel est celui qui se distingue ainsi entre tous ses descendans. Une voix céleste l'instruit des destinées de Joseph, et, par l'ordre de cette même voix, il lui lègue une riche portion des dons naturels et surnaturels que le créateur lui a accordés. Le poëte trace après cela brièvement la suite des patriarches, depuis Adam jusqu'à Joseph, et l'histoire de la naissance et de l'éducation du fils chéri de Jacob ; le tableau qu'il fait de sa beauté rappelle toutes les hyperboles des écrivains de l'Orient, et sur-tout des poëtes persans. « Ce n'étoit point, dit-il, la pleine lune : loin de moi une telle

» pensée ! C'étoit un soleil éclatant, et la lune qui brille dans le ciel » n'étoit qu'un reflet de sa lumière. Que dis-je ! qu'a à faire ici le » soleil ! Sa source, qui verse des torrens de lumière, n'est au prix » de Joseph que cette vapeur trompeuse qui déçoit le voyageur » altéré. » Des attraits si puissans lui concilioient l'amour de tous ceux qui le voyoient : un songe les révéla à Zouleïkha, et son cœur en fut enflammé. Mais, avant de raconter ce songe, le poëte ne manque pas de faire le portrait de cette incomparable beauté, fille d'un roi de l'occident, nommé *Taïmous*. Rien n'est omis, dans ce portrait, de tout ce que la pudeur permet de mettre sous les yeux ; mais la raison et le bon goût abandonnent parfois le poëte. Ce que j'aime le mieux, ce sont les vers qui terminent cette longue description, et qui peignent la tranquillité d'un cœur qui ignore encore les orages des passions. « Aucun souci n'avoit encore pesé sur son cœur, aucune épine ne » s'étoit encore rencontrée sous ses pas : elle n'avoit ni causé ni éprouvé » les peines de l'amour; cette idée ne s'étoit pas même offerte à sa » pensée. La nuit, ses yeux étoient fermés comme le narcisse saturé » d'eau : au matin, elle s'épanouissoit comme un bouton de rose qui » sourit. . . Son cœur ne connoissoit point les alarmes de la fortune » inconstante; les jeux étoient son unique occupation. Toujours gaie, » toujours joyeuse, son esprit ne s'occupoit jamais du sort que lui » préparoit la succession des jours, et des événemens que les nuits » devoient enfanter.

» Cependant, dans une nuit semblable à l'aurore de la vie, et qui » inspiroit la joie comme les jours de la jeunesse, lorsque les poissons » et les oiseaux se livroient au repos, et que la fortune elle-même avoit » retiré ses pieds sous les plis de sa robe et suspendu toute action, » un songe vient troubler le sommeil de la jeune Zouleïkha. Elle voit la figure de Joseph, et de ce moment elle a perdu tout empire sur son cœur. Le jour, comme la nuit, toutes ses pensées, toutes ses affections sont pour l'objet inconnu dont les attraits l'ont comme fascinée. Quelque soin qu'elle prenne de cacher ses tourmens, mille signes qui n'échappent point aux filles qui la servent et aux compagnes de son enfance, trahissent le secret dont elle voudroit leur dérober la connoissance. Enfin sa nourrice, qui étoit instruite dans tous les secrets de la magie, et qui avoit souvent favorisé les desirs des amans par la puissance de ses charmes, obtient d'elle, à force de prières et de larmes, l'aveu de ses tourmens, et du songe qui les a fait naître. La nourrice, voyant que tout son art étoit inutile pour satisfaire un amour dont l'objet mystérieux se déroboit à toutes les

recherches, emploie inutilement toutes sortes de remontrances pour persuader à Zouleïkha qu'elle est la victime d'une illusion produite par quelque mauvais génie, et qu'elle doit en détourner sa pensée. Vains efforts! Zouleïkha résiste à tous ses avis, et la fidèle nourrice s'empresse d'instruire le père de l'infortunée, du délire amoureux qui la dévore et menace ses jours.

Un an s'étoit écoulé sans que le temps eût apporté aucun remède au mal qui la consumoit, lorsqu'un nouveau songe satisfait ses vœux en lui ramenant l'objet de son amour. Elle apprend cette fois, du fantôme qui se présente devant elle, que celui qu'elle aime est un enfant des hommes : il l'assure que son cœur brûle aussi pour elle, et exige d'elle la promesse qu'elle lui demeurera fidèle.

Ce nouveau songe la jette dans un état de frénésie; elle se déchire le visage, elle s'arrache les cheveux, elle échappe aux mains de ses femmes, et peu s'en faut que, dans sa folie, elle ne coure les rues et les places publiques. Son père, désespéré, ne trouve d'autre ressource que de lui faire mettre des chaînes d'or qui ont la forme d'un serpent et sont ornées de toutes sortes de pierres précieuses. Cette circonstance donne lieu à un monologue où Zouleïkha prend occasion des chaînes dont elle est chargée, pour exprimer, dans une sorte de délire, combien lui sont chères celles qui tiennent son cœur captif; puis elle souhaite et bientôt elle espère qu'elle chargera de ces chaînes le ravisseur de son cœur, et le fixera ainsi auprès d'elle. Mais à l'instant même elle se reproche un espoir si peu digne de son amour : « Ah! que cent poignards, s'écrie-t elle, percent mon » cœur, plutôt que la moindre épine lui fasse la plus légère blessure! » Là-dessus elle tombe évanouie; puis elle ne revient à elle que pour recommencer ses plaintes, et une nouvelle année se passe dans les alternatives de l'espérance, qui parfois la ranime, et du désespoir, qui tarit en elle les sources de la vie.

Une nuit qu'elle adressoit ses plaintes à l'auteur invisible de ses tourmens, il lui apparoit pour la troisième fois, et, cédant aux instances qu'elle lui fait pour savoir quelle région il habite, il lui dit « qu'il est vizir en Égypte, qu'il possède toute la confiance du roi, » et qu'il est comblé d'honneurs et élévé au plus haut rang. » Zouleïkha, à ces paroles, est comme rappelée à la vie; elle envoie ses femmes annoncer à son père que son délire a pris fin. Son père accourt et lui ôte sa chaîne : on lui dresse un trône, toute sa cour l'environne. L'Égypte revient fréquemment dans ses discours, et la mention du vizir qui administre ce royaume lui fait souvent verser

des larmes. Tout autre discours l'ennuie; elle n'a de plaisir qu'à entendre parler du pays qu'habite le souverain de son cœur.

Cependant la renommée de sa beauté avoit amené à la cour de son père des ambassadeurs de divers rois qui prétendoient au bonheur d'obtenir sa main. Son père l'invite à écouter leurs noms; mais à l'instant elle fuit sa présence, et exprime son désespoir de ce qu'il ne se trouve parmi eux aucun envoyé de l'Égypte. « Plût à Dieu, » dit-elle, que ma mère ne m'eût jamais donné le jour, ou qu'après » qu'elle m'a mise au monde, personne ne m'eût allaitée! Je ne sais » quel astre a présidé à ma naissance, et comment j'ai eu en partage » une telle étoile. Si un nuage s'élève de la mer et rafraîchit de ses » eaux toutes les lèvres altérées, au moment où il s'approche de moi » que la soif consume, au lieu d'eau il ne me verse que du feu, &c. » Son père congédie les ambassadeurs et leur dit que Zouleïkha est promise depuis long-temps au vizir du roi d'Égypte; puis il dépêche un messager en Égypte pour offrir sa fille au vizir. La proposition est acceptée; la princesse se met en route et arrive dans un lieu voisin de Memphis, où elle doit être reçue par celui qu'elle aime. Dans son impatience, et secondée par sa nourrice, elle réussit à voir le vizir par une fente de sa tente. Mais, hélas! tout son bonheur s'évanouit; ce n'est pas là l'objet charmant qu'elle a vu en songe. Tandis qu'elle exhale ses plaintes, une voix angélique se fait entendre et lui adresse ces paroles: « Infortunée, lève ton visage de dessus » la poussière; car la peine que tu éprouves aujourd'hui, deviendra » l'occasion de ton bonheur. Aziz, le vizir d'Égypte, n'est pas celui » que demande ton cœur, mais ce n'est que par son moyen que tu » parviendras à l'accomplissement de tes vœux... Ne crains rien de » la société d'Aziz: il ne sauroit briser les verroux gardiens de ton » honneur. » Ces paroles calmèrent son inquiétude; elle se résigna à son sort, en attendant que les événemens dévoilassent ce mystère. Conduite en grande pompe au palais d'Aziz, elle continua à nourrir, au milieu d'une cour brillante et des hommages qu'on lui prodiguoit, les ennuis secrets qui agitoient son cœur.

Le poëte ici s'adresse à lui-même ces paroles: « Djami, il est temps » de nous occuper à faire venir la lune de Chanaan (Joseph): le » cœur de Zouleïkha nourrit toujours son espoir, et ses regards sont » fixés sur la grande route de l'attente. La douleur qu'elle lui fait » éprouver a passé toutes les bornes; cherchons-y un remède dans la » possession de celui qu'elle aime. »

Le poëte revient donc ici à Joseph; il raconte le songe qui mit

le comble à la jalousie de ses frères, leur délibération contre lui, la ruse qu'ils emploient pour obtenir de Jacob la permission de l'emmener avec eux dans la campagne, comment ils le descendent dans une citerne où l'ange Gabriel le console et lui annonce sa grandeur future, l'aventure de la caravane qui le retire de la citerne et l'achète de ses frères pour quelques oboles; l'arrivée de Joseph en Égypte et sa présentation au roi de ce pays, qui, instruit par la renommée de sa rare beauté, avoit ordonné à son vizir de l'amener en sa présence. Pendant que toute la cour admire la beauté de ce jeune étranger, Zouleïkha, portée dans une litière, vient à passer; elle apprend le sujet de la rumeur qui retentit à ses oreilles : ses regards tombent sur Joseph; elle reconnoît celui qu'elle a vu en songe, et tombe évanouie. Revenue à elle-même, elle prête l'oreille aux conseils de sa nourrice et cache ce qui passe dans son ame. Joseph est mis en vente; et le vizir, cédant aux desirs de son épouse, l'achète et l'introduit dans sa maison, résolu de l'adopter pour son fils. Zouleïkha, au comble de la joie, célèbre par des chants pleins d'enthousiasme l'heureux jour qui lui promet la fin de ses tourmens. Ici le poëte introduit assez adroitement l'épisode d'une femme nommée *Baziga*, qui, devenue amoureuse de Joseph sur la seule renommée de sa beauté, vient à Memphis avec tout ce qu'elle possède de plus précieux, pour l'employer à obtenir la possession de ce trésor incomparable. Mais, convertie subitement par les paroles de Joseph, elle renonce au monde, et fonde sur les bords du Nil un monastère où elle se consacre sans réserve au culte de Dieu.

Ici commence le récit de tous les genres d'artifices et de séductions mis en œuvre par Zouleïkha pour faire connoître à Joseph la passion dont elle brûle pour lui, lui inspirer un amour criminel, et vaincre sa résistance. La nourrice et ses perfides conseils servent l'amour de Zouleïkha, sans réussir à corrompre le fils de Jacob. Par l'avis de sa confidente, Zouleïkha fait construire un palais composé de sept appartemens, où elle réunit tout ce qui peut amollir l'ame, corrompre le cœur, produire sur les sens les plus vives impressions. Zouleïkha conduit elle-même Joseph dans ce séjour magique et lui en fait parcourir toutes les salles, fermant sur elle toutes les portes à mesure qu'elle s'avance dans ces lieux enchantés. Parvenue à la pièce la plus retirée, où les yeux ne pouvoient se porter que sur des peintures qui représentoient les scènes les plus voluptueuses, et trouvant toujours son amant sourd à ses instances, son amour se change en fureur; elle saisit un poignard et menace de se tuer; le

cruel, cause de sa mort, ne sauroit échapper aux soupçons qui planeront sur sa tête ; il périra, et ainsi elle obtiendra du moins le bonheur d'être réunie à lui au-delà du tombeau. Joseph est ébranlé, et un demi-consentement échappe de ses lèvres. Zouleïkha le croit vaincu ; sa colère s'apaise : elle alloit triompher, lorsqu'un rideau, qui paroissoit cacher quelque chose, frappe les yeux de Joseph; il demande ce que c'est, et apprend de la bouche même de Zouleïkha que ce rideau couvre la statue d'or du dieu auquel elle a coutume d'offrir ses adorations, et devant lequel elle rougiroit de paroître dans l'état où elle est. Ces mots sont pour Joseph un trait de lumière : « Zouleïkha, s'écrie-t-il, je suis mille fois plus coupable que toi ! tu » rougis de commettre le mal sous les yeux d'un être insensible, et » en présence d'une statue privée de vie; et moi je ne crains point » celui qui sait et qui voit tout, celui qui existe par lui-même et » dont la puissance est sans bornes. » Là-dessus il prend la fuite; les serrures et les verroux sous lesquels Zouleïkha l'avoit enfermé, s'ouvrent devant lui; son amante le poursuit, elle le saisit par ses vêtemens, et, comme il est dit dans l'Alcoran, *elle lui déchire le derrière de sa chemise.* Aziz surprend en ce moment Joseph, qui se donne bien de garde de révéler la honte de Zouleïkha; mais celle-ci l'accuse auprès de son mari, qui, sans égard pour sa justification, ordonne qu'on le conduise en prison. Alors un enfant de trois mois adresse la parole au vizir, et l'invite à porter plus d'attention à l'examen de cette affaire ; la manière dont est déchirée la chemise de Joseph doit décéler le vrai coupable. Aziz reconnoît bientôt son erreur; il reproche à Zouleïkha sa honte et sa calomnie, proclame l'innocence de Joseph et lui recommande le silence.

Cependant l'aventure de Zouleïkha se répand dans Memphis ; et sa passion pour un esclave la rend la fable de toutes les femmes de la ville. Zouleïkha, pour se venger, invite à un festin toutes les dames qui parloient mal d'elle; et vers la fin du repas, elle présente à chacune d'elles une orange et un couteau, et leur demande la permission de faire paroître devant elles Joseph. Elles y consentent ; et Zouleïkha, après l'avoir fait en vain appeler par sa nourrice, va elle-même le trouver, et obtient à force de prières qu'il paroisse dans l'assemblée. A son entrée, tous les yeux se fixent sur lui, et ses charmes produisent sur les cœurs de toutes les femmes le même effet que sur celui de Zouleïkha; elles ne savent plus ce qu'elles font : croyant couper les oranges qu'elles tiennent, elles se coupent les mains et le sang ruisselle sur leurs vêtemens. « Ce n'est pas là,

» s'écrient-elles toutes ensemble, un enfant des hommes : son corps » n'a point été formé d'argile comme celui d'Adam ; c'est un ange » descendu du ciel. » Au lieu de blâmer la passion de Zouleïkha, elles se réunissent à elle pour vaincre la résistance de Joseph. Elles représentent à celui-ci la vengeance que l'amour méprisé peut tirer de ses dédains, en le faisant renfermer dans un obscur cachot pour y languir le reste de ses jours. Pour toute réponse, le fils de Jacob s'adresse à Dieu, et le prie de permettre qu'il soit jeté dans une prison, de peur qu'il ne succombe enfin à tant de sollicitations. Djami termine ainsi cette partie de son récit : « Parce que Joseph demanda » au Tout-puissant de permettre qu'il fût mis en prison, il se vit » condamné à passer ses jours dans un cachot. S'il eût prié Dieu de » le sauver de tout danger, sa bonté l'eût préservé d'habiter cette » triste demeure. Il eût échappé à la malice de ces femmes malveil- » lantes, et son cœur n'eût pas éprouvé les maux qui l'attendoient dans » les fers. »

Les femmes de Memphis, outrées de colère du peu de succès de leurs efforts et de la résistance opiniâtre de l'esclave de Zouleïkha, n'oublient rien pour exciter dans celle-ci le desir de la vengeance. « En vain, lui disent-elles, nous avons épuisé les conseils les plus » pressans, en vain nous avons fait de nos langues autant de limes » aiguës ; l'acier dont il est formé a résisté à toutes leurs pointes : » son unique talent, c'est la dureté de son visage. Exposez-le à » l'ardeur de la fournaise d'un cachot ; sans doute la fournaise » triomphera de la dureté de cet acier. Ce n'est que quand le feu » a amolli le fer que l'artiste peut le façonner à sa volonté ; mais si » la chaleur ne peut pas vaincre sa dureté, quel fruit tirera-t-on de » battre un fer toujours froid ! » Zouleïkha suivit leur conseil : elle sollicita du vizir, pour se laver, disoit-elle, des soupçons honteux dont elle étoit l'objet, la permission de faire jeter Joseph dans une noire prison, après avoir fait proclamer par toute la ville son crime et sa punition. Le foible Aziz y consentit et abandonna l'innocent esclave à la vengeance de Zouleïkha. Elle s'empresse, munie de ce pouvoir sans bornes sur l'objet de sa passion, de tenter encore un effort contre la chasteté du fils de Jacob. Un dernier refus la met en fureur ; et par son ordre, Joseph est conduit en prison, après avoir été donné en spectacle dans toutes les rues de Memphis. A peine est-il entré dans le lieu de sa détention, que Zouleïkha se hâte de recommander au geolier de lui épargner toutes les horreurs de ce triste séjour. Pour Joseph, charmé d'être échappé aux artifices des

femmes, il consacre sa prison par la prière et les exercices de la plus sincère piété.

Je suis forcé de remettre à un second article la fin de cette analyse, et quelques observations sur le mérite de l'original et sur la traduction et les notes de M. Rosenzweig.

SILVESTRE DE SACY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

DANS la séance publique que l'Académie des sciences a tenue le lundi 5 juin, et qui a été présidée par M. Poisson, M. Cuvier a lu l'éloge historique de M. de Lacépède; M. Fourier, l'éloge historique de M. Bréguet; M. Beudant, un mémoire sur l'importance du règne minéral sous le rapport de ses applications; et M. Dupin, un mémoire sur le sens de l'ouie considéré comme instrument de mesure dans ses applications aux arts et aux lettres.

L'Académie a publié l'analyse de ses travaux pendant l'année 1825 : partie mathématique, par M. Fourier. Paris, Firmin Didot, 72 pages *in-4.°* — Partie physique, par M. Cuvier, *ibib.* 55 pages *in-4.°*

Partie mathématique. M. DE LAPLACE a mis au jour le seizième et dernier livre de la Mécanique céleste, livre qui a pour objet le mouvement des satellites, savoir, de la lune dans les quatre premiers chapitres, des satellites de Jupiter dans les chapitres V et VI, de ceux de Saturne et d'Uranus dans le chapitre VII et dernier. La théorie de ces mouvemens et particulièrement de ceux de la lune sert de guide dans les navigations de long cours; elle indique la loi suivant laquelle l'attraction des astres change avec la distance, montre les effets de l'aplatissement du globe, et en mesure la quantité avec une précision au moins égale à celle que procurent les grands voyages géodésiques; enfin cette théorie confirme et perfectionne les connoissances relatives à la distance de la terre au soleil. On a entrepris de décider par des expériences sur les oscillations des corps, si la gravité imprime une égale vitesse à des matières différentes : cette question est aussi résolue par l'observation des mouvemens lunaires; ils forment une série subsistante d'expériences que la nature renouvelle sans cesse, et qui attestent la figure elliptique du globe terrestre, l'uniformité de son mouvement diurne, l'action égale de la gravité qui pénètre différentes matières, se propage avec une vitesse infinie et n'est point altérée par l'interposition des corps. — M. LEGENDRE a publié un second supplément à sa Théorie des nombres : il y cite une démonstration due à M.[lle] Sophie Germain. Fermat avoit déclaré que le carré étoit la seule puissance qui pût être décomposée en deux autres du même ordre, et l'on a reconnu qu'en effet cette décomposition étoit im-

possible à l'égard du cube et de la quatrième puissance; mais il n'étoit pas démontré qu'elle le fût dans tous les degrés supérieurs. M. Legendre traite cette question pour le cinquième degré, et la résout conformément au théorème de Fermat : par des observations sur les équations indéterminées des divers degrés, il prouve que, si la décomposition étoit possible, elle n'auroit lieu que pour des nombres d'une grandeur immense dont les puissances contiendroient plusieurs centaines de chiffres. — M. CAUCHI a présenté divers mémoires d'analyse qui ont pour objet des questions de calcul intégral, ou qui contiennent des recherches nouvelles sur l'analogie des puissances et des différences de tous les ordres, sur la sommation de certaines séries, et la résolution de quelques équations indéterminées en nombres entiers. — L'Académie a reçu plusieurs mémoires sur la quadrature du cercle, sur la trisection de l'angle, sur le mouvement perpétuel; il n'en a été fait aucun rapport. On lui a pareillement adressé des mémoires relatifs à la théorie des lignes parallèles, et annonçant des démonstrations rigoureuses du cinquième *postulatum* d'Euclide : elle a reconnu, dès le premier examen, que l'erreur de ces démonstrations consistoit à regarder comme évidentes des propositions dans lesquelles étoit comprise celle qu'il s'agissoit de prouver. — Le rapport de M. Fourier expose les résultats des mémoires de M. ARAGO sur le moyen de conserver ou de reproduire, dans l'aiguille aimantée, un état magnétique constant; de M. POISSON, sur le moyen de comparer, à deux époques différentes, les intensités de la force magnétique; de M. DE LAPLACE, sur le magnétisme terrestre, la proportion des deux gaz dont l'air atmosphérique est formé, la pression moyenne de l'atmosphère dans des lieux déterminés, les effets de la chaleur solaire, et les températures intérieures mesurées à des profondeurs considérables; de M. AMPÈRE, sur la théorie des effets dynamiques de l'électricité; de M. DULONG, sur les pouvoirs réfringens des fluides élastiques; de M. FRESNEL, sur l'action répulsive de deux surfaces métalliques échauffées. Tous ces mémoires tendent à perfectionner la théorie mathématique du magnétisme, de l'électricité et de la chaleur. — Pour déterminer la puissance d'une machine à vapeur, à haute pression et à double cylindre, établie à Paris au gros Caillou par M. Edwards, et pour comparer cette machine avec une autre anciennement construite dans le même local selon les principes de Watt, M. DE PRONY a fait des expériences et des calculs dont on doit conclure que la nouvelle machine procure une économie de combustible d'environ treize pour cent. Mais ce travail de M. de Prony embrasse plusieurs discussions importantes. L'auteur montre particulièrement que l'expression *force d'un cheval* [horse power] est susceptible de valeurs trop diverses pour qu'elle puisse être prise comme unité, et qu'il conviendroit de faire au système métrique français une addition qui consisteroit à fixer l'unité de mesure des effets dynamiques et l'unité de distribution des eaux. — Un mémoire de M. GIRARD a eu pour objet le nivellement général de la France et les moyens de l'exécuter par le concours des travaux de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées et de MM. les ingénieurs des mines. On auroit ainsi une carte du relief de la France; on connoîtroit l'élévation de chaque lieu au-dessus du niveau de l'Océan. « Qu'il » nous soit permis d'espérer, dit l'auteur, que la France, où l'on a, pour la » première fois, établi sur une base invariable un système de mesures uni-

» verselles, et où l'on exécute aujourd'hui les plus beaux travaux géodésiques » qui aient jamais été conçus, donnera encore le premier exemple de ce » travail. En complétant les géographies physiques, il fournira d'innombrables » faits à la géologie et à toutes les branches de l'histoire naturelle qui s'y » rattachent. » M. Girard a lu aussi un mémoire sur l'attraction qui se manifeste à des distances sensibles entre des surfaces solides mouillées par un liquide dans lequel elles sont submergées. — L'Essai de M. ANDRÉOSSY sur le tir des projectiles creux fait connoître l'origine et les progrès d'une branche importante de la science de l'artilleur. — M. NAVIER a continué ses recherches concernant les mouvemens des fluides appelés *incompressibles :* les expressions qu'il a trouvées pour la vitesse d'écoulement sont parfaitement d'accord avec les résultats des expériences importantes de M. Girard sur l'écoulement des liquides dans les tuyaux capillaires. — M. DE DAMOISEAU a présenté un nouveau travail sur la comète qui a été observée en 1825, qui doit reparoître en 1828, et dont M. Enke a fait connoître le cours elliptique. — M. DE FREYCINET a communiqué à l'Académie les observations qu'il a faites du pendule dans le cours de son voyage autour du monde. Cette expédition, qui intéresse éminemment les sciences mathématiques et physiques, fournira spécialement des données sur la figure du sphéroïde terrestre. — La reconnoissance des côtes occidentales de la France a été continuée par MM. les ingénieurs hydrographes de la marine sous les ordres de M. Beautemps-Beaupré. Ils ont, en 1825, visité des parties de côtes qu'il avoit été impossible d'aborder en 1824, et reconnu la côte occidentale de l'île d'Oléron, la partie méridionale du pertuis de Maumusson, &c. : ils ont rectifié des erreurs graves qui existoient dans les cartes et plans de l'embouchure de la Gironde, publiés jusqu'à ce jour. — La dernière partie du compte rendu par M. Fourier est intitulée *Rapports et ouvrages présentés :* on y distingue un travail de M. LEJEUNE-DIRICHLET sur une classe d'équations du cinquième degré dont il démontre l'impossibilité; un procédé de M. PUISSANT pour tracer directement les perspectives sur un cylindre, et qui paroît n'avoir aucun des inconvéniens remarqués dans les diverses manières de construire les panoramas; des recherches de M. DE LAPLACE fils sur des questions d'analyse des probabilités; la statistique de l'ancien département de Montenotte, par M. DE CHABROL DE VOLVIC; .. les opérations de MM. BROUSSEAUD et NICOLLET pour mesurer un arc de parallèle entre l'Océan et Padoue.

Partie physique. 1.° Météorologie. Notice sur les derniers tremblemens de terre qui ont eu lieu aux Antilles; par M. MOREAU DE JONNÈS. — 2.° Chimie. Les résultats des recherches de M. CHEVREUL sur les corps gras, ont excité les chimistes à examiner ces corps sous d'autres rapports et par d'autres moyens. MM. DUPUY, DEBUSSY et LE CANU y ont appliqué l'action de la chaleur... M. CHEUVREUSE, professeur à l'école d'artillerie de Metz, a refait les expériences de Priestley et de quelques autres physiciens, sur la qualité conductrice de l'électricité, que présentent à divers degrés les charbons, selon qu'ils ont été faits à un très-grand feu, ou à une basse température : il a été reconnu que les charbons sont, dans les mêmes proportions, conducteurs du calorique, et que leur propriété hygrométrique est en raison inverse; moins ils ont été chauffés, plus ils absorbent d'eau. — 3.° Minéralogie. M. VAUQUELIN vient de découvrir l'iode dans un minerai d'argent,

nommé *argent vierge de serpentine*, et qui contient de l'argent, du soufre, du plomb et du carbonate de chaux: c'est sans doute avec l'argent que l'iode y est spécialement combiné. Dans un minerai de fer, nommé *fer résinite*, et qui se rencontre aux environs de Freyberg, M. LAUGIER a constaté la présence de l'acide arsénique, indépendamment de l'acide sulfurique et de l'eau... Des observations de M. Gustave ROSE de Berlin, sur des aérolithes, ont été communiquées à l'Académie... MM. RIVERO et BOUSSINGAUD ont analysé des masses salines confusément cristallisées, que les Indiens retirent d'un lac; et ils ont trouvé que c'étoit un mélange de carbonate et de bicarbonate de soude, entièrement semblable à celui des lacs de natron d'Égypte. — 4.° Géologie. M. BASTEROT a présenté des observations sur les coquilles qui se trouvent à l'état fossile dans les terrains du sud-ouest de la France: plus les couches qui recèlent ces débris sont anciennes, plus la ressemblance des coquilles et des autres êtres organisés s'étend à de grandes distances; dans les couches superficielles, les différences se multiplient, et l'on ne trouve que peu de coquilles qui soient communes à des bassins très-éloignés... M. FOSSEMBRONI a donné une nouvelle édition de son ouvrage sur le val de Chiane: il explique le changement qui s'est opéré dans le cours de la Chiane, rivière qui se dirigeoit autrefois du nord au midi, et qui coule aujourd'hui du midi au nord pour se jeter dans l'Arno; il a trouvé une carte du XIII.e siècle où l'ancienne direction est encore marquée... M. DE HUMBOLT a continué de comparer, sous un grand nombre de rapports, les principales chaînes de montagnes du globe. — 5.° Anatomie et Physiologie végétales. Les vieux arbres peuvent perdre leur moelle sans en périr: M. DU PETIT-THOUARS voulut savoir s'il en étoit de même des jeunes pousses. Il a remarqué un petit insecte coléoptère (le *callidium populneum*) dont la larve se loge dans l'épaisseur des jeunes pousses du peuplier blanc, et en dévore la moelle, sans qu'elles souffrent sensiblement de l'altération qu'il leur fait éprouver... On savoit, depuis Linnæus, que la fleur toute entière n'est que le développement simultané de toutes les parties d'une branche, que le bourgeon à fleur ne diffère du bourgeon à bois que par une vie plus prompte et plus concentrée: M. RASPAIL a étendu cette théorie jusqu'à la graine, en sorte que l'embryon ne seroit qu'une sommité du rameau, détachée du cône qui la supportoit. — 6.° Botanique. Une Flore des îles Malouines a été présentée à l'Académie par M. GAUDICHAUD, qui a fait aussi des observations sur le cycas, arbre des Indes, dont la moelle donne une sorte de sagou... On doit à M. ADRIEN DE JUSSIEU un travail considérable sur la famille des rutacées, qu'il divise en cinq groupes généraux, les zygophyllées, les rutées, les diosmées, les zanthoxylées et les simaroubées... M. LAMOUROUX a pu terminer, peu de temps avant sa mort, une distribution géographique des plantes marines... M. DELILLE, professeur à Montpellier, a donné connoissance d'un accident arrivé dans la ville où il réside, et qui prouve de plus en plus combien il faut se méfier des champignons sauvages; deux personnes sont mortes pour en avoir mangé. L'*agaricus bulbosus* se trouvoit dans les deux portions qui leur avoient été servies; ceux qui les leur fournissoient en faisoient depuis long-temps usage sans en être incommodés. M. Delille attribue cette différence à celle de la préparation: le sel, le vinaigre, l'ébullition, la pression, neutralisent quelquefois dans un champignon ses qualités vénéneuses, et font illusion sur le danger qu'il fait

toujours courir. — 7.° Anatomie et Physiologie animales. M. GEOFFROI-SAINT-HILAIRE a donné suite à ses tentatives pour trouver une composition identique dans le squelette des animaux, et particulièrement dans celui de leur tête. Il pense que les animaux qui vivent aujourd'hui sur la terre, descendent de ceux dont on trouve les débris dans ses entrailles; qu'ils n'en diffèrent que par des modifications que le temps et les circonstances ont amenées; et que les siècles écoulés depuis que le globe a pris la forme actuelle, ont suffi pour introduire des variations importantes et permanentes dans l'organisation des espèces. Il a porté ses vues d'unité ou d'uniformité jusque sur les organes qui semblent le plus différemment constitués selon les classes. Si la respiration s'exerce dans les animaux aquatiques par des branchies, dans les animaux terrestres par des poumons, ces deux sortes d'organes n'en existent pas moins à-la-fois dans les uns et dans les autres, selon M. Geoffroi; et s'il y a des espèces qui ne peuvent vivre que dans un seul milieu, et qui périssent lorsqu'elles sont plongées dans l'autre, c'est que leurs deux systèmes d'organes sont inégalement développés, et que le plus élevé dans sa composition, suffisant seul à leur objet commun, laisse à l'autre la possibilité d'être employé à des usages étrangers à cet objet. Cette régularité générale, que M. Geoffroi-Saint-Hilaire attribue à la nature, il la reconnoît jusque dans ses déviations, c'est-à-dire, dans les monstres, qu'il a classés méthodiquement en genres et en espèces. Un de ses derniers mémoires concerne le genre anencéphale, ou la monstruosité qui consiste dans l'absence du cerveau. Outre les monstres par défaut, il y en a aussi par excès qui sont compris dans l'ouvrage de M. SERRE, intitulé *Anatomie comparée des monstruosités animales*... Un des problèmes les plus difficiles de la physiologie est l'explication du retour du sang au cœur au travers des veines. C'est le sujet qu'a traité M. BARRY, dont les expériences tendent à rendre sensible la disposition de toutes les parties de la poitrine à attirer par la dilatation les liquides avec lesquels elles communiquent. (Voyez le *Journal des Savans*, avril 1826, pag. 238-241.)... M. DESPRETS a publié une partie de ses recherches sur les causes de la chaleur animale: il assure que, dans aucune expérience, la respiration ne produit ni moins des sept dixièmes, ni plus des neuf dixièmes de la chaleur totale de l'animal... Des observations de M. DUTROCHET ont pour conclusion que le fœtus, tel qu'il préexiste à la fécondation dans les femelles des batraciens, consiste dans un sac alimentaire, pourvu d'une seule ouverture, qui sera dans la suite l'anus de l'animal parfait. — 8.° Zoologie. *Familles naturelles du règne animal* est le titre d'un ouvrage de M. LATREILLE, où ce règne est divisé en trois grandes séries, animaux vertébrés, animaux invertébrés ayant encore une espèce de cerveau, des ganglions placés au-dessus de l'œsophage, et ceux qui n'ont point de cerveau, et dont les ganglions, lorsqu'on leur en trouve, sont au-dessous de l'œsophage... Les chiens indigènes de l'Amérique, trouvés en ce pays lors de l'arrivée des Espagnols, ont été distribués en six races par M. MOREAU DE JONNÈS... La classe des poissons sera considérée sous tous ses rapports et portée à plus de quatre mille espèces dans une histoire à laquelle M. CUVIER travaille avec M. VALENCIENNES: M. Cuvier a communiqué à l'Académie les articles relatifs aux myripristis, nouveau genre de la famille des perches, et à une famille nombreuse de poissons des Indes, qui doivent à une organisation particulière de leurs os pharyngiens, la faculté de vivre assez long-

temps dans l'air... M. DORBIGNY, jeune naturaliste de la Rochelle, a recherché si de petites coquilles divisées en chambres n'avoient pas appartenu à des mollusques de la famille que M. Cuvier a nommée *céphalopodes;* et, d'après des dessins faits au microscope, on a lieu de croire qu'en effet ces coquilles viennent d'animaux qui ont des bras ou tentacules sur la tête, et beaucoup d'analogie avec les grands céphalopodes connus. L'argonaute est un de ces mollusques céphalopodes; mais sa coquille n'adhérant point à son corps, on en a conclu qu'elle ne lui appartenoit pas, qu'il s'en emparoit pour y faire sa demeure, à-peu-près comme fait l'écrevisse connue sous le nom de *bernard l'ermite:* M. DE FÉRUSSAC a combattu cette opinion; au fond, on a peine à concevoir comment une coquille si commune ne se trouveroit jamais avec son véritable animal... L'usage des sangsues étant devenu fort ordinaire en médecine, elles sont un article de commerce sujet à des fraudes; mais il arrive aussi qu'on attribue à la fraude des accidens purement naturels. MM. PELLETIER et HUZARD fils ont été chargés d'examiner pourquoi certaines sangsues ne s'attachent point à la peau, pourquoi d'autres y font des plaies difficiles à guérir. Ils ont reconnu qu'il y a une espèce qui n'a pas les mâchoires armées de petites scies tranchantes, et qu'à l'égard des guérisons de plaies, tout dépendoit du tempérament des malades et des procédés employés tant pour poser les sangsues que pour leur faire lâcher prise... L'attention de M. DUVAU s'est portée sur les pucerons vierges qui se reproduisent sans accouplement; il a observé jusqu'à onze générations de cette nature, et il a réussi à faire vivre une de ces mères 81 jours, tandis que leur vie ordinaire n'est que de trente: il pense au surplus que l'histoire des pucerons est à refaire... M. BORY DE SAINT-VINCENT a publié une classification complète des animaux microscopiques; il doute que ce soient ces animaux qui donnent à l'eau de la mer la phosphorescence que l'on cherche depuis si long-temps à expliquer: des eaux très-phosphorescentes, examinées avec soin, ne contenoient aucun de ces animalcules, et, au contraire, des eaux qui en fourmilloient ne donnoient aucune lueur. — 9.° Médecine et Chirurgie. M. DUPUYTREN a inventé et décrit un instrument qu'il appelle *entérotome*, et qui est destiné à rétablir une route entre deux portions du tube intestinal accidentellement séparées... Des maladies cruelles, et particulièrement le cholera-morbus, qui, dit-on, a enlevé en sept ans plus de six millions d'hommes en Asie, la peste et la fièvre jaune, ont occupé M. MOREAU DE JONNÈS, qui décrit leur marche et propose des moyens d'en préserver l'Europe. Il est persuadé que la fièvre jaune est contagieuse: l'opinion contraire a été soutenue dans plusieurs mémoires adressés à l'Académie. — 10.° Agriculture et Technologie. Le même M. Moreau de Jonnès a fait imprimer, 1.° un ouvrage couronné à Bruxelles et qui a pour sujet les changemens produits par la destruction des forêts dans les contrées avoisinantes; 2.° un traité sur le commerce du XIX.e siècle, qui a obtenu un prix à Marseille... Dans le commerce des animaux domestiques, des chevaux surtout, l'acheteur est souvent exposé à être trompé: d'anciens usages, d'anciens réglemens ont fixé quelques-uns des cas où les défauts devoient être à la charge du vendeur et donner lieu à une résiliation du marché; mais cette matière n'en restoit pas moins obscure et litigieuse: M. HUZARD fils s'est appliqué à l'éclaircir, en y appliquant les progrès de la science vétérinaire..

On voit par les deux rapports dont nous venons d'offrir le sommaire, qu'il

n'est presque aucune branche des connoissances physiques et mathématiques qui n'ait été étendue ou perfectionnée, dans le cours de l'année 1825, par les travaux de l'académie des sciences.

L'Institut vient de perdre, dans les derniers jours de juin, deux de ses membres, M. Lémontey, de l'Académie française, et M. Thibault, de l'Académie royale des beaux-arts, section d'agriculture.

L'Académie des beaux-arts a élu M. Horace Vernet pour remplir la place vacante dans la section de peinture par le décès de M. Le Barbier.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Supplément à la Grammaire japonaise du P. Rodriguez, ou Remarques additionnelles sur quelques points du système grammatical des Japonais, tirées de la grammaire composée en Espagne par le P. Oyanguren, et traduites par M. C. Landresse; précédées d'une notice comparative des grammaires japonaises des PP. Rodriguez et Oyanguren, par M. le baron G. de Humboldt. Paris, Dondey-Dupré, 1826, 40 pages *in-8.°*, publiées par la société asiatique. (*Voyez*, Journal des Savans, octobre 1825, pages 605-611, un article sur la Grammaire japonaise du P. Rodriguez.)

Dictionnaire universel des synonymes de la langue française, contenant les synonymes de Girard, de Beauzée, de Roubaud, de Diderot, de D'alembert, de Duclos, et autres écrivains modernes; nouvelle édition, revue sur les éditions originales, corrigée avec soin *sous le rapport du style*, augmentée d'un grand nombre d'articles donnant l'étymologie de *tous* les mots synonymes et celle de certains mots peu usités; enrichie de notes grammaticales; précédée de la préface de Girard, de celle de Beauzée, de celle de Roubaud, d'observations importantes sur la formation des mots, sur la valeur de leurs initiales et sur la force de leurs désinences, et suivie d'une table alphabétique disposée plus convenablement que les tables précédentes, par J. E. J. F. Boinvilliers. Paris, Aug. Delalain, 1826, *in-8.°* de plus de 900 pages, comprenant 1365 articles. — M. Guizot a publié, en 1822, un Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française. Voyez *Journal des Savans*, août 1822, pages 505 et 506.

Annales des concours généraux, ou Recueil des discours latins, discours français et vers latins couronnés en rhétorique aux concours généraux de *l'ancienne* et de la nouvelle université; ouvrage dédié à MM. les professeurs et à MM. les élèves des classes supérieures. Paris, impr. d'Égron, librairie de Brédif, 1825, *in-8.°*, viij et 443 pages, et un feuillet d'errata. On y trouve deux discours latins de Laharpe couronnés en 1756 et 1757, et un discours français du même en 1757. Mais *l'ancienne* université ne fournit en tout à ce recueil que quatorze articles; tous les autres, au nombre de quatre-vingt-sept, sont postérieurs à 1803. Cette collection, qui n'est pas sans intérêt, en auroit eu davantage si l'on avoit pu y faire entrer les premiers essais par lesquels s'étoient annoncés les talens de plusieurs hommes renommés ou distingués depuis dans la carrière des lettres ou dans celle des affaires publiques, tels que Thomas, de Beauvais (évêque de Sénez), Calonne, Binet, Dorat, Linguet, Jacques Delille, Sélis, Ch. Fr. Lebrun (architrésorier), Duteau

de la Malle, Nicolas (Chamfort), Dupuis, &c. &c. Mais apparemment il n'aura pas été possible de retrouver les pièces de vers latins, de prose latine ou française, pour lesquelles ils ont figuré, de 1747 à 1762, dans les listes d'élèves couronnés par l'université. Les annales de ces concours sont beaucoup moins incomplètes à partir de 1804. On y remarque des discours latins de MM. Naudet, Jos. Vict. Cousin, Boismilon, &c....; des discours français de MM. Thery, Halévy, &c...; des vers latins de MM. Jos. Vict. le Clerc, le Maire (fils), G. de Wailly, Sainte-Beuve, &c. On a publié depuis peu de jours une seconde partie de ces Annales, intitulée *Recueil de toutes les compositions couronnées en seconde aux concours généraux de l'université*, réunies et mises en ordre par M. Belin, censeur des études au collége royal de Charlemagne, et M. Roche, ancien professeur. Paris, impr. d'Eberhart, libr. de Brédif, *in-8.°*, 508 pages.

Chefs-d'œuvre de Shakspeare, traduits conformément au texte original, en vers blancs, en vers rimés et en prose, suivis de poésies diverses par feu A. Bruguière, baron de Sorsum, membre de la société asiatique de Paris, de la société royale de Gottingue, &c.; revus par M. de Chênedollé. Paris, Dondey-Dupré, 1826, *in-8.°*; tome I.er, iv et 389 pages; tome II, 416 pages. Pr. 12 fr. Le premier volume renferme, après l'avis de l'éditeur, M. de Chênedollé, les deux tragédies de la Tempête et de Macbeth, traduites le plus souvent en vers blancs, quelquefois en vers rimés, avec un petit nombre de scènes ou de passages en prose. Elles sont suivies de pièces diverses de M. Bruguière de Sorsum: le Voyageur, poëme qui a obtenu un accessit en 1807; fragmens des poëmes intitulés *le Siége de Marseille, le Rhin, le Mexique conquis*; traductions en vers de la description du bouclier d'Hercule, de l'invocation du poëme de Lucrèce, des noces de Thétis et Pélée, poëme de Catulle; de trois odes d'Horace, de l'épisode d'Ugolin dans l'enfer du Dante, d'une scène du Henri VI de Shakspeare, du Darkness de lord Byron: traduction en prose de la Parisina du même. — Le Coriolan, et le Songe d'une nuit d'été, drames de Shakspeare, sont, dans le deuxième volume, traduits en vers mêlés de prose: il y a un assez grand nombre de vers rimés dans la version de la seconde de ces pièces: suivent les six chants du poëme de Fingal, qui sont aussi en vers rimés. — Nous nous proposons de rendre un compte plus particulier de ces deux volumes dans l'un de nos prochains cahiers.

Œuvres de (Salomon) *Gessner* (traduites en français). Paris, impr. de Decourchant, librairie d'Aimé Payen, rue Serpente, n.° 13; 1826, 4 vol. *in-32*, avec 13 figures dessinées par Marillier, gravées par Delvaux. Prix, 12 fr. pour Paris, 13 fr. pour les départemens, y compris le port. Tome I, xlviij et 310 pages. Avis du nouvel éditeur, M. Aimé Payen; *avertissement* mis à la tête de la traduction des idylles, préface de Gessner, et les cinquante idylles. (Dupont de Nemours a inséré l'*avertissement* dans le tome IX des Œuvres de Turgot, qui passe en effet pour en être l'auteur, et pour avoir traduit une grande partie des idylles, quoique cette version ait paru sous le nom de Michel Huber.) — Tome II, 3[illegible]0 pages. Daphnis, en trois chants, précédé d'une lettre à Gessner et de sa réponse; le Premier Navigateur, en deux chants; la Nuit, le Tableau du déluge; la Cascade, chanson d'un Suisse; Ynkle et Yariko; Lettres de Gessner à Fueslin sur le paysage, à

M. le Barbier aîné (mort au mois de mai dernier), qui avoit dessiné les figures de l'édition des œuvres de l'auteur en 3 vol. *in-4.°*; et à Florian, qui lui avoit envoyé Galatée. — Tome III, 288 pages. La Mort d'Abel, en cinq chants, précédée, 1.° de la préface du traducteur (laquelle est aussi dans le tome IX des Œuvres de Turgot); 2.° de la préface de l'auteur. — Tome IV, 275 pages. Évandre et Alcimne, pastorale en trois actes; Éraste, en dix scènes; la Jambe de bois, conte; *Entretien d'un père avec ses enfans, ou du danger de se mettre au-dessus des lois; les deux Amis de Bourbonne.* (Ces deux derniers articles sont de Diderot, et se trouvent dans les tomes IX et XII de ses Œuvres, 1799, *in-12*). — Cette nouvelle édition de Gessner est exécutée avec soin et d'un format commode, qui n'est pourtant pas trop petit; elle est faite sur papier grand raisin des Vosges. On pourroit y ajouter une ou deux feuilles contenant une notice sur la vie de Gessner, sur les éditions de ses œuvres, sur les traductions en prose de Turgot, Huber, Meister, Bruté de Loirelle, &c., et sur les traductions ou imitations de la Mort d'Abel, en vers français, par M.me du Bocage, Gilbert (4.e chant)..., et M. Boucharlat.

Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce, par Denys d'Halicarnasse; traduit en français, pour la première fois, avec des notes et le texte en regard, collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et sur les meilleures éditions, par M. E. Gros, professeur au collége royal de Saint-Louis. Paris, impr. de Fain, librairie de Brunot-Labbe, 1826, *in-8.°*; tome I.er, 456 pages. Prix de chaque vol., 8 fr. pour les souscripteurs, 10 fr. quand tout l'ouvrage sera publié. — M. Gros a donné en 1822 une traduction de la Rhétorique d'Aristote, dont il a été rendu compte dans ce Journal (février 1824, pag. 67-76). L'un des livres de Denys d'Halicarnasse est intitulé *τῶν Παλαιῶν χαρακτῆρες* ou *τῶν Ἀρχαίων κρίσις*, *Caractères ou examen des anciens;* mais c'est un opuscule peu considérable; et puisqu'on annonce plusieurs volumes, il y a lieu de croire que M. Gros entreprend la traduction de tous les écrits de cet auteur qui concernent la rhétorique et la critique. Ils sont au nombre de neuf, ou même de dix, si l'on vouloit y comprendre le Traité de l'élocution, attribué à Démétrius de Phalère. Comme rhéteur, comme critique et comme écrivain, Denys d'Halicarnasse est jugé sévèrement, et non sans équité peut-être, dans le Cours de littérature de la Harpe, part. 1, liv. III, chap. 3.

Voyage de la Grèce, par M. F. C. H. L. Pouqueville, avec cartes, vues, figures; seconde édition, revue, corrigée et augmentée; tomes I et II. Paris, Firmin Didot, 1826, *in-8.°* Il y aura six volumes, dont le prix total sera de 54 fr. Nous rendrons compte, dans nos prochains cahiers, de cette édition nouvelle d'un ouvrage qui se recommande par l'importance du sujet.

Voyage à Méroé, au fleuve Blanc, au-delà de Fazoql, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres oasis, fait dans les années 1819-1823, par M. Frédéric Cailliaud de Nantes. Paris, impr. royale, librairies de Treuttel et Würtz, De Bure frères, Tilliard frères, 1826, 2 vol. *in-8.°* avec des planches, outre celles qui paroissent en plus grand format, et dont nous avons annoncé les vingt-sept premières livraisons dans notre cahier de février dernier, page 119. Le texte aura 3 vol., du prix de 9 francs chacun. Les livraisons de planches seront au nombre de 30.

Description de l'Egypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française; édition originale, dernière livraison, ou 3.ᵉ section de la 3.ᵉ livraison. « La dernière livraison de la Description de l'Égypte se compose de cent quarante-neuf planches de tous formats; savoir: cent vingt-sept qui complètent entièrement les divers volumes de planches de l'ouvrage, et vingt-deux qui sont annexées aux volumes de texte. Les premières comprennent dix huit planches d'antiquités, vingt-trois planches relatives à l'état moderne, et quatre-vingt-six planches d'histoire naturelle. Le grand sarcophage d'Alexandrie avec tous ses détails, le plan général de cette ville et des environs, les ruines de Taposiris, et une suite d'anciennes inscriptions, remplissent toutes les lacunes du 5.ᵉ volume des Monumens antiques: la pierre de Rosette, en trois grandes planches, un tableau méthodique des hiéroglyphes en deux planches, &c. &c. — La topographie détaillée du Caire et des environs, les vues de la principale place du Caire formant une sorte de panorama, les portraits de Mourâd-Bey et de plusieurs grands personnages; une collection de vases, de meubles, de costumes et d'instrumens; enfin neuf planches d'inscriptions, de monnoies et de médailles coufiques et arabes, complètent les deux volumes consacrés à l'état moderne de l'Égypte. Le plan du Caire à $\frac{1}{5000}$, réduit d'après le grand plan original en dix feuilles, levé géométriquement à $\frac{1}{2}$ millimètre pour mètre, doit être distingué, parmi les vingt-trois planches de cette partie, pour la richesse et l'exactitude des détails. — Quatre-vingt-trois planches d'histoire naturelle forment le 2.ᵉ volume de cette branche de l'ouvrage, exclusivement consacrée aux animaux invertébrés; étant jointes aux vingt-deux planches du même genre précédemment publiées, elles embrassent la plupart des classes de ces animaux: les céphalopodes, les gastéropodes, les coquilles, les annélides, les crustacés, les arachnides, les myriapodes, les insectes, les échinodermes, les zoophytes, les ascidies, les polypes, &c. Trois autres planches terminent la classe des mammifères et celle des reptiles, décrites dans le 1.ᵉʳ volume. La botanique et la minéralogie, completes depuis long-temps, forment une seconde partie du 2.ᵉ volume. — La carte générale de l'Égypte, en trois feuilles, déjà annoncée dans le précédent prospectus, est fournie avec la présente livraison. — Sur les cent trente planches, treize sont de format double ou grand aigle; savoir, huit pour l'antiquité et cinq pour l'état moderne. Les planches annexées au texte sont au nombre de quatre, format jésus, et de dix-huit format *in-fol.*, parmi lesquelles se trouvent le texte de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette, en seize feuilles, et le tableau des principales opérations trigonométriques exécutées en Égypte. Le texte renferme la suite des volumes consacrés aux quatre parties. Les tables de matières paroîtront avec un avis sur la manière de classer les différentes portions de l'ouvrage publiées successivement depuis 1809. — Prix de la livraison, en papier vélin, 750 fr.; en papier fin, 500. Les libraires qui prendront dix exemplaires et au-dessus, soit de l'atlas géographique, soit de la carte générale, jouiront d'une remise particulière. La première édition se distingue de la seconde, 1.° par le filigrane du papier, portant ces mots: *Égypte ancienne et moderne;* 2.° par l'absence du timbre sec appliqué sur toutes les estampes de la seconde édition, et du chiffre 2 gravé au bas. Chaque volume du texte de la seconde édition, format *in-8.°*, a sa première et sa

dernière page frappées du même timbre. On s'inscrit, pour l'édition originale, à Paris, au bureau de la commission chargée du dépôt et de la vente de la Description de l'Égypte, au palais de l'Institut royal de France; et chez De Bure frères, libraires du Roi et de la Bibliothèque du Roi, rue Serpente, n.° 7; Tilliard frères, libraires du roi de Prusse, rue Hautefeuille, n.° 22. »

Histoire de l'expédition d'Égypte et de Syrie, par M. Aler; revue pour les détails stratégiques par M. le général Beauvais. Paris, impr. de Tastu, libr. de Dupont, rue Vivienne, n.° 16, 1826, *in-8.°*, 408 pages, avec une planche et des cartes. Pr. 6 fr.

Rapport à S. Exc. M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du Roi, sur la collection égyptienne nouvellement acquise par l'ordre de Sa Majesté à Livourne, par M. Champollion le jeune. Paris, Fain, mai 1826, *in-8.°*, 22 pages. Cette notice indique trente-six manuscrits, quatre cents objets en bronze, deux cents en bois, quinze en ivoire, trente-six en jonc ou en feuilles de palmier, vingt-un en cuir, quatorze cents morceaux qualifiés bijoux ou objets qui ont servi à la parure; neuf cents amulettes ou figurines, scarabées, petites représentations d'animaux sacrés, &c.; deux cents objets en verre, en émail, en pâte d'émail ou de verre; onze pierres gravées; un grand nombre de monumens funéraires, momies, masques de momies, vases, coffrets, images, &c.; quarante figures ou autres objets en terre cuite; dix tableaux d'adoration; environ cinquante stèles ou bas-reliefs; plusieurs statues et statuettes en pierre; vingt-trois grandes pièces de sculpture égyptienne, entre lesquelles on remarque la chapelle monolithe du grand temple de Philæ, le sarcophage du Pharaon Ramsès-Méramoun, aïeul de Sésostris, et deux sphinx; enfin plusieurs centaines de médailles.

Esquisses historiques, politiques et statistiques de Buenos-Ayres, des autres provinces unies de Rio de la Plata et de la république de Bolivar, avec un appendice sur l'invasion de Monté-Vidéo par les gouvernemens portugais et brésilien et sur la guerre qui l'a suivie, par M. Ignacio Nunez, ancien premier secrétaire du ministère des affaires étrangères et de l'intérieur à Buénos-Ayres; traduit de l'espagnol, avec des notes et des additions, par M. de Varaigne. Paris, impr. de Guiraudet, librairie de Ponthieu, 1826, *in-8.°*, viij et 556 pages. Pr. 8 fr. Cet ouvrage contient un grand nombre d'actes, de lois, de conventions, instructions, lettres et autres pièces qui jettent du jour sur cette partie lointaine de l'histoire des derniers temps. On y trouve aussi des mémoires de statistique, des observations météorologiques, des détails de géographie; et à la fin du volume, une carte dressée en 1820, et intitulée: *Carta geografica que comprehende los rios de la Plata, Parana, Uruguay y grande, y los terrenos adyacentes, conforme a los comissionados de la linea de los limites.*

Atlas constitutionnel, ou Tableaux chronologiques, généalogiques et biographiques de la monarchie représentative en France, depuis le retour des Bourbons, sur le plan de l'Atlas de Lesage; par M. Adrien Jarry de Mancy, auteur du Tableau des littératures, des sciences et des beaux arts (*voyez* notre cahier de mars dernier, page 786). Paris, impr. de Rignoux, librairie de Mme de Breville, rue de l'Odéon, n.° 32; et chez Hélio, rue Poupée, n.° 11. Pr. 4 fr., et sur papier vélin, 8 fr.; première livraison, une feuille

in-plano. Cette feuille présente la charte constitutionnelle de la France, comparée aux constitutions ou gouvernemens des peuples d'Europe et d'Amérique. Les matières y sont distribuées méthodiquement et avec une symétrie élégante qui ne nuit point à l'exactitude : la rédaction des notices est claire et précise. L'auteur annonce dix autres tableaux qui offriront la généalogie de la maison royale de Bourbon, le précis de l'histoire des reines et régentes, des ministres, de la chambre des pairs, de celle des députés depuis 1814, des détails biographiques, &c. — M. Jarry de Mancy est sur le point de faire paroître deux cartes de son atlas d'histoire littéraire : l'une contiendra un tableau historique et systématique de toutes les langues anciennes et modernes ; l'autre, la chronologie de la littérature latine et de toutes ses branches depuis les plus anciens temps jusqu'à l'an 476 de l'ère vulgaire. — L'Atlas constitutionnel est très-bien imprimé, en petits caractères fort distincts, et sur trois colonnes, dont la seconde ou intermédiaire se soudivise en tranches et en colonnes de second ordre, distinguées par des couleurs.

Histoire des Croisades, par M. Michaud; quatrième édition, revue, corrigée et augmentée; tome III. Paris, impr. de Boucher, librairie de L. G. Michaud, 1826, 662 pages. Pr. 7 fr.

Histoire de France pendant le XVIII.e siècle, par M. Ch. Lacretelle; tomes XIII et XIV (dernier). Paris, impr. de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1826, 441 et 459 pages. Ces deux volumes comprennent l'histoire du Directoire exécutif, depuis la fin d'octobre 1795 jusqu'en novembre 1799. Chaque tome est suivi de pièces justificatives et d'une table ou sommaires des chapitres. Prix des deux volumes, 12 fr., et par la poste, 15 fr.

MM. Treuttel et Würtz viennent aussi de mettre en vente des *Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la révolution*, accompagnés d'anecdotes inconnues et authentiques sur les princes contemporains et autres personnages célèbres de cette époque; publiés pour la première fois d'après le journal, les lettres et les entretiens de la princesse de Lamballe, par une dame de qualité attachée au service de cette infortunée princesse (et traduits de l'anglais en français par M. Théodore Licquet). Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, (juin) 1826, *in-8.º*, 2 vol. vj, 376 et 416 pages; avec un portrait de M.me de Lamballe à la tête du premier tome, et le chiffre de la reine Marie-Antoinette à la tête du second. Ces mémoires sont particulièrement destinés à compléter et quelquefois rectifier les récits de M.e Campan, et renferment plusieurs détails curieux qui ne se rencontrent pas ailleurs.

Histoire de l'ancienne principauté de Sedan jusqu'à la fin du XVIII.e siècle, par J. Peyran, pasteur de l'église réformée de cette ville. *Vim temperatam Di quoque provehent in majus.* Hor. l. III, od. IV. Paris, impr. de Casimir, librairies de Serviez et de Ponthieu; et à Sedan, chez Hennuy, 1826, 2 vol. *in-8.º*, 343 et 372 pages. La ville de Sedan, quoique Trithème la dise fondée trois siècles avant l'ère vulgaire, par un Sicambre appelé *Sedanus*, n'apparoît dans l'histoire qu'en 1289, sous le nom de Seden, Sedens ou Esden. Ses annales sont conduites jusqu'au milieu du XVI.e siècle dans le premier livre de M. Peyran. Les révolutions et dissensions religieuses rem-

plissent presque tout le livre II. Le troisième s'ouvre en 1592, au mariage de Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, avec Charlotte de la Marck, héritière de la principauté de Sedan, et se termine par le procès de Cinq-Mars, de Fr. Aug. de Thou et du duc de Bouillon en 1642. Le livre IV et dernier correspond au règne de Louis XIV et à tout le XVIII.ᵉ siècle. L'auteur a placé à la fin du tome II des notes curieuses sur certains usages propres aux Sedanais. Il n'existoit d'histoires suivies de la ville de Sedan qu'en manuscrit; on n'avoit imprimé sur cette matière que des titres, documens et pièces historiques, et des articles qui s'y rapportent en certains livres ou mémoires, comme dans l'histoire de la métropole de Reims par Marlot, dans les Mémoires du maréchal de Fleuranges, &c. Le nouvel ouvrage est composé avec beaucoup de méthode; mais l'auteur ne fait pas connoître assez les sources où il puise.

Des Assemblées nationales en France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en 1614, par M. le président Henrion de Pansey. Paris, impr. de Jules Didot aîné, librairie de Théophile Barrois père, 1826, *in-8.ᵒ*, 583 pages. Pr. 6 fr. Le titre de ce volume avertit assez que l'auteur ne s'occupe essentiellement que des assemblées générales, et non des conseils particuliers, des états provinciaux, des assemblées de notables, des conciles, des cours de pairs, des cours de justice, des conseils d'état, &c. Il rassemble dans le premier chapitre ce qu'après une longue étude il croit possible de savoir sur les champs de mars, les champs de mai, ou grandes assemblées tenues sous les deux premières dynasties, et desquelles sont émanées les lois qui portent le nom de capitulaires. De 987 à 1285, il paroît que les rois de la troisième race ne rassembloient pour préparer ou discuter leurs ordonnances qu'un assez petit nombre de grands du royaume, ou de barons, ou de bourgeois: l'histoire des lois promulguées dans ces trois siècles, et sur-tout de celles de S. Louis, est le sujet du chapitre II. Le troisième et le quatrième sont consacrés au règne de Philippe le Bel. C'est durant ce règne, dans les assemblées des trois états tenues en 1303 et 1313, que M. Henrion de Pansey reconnoît l'origine de nos états généraux. Les six chapitres suivans présentent les tableaux historiques des six assemblées du même genre qui ont eu lieu au XIV.ᵉ siècle, en 1355, 1356, 1359, 1367, 1369 et 1381. Le chapitre XI se réduit à une observation déjà faite par Boulainvilliers, savoir, qu'il n'y eut que des états particuliers sous Charles VII. Il s'en tint de généraux à Tours en 1467, 1483 et 1506; à Cognac, en 1526: ils fournissent la matière des chapitres XII-XV. Les livres et les archives nous ont conservé plus de détails sur les états de Paris en 1558, d'Orléans en 1576, de Blois en 1576 et en 1588: les chapitres XV-XIX du nouvel ouvrage retracent les lois et les événemens qui se rattachent à ces quatre assemblées. Dans le chapitre XX, l'auteur a joint au tableau des états de la ligue en 1593, des observations sur la loi salique. Il a donné aux états de 1614 (chap. XXI) une attention particulière, à cause des discussions qui s'y sont élevées sur les décrets de discipline du concile de Trente. Le chapitre XXII et dernier présente des considérations historiques sur la manière de convoquer les états du royaume, sur le nombre des députés, sur les formes de leur élection, sur la nature de leur mandat, et sur les délibérations des trois ordres. On rencontre, au bas de plusieurs pages de ce volume, des notes où sont éclaircis divers détails de l'histoire politique de la France; et l'on voit

par-tout à quel point l'étude et l'expérience l'ont rendue familière au savant jurisconsulte, au magistrat éclairé à qui l'on doit, après tant de travaux recommandables, ce méthodique et lumineux précis.

Musée de sculpture antique et moderne, ou Description de tout ce que le Louvre, le Musée royal des antiques et le jardin des Tuileries renferment en statues, bustes, bas-reliefs, inscriptions; accompagné d'une iconographie grecque et romaine, et de plus de douze cents statues antiques tirées des principaux musées et de diverses collections de l'Europe, par M. le comte de Clarac, conservateur des antiques du Musée royal du Louvre. Paris, impr. royale, 1826; première livraison, 15 feuilles *in-8.°*, et 62 planches *in-4.°* Il y aura dix livraisons, dont chacune est du prix de 20 fr. pour les personnes qui auront souscrit avant la publication de la troisième, et de 30 fr. plus tard: les exemplaires en papier vélin coûteront le double. L'ouvrage se trouve chez l'auteur, rue de Surène, n.° 23; à la Chalcographie du Musée royal, rue de l'Oratoire, hôtel d'Angivilliers, et chez Victor Texier, graveur, rue Saint-Honoré, n.° 348.

Essai sur les Nielles, gravures des orfévres florentins du XVe siècle, par M. Duchesne aîné. Paris, impr. de Moëssard, librairie de Merlin, 1826, *in-8.°*, 392 pages, avec sept planches. (*Voyez* l'extrait que nous avons donné du prospectus de ce curieux ouvrage, Journal des Savans, octobre 1824, pages 638-640.) Nous nous proposons de le faire mieux connoître.

Dictionnaire des sciences naturelles, suivi d'une biographie des plus célèbres naturalistes, par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. Paris, Levrault, 1826, tomes XL et XLI, avec deux cahiers de planches (n.ºs XL et XLI de l'atlas), et la 20.e livraison des portraits. — Les éditeurs continuent, comme on voit, avec zèle et régularité, la publication de cet immense corps d'ouvrage, l'un des plus importans qui aient été entrepris de nos jours pour l'histoire naturelle et les sciences accessoires. (*Voyez* notre cahier d'août 1824, pages 451-464.)

Histoire naturelle des races humaines du nord-est de l'Europe, de l'Asie boréale et orientale et de l'Afrique australe, d'après des recherches spéciales d'antiquités, de physiologie, d'anatomie et de zoologie; appliquée à la recherche des origines des anciens peuples, à la science étymologique, à la critique de l'histoire, &c.; suivie d'un mémoire lu en 1825 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, par M. Desmoulins. Paris, 1826, *in-8.°*

Traité de législation, ou Exposition des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent ou restent stationnaires, par M. Ch. Comte, avocat à la cour royale de Paris, &c. Paris, impr. de Fournier, librairie de Sautelet, mai 1826, *in-8.°*, xiv et 527 pages. C'est le tome Ier d'un ouvrage qui semble devoir embrasser toutes les matières qui sont traitées dans la *Scienza della legislazione* de Filangieri. Mais ce premier volume ne contient encore que des considérations générales sur la morale et la législation. Des deux livres qui le composent, l'un est intitulé, *de la Méthode analytique appliquée aux sciences de la législation et de la morale, et des divers systèmes sur lesquels on a cherché à fonder ces deux sciences.* La conclusion d'un examen assez détaillé de ces systèmes est que la théorie des lois doit se fonder sur l'étude et l'observation des faits. L'auteur n'assure pourtant pas

que les faits puissent encore résoudre toutes les questions législatives; mais il pense qu'aux points où ils cessent de nous éclairer, nous devons nous arrêter avec eux, et que nous ne pouvons aller au-delà, sans entrer aussitôt dans l'empire des ténèbres, des conjectures vagues et des disputes interminables. Un fait constaté, dit-il; vaut mieux que le système imaginaire le plus ingénieux. Le titre du deuxième livre est ainsi conçu : *De la nature et de la description des lois, et des diverses manières dont elles affectent les hommes.* Par le mot de *description*, l'auteur paroît entendre ici les actes qui consistent à écrire et à publier les lois. Cependant il croit que les jurisconsultes qui ont distingué les lois écrites et les lois non écrites, se seroient exprimés d'une manière plus juste, s'ils avoient dit que les peuples ont des lois non *décrites* et des lois dont on a fait la *description*. Il se promet de démontrer que les peuples d'Europe n'ont pas adopté un nouveau corps de lois, en s'emparant du recueil publié par ordre de Justinien; qu'ils ont reconnu seulement que ce recueil renfermoit une description exacte de ce qui se passoit dans la société, et qu'il fournissoit les moyens de satisfaire aux besoins préexistans : les jurisconsultes romains avoient décrit les actes de la vie civile, comme Hippocrate avoit décrit les maladies; et ils ont dû, ainsi que lui, leur succès à l'exactitude des descriptions. Nous citons cet aperçu, non pour en affirmer ni en contester la justesse, mais pour donner une idée de l'aspect sous lequel l'auteur a envisagé la science dont il entreprend un nouveau traité.

— *Société asiatique : rapport sur les travaux du conseil pendant l'année 1825,* lu dans la séance générale annuelle du 27 avril 1826 (*voyez* notre dernier cahier, page 250-251); suivi de la liste des membres, de celle des associés étrangers et du réglement de la société. Paris, à l'impr. orientale de Dondey-Dupré, 1826, 75 pages *in-8.°* Le rapport de M. Abel-Rémusat est un fidèle et intéressant tableau de tout ce que la Société asiatique a fait dans le cours d'une année pour la propagation et le progrès de toutes les branches de la littérature orientale. Elle a publié le travail de MM. Burnouf fils et Lassen sur la langue appelée *pali* à Ceylan, chez les Barmans et dans le royaume de Siam. On a fort avancé l'impression du texte samscrit de la composition dramatique connue sous le nom de *Sacontala* : M. Chézy, qui en dirige l'édition, y a joint une interprétation nouvelle et des notes. M. Zohrab est l'éditeur de l'élégie arménienne de Nersès, qui ne tardera pas non plus à paroître. Il a été rendu compte, dans ce Journal, des travaux de M. Stan. Julien sur le philosophe chinois Meng tseu (février 1825, pag. 79-87), et de M. Landresse sur la Grammaire chinoise du P. Rodriguez (octobre, 605-611). On n'a pas repris encore l'impression du dictionnaire mandchou; mais ce retard donnera les moyens de perfectionner cet ouvrage. La société a continué la publication de son Journal asiatique; M. Abel-Rémusat en rappelle les principaux articles. Il expose aussi les résultats avantageux qu'on a tirés de la correspondance entretenue avec d'autres compagnies savantes qui s'occupent du même genre de recherches. Il indique ensuite la traduction du Pantcha-Tantra, qui vient d'être mise au jour par l'abbé Dubois, et qui sera l'objet d'un article particulier dans l'un de nos cahiers prochains. Entre plusieurs autres détails importans contenus dans ce rapport, nous ne citerons plus que la mention qui y est faite d'une controverse qui s'est élevée au sein de la société. « L'un de ses membres, préoccupé de l'idée des im-

» menses travaux qu'appellent encore les hautes questions qui touchent à » l'histoire et à la philosophie, s'étoit plaint de la prédilection qui, suivant » lui, sembloit entraîner nos philologues vers l'étude des ouvrages d'imagina- » tion. Un autre membre, admirateur passionné des beautés qui le frappent » dans les poëtes arabes, en a pris la défense avec un accent qui annonce » un sentiment profond et un sincère enthousiasme. »

— *Bibliothèque allemande*, ou Journal de littérature rédigé par une société de gens de lettres et publié par MM. H. Barthélemy et C. Silbermann, à Strasbourg. Une partie de ce recueil périodique est destinée a retracer les anciens âges de la littérature allemande; l'autre fait connoître les productions récentes. Ce journal a commencé au mois de novembre dernier: il en paroît un cahier (4 feuilles *in-8.°*) le 15 de chaque mois; six cahiers forment un tome. Le prix de l'abonnement est de 12 fr. pour l'année et de 7 fr. pour six mois, à Strasbourg; de 15 fr. par an et 8 fr. par semestre, à Paris et dans les départemens; de 18 fr. par an et 10 fr. pour six mois, dans les pays étrangers. On s'abonne à Strasbourg, chez MM. Levrault, à Paris chez MM. Treuttel et Würtz, Dondey-Dupré et Sautelet. Les numéros 4 et 5 contiennent des considérations sur les poëmes épiques de l'Allemagne; deux articles sur la trilogie d'Eschyle.

L'Ami du bien, journal consacré à la morale chrétienne, et aux progrès des lettres, des sciences et des arts, par M. Toulouzan. Marseille, de la typographie d'Antoine Ricard. Le premier cahier de ce journal a paru au mois d'avril dernier, 80 pages *in-8.°*; il est divisé en quatre sections: I, civilisation universelle; II, œuvres philanthropiques; III, littérature et beaux-arts; là se lit un discours en vers sur l'étude des sciences, par M. F. Negrel-Féraud; IV, sciences appliquées au commerce, à l'agriculture et à l'industrie. Les pages 77-80 contiennent quelques annonces bibliographiques. Il y aura douze cahiers par an, de 5 feuilles chacun, avec des planches lithographiées, quand les matières l'exigeront. Le prix de l'abonnement est de 20 fr. à Marseille; de 22 fr., y compris le port, à Paris et dans les départemens. On s'abonne à Marseille, au bureau de l'Ami du bien, cours Julien, n.° 13; et à Paris, chez M. Cassin, rue de Taranne, n.° 12.

SUISSE. *La Scandinavie et les Alpes* (avec des fragmens sur l'Islande), par M. Ch. Victor de Bonstettent. Genève et Paris, Paschoud, 1826, 224 pages *in-8.°* Pr. 6 fr.

Sammlung von Abbildungen, schweizerischer Alpenpflanzen; Recueil de plantes des Alpes suisses qui croissent à 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer, dessinées d'après nature par C. T. Zollikofer, en allemand et en latin. Saint-Gall, Huber, 1826, *in-4.°* L'ouvrage se composera de dix cahiers contenant chacun 10 planches coloriées.

ROYAUME DES PAYS-BAS. *Terentianus Maurus* de litteris, syllabis, pedibus et metris, è recensione et cum notis Laurentii Santeni; edidit D. J. Van Lennep. Ultrajecti, 1825, xxxi, 139 et 471 pages *in-4.°* Une partie de ce volume étoit imprimée en 1798, quand M. Van Santen mourut. Tout son travail vient d'être mis au jour par les soins de M. Van Lennep, qui y a joint une préface et des notes. Nous nous proposons de rendre compte de cette édition.

Correspondance mathématique et physique, publiée par MM. Garnier, pro-

fesseur de mathématiques et d'astronomie à l'université de Gand, et Quetelet, professeur de mathématiques, physique et astronomie à l'athénée de Bruxelles, membres de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Les éditeurs ne prennent d'autre engagement que celui de fournir, par année, 1 vol. *in-8.°* de 24 à 25 feuilles, en livraisons de 2 à 8 feuilles, à des époques indéterminées. Le prix de l'abonnement est de 7 florins dans le royaume des Pays-Bas, de 19 fr. 50 cent. à l'étranger. On souscrit à Gand, chez Vandekerckhove; à Bruxelles, chez Demat; à Paris, chez Ch. Béchet. Le tome I.er a paru en 1825 en six cahiers, comprenant 368 pages et des planches; les deux premiers numéros de 1826 sont publiés (132 pages). Ce recueil contient, outre l'analyse des ouvrages relatifs aux sciences mathématiques et physiques, des mémoires originaux qui offrent des solutions nouvelles de plusieurs questions. M. Ampère et d'autres savans étrangers ont choisi quelquefois ce journal pour faire connoître leurs expériences ou leurs découvertes. Ces mémoires sont souvent accompagnés de notes de MM. Quetelet et Garnier, dont les propres travaux donnent du prix à cette collection.

ALLEMAGNE.

Die Bildung des Bibliothekars, &c.; le parfait Bibliothécaire, par Fr. Ebert, conservateur de la bibliothèque royale de Dresde. Leipsic, Sheinneker, 1825, *in-8.°* Notions sur la classification des livres, sur l'histoire des manuscrits, &c.

Von der form der hebraischen poesie, &c.; De la forme des poésies hébraïques, avec un traité sur la musique des Hébreux, par J. L. Saalschütz. Kœnisberg, Unzer, 1825, *in-8.°*, avec des planches gravées.

Die Aeschyliche Trilogie, &c.; la Trilogie d'Æschyle, avec une dissertation de M. Fred. Theoph. Welker. Darmstadt, *in-8.°*, 615 pages et une planche.

Shakespeare erlaütert, &c.; Shakspeare interprété et commenté par Fr. Horn. Leipsic, Brockhaus, 1826, *in-8.°*; tomes I et II, contenant quatorze des pièces du poëte anglais.

Hellanici Fragmenta, edidit E. G. Sturtz. Lipsiæ, 1826, *in-8.°* C'est une nouvelle édition, revue et augmentée: M. Sturtz a publié ces fragmens en 1787, avec une dissertation sur l'époque, la vie et les écrits d'Hellanicus de Lesbos.

Die Ost-Gothen in Italien; Histoire des Ostrogoths en Italie jusqu'à l'an 555, par M. J. C. F. Manso. Breslau, Jos. Max, *in-8.°*, xiv et 490 pages.

Staedtewesen des Mittelalters; du Système et de l'état des villes au moyen âge, par M. Ch. Hullmann. Bonn, 1826, *in-8.°*; premier volume, qui traite particulièrement du commerce des villes de Ratisbonne, Vienne, Breslau, Prague, Augsbourg, Nuremberg, Cologne, Francfort, Troyes, Genève, Lyon, Beaucaire.

Berosi, Chaldæorum Historiæ quæ supersunt, cum commentatione prolixiori de Berosi vitâ et librorum ejus indole; auctore D. G. Richter. Lipsiæ, Hartmann, 1825, *in-8.°*

Gust. Seyffarthi, prof. lips., Rudimenta hieroglyphices. Accedunt explicationes speciminum hieroglyphicorum, glossarium atque alphabeta, cum 36 tabulis lithographicis. Lipsiæ, Barth, 1826, *in-4.°*

Die Weisheit der Aegypter und die Gelehrsamkeit der Franzosen ; la Sagesse des Égyptiens et l'Érudition des Français, ou Examen des recherches hiéroglyphiques de M. Champollion jeune, par J. W. Pfaff. Nuremberg, Campe, *in-8.°*

Erklärung der Bildwerke am Tempel des Jupiter Ammon zu Siwah ; Explication des sculptures du temple de Jupiter Ammon à Siwahi, par E. H. Tölken. Berlin, *in-4.°*, avec 3 planches lithographiées.

Prolegomena zu einer wissenschaftlichen Mythologie ; Prolégomènes pour servir à une Mythologie scientifique, par M. Ch. Otfr. Müller. Gottingue, 1825, *in-8.°* L'auteur a déjà publié des ouvrages sur la mythologie grecque ou classique : il expose ici les principes qu'il a suivis, et il examine les théories mythologiques de plusieurs autres écrivains, depuis Heyne jusqu'à MM. Creuzer, Hermann et Welcker.

Euclidis Elementorum sex libri priores cum undecimo et duodecimo ; textum e recensione Peyrardi edidit, glossarioque instruxit G. C. Neide. Halæ, Gebauer, 1825, *in-8.°* — Une édition grecque-latine des Élémens d'Euclide, avec commentaire, a été donnée par M. G. Cammerer, en 1824, à Berlin, *in-8.°*, avec 20 planches.

Kunst und Leben, &c. ; l'Art et la Nature dans la peinture du paysage, par A. Weise. Leipsic, Reinike, 1825, *in-8.°*

Analecta arabica. Pars prima : Institutiones juris Mohammedani circà bellum contrà eos qui ab islamismo sunt alieni... ; edidit, vertit, &c. Ern. Frid. Car. Rosenmüller. Lipsiæ, 1825 ; pars 2.° *ibidem*, 1826, 2 vol. *in-4.°* Nos prochains cahiers contiendront des articles sur cet ouvrage et sur quelques-uns des précédens.

Jeremiæ Vaticinia et Threni ; latinè vertit et annotatione perpetuâ illustravit Ern. Frid. Car. Rosenmüller. Lipsiæ, 1826, *in-8.°*

Die nunmehr deutliche Offenbarung Johannis, &c. ; l'Apocalypse expliquée ; par Friedmann Rühle von Lilienstern. Herborn, Krieger, *in-8.°* L'auteur trouve qu'un pape du nom de Pie VIII occupera la chaire de S. Pierre en 1833, que l'antechrist sera vaincu en 1836 sur le champ de bataille de Harmageddon ; qu'alors commencera le grand sabbat, qui durera jusqu'en 2836.

Uberlieferungen zur Geschichte, Litteratur und Kunst, &c. ; Mélanges d'histoire, de littérature et d'arts, de l'antiquité et des temps modernes ; ouvrage périodique entrepris par M. Fr. Ad. Ebert. Le premier cahier a paru à Dresde, chez Walther, en 1826, *in-8.°*

Die neuesten Entdeckungen in der Physik, Chemie, &c. ; les nouvelles Découvertes en physique, en chimie, en médecine. C'est aussi un recueil périodique, que M. Fr. Serturner publie à Gottingue, chez Vandenhoeck, et dont le premier cahier (*in-8.°*) vient de paroître en 1826.

DANEMARCK. *Det Skandinaviske Litteraturselskabs Skrifter ;* tome XX des Mémoires de la Société littéraire scandinave. Copenhague, *in-8.°*, 424 pages ; contenant des recherches sur l'histoire et les antiquités du nord de l'Europe, par MM. Nyérup, Bredsdorff, Estruf, Ramus, &c.

De Orientis commercio cum Russiâ et Scandinaviâ medio ævo, disseruit D. Janus Lassen-Rasmussen. Hauniæ, 1825, *in-4.°*

Frid. Munteri Symbolæ ad interpretationem evangelii Johannis, ex marmoribus et numis maximè græcis. Hauniæ, 1826, *in-4.°*

POLOGNE. *Kronika Polska, &c.; Chronique de la Pologne*, écrite au x.ᵉ siècle, par Prokosh, avec des additions tirées de la chronique de Kagnimir, auteur du XI.ᵉ siècle, et avec les remarques d'un commentateur du XVIII.ᵉ Varsovie, 1825, *in-8.°*

RUSSIE. *Histoire* (en langue russe) *de la langue et de la littérature slave, aux IX.ᵉ et X.ᵉ siècles*, par Const. Kalajdowitsch. Moscou, 1824, *in-fol.*

Sammlung chinesischer Gemaelde, &c.; Recueil des tableaux chinois qui se trouvent à Saint-Pétersbourg, publié dans cette ville en 1825; livres I, II et III, *in-fol.*

NOUVELLE ORLÉANS. *La Découverte des sources du Mississipi et de la rivière Sanglante.* Description du cours entier du Mississipi, qui n'étoit connu que partiellement; d'une grande partie de la rivière Sanglante, et du cours entier de l'Ohio, avec des aperçus historiques, des observations sur les mœurs, la religion, &c., de plusieurs nations indiennes; un parallèle de ces peuples avec ceux de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes; un coup d'œil sur les compagnies nord-ouest et de la baie d'Hudson, ainsi que sur la colonie Selkirk, &c.; par J. G. Beltrami, membre de plusieurs académies. Nouvelle-Orléans, impr. de Benj. Lévi, rue Royale, n.° 86, 1824, *in-8.°*, viij et 328 pages. Cet ouvrage est divisé en onze lettres, dont nous indiquerons les sujets dans notre cahier prochain.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUILLET 1826.

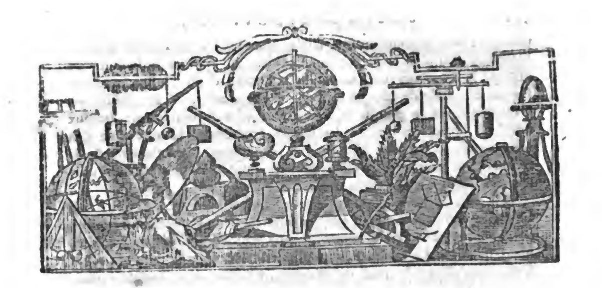


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JUILLET 1826.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale et centrale d'agriculture de France; tomes XII et XIII, *in-8.°* A Paris, chez M.me Huzard, libraire, rue de l'Éperon, n.° 7.

Depuis que nous avons fait connoître quelques-uns des volumes de la Société centrale d'agriculture de France, elle en a publié deux qui conduisent l'histoire de ses travaux jusqu'à l'année 1826.

Dans le premier, il s'agit d'abord d'une séance publique que M. de Corbière, ministre de l'intérieur, a présidée, et qu'il a ouverte par un discours dans lequel il expose les causes d'où dépendent les progrès de l'agriculture. Ce sont, l'expérience, qui ne peut s'acquérir que par la

pratique; une communication facile entre tous ceux qui s'y livrent; l'établissement d'un dépôt commun où chacun apporte le fruit de ses efforts; le concours de toutes les sciences; enfin l'influence de la législation civile de chaque nation, de ses mœurs, de ses habitudes. L'époque actuelle paroît au ministre la plus favorable aux travaux agricoles, parce que jamais les classes éclairées de la société ne s'en sont autant occupées. Bien qu'on se plaigne généralement de la difficulté de trouver des débouchés aux produits, néanmoins l'utile direction donnée aux esprits ne s'est point ralentie.

A la suite du discours du ministre, se trouve un rapport de M. Challan, vice-secrétaire, sur les travaux annuels de la société. Entre autres détails intéressans, on y remarque une notice de plusieurs établissemens relatifs à l'agriculture, formés en différens pays; ce sont: 1.° la ferme expérimentale près de Moscou, fondée par la société économique de Russie en 1822, et dont les détails ont été communiqués par le prince Gagarin, l'un de ses membres, lors de son séjour à Paris, où il assistoit aux séances de la société centrale de France: 2.° un comité que le propriétaire d'Hosteimbourg a composé d'ecclésiastiques du comté, de ses agens, et de cultivateurs, qui se rassemblent tous les dimanches; chacun y rend compte de la partie dont il est chargé; les connoissances acquises depuis l'existence de ce comité ont tellement influé sur les esprits, que les paysans vendent des légumes maintenant, tandis qu'ils étoient forcés d'en acheter pour leur consommation: 3.° la ferme expérimentale d'Hohenheim, près de Stutgard, dont la direction est confiée à M. Schwerz, homme de beaucoup de mérite, correspondant de l'académie des sciences de France; le roi de Wirtemberg la visite souvent et y prend un grand intérêt; c'est une réunion d'agriculteurs, qui délèguent l'administration à un comité, auquel tous les intéressés ont droit de communiquer leurs observations; elle tient des assemblées périodiques: cette association emploie des orphelins qui exécutent la plupart des travaux; elle s'adjoint des maîtres d'école, chargés de propager les notions d'agriculture. 4.° Il existe dans la Belgique un dépôt de mendicité où les hommes travaillent à la terre, et une colonie occupée à défricher des landes qu'on appelle *champ Frédéric*, parce que le prince qui porte ce nom y vient fréquemment; ce sont des souscriptions qui l'alimentent.

Il est question, dans le même compte rendu, d'essais sur le *formium tenax*, ou lin de la Nouvelle-Zélande, dont on doit l'introduction au botaniste la Billardière; cette plante, à ce qu'on assure, donne des fils très fins, forts et extensibles.

Ce rapport est suivi du programme des concours ouverts par la Société centrale d'agriculture. L'un des prix est destiné à la traduction, soit complète, soit par extrait, d'ouvrages ou mémoires relatifs à l'économie rurale, écrits en langues étrangeres, et offrant des observations neuvès et utiles : la société a distingué celle d'un traité ayant pour titre, *Luis bovillæ symptomata, causæ, discrimina, remedia præservativa et curativa*, formant le deuxième livre d'un ouvrage de M. Scopoli, intitulé *Annus tertius histor co-naturalis*. Le traducteur est M. Favre, vétérinaire du canton de Genéve, qui a recueilli des faits et des observations puisés dans l'histoire des maladies bovines en diverses contrées de l'Europe, depuis 1713 jusqu'en 1765 ; travail qui peut servir à éclaircir la question de savoir si toutes les épizooties décrites dans les livres allemands, sous les noms de *peste du gros bétail, de maladie pestilentielle du gros bétail*, étoient bien la même affection.

Le deuxième prix devoit s'obtenir par l'introduction dans un canton de la France d'un engrais ou amendement qui n'y étoit pas usité auparavant ;

Le troisième, par des essais comparatifs de culture de plantes propres à former des fourrages précoces ;

Le quatrième, par des mémoires et observations de médecine vétérinaire pratique ;

Le cinquième, par des notices biographiques sur des agronomes, cultivateurs ou écrivains dignes d'être mieux connus qu'ils ne l'ont été, pour les services qu'ils ont rendus à l'agriculture. Une de ces notices, due à feu M. Laurent de Saint-Vincent, a fixé plus particulièrement l'attention ; elle est destinée à tirer d'un injuste oubli Henri de Richeprey. Né à Nancy en 1751, il fut envoyé en Corse, où, d'après un examen attentif du pays, il forma des projets qui devoient être utiles à cette île : il voyagea ensuite en Italie, où il étudia les diverses cultures et la sage administration de Léopold, duc de Toscane. Les sentimens d'humanité de M. de Richeprey lui firent accepter une mission qui demandoit beaucoup de zèle, de prudence, de patience, et le talent de persuader : il s'agissoit d'amener les nègres de la colonie de Caïenne à sentir le prix du bien qu'on vouloit leur faire en les affranchissant. C'étoit le vœu de l'ame compatissante de Louis XVI, qui vouloit qu'on pût donner à cette race d'hommes des mœurs et des vertus, de l'activité et de l'industrie, et developper leur intelligence. M. de Richeprey s'acquittoit de cette mission avec succès, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-six ans : on a de lui une bonne description de la haute Guiane.

Un éloge, par M. Silvestre, de M. Herwin de Nevelle, pair de France et membre de la Société, rappelle ce qu'il a fait, avec M. son frère, pour assainir un pays étendu, situé entre Furnes, Bergues, Hondschote et Dunkerque, et pour rendre à l'agriculture environ trente mille arpens de marais connus sous le nom de *moërës*. Ils y ont réussi en six années. Nous avons eu occasion d'examiner leur travail : ils firent construire des moulins à palettes et à vis d'Archimède, pour élever les eaux ; ils établirent de fortes digues, des saignées intérieures, et des canaux de ceinture avec des écluses et des ponts; ils parvinrent ainsi à effectuer d'une manière constante l'évacuation des eaux ; ils couvrirent enfin le terrain de céréales et de plantations diverses.

Nous ne parlerons pas du rapport présenté par une commission sur les résultats des concours successifs pour la culture de la pomme de terre, sa préparation et l'emploi de ses produits : ce compte rendu contient des notes sur les essais qui ont été faits; et le nombre en est grand, en sorte qu'on sait maintenant tout le parti qu'on peut tirer de ce précieux végétal. Aussi la Société juge-t-elle que la matière est épuisée; elle cessera désormais de la faire entrer dans ses sujets de prix, pour donner ses soins à d'autres objets.

On lit dans le même volume des Considérations de M. Yvart sur le domaine de Roville, de M. Mathieu de Dombale; un Mémoire sur la pousse des chevaux, par M. Demoussy, correspondant et inspecteur du haras de Pompadour; des Recherches théoriques et pratiques de la meilleure méthode pour faire fermenter le vin, le cidre et les autres liqueurs du même genre, par M. Bigot de Morogues, correspondant : ces recherches, qui ont paru fort intéressantes, forment un grand article; enfin un Mémoire de sir J. Bierley, correspondant, sur les routes anglaises, dites routes de M. *Mac Adam*. L'auteur y fait connoître d'abord les causes de détérioration ordinaires des routes en Angleterre, et il expose ensuite la méthode de M. Mac Adam pour refaire une vieille route. On ne croira pas sans doute que cette matière soit un hors-d'œuvre dans un livre d'agriculture; car la confection des bons chemins économise la dépense dont les cultivateurs font les frais, les communications se font mieux et le transport des denrées devient plus facile. La méthode de M. Mac Adam consiste à enlever, à une certaine profondeur, tout le terrain d'un chemin à rétablir, en mettant les pierres à part pour les casser, et à donner à la route la forme d'un segment de cercle, afin de procurer de l'écoulement aux eaux : on place d'abord une petite couche de pierres qui ne sont pas plus grosses

que des noix; on les bat avec un cylindre de fer; on laisse quelque temps passer les voitures, et l'on remplit les ornières; quand tout est solide, on met une nouvelle couche, et ainsi de suite jusqu'à ce que la route ait dix pouces d'épaisseur. Sur un sol marécageux, on étend des broussailles avant de mettre la première couche, &c.

Le tome XIII, disposé comme le précédent, commence par un tableau des travaux de la Société et de ceux de ses correspondans pendant la dernière année. Ce compte rendu, aussi succinct qu'il devoit l'être, suffit néanmoins pour faire voir que l'agriculture avance à pas rapides vers son perfectionnement, que par tout on s'en occupe, que par-tout elle est regardée comme la source de la véritable richesse. Bien que nous desirions que les producteurs soient plus amplement dédommagés de leurs peines et de leurs avances, nous croyons difficilement que l'augmentation des récoltes soit un mal. Ce qu'il y a de certain, c'est que les gens de la campagne, du moins parmi nous, sont mieux nourris, mieux logés, mieux vêtus; ce qui est particulièrement l'effet des progrès de l'agriculture.

Deux notices biographiques, par M. Silvestre, se lisent avec intérêt dans ce volume. L'une concerne M. André Thouin, professeur de culture au Jardin du Roi, et membre de l'Institut et de la Société d'agriculture: les services qu'il a rendus à l'art agricole, considéré moins dans son ensemble et dans toute son étendue, que dans des détails d'acclimatation des végétaux étrangers, y sont exposés d'une manière exacte et propre à honorer la mémoire d'un homme qui, de simple et modeste jardinier, s'éleva au rang des savans les plus distingués. M. Thouin, protégé et encouragé par Buffon et par Bernard de Jussieu, eut la satisfaction de s'asseoir à côté d'eux à l'académie des sciences. Les Français n'ont pas été les seuls à profiter de ses observations et de l'impulsion qu'il a donnée pour la multiplication des objets confiés à ses soins: il y a peu de pays qui n'aient été appelés à partager les avantages de la distribution qu'il faisoit de graines et de greffes, et qu'il accompagnoit de conseils pour les faire réussir. C'est à ses cultures que l'on doit la propagation de plusieurs plantes utiles, telles que la patate, le lin de la Nouvelle-Zélande, l'herbe de Guinée, la buniade; de plusieurs arbres précieux, tels que le sophora du Japon, le robinier d'Amérique, le mûrier à papier, le noyer noir, le laricio, les daturas, &c. Nous lui devons encore la naturalisation, aux Antilles, de la canne à sucre d'Otahiti, de la vanille à l'île de Bourbon, et de l'arbre à pain à Caïenne: cet arbre précieux, après avoir séjourné pendant trois ou quatre ans dans le Jardin du Roi, où il étoit cultivé par

M. Thouin, fut porté à la Guiane avec le même succès que le café qui avoit été transporté du même établissement à la Martinique.

La notice sur M. Percy offre un genre différent d'intérêt; c'est un éloge du premier chirurgien d'armée de l'Europe, reconnu tel par la confiance et la reconnoissance que lui témoignèrent les puissances étrangères qui furent en guerre avec la France. Lui, et son collègue M. Larrey, ont institué ces corps de chirurgiens ambulans qui, portés sur des chars légers, parcourent les champs de bataille pour y chercher les militaires blessés et les panser sous le feu de l'ennemi. M. Percy fut aussi un homme de lettres très-distingué; il a publié plusieurs ouvrages. Pour se reposer des fatigues que l'exercice actif de son art lui avoit causées, il se livrait aussi à des expériences d'agriculture, dont les résultats ne furent pas sans utilité: c'est à ce titre qu'il a été compris dans la partie biographique rédigée par M. le secrétaire.

La Société d'agriculture, sentant combien il importe de favoriser la multiplication des oliviers, trop exposés, dans nos climats, à être maltraités et détruits par les gelées, comme on l'a vu en 1820, a décerné un prix à un propriétaire du midi, qui a établi une pépinière considérable de ces arbres, et répondu d'une manière satisfaisante à des questions relatives à leur culture.

Après le rapport sur l'objet précédent, l'ouvrage que nous faisons connoître rend compte des résultats du concours ouvert pour des mémoires et des observations de médecine vétérinaire. On sait combien le perfectionnement de cet art influe sur la conservation des animaux qui sont utiles à l'homme soit pour l'aider dans ses travaux, soit pour lui fournir des alimens et des vêtemens.

Il y a long-temps qu'on s'occupe des moyens de substituer, pour la nourriture des vers à soie, aux feuilles du mûrier, celles de quelques autres végétaux. Deux motifs entraînent à cette recherche : le premier est de pouvoir réparer les effets de la gelée; le second est d'avoir le temps d'attendre le développement des feuilles de mûrier, lorsque l'intempérie de la saison l'a retardé. La Société d'agriculture, qui a toujours encouragé cette recherche, a inséré dans le présent volume un mémoire sur ce sujet, par M. Mathieu Bonafous de Turin, professeur au jardin d'agriculture. M. Bonafous s'est beaucoup appliqué à cette branche d'économie rurale, ainsi que le prouve un mémoire imprimé en 1823, par ordre de la Société d'agriculture de Lyon. Il rappelle les essais qui ont été faits avec les feuilles de différens arbres et de quelques plantes, et le peu de succès qu'on a obtenu. Croyant qu'il falloit plutôt compter sur la famille des *urticées*, à laquelle appartient

le genre *mûrier*, il a employé les feuilles de l'ortie, de la pariétaire, du chanvre, du houblon et du figuier, avant même que les vers eussent goûté de la feuille du mûrier; ce fut inutilement. Il vit par-là que les propriétés des végétaux se reconnoissent difficilement à l'inspection de leurs caractères botaniques, « et que s'il est quelquefois vrai que » ceux qui ont des ressemblances extérieures d'organisation, en con- » servent dans les principes immédiats qui les composent, il est » toujours plus vrai de dire que l'étude des affinités ou des familles » naturelles peut faire présumer les propriétés d'une plante, mais que » la chimie ou l'emploi de cette plante peuvent seuls en donner la » certitude. » La famille *broussonetia papyrifera*, mûrier à papier, ne fut pas plus heureuse : la caméline, *myagrum sativum*, L., plante annuelle, est la seule qui ait paru à M. Bonafous mériter quelque attention. A l'aide de cette plante, on a vu un petit nombre de vers vivre seize jours, après lesquels ils ont péri, excepté quelques uns auxquels on a ensuite donné de la feuille de mûrier et qui ont fait leurs cocons. M. Bonafous se propose de répandre ces expériences, et il engage les cultivateurs à en faire pour le seconder. A la suite de ces recherches, il donne une analyse de la feuille du mûrier blanc, afin, dit-il, que « n'ignorant pas les matériaux immédiats qui la com- » posent, on puisse partir de cette base pour rechercher si, parmi un » grand nombre de végétaux qui ont été analysés, ou parmi ceux qui » pourront l'être, il n'en est point qui présentent les mêmes élémens » nécessaires pour fournir au ver une substance sucrée, qui paroît » servir à sa nourriture, et une matière résineuse qui sert évidemment » à la formation de la soie. »

Le volume est terminé par un très-bon mémoire sur les *cucurbitacées*, principalement sur le melon, avec des considérations sur la production des hybrides, par M. Sageret, un des membres de la société. Depuis plusieurs années, il s'est attaché à étudier les espèces et variétés de cette famille de végétaux, dans sa propriété, située rue de Montreuil à Paris; il y emploie un zèle et une assiduité peu ordinaires; aussi devra-t-on compter sur les résultats qu'il offrira. Son but a été de se mettre en état de déterminer les espèces et variétés, de telle sorte qu'on ne les confondît plus; de savoir jusqu'à quel point elles pouvoient se mêler par la fécondation, soit spontanément, soit par le secours de l'art; de connoître leur végétation, leur fructification naturelle ou modifiée par la culture, afin de juger si leur culture actuelle est la meilleure ou susceptible de perfectionnement. M. Duchesne a déjà publié un ouvrage sur les courges proprement dites : M. Sageret,

profitant de son travail, l'a étendu à plusieurs autres plantes, dont M. Duchesne n'avoit point parlé, et il a fait des recherches plus suivies.

La plupart des botanistes ont réuni sous le nom générique de *cucumis*, concombre : 1.° le *cucumis sativus*, qui est le véritable concombre; 2.° le *cucumis melo*, qui est notre véritable melon; 3.° le *cucumis flexuosus*, dit *concombre serpent*; 4.° le *cucumis chate*; 5.° le *cucumis dudaim*, et quelques autres espèces que M. Sageret n'a pas cultivées. A l'occasion de la réunion que les botanistes ont faite du concombre et du melon dans un même genre, il observe que les cultivateurs ne les confondent pas : ils les distinguent même sans voir le fruit, à l'aspect seul de la feuille. Après avoir exposé tous les résultats de ses recherches sur les cinq espèces de cucurbitacées que nous venons de désigner, M. Sageret s'occupe des hybrides, objet qui n'est pas le moins intéressant de son mémoire. Il cite les expériences de M. Kœlrenther, exposées dans les Mémoires de l'académie royale de Pétersbourg; et quoiqu'il n'en eût pas auparavant connoissance, il se trouve quelquefois d'accord avec ce naturaliste.

TESSIER.

كتاب يوسف وزليخا من تصانيف مولانا عبد الرحمن جامی علیه الرحمة

Joseph und Suleïcha, historisch-romantisches Gedicht aus dem Persischen des Mewlana Abdurrahman Dschami übersetzt und durch Anmerkungen erlæutert von Vincenz Edlem von Rosenzweig. *Joseph et Zouleïkha, roman historique en vers, traduit du persan de Mewlana Abdurrahman Djami, avec des notes explicatives, par M.* V. de Rosenzweig. Vienne, 1824, x et 227 pages *in-fol.*

Le même ouvrage, en allemand seulement, et avec les notes. Vienne, 1824, xxvj et 498 pages *in-8.°*

SECOND ARTICLE.

Nous avons laissé Joseph dans la prison où l'avoit fait enfermer la fureur de Zouleïkha. Avant de passer au récit des événemens qui devoient amener la délivrance de Joseph, le poëte peint, dans plusieurs chapitres, le repentir de Zouleïkha, et le regret qu'elle éprouve d'avoir éloigné d'elle celui dont la vue faisoit tout son bonheur.

Chaque nuit elle se rend à ce lieu de souffrance, pour contempler de loin celui que sa vengeance y a renfermé; les jours, elle les passe sur une terrasse d'où elle voit le toit et les murs de la prison. Tantôt elle veut attenter à ses jours, tantôt elle prête l'oreille à la voix de sa nourrice, qui l'exhorte à souffrir un mal qui est sans remède, et la flatte de l'espoir que la patience lui procurera peut-être enfin des jours plus heureux. Après l'exposition de ces scènes de repentir, de fureur, de résignation, qui, malgré la fécondité du poëte, ramènent trop souvent les mêmes idées et les mêmes formes de discours, Djami passe aux songes du pannetier et de l'échanson du roi d'Égypte, et à l'explication que leur en donne Joseph. L'ingratitude de l'échanson, qui, rentré en faveur, oublie de solliciter la liberté de Joseph, est un effet de la divine sagesse, qui ne veut pas que ceux que sa bonté a destinés à la gloire de l'aimer, aient recours à aucune autre assistance qu'à la sienne, et doivent leur bonheur à aucun autre qu'à lui seul. Le songe du roi, l'interprétation de ce songe par Joseph, l'ordre qu'il reçoit dans la prison de se rendre auprès du roi, tout cela est raconté par le poëte d'une manière très-abrégée. Joseph refuse d'obéir, à moins que le monarque ne rassemble préalablement les femmes de Memphis, et ne tire d'elles l'aveu de son innocence. Le roi se rend à sa demande : toutes les femmes assemblées par son ordre déclarent que Joseph a été injustement accusé, et Zouleïkha, *purifiée par les épreuves par lesquelles l'amour l'a fait passer,* avoue sa faute et proclame l'innocence du fils de Jacob.

L'élévation de Joseph, qui est la suite des sages conseils qu'il a donnés au roi, cause la chute du vizir Aziz, dont bientôt la mort vient terminer la disgrace. Zouleïkha, restée sans appui, déplore le délaissement où elle se trouve, et se plaint d'être oubliée de celui qu'elle a tant aimé. La douleur et l'ennui détruisent tous ses charmes; ses yeux, à force de verser des larmes de sang, se ferment à la lumière; les rides de la vieillesse, les cheveux blancs, l'affoiblissement de tous les organes, remplacent les attraits dont la nature l'avoit ornée. Tout ce qui lui reste de trésors, d'or et d'argent, de bijoux de grands prix, elle le prodigue à ceux qui viennent s'entretenir avec elle de Joseph. Après avoir tout consommé, réduite à n'avoir plus qu'un vêtement de laine grossière pour se couvrir et une corde pour ceinture, elle est abandonnée de tout l'univers, et le nom de Joseph, sa seule consolation, ne retentit plus à ses oreilles. Dans son désespoir, elle se construit, sur le bord du chemin où Joseph avoit coutume de passer, une cabane de roseaux. A cette occasion, le poëte, ayant à parler du

cortége qui accompagne Joseph, fait une description qui surpasse tout ce qu'on peut imaginer de plus hyperbolique, du coursier que monte l'amant de Zouleïkha. Pour Zouleïkha, chaque fois que l'objet de son amour passe près de sa cabane, et qu'elle entend proclamer l'ordre de laisser libre son passage, elle tombe évanouie, et les soupirs qui s'échappent de son cœur sont répétés par les roseaux.

Zouleïkha, en se bâtissant une demeure près de la route que fréquentoit Joseph, n'avoit d'abord cherché dans cette situation d'autre soulagement à sa douleur que le plaisir d'entendre le bruit que produisoit le cortége de l'administrateur souverain de l'Égypte, et les cris qui annonçoient l'instant de son passage. « Mais, dit le poëte, l'amant » dont la passion a subjugué le cœur, ne sait pas borner ses souhaits; » à chaque moment ils prennent un nouvel accroissement; il ne de- » meure pas deux instans fidèle au même vœu; chaque minute il fait » un pas de plus dans la carrière du desir. A-t il respiré l'odeur de la » rose, il prétend jouir de sa vue; et s'il la voit, il veut la cueillir. » Zouleïkha ne souhaitoit d'abord que de demeurer près de la route » où passoit son amant; bientôt elle aspire au bonheur de contempler » son visage. » Elle s'adresse à ce même Dieu, aux yeux duquel elle avoit voulu autrefois dérober la honte de ses excès, et le prie de lui accorder l'objet de son desir. Elle se présente, la main étendue comme le pauvre qui demande justice, sur le chemin, à l'instant du passage de Joseph : vaine humiliation! personne ne fait attention à ses cris, et ses gémissemens se perdent au milieu du tumulte, des cris des hérauts qui écartent la foule et du hennissement des chevaux. Le désespoir dans l'ame, elle se précipite dans sa triste demeure, saisit l'idole, objet de son culte, l'accable de reproches et la met en pièces ; puis, s'adressant au Dieu véritable : « O toi, dit-elle, qui » comptes au nombre de tes sujets l'amour, les idoles, et ceux qui les » fabriquent, et leurs adorateurs, comment aucun mortel auroit-il » jamais courbé sa tête devant une statue, si un reflet de ta divinité » ne fût tombé sur elle! C'est ton amour qui blesse le cœur de l'ar- » tiste qui fabrique l'idole, c'est par cette impression que tu le pousses » à exercer son art pour faire un dieu. Si l'homme se prosterne devant » une statue, c'est qu'il se dit à lui-même qu'en l'adorant c'est toi » qu'il adore. Grand Dieu! si mon regard s'est porté sur une idole, » si j'ai ainsi péché contre moi-même, daigne par ta bonté me par- » donner ma faute : j'en fais aujourd'hui l'aveu ; use envers moi » d'indulgence. C'est parce que j'ai couru long-temps dans la voie » du mensonge, que tu m'as privée du bonheur de voir ce joyau

» précieux. Puisque tu m'as aujourd'hui purifiée de la poussière de » mon erreur, rends-moi le bien que tu m'avois ôté; mon cœur sera » délivré de la plaie cuisante du chagrin, je cueillerai une tulipe du » parterre de Joseph. » Ses vœux sont exaucés; au retour de Joseph, elle se présente de nouveau sur son chemin et s'écrie : « O homme » saint, celui qui change les rois en esclaves, et qui humilie leur tête » sous le poids de la honte et de l'impuissance, celui qui met, sur la » tête de l'esclave pauvre et nécessiteux, un diadème royal de gloire » et de magnificence... » Ces mots frappent l'oreille de Joseph, qui ordonne à son chambellan de lui amener cette malheureuse dont les paroles ont percé son cœur, et de la lui présenter dans l'intérieur de son palais. Cet ordre est exécuté : Zouleïkha se fait reconnoître de Joseph; elle obtient de lui qu'il prie Dieu pour elle, et Dieu, exauçant la prière de Joseph, rend à Zouleïkha sa première beauté : son dos courbé se redresse, les roses renaissent sur ses joues, ses cheveux recouvrent leur noirceur, ses yeux se rouvrent à la lumière, les rides de sa peau disparoissent; tous les charmes de la jeunesse et de la beauté lui sont rendus avec usure ; *ses quarante années semblent être réduites à dix-huit.* A la vue de ce prodige, Joseph lui demande si elle desire encore quelque chose; elle lui proteste que le bonheur de lui être unie est le seul desir de son cœur; et, tandis que Joseph interdit lève les yeux au ciel, le messager céleste, Gabriel, vient et lui ordonne de se rendre aux vœux de son amante.

Le poëte décrit ici l'union des deux amans, et il y a dans cette description quelques vers que M. Rosenzweig n'a pas osé faire passer dans sa traduction. Zouleïkha, au comble du bonheur, apprend à Joseph que le vizir qui lui a fait partager sa couche n'a jamais joui avec elle des droits d'un époux, et qu'une main divine l'a toujours protégée contre ses atteintes.

Je ne m'arrêterai point à décrire le bonheur de Zouleïkha, la vivacité de l'amour qu'elle inspire à Joseph et qui donne lieu à des détails qui manquent de noblesse. Je dirai seulement que, comme Zouleïkha avoit autrefois fait construire un palais pour séduire Joseph, son époux fait aussi construire pour elle un magnifique oratoire, y prodigue les ornemens les plus précieux, et y introduit Zouleïkha en l'invitant à y venir souvent offrir à l'Éternel l'hommage de sa reconnoissance. Ce mélange de dévotion et des peintures les plus libres est un des caractères remarquables de ces sortes de compositions, et tient essentiellement au mysticisme oriental.

Mais le bonheur de l'homme ici bas n'est qu'un songe, et *le calme*

de l'amour le plus heureux finit toujours par l'ouragan de la séparation. Une nuit que Joseph avoit été surpris du sommeil au pied de l'autel devant lequel il adoroit la majesté divine, son père et sa mère lui apparurent en songe, et lui annoncèrent que le moment n'étoit pas loin où son ame devoit quitter la terre pour aller se rejoindre à celles de ses pères. Joseph s'empressa de faire part de cette annonce à Zouleïkha; et dès ce moment il sembla oublier tous les intérêts passagers de ce monde, et ne plus avoir de desir que pour l'éternité. Pour Zouleïkha, en proie à la plus vive douleur, et prête à voir lui échapper un bonheur *dont elle jouissoit depuis quarante ans*, sans que le temps en eût affoibli le sentiment, elle se livra aux gémissemens et aux plaintes les plus amères. Dès le lendemain, Joseph, averti par l'ange Gabriel que son heure étoit venue, et renonçant au desir de dire les derniers adieux à Zouleïkha, pour ne pas la rendre témoin de cette dure séparation, respira l'odeur d'un fruit cueilli dans les jardins du paradis, que l'ange lui présenta, et à l'instant son ame cessa d'animer son corps. A la nouvelle de la mort de Joseph, Zouleïkha tombe privée de sentiment; elle ne sort de cet état que le quatrième jour, et ce n'est que pour sentir plus vivement son malheur. Elle se livre à toute la fureur du désespoir, s'arrache les cheveux, se déchire le sein, couvre sa tête de poussière; son sang ruisselle de toute part, et elle fait entendre les cris les plus lamentables. Elle se fait porter au tombeau de Joseph; un tertre de terre fraîchement remuée lui indique le lieu où repose son époux; elle s'y précipite, et renouvelle avec plus de fureur tous les signes de la frénésie qui s'est emparée de son ame, en même temps qu'elle exhale sa douleur par les expressions les plus ardentes.

« Ainsi, dit le poëte, gémissoit Zouleïkha, et, en poussant mille » soupirs, elle rouloit dans la poussière son sein déchiré: sa douleur » ne connoissant point de bornes, elle baisse la tête comme celui » qui s'incline pour baiser la terre; à l'instant elle s'arrache les yeux » et en fait une libation sur le tombeau de son époux. Où pouvoit-» elle mieux semer des narcisses » (les poëtes persans comparent sans cesse de beaux yeux tendres et languissans à cette fleur) « que dans » le sein de la terre! Puisque, dit-elle, mes yeux sont pour toujours » privés de contempler les roses de ton visage, à quoi me serviroient-» ils dorénavant dans ce jardin de plaisance! Les malheureux que frappe » la perte d'un ami ont coutume de répandre des amandes noires sur » son cercueil; l'infortunée, ne pouvant atteindre jusqu'au cercueil » qui enferme l'objet de ses regrets, jette sur la terre qui le dérobe

» à sa vue, deux amandes noires » (autre comparaison aussi familière aux poëtes persans). « Elle précipite sa face ensanglantée sur cette » terre, elle la couvre des baisers du désespoir, et elle rend les derniers » soupirs. On l'ensevelit auprès de son mari. »

L'Égypte, privée de son sauveur, ne cesse pas d'éprouver la puissance de ses cendres. La famine et la peste s'unissent pour porter la désolation, tantôt sur une rive du Nil, tantôt sur l'autre, suivant qu'on en enlève le corps de Joseph, qui porte par-tout avec lui le bonheur et la fertilité. Pour mettre fin à ces fléaux, on met le corps de Joseph dans un cercueil de pierre, dont on bouche exactement toutes les fentes avec de la poix, et on le précipite dans le fleuve.

Le poëte, avant de terminer son ouvrage, exhale ses plaintes contre la fortune. Le titre de ce chapitre en fait suffisamment connoître l'objet. « Plaintes contre les influences malignes du ciel, qui, comme » un serpent, enveloppe tous les mortels dans ses replis, et les en- » ferme tous dans le cercle de sa puissance, sans que celui de la » main duquel un bien est échappé, puisse élever le poing contre lui, » ou que celui dont le pied a glissé puisse trouver des jambes pour » s'enfuir. »

A ce chapitre succèdent des conseils moraux que Djami donne à son fils, puis des exhortations sur le néant du monde, le renoncement aux choses passagères et à soi-même, la nécessité de se préparer à la mort, exhortations que le poëte s'adresse à lui-même ; puis enfin des actions de grâce au ciel, qui lui a accordé le temps et la force dont il avoit besoin pour achever ce poëme, et la date de l'année où il a été composé. Voici les derniers vers du poëme :

« Djami, tu as terminé ton ouvrage par des prières ; que ta bouche » maintenant s'ouvre pour donner de sages avis. Prends soin que tes » œuvres ne soient pas noires comme les traits qui naissent sous ta » plume ; lave dans des larmes de sang le livre où sont écrites toutes » tes actions ; coupe le jarret au coursier de ta plume, afin qu'il renonce » à parcourir cette plaine ; ploie le livre où tu traces des traits noirs, » et cesse de te livrer à ce penchant qui t'entraîne vers ce métier ; » force ta langue à se soumettre au frein du silence, car le silence » vaut mieux que tout ce que tu dis. »

Quelque rapide que soit l'analyse que nous avons faite de ce poëme, nous croyons qu'elle suffit pour donner au lecteur une idée juste de son plan, de son ensemble et de ses principales parties. Il ne lui aura pas même échappé que le poëte s'est imposé la nécessité de revenir plusieurs fois à la peinture des mêmes situations, ou du moins

de situations fort analogues, et des mêmes sentimens, et qu'en conséquence il a fait trop souvent usage des mêmes figures et des mêmes expressions. Le peu de morceaux que nous avons fait entrer dans notre analyse, a pu aussi donner une idée du mélange de vraies beautés, et d'ornemens de mauvais goût, d'expressions vives, fortes, passionnées, et de froides allusions, de détails ridicules ou grossiers, de jeux d'esprit plus ingénieux et plus subtils que justes et bien placés, qu'on observe dans toutes les parties du poëme. Toutefois, pour justifier ce jugement, nous donnerons ici quelques exemples des beautés et des défauts dont nous parlons, après avoir, pour être justes, prévenu le lecteur que notre traduction affoiblira les premières et rendra nécessairement les derniers plus saillans.

Lorsqu'un premier songe a jeté dans le cœur de Zouleïkha la semence d'une passion violente pour un objet inconnu, malgré tous les efforts qu'elle fait pour cacher les tourmens qu'elle endure, sa nourrice, qui a aperçu des signes non équivoques du trouble de son ame, emploie les instances et les caresses pour lui dérober son secret.

« Une nuit, elle vient trouver Zouleïkha; elle baise la terre devant » elle; puis lui rappelant les soins qu'elle a pris de son enfance, elle » lui adresse ces paroles: O bouton à peine épanoui du jardin de la » royauté, toi dont une seule épine feroit la gloire des beautés au teint » de rose, puisse ton cœur être toujours ouvert à la joie, le rire reposer » toujours sur tes lèvres! puisse ta gloire faire le bonheur de ma » destinée! Dans le jardin des grâces, tu es le cyprès autour duquel » se promène, comme le faisan, le perroquet de mon ame. Je suis ce » ruisseau échappé de l'océan de la fidélité, qui t'a long-temps élevée » sur sa rive. » (Le mot كنار signifie en même temps *le sein* et *le bord d'un fleuve.*) « Je fus la première à jouir de la vue de ta joue : c'est moi » qui, avec les ciseaux de l'amour, te coupai le cordon au jour de » ta naissance. Je lavai ta tête et ton corps avec l'eau de rose et le » musc: j'employai l'eau de rose, relevée par l'odeur du musc, à teindre » tes membres (je lis خضابت au lieu de خطابت.) Je te fis des bandelettes et des langes, des membranes qui renferment mon cœur, et » mon ame fut le fil dont je me servis pour les attacher autour de » toi, avec mille tendres caresses. J'abreuvai ton sucre (c'est-à-dire, » tes charmes) de mon lait, et je nourris ton corps qui est la vie de » mon ame. La nuit venoit-elle, je ne songeois qu'à toi dans mon » sommeil; au retour de l'aurore, je ne m'occupois qu'à te parer. Si » je marchois, tu étois l'ornement de mes épaules; si je dormois, tu » dormois entre mes bras. Quand ton rameau de rose s'est changé en

» un cyprès qui se meut avec grâce, ma main n'a pas quitté pour » cela le pan de ta robe : dans tout ce que tu as fait, j'ai toujours été » empressée à te servir, et mon unique occupation a été d'exécuter tes » volontés. Par-tout où ton cyprès séduisant a porté ses pas, je t'ai » suivi comme l'ombre : assise, tu me voyois debout devant toi ; » couchée, tu avois ma tête à tes pieds. Aujourd'hui encore, mon » zèle à te servir est le même, ma fidélité et mon dévouement sont » restés ce qu'ils étoient. Pourquoi donc me caches-tu le secret de » ton cœur ! Pourquoi me traites-tu comme si je t'étois étrangère ! » Dis-moi du moins qui t'a jetée dans cet état, qui t'a ravi ta raison, » et t'a courbée sous le poids d'un tel fardeau ! Pourquoi te vois-je » ainsi chagrine et troublée ! Pourquoi la tristesse et les soucis ne te » laissent-ils pas un instant de repos ! Pourquoi tes roses pâlies ont- » elles perdu leur éclat ! Pourquoi ton haleine, autrefois si ardente, » s'est-elle refroidie ! Tu es un soleil ; pourquoi te voit-on diminuer » comme la lune ! Pourquoi sembles-tu vouloir te coucher dès les » premières heures du jour ! Je ne vois que trop qu'une lune (une » belle personne) t'a offusquée en passant devant toi : dis-moi sans » déguisement quelle est cette lune. Si c'est un ange, citoyen des » cieux, formé de la lumière du palais de la sainteté, je saurai si bien » le vaincre par mes vœux et mes prières, que je le ferai descendre » du ciel sur la terre. Si c'est un génie, habitant des montagnes et » des forêts, mon art et mon métier sont de pratiquer les conjurations » et les charmes ; je réciterai des formules magiques auxquelles il ne » pourra résister, et je te l'amenerai prisonnier dans une bouteille : » mais si c'est un enfant des hommes, je te réjouirai bientôt en satis- » faisant tes vœux ; car quel est celui qui n'accepteroit pas avec joie » ton alliance et qui ne voudroit t'avoir, je ne dis pas pour esclave, » mais pour maître souverain ! »

J'ai traduit ce morceau presque littéralement, et je n'en ai rien retranché, pour ne pas en déguiser les défauts ou prêter à l'original des idées qui ne lui appartiennent point. Si plusieurs des figures employées par le poëte paroissent étranges, il faut, avant d'en porter un jugement, faire réflexion, d'abord que quelques-unes de ces figures sont tellement consacrées par l'usage, qu'elles font partie du langage ordinaire de la poésie, et ensuite que d'autres, qui semblent des hyperboles, ne sont que des comparaisons déguisées. A la première espèce appartiennent *le cyprès qui marche en se balançant avec grâce*, et *le faisan qui se promène à l'entour*, et *le perroquet de l'ame*, et une *lune* pour une *beauté*. On pourroit dire plutôt que ce sont des figures usées, à force

d'être devenues communes. Des *narcisses* ou des *amandes* pour des *yeux tendres* ou *grands* et *bien formés*, ne sont pas des expressions plus recherchées pour un poëte persan, que pour nous *un sein de lis* ou *les roses du teint; répandre l'eau du visage*, pour *déshonorer*, n'annonce pas plus de prétention que *fouler aux pieds les lois de l'honneur.* A la seconde espèce doivent être rapportées ces expressions *faire des bandelettes et des langes des tégumens du cœur, et les attacher avec son ame en guise de fil:* car cela signifie seulement avoir un si vif attachement, qu'on soit prêt à sacrifier, pour l'objet de son amour, tout ce qu'on a de plus cher, et ce qu'on estime autant que sa vie et les tégumens de son cœur. Ces comparaisons déguisées sont un des plus grands ornemens du style oriental; elles se rencontrent sans cesse dans les poëtes hébreux, comme dans les poésies arabes et persanes, et c'est une chose à laquelle les traducteurs et les commentateurs n'ont pas fait assez d'attention.

Mais si les expressions figurées employées par les poëtes persans, et par Djami en particulier, ne méritent pas toujours la critique qu'en font souvent les personnes qui ne se sont pas familiarisées avec les idées qui ont cours dans l'Orient, et si, à cet égard, ces écrivains s'éloignent beaucoup moins de la nature que les partisans de ce que nous appelons le style romantique, il est un défaut très-réel dont peu de poëtes persans sont exempts, et qu'on rencontre fréquemment dans Djami. Ce défaut consiste à s'arrêter long-temps sur l'idée qui a fourni une figure, à la considérer sous toutes les faces, et à fixer ainsi l'attention du lecteur sur une comparaison qui, analysée ou poursuivie avec une sorte d'acharnement, finit par devenir ridicule; et si ce défaut de goût se rencontre dans un discours où l'on ne devoit entendre que le langage de la passion, ou dans un tableau destiné à exciter de vives émotions, le contre-sens est complet. Ainsi, qu'un poëte dise des *narcisses* ou des *amandes* pour de *beaux yeux*, cela n'a rien de choquant; mais que Djami, peignant le désespoir de Zouleïkha, qui s'arrache les yeux sur la tombe de Joseph, s'amuse à faire observer que les narcisses ne sont bien que dans la terre, ou que c'est un usage reçu de jeter des amandes noires dans le cercueil d'une personne qu'on a aimée, voilà ce qui, chez toutes les nations, sera mauvais, parce que ce n'est pas là le langage de la nature, et que ni le choix des expressions, ni l'harmonie des vers, ne peuvent remplacer la vérité des traits et l'observation des convenances. On pourra dire que le poëte a de l'esprit, mais ce sera une critique, ce ne sera pas un éloge.

Je vais encore citer un passage où il me semble que Djami a assez

bien peint la situation de Zouleïkha. Aziz disgracié étoit mort; Zouleïkha avoit perdu tous les avantages dont elle avoit joui long temps; il ne lui restoit de tout ce qui lui rendoit autrefois la vie précieuse, que son amour pour Joseph: mais Joseph, administrateur de l'Égypte, ne se souvenoit plus d'elle, et, dans la situation obscure où elle étoit réduite, elle ne pouvoit plus même repaître ses yeux de la vue de son amant. « Oh! s'écrioit-elle alors: où es-tu Joseph! encore une fois, » où es-tu! Pourquoi, cruel, te montres-tu si injuste envers moi! » Heureux le temps où, la fortune favorisant mes vœux, je demeurois » sous un même toit avec mon ami! Mon cœur n'étoit point alors » écrasé sous le fardeau pesant de l'absence; cent fois par jour, je » repaissois mes yeux de la vue de tes attraits. Lorsque le sort m'a » privée de ce bonheur, lorsque je l'ai précipité, innocent et victime » de l'injustice, dans une prison, j'allois chaque nuit, à la faveur des » ténèbres, visiter sa triste demeure, et mes regards encore se reposoient » sur cette lune si belle. Le jour même, la vue de ces portes et de » ces murs qui me déroboient ses traits, soulageoit la douleur de mon » cœur (*à la lettre*, enlevoit de dessus mon cœur la rouille du chagrin). » Aujourd'hui, éloignée de tout cela, la tristesse remplit mon ame, et » la maladie consume mon corps: son image seule reste dans mon sein, » et ne m'abandonne aucun instant; et, si elle m'abandonnoit, com- » ment pourrois-je vivre, puisqu'elle seule est l'ame qui anime ce » corps grossier! »

S'il étoit nécessaire, après les passages que j'ai cités, de donner un exemple des défauts auxquels Djami s'est trop souvent laissé entraîner, sur-tout dans ses descriptions, parmi un grand nombre de passages qui ne laisseroient que l'embarras du choix, je prendrois volontiers celui où, faisant le portrait de Zouleïkha, il emprunte ses objets de comparaison de l'alphabet arabe, et compare les sourcils de Zouleïkha à deux *nouns* ن renversés, ses yeux à deux *sàds* ص, sa bouche à un *mim* م, ou à un *zéro* ο, son nez à un *élif* ا, ses dents à un ش, et joignant l'*élif* formé par son nez et qui est le signe de l'unité avec le *zéro* que représente sa bouche, en tire cette conséquence que le trouble qu'une telle beauté doit exciter dans le monde, est élevé de la simple monade à une valeur décuple. Ce genre de jeu d'esprit n'est pas particulier à Djami; mais ce poëte paroît s'y être complu d'une manière toute particulière.

Je suis loin d'avoir épuisé tout ce qu'on pourroit faire d'éloges et de critiques du poëme de Djami; mais il est temps de finir cet article. J'aurois voulu discuter le sens d'un assez grand nombre de passages où

la traduction de M. Rosenzweig ne m'a pas entièrement satisfait: dans ceux mêmes que j'ai cités, si l'on prend la peine de comparer ma traduction avec la sienne, on trouvera que nous ne sommes pas toujours d'accord. Peut-être me suis-je trompé quelquefois; car, quoique le style de Djami soit assez facile en général, il offre parfois, comme celui de tous les poëtes persans, des difficultés qui tiennent ou à la bizarrerie des idées, ou à la nature même de la langue, qui, ayant peu de signes de rapports, prête souvent à l'amphibologie. Je n'en donnerai qu'un exemple. Le distique suivant :

که باشد خود که پیوندت نخواهد   نه بنده بل خداوندت بخواهد

que j'ai traduit ainsi : « Quel est celui qui n'accepteroit pas avec joie » ton alliance! et qui ne voudroit t'avoir, je ne dis pas pour esclave, » mais pour maître souverain! » est rendu par M. Rosenzweig un peu librement, ce qui est étranger à mon observation présente, mais dans un sens tout différent : « Qui oppose la moindre résistance à tes » chaînes! Elles sont l'ornement de la main de l'esclave, comme de » celle du souverain. »

Wer leistet deiner Fessel Wiederstand!
Sie ziert des Sclaven wie des Herschers Hand.

Mais pour peu que je voulusse entrer à ce sujet dans quelques détails de critique, il faudroit que j'y consacrasse un troisième article, et la chose ne me paroît pas d'un assez grand intérêt pour cela. Ces critiques, au surplus, quand même elles seroient toutes bien fondées, ne pourroient pas diminuer la reconnoissance que tous les amateurs de la littérature persane doivent à M. Rosenzweig pour un travail d'aussi longue haleine, et qui a exigé autant de courage et d'efforts que de constance. Les notes qu'il a jointes à sa traduction sont remplies d'intérêt, et serviront à faciliter l'intelligence de ce poëme en particulier, et des poëtes persans en général. En un mot, cette édition d'un poëme persan complet, la première qui ait paru en Europe, fera époque dans l'histoire de la littérature orientale; et si nous avons un souhait à former, c'est que le savant éditeur trouve des imitateurs de son zèle pour la gloire des muses de l'Orient, et des rivaux dignes d'entrer en concurrence avec lui dans cette noble carrière.

SILVESTRE DE SACY.

ANNALES DU MOYEN ÂGE, comprenant l'histoire des temps qui se sont écoulés depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne. Dijon, imprimerie de Frantin; Paris, librairie de Lagier, 1825, 8 vol. *in-8.°*, 513, 487, 601, 483, 499, 541, 416 et 472 pages.

SECOND ARTICLE.

L'HISTOIRE des temps que l'auteur appelle *moyen âge*, ayant été conduite jusqu'à l'an 534 de l'ère vulgaire dans les deux premiers tomes de cet ouvrage (1), il reste pour matière des six autres volumes un espace de deux cent quatre-vingts années. En 534, Amalazonte gouvernoit l'Italie au nom de son fils Athalaric : après la mort de ce jeune prince, elle investit Totila du pouvoir suprême. Le nouvel historien s'abstient de dire qu'elle l'épousa ; et nous ignorons pourquoi il omet cette circonstance, qui ne paroît aucunement douteuse. Mais bientôt Totila fit étrangler sa bienfaitrice. Ce crime et les autres causes qui ébranloient la puissance des Goths en Italie, rendirent à Justinien l'espoir de reconquérir cette contrée : ce fut l'objet de plusieurs expéditions de Bélisaire et de Narsès ; et celui-ci parvenoit en effet à la soumettre, tandis qu'en France la révolte de Chramme, son supplice et la mort du roi son père, Clotaire I.er, sembloient compromettre la destinée de ce nouvel empire. Clotaire, lorsqu'il eut réuni à son royaume de Soissons ceux de ses frères et de son neveu Théodebert, étoit devenu l'un des souverains les plus puissans de l'Europe ; mais l'extrême grossièreté des mœurs de ce prince et de ses successeurs, l'imprudence de leurs entreprises contre les Saxons, et le partage du territoire entre plusieurs enfans d'un même roi, retardoient ou interrompoient les progrès de la France, et même ne lui permettoient pas d'être encore ou de rester une monarchie proprement dite.

Paul Diacre veut que les Lombards, ses compatriotes, soient originaires de la Scandinavie ; il dit que, s'étant multipliés à tel point que le pays ne pouvoit plus les nourrir, ils se réduisirent aux deux tiers et forcèrent l'autre tiers à s'expatrier. Tacite nous apprend au contraire que, placés entre l'Elbe et l'Oder, ils avoient su conserver leur indépendance, quoique environnés de puissans voisins. L'auteur des nouvelles Annales du moyen âge cite ces deux récits, et ne s'engage

(1) Voyez notre cahier de juin, *pages 346-354*.

d'ailleurs dans aucune autre recherche sur l'origine et les progrès des Lombards. Il ne rappelle point qu'au temps de Marc-Aurèle, ils s'avancèrent vers le Danube, le traversèrent, et s'emparèrent d'une province d'où ils furent bientôt chassés par les généraux romains Vindus et Candidus. Après cet événement, deux siècles se passent sans qu'il soit question d'eux dans l'histoire : ils reparoissent vers l'an 467, aident Odoacre à s'emparer de l'île de Rugen, où dans la suite ils s'établirent. Mais au VIe siècle, ils envahissent et subjuguent la Pannonie, se répandent en Italie au nombre de plus de deux cent mille ; leur chef Alboin est proclamé souverain, et un royaume d'Italie commence. Ces derniers faits sont les seuls que retrace, relativement à la nation lombarde, l'ouvrage qui nous occupe ; mais ils y sont exposés avec tout le soin que leur importance exige. Alors, en effet, l'Italie entière changeoit de face, non-seulement par cet établissement des Lombards, mais aussi par la révolution que Longinus, successeur de Narsès, opéroit dans l'administration de toute la péninsule. Il prit le titre d'exarque, jusqu'alors affecté au gouverneur général de l'Afrique, abolit les magistratures civiles que les Goths avoient maintenues, ne laissa rien de réel à celles dont il conservoit les noms, révoqua les préfets ou intendans des provinces, les remplaça par des officiers militaires appelés *ducs*, et fit ainsi de l'empire d'occident une sorte de satrapie détachée de celui d'orient, et affermée à un gouverneur à-peu-près indépendant, quoique révocable. C'est ici qu'apparoît la Rome du moyen âge : Justinien étoit mort en 565, et ces grands changemens rendent fort mémorable le règne de son successeur Justin. Cependant l'auteur continue de fixer principalement ses regards sur le royaume de France, ou plutôt sur les divers royaumes des princes mérovingiens, depuis la mort de Clotaire, en 561, jusqu'en 573, époque où mourut Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne. Nous ne rentrerons point ici dans les détails de cette partie de nos annales : on sait à quel point elle est compliquée, obscure et quelquefois affligeante ; mais nous indiquerons deux *digressions* que l'auteur y a jointes ; c'est lui-même qui les nomme ainsi, quoiqu'elles nous paroissent tenir étroitement à son sujet, et qu'à tous égards elles soient dignes de l'attention des lecteurs. L'une concerne l'ancienne constitution des Francs, et tend à prouver que ses bases les plus essentielles, l'hérédité du trône, et le concours des assemblées nationales à la formation de la loi, avoient, de temps immémorial, précédé chez les Francs leur établissement dans les Gaules. L'autre concerne l'autorité des évêques, leur entrée dans le conseil des

leudes, *les usurpations du pouvoir civil sur l'autorité ecclésiastique*, et la corruption des mœurs du clergé par la promotion des barbares à l'épiscopat. Ce second morceau se termine par un tableau des usages des Francs, et de l'état intérieur des Gaules au VI.ᵉ siècle. On sent que plusieurs de ces articles seroient susceptibles de controverse; mais l'auteur a toujours des faits à citer à l'appui des résultats qu'il énonce.

Le tome IV et le livre XIII s'ouvrent à l'avénement de Childebert, héritier de Gontran. L'histoire de deux princesses trop fameuses, Frédégonde et Brunehaut, commencée dans les livres précédens, s'achève en celui-ci. Après le supplice de Brunehaut en 613, le pouvoir royal se concentra de nouveau dans les mains d'un seul prince, Clotaire II; mais les maires du palais devenoient déjà les rivaux et les plus redoutables ennemis des rois, dont ils n'avoient été originairement que des officiers privés. On a lieu de conclure des récits de Frédégaire que, dès le règne de Clotaire, cette charge étoit à la nomination des grands, ou du moins que le roi n'osoit y pourvoir que de leur consentement et selon leurs vœux. Le maire étoit le chef d'une noblesse impatiente de s'affranchir du joug de l'autorité suprême. Au milieu de ces récits, l'ordre chronologique amène un tableau du pontificat de Grégoire I.ᵉʳ, qui, soumis à la puissance impériale, et reconnoissant qu'il avoit eu besoin de tenir d'elle la confirmation de son élection à l'épiscopat, fondoit néanmoins, par l'ascendant de ses vertus, la puissance de ses successeurs. « On peut le considérer, dit l'auteur, » comme la cause première d'une révolution singulière dans l'état de » l'Italie et même du reste de l'occident, et comme ayant préparé de » loin la grandeur temporelle du Saint-Siége. »

Pour rendre compte des affaires de l'Orient, l'auteur remonte fort avant dans le VI.ᵉ siècle. Peut-être cette interversion étoit-elle à éviter, sur-tout dans un ouvrage qui porte le titre d'annales. Quoi qu'il en soit, les irruptions des Avares sur les bords du Danube, les entreprises du roi de Perse Chosroès (ou Khosrou), qui mourut en 579, après avoir régné quarante-huit ans, la prise de Dara par ce prince en 573, les alliances formées contre lui entre les empereurs grecs et les Scythes ou Turcs, les revers qu'il essuya dans ses dernières expéditions, ceux de son successeur Hormisdas, massacré en 592, fournissent ici la matière de quatre-vingts pages, à la suite desquelles se lisent les premières aventures de Khosrou II, l'histoire des guerres soutenues dans la Thrace et l'Illyrie contre les Avares et les Esclavons par *les Romains*, c'est-à-dire, par les armées de Maurice empereur d'Orient, et le récit de la révolution qui mit Phocas sur le trône. On

reprend ensuite les annales des Lombards, et celles des Francs sous Clotaire II et Dagobert.

Il faut encore de l'an 628 remonter à 602, pour considérer avec l'auteur le tableau de la tyrannie de Phocas jusqu'à 611. Mais la chute de cet usurpateur, l'avénement d'Héraclius, ses campagnes contre les Perses, ses traités et d'autres détails de son règne jusqu'en 629, sont racontés avec beaucoup d'exactitude et d'intérêt. En cette année 629, Héraclius reçut, dit-on (d'après le seul Zonaras), un message de Mahomet, et, à cette occasion, notre nouvel historien entreprend de décrire l'état politique et religieux de l'ancienne Arabie, les mœurs de ses habitans, et le caractère « du personnage fameux qui, par ses » prédications et ses impostures, par son audace et son ascendant, » força ces peuples à se répandre au dehors. » Ces lignes précèdent un exposé sommaire qui nous paroît fort recommandable, quoiqu'il ait pu s'y glisser quelques inexactitudes. Par exemple, il y est dit que Mahomet, *fort jeune encore, vers le temps où il faisoit ses premières armes sous la conduite d'Abou-taleb,* fut choisi pour placer la pierre noire dans le nouveau temple qu'on bâtissoit, afin de remplacer la *Caaba* que les *Coréishites* avoient démolie, la trouvant trop petite. Selon des relations que nous croyons mieux établies, au moins en ce qui concerne les dates, et d'autres circonstances, Mahomet étoit âgé de 35 ans, et depuis 15 ou 20 il ne servoit plus sous les ordres de son oncle Abou-Thaleb, lorsque les Coraïschites ayant rebâti plus en grand le temple de la Caabah, qu'une femme avoit incendiée en y brûlant imprudemment des parfums, une contestation s'éleva entre les tribus sur la question de savoir à qui appartiendroit l'honneur de poser la pierre noire ; on convint de s'en rapporter au premier personnage qui se présenteroit à la porte du temple: Mahomet y paroît, ordonne de mettre la pierre sur un tapis, et d'employer des hommes de chaque tribu à l'élever jusqu'à la hauteur où il falloit la placer; et quand elle fut à ce niveau, il la posa lui-même. On a lieu de croire aussi qu'Ali s'est déclaré, avant l'esclave Zaïd, partisan de Mahomet, et persuadé de la divinité de sa mission. Le nouvel ouvrage suit un ordre inverse, et suppose qu'après Khadidjah, femme de Mahomet, ce fut Zaïd qui crut le premier aux paroles du prophète, &c. Mais, au lieu de multiplier ces observations, et afin de laisser parler l'auteur, nous transcrirons quelques-unes des lignes qui terminent les considérations sur Mahomet. « Si l'on peut » s'étonner de quelque chose, ce n'est point que Mahomet se soit donné » pour un prophète, c'est seulement qu'il ait cru pouvoir l'être et » fonder une doctrine durable, sans justifier sa vocation par les pré-

» dictions des prophètes qui l'avoient précédé. Mais *cela même*, cette » mission autorisée que la raison exige de la foi, au défaut d'un signe » divin et sensible, n'étoit point nécessaire à Mahomet et ne l'étoit » point non plus à la prophétie. Un prophète arabe, comme il paroît, » ne se mêloit point ordinairement de prédire les événemens futurs: » ce n'étoit qu'une sorte de fanatique et de prédicant, qui annonçoit » qu'il alloit instruire les hommes par une vocation divine; et, en effet, » ce ne pouvoit être autre chose dans une religion dépourvue de *série*, » de dessein et de système. Aussi Mahomet *lui-même* ne fut point, » sous ce rapport, un prophète : il n'a rien annoncé, rien prédit, comme » rien ne l'a annoncé *lui-même*. Il fut seulement, suivant que l'on » voudra, un législateur plus habile et plus politique, ou un fanatique » plus heureux que ses prédécesseurs; mais sur-tout il vint dans des » circonstances plus favorables à la propagation de sa doctrine. »

La mort de Mahomet, les entreprises des khalifes Abou-Bekr et Omar, les malheurs des Perses, la catastrophe de leur roi Isdegerde III, les révolutions de l'empire byzantin sous Héraclius, Constantin III, Héracléonas et Constant, les progrès du mahométisme pendant leurs règnes; en Italie, la couronne du roi lombard Ariovalde donnée par sa veuve Gondeberge à Rotharis, qui s'empare de la Ligurie et de la Vénétie, qui enlève à l'église de Rome les Alpes Cotiennes, et défait les Grecs commandés par l'exarque Isaac; en France, le gouvernement et les lois de Dagobert, le partage de son royaume entre ses deux fils Sigebert III et Clovis II; le rapide accroissement de la puissance des maires du palais, Éga et Archambaud en Neustrie, Pepin l'ancien en Austrasie : tels sont les faits qui remplissent les quatorze années comprises de 638 à 642; ils sont racontés, démêlés, rapprochés avec beaucoup de méthode et de clarté dans le dix-septième livre du nouvel ouvrage. L'auteur y a joint l'histoire des Goths d'Espagne, et, pour la mieux exposer, il a dû la reprendre à l'an 603, époque où le roi Vitteric fut massacré, et la poursuivre sous ses successeurs Bondemar, Sisébut, Suintilla, Ricimer et Sisenand.

Les livres XVIII et XIX conduisent les annales de l'Europe et de l'Asie jusqu'en 681, et même, à l'égard de certains pays, jusqu'en 685. L'histoire de France n'a guère d'intérêt à ces époques que par les ambitieuses manœuvres des maires du palais Grimoalde, Vulfoalde, Ébroïn, et par l'honorable résistance que leur opposa S. Léger. Ailleurs, les événemens les plus mémorables sont la première expédition des Sarrasins en Afrique; le concile de Latran, qui condamna le monothélisme, et l'édit impérial, publié sous le nom de Type en

faveur de cette hérésie; l'enlèvement du pape Martin par l'exarque Triopas, en exécution des ordres de l'empereur Constant; le voyage de ce prince à Rome, le pillage et les autres attentats qu'il y commit; les guerres civiles des Arabes, la mort tragique du khalife Othman, puis celle d'Ali, l'avénement de Moawyah, chef de la race des Ommiades, le schisme et les troubles qui s'ensuivirent; le détrônement et le retour du roi des Lombards Pertharite, l'établissement des Bulgares au-delà du Danube, et le concile convoqué à Constantinople par l'empereur Constantin Pogonat contre les monothélites. A la fin du livre XIX, l'histoire des rois goths d'Espagne est reprise depuis la mort de Sisenand, en 636, jusqu'à l'abdication de Vamba et l'installation d'Ervige, en 680.

Le tome VI de l'ouvrage renferme les livres XX-XXIII et correspond aux années 681-752 : il achève les annales de la dynastie mérovingienne. L'auteur y trace d'abord un tableau fort instructif de la sage administration de Pepin d'Héristal. Ce maire du palais, véritable fondateur de la race carlovingienne, mourut en 714, et l'anarchie recommença jusqu'au moment où son fils Charles conquit le pouvoir, et l'exerça avec une fermeté quelquefois tyrannique. Les exploits militaires de Charles soumirent ses ennemis intérieurs, repoussèrent les étrangers et recomposèrent la monarchie française. Quand on le vit briser, écraser tout ce qui tentoit de lui résister, on lui donna le surnom de Martel. Mais ses institutions politiques méritoient une attention particulière, et sont ici (1) en effet soigneusement retracées. Il y avoit eu des leudes de Pepin d'Héristal, distincts de ceux du monarque: Charles en eut un plus grand nombre. Il distribua aux guerriers une partie considérable des domaines publics, et créa de nouveaux bénéfices qui prirent le nom de fiefs. On auroit, à cet égard, des notions plus précises, si les chartes de Charles Martel s'étoient conservées; toutefois on est autorisé à lui attribuer ces actes par l'impossibilité de leur assigner une autre origine. C'est de son temps que l'on commence à distinguer en France quatre espèces de terres: 1.° les bénéfices, que les premiers rois avoient accordés, et dont la plupart s'étoient ou éteints ou réduits à de simples seigneuries; 2.° les domaines auxquels s'étoit attaché le droit de justice, soit par les usurpations des grands, soit par les concessions des monarques et par des démembremens de la puissance royale; 3.° les fiefs, créés par Charles Martel à l'imitation des anciens bénéfices, avec assujettissement des vassaux à des services domestiques; fiefs qui devinrent dans la suite perpétuels

(1) *L. XXIII, p. 446-485 du tome VI.*

et héréditaires, après n'avoir été d'abord que de simples usufruits; 4.° les alleux, ou terres franches, qui n'étoient pas des bienfaits du prince et qui appartenoient à des hommes libres, exempts de la juridiction des juges privés. Afin d'éclaircir de plus en plus cette matière, l'auteur entame une discussion sur l'état des serfs et des colons, depuis les Germains et les Romains jusqu'au VIIIe siècle, discussion qui peut sembler un peu longue dans le lieu qu'elle occupe, quoiqu'elle n'ait pas assez d'étendue pour résoudre toutes les difficultés. Charles étant mort en 741, ses fils Carloman et Pepin partagèrent entre eux sa mairie, tout comme on partageoit alors l'héritage du trône: ils gouvernèrent, l'un l'Austrasie, l'autre la Neustrie, et concertèrent leurs opérations avec une rare concorde jusqu'à l'année 747, où, Carloman ayant abdiqué le pouvoir pour embrasser la vie monastique, Pepin demeura seul maître du royaume. Un Childeric III restoit, revêtu du titre de monarque: on sait comment Pepin acquit ce titre. L'auteur des nouvelles annales adopte pleinement la tradition commune sur la réponse du pape Zacharie.

Une partie fort importante de ce volume est celle qui concerne l'entrée des Arabes et des Maures en Espagne, l'extinction de la dynastie des Goths dans cette péninsule, les établissemens qu'y formèrent depuis 710 les nouveaux conquérans, et les cinq expéditions que les Arabes firent dans les Gaules, à partir de l'an 720. La quatrième étoit conduite par le vice-roi d'Espagne, Abdérame (Abdoul-Rahaman) qui, vaincu près de Poitiers (ou de Tours) par Charles Martel, périt sur le champ de bataille en 732. Cinq ans après, l'intrépide et habile maire gagna encore sur les Sarrasins la bataille de Narbonne ou du Val-de-Corbière. L'auteur raconte aussi les troubles intérieurs qui, en ces mêmes temps, agitèrent et l'empire des khalifes et celui de Constantinople. Il rassemble plusieurs détails du règne de Léon l'Isaurien, et particulièrement ceux qui tiennent à l'hérésie des iconoclastes. En Italie, il représente la monarchie lombarde atteignant son plus haut degré de splendeur sous le second règne de Pertharite jusqu'en 688, s'affoiblissant sous les successeurs de ce prince jusqu'en 712, mieux gouvernée dans le cours des trente-deux années suivantes par Luitprand ou Liutprand, à qui elle dut une législation nouvelle. Ce dernier règne coïncide tant avec la mairie de Charles Martel qu'avec les pontificats mémorables de Grégoire II et Grégoire III. Peut-être y avoit-il lieu de recueillir ce que dit Anastase de l'indépendance à laquelle sembloient aspirer, sous ce pape, la ville et le territoire de Rome, en prenant le titre de république; sauf à examiner quelle confiance ce récit peut mériter.

Dans le règne de Pepin le Bref (753-768), l'auteur des Annales du moyen âge a principalement considéré les relations de ce prince avec le pape Étienne II, dont il se montra le zélé défenseur contre les rois lombards Astolfe et Didier. Pepin est ici déclaré le fondateur de la puissance temporelle des papes, et la donation par lui faite à l'église romaine est annoncée comme *le premier modèle de toute souveraineté ecclésiastique.* A cette occasion même, l'auteur s'applique à déterminer les limites de l'exarchat et de la pentapole, et à indiquer avec précision les territoires italiens que donnoit le roi de France. Plusieurs écrivains ont contesté la réalité de cette concession si fameuse, en observant que le titre ne s'en retrouve nulle part, que les dispositions n'en sont transcrites ni indiquées par aucun historien, qu'il n'en est fait non plus aucune mention dans la lettre écrite peu de temps après à Pepin par Étienne au nom de l'apôtre S. Pierre. Le nouvel auteur parle de cette lettre et la signale, presque dans les mêmes termes que Fleury, comme un artifice peu digne de la chaire apostolique; mais il la place avant la donation et sous la même année 755, tandis qu'ordinairement la donation est supposée faite en 753 et renouvelée en 754. Nous ignorons ce qui peut autoriser à la retarder d'une ou deux années, et nous ne reproduirons pas les divers argumens qui ont été allégués pour la révoquer en doute.

Parvenus au règne de Charlemagne, nous ne nous arrêterons plus qu'aux articles qui se présentent sous quelque aspect remarquable, dans l'ouvrage dont nous achevons de rendre compte. L'auteur avoue que le titre de la donation, qu'on dit faite en 774 par Charles au pape Adrien, n'existe point, et qu'il est difficile de reconnoître quels territoires ont pu être alors concédés; c'est sur-tout par une pure *fiction* qu'on y a voulu comprendre ceux de Parme, Reggio, Mantoue, Bénévent, l'île de Corse, &c. Le livre XXV est rempli presque tout entier par un intéressant et fidèle tableau de l'état de la France, de la Germanie, du reste de l'Europe et des contrées orientales, au moment où Charlemagne entreprenoit son expédition contre les Saxons. Au livre suivant, d'assez longs extraits des capitulaires sont accompagnés d'observations sur les mœurs et les opinions de cet âge, et suivis d'un précis de l'histoire des lettres dans les Gaules depuis l'an 475, ou plutôt même depuis l'ouverture de l'ère vulgaire. Trop rapide pour embrasser de nombreux détails, ce précis rassemble au moins plusieurs résultats généraux qui ne manquent ni d'intérêt ni d'exactitude; et il sert d'introduction à l'exposé de ce qu'a fait Charlemagne pour renouveler ou mieux diriger les études publiques. Peut-être y avoit-il plus

de nuances à saisir, plus de vicissitudes à observer dans le cours des travaux littéraires et de l'instruction commune depuis l'an 500 jusqu'en 800; mais on doit savoir gré à l'auteur d'avoir évité les faux aperçus; il en a expressément écarté quelques-uns. Par exemple, il reconnoît qu'on ne peut *raisonnablement* attribuer à Charlemagne la fondation de l'université de Paris. L'école du palais entretenue par ce prince suivoit sa cour: s'il étoit possible de la fixer quelque part, ce seroit à Aix-la-Chapelle, capitale de son empire. Mais, en effet, il l'a su rendre aussi florissante qu'elle pouvoit l'être, et à tous égards bien plus célèbre et plus utile que ne l'avoient été celles qui s'étoient auparavant formées auprès de quelques rois de la première race. Cette institution mérovingienne est représentée par l'auteur comme *un séminaire pour tous les grands offices de l'état.* « De là, dit-il, une » *succession de doctrine* et de *sage politique* qui, malgré les révolutions » intérieures, contribua sans doute à donner à la marche du gouverne- » ment français cette *sagesse constante* et cette fermeté invariable, » attributs d'un *corps héréditaire*, qui se dirigèrent toujours vers l'agran- » dissement et le maintien de la monarchie. » Nous demanderons s'il n'y a point là quelque illusion ou quelque exagération du moins; car il s'en faut qu'on aperçoive dans l'histoire de la première dynastie, sur-tout depuis Dagobert, de si heureuses traditions; et l'on peut douter même que cette école se soit réellement maintenue chez des princes qui n'avoient plus que le nom de rois: elle se seroit plutôt transportée auprès des maires, où néanmoins on n'en voit aucun vestige. Avant Charlemagne, c'étoit dans un petit nombre d'écoles municipales, et beaucoup plus dans celles des églises et des monastères, que l'instruction avoit pu se transmettre.

L'article des fausses decrétales est peu développé dans les nouvelles Annales du moyen âge; on y lit cependant, à-peu-près comme dans le quatrième discours de Fleury, qu'elles « ruinèrent tout le système » du gouvernement de l'église primitive, toutes les bases de l'ancien » droit canonique, relativement aux jugemens des évêques et à » l'autorité du pape; qu'elles introduisirent, en cette matière, des » erreurs dont quelques saints papes furent dupes eux-mêmes, et » qui, soutenues et propagées par une conduite habile, ferme et » constante, et par l'ignorance universelle, ont élevé enfin ce colosse » de la puissance pontificale dont on verra les effets monstrueux, » et l'ont fait dominer sur *tout le moyen âge* et fouler aux pieds toutes » les couronnes. » Nous citons cette phrase du nouvel historien, parce que l'expression de *moyen âge* y est prise dans un sens bien différent,

à ce qu'il nous semble, de celui que le titre de l'ouvrage lui a donné: car les désordres que l'auteur vient de signaler sont postérieurs à l'année 814, où les *Annales du moyen âge* finissent dans son trentième et dernier livre.

Quoique les tomes VII et VIII soient presque entièrement consacrés aux règnes de Pepin le Bref et sur-tout de Charlemagne, on y rencontre aussi, mais sous des cadres beaucoup plus resserrés, quelques autres tableaux historiques, particulièrement ceux du pontificat de Léon III; des troubles de l'empire byzantin aux temps de Constantin Copronyme, de Léon Chazare et d'Irène; de la révolution qui, chez les Arabes, renversa la dynastie des Ommiades, et la remplaça par celle des Abassides; du règne d'Haroun al-Raschid, le cinquième des khalifes de cette race nouvelle; et de la fondation du royaume de Cordoue par un Ommiade réfugié en Espagne, Abdoul-Rahman ben-Moa'wiah.

L'idée générale qu'on peut prendre des huit volumes est qu'ils contiennent une sorte d'histoire universelle, depuis l'ouverture de l'ère vulgaire jusqu'en 814, mais qui n'offre de développemens qu'à partir de l'an 476. Le terme de *moyen âge*, mis dans le titre, peut se justifier par l'attention spéciale que l'auteur a constamment apportée à choisir les faits qui ont le plus contribué à préparer et à commencer l'âge auquel on a donné ce nom. Les parties qui ont le plus d'étendue sont celles qui tiennent à l'histoire de France; et sur cette matière spéciale, le nouvel ouvrage nous paroît l'un des plus complets et des plus instructifs qu'on ait publiés depuis vingt ans. Le fond et les détails des récits sont puisés dans les sources, dans les monumens de chaque époque, dans les histoires ou chroniques grecques et latines, dans les textes des lois, des traités, des épîtres et autres actes publics ou privés: aucune recherche n'a été négligée, si ce n'est peut-être à l'égard de certaines parties des annales orientales, et de quelques articles obscurs ou incertains de l'histoire d'occident, discutés en des dissertations modernes que l'on n'a pas toujours assez consultées. L'une des difficultés de l'ouvrage étoit d'en disposer les matériaux divers, de telle sorte que les récits d'une même suite d'événemens ne fussent pas trop morcelés, et que néanmoins l'ordre chronologique fût aussi bien observé qu'il étoit possible et que le titre d'*annales* sembloit l'annoncer. L'auteur n'a pas pris ce titre à la rigueur; plusieurs des écrivains qui l'ont avant lui employé, lui avoient donné l'exemple d'une liberté que l'intérêt des narrations réclame, et dont il nous paroît avoir fait ordinairement un légitime et fort heureux usage. Nous n'avons remarqué d'interversions proprement dites que dans le tome IV, où, comme

nous l'avons dit, il eût été facile et peut-être à propos de les éviter; car elles pourroient égarer ou embarrasser le lecteur dont les yeux ne se porteroient pas sur les dates marginales, et qui s'en tiendroit au texte, où ces dates sont rarement énoncées. Il seroit possible de relever un petit nombre d'incorrections ou négligences dans ces trente livres, même dans les lignes que nous en avons extraites; mais il ne faudroit pas juger par-là du style de ces Annales, qui est en général d'un goût très-pur, et qui ne manque ni de clarté ni de noblesse, s'il n'a pas un bien vif éclat ni une exquise élégance. Tout ce travail enfin se recommande par son étendue, par la haute importance du sujet, et par l'exactitude de la plupart des résultats.

DAUNOU.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi; par E. Burnouf *et* Chr. Lassen, *membres de la Société asiatique de Paris. (Ouvrage publié par la Société asiatique.)* Paris, chez Dondey-Dupré, 1826, gr. *in-8.°*

L'étude comparative des langues, depuis qu'elle a été assujettie à une méthode rigoureuse, et qu'elle a pu s'étendre à un plus grand nombre d'objets, conduit journellement à des résultats d'un intérêt égal pour les belles-lettres et pour l'histoire. Plusieurs idiomes peu connus, examinés avec soin dans leur structure intime, ont révélé des particularités que la tradition eût à peine fait connoître, et fourni des lumières qu'on auroit difficilement trouvées ailleurs, sur l'origine et les rapports des peuples, sur la nature et le degré de leur culture intellectuelle, et sur d'autres points de la même importance. C'est une application particulière de la science étymologique, et presque une branche nouvelle de la philologie, comprise dans celle pour laquelle on a adopté, dans quelques contrées, le nom de *linguistique*. Elle a déjà donné naissance à plusieurs travaux éminemment recommandables, et le nombre paroît devoir s'en accroître par la publication de l'écrit que nous annonçons.

Aux motifs généraux qui font desirer d'obtenir des notions exactes sur les langues qui sont actuellement ou qui ont été jadis en usage

dans différentes parties du monde, il s'en joint de spéciaux quand il est question des divers dialectes de l'Inde. Les opinions nées dans ce pays ont exercé tant d'influence sur les habitans des contrées voisines, qu'on met avec raison beaucoup de prix aux circonstances qui peuvent en éclairer la marche et les progrès; et rien n'est plus propre à remplir cet objet que la connoissance des idiomes dont on s'est servi pour écrire les livres regardés dans chaque secte comme sacrés et immédiatement inspirés par la divinité. Le samskrit jouit de cette prérogative dans l'Hindoustan : c'est au pali qu'elle est dévolue à Ceylan et dans la presqu'île au-delà du Gange. D'un autre côté, la religion de Brahma est restée dominante dans l'Inde proprement dite, et l'on sait que l'intolérance de ses sectateurs a été pour beaucoup dans les émigrations qui ont porté le bouddhisme hors des limites de cette région. C'en est assez pour faire sentir combien il étoit important de fixer les idées des savans sur une langue dont le sort paroît lié à celui d'un culte célèbre, et qui semble, pour ainsi dire, avoir voyagé avec lui. Une telle coïncidence justifie l'attention que deux jeunes savans ont cru devoir donner à un point de littérature qui avoit presque totalement échappé à leurs prédécesseurs, et celle que leur travail a obtenue d'abord des personnes qui prennent part aux progrès de l'histoire religieuse et philosophique de l'Asie orientale.

Les auteurs ont consacré un premier chapitre à l'histoire des travaux entrepris jusqu'à ce jour sur le pali : c'est ainsi qu'ils s'expriment en parlant des tentatives de leurs devanciers, et l'on sent dans ce titre même une partialité toute contraire à celle qu'on pourroit craindre en pareille occasion ; car il n'y a pas eu, à proprement parler, de travaux sur cette matière, et tout ce qu'on en savoit, se réduisoit à de foibles indications éparses dans les relations des voyageurs ou dans les mémoires de la société de Calcutta. Le plus ancien auteur qui ait parlé du pali est peut-être celui qui en avoit donné la notion la plus exacte; c'est la Loubère (1), qui avoit aperçu certains rapports entre le pali de Siam et le samskrit, quoiqu'il n'eût, pour juger de ce dernier idiome, que des renseignemens assez imparfaits, fournis par Abraham Roger et Kircher ; Kæmpfer et Lacroze s'en tinrent à cette indication. Carpanus établit que le pali étoit la langue savante de toute la presqu'île au-delà du Gange, et publia un *fac-simile* pris dans un manuscrit appelé *Kanmouva*, ainsi qu'un alphabet peu exact. Paulin de Saint-Barthelemy confirma l'analogie présumée du samskrit

(1) *Relat. de Siam*, tom. I, p. 536.

et du pali, et donna quelques renseignemens précis sur les livres *pali* du musée de Vellétri. W. Jones et Chambers répétèrent ses assertions; le docteur Buchanan tira de l'oubli plusieurs extraits des livres pali, rédigés anciennement par un missionnaire italien nommé le P. *San-Germano*, et il a fourni ainsi des matériaux très-utiles à nos deux auteurs, parce que, ayant découvert parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, le texte même du *Kammouva*, l'un des livres traduits par le P. San-Germano, ils ont pu s'aider de la version de ce missionnaire, pour suivre tout-à-la-fois le sens et entendre la langue de l'original. A cela près, le mémoire de Buchanan leur a été d'un foible secours: il n'en a pas été de même de celui de Leyden, l'un des plus remarquables de la collection de Calcutta. Leyden y donna un texte pali avec la traduction en samskrit et en anglais, et de plus une liste de trente mots palis, comparés avec le samskrit, le pracrit et le zend. Il montra l'analogie de ces quatre idiomes entre eux, et il s'occupa même de rédiger une grammaire comparée du pali et du samskrit. Ce dernier ouvrage ne fut point exécuté, et la mort de Leyden en a privé les savans. Depuis lui, les auteurs n'ont trouvé aucun essai à indiquer sur la matière de leur travail. Ils ignoroient qu'au moment même où ils le livroient à l'impression, on s'occupoit à Colombo d'une version pali du Nouveau Testament, rédigée par feu M. Tolfrey (1), et que l'on se proposoit de faire transcrire du caractère singalois en barman, pour l'imprimer et la répandre dans les contrées les plus orientales de l'Inde.

Les principaux matériaux où MM. Burnouf et Lassen devoient chercher des éclaircissemens, étoient, comme on voit, les manuscrits palis eux-mêmes: ces manuscrits, désignés généralement comme siamois, parce que, pour la plupart, ils ont été apportés de Siam, se distinguent des livres véritablement écrits dans la langue populaire de ce pays, par une écriture dont les lettres s'éloignent des formes alongées de l'écriture siamoise. D'autres écritures se montrent encore dans d'autres manuscrits, et, comme Leyden en avoit fait la remarque, la forme des caractères palis varie essentiellement parmi les nations diverses où la langue du même nom est en usage. Aidés d'un alphabet fourni par la Loubère, et plus encore guidés par les analogies des différentes écritures palis avec le dévanagari et le bengali, qui leur étoient familiers, les auteurs ont exécuté un déchiffrement

(1) *The XXI.st Report of the british and foreign Bible Society, 1825*, p. xlviij. = *Rapport de la Société asiatique de Paris, pour 1826*, p. 31.

complet de tous les manuscrits soumis à leur examen ; ils en ont tiré trois alphabets différens qu'ils ont reproduits sur des planches lithographiées. Nous n'avons point à nous occuper du détail des procédés par lesquels ils sont parvenus à ce résultat ; mais ce qui mérite de nous arrêter quelques instans, c'est la comparaison qu'ils ont établie entre leurs alphabets palis et les principaux alphabets de l'Inde, du Tibet, de Jawa et de Ceylan. Cette comparaison, rendue sensible sur une planche particulière, confirme pleinement les analogies que nous avions aperçues entre toutes ces écritures répandues dans la partie orientale et méridionale de l'Asie (1) : mais nous n'avions pu proposer que des conjectures, et les auteurs ont voulu approcher de la certitude. En conséquence, ils ont consacré une portion considérable de leur second chapitre à déterminer la place que les alphabets palis doivent occuper dans l'échelle des écritures indiennes ; ils remarquent que le caractère pali, que ses variations n'empêchent pas de considérer comme une écriture unique, offre une analogie plus particulière avec l'alphabet tibétain appelé *choub ;* ce qui tient à ce que l'un comme l'autre dérive d'une forme plus ancienne du dévanagari. Le desir de fixer le temps où ces alphabets ont pris naissance, conduit les auteurs à examiner l'époque où le bouddhisme s'est introduit à Ceylan et dans l'Inde ultérieure; car on peut, sans trop donner à l'esprit d'hypothèse, attribuer aux mêmes événemens ces deux faits, dont on a déjà fait ressortir la liaison.

Plusieurs savans de Calcutta ont donné, sur la chronologie de Ceylan, des matériaux qui n'avoient pas encore été suffisamment élaborés. MM. Burnouf et Lassen ne s'en sont crus que plus obligés de les soumettre à la discussion. Ils en ont rapproché le fragment sur l'histoire des rois de Ceylan, que M. le chevalier Al. Johnston a fait connoître, et la succession des patriarches bouddhistes, qui a été extraite de l'Encyclopédie japonaise, et insérée dans ce Journal (2). La fondation de la monarchie singaloise, le passage des colonies qui, du pays de Kalinga, vinrent civiliser l'île de Ceylan, l'époque où l'on doit rapporter, d'après les traditions de cette île, la vie terrestre du principal législateur, la distinction des divers personnages qui peuvent y avoir été désignés sous le nom de *Bouddha :* tels sont les objets touchés dans une digression qui est remarquable par la justesse des observations et la précision du raisonnement. On lira avec plaisir

(1) *Rech. sur les langues tartares*, p. 349. — (2) Janvier 1821, *p.* 4. = *Mélanges asiatiques*, tom. I, p. 113.

cette dissertation sur un point d'histoire qui n'avoit pas été éclairci; et parmi les rapprochemens nombreux qui y sont indiqués, on en distinguera un qui jette un jour tout nouveau sur les questions dont il s'agit. Les traditions singaloises placent l'invention de l'écriture et la première rédaction des livres bouddhiques à l'an 325 avant J. C., et cette époque coïncide avec celle de ce célèbre Bodhisatoua, le premier des êtres humains après Chakia-Mouni, et celui qui écrivit et commenta les livres de la doctrine, publiés antérieurement dans l'Hindoustan par Mahâkaya et Ananta. Ce patriarche, l'un des Bouddhas successeurs de Chakia-Mouni, jouit de cette qualité durant les quarante-quatre dernières années de sa vie, et précisément les Singalois disent que leur législateur national (différent de Chakia-Mouni) mourut dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge, après avoir été Bouddha pendant quarante-quatre ans. Cette concordance et les autres faits du même genre qui se sont présentés dans le cours de cet examen, sont réunis dans un tableau chronologique des principaux événemens de l'histoire de Ceylan relatifs au bouddhisme, depuis l'an 633 avant J. C., jusqu'à la fin du XII.ᵉ siècle.

C'est vers la fin du IV.ᵉ siècle que le bouddhisme, et avec lui sans doute la langue et l'écriture pali, ont été portés de Ceylan dans l'Inde au-delà du Gange, au Pégu et chez les Barmans. Ces peuples reconnoissent eux-mêmes qu'ils ont reçu de Ceylan le culte qu'ils ont embrassé. Il en est de même des Siamois, qui placent dans la divine Lanka (Ceylan) le siége primitif de leur religion. C'est donc un fait qu'on peut considérer comme à-peu-près démontré, et l'on ne sauroit assez s'étonner de voir Leyden embrasser une opinion contraire et faire venir le bouddhisme de Laos à Siam et au Pégu. Cette hypothèse ne pourroit être soutenue qu'autant qu'on la modifieroit considérablement, en mettant, par exemple, les pays d'Arakan ou les régions orientales du haut Tibet à la place du pays de Laos; mais, telle que Leyden l'a émise, elle ne mérite pas d'être réfutée, et c'est avec raison que nos auteurs la rejettent sans discussion.

Quant aux alphabets auxquels toute cette dissertation doit au fond se rapporter, MM. Burnouf et Lassen insistent avec beaucoup d'attention sur les rapports qui lient évidemment ceux de toutes ces contrées, et rappellent les conjectures qui ont été proposées pour rendre raison de cette ressemblance. Il est certain que plusieurs caractères tibétains ressemblent au pali, au caractère kawi ou *poétique* de Jawa, et au singalois. Ce fait, disent-ils, s'explique de deux manières, ou par une simple hypothèse, ou par une hypothèse appuyée d'un fait. L'hypothèse,

c'est que le tibétain peut être descendu des hauteurs du nord, le long des rivières d'Awa et de Camboge; l'hypothèse appuyée d'un fait, c'est que les alphabets pali, kawi et singalois, formés sur le modèle du dévanagari, peuvent n'être que les nuances diverses d'un ancien alphabet bouddhique; et le fait, c'est que les caractères palis et le culte de Bouddha ont été portés, non du Tibet, mais de Ceylan, sur le littoral d'Arakan. Cette dernière opinion nous paroît, comme aux auteurs, réunir toutes les probabilités en sa faveur. Quant à l'extrême analogie du tibétain carré avec le pali carré, c'est une circonstance qui semble demander encore de nouveaux éclaircissemens.

Le chapitre III est consacré au caractère grammatical de la langue pali; il est divisé en trois sections, l'une pour les lettres, la seconde pour les déclinaisons, et la dernière pour les conjugaisons. Nous ne suivrons pas les auteurs dans ces détails, qui s'adressent sur-tout aux lecteurs familiarisés avec les règles de l'étymologie samskrite. Ce qu'il suffit de remarquer, c'est que le pali repousse certaines associations de sons, certaines combinaisons de consonnes qui sont habituelles en samscrit. De là résultent des altérations qui n'ont rien d'arbitraire, et qui modifient systématiquement la plupart des mots de la langue sacrée de l'Hindoustan. Ainsi

le samscrit	*krichih* (labourage)	fait en pali	*kasi;*
	kritvâ (ayant fait)		*katvâ;*
	trichnâ (soif)		*tanhâ;*
	kchaomam (vêtement, le lin)		*khoman;*
	mârga (chemin)		*magga;*
	sadriskya (ressemblance)		*saddhissa*, &c.

MM. Burnouf et Lassen ont rassemblé un très-gand nombre de ces exemples : leur objet, en les multipliant, a été de procurer un fondement solide aux règles d'analogie qu'ils avoient dessein d'établir, et ils les ont classés d'après le mode d'altération qui leur donnoit naissance. C'est la partie de leur travail à laquelle ils ont accordé plus d'étendue, mais aussi c'est, à proprement parler, le sujet principal de ce même travail; et les autres objets qu'ils y ont joints sont ou d'intéressans accessoires, ou des conséquences auxquelles ils ont été conduits par le progrès même de leurs recherches.

Le pali est donc une langue dérivée du samscrit; et cette dérivation a eu lieu selon certaines règles, euphoniques pour la plupart, et tout-à-fait analogues à celles qui ont donné aux mots de la langue latine la forme qu'ils ont prise en italien. Ces modifications portent égale-

ment sur le corps des mots et sur les inflexions qui les distinguent dans la phrase, d'où il suit qu'il n'est aucune forme grammaticale en pali dont on ne puisse retrouver l'origine en samscrit. La conséquence à tirer de cette observation, c'est que le pali s'est formé de la langue mère, sans qu'il soit besoin de recourir à l'influence d'aucun idiome étranger. Tel est le résultat des faits réunis dans le chapitre III; et c'est en le rappelant que les auteurs commencent le chapitre IV, où ils traitent de l'extension du pali et de son origine.

Une première remarque, c'est que, de tous les dialectes dérivés du samscrit, le pali est celui qui se rapproche le plus de la souche commune. Il est, en quelque sorte, au premier degré de l'échelle, et il ouvre la série des langues issues de ce riche et fécond idiome. Une autre observation plus curieuse encore, c'est que le pali, malgré les germes d'altération qu'il portoit en lui, s'est arrêté tout d'un coup, et fixé à l'état où nous le voyons aujourd'hui, c'est-à-dire, se rattachant presque immédiatement à l'idiome dont il est sorti. On ne trouve pas en pali de mots d'origine étrangère, phénomène d'autant plus remarquable que cette langue fleurit depuis long-temps au milieu de nations qui parlent des langues absolument différentes. Ainsi le pali a reçu du samscrit, dès les premiers temps, la masse des mots dont les sujets religieux ou philosophiques nécessitent l'emploi; et si quelques objets nouveaux ont réclamé des noms particuliers, le nombre doit en avoir été très-peu considérable. Un autre fait qui est la conséquence de celui-là, et que les auteurs établissent un peu plus tard, c'est que le pali n'a pas de dialectes : c'est une langue morte, identique à elle-même à Ceylan, dans le royaume d'Awa et à Siam. Buchanan avoit avancé le contraire sur la foi d'un natif: mais il paroît qu'il s'agissoit seulement, dans l'opinion de ce dernier, d'une différence dans la manière d'accentuer le pali à Siam et au Pégu.

Ce qui est plus singulier, c'est que le bouddhisme, étendu à-la-fois au nord et au midi de l'Hindoustan, n'ait pas entraîné avec lui le même idiome dans cette double émigration. Les livres qu'il a introduits au Tibet sont en pur samscrit, et ceux qui se sont répandus dans l'Inde méridionale sont en pali. Il reste quelque incertitude à l'égard de la langue *fan*, cet idiome indien des Bouddhistes de la Chine qui doit certainement se rapporter à l'un des deux dialectes, mais qui n'offre pas, dans les transcriptions chinoises, les signes caractéristiques propres à les faire distinguer l'un de l'autre.

Mais le phénomène le plus curieux, comme nos auteurs en font eux-mêmes la remarque, c'est l'existence d'une double langue sacrée

chez les Bouddhistes du nord et chez ceux du midi. Une chose qu'il est naturel d'en conclure, c'est que les colonies religieuses qui ont le mieux conservé l'idiome parlé doivent remonter à une époque plus ancienne que les autres; et cette supposition est confirmée par les traditions qui font voir le bouddhisme parlé dans les contrées septentrionales antérieurement à la conversion des habitans de Ceylan. La langue mère a pu s'altérer et donner naissance au dialecte dérivé, pendant les siècles qui se sont écoulés entre les deux prédications; ou plutôt la religion de Bouddha a pu pénétrer ou se perpétuer dans les régions où le pali étoit établi, et adopter, en se popularisant, cet idiome secondaire, au lieu du samscrit. Il faut donc rechercher parmi les dialectes actuellement établis dans l'Hindoustan, quels sont ceux qui offrent le plus grand nombre de rapports avec le pali: c'est l'objet des deux derniers paragraphes du chapitre IV.

Les Singalois, outre la dénomination commune de pali, donnent encore à ce dialecte le nom de *mangata*, et les Barmans celui de *magata* ou *magada bâsâ*. Ce nom avoit induit Leyden à supposer que le pali pourroit être l'idiome *magadhi*, ou le langage particulier de la province de Magadha ou de Béhar. Le Magadha est la patrie de Bouddha, et c'est une raison de plus de penser que la langue de ses sectateurs en pourroit être originaire. MM. Burnouf et Lassen comparent le dialecte *magadhi* avec le pali, le pracrit et le samscrit, et ils y trouvent des signes d'altération plus marqués, une dégénération plus prononcée. Dans l'ordre où l'on a coutume de ranger les dialectes dérivés, selon leur analogie avec la langue mère, le *magadhi* n'occuperoit que la quatrième place; et dans tous les cas où le *magadhi* s'éloigne du pracrit, il s'éloigne également du pali. Ces observations empêchent nos auteurs d'admettre l'opinion de Leyden à cet égard. Toutefois leur comparaison, dont nous sommes loin de contester la justesse, n'ayant pu s'opérer que sur le dialecte magadhi moderne, altéré par l'usage que le peuple en a fait depuis bien des siècles, on seroit tenté de croire que le pali pourroit être l'ancien magadhi, le dialecte provincial en usage dans le Béhar au temps de Bodhisatoua, lors de cette seconde rédaction des livres sacrés qui les a fait passer à Ceylan. MM. Burnouf et Lassen pensent que le nom de *magadha* a pu être donné au pali, parce que celui de *magadha* auroit été étendu du Béhar à l'Hindoustan entier, de sorte que cette dénomination indiqueroit seulement son origine indienne. L'autre hypothèse, que nous soumettons à leur jugement, nous paroîtroit encore plus plausible.

Le pracrit proprement dit est le langage des Djaïnas, secte reli-

gieuse qui a beaucoup d'analogie avec les Bouddhistes : c'est de plus le premier et le principal des dialectes dérivés du samscrit. A ce double titre, la comparaison qu'on en peut faire avec le pali méritoit de fixer l'attention des deux auteurs : aussi y ont-ils consacré l'une des sections les plus étendues et les plus savantes de leur Essai. Nous devons ici, comme pour le chapitre III, passer sous silence les particularités grammaticales qui constituent la base du raisonnement, pour arriver à la conclusion, qui est que les deux dialectes sont presque identiques, et que, de même que le pali est dérivé du samscrit, de même le pracrit paroît dérivé du pali, de sorte que l'antériorité du pali des Bouddhistes sur le pracrit des Djaïnas paroît complètement démontrée.

Tel est l'ensemble des faits et des raisonnemens contenus dans l'*Essai sur le pali*. Le résumé en est présenté en très-peu de mots à la fin de l'ouvrage ; et nous aurions pu, comme on l'a fait dans un rapport adressé sur ce sujet au conseil de la Société asiatique, transcrire ici ce résumé, s'il n'eût offert la répétition d'une partie de ce que l'on vient de lire dans notre extrait. Après les observations de détail et les considérations générales qui sont rassemblées dans l'ouvrage, on a voulu faire l'application des unes et des autres au contenu des manuscrits pali que l'on conserve à la Bibliothèque du Roi. Ainsi ces manuscrits, qui avoient été si utiles aux recherches de MM. Burnouf et Lassen, ont à leur tour été éclairés par le résultat de leur travail. Ils sont au nombre de dix, formant ensemble seize volumes, dont plusieurs avoient passé, sur des indications fautives, pour des livres siamois, et dont aucun n'avoit pu être déchiffré jusqu'à ce jour. Le plus considérable est un beau livre envoyé de Siam par les missionnaires et contenu dans sept boîtes. Le titre de *Boromat* qu'on y voit inscrit n'est pas le véritable : ce dernier signifie en pali *le livre des principes religieux*. On y trouve un exposé de la doctrine philosophique de Bouddha, offrant pour le fond et pour l'arrangement une analogie marquée avec le vocabulaire pentaglotte que nous avons fait connoître en 1811. Outre les extraits qu'on a tirés de ce manuscrit, et qui contiennent un assez grand nombre de passages en pali, avec une traduction en latin et en samscrit, on en a donné sur la planche III un *specimen*, avec l'alphabet particulier qui s'y rapporte. Le *Phatimokkha* est un second ouvrage pali écrit sur une seule feuille de quatre aunes trois quarts de long, pliée cinquante-quatre fois sur elle-même, à la manière d'un paravent. Le P. Paulin en avoit donné l'indication d'après Carpanus, et, précédemment, la Loubère en avoit aussi

transcrit quelques lignes. MM. Burnouf et Lassen font connoître ce manuscrit de la même manière que le premier, par des extraits et par un *fac-simile*. C'est une sorte d'ouvrage liturgique ou de rituel, à l'usage des prêtres de Siam, communément appelés *talapoins*. Le n.° 3 n'est malheureusement qu'un fragment. Ce seroit, s'il étoit complet, le plus intéressant de cette précieuse collection : on y trouve des commentaires sur quelques-uns des noms de Bouddha, contenus dans la première section du vocabulaire pentaglotte; et comme ces noms sont, dans le manuscrit pali, arrangés de la même manière que dans le vocabulaire, on a lieu de croire que l'ouvrage entier jetteroit beaucoup de jour sur la nomenclature philosophique que contient ce dernier. Six autres manuscrits sur des sujets religieux offrent un mélange de pali et de siamois : mais le plus remarquable de tous ceux que possède le cabinet du Roi est celui dont le P. Paulin avoit parlé, d'après un exemplaire tout semblable de la bibliothèque de la Propagande, et dont Buchanan avoit donné une paraphrase rédigée par le P. San-Germano. Cet admirable manuscrit est formé de feuilles enduites d'un vernis doré, et offre une écriture carrée qui a fourni l'un des alphabets les plus curieux de l'*Essai sur le pali*. C'est un dialogue sur les devoirs des religieux, sous le titre de *Kammouva*. La magnificence extérieure de ce manuscrit l'avoit depuis long-temps fait exposer aux yeux du public dans les galeries de la Bibliothèque du Roi; mais il y étoit indiqué comme un manuscrit siamois, parce qu'on n'avoit pas songé à le conférer avec les *specimens* qu'avoient publiés le P. Paulin (1) et Amaduzzi (2). Les extraits qu'on en donne ici sont infiniment plus satisfaisans, et la planche lithographiée en représente l'écriture avec une parfaite exactitude. Les notices dont nous venons de parler suffisent assurément pour l'objet qu'on s'est proposé dans l'*Essai sur le pali*, et elles ajoutent en quelque sorte aux richesses du cabinet du Roi, puisque c'est faire une véritable acquisition que d'obtenir l'intelligence de livres qu'on ne pouvoit ni comprendre ni déchiffrer. Toutefois l'intérêt même des matières contenues dans ces ouvrages semble appeler de nouveaux détails et des développemens plus étendus; et c'est un travail qu'on est en droit d'attendre de celui des auteurs de l'*Essai sur le pali* qui peut ultérieurement se livrer à un examen plus approfondi des mêmes manuscrits.

L'ouvrage est terminé par une table de tous les mots pali, tant

(1) *Mus. Borg. Velletr. codd. mss.* p. 11. — (2) *Alph. Barm.* tab. ad p. xlv.

simples que composés, qui y ont été cités et expliqués. Le nombre s'en élève à plus de six cents, et c'est un vocabulaire absolument neuf qu'il faut ajouter à ceux qu'on possédoit pour les autres langues de l'Inde. Les mots pali y sont, comme dans le corps de l'ouvrage, transcrits en lettres latines; mais, pour les passages samscrits qui sont répandus en assez grand nombre dans l'*Essai*, on a fait usage des beaux caractères samscrits dont la Société asiatique de Paris doit une fonte à la munificence de sa majesté le roi de Prusse. Les planches ont été dessinées par l'un des deux auteurs, avec un soin, une élégance et une exactitude qui en font un digne ornement d'un livre déjà si recommandable. La Société asiatique a accueilli ce travail, et elle a fait les frais de l'impression. Elle doit s'applaudir de l'avoir vu naître dans son sein, et d'avoir eu les moyens d'en faire jouir le public. De pareilles productions honorent ceux qui les composent et ceux qui sont en état de les encourager. On remarque dans celui-ci un excellent esprit de critique, une discussion lumineuse, une méthode très-philosophique, beaucoup de faits nouveaux et de considérations d'un haut intérêt (1). Sans séparer la part que chacun des deux auteurs a prise à ces recherches, on peut dire que l'un s'annonce comme le digne disciple d'un maître illustre, et que l'autre se montre capable de soutenir avec honneur un nom déjà célèbre dans l'université.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

PRINCIPES DE LA CHIMIE établis par les expériences, ou Essai sur les proportions définies dans la composition des corps, par Th. Thomson, *professeur de chimie à l'université royale de Glasgow, &c., publiés avec l'assentiment de l'auteur.* Paris, chez Crevot, rue de l'École de Médecine, n.° 3, 1825, 2 vol. *in-8.°* xj, 451 et 502 pages.

C'EST assurément une chose bien remarquable dans l'histoire des

(1) C'est encore une circonstance fort heureuse pour les auteurs de l'*Essai sur le pali*, que la publication de leur ouvrage soit, comme il paroît, entrée pour quelque chose dans la détermination que vient de prendre le chevalier Alexandre Johnston, de publier la traduction et peut-être le texte de plusieurs ouvrages pali, historiques, religieux et grammaticaux, qui font partie de la collection précieuse qu'il a formée durant son séjour à Ceylan. Cette publication est annoncée par un *prospectus* que nous ferons prochainement connoître.

sciences d'expérience et d'observation, que la renommée si différente qui est attachée aux noms des auteurs des découvertes du premier ordre. Ainsi Lavoisier est placé à la tête des chimistes par ses travaux sur la combustion, tandis que le nom de l'allemand Wenzel est à peine cité dans le straités de chimie; cependant, dans l'année même (1777) où le chimiste français présentoit à l'Académie des sciences les conclusions générales des travaux qu'il avoit entrepris depuis long-temps pour apprécier le rôle de l'air dans la combustion, Wenzel publioit en Allemagne une *Théorie des affinités des corps ;* il prouvoit, par des analyses d'une exactitude surprenante pour le temps, que les poids des alcalis et des terres, ou plus généralement les poids des bases salifiables, sont entre eux dans un rapport constant, quelle que soit la nature de l'acide auquel ces bases se combinent. Il déduisoit de ce fait général une conséquence importante; c'est que des sels neutres qui se décomposent réciproquement doivent produire deux nouveaux sels neutres. Ces belles observations, qui aujourd'hui sont les exemples les plus frappans des proportions définies suivant lesquelles les corps se combinent, n'eurent, pour ainsi dire, aucune influence sur les progrès de la science : ceux qui lurent le livre de Wenzel n'y virent que des analyses de sels; ils n'aperçurent pas le principe qu'elles établissent, ni conséquemment tout ce qui résultoit de ce principe pour la composition des corps en général. A cette époque, la chimie étoit réduite à la théorie de la combustion; les uns la trouvoient toute entière dans les mémoires de Lavoisier; les autres, moins prévenus pour les idées nouvelles, tenoient plus ou moins à l'hypothèse de Stahl. Si quelque chose démontre combien sont rares les hommes qui font avancer les sciences par leurs propres méditations, en comparaison de ceux qui se bornent à développer quelques points secondaires de doctrine déjà connus, c'est sans doute l'exemple que nous venons de citer. Il falloit, au reste, que les idées de Wenzel eussent bien peu de rapport avec les idées dominantes, pour qu'elles ne fissent pas plus de sensation en 1792, 1793 et 1794, lorsque Richter les reproduisit dans ses *Élémens de stachyométrie.*

Les travaux de Wenzel ne prirent leur place dans l'histoire de la science qu'à l'époque où les recherches de Proust, de Dalton, de Gay-Lussac, de Wollaston, de Berzelius, &c., concoururent à faire adopter le *système atomistique* comme l'hypothèse la plus heureusement imaginée pour lier les phénomènes que les corps présentent, quand on les envisage sous le rapport de la constance du petit nombre des proportions, où ils forment les composés chimiques les mieux carac-

térisés. Mais, tout en applaudissant aux justes éloges que M. Berzelius a donnés à Wenzel, tout en reconnoissant, avec M. Thomson, que nous devons au chimiste allemand la première série d'expériences exactes entreprises pour déterminer la composition des sels; enfin, tout en avouant que le principe *des proportions définies dans la composition des corps*, est une base de la science, cependant nous ne pouvons nous dispenser, avant d'examiner l'ouvrage qui fait l'objet de cet article, de remarquer que le premier titre qu'il porte de *Principes de la chimie établis par les expériences*, n'est point équivalent au second, *Essai sur les proportions définies dans la composition des corps.* En effet, quelle que soit l'importance que nous attachions à la théorie des proportions, nous conviendrons que les actions moléculaires, envisagées sous le rapport des phénomènes de chaleur et de lumière auxquels elles donnent lieu, sous celui des changemens ou des modifications que les corps éprouvent dans leurs propriétés, par le fait même de leur combinaison; enfin sous le rapport des forces qui animent ces corps, lorsque leurs molécules exercent une action chimique, sont des parties trop importantes de la science, pour que les généralités où l'on est conduit lorsqu'on en approfondit l'étude, ne soient comptées pour des principes du premier ordre. D'après cela nous ne pouvons envisager l'ouvrage du docteur Thomson que comme un *essai sur les proportions définies*, et nullement comme un livre où tous les principes de la science soient exposés.

L'ouvrage se compose d'une préface, de dix-neuf chapitres et de tables représentant les poids atomistiques des corps, &c.

Dans la préface, l'auteur fait sentir l'importance de la connoissance des poids atomistiques des différentes espèces de corps, non-seulement pour les chimistes théoriciens, mais encore pour les minéralogistes, les fabricans de produits chimiques, les pharmaciens et les droguistes. Son ouvrage est le fruit de cinq années de travaux; les conséquences qu'il en a déduites résultent de plusieurs milliers d'expériences; et si les poids atomistiques de plusieurs métaux diffèrent de ceux qui ont été donnés par M. Berzelius, cela tient, suivant lui, à ce que le chimiste suédois a fait ses déterminations sur les métaux eux-mêmes, tandis qu'il a fait les siennes sur les sels qui ont pour bases les oxides de ces métaux. Il prévient les lecteurs que ses déterminations ont été généralement adoptées en Angleterre.

Dans le premier chapitre de l'ouvrage, M. Thomson trace l'histoire des travaux qui ont été entrepris pour reconnoître la composition des corps: il attribue à Homberg l'idée d'avoir cherché à déterminer

par l'expérience les proportions suivant lesquelles une base salifiable s'unit avec divers acides. Quoique l'auteur ait donné dans ses autres écrits les preuves d'une érudition peu commune, et qu'en général il se soit mis au-dessus de ces préjugés nationaux qui ôtent à celui qui se laisse dominer par eux la première qualité de l'historien, cependant il nous semble que cette introduction ne donne point une idée exacte des travaux qu'on a faits pour découvrir la nature et la proportion des élémens qui constituent les corps composés. Sans faire mention de tous ceux qui ont ajouté des connoissances à l'analyse chimique, M. Thomson auroit pu citer Klaproth et sur-tout Schéele pour leurs découvertes d'un assez grand nombre de corps simples; il auroit dû éviter de sacrifier Bergman à Wenzel, et, en parlant du chimiste suédois d'une manière plus honorable qu'il ne l'a fait, il eût été moins injuste à son égard: Bergman est certainement un des chimistes les plus remarquables sous le rapport de la philosophie qu'il a introduite dans l'art de l'analyse; s'il n'a pas attaché son nom à des découvertes aussi originales que celles de Schéele, on ne peut s'empêcher de considérer ses dissertations sur l'analyse des eaux, sur la docimasie humide, sur les diverses quantités de phlogistique contenues dans les métaux, sur les attractions électives, &c., comme des traités qui ont le plus contribué à établir les principes généraux de l'analyse chimique. Enfin il nous semble que le nom de M. Proust ne pouvoit être oublié dans l'introduction historique d'un *Essai sur les proportions définies;* car si M. Proust n'a pas découvert les relations qui existent entre les différentes proportions suivant lesquelles les mêmes corps se combinent, c'est à lui qu'on est redevable du plus grand nombre d'expériences exactes que l'on ait faites pour démontrer que les métaux ne s'unissent à l'oxigène et au soufre qu'en un petit nombre de proportions exactement définies; et les mémoires où il a consigné ses expériences seront toujours placés par l'historien impartial de la science parmi les écrits qui ont le plus contribué à aplanir les difficultés qui s'élevoient contre le système atomistique, en tant que l'on présentoit cette hypothèse d'une manière abstraite.

Dans un second article, nous examinerons les règles qui ont guidé l'auteur pour compter les atomes des corps composés, et les méthodes d'après lesquelles il a établi la proportion des élémens dans les combinaisons qui ont été l'objet de ses expériences.

E. CHEVREUL.

Œuvres posthumes de J. Fr. Ducis, précédées d'une notice sur sa vie et ses écrits, par M. Campenon, *de l'Académie française.* A Paris, chez Nepveu, libraire, passage du Panorama, n.° 26, 1826; 1 vol. *in-8.°*

Ce volume forme le quatrième de la collection des œuvres de M. Ducis : il contient, entre autres ouvrages, deux tragédies en cinq actes, qui n'avoient pas encore été imprimées : l'une, Amelise, représentée sur le théâtre français, le 3 janvier 1768 (1), et l'autre, Fœdor et Wladamir ou la Famille de Sibérie, représentée sur le même théâtre, le 4 floréal an 11. On trouve aussi, dans ce volume, des variantes de la tragédie de Macbeth, quelques pièces de vers et quelques lettres inédites qui ne seront pas sans intérêt pour les personnes qui estiment le caractère et le talent de l'auteur. Je ne dirai rien de la notice sur sa vie et sur ses écrits, parce que, dans le journal d'avril 1824, page 218, en rendant compte d'un ouvrage particulier dont elle est extraite et abrégée, j'ai eu occasion d'en faire connoître tout le mérite. Je m'arrêterai sur-tout sur les deux tragédies inédites.

Je commence par avouer qu'elles ne sont pas tout-à-fait dignes de figurer à côté des pièces précédemment imprimées ; ce sont des sœurs moins bien partagées: mais toutefois elles sont de la famille; on peut les reconnoître à divers traits caractéristiques ; et, loin de blâmer leur admission auprès des autres, je pense qu'il ne sera pas inutile aux progrès de l'art d'étudier les deux compositions dramatiques par lesquelles un auteur de la réputation de M. Ducis a ouvert et a fermé sa carrière théâtrale.

M. Ducis possédoit à un haut degré le talent de saisir et d'exprimer les émotions profondes, de peindre par des traits rapides, par des mots vrais, par des vers de situation ou d'une simplicité attendrissante, les sentimens de la nature, les affections touchantes, la noblesse et le charme de la vertu, l'horreur et le remords du crime, et son style se ressentoit souvent des sublimes ou terribles sensations qui animoient sa muse ; mais quand ces sortes d'inspirations lui manquoient, quand il n'étoit plus soutenu de leur prestige créateur, il ne trouvoit pas toujours, dans les ressources de son esprit, dans les moyens de son talent, cet art heureux qui, par l'adroite disposition des scènes, par

(1) C'est par erreur sans doute que l'éditeur a dit le 9.

la préparation et l'effet des développemens, par la gradation habilement combinée des événemens et de l'intérêt, soutient et captive encore l'attention des spectateurs et assure le succès complet d'un ouvrage dramatique.

Pour suppléer à ce manque de talent dans la composition, il auroit fallu une versification toujours soignée, une élégance continue de style que M. Ducis ne possédoit pas et qu'il n'a peut-être pas cherché à acquérir ; lui-même reconnoissoit que ses pièces n'étoient pas écrites aussi bien qu'elles auroient dû l'être. L'aveu de son infériorité dans cette partie de l'art honore son caractère modeste ; mais il prouve aussi qu'il ne croyoit pas la perfection du style aussi nécessaire qu'elle l'est réellement pour établir et sur-tout prolonger le succès des grands ouvrages dramatiques. Voici comme il s'exprime dans une lettre adressée à M. Valier, datée d'Auteuil du 25 avril 1781 : « Je m'occupe beaucoup de mon ROI LÉAR.... ; j'ai déjà fait quelques » corrections à l'ordonnance des masses, au mouvement des scènes. » Quant au STYLE, *qui n'est pas mon côté brillant*, je remets ce travail » à un autre temps. » Dans une lettre du mois d'août 1795, écrite à M. le comte Amédée de Rochefort, il parle ainsi de la tragédie d'ABUFAR OU LA FAMILLE ARABE : « J'ai eu besoin de la soutenir » par le mérite du style ; car j'étois perdu sans cela, n'ayant point » cherché mes grands effets, comme je l'ai fait quelquefois, dans la » pitié et dans la terreur; ce sont les détails qui m'ont valu sur-tout » les applaudissemens dont le public m'a honoré : il y a des sujets » dont le propre n'est point d'étonner, mais de charmer, de séduire, » et ce genre de magie n'est pas le plus facile à employer. » J'ai rapporté ces expressions de M. Ducis, afin de prouver que, sous le rapport du style, il avouoit franchement son infériorité, peut-être son indifférence, mais qu'il croyoit toutefois pouvoir atteindre à une certaine perfection, quand il jugeoit que le coloris poétique, l'élégance de la versification, étoient impérieusement nécessaires pour obtenir le succès.

Si des critiques sévères, forcés d'admettre la supériorité du talent de M. Ducis dans la partie la plus essentielle de l'art tragique, où il atteint souvent aux beautés du premier ordre, persistent à lui reprocher de n'avoir pas assez réussi dans l'ordonnance de ses pièces, d'avoir manqué d'habileté dans les plans, je dirai que ce défaut, plus ou moins vrai, tenoit au caractère même de son talent, et sur-tout au choix de ses sujets. Voué au culte de Shakespeare, il emprunta souvent ses sujets à ce grand auteur dramatique; forcé de rapetisser le colosse anglais, d'élaguer, de resserrer les détails de l'action, il n'avoit pas assez

recherché les moyens de distribuer l'intérêt sur la pièce entière, de le graduer de scène en scène, d'acte en acte, et d'employer ces préparations, ces développemens, qui, devenant les liens de l'action, réussissent à faire un tout des divers et nombreux élémens dramatiques que le sujet a fournis et dont le poëte s'est emparé.

Aussi, quand M. Ducis voulut traiter un sujet grec, la simplicité des pièces antiques devint pour lui un obstacle insurmontable. D'abord il avoit entrepris de mettre sur notre scène la tragédie d'Alceste mourant pour son époux; mais il ne put fournir notre carrière dramatique qu'en y joignant la tragédie d'Œdipe à Colonne.

Il en est sans doute des auteurs dramatiques qui travaillent ordinairement sur des sujets déjà traités dans les autres littératures, comme des traducteurs qui s'occupent sans cesse à faire des vers français pour reproduire parmi nous les poëmes étrangers. De quelque talent que les uns et les autres soient doués, l'habitude de travailler sur un thème déjà donné fait que l'imagination s'évertue moins; et quand ils veulent ensuite traiter un sujet d'original, leurs compositions se ressentent de l'inertie habituelle où elle étoit restée en présence du modèle qu'il suffisoit de copier ou de resserrer.

J'examine maintenant les deux tragédies. L'action de celle d'AMÉLISE est fondée sur une loi des Parthes qui excluoit du trône tout prince né d'un adultère. Phraate, époux d'Amélise, est mort; il existe de leur hymen un fils nommé Arsacès, âgé de douze ans. Orobaze, frère du roi défunt, dans le dessein de monter sur le trône, intente une fausse accusation d'adultère contre Amélise. Gélanor, prince souverain d'une partie de la Grèce, allié de Phraate, aime et protége sa veuve. En attendant le jugement, la reine et son fils doivent se retirer dans le temple, sous la garde du grand prêtre Idamas. L'enfant roi s'indigne :

ARSACÈS.

Mais mon père étoit roi;
Il m'a transmis son sang, et son sceptre est à moi.

AMÉLISE.

Son sceptre, dites-vous!

ARSACÈS.

Pourquoi, dès mon enfance,
M'a-t-on toujours parlé des droits de ma naissance!

AMÉLISE.

Vous êtes jeune, hélas! mon fils, et je vois bien
Qu'il vous manquoit encor ce terrible entretien :
Croyez-vous qu'il suffit, dans l'état où nous sommes,

De naître souverain pour commander aux hommes!....
Tous ces grands de l'état, tous ces soldats sans frein,
Prétendent, à leur choix, nommer un souverain.
Dans ces funestes lieux, consacrés aux alarmes,
Qu'attendez-vous des lois! Tout y dépend des armes.
Nous allons dans le temple, et c'est là désormais
Qu'il nous faudra du ciel implorer les bienfaits;
Lui seul peut nous sauver.

ARSACÈS.

Ainsi donc la couronne
Tomberoit de mon front, quand un soldat l'ordonne!

AMÉLISE.

Que dites-vous, mon fils! ....
Ah! pour sauver vos droits, sachez moins les connoître!
Vous devez supplier, et vous parlez en maître....
En conquérant les cœurs, revendiquez vos droits;
Mon fils, l'amour du peuple est le trésor des rois.

On emmène Arsacès dans le temple : Gélanor offre son secours à la reine, mais lui parle de son amour, qui l'offense; elle répond avec dignité:

Je n'attends rien de vous; je ne veux en ces lieux
Que mon fils, que mes droits, mes vertus et les Dieux.
C'est à leur volonté que mon cœur se résigne:
J'attendrai leurs bienfaits, mais j'en veux être digne;
Et j'aime mieux mourir que de devoir mes jours
Au bras d'un défenseur qui me vend ses secours.

La reine se rend au temple, après avoir cependant hésité, et dit:

Des prêtres vont m'ouvrir leurs retraites paisibles;
Mais des prêtres toujours sont-ils incorruptibles!
Depuis quand ces humains, voués aux immortels,
Changent-ils de nature en servant nos autels!
Et qu'importe où des dieux j'implore la vengeance!
Les autels sont par-tout où gémit l'innocence.

La reine reconnoît les indignes moyens dont Orobaze se sert pour la perdre elle et son fils; dans un moment d'effroi, elle s'écrie :

Vous allez égorger et le fils et la mère!

Mais on annonce à Orobaze que le grand prêtre ne veut employer que des formes légales, et qu'il exige que la condamnation de la mère et du fils soit publique; alors ce tyran appelle Amélise, et lui déclare qu'il faut, si elle veut sauver sa vie, qu'elle avoue la vérité de

l'accusation devant l'armée assemblée. La reine se décide à saisir ce prétexte pour se présenter au camp :

Il m'attend dans son camp; j'irai : c'est là peut-être
Que mes sujets, Doris, reconnoîtront leur maître.
Une mère éperdue, en proie à ses douleurs,
Montrant, de rang en rang, et son fils et ses pleurs,
Mes soldats attendris admirant mon courage,
Mes cris, mon désespoir entraînant leur suffrage,
Un Dieu qui par bonheur m'anime en cet instant,
Tout me promet, Doris, un succès éclatant.....
Je vais à tout tenter exciter mon courage.
Mais si je n'obtiens rien, s'il faut subir l'outrage,
Sans accuser les dieux, sans me plaindre du sort,
Je prends mon fils, l'embrasse et lui donne la mort;
Mais aussitôt, Doris, je me perce moi-même.....
L'effort en est horrible, exécrable, inhumain;
Je le sais, j'en frémis; mais j'y réduis ma main.
Que perdons-nous, Doris! Quand la vertu succombe,
Trop heureux les mortels endormis sous la tombe!
Crois-moi, la barbarie est de sauver le jour
A qui doit après nous le maudire à son tour.

Au cinquième acte, Orobaze se flatte du succès. L'armée des Parthes l'entoure. Amélise arrive ; elle est interpellée; mais, au lieu de faire l'aveu que le tyran exige et attend, elle s'exhale en imprécations contre lui :

Monstre, qui vas régner, et dont la main peut-être
Dégoutte encor du meurtre et du sang de ton maître,
Puisse le ciel sur toi répandre à longs torrens
Tous les maux qu'aux enfers il réserve aux tyrans!
Que le bandeau royal, qui pour ton front s'apprête,
Soit un réseau de feu qui s'attache à ta tête!
Que l'Hymen, si jamais son flambeau luit pour toi,
N'apporte en ta maison que l'horreur et l'effroi!
Puissent tes fils ligués, digne sang de leur père,
T'égorger, endormi, dans le lit de leur mère;
Et leur mère, éveillée à tes cris douloureux,
Les exciter au crime et te frapper comme eux!

Au moment où cette mère désespérée lève le fer sur son fils, le grand prêtre arrive, arrête le coup; il déclare que le roi a été assassiné

par Orobaze : celui-ci a beau nier, Idamas fournit les preuves. Gélanor arrive avec ses Grecs ; le tyran se frappe ; Arsacès est reconnu roi, et le grand prêtre termine la pièce par ce vers qu'il adresse au prince :

Par le bonheur public remerciez les dieux.

La première et unique représentation de cette pièce ne fut pas achevée. S'il y eut de l'injustice à ne pas attendre la fin de l'ouvrage avant de le proscrire, on peut reconnoître aujourd'hui que l'ouvrage ne présentoit pas des beautés en assez grand nombre pour désarmer entièrement la rigueur de la critique. La plupart des situations ne sont ni neuves ni intéressantes. Le jeune prince, qui rappelle Joas, ne parle pas d'une manière conforme à son âge ; sa mère rappelle Andromaque, Mérope ; le grand prêtre, qui pouvoit jouer dans la pièce un rôle actif, comme le Joad d'Athalie, en s'associant aux périls de la reine, en se dévouant au sang de ses rois, garde son secret et ne paroît que comme une machine du théâtre grec, pour dénouer la pièce ; et encore, sans le secours de Gélanor, qui arrive avec ses troupes, peut-être le tyran triompheroit-il. Une accusation portée par un prince du sang, en vertu de la loi qui repousse du trône le fils d'un adultère, eût exigé des preuves et des développemens qui eussent demandé beaucoup d'art et de talent ; mais cette accusation est plutôt le prétexte que le fond de l'action de la pièce. Le tyran n'est nullement adroit ; il se confie au grand prêtre, sans être assuré de sa connivence, sans prendre aucune précaution. On aura pu juger du style de l'auteur par les fragmens que j'ai rapportés. J'avoue que j'ai choisi ceux qui, par la tournure des vers ou l'énergie des sentimens, méritoient le plus d'entrer dans cet extrait ; mais en général il m'a semblé que, dans cette première pièce, la versification de l'auteur étoit simple et élégante, et permettoit d'espérer dans son style plus de progrès qu'il n'en a fait.

La tragédie d'*Abufar* ou *la Famille arabe* de M. Ducis avoit obtenu du succès ; mais il avoit été nécessaire de la réduire à quatre actes. Elle offroit la peinture terrible et énergique d'une passion vive et réciproque, repoussée par un obstacle que le spectateur jugeoit insurmontable. Deux amans brûloient d'un amour qui leur paroissoit incestueux, puisqu'ils se croyoient frère et sœur : c'étoit la situation du Tiridate de Campistron, mais renforcée de toute l'énergie du talent de M. Ducis. Il avoit placé la scène sous les cieux brûlans de l'Arabie, dans les sites variés et pittoresques du désert, au milieu des mœurs domestiques et patriarcales ; les sentimens exaltés sembloient s'embellir

de l'éclat et de la vivacité des couleurs locales qui environnoient les personnages. Cet amour incestueux, qui formoit le sujet de la tragédie et qui étoit repoussé par les lois humaines et divines, offroit quelque chose de la fatalité des tragédies grecques, et le rôle d'Abufar, père de l'amant qu'il accusoit et maudissoit, et auquel il pardonnoit ensuite, présentoit d'heureuses réminiscences de celui d'Œdipe.

M. Ducis voulut faire le pendant d'Abufar en composant Fœdor et Wladamir. Il porta la scène dans les déserts glacés de la Sibérie; et au sujet si dramatique que fournissoient un frère et une sœur épris d'un amour qu'ils doivent croire incestueux, il substitua celui de deux frères tendrement unis qui sont rivaux; sujet déjà usé au théâtre. Romanof, ancien général des armées russes, est exilé en Sibérie: il a auprès de lui Fœdor et Wladamir ses deux fils, qui passent pour des orphelins; ils sont unis entre eux par la plus vive amitié, et ils ne voient dans Romanof qu'un bienfaiteur. L'un et l'autre aiment Ozéphine, fille de Clodoskir, ancien ministre de l'empire de Russie, aussi exilé; elle n'est censée qu'une jeune orpheline, et elle ignore que Clodoskir est son père. Fœdor la sauve au moment où elle couroit le plus grand danger d'être ensevelie sous les glaces; il croit que cet événement deviendra un titre pour son amour. Wladamir, préféré par Ozéphine, éprouve le regret d'être heureux aux dépens de son frère; elle lui répond:

Penses-tu que mon cœur ne me répète pas
Qu'il me vient à l'instant d'arracher au trépas!
Oui, d'une sœur pour lui je ressens la tendresse,
J'admire avec transport sa fierté, sa jeunesse,
Votre noble amitié, son courage, sa foi;
Mais, en te ressemblant, hélas! il n'est pas toi.

Cependant elle exige que son amant cache ses sentimens d'amour et son bonheur à son frère; Wladamir le promet, et c'est cette promesse qui forme le nœud de la pièce et y jette la sorte d'intérêt que le sujet pouvoit fournir. Wladamir devient le témoin, le confident de la passion, des menaces, des soupçons de son frère, qui s'abandonne à toute l'énergie d'un amour désordonné et malheureux. Cette situation produit même une très-belle scène entre les deux frères; c'est la septième du troisième acte: le talent de M. Ducis s'y retrouve tout entier. Wladamir la termine par ces vers qu'il adresse à Fœdor:

J'ai vu ton désespoir, crois à mon amitié:
Je sens ce que je dis, je sais ce qu'il faut faire,
Tu verras si je t'aime et si je suis ton frère.

Au quatrième acte, Wladamir se rend au monastère des frères hospitaliers de S. Basile; il s'adresse au supérieur, et lui dit qu'il veut faire courir le bruit de sa mort, afin qu'Ozéphine laisse entrevoir quelque espérance à son frère et empêche les effets de son désespoir. Le supérieur est touché de ce dévouement; Ozéphine arrive elle-même, et demande que le saint moine consacre son hymen avec Wladamir, qui ne cède pas au vœu de son amante et lui répond :

> Conservons nos deux cœurs aussi purs que le jour;
> Altérer la vertu, c'est altérer l'amour.

Il veut s'excuser sur le malheur de son frère :

> Ce nom de frère enfin....
>
> OZÉPHINE.
>
> Mais j'étois ton amante.
> Un seul, un seul moment as-tu pu concevoir
> Qu'un autre, quel qu'il fût, m'auroit en son pouvoir!
> N'étois-je pas, dis-moi, ton ami le plus tendre!
> A ce lâche abandon devois-je, hélas! m'attendre!....
> Je sais trop que ton sexe, orgueilleux de ses droits,
> Parle un autre langage et s'est fait d'autres lois;
> Mais l'héroïsme pur dont notre cœur s'enflamme,
> Qui fait que pour l'amour rien ne coûte à notre ame,
> Il n'appartient qu'à nous. Nous aimons autrement;
> Une femme jamais n'a cédé son amant.

Fœdor arrive à son tour, et annonce que Romanof et Clodoskir ont été rétablis dans leurs emplois : il apprend à Wladamir que tous deux sont fils de Romanof, et qu'Ozéphine est fille de Clodoskir : mais lui-même il renonce à se rendre à la cour; il veut enlever Ozéphine. Celle-ci lui dit qu'elle aime, mais qu'elle ne nommera pas l'objet de son choix, et se retire laissant les deux frères également accablés et interdits.

Au cinquième acte, la tempête a redoublé; on amène une jeune beauté que le froid a saisie, qui paroît morte: c'est Ozéphine que deux frères hospitaliers transportent sur un brancard: mais elle revient peu à peu de son saisissement; elle croit être dans les cieux, et parle de manière à avouer son amour pour Wladamir. Les deux frères sont présens. Fœdor croit que Wladamir l'a épousée; il veut immoler ce rival: mais quand il sait que Wladamir avoit refusé la main d'Ozéphine, il embrasse son frère. Les deux pères arrivent, et Fœdor

lui-même, consentant à l'union des deux amans, termine la pièce par ce vers :

Vivez heureux ensemble, et moi je vais mourir.

Le rôle de Fœdor, ce rôle dominant sur lequel l'intérêt devoit se fixer, n'est guère qu'une copie variée du rôle d'Othello dans la pièce de M. Ducis, et de celui de Pharhan dans la tragédie d'Abufar ; mais il produit moins d'effet, parce que Fœdor n'est pas aimé comme le sont Othello et Pharhan. La couleur de ces trois personnages est presque la même. Voici une des tirades les plus remarquables dans le grand nombre de celles que contient le rôle de Fœdor ; elle conviendroit également à Othello ou à Pharhan :

Je sais qu'un vil serpent, par un aigle enlevé,
Loin de son sol impur jusqu'aux cieux élevé,
S'agite en cent façons sous sa serre sanglante,
Qu'il s'attache à son sein, le blesse, le tourmente,
Qu'il se gonfle de rage et siffle de courroux,
Et de son triple dard lui prodigue les coups.
Oui, mais le roi des airs, planant dans son empire,
En fait pleuvoir le sang, le perce, le déchire,
Dénoue, en les tranchant, ses replis odieux,
Les jette sur la terre et se perd dans les cieux.

M. Campenon dans ses essais et mémoires sur la vie, le caractère et les ouvrages de M. Ducis, avoit présenté une analyse de la pièce de Fœdor et Wladamir; il paroît qu'il l'a faite sur un manuscrit autre que celui qui a servi à l'impression. J'ai reconnu dans les détails et dans la marche de la pièce des différences très-notables.

Je ne rapporterai rien des pièces de vers qu'on trouve dans ces œuvres posthumes, et qui, avec celles qui composent le troisième volume de la collection, forment la totalité des pièces fugitives de M. Ducis. On lit dans la lettre qu'il adresse à M. Odogharty de la Tour, le 6 février 1809, les lignes suivantes, à l'occasion du recueil qu'il en publioit à cette époque : « Vous savez avec quelle promptitude » je me suis exécuté, en retranchant de ce recueil deux pièces que » j'adressois à deux personnes qui ont apparemment pensé que les » vers d'un pauvre poëte pouvoient les compromettre. S'il est d'autres » sacrifices à faire, qu'on le dise, je suis tout prêt ; plutôt tout jeter » au feu que de désobliger ceux à qui j'ai eu l'intention de plaire. »

Je ne scruterai point si ces épîtres ont été entièrement supprimées dans le temps, de manière qu'elles n'aient pu entrer dans l'édition des

œuvres posthumes; mais je regrette de ne pas trouver dans le recueil des pièces fugitives les vers que M. Ducis avoit faits pour l'infortunée reine Marie-Antoinette, et qui me paroissent également dignes de la princesse et du poëte.

Vers sur une esquisse de la reine, faite en quinze minutes par M. Duché, élève de M. Vien.

Quand les dieux se font voir, c'est si rapidement
Qu'à peine à les saisir le crayon peut atteindre;
Mais ils frappent si vivement,
Qu'un seul trait les indique et suffit pour les peindre.
Quand Vénus, sur son char vers la terre abaissé,
Daigna pour un moment paroître aux yeux d'Apelle,
Son air, son port divin fut à peine esquissé,
Que le monde enchanté reconnut le modèle.

Par M. DUCIS, *Secrétaire de Monsieur* (1).

Dans les notes que M. Campenon a placées à la suite des *Essais de mémoires ou lettres sur la vie, le caractère et les écrits de J. F. Ducis*, on trouve la partie du discours de M. de Fontanes qui fut consacrée à l'éloge de M. Ducis, lors de la réception de son successeur à l'Académie française; je crois convenable de citer ici quelques vers de l'épître que M. de Fontanes avoit adressée à M. Ducis, lorsqu'il fut appelé à y remplacer Voltaire. Dans cette épître, peu connue, dont M. de Fontanes fit hommage à l'auteur d'Hamlet, de Roméo et Juliette, d'Œdipe, et où il lui parle déjà de Macbeth, on distingue plusieurs passages; je me bornerai à citer les vers suivans.

Après avoir déploré la perte de Voltaire et de Rousseau, le poëte s'écrie :

D'autres noms, il est vrai, notre France s'honore:
D'Alembert et Buffon leur survivent encore;
D'Alembert, notre appui, ce sage respecté,
Qui d'un zèle prudent servit la vérité,
Successeur de Bacon, vainqueur de Fontenelle,
Qui préside à ce temple, où sa voix paternelle
Encourageant des arts les jeunes nourissons,
De l'honneur et du goût leur dicte les leçons;
A ce temple où toujours, malgré la calomnie,
Transmis de main en main, le flambeau du génie,

(1) *Mercure de France*, juillet 1775, 2.e partie, p. 174.

Que Descarte aux Français le premier apporta,
Brûle comme le feu de l'antique Vesta.
Ce temple, cher Ducis, t'ouvre son sanctuaire;
Ta gloire t'y précède; et l'ombre de Voltaire,
Déterminant son choix si long-temps suspendu,
Te regarde et t'appelle à son rang qui t'est dû.
Viens, ami, c'est à toi de célébrer ton maître;
Apprends-nous à sentir, apprends-nous à connoître
Cet homme aux traits divers qui brille à tous les rangs.
Comme aux champs de Memphis, les voyageurs errans,
Par-delà les rochers qui menacent les nues,
Vont découvrir du Nil les sources inconnues,
Approche de Voltaire, et, comme eux, va chercher
La source où son génie en vain croit se cacher;
Et montrant le berceau dont elle s'est formée,
Parcourt en l'admirant sa vaste renommée.

Les nombreuses éditions des œuvres de M. Ducis prouvent que ses ouvrages sont recherchés autant qu'ils sont dignes de l'être; ce nouveau volume aura aussi son intérêt. Je desirerois que l'on insérât à la suite de chaque pièce un jugement raisonné qui en fît sagement apprécier les beautés et en marquât les défauts; la gloire du poëte n'auroit pas à y perdre, les droits du goût seroient conservés. Les personnes qui admireroient tout dans Ducis, ne sentiroient pas son véritable talent et ne seroient pas dignes de l'applaudir. Qui seroit plus propre à remplir cette tâche honorable que l'ami, le juste admirateur de M. Ducis, l'auteur de la notice sur sa vie, son caractère et ses écrits!

RAYNOUARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. Vaudoyer a prononcé, le 28 juin, aux funérailles de M. Thibaut, un discours dont nous extrairons quelques détails biographiques. « Jean-Thomas » Thibaut, né le 20 novembre 1757, à Montierender, département de la » Haute-Marne, dut son talent à ses inspirations, à son goût pour les beaux- » arts, et à une étude approfondie de la nature, dont il fut l'élève le plus fidèle.

» Attaché d'abord aux travaux du prince de Conti, à l'Ile-Adam, c'est dans » ce beau pays qu'il prit le goût particulier du paysage, qu'il sut peindre avec » tant de vérité, et qu'il allioit si heureusement à l'architecture. Aidé des » conseils de MM. Boullé et Paris, architectes, M. Thibaut se présenta quelquefois aux concours académiques, et il y fit époque. Ses compositions architecturales n'avoient rien de ces règles routinières si douces pour la médiocrité. » Cet artiste n'adoptoit pas ce beau conventionnel, à la mode du temps. » Nourri des principes puisés dans les bons auteurs et dans les monumens » antiques, il eut le bonheur d'aller perfectionner à Rome d'aussi heureuses » dispositions. M. Thibaut ignoroit seul qu'il avoit des talens; et malgré le » voile de la modestie dont il les enveloppoit, on sut les découvrir. Ils furent » employés, avec succès, dans les palais de Neuilly, de Malmaison, de » l'Élysée et autres. De grands travaux devoient s'exécuter dans une cour » étrangère; il fut jugé capable de cette mission, et il montra plus de mérite » en conservant, qu'il n'en auroit acquis en détruisant ou en altérant un bel » édifice respecté par plusieurs siècles. C'est ainsi que l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, le palais de la Haye, et plusieurs monumens de la Hollande, furent » embellis par ses soins. Revenu dans sa patrie, au milieu de ses amis, » l'Académie des beaux-arts s'empressa d'appeler dans son sein cet artiste, » bon architecte, peintre habile, profondément instruit dans l'art de la perspective et dans la connoissance des monumens de l'antiquité. Ces mêmes » qualités le placèrent honorablement au conseil des bâtimens civils. L'école » des beaux-arts se trouva heureuse de le nommer professeur de perspective. » On sait avec quel empressement les peintres, les architectes, et même les » étrangers, suivirent les leçons de cet habile professeur, qui, par la simplicité » de ses préceptes, fit faire à cette science de rapides progrès. Nous connoissons » tous les soins assidus que donnoit M. Thibaut à l'important ouvrage qu'il » étoit sur le point de publier sur la perspective: espérons que ce travail précieux sera conservé aux arts et à la mémoire de son auteur! » — M. Delabarre a été élu pour le remplacer à l'Institut.

L'Académie royale des sciences vient de perdre M. Proust, membre de la section de chimie, et de lui donner pour successeur M. Chevreul, l'un des auteurs du Journal des Savans.

Le 18 juillet, l'Académie française a tenu une séance publique pour la réception de MM. Brifaut et Guiraud. On y a entendu les discours des deux récipiendaires et les réponses de M. le directeur, M. le marquis de Pastoret. Ces quatre discours ont été imprimés chez M. Firmin Didot; 19 et 30 pages *in-4.°*

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a tenu, le 28 juillet, une séance publique qui a été présidée par M. Abel-Rémusat, et qui s'est ouverte par l'annonce des prix décernés et proposés.

« Le sujet d'un de ces prix, remis l'année dernière au concours, et renvoyé à celle-ci, étoit *de comparer les doctrines des diverses sectes des Gnostiques et Ophites, en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels; de rechercher les origines de ces sectes, et d'en déterminer, autant qu'on le pourroit, la succession; d'examiner quelle influence elles ont pu exercer sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques.* Le prix, consistant en

une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs, a été adjugé au mémoire enregistré sous le n.° 3, et qui porte cette épigraphe tirée de Synésius: *Τὰ γὰρ ἄνω σιγὰ καλύπτοι [superna silentium operiat].* Hymn. 1, v. 75. L'auteur est M. MATTER, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Académie royale de Strasbourg, département du Bas-Rhin, qui a remporté en 1818 le prix dont le sujet étoit *l'Histoire de l'école d'Alexandrie, depuis ses commencemens jusqu'aux premières années du troisième siècle de l'ère chrétienne.* (Voyez *Journal des Savans*, août, 1820, pag. 477-486). L'Académie a jugé digne d'une mention très-honorable, le mémoire enregistré sous le n.° 2, et qui porte pour épigraphe cette maxime des Gnostiques, Βάθη Σιγή. L'auteur, qui s'est fait connoître, est M. DEPPING, membre de plusieurs sociétés littéraires, et qui remporta en 1822 le prix dont le sujet étoit *de rechercher les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom de Normands, dans le moyen âge, et de tracer l'histoire abrégée de leurs établissemens* (voyez *Journal des Savans*, mars 1826, pag. 171-178, mai, pag. 281-291), et qui a obtenu, depuis, plusieurs mentions honorables dans nos concours. Le sujet d'un autre prix étoit *de rechercher quels sont, en France, les provinces, villes, terres et châteaux dont Philippe Auguste a fait l'acquisition, et comment il les a acquis, soit par voie de conquête, soit par achat ou échange; de déterminer entre ces domaines quels sont ceux dont il a disposé par donation, par vente ou par échange, et ceux qu'il a retenus entre ses mains et réunis à la couronne.* Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs, a été adjugé au mémoire enregistré sous le n.° 2, et qui porte pour épigraphe: *Undè meritò dictus est Augustus, ab auctâ republicâ; adjecit enim regno suo totam Viromandiam, quam predecessores sui multo tempore amiserant, et multas alias terras.* (Rigord, de vit. Philip. Aug. præfat.) L'auteur est M. CAPEFIGUE, de Marseille, que l'Académie couronne cette année pour la troisième fois. L'Académie a jugé digne d'une mention honorable le mémoire enregistré sous le n.° 1, et qui porte pour épigraphe: *De tous les rois de la 3.e lignée, c'est lui qui a le plus acquis de terres à la couronne et de puissance à ses successeurs.* (Mézeray, tom. II, p. 635.) L'auteur du mémoire qui, au concours de l'année dernière, sur le culte et les mystères de Mithra, portoit pour épigraphe, *Je fais izeschné à Mithra*, et obtint une mention honorable, s'étant fait connoître à l'Académie, elle a décidé que son nom seroit proclamé dans cette séance; c'est M. DE HAMMER, bibliothécaire de sa majesté l'empereur d'Autriche. »

« L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1827. Ce sujet consiste à *rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie mineure, depuis le commencement du II.e siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople. Les concurrens devront recueillir dans les écrivains et dans les monumens de tout genre, tous les faits propres à faire connoître, soit l'administration intérieure de ces cités, soit leurs rapports entre elles et avec l'empire.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.er avril 1827. Ce terme est de rigueur. — L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1828: *Tracer le tableau*

des relations commerciales de la France et des divers états de l'Europe méridionale avec la Syrie et l'Egypte, depuis la décadence de la puissance des Francs dans la Palestine, jusqu'au milieu du XVI.e siècle; déterminer la nature et l'étendue de ces relations; fixer la date de l'établissement des consulats en Égypte et en Syrie; indiquer les effets que produisirent sur le commerce de la France et de l'Europe méridionale avec le Levant, la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance et l'établissement des Portugais dans l'Inde. »

Après l'annonce des prix, le public a entendu la lecture, 1.° d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Barbié du Bocage, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; 2.° des observations de M. Hase sur des antiquités nationales et des inscriptions romaines découvertes depuis peu dans quelques départemens de la France; 3.° d'un mémoire sur la restitution du tombeau de Porsenna, d'après la description de Varron, par M. Quatremère de Quincy; 4.° d'un mémoire sur les produits de l'Italie sous la domination romaine, par M. Dureau de la Malle. — Un mémoire sur le port Calpé devoit être lu par M. Gail.

— La société des lettres, sciences et arts, et d'agriculture de Metz, décernera une médaille d'or de 300 fr. à l'auteur qui aura le mieux *déterminé la courbe que forme une eau courante, en amont d'un barrage.* « Lorsqu'un barrage établi au travers d'un cours d'eau n'interrompt pas » l'écoulement, la surface du liquide supérieur n'est plus de niveau. Elle » présente une courbure telle, que, si on la coupe par un plan vertical » parallèle à l'axe du lit, la section est une courbe dont la convexité se » trouve tournée vers la terre, qui s'élève continuellement à mesure qu'elle » s'éloigne du barrage, qui est touchée à son extrémité inférieure par une » horizontale, et qui a pour asymptote la ligne de pente primitive. On pro- » pose de déterminer par expérience, et dans le cas le plus simple, la forme » de cette courbe. Ainsi, les concurrens supposeront que le cours d'eau » présente la même section transversale et la même pente dans toute sa » longueur. Mais ils devront considérer diverses sections transversales et » diverses pentes, lier, autant qu'il sera possible, les résultats de l'expérience » par la théorie, et fournir au moins des formules d'une facile application. » — Aucun des mémoires présentés en 1826 sur la question suivante, n'ayant obtenu le prix, la société de Metz la propose de nouveau : *Quel est le système d'études publiques le plus propre à rendre la France riche et puissante!*

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Elementos de la gramatica universal aplicados a la lengua española, por D. Lamberto Pelegrin. Marseille, impr. d'Achard, 1825, *in-8.°*, 264 pages.

De l'utilité de l'étude de la poésie arabe, par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, Dondey-Dupré, 1826, 23 pages *in-8.°*, extraites du Journal asiatique.

Œuvres complètes de G. Legouvé, membre de l'Institut, 2 vol. *in-8.°*, avec un supplément qui contiendra ses ouvrages posthumes. L'édition sera ornée d'un portrait de l'auteur et de six gravures. Cinq pièces de théâtre, savoir, la Mort d'Abel, Épicharis et Néron, Laurence, Étéocle, et la mort de Henri IV, composeront le tome I.er, qui doit paroître avant la fin d'août.

Le second se publiera en septembre, et contiendra le Mérite des femmes et d'autres poëmes, tels que les Souvenirs, la Sépulture, la Mélancolie. On publiera en novembre le Supplément, où se trouveront les pièces inédites. M. de Jouy s'est chargé de revoir le poëme de l'Énéide sauvée: ce dernier volume sera précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Legouvé, par M. Bouilly. Les trois tomes s'impriment chez M. Jules Didot, et l'on souscrit chez M. Janet, libraire-éditeur, à raison de 8 fr. pour chaque vol. en papier fin, 14 fr. en papier vélin, 24 fr. gr. papier vélin, fig. avant la lettre, 25 fr. avec les eaux fortes. Le Supplément, pris séparément, coûtera un franc de plus en chaque condition.

Œuvres de M. d'Oigni. Paris, impr. de Boucher, librairie de Delaforest, 4 vol. *in-8.°*, ensemble de 134 feuilles 1/2. Les tomes I et II contiennent dix tragédies et une comédie. Le tome III renferme un poëme intitulé *les Quatre âges de l'homme* et des *Lettres sur l'Italie.* Des mélanges en prose et en vers remplissent le dernier volume.

Poésies de M. le comte Anatole de Montesquiou; seconde édition, augmentée d'un quatrième livre. Paris, impr. de Fain, librairie de Ladvocat, 124 pages *in-18.*

La Grèce moderne; messénienne par Charles Massas. Lyon, impr. de Perrin, librairie de Faverio, 16 pages *in-8.°* Pr. 1 fr.

Voyage autour du monde, fait par ordre du Roi, sur les corvettes de sa majesté l'Uranie et la Physicienne, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820, par M. de Freycinet capitaine de vaisseau. *Observations du pendule.* Paris, impr. royale, librairie de Pillet aîné, *in-4.°*, 296 pages. Pr. 12 fr.

Notice sur M. Henri-Ernest Grout de Beaufort, lieutenant de vaisseau, voyageur en Afrique, né à Aublevoie près Gaillon, département de l'Eure, le 25 février 1798, mort en Afrique à Bakel sur le haut Sénégal, le 3 septembre 1825; lue à l'assemblée générale de la société de géographie, le 31 mars 1826, par M. Jomard. Paris, impr. d'Éverat, *in-8.°* de 12 pages avec un portrait.

Histoire d'Olivier de Clisson, connétable de France, par M. A. D. de la Fontanelle de Vaudoré. Paris, Firmin Didot, 1826, 2 vol. *in-8.°*

Essais historiques sur le parlement de Provence, depuis son origine jusqu'à sa suppression (1501-1790), par M. Prosper Cabasse, conseiller à la cour royale d'Aix; tomes I et II. Paris, impr. et librairie de Pihan-Delaforest, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 61 feuilles 1/2. Un troisième et dernier volume paroîtra en septembre prochain. Le prix de chaque volume est de 7 fr.

Mémoires relatifs à l'expédition anglaise partie du Bengale, en 1800, pour aller combattre en Égypte l'armée d'orient, par M. le comte de Noé, pair de France. Paris, impr. royale, libr. de Nepveu, *in-8.°* de 288 pages, avec cartes et dessins coloriés. Pr. 15 fr.

L'Hermite en Irlande, ou Observations sur les mœurs et les usages des Irlandais au commencement du XIX.° siècle, faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, &c.; orné de gravures et de vignettes. Paris, impr. et librairie de Pillet, 2 vol *in-12*, ensemble de 25 feuilles 1/2. Prix, 7 fr. 50 cent.

Mémoires de M. de Falckenskiold, officier général au service de sa majesté le roi de Danemarck, à l'époque du ministère et de la catastrophe du comte de

Struensée ; contenant l'exposé fidèle et impartial des causes et des circonstances de cette catastrophe, dans laquelle l'auteur a été lui-même entraîné; et le récit de sa détention pendant cinq ans dans le fort de Munckholm; précédés d'une relation des campagnes de M. de Falckenskiold dans les armées russes contre les Turcs, en 1769 et 1770; et suivis de considérations sur l'état militaire du Danemarck; avec une notice préliminaire sur la vie de l'auteur de ces mémoires, par M. Phil. Secretan, vice-président de la cour des appellations suprêmes du canton de Vaud. Paris, impr. de Marchand du Breuil, librairie de Treuttel et Würtz, 1826, *in-8.°*, xxiv et 447 pages. Pr. 7 fr. On sait que Jean-Fréd. Struensée, né à Halle en 1737, devint le principal ministre du roi de Danemarck en 1771, opéra ou entreprit plusieurs réformes, et fut décapité le 28 avril 1772. Le comte de Brandt et le colonel Falckenskiold, dont on publie les mémoires, ont été arrêtés et poursuivis comme ses complices, et la reine Caroline Mathilde (sœur du roi d'Angleterre Georges III) se trouvoit impliquée dans cette affaire. Brandt périt sur l'échafaud; Mathilde, après quelques mois de détention, se retira à Zell, où elle mourut en 1775; et l'on condamna Falckenskiold à être enfermé pour le reste de ses jours dans la forteresse de Munckholm. Au bout de cinq ans néanmoins la cour de Copenhague lui permit d'aller vivre en Languedoc; et en 1780 il alla demeurer à Lausane. Le voyage qu'il fit en Danemarck en 1788 fut de courte durée; il revint à Lausane, où il est mort le 30 septembre 1820. Il étoit né à Slagelse, dans l'île de Séeland, le 15 avril 1738. Son ami, M. Secretan, éditeur des mémoires que nous annonçons, vient de mourir lui-même pendant qu'on les imprimoit. Ils sont destinés à jeter du jour sur un événement mémorable, et nous croyons qu'ils exciteront la curiosité de beaucoup de lecteurs, quoiqu'on ait déjà publié plusieurs volumes sur le même sujet. Nous indiquerons, par exemple, les Mémoires authentiques et intéressans ou Histoire des comtes Struensée et Brandt, d'après un manuscrit tiré du porte-feuille d'un grand; Copenhague et Bruxelles, 1789, *in-8.°* Cet ouvrage est écrit en français, ainsi que les Mémoires historiques et inédits sur les révolutions arrivées en Danemarck pendant les années 1770, 1771, 1772, &c., par l'abbé Roman, témoin oculaire; Paris, *in-8.°*, 1809. La catastrophe de Struensée est aussi comprise dans les Mémoires originaux sur les souverains du Danemarck depuis 1766, traduits de l'anglais de John Brown, par M. Cohen; Paris, 1819, 3 vol. *in-8.°* Il a paru, en 1825, une Histoire de Struensée et de son ministère (en danois), Copenhague, deux tomes *in-8.°*, avec un troisième contenant des pièces justificatives. Le volume que MM. Treuttel et Würtz viennent de mettre en vente doit se joindre à ceux-là : il contient des récits originaux, et plusieurs documens historiques, l'acte d'accusation de Struensée, le mémoire rédigé pour sa défense, et la sentence prononcée contre lui; des pièces du même genre, relatives à Brandt et à la reine Mathilde; le précis des procédures commencées contre Falckenskiold, et le tableau très-détaillé qu'il a tracé de l'état de l'armée danoise.

Résumé de l'histoire de la littérature italienne, par M. F. Salfi. Paris, impr. de Crapelet, libr. de L. Janet, 2 vol, *in-18*, ensemble de 18 feuilles. Pr. 6 fr.

Sur le morcellement de la propriété territoriale en France; mémoire présenté

à l'académie des sciences, par M. le vicomte Morel de Vindé, pair de France, membre de cette académie. Paris, impr. et libr. de M.[me] Huzard, 1826, 28 pages *in-8.°* Pr. 75 cent.

La Civilisation considérée sous le rapport du feu et relativement à la supériorité de l'homme sur le reste des animaux. Paris, Baudouin frères, *in-8.°* de 63 pages. Pr. 1 fr. 50 cent.

Traité de chimie appliquée aux arts et à l'agriculture, par M. J. Dumas, 4 vol. *in-8.°* qui doivent paroître le 15 août, le 15 octobre, le 15 décembre 1826, et le 15 février 1827. On souscrit, à raison de 8 fr. par vol., chez Béchet jeune.

Recherches sur quelques effluves terrestres, par M. J. de Tristan. Paris, Bachelier, 1826, *in-8.°*, 429 pages et une planche. Pr. 6 fr.

Remarques sur la nature, les bornes et l'étendue de la question des surfaces élastiques, et équation générale de ces surfaces, par M.[lle] Sophie Germain. Paris, impr. et libr. de Huzard-Courcier, 1826, 48 pages *in-4.°*

Histoire et description des champignons alimentaires et vénéneux qui croissent aux environs de Paris; précédées des principes de botanique indispensables à leur étude, et suivies de planches représentant plus de cent espèces, par J. B. L. Letellier, D. M. Paris, impr. de Coniam, libr. de Crévot; et chez l'auteur, rue des Carmes, n.° 6, 1826, *in-8.°*, 144 pages avec 4 tableaux et 12 planches.

Traité des maladies du cerveau et de ses membranes, par A. L. J. Bayle: *Maladies mentales.* Paris, impr. de Gueffier; et à Montpellier, chez Gabon, 1826, *in-8.°*, 624 pages. Pr. 7 fr.

Mémoire sur un cas de polyphagie; suivi de considérations médico-légales sur la mort par suspension; lu à l'Athénée de médecine de Paris, dans sa séance générale du 15 avril 1826, par J. P. Beaudé. Paris, impr. de Gueffier, 24 pages *in-8.°*

Catalogue des spécifications de tous les principes, moyens et procédés pour lesquels il a été pris des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, depuis le 1.[er] juillet 1791 jusqu'au 1.[er] juillet 1825; imprimé par ordre de son exc. M. le comte Corbière, ministre de l'intérieur. Paris, impr. et libr. de Boucher, 1826, 316 pages *in-8.°* Pr. 5 fr.

Lois du timbre et de l'enregistrement, extraites du Bulletin des lois; recueil composé pour la commodité des fonctionnaires publics et des citoyens, suivant le plan tracé par l'avis du conseil d'état du 7 janvier 1813, avec notes, conférence des lois entre elles, &c. &c., par M. Tardif, avocat à la cour royale. Paris, impr. de Henri et de Béraud, librairie de Guillaume, 1826, 2 vol, *in-8.°* ensemble de 60 feuilles. Pr. 12 fr.

Manuel de la Typographie française, ou Traité complet de l'imprimerie; ouvrage utile aux jeunes typographes, aux libraires et aux gens de lettres, par P. Capelle, inspecteur de l'imprimerie et de la librairie; imprimé sous la direction typographique de Rignoux. Cet ouvrage, qui paroîtra en trois livraisons, formera un volume *in-4.°* de 450 pages environ, orné de *fac-simile* et de planches gravées en taille douce. Il contiendra: 1.° l'introduction à l'histoire de l'imprimerie, dans laquelle seront développés les moyens que l'on employoit primitivement pour transmettre la pensée, l'origine des diffé-

rentes écritures, celle de l'invention des papiers, &c.; 2.° l'histoire de l'imprimerie, puisée dans les ouvrages des principaux auteurs qui ont écrit sur cette matière, tels que Scriverius, Boxhorn, Mallinkrot, Arnault de Bergelles...., G. Naudé, Chevillier, Prosper Marchand, Mercier de Saint-Léger, Méerman, Lichtenberger..., Fournier, Daunou, P. Didot, Lambinet, Porthmann, &c.; 3.° l'analyse sommaire de l'art typographique, depuis la gravure des poinçons jusqu'aux derniers travaux de l'imprimerie; 4.° l'exposé de l'origine et des progrès de la gravure des caractères, avec des *fac-simile* des premiers monumens typographiques; les noms des principaux graveurs et fondeurs...; la manière de connoître et de distinguer tous les caractères, et un tableau général de ceux que l'on emploie en France, d'après les *specimen* de MM. Firmin Didot, Jules Didot et Molé; 5.° des dissertations sur les différentes presses en usage en France et chez l'étranger, avec tous les détails sur leur construction et sur leur développement, et un modèle de chacune; 6.° l'art du compositeur, depuis la connoissance de la casse, jusqu'au moment où une forme est livrée à l'imprimeur...; 7.° l'art de l'imprimeur, depuis les fonctions qui précèdent la mise sous presse, jusqu'après le tirage et le lavage des formes...; 8.° la manière de monter une imprimerie, le local que l'on doit choisir, les différentes sortes et le poids des caractères qui conviennent relativement au nombre des presses; 9.° la police des caractères, prix courans des ustensiles d'imprimerie, préparation des différens objets nécessaires à l'impression, &c. &c. L'un des derniers articles concernera l'origine et les progrès du polytypage et de la stéréotypie. Un dictionnaire typographique expliquera les termes techniques et les noms des ustensiles en usage dans l'imprimerie. Il sera suivi des lois et réglemens sur l'imprimerie et la librairie de France; et le volume sera terminé par une table raisonnée des matières. La première livraison paroîtra le 1.er août. Le prix de chaque livraison, que l'on paiera à mesure des publications, est de 10 fr., et de 11 fr. par la poste. On souscrit à Paris, chez Rignoux, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n.° 8, et chez les frères Baudouin.

ITALIE.

La Georgica de' fiori; Géorgiques des fleurs, poëme d'Angelo Ricci. Pise, Nistri, 1825, *in-8.°*

Favole scelte, &c.; Fables choisies de la Fontaine, traduites en vers italiens par le comte Rilli Orsini. Vérone, Piatti, 1826, 2 vol. *in-8.°*, fig. Prix, 3 lire.

Satira di T. Petronio Arbitro, &c.; Traduction italienne et commentaire de Pétrone, par V. Lancetti, avec le texte en regard, *in-8.°*

Biografia universale antica e moderna, &c.; Venezia, G. B. Missiaglia; tomo XXVII.° (GU-HE), *in-8.°* C'est la traduction de la Biographie universelle qui se publie en France. Les quatre principaux coopérateurs de l'édition italienne sont MM. Gamba, Moschini, Montani et Castelli; il y a quelques articles de MM. Coletti, Federici, Neaman-Rizzi, Caldani, Cicognara. La version est modifiée par des corrections et des additions. L'article (signé K. X. Y), qui concerne ce travail, dans le cahier de mai dernier de l'*Antologia* de Florence, contient des observations critiques sur la diction des traducteurs; celles qui tombent sur le fond de quelques articles

biographiques de la lettre A seulement, ne sont pas d'une grande importance et seroient fort susceptibles de contradiction.

On dit que M. Pangini a découvert des *fragmens de Florus* dans un monastère de Vérone.

On a publié à Padoue, chez Maria Colle, 4 vol. *in-4.°* intitulés *Storia scientifico-letteraria dello studio di Padova.*

Saggio di antichità primitive; Essai sur les antiquités primitives (septentrionales, égyptiennes, étrusques, tant littéraires qu'historiques), de M. Fr. Inghirami. Florence, *in-8.°* C'est le tome I.er d'un ouvrage qui doit remplir, dit-on, dix volumes.

Del dio Fauno e de' suoi sequaci, da Ed. Gerhard. Napoli, stamperia reale, 1826, *in-8.°*

Delle Iscrizioni veneziane, raccolte ed illustrate da Antonio Cicogna di Venezia, fasciculo terzo, *in-4.°* di fogli 12, con tavole e rami.

Musaico antico scoperto in Trieste; Description, par M. de Rosetti di Scander, *d'une mosaïque ancienne découverte à Trieste en 1825.* Trieste, Marenigh, 1826, *in-4.°* avec 2 planches.

ANGLETERRE.

A new greek and english Lexicon; Nouveau Dictionnaire grec-anglais, par J. Donnevant, d'après le plan du lexique grec-allemand de Schneider. Londres, Coviz, *in-8.°*, grand format à trois colonnes. Pr. 1 l. 1 sh. 6 d.

New arabian nights Entertainments, &c.; Mille et Nuits, nouveaux contes arabes; traduits de l'arabe en allemand, par M. Jos. de Hammer, et de l'allemand en anglais, par G. Lamb. Londres, Colburn, 1826, 3 vol. *in-8.°* Pr. 18 sh.

The Lusiad, &c.; la Lusiade (ou les Lusiades) de Camoëns; poëme traduit en vers anglais avec des notes, par Thomas Moore Musgrave. Londres, Murray, 1826, *in-8.°* Pr. 1 l. 1 sh.

Revista del antiguo teatro español; Ancien théâtre espagnol, ou Choix de pièces dramatiques depuis Lopez de Vega jusqu'à Canisares, revues et mises en ordre par don Pedro Mendibil; premier cahier, qui contient l'Astrologue supposé de Calderon. Londres, V. Salva, 1826, *in-12.*

Pandurang Hari, &c.; Mémoires d'un Hindou. Londres, Whittaker, 3 vol. *in-8.°* C'est, comme Hadji-Baba, un roman destiné à offrir un tableau des institutions et des mœurs orientales.

The Troubadour, &c.; le Troubadour, recueil d'esquisses poétiques, pittoresques, historiques, par mistress E. L. Londres, Hurst, 1826, *in-8.°* Pr. 10 sh. 6 d.

The political history of India, from 1784 to 1823, by major general sir J. Malcolm. London, 1825, 2 vol. *in-8.°*

— Le gouvernement anglais a destiné une somme de 7500 livres sterling à l'acquisition de la collection de manuscrits, antiquités, monnoies, &c., de feu M. Rich, consul à Bagdad.

BATAVIA. *Verhandelingen, &c.; Mémoires de l'académie des sciences et arts de Batavia;* tome X. Batavia, 1825, *in-8.°*

BALTIMORE. *A Grammar of the greek language, &c.; Grammaire grecque de M. Burnouf*, traduite en anglais par M. Ed. Damphoux; Baltimore, F. Lucas, 1825, 360 pages *in-12*.

NOUVELLE-ORLÉANS: Nous avons annoncé dans notre dernier cahier, page 384, *la Découverte des sources du Mississipi, &c.*, par M. Beltrami, imprimée à la Nouvelle-Orléans, *in-8.°* Ce volume contient, après une dédicace à M.me la comtesse Compagnoni, et un avis au public, onze lettres dont voici les titres: 1.° sur le cours entier de l'Ohio; 2.° de l'embouchure de l'Ohio à Saint-Louis; 3.° de Saint-Louis au fort Saint-Anthony; 4.° sur les pays indiens et sur les Indiens dans les environs du fort Saint-Anthony; 5.° sur les mœurs, les habitudes, les cérémonies, les religions, la guerre, la chasse &c. des Indiens; 6.° du fort Saint-Anthony au lac Travers près des sources du Saint-Peter; 7.° du lac Travers à la colonie de Pembenar, ou de la compagnie de la baie d'Hudson; 8.° de la colonie Selkirk aux sources du Mississippi, et de la rivière Sanglante; 9.° des sources Juliennes du Mississippi et de la rivière Sanglante au lac des Sables; 10.° du lac des Sables jusqu'à Saint-Charles, sur le Missouri; 11.° de Saint-Charles à la Nouvelle-Orléans. Ces onze lettres sont datées du 1.er avril au 13 décembre 1823.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM. Cahier de juin, p. 372, l. 13; *en Espagne*, lisez *en espagnol*,

JOURNAL
DES SAVANS.

AOÛT 1826.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et à *Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1826.

A PRACTICAL TREATISE ON RAIL-ROADS, *&c.*; *Traité pratique sur les chemins de fer, par* Nicolas Wood, *inspecteur des mines de houille, &c.* (Voyez le cahier d'avril, p. 208.)

SECOND ARTICLE.

DANS un premier article, nous avons signalé les points les plus importans qui doivent attirer l'attention des ingénieurs dans la construction d'un chemin de fer et des chariots destinés à le parcourir. Nous avons montré que quelques observations faciles, quelques expériences directes sur un chemin de ce genre, suffisent pour faire connoître jusqu'à quel degré chacune de ces conditions essentielles a

été effectivement remplie dans l'exécution. Nous consacrerons ce nouvel article à considérer la nature et la puissance des différens moteurs employés sur les chemins de fer, et nous trouverons un sujet intéressant de recherches dans l'examen du mode d'action de ces machines, qui, depuis quelques années, ont été substituées aux moteurs animés. Cette invention, dont les avantages passent aujourd'hui pour certains et pour constatés dans les exploitations de Newcastle, est encore totalement négligée ou même à peine connue dans le sud du pays de Galles, cette autre grande houillère de l'Angleterre, qui est cependant sillonnée par des chemins de fer depuis long-temps établis. Ainsi, pour l'Angleterre même, l'application des machines à vapeur aux chemins de fer est une chose encore nouvelle et soumise à la discussion. Plusieurs ingénieurs habiles ont douté long-temps et doutent encore qu'elle soit réellement avantageuse. M. Wood est le premier qui, par des expériences précises, ait cherché à éclairer cette question importante, à distinguer les circonstances diverses qui la compliquent, et à substituer ainsi les vrais élémens d'une détermination raisonnée, aux débats passionnés dont elle avoit été l'objet dans les journaux et dans les recueils périodiques, sans qu'aucun renseignement positif eût été apporté pour la décider. Nous allons, en suivant cet habile ingénieur, montrer, dans l'emploi des machines locomotives appliquées aux chemins de fer, le dernier complément des moyens de transport qu'on y a successivement mis en usage.

Pendant long-temps, les chevaux furent seuls employés sur les chemins de fer pour effectuer les transports; et il en fut ainsi, tant que ces chemins, établis à la hâte pour joindre entre elles quelques houillères, suivoient sans art les ondulations naturelles du terrain. Lorsque l'extension progressive de ce système de communication eut éveillé l'attention générale, on reconnut les désavantages de cette disposition irrégulière, sur-tout pour les circonstances pareilles à celles que nous venons de décrire, dans lesquelles le principal transport étoit opéré dans un seul sens, celui de l'écoulement des produits de l'exploitation. Dès-lors on chercha à donner aux chemins dont il s'agit une pente uniforme, qui permît aux chevaux de traîner hors de l'exploitation une charge considérable avec une moindre dépense de force. Mais souvent aussi, en traçant ces chemins, on rencontroit des montées ou des pentes rapides qu'on n'auroit pu adoucir qu'avec des frais considérables, ou éviter que par un long détour. Alors, pour monter les convois sur ces pentes, on imagina de placer, au point le plus haut, des machines à vapeur fixes, destinées à haler par un câble

les chariots amenés au bas de la montée. C'étoit là une application utile, mais simple, de la machine à vapeur, puisqu'il ne s'agissoit que d'opérer un mouvement de traction, genre de service qui est le premier auquel on l'ait employée. Cependant il falloit encore quelque hardiesse pour transmettre ce mouvement de traction jusqu'à la distance d'un ou deux milles, comme on peut en voir des exemples dans les environs de Newcastle. On a même essayé de substituer aux chevaux, sur un chemin horizontal, ces machines fixes halant au moyen d'un câble à des distances de trois milles de longueur : mais, outre que le poids d'un tel câble forme alors une partie trop sensible de la charge totale à transporter, les frais d'établissement de chaque machine sont aussi tellement considérables, que ce mode d'effectuer les transports ne pourroit jamais être aussi économique que le simple emploi des chevaux de halage. Enfin, lorsque l'active émulation des ingénieurs anglais eut épuisé toutes les applications de la mécanique pratique dans lesquelles la force de la vapeur pouvoit être utilisée, lorsque l'Amérique eut montré à l'Angleterre ses premiers bateaux à vapeur, quelques ingénieurs conçurent le projet d'employer aussi ce même moteur à conduire des voitures et des chariots; et, vers 1810, on vit paroître sur quelques chemins de fer les premières machines à vapeur mobiles, ou *machines locomotives.*

Pour concevoir comment on peut remplacer les chevaux par des machines, dans ce genre d'action, il faut se rappeler que, sur un chemin parfaitement horizontal, la résistance opposée par un chariot au mouvement de transport qu'on veut lui imprimer, consiste uniquement dans la friction de ses roues contre le sol, friction qui arrête le point inférieur de leur circonférence et l'empêche d'obéir à la force de traction exercée sur la masse entière. Pour vaincre cette résistance, le cheval, comme nous l'avons déjà dit, en crée une de même nature, mais de sens contraire, en appuyant ses pieds contre le sol, tandis qu'il porte son corps en avant pour tirer le chariot après lui : alors le point inférieur de chaque roue ne pouvant suivre ce mouvement longitudinal, parce que la friction de glissement l'arrête, ne peut que se détacher verticalement du sol par un mouvement cycloïdal, tandis que le centre de gravité du chariot se porte en avant, ce qui amène un autre point de la roue en contact avec le sol, et la fait conséquemment tourner autour de son essieu; de sorte que la force totale exercée par le cheval se distribue réellement et se dépense en deux parties distinctes, dont l'une imprime au chariot son mouvement de progression, et l'autre, se transportant au point de tangence des roues contre le

sol, s'emploie à vaincre les frictions de leur moyeu contre leurs axes, ou de leurs axes contre la boite dans laquelle ils tournent, et à leur communiquer leur mouvement de rotation relatif. Il suit de là que, pour remplacer le cheval par tout autre moteur qui, comme lui, transporte sa propre masse, il faudra que ce moteur exerce contre le sol qui le porte une friction de glissement assez énergique pour lui servir d'appui dans l'effort de traction qu'il doit exercer. Telle est par conséquent la condition essentielle et rigoureuse à laquelle toute idée de *machine locomotive* doit d'abord être assujettie.

Un des premiers ingénieurs qui cherchèrent à en établir, M. Brunton, imita tout-à-fait l'action du cheval par une invention plutôt ingénieuse que commode et simple. Il plaça sur un chariot un cylindre à vapeur horizontal, et attacha à la tige du piston de longues barres de fer garnies d'espèces de pieds qui s'appuyoient successivement sur la terre, et poussoient ainsi le chariot en avant; mais ce mécanisme compliqué nécessitoit des réparations trop fréquentes. Une autre invention, qui eut un succès plus durable, fut celle de M. Blenkinsop : celui-ci, pour employer les machines locomotives sur les chemins de fer, proposa de composer un des rangs de la voie avec des barres garnies de dents de fonte destinées à engrener avec celles d'une roue dentée que la machine portée sur le chariot tourne par une transmission directe de mouvement. M. Blenkinsop établit un chemin de ce genre depuis la houillère de Middleton jusqu'à Leeds, et il fit marcher avec une vitesse de cinq à six milles à l'heure une machine qui entraînoit après elle un convoi de vingt chariots. Dans ce genre de mouvement, la dent de la roue presse sur celle de la barre comme le pied du cheval presse sur le sol; et de même ici, c'est la réaction produite par la résistance des dents de la barre qui surmonte toutes les frictions des roues du convoi sur leurs axes, et leur imprime leur mouvement de rotation. On voit qu'au moyen de cette crémaillère continue, la machine peut parcourir aisément un chemin horizontal; elle pourra même s'élever sur des pentes inclinées en traînant après elle une charge considérable, pourvu que la résistance produite par toutes les frictions et le poids relatif de cette charge ne dépasse pas la limite de résistance des dents de fonte dont la crémaillère est formée.

Avant M. Brunton et M. Blenkinsop, Trevithik, le premier inventeur de la machine locomotive, avoit essayé sur quelques chemins de fer des machines montées sur des roues ordinaires, et dans lesquelles la force de la vapeur étoit uniquement employée à tourner les roues. Trevithik

réussit peu dans ses essais; mais après lui l'expérience montra, graduellement que des machines semblables pouvoient en effet se mouvoir sur des chemins de fer, et même conduire sur des pentes modérées des convois de chariots aussi considérables que ceux de Leeds. Ce résultat singulier s'explique aisément, si l'on se rappelle que le frottement de deux surfaces n'est qu'un véritable engrenage de leurs aspérités naturelles, qui se pénètrent de plus en plus à mesure que l'on augmente la pression d'une de ces surfaces sur l'autre. Si donc le poids de la machine est assez considérable pour faire naître par sa pression sur les barres un frottement suffisamment énergique, la surface de ces barres deviendra comme une sorte de crémaillère à dents infiniment petites, avec lesquelles engreneront les aspérités des circonférences des roues; et lorsque ces roues seront contraintes à tourner par l'application immédiate de la force motrice de la vapeur, elles presseront sur ces dents infiniment petites, comme la roue dentée de Leeds sur les dents de sa crémaillère. Ainsi la différence unique du système des machines à roues dentées et de cet autre système, est que, dans le premier, la résistance de la crémaillère artificielle est totalement indépendante du poids de la machine, et que, dans le second, la résistance de la crémaillère naturelle est proportionnelle à la pression des machines sur les barres. Conséquemment, comme cette pression diminue pour la même masse suivant la pente du chemin qu'elle doit parcourir, on trouve des limites d'inclinaison au-delà desquelles la machine ne peut, ni tirer en montant un convoi de chariots, ni même monter seule, tandis que celle de l'autre système peut marcher encore sur des pentes rapides. Mais, comme nous l'avons déjà dit, plusieurs motifs importans engagent à donner aux chemins de fer une pente modérée; alors les machines à friction peuvent suffire entièrement pour guider les convois dans toute leur étendue; et aussi ce système est-il celui qui est généralement adopté en Angleterre.

On pourroit craindre peut-être que, sur un chemin soumis à des transports nombreux et fréquens, les barres de fer ne fussent polies à la longue par le frottement continuel des jantes des roues contre leur surface, et qu'ainsi, après quelques années de service d'un pareil chemin, les machines ne pussent plus exercer sur ces surfaces polies un frottement assez énergique pour vaincre les frictions rétardatrices des convois ordinaires. Mais l'expérience a prouvé en Angleterre que ce polissage s'effectuoit trop lentement et trop imparfaitement pour pouvoir produire jamais un effet sensible de cette nature; et l'on peut y voir des chemins de houillère où des machines locomotives, agissant

par la seule friction depuis 1815, traînent depuis ce temps sur les mêmes barres des masses égales de convoi. Il est vrai que ces chemins sont construits en fonte, et peut-être pourroit-on présumer que des barres en fer forgé se poliroient plus rapidement.

La machine locomotive construite sur le système à friction, et telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage de M. Wood, présente à la vue un cylindre de tôle oblong porté sur quatre roues, et devant lequel s'élève un tuyau de tôle vertical qui sert de cheminée. Dans ce grand cylindre, qui est la chaudière même, et où la vapeur éprouve une pression de quatre atmosphères, sont renfermés deux autres petits cylindres dont les têtes paroissent au-dessus de la partie supérieure; chacun de ceux-ci contient un piston qui, successivement soulevé et abaissé par l'action de la vapeur, transmet le mouvement de rotation à un des axes des roues. Si ces deux pistons eussent agi indépendamment l'un de l'autre, le chariot n'auroit eu qu'une marche fort inégale; pour régulariser le mouvement total du système, on a combiné leur action de manière que l'un presse sur la circonférence de la roue avec le plus d'énergie, tandis que l'autre exerce sur elle son moindre effort; en outre, on a uni les axes des roues par une double chaîne qui répartit toujours également l'excès de vîtesse que chacun d'eux peut successivement recevoir. Le foyer est placé dans un tuyau intérieur à la chaudière, prolongé jusqu'à la cheminée; et comme on ne peut condenser utilement la vapeur par refroidissement, à cause de l'énorme charge d'eau qu'il faudroit placer pour cet effet sur le convoi, au sortir de chaque petit cylindre, la vapeur est lancée dans la cheminée, et par le reste de sa force élastique elle aide encore l'ascension de l'air nécessaire à la combustion. Enfin la chaudière ne repose pas immédiatement sur les axes des roues : on a craint qu'elle ne fût alors trop exposée aux chocs brusques qui peuvent avoir lieu même sur un chemin de fer; elle est portée sur des pistons fixés eux-mêmes sur les boîtes des axes, et la vapeur, pressant sur ces pistons, comme sur les autres parties de la chaudière, la tient ainsi soulevée et aussi doucement suspendue que l'est une voiture sur d'excellens ressorts.

Tel est le modèle sur lequel sont construites les machines qui parcourent les chemins de fer de Darlington et de Killingsworth; telles sont celles que le peuple de Newcastle a surnommées *iron-horses* ou chevaux de fer. Leur marche rapide et sûre présente un spectacle étonnant pour ceux qui ne les connoissent pas encore; à la première vue, il semble qu'il y ait quelque chose de merveilleux dans ces masses

qui s'avancent sans aucun moteur apparent, en sorte qu'on seroit tenté de les prendre pour un phénomène naturel, puis passent rapidement, n'ayant presque d'autre obstacle à vaincre que la résistance de l'air, et disparoissent bientôt, emportant avec elles et l'homme qui dirige chacune d'elles, et le charbon qui les alimente, et le convoi qu'elles conduisent. Sont-elles arrivées au terme de leur voyage, cet homme ferme une soupape, et tout ce grand mouvement cesse, tout ce long convoi de chariots s'arrête presque instantanément. Ce même homme peut, à sa volonté, porter la machine en avant ou la forcer de repousser le convoi en arrière : il est maître de tous ses mouvemens, et elle lui obéit, comme un cheval docile obéit à la main de son conducteur.

Maintenant, si l'on veut soumettre ces machines à un examen réfléchi, si l'on veut reconnoître quel avantage on doit trouver à les employer de préférence aux chevaux, il faut savoir quelle dépense de combustible elles exigent pour fournir, pendant un temps donné, le même effort qu'un nombre donné de chevaux ; et cette dépense une fois connue, on peut se décider entre ces deux sortes de moteurs, d'après le prix comparatif du charbon, et de la nourriture des chevaux, dans les localités où la route est ou doit être établie. Cette question importante a été long-temps négligée en Angleterre, parce que les machines locomotives n'étoient encore appliquées qu'au service des houillères de Newcastle ; et, dans ce pays, l'abondance du charbon exploité est souvent presque embarrassante, en sorte qu'on ne songeoit nullement à tenir un compte exact d'une dépense dont l'importance étoit nulle : on ne tentoit même pas de la diminuer par aucun perfectionnement de construction ; et aujourd'hui encore ces machines ont un mode de chauffage d'une imperfection extrême. On peut cependant trouver une évaluation assez exacte de leur dépense actuelle, dans l'exposé des expériences nombreuses auxquelles M. Wood les a soumises, en les éprouvant concurremment avec des chevaux sur les mêmes chemins de fer et dans les mêmes circonstances ; et c'étoit là une condition indispensable de cette comparaison, puisque la résistance opposée au moteur peut être modifiée par la forme des axes, par celle des bandes dont la voie est composée, et par d'autres causes que nous avons déjà signalées. Peut-être doit-on regretter que cet habile ingénieur n'ait pas pu choisir pour ses essais des routes d'une pente à-peu-près uniforme, sur lesquelles les chevaux auroient pu développer leur action d'une manière plus avantageuse que sur les pentes très-irrégulières dont il s'est servi ; et c'est à cette cause sans doute que tiennent les écarts singuliers qui se rencontrent dans ses

différentes expériences sur la force des chevaux. En supposant toutefois que les résultats de M. Wood donnent une approximation suffisante de la vérité, on trouvera que, pour développer un effort égal à celui qu'un seul cheval exerceroit dans une heure, une machine locomotive brûle environ douze kilogrammes de houille, ce qui montre combien la consommation de ces machines est plus grande que celle des machines ordinaires de nos manufactures, où la dépense nécessaire pour produire la force d'un cheval ne s'évalue généralement qu'à cinq ou six kilogrammes par heure. Mais la disproportion est encore plus grande que ces nombres ne semblent l'indiquer, parce que l'unité abstraite de force qui est depuis long-temps adoptée et employée sous le nom *d'un cheval*, dans les évaluations comparatives de la puissance des machines à vapeur, représente une quantité de force bien supérieure à celle d'un cheval ordinaire, en sorte que la dépense nécessitée dans une machine locomotive pour obtenir cette unité de force, ou la dépense d'un cheval de charbon, monteroit à quatorze ou quinze kilogrammes par heure. Sans doute cette disproportion pourroit être diminuée par divers perfectionnemens; mais on voit que, jusqu'à présent, il seroit faux de croire que ces machines puissent être employées par-tout et dans toutes les circonstances, comme on l'avoit d'abord annoncé. Telles qu'elles sont maintenant, leur emploi doit être borné à des situations où le charbon est à très-bas prix, comme au milieu d'exploitations houillères, tandis qu'il y auroit une véritable imprudence à hasarder un pareil système de moteurs dans des situations où le charbon seroit rare et d'un prix élevé. Ainsi, sur le chemin de fer qu'on projette d'établir de Paris au Havre, il ne conviendroit probablement pas d'employer pour moteur des machines locomotives; car, outre le prix déjà assez élevé du charbon à Paris, la machine, pour effectuer son trajet dans la Picardie et la Normandie, devroit emporter avec elle la quantité de charbon nécessaire à tout le voyage, quantité qui, pour une machine de huit chevaux, semblable à celle de Newcastle, monteroit à six tonnes environ, et diminueroit d'une manière sensible le poids utile dont la machine pourroit effectuer le transport.

On a beaucoup célébré en Angleterre, et, d'après les Anglais, on a célébré aussi en France les vîtesses singulières de ces moteurs nouveaux. On a avancé que ces machines pouvoient transporter des marchandises pesantes, telles que la houille, l'ardoise, la pierre à bâtir, avec une étonnante célérité; et l'on est parti de là pour assurer qu'elles seroient bientôt employées à transporter des marchandises

légères, ou des hommes, avec des vitesses bien supérieures à celles des voitures publiques ordinaires menées par des chevaux. Cette idée, dégagée de tout le merveilleux dont on l'a entourée, ne contient rien d'absolument invraisemblable. En effet, la vitesse absolue du cheval est nécessairement limitée par la nature de sa constitution et des forces physiques qui lui ont été départies : quelque effort qu'il fasse, il ne peut dépasser ces limites, tandis que le moteur mécanique, qui peut, comme lui, se transporter lui-même et transporter des fardeaux, devient dès-lors, comme tout instrument, susceptible de modifications et de perfectionnemens presque indéfinis, et peut ainsi atteindre des vîtesses supérieures aux vîtesses extrêmes du cheval ; peut-être même ces perfectionnemens ne seroient-ils fort difficiles, ni à inventer, ni à mettre en pratique. C'est ainsi, par exemple, que M. Wood a trouvé qu'une même machine, en brûlant une même quantité de combustible et chargée d'un même poids, mais étant montée sur des roues de différens diamètres, parcourt dans le même temps des espaces proportionnels aux diamètres de ces roues. Ce résultat singulier s'explique en observant que la friction des engrenages et des autres parties agissantes de la machine est toujours la même pendant la durée d'un coup de piston, indépendamment de la forme des roues, en sorte que la machine ne devra surmonter cette friction qu'une seule fois, en parcourant un espace égal au développement de la circonférence de ses grandes roues, tandis qu'avec d'autres moitié moindres, elle devroit surmonter deux fois la même résistance pour parcourir le même espace. Mais nous pouvons assurer ici que, jusqu'à présent, ces machines, telles qu'elles sont, ne peuvent, sur un terrain horizontal, conduire de pesans convois avec une vitesse de plus de deux lieues et demie à l'heure. M. Wood prétend même qu'elles ne pourront dépasser ce terme, et il s'élève avec force contre les spéculateurs qui déjà les annoncent comme devant parcourir quatre, cinq ou même sept lieues à l'heure. Mais, sans vouloir juger d'un avenir que nous ne connoissons pas, nous pouvons déclarer au moins exagérés les pompeux récits de ceux qui ont prétendu qu'elles avoient déjà atteint ce degré de perfection. On a cité, par exemple, une machine du chemin de Darlington à Stokton qui entraînoit soixante-dix tonnes avec une vîtesse de cinq lieues à l'heure ; mais on n'a pas dit que le chemin de Darlington, dans une grande partie de son étendue, est tracé sur une pente assez sensible pour que des chariots puissent descendre seuls, abandonnés à l'action de la gravité. D'ailleurs, si la machine se mouvoit avec cette vîtesse extraordinaire,

dans les premiers temps de l'ouverture du chemin, il n'en est plus ainsi maintenant, puisque, avec des convois de cinquante-cinq tonnes, elle ne parcourt que six à huit milles dans une heure, comme l'auteur de cet article peut l'assurer. En général, on peut remarquer que ceux qui ont le plus exalté les avantages de ces machines, ont rarement cru devoir spécifier les pentes exactes des chemins sur lesquelles elles avoient déployé ces vitesses prodigieuses. Cette notion étoit pourtant un élément indispensable de la question, et il est singulier qu'on ait pu la négliger ainsi.

Les considérations précédentes nous amènent ici à entrer dans quelques détails sur l'ouvrage de M. Gray, dont l'enthousiasme pour les chemins de fer est l'image fidèle de cette ardeur immodérée de spéculations qu'une abondance extrême de capitaux avoit excitée il y a quelque temps en Angleterre. On peut même se former une idée de l'exaltation des esprits auxquels il s'adresse, aussi bien que de l'étendue de ses projets à lui-même, par le titre suivant, qu'il a donné à son ouvrage : *Observations sur un chemin de fer général, ou nouvelle méthode d'exécuter les transports sur terre à l'aide de la vapeur, méthode qui dispense de l'emploi des chevaux pour toutes les voitures publiques, et dont on montrera la supériorité immense sur tous les moyens pitoyables de transport appliqués maintenant aux routes ordinaires et aux chevaux.* Sans s'arrêter à calculer la quantité énorme de capitaux qui devroient être jetés à-la-fois dans l'exécution d'un projet aussi vaste, sans considérer les obstacles de toute nature que cette exécution rencontreroit, M. Gray adresse une pétition au parlement pour provoquer l'établissement, désormais indispensable, de son grand chemin de fer; et déjà il voit toute l'Angleterre couverte de routes à crémaillères sur lesquelles montent et descendent, avec une égale rapidité, ses fameuses machines locomotives, conduisant ainsi trois diligences chargées, de Londres à Liverpool en douze heures, et de Londres à Édimbourg en vingt-quatre. Déjà, dans la certitude complète où il est du succès de sa spéculation, il cherche quel emploi utile on pourra donner aux chevaux qui désormais ne seront plus employés aux transports. Sans doute un esprit actif peut prévoir avec une grande vraisemblance les avantages éloignés d'un nouveau système de communication intérieure généralement plus rapide, et sur-tout moins coûteux que tout ce qui a été exécuté jusqu'alors : mais, s'il est sage, il les prévoit en silence, et se borne, pour le moment, à indiquer les applications les plus nécessaires et les plus faciles auxquelles cette nouvelle invention peut être soumise. Il sait que l'expérience seule

peut persuader les esprits à la longue et leur inspirer cette conviction intime dont il est rempli lui-même; tandis que celui qui, par une résolution brusque, veut introduire tout-à-coup, sur une échelle immense, des inventions inusitées, et briser ainsi violemment des intérêts depuis long-temps formés ou des habitudes depuis long-temps établies, ne parvient jamais à un succès durable. Nous venons de voir tout-à-l'heure M. Wood condamnant les éloges outrés donnés aux machines locomotives; et si cet habile ingénieur a cru devoir s'élever contre leurs imprudens admirateurs en Angleterre même, où l'abondance des capitaux semble admettre une sorte de témérité dans les entreprises, combien n'est-il pas plus nécessaire de combattre aussi en France ces mêmes assertions exagérées qui s'y sont déjà introduites depuis que les chemins de fer ont commencé à devenir l'objet de l'intérêt général! Leur résultat infaillible seroit d'exciter un engouement passager pour ce genre de constructions publiques, et des espérances de bénéfices énormes que ne pourront ensuite satisfaire les premiers essais; et alors cet enthousiasme déçu seroit remplacé par une insouciance aussi absolue, ou même par un éloignement pour toute entreprise de cette nature: alors la France seroit pour long-temps privée des avantages réels que l'introduction des chemins de fer peut apporter à son commerce intérieur. Présenter au public ces espérances impossibles à réaliser, c'est donc retarder l'essor de l'industrie, bien loin de contribuer à ses progrès; c'est fournir des armes à l'agiotage et à l'intérêt de quelques spéculateurs avides d'exploiter l'enthousiasme public pour leur profit individuel. Telle ne seroit pas sans doute l'intention de ceux qui mettroient d'abord en avant de semblables idées; mais tel seroit l'effet inévitable de leurs assertions; et cet effet est assez dangereux pour qu'il nous ait paru nécessaire de prévenir ici contre elles l'attention de nos lecteurs.

ÉDOUARD BIOT (fils).

Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'établissement de l'empire, par M. Aug. Poirson, *professeur d'histoire au collége royal de Henri IV.* Paris, imprimerie de Fain, librairie de Colas, 1825 et 1826, 2 vol. *in-8.°* Tome I, jusqu'à la fin de la seconde guerre punique, xl

et 564 pages; tome II, jusqu'à la défaite des Cimbres et des Teutons (ann. 101 avant J. C.), 658 pages.

LE compte à rendre de cet ouvrage ne doit pas consister sans doute dans une analyse ou un sommaire des annales de Rome; mais il est indispensable de montrer en quoi le plan que s'est tracé l'auteur diffère de celui qu'on a suivi dans les livres et les abrégés, si nombreux, où la même matière est traitée. M. Poirson divise l'histoire romaine jusqu'à l'établissement de l'empire en six sections qu'il appelle *époques*, employant ce mot, non dans son sens primitif de terme fixe ou de point d'arrêt, mais dans l'acception moins rigoureuse d'un certain espace de temps. I.re époque, dit-il, *Rome sous le gouvernement des rois*, espace de deux cent vingt-quatre ans; II.e, *la République établie, la constitution fixée* (509-243 avant J. C.); III.e, *l'Italie conquise* (343-266); IV.e, *Carthage vaincue* (les deux premières guerres puniques, 266-201); V.e, *Rome puissance dominante dans le monde des anciens* (201-101); VI.e, *la conquête du monde achevée, la liberté perdue* (101-29). Mais cette dernière section n'a pu être entamée dans les deux volumes que nous annonçons; elle fournira la matière d'un troisième qui reste à publier.

Jusqu'à la fin de la seconde guerre punique, l'auteur a presque toujours suivi l'ordre des années; il ne s'en est écarté que lorsqu'il a fallu, pour compléter quelques observations générales, remonter un peu au-dessus ou descendre un peu au-dessous du terme que les annales venoient d'atteindre: ainsi, afin de jeter d'avance plus de lumière sur la cinquième section, il a terminé la quatrième par un tableau de l'état intérieur de Rome, et même aussi de l'Égypte, de la Syrie, de la Macédoine, de la Grèce, de la ligue achéenne, au III.e siècle avant notre ère. Mais il a cru devoir modifier beaucoup plus l'ordre chronologique à l'égard du II.e siècle ou de la cinquième *époque*, à laquelle tout le tome II, moins les cinquante premières pages, est consacré. Il y traite d'abord des guerres, puis des affaires intérieures. Il divise même les guerres en deux genres: d'une part, *les conquêtes d'utilité ou de droit dans les idées des anciens*; de l'autre, les conquêtes *de position et d'ambition*. Cette sousdivision cependant est subordonnée à celle du siècle même, en deux *périodes* ou parties à-peu-près égales, en sorte que les matières se trouvent distribuées comme il suit: 1.° en occident, guerres *d'utilité* contre les Cisalpins, les Insubriens, Boiens, Liguriens, Cénomans, &c., l'Istrie, la Corse, la Sardaigne, les Espagnes citérieure et ultérieure; toutes durant la première *période*, c'est-à-dire, depuis 201 jusque vers 150: 2.° en orient, et dans le même

intervalle, guerres *d'ambition et de position*, contre Philippe, roi de Macédoine, Nabis, tyran de Lacédémone, Antiochus, roi de Syrie, les Galates, les Étoliens, et le roi de Macédoine Persée : 3.° dans la seconde période, ou de 150 à 101, guerres *de position et d'ambition* encore, mais prenant un caractère particulier, en ce qu'elles ont pour but de réduire les pays envahis en provinces romaines; ces guerres sont la troisième punique, la troisième de Macédoine, celles qui furent ensuite déclarées aux Achéens, au royaume de Pergame et au prince numide Jugurtha : 4.° guerres *d'utilité*, dans la seconde moitié du même siècle, contre les Lusitaniens, les Celtibériens et les îles Baléares, contre les Salasses, les Transalpins et les Allobroges, contre les Illyriens, Dalmates et Scordisques: 5.°, de l'an 138 à 101, autres guerres que l'auteur distingue comme les seules qui aient été pleinement *justes et necessaires*, savoir, deux en Sicile contre les esclaves, et l'expédition contre les Cimbres, les Teutons et les Helvétiens: 6.° annales intérieures de Rome, depuis 201 jusqu'à l'ouverture du tribunat de Tiberius Gracchus : 7.° l'histoire des Gracques: 8.° affaires civiles de Rome et de l'Italie pendant les vingt-deux dernières années du siècle.

On voit par ce plan que M. Poirson s'est approprié son sujet; il ne se traîne point sur les traces des auteurs modernes qui l'ont traité avant lui. Ce n'est point dans leurs ouvrages qu'il cherche les matériaux du sien; il les puise immédiatement dans les historiens classiques, grecs et latins, dans les autres écrivains de l'antiquité, dans tous les monumens qui peuvent fournir ou éclairer les détails des annales de Rome. Mais par cela même qu'il s'est livré à ces recherches, et qu'elles lui ont quelquefois suggéré des idées qui lui sont propres, on conçoit que son ouvrage doit renfermer des articles susceptibles de contradiction ou d'examen. Il reste, en effet, dans l'histoire romaine, sur-tout avant les guerres puniques, beaucoup de points qu'on est accoutumé et peut-être autorisé à regarder comme litigieux.

La première des six sections que nous avons indiquées est précédée d'une introduction où il s'agit d'abord des anciens habitans de l'Italie; en second lieu, de la *certitude* de l'histoire des premiers siècles de Rome; enfin de la descente d'Énée au Latium, et de ce qui s'est passé depuis cette époque jusqu'à Romulus. Le premier de ces trois articles est fort succinct (pages vij-xiv); il se réduit à quelques indications fournies par Denys d'Halicarnasse et par Pausanias, et à une partie des résultats ou des hypothèses que présentent les mémoires de Fréret sur cette matière. Pour éviter apparemment de s'engager en de trop longs détails, M. Poirson n'a fait aucun usage du travail de M. Micali,

et il s'est abtenu aussi de parler du nouveau système de M. Niebuhr, qui découvre dans l'Italie antique trois races distinctes : à l'orient, la Sabellienne, purement indigène ; au midi, l'Ausonienne, originairement grecque ; au nord, la Tyrrhénienne, d'origine rhétique, et non grecque ou pélasgique. On voit pourtant que M. Poirson n'adopte pas tout-à-fait ce système, puisqu'il pense que des Grecs ont fondé plusieurs villes de l'Étrurie, ce qui nous sembleroit aussi plus vraisemblable.

L'auteur s'occupe plus long-temps (pages xiv-xxxv) de la *certitude* des premières parties de l'histoire romaine, certitude *d'un haut degré*, comme l'annonce le titre général de l'Introduction, ou *d'un degré satisfaisant*, selon le titre particulier de ce paragraphe. Ici l'opinion de M. Niebuhr est expressément contredite ; et, en effet, il est difficile de concevoir comment les annales de cinq siècles, presque toujours divisées par consulats, ne seroient que les débris d'une grande composition épique. M. Poirson oppose à M. Niebuhr l'autorité de M. Héeren, et quelques-unes des objections jadis faites à Pouilly, au sein de l'académie des inscriptions et belles-lettres, lorsqu'il y contestoit, en 1721, la vérité de ces mêmes annales. Nous observerons que, sauf l'idée de narrations épiques converties en histoire, c'est en France, bien plus qu'en Allemagne, que ces questions importantes ont été agitées ; d'abord entre Pouilly et d'autres académiciens de son temps ; Sallier, Anselme et Fréret ; ensuite par Beaufort, et par l'auteur des Réflexions critiques publiées en 1784 (1) ; depuis, au sein de l'Institut, entre MM. Larcher et P. C. Lévesque ; enfin dans l'ouvrage de ce dernier, intitulé *Histoire critique de la république romaine*. Afin d'établir la certitude des récits de Denys d'Halicarnasse et de Tite-Live, M. Poirson donne un précis des argumens de Sallier, et y joint quelques observations nouvelles. Par exemple, il s'arrête à un passage du livre II de la République de Cicéron, où il est dit, selon M. Villemain, que *de toute cette époque* (avant les consuls) *on ne sait bien positivement que le nom des rois*. M. Poirson, sans citer le texte latin, traduit, *pour tous ces temps, les seuls noms bien connus sont ceux des rois ;* et, d'après cette version, il demande si, parce que les rois

---

(1) Discours et Réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome, pour servir de supplément à l'histoire romaine de MM. Rollin et Crevier ; recueillis et publiés par M. C. Paris, Nyon, 1784, 3 vol. *in-12*. Cet ouvrage, dont M. Poirson ne paroît pas avoir pris connoissance, a été quelquefois attribué à l'abbé Hooke, parce qu'on a cru y reconnoître quelques idées de son père Nathan. Hooke, auteur d'une Histoire romaine, en anglais, 4 vol. *in-4*.°

étoient les seuls personnages dont on sût bien les noms, parce qu'on ignoroit ceux de leurs parens, il s'ensuit que les événemens de leurs règnes n'aient pas été soigneusement recueillis par leurs contemporains et connus de la postérité. Cependant Cicéron dit, *Obscura est historia romana ; temporum illorum, tantùm ferè regum illustrata sunt nomina ;* et nous croyons que le sens de ces paroles est précisément celui que M. Villemain leur a donné (1).

Si l'on vouloit entrer plus avant dans la question relative à la vérité des récits dont se composent les premières parties des annales de Rome, il faudroit d'abord s'entendre sur la valeur des expressions *haut degré* ou *degré satisfaisant de certitude :* M. Poirson les emploie d'une manière si vague et si variable, qu'après les avoir prises à la rigueur et comme devant exclure jusqu'au *moindre doute*, il semble quelquefois réduire cette *certitude* à la simple crédibilité. Peut-être aussi conviendroit-il de ne pas confondre tous ces récits en une seule et même classe. Il en est qui, bien que n'ayant pas le caractère de témoignages immédiats et proprement dits, sont en eux-mêmes si vraisemblables, et adhèrent si étroitement au corps entier de l'histoire, qu'il est difficile ou impossible de les en détacher. L'institution des centuries par Servius Tullius et le détrônement du second Tarquin sont des faits que toute la suite des annales romaines présuppose, et sur lesquels le scepticisme ne pourroit s'étendre que dans le système particulier de M. Niebuhr. Aussi les voyons-nous reconnus, avoués par la plupart des écrivains français que M. Poirson entend réfuter ici, et dont il n'expose pas les opinions d'une manière assez précise. Mais d'un autre côté, il s'est mêlé à ces premières données historiques un grand nombre de détails qui, par leurs couleurs romanesques, ont pu inspirer quelque défiance ; et comme ils ne sont établis non plus sur aucun témoignage original, la critique s'est permis de les juger tant par leurs caractères intrinsèques que par divers rapprochemens d'époques, de faits et de circonstances : elle a cru devoir les rejeter presque tous, à cause de leur invraisemblance naturelle, de leur incohérence entre eux, de leur incompatibilité avec des récits plus authentiques.

Toutefois, pour attribuer aussi de l'authenticité aux détails merveilleux dont nous venons de parler, on assure qu'aux époques

(1) C'est dans une note que M. Villemain représente ces paroles par celles-ci : *De toute cette époque, on ne sait rien positivement que le nom des rois.* Dans le corps de sa traduction, il écrit : *De toute cette époque, il n'y a guère que les noms des rois qui soient entourés de quelque lumière.*

mêmes auxquelles ils se rapportent, ils ont été consignés en des registres publics qui se sont conservés jusqu'au temps des historiens. Ce point n'a pu manquer d'être fort débattu : Cicéron et Tite-Live, invoqués comme témoins de l'existence de ces monumens, ont, d'une autre part, fourni des textes qui paroissoient autoriser les doutes élevés sur la tenue régulière des registres, sur leur conservation après l'incendie de Rome par les Gaulois, comme aussi sur la fidélité des mémoires rédigés au sein des grandes familles. M. Poirson se dispense de discuter tant de textes : « Si je voulois, dit-il, suivre les adversaires » *que je me propose de combattre*, dans les prolixes dissertations où ils » se sont engagés, dans les raisonnemens où ils se sont perdus, dans » la citation des passages qu'ils ont détournés de leur vrai sens, je » ferois deux gros volumes rien que sur ce sujet. » Il est fort possible que Pouilly, Beaufort, Lévesque et M. Niebuhr se soient trompés; mais *puisqu'on se proposoit de les combattre*, ils pouvoient mériter, par l'étendue de leurs recherches et par le caractère grave de leurs travaux, d'être un peu moins légèrement réfutés. S'il leur arrive quelquefois de trop presser les conséquences des passages qu'ils allèguent, ils ont du moins assez d'instruction pour les bien comprendre, et trop de bonne foi pour les détourner de leur sens naturel.

Quoique si persuadé de la certitude des annales du premier âge des Romains, M. Poirson n'admet pourtant pas toutes les traditions qui les remplissent : non-seulement il permet de contester celles qui concernent les établissemens d'Évandre et d'Énée en Italie, la succession des rois énéades, la naissance et l'éducation de Rémus et de Romulus; mais encore, dans l'histoire des sept rois et dans celle des siècles suivans, il écarte plusieurs détails, soit en les signalant expressément comme fabuleux, soit en les réduisant, par des explications, à des faits purement naturels, soit en les passant tout-à-fait sous silence. Il reconnoît qu'il y a de fortes présomptions contre la vérité des aventures d'Horatius Coclès, de Mucius Scævola et de Clélie; il doute que la garnison du Capitole ait été réveillée par les cris des oies sacrées; il conjecture que Valerius Corvus, combattant un géant gaulois, n'avoit au dessus de sa tête qu'un corbeau de métal qui servoit de cimier à son casque; enfin il ne daigne faire aucune mention ni de Fabius Dorso traversant le camp des Gaulois pour aller offrir un sacrifice, ni du serpent ou dieu Esculape transporté d'Épidaure à Rome vers la fin de la guerre des Samnites, &c. Nous ignorons si certains lecteurs ne lui reprocheront pas ces omissions, d'autant plus qu'il dit lui-même, à propos de quelques autres fables du même genre, que l'usage qu'en ont fait

les historiens et les poëtes impose l'obligation de les rapporter. En effet, elles se sont introduites et si bien maintenues jusqu'à présent dans l'instruction classique, qu'il ne semble guère plus permis de les ignorer que d'y ajouter foi.

La classification systématique donnée par l'auteur aux matériaux de son second volume ne sera pas non plus à l'abri de toute critique. On demandera s'il y a toujours une distinction bien réelle entre les guerres qualifiées utiles et celles que l'ambition commande; si les prétextes et les excuses manquent jamais à un peuple impatient d'accroître ses domaines et sa puissance; si, comme M. Poirson finit par en convenir, toutes les guerres des Romains durant le II.ᵉ siècle avant notre ère, n'ont pas été, à deux ou trois exceptions près, injustes et funestes; s'il leur en est revenu d'autres fruits que des conquêtes inutiles et des vices qui ont amené leur propre asservissement. L'auteur ne définissant point les guerres de *position*, cette expression pourra sembler obscure: exprime-t-elle une idée distincte! n'est-ce que l'occasion ou le complément de *l'ambition!* Il faut noter que ces deux mots, souvent répétés, ne le sont pas constamment dans le même ordre. Peut-être aussi prétendra-t-on que les expéditions militaires d'une nation et ses affaires intérieures ont entre elles des rapports trop continuels et trop intimes, pour qu'il soit à propos de n'entamer le récit des secondes qu'après avoir terminé celui des premières: une division si tranchante ne doit-elle pas entraîner des répétitions ou laisser quelque obscurité sur certains détails de chacun de ces deux tableaux! On ajoutera que Tite-Live, Tacite et les plus grands historiens de l'antiquité ont suivi l'ordre chronologique, sauf les modifications accidentelles que l'intérêt des narrations pouvoit conseiller ou prescrire; que cette méthode paroît plus sûre qu'une distribution fondée seulement sur les genres et les espèces des faits ou sur les jugemens que l'on porte de leur nature, de leurs causes, de leurs résultats; qu'enfin, si ces théories contribuent à éclaircir et à compléter l'histoire, c'est quand elles l'accompagnent ou la suivent, non quand elles la dominent et la disposent toute entière. Nous croyons pourtant que l'ordre artificiel établi dans le second tome de cette nouvelle histoire romaine peut se recommander au moins comme une sorte de méthode mnémonique: sans doute, il doit aider à saisir et à retenir les notions si multipliées et si diverses que rassemble ce volume.

Les formes de cet ouvrage, aussi bien que sa disposition, montrent que l'auteur n'a négligé aucune étude, aucun soin, pour le rendre instructif et classique. Dans les narrations, son style a fort souvent la noblesse et la pureté des modèles antiques dans lesquels il en a

puisé les matériaux. S'il ne s'est pas toujours préservé de l'influence des exemples récens et des nouvelles doctrines littéraires, les expressions et les constructions où l'on pourroit en découvrir les traces sont en assez petit nombre, et ne se rencontrent guère que dans les préambules théoriques ou dans les réflexions qui suivent les récits. Nous citerons le mot *incidentellement*, qu'on a pris, depuis peu, l'habitude de substituer, fort mal à propos, ce semble, à *incidemment* (1). Les considérations sur les Gracques commencent par cette phrase : « Il faut examiner quels élémens de succès pour les ambitieux, » d'esclavage pour Rome, les actes des Gracques, de l'aristocratie, du » sénat et des consuls, mirent dans le domaine des révolutions. » Autrefois on auroit annoncé plus simplement qu'on alloit rechercher comment les actions des Gracques, de leurs partisans et de leurs adversaires, ont contribué aux succès des ambitieux, à l'esclavage du peuple, et aux révolutions de la république : on n'eût pas *mis dans un domaine des élemens de succès et d'esclavage*, et nous doutons que des expressions si vagues, si obscures, si peu cohérentes, puissent enrichir beaucoup notre langue. Nous avons cru devoir les remarquer dans un ouvrage consacré à l'instruction de la jeunesse, et digne en effet de cette destination par l'utilité, l'exactitude et l'enchaînement de la plupart des développemens qu'il renferme.

DAUNOU.

Le Pantcha-tantra, ou les cinq Ruses, fables du brahme Vichnou-Sarma; *Aventures de Paramarta et autres contes; le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens; par M. l'abbé* J. A. Dubois, *ci-devant missionnaire dans le Meissour, &c., avec cette épigraphe :*

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître :
Une morale nue apporte de l'ennui,
Le conte fait passer le précepte avec lui. La Fontaine.

Paris, 1816, xvj et 415 pages *in-8.°*

Dans l'avertissement mis par M. Colebrooke à la tête de l'édition

(1) On dit *accidentel* et *accidentellement* parce qu'accident n'est que substantif; mais *incident* s'emploie aussi comme adjectif, *phrase incidente*, &c. Il n'y a donc aucune raison de forger l'adjectif *incidentel*, ni l'adverbe *incidentellement* au lieu d'*incidemment*.

du Hitoupadésa, qui a été publiée à Sérampore en 1810, ce savant a fait remarquer que l'auteur de cet ouvrage, écrit en sanscrit, dit, à la fin de sa préface, qu'il en a puisé les matériaux dans le Pantcha-tantra et dans d'autres livres, manière de s'exprimer qui fait assez connoître que c'est principalement du Pantcha-tantra qu'il a emprunté les maximes et les apologues dont se compose le Hitoupadésa. « Le » Pantcha-tantra, dit M. Colebrooke, est divisé en cinq chapitres, » ainsi que l'indique le sens de son nom. Il se compose, comme le » Hitoupadésa, d'apologues, qu'un savant brahme, nommé *Vichnou-* » *Sarma*, récite pour l'instruction de ses élèves, les fils d'un monarque » indien; mais il contient une plus grande variété de fables et un » dialogue plus étendu que ce dernier ouvrage. . . ; et, en comparant » le Pantcha-tantra avec les traductions persanes des fables de Pilpay » actuellement existantes, on trouve que, soit pour l'ordre des fables, » soit pour la manière dont elles sont racontées, il s'accorde plus » exactement avec ces traductions, que ne le fait le Hitoupadésa. »

Dans mon mémoire historique sur le livre intitulé *Calila et Dimna*, mémoire qui se trouve en tête de l'édition que j'ai donnée, en 1816, du texte arabe de ce livre, j'ai hasardé la conjecture que les rapports trouvés par M. Colebrooke entre le Pantcha-tantra et le livre de Calila, eussent peut-être paru plus exacts et plus nombreux, si ce savant eût pris pour objet de comparaison le texte arabe d'Ebn-Almokaffa, et non la traduction persane de Hosaïn Vaëz, dans laquelle l'original arabe a éprouvé toute sorte de suppressions et d'interpolations.

Nous pouvons aujourd'hui nous former une idée plus exacte du Pantcha-tantra, le célèbre auteur du dictionnaire de la langue sanscrite, M. Wilson, ayant adressé à la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande une analyse complète du Pantcha-tantra, accompagnée de divers extraits traduits de ce livre, et ce travail ayant été publié dans la seconde partie du tome I.er des Transactions de cette société. M. Wilson a comparé en détail le Pantcha-tantra avec le Hitoupadésa et le livre arabe de Calila et Dimna; et il résulte évidemment de cette comparaison, que, comme l'avoit dit M. Colebrooke, il y a bien plus de conformité entre le livre arabe et le Pantcha-tantra, qu'entre le même livre et le Hitoupadésa. L'auteur du mémoire nous apprend que les manuscrits du Pantcha-tantra ne sont pas rares dans l'Inde : il pense qu'il eût été à souhaiter qu'on eût publié cet ouvrage préférablement au Hitoupadésa; mais les rapports intimes et très-nombreux qu'il y a entre les deux livres, lui paroissent un motif suffisant pour rendre superflue une traduction

du Pantcha-tantra. C'est ce qui l'a déterminé à faire une analyse comparée de cet ouvrage, et pour diminuer la sécheresse d'une semblable analyse, et donner en même temps une idée du mérite de cette composition, il y a joint la traduction de plusieurs apologues.

En même temps que la Société asiatique de Londres faisoit imprimer le mémoire de M. Wilson, M. l'abbé Dubois, ancien missionnaire dans l'Inde, où il a exercé ses fonctions pendant une trentaine d'années, et membre de la Société asiatique de Paris, livroit à l'impression l'ouvrage qui est l'objet de cet article, je veux dire une traduction française du Pantcha-tantra, faite d'après trois versions en divers dialectes de l'Inde, et il n'a pas oublié de parler, dans sa préface, de la grande ressemblance qu'il y a entre le Pantcha-tantra et le Hitoupadésa : ce dernier ne lui paroît être qu'un abrégé du premier qui contient un bien plus grand nombre de fables; cependant il n'ose l'affirmer : « Peut-» être aussi, dit-il, celui-ci (le Pantcha-tantra) est-il une copie » de l'Hitt-Opadessa (c'est ainsi qu'il écrit), considérablement augmentée » dans les temps modernes. » Cette conjecture nous paroît suffisamment réfutée, et par le témoignage même de l'auteur du Hitoupadésa, qui assure avoir pris ses matériaux, en grande partie du moins, dans le Pantcha-tantra, et par la comparaison des deux ouvrages sanscrits avec la rédaction arabe, qui n'est que la traduction de celle qui a été faite en pehlvi, d'après un original indien, au temps de Nouschiréwan.

M. l'abbé Dubois ajoute, il est vrai, que « le cinquième et dernier » Tantra ne se trouve pas dans l'Hitt-Opadessa, et paroît être une » interpolation à l'original; d'ailleurs, ajoute-t-il, le style dans lequel » il est écrit, diffère de celui des quatre premiers : c'est le seul des » cinq où la ruse et la fourberie ne sont pas employées pour arriver » aux fins proposées. » Ces observations prouvent peu de chose: en effet, quant à la première, M. l'abbé Dubois n'ayant point traduit d'après le texte sanscrit, n'a pu juger que bien imparfaitement de la différence du style, qu'il allègue; et la seconde n'a pour fondement que la signification qu'il donne au mot *Tantra*, signification qui nous semble problématique ; d'ailleurs fût-elle certaine, je ne sais trop quelle induction on pourroit en tirer contre la priorité du Pantcha-tantra sur le Hitoupadésa.

M. Wilson paroît n'avoir observé aucune différence de style entre le cinquième Tantra et les précédens. Il fait seulement remarquer que, dans les deux derniers Tantras, les réflexions et les citations, qui semblent, dans les précédens, hors de toute proportion avec les apologues, deviennent beaucoup moins nombreuses; circonstance qui

augmente, sinon l'utilité, du moins l'intérêt de l'ouvrage, et dont la cause lui paroît être, ou que le premier auteur de ce recueil avoit épuisé, dans les trois premiers Tantras, les matériaux qu'il avoit amassés, ou bien que les deux derniers ont reçu dans la suite moins d'additions et d'interpolations.

Je dois dire un mot de la signification du mot *Tantra*, que M. l'abbé Dubois a rendu par *ruse*, et qui, suivant M. Colebrooke, signifie *chapitre*, et est traduit par *section* dans le mémoire de M. Wilson. Ce mot se trouve dans le dictionnaire sanscrit du même M. Wilson, p. 350, et, entre ses nombreuses significations, il semble que celle qui convient le mieux ici, est celle de *cause ou instrument propre à produire plusieurs effets [cause common to two or more results; the instrument or means of more than one effect]*, ou peut être celle de *vrai moyen d'effectuer quelque chose [the right way of doing any thing]*. *Tantra* est aussi le nom qu'on donne à certains livres religieux qui enseignent des formules mystiques et des rites appropriés au culte de quelques divinités, ou employés pour produire des effets surnaturels, et c'est pour cela que, dans le vocabulaire intitulé *Amara coscha* (p. 187 de l'édition de M. Colebrooke), ce mot est rendu entre autres significations par *sacred book;* et peut-être seroit-il permis de supposer que c'est par métaphore que le recueil d'apologues dont il s'agit auroit été appelé les *cinq Tantras*, comme si l'on avoit voulu dire que les leçons qu'il renferme ont un pouvoir magique et surnaturel pour réformer les mœurs et corriger les mauvaises inclinations naturelles à l'homme. M. Wilson, au surplus, nous apprend que, dans l'usage commun, ce recueil d'apologues est plus connu sous la dénomination de *Pantchopakhyana*, ce qu'on peut traduire par *cinq (collections d') aventures:* « c'est sous ce nom, dit-il, qu'on peut rencontrer cet ouvrage dans » la plupart des contrées de l'Inde. »

M. l'abbé Dubois témoigne pareillement que la connoissance du Pantcha-tantra est vulgaire dans l'Inde; mais il paroît avoir cru que ce livre n'étoit pas originairement écrit en langue sanscrite. « L'Hitt- » Opadessa, dit-il, est composé en vers sanscrétans et dans un style » fleuri, tandis que le Pantcha-tantra se trouve écrit en prose dans » tous les idiomes du pays. Il a été sans doute mis dans ce style » pour l'intelligence du vulgaire, c'est-à-dire, des Indiens qui n'en- » tendent pas le sanscrétan, ni le haut style de la poésie, dans » lequel sont écrites presque toutes les compositions du pays. Cet » ouvrage est du très-petit nombre de ceux dont les brahmes per- » mettent la lecture au peuple; aussi est-il universellement lu par

» toutes les classes, et, parmi les Indiens qui savent lire, il en est peu » qui n'en connoissent le contenu. »

On auroit peut-être desiré pouvoir comparer les versions vulgaires du Pantcha-tantra, du moins pour leur ensemble, avec l'original de ce même livre, d'après l'analyse donnée de celui-ci par M. Wilson; mais la chose n'est pas possible, ou du moins ne sauroit se faire que bien imparfaitement, l'ouvrage de M. l'abbé Dubois étant plutôt un extrait qu'une traduction du Pantcha-tantra, tel qu'il l'a eu sous les yeux, en tamoul, en télougou, et en canarin (ou, comme il s'exprime toujours, *en cannada*) (1). En effet, il avertit lui-même ses lecteurs qu'il a tiré du Pantcha-tantra tous les apologues qui peuvent intéresser un lecteur européen, et qu'il en a omis plusieurs autres, dont le sens et la morale ne pouvoient être entendus que par le très-petit nombre de personnes versées dans la connoissance des usages et des coutumes de l'Inde auxquels ces fables font allusion. Il se peut que cette condescendance assure un plus grand nombre de lecteurs à l'ouvrage du missionnaire, et fasse mieux le compte du libraire-éditeur; mais nous ne saurions partager cette manière de voir, et le motif de l'exclusion donnée à certains apologues, est précisément ce qui, à notre avis, eût augmenté l'intérêt de cette publication.

Au reste, les manuscrits mêmes du texte sanscrit du Pantcha-tantra ne sont pas parfaitement uniformes. M. Wilson, qui en a eu trois à son usage, nous atteste que, s'ils s'accordent sur tous les points essentiels, ils présentent néanmoins abondamment de ces différences qu'on doit s'attendre à rencontrer dans des compilations de ce genre, où souvent des stances ou même des récits entiers sont omis au gré des copistes.

Au reste, quoique nous ne puissions pas comparer le Pantcha-tantra, tel que nous le fait connoître la traduction de M. l'abbé Dubois, avec l'original sanscrit du même ouvrage, nous pouvons cependant juger, d'après l'introduction que nous trouvons également dans le mémoire de M. Wilson et dans l'ouvrage du missionnaire français, qu'il y a des différences notables entre le texte sanscrit et les versions en dialectes vulgaires qu'a suivies M. Dubois.

Dans le texte sanscrit, Amara Sacti, roi d'une ville située dans l'Inde méridionale, et nommée *Mihilaropyam*, ayant trois fils,

(1) Canara n'est, suivant M. Walter Hamilton, qu'une corruption de Karnata. Voyez *Geogr. statist. and histor. Description of Hindostan*, tom. II, p. 251; et *the East-India Gazetteer*, pag. 467.

également dépourvus de talens et d'application, rassemble ses conseillers, leur expose les chagrins et les inquiétudes que lui causent les fâcheuses dispositions qu'il remarque dans ses enfans, et les invite à lui indiquer les moyens de tirer les jeunes princes de cet état de nonchalance et d'engourdissement, et d'exciter en eux le desir de s'instruire. Un de ses conseillers lui vante les talens et les vastes connoissances d'un brahmane, nommé *Vichnou-Sarma*, et lui conseille de le charger de l'éducation des trois princes. Le roi mande le brahmane, qui accepte la proposition du roi, et promet de rendre, dans le court espace de six mois, les fils d'Amara Sacti instruits dans diverses espèces de sciences. Le roi remet les princes entre les mains de Vichnou-Sarma, qui compose pour leur instruction le Pantcha-tantra. Par la lecture de cet ouvrage, les princes acquirent en six mois un haut degré de mérite, et le Pantcha-tantra devint ainsi célèbre dans tout le monde.

Chez M. l'abbé Dubois, Amara Satti n'est que le premier ministre d'un roi nommé *Souca-Daroucha*, qui régnoit dans la ville appelée *Pattaly-poura*. L'introduction s'ouvre par une suite de maximes que le ministre adressoit journellement au roi pour son instruction. Souca-Daroucha étoit l'exemple vivant de toutes les vertus qu'enseignoient les sages maximes du ministre : mais ce roi avoit trois fils dont les mauvaises dispositions ne présageoient que des malheurs pour l'avenir; et le roi confia sa douleur et ses inquiétudes à Amara Satti. Celui-ci, après avoir encore débité de belles sentences, conseilla au roi de rassembler tous les brahmes (1) de son royaume, renommés par leur science, dans l'espérance qu'il s'en trouveroit quelqu'un qui entreprendroit de changer le naturel pervers et de réformer les habitudes vicieuses des trois jeunes princes, et qui leur donneroit une éducation analogue à leur rang. Les brahmes sont rassemblés par l'ordre du roi; mais quand le prince leur a fait connoître l'objet de leur convocation, ils déclarent unanimement qu'une semblable entreprise est fort au-dessus de leur pouvoir. Le roi entre en colère et les accable de reproches et même de menaces. Là-dessus Vichnou-Sarma se présente,

(1) M. l'abbé Dubois dit *tous les brahmes* vitou vansa *qui demeuroient dans son royaume*, et il observe en note (p. 10) que *vitou vansa* est le nom qu'on donne aux personnes qui cultivent les sciences, et sur-tout aux poëtes. Il eût mieux valu dire les *vitouvan* ou plus exactement encore les *vidwân ;* car *vidwânsa* est le pluriel de *vidwân* qui signifie *sage, savant*. Cette faute est sur-tout sensible dans un endroit où M. l'abbé Dubois dit (p. 5) : « Celui qui » fait paroître ces qualités, aura par-tout la réputation d'un véritable *vitou* » *vansa [savant]*. »

offre de satisfaire au desir du roi, et ne demande que six mois pour remplir une tâche si difficile. Sa proposition est agréée, et les jeunes princes lui sont remis à l'instant. Vichnou-Sarma retourne chez lui et est suivi par les autres brahmes qui lui font de vifs reproches de sa témérité. Vichnou-Sarma leur représente que, voyant le roi très-irrité contre eux, et redoutant les effets de sa colère, il a pensé que c'étoit beaucoup de gagner du temps, et il leur prouve par deux apologues, qui ne sont pas d'une très-heureuse invention, que, dans les grands périls, il y a un immense avantage à gagner du temps, et que la fortune peut amener des chances qui changent la face des événemens. Ces raisons convainquirent les brahmes et les réconcilièrent avec Vichnou-Sarma. « Ils rendirent tous justice, dit l'auteur de cette introduction, à la » pureté de ses intentions, et reconnurent que, dans l'extrémité où ils » s'étoient trouvés réduits, Vichnou-Sarma avoit cherché sur-tout à » gagner du temps, moyen dont ces exemples venoient de leur prouver » le succès presque certain. En même temps, l'esprit de prudence qui » se manifestoit en lui, leur donnoit quelque espérance qu'il pourroit, » par la patience et la persévérance, venir à bout de réformer l'esprit » et les manières de ses pupilles. Ils lui souhaitèrent donc toute sorte » de succès, et se retirèrent. Vichnou-Sarma, de son côté, forma son » système d'instruction, et se mit à travailler à l'éducation de ses élèves : » pensant que le plus sûr moyen de leur faire goûter la morale, étoit » de la leur présenter sous des formes agréables, il recueillit un grand » nombre d'apologues moraux que nous allons rapporter. »

Les cinq sections ou chapitres dont se compose le Pantcha-tantra, ont pour objet, 1.° la manière de mettre la dissension entre des amis; 2.° les moyens d'acquérir des amis; 3.° les effets d'une inimitié invétérée; 4.° la perte des avantages qu'on s'étoit assurés; 5.° les suites de l'étourderie.

La différence qu'on a observée entre le texte sanscrit et les versions vulgaires du Pantcha-tantra, par rapport à l'introduction, me semble aussi avoir lieu dans tout l'ouvrage, et, autant que j'en puis juger par l'analyse de M. Wilson, les versions vulgaires contiennent un bien plus grand nombre de fables que le texte sanscrit. Cela est certain du moins pour le premier Tantra, qui offre, entre autres fables dont M. Wilson ne parle point, celles du Pénitent immolé par un Roi, de l'Oiseau à deux becs, des deux Moineaux plaideurs, du Roi et du Chasseur; les aventures du brahme Cahla-Sarma et de l'Écrevisse, où sont renfermés quatre apologues, le Roi et l'Éléphant; l'Éléphant et les Rats; le Corbeau, le Serpent, Cahla-Sarma et l'Écrevisse; enfin

le Brahme, le Crocodile, l'Arbre, la Vache et le Renard. La fable de l'Oiseau aux deux becs se trouve dans le texte sanscrit du Pantcha-tantra, mais dans la seconde section. Il en est de même, je crois, de celle de l'Éléphant et des Rats, et peut-être encore de quelques autres. Mais il ne serviroit à rien de s'arrêter plus long-temps à une comparaison qui seroit toujours imparfaite, puisque, comme je l'ai dit, M. l'abbé Dubois n'a pas traduit la totalité des apologues.

Pour interrompre un peu la sécheresse de ces détails, je rapporterai une ou deux fables, choisies parmi celles qui me paroissent avoir été ajoutées dans les traductions vulgaires du Pantcha-tantra. Je prendrai d'abord celle du Pénitent immolé par un Roi, qui doit servir à montrer à quels dangers on s'expose en disant la vérité aux rois et en se vouant à leur service.

« Dans la ville d'Oudjyny, le roi Darma-Dahla, ayant fait creuser un vaste étang, attendoit avec impatience le temps où, rempli d'eau, il pourroit servir aux usages auxquels il étoit destiné; mais il attendoit vainement, parce qu'une ouverture insensible, qui communiquoit à un gouffre souterrain, s'étoit formée au milieu de l'étang, et toute l'eau qui arrivoit s'engloutissant dans le gouffre, l'étang restoit à sec. Le prince, qui l'avoit fait creuser à grands frais, voyoit avec peine toutes les dépenses qu'il avoit faites, rendues inutiles. Un *mouny* (ou pénitent) qui vivoit dans le voisinage, apprit l'embarras du roi et la cause de sa douleur. Il se présente devant lui, et l'informe que son étang ne reste dans cet état de sécheresse que par la force d'un enchantement jeté par des personnes jalouses; il ajoute que, pour voir le charme cesser et l'étang se remplir d'eau, il n'y avoit pas d'autre moyen que d'immoler un *rajah-poutra*, ou, à son défaut, un *mouny*. Le roi, charmé de l'avertissement du pénitent, voulut sans délai suivre son avis, et, ne trouvant pas à sa portée d'autre personne à immoler pour la destruction de l'enchantement, il fait prendre le *mouny* même qui lui avoit donné le conseil, le sacrifie sur le bord de l'étang et fait jeter son cadavre au milieu. Le corps du *mouny* tomba par hasard sur le trou par lequel l'eau s'engloutissoit dans le gouffre souterrain, et le boucha si exactement, que, l'eau ne pouvant plus s'échapper, l'étang se remplit bientôt, et ses eaux produisirent la fertilité et l'abondance dans tout le voisinage. »

Il n'y a dans cet apologue ni beaucoup d'invention, ni un grand intérêt, et le récit n'est relevé par aucun genre de mérite.

La fable suivante, qui ne se trouve ni dans le Hitoupadésa, ni dans le livre de Calila et Dimna, ni, à ce que je pense, dans le texte sanscrit du Pantcha-tantra, est une de celles où il y a, suivant moi, le

plus d'imagination et le plus d'intérêt. Quoiqu'elle soit un peu longue, je la transcrirai en grande partie, parce que c'est le seul moyen de donner une juste idée du talent de l'auteur. Cet apologue est destiné à prouver que « quand on a formé une entreprise, on ne doit pas s'en » laisser détourner par les dangers ou les difficultés qui s'y rencontrent: » que la ruse et l'audace employées à propos triomphent de tous les » obstacles, en sorte que ce qui d'abord sembloit devoir causer notre » perte, tourne enfin à notre avantage. » Voici cette fable.

LE LION, LE BOUC ET LE RENARD.

« Un troupeau de boucs paissoit paisiblement dans le désert *Carala-Vanantra.* Un soir, comme ils retournoient à leur étable, un vieux bouc, n'ayant pu suivre ses compagnons, demeura seul dans les bois et chercha un asyle dans une caverne qu'il trouva par hasard au milieu de la forêt. En y entrant, il aperçut un lion monstrueux qui y étoit couché; il fut d'abord saisi de frayeur à la vue de ce terrible animal. Cependant, réfléchissant que, s'il essayoit de fuir, le lion l'auroit bientôt atteint, il vit qu'il ne lui restoit qu'une chance de salut: c'étoit de payer d'effronterie et de faire bonne contenance. Dans cette idée, il s'avança vers le lion d'un pas grave et assuré, sans témoigner la moindre frayeur. Étonné de voir ce bouc s'approcher de lui avec tant de hardiesse: Quelle espèce d'animal est-ce donc là, se dit le lion en lui-même, pour oser m'approcher avec tant d'assurance! Tous les autres animaux évitent ma rencontre, ou, lorsqu'ils m'aperçoivent, saisis de frayeur, ils cherchent leur salut dans une prompte fuite; et celui-ci vient à moi comme s'il avoit dessein de m'attaquer.

» En disant ces mots, il s'approche du bouc, et, le fixant d'un air un peu déconcerté: Qui es-tu, avec ta longue barbe! lui demanda-t-il. Je suis le seigneur bouc, répond celui-ci d'un ton ferme; je suis un dévot de Siva. J'ai promis à cette divinité de dévorer en son honneur cent un tigres, vingt-cinq éléphans et dix lions. J'ai fait vœu en même temps de laisser croître ma barbe jusqu'à ce que j'aie accompli ma promesse. J'ai déjà dévoré les cent un tigres et les vingt-cinq éléphans, et je suis à présent à la recherche des lions. Aussitôt que j'en aurai dévoré dix, mon vœu se trouvera accompli, et je pourrai alors couper ma longue barbe.

» Le lion, surpris et saisi de frayeur au discours du bouc, et s'imaginant qu'il avoit en effet formé le projet de le dévorer, sortit à l'instant de sa caverne et prit la fuite. »

Ici l'auteur introduit un renard à qui le lion conte le sujet de sa

frayeur, et qui, lui peignant le bouc comme l'un des animaux les plus foibles et les plus lâches, l'engage à retourner sur ses pas; en conséquence, le lion, accompagné du renard, revient à la caverne où il avoit laissé le bouc. L'auteur continue ainsi :

« A la vue du lion revenant en la compagnie du renard, le bouc se douta bien que ce dernier lui avoit joué ce tour. Rappelant toute sa présence d'esprit à la vue du nouveau danger dont il se voit menacé, il s'avança vers eux avec une contenance assurée, et s'adressant au renard d'un ton de colère : Est-ce ainsi que tu exécutes mes ordres! Je t'avois envoyé pour m'amener dix lions, afin de les dévorer tous à-la-fois, et tu ne m'en amènes qu'un seul! Tu seras puni de ta négligence coupable.

» Le lion n'eut pas plutôt entendu cette vive apostrophe du bouc au renard, que s'imaginant que ce dernier le trahissoit, il fut saisi d'une nouvelle frayeur, et prit la fuite à l'instant même, récitant en fuyant cette ancienne maxime :

Sloca.

» Il ne faut jamais s'exposer à l'inimitié de son cuisinier, des médecins, des poëtes et des magiciens; il faut se garder d'avoir querelle avec le gouverneur de son pays, avec les personnes riches, avec ceux qui sont plus puissans que nous, et avec les gens obstinés. »

Avant de quitter ce sujet, je dois faire observer que, dans ce livre, comme dans le Hitoupadésa, la mort du taureau Sandjivaca termine l'histoire des deux renards ou chacals, Carataca et Damanaca. Dans le livre de Calila et Dimna, au contraire, le chapitre qui répond au premier chapitre du Pantcha-tantra et au second du Hitoupadésa, est suivi immédiatement d'un autre où l'on raconte le procès fait à Dimna ou Damanaca par ordre du lion, et comment Dimna, convaincu d'avoir occasionné par une indigne trahison la mort de Sandjivaca, est lui-même puni de mort. Je ne sais si cette seconde partie des aventures de Dimna est tirée de quelque autre roman indien, ou si elle est de l'invention de Barzouyèh, ce qui est peu vraisemblable. Elle ne contient, dans le texte arabe, que quatre apologues, la Femme et le Peintre, le Charlatan qui empoisonne la fille du Roi, le Soldat et les deux Femmes nues, le Fauconnier et les deux Perroquets : on pourroit soupçonner que le dernier de ces apologues se trouve dans le premier livre du Pantcha-tantra, sous le titre des *deux Perroquets;* toutefois la manière dont cette fable est indiquée par M. Wilson dans son analyse du Pantcha-tantra, rend fort douteuse l'identité de ces deux apologues.

Le Pantcha-tantra n'occupe guère que la moitié du volume publié par M. l'abbé Dubois. On trouve ensuite les *Aventures du Gourou Paramarta*, sorte de niais qui avoit près de lui cinq disciples dont les noms seuls, traduits apparemment de la langue originale, laissent deviner l'espèce d'aventures que ce cadre renferme. Ces cinq personnages sont ainsi appelés, *Stupide*, *Idiot*, *Hébêté*, *Badaud* et *Lourdaut*. Les aventures de Paramarta sont au nombre de huit, savoir : *le Passage de la rivière*, *l'Œuf de jument*, *le Voyage de Paramarta monté sur un bœuf de louage*, *le Cheval pêché à la ligne*, *la Prédiction du brahme Pourohita*, *la Chute de cheval*, et enfin *l'Accomplissement de la prédiction du Pourohita* ou *la Mort de Paramarta*. Cette série d'aventures ne seroit bonne qu'à occuper quelques momens de désœuvrement, si elle ne présentoit pas certains traits des superstitions, des préjugés et des coutumes des Indiens : du reste ces contes n'offrent aucun but moral. Ils ont été traduits sur un original tamoul dont l'auteur est le P. Beschi, célèbre missionnaire. Quelques personnes ont pensé que ces contes étoient de son invention, et qu'il les avoit composés dans l'intention de tourner en ridicule les brahmes et leurs usages, ce qui, nous devons l'avouer, nous paroît fort vraisemblable. M. l'abbé Dubois les croit d'origine indienne.

Il y a plus d'intérêt dans les contes détachés, au nombre de six, qui terminent le volume. Les deux premiers, savoir, *les Quatre Sourds*, et *le Berger et le brahme Pourohita*, sont peu remarquables. Le troisième, intitulé *les Quatre Brahmes fous*, a pour but de montrer jusqu'à quel point l'amour propre peut aveugler les hommes. Quatre brahmes sont rencontrés par un soldat qui les salue en termes respectueux, suivant l'usage, et passe son chemin. Chacun des brahmes prétend que lui seul a été salué par le soldat, et, après s'être disputés vivement, ils courent après le soldat pour qu'il vide lui-même leur querelle. « C'est, » leur dit le soldat, le plus fou des quatre que j'ai entendu saluer. » Nouveau sujet de dispute que les brahmes conviennent de soumettre à la décision des chefs d'une ville voisine. Devant ce tribunal, chacun d'eux expose ses droits à être déclaré le plus fou, et raconte les traits de sa vie qui doivent faire accueillir sa prétention. Après les avoir entendus, les arbitres décident que chacun d'eux peut prétendre avec justice à la supériorité qu'il réclame en fait de folie. « Ainsi, disent-ils, » chacun de vous a gagné son procès ; allez donc et continuez votre » voyage en paix, s'il est possible. » Les plaideurs se retirent contens, et chacun d'eux de crier : *J'ai gagné mon procès !*

Le quatrième conte, le *Djangouma* (ou prêtre de Siva) et *son*

disciple, semble être une satire du culte du lingam, ou plutôt de l'hypocrisie des ministres des superstitions indiennes.

Le cinquième, *Appadjy, premier ministre du roi Krichna-raya*, est également dirigé contre la crédulité des Indiens, et la simplicité qui les rend dupes de tous les hypocrites qui, sous les noms de *sanniassi* ou de *djogui*, usurpent une vénération et des respects auxquels ils n'ont aucun droit. La vérité que ce conte doit prouver, c'est que « les hommes, dans leurs usages religieux et civils, ne se conduisent » que machinalement et par routine, et qu'une religion ou une coutume, » une fois établie ou mise en vogue, est aveuglément suivie par la » multitude, quelque ridicule ou quelque absurde qu'elle soit. »

Le sixième et dernier conte, *le Jardinier devenu ministre*, a pour objet de faire voir combien il est difficile que la vérité parvienne jusqu'aux rois, et comment il arrive que, les plaintes des peuples étant étouffées par ceux qui entourent les souverains, leurs bonnes intentions restent sans effet, et l'on commet en leur nom, sans qu'ils le sachent, les vexations et les injustices les plus criantes. Si cet article n'étoit pas déjà si long, j'aurois donné une analyse des deux derniers contes. M. l'abbé Dubois nous assure qu'ils sont, ainsi que celui de *Djangouma et de son disciple*, connus de tous les Indiens, et qu'on les regarde comme des événemens réels, au récit desquels on a donné une forme un peu romanesque, pour les faire plus facilement retenir par cœur.

Au total, cet ouvrage de M. l'abbé Dubois ne peut manquer d'être favorablement accueilli du public, et est un nouveau service rendu par ce savant missionnaire à la littérature indienne.

SILVESTRE DE SACY.

Les Chants de Tyrtée, traduits en vers français par M. Firmin Didot, *chevalier de l'ordre de la légion d'honneur.* Paris, de la typograpgie de Firmin Didot, rue Jacob, n.° 24, 1826, 1 vol. *in-12.*

On regarde Tyrtée comme le poëte de l'antiquité qui a le plus heureusement animé le zèle des citoyens à combattre avec courage, et à mourir même avec orgueil, pour la défense de la liberté ou de la gloire de leur pays. Platon a donné à Tyrtée le titre de divin; Horace et Quintilien l'ont honoré de leurs illustres suffrages; et son

nom est devenu la qualification des lyriques postérieurs, quand leurs chants ont réussi à inspirer le dévouement guerrier.

M. Firmin Didot a précédemment traduit en vers français les églogues de Virgile et les idylles de Théocrite. L'accueil favorable que ces deux traductions ont obtenu, l'a sans doute encouragé à entreprendre et à publier celle des chants de Tyrtée; il a joint à son travail des notes qui augmentent l'intérêt que peuvent exciter, sous divers rapports, les fragmens qui nous restent de ce poëte renommé.

Le traducteur a placé en tête du texte grec et de la version française, une notice sur la vie et les chants de Tyrtée; cette notice, composée en français, est accompagnée d'une traduction en grec vulgaire. Il est vraisemblable que M. Didot a espéré que cette publication pourroit devenir utile aujourd'hui à ces Grecs intrépides qui, depuis quelques années, protégés seulement de leur noble audace, de leur antique nom, et de leurs justes droits, combattent, sinon avec le même succès, du moins avec autant de courage et sur-tout de dévouement que ces anciens Grecs pour lesquels Tyrtée avoit composé ses chants guerriers.

M. Didot a intercalé habilement, dans la narration biographique, la traduction en vers français de la plupart des fragmens de Tyrtée qui, à cause de leur briéveté, ne pouvoient guère être placés à côté des chants dont la traduction forme un corps d'ouvrage. En écrivant cette biographie, il a admis, sans le soumettre à aucun examen critique, le fait que les Lacédémoniens, obéissant à une réponse de l'oracle de Delphes, avoient demandé aux Athéniens de leur donner un général, et que les Athéniens leur avoient accordé Tyrtée, alors simple maître d'école, homme de peu d'apparence, et même boiteux, qui passoit pour n'être pas doué d'une raison bien saine; l'abbé Sévin, qui a publié des recherches sur la vie et les ouvrages de Tyrtée, n'a élevé aucune discussion à ce sujet (1).

Aujourd'hui que l'art de la critique historique s'exerce sur les anciennes traditions, il est permis de rechercher ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans ces sortes de récits.

Il paroît bien extraordinaire que les Lacédémoniens, qui avoient des rois dont le droit et le devoir étoient sur-tout de commander les armées, des rois qui eux-mêmes dictoient, pour ainsi dire, les oracles, puisqu'ils choisissoient les officiers chargés de les consulter et de rapporter les réponses, aient été réduits à demander un chef guerrier

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VIII, p. 144.

à Athènes et qu'elle ait choisi un chef tel qu'on dépeint Tyrtée.

L'auteur dont l'autorité me paroît la plus imposante pour décider cette question, c'est l'orateur Lycurgue, qui, dans sa harangue contre Léocrate, s'exprime en ces termes : « L'oracle de Delphes, consulté » par les Lacédémoniens, lorsqu'ils étoient en guerre avec Messène, » conseilla à ces hommes vaillans de PRENDRE un chef parmi nous, » s'ils vouloient vaincre leur ennemi. . . . Qui des Grecs ignore que » les Lacédémoniens PRIRENT dans notre ville Tyrtée pour général ! . . . » Pleins d'admiration pour celui qu'ils avoient PRIS parmi nous, &c. »

Si Athènes, d'après la réponse de l'oracle, avoit elle-même choisi ce général, l'orateur Lycurgue eût-il dit et répété que les Lacédémoniens l'avoient PRIS parmi les Athéniens ! eût-il manqué l'occasion de rappeler ce choix ! Strabon, livre VIII, rapporte seulement que l'oracle avoit ordonné aux Lacédémoniens de prendre un chef parmi les Athéniens. Pausanias, dans son voyage de Messénie, livre II chapitre 15, annonce que l'oracle avoit ordonné aux Lacédémoniens de faire venir un Athénien pour prendre ses conseils, et qu'alors ils demandèrent à Athènes un de ses citoyens qui pût les diriger. Mais Pausanias ne dit pas qu'ils aient demandé un Athénien pour commander l'armée. Au contraire, dans le chapitre 16, il affirme expressément que, lors de la bataille qui eut lieu ensuite, Anaxandre, roi des Lacédémoniens, les commandoit, et que Tyrtée et les hiérophantes des grandes déesses ne prirent aucune part à l'action et se contentèrent d'animer ceux qui étoient aux derniers postes.

C'est Justin qui a rapporté à-la-fois et l'oracle et le choix d'un général par les Athéniens, livre III, chapitre 5.

Les différences et même les contradictions des récits, autant que l'invraisemblance du fait, ont décidé le savant Visconti à regarder comme fabuleuses les traditions relatives à l'oracle de Delphes et au choix d'un général par les Athéniens. « Le récit de ses aventures, » dit-il, au sujet de Tyrtée, dans l'Iconologie grecque, est obscurci » par des fables ; » et il ajoute en note : « Telles paroissent être toutes » ces traditions vulgaires que Pausanias a rapportées dans ses Messé- » niennes ; car il n'y a aucune vraisemblance que les Lacédémoniens, » ayant leur roi, fussent allés chercher à Athènes, sur la foi des » oracles, un chef pour leurs armées, et que les Athéniens leur » eussent envoyé un homme aliéné et boiteux, et que ceux-ci » n'eussent eu aucune répugnance à le suivre. »

Si j'osois hasarder mes propres conjectures, en réduisant ces diverses traditions à ce qui me paroît le plus vraisemblable, je

dirois que les rois de Lacédémone, voulant appeler auprès d'eux Tyrtée, qui, en sa qualité d'étranger, ne pouvoit habiter dans leur ville, firent rendre un oracle qui prescrivit de prendre à Athènes un homme capable de les aider de ses conseils; qu'alors ils choisirent Tyrtée, auquel on déféra ensuite le titre de citoyen de Lacédémone.

Il est malheureux pour la gloire de Tyrtée, qu'il ait consacré son talent poétique à exciter des armées qui combattoient pour une cause injuste, qui faisoient une guerre d'extermination, parce qu'un peuple long-temps opprimé avoit eu le courage et le bonheur de reconquérir sa liberté. C'étoit dans les rangs des compagnons d'Aristomène, que Tyrtée eût noblement inspiré et célébré le dévouement guerrier; c'est en s'adressant aux défenseurs d'une patrie, qu'il auroit trouvé des sentimens plus énergiques, sur-tout plus généreux et plus consolans que ceux que nous lisons dans les chants qui restent de lui. En s'adressant à une armée qui combattoit pour les oppresseurs des Messéniens, Tyrtée n'a pu que lui dire de se comporter vaillamment, de mourir, s'il le falloit, les armes à la main, de craindre la honte de survivre à une défaite, et d'ambitionner la gloire qui accompagne les vainqueurs. Jamais les noms de vertu, de justice, ne se trouvent dans ses chants; jamais il ne place les guerriers sous les regards de la divinité, &c. &c.

M. Didot a intitulé MESSÉNIQUES chacun des trois chants ou fragmens de Tyrtée qu'il a traduits. Il n'a pas énoncé le motif qui l'a porté à choisir cette dénomination; je crois qu'on aimera à connoître celui qui a pu l'autoriser. Les nobles et touchantes élégies que l'auteur du Voyage d'Anacharsis a composées sur les malheurs de Messène, ont sans doute fourni à M. Casimir Delavigne l'idée de nommer MESSÉNIENNES les belles odes qu'il a faites pour déplorer des malheurs publics: mais il semble que ce n'est pas servir utilement la mémoire de Tyrtée, que de donner à ses chants un titre qu'ils n'eurent pas dans l'antiquité, et qui rappelle trop qu'ils furent consacrés à faire triompher une cause injuste. Cependant les anciens ont désigné sous le nom de MESSÉNIAQUES, et non de MESSÉNIQUES, des vers employés pour les chants guerriers et dont la forme avoit été adoptée par Tyrtée. Dans ces vers messéniaques, il n'entroit, dit-on, que des anapestes et des spondées, et la dernière syllabe étoit toujours brève (1).

(1) Voici comme s'en exprime le grammairien Marius Victorinus, *Gramm. ant.* lib. II, p. 2522, édit de Hanovre, 1605: *Cujus mensuræ est hoc quoque metrum quod* messeniacum *appellatur, et est, ut suprà, trimetrum catalecticum*

Au reste le titre que M. Didot a donné aux chants de Tyrtée, n'influe en rien sur le jugement qu'on doit porter de sa traduction. Pour en faire apprécier le mérite, je rapporterai d'abord deux courts passages que je comparerai avec des traductions en prose qui ne sont guère connues. L'abbé Jannet publia, en 1773, dans le Journal des beaux-arts et des sciences, une traduction en prose des principaux fragmens de Tyrtée; et l'abbé Auger, traduisant le discours de l'orateur Lycurgue contre Léocrate, eut à reproduire aussi le fragment de Tyrtée cité dans ce discours.

C'est ainsi que l'abbé Jannet a rendu le passage où Tyrtée accuse le lâche qui déserte le combat: « Succombant sous l'indigence, il » est détesté de tous ceux à qui il se présente; il déshonore sa famille, » il perd sa beauté, il est accablé de chagrins et de maux, il » méconnoît le chemin de l'honneur et de la vertu. »

Traduction de l'abbé Auger: « Réduit à la plus triste indigence, » odieux à tous ceux qu'il visite, accompagné de l'infamie et de la » bassesse, dans sa course vagabonde il n'a plus d'égard pour rien, » il n'a plus de honte ni de pudeur. »

Traduction en vers de M. Didot:

A son nom, qu'illustroit un légitime hommage,
D'un mépris éternel s'attachera l'outrage;
Pauvre, exilé, souffrant, on le hait, on le fuit;
Le chagrin l'accompagne et l'opprobre le suit.

Ces vers, bien coupés et harmonieux, paroîtront aussi précis que la prose; mais j'éleverai, au sujet du dernier, une question sur le sens que le nouveau traducteur a adopté.

L'original porte:

Εἶθ' οὕτως ἀνδρός τοι ἀλωμένου οὐδεμί' ὤρη
Γίνεται, οὔτ' αἰδὼς εἰσοπίσω τελέθει.

Ces vers ont été rendus par les deux traducteurs en prose française et par des traducteurs latins, comme s'ils exprimoient l'idée que le lâche a perdu même le sentiment de la honte et de la pudeur. D'autres, et sur-tout Luigi Lamberti, qui publia, en 1801, une traduction de Tyrtée en vers italiens, ont préféré le sens que M. Didot a adopté. Lamberti a dit:

Ne lo tien caro o in reverenza il mondo.

Sans doute il est plus naturel de montrer le déserteur ne rencontrant

in syllabâ. Verùm eo distat quòd anapestis præcedentibus et spondeis sequentibus habet factas conjugationes et postremam syllabam brevem.

nulle part ni soins ni égards ; mais, sans vouloir prêter de l'esprit à Tyrtée, ne pourroit-on pas dire que c'est une assez belle idée que de montrer ce lâche déserteur incapable d'égards envers les autres et de pudeur envers lui-même!

Je citerai un autre passage aussi court, dans la traduction duquel, en exigeant la même exactitude, la même précision, on ne peut guère obtenir la même élégance poétique. Il est tiré du second fragment de Tyrtée. L'abbé Jannet l'a traduit ainsi : « Avancez, » mesurez-vous avec l'ennemi ; qu'on vous voie pied contre pied, » poitrine contre poitrine, bouclier contre bouclier, aigrette contre » aigrette. » Et M. Didot :

Il court aux ennemis, il frappe, et de plus près,
Luttant pied contre pied, oppose, plein d'audace,
A la cuirasse, au fer, au casque, au bouclier,
Le bouclier, le fer, le casque, la cuirasse,
Corps à corps, œil contre œil, cimier contre cimier.

Si l'on comparoit à ces vers le passage correspondant de la paraphrase ou imitation que Poinsinet de Sivry publia des chants de Tyrtée, on jugeroit aisément du mérite de la nouvelle traduction. Cependant il faut dire que les mots *œil contre œil* ne sont pas dans le grec, et que même l'image qu'ils expriment ne peut guère entrer dans le tableau que le poëte a voulu tracer.

J'ai choisi ce dernier passage, parce qu'on le retrouve dans la plupart des poëtes qui ont eu à décrire des combats corps à corps. Les notes qui accompagnent l'édition de Tyrtée par Klotz, contiennent diverses citations d'Homère, de Quintus Calaber, d'Ennius, de Virgile, d'Ovide, de Silius Italicus et de plusieurs modernes jusqu'au Tasse.

J'ajouterai à ces nombreuses citations, celle du vers de Furius Antias, Ann. IV.

Pressatur pede pes, mucro mucrone, viro vir;

parce que ce vers, conservé par Macrobe, *Saturn.* liv. I, chap. 4, a été mal à propos attribué à Furius Bibaculus dans diverses collections des fragmens des anciens poëtes latins : Vossius, *de Historicis latinis*, liv. I, chap. 13, a remarqué cette erreur, qui n'en a pas moins été reproduite. La citation de Macrobe porte FURIUS ANN. IV ; mais rien ne prouve que Furius Bibaculus ait écrit des annales, tandis qu'il est certain, d'après beaucoup de fragmens, que Furius Antias en avoit écrit.

Il me reste à citer quelques vers qui pourront faire apprécier plus particulièrement la poésie du nouveau traducteur.

Frapper, être frappé sans reculer d'un pas,
C'est là qu'est la vertu. Dans la fleur de sa vie,
Est-il un prix pour l'homme aussi digne d'envie!
Ce prix est la victoire ou le plus beau trépas.

Et s'il retourne victorieux,

Alors de biens, d'honneurs comblé, tant qu'il respire,
Il vieillit chez les siens entouré de respect.
Qui voudroit l'offenser! Il entre; à son aspect,
Jeunes, vieux, on se lève; un peuple entier l'admire:
C'est là qu'est la vertu. Marchez donc aujourd'hui,
Guerriers, et sachons vaincre et mourir comme lui.

Aux chants de Tyrtée, M. Didot a joint la traduction d'un fragment attribué à Callinus; mais il n'a donné aucun détail sur ce poëte, qui se présente à la postérité sous un aspect plus intéressant que Tyrtée. Citoyen d'Éphèse, Callinus consacra son talent à la liberté de sa patrie. Les Magnésiens s'étoient avancés jusqu'aux portes d'Éphèse, et les habitans ne songeoient guère à la défense. Le poëte citoyen leur adresse des chants pour les tirer de leur coupable léthargie, et les exciter à combattre pour leur pays. On peut lire dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, tome VI, page 365, la traduction en prose que l'abbé Souchay a faite de ce fragment. Les vers de Callinus parurent si beaux à Camérarius, qu'adressant un discours latin aux princes de la chrétienté, pour les exciter à s'armer contre les Turcs, il y inséra les pensées et les sentimens du poëte grec.

Enfin M. Didot a cité dans ses notes la fameuse chanson sur Harmodius et Aristogiton, et il en a donné une traduction en vers français. J'avoue que, pour la noblesse des idées et l'élévation des sentimens, je préfère cette chanson aux vers qui nous restent de Tyrtée. Elle est d'un touchant intérêt: elle célèbre le dévouement des deux jeunes Athéniens, en nous disant que ces généreuses victimes du tyran de leur patrie jouissent, avec le fier Diomède et le divin Achille, du bonheur qu'ils ont mérité par leur vertu. Combien ce langage est différent de celui de Tyrtée, qui ne sait qu'exhorter à tuer et à mourir, sans mêler à ses chants le sentiment de la vertu qui se dévoue, ni l'espoir de la récompense de ce dévouement dans une autre vie!

En jugeant la traduction de M. Didot, il est juste de lui tenir compte des difficultés, presque insurmontables, qu'il a souvent eues à vaincre, pour s'être imposé la gène de reproduire avec une rigoureuse exactitude des vers grecs par des alexandrins français, et ne se donnant d'autre liberté que celle d'employer parfois des rimes croisées. S'il est un genre où l'on puisse se permettre de traduire les poëtes anciens en stances libres et en vers de différentes mesures, c'est assurément dans le lyrique. Cette faculté d'alonger ou d'accourcir les vers, de répéter ou de croiser les rimes, d'employer des strophes irrégulières, est un grand moyen de succès, soit pour la fidélité, soit pour l'elégance. Heureux les poëtes dont le talent peut se passer de ces ressources, et qui savent réussir en se soumettant aux règles et aux formes les plus sévères !

RAYNOUARD.

De numeris Carminum arabicorum libri duo, cum Appendice emendationum in varios poetas; auctore Geo. Henr. Aug. Ewald, *philos. d. è collegio repet. fac. theol. in Acad. Geor. Aug.* Brunsvigæ, 1825, viij et 147 pages *in-8.°*

L'ouvrage de M. Ewald que nous allons faire connoître, a pour but de remplir une lacune importante dans l'étude de la littérature arabe. Nous avons eu plus d'une fois, dans ce Journal, l'occasion de faire sentir combien la connoissance du système prosodique des Arabes est nécessaire aux éditeurs des poésies écrites à toutes les époques de leur littérature, et quel secours la critique a droit d'en attendre. M. Ewald a parfaitement raison de compter pour rien ce qui a été écrit sur cette matière avant le traité de Clarke (Samuel), publié à Oxford en 1661. On pourroit, je pense, à l'aide de ce traité, acquérir une connoissance exacte du système métrique des Arabes; mais peu de personnes sans doute ont eu assez de courage pour s'approprier la doctrine d'un ouvrage vraiment rebutant par sa forme et par une multitude innombrable de termes techniques qui n'ont de latin que leurs désinences. Nous ne craignons pas de dire qu'un traité de prosodie écrit en arabe eût été plus facile à entendre et d'un usage plus commode que l'ouvrage latin de Clarke. Ce qui est certain, c'est que ce livre n'a point empêché les plus habiles orientalistes qui ont publié des poésies arabes, de commettre des fautes nombreuses contre la prosodie, et de négliger entièrement le secours qu'elle pouvoit leur fournir pour la critique du texte. Depuis Samuel

Clarke, personne n'a traité de nouveau ce sujet de manière à rendre cette étude plus facile, en en embrassant toute l'étendue, si l'on en excepte M. Fr. Gladwin, dans l'ouvrage intitulé *Dissertations on the rhetoric, prosody and rhyme of the Persians*, publié d'abord à Calcutta, et réimprimé à Londres en 1801. Il paroît que cet ouvrage n'a point été connu de M. Ewald, car il n'en fait aucune mention. Quoique le travail de M. Gladwin soit consacré spécialement à la littérature persane, une grande partie de ce qu'il contient s'applique également à la littérature arabe. On trouve aussi tout le système artificiel de la prosodie arabe exposé en détail dans un ouvrage écrit en langue persane, intitulé حدائق البلاغت, ou en anglais, *the Bowers of eloquence, being a Treatise on the rhetoric, poetry and rhyme of the Persians*, dont l'auteur est Mir Schems-eddin Fakir, de Dehli, et qui a été imprimé à Calcutta en 1814. Enfin le poëme célèbre de Caab, fils de Zohéir, qui commence par les mots *Banet Soâdo* بانت سعاد, a été publié à Calcutta en 1816 (1231 de l'hégire), avec un commentaire dans lequel la manière de scander chaque vers est indiquée, et toutes les licences de chacun des pieds dont les vers se composent, sont observées et désignées par leurs dénominations techniques. Je pense que ces deux ouvrages sont restés inconnus à M. Ewald. Ces livres, au surplus, et l'attention que, depuis quelques années, plusieurs orientalistes européens, tels que MM. Freytag, Hamaker, Bohlen, &c., ont donnée, dans les ouvrages qu'ils ont publiés, à la mesure des vers arabes, et qui est due incontestablement à l'école des langues orientales de Paris, ne pouvoient point empêcher M. Ewald de traiter de nouveau ce sujet, comme il l'a fait, sous un point de vue plus philosophique et en même temps beaucoup plus étendu. En effet, il ne s'est pas proposé uniquement de nous faire connoître le système artificiel de la métrique des Arabes, soit en se conformant à la méthode dont l'invention est généralement attribuée au célèbre grammairien Ahmed, fils de Khalil, soit en y substituant une méthode et un langage technique plus analogues à la manière dont on expose communément la prosodie grecque et latine, ce qui n'apprend, à vrai dire, qu'à juger si un vers est régulier, ou, tout au plus, à en composer soi-même qui soient exempts de toute irrégularité ; il a voulu prendre la chose de plus haut, et rechercher dans la nature même du nombre, et dans des principes invariables, communs à toutes les nations et dérivés du sentiment inné de l'harmonie, la raison qui a présidé à la formation de tous les mètres usités dans la poésie arabe. Il a pris pour

guide dans ce travail les *Elementa doctrinæ metricæ* du célèbre Godefroy Hermann, et s'est proposé de faire pour la poésie arabe ce que ce savant a fait, avec un succès peu contesté, pour celle des Grecs et des Latins.

L'ouvrage de M. Ewald se partage en deux livres, dont le premier est consacré à ce qu'on pourroit appeler *le système naturel de la métrique des Arabes*, et le second à l'exposition du système artificiel inventé par leurs grammairiens. Dans le second, tout est positif; le système seul ou la méthode peut être l'objet de la critique : dans le premier, au contraire, le système, tout rationnel, a souvent de la peine à se prêter aux faits; ce qui, dans le second, est la règle commune, devient fréquemment ici l'exception, et parfois même une exception si éloignée des principes, qu'on a de la peine à ne pas l'envisager comme une erreur, ou une licence tout-à-fait abusive. M. Ewald attache certainement beaucoup plus d'importance au premier livre, et effectivement c'est celui où il a fait preuve d'un plus grand talent, en marchant sur les traces de M. Hermann; et si l'on ne considère le sujet qu'en théorie et comme un moyen d'apprécier le mérite et l'effet des poésies arabes, c'est sans contredit celui qui, en en supposant la doctrine solidement établie et les conséquences légitimement déduites, satisferoit le plus l'esprit; mais pour tous ceux qui n'envisageront la connoissance exacte des règles de la métrique arabe, que comme un puissant moyen de critique, il en sera autrement; et peut-être trouveront-ils que M. Ewald a resserré dans des bornes trop étroites l'exposition de cette doctrine.

La poésie arabe, considérée seulement sous le point de vue de sa partie technique, consiste dans la rime, et, en outre, dans une succession déterminée de syllabes longues et de syllabes brèves. Ce dernier caractère la distingue essentiellement de ce genre de prose qu'on nomme سجع, et qui, à toute l'élévation du style poétique, ajoute la rime. Dans les poésies arabes, tantôt la rime, comme dans nos vers alexandrins, est binaire, si je puis me servir de cette expression, c'est-à-dire qu'elle change de deux en deux vers; tantôt elle est continue, c'est-à-dire qu'elle se prolonge dans toute l'étendue d'un poëme: mais il faut observer que chaque vers est composé de deux parties ou hémistiches, et qu'à l'exception du premier vers, dont les deux hémistiches sont assujettis à la rime, cet ornement est réservé d'ordinaire pour le second hémistiche. La rime aussi est plus ou moins riche, et à cet égard la poésie arabe se divise en plusieurs classes. La rime binaire est consacrée aux ouvrages d'une grande étendue, et qui

le plus souvent sont plutôt de la prose cadencée et rimée que de la vraie poésie ; la rime continue est exigée dans tous les poëmes nommés قصيدة, quel qu'en soit l'objet : ces poëmes se prolongent rarement au-delà de deux cents vers ; et on doit sentir effectivement que, quoique les formes étymologiques de la langue arabe soient très-favorables à la rime, il seroit difficile de composer sur une même rime des poëmes de longue haleine. Quant à la succession des syllabes longues et brèves, leurs combinaisons variées produisent un grand nombre de pieds différens, et de la combinaison de ces pieds il se forme seize mètres qui s'éloignent ou se rapprochent plus ou moins les uns des autres, et dont la longueur (j'entends par-là le nombre de pieds dont ils se composent), n'est pas toujours rigoureusement déterminée. Outre cela les pieds dont se composent les mètres, étant susceptibles de variations assez nombreuses, chaque mètre aussi forme un genre qui se subdivise en plusieurs espèces. Les auteurs du système artificiel de la prosodie arabe ont mis à la tête de chaque genre la variété dans laquelle les pieds conservent le plus leur combinaison primitive de longues et de brèves, et c'est aussi, à quelques exceptions près, la variété qui contient le plus grand nombre de syllabes. Cette disposition systématique faite avec beaucoup d'art, soulage la mémoire. Elle a cependant été vivement critiquée par M. Ewald, dont je vais traduire ici les observations.

« En examinant de plus près les règles de l'art métrique que nous » ont laissées les grammairiens arabes, j'ai reconnu qu'ils n'ont donné » aucune attention aux lois naturelles du nombre, qui pourtant » devoient être le point de départ, et que la seule chose qu'on apprend » d'eux, c'est combien de syllabes doit contenir chaque vers, et la » mesure de chacune de ces syllabes. Ils ont en outre surchargé leurs » préceptes d'une multitude de termes techniques de leur invention, » et par-là ils ont donné à une chose qui ne doit être fondée que » sur le sentiment du beau et de l'harmonie (et telle est, au jugement » de tous les hommes de bon sens, la doctrine métrique), une » physionomie si sévère et si rebutante, que je ne suis pas éloigné » de penser que quiconque les prendra pour ses seuls guides en cette » matière, n'éprouvera lui-même aucun plaisir en lisant les poëtes, » et ne saura dire s'ils ont fait de beaux vers. Ces écrivains ne se » mettent aucunement en peine de la loi souveraine qui régit l'art » métrique : ils ne cherchent point à se rendre compte des raisons » de chaque chose ; et, autant que j'en puis juger par le traité de » Clarke, dans les combinaisons variées des syllabes et des vers, ils

» ne distinguent point celles qui reposent sur des fondemens solides,
» de celles dont les poëtes font plus rarement usage, et qui, par
» les lois mêmes du nombre, sont moins propres à produire une
» sensation agréable. Dans les circonstances où il semble qu'on observe
» des phénomènes contradictoires, ils ne remontent pas aux principes,
» pour en faire ressortir la concordance et l'ensemble de toutes les
» parties, ce qui cependant doit être le but qu'on se propose d'atteindre
» dans l'étude de toute science. Bien moins encore vous enseigneront-
» ils ce qu'il est si important de savoir, quelle différence il y a entre
» les divers mètres, à quel usage chacun d'eux est plus particulièrement
» consacré, quels sont ceux qui se distinguent par une plus grande
» élégance, et ceux au contraire qui ont des formes plus grossières
» et sont d'un usage plus rare. »

M. Ewald, il est vrai, dans la suite de ses observations, atténue jusqu'à un certain point cette critique ; mais on diroit que c'est moins pour justifier les grammairiens arabes, que pour s'excuser lui-même d'être descendu, dans son second livre, jusqu'à l'exposition de leur système.

Je suis loin de reprocher à M. Ewald de s'être livré à des recherches dont la lecture porte à méditer sur la théorie de la belle poésie des Arabes, et remplit jusqu'à un certain point plusieurs objets dont les grammairiens arabes ne se sont pas occupés ; mais je crois qu'il auroit dû commencer par exposer dans toute son étendue le système de la doctrine métrique des Arabes, sauf à substituer à leurs termes techniques des expressions qui nous fussent plus familières, et réserver pour la seconde partie de son livre tout ce qui concerne la théorie de M. Hermann, et son application à la poésie arabe. Je conjecture aussi qu'il y a bien des choses hasardées dans tout ce qu'il avance sur la destination spéciale de chaque mètre, sur l'ordre chronologique de leur invention, enfin sur l'espèce de filiation ou de subordination qu'il établit entre les variétés de chaque pied et de chaque mètre. Toutefois je n'entrerai point dans une critique détaillée à ce sujet, d'abord parce que je n'ai pas lu, comme lui, dans ce point de vue systématique, tout ce qui a été publié de poésies arabes; et, en second lieu, parce qu'il faudroit, ce me semble, pour fonder à cet égard un système solide, avoir étendu ses recherches sur une masse bien plus grande de monumens de cette poésie, dans les différens âges et dans les diverses contrées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe où elle a été cultivée. Certes les matériaux ne manquent point, mais ils ne sont pas accessibles à tout le monde; et, avant de les faire servir à

des recherches de ce genre, il faudroit que chacun d'eux fût devenu l'objet d'une étude sérieuse et pénible. Ajoutons qu'il faudroit apporter à leur appréciation des organes familiarisés avec la prononciation des nations chez lesquelles ces poésies ont pris naissance.

Mais, pour ne pas me borner à cet exposé général, et donner une idée de la théorie de M. Ewald, et des objections dont elle me paroît susceptible, je vais mettre sous les yeux des lecteurs quelques-unes des propositions fondamentales de cette théorie, et des moyens que notre auteur emploie pour y ramener les faits qui paroissent la contredire.

L'iambe et les nombres, ou, pour m'exprimer d'une manière plus commune, les pieds qui dérivent de l'iambe, sont les seuls qu'admette la nature de la poésie arabe, parce que, dans cette poésie, la progression est toujours de la syllabe brève à la syllabe longue, sur laquelle la voix se repose ; d'où il suit nécessairement que le trochée et le dactyle sont inconnus aux Arabes (p. 20). L'iambe, par un accroissement facile à justifier dans cette théorie, a produit l'amphibraque et l'anapeste (p. 22) : ce sont les deux seuls pieds de trois syllabes admis dans la poésie arabe. Quant aux pieds de quatre syllabes, il n'y en a qu'un qu'on puisse regarder comme primitif : c'est le diiambe, qui n'est évidemment que la réunion de deux iambes (p. 22) : mais le diiambe formé de quatre syllabes, dont deux sont brèves et deux longues, peut, par le déplacement respectif des quatre syllabes, donner naissance à quatre pieds différens, l'ionique *à minori* ⏑⏑––, le choriambe –⏑⏑–, l'ionique *à majori* ––⏑⏑, et l'antispaste ⏑––⏑ : de ces quatre permutations du diiambe, les deux premières seulement sont admises dans la poésie arabe ; les deux dernières en sont absolument exclues (p. 23).

Non-seulement M. Ewald n'accorde à la poésie arabe que ces six pieds, l'iambe ⏑–, l'amphibraque ⏑–⏑, l'anapeste ⏑⏑–, le diiambe ⏑–⏑–, l'ionique *à minori* ⏑⏑––, et le choriambe –⏑⏑–, mais il affirme, et, pour être conséquent avec lui-même, il doit l'affirmer, que « les » Arabes ne pouvoient pas avoir d'autres pieds que ceux-là ; car, » ajoute-t-il, si l'on excepte le bacchique ⏑––, pied d'un effet peu » agréable et qui est très-voisin de l'amphibraque, il n'y en a aucun » autre où l'élévation de la voix [*arsis*] porte sur la syllabe finale. Les » autres pieds usités par les Grecs, comme le trochée –⏑, le dactyle » –⏑⏑, l'amphimacre –⏑–, et l'ionique *à majori* ––⏑⏑, commençant par » la syllabe sur laquelle se fait l'élévation de la voix, ne peuvent » se trouver chez les Arabes. Si donc Jones a admis un plus grand

» nombre de pieds, il suffit de remarquer que ces pieds sont ou » entièrement étrangers aux Arabes, comme le trochée -˘ et l'amphi- » macre -˘-, ou pèchent évidemment contre les lois du nombre, » comme l'épitrite premier ˘--- et l'antibacchique --˘, pieds qui sont » inconnus aux Grecs eux mêmes. »

Ces assertions sont positives; mais comment les concilier avec la doctrine métrique des Arabes, qui comptent le trochée, qu'ils nomment الوتد المفروق, au nombre des élémens constitutifs de leurs pieds; qui admettent parmi leurs pieds primitifs et fondamentaux, non-seulement le bacchique ou فعولن ˘--, pied qui même forme à lui seul un mètre tout entier; mais, l'amphimacre ou فاعلن -˘-, l'épitrite premier ou مفاعيلن ˘---, l'épitrite second ou فاعلاتن -˘--, l'épitrite troisième ou مستفعلن --˘-, l'épitrite quatrième ou مفعولات ---˘, et qui, par les altérations que peuvent subir, à certaines conditions, les pieds primitifs, se procurent le spondée عولن ou فَعْلن --, le trochée عول -˘, le palin-bacchique مفعول --˘, le molosse مستفْعِل ---, &c.!

Il est vrai que M. Ewald rend en partie à la poésie arabe ce que la rigueur de sa théorie lui avoit d'abord refusé, et qu'il admet que, dans les pieds naturels ou primitifs, il y a certaines syllabes qui peuvent changer de nature. Ainsi il trouve moyen de justifier la substitution du pæon quatrième ˘˘˘- au diiambe ˘-˘-, et celle du pæon troisième ˘˘-˘ à l'ionique *à minori* ˘˘--. Par une concession analogue, mais en sens inverse, il introduit dans la poésie arabe le bacchique ˘--, comme substitut de l'amphibraque ˘-˘, et l'épitrite troisième --˘-, comme substitut du diiambe ˘-˘-; enfin l'amphimacre -˘-, pour remplacer l'anapeste ˘˘-.

Mais, malgré toutes ces concessions, il restera encore dans la poésie des Arabes bien des choses que la théorie de M. Ewald se trouvera contrainte de proscrire comme des innovations téméraires et contraires à la nature. Je dois établir cela par quelques exemples.

Le mètre auquel M. Ewald accorde la priorité entre tous ceux des Arabes, est celui que les Arabes nomment الرجز, et qu'il appelle *iambique;* c'est le septième mètre des prosodistes arabes (qu'on me passe cette expression). Suivant eux, il se compose entièrement du pied مستفعلن ou épitrite troisième --˘-. Comme ce pied est susceptible de beaucoup d'altérations autorisées, ce mètre offre plus de facilités pour la composition que les autres. A peine les ouvrages composés dans ce mètre sont-ils considérés comme de la poésie, et il a été généralement employé pour les poëmes didactiques, comme sont la

grammaire d'Ebn-Malec, nommée الالفية *Alfiyya*, et le traité de syntaxe de Hariri, intitulé ملحة الاعراب *Molhat alirab*. Quand on parle des auteurs qui ont fait usage de ce mètre, on les nomme, non pas شاعر *poëte*, mais راجز, ce qu'on pourroit rendre approximativement par *versificateur*. Les modernes leur donnent un sobriquet plus piquant; ils appellent un auteur de ce genre *l'âne des poëtes* حمار الشعراء.

M. Ewald, abandonnant le sentier tracé par les prosodistes arabes, suppose que ce mètre se composoit originairement en totalité de diiambes ᵕ-ᵕ-, et que c'est seulement par une sorte de licence et pour y jeter plus de variété, qu'on y a admis la substitution de l'épitrite troisième ou مستفعلن --ᵕ-, et du choriambe ou مستعلن -ᵕᵕ-. Il ajoute que la troisième syllabe de ce pied ne peut jamais être longue, et que si, à la fin du vers, on veut le rendre catalectique, il n'y a qu'un seul moyen, c'est de retrancher la quatrième syllabe du diiambe pur, et de le réduire à un amphibraque ᵕ-ᵕ. J'omets quelques autres assertions de M. Ewald qui me paroissent hasardées, mais dont l'examen me meneroit trop loin.

Il est évident que notre auteur a dû être amené à soutenir que la nature primitive de ce mètre étoit d'être composé uniquement de diiambes, par l'assertion qui sert de base à sa théorie, que toute la poésie arabe dérive de l'iambe et des pieds qui lui sont congénères, à l'exclusion du trochée et des pieds qui en sont dérivés. Mais il s'est trompé évidemment en soutenant que, quand le vers étoit catalectique, le dernier pied ne pouvoit être qu'un amphibraque ᵕ-ᵕ. S'il avoit eu sous les yeux l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec ou le *Molhat alirab* de Hariri, il auroit vu que ce dernier pied, dans le vers catalectique, est tantôt un molosse ---, tantôt un amphimacre -ᵕ-, tantôt un bacchique ᵕ--, tantôt un anapeste ᵕᵕ-. Je crois même qu'il s'en trouve des exemples dans les vers tirés de ces deux ouvrages que j'ai cités dans ma Grammaire arabe; mais ce qui rend l'assertion de M. Ewald bien plus singulière, c'est qu'il a lui-même reconnu ailleurs (page 129, note) que le vers catalectique du mètre nommé الرجز, peut se terminer par un molosse ---.

Notre auteur rejette, comme contraires à la nature, les deux pieds مفاعيلن ou épitrite premier ᵕ---, et مفعولاتُ ou épitrite quatrième ---ᵕ, admis par les prosodistes arabes. Je citerai ses propres expressions : *Etenim ut de pedibus, è quibus (grammatici) versus componunt, sententiam dicam, quis unquàm pedes ---ᵕ et ᵕ--- adhibuit! Quis, unâ brevi syllabâ tribus longis adjectâ, quæ est maximè inæqualis et incondita*

structura, numerum seu æquabilem et concinnum arseos et theseos nexum effici posse sibi persuadeat! Igitur nisi sine omni numeri poetici sensu poëtas Arabum veteres metra invenisse et excoluisse credimus, grammaticos numeri leges non curasse statuendum est (page 124). De ces deux pieds cependant, le premier ᵕ - - - ne sauroit être exclu de la poésie arabe, puisqu'il y a un mètre nommé الهزج qui se compose uniquement de ce même pied, et un autre mètre, nommé الطويل, qui se forme de quatre pieds qui sont alternativement un فعولن ou bacchique ᵕ - -, et un مفاعيلن ou épitrite premier ᵕ - - -. M. Ewald se donne beaucoup de peine pour dénaturer la constitution primitive de ces deux mètres: ce n'est pas là le point auquel je veux m'arrêter ; mais ce que je veux relever, ce sont des erreurs de fait. « Il arrive souvent, dit-il, aux » grammairiens, de placer dans la constitution régulière du vers une » syllabe longue, là où jamais les poëtes ne l'admettent. Ainsi, » par exemple, dans le mètre nommé الطويل, composé, suivant eux, » des pieds فعولن مفاعيلن (ᵕ - -|ᵕ - - -), répétés quatre fois, ils veulent » que la treizième syllabe, qu'on nomme *aroudh* العروض (c'est à-dire, » l'avant-dernière syllabe du premier hémistiche ou مصراع du premier » vers) soit longue. Mais si l'on examine sur quel fondement repose » cette doctrine, tout l'édifice se renverse : car, en effet, cette syllabe, » dans le pied nommé *aroudh*, n'est jamais longue. Comment donc » les poëtes auroient-ils, comme par une sorte de conspiration contre » la règle, mis constamment une syllabe brève là où elle exigeoit » une syllabe longue! » Le fait seroit vrai, qu'on pourroit encore contester la conséquence : mais il suffit de dire qu'il est faux ; et pour qu'on n'en puisse pas douter, je citerai le premier vers d'un poëme de Moténabbi :

مُحِبِّي قيامي ما لِذلِكُمُ النَّصلِ   بريئًا من الجرحى سليمًا من القتلِ

et celui-ci d'une autre pièce du même poëte :

لِجِنِّيَّةٍ ام غادةٍ رُفِعَ السَّجْفُ   لوحشيّة لا ما لوحشيّة شَنْفُ

Le pied مفاعيلن ᵕ - - -, qui paroît à notre auteur si contraire à l'harmonie, n'a pas paru tel, sans doute, aux poëtes de l'Orient, puisque Hafiz, ce poëte qui fait les délices des Persans, l'a fréquemment employé, par exemple, dans sa première ode ou غزل :

الا يا ايها الساقى ادر كأسا وناولها
كه عشق آسان نمود اوّل ولى افتاد مشكلها

et dans celle qui commence ainsi :

اگر آن ترک شیرازی بدست آرد دل مارا
بخال هندویش بخشم سمرقند وبخارا را

Je dirai, en passant, que le bacchique ou فعولن, que M. Ewald juge peu agréable, *pedem parùm suavem* (p. 24), et qu'il semble n'admettre que pour varier et soutenir l'amphibraque (p. 37), est au contraire très-aimé dans l'Orient, et que beaucoup de poëmes persans de longue haleine, et notamment le Schahnamèh, qui renferme plus de soixante mille distiques, sont écrits en vers catalectiques, entièrement composés de ce pied. Or, certes, on ne refusera pas aux Persans le sentiment de l'harmonie.

Ce que M. Ewald a fait pour le pied مستفعلن --⏑-, dont, en dépit des prosodistes arabes, il veut que la forme primitive soit le diïambe ⏑-⏑-, il l'a fait aussi pour un autre pied d'un usage très-fréquent, nommé فاعلاتن, et qui est l'épitrite second -⏑--. Ce pied, suivant lui, dans sa forme naturelle, n'est que l'ionique *à minori* ⏑⏑--: il est vrai qu'on substitue très-souvent celui-ci ou فَعِلاتن au pied primitif فاعلاتن, et que le seul caractère essentiel de ce pied est de conserver la troisième syllabe longue, comme le caractère essentiel du pied مستفعلن est de la conserver brève; et, à cet égard, M. Ewald critique avec beaucoup de raison (p. 42) M. P. de Bohlen, qui, dans sa dissertation sur Moténabbi *(Comment. de Moten.)*, a attribué à ce pied plusieurs variantes qui lui sont étrangères. Mais quel motif solide a eu M. Ewald de s'éloigner ici de l'opinion des prosodistes arabes! Aucun autre que sa théorie, qui rapporte toutes les formes de la poésie arabe à l'iambe et en exclut le trochée. Ainsi, s'il rencontre un poëme entièrement composé du pied فاعلاتن sans aucune variation, comme est celui de Tantarani que j'ai publié, ce poëte lui paroît coupable d'une innovation contraire à l'harmonie.

J'ai déjà fait observer quelques contradictions dans les assertions de M. Ewald; en voici encore une qui paroît évidente.

Parlant d'un mètre que les Arabes nomment المجتث, et dans la composition duquel entrent, selon lui, le diïambe ⏑-⏑- et l'ionique *à minori* ⏑⏑--, et, suivant les prosodistes arabes, le مستفعلن --⏑- et le فاعلاتن -⏑--, il dit (p. 86) « que ce vers ne contient jamais plus » de huit syllabes, » et il ajoute en note « qu'il ne sait sur quel » fondement M. de Bohlen en fait un mètre de douze syllabes, et » assure que ce mètre est celui de la Moallaka de Hareth. » Cette dernière partie de sa critique est juste; car la Moallaka de Hareth est

du mètre appelé الخفيف ; mais, quant à la première partie, l'erreur est du côté de M. Ewald. Le mètre nommé المجتث a deux variétés, dont l'une se compose de douze syllabes et est considérée par les prosodistes arabes comme la forme primitive, et la seconde, qui n'a que huit syllabes, en est regardée comme une abréviation. M. Ewald lui-même lui donne (p. 118) douze syllabes.

La Moallaka de Hareth, citée à cette occasion par notre auteur, auroit pu lui apprendre que, dans le pied فَعِلاتن, forme primitive, suivant lui, du فاعلاتن, les deux premières syllabes brèves se contractent souvent en une longue, ce qui donne le pied فاعلن - - -, et que, par conséquent, en admettant avec lui que la forme primitive de ce pied est l'ionique *à minori*, on ne sauroit dire, comme il le fait, de ce même pied, *syllabæ duæ breves nunquàm contrahuntur &c.* (p. 41).

Si je voulois parcourir tous les mètres arabes et examiner la manière dont M. Ewald constitue leur forme primitive, je le trouverois en opposition continuelle avec les prosodistes arabes, et je ferois voir que cette opposition est toujours la suite de la même théorie. Or cette théorie n'est point démontrée *à priori* (p. 21) : d'un autre côté, les faits ne se concilient avec elle qu'à force de suppositions forcées ; elle n'est donc qu'une pétition de principe : elle repose effectivement sur cette base unique, que les Arabes n'ont jamais fait usage du dactyle, qui a servi de point de départ à la poésie grecque, ni du trochée, que les Grecs ont formé plus tard du dactyle. Or le trochée se trouve à chaque instant dans la décomposition des pieds arabes, en adoptant le système ordinaire ; et le dactyle, quoique plus rare, se trouve dans une variété du pied مستفعلن qui le change en مُسْتَعِلُن. D'ailleurs l'amphimacre, où l'élévation de la voix a lieu sur la première syllabe, a une grande affinité, dans les principes mêmes de M. Ewald, avec le dactyle.

L'ouvrage de M. Ewald me paroît donc, quant au premier livre, reposer sur une base fausse : mais je recommande la lecture du second livre à tous ceux qui veulent se faire une idée du système métrique des Arabes, et j'ajoute que c'est là une partie indispensable de l'étude de la langue et de la littérature de cette nation. Cette étude a fourni à M. Ewald le moyen d'indiquer et de corriger souvent heureusement, par conjecture, les fautes échappées aux divers éditeurs de poésies arabes ; et, pour en donner un exemple, par la seule transposition d'un mot il a rétabli la mesure, sans altérer le sens (page 25),

dans un vers cité dans mon commentaire sur les Séances de Hariri, et dans lequel il s'étoit glissé une faute. Reiske avoit cité ce même vers dans ses notes sur la Moallaka de Tarafa, et il se trouve conforme à la correction de M. Ewald.

SILVESTRE DE SACY.

MÉMOIRE sur la mortalité en France dans la classe aisée et dans la classe indigente, par L. B. Villermé, *membre adjoint résident de l'Académie royale de médecine, in-4.°*

DES recherches sur la mortalité semblent ne présenter d'abord d'autre avantage que de satisfaire une simple curiosité; mais, en y réfléchissant, on s'aperçoit qu'elles peuvent être utiles, parce qu'elles font connoître des causes d'insalubrité dont plusieurs sont susceptibles d'être prévenues ou corrigées, et, sous ce rapport, elles appartiennent à l'hygiène. C'est par cette considération que M. Villermé, médecin, a cru devoir s'en occuper. Chargé de faire un rapport sur une série de tableaux relatifs au mouvement de la population dans les douze arrondissemens de Paris, pendant les années 1817, 1818, 1819, 1820 et 1821, il en a pris occasion de se livrer au travail dont nous allons indiquer les résultats.

L'objet de l'auteur étoit de s'assurer de la différence qui existe, relativement à la mortalité, entre la classe des gens aisés et celle des indigens. Voulant résoudre ce problème par une masse de faits incontestables, il en a puisé dans la Statistique de Paris récemment publiée, dans les documens que lui ont procurés les bureaux de la préfecture, dans les feuilles mensuelles d'une des municipalités de la capitale, dans les registres des hôpitaux et dans les mouvemens de la population de la France fournis par le ministère de l'intérieur.

Pour arriver à son but, il compare le nombre des décès qui, pendant cinq ans, ont eu lieu dans le premier arrondissement municipal, un de ceux où il y a le plus de personnes dans l'aisance, avec celui du douzième, qui renferme le plus de pauvres. Il y trouve les résultats suivans : « La population du premier arrondissement municipal étant » de 50,065 individus et celle du douzième de 69,971, les morts à » domicile (ceux des hôpitaux non compris) ont été, d'après un » recensement de 1817, savoir, pour le premier arrondissement, de » 758 personnes, et, pour le douzième, de 1,492; en 1818, pour

» le premier arrondissement, de 787, et, pour le douzième, de 1,679; » en 1819, pour le premier arrondissement, de 904, et, pour le » douzième, de 1,601; en 1820, pour le premier arrondissement, de » 863, et, pour le douzième, de 1,633; en 1821, pour le premier » arrondissement, de 985, et, pour le douzième, de 1,805: donc, » dans la période de cinq années, il y a eu 4,297 décès pour le » premier arrondissement, et 8,210 pour le douzième, ou à-peu-près » le double, quoique sa population ne soit à l'autre que comme 70 » est à environ 50; ou, en d'autres termes, le nombre moyen des » décès a été, pour le premier arrondissement, de 859, et, pour le » douzième, de 1,642, c'est-à-dire, d'un habitant sur 58 dans le » premier arrondissement, et d'un sur 42 dans le douzième. » Cette différence est considérable.

Ne pouvant séparer tous les gens aisés de tous les pauvres, M. Villermé, après avoir comparé arrondissement à arrondissement, compare quartier à quartier, rue même à rue. Il choisit dans un des arrondissemens deux quartiers dont il connoît la mortalité pendant quatorze années et huit mois: dans l'un elle a été de 1,668, et dans l'autre de 3,638, quoique le premier eût une population plus nombreuse; dans celui-ci, il y a eu un décès sur trente-huit individus, et dans l'autre un sur quarante-six. Si l'auteur y avoit compris les pauvres de ces deux quartiers morts dans les hospices, la différence eût été encore plus grande. Un examen des décès d'une rue à une autre du même quartier, pour un espace de sept années et onze mois, a donné des résultats analogues, c'est-à-dire, a fait connoître une mortalité d'un sur quarante-deux, d'une part, et d'un sur trente-deux, de l'autre.

En mettant en parallèle les locations non imposées dans les douze arrondissemens de Paris avec l'état proportionnel des mortalités, M. Villermé fait voir que ces arrondissemens se rangent très-sensiblement à la suite l'un de l'autre (le onzième excepté), dans l'ordre suivant lequel s'accroît la mortalité.

« Si la pauvreté, dit-il, si l'indigence et tous les maux qui en sont » le triste cortége, dévorent réellement une très-grande partie des » hommes, les différences doivent se retrouver par-tout, et d'autant » plus marquées que la misère est plus grande. » M. Villermé laissant à part les mortalités qui ont lieu dans les hospices et les hôpitaux, objet qu'il se propose d'examiner ailleurs, entre dans quelques détails, que nous ne suivrons pas, sur les maisons de détention, où la mortalité sans doute varie suivant qu'elles sont plus ou moins bien tenues.

De ce qui précède, l'auteur conclut que la mortalité des pauvres,

comparée à celle des gens aisés, est excessive, du moins dans Paris: présumant que la même cause produit les mêmes effets par-tout, il a opéré sur des masses de population plus nombreuses.

Dans l'examen et la comparaison de toutes les données qui lui ont servi à évaluer la richesse relative des départemens, il fait abstraction de ceux qui, pour la mortalité, ne peuvent servir d'exemple, soit à cause d'émigrations et immigrations continuelles, de marais insalubres, de climats particuliers, soit à raison d'un grand éparpillement d'habitations, d'un excès de population, ou de toute circonstance autre que la misère, destructive des hommes, et l'aisance, qui les conserve. Puis il prend, d'une part, les départemens fertiles, bien cultivés, abondans en toutes choses nécessaires aux besoins de la vie, où les produits du sol appartiennent, pour ainsi dire, avec ceux de l'industrie, au plus grand nombre possible de citoyens, et où les moyens de subsistance se trouvent facilement; tels sont ceux du Calvados, de la Côte-d'Or, de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Gironde, d'Indre-et-Loire, de la Loire-inférieure, de Lot-et-Garonne, de Maine-et-Loire, de la Manche, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Sarthe, des Deux-Sèvres; et, d'autre part, les départemens des Hautes-Alpes, du Cher, de la Corrèze, des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, des Landes, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Lozère, du Morbihan, de la Nièvre, de la Haute-Vienne. Les premiers sont des départemens riches, et les autres des départemens pauvres: d'après le mouvement de leur population depuis 1817 jusqu'en 1822, la mortalité moyenne annuelle seroit, pour les premiers, d'un sur quarante-six individus, et quelquefois quarante-huit, quelquefois même cinquante, et, pour les autres, d'un sur trente-huit, ou trente-trois, et même sur moins de trente. « La » position géographique de ces départemens, ajoute l'auteur, prouve » qu'elle n'est qu'un élément bien foible de pareils résultats, si même » elle y a une part réelle. »

Ainsi, que les populations soient grandes ou petites, agglomérées ou dispersées, la même vérité se montre; et il est certain que la mortalité en France, et par conséquent la durée moyenne de la vie, est très différente dans l'aisance et dans la pauvreté; que le *minimum* de la mortalité a lieu dans les départemens, et le *maximum* dans Paris; que l'énorme différence de mortalité entre les populations aisées et les populations pauvres seroit plus considérable, s'il étoit possible, pour les premières, d'en distraire les individus pauvres qui en font partie.

L'auteur observe ensuite que les maladies chez les pauvres sont plus souvent mortelles que chez les riches, et il désigne les professions où les pertes sont les plus grandes.

L'excédant de la mortalité des pauvres porte plus sur les vieillards que sur les personnes qui sont dans la vigueur de l'âge, et particulièrement sur les très-jeunes enfans. Il est à remarquer que, sur dix mille individus qu'on suppose nés le même jour, à quatre-vingt-dix ans il en reste quatre-vingt-deux dans les départemens riches, et cinquante-trois dans les départemens pauvres.

Enfin, M. Villermé cite quelques départemens de la France, qu'il compare deux à deux, savoir, ceux de l'Orne et du Calvados, et ceux du Cher et de l'Indre : dans les deux premiers, la mort a moissonné à peine le quart des individus avant qu'ils eussent cinq ans, à peine la moitié à quarante-cinq et les trois quarts à soixante-dix; tandis que, dans les départemens du Cher et de l'Indre, elle a dévoré (du moins c'étoit ainsi en 1821) le quart avant l'âge d'un an, la moitié entre quinze et vingt, et les trois quarts à cinquante ans dans l'un, et avant cinquante-cinq dans l'autre.

On s'attend bien que l'auteur, après avoir constaté par des faits les différences entre les mortalités parmi les gens aisés et les indigens, aura cherché à en développer les causes, qui toutes sont dépendantes de l'hygiène; nous ne croyons pas devoir les rappeler ici.

Quinze tableaux sont placés à la fin de l'ouvrage; ils paroissent faits avec beaucoup d'exactitude et propres à justifier tous les faits sur lesquels l'auteur a fondé ses assertions; on ne peut trop le louer du zèle et de la suite qu'il a mis dans ses recherches. Aux quinze tableaux qu'il a su se procurer lui-même, il en a joint quatre que lui a communiqués M. Benoiston de Châteauneuf, qui a relevé les décès à domicile de deux arrondissemens, afin d'avoir des données sur la mortalité de l'enfance dans ces arrondissemens.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des sciences a publié le *Recueil des discours* lus dans sa séance publique du 5 juin 1826 (*voyez* notre cahier de juin, page 366). Ce recueil, imprimé chez M. Firmin Didot (84 pages *in-4.°*), contient,

1.° l'éloge historique de M. le comte de Lacépède, par M. le baron Cuvier; 2.° un mémoire sur l'importance du règne minéral sous le rapport de ses applications, par M. Beudant; 3.° une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Breguet (par M. le baron Fourier); 4.° un discours sur le sens de l'ouïe considéré comme instrument de mesure dans ses applications aux beaux-arts et aux lettres, par M. le baron Charles Dupin.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a reçu la nouvelle de la mort de M. Jefferson, l'un de ses huit associés étrangers, et ancien président des États-Unis d'Amérique.

L'Académie française a tenu, le 25 août, sa séance publique annuelle. M. Raynouard, secrétaire perpétuel, a lu un rapport sur les concours pour les prix d'éloquence et de poésie. Le prix d'éloquence, dont le sujet étoit *l'Éloge de Bossuet*, n'a point été décerné. On a distingué toutefois, entre 23 ouvrages envoyés au concours, ceux qui étoient enregistrés sous les n.os 13 (épigr. *Jamais homme n'a parlé comme cet homme*), 17 (commençant par ces mots, *Quelques années après la mort de Bossuet*), et 14 (*Me integrum devovebo veritati*). Plusieurs suffrages tendoient à décerner le prix au n.° 13; et, s'ils avoient suffi, le n.° 17 auroit obtenu l'accessit; mais ce même sujet demeure proposé pour l'année 1827. L'Académie « avertit les concurrens qu'elle ne » sauroit approuver cette profusion de passages et d'expressions qu'ils ont presque » tous affecté d'emprunter à Bossuet... En général, ils n'ont pas indiqué, » d'une manière satisfaisante, tout ce qui appartient au talent et à la gloire » de Bossuet dans ces discussions importantes et délicates, où, placé entre le » trône et l'autel, il se montra digne de conseiller le prince, d'être l'organe » du clergé de France, et de défendre à-la-fois les droits de la couronne et » les libertés de l'église gallicane. » — L'Académie avoit demandé un poëme sur *les fondations et legs de M. le baron de Montyon en faveur des hospices et des académies :* le prix, qui n'avoit pu être adjugé en 1825 (*voyez* notre cahier d'août 1826, page 503), l'a été cette année à M. Alfred de Wailly, professeur au collége royal de Henri IV. M. Soumet a lu des fragmens de quatre pièces qui ont obtenu des mentions honorables, et de celle qui a obtenu l'accessit; ensuite M. Picard a donné lecture du poëme couronné. C'est une Épître à J. J. Rousseau, composée de 388 vers: elle étoit enregistrée sous le n.° 27, et avoit pour devise ces mots du Discours de Rousseau lui-même sur les sciences et les arts : « Qu'on me dise si la gloire attachée au » meilleur des discours qui seront couronnés dans cette académie, est com- » parable au mérite d'en avoir fondé le prix. » — Cette épître vient d'être imprimée chez M. Firmin Didot, 15 pages *in-4.°* On a publié aussi 18 pages du même format, contenant le Rapport de M. le secrétaire perpétuel, et des fragmens des cinq pièces qui ont été jugées les meilleures après celle qui a obtenu le prix. L'une, portant le n.° 17 et l'épigraphe, *Je l'essaie, un plus savant le fasse*, est un récit des vertus de Montyon, qu'on suppose fait par un vieillard du Cantal : c'est à cette pièce que l'accessit est adjugé. Les autres sont le n.° 28, *Transiit benefaciendo*, poëme lyrique; le n.° 13, *Donnez aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel*, épître à Montyon, par M. Bignan; le n.° 4, intitulé *la Fête anniversaire de Mauriac*, et portant, pour devise, *Vera laus uni virtuti debetur;* le n.° 29 (et dernier), ode qui avoit pour épigraphe : *J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.*

L'Affranchissement des Grecs est le sujet du prix de poésie que l'Académie décernera le 25 août 1827 : les ouvrages destinés à ce concours, ainsi qu'à celui qui reste ouvert pour *l'Éloge de Bossuet*, devront parvenir, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le 16 mai 1827 : ce terme est de rigueur. Chaque ouvrage portera une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur, *qui ne doit pas se faire connoître*. « Chacun de ces deux prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 fr. »

L'Académie annonce qu'elle proposera pour sujet *du prix de prose* qui sera décerné en 1828, *un discours sur la marche et le progrès de la littérature française depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1610.*

« L'Académie a déclaré qu'elle ne décerneroit point, cette année, le prix destiné à *l'ouvrage le plus utile aux mœurs*. Elle a accordé : 1.° une médaille » d'or, de la valeur de 2,000 francs, à l'ouvrage de M. L. P. de Jussieu, » intitulé *Histoire de Pierre Giberne*, 1 vol. *in-12* ; 2.° une pareille médaille » de 2,000 francs à l'ouvrage de Mme Sophie Pannier, intitulé *l'Écrivain* » *public*, 3 vol. *in-12* ; 3.° enfin, une autre médaille de 2,000 francs à » l'ouvrage de M. J. N. Bouilly, intitulé *Contes offerts aux enfans de* » *France*, *in-12*. » — « Le prix provenant de la fondation et du legs de feu » M. le baron de Montyon, *en faveur du Français qui aura composé et fait* » *paroître le livre le plus utile aux mœurs*, sera décerné dans la séance du » 25 août 1827, à l'auteur de l'ouvrage qui, publié du 1.er janvier 1825 » au 31 décembre 1826, aura été jugé le plus utile aux mœurs, ou il sera » distribué à divers auteurs d'ouvrages qui auront rempli les mêmes con- » ditions. »

M. le comte de Cessac, chancelier (vice-président), a terminé la séance par un discours sur le prix de vertu. « L'Académie a décerné, 1.° un prix de 4,000 fr. à la demoiselle Célestine Détrimont, demeurant à Mouchy, arrondissement de Dieppe, département de la Seine-inférieure; 2.° un prix de 3,000 fr. à Marie Brun, née à Montagni, canton et arrondissement de Louhans, département de Saone-et-Loire; 3.° une médaille de la valeur de 2,000 fr. à Catherine Gautier et à Jean Nicolas Roi, son époux, demeurant à Damas-aux-Bois, arrondissement d'Épinal, département des Vosges; 4.° une médaille de 2,000 fr. à Dominique Musset et à Anne Polemer, son épouse, demeurant à la ville de Château-Salins, département de la Meurthe; 5.° une médaille de 1,000 fr. à la demoiselle Marguerite Delcros, ouvrière en robes, demeurant à Paris, rue du Milieu des Ursins, n.° 1; 6.° une médaille de 1,000 fr. à la demoiselle Louise Coindre, couturière, demeurant rue Saint-Jacques, n.° 221; 7.° une médaille de 1,000 fr. au sieur Moreau, passeur, à la chapelle Saint-Mesmin, département du Loiret; 8.° deux médailles de 750 fr. chaque, aux demoiselles Rouillé, demeurant à Paris, rue Pierre-Sarrasin, n.° 4; 9.° une médaille de 600 fr. à Jeanne Mounicot, femme Pierrette, demeurant à Noye, canton de Lembeye, département des Basses-Pyrénées; 10.° une médaille de 500 fr. à Marie Élisabeth Austerberthe, veuve Trottier, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, n.° 332; 11.° une médaille de 500 fr. à Anne Couard, veuve Youf, demeurant à Paris, rue du Dragon, n.° 3; 12.° enfin une médaille d'or du module de celle de l'Institut (d'environ 300 fr.) à Étienne Lucas, fils de César Lucas, garde champêtre de la commune de Serquigny, département de l'Eure. »

« Le prix de vertu provenant des fondations et du legs de feu M. le baron » de Montyon, *en faveur d'un Français pauvre qui aura fait l'action la plus » vertueuse*, sera décerné, dans la séance du 25 août 1827, à l'auteur d'un » acte de vertu qui aura eu lieu dans l'intervalle du 1.er janvier 1825 au » 31 décembre 1826, ou il sera distribué à divers auteurs d'actes de vertu » qui auront lieu dans ces mêmes années. On aura soin de faire remettre, » avant le 1.er mars 1827, à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, les » preuves qui constateront les faits qui peuvent donner droit au prix. »

L'Académie française vient de perdre un de ses membres, M. Gabr. Villar.

La Société d'émulation de Cambrai n'a point décerné de prix cette année. Elle laisse au concours le sujet déjà proposé en ces termes : « Donner une » notice historique et littéraire sur les historiens qu'a produits le département » du Nord, et spécialement sur Jean Froissart, Enguerrand de Monstrelet et » Philippe de Comines; discuter le mérite respectif de chacun d'eux, et » indiquer en quoi ils ont pu être utiles à ceux qui ont écrit après eux » l'histoire de France. On desireroit que les concurrens trouvassent moyen » de rattacher à leur sujet quelques considérations sur le but et la dignité de » l'histoire, qui, au lieu de rechercher dans les anciennes chroniques des » détails odieux ou puérils sur la conduite privée des personnages éminens, » ne doit envisager ces derniers que dans leur vie publique et sous le rapport » de l'influence politique qu'ils ont exercée sur les événemens de leur époque. » Le prix sera une médaille d'or de 400 francs. La Société n'indique point de sujet spécial pour le concours de poésie. Les ouvrages devront parvenir, sans frais, au secrétaire perpétuel, avant le 15 juillet 1827. — Un vol. *in-8.°* de 324 pages vient d'être publié à Cambrai, chez Berthoud, sous le titre de *Mémoires de la Société d'émulation*. Il contient un exposé des travaux de cette compagnie en 1824 et 1825; un discours auquel elle a décerné le prix d'éloquence (voyez *Journal des Savans*, août 1825, pag. 504), et qui est intitulé *Essai sur la littérature, considérée dans ses rapports avec la constitution politique des différens peuples*, par M. Hyac. Corne, avocat; une notice sur les communautés de femmes établies à Cambrai avant 1789, par M.me C. H.; Venise, poëme lyrique de M. Bignan, qui a obtenu la lyre d'argent; la Jeune coquette, élégie par M. Chauvet; un mémoire de M. de Hauteroche sur une médaille de Polémon I.er, roi de Pont: l'auteur pense que cette médaille a été frappée entre les années 30 et 25 avant l'ère vulgaire, que le type du soleil qu'on y voit, se rapporte au culte de cet astre, transmis de la Perse au royaume de Pont; que l'épithète ΕΥΣΕΒΟΥΣ, qu'on y lit, est remarquable et même nouvelle, non-seulement pour Polémon, à qui elle n'est point appliquée ailleurs, mais aussi pour tous les rois de Pont qui l'ont précédé ou suivi. Un article sur l'empire de Maroc et sur les princes qui l'ont gouverné jusqu'aujourd'hui, est extrait par M. J. P. Servois d'un Voyage du docteur J. Buffa dans cette contrée. Suivent des observations recueillies par M. Vaidy, médecin de Lille, pour constater les bons effets des sangsues appliquées sur les surfaces muqueuses, palpébrale, buccale et nasale; un rapport de M. Évrard, sur la culture de la pomme de terre *lankmann*; l'analyse faite par M. H. Feneulle, pharmacien, à Cambrai, des monnoies d'argent romaines trouvées à Famars; une note sur un livre d'heures qu'on suppose

avoir été à l'usage de Marie Stuart; une élégie intitulée *le Mousse*, par M. F. Delcroix; enfin la liste des deux cent soixante-onze membres et correspondans de la société.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Essai sur l'accentuation, ou l'Art de débiter une composition à haute voix; et sur le moyen d'obtenir une prononciation exacte, par M. F. P. Dudouit, avocat à la cour royale. Paris, impr. de L. Cordier, librairie de Delestre-Boulage, 1826, *in-8.°* de 25 pages. Cet opuscule offre des observations justes et ingénieuses; mais il est trop succinct pour traiter un sujet difficile et jusqu'à présent peu éclairci, sur-tout en ce qui concerne la langue française.

Espagne poétique; Choix de poésies castillanes composées depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, et traduites en vers français, avec une dissertation sur la langue et la versification espagnole, une introduction en vers, et des articles biographiques, historiques et littéraires, par don Juan Maria Maury. Paris, impr. de Fain, libr. de Mongie aîné, 1826, *in-8.°* Le tome I.er (448 pages avec 7 portraits et une autre planche) a paru au mois de juillet. Il y aura un second et dernier volume. Prix (total), 15 fr.

M. l'abbé Aillaud a fait paroître à Montauban, *in-8.°*, le premier chant d'une *Nouvelle Henriade*, poëme héroïque.

Les Cyprès, élégies modernes; le Malade à la campagne, le Vieillard en enfance, le Sommeil de la mourante; suivies de Commode et le gladiateur, fragment épique, par M. Halevy; seconde édition, augmentée du Chant de mort. Paris, impr. de Casimir, librairie de Hubert, au Palais-Royal, 1826, *in-8.°*

Biographie universelle classique, contenant, par ordre alphabétique, l'histoire abrégée de tous les personnages célèbres de tous les pays et de tous les temps; contenant également des articles consacrés à l'histoire générale des peuples, des ordres religieux et des sectes religieuses, aux batailles mémorables, &c.; *ouvrage entièrement neuf*, par M. le général Beauvais et par une société de gens de lettres; revu et augmenté, pour la partie bibliographique, par (feu) M. (Alex.) Barbier, et par M. L. Barbier fils aîné, employé aux bibliothèques particulières du Roi, *en un seul vol. in-8.°*, d'environ 2,500 pages, imprimé *avec le plus grand soin* par M. Cosson en caractères mignonne à deux colonnes, sur papier fin satiné dit cavalier, et sur papier vélin d'Annonay. Ce volume sera publié en huit livraisons (les premières ont paru). Le prix de la souscription, chez Gosselin, libraire, est à raison de 6 fr. par livraison (de 8 fr. sur papier vélin). Le prospectus présente une liste des principaux collaborateurs, MM. Amar, de Angelis, de Fauconpret, Malte-Brun, Nodier, Planche, Raoul-Rochette, &c.

Précis de la géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde, sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions naturelles du globe; précédée de l'histoire de la géographie chez les peuples anciens et modernes, et d'une théorie générale de la géographie mathématique, physique

et politique, et accompagnée de cartes, de tableaux analytiques, synoptiques et élémentaires, et d'une table alphabétique des noms de lieux, par M. Malte-Brun; tome VI : *Description de l'Europe orientale.* Paris, impr. de Decourchant, librairie d'A. André, 1826, *in-8.°*, 784 pages. Pr. 10 fr. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage.

Histoire critique du passage des Alpes par Annibal, dans laquelle on démontre la route qu'il suivit depuis les frontières d'Espagne jusqu'à Turin, par feu M. J. L. Larauza, ancien maître de conférences à l'école normale (né en 1793, mort en 1825). Paris, impr. et librairie de Dondey-Dupré, 1826, *in-8.°*, 240 pages avec une carte. Pr. 5 fr. — M. Deluc a publié en 1819 un ouvrage sur le même sujet. Voyez *Journal des Savans*, 1819, janvier, pag. 23-36, et décembre, 748-762.

Le jeune Voyageur en Égypte et en Nubie. Paris, impr. de P. Renouard, librairie de Bossange frères, 1826, *in-12*, 296 pages, avec des planches et un frontispice gravé. Pr. 5 fr.

Voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque, et dans plusieurs oasis, au sud de ces contrées, fait dans les années 1824 et 1825, par M. J. R. Pachô, membre des sociétés de géographie et asiatique; dédié au roi : ouvrage rédigé et publié par l'auteur, sous les auspices de son exc. le ministre de l'intérieur; accompagné de cartes géographiques et topographiques, de planches représentant les monumens de ces contrées, avec des détails relatifs à l'histoire naturelle, et aux usages et costumes des habitans actuels. Le texte fournira au moins un fort volume *in-4.°*, ou deux tomes du même format. Il sera publié en quatre livraisons : la première traitera de la Marmarique; la seconde, de la partie orientale de la Pentapole cyrénaïque; la troisième, de la partie occidentale; et la quatrième, des oasis méridionales à ces contrées. L'atlas formera dix autres livraisons de dix planches chacune, gravées au burin et à l'eau forte. Ainsi l'ouvrage complet, avec les quatre parties du texte, paroîtra en quatorze livraisons. Le prix de souscription de chaque livraison contenant dix planches, ou de chaque partie de texte complète, est fixé comme il suit : papier ordinaire, 10 fr.; papier vélin, 20 fr. Toutes les mesures sont prises pour que, chaque mois, il paroisse au moins une livraison, en sorte que l'ouvrage sera entièrement achevé dans le cours de 1827. Il sera tiré un très-petit nombre d'épreuves sur papier de Chine. La souscription sera ouverte jusqu'à la fin de l'année 1826. Passé cette époque, les prix seront augmentés d'un tiers pour les non-abonnés. La liste des souscripteurs sera imprimée à la fin de l'ouvrage. On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue Neuve-de-Seine, n.° 89; et chez Firmin Didot père et fils, rue Jacob, n.° 24. — *Voyez* dans notre cahier de mars 1826, pag. 166-170, un rapport fait au nom de l'académie des inscriptions et belles-lettres sur ce voyage de M. Pachô (*voyez* aussi mai, page 320).

Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples. Paris, impr. de Lebègue, 1826; librairie de Sautelet, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 64 feuilles. Pr. 12 fr.

Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence de la monarchie espagnole, par M. Sempéré, ancien magistrat en Espagne. Paris, impr. de P. Renouard, librairie de J. Renouard, 1826, 2 vol. *in-12.*

Eloge historique de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, par M. L. A. Decampe, inspecteur de l'académie royale de Toulouse. Toulouse, impr. de Douladoure, 1826, 72 pages *in-8.°*

Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans l'Afrique septentrionale; ouvrage posthume de G. Th. Raynal, augmenté d'un aperçu de l'état actuel de ces établissemens et du commerce qu'y font les Européens, par M. Peuchet. Paris, impr. de Cosson, libr. d'Amable Costes, 1826, 2 vol. *in-8.°*, avec une carte de l'Afrique et des tableaux. Pr. 15 fr., et sur papier vélin, 30 fr.

Encyclopédie progressive, ou Collection de traités sur l'histoire, l'état actuel et les progrès des connoissances humaines; avec un Manuel encyclopédique, ou dictionnaire abrégé des sciences et des arts, contenant l'explication grammaticale de tous les mots de la langue française, un vocabulaire universel de géographie ancienne et moderne, une biographie complète et succincte des personnages célèbres de tous les pays, et le résumé général de tous les dictionnaires spéciaux des sciences exactes, naturelles, technologiques, industrielles, morales, politiques, historiques; première livraison. Paris, impr. de Pinard, au bureau de l'Encyclopédie, rue Chantereine, n.° 10; *in-8.°*, viij, 304 et 8 pages. Pr. 4 fr. Cette première livraison contient les articles suivans : *Encyclopédie*, par M. Guizot; *Law*, par M. Thiers; *Irritation*, par M. Broussais; *Religion*, par M. Benjamin Constant; *Économie politique*, par M. J. B. Say. Il paroîtra tous les deux mois une double livraison ou un volume de cet ouvrage, du prix de 8 fr. On annonce pour les livraisons prochaines des articles de zoologie, par M. Fréd. Cuvier; de physiologie, par M. Adelon; de physique, par M. Pouillet; de géographie, par M. Malte-Brun; d'histoire, par MM. Buchon, Mignet, Mahul et Villemain, &c.; d'archéologie, par MM. Champollion; de politique, économie publique et législation, par MM. Salvandi, Dunoyer, Comte, Ch. de Rémusat, &c. — Nous ne savons pas bien quel est le sens précis qu'on a voulu attacher à l'expression d'*Encyclopédie progressive;* nous ne la trouvons aucunement expliquée dans l'article *Encyclopédie* qui tient lieu ici de préface et qui ne consiste guère qu'en une critique fort rigoureuse des encyclopédies précédentes: mais à la suite des 40 pages de ce discours préliminaire, on a placé une bibliographie spéciale de ce genre de recueils universels. L'article *Économie politique* est suivi de même d'un catalogue des livres qui appartiennent à cette science; et l'on trouve des indications pareilles à la suite de l'article *Irritation*, dans lequel sont exposées, avec une méthode lumineuse, des notions historiques et théoriques d'un très-grand intérêt. La première livraison est terminée par un *specimen* du Manuel ou du Dictionnaire abrégé qui doit accompagner *l'Encyclopédie progressive:* c'est le commencement de ce dictionnaire depuis A jusqu'à ABAISSER. On y rencontre des articles géographiques, comme *Aa*, *Aach*, *Aalborg*, ou historiques comme *Aaron*, *Abailard*, &c. — Dans les cinq grands morceaux de la première livraison, *Encyclopédie*, *Law*, *Irritation*, *Religion*, *Économie*, il y a deux paginations, l'une courante de 1 à 304, l'autre particulière à chacun des articles, lesquels sont d'ailleurs tellement séparés qu'une même feuille d'impression n'en présente jamais plus d'un. De cette manière, il sera facile aux souscripteurs, quand la collection progressive sera un jour achevée, d'en arranger toutes les parties ou par ordre alphabétique, ou dans l'ordre des matières.

Ensayo sobre las garantias individuales, par P. C. F. Daunou; traduccion castellana. Paris, Smith, 1826, 2 vol. *in-18.*

Entretiens sur la minéralogie, d'après la méthode du célèbre Haüy, accompagnés de son portrait et de 23 planches, par Ambr. Tardieu. Paris, impr. de Huzard-Courcier, libr. de Bouland, *in-12* de 22 feuilles. Pr. 6 fr.

Notice historique sur les médecins du grand Hôtel-Dieu de Lyon, lue en séance publique de l'administration des hôpitaux, le 4 mai 1825, par M. J. P. Pointe, D. M. Lyon, Pitrat, 1826, *in-8.°*, 154 pages. C'est le nom de RABELAIS qui ouvre en 1532 la liste des médecins du grand hôpital de Lyon. On distingue, parmi ses successeurs, P. Tolet (1542), Jacq. Dalechamp (1552), ... J. de Lamonière (1656), P. Garnier (1695), Jér. J. Pestalozzi (1696), Laur. Garnier (1730), ... J. Emm. Gilibert (1784), Fr. Buytouzac (1787) et Ch. L. Dumas (1795), qui sont connus par des ouvrages recommandables.

Histoire médicale des marais, et Traité des fièvres intermittentes causées par les émanations des eaux stagnantes; par M. J. P. Monfalcon, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, ouvrage couronné par la Société des sciences d'Orléans; seconde édition, entièrement refondue, corrigée et augmentée. A Lyon, imprimerie de Perrin, et à Paris, librairie de Béchet jeune, 1826, *in-8.°*, 528 pages. La première édition a paru en 1824, et il en a été rendu compte dans notre cahier de mars 1825, pages 163-171. « Bien éloigné, dit l'auteur, » de me reposer sur la foi des jugemens académiques, j'ai adopté l'avis de » mes censeurs: cette édition corrigée est ma première et sera ma seule réponse » à leurs critiques.... Tout ce qui n'avoit pas un rapport direct avec le sujet » a été élagué: les divisions et subdivisions trop nombreuses que j'avois cru » devoir adopter ont cessé d'exister. Une méthode philosophique devenoit » indispensable; c'est le Traité de l'air, des eaux et des lieux d'Hippocrate » qui, à cet égard, m'a servi de modèle.... Enfin la partie thérapeutique, » que le plan précédemment adopté avoit réduite à des considérations géné- » rales, spécialisée et complétée, est devenue beaucoup plus pratique. » L'ouvrage est divisé en trois parties, physique, hygiène, pathologie, et terminé par une bibliographie alphabétique, où sont indiqués les livres publiés sur la même matière.

De la Paralysie considérée chez les aliénés; recherches faites dans le service de feu M. Royer-Collard et de M. Esquirol, par Calmeil, D. M., premier interne de la maison royale des aliénés de Charenton. Paris, impr. de Lachevardière, libr. de Baillière, 1826, *in-8.°* de 448 pages. Pr. 6 fr. 50 cent.

Observations sur les difformités de la colonne dorsale, produites par la foiblesse des muscles du dos et qu'accroît souvent l'usage prématuré des corsets, &c., et sur les moyens d'y remédier, par James Macartney, D. M.; mémoire traduit de l'anglais par Colladon, D. M. Paris, impr. de Selligue, 1826, *in-8.°*, 16 pages.

Second Mémoire sur le magnétisme animal; observations particulières sur une somnambule, présentées à la commission nommée par l'académie royale de médecine pour l'examen du magnétisme animal, par P. Foissac, D. M. Paris, impr. de Guiraudet, 1826, et chez l'auteur, rue Mondovi, n.° 3, 40 pages *in-8.°* Pr. 1 fr. 50 cent.

Nouvelles Règles sur l'art de formuler, avec une division méthodique des médicamens, &c.; suivies de cinq grands tableaux synoptiques, par M. Briand. Rennes, impr. de Cousin Danelle, et Paris, chez Béchet jeune, 1826, *in-8.°*, 148 pages avec 5 tableaux. Pr. 7 fr. 50 cent.

Le Droit civil français, suivant l'ordre du code; ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique, par M. Foullier, bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes; tome XII (du contrat de mariage). Rennes, 1826, *in-8.°* Pr. 10 fr. Cet ouvrage se trouve à Paris chez Warée.

La Législation civile, commerciale et criminelle de la France, ou *Commentaire* et *Complément* des codes français; tirés, savoir, *le Commentaire*, de la conférence avec le texte des codes; des procès-verbaux (en partie inédits) du conseil d'état, qui contiennent la discussion du Code civil; des procès-verbaux (entièrement inédits) de la discussion du Code de commerce, du Code de procédure, du Code d'instruction criminelle, et du Code pénal; des observations (également inédites) de la section de législation du tribunat sur les projets des trois premiers codes, et des commissions du corps législatif sur les deux derniers; enfin, des exposés de motifs, rapports ou discours faits ou prononcés tant au tribunat que devant le corps législatif; — *le Complément*, des lois antérieures auxquelles les codes se réfèrent, des lois postérieures qui les étendent ou les modifient; des discussions dont ces lois sont le résultat, des ordonnances, décrets, avis du conseil, et autres actes du pouvoir exécutif: le tout précédé de prolégomènes où l'on expose, dans une première partie, le mode de porter la loi qui étoit en usage lors de la confection des codes, et quels travaux préparatoires il a produits, et où l'on trace, dans une seconde partie, l'histoire générale de chaque code; par M. le baron Locré, ancien secrétaire général du conseil d'état. Cet ouvrage formera 20 à 24 volumes *in-8.°*, qui paroîtront de mois en mois, à partir du 1.er octobre. On souscrit chez MM. Treuttel et Würtz, à raison de 7 fr. par vol., et en payant un volume d'avance. Après le 31 décembre, le prix de chaque tome sera de 9 fr.

De la juridiction des consuls de France à l'étranger, et des devoirs et obligations qu'ont à remplir ces fonctionnaires, ainsi que les armateurs, négocians, navigateurs, &c., par le chevalier Saget de Podio, ancien procureur du Roi. Paris, impr. de Trouvé, 1826, *in-8.°* de 408 pages. Pr. 7 fr. 50 cent.

— On a vendu, dans le cours du mois de juillet, la bibliothèque de feu M. J. Nic. Buache, membre de l'Institut. Le catalogue, imprimé chez M.me Huzard, 58 pages *in-8.°*, contenoit moins de 700 articles, mais entre lesquels plus de 400 concernoient l'astronomie, la navigation, la géographie et les voyages. Cette bibliothèque renfermoit en outre beaucoup de papiers provenant des géographes Jos. Nic. de l'Isle, Guill. de l'Isle, Phil. Buache, &c., et une collection formée par eux et accrue par M. J. Nic. Buache, composée de plus de quatre mille cartes, vues et plans, tant gravés que dessinés.

— On a déposé dans le cabinet de M. Duchesne, avocat, rue des Marais, n.° 16, faubourg Saint-Germain, des manuscrits qui viennent de Nicolas Desmarets, neveu de Colbert, et contrôleur général des finances depuis 1708 jusqu'en 1715. On y distingue un volume *in-fol.* contenant des dépêches

relatives à la guerre de Flandre en 1690; des mémoires sur les parlemens, par Marillac, avec des notes marginales du premier président Lamoignon; des mémoires sur les finances de France; un exposé de l'état de l'Angleterre sous le règne de la reine Anne; un cours de politique en 4 vol. *in-2.°*, par Nic. Desmarets; des lettres autographes de Henri IV, de Mme de Maintenon, du duc de Bourbon, du duc du Maine, du cardinal de Fleury... et de Voltaire.

ITALIE.

Opere di Lorenzo de' Medici detto il Magnifico; Œuvres de Laurent de Médicis surnommé le Magnifique. Florence, 1825, 4 vol. *in-4.°* imprimés avec les caractères de Bodoni chez Molini. Portrait de l'auteur.

Priamo, tragedia; Priam, tragédie; et deux discours, l'un sur le beau, l'autre sur la langue, par F. D. Guerrazzi, avec des notes de P. T. Livourne, 1826, *in-8.°* de 308 pages.

I Lombardi alla prima crociata; les Lombards à la première croisade, poëme en quinze chants, par Tomm. Grossi. Milan, 1826, *in-8.°*

Scelta di cento sonetti; Choix de cent sonnets, composés depuis le milieu du dernier siècle jusqu'à nos jours. Udine, 1826, Mattiuzzi, *in-8.°*

Collezione di opere scelte di autori Friulani; Collection d'ouvrages choisis d'auteurs du Frioul. Udine, 1826, *in-8.°* Ce volume ne contient que des poésies légères et de petits poëmes.

Le docteur Indjidjian a fait paroître une Géographie ancienne de l'Arménie, en langue arménienne. Venise, *in-4.°* Nous nous proposons de rendre compte de ce volume, ainsi que de celui qui a été publié à Milan, *in-4.°*, sous le titre de *Florii Cresconii Corippi Johannidos libri quinque*, et dont l'éditeur est M. Mazzuchelli.

Sul porto di Ostia e di Fiumicino; sur le port d'Ostie et de Fiumicino, observations historiques de G. B. Rasi, consul général de S. M. Sarde dans les états du Saint-Siége, avec une carte du cours du Tibre depuis Rome jusqu'à Fiumicino. Rome, 1826, *in-8.°* de 88 pages.

Viaggio a San-Bernardino; Voyage au mont Saint-Bernard, ou Recherches chimiques sur les eaux minérales de cette montagne, leur efficacité, leur usage, et lettres du D. L. Grossi. Milan, 1826, impr. de Stella, *in-8.°*

Dei sepolcrali Edifizi del Etruria; sur les Monumens funèbres en Étrurie et sur l'architecture toscane en général, par F. Orioli. Bologne, 1826, *in-4.°*, avec 12 planches.

Opere complete di G. Winkelmann; Œuvres complètes de G. Winkelmann, seule édition complète, avec les commentaires, les planches, la biographie de l'auteur, son portrait et un *fac simile* de son écriture. Milan, 1826, 8 volumes *in-12*; 4 volumes actuellement sous presse compléteront cette édition.

Sopra l'opera del cavalier Gaetano Filangieri, la Scienza della legislazione, alcuni sguardi di Piedro Schedoni; Considerations de P. Schedoni sur la Science de la législation de Filangieri. Modène, Geminiano Vincenzi, 1826, *in-8.°*

Memorie di pubblica economia; Mémoires d'économie politique, par Saverio Scrofani. Pise, 1826, *in-8.°*

Della Fisica terrestre Teoria; Théorie de la Physique terrestre, par G. Ruffa. Turin, impr. et libr. de Bianco, 1826, *in-8.°*

ANGLETERRE.

Letters from the east, &c.; Lettres écrites pendant un voyage en Turquie, en Égypte, en Arabie, en Palestine, en Syrie et en Grèce, par J. Carne. Londres, Colburn, 1826, *in-8.°*, fig. coloriées.

Travels among the arab tribes, &c.; Voyage parmi les tribus arabes qui habitent les pays situés à l'est de la Syrie et de la Palestine; comprenant un voyage de Nazareth jusqu'aux montagnes derrière la mer Morte; de là à travers les plaines du Hauran, à Bozra, Damas, Tripoli, Liban, Balbeck, Antioche et Alep, par J. S. Buckingham. Londres, Longman, 1826, *in-4.°*, avec planches. On doit au même auteur un *Voyage en Palestine*, dont la seconde édition vient de paroître. 2 vol. *in-8.°*, avec cartes et planches.

A Picture of Greece, &c.; Tableau de la Grèce en 1826; par J. Emerson et W. Humphreys. Londres, Colburn, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 18 sh.

Visit to the falls of Niagara; Visite aux cataractes du Niagara en 1800, par John Maude. Londres, 1826, Longman, *in-8.°*, avec planches. Pr. 1 l. 11 sh. 6 d.

The Narrative of a tour through Hawahii, &c.; Relation d'un voyage à Hawahii ou Owhyhée, avec des observations sur la religion, les mœurs, l'histoire, les coutumes, le langage, &c., des habitans des îles Sandwich, et des considérations géologiques et agronomiques sur cet archipel, par W. Ellis, missionnaire de la société des îles Sandwich. Londres, H. Fisher, 1826, *in-8.°*, avec une carte et 7 gravures. Pr. 12 sh.

Le capitaine Parry est sur le point d'entreprendre un nouveau voyage au pôle arctique, pour reconnoître les côtes situées à l'est du Spitzberg.

History of the french revolution; Traduction de l'ouvrage de M. Mignet sur la révolution française. Londres, 2 vol. *in-8.°*

The Life of Erasmus; Vie d'Érasme, avec des remarques historiques sur l'état de la littérature entre le X.ᵉ et le XVI.ᵉ siècle, par Ch. Butler. Londres, 1826, chez Murray, *in-8.°* Pr. 7 sh. 6 d.

Sheridaniana; Anecdotes sur la vie de Richard Brinsley Shéridan. Londres, Colburn, 1826, *in-8.°* Pr. 9 sh.

The annual Biography and Obituary; Annuaire biographique et nécrologique pour 1826. Londres, Longman, *in-8.°* Pr. 15 sh.

Della Forza nelle cose politiche; de la Force dans les choses politiques, par L. Angeloni. Londres, 1826, 2 vol. *in-8.°*

Disquisitions upon the painted greek vases, &c.; Dissertations sur les vases grecs peints, et sur leur connexion probable avec la pompe des mystères d'Éleusis et autres mystères, par James Christie. Londres, 1826, chez Longman, *in-4.°* Pr. 2 l. 2 sh.

Principles of political economy; Principes d'économie politique, avec une esquisse sur l'origine et les progrès de cette science, par J. R. M. Culloch. Édinbourg, 1816, *in-8.°* Pr. 12 sh.

Rise and Progress of the silk trade in England; Origine et Progrès du commerce des soieries en Angleterre, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, par César Moreau. Londres, 1826, chez MM. Treuttel et Würtz, *in-fol.* avec planches.

ALLEMAGNE.

Bibliographie von Deutschland, &c.; Bibliographie d'Allemagne, ou Catalogue hebdomadaire et complet de tous les livres, œuvres de musique

et gravures, publiés en Allemagne. Leipsic, au bureau d'industrie, 1826, *in-8.º* Il doit paroître chaque semaine une demi-feuille de ce journal, dont le plan paroît devoir être à-peu-près le même que celui de l'excellente Bibliographie française de M. Beuchot. On y donnera le titre détaillé des livres, avec les noms des auteurs, le format, le lieu d'impression, le nombre des volumes et des pages, et les prix en monnaie de Saxe. Ce recueil sera très-utile à tous les hommes de lettres de l'Europe, s'il ressemble à celui qui lui sert de modèle: le prix de l'abonnement annuel est de 1 rxd. 16 gr. [7 fr. 60 cent.].

M. Tullii Ciceronis de Republicâ libri; editio nova, curâ G. H. Moseri; cum notis Creuzeri. Francofurti, 1826, *in-8.º* (Voyez *Journal des Savans*, mars, 1823, pag. 165-179). Nous rendrons compte de cette nouvelle édition.

Schillers sämmtliche Werke, &c.; Œuvres complètes de Schiller. Stutgard, Cotta, 1826, 18 vol. *in-18.*

Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis Commentarii ad Homeri Odysseam. Lipsiæ, 1826, *in-4.º*

Homers Ilias und Odyssee, &c.; l'Iliade et l'Odyssée, considérées comme chants populaires qui, dans l'origine de la république grecque, devoient influer sur la morale des princes et des peuples, par G. Kelle. Leipsic, Hartmann, 1826, *in8.º*

Ueber das studium des Homer, &c.; Sur l'Étude des poëmes d'Homère et leur influence sur notre siècle, par H. Weisse. Leipsic, 1826, *in-8.º* On trouve à la suite de cet ouvrage un appendice mythologique et un discours sur les rapports de l'étude de l'histoire avec l'éducation nationale.

Cardenio und Celinde; Cardenio et Sélinde, tragédie en cinq actes, par Ch. Immermann. Berlin, Laun, 1826, *in-8.º*

Arnold von Brescia und seine zeit; Arnauld de Brescia et son siècle, avec un appendice sur l'établissement du Paraclet près de Nogent-sur-Seine, par Henri Francke. Zuric, Gessner, 1825, *in-8.º*

Lebensbeschreibung A. G. Werner's; Biographie de A. G. Werner, par G. Frisch, avec deux traités sur le mérite de Werner relativement à l'oryctognosie et à la géognosie, par S. Wiess. Leipsic, Brockhaus, 1825, *in-8.º*

Die Productionskraft der Erde oder die Entstehung, &c.; De la force productive de la terre, ou de la formation du genre humain, &c., ouvrage posthume de C. F. Werner, publié par H. Richter; troisième édition. Leipsic, 1826, *in-8.º* Pr. 1 rxd. 16 gr.

Beschreibung des grossen refractors, &c.; Description du grand réfracteur de Frauenhofer, qui se trouve à l'observatoire de l'université impériale de Dorpat, par W. Struwe. Dorpat, 1825, *in-fol.*, avec 4 planches.

Abhandlung der Bauwissenschaften, &c.; Traité théorique et pratique d'architecture civile, d'hydrotechnie et d'hydraulique, par C. Gernrath. Brünn, Gastl, 1825, 2 vol. *in-4.º*, avec 100 planches.

Versuch, &c.; Essai d'une histoire critique de la fièvre scarlatine et de ses épidémies, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, par G. F. Most. Leipsic, Brockhaus, 1825, 2 vol. *in-8.º*

Legum XII tabularum Fragmenta, cùm variarum lectionum delectu, paraphrasi et indicatis singulorum fragmentorum fontibus, prælectionum in usum edidit C. Zell. Friburgi-Brisgoviæ, Wagner, 1825, *in-4.º*

ROYAUME DES PAYS-BAS. *Catalogus der bibliotheek van Teyler's, &c.*; *Catalogue de la Bibliothèque teylérienne (publique à Harlem)*; rédigé par M. Van-Marum, bibliothécaire. Harlem, Loosjes, 1826, *in-8.°*

Lettre de M. A. Quételet à M. Villermé sur les rapports de la population et de la mortalité dans la Belgique. Gand, Vanderckove, 1826, *in-8.°*, comprenant plusieurs tableaux. Cette lettre est à joindre au Mémoire de M. Villermé, dont il a été rendu compte pag. 497-500 du présent cahier.

RUSSIE. *Description des ponts en chaînes* exécutés à Saint-Pétersbourg, en 1824, sous la direction de M. Alex. de Wurtemberg, par G. de Traitteur, colonel du corps des ingénieurs des voies de communication. Saint-Pétersbourg, 1825, *in-4.°*, viij et 74 pages, avec atlas.

Recueil d'apologues en quatrains, par M. J. D. Moscou, 1826, *in-16*, iv et 121 pages.

— M. Nicolas Karamsin, historiographe de l'empire de Russie, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, est mort le 3 juin dernier: il étoit né en décembre 1765. Il a publié divers ouvrages depuis 1789. Voyez, sur son Histoire de Russie, le *Journal des Savans*, nov. 1819, 665-672; mai 1820, 280-286; sept. 543-553, juillet 1821, 435-439.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM. Cahier de juillet, p. 405, lig. 12 et 15, *Totila*, lisez *Théodat.*

JOURNAL
DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1826.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE,

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1826.

VOYAGE D'ORENBOURG À BOUKHARA, fait en 1820, à travers les steppes qui s'étendent à l'Est de la mer d'Aral et au-delà de l'ancien Jaxartes; rédigé par M. le baron G. de Meyendorff, *et revu par M. le chevalier* Amédée Jaubert. Paris, librairie orientale de Dondey-Dupré, 1826, *in-8.°*, avec une carte et plusieurs planches.

Les relations de commerce qui existoient depuis long-temps entre la Russie et les petits états musulmans de la rive droite de l'Oxus, ont pris, depuis la dernière moitié du XVIII.ᵉ siècle, une très-grande extension, et le desir de les accroître encore a donné récemment lieu d'entreprendre quelques expéditions dont les résultats ont un égal

intérêt pour les sciences et pour la politique. Nous avons rendu compte, dans ce Journal (1), de celle que M. Mouravieff a faite chez les Turcomans de Khiva en 1819 et 1820. Le volume que nous annonçons contient le récit de la mission exécutée, vers la même époque, auprès du prince de Boukhara, par M. de Negri, accompagné de plusieurs officiers et savans russes, M. de Jacovleff, le docteur Pander, MM. Volkonski et Simosnirf, et de M. G. de Meyendorff, qui en a rédigé l'histoire.

Un envoyé boukhare étoit venu deux fois, en 1816 et en 1820, exprimer, au nom de son souverain, le desir de voir une ambassade russe se rendre en Boukharie. Le gouvernement russe jugea à propos d'accueillir ce vœu, et voulut profiter de cette occasion pour acquérir des renseignemens exacts sur des contrées encore imparfaitement connues. C'est dans cette vue qu'on adjoignit aux personnes qui composoient l'ambassade, un naturaliste, trois traducteurs interprètes d'Orenbourg, et des officiers capables de recueillir des notions géographiques et statistiques. L'ordre du départ fut donné au mois de juin; au mois d'août suivant, la légation étoit arrivée à Orenbourg. Six semaines furent employées aux préparatifs du voyage; et après quelques retards occasionnés par l'inexactitude des Kirkis qui devoient fournir des chameaux à l'escorte de l'ambassade, celle-ci se mit en route et quitta Orenbourg le 10 octobre, pour traverser les steppes qui séparent cette ville russe des monts Mougodjar.

La première partie de la route suivie par la légation, n'offre, sauf quelques observations curieuses d'histoire naturelle et de géologie, que ces détails communs et ces incidens de peu d'importance qu'on trouve dans toutes les relations. La seule rencontre un peu remarquable que firent les Russes, fut celle d'un chef kirkis, sultan Haroun-Ghazi, qui s'étoit engagé à leur servir lui-même, avec sa suite, d'escorte jusqu'au Sir. Ce chef vouloit témoigner par cet acte de bienveillance tout l'attachement qu'il portoit au gouvernement russe, dont l'appui lui étoit nécessaire dans ses querelles avec le prince de Khiva. Il ne reste à ces chefs tartares, dans le voisinage de la puissance colossale qui les a successivement assujettis, que de vains titres et le souvenir de ce que furent autrefois leurs ancêtres. Les habitudes de ces peuples montrent ce contraste entre leur état actuel et leur état passé: dans une visite que M. de Meyendorff fit à ce sultan, il trouva les parois d'une tente qu'on avoit préparée pour le recevoir, ornées de tapis,

(1) Cahiers de septembre et d'octobre 1823.

des peaux de tigres étalées, un riche diadème en or, garni de turquoises et de rubis balais, et de la viande crue attachée à un crochet, avec de grands sacs de peau remplis de lait de jument. Ainsi des objets de luxe se voient à côté de ceux qui sont destinés à satisfaire aux premiers besoins de la vie, et l'amour du faste s'unit à des goûts et à des coutumes sauvages.

Au-delà des monts Mougodjar, un pays moins connu présenta aux voyageurs le sujet de remarques plus intéressantes. Une colline nommée *Sari-boulak*, située à quinze lieues du rivage de la mer d'Aral, est formée d'une argile nue et sillonnée par des torrens, et ses excavations renferment des couches de petites coquilles, de trois ou quatre pieds d'épaisseur, et une grande quantité d'ossemens de poissons. Les Kirkis assurèrent à M. de Meyendorff que leurs pères avoient vu la mer d'Aral s'étendre jusqu'à ce point; et un des guides se souvint même de l'avoir vue dans des lieux que l'ambassade avoit traversés à pied sec le 14 et le 15 novembre. Ce fait et quelques autres du même genre prouvent la rapidité avec laquelle la mer d'Aral diminue journellement, et confirme ce que divers auteurs ont avancé sur les changemens que le cours des eaux a éprouvés dans ces régions à des époques plus reculées.

Le terrain compris entre ce point et l'embouchure du Sir reçoit des Kirkis le nom de *Kara-Koum* [Sable noir]: l'auteur n'a pu trouver la raison de cette dénomination; mais elle n'en doit pas avoir d'autre que le caprice des nations de race turque qui ont assigné des noms semblables aux plaines sablonneuses, aux montagnes, aux lacs, aux rivières, près desquels elles ont fixé leurs établissemens, sans avoir, pour les adopter, aucun motif particulier. Les *Sables noirs* s'étendent jusqu'à la baie formée par l'embouchure du Sir, et dont la circonférence actuelle est de douze à treize lieues. En parcourant les bords de cette baie et ceux de la mer d'Aral, on rencontra des Kirkis que la misère et les brigandages des Turcomans de Khiva avoient réduits à se faire pêcheurs et laboureurs, professions qui, chez ces peuples, sont les indices de la pauvreté. Une ancienne tradition porte que les Kirkis perdront leur liberté dès qu'il vivront dans des maisons et qu'ils s'adonneront à l'agriculture. L'exemple des Baschkirs leur montre la vraisemblance d'une telle prédiction, et la crainte de la voir réalisée doit éloigner des occupations agricoles toutes ces tribus voisines des frontières de l'empire russe, qui n'appréhendent rien tant que d'être attachées à la glèbe, et qui font consister leur félicité à se voir libres comme des oiseaux, ainsi qu'ils le disent en parlant de leur vie nomade.

C'est sur les rives du Sir, pays dont la température est moins rude que les cantons plus septentrionaux, que les Kirkis aiment à venir hiverner avec leurs troupeaux. Ces peuples sont gouvernés par des anciens, des chefs de famille, des *begs*, des *behadirs* [braves, ou partisans], des sultans et des khans. Ces titres divers, selon M. de Meyendorff, s'acquièrent par le genre de mérite et l'exercice des vertus les plus recommandables aux yeux d'un peuple nomade, et se perdent par une conduite opposée. Le caractère des Kirkis les porte à la cruauté, et notre voyageur cite plusieurs traits qui justifient cette assertion. Ils ont pourtant des dispositions généreuses, et jusqu'à un certain point le goût des compositions littéraires. Plusieurs d'entre eux passent la nuit assis sur une pierre à regarder la lune, et à improviser des paroles assez tristes sur des airs qui ne le sont pas moins. Ils composent même des complimens en vers, et répondent par des impromptus de cette espèce aux paroles qu'on leur adresse. Un beg kirkis, homme riche, spirituel et chef d'une famille nombreuse, adressa à M. de Meyendorff ces paroles improvisées : « Vous qui » voulez que je vous fasse entendre une chanson, je vous dirai qu'un » beg pauvre, mais bon, vaut mieux qu'un khan mésestimé. » Il désignoit ainsi le khan des Kirkis, son ennemi déclaré. La chanson suivante fut composée par une jeune fille : « Vois-tu cette neige ! » eh bien ! mon corps est plus blanc. Vois-tu couler sur la neige le » sang de ce mouton égorgé ! eh bien ! mes joues sont plus vermeilles. » Passe cette montagne, tu y verras un tronc d'arbre brûlé ! eh bien ! » mes cheveux sont plus noirs. Chez le sultan, il y a des mollas qui » écrivent beaucoup ; eh bien ! mes sourcils sont plus noirs que leur » encre. » Les Kirkis ont aussi des chants historiques qui rappellent les hauts faits de leurs héros ; mais ceux-là ne sont récités que par des chanteurs de profession, et M. de Meyendorff eut le regret de ne pouvoir en entendre un seul.

Au-delà du Sir, les voyageurs russes eurent à traverser encore un autre bras du même fleuve, qui porte le nom de *Kouwan-Deria*. Ils arrivèrent ensuite aux lits desséchés d'anciennes rivières, qui formoient, il y a peu d'années, la communication du Sir avec la mer d'Aral. L'une est le Djan-Deria, qui étoit encore, en 1816, une rivière plus large que le Kouwan ; l'eau qui la remplissoit ne séjourne plus que dans quelques trous, d'espace en espace, et le lit qu'elle occupoit, large de plus de cent toises, est maintenant tout-à-fait à sec. L'autre rivière, qui a pareillement disparu, est à dix lieues environ au Sud du Djan-Deria. La grande route qui conduit à Boukhara, chemin large

d'environ trois toises, est très-fréquentée par les caravanes qui viennent d'Orsk ou d'Orenbourg, et par les Kirkis de la région occidentale du désert, qui amènent des bestiaux aux marchés de Boukhara. Le pays que cette route traverse est en partie occupé par un désert sablonneux qu'on nomme *Kisil-Koum* [Sables rouges], qui a vingt-cinq lieues dans le sens où l'ambassade la traversa, et qui est beaucoup plus étendu entre le Sir, l'Amou et la mer d'Aral. Ce désert est remarquable par sa stérilité : on n'y trouve de sources nulle part. Les chevaux souffrirent beaucoup en le traversant ; les hommes mêmes avoient considérablement maigri, et tous souhaitoient d'arriver au terme d'un voyage si long et si pénible.

Après avoir encore traversé une contrée montagneuse, entrecoupée de plaines fertiles et dont l'aspect s'éloignoit de plus en plus de celui du désert, l'ambassade russe atteignit enfin la célèbre ville de Boukhara, où elle fit son entrée solennelle le 20 décembre à midi, en déployant un appareil militaire, et fut conduite immédiatement à l'audience du khan. Elle résida dans cette cité jusqu'au 20 mars 1821, où le beau temps lui permit d'aller bivouaquer dans les jardins de Bazartchi ; peu de jours après, elle quitta ce lieu pour reprendre le chemin d'Orenbourg. L'audience qu'elle reçut des dignitaires du pays de Boukhara n'offre aucune circonstance particulière ; c'est pourtant tout ce que M. Meyendorff a jugé à propos de dire relativement au but politique de l'expédition dont il faisoit partie.

L'auteur quitte ici son rôle de narrateur pour donner sur les pays voisins de la Boukharie, des détails géographiques qui remplissent cinq chapitres. Ce qui est relatif aux nations de ces contrées, à leur origine, à leur descendance et à leurs rapports, auroit besoin d'être rectifié sur plusieurs points, et pourroit l'être à l'aide des divers ouvrages publiés en France sur le même sujet depuis quelques années. Une disposition commune à beaucoup de voyageurs est de croire qu'avec quelques renseignemens partiels qu'ils ont recueillis à la hâte et qu'ils tiennent quelquefois de personnes peu instruites, il leur sera possible de débrouiller des questions d'histoire pour lesquelles des auteurs laborieux ont emprunté le secours de la critique et de l'érudition. On pourroit appliquer cette remarqne aux considérations générales qui ont pour objet les traits caractéristiques et les rapports des Mongols, des Tatars, des Kirkis, des Turcomans. Nous ne suivrons pas l'auteur dans cette discussion, qui ne peut recevoir un nouveau jour que de l'examen des traditions anciennes et des monumens écrits et contemporains, et nous passerons aux

détails vraiment intéressans qu'il a réunis sur la géographie de ces contrées, qu'il croit devoir désigner par le nom d'*Asie centrale*, et particulièrement de celles qui peuvent encore justement recevoir la dénomination de *Tartarie indépendante*, étendue, même dans des ouvrages géographiques assez récens, à des pays qui depuis longtemps ont subi le joug de la Chine ou de la Russie.

Les principales divisions de l'*Asie centrale* sur lesquelles M. de Meyendorff a recueilli des renseignemens, sont, au Nord, le pays des Kirkis ; à l'Ouest, l'état du khan de Khiva, avec les habitations des Kara-Kalpaks, des Araliens et des Turcomans ; à l'Est, la principauté du khan de Khokhand, ou le Fergana des anciens géographes orientaux, les villes de Taschkend et de Taras ou Turkestan ; au Sud, la Boukharie, les déserts des Turcomans, et les états des khans de Meïmeneh, Ankoï, Balkh, Khoulm, Badakhschan, Koulab, Hissar, Chersabes ou Schearisebz, et les cantons qu'habitent les Ghaltchas ou Persans orientaux, les Œlets et les Kesareh, peuples nomades attachés à la secte musulmane d'Ali, les Chigani et les Dervaseh, nomades païens. On voit que les notions qu'il a rassemblées s'appliquent tout justement aux contrées les moins connues parmi celles que bornent au Nord les frontières de la Russie, à l'Est celles de la Chine, au Sud l'Hindoustan, le Kaboul et les états de Feth Ali Schah, et à l'Ouest les rivages de la mer Caspienne.

La relation du voyage de M. Mouravieff à Khiva, dont nous avons donné l'extrait, nous dispense de nous arrêter à ce que M. de Meyendorff dit ici de cette principauté. Nous aurions plus de détails nouveaux à recueillir au sujet de la principauté de Khokand, si M. Klaproth n'eût inséré dans le premier cahier de son *Magasin asiatique* la relation du voyage que M. P. Nazaroff a fait dans ce pays en 1813 et 1814. Taschkend y a été réuni en 1805, et Turkestan (Taras), avec les villes voisines, en 1815. Omar, prince actuel de Khokand, est fils de son prédécesseur Narbouta ; il vit en bonne harmonie avec le khan de Khiva, dont il est parent, ainsi qu'avec celui de Badakhschan, dont il a épousé la fille. Osch, célèbre par les pélérinages qui s'y font chaque année, est la dernière ville de ce pays du côté de l'Est. De là jusqu'à Khaschgar, on ne rencontre plus que des Kirkis errant avec leurs troupeaux dans les vallées de l'Ala-tagh. Des marchands chinois, partis de Khaschgar ou de Kouldja (Ili), viennent trafiquer avec eux. A ces renseignemens sur Khokand, M. de Meyendorff en joint d'autres sur des pays plus orientaux, et notamment sur celui de Khaschgar, et des cinq autres villes, Yarkand,

Khotan, Aksou et les deux villes d'Ili qui composent l'*Alti-Chakan*, c'est-à-dire, l'Hexapole de la petite Boukharie ou Turkestan chinois. Les plus curieux de ces détails sont dus à un gentilhomme géorgien, nommé *Raphaël Danibeg*, qui se rendit du Kaschemire à Semipalat en passant par Khaschgar. M. de Meyendorff donne en note un extrait de ce voyage curieux. Une autre addition intéressante est la table des latitudes et longitudes des principaux points de ces contrées, d'après un manuscrit des tables d'Oulough-beg, que l'auteur s'est procuré à Boukhara, lesquelles diffèrent notablement de celles qui se trouvent dans l'édition de Grævius. M. de Meyendorff n'a vérifié qu'une seule de ces latitudes; c'est celle de Boukhara, qu'il a trouvée exacte à deux minutes près.

Les principautés de Hissar, Ramid, Koulab, Abi-gherm, sont situées au Sud de la Boukharie. Elles sont peuplées d'Usbeks devenus en partie agriculteurs, et parmi lesquels on ne trouve qu'un petit nombre de Tadjiks. Plus au midi est celle de Badakhschan ou Feizabad, célèbre par le commerce du lapis-lazuli. A l'Est de la Boukharie et au Nord de Hissar, on trouve les Ghaltchas, peuple pauvre et indépendant. Des voyageurs russes les ont nommés *Persans orientaux ;* ils parlent le persan et ne connoissent pas d'autre langue; mais ils sont attachés à la secte d'Omar. M. de Meyendorff assure que les traits des Ghaltchas diffèrent beaucoup de ceux des Tadjiks, et que leur teint basané est plus brun que celui *des Arabes Boukhares :* il n'explique pas ce qu'il entend par cette dénomination, qui s'applique sans doute aux Arabes établis dans la Boukharie. Plus à l'Est est le pays des idolâtres, *Kafir*, qu'on dépeint comme très-féroces, et qui vivent sur les bords du Derwazeh. Au Sud-Est de Badakhschan sont les *Siknan* ou *Siah-pousch*, peuples demi-nomades et qui ne sont pas musulmans. Leur nom signifie *habits noirs*, et vient de leur manière de se vêtir avec des peaux de moutons noirs.

Au centre même des états du khan de Boukhara, il existe un prince indépendant; c'est celui de Scheheri-Sebz ou Cherzabes, ville sur la rivière du même nom, et bâtie sur l'emplacement même du village de Kesch, où naquit Temour. Ce pays avoit été réuni à la Boukharie par Mohammed Rahim khan, mais il s'en détacha à la mort de ce prince en 1751. Le khan peut lever vingt mille cavaliers, et peut, au moyen de digues, inonder tout le pays qui environne sa capitale et sa forteresse, ce qui assure son indépendance contre les entreprises des Boukhares.

Notre voyageur termine cette énumération en rapportant deux

itinéraires, l'un de Balkh à Caboul, l'autre de Boukhara à Hérat, et fait connoître à cette occasion quelques-unes des variations de l'état politique de ces contrées, dont les principales villes ont, à diverses reprises, recouvré ou perdu leur indépendance particulière, au milieu des guerres qui n'ont cessé d'avoir lieu entre les Persans, les Afghans et les Turcomans de Khiva et de la Boukharie.

On voit que M. de Meyendorff n'a négligé aucun moyen d'acquérir des renseignemens au sujet des pays voisins de celui où il a voyagé. Pour ce dernier, on peut bien croire qu'il en a étudié avec attention l'état actuel et la constitution. Toutefois il s'excuse de n'offrir aux lecteurs que des détails imparfaits à l'égard d'un état qu'il n'a parcouru que sur une ligne d'environ trente lieues, et où le gouvernement local apportoit toute sorte d'entraves aux observations qu'on auroit desiré recueillir.

Les frontières d'un pays environné de déserts, comme l'est la Boukharie, sont difficiles à fixer avec précision. Le territoire cultivé ne s'étend pas à plus de dix lieues au Nord de Boukhara; mais les avant-postes du prince sont situés plus loin, à Aghatma, et les douaniers viennent pour visiter les caravanes qui arrivent de Russie jusqu'à Karaghata, qui peut passer pour la limite septentrionale. Ouratoupa, au Nord-Est de Samarcande, est une forteresse sur la frontière de ce côté. Fani est la ville la plus éloignée de Boukhara du côté de l'Est; Mawri, ville autrefois fameuse, aujourd'hui déserte, est le point où se trouve le poste boukhare le plus avancé vers les frontières de l'état de Khiva. Ankoï (Andékhoï) et Balkh, deux petits états indépendans, bornent au midi la Boukharie. Elle est ainsi comprise entre les 41.e et 47.e degrés de latitude Nord, et les 61.e et 66.e degrés de longitude à l'Est du méridien de Paris. La partie orientale est montagneuse, et la partie occidentale est une vaste plaine où s'élèvent de petites collines isolées, de nature argileuse comme le terrain des déserts, et notamment de ceux que le fleuve Amou traverse. C'est cette argile desséchée qui forme les sables mouvans, par-tout où l'irrigation ne peut fertiliser la terre. Les oasis offrent l'aspect le plus agréable et le plus riant. La multiplicité des habitations fait juger que la population est nombreuse. Ces habitations forment des villages qui sont à demi cachés par les arbres fruitiers des jardins, et parmi lesquels plusieurs sont environnés de murs. Toutes les villes sont bâties près des rivières, et par conséquent entourées de champs cultivés; mais souvent, en été, la sécheresse est telle, que les habitans ne peuvent se procurer de l'eau qu'en creusant des trous; d'un autre

côté, la plaine de Boukhara est si basse, qu'on en trouve par-tout à sept ou huit pieds de profondeur. Le sable est la plus grande incommodité de ce pays : quoique fort gros, il pénètre dans les yeux, dans la bouche, dans les oreilles. Chassé par les vents, il comble bientôt les fossés, s'arrête près des murs, s'élève à leur hauteur, remplit les rues et couvre les maisons. Les déserts situés auprès de la Boukharie servent de défense naturelle à cette contrée.

M. de Meyendorff trace en peu de mots l'histoire de la ville de Boukhara, d'après les écrivains orientaux. On pourroit ajouter des faits curieux à ceux qu'il a recueillis, en consultant les auteurs chinois qui ont connu et décrit le Mawarennahar antérieurement aux géographes musulmans. Depuis la fin de la domination des Timourides à Samarcande, les khans Usbeks se sont fixés à Boukhara, et, tout en y bâtissant des mosquées et des colléges, ils y ont éteint l'amour des sciences et des arts qui avoit jadis donné de l'éclat à cette ville. L'aspect de Boukhara est frappant pour un Européen qui s'en approche : des dômes, des mosquées, des minarets, les palais qui s'élèvent au milieu de la ville, la muraille crénelée qui l'entoure, un lac situé près des murailles et entouré de plusieurs maisons de campagne, des champs, des jardins, des arbres, tout contribue à produire un effet très-agréable pour un voyageur qui vient de traverser des déserts sablonneux; mais l'illusion cesse quand on est entré : à l'exception des bains, des mosquées et des colléges, on ne voit que des maisons en terre de couleur grisâtre, entassées sans ordre les unes à côté des autres, ayant leur façade du côté des cours, et n'offrant en dehors que des murs uniformes sans fenêtres, composant des rues étroites, tortueuses, sales, tracées au hasard, dont les plus belles n'ont guère plus d'une toise de largeur, et dont quelques-unes ont à peine trois ou quatre pieds. Le grand nombre de chevaux et de chameaux qui les fréquentent y laissent des traces profondes de leur passage. Quelques-unes ont conservé des vestiges de leur ancienne splendeur, c'est à-dire que, pavées à demi, elles sont encombrées de grandes pierres qui gênent beaucoup les cavaliers.

M. de Meyendorff ayant fait à cheval le tour de Boukhara, a trouvé qu'elle avoit environ 14 werstes [7,735 toises] de circuit. On assure qu'elle contient près de huit mille maisons et à peu-près soixante-dix mille habitans. Les trois quarts sont Tadjiks, la plupart artisans : le reste de la population se compose d'Usbeks, de Juifs, de Tatars (Turcs), d'Afghans, de Calmuques, d'Hindous, de marchands de pays voisins, de quelques pèlerins, d'esclaves persans

et russes et d'un petit nombre de nègres et de siah-pouschs. Le tableau suivant fait connoître en quelle proportion ces différentes races sont mêlées pour former la population de la Boukharie.

Usbecks	1,500,000.	Kirkis et Karakalpaks	6,000.
Tadjiks	650,000.	Juifs	4,000.
Turcomans	200,000.	Afghans	4,000.
Arabes	50,000.	Lezghis	2,000.
Persans	40,000.	Bohémiens	2,000.
Calmuques	20,000.		
		TOTAL	2,478,000.

M. de Meyendorff donne, sur ces différentes parties de la population, des détails curieux que nous supprimons à regret, pour ne pas trop alonger cet extrait. Le même motif nous oblige à passer sous silence les observations relatives à la manière dont sont construits le palais, les mosquées et les autres monumens d'architecture.

L'auteur développe les procédés de culture employés en Boukharie, et fait connoître les ressources qu'on y tire de la chasse, et de l'éducation des bestiaux. Les canaux d'irrigation sont, dans un pays tel que celui-là, l'objet d'une attention toute particulière, et M. de Meyendorff décrit avec soin les pratiques que la nature du climat et du sol a introduites parmi les laboureurs boukhares. On fait usage de monnoies d'or, d'argent et de cuivre: la monnoie d'or, nommée *tella*, vaut 21 *tongas* ou pièces d'argent, ou 16 francs; le *tonga* est évalué à 76 centimes, et le *poul*, ou denier de cuivre, à 1^centime^,38. Le *tella* pèse un mitscal, le plus petit poids usité chez les Boukhares, et qui équivaut à 4,78 grammes; 107 mitscals font un *nimtcha* [512 grammes]; 4 *nimtchas* valent un *tcharik* ou 2,048 kilogrammes; 8 *tchariks* forment un *sir* ou 16,388 kilogrammes, et 8 *sirs* un *batman* [131,104 kilogrammes], ou la demi-charge d'un chameau environ. L'aune boukhare se nomme *haze;* sa longueur est de 1^m^,07; le *farsakh* contient, dit-on, 12,000 *hazeh* ou environ 6,630 toises. Le *kar* a 3^m^,21, et sert à mesurer les étoffes grossières de coton. La mesure agraire se nomme *tanab*, et contient 3,600 pas carrés de surface. Les principaux articles de commerce sont le coton, la soie, le feutre, le cuir chagriné, différens ouvrages d'acier et de cuivre, et d'autres objets, produits d'arts mécaniques généralement peu perfectionnés.

M. de Meyendorff jette un coup-d'œil sur les relations commerciales des Boukhares depuis les temps reculés jusqu'à l'époque de Tamerlan: c'est encore un point sur lequel il n'est possible de jeter tout le jour desirable qu'à l'aide des mémoires conservés par les historiens de la

Chine. La Boukharie, par sa position intermédiaire entre l'Europe et l'Asie, a de tout temps été placée sur la route que les occidentaux devoient suivre pour s'approcher des riches contrées de l'Asie orientale. Autrefois, comme aujourd'hui, Boukhara, Peïschawer, Caboul, furent les entrepôts de ce commerce. Les Tadjiks eurent toujours le génie mercantile, et les Boukhares ont acquis depuis des siècles cette réputation que l'ardeur pour les profits du négoce a méritée, postérieurement, à quelques nations européennes. Actuellement même, les principaux fonctionnaires de la Boukharie se livrent avec activité aux opérations commerciales, et vraisemblablement ils ne sont pas très-délicats dans leurs procédés; car, à l'audience solennelle accordée par le premier ministre du pays à M. de Negri, l'entretien roula uniquement sur la valeur des présens dont celui-ci étoit porteur, et l'envoyé russe fut supplié par ce vizir de ne rien retenir de ces présens que l'empereur envoyoit au khan. Le commerce des Russes avec la Boukharie est l'objet d'une digression dans laquelle il pourroit y avoir quelques erreurs et beaucoup d'omissions à relever, si l'histoire de ces rapports avoit été traitée par l'auteur autrement que comme un accessoire de son sujet principal. M. de Meyendorff parle du *voyageur ou peut-être des voyageurs connus sous le nom de Benjamin de Tudèle.* Il y a bien des critiques qui sont portés à regarder l'itinéraire de Benjamin de Tudèle comme une compilation rédigée par quelque Israélite pseudonyme, plutôt que comme la relation d'un voyage réel: mais personne, que je sache, n'en a attribué la composition *à plusieurs voyageurs.* Il ne seroit pas non plus très-difficile de trouver dans les relations des missionnaires du moyen âge, des mentions du commerce des Boukhares plus anciennes que Pegoletti, qui vivoit dans la première moitié du XIV.ᵉ siècle. Les routes que l'on suivoit alors étoient connues dès les temps les plus anciens, comme on peut le voir dans les écrivains byzantins (1). Les renseignemens recueillis par l'auteur relativement aux temps modernes sont beaucoup plus exacts, et on lira avec plaisir ce qu'il rapporte des différentes tentatives faites depuis Pierre I.ᵉʳ pour ouvrir un commerce régulier avec Khiva et Boukhara. Nous croyons pouvoir nous en référer ici à ce que nous avons dit en rendant compte du voyage de M. Mouravieff.

Le dernier chapitre de la relation que nous analysons est con-

---

(1) *Cf.* Menand. Prot. *ad ann. 568, p. 137.* = Mém. sur quelques questions relatives à la Géogr. de l'Asie centrale, extraits des *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, p. 124.

sacré aux mœurs et au gouvernement de la Boukharie. Il y a peu de remarques à attendre sur un sujet qui n'offre guère de variété dans les états soumis au despotisme militaire, tel qu'il a prévalu chez presque tous les peuples musulmans modernes. La Boukharie entretient des relations commerciales avec la Perse, le pays des Afghans, l'Inde, le Cachemire, Khaschgar et le Tibet occidental. Elle n'a formé aucune liaison avec le roi de Perse, soit à raison de la différence des sectes, soit parce que les Persans détestent les Boukhares, qui tiennent plus de trente mille de leurs compatriotes en esclavage. Le prince de Boukhara, mahométan sunnite et très-dévot, envoie tous les ans au sultan de Constantinople, comme au représentant et au successeur des califes, une somme très-considérable en argent, et des assurances de respect, d'amitié et de dévouement. Le sultan a répondu, en 1818, à ces avances, par l'envoi d'un ambassadeur porteur de quelques livres de piété, lequel fut reçu avec beaucoup de distinction.

Après avoir complété sa relation par diverses observations relatives aux mœurs du pays, à l'état des femmes et des esclaves, aux modes et à l'habillement des diverses classes d'habitans, et à leurs connoissances scientifiques, M. de Meyendorff finit en rappelant que la splendeur de Boukhara et son antique réputation dans les lettres et les sciences, pourroient lui être rendues par un prince qui seroit assez éclairé pour vouloir exercer sur l'Asie centrale une heureuse influence, et que les lumières que l'Europe emprunta de l'Asie pourroient lui être rendues, enrichies par les recherches et la raison des siècles. « La marche progressive des lumières en Russie, continue notre » voyageur, appelle ce vaste empire à réaliser une idée aussi généreuse. C'est à la Russie qu'il appartient de donner aux *Khanats* de » l'Asie centrale une impulsion salutaire, et de répandre sur ces » contrées tous les bienfaits de la civilisation européenne. » Il est inutile de chercher à dissiper une illusion flatteuse, qui prend sa source dans un louable sentiment national; mais il faut avouer que le grand ouvrage de Pierre I.er demande à faire bien des progrès encore dans la patrie même de ce législateur, avant qu'il puisse être question d'en étendre les bienfaits au dehors, dans des contrées qui ne sont pas même encore réunies à l'empire.

Un supplément ajouté à la relation contient, 1.° la figure et la description de huit monnoies boukhares, par MM. Senkoffski et Fræhn, avec celles d'un médaillon très-curieux d'un roi de la Bactriane nommé *Démétrius*, rapporté par M. de Meyendorff et expliqué par M. Koehler; 2.° une notice sur la route commerciale de Semi-

Palat à Cachemire, par un marchand boukhare, avec des notes de M. Senkoffski; et 3.° enfin, un morceau très-étendu et très-important sur l'histoire naturelle de la Boukharie, par M. Pander, naturaliste attaché à l'expédition. Ce dernier morceau, partagé en trois sections, traite successivement de la géologie des pays compris entre Orenbourg et Boukhara, de la botanique et de la zoologie de la Boukharie. Cette description occupe cent vingt-cinq pages d'un volume qui en a cinq cents. M. Jaubert a rempli les fonctions de traducteur avec le zèle et le talent qu'on lui connoît, et par conséquent bien des lecteurs regretteront que les notes qu'il a jointes au texte de M. de Meyendorff soient si rares et si peu étendues. On seroit tenté de lui adresser le reproche contraire à celui que méritent la plupart des éditeurs et traducteurs de voyages : il a de plus composé un index géographique dans lequel les noms de lieux rapportés dans la relation sont rassemblés par ordre alphabétique, et rétablis, d'après leur signification, en lettres arabes.

La carte dressée pour le voyage de M. de Meyendorff, et revue par M. Lapie, offre le résultat d'un travail fait avec soin. Si l'on peut y relever quelque défaut, c'est qu'elle ait été gravée avec trop d'élégance. Cette critique singulière s'expliquera, si l'on veut penser que le double itinéraire de l'ambassade, et quelques autres itinéraires de marchands russes ou boukhares, sont, avec les cartes plus anciennes, les seuls matériaux qu'on ait pu consulter. Or, la partie montagneuse et les vallées de l'orient entre le Sir et l'Amou sont dessinées avec le même détail que si l'on eût possédé le relevé topographique le plus exact et le plus minutieux. Il est d'autant plus nécessaire de faire cette observation, que le genre de gravure adopté maintenant pour les cartes de géographie, et substitué presque généralement à l'ancien système de délinéation suivi par d'Anville et ses prédécesseurs, n'offre le plus souvent, quand il s'agit de contrées peu connues, que les apparences d'une perfection trompeuse, et en impose à ceux qui ne prennent pas la peine de rechercher les bases d'après lesquelles on a indiqué les sinuosités des rivières et des vallées, la direction des bassins, les ondulations du terrain et la hauteur relative des montagnes.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Lettre à l'Académie royale des sciences de Lisbonne sur le texte des Lusiades. Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.° 17, 1826, 1 vol. *in-8.°*

La belle édition de Camoëns, publiée par feu M. le comte de Souza-Botelho, est un digne monument élevé en France à la gloire de ce grand poëte. Cet hommage de l'admiration n'a pas été stérile; il a rappelé l'attention des Portugais et des gens de lettres de tous les pays sur l'ouvrage de l'Homère lusitain; leur émulation a été excitée avec succès; le texte a été relu, traduit de nouveau; des discussions philologiques ont occupé des savans, et le résultat de tous ces travaux littéraires est devenu un nouvel hommage au talent et à la renommée de Camoëns.

On connoit quels soins s'étoit donnés M. le comte de Souza pour publier une édition qui intéressât à-la-fois les gens de lettres et les amateurs des livres précieux; il réunit la beauté et l'élégance des caractères, le luxe typographique, la perfection des gravures, à la correction et à la pureté du texte, et il eut l'attention de faire connoître les motifs qui l'avoient décidé à préférer le plus souvent le texte de la première édition. En rendant justice au zèle et au mérite de M. de Souza, des littérateurs portugais, qui rivalisoient avec lui d'admiration pour le poëte national, examinèrent, avec une curiosité sévère, les moindres changemens que présentoit la nouvelle et magnifique édition ; on publia des observations sur son travail, et principalement sur quelques-unes des variantes que M. de Souza avoit adoptées ou négligées, soit en changeant, soit en conservant le texte communément adopté dans les éditions ordinaires.

On peut consulter, entre autres, le journal portugais intitulé *Annaes das sciencias, das artes e das letras*, tome IV, pag. 3-38, et tome V, pag. 47-102. Bento Luiz Viana publia une réponse aux observations critiques contenues dans le tome IV de ce journal. C'est après ces débats littéraires et d'autres qu'il est inutile de citer, que M. Mablin, sous-bibliothécaire de l'université de France, écrit, à la date du 15 mars 1826, à l'académie royale de Lisbonne, une lettre par laquelle il soumet à ce corps savant quelques observations sur divers passages du poëme de Camoëns qui paroissent encore donner lieu à des difficultés.

Il faut placer ici un fait qui explique les raisons qui ont décidé M. Mablin à entreprendre son travail philologique. Quand M. le

comte de Souza publia sa magnifique édition *in-4.°*, travaillant sur la première édition du poëme, faite en 1572 à Lisbonne, chez Antoine Gonçalvez, il n'avoit pas sous les yeux la seconde, imprimée la même année, chez le même Gonçalvez, et il s'attacha avec un rigorisme scrupuleux à rétablir le texte conformément à la première édition; quand on lui opposa les variantes de la seconde, qui est très-rare et peu connue, puisqu'elle avoit échappé aux perquisitions de M. de Souza lui-même, il ne dut pas se prêter facilement à admettre des variantes qui contredisoient le beau texte qu'il avoit publié, en prenant tant de soin pour l'épurer; il faut donc lui pardonner d'avoir tenté d'affoiblir l'autorité de cette seconde édition, quand il reproduisit la sienne, en la réduisant au format *in-8.°*

Je dois avouer que M. Mablin donne d'excellentes raisons pour prouver à-la-fois, et que les corrections contenues dans la seconde édition de 1572, sont l'ouvrage de Camoëns, et sur-tout qu'elles sont presque toujours très-heureuses et dictées par le talent et par le goût: mais je ne m'arrête pas sur ces détails; j'aime mieux indiquer deux des questions litigieuses, afin que les lecteurs puissent décider du mérite du travail dont je rends compte. Une variante importante, que présente la seconde édition de 1572, est relative à la conjonction E placée dans la première stance qui commence le poëme et en indique le sujet. En traduisant mot à mot et interlinéairement cette première stance en français, on trouve:

Les armes, et les hommes courageux
Qui, de l'occidentale plage lusitaine,
A travers les mers, non auparavant navigées,
Passèrent au-delà de la Taprobane,
En périls et en guerres éprouvés
Plus que ne promettoit la force humaine,
Parmi une nation éloignée, fondèrent
Un nouveau royaume &c.

Le texte de la première édition porte:

Passaran ainda alem da Taprobana,
Em perigos e guerras esforçados
Mais do que promettia à força humana,
Entre gente remota edificaram
Novo reino &c.

La seconde édition place la conjonction E après le mot *humana*, et avant le mot *entre*, ce qui donne un sens très-net, qui *passèrent*

au-delà de la Taprobane.... ET.... fondèrent un nouveau royaume.

Le sens exige si impérieusement cette conjonction, que les deux derniers traducteurs, MM. de la Harpe et Millié, n'ont pu s'en passer pour rendre clairement les vers portugais en prose française.

M. de la Harpe a dit : « Qui s'avancèrent au-delà de la Taprobane... » ET qui, bravant la guerre et les dangers avec un courage au-dessus » de l'humain, fondèrent un nouvel empire. » M. Millié : « Qui » franchirent les plages de la Taprobane... ET parmi les peuples » lointains fondèrent si glorieusement un nouvel empire. » Je n'examinerai pas si la conjonction auroit dû être placée avant *em perigos*, comme le suppose la traduction de M. de la Harpe, ou si elle doit rester avant ENTRE, comme le texte de la seconde édition l'indique; M. Millié et M. Mablin s'accordent à l'y maintenir, et d'ailleurs le texte de la seconde édition tranche toute difficulté.

Le besoin, la nécessité d'un lien qui manquoit à cette période poétique, fut senti par Manoel de Faria, qui ne craignit pas d'introduire un QUE dans le texte qu'il publioit.

QUE em perigos e en guerras esforçados;

et ensuite faisant une note sur le vers :

Entre gente remota &c.

Il imprima *E entre gente* &c., ainsi que le sens l'exige impérieusement, et que le texte de la seconde édition le porte.

M. Mablin prouve aisément que ce relatif QUE, introduit par Manoel de Faria, ne suffit pas pour compléter le sens, et que d'ailleurs il a fait cette correction sans titre ni droit. M. Mablin n'ayant pas dit que cette conjonction E, placée au devant du mot *entre*, s'élide et se confond avec l'E qui commence ce mot, je crois devoir en avertir les littérateurs qui, n'étant pas familiarisés avec les formes de la versification portugaise (1), pourroient croire que cet E alonge le vers et le rend inexact.

Voici une autre correction tirée de la seconde édition, que M. Mablin propose d'adopter préférablement au texte de la première. Au chant III, stance 130, vers 8, on lit dans cette première édition et dans le texte de M. de Souza :

Feros vos mostrais cavalleiros.

Pour rendre le vers portugais irréprochable, M. de Souza a marqué

(1) Exemples de la synérèse des deux E, tirés du poëme de Camoëns:

E em quanto eu estes conto e a vós não posso. *(Os Lusiadas, I, XV, 1.)*

Que não se arme e se indigne o ceo sereno. *(I, CVII, 7.)*

l'ï de *mostraïs* d'une diérèse, sans laquelle le vers n'auroit que dix syllabes, au lieu de onze qu'il doit avoir. Mais la seconde édition présente ce vers de la sorte :

Feros vos *Amostrais*, &c.

M. Mablin se décide, et avec raison, pour cette correction, qui a été sans doute faite par l'auteur lui-même; et il est permis de croire que, dans la première édition, la suppression de l'A d'*Amostrais* fut seulement une faute d'impression. M. Mablin avance que, malgré la diérèse de l'ï de *mostraïs,* le vers seroit encore faux. « Le vers » héroïque portugais, dit-il, doit nécessairement avoir, outre l'accent » de la dixième syllabe, qui est de rigueur, un second accent que le » poëte peut placer, à son choix, sur la sixième ou sur la quatrième; » ou bien deux autres accens, l'un sur la seconde ou sur la troisième, » et l'autre sur la huitième. Il est évident que ni la seconde, ni la » troisième, ni la quatrième syllabe de *feros vos mostraïs* ne sont » accentuées; il faudroit par conséquent que la sixième le fût, mais » elle ne l'est pas non plus; car jamais Portugais, en faisant *mostraïs* » de trois syllabes, n'a mis l'accent sur la dernière et prononcé » *mostraïs.* Donc le vers est faux. »

J'ajouterai aux savantes observations de M. Mablin qu'il paroît que ce vers a embarrassé les éditeurs du Camoëns. Dans la collection des *Obras de Camöens*, 1782, 5 vol. *in-12,* et dans plusieurs autres éditions, comme le dit M. Mablin, le vers se trouve ainsi corrigé :

Ferozes vos mostrais e cavalleiros!.

Cette correction même, quoiqu'elle ne fût pas autorisée par les premières éditions, prouvoit cependant que l'inexactitude du vers de la première étoit reconnue. Quant au mot *Amostrar* qu'on lit dans la seconde, il est le même que *mostrar;* non-seulement le dictionnaire de l'académie de Lisbonne le déclare, non-seulement il se retrouve dans la langue espagnole, mais il n'auroit pas dû échapper aux personnes qui rejetoient cette correction, que Camoëns avoit employé lui-même ce mot, chant III, stance 45, où on lit :

Quando na cruz, o filho de Maria,
AMOSTRANDO se a Alfonso, o animava.

Je rapporte ce passage, afin que M. Mablin puisse ajouter cet exemple aux raisons qu'il donne en faveur du texte de la seconde édition.

Si j'examinois d'autres points litigieux, ils offriroient presque toujours de pareilles preuves de la science et de la sagacité de M. Mablin; mais les deux points sur lesquels je me suis arrêté, suffiront pour faire

juger du mérite de son travail. Je vois avec plaisir ce littérateur faire de si heureuses incursions dans le domaine de la littérature étrangère; et j'apprends volontiers que l'académie, à laquelle M. Mablin a soumis ses observations, lui a donné les marques d'estime et de reconnoissance qui dépendoient de ce corps littéraire.

RAYNOUARD.

Histoire du Bas-Empire, par (Ch.) Lebeau; *nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et augmentée, d'après les historiens orientaux, par M.* Saint-Martin, *membre de l'Institut.* Paris, Firm. Didot, 1824, &c.; tomes I, II, III, IV, *in-8.°*, xxvij, 470, 447, 489 et 459 pages.

La publication des historiens byzantins, entreprise et continuée au XVII.ᵉ siècle, devoit inspirer l'idée de puiser dans ce vaste recueil les matériaux d'un corps d'annales du bas-empire. Dès 1672, le président Cousin en fit des extraits qu'il publia traduits en langue française. Lévesque de Burigny voulut établir plus de liaison entre les faits; mais l'histoire des révolutions de l'empire de Constantinople, qu'il mit au jour en 1750, n'étoit qu'un abrégé fort succinct qui parut insuffisant. Charles Lebeau commença, en 1757, un travail d'une plus juste étendue, et y consacra les vingt dernières années de sa vie. Il ne put néanmoins conduire les annales byzantines que jusqu'en 1276; le surplus, jusqu'en 1453, est de son continuateur Ameilhon. L'ouvrage de Lebeau a essuyé des critiques; on s'est plaint sur-tout de la sécheresse du style; et depuis 1777, beaucoup de lecteurs ont préféré l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire, par Édouard Gibbon. Cependant les volumes rédigés par Lebeau ont été réimprimés en 1819 et 1820, avec une continuation, depuis 1276, par M. Musset Pathay; et M. Saint-Martin, en les reproduisant aujourd'hui, reconnoît que Lebeau est le premier ou même le seul qui ait classé dans un ordre facile à saisir, tous les faits contenus dans la collection des auteurs byzantins; qu'il y a joint tout ce que pouvoient fournir les autres écrivains grecs, les historiens latins, les chroniqueurs, les jurisconsultes, et qu'il a composé ainsi un corps d'annales aussi complet qu'il étoit possible de le faire de son temps. Mais ce n'est point de l'ouvrage même de Lebeau, c'est seulement des notes et des additions dont il vient d'être enrichi, que nous avons à rendre compte.

Quelques-unes de ces notes se réduisent à des citations marginales et à des textes indiqués ou transcrits au bas des pages; et quoiqu'elles contribuent à jeter de la lumière sur les récits, nous ne nous y arrêterons pas, ayant à faire connoître des remarques bien plus nombreuses et plus étendues qui concernent la chronologie, la géographie, les antiquités civiles et religieuses des peuples, et le fond même de l'histoire des empereurs.

Lebeau incline à penser, avec la plupart des auteurs modernes, que si Constantin, en établissant l'indiction, a ouvert ce cycle au 24 septembre de l'an 312 de notre ère, c'est qu'il a voulu prendre pour époque le jour où il avoit vaincu Maxence. Selon M. Saint-Martin, ce choix a été probablement déterminé par le besoin ou le desir de faire coïncider le renouvellement des années de la nouvelle période avec le calendrier macédonien-julien, adopté dans presque toute la partie orientale de l'empire. Les idées de M. Saint-Martin sur les mois macédoniens ont été discutées, en 1820, dans des écrits polémiques qu'il s'abstient de rappeler ici. Il avertit seulement que Lebeau se trompe lorsqu'il dit que les Syro-Macédoniens commençoient leur année précisément au 24 septembre. Cette pratique appartenoit aux Macédoniens de l'Asie mineure : l'année de ceux de Syrie s'ouvroit au premier jour du même mois. Comme exemple des autres erreurs chronologiques que M. Saint-Martin relève et corrige, nous citerons celle que Tillemont et Lebeau avoient commise en plaçant sous l'année 372 l'événement qui fit tomber le roi d'Arménie Arsace entre les mains de Sapor II. La véritable date est 367.

Les détails géographiques qui avoient besoin d'être rectifiés, l'ont été avec le même soin. Lebeau dit que cinq provinces, abandonnées aux Romains et réclamées par Sapor, étoient situées à l'occident du Tigre; il falloit dire à l'orient: les peuples qui habitoient ces provinces étoient transtigritains par rapport à Rome, et non par rapport à la Perse, comme l'ont supposé Henri de Valois et Tillemont. Deux de ces cantons arméniens ont été appelés l'*Arzacène* et l'*Intelène :* M. Saint-Martin remplace le premier de ces noms par celui d'Arzanène, qui est mieux connu, et le second par celui d'Ingelène, que fournissent S. Épiphane et les auteurs arméniens et syriens. Comme le nouvel éditeur ne laisse passer aucun des noms topographiques qui ne sont pas universellement bien compris, sans déterminer ou indiquer les positions, ou sans avertir qu'elles sont incertaines, les remarques de ce genre ont dû se multiplier; mais elles sont toujours précises et instructives. M. Saint-Martin en avoit déjà publié

plusieurs dans ses Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie.

Nous distinguerons par la qualification d'ethnographiques, des notes d'une troisième classe, savoir, celles qui concernent les origines, les situations primitives et les transmigrations de divers peuples, tels que les Goths, les Huns, les Alains, les Blemmyes, &c. Lebeau ne rapporte que deux opinions sur l'origine des Goths; celle qui les déclare Germains et celle qui les fait sortir de la Scandinavie. M. Saint-Martin rappelle un autre système, celui qui place leur berceau en Asie à une époque plus ou moins ancienne; et, comparant entre elles ces hypothèses, il établit que les Goths, fixés, au IV.e siècle de notre ère, sur les rives du Danube et du Borysthène, sont les Gètes que les anciens plaçoient dans les mêmes régions; que ces deux noms de Goths et de Gètes sont identiques entre eux et avec celui de Scythes, qui n'en diffère que par une prosthèse familière aux Grecs; que ces trois dénominations répondent à trois grandes périodes de l'existence d'un même peuple, depuis l'âge antique où il étoit maître d'une grande partie de l'Asie et de l'Europe orientale, jusqu'aux temps où il a lancé des colonies dans les contrées germaniques, et même dans la Scandinavie.

Deguignes, en rapprochant les détails que fournissent les Chinois sur les Hioung-nou, de ce que les Grecs et les Latins nous apprennent des Huns, a cru pouvoir confondre ces deux noms en un seul, qu'il a étendu à toutes les tribus barbares de l'Asie centrale, Turcs, Mongols, Mandchous, &c. M. Saint-Martin trouve d'abord, dans les langues de ces peuples, la preuve de la diversité de leurs origines. Il pense, vu la fréquente permutation de l'H en F dans beaucoup d'idiomes, que Hunn et Finn sont un même mot, les Huns et les Finnois une même race, et que, dans l'antiquité comme en des temps moins reculés, les peuples de cette race se sont répandus; des monts Ourals et des rives du Volga, sur tous les pays qui forment aujourd'hui l'empire de Russie, et en ont été les premiers habitans, avant l'arrivée des tribus gothiques et slaves. Mais, ajoute M. Saint-Martin, si les Huns sont les indigènes des bords du Volga et des monts Ourals, leur race, à des époques très-anciennes, a pu se porter aussi fort loin vers l'orient, s'avancer vers les frontières de la Chine; et ces Huns, en soumettant à leurs lois des tribus turques, mongoles, mandchoues, établies dans la Sibérie et dans l'Asie centrale, leur auront imposé leur nom, qui se sera ainsi propagé jusque chez les Chinois.

D'autres notes concernent la nation des Alains, et spécialement les *Sciri* ou Scires, qui en faisoient partie, et que Lebeau appelle Squires.

Les Alains ne sont, aux yeux de M. Saint-Martin, que les Massagètes; mais, comme ils ont été vaincus par les Huns, Procope les a confondus avec eux : voilà un exemple de plus de l'erreur qui consiste à rattacher à une même race deux peuples qui n'ont fait que se succéder en une même région. C'est ainsi encore, dit M. Saint-Martin, « que les Huns portent souvent le nom *de* Scythes avec *lesquels* on ne » peut les confondre, puisque ceux-ci étoient les mêmes que les Gètes » ou Goths, qui furent chassés par les Huns des pays qu'ils possédoient » entre le Danube et le Tanaïs.

Des peuples barbares ou presque sauvages qui habitoient, au midi de l'Égypte, les déserts compris entre le Nil et la mer Rouge, et s'étendoient au loin dans l'Éthiopie, sont appelés Balnemmôoui par les Coptes, et Blemmyes par les Grecs : M. Saint-Martin ne les croit pas distincts des Bougaïtes que les Arabes nomment Bedjah ou Bodjah. Quelques-unes des notes relatives à ces peuples sont empruntées des Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte, de M. Étienne Quatremère.

Nous aurions à indiquer aussi des remarques sur les Bourguignons, sur les Bretons ou Armoricains *(tom. IV, p. 240-243)*; mais il nous reste à parcourir des éclaircissemens de plusieurs autres genres. Parmi ceux qui appartiennent à la mythologie, nous ne citerons que les notes sur Sérapis; on y trouve recueilli ce qu'ont dit de cette divinité Tacite, Plutarque, Firmicus Maternus, Macrobe, S. Clément d'Alexandrie, Rufin, Moïse de Khoren et l'auteur d'une histoire fabuleuse d'Alexandre, publiée par M. Mai (voy. *Journ. des Sav.* oct. 1818, p. 609-620). Jablonski a rassemblé un plus grand nombre de textes; mais M. Saint-Martin observe qu'ils sont souvent contradictoires, qu'ils n'aident point à se former une idée précise de ce dieu, et que, d'ailleurs, les découvertes et les dissertations publiées depuis Jablonski ont plutôt contribué à obscurcir la question qu'à la résoudre.

Une cinquième classe de notes se composeroit de celles qui ont pour objet des médailles, des inscriptions et d'autres monumens antiques. M. Saint-Martin pense qu'il n'existe aucune médaille de Constantin où se lise le nom de sa mère; celles qui portent le nom d'Hélène devant être rapportées à Flavia Julia Helena, femme de l'empereur Julien. Il y auroit donc lieu de modifier ou plutôt d'effacer la ligne où Lebeau dit que Constantin fit graver le nom d'Hélène sur les monnoies. Quant aux véritables monumens numismatiques propres à confirmer ou à éclaircir certains recits, le nouvel éditeur les a soigneusement indiqués. Il a fait le même usage des inscriptions, en y comprenant celles qui ont été récemment découvertes par

M. Salt dans les ruines d'Axoum, par M. Gau en Nubie, &c. En un mot, entre les résultats les plus constans des recherches archéologiques, il a recueilli tous ceux qui pouvoient jeter du jour sur les détails des annales byzantines.

La dénomination d'historiques semble convenir à des notes d'une plus grande importance qui portent sur le fond même des faits. Lebeau n'ayant pas nommé tous les chrétiens qu'on dit avoir été mis à mort par ordre de Julien durant son séjour à Ancyre, M. Saint-Martin fait observer qu'on a compté parmi eux Malasippus, sa femme Casina, l'encratite Busiris, Macedonius, Théodule, Tatianus et plusieurs autres, mais que ces martyres ne sont attestés que par des actes assez modernes. Une remarque sur le caractère de l'empereur Julien est conçue en ces termes : « Ammien Marcellin rapporte tout le bien » et tout le mal qu'on peut dire de ce prince : en lisant cet auteur » avec attention et avec impartialité, on trouve que le bien l'emporte » de beaucoup sur le mal. Le plus grand défaut de Julien fut peut- » être de n'avoir pas bien jugé son siècle : toujours transporté en » imagination aux époques brillantes de l'empire, plein de la haute » idée qu'il s'étoit formée de la grandeur romaine, enthousiaste » d'Homère, il ne s'étoit pas aperçu que tout avoit changé autour de » lui, et que ce n'étoit plus que par des moyens nouveaux qu'on » pouvoit accomplir de grandes choses. Les malheurs de son enfance » et le massacre de sa famille eurent une fâcheuse influence sur sa » conduite. L'aversion qu'il devoit avoir *contre* Constance, son oppres- » seur et l'assassin de tous les siens, lui fit haïr la religion que celui- » ci professoit, et elle *le mit involontairement* en relation avec les » mécontens, les adversaires de l'ordre de choses établi, c'est-à- » dire, avec tout ce qui étoit resté attaché à l'ancienne religion de » l'état. »

Le mot *Surena* étoit-il chez les Perses un nom de dignité! Zosime le croyoit ainsi, Ὁ γὰρ Σουρήνας ἀρχῆς δὲ τοῦτο παρὰ Πέρσαις ὄνομα ; et deux textes d'Ammien Marcellin en donnent la même idée. Mais un auteur arménien du IV.ᵉ siècle, Faustus de Byzance, en fait un nom propre qu'il applique à deux généraux envoyés de Perse en Arménie, et dont l'un étoit surnommé *Balhav;* et ce témoignage paroît à M. Saint-Martin plus admissible que ceux de l'historien latin et de l'historien grec. Il croit qu'ils ont été trompés l'un et l'autre, et il indique même la cause probable de leur erreur : c'est qu'au temps des Arsacides, une branche de la famille royale s'appeloit *sourénienne*, parce qu'elle descendoit de Souren, frère d'Ardaschès, autrement dit Artaban III.

Il avoit été réglé qu'elle tiendroit le premier rang après la branche régnante et après la branche carénienne, et qu'à leur défaut la couronne lui seroit dévolue. Les Souréniens ne perdirent, sous les Sassanides, que ce droit d'héritage : ils embrassèrent le parti des nouveaux princes, et furent, en récompense de leurs services, maintenus dans leurs prérogatives; voilà ce que nous apprend Moïse de Khoren. On aura donc pris un nom de famille pour un titre, et transformé en une dignité une appellation qui ne désignoit qu'une race.

Ammien Marcellin représente le roi d'Arménie Para comme un enchanteur qui savoit se rendre invisible ou se métamorphoser : *offusâ sibi caligine mutatus, vasorumque formâ transgressus*. Ces derniers mots ne sont pas très-clairs : on ne sait trop, comme l'observe M. Saint-Martin, s'ils signifient que Para échappoit à ses ennemis sous la forme de vases, ou qu'au moyen de nuages factices, il se faisoit transporter, lui et les siens, comme bagages. Quoi qu'il en soit, de pareilles imputations se retrouvent dans Faustus de Byzance, ce qui donne lieu de présumer que cet auteur arménien étoit un ami secret des généraux romains qui tramoient la perte de ce prince. Toujours voyons-nous que ces contes ridicules étoient alors répandus, accrédités en Arménie et dans l'empire.

On pourroit considérer comme un septième et dernier genre de notes, celles qu'on distingueroit par le nom de critiques. Il est vrai qu'à n'envisager que leurs matières, elles rentreroient presque toutes dans quelqu'une des classes précédentes; mais elles ont néanmoins un caractère propre et un but spécial, savoir, de contredire les récits ou de réfuter les opinions de quelques auteurs modernes, Henri de Valois, Tillemont, la Bléterie, Gibbon et Lebeau. A propos de l'Indien Théophile, que Constance employa pour convertir les Homérites, et qui étoit né dans l'île de Diu, Valois assure que cette île est celle qui porte encore ce nom vers l'embouchure de l'Indus. Cet énoncé même est inexact; car l'île de Diu, fameuse par le siége que les Portugais y soutinrent en 1545 contre les Musulmans, est sur la côte du Guzarate, fort loin des bouches de l'Indus. Mais il est fort probable que la patrie de Théophile étoit une des îles du groupe des Laquedives, en avant de Ceylan et du continent indien. Le nom qu'Ammien Marcellin et Philostorge appliquent à ce lieu est dérivé du samscrit, et signifie *les îles*.

Tillemont dit que l'expédition de Maximin contre les Arméniens, qui avoient embrassé le christianisme, est la première guerre de religion

dont parle l'histoire; à quoi M. Saint-Martin répond qu'il ne seroit pas difficile de trouver, dans l'histoire ancienne, d'autres guerres qui eurent la religion pour motif: par exemple, les guerres des rois de Syrie contre les Machabées et les Juifs. Cependant, comme la Judée étoit tombée sous la domination des rois de Syrie, les violences exercées par eux contre les Juifs qui résistoient à leurs ordres, ont pu n'être point envisagées comme des guerres proprement dites. C'est probablement pour cette raison que Tillemont n'en tient pas compte; il a soin d'excepter d'ailleurs les querelles que de ridicules superstitions avoient quelquefois excitées entre des cités voisines. Mais les Arméniens étoient amis et alliés de l'empire romain, et non ses sujets : Maximin leur déclara la guerre sans autre motif, sans autre prétexte que leur christianisme; et c'étoit en effet peut-être la première expédition entreprise par un prince hors de ses propres états, pour une cause purement religieuse.

Selon la Bléterie, Julien a passé à Baraxmalcha une rivière qui se décharge dans l'Euphrate, et non pas ce fleuve même. Ammien Marcellin dit seulement, *amne transito;* et M. Saint-Martin pense que si la Bléterie avoit mieux lu le texte de cet auteur, et mieux connu la géographie de ces régions, il eût compris qu'il s'agissoit de l'Euphrate, puisque ce fleuve ne reçoit aucune rivière sur sa droite depuis les frontières de la Syrie jusqu'à la mer. Cette critique est peut-être aussi un peu sévère : dans sa première édition de la vie de Julien, la Bléterie avoit entendu par *amne* l'Euphrate même ; c'étoit mal-à-propos, dit-il dans une note de la seconde, après une nouvelle étude du texte et des localités. A vrai dire, les détails de tout ce récit d'Ammien, et particulièrement les paroles *amne transito,* ne sont pas sans difficulté. On ne trouve ailleurs aucune sorte de renseignemens sur Baraxmalcha, et il en est à-peu-près de même des deux bourgades voisines que Zosime nomme Sitha et Megia : la marche de l'armée de Julien près de ces lieux ne peut guère se déterminer que par des conjectures. Toutefois celles de M. Saint-Martin nous paroissent les plus plausibles : nous croyons seulement que l'erreur de la Bléterie, s'il en a commis une ici, étoit extrêmement excusable.

De plus nombreuses méprises de Gibbon sont relevées avec la même rigueur. Cet écrivain a fait usage de l'ouvrage de Moïse de Khoren, traduit en latin ; mais il ne s'est point aperçu des embarras chronologiques qu'offrent les récits de cet auteur arménien, et n'a point songé aux discussions que son texte devoit subir avant de pouvoir être combiné avec les relations des historiens occidentaux.

M. Saint-Martin, qui a fait une étude particulière de Moïse de Khoren et discuté tout son texte, présente avec une juste confiance les résultats de son travail, en ce qui touche à l'histoire du bas-empire; et il fait remarquer d'abord que presque par-tout où il s'agissoit de rapprocher les annales de cet empire de celles d'Arménie, Gibbon a commis un anachronisme d'environ trente ans. C'est ainsi qu'il rapporte au règne de Constance beaucoup de faits arrivés sous Constantin. Il lui étoit presque impossible d'éviter de pareilles erreurs; « mais il » pouvoit, dit M. Saint-Martin, ne pas les introduire dans son ouvrage, » *s'il avoit eu le bon esprit* de ne pas faire usage de matériaux qui lui » étoient trop mal connus. » Nous nous bornons à transcrire ces observations générales, dont la justesse ne deviendroit sensible que par des discussions que nous n'avons aucun moyen d'entamer. M. Saint-Martin dit lui-même ailleurs (*Biogr. univ.* tome XXIX, page 242), qu'il n'existe encore aucune bonne édition ni aucune traduction assez fidèle du texte de Moïse de Khoren. Mais outre les renseignemens inexacts que Gibbon a puisés dans la version latine de l'histoire d'Arménie, on lui reproche en d'autres matières beaucoup de détails erronés. Il raconte, par exemple, que l'usurpateur Procope épousa Faustine, veuve de l'empereur Constance; et l'on assure que rien de pareil ne se lit dans les auteurs anciens. En effet, Ammien Marcellin n'en dit pas tant; mais il représente Procope environné de Faustine et de la jeune Constantia, fille de cette princesse, les conduisant par-tout avec lui, en se donnant pour allié à la famille impériale, depuis que Faustine lui avoit remis les ornemens du pouvoir suprême: *(à) Faustinâ... quædam acceperat habitûs insignia principalis.... Constantii filiam parvulam cum matre Faustinâ et in agminibus et cùm propè in acie staret, lecticâ circumferens secum, ut pro imperiali germine cui se junctum addebat, pugnarent audentiùs, iras militum accendebat... sequimini culminis summi prosapiam.* Nous croyons que ce sont ces paroles qui ont égaré Gibbon; il en a tiré une conséquence trop positive. En effet, Zosime dit que Procope avoit déjà une femme et des enfans en 365, quand il se révolta contre l'empereur légitime (ἅμα γυναικὶ καὶ παισὶν ἐχώρει).

Les récits de Lebeau ont dû être plus souvent encore critiqués et rectifiés. Il suppose que les Galates couroient les côtes de l'Euxin pour y faire des esclaves. Mais la Galatie, située au centre de l'Asie mineure, n'avoit point de port, et ses habitans n'avoient pas besoin d'être pirates pour acheter des esclaves et les revendre: c'est un négoce qui se continue chez les nations du Caucase. Aussi Ammien Marcellin

n'appelle-t-il les Galates que marchands : *mercatores Galatas per quos ubique sine conditionis discrimine venundatur.* De là aussi le vers de Claudien :

Hinc fora venalis, Galatâ ductore, frequentat.

Baronius avoit dit (année 361) que Julien s'étoit fait grand pontife d'Éleusis; et quoique Tillemont (*Mém. pour l'Hist. ecclés.* tome VII, page 325) eût dissipé cette erreur, Lebeau l'a reproduite. M. Saint-Martin la réfute par des considérations et des citations diverses : Tillemont s'étoit borné à éclaircir le passage d'Eunape que Baronius avoit allégué, et qui signifie seulement que le personnage qui étoit grand prêtre d'Eleusis avant le règne de Julien, fut appelé par cet empereur dans les Gaules, et renvoyé en Grèce après avoir été comblé de présens magnifiques et d'honneurs divins, et chargé de réparer les temples.

Lebeau répète aussi que Philippe, évêque d'Héraclée ou Périnthe, souffrit le martyre sous Julien : ce prélat n'a péri que sous Dioclétien, comme Tillemont l'avoit prouvé encore par des raisons que M. Saint-Martin trouve péremptoires. Ces remarques et plusieurs autres de la même nature montrent que Lebeau, en rédigeant son Histoire du bas-empire, avoit fort négligé celui des auteurs modernes qui pouvoit le mieux lui servir de guide. Il raconte qu'après la mort d'Obédianus, prince de Pharan, sa veuve Mavia prit les rènes du gouvernement et se fit obéir d'un peuple indocile : mais des trois auteurs cités en marge de cet énoncé, Socrate, Sozomène, Théodoret, pas un seul ne dit que Mavia ait été femme d'Obédianus. C'est d'un plus puissant prince, du grand phylarque des Sarrasins, dont ils ne disent d'ailleurs pas le nom propre, qu'ils la font veuve. L'Obédianus dont il est fait mention en des actes de martyrs, n'étoit qu'un petit chef de Pharanites, qui vint combattre les Blemmyes débarqués sur son territoire particulier.

N'ayant pu nous arrêter qu'à un petit nombre des notes de M. Saint-Martin, nous les avons distribuées en plusieurs classes, afin de montrer au moins l'étendue de ce travail et combien d'objets divers il embrasse. Il eût été inutile de les présenter dans l'ordre chronologique des faits, puisque nous n'entreprenions point l'analyse de l'ouvrage; mais c'est cet ordre que nous allons suivre, en rendant compte des additions que le nouvel éditeur a insérées dans le texte même de Lebeau. Les quatre volumes déjà publiés contiennent les vingt-quatre premiers livres de cet auteur et correspondent au IVe siècle de l'ère chrétienne, ou, plus exactement, aux quatre-vingt-cinq années comprises

de 306 à 391. Les additions répandues dans ces quatre tomes y occupent environ cent soixante pages, avec les notes particulières qui accompagnent ces supplémens, et dont aucune encore n'a été indiquée à nos lecteurs dans les extraits que nous venons de leur offrir.

Interrompre le texte d'un auteur pour y intercaler de nouveaux détails est une liberté qu'on ne prendroit guère à l'égard d'un ouvrage qui, par le caractère du style, ou par l'enchaînement et le système des idées, se placeroit au rang des compositions originales. Mais pourquoi ne seroit-il pas permis d'enrichir et de compléter un travail qui n'auroit consisté qu'à recueillir et disposer d'anciens récits, sur-tout s'il ne les avoit revêtus d'aucune de ces formes heureuses qui rendent propres à un écrivain tous les sujets qu'il traite et tous les matériaux qu'il emploie ! A notre avis, M. Saint-Martin vient de donner à l'Histoire du bas-empire de Lebeau un prix et une consistance qu'elle n'avoit pas, et de lui garantir plus de durée qu'elle ne pouvoit s'en promettre. Nous n'avons pas besoin de dire qu'aucune précaution n'a été omise pour que les additions fussent par-tout faciles à distinguer du texte; mais il convient d'observer que M. Saint-Martin a restreint, le plus qu'il a été possible, le nombre et l'étendue de ces supplémens. Il y a le plus souvent joint, comme nous l'avons déjà dit, des remarques, dans lesquelles il a rejeté les détails et les discussions qui auroient alongé et compliqué les récits.

Les additions se réduisent à quatorze pages dans le tome I.er On y rencontre d'abord un fait que M. Saint-Martin avoit déjà exposé dans ses Mémoires sur l'Arménie, savoir, que cette contrée étoit chrétienne en 311 et même dès 276. Sous l'année 333, et à l'occasion d'une lettre de Constantin à Sapor, l'éditeur ajoute, d'après les auteurs syriens et d'après une liste des siéges épiscopaux en Perse, que le christianisme avoit de nombreux prosélytes dans ce royaume, surtout parmi la population syrienne, qui y étoit fort nombreuse. Une addition qui se rapporte à l'an 336, concerne le voyageur Métrodore et ses impostures. Plus loin, M. Saint-Martin tire de Faustus de Byzance et de Moïse de Khoren une notice sur les troubles de l'Arménie aux temps de Chosroès et de Diran. Lebeau, en parlant des missions apostoliques de ce Théophile de Diu, dont nous avons déjà fait mention, n'avoit rien dit du voyage de cet Indien à l'île de Socotra, située hors du golfe Arabique, dans l'Océan indien. Cette omission est réparée par des détails extraits de Philostorge et de quelques autres auteurs sur l'établissement et les progrès du christianisme et de l'arianisme au sein de cette île.

Il n'existe, à proprement parler, qu'une seule addition au tome II: mais elle est considérable : c'est un tableau de l'état et des révolutions de l'Arménie au milieu du IV.ᵉ siècle, jusqu'au massacre de la famille de Camsar et au mariage d'Arsace avec Olympias vers 358. Les morceaux ajoutés au troisième volume sont trop nombreux pour être ici tous indiqués : on y peut distinguer une lettre de l'empereur Julien à Arsace, publiée au commencement du dernier siècle, généralement regardée comme apocryphe, mais authentique aux yeux de M. Saint-Martin, dont l'opinion sur ce point pourroit donner lieu à quelque discussion. Il a placé à l'ouverture du livre XVII et de l'année 367, un exposé de la situation de l'Orient, des affaires de l'Arménie et de la Perse, des entreprises d'Arsace, de la résistance opposée par ce prince à Sapor, qui le fit pourtant prisonnier. Ces événemens, racontés ici avec toutes leurs circonstances, ne l'avoient été qu'en vingt lignes par Lebeau, qui encore les avoit déplacés, les croyant de 372. D'autres additions à la fin du même livre, et sous les années 369, 370, 371, continuent l'histoire des conquêtes de Sapor jusqu'aux revers qui amenèrent l'affranchissement momentané de l'Arménie et l'expulsion des Perses. Le livre XVIII a eu besoin de recevoir des supplémens de la même nature.

Ceux du tome IV sont pareillement consacrés à l'Arménie. L'un expose comment Varazdat fut établi roi de ce pays par Valens en 374. Faustus de Byzance ne nomme point ici cet empereur; et, selon Moïse de Khoren, c'est Théodose qui a donné ce royaume en sa vingtième année de son règne, quoiqu'on sache qu'il est mort avant la fin de la seizième. M. Saint-Martin, dans l'une des notes qui tiennent à cette addition, avoue que la chronologie de l'auteur arménien présente *une multitude* de difficultés et d'erreurs; mais il assure que cela n'altère *en rien* la vérité des faits, considérés en eux-mêmes. Toujours peut-on dire que les chroniques grecques et latines, qui sont souvent inexactes, le sont peut-être un peu moins, à l'égard des détails, que celle de Moïse de Khoren, à n'en juger même que par les extraits disséminés dans les premiers volumes de l'Histoire du bas-empire. Ce chroniqueur, qui a égaré Gibbon, ne seroit pas un guide plus sûr pour d'autres modernes qui n'auroient pas fait, comme M. Saint-Martin, une étude profonde et complète de cette partie de l'histoire. Il s'en faut d'ailleurs que l'Arménien Moïse soit exempt de partialité : il dédie son ouvrage à un prince de la race des Pagratides, rivale de celle des Mamigoniens; et en conséquence, non-seulement il laisse dans l'oubli les belles actions de ces derniers, mais il attribue au

pagratide Sempad l'un des exploits qui, selon Faustus, appartiennent au mamigonien Manuel. Cette remarque est une de celles qui accompagnent le tableau supplémentaire de l'état de l'Arménie en 378. L'exploit de Manuel dont il vient d'être question, est une bataille gagnée en 384, et dans laquelle périt Méroujan, dont la mort est avancée de dix ans par Moïse. Ces faits sont parfaitement rétablis dans une autre addition : nous devons aussi indiquer celle qui montre Théodose prenant les Arméniens sous sa protection, et qui se rattache plus immédiatement que les précédentes aux annales de l'empire. La dernière a pour objet le partage de l'Arménie entre les Romains et les Perses en 390. Nous en transcrirons quelques lignes.

« L'ambassade que le roi de Perse avoit envoyée à Rome l'année » précédente, étoit encore relative à l'Arménie. Ce malheureux pays » étoit rempli de troubles, et tous les seigneurs, en guerre les uns » contre les autres, ou armés contre leur roi, agissoient en princes » indépendans. Le jeune Arsace, privé du secours et de l'expérience » du connétable Manuel, ne savoit comment se faire obéir dans le » royaume que la naissance lui avoit donné, et que la fortune vouloit » lui ravir; ses ordres étoient méconnus, et la guerre civile désoloit » tout le pays. La présence des troupes romaines ne put empêcher » la plupart des dynastes de se soumettre au roi de Perse. Il est » évident que, dans les négociations qui s'ouvrirent à cette occasion, » tout l'avantage paroissoit être pour les Perses. Théodose, mal assuré » de l'occident, menacé au Nord par les barbares, n'étoit pas disposé » à entreprendre une guerre sérieuse dans l'orient, pour défendre un » prince incapable de régner, et pour protéger une nation qui se jetoit » elle-même entre les bras de son adversaire. Sentant sans doute » toutes les difficultés de cette guerre, il chercha à tirer le meilleur » parti possible des circonstances, en sacrifiant son malheureux allié. » Les deux monarques convinrent donc de détruire le royaume d'Arménie et de le partager entre les deux empires, pour faire cesser » à jamais les prétentions qu'ils élevoient l'un et l'autre sur la totalité. » Cet arrangement n'étoit pas de nature à satisfaire les seigneurs du » pays, qui, aussi ardens ennemis de leur roi qu'ils l'étoient les uns des » autres, ne détestoient guère moins au fond les Perses et les Romains, » quoique la religion les rapprochât davantage de ceux-ci. Malgré » leurs dissensions, leurs révoltes et leurs trahisons, l'indépendance » nationale leur étoit chère, et leur mécontentement pouvoit mettre » des obstacles à l'exécution du traité de partage. Les deux souverains » craignirent sans doute de blesser trop vivement l'amour-propre

» national des seigneurs arméniens, et ils comprirent qu'au milieu » de tant de causes de division, il y auroit beaucoup d'inconvénient » à trop multiplier les points de contact entre les deux empires.... » Ce partage fut fait d'une manière fort inégale et entièrement à » l'avantage des Perses : ils obtinrent les quatre cinquièmes de » l'Arménie. »

Ces différentes additions à l'ouvrage de Lebeau ont obligé à modifier légèrement certaines lignes de son texte, afin de les mettre d'accord avec les récits qu'on y ajoutoit. Ainsi, tome III, p. 164, au lieu de *neuf ans après*, il a fallu imprimer *quatre ans après*, parce qu'Arsace fut, dès 367 (et non en 372, comme le supposoit Lebeau), victime d'un traité conclu en 363. Ces corrections, que le plan de la nouvelle édition rendoit nécessaires, sont extrêmement rares ; elles ne s'étendent point aux erreurs, qui ne sont relevées qu'en de simples notes, au bas des pages. On a eu soin d'ailleurs, lorsqu'on a introduit de nouveaux mots dans le texte, d'en avertir par des notes où l'on a transcrit les anciens. Nous avons remarqué pourtant deux ou trois petits changemens (tome III, pag. 363 et 367), à l'égard desquels on a cru pouvoir se dispenser d'avertissement et d'explications, de sorte que, pour retrouver littéralement le texte de Lebeau, il faudroit recourir à l'édition originale. Mais il ne s'agit que de quelques mots fort indifférens qu'on a dû ajouter ou retrancher, pour établir la liaison grammaticale des récits de l'auteur avec les additions de l'éditeur. Non sans doute, ce ne sont point là des altérations : s'il y a des textes rigoureusement inviolables, auxquels on ne sauroit toucher sans offense ou sans dommage, ce ne sont pas ceux de Lebeau. Toutefois il se pourroit que ces modifications devinssent plus fréquentes et plus graves dans les volumes suivans. M. Saint-Martin prévient ses lecteurs qu'il sera forcé de supprimer deux paragraphes du livre XXXII, et de transporter de l'an 441 à 416, ce qu'ils peuvent contenir d'exact au milieu de notions erronées. Si ces réformes devoient se multiplier, ce ne seroit plus tout-à-fait une nouvelle édition de l'histoire rédigée par Lebeau ; ce seroit un bien meilleur ouvrage.

Les additions de M. Saint-Martin et toutes ses notes rempliroient, si on les réunissoit, l'un des quatre volumes qui viennent d'être publiés. Ce travail, déjà considérable par son étendue, l'est davantage par la profondeur des recherches, par l'exactitude et l'intérêt des résultats. Peut-être est-il à regretter qu'une critique si savante et si éclairée ne se soit pas portée un peu plus souvent sur certains détails de l'histoire civile ou intérieure de Rome et de Constantinople. Mais le principal but de

l'éditeur a été d'employer les livres orientaux à compléter et à rectifier ce que Lebeau ne pouvoit extraire que des livres grecs et latins. Jusqu'à l'époque d'Héraclius, ces supplémens ne sont guère fournis que par des auteurs arméniens : à partir d'Héraclius, on aura de plus les récits des écrivains arabes et persans; en sorte que les modifications à faire à ceux de Lebeau deviendront *continuelles*, comme l'annonce M. Saint-Martin. Cette édition de l'Histoire du bas-empire sera donc la seule qui offrira une pleine et sûre instruction, sans lacune et sans mélange de notions fausses, du moins autant que peut le permettre l'état actuel des monumens et des documens.

DAUNOU.

Analecta arabica edidit, latinè vertit et illustravit Ern. Frid. Car. Rosenmüller, *theol. D. et LL. OO. in Acad. Lips. P. P. O.* Pars prima. Lipsiæ, 1825, 44 pages, et 23 pages de texte. Pars secunda. *Ibid.* 1826, 55 pages, et 49 pages de texte, *in-4.°*

Le recueil dont nous annonçons ici les deux premières parties, paroît destiné à rassembler des morceaux qui n'ont d'autre lien entre eux que la langue dans laquelle ils sont écrits. En effet, la première partie contient un traité du droit de guerre des Musulmans, et la seconde est une nouvelle édition de la Moallaka de Zohéïr, déjà publiée par M. Rosenmüller, en 1792. Aussi les diverses parties de ces *Analecta* ont-elles chacune, outre le titre que nous avons mis à la tête de cet article, un frontispice particulier qui permet de les isoler, et de les considérer comme des publications tout-à-fait indépendantes l'une de l'autre. La première partie a pour titre : *Institutiones juris muhammedani circà bellum contra eos qui ab islamo sunt alieni. E duobus Al Codurii codicibus nunc primùm arabicè edidit, latinè vertit, glossarium adjecit E. Fr. C. Rosenmüller, &c.* Le titre de la seconde est : *Zohairi carmen Al-Moallakah appellatum, cum scholiis Zuzenii integris et Nachasi selectis, è codd. manuscr. arabicè edidit, latinè vertit, notis illustravit, glossarium adjecit E. Fr. C. Ros. &c.*

On s'est en général assez peu occupé en Europe, jusqu'à ces derniers temps, de la jurisprudence musulmane; cependant le droit de guerre chez les musulmans ayant une liaison plus directe avec l'histoire que les autres parties de la jurisprudence, n'étoit pas demeuré entièrement inconnu, et, sans parler des ouvrages généraux de feu M. Mouradgea

d'Ohsson, et de M. de Hammer, où l'on trouve un abrégé du droit religieux, civil et militaire des Ottomans, et du traité universel de droit publié par les Anglais sous le nom de *Hédaya*, tant en arabe et en persan qu'en anglais, ce qui concerne spécialement le droit militaire, avoit été traité, du moins en partie, dans une dissertation, en forme de programme, publiée en 1729, par Callenberg, et intitulée *Juris circa Christianos muhammedici particulæ*, et d'une manière plus complète par Had. Reland, dans un traité fort bien fait, qui a pour titre, *de Jure militari Mohammedanorum contra Christianos bellum gerentium*, et qui se trouve dans le tome III de ses *Dissertationes miscellaneæ*. Moi-même j'ai eu occasion, dans mes *Mémoires sur la nature et les révolutions du droit de la propriété territoriale en Égypte, depuis la conquête des Musulmans jusqu'à l'expédition des Français*, insérés dans les Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, de traiter plusieurs des questions qui appartiennent au droit militaire des Musulmans. Toutefois ces travaux antérieurs n'empêchent point qu'on ne doive accueillir favorablement le fragment de l'ouvrage de Kodouri, publié par M. Rosenmüller, parce qu'en y joignant le texte arabe de ce jurisconsulte, il a rendu un vrai service à ceux qui se livrent à l'étude de la langue arabe. C'est aussi en faveur des étudians qu'il a joint à sa traduction un glossaire, et qu'il a mis au texte les voyelles. Nous aimerions presque autant que, dans un ouvrage dont le texte, sauf quelques expressions techniques, est aussi facile à entendre, il eût laissé aux jeunes orientalistes qui en feront usage le soin de fixer eux-mêmes la prononciation des mots, ce qui eût été pour eux une occasion d'appliquer les règles de la grammaire et d'exercer leur sagacité. D'ailleurs, il s'est glissé dans cette partie importante, sur-tout pour les commençans, un assez grand nombre de fautes qui peuvent ou les arrêter, ou leur faire perdre de vue les règles qu'on ne sauroit trop se rendre familières. J'indiquerai plus loin quelques-unes de ces méprises.

Le livre ou traité particulier du droit militaire est intitulé, dans les traités généraux de jurisprudence, كتاب السير, et il peut s'élever des doutes sur le sens propre du mot سير, et même sur la manière de le prononcer. M. Rosenmüller l'a écrit سَيْر, et paroît l'avoir trouvé écrit ainsi dans les manuscrits de Kodouri dont il a fait usage. On voit par son glossaire (page 31) qu'il n'a pas ignoré que, dans la traduction anglaise du Digeste musulman ou *Hédaya*, on lit que ce mot est le pluriel de سيرة, mot « qui, dit l'auteur de cette traduction, » dans son acception Primitive, signifie *réglement*, en matière tant

» spirituelle que temporelle. *Seyir*, dans le langage de la jurisprudence, » s'applique spécialement aux règles que le prophète a suivies dans » ses guerres. » L'auteur de cette traduction a mal lu le texte qu'il traduisoit : ce qu'il a lu et prononcé *seyir* سَيِر, devoit être lu et prononcé *siyar* سِيَر, et, en effet, *siyar* سِيَر est le pluriel de سيرة, ce qui ne seroit pas vrai de *seyir*. C'est ainsi que les livres qui contiennent l'histoire des premières conquêtes des Musulmans, sont appelés السِّيَر والمغازى. Dans l'édition arabe du *Hédaya* donnée à Calcutta, on lit, page 411, السير جمع سيرة وهى الطريقة فى الامور وفى الشرع تختصّ بسير النبىّ عمّ فى مغازيه, ce qui doit être rendu en cette manière : « *Siyar* » est le pluriel de *sira*, qui signifie *la marche* qu'on suit dans les » affaires : en termes de loi, il se prend spécialement pour *les démarches* » (ou *les manières d'agir*) du prophète dans ses expéditions militaires. »

Il est donc hors de doute que cette partie du droit musulman se nomme *siyar*, ce qu'il n'étoit pas indifférent de déterminer. M. Mouradgea d'Ohsson lui-même s'y est mépris et a écrit *seïr* (*Tableau gén. de l'emp. oth.* tome III, pag. 21).

Le précepte de faire la guerre aux infidèles et de propager la religion islamique par les armes, une fois admis comme une loi divine, on peut dire que tout le code militaire des Musulmans est conforme aux lois de la justice et de l'humanité, et que, s'il s'y trouve quelques dispositions qu'on puisse taxer de cruauté, ce n'est qu'à l'égard des apostats : encore les femmes coupables d'apostasie ne sont-elles pas, comme les hommes, condamnées à perdre la vie. Au reste, je ne veux point ici entrer dans l'examen de la jurisprudence militaire des Musulmans ; et d'ailleurs, si l'on vouloit aborder ce sujet, il ne faudroit pas se borner à avoir sous les yeux le traité très-abrégé de Kodouri.

Le texte publié par M. Rosenmüller me fournit le moyen de corriger un passage qui m'avoit paru susceptible de quelques difficultés, lorsque j'en fis usage dans mon second *Mémoire sur la nature du droit de propriété territoriale en Égypte*. Ce passage a pour objet l'exemption de l'imposition personnelle ou *capitation* جزيـة, en faveur des femmes et des enfans professant le judaïsme et le christianisme, et des moines. Le texte dont j'ai fait usage portoit, ولا على الرهبان الذين يخالطون الناس, c'est-à-dire, *il n'y a point de capitation sur les moines qui vivent dans le monde*. J'avois conjecturé que cette désignation avoit pour objet de distinguer les religieux vivant en communauté dans les villes, des solitaires ou ermites vivant hors du commerce des

hommes. Mais il restoit à deviner pourquoi cette faveur étoit accordée aux premiers, à l'exclusion des derniers : car si une pareille distinction avoit lieu, il sembloit que l'exemption devoit plutôt tomber sur les solitaires. Les manuscrits suivis par M. Rosenmüller ajoutent une négation qui lève toute difficulté : ils portent الذين لا يخالطون الناس, *les moines qui n'ont point de commerce avec les hommes.*

Je remarque encore un autre passage où le texte des manuscrits suivis par M. Rosenmüller diffère de celui dont j'ai fait usage. Dans ce passage il s'agit de déterminer ce qu'on entend par *la terre des Arabes* أرض العرب, qui est assujettie au paiement de la *dîme* العشر, par opposition à la contrée nommée *Sowad* السواد, qui est soumise à la contribution désignée sous le nom de *khiradj* الخراج. Le texte que j'ai suivi définit ainsi la *terre des Arabes:* وهي ما بين العذيب الى اقصى حجر باليمن بمهرة الى حد الشام, ce que j'ai traduit de la sorte : « Elle comprend le pays » qui s'étend depuis Odhaïb jusqu'aux derniers confins de Hedjr dans » le Yémen, au pays de Mahra, et jusqu'aux frontières de la Syrie. » Le texte de M. Rosenmüller porte ومن مهرة, et *depuis Mahra jusqu'aux frontières de la Syrie.* Je crois qu'ici la leçon de mon manuscrit est préférable, l'auteur indiquant d'abord la limite de la terre des Arabes en longueur, limite qui commence à Odhaïd et finit à l'extrémité Sud-Est du Yémen, puis la limite en largeur, qui part de même d'Odhaïb et se termine à la Syrie.

La traduction de M. Rosenmüller est en général exacte; il y a pourtant quelques erreurs assez graves qui altèrent le sens des décisions. Ainsi, par exemple, l'expression امّهات اولادنا, n.° 22, et امّهات اولاده, n.° 59, est rendue la première fois par *uxores nostræ,* et la seconde, par *matres liberorum ejus.* M. Rosenmüller semble ne s'être pas rappelé que, par امّ ولد, on entend une fille esclave qui a vécu avec son maître et en a eu des enfans. Cette faute, qu'Erpenius a commise tant de fois en traduisant Elmacin, a déjà été observée et corrigée.

On lit avec surprise au n.° 14, *Non licet ab hostibus arma coëmere, aut eos illis instruere,* et il est tout simple de supposer que la loi a dû dire, *Non licet hostibus arma vendere;* et c'est en effet ce que signifie le texte ولا ينبغى ان يباع السلاح من اهل الحرب. Cette construction du verbe باع avec la préposition من, dans le sens de *vendere,* a été prouvée complètement et justifiée dans une des notes comprises dans les additions au tome II de ma Chrestomathie arabe, page 476 et suiv. de la première édition, et qui, dans la deuxième édition, se trouve page 256 et suiv. du premier volume.

Peut-être eût-il aussi fallu avertir que l'expression اهل الحرب ne signifie pas des nations auxquelles on fait actuellement la guerre, mais toutes les nations qui ne sont ni musulmanes, ni ذمّى ou *tributaires*.

J'ai dit que le texte n'étoit pas exempt de fautes. Ainsi يَسْتَحِبُ (page 3) doit être changé en يُسْتَحَبُّ, et sans doute M. Rosenmüller a lu ainsi, puisqu'il a traduit *laudabile est*. Cette faute pourroit arrêter long-temps un commençant, et malheureusement le glossaire ne lui offriroit aucune solution de la difficulté. Les mots وامّهات واولادنا (page 8) ne sont encore qu'une faute typographique, et il faut supprimer le و devant اولادنا. Ces fautes toutefois sont de la nature de celles qu'on n'évite jamais entièrement, malgré l'attention la plus scrupuleuse. Mais il en est d'autres auxquelles j'attache plus d'importance; ce sont celles qui affectent la prononciation grammaticale ou la syntaxe, et malheureusement elles sont ici en assez grand nombre. Je vais en donner quelques exemples, sans entrer dans aucun détail, pour ne pas prolonger cet article outre mesure.

Pag. 3, lig. 1.............. يقاتل lisez يقاتَل au passif.

Ibid. l. 4................ ابوا lisez ابوا.

Ibid. l. 11 et 12.......... يومن lisez يومن.

Ibid. l. 11................ ويكره lisez ويكره.

Ibid. l. 13................ الا ان يهجم العدو lisez إلّا أنْ يهجمَ العدوّ.

Pag. 4, l. 6................ وكان فى ذلك مصلحة lisez مصلحةٌ.

Ibid....................... أن نقض الصلح انفع lis. أنّ نقضَ الصلح انفعُ.

Ibid. l. 8................ بدوا الخيانة lisez بدوا بخيانة.

Pag. 5, l. 8................ يجمز lisez يجمّز.

Ibid. l. 12................ بالخيار lisez فهو بالخيار.

Pag. 6, l. 7................ حتى يخرجها lisez يُخرِجها.

Pag. 9, l. dern. et p. 10, l. 7. انعم lisez أنعِم.

Pag. 11, l. 7................ لم يمكن lisez لم يُمكِن ou لم يمكّن.

Il est possible que plusieurs de ces fautes, et d'autres que je n'ai point indiquées, ne soient que des erreurs typographiques.

Je passe maintenant à la Moallaka de Zohéïr, qui forme la seconde partie des *Analecta arabica.* Ce poëme avoit déjà été publié en 1792 par M. Rosenmüller, avec quelques gloses choisies des commentaires de Nahas et de Tebrizi, une traduction latine et des notes. L'édition que donne aujourd'hui le même savant, contient le commentaire de Zouzéni en entier, et une partie des gloses de Nahas, et ce n'est pas le seul avantage qu'elle ait sur la première. Le texte est beaucoup plus correct; la traduction a été corrigée, et souvent entièrement changée; les notes ont été considérablement augmentées; enfin l'éditeur n'a pas manqué d'indiquer le mètre auquel appartient ce poëme, et on voit que, dans l'édition du texte, il a réformé tout ce qui étoit contraire aux règles de la prosodie. S'il se rencontre encore quelques fautes, comme dans le second vers وَشْمِ pour وَشْمٍ, on ne doit les considérer en général que comme des erreurs typographiques.

J'ai déjà parlé si souvent de la poésie arabe en général et des Moallakas en particulier dans ce Journal, que je pourrois me borner à ce que je viens de dire, et qui suffiroit pour avertir les amateurs de la littérature orientale qu'ils ne peuvent point se passer de réunir cette nouvelle édition aux autres Moallakas. Mais je crois pourtant devoir faire à cette occasion quelques observations qui me semblent dignes d'attention.

C'est, je crois, une des choses les plus propres à perfectionner parmi nous l'étude de la langue arabe, que de publier en entier, ou en partie, les commentaires composés par d'habiles grammairiens sur les anciennes poésies, et même sur les poëtes célèbres qui n'appartiennent point à cette haute antiquité. Je pense aussi que, généralement parlant, il ne faut point traduire ces gloses, non-seulement parce que ce travail seroit souvent fort inutile, mais encore parce que, dans bien des circonstances, on pourroit à peine rendre intelligible en latin ou en français, ce qui est très-clair en arabe pour quiconque connoît la valeur des termes techniques de la grammaire. Mais il est, dans ce cas, une règle qu'on doit s'imposer, et dont il ne faut point s'écarter; c'est de ne jamais imprimer rien dont on ne se rende bien compte à soi-même, et qui ne présente un sens satisfaisant. A quoi, par exemple, peuvent servir les scholies qui, dans l'édition de Lette, accompagnent le poëme de Caab, fils de Zohéïr, et la Moallaka d'Amrialkaïs! Celui qui veut en faire usage se trouve arrêté à chaque instant par des fautes sans nombre; et il faut assurément plus de sagacité et une plus grande habitude de la langue pour restituer le texte de ces scholies, que pour saisir le sens des vers qu'elles doivent

expliquer. Je n'entends point comparer les scholies qui, dans l'édition de M. Rosenmüller, accompagnent le poëme de Zoheïr, avec celles dont je viens de parler. Le commentaire de Zouzéni, publié d'après une copie faite par feu M. Michel Sabbagh sur un très-bon manuscrit de la Bibliothèque du Roi, doit être en général fort correct; mais il n'en est pas de même des scholies de Nahas. Dès les premières lignes, elles offrent des fautes graves, et telles qu'elles ont dû empêcher l'éditeur d'en saisir le sens. Nahas explique le mot تدمن, si l'on en croit l'imprimé, par les mots تسوّد برماد وبعن غيره, dont on ne sauroit tirer un sens plausible. Il falloit lire وبعر وغيره. Le commentaire de Zouzéni pouvoit suggérer cette correction; mais en tout cas il eût mieux valu supprimer la glose de Nahas, que de l'imprimer avec de pareilles fautes.

Au cinquième vers, on lit dans la glose de Nahas, pour expliquer le mot نوى, les mots suivans : والنوى حاجر يحجر الماعن البيت. Si l'on ne lisoit pas الماعن dans les deux éditions, au lieu de الماء عن, qui est incontestablement la vraie leçon, j'aurois regardé cela comme une faute d'impression.

Au vers sixième, le poëte salue l'ancienne habitation de son amante, dont il a enfin reconnu les vestiges, et il s'écrie : الا انعم صباحا ايّها الربع, *ça donc, reçois mes bonjours, ô habitation!* On lit ici une glose de Nahas ainsi conçue dans la première édition, وانّما يعنى الاهلا المنزل, et dans la deuxième, وانما يعنى الا لا هن المنزل. Cela est tout-à-fait inintelligible; peut-être faut-il lire وانما يعنى اهل المنزل, *ce que le poëte veut dire, c'est : ça donc, habitans de cette demeure.* Du moins est-il certain par les vers que Nahas rapporte comme exemples d'une pareille locution, qu'il a voulu dire que le poëte adresse la parole à l'habitation, mais que dans le fait ses paroles ont pour objet les anciens habitans. M. Rosenmüller a quelquefois corrigé, comme ici, la première édition, mais en substituant une faute à une autre. Ainsi, au vers 16 de la première édition, qui est le dix-huitième de la seconde, il a corrigé ساميان en ساعان; mais il falloit ساعيان.

Je pourrois multiplier ces exemples; mais ceux-ci suffisent pour prouver combien est grand l'inconvénient que j'ai signalé.

Quoique j'aie dit que le texte est en général correctement imprimé, j'y ai cependant remarqué des erreurs qui me paroissent tenir à une fausse application des règles de la syntaxe arabe, et que, par cette raison, je ne dois point passer sous silence. Ainsi je lis, au vers 13,

فلما وردن الما زرقا جمامه. D'abord il falloit, et pour l'exactitude de la langue et pour la prosodie, lire الماء; mais ceci peut n'être qu'une faute d'impression. Ce que je veux faire observer, c'est le mot جمام mis à l'accusatif, tandis qu'il devoit être au nominatif. Voyez ma *Grammaire arabe*, tom. I, p. 68, n.° 122.

Au septième vers, on a écrit عُلْيآء, tandis qu'il falloit écrire عُلْياء : car quand on prononce عُليا, il ne faut point mettre de *medda* sur l'*élif*, comme le dit Nahas sur le vingt-deuxième vers.

Au seizième vers, بَنُوه est une faute, et il faut lire بَنَوه; car la troisième personne du singulier est بَنَى et n'est pas بَنِيَ. Je relève cette faute, parce qu'elle est commune aux deux éditions, et qu'elle se retrouve encore au vers dix-neuf, où l'on devroit écrire تَفانَوْا, au lieu de تَفانُوا, et dans la première partie des *Analecta arabica*.

Au dix-septième vers, on lisoit dans la première édition لِنِعْمَ: dans la seconde, on lit لِنُعْم, il falloit لَنِعْمَ; car la particule لَ est ici l'adverbe d'affirmation, et n'est point la préposition لِ.

Au vingt-cinquième vers, مَغانِم pèche également contre la grammaire et la prosodie; il faut lire مغانِمُ.

Au vingt-septième vers, le second hémistiche présente deux fautes, l'une contre le sens, l'autre contre la syntaxe. D'abord on lit يَكْتُمُ à l'actif, et il falloit lire au passif يُكْتَمْ, sans quoi le verbe n'a pas de sujet. En second lieu, le mot conditionnel, ou équivalant à une particule conditionnelle, مهما, exigeoit l'aoriste conditionnel يُكْتَمْ, qui devoit, à cause de l'*élif* d'union qui suit, être prononcé ici يُكْتَمِ. La traduction porte, *Quodcumque quis celat, novit Deus :* le texte, à la lettre, signifie, *Quodcumque celatur Deum* (c'est-à-dire, *quodcumque homines celant Deum*), *id novit.*

Au trente-quatrième vers, au lieu de لنِعْمَ الحَيِّ, il faut lire الحَيُّ au nominatif.

Au trente-huitième vers, on a écrit شاكي السلاحَ; il falloit écrire السلاحِ au génitif.

A ces observations, qui paroîtront sans doute bien minutieuses, j'en joindrai quelques-unes sur la traduction.

Je lis au vingt-unième vers : *Adepti estis eâ pace optimum domicilium, semoti illâ redditi à contentione et reatu*, ce qui est certainement beaucoup plus obscur que l'arabe, et peu latin; et au vingt-deuxième vers : *Vos ambo, altissimo honoris gradu constituti, ortu ex Maaddo nobiles, feliciter res vestras agite! Qui thesauri gloriæ copiam facit, ipse magnus evadit.* Le traducteur paroît n'avoir pas senti, 1.° que le vingt-deuxième vers étoit une suite du vingt-unième, comme l'indique clairement le mot عظيمين, qui n'est à l'accusatif que comme attribut de اصبحتما; 2.° que هديتما, qui a le sens de l'optatif, forme à lui seul une proposition qui doit être considérée comme en parenthèse. En outre il n'a pas entendu le mot يستبح qu'il rend par *copiam facere.* Le sens de ces deux vers est donc, en le paraphrasant : « Vous avez » rétabli la paix entre les deux tribus ennemies, de la manière la plus » excellente, sans rien faire qui pût vous mériter le reproche d'avoir » manqué à ce qu'exigeoient de vous les liens du sang, et de vous » être écartés de l'équité, et vous plaçant par-là dans un rang distingué, » au milieu des grands hommes descendus de Maadd. Puissiez-vous » être toujours dirigés [vers les actions nobles et généreuses] ! Car » l'homme qui sacrifie, comme vous l'avez fait, un trésor de gloire, » s'élève au faîte de la grandeur. »

Et si l'on vouloit traduire mot à mot : *Vous vous êtes trouvés placés, en fait de pacification, dans une excellente position, éloignés, à cet égard, d'une opiniâtre résistance et de crime, grands au milieu de la haute illustration de Maadd. Puissiez-vous être bien dirigés!* Le trésor de gloire qu'ont sacrifié les princes dont le poëte célèbre la générosité, ce sont les richesses qu'ils avoient acquises par leurs victoires et enlevées à leurs ennemis.

Rien n'exige une plus sévère attention des traducteurs que les temps par lesquels il convient de rendre les verbes arabes, parce que les deux temps de ces verbes peuvent, suivant les circonstances, signifier le passé, le présent et le futur. Faute d'avoir observé que tous les verbes des vers 30, 31, 32 et 33, sont sous l'influence de l'adverbe conjonctif de temps متى, le traducteur les a tous rendus par le prétérit, tandis qu'il falloit les rendre par le futur ou le présent indéfini. Ce ne sont point des faits que le poëte raconte; ce sont des vérités générales et absolues qu'il énonce, et le commentaire de Zouzéni sur le trente-troisième vers pouvoit rappeler cela au traducteur.

Je vais donner la traduction de ce passage. « Vous savez ce que » c'est que la guerre, et votre propre expérience vous l'a appris : ce » n'est pas par des rapports suspects que vous en avez conçu l'idée.

» Toutes les fois que vous la susciterez, elle vous apparoîtra avec la » même horreur : toutes les fois que vous exciterez sa fureur, elle » s'irritera et causera un funeste incendie. Elle vous broiera comme » la meule broie les grains dont la farine tombe sur le drap étendu » pour la recevoir : deux fois chaque année elle concevra, et chaque » fois elle enfantera une double progéniture. Elle donnéra le jour à » des enfans de funeste présage, plus fâcheux pour vous que ne le » fut, pour l'antique tribu d'Ad, l'impie Kodar ; elle les allaitera, elle » les sevrera. Les fruits de sa fécondité seront pour vous plus abon- » dans que ne le sont, pour les habitans des villages de l'Irak, les » boisseaux de grains et les pièces d'argent qu'ils retirent de la cul- » ture de leurs champs. »

Je craindrois, si je poussois plus loin ce genre d'observations, de fatiguer les lecteurs et de donner, contre mon intention, une idée défavorable de l'ouvrage de M. Rosenmüller. Les inexactitudes que j'ai relevées sont communes au plus grand nombre des éditions et des traductions de poésies arabes qui ont été publiées, et je ne me suis attaché à les signaler que dans l'intérêt de cette littérature, et pour prouver de plus en plus combien il est essentiel de fonder l'étude de la langue arabe sur une connoissance solide et approfondie de la grammaire.

SILVESTRE DE SACY.

Histoire des Croisades ; première, seconde et troisième parties, contenant l'histoire des six premières croisades, par M. Michaud : 4.[e] édition, revue, corrigée et augmentée, 3 vol. *in-8.*°

Notre habitude n'est pas de revenir sur des livres dont nous avons déjà rendu compte, soit que ces livres, une fois soumis au jugement du public et honorés de son suffrage, n'aient pas besoin de notre foible recommandation, soit qu'emportés dans le mouvement rapide qui crée à chaque instant de nouvelles jouissances pour de nouveaux besoins, ils aient cessé d'intéresser la génération qui les vit éclore et qui les a vus mourir ; mais l'ouvrage dont nous allons entretenir une seconde fois nos lecteurs, mérite à tous égards cette honorable exception. Il n'eût tenu qu'à M. Michaud de croire, d'après la faveur universelle avec laquelle son premier travail avoit été accueilli, qu'il ne manquoit rien au mérite de cet ouvrage, non plus qu'à son succès, et il semble

qu'il eût pu se contenter de reproduire un livre qui avoit réussi, sans y rien changer, sans y rien ajouter, par respect même pour cette opinion publique, qui l'avoit adopté tel qu'il étoit. Mais l'historien des croisades s'est cru seul d'autant plus obligé d'user de sévérité envers lui-même, qu'on le traitoit avec plus d'indulgence. Il a découvert des imperfections et aperçu des lacunes dans une composition où la critique n'avoit remarqué qu'une rare exactitude jointe à un vif intérêt : d'un très-bon livre, il en a refait un tout nouveau, qui est devenu excellent ; et pour mettre dans le titre même autant de modestie qu'il avoit mis de conscience dans l'ouvrage, ce n'est encore que par les mots d'*édition revue, corrigée et augmentée*, expressions banales dont on a tant abusé pour des livres qui n'avoient été ni corrigés ni dignes de l'être, que M. Michaud a désigné tant de changemens importans et d'additions considérables. Une persévérance si soutenue et un zèle si scrupuleux méritoient bien sans doute d'être signalés à la reconnoissance du public : on voit aujourd'hui si peu d'écrivains, même jaloux de leur renommée, employer à perfectionner un livre la peine qu'ils se donnent pour le faire imprimer, que c'est presque un phénomène littéraire que cette nouvelle édition de l'Histoire des croisades, ainsi accrue de nouvelles recherches et améliorée par de nouveaux efforts, et nous devons féliciter M. Michaud de nous avoir donné à-la-fois un si bon livre et un si bon exemple.

Ce ne sont pas encore là les seuls motifs que nous ayons pour appeler de nouveau l'attention publique sur un ouvrage si recommandable en lui-même. L'époque où nous sommes et les événemens qui se passent autour de nous, ont fait d'un livre produit par vingt années de travaux, presque un livre de circonstance ; le sujet même de ce livre, l'opposition au croissant et le zèle contre l'islamisme, sont devenues des passions presque contemporaines. Grâce à cet esprit nouveau dont nous sommes animés, et à ces événemens dont nous sommes témoins, les croisades, qui n'étoient, il y a quelques années encore, qu'un fait inintelligible pour le vulgaire, et à peine apprécié par le philosophe, sont rentrées dans le domaine des faits ordinaires et dans l'ordre des combinaisons politiques. Il n'est plus maintenant personne qui ne comprenne ou même qui ne partage l'enthousiasme avec lequel nos ancêtres se précipitoient contre le musulman à la délivrance des saints lieux : le zèle pour la croix, et la fureur contre le croissant, ces deux grands mobiles des opérations d'outre-mer, ces deux sources fécondes de dévouemens si généreux et d'actions si héroïques, ont reparu de nos jours, peu s'en faut avec

le caractère et sous les traits du moyen âge; et l'esprit du XII.e siècle semble être redevenu tout-à coup celui du XIX.e A la vérité, ce nouvel enthousiasme des croisades ne se produit pas sous des formes exactement pareilles. Mais, malgré cette différence des temps et des idées, la disposition actuelle des esprits n'en est pas moins favorable à l'ouvrage de M. Michaud. L'intérêt du livre s'est accru de tout celui que les circonstances y ajoutent : beaucoup de gens qui ne concevoient pas, à l'époque où elle parut pour la première fois, qu'on pût écrire l'histoire des croisades, et qui se trouvent aujourd'hui presque disposées à la recommencer, se féliciteront du moins de la lire. On en saisira mieux l'esprit, on en appréciera mieux le mérite, et sous ce rapport encore, l'ouvrage de M. Michaud pourra paroître neuf, même à ceux pour qui il ne seroit pas nouveau.

Cependant il ne semble pas que M. Michaud ait compté, pour le succès de son entreprise, sur les passions du moment, dussent-elles être aussi fortes et aussi durables que celles qui, dans le moyen âge, donnèrent naissance aux croisades. La manière ferme et impartiale dont il envisage ces sanglantes expéditions, le jugement sévère qu'il porte sur leur conduite, sur leurs principes, sur leurs résultats, prouvent que l'historien des croisades ne partage pas le fanatisme de ses héros, et qu'en résistant à l'enthousiasme du XI.e siècle, il sauroit au besoin conserver, au milieu de celui du nôtre, tout le calme de sa raison. Loin d'avoir voulu rédiger l'histoire des croisades d'après un système arrêté d'avance, ou conformément à une opinion en vogue, M. Michaud proteste au contraire, dans l'exposition qui précède cette histoire, qu'il n'a eu dessein d'écrire que sous la seule inspiration des faits et dans le seul intérêt de la vérité. Mais je ne sais si l'honorable historien n'a pas poussé ce scrupule un peu trop loin, en ne se proposant, comme il le dit lui-même, d'autre intention et d'autre but que *de dire la vérité à mesure qu'il la trouvoit, et comme il la trouvoit.* Cette manière de présenter son travail n'en donneroit, je crois, une idée ni assez exacte, ni assez avantageuse. Qu'un historien procède, dans la recherche des faits et dans le choix des matériaux, avec cette sage circonspection qu'exprime ici M. Michaud; qu'il n'admette dans sa composition que des détails avérés, de ces vérités qu'il trouve en cheminant pas à pas sur le terrain qu'il a choisi, c'est sans doute son premier devoir : mais là ne se borne pas la tâche d'un historien, tâche que M. Michaud a si bien remplie. Il doit encore, de ces élémens épars, de ces détails isolés, composer un tout, un ensemble, qui permette d'envisager l'événement accompli, dans sa

totalité, aussi bien que dans chacune de ses parties. Si l'historien se contentoit d'exposer des vérités de détail *à mesure qu'il les trouve, et comme il les trouve*, c'est-à-dire, des faits qui, bien qu'exacts en eux-mêmes, se modifient souvent par d'autres faits qui suivent ou qui précèdent, et plus souvent encore changent de caractère et de nature, d'après leurs conséquences plus ou moins prochaines, d'après leurs résultats plus ou moins directs, la vue du lecteur courroit risque de s'égarer dans cette foule de détails entre lesquels il n'apercevroit ni suite ni liaison nécessaires. Il nous semble que lorsqu'un événement est depuis long-temps consommé, tel qu'il doit être pour entrer complètement dans le domaine de l'histoire, et tel assurément qu'est le sujet traité par M. Michaud, on peut, après avoir étudié le sujet dans toutes ses parties, l'envisager et le présenter dans son ensemble, et ramener tous les innombrables détails dont il se compose, sous une vue principale et dominante, sans que cela nuise à la vérité générale, non plus qu'aux vérités particulières. Je dois avouer que M. Michaud, par un excès de cette réserve que j'étois tenté de lui reprocher tout-à-l'heure, déclare que *nous ne sommes point encore venus au moment d'examiner les opinions opposées* dont les croisades ont été l'objet. S'il en étoit ainsi, il faudroit renoncer à juger jamais les croisades, et conséquemment à en écrire l'histoire : car si le moment de prononcer une opinion saine, éclairée et impartiale, sur des expéditions qui ont cessé depuis tant de siècles, et dont les résultats sont depuis si long-temps détruits ou consommés, si ce moment, ainsi que le pense M. Michaud, n'étoit pas encore arrivé pour les hommes qui lui ressemblent, je ne vois pas quand il arriveroit. L'histoire de la Grèce et de Rome n'est pas plus morte pour nous, que ne l'est celle des croisades; et conséquemment à la doctrine de notre auteur, il faudroit peut-être attendre encore quelques siècles pour prononcer sur la fondation de Rome, ou tout au moins sur la dissolution de la république. Heureusement pour nous, M. Michaud ne s'est pas asservi aussi rigoureusement à ses propres principes, et ses scrupules n'ont pas enchaîné sa plume. Il a très-bien apprécié les croisades dans leurs élémens et dans leurs résultats, tout en en exposant l'histoire avec l'enchaînement et l'intérêt que comportoit le sujet : son livre dépose ainsi contre sa théorie, et ce livre a trop bien réfuté l'auteur, pour qu'il ne me pardonne pas lui-même d'avoir essayé de le contredire.

Mais c'est sur-tout à nos lecteurs que je dois demander excuse, pour une discussion qui m'a entraîné si loin de l'objet de cet article, et je ne puis mieux faire désormais que de m'interdire toute digression,

pour ne parler que du livre même, si digne, à tous égards, d'une attention exclusive. Il est vrai que le sujet de cet ouvrage et son mérite littéraire sont déjà trop bien connus et trop bien appréciés du public, pour qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans les détails d'une longue et minutieuse analyse. S'il me falloit d'ailleurs exposer, même dans l'aperçu le plus rapide, ce qui fait la matière des trois volumes que j'annonce, j'aurois besoin de plus d'espace que je n'en puis remplir d'une manière qui soit à-la-fois utile à nos lecteurs et satisfaisante pour l'auteur. Mais il s'agit uniquement ici de faire connoître, le plus briévement qu'il me sera possible, en quoi consistent les améliorations que l'historien des croisades a faites à son premier travail, les additions dont il l'a enrichi, les imperfections dont il l'a purgé; c'est une tâche que l'auteur a rendue aussi facile à la critique qu'agréable pour le public.

Mais, avant de rendre compte des additions dont le corps même de cette histoire a été enrichi, et qui ont donné, je le répète, au récit des faits une forme toute nouvelle, je dois parler de la plus importante de ces additions, laquelle forme même un ouvrage à part, et un ouvrage considérable; de la *Bibliothèque des croisades*, vaste appendice et complément indispensable de l'*Histoire des croisades*. Les élémens dont se compose cette histoire sont si nombreux et si variés, tant d'annalistes, de chroniqueurs, de biographes de tout âge, de tout pays et de toute langue, se sont mêlés en quelque sorte au récit de ces guerres qui, durant plus de trois siècles, mirent aux prises les nations de l'orient et de l'occident, qu'à mesure que M. Michaud entroit plus avant dans son sujet, il devoit sentir la nécessité de classer plus méthodiquement cet amas de témoignages, souvent contradictoires, plus souvent incomplets, et d'établir pour ainsi dire de l'ordre entre cette foule d'écrivains des croisades, grecs, latins, orientaux, phalange presque aussi nombreuse et presque aussi redoutable que celle des guerriers mêmes dont ils retraçoient les exploits. Il devoit se rendre à lui-même un compte exact et sévère du plus ou du moins d'importance, de mérite, et de véracité qu'offrent les relations de ces divers auteurs, à raison du plus ou moins de part qu'ils ont pris aux événemens qu'ils racontent, et du plus ou moins d'éloignement où ils se sont tenus de la scène et de la conduite des affaires, afin de mettre les lecteurs en état de suivre avec plus de confiance et d'intérêt ses propres récits, en les initiant aux secrets de cette vaste composition. Telle est la tâche importante et difficile que s'est imposée M. Michaud avant de mettre la dernière main à son

ouvrage ; tel est le travail qui a produit la Bibliothèque des croisades. Tous les témoignages employés par l'historien y sont analysés, discutés, jugés d'après les règles d'une saine critique ; chaque narrateur original y est mis à son rang, suivant l'âge où il a vécu, et l'esprit dans lequel il a écrit; et des extraits plus ou moins étendus de sa relation, servent de pièces justificatives pour l'histoire, en même temps qu'elles en offrent les plus précieux élémens. Au moyen de ce riche appendice, M. Michaud a pu élaguer de son récit des détails ou trop minutieux ou trop arides, qui en retardoient la marche ou en altéroient la couleur. Allégé de ce cortége embarrassant de faits d'un intérêt secondaire, son style court désormais avec plus de rapidité, et suit de plus près l'événement. Tout ce qui pouvoit faire ombre au tableau s'est trouvé ainsi écarté, et les grandes figures, aussi bien que les faits importans, s'y dessinent d'une manière plus large, plus nette et plus vigoureuse. Toutefois, je ne sais si l'habile historien, dans la vue de presser la marche de son récit, n'a pas quelquefois relégué dans la Bibliothèque, des détails qu'on aimeroit à trouver dans l'Histoire. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le portrait moral et physique de Godefroi de Bouillon, le héros de la première croisade et presque de toutes les croisades, ce portrait, si intéressant à tant de titres, et qui suivoit si naturellement le pathétique récit de sa fin prématurée, est rejeté dans la Bibliothèque parmi les extraits de Guillaume de Tyr ; et je ne crois pas que ce soit là la place la plus avantageuse, à-la-fois dans l'intérêt du héros et dans celui de l'historien. En général, M. Michaud se montre un peu trop avare de ce genre d'ornemens, qui, employé avec sobriété et avec goût, attache davantage le lecteur aux récits de l'histoire ; et quelques beaux portraits que l'auteur a tracés de loin à loin, tels que ceux de l'abbé Suger et de S. Bernard, font regretter que tous les héros des croisades ne soient pas dessinés de la même manière et par la même main : ce seroit une galerie des croisades qui figureroit très-bien dans leur histoire.

Exposons maintenant les additions et les améliorations qu'a reçues l'ouvrage de M. Michaud, et, dans une matière aussi vaste, tâchons seulement de nous garantir de l'excès de zèle où pourroit nous entraîner la surabondance de l'historien : car si nous voulions indiquer tous les changemens, même importans, que M. Michaud a fait subir à sa composition, nous ferions un livre plutôt qu'un article ; et ce n'est pas là ce que nous devons faire dans l'intérêt même de l'ouvrage dont nous rendons compte, aussi bien que dans celui de nos lecteurs.

Le premier volume, qui comprend le récit de la première croisade et des événemens qui suivirent immédiatement, distribué en quatre livres, est celui de tous qui offroit, dans les précédentes éditions, le moins de prise à la critique, et c'est aussi celui qui a reçu le moins de changemens considérables. Ce n'est pas qu'il n'ait été soigneusement revu d'un bout à l'autre, et remanié en entier; on n'y trouveroit peut-être pas une page qui ne contienne ou quelques particularités nouvelles, ou d'heureuses corrections. Mais un morceau, entièrement refait et d'une assez grande étendue, mérite d'être distingué dans la foule de ces corrections de détail qui échappent à l'attention par leur nombre même; c'est le morceau qui suit immédiatement le siége d'Antioche, dans l'intervalle de temps qui s'écoula jusqu'au départ des croisés pour l'attaque de la cité sainte. Dans la première composition de l'auteur, ce récit, formé de petits faits peu liés entre eux, sembloit se traîner, sur-tout après l'intérêt si vif et si puissant du siége d'Antioche. Des détails oiseux ou d'un médiocre intérêt ont été écartés; des faits nouveaux et curieux ont été ajoutés; et le récit, à-la-fois plus plein et plus serré, se développe maintenant avec un double avantage. Je me permettrai toutefois d'indiquer ici une légère omission que M. Michaud trouvera sans doute le moyen de réparer dans une prochaine édition. Dans l'énumération des peuples qui prirent part à ce fameux siége d'Antioche, et généralement à la première croisade, M. Michaud désigne plusieurs fois les *Provençaux* qui marchoient sous les bannières de Raymond, comte de Toulouse; et par une note mise au bas de la page 298, il avertit que ce mot de Provençaux s'appliquoit alors à tous les habitans du midi de la France. Peut-être, dans le cas particulier dont il s'agit, faut-il donner à ce mot une acception plus étendue : du moins est-il certain, quoique M. Michaud ne le dise nulle part, que des Espagnols des provinces limitrophes, de la Biscaye, de la Navarre et de la Catalogne, suivoient aussi les drapeaux de Raymond, gendre d'Alphonse le Grand, et célèbre en Espagne par ses exploits contre les Maures. Ce fait est positivement attesté par l'auteur castillan de *la gran Conquista de Ultramar* (1), livre curieux que je ne me souviens pas d'avoir vu cité

(1) *Lib. 11, c. 30, fol. 113.* Voici le passage même de cet auteur : A la otra puerta cerca aquella dó estaba, un Turco che llamaban Carcan, posó el conde don Remon de Tolosa é el obispo de Puy, é con ellos don Gaston de Bearte é todos los Tolosanos é Provinciales é Gascones, *é otrosi los de Cataloña, é de todos los otros reynos de España, que eran ai gran pieza dellos en la hueste.*

par M. Michaud, et qui contient, sur la part que les Espagnols prirent aux expéditions d'outre-mer, des détails absolument négligés par tous les historiens des croisades et par M. Michaud lui-même. Ces faits, et d'autres encore épars dans des sources généralement peu accessibles ou peu connues, ont été soigneusement recueillis dans un savant mémoire de D. Martin Fernandès de Navarette, intitulé : *Disertacion historica sobre la parte que tuviéron los Españoles en las guerras de ultramar ó de las cruzadas, y como influyéron estas expediciones desde el siglo XI hasta el XV en la extension del comercio maritimo y en los progresos del arte de navegar* (1).

M. Michaud, qui a consacré un de ses éclaircissemens à l'histoire des croisades entreprises en Espagne contre les Maures, sans avoir donné place aux Espagnols eux-mêmes dans l'Histoire des croisades proprement dites, trouvera peut-être, à l'aide de ces deux ouvrages, le moyen de faire intervenir dans quelques-uns de ses récits le nom d'un peuple qui n'y a pas encore été nommé; et c'est, si je l'ose dire, une nouvelle conquête à joindre à toutes celles dont il a enrichi l'Histoire des croisades.

Le second volume contient le récit de la seconde et de la troisième croisade, distribué également en quatre livres. C'est dans cette partie de son travail qu'il est permis de dire que M. Michaud s'étoit montré le moins au niveau de son sujet, ou plutôt à la hauteur de son talent; c'est aussi sur ce point qu'il a porté, si je puis m'exprimer ainsi, le plus de renforts, de manière que ce volume, qui étoit d'abord le plus foible de l'ouvrage, en est devenu l'un des meilleurs. Le cinquième livre, qui ouvre ce volume, et qui embrasse la période la plus brillante du royaume de Jérusalem, a été refait en entier et sur un fond tout nouveau : des matériaux plus abondans ont été mis en œuvre ; d'assez graves erreurs ont été rectifiées, au moyen du témoignage des écrivains arabes, dont le récit, qui commence ici à intervenir dans l'histoire des croisades, complique les embarras de la critique, en même temps qu'il en multiplie les ressources. M. Michaud ne nous semble pas avoir moins heureusement triomphé des difficultés qui naissent du sujet même de ce livre. Un royaume partagé en une foule de principautés et de baronies; des intérêts qui se combattent, des événemens sans importance ou sans liaison, des multitudes de faits isolés ou incohérens, de petites rivalités de croisés entre eux ou contre les princes musulmans du voisinage, non moins divisés, non moins

(1) Madrid, en la imprenta de Sancha, 1816, *in-4.°*

jaloux eux-mêmes les uns des autres : tel est le tableau que M. Michaud avoit à tracer, et dans lequel il a su, à force d'art et d'étude, mettre à-la-fois de l'unité, de l'intérêt et de l'éclat. On lui saura gré sur-tout de s'être attaché à faire connoître d'une manière plus particulière l'esprit des institutions données par les croisés à leur naissant empire, et d'avoir enrichi son ouvrage de cette analyse approfondie des assises de Jérusalem, monument si curieux de la jurisprudence féodale de cet âge, où l'on remarque déjà les progrès sensibles vers un meilleur ordre de choses, dus sans doute à l'influence religieuse et à l'enthousiasme chevaleresque qui présidoient aux croisades; monument législatif plus qu'aucun autre empreint de cette générosité militaire, principal caractère de ce siècle, qui contribua, beaucoup plus qu'on ne pense généralement, à développer en Europe les idées d'un nouveau droit public, et qui peut-être n'est pas encore complétement apprécié sous ce rapport.

Le sixième livre, consacré à la seconde croisade, si malheureuse et si inutile; et le septième, rempli des tristes récits des succès de Noureddin et des commencemens de Saladin, n'ont guère subi que des changemens de détail: mais ces améliorations, tirées en grande partie des écrivains orientaux, produisent encore une masse assez considérable de faits nouveaux pour offrir presque une rédaction nouvelle.

Le huitième livre, ou le récit de la troisième croisade, peut passer pour entièrement neuf, d'après l'accroissement d'intérêt et d'étendue que l'expédition de Richard et le siége de Saint-Jean-d'Acre ont reçu sous la plume de M. Michaud. Outre les auteurs arabes, constamment mis à contribution pour des événemens où leur nation se trouve mêlée, l'historien a su employer avec fruit la chronique de Gauthier Vinisauf, intitulée *Itinéraire du roi Richard*, chronique imprimée en entier dans la collection de Thomas Gale, mais dont M. Michaud n'avoit d'abord cité que le fragment anonyme publié par Bongars. Des additions non moins graves, non moins importantes, se font encore remarquer dans la matière du troisième volume, ou dans le récit des quatrième, cinquième et sixième croisades, sur-tout pour ce qui concerne l'histoire de la prise de Constantinople, et l'établissement du nouvel empire des Latins, ainsi que pour celle de l'expédition d'Égypte et du siége de Damiette, morceau capital qui a acquis, dans la nouvelle édition, un développement considérable et reçu une forme toute différente.

Je n'ai que bien imparfaitement indiqué les améliorations presque infinies que M. Michaud a fait éprouver à son ouvrage; et pourtant

je n'ai pu comprendre encore, dans cette rapide analyse, une foule d'additions répandues, sous la forme de notes, au bas de chaque page, et qu'on pourroit presque regarder, après les nombreux et importans extraits insérés dans la Bibliothèque des croisades, comme une richesse surabondante, si l'on ne retrouvoit dans ces notes, outre l'indication sommaire des sources, ce qui est toujours d'une grande utilité, des observations instructives ou piquantes, qui ajoutent à-la-fois à l'intelligence du sujet et à l'intérêt de la narration. J'ai déjà parlé des *éclaircissemens historiques* qui servent d'appendice à chaque volume, et dont quelques-uns, absolument nouveaux, comme les textes mêmes auxquels ils se rapportent, sont presque des traités: tels sont, entre autres, celui que j'ai déjà cité et qui a rapport aux assises de Jérusalem, et un autre qui traite des ordres de chevalerie. Ces deux morceaux sont dus à M. Capefigue, que M. Michaud s'est associé dans sa vaste et laborieuse entreprise, et qui doit trouver, dans l'éloge de l'historien des croisades, la récompense de son propre travail. Un autre collaborateur de M. Michaud, qui n'a pas pris une part moins importante aux travaux de cette nouvelle édition, M. Reinaud, auteur de tous les extraits d'écrivains orientaux dont se compose la Bibliothèque des croisades, ainsi que des notes qui s'y rapportent dans le cours même de l'histoire, a droit à la même distinction; et ce qui est encore un éloge pour M. Michaud, on peut dire qu'il est difficile d'être mieux secondé dans une entreprise mieux conduite. Il n'y a que le livre même, dans sa forme extérieure et matérielle, qui n'ait pas gagné dans la transformation qu'il a subie. Le papier et les caractères sont restés ce qu'ils étoient; de sorte que, pour beaucoup de gens, cette nouvelle édition pourra bien ne pas différer de la première. Sans doute M. Michaud a cru que lorsqu'on réimprimoit si magnifiquement de si pauvres livres, le sien, par forme de compensation, ne devoit briller que de son propre mérite; ou peut-être a-t-il pensé que, s'il laissoit encore quelque prise à la critique, il valoit mieux que ce fût sur l'impression du livre ou sur le papier qu'elle s'exerçât, que sur la composition ou le style. Toujours est-il certain qu'un ouvrage comme celui là, fait pour honorer notre littérature, et qui restera parmi les monumens littéraires de notre époque, méritoit bien d'être distingué dans la foule des productions indignes de l'une, qui paroissent cependant ornées de tout le luxe de l'autre, autrement que par ce costume négligé. C'est exposer les gens de goût qui jugent du mérite d'un livre sur sa couverture, à méconnoître un bel ouvrage; et si, après tous les soins que M. Michaud a pris pour

produire une éloquente et véridique histoire des croisades, le succès ne répondoit pas à son attente, il faudroit qu'il s'en prît, non au public, mais à son libraire.

RAOUL-ROCHETTE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE des beaux-arts a élu M. Richomme pour remplir la place vacante dans la section de gravure par le décès de M. Jeuffroy.

La Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts, établie à Aix, a tenu une séance publique le 10 juin dernier. Elle remet, pour la dernière fois, au concours les deux questions suivantes. I. « Déterminer » quelles sont les différentes espèces de chaux employées à la confection des » mortiers dans le département des Bouches-du-Rhône! Y existe-t-il une chaux » maigre et une chaux grasse, comme dans d'autres contrées! En quels lieux » les trouve-t-on! En quoi consiste leur différence suivant l'emploi du mortier » à l'air, dans l'humidité ou dans l'eau! Les sables calcaires, marneux, silicés, » sont-ils également propres à faire de bons mortiers avec la chaux, et quels » sont ceux qu'on doit préférer selon les lieux, les circonstances et les espèces » de chaux auxquelles on les associe! » II. « Éloge de Raymond Bérenger, » dernier comte de Provence de la maison d'Aragon, dans lequel on fera » entrer le tableau philosophique et littéraire de son règne. » — Chaque prix sera de 300 fr. Les ouvrages doivent parvenir au secrétaire de la Société, à Aix, avant le 1.er mai 1827.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Discours sur les prix de vertu, prononcé dans la séance publique de l'Académie française, le 25 août 1826, par M. le comte de Cessac, chancelier (vice-président). Paris, Firm. Didot, *in-4.°*, 20 pages. Nous avons indiqué, dans notre cahier d'août, p. 502, les quinze personnes auxquelles ces prix ont été décernés. Les actions vertueuses qui les ont mérités sont racontées dans le discours de M. de Cessac.

De Imitatione Christi, libri quatuor, ad pervetustum exemplar, internarum Consolationum dictum, necnon ad codices complures ex diversâ regione ac editiones ævo et notâ insigniores, variis nunc primùm lectionibus subjunctis, recensiti, et indicibus locupletati; studio J. B. M. Gence, hujus editionis gallici interpretis, chartophylacio regio archivistæ olim addicti. Parisiis, è typographiâ Herhanianâ: Lutetiæ, Argentorati et Londini, apud Treuttel et Würtz, 1826, *in-8.°*, lxxxvj et 410 pag. cum sex tabulis. Pr. 7 fr. 50 cent. — M. Gence a recueilli les variantes de trente manuscrits et des plus anciennes éditions. Les préliminaires contiennent des observations sur les principales éditions et

sur leurs différences, ainsi que sur la méthode suivie dans celle que l'on publie; une description historique et critique des manuscrits et des éditions anciennes d'Allemagne, de Flandre, de France et d'Italie; un specimen, en six planches, du manuscrit d'Aronaise, et un tableau des abréviations employées dans les notes de M. Gence au bas des pages de chacun des quatre livres de l'Imitation. Ces livres sont suivis de quatre tables: I. des chapitres; II. des expressions ascétiques; III. des matières et des auteurs; IV. des mots et locutions. Nous nous proposons de revenir sur ce volume, qui a exigé de longues recherches.

M. Jarry de Mancy vient de mettre au jour trois cartes, dont l'une appartient à son *Atlas constitutionnel de France* (*voyez* notre cahier de juin dernier, pages 376-377), et les deux autres à son *Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes* (*voyez* mars, page 786). La première de ces cartes est le n.° 2 de l'Atlas constitutionnel, et présente le tableau généalogique et historique des princes et rois de la maison de Bourbon, avec l'histoire de leurs ministres, &c. Le milieu de ce tableau est occupé par une sorte d'arbre généalogique depuis Robert, 1.° jusqu'à Hugues-Capet; 2.° jusqu'à S. Louis et son fils Robert comte de Clermont; 3.° jusqu'à Antoine de Bourbon, et l'avénement de son fils Henri IV; 4.° jusqu'au roi Charles X, avec des colonnes particulières (dans cette quatrième période) pour les branches de Condé, d'Orléans et d'Espagne. À la droite de cette généalogie est une esquisse de la *vie politique* des rois de France depuis Henri IV, et à gauche une esquisse de leur *vie privée*. On trouve, sous le premier de ces titres, des notices sur les ministres; sous le second, sur les gouverneurs, précepteurs, confesseurs, reines, &c. Tous ces détails ne remplissent que les deux tiers de la hauteur de la carte. La partie inférieure est réservée à une nomenclature tant des ministres depuis 1814 que des conseillers d'état actuels, avec quelques notices historiques et biographiques sur les ministres. La multitude et la variété des détails compris dans cette carte en ont rendu la disposition fort difficile; elles ont exigé des renvois qui sont indiqués par la diversité des couleurs. L'œil y voudroit plus de symétrie; mais lorsqu'une fois on a bien saisi la distribution des matières, on reconnoît qu'elle est fort méthodique.

La symétrie est beaucoup plus sensible dans la *Mappemonde des langues*, destinée à servir d'introduction à l'Atlas des littératures. On y a présenté d'avance les résultats d'un système qui sera développé dans un ouvrage encore inédit de M. A. Balbi, ouvrage qui est maintenant sous presse, et qui a eu, dit-on, pour approbateurs, ou même pour coopérateurs, des savans de l'ordre le plus distingué, MM. Hase, de Humboldt, Abel-Rémusat, Saint-Martin, &c. La mappemonde des langues les divise en deux grandes classes, européennes et extra-européenne. La première classe comprend les langues ibériennes, celtiques, germaniques, gréco-latines, slaves, ouraliennes; et la seconde, les langues asiatiques, océaniennes, africaines, américaines. Chacune de ces grandes familles est sous-divisée en plusieurs groupes, sous lesquels se rencontrent les idiomes positifs de toutes les nations anciennes et modernes, avec distinction des langues mortes ou vivantes, des dialectes et sous-dialectes. Nous nous arrêtons à ces généralités : pour indiquer les détails, il faudroit presque reproduire la carte entière.

Une autre carte qui vient d'être publiée par M. Jarry de Mancy pour entrer (comme n.° 4) dans son Atlas des littératures, est consacrée à *la*

littérature romaine ou latine. Une première colonne contient des observations générales sur l'origine, les progrès, les vicissitudes de la langue et des productions littéraires de l'ancienne Rome. Le milieu de la carte est partagé en quatre tranches qui correspondent à quatre périodes: 1.° depuis la fin de la première guerre punique jusqu'à la mort de Sylla (ann. 240-78 avant J. C.); 2.° jusqu'à la mort d'Auguste, année 14 de l'ère vulgaire; 3.° jusqu'à la mort d'Adrien, en 138; 4.° jusqu'à la destruction de l'empire d'occident, en 476. Chaque tranche est divisée en colonnes, deux ou trois pour la poésie, deux ou trois pour la prose, avec distinction des genres. A gauche de ces quatre tranches, sont deux colonnes dont chacune occupe toute la hauteur du tableau: l'une offre des époques d'histoire littéraire depuis les chants des frères Arvales vers l'an 1.er de Rome jusqu'en 1229 de l'ère romaine; l'autre, des époques d'histoire politique entre les mêmes termes: les années de Rome sont par-tout traduites en années avant et après J. C. Tout ce travail est fait avec un grand soin, quoiqu'il reste peut-être quelque embarras dans le plan, et un petit nombre d'inexactitudes et d'omissions dans la multitude des détails. — Les cartes de M. de Mancy sont disposées de telle sorte, qu'aucune ligne n'y demeure vide, ce qui doit beaucoup augmenter les difficultés de la rédaction, qui néanmoins nous paroît, en général, fort heureuse.

Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples; ouvrage accompagné de planches soignées et très-étendues; précédé d'un coup-d'œil rapide sur l'histoire du monde, entre l'époque de la création et l'ère de Nabonassar, et de quelques idées sur la formation de la première de toutes les écritures qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique; par M. de Paravey, membre du corps royal du génie des ponts et chaussées, l'un des fondateurs de la Société asiatique de France. Paris, impr. de Pihan de Laforest, librairie de Treuttel et Würtz, et de Dondey-Dupré; gr. *in-8.°*, avec un frontispice lithogr. (*Taaut, Phénicien, imitant le ciel, fit le portrait des dieux et les caractères sacrés des lettres.* Sanchoniaton.) A la suite de ce frontispice, et des titres imprimés et d'une dédicace à M. le duc de Doudauville, l'introduction occupe xxxvj pages; le corps de l'ouvrage en a 136, après lesquelles se trouvent 7 planches: I. Pôle ou gnomon, cadran solaire, boussole, emportés de Babylone. II. Rapports des deux cycles à celui des animaux, aux saisons, élémens, &c. III et IV. Première et seconde partie du cycle des douze heures. V et VI. Première et seconde partie du cycle des dix jours. VII. Cycle des deux premiers nombres, &c. — Nous nous proposons d'examiner cet ouvrage.

Les Mille et un jours, contes orientaux, traduits du turc, du persan et de l'arabe, par Petis de la Croix, Galland, Chawis et Cazotte, &c., avec une notice, par M. Collin de Plancy, 5 vol. *in-8.°*, imprimés chez MM. Dondey-Dupré, sur papier très-fin, satiné; et ornés de dix belles gravures, dessinées et gravées par nos premiers artistes. Cette édition paroîtra en sept livraisons, savoir, cinq volumes et deux cahiers de gravures. Le prix de chaque livraison sera, en papier fin satiné, pour les souscripteurs, de 6 fr. 50 cent.; papier cavalier vélin, figures doubles, 12 fr. La première livraison paroîtra le 15 décembre prochain. On souscrit, à Paris, chez Rapilly, libraire-éditeur, passage des Panoramas, n.° 43; et à la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n.° 46, au Marais, et rue Richelieu, n.° 67.

Les Chants de Tyrtée, traduits en vers français, suivis de la Reine de Portugal, tragédie en cinq actes, et d'une Notice sur Robert et Henri Estienne, par M. Firmin Didot. Paris, chez l'auteur, 1826, *in-12*, 126 pages. C'est le tome second des Œuvres de M. Firmin Didot. Le I.er a paru en 1822, et a été annoncé dans notre cahier de juin de cette année-là. Sur les chants de Tyrtée, voyez nos cahiers de mars et d'août 1826, p. 181 et 479-485.

On a commencé l'impression du *Plaute*, qui doit être compris dans la collection des classiques latins de M. Lemaire: M. Naudet, membre de l'Institut, dirige cette édition et l'enrichit d'un commentaire.

Fables nouvelles, dédiées à S. A. R. Madame la Dauphine, par M. Jauffret; deuxième édition, revue et augmentée. Paris, impr. de Tastu, librairie de Béchet aîné, 1826, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 44 feuilles 1/2 avec des planches. Prix, 10 fr.

Dictionnaire de la géographie physique et politique de la France, rédigé sur des documens authentiques, d'après un nouveau plan, par M. Girault de Saint-Fargeau. Troyes, impr. de M.me Bouquot; et, à Paris, chez Renard, 1826: première livraison (A-L), *in-8.°* de 442 pages. La seconde livraison paroîtra en novembre. Prix de souscription jusqu'à cette époque, 6 fr.; plus tard, 7 fr. 50 c.

Voyage dans la Russie méridionale, et particulièrement dans les provinces situées au-delà du Caucase, fait depuis 1820 jusqu'en 1824, par M. le chevalier de Gamba, consul de France à Tiflis. Paris, Trouvé, 1826, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 62 feuilles, avec 4 cartes. Pr. 18 fr.; et avec un atlas contenant 60 cartes ou planches, 60 fr.

Le jeune Voyageur en Égypte et en Nubie. Paris, impr. de P. Renouard, libr. de Bossange frères, 1826, *in-12*, 296 pages, avec des planches et un frontispice gravé. Pr. 5 fr.

Voyage pittoresque dans la vallée de Chamouni et autour du Mont-Blanc. Paris, impr. de J. Didot aîné, libr. de Treuttel et Würtz, *in-4.°* La première livraison vient de paroître; elle consiste en 4 planches et 12 pages de texte. Il y aura dix livraisons; le prix de chacune, avec épreuves coloriées, est de 16 fr.; et en gr. pap., avec épreuves choisies, 24 fr.

Rapport sur les Annales du moyen âge, lu à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, dans sa séance du 24 mai 1826, par M. Nault, procureur général près la cour royale séant en cette ville, organe de la commission nommée par l'académie pour l'examen de cet ouvrage, et imprimé en vertu d'un arrêté pris le même jour en séance *à l'hôtel de l'académie*. Dijon, impr. de Frantin, 32 pages *in-8.°* L'ouvrage analysé et justement loué dans ce rapport est celui dont nous avons rendu compte, pages 461-468, 405-415 de nos cahiers de juin et juillet derniers. — On a imprimé en même temps à Dijon 13 pages *in-8.°* contenant une *Réponse à un article inséré dans le journal du Globe* sur les Annales du moyen âge. Entre les erreurs historiques relevées dans cette réponse, on remarque celle qui consiste à supposer que les Germains ont une seconde fois conquis la Gaule sous Pépin d'Héristal et Charles Martel. Montesquieu, qui avoit sous les yeux tous les documens relatifs à cette matière, n'a jamais soupçonné la double conquête que l'on imagine aujourd'hui. C'est l'un des systèmes d'une nouvelle école, qui, en histoire comme en philosophie et en littérature, emprunte toutes ses théories à l'Allemagne, et croit qu'il suffit de les exagérer pour se

les rendre propres et les établir. Elle veut, à tout prix, reconnoître et prolonger indéfiniment de prétendues distinctions de races; et elle ne trouve non plus aucun inconvénient à déprécier en toute rencontre les écrivains français au profit des étrangers. L'auteur de la *Réponse*, en se récriant contre ces paradoxes historiques des rédacteurs du Globe, semble croire que leurs innovations littéraires sont un peu moins déraisonnables; mais le bon goût n'est-il pas fondé aussi sur la nature même! dépend-il des caprices de chaque génération! et ne demeure-t-il pas en effet aussi invariable que la saine critique appliquée à l'examen des faits!

Résumé de l'histoire ancienne de la Grèce (depuis la fondation de Sicyone, ou l'an 2089 avant l'ère vulgaire, jusqu'à la prise d'Athènes par Sylla, en 84), par M. Senty. Paris, impr. de Cabuchet, libr. de Lecointe et Durey, 1826, *in-18*, xij et 384 pages.

On annonce une édition en 3 vol. *in-32* du texte espagnol de l'Histoire de la conquête du Mexique, d'Antonio de Solis: *Historia de la conquista de Mejico.* Paris, impr. de Firm. Didot, libr. de Bossange père, 1826.

Histoire de Hainaut, par Jacques de Guyse; traduite en français avec le texte latin en regard et accompagné de notes (par M. le marquis de Fortia); tome II. Paris, impr. de Fournier, librairie de Sautelet, 1826, *in-8.°*, 496 pages. Pr. 9 fr. L'ouvrage aura huit ou dix volumes.

On vient de publier le tome IX de l'*Histoire d'Angleterre* du docteur John Lingard, traduite de l'anglais en français par M. de Roujoux. Paris, impr. de Lachevardière fils, librairie de Carié de la Charie, *in-8.°*, 524 pages. Pr. 6 fr. 50 cent.

Histoire, actes et remontrances des parlemens de France, chambres des comptes, cours des aides, et autres cours souveraines, depuis 1461 jusqu'à leur suppression, par M. P. J. S. Dufey de l'Yonne. Paris, impr. de Guiraudet, librairie de Galliot, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 14 fr.

M. Cabasse, conseiller à la cour royale d'Aix, vient de publier le troisième volume (508 pages *in-8.°*, avec un *fac simile*) de ses *Essais historiques sur l'hist. du parlement de Provence* (de 1501 à 1770), ouvrage dont les deux premiers tomes ont été annoncés dans notre cahier de juillet dernier. Pr. des trois volumes, 21 fr., chez Pihan de Laforest, à Paris; 26 fr. 25 cent. par la poste. — Chaque vol. des exemplaires sur papier vélin superfin, coûte 14 fr.

Lettres sur la ville de Rouen, ou Précis de son histoire topographique, civile, ecclésiastique et politique, depuis son origine jusqu'en 1826, par M. A. L. de Ronen. Rouen, impr. de Périaux, librairie de Frere, *in-8.°* de 38 feuilles 3/4. Pr. 7 fr.

Recherches sur la tapisserie représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands, et appartenant à l'église cathédrale de Bayeux, par M. l'abbé de la Rue, correspondant de l'Institut royal de France. Caen, impr. de Fr. Poisson, *in-4.°*, ij et 92 pages, avec 7 planches. Nous nous proposons de rendre compte de cette savante dissertation.

Les Vies des hommes illustres, traduites du grec de Plutarque, par Jacques Amyot; nouvelle édition, avec un choix de notes des divers commentateurs et une notice sur Plutarque, par M. Coray. Paris, impr. de Gaultier-Laguionie, librairie de Dupont, 10 vol. *in-8.°*

Tablettes nécrologiques, ou Notices biographiques sur les hommes célèbres

à quelque titre que ce soit, morts pendant l'année, à Paris et dans les départemens, à commencer du 1.er janvier 1826; augmentées d'un recueil de traits d'humanité, de courage et de vertu des personnes vivantes à la même époque, ornées de portraits au burin. Cet ouvrage paroîtra par livraison; le prix de l'abonnement annuel est de 40 fr. On souscrit rue de Grenelle-Saint-Honoré, n.° 7.

Mes Souvenirs d'Égypte, par M.me la baronne de Minutoli, revus et publiés par M. Raoul-Rochette. Paris, impr. de Moreau, librairie de Nepveu, 1826, 2 vol. *in-18*, ensemble de 11 feuilles avec des planches. Pr. 10 fr.

Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte, par M. J. Passalacqua, de Trieste, contenant &c. Paris, de l'imprimerie de Trouvé; à la galerie d'antiquités égyptiennes, passage Vivienne, n.° 52, *in-8.°* de 20 feuilles avec deux planches lithographiées. Pr. 6 fr.

Restitution du tombeau de Porsenna, ou Dissertation dont le but est d'expliquer et de justifier la description de ce monument faite par Varron et rapportée dans Pline, accompagnée d'une planche; par M. Quatremère de Quincy. Paris, impr. de Rignoux, 1826, grand *in-4.°*, 40 pages.

Notices sur les Nuraghes (ou Noraghes) *de la Sardaigne*, considérés dans leurs rapports avec les résultats des recherches sur les monumens cyclopéens ou pélasgiques, par M. L. C. F. Petit-Radel, membre de l'Institut. Paris, impr. de Boucher, librairie de Delaforest, rue des Filles-Saint-Thomas, n.° 12, 1826, *in-8.°*, 143 pages. Il sera rendu compte de cet ouvrage, et des deux précédens, dans nos prochains cahiers.

Leçons nouvelles d'astronomie, recueillies aux cours publics par un ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1826, chez Baudouin, *in-8.°* de 208 pages avec 5 planches. Pr. 5 fr.

Mémoire sur la mesure d'un arc du parallèle moyen entre le pôle et l'équateur, par MM. Brousseaud et Nicolet, *in-8.°*, avec une carte qui contient un tableau des stations géodésiques et astronomiques choisies pour déterminer la mesure de l'arc du parallèle terrestre compris entre les tours de Cordouan et de Fiume, et qui doit s'étendre jusqu'à Orsowa en Transylvanie.

Des principaux systèmes de notation musicale, usités ou proposés chez divers peuples tant anciens que modernes; ou examen de cette question: « L'écriture musicale généralement usitée en Europe est-elle vicieuse au point qu'une réforme complète soit devenue indispensable! » par M. G. M. Raymond, de l'académie des sciences de Turin, &c. Turin, impr. royale; 1826, 1 vol. *in-4.°* de 154 pages. On donnera, dans l'un de nos cahiers prochains, une analyse de cet ouvrage.

Traité pratique sur les chemins en fer et sur les voitures destinées à les parcourir; principes d'après lesquels on peut évaluer leurs forces, leurs proportions et la dépense annuelle qu'ils nécessitent; orné de planches, et contenant beaucoup de tables, par Th. Tredgold, ingénieur civil; traduit de l'anglais par F. Duverne, ancien officier de marine royale. Paris, impr. de Huzard-Courcier, chez Bachelier, *in-8.°* de 19 feuilles, plus 4 planches. Pr. 5 fr. Voyez, sur les chemins en fer les articles insérés par M. Biot fils dans nos cahiers d'avril 1826, p. 208-217, et d'août, p. 451-461.

Parafoudres et Paragrêles en cordes de paille; lettre de M. Lapostolle, professeur de physique, datée du 30 août 1826, extraite du journal de la Somme.

Amiens, 8 pages *in-8.°* M. Lapostolle a publié, en 1820, un Traité des para-foudres et des paragrêles, *in-8.°*, et M. Biot père en a rendu compte dans notre cahier de mai 1821, p. 287-291. — La Société linnéenne de Paris vient d'adresser aux ministres de l'intérieur et de la maison du Roi un *Rapport sur l'utilité des paragrêles et sur la nécessité de protéger leur établissement général en France.* Paris, Decourchant, août 1826, 32 pages *in-8.°*, avec une planche.

Nouvelle Formule pour trouver la hauteur des lieux par celles du baromètre et du thermomètre, avec laquelle on détermine pour la première fois le degré du thermomètre centigrade où le froid est absolu; par M. Duvillard de Durand, ancien député, correspondant de l'Institut, &c. Paris, impr. de Moessard, libr. de Déterville et de la veuve Desray, août 1826, *in-8.°*, 56 pages, y compris une notice des divers travaux de l'auteur. Pr. 2 fr.; et, par la poste, 2 fr. 25 c.

Tableau comparatif des hauteurs des principales montagnes et de quelques lieux remarquables du globe au-dessus du niveau de la mer, par M. A. M. Perrot, géographe, une feuille grand aigle vélin. — M. Perrot vient de publier, en septembre 1826, une explication de ce tableau, 16 pages *in-8.°*, imprimée chez Doyen, en vente chez Simonneau, rue de la Paix, n.° 16. Prix du tableau et de l'explication, 10 fr.; colorié, 15 fr.

Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée; publiée d'après les ordres de son exc. le ministre de l'intérieur, par M. Christian; tome XI. Paris, impr. et librairie de M.me Huzard, 1826, *in-4.°*, 392 pages avec 30 planches. Pr. 25 fr.

Manuel de l'imprimeur, ou *Traité simplifié de la typographie*, par M. Audouin de Geronval, avec un grand nombre de figures. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Roret, 1826, *in-18*, 216 pages. Pr. 3 fr. — Nous avons inséré dans notre cahier de juillet, pages 445, 446, le prospectus du *Manuel de la typographie française*, par M. Capelle: on vient d'en publier la première livraison. Paris, impr. de Rignoux, librairie de Baudouin, 100 pages *in-4.°*, avec 4 planches et un tableau. Pr. 10 fr.

De la bronchite aiguë, ou de l'inflammation aiguë à divers degrés, considérée dans les différentes parties de la membrane muqueuse qui revêt l'intérieur des organes de la respiration, par Machard, médecin en chef des hospices de Dôle. Dôle, impr. de Joly, 1826, *in-8.°* de 4 feuilles 1/2.

Rapport présenté au ministre de l'intérieur par l'académie royale de médecine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1824. Paris, impr. royale, 1826, *in-8.°* de 91 pages. Il résulte de ce rapport que 488,537 vaccinations ont été pratiquées en France dans le cours de l'année 1824.

Exposé, par ordre alphabétique, des cures opérées en France par le magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos jours (1777-1826); ouvrage où l'on a recueilli les attestations de plus de deux cents médecins, tant magnétiseurs que témoins ou guéris par le magnétisme; suivi d'un catalogue complet des ouvrages français qui ont été publiés pour, sur ou contre le magnétisme, par M. S. l'un des membres fondateurs de la société du magnétisme de Paris. Paris, 1826, chez Dentu, 2 vol. *in-8.°* Pr. 15 fr.

Cours du droit français, ou Recueil des lois, ordonnances, arrêtés, sénatus-consultes, réglemens, avis du conseil d'état, publiés depuis 1789 jusqu'en 1825 inclusivement, mis en ordre et *annoté* par M. Galisset, avocat-avoué, Paris,

impr. de Carpentier-Méricourt, libr. de Béchet, *in-8.°* Ce recueil formera deux volumes et sera divisé en 70 livraisons: il en a paru dix, de 4 feuilles chacune. Le prix de chaque livraison est de 2 fr. 25 cent.

Traité des actes de l'état civil, par M. Henri Majorel, procureur du Roi à Narbonne, et Coffinières, avocat à la cour royale de Paris. Paris, impr. et libr. de Trouvé, *in-8.°*, 328 pages. Pr. 6 fr.

Des Établissemens industriels et de la Compétence des autorités administratives, par C. Souquet, avocat à la cour royale de Douai. Arras, impr. de G. Souquet; à Paris, chez Pélicier, *in-18* de 53 pages.

Annales européennes, ou Journal spécial de la fructification générale, publié sous la direction de M. Rauch, ancien officier du génie, directeur de ladite société. Paris, impr. de Trouvé, *in-8.°* Ce journal, qui a commencé en 1823, est particulièrement consacré aux sciences physiques et économiques, à la statistique, aux progrès de divers genres d'industrie; il embrasse quelquefois d'autres matières: les principaux rédacteurs sont MM. Silvy et Levée. Il en paroît chaque mois un cahier de 8 feuilles. Le prix de l'abonnement est de 30 fr. pour l'année, de 16 fr. pour six mois. On souscrit rue Basse-du-Rempart, n.° 54. — Le cahier de mai 1826 est le quarante-unième de la collection: il contient vingt-quatre articles, dont l'un est un tableau des travaux de la Société royale des prisons, et de la Société de la morale chrétienne, par M. Levée.

L'Ami du bien, journal qui se publie à Marseille et que nous avons annoncé dans notre cahier de juin 1826, contient, dans la quatrième livraison, la notice de treize médailles, par M. Fillet-Malye, qui les intitule Europus III, roi de Macédoine; Hariartus, ville de Béotie; Ismène, ville de Béotie; Aréus, roi de Sparte; Traclium, ville de Macédoine; Sauromatès II, roi du Bosphore, &c.

ANGLETERRE.

The first seven cantos of Klopstock's Messiah; les sept premiers chants de la Messiade de Klopstock, traduits en vers anglais. Londres, 1826, *in-8.°* Pr. 5 sh. 6 d.

Anne Boleyn; Anne Boleyn, poëme dramatique en cinq actes, par le révérend H. Milman. Londres, 1826, *in-8.°* Pr. 8 sh. 6 d.

The Martyr; le Martyr, drame en trois actes, par Joanna Baillie. Londres, 1826, *in-8.°* Pr. 3 sh. 6 d.

Gaston de Blondeville, ou la Cour de Henri III, roman; suivi de l'Abbaye de Saint-Alban, conte en vers, et de quelques autres poésies fugitives, par Anne Radcliffe; précédé d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur (le tout en langue anglaise). Londres, Colburn, 1826, 4 vol. *in-8.°* Pr. 1 l. 18 sh.

Woodstock, or the Cavalier; Woodstock, ou le Cavalier, histoire de 1651, par l'auteur de Waverley. Edimbourg, 1826, 3 vol. *in-8.°* Pr. 1 l. 11 sh. Ce roman de sir Walter Scott a été traduit en français sous le titre de *Woodstock*, ou Histoire du long parlement. Paris, Gosselin, 1826, 4 vol. *in-8.°* Le traducteur est M. A. J B. de Fauconpret, qui a fait passer dans notre langue plusieurs autres ouvrages du même auteur. Nous nous proposons d'insérer dans l'un de nos prochains cahiers un article sur la collection entière des romans de sir W. Scott.

Travels in Chile and la Plata; Voyages au Chili et aux bords de la Plata,

par John Miers. Londres, Baldwin, 1826, 2 vol *in-8.°*, avec cartes et vues. Prix, 2 l.

A Winter in Lapland and Sweden; un Hiver en Laponie et en Suède, avec diverses observations sur le Finmark et ses habitans, par A. de Capell Brooke, *in-4.°* Pr. 3 l. 3 sh.

A Voyage of discovery; Voyage de découverte entrepris pour compléter la description des côtes occidentales de la Nouvelle-Hollande, pendant les années 1817-1822, par le capitaine Parker King. Londres, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 8 l. 16 sh.

Travels and Adventures on the shore &c.; Voyages et Aventures sur les bords de la mer Caspienne, avec quelques notions sur le commerce et les productions de ces contrées, par James Fraser. Londres, Murray, 1826, *in-4.°* Pr. 1 l. 1 sh. — Notre cahier d'octobre contiendra un article sur ce voyage.

Memoirs of the court of Henri the Eighth, &c; Mémoires de la cour de Henri VIII, par M. A. P. Thompson. Londres, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 28 sh.

The Life of Edward lord Herbert of Cherbury; Vie d'Edward lord Herbert de Cherbury, composée par lui-même, et continuée jusqu'à sa mort, avec des lettres originales écrites durant son séjour à la cour de France. Londres, *in-8.°* Pr. 12 sh.

Memoir of the life and character of the right honorable Edmund Burke; Mémoire sur la vie et le caractère d'Edmund Burke, avec des *specimens* de ses poésies et de ses lettres, et un essai sur son génie et sur ses talens, comparés à ceux de ses plus illustres contemporains; par J. Prior: seconde édition. Londres, 2 vol. *in-8.°*, avec planches et portrait.

Lives of celebrated architects; Vies d'architectes célèbres anciens et modernes, avec des observations sur leurs œuvres, par Francesco Malizia; ouvrage traduit de l'italien par M. Cresy. Londres, 2 vol. *in-8.°* Pr. 1 l. 8 sh.

An Inquiry into the origin, &c.; Recherche sur l'origine des lois et des institutions politiques de l'Europe moderne, et en particulier sur celles de l'Angleterre; par Georges Spence. Londres, *in-8.°* Pr. 15 sh.

The annual Register; Répertoire annuel, ou Coup-d'œil sur l'histoire, la politique et la littérature de l'année 1825. Londres, Baldwin, 1826. Pr. 16 sh.

The true History of the state prisoner commonly called « the Iron-Mask »; Histoire véritable du prisonnier d'état communément appelé le Masque de fer, extraite de documens fournis par les archives françaises; par l'honorable Agar Ellis. Londres, 1826, *in-8.°* Pr. 12 sh. 6 d. Ouvrage rédigé d'après ceux de MM. Roux-Fazillac, Delort, de Taules, &c. *Voyez* nos cahiers d'octobre et novembre 1825, p. 333, 334 et 698.

Account of kingdom of Cambul; Description du royaume de Camboul et de ses dépendances en Perse, en Tartarie et dans l'Inde; par Mountstuart Elphinstone, ancien ambassadeur. Londres, Longman, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 2 l. 2 sh.

History of the Mahrattas; Histoire des Marattes, par J. Grant Duff, capitaine d'infanterie de Bombay. Londres, Longman, 1826, 3 vol. *in-8.°*, avec cartes et planches. Les archives des gouvernemens marattes de Pouna et Satara et celles de la compagnie des Indes orientales ont été consultées par l'auteur de cette histoire.

Scenery, costumes and architecture, chiefly on the western side of India; Vues pittoresques, costumes et monumens d'architecture de l'Inde, principalement des

parties orientales; par le capitaine Melville Grindlay, membre de la société asiatique d'Angleterre. Londres, 1826, 2 parties *in-4.°*, avec des planches gravées à l'acqua-tinta et coloriées.

Essai on the nature and connexion of the philosophy and mythology of paganism; Essai sur la nature et les rapports de la philosophie et de la mythologie du paganisme, par C. J. M. Londres, Kingsbury, 1826, *in-8.°* Pr. 2 sh. 6 d.

The Book of nature; le Livre de la nature, ou suite de lectures faites à l'institution de Surrey, et qui offrent l'exposition des lois générales et des phénomènes de la création, par D. Mason Good. Londres, 1826, 3 vol. *in-8.°* Pr. 1 l. 16 sh.

Observations on M. Laennec's method, &c.; Observations sur la méthode de M. Laennec pour reconnoître les signes des maladies, au moyen du stethoscope et de la percussion; par Ch. Scudamore. Londres, 1826, *in-8.°*

Remarks on the present state of the medical profession; Remarques sur l'état actuel de la profession de médecin, par Leon Stewart. Londres, Hatchard, 1826, *in-8.°*

CALCUTTA. *Bernier's Travels in India; Voyages de Bernier dans l'Inde*, contenant une description de l'empire du Mogol, y compris le royaume de Cachemire; traduit de l'original, par J. Stuart. Calcutta, 1826, *in-8.°* Pr. 16 roupies.

Map of Hindoostan; Carte de l'Indoustan, en langues persane et bengale. Calcutta, 1825.

Catalogue of Indian medicinal plants and drugs; Catalogue des plantes médicinales et des drogues de l'Inde, avec leurs noms en langues indoustane et samskrite, par Fleming. Calcutta, 1825, *in-8.°*

BOMBAY. *A Grammar of the mahratta language; Grammaire de la langue maratte*, par Mahomed Ibrahim Makba, interprète à la cour suprême de Bombay; revue par Vans Kennedy. Bombay, *in-8.°* Pr. 10 roupies.

ALLEMAGNE.

Lehrgebäude der samskrita sprache; Cours de langue samskrite, par F. Bopp. Berlin, chez Dümmler, 1825, cah. I et II, *in-8.°*

Nonius Marcellus de proprietate sermonis; additus est Fulgentius Planciades de prisco sermone; ex recensione et cum notis Josiæ Mercerii; ad editionem parisiensem anni 1644 quàm fidelissimè repræsentati. Accedit notitia litteraria. Lipsiæ, Hahn, 1826, *in-8.°*

Grammatica Daco-romana, sive Valachica, latinitate donata et in hunc ordinem redacta à J. Alexi. Vindobonæ, Geistinger, 1826, *in-8.°* Pr. 2 fl.

Gothische Sprachformens, &c.; Formes grammaticales et modèles de la langue des Goths, par Aug. Zeune. Berlin, 1826, chez Maurer, *in-4.°*

Ueber die Atellanischen, &c.; sur les Comédies atellanes des Romains; par C. E. Schober. Leipsic, Hartman, 1826, *in-8.°*

König Gundobald und sein Günstling; le roi Gundobald et son Favori, roman historique du moyen âge; par M. K. Stein. Berlin, Mathisson, 1825; *in-8.°* Pr. 1 rxd. 12 gr.

Die Frithiofs Sage in 24 gedischten; Saga de Frithiof en 24 chants; ouvrage traduit du suédois d'Élias Tegner, évêque de Vexjoe; par Amalie de Helwig, baronne d'Imhoff. Stutgard, Cotta, 1826, *in-8.°*, sous presse.

Sanchoniatonis Berytii quæ supersunt græcè versa à Philone Byblio, servata ab Eusebio Cæsariensi; græcè et latinè : recognovit, emendavit, notis selectis Scaligeri, Bocharti, Vossii, Cumberlandi, aliorumque permultorum, suisque animadversionibus illustravit J. C. Orellius. Lipsiæ, Hinrichs, 1826, *in-8.°* Pr. 16 gr.

Joannis Tzetzæ Historiarum variarum chiliades, græcè : textum ad fidem duorum codicum monacensium recognovit, brevi adnotatione et indicibus instruxit Theop. Kiessling. Lipsiæ, Vogel, 1826, *in-8.°*

Lucii Ampelii liber memorialis, cum commentario Fr. Ad. Beck. Lipsiæ, Hartman, 1826, *in-8.°*

Das alte Megaris ein Beitrag, &c.; Description topographique et archéologique de l'ancienne Mégaride, par M. Hermann Reinganum. Berlin, Reimer, 1825, *in-8.°*, xx et 184 pages, avec deux cartes. Il en sera rendu compte dans un de nos prochains cahiers. — M. Herm. Reinganum a publié, en 1825, à Berlin, un *in-8.°* intitulé *De indole atque ingenio Megarensium libellus.*

Briefe aus Sizilien; Lettres écrites en Sicile, par Justus Tommasini, avec une carte de l'ancienne Syracuse et une vue du temple de la Concorde à Girgenti. Berlin, Nicolai, 1825, *in-8.°*

Annalen des Corn. Tacitus; Annales de Tacite; traduites en allemand par M. C. de Hacke, ministre d'état du grand duc de Bade. Francfort, Wesché, 1825, *in-8.°*, tom. I.er Pr. 2 fl. 30 kr.

Des Corn. Tacitus sämmtliche Wercke; Œuvres complètes de Tacite, traduites et commentées en allemand par M. Reinhard Kikklefs. Oldembourg, Schulz, 1825, *in-8.°*; tome I.er, qui renferme les six premiers livres des Annales. Il existoit déjà plusieurs traductions allemandes de Tacite, savoir, celles de Micyllus, 1657; de J. Sam. Muller, 1705; de Patzke, 1765-1777; de Ch. Fred. Bahrdt, 1780 et 1781, &c. La publication de deux versions nouvelles prouve qu'on attache en Allemagne une haute importance aux ouvrages de ce grand historien.

Die Nationalgeschichte der Deutchen; Histoire nationale des Allemands, par H. de Gagern. Francfort, Wilmans, 1826, 2 vol. *in-8.°* L'auteur remonte aux anciennes émigrations des peuples, à la destruction de l'empire des Goths, &c.

Geschichte des Königreichs England, &c.; Histoire du royaume d'Angleterre depuis Cassiavellanus, cinquante-cinq ans avant l'ère vulgaire, par M. le comte de Lamberg. Bamberg, Dresch, 1826, 3 vol. *in-8.°* dont le premier seul a paru; le second est sous presse. Prix de l'ouvrage entier, 10 fl. 48 kr.

Karl Leoph. Reinholds leben, &c.; Vie et travaux littéraires de Charles Léonard Reinhold; avec un choix de lettres de Kant, Fichte, Jacobi, publié par Ernest Reinhold. Iéna, Fromman, 1825, *in-8.°*

Ueber den Obscurantismus, der das deutsche vaterland bedroht, &c.; Sur l'Obscurantisme dont l'Allemagne est menacée, par S. G. Pfahl. Tubingue. Osiander, 1826, *in-8.°*

Versuch über die innern-sinne, &c.; Essai sur les sens intérieurs et leurs anomalies; le tetanos, l'aliénation mentale, &c.; traité physiologique, pathologique, nosographique et thérapeutique, par Friedlander; tome I.er Leipsic, Baumgärtner, 1825, *in-8.°* Pr. 2 rxd. 16 gr.

Qualis est Broussæi (de M. Broussais) *theoria!* Qui inde fructus aut quæ

noxiæ in theoriam medicam redundant! Commentatio Julii Samson, aureo præmio donata. Berolini, Stirschwald, 1826, *in-8.°*

PAYS-BAS. *Annales Academiæ rheno-trajectinæ*, ann. 1824-1825. Utrecht, 1826, *in-8.°*

On annonce la publication prochaine des manuscrits de Huygens légués à la bibliothèque de l'université de Leyde. L'édition sera dirigée par M. le professeur Uylenbroek, et comprendra, outre les ouvrages mathématiques de Huygens, sa correspondance avec Leibnitz et d'autres savans de son temps.

SUISSE. *Inscriptionum selectarum amplissima Collectio*, ad illustrandam romanæ antiquitatis disciplinam accomodata, ac magnarum collectionum supplementa complura emendationesque exhibens, cum adnotationibus, tum J. C. Hagenbuchii ineditis, tum editoris J. C. Orellii. Insunt lapides Helvetiæ omnes: accedunt, præter Fogginii calendaria antiqua, epistolæ Hagenbuchii, Maffei, Ernesti, Seguierii, Steinbruchii epigraphicæ, nunc primùm editæ. Turici, Orell Füssli, *in-8.°* Ouvrage proposé par souscription, et dont la première partie doit paroître avant le 1.er janvier 1827.

ITALIE.

Il Dittamondo di Fazio degli Uberti fiorentino, ridotto a buona lezione, colle correzioni pubblicate dal cav. Vincenzo Monti nella proposta, e con più altre. Milano, Silvestri, 1826, *in-8.°* Le *Dittamondo* ou *Dittamundi in terza rima*, est une description poétique du monde, composée vers la fin du XIV.e siècle, et divisée en six livres. L'auteur, pour parcourir les diverses contrées de la terre, se fait conduire par Solin, comme le Dante par Virgile; et il y a en effet, de l'ouvrage du Dante à celui de Fazio degli Uberti, à-peu-près la même distance que de Virgile à Solin. La première édition du *Dittamondo* est de 1474, à Vicenze, *in-fol.* Il en a paru une seconde en 1501, *in-4.°*, à Venise; et nous croyons qu'il n'en avoit point été publié d'autre avant celle que l'on annonce aujourd'hui, et qui sans doute sera plus correcte que les deux premières, qui sont pleines de fautes. Il existe à Paris, à la Bibliothèque du Roi, sous le numéro 7775 (auparavant 1940), un manuscrit de ce poëme, mais sans nom d'auteur, et avec le titre de *Cosmographia*, ce qui a donné lieu de le prendre pour une production de Federico Frezzi, auteur du Quadrireggio. Les erreurs commises sur ce point par le P. Labbe, par Quadrio et par Tiraboschi, sont relevées dans une notice de ce manuscrit, que Ginguené a rédigée (pag. 483-488 du tome VI des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi).

Della vita e degli scritti di Didaco Pirro; De la vie et des écrits de Didaco Pirro, autrement dit Jacopo Flavio Eborense; mémoire de Tommaso Chersa. Florence, Magheri, 1826, *in-8.°*, 27 pages.

Istruzione teorica e pratica sui parafulmini; Instruction théorique et pratique sur les paratonnerres, lue à l'institut des sciences, lettres et arts, dans la séance du 19 janvier 1826, par G. A. Maiocchi, professeur de physique au lycée impérial et royal de Mantoue. Milan, Pirotta, 1826, *in-8.°*, avec une planche.

Buoni effetti dei paragrandini; Bons effets des paragrêles en l'année 1825, et explication de l'action de ces instrumens sur les nuages orageux; suivie d'un appendice sur les moyens d'empêcher l'effet de quelques autres météores nuisibles à l'agriculture. Milan, Silvestri, 1826, *in-8.°* de 140 pages. — M. Opioli a lu, le 16 mars dernier, à la société d'agriculture de Bologne, un mémoire sur

les *Paragrandini metallici*, qui a été imprimé, à Bologne, chez Marsigli, *in 8.°* — Voyez ci-dessus, FRANCE, pages 569 et 570.

Considerazioni analitiche sulla causa dello scoloramento de' vini, &c.; Considérations analytiques sur la cause de la décoloration des vins, par le docteur J. G. Lomeni. Milan, 1825, *in-8.°*

Del Magnetismo animale; du Magnétisme animal; exposé des faits et des recherches sur cet objet, mémoire lu à la séance publique de la société médicale de Livourne, le 20 mai 1826, par le docteur Basevi. Florence, L. Pezzati, 1826, *in-8.°*, 21 pages. Le même médecin vient de publier à Milan un discours académique *degli Uffici del medico; des Devoirs du médecin*, *in-8.°* de 2 feuilles.

Ricerche patologiche sulla febbre di Livorno del 1814; Recherches pathologiques sur la fièvre de Livourne en 1814, et sur la fièvre jaune d'Amérique, tirées d'un mémoire sur les fièvres épidémiques, par le professeur Giacomo Tommasini, membre de l'Institut des sciences de Bologne. Milan, Silvestri, 1826, 2 vol. *in-8.°*

Del Trattamento degli annegati; du Traitement des noyés, instruction aux jeunes médecins, &c.; par Pierre Manni, D. M., professeur de l'archigymnase romain. Pesaro, 1826, *in-8.°*

Analisi dei fondamenti, &c.; Analyse des fondemens de la matière médicale, et projets de leur réforme, par Hippolyte Borelli, D. M. Rome, *in-8.°*

Storia dei recenti progressi della chirurgia; Histoire des récens progrès de la chirurgie, par le chevalier A. Richerand; traduite en italien, avec des notes, additions et observations critiques, par G. Caimi, D. M., chirurgien du grand hôpital de Milan. Milan, Silvestri, 1826, *in-8.°* 274 pages.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

OCTOBRE 1826.

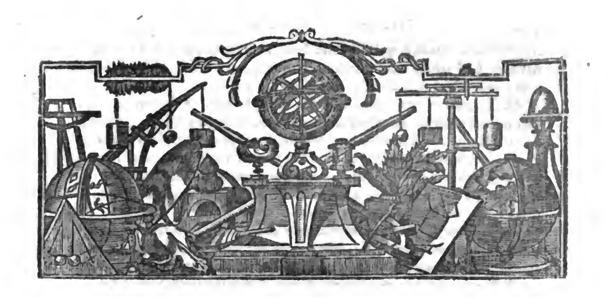


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et à *Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

OCTOBRE 1826.

PRINCIPES DE LA CHIMIE établis par les expériences, ou Essai sur les proportions définies dans la composition des corps, par Th. Thomson, *professeur de chimie à l'université royale de Glasgow, &c., publiés avec l'assentiment de l'auteur.* Paris, chez Crevot, rue de l'École de Médecine, n.° 3, 1825, 2 vol. *in-8.°* xj, 451 et 502 pages.

SECOND ARTICLE.

DANS l'article précédent, nous avons envisagé l'ouvrage de M. Thomson sous le rapport de l'histoire de la science; nous avons indiqué l'objet qu'il s'est proposé en le composant, et nous avons remarqué que l'historique qu'il a tracé dans son premier chapitre n'embrasse pas tous

les premiers travaux qui se rattachent à la doctrine des proportions définies. Cet article sera consacré à examiner la manière dont l'auteur a déterminé les poids atomistiques des corps.

M. Thomson considère, dans le second chapitre de son traité, la théorie atomistique en général; il expose les règles d'après lesquelles M. Dalton et M. Berzelius ont compté les atomes dans les corps composés; il rejette les unes et adopte les autres: voici au reste sa manière de voir. Il donne le nom d'*atomes* aux dernières particules dont un corps quelconque est composé, sans prononcer s'il est possible ou non de diviser ultérieurement ces particules.

Les atomes de diverses espèces de corps simples diffèrent par leur poids: mais cette différence porte-t-elle sur leur volume ou leur poids spécifique, ou sur ces deux choses à-la-fois! c'est ce qu'il ne cherche pas à déterminer. Les poids atomistiques des corps simples qu'on déduit des combinaisons que les corps forment ensemble, en prenant le poids de l'un des deux pour unité, n'expriment donc que de simples rapports, sans relation avec le volume ou la densité.

Il désigne encore par *atome* la *particule intégrante* des corps composés. Il est visible que le mot *atome*, pour M. Thomson, est synonyme des expressions *équivalens chimiques*, *proportions*, employées par M. Wollaston et sir H. Davy.

Pour compter le nombre des atomes élémentaires dans les corps composés, M. Thomson observe les règles suivantes; les trois premières sont de M. Dalton, la quatrième et la cinquième sont de M. Berzelius.

1.° Quand la combinaison de deux corps ne peut se faire que d'une seule manière, on peut présumer qu'elle est *binaire* (c'est à-dire, formée de 1 atome de A et de 1 atome de B), à moins d'avoir quelque raison pour admettre le contraire.

2.° Quand deux combinaisons ont lieu, on peut conclure que l'une est *binaire* et l'autre *ternaire* (c'est-à-dire, formée de 1 atome de A ou de B et de 2 atomes de B ou de A).

3.° Dans le cas de quatre combinaisons, on peut s'attendre à en trouver une *binaire*, deux *ternaires* et une *quaternaire* (c'est-à-dire, formée de 1 atome de A ou de B et de 3 atomes de B ou de A).

4.° 1 atome de A peut se combiner avec 1, 2, 3, &c. atomes de B. Nous ne connoissons pas la limite; mais elle dépasse rarement 5 atomes.

5.° 2 atomes de A peuvent se combiner avec 3 atomes de B; mais ce cas est beaucoup plus rare que le précédent.

Indiquons maintenant les considérations d'après lesquelles M. Thomson a assigné aux atomes les poids qu'il leur attribue dans son ouvrage.

1.° Plus les nombres employés pour représenter les poids relatifs des atomes sont petits, plus leur utilité est grande dans la chimie pratique. D'après cela, l'auteur compte le poids de l'atome d'oxigène pour 1.

2.° Suivant lui, les sels neutres sont en général formés de 1 atome d'acide et de 1 atome de base; en conséquence, les sels acides contiennent plus de 1 atome d'acide, et les sels avec excès de base contiennent plus de 1 atome de base.

3.° Il a déterminé les poids de plusieurs bases acidifiables, d'après cette considération que 2 parties de soufre par exemple s'unissant à 1, 2 et 3 atomes d'oxigène, 2 doit être le poids de l'atome de soufre.

4.° Sachant que le poids atomistique de l'acide sulfurique, par exemple, est 5, et que 5 parties d'acide sulfurique saturent 6 parties de potasse, il en a conclu que 6 est le poids de l'atome de la potasse.

5.° Ayant déterminé le poids atomistique d'une base salifiable, il a obtenu le poids atomistique de plusieurs acides, en voyant combien le poids atomistique de la base neutralisoit de parties de chacun de ces acides. Ainsi 4 étant le poids atomistique de la soude, et 4 parties de soude neutralisant 6,25 parties d'acide acétique, 6,25 est, suivant lui, le poids atomistique de l'acide acétique.

Il n'y a aucune des règles précédentes qui doive être regardée comme un principe d'après lequel on puisse compter le nombre des atomes élémentaires qui constituent un composé chimique; et dans les considérations de l'auteur, on n'en voit pas qui conduisent à établir une loi, même empirique, propre à remplir cet objet. Nous sommes loin de faire un reproche à M. Thomson de ce qui est un défaut de nos connoissances actuelles; cependant le sujet est si important, qu'en le traitant après MM. Dalton et Berzelius, il devoit, pour l'éclairer autant que possible, profiter de toutes les découvertes les plus récentes. On doit s'étonner qu'il n'ait fait aucune application du beau résultat auquel MM. Dulong et Petit sont parvenus relativement à l'égalité de la chaleur spécifique des atomes des corps simples, égalité qui permet de déterminer le poids de l'atome d'un de ces corps, quand on connoît la chaleur spécifique de l'unité de masse de ce corps, et la chaleur spécifique de l'atome d'un autre corps simple, ou plutôt le nombre 0,37524 qui l'exprime. Il n'a fait non plus aucune application de l'*isomorphisme*: on sait que M. Mitscherlich a découvert qu'il existe des bases oxidées salifiables et des acides oxigénés qui sont *isomorphes*,

c'est-à-dire, des bases qui, en se combinant avec le même acide, ou des acides qui, en se combinant avec la même base, forment des sels dont les formes cristallines sont, sinon identiques, au moins très-rapprochées. Ce rapport de forme a conduit plusieurs chimistes à croire que les bases ou les acides qui le présentent sont composés d'un même nombre d'atomes. Or, d'après le défaut de règles pour compter les atomes dans les corps composés, ou pour déterminer le poids atomistique de chaque corps simple en particulier, il nous semble que l'auteur auroit dû discuter les inductions que l'on peut déduire des découvertes de MM. Petit, Dulong et Mitscherlich, dans le cas même où il n'auroit pas voulu les prendre pour guides.

Les chapitres III, IV, V, VI, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII et XVIII, formant la plus grande partie de l'ouvrage, se composent d'expériences faites par M. Thomson et par quelques autres chimistes, pour établir les proportions suivant lesquelles les corps sont combinés dans les composés les plus remarquables de la nature inorganique et dans neuf acides organiques. L'utilité d'un recueil de travaux de ce genre ne seroit pas douteuse, si son auteur, au courant de toutes les méthodes d'analyse et de synthèse suivies jusqu'à lui, capable lui-même d'en inventer de nouvelles quand les anciennes sont insuffisantes, discutoit les données de ses prédécesseurs pour faire voir la supériorité des siennes. Mais le temps qu'exige ces travaux, à raison de leur grand nombre et de la difficulté d'exécuter certains d'entre eux avec précision, est un obstacle susceptible d'éloigner beaucoup de personnes de l'entreprendre. C'est pourquoi il faut toujours savoir gré à ceux qui se lancent dans cette carrière, sans avoir tous les moyens qui leur seroient nécessaires pour atteindre le but vers lequel ils tendent, et accueillir leurs essais avec bienveillance, malgré les défauts qu'on y relève. Si donc nous trouvons plusieurs points répréhensibles dans l'ouvrage de M. Thomson, nous convenons que les personnes qui sont déjà au courant de la chimie le consulteront avec fruit. Voici au reste les principaux reproches que nous adresserons à l'auteur.

Il a rapporté un assez grand nombre d'expériences avec des détails trop minutieux, sur-tout quand ces expériences ne sont pas de l'auteur lui-même, et qu'il ne se livre d'ailleurs à aucune discussion sur la manière dont elles ont été faites. M. Thomson décrit avec détail plusieurs substances dont les propriétés sont généralement connues, comme il auroit pu le faire s'il leur eût découvert les propriétés dont il parle. Enfin il y a des faits qui sont exposés d'une manière

inexacte. Appuyons nos critiques sur des citations. Tout ce que l'auteur dit du poids de l'atome de plomb, 2.ᵉ section du chapitre XI, pourroit se réduire à quelques lignes. La manière dont l'auteur traite des combinaisons du soufre avec le fer est très-répréhensible sous le rapport de la méthode et de l'exactitude: il dit, page 324 &c., que le fer et le soufre s'unissent *en deux proportions*, que les minéralogistes nomment le protosulfure, *pyrite magnétique*, et le persulfure, *pyrite cubique;* que le protosulfure s'obtient en fondant de la limaille de fer et du soufre en excès dans un creuset. L'auteur ajoute plus bas que le protosulfure natif diffère du protosulfure artificiel, en ce qu'il contient un mélange de soufre ou de persulfure de fer; car, en se dissolvant dans l'acide hydrochlorique, il laisse déposer un peu de soufre, tandis qu'on n'en obtient pas avec le protosulfure artificiel. Enfin ouvrons le second volume, page 179; nous y lirons que le fer et le soufre se combinent en *trois proportions*. Maintenant, si nous consultons les chimistes qui ont fait un examen spécial des sulfures de fer, nous verrons que, pour obtenir le protosulfure de fer à l'état de pureté, il faut chauffer des lames de fer avec du soufre dans une cornue de verre, de manière à sulfurer la surface du métal sans en opérer la fusion; et qu'ensuite, en pliant les lames métalliques refroidies, le protosulfure de fer se détachera en petites écailles du fer qui ne s'est pas sulfuré. Si l'on opéroit comme le dit M. Thomson, on obtiendroit un fer sulfuré qui peut être représenté par 6 atomes de protosulfure et 1 atome de persulfure, et dont la composition est celle de la *pyrite magnétique*.

D'un autre côté, on desireroit plus de détails sur les expériences principales qui ont conduit M. Thomson à adopter des poids atomistiques de quelques substances, différant de ceux qui ont été déterminés dans ces derniers temps par des savans du premier ordre.

Ainsi M. Thomson avoit le plus grand intérêt à connoître exactement la composition de l'oxide de zinc, puisqu'elle lui a servi à déterminer la densité de l'oxigène et de l'hydrogène. Cependant il ne rapporte qu'une seule expérience, qui consiste à introduire 21,25 parties en poids (il ne dit pas le poids absolu) de zinc dans une petite cornue de verre pesée: il l'y dissout au moyen de l'acide nitrique: il distille la solution et chauffe le nitrate desséché jusqu'à son entière décomposition. La surcharge de la cornue donne le poids de l'oxide de zinc: dans l'expérience de M. Thomson, elle étoit égale à 26,25; par conséquent ce chimiste admet que 100 grains de zinc s'unissent à 23,5294 d'oxigène. Il ne parle pas d'ailleurs des précautions qu'il a prises pour

avoir exactement le poids de l'oxide de zinc produit ; cependant il nous semble qu'il auroit du dire comment il s'est mis à l'abri de l'erreur que peut occasionner l'eau hygrométrique qui s'attache sur le verre, lorsqu'on pèse un vaisseau de cette matière avant et après une opération où il a été exposé à la chaleur. En outre, il auroit dû expliquer pourquoi la détermination qu'il adopte diffère de celle de MM. Proust, Gay-Lussac, Berzelius, et même de la détermination qu'il a faite autrefois (1).

Pour déterminer la densité de l'oxigène, il recueille exactement l'hydrogène dégagé pendant la dissolution de 100 grains de zinc dans l'acide sulfurique foible ; sachant que l'eau est formée de 2 volumes d'hydrogène et de 1 volume d'oxigène, et en outre que 100 grains de zinc absorbent 23^{g},5294 d'oxigène pour se dissoudre dans l'acide sulfurique, il en conclut que la moitié du volume de l'hydrogène recueilli représente un volume d'oxigène pesant 23^{g},5294. On eût desiré connoître l'erreur que M. Thomson pouvoit commettre dans la mesure du volume de l'hydrogène; car le diamètre des vaisseaux dans lesquels on mesure un gaz a une grande influence sur l'exactitude des résultats.

Enfin, on ne peut avoir aucune confiance dans le procédé qu'il a employé pour reconnoître la densité de l'hydrogène. Ce procédé consiste à dissoudre du zinc dans de l'acide sulfurique foible, contenu dans un flacon auquel on a adapté un tube rempli de chlorure de calcium. Connoissant le poids de l'appareil avant la dissolution et après la dissolution, M. Thomson en a conclu que la différence est le poids de l'hydrogène qui s'en dégage par l'effet de l'oxidation du zinc, aux dépens d'une portion d'eau qui a été décomposée. D'un autre côté, M. Thomson, sachant la quantité du zinc qui a été dissoute, et le poids d'oxigène qu'il a absorbé, a réduit ce poids en volume, et, en le doublant, il a eu le volume de l'hydrogène. Or, en divisant le poids de l'hydrogène par son volume, il a eu sa densité. Il n'y auroit rien à objecter à cette expérience, si la composition de l'oxide de zinc étoit parfaitement déterminée, et s'il étoit possible de dépouiller l'hydrogène dégagé de toute son eau hygrométrique : mais M. Thomson étant le

---

	oxig.		zinc.
(1) Suivant M. Proust, l'oxide de zinc est formé de	25	+	100.
——— Gay-Lussac, ———	24, 4	+	100.
——— Berzelius, ———	24, 4	+	100.
——— Thomson, ———	24,16	+	100.

premier à reconnoître que cela est impossible, on est étonné qu'il conclue la densité de l'hydrogène d'un procédé aussi inexact, et l'étonnement augmente quand l'auteur, après avoir dit que l'estimation (de la densité de l'hydrogène) de Biot et d'Arago est trop élevée de $\frac{1}{18}$, et celle de Berzelius et de Dulong trop basse de $\frac{1}{113}$, ajoute, « tandis que mes résultats, *probablement par quelque heureux hasard,* » sont parfaitement exacts sous tous les rapports. »

Telles sont les bases, avec l'analyse de l'air dont nous allons parler, sur lesquelles M. Thomson s'appuie pour démontrer l'opinion du docteur Prout, *que les poids atomistiques des corps simples sont des multiples du poids atomistique de l'hydrogène.* Cette opinion suppose que l'air, qu'on regarde généralement comme un mélange de 21 volumes de gaz oxigène et de 79 volumes de gaz azote mêlé de quelques millièmes d'acide carbonique, est un mélange de 20 volumes d'oxigène et de 80 volumes d'azote. Or voici comment l'auteur procède pour arriver par l'expérience à cette dernière composition, en analysant l'air par l'hydrogène et par le phosphore. Lorsqu'on enflamme, par l'étincelle électrique, un mélange de 100 volumes d'air et de 100 volumes d'hydrogène, on obtient une diminution de 63 volumes au moins; on en a conclu généralement qu'elle est produite par une formation d'eau équivalente à 21 volumes d'oxigène et 42 volumes d'hydrogène. M. Thomson dit que, si l'on obtient une diminution de 63 volumes au lieu de 60, c'est qu'il y a de l'azote absorbé pour former de l'acide nitrique ou de l'ammoniaque. Si M. Thomson se fût borné à cette remarque, qui n'est pas dénuée de fondement, il n'y auroit rien à dire: mais lorsqu'il prétend démontrer la composition de l'air telle que la suppose le docteur Prout, parce qu'il a obtenu une condensation de 60 volumes en faisant détonner 100 volumes d'air et 42 volumes d'hydrogène, voilà ce qu'on ne peut admettre, parce qu'il reconnoît lui-même qu'en employant 40 volumes d'hydrogène au lieu de 42, il y a 1 volume d'oxigène qui ne brûle pas. Or la différence de 40 à 42 en hydrogène est trop petite pour qu'on ne soit pas fondé à dire que, si 42 volumes d'hydrogène ne brûlent pas complètement avec 21 volumes d'oxigène qu'on suppose généralement dans l'air, cela tient à ce qu'il n'y a point assez d'hydrogène dans le mélange; et cela est d'ailleurs d'accord avec l'analyse faite au moyen du mélange d'air et d'hydrogène à volumes égaux. L'analyse de l'air par la combustion lente du phosphore, n'est pas plus satisfaisante: dans six expériences sur dix, M. Thomson a obtenu des résidus au-dessous de 80; et ajoutons que ces résidus, contenant encore de l'acide carbonique, repré-

sentoient une quantité d'azote inférieure à 80 volumes. En définitive, s'il n'est point absurde de supposer l'air formé de 80 volumes d'azote et 20 d'oxigène, avouons que les expériences de M. Thomson ne le démontrent nullement.

Enfin le VII.ᵉ et le XIX.ᵉ chapitre de l'ouvrage présentent les conséquences que l'auteur a déduites de l'opinion du docteur Prout, et des nombres atomistiques qu'il a adoptés; mais quelque satisfaisans que soient par leur simplicité plusieurs des résultats auxquels M. Thomson arrive, nous croyons qu'il faudra encore de nouvelles recherches avant de les adopter définitivement.

E. CHEVREUL.

MANAVA-DHERMA-SASTRA, or the Institutes of Menu, edited by G. C. Haughton. London, 1825, 2 volumes *in-4.°*, contenant, l'un le texte samscrit, l'autre la traduction anglaise.

LES personnes qui prennent un intérêt sincère aux progrès des études relatives à l'Asie, ne peuvent voir sans une vive satisfaction le zèle qui porte les savans de diverses parties de l'Europe à multiplier les éditions du texte des ouvrages samscrits les plus célèbres, et les plus propres, par conséquent, à répandre, non-seulement la connoissance de l'idiome dans lequel ils sont écrits, mais aussi celle des opinions et des faits qui s'y trouvent consignés. L'exemple des Anglais n'a pu commencer à être suivi sur le continent que depuis quelques années, et déjà des textes fort étendus, épurés et publiés principalement par les soins de MM. G. de Schlegel et Bopp, vont être suivis de publications plus importantes encore. On ne sauroit, pour ainsi dire, plus compter celles dont on est redevable aux presses anglaises, soit dans la Grande-Bretagne, soit dans l'Hindoustan. Mais plusieurs des livres de ce dernier pays sont devenus en occident presque aussi rares que des manuscrits, et la nécessité de les reproduire dans des éditions plus accessibles pour le public s'est souvent fait sentir. C'est un motif de ce genre qui a conduit M. G. C. Haughton à faire revivre l'édition du *Manava-Dherma-Sastra*, donnée à Calcutta il y a plus de trente ans (1), et à y joindre la traduction de

---

(1) Calcutta, grand *in-4.°*

W. Jones, publiée dans la même ville en 1794 (1), mais avec des additions, des changemens et des améliorations qui tirent le nouveau travail de la classe des réimpressions ordinaires, et qui autorisent les détails dans lesquels nous allons entrer pour le faire connoître.

Le titre de *Code de Menou*, par lequel on a coutume de désigner l'ouvrage qui nous occupe, et même celui des *Instituts de Menou*, qu'on a cru devoir y substituer, paroissent impropres sous deux rapports. Premièrement, ces titres donnent à entendre que la composition du livre doit être attribuée à un législateur appelé *Menou ;* et bien que les Indiens puissent soutenir à ce sujet des opinions particulières, il n'y a pas de fait moins avéré, même aux yeux des brahmanes instruits, que l'existence d'un être humain du nom de Menou. En second lieu, les mots de *Code* et d'*Instituts* ou *Institutes*, sont bien loin d'exprimer tout ce qu'on a voulu renfermer dans ce livre, où l'on ne trouve pas seulement des règles pour fixer les rapports des hommes entre eux, et leurs devoirs avec la divinité, ou pour déterminer les châtimens qu'ils peuvent encourir suivant la nature et la gravité de leurs fautes, mais où l'on voit réunis un résumé de la cosmogonie, des principes sur la constitution du monde et les propriétés des élémens, des maximes de morale, de philosophie, d'économie rurale et domestique, un rituel pour les cérémonies du culte et les observances de tout genre, avec une exposition des moyens qui peuvent conduire à la connoissance de Dieu et à la béatitude éternelle. Ce recueil n'est donc pas simplement un livre de lois, mais c'est bien plutôt le *livre de la loi*, à prendre ce mot dans le sens où l'entendoient les anciens peuples, c'est-à-dire, en y comprenant tout ce qu'il avoit plu aux dieux d'établir relativement aux devoirs de l'homme et à ses espérances dans l'une et dans l'autre vie. Pour nous, qui cherchons dans les institutions anciennes la nature des causes qui leur avoient donné naissance, et l'esprit des peuples qui les avoient reçues, le *Code de Menou* est encore le tableau le plus complet de toute la civilisation des Hindous, dont il a constamment fourni les bases dans l'antiquité la plus reculée comme de nos jours. Il y a donc lieu d'être surpris de ce qu'un monument de cette importance a été si peu étudié; qu'on se soit contenté des éditions anglaises devenues si rares sur le continent, qu'on ne l'ait ni commenté ni reproduit en France, tandis que des compilations secondaires, comme le *Code des Gentoux*, ont de bonne heure trouvé des interprètes et des traducteurs.

(1) *Institutes of Hindu law, or the Ordinances of Menu*, grand in-4.°

Le nouvel éditeur a cru utile de conserver la préface que W. Jones avoit mise à la tête de sa traduction, et où ce savant exposoit les notions qu'il avoit pu recueillir sur l'âge auquel on doit rapporter la promulgation des lois de Menou, et sur ce qu'il peut y avoir d'historique dans les traditions relatives au législateur lui-même. Il est fâcheux que les progrès qu'on a faits depuis trente ans dans la connoissance des antiquités de l'Hindoustan en général et dans l'interprétation des livres samscrits en particulier, n'aient pas jeté de nouvelles lumières sur ce point intéressant, que W. Jones étoit bien loin d'avoir suffisamment éclairci. On ne peut assurément considérer comme propres à satisfaire la critique, des conjectures telles que celles qu'on a proposées sur l'époque où a dû vivre Menou, d'après un texte samscrit où il est dit que *l'équinoxe du printemps avoit reculé du 10.e degré de* Bharani *au 1.er degré* d'Aswini, ou de 23° 20', entre le temps du philosophe Parâsara, et le moment où ce point coïncidoit avec le commencement de l'écliptique indien, c'est-à-dire, l'an 499 de J. C. Ce Parâsara, qui dut conséquemment fleurir vers la fin du XII.e siècle avant notre ère, étoit, dit-on, petit-fils de *Vasishtha*, dont il est souvent fait mention dans les lois de Menou. Mais ce Vasishtha pourroit avoir précédé de bien des siècles le véritable auteur du Manava-Sastra, quel que puisse être ce dernier. W. Jones, qui a senti ce que ce raisonnement chronologique laissoit d'incertitude, a tâché d'y suppléer par une considération d'un autre genre, *qui paroîtra neuve*, dit-il, *mais qui n'en semble pas moins satisfaisante.* Comparant le style des Védas, celui du Code de Menou, et celui des Pouranas, le savant Anglais y voit la même différence, les mêmes gradations qu'on observe entre le latin de Numa, dont on a conservé des lois et des phrases entières, celui d'Appius, tel qu'il se retrouve dans les fragmens des lois des XII tables, et celui de Cicéron ou de Lucrèce, lorsqu'il n'affecte pas un style mêlé d'archaïsme. Si les changemens qu'ont successivement éprouvés le samscrit et le latin, comme il est permis de le supposer, ont eu lieu dans des espaces de temps proportionnels, les Védas ont dû être écrits trois siècles avant ce code et six cents ans avant les Pouranas; de sorte que, d'après l'âge assigné à ces derniers poëmes par W. Jones, le *Manava-Sastra* auroit dû recevoir sa forme actuelle huit cent quatre-vingts ans avant la naissance de J. C. On sent bien, sans que j'aie besoin d'en faire la remarque, que cette manière d'argumenter n'est qu'un enchaînement d'hypothèses gratuites et de conséquences arbitraires. Il est inutile de relever le vague d'une détermination qui repose sur l'appréciation de l'antiquité

relative de trois corps d'ouvrages dans une langue très-peu répandue, et sur la comparaison qu'on en fait avec des monumens écrits dans une autre langue toute différente. Tout ce qu'il est permis de conclure d'un examen de ce genre, c'est que l'ouvrage qui en est l'objet est très-ancien, ce que d'autres considérations concourent à établir. Le surplus de l'assertion de W. Jones est d'une frivolité remarquable.

La ressemblance du nom de Menou (*Menas* au nominatif et *Menos* à un cas oblique) avec ceux du législateur de la Crète, du fondateur de la monarchie égyptienne, et du bœuf Mnevis consacré à Osiris (1), a attiré l'attention de W. Jones, qui remarque que le bœuf assigné comme symbole au Menou de l'Inde, rappelle encore le Minotaure de Crète. Une légère altération du texte de l'auteur grec, qu'il emprunte à un compilateur, complète l'analogie, et conduit le savant Anglais à conclure que Menès, premier roi d'Égypte, Minos, fils de Jupiter, et Menou, fils ou petit-fils de Brahma, dont, par un nouveau trait de ressemblance, le frère Yama exerce aux enfers les fonctions de juge, pourroient bien n'avoir été qu'un seul et même personnage. Peu s'en faut même qu'il n'imagine avoir retrouvé, dans un livre samscrit, l'original de ces lois de Minos que Lycurgue vint emprunter à la Crète pour les accommoder aux besoins de son pays. On doit sans doute tenir compte à W. Jones du zèle qu'il mettoit à comparer les traditions de l'Inde avec celles de l'occident, et des aperçus toujours ingénieux et souvent plausibles qui lui étoient suggérés par cette comparaison; mais on ne sauroit nier aussi qu'il n'ait été souvent la dupe de futiles rapprochemens de sons ou d'emblèmes extérieurs; et d'ailleurs on sait à présent qu'une partie des analogies qui l'avoient frappé lorsqu'il entreprit le premier de débrouiller le chaos de la mythologie et de l'histoire héroïque des Hindous, tiennent à des causes générales qu'il n'avoit pu deviner, et dont il faut rechercher l'influence dans le système entier des langues, des croyances et des institutions de l'ancien monde.

Le nom de Menou, suivant M. Jones, est évidemment dérivé, comme les mots *μένος*, *mens*, *mind*, d'une racine qui signifie *intelligence ;* et ce nom, appliqué à des êtres nés de Brahma, qui gouvernèrent le monde et donnèrent naissance aux hommes, semble, par les termes mêmes où il est expliqué dans le corps de l'ouvrage (2), une dénomination allégorique ou philosophique, rappelée

(1) Diod. Sicul. *l. 1, c. 21, ed. Wesseling, tom. I, p. 25.* — (2) *Manava-Sastra*, ch. 1, n. 61, 62, 63, p. 10. = *Cf.* ch. XII, n. 123, p. 426.

dans le titre du livre de la loi, uniquement pour lui donner plus d'autorité. Quel que soit l'auteur qui a cru devoir prendre cette précaution, à quelque époque qu'il ait rédigé sa compilation, il est certain que ce dut être un brahmane, fort attaché aux prérogatives de sa caste et nourri de la lecture des livres sacrés. Le texte des Védas y est à chaque instant cité sans autres changemens que ceux qui sont exigés par la mesure des vers. Aussi le respect qu'on a pour le code de Menou est-il, pour ainsi dire, égal à celui qu'inspirent les livres sacrés eux-mêmes. « Menou, dit Vrihaspeti, occupe le premier » rang parmi les législateurs, parce qu'il a fait entrer dans son code » le sens tout entier des Védas. Nul code en opposition avec le sien » ne peut être approuvé. » Vyasa déclare aussi que les Védas, le système de médecine donné par révélation, les histoires sacrées (Pouranas) et le code de Menou sont quatre ouvrages d'une autorité suprême, et qui ne sauroient être ébranlés par aucun raisonnement purement humain. Enfin, ce qui est plus singulier pour un ouvrage qu'on dit fondé sur les textes du Véda, le Véda lui-même en contient le plus magnifique éloge, puisqu'on y voit que *tout ce que Menou a prononcé est sain et profitable pour l'ame.*

Le Manava-Sastra, dans l'état où Brahma l'avoit révélé à Menou, devoit se composer de cent mille shlokas, arrangés sous vingt-quatre chefs et distribués en mille chapitres. Menou le remit à Nared, le plus sage parmi les dieux, et celui-ci l'abrégea pour l'usage des hommes, et le transmit en douze mille vers, à Somati, fils de Bhrigou. Somati, pour procurer plus de facilité encore au genre humain, le réduisit à quatre mille. Les divinités du ciel inférieur s'occupent à réciter le code primitif; mais les mortels ne lisent que le second abrégé, rédigé par Somati. Encore, les instituts que l'on possède ne contenant que deux mille six cent vingt-cinq vers, il est à croire que ce n'est pas la rédaction de Somati, et que cette dernière est plutôt le *Vriddha Manava*, ou l'ancien code, qui ne se retrouve plus entier, quoique différens passages conservés par la tradition soient cités en certaines occasions dans les rédactions plus récentes.

Voilà donc tout ce qu'on peut dire sur l'époque du célèbre ouvrage que nous examinons, et sur le nom de celui qui l'a composé. L'auteur est inconnu; le livre remonte à une époque ancienne, mais qu'on ne sauroit déterminer. Si jamais on parvient à en savoir davantage, ce sera peut-être en débrouillant l'histoire littéraire des Hindous, en établissant un ordre d'antiquité relative parmi les commentateurs, en reconnoissant quels sont ceux qui citent et quels sont ceux qui sont

cités : on distingueroit par-là les écrivains qui ont les premiers invoqué l'autorité du *Manava-Sastra*, et par conséquent qui ont dû écrire à des époques rapprochées de celle où l'ouvrage a été rédigé. Ces sortes de travaux, qu'il faut entreprendre pour chaque livre samscrit en particulier, sont longs, pénibles, exigent une lecture immense et une patience à toute épreuve, et ne conduisent, il faut l'avouer, qu'à des résultats approximatifs et incertains, à raison des interpolations, des anachronismes, des pseudonymes, des suppositions et falsifications de toute espèce qui abondent dans les livres indiens, et qui sont l'obstacle le plus grave qu'aient à surmonter ceux qui y cherchent une instruction solide, au lieu d'un amusement frivole et stérile.

Le *Manava-Sastra*, dans l'état où nous l'avons, est composé de douze chapitres, où il est traité séparément de la création, de l'éducation, du mariage, de l'économie domestique ou des principes de morale à l'usage des particuliers, de la manière de vivre, des purifications et des femmes, de la dévotion, du gouvernement, de la jurisprudence et des lois tant civiles que criminelles, des classes commerçante et servile, des classes mixtes, des peines et de l'expiation, et enfin de la transmigration et de la béatitude finale. Cette énumération justifie suffisamment ce que nous avons dit en commençant sur l'étendue des matières comprises dans ce *code*, et la nature des *lois* qui y sont recueillies. Il suffiroit, pour s'en faire une idée, de lire le premier chapitre, où est exposé ce système de métaphysique et de théogonie qu'on retrouve au fond de toutes les religions anciennes, et le dernier, où il est traité des moyens d'être absorbé dans la substance divine, ce qui forme la fin et le but de la sagesse indienne.

Il seroit inutile d'entreprendre l'analyse suivie d'un livre qu'on doit supposer connu de tous ceux qui se plaisent à puiser dans les sources les plus sûres, la connoissance des doctrines et des croyances de l'antiquité : mais puisqu'à l'occasion de la nouvelle édition donnée par M. Haughton, nous avons été conduits à entretenir nos lecteurs de ce résumé des opinions indiennes, nous consignerons ici un petit nombre de remarques, en avertissant qu'il est peu de paragraphes du code de Menou qui ne pussent en faire naître de beaucoup plus importantes.

Nous avons dit que l'auteur ou les rédacteurs, quels qu'ils fussent, devoient être des brahmanes des plus attachés aux prérogatives de leur caste. C'est ce qui résulte évidemment d'un très-grand nombre de passages, où tout, y compris la justice et le bon sens, paroît sacrifié au desir d'établir et d'exalter la condition des premiers nés de Brahma.

Puisque le brahmane est né de la plus excellente partie de l'être divin (la bouche), puisqu'il a précédé les autres hommes, puisqu'il possède le Véda, il est de droit le chef de la création toute entière (1). Des choses créées, les plus excellentes sont celles qui sont animées; des choses animées, les plus excellentes sont celles qui subsistent par l'intelligence. Parmi les plus intelligentes est le genre humain; et parmi les hommes, la classe sacerdotale (2). Lorsqu'un brahmane voit le jour, il naît au-dessus du monde, chef des autres créatures (3); tout ce qui existe dans l'univers est en effet le bien du brahmane, puisque le brahmane y a droit par la priorité et l'excellence de sa naissance (4). Le brahmane vit de sa propre nourriture, se revêt d'habits qui sont à lui, et donne en aumônes ce qui lui appartient en propre : c'est par l'effet de sa bienveillance que les autres mortels jouissent de la vie (5). Un brahmane de dix ans doit être révéré à l'égal d'un *kshatriya* (militaire) qui en auroit cent (6), et peut à bon droit être appelé le père d'un homme âgé, quand il seroit lui-même un enfant (7); car un homme sans instruction est réellement un enfant, et celui qui lui enseigne le *Véda* est son père (8). La grandeur n'est pas conférée par les années, ni par les cheveux gris, ni par la richesse, ni par une parenté puissante. C'est une règle établie par les divins sages : quiconque a lu les Védas et leurs *Angas*, celui-là est grand parmi nous (9); et certainement, quand un million d'hommes ignorans dans les textes sacrés attendroient leur nourriture, un seul homme versé dans la connoissance de l'écriture l'emporteroit sur eux tous s'il s'agissoit de lui fournir ce dont il a besoin (10). Il est vrai que tant d'avantages sont balancés, dans les chapitres IV et V, par un si grand nombre de préceptes minutieux et d'observances puériles, qu'on ne comprend pas qu'un brahmane puisse jamais être, à ses propres yeux, exempt de souillure, et par conséquent assuré des récompenses qui lui sont promises dans le ciel.

Quoique, à la manière dont sont exposées les doctrines du Manava-Sastra, on pût les regarder comme jouissant, au moment de la rédaction de ce code, d'une toute-puissance résultat de l'assentiment universel, quelques symptômes de contradiction ou de discussion se laissent apercevoir en certains endroits où l'on condamne des opinions hétérodoxes. Le *Srouti*, ou ce qui a été entendu d'en haut, et

(1) *Ch. I, n. 93, p. 15.* — (2) *Ib. p. 96.* — (3) *Ib. n. 99, p. 16.* — (4) *Ib. n. 100.* — (5) *Ib. n. 101.* — (6) *Ch. II, n. 135, p. 41.* — (7) *Ib. n. 150, p. 43.* — (8) *Ib. n. 143, p. 44.* — (9) *Ib. n. 154* — (16) *Ch. III, n. 131, p. 80.*

le *Smriti* ou la mémoire de ce qui a été au commencement (la révélation et la tradition), ou le *Véda* et la loi, ne doivent être attaqués par aucun raisonnement (1). Tout homme des trois classes supérieures qui se sera adonné aux livres hérétiques, et qui traitera ces deux racines de la loi avec mépris, doit être, comme athée, chassé de la compagnie des gens vertueux (2). Les contradictions mêmes qui peuvent se rencontrer dans les textes sacrés, sont mises sous la sauvegarde du législateur. *Que le sacrifice soit fait quand le soleil est levé*, a dit le Véda; et ailleurs, *avant qu'il soit levé;* et dans un troisième endroit, *lorsque ni le soleil ni les étoiles ne sont en vue.* Tous ces préceptes ont également force de loi, et sont tenus pour valides par les sages. Le sacrifice peut donc être pratiqué aux différens momens dont il est parlé (3).

Quelques usages semblent indiquer une douceur et une simplicité de mœurs peu compatibles avec les idées qu'on se formeroit d'après d'autres passages. A la naissance d'un enfant mâle et avant la section du cordon ombilical, on lui fera goûter un peu de miel et de beurre clarifié, avec une cuiller d'or, pendant qu'on récitera les paroles sacrées (4). Les deux parties dont se compose le nom d'un brahmane doivent indiquer la sainteté d'abord et la prospérité; celles dont est formé le nom d'un militaire, le pouvoir et le salut; celles d'un marchand, la richesse et l'alimentation; celles d'un *soudra,* le mépris et la servitude (5). On recommande de donner aux femmes des noms agréables, doux, clairs, séduisans pour l'imagination, de bon augure, se terminant par des voyelles longues et ressemblant à des paroles de bénédiction : cette circonstance n'est pas indifférente; car on recommande ailleurs de ne pas prendre une femme qui porte le nom d'une constellation, d'un arbre, d'une rivière, d'une tribu barbare, d'une montagne, d'un être ailé, d'un serpent, ou de tout autre objet qui rappelle une image d'horreur (6), mais de choisir pour épouse une fille dont l'extérieur soit sans défaut et qui ait un nom agréable (7). Au reste, on exclut aussi du nombre des femmes sur lesquelles le choix d'un époux doit tomber, celle qui a des yeux enflammés, qui parle immodérément, qui est affligée de quelque maladie habituelle, qui a trop de cheveux ou qui n'en a point du tout, et enfin celle qui a les cheveux roux (8). Je relève cette dernière circonstance, qui

(1) *Ch. II, n. 10, p. 21.* — (2) *Ib. n. 11.* — (3) *Ib. n. 14, 15, p. 22.* — (4) *Ib. n. 20, p. 24.* — (5) *Ib. n. 31, 32, p. 25.* — (6) *Ch. III, n. 9, p. 60.* — (7) *Ib. n. 10.* — (8) *Ib. n. 8.*

pourroit donner à croire que le paragraphe où elle se trouve a dû être écrit dans les contrées septentrionales de l'Inde, où les races blondes de la haute Asie ont formé des établissemens. Une telle recommandation seroit superflue sur les rives du Gange, et dans la presqu'île, où la couleur noire des cheveux domine presque exclusivement.

Une fille, une jeune femme, une femme âgée, est tenue, même dans son habitation particulière, à ne rien faire dans la vue de son plaisir seulement. Dans son enfance, elle doit dépendre de son père; dans sa jeunesse, de son mari; et après la mort de celui-ci, de ses fils. Une femme ne peut jamais chercher l'indépendance (1). Ce texte ne donne pas une haute idée de la condition des femmes dans la législation de Menou; et cependant c'est un de ceux qu'on invoque et qu'on peut joindre à ceux que nous avons rappelés (2), pour faire voir que le sacrifice des veuves n'est pas obligatoire d'après les lois divines des Hindous, et c'en est un autre non moins décisif dans la même matière que le paragraphe 160 où il est dit qu'une femme vertueuse peut monter au ciel, quoiqu'elle n'ait pas d'enfans, si, après la mort de son mari, elle se résigne à une pieuse austérité. Un mari doit toujours être révéré comme un Dieu par une femme vertueuse, lors même qu'il n'observeroit pas les usages reçus, qu'il aimeroit une autre femme ou qu'il seroit dépourvu de bonnes qualités (3). Une femme n'est exaltée dans le ciel qu'autant qu'elle honore son seigneur (4). En aucun endroit du code, une femme vertueuse ne trouvera la permission d'épouser un second mari (5), et, au contraire, un mari qui a perdu sa femme, peut, après l'avoir fait brûler avec les cérémonies requises, *allumer de nouveau le feu nuptial* (6).

On pourroit chercher dans un passage du livre VII (7) les fondemens d'une institution qui n'est pas restée inconnue aux Grecs (8), et à laquelle nous avons cru devoir rattacher l'origine de ces *maîtres du royaume* qui ont, par succession de temps, donné naissance à la hiérarchie lamaïque (9). « Que le roi, dit le Code, donne part, » dans ses importans conseils, à un brahmane savant; qu'il lui com- » munique avec une entière confiance toutes ses opérations, et » qu'après avoir pris avec lui ses mesures, il exécute ses résolutions. » Il doit en outre montrer aux autres brahmanes, lorsqu'ils sortent

(1) *Ch. V, n. 148.* — (2) *Journal des Savans* d'août 1823, p. 453. — (3) *Ch. V, n. 154.* — (4) *Ib. n. 155.* — (5) *Ib. n. 162.* — (6) *Ib. n. 168.* — (7) *Ib. n. 58, 59, p. 195.* — (8) Strab. *L. XV, c. 1, §. 45.* = *Trad. fr. tom. V, p. 83.* — (9) *Journal des Savans* de janvier 1821, p. 15.

de la demeure de leurs précepteurs, un respect convenable: car c'est là ce qu'on appelle la pierre précieuse impérissable que les rois déposent dans la classe sacerdotale (1), la pierre que ni les voleurs ni les ennemis ne lui enleveront jamais et que rien ne sauroit détruire (2). Une comparaison assez singulière est celle d'un bon roi, qui doit retirer ses revenus annuels de ses domaines, comme une sangsue, un veau qui tette, ou une abeille, tirent peu à peu la nourriture qui leur est nécessaire (3).

On ne finiroit jamais si l'on vouloit extraire de ce précieux reste de l'antiquité indienne toutes les notions curieuses, les pensées remarquables, les maximes caractéristiques, les préceptes singuliers qui se présentent en foule dans chaque section. Nous répéterons qu'il doit être relu, médité et approfondi par tous ceux qui dirigent leurs recherches sur les religions des premiers siècles du monde. Le Code de Menou, comme le Zend-Avesta et les livres classiques de la Chine, ont fixé le sort de nations entières. Un tel livre mérite donc d'être étudié, et il le sera plus facilement à l'avenir, grâce aux soins de M. Haughton. Son édition, que nous aurions pu nous borner à annoncer simplement, si nous n'eussions été entraînés par l'intérêt des matières, forme deux volumes, l'un pour l'original, l'autre pour la traduction. Le premier, qui offre trois cent huit pages grand *in-4.°* imprimées en samscrit, sera un secours de la plus grande utilité pour les amateurs de la littérature indienne. Le texte, soigneusement revu, est suivi de notes grammaticales et philologiques qui paroissent fort savantes, et où l'éditeur discute les variantes des manuscrits et de l'édition de Calcutta, les opinions des commentateurs et les lectures proposées par des savans du premier ordre, tels que W. Jones et MM. Wilkins, Colebrooke et G. de Schlegel. En plusieurs endroits, il adopte des corrections proposées par l'illustre professeur de Bonn, et qui se sont trouvées confirmées par l'autorité des manuscrits. Nous ne sommes point juges de la manière dont le texte est imprimé; mais la pureté en paroît garantie par l'élégance qui se fait remarquer dans l'édition toute entière, et par le soin et l'exactitude dont M. Haughton donne d'ailleurs de si grandes preuves. Pour la traduction, elle a été revue attentivement, et elle a donné occasion à quelques remarques qui terminent le volume qu'elle occupe. Une amélioration importante de l'éditeur consiste à avoir marqué, par des caractères particuliers, les gloses et portions de commentaire qui ont, pour ainsi dire, pénétré

(1) *Ch. VII, n. 82, p. 199.* — (2) *Ib. n. 83.* — (3) *Ib. n. 129, p. 206.*

dans le texte et en forment à présent une partie intégrante. L'ouvrage que nous venons de faire connoître est donc à-la-fois un beau monument typographique et une importante acquisition pour les personnes qui cultivent les langues orientales et les sciences historiques.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

EUNAPII SARDIANI Vitas Sophistarum et fragmenta historiarum, recensuit notisque illustravit J. F. Boissonnade; *accedit annotatio* Dan. Wyttenbachii. Amstelodami, 1822, 2 vol. *in-8.°*

HADRIANUS JUNIUS HORNANUS est le premier qui ait entrepris, sur un manuscrit tiré de la bibliothèque du cardinal Farnèse, de publier les Vies des philosophes d'Eunape, avec une traduction latine et quelques notes, à Anvers, chez Plantin, 1568. Cette édition est remplie de fautes, tant dans la version que dans le texte. Junius ne paroît pas se les être dissimulées (1); mais, pour les corriger, il reconnoissoit qu'il avoit besoin de nouveaux manuscrits. Jérôme Commelin trouva cet indispensable secours dans deux manuscrits de la bibliothèque palatine d'Heidelberg, à l'aide desquels il put remplir plusieurs lacunes laissées dans le texte, et introduisit de meilleures leçons, sans toucher cependant à la traduction de Junius ; et dans le même volume, à la suite de *la Vie des philosophes* d'Eunape, il donna un fragment de son Histoire politique, sur le même manuscrit d'Anvers dont Hœschel avoit déjà tiré l'ouvrage de Dexippe et ceux de plusieurs autres historiens. Cette nouvelle édition, imprimée d'abord à Heidelberg en 1596, et réimprimée en 1616 à Genève, quoique bien supérieure à celle de Junius, sans être tout-à-fait mauvaise, laissoit encore beaucoup à desirer, et plusieurs savans avoient conçu le dessein de donner enfin une édition vraiment critique du seul historien que nous ait laissé l'antiquité sur une des époques les plus intéressantes et les plus obscures de l'histoire de la philosophie. On voit, par une lettre d'Holstenius à Lambecius (2), que Lambecius avoit eu ce projet. Gudius, dans une lettre à Ménage, l'entretient des travaux considérables qu'il avoit entrepris dans ce but. Fabricius avoit voulu aussi, à ce qu'il paroît, ajouter ce service à tous ceux que lui devoit déjà la philosophie ancienne. Après lui, les nombreux matériaux qu'il avoit rassemblés passèrent à Carpzow, qui, succédant aux desseins

---

(1) Voyez sa préface. — (2) Voyez les *pages 360 et 382* de l'édition de M. Boissonnade.

et aux travaux de Fabricius, publia à Leipzic, en 1748, un *specimen* de l'édition qu'il préparoit. Wagner, l'éditeur des lettres d'Alciphron, avoit aussi pensé à Eunape. Enfin Wyttenbach, après avoir jugé Eunape si sévèrement dans sa lettre critique à Ruhnken, se réconcilia si bien, à une lecture plus approfondie, avec cet historien de la philosophie d'Alexandrie, qu'il en entreprit une édition. Il étoit réservé à un Français d'accomplir la pensée de tant de savans hommes.

Personne, en effet, n'étoit mieux préparé à donner une édition critique d'Eunape que M. Boissonnade, qui a déjà si bien mérité de la philosophie néo-platonicienne en publiant une nouvelle édition de la Vie de Proclus par Marinus, et le commentaire inédit de Proclus sur le Cratyle. Et comme si ses propres ressources ne lui suffisoient point, sa modestie lui a fait un devoir de se procurer tous les matériaux amassés par ses devanciers. Le *specimen* de Carpzovius le mettoit en possession des notes de Fabricius; et par l'intermédiaire de Schœfer, Erfurt, entre les mains duquel étoient tombés les travaux inédits de Wagner, les a obligeamment communiqués à M. Boissonnade, avec des notes de Reinesius. Pour la Vie de Libanius, il a eu les notes inédites de Valois; et deux exemplaires d'Eunape qui avoient appartenu à Walckenaer, lui ont fourni quelques corrections heureuses déposées sur les marges par Walckenaer, ou par lui recueillies sur l'exemplaire de Vossius conservé à la bibliothèque de Leyde; sans compter les conjectures de l'illustre évêque d'Avranches, Huet, que contient un des exemplaires de la bibliothèque de Paris, et d'autres secours qu'il seroit trop long d'énumérer, et qui tous disparoissent devant la vaste collection de remarques de toute espèce dont Wyttenbach a enrichi l'ouvrage de notre savant compatriote : de sorte que les deux volumes dont se compose cette édition d'Eunape, présentent les travaux des maîtres de différens pays et de différens siècles, habilement employés par un des maîtres du siècle présent.

Mais les meilleures ressources que M. Boissonnade ait eues pour son édition, ce sont particulièrement des manuscrits qui avoient manqué à ses devanciers. Nous ne parlerons point des variantes du manuscrit de Florence, prises par Jacob Gronovius, et déposées par celui-ci sur un exemplaire de l'édition de Commelin tombé dans la possession de Wyttenbach et communiqué par sa veuve à M. Boissonnade; ces variantes précieuses étoient connues de Wyttenbach. M. Boissonnade a eu à sa disposition les richesses de quatre bibliothèques qui n'avoient pas encore payé à Eunape leur contingent de variantes utiles. Le Vatican lui a fourni le manuscrit n.° 140, excellent par-tout où il est lisible, et dont M. Hase a fait une description intéressante dans son catalogue

malheureusement encore inédit des manuscrits du Vatican que la conquête de l'Italie avoit amenés à la bibliothèque de Paris. Celle-ci n'avoit qu'un manuscrit du XVI.ᵉ siècle, plein de lacunes, et coté dans le catalogue n.° 1405. Le savant et obligeant Morelli a pris la peine de collationner pour M. Boissonnade un manuscrit de Venise, du XV.ᵉ siècle. Enfin la quatrième bibliothèque que M. Boissonnade a mise à contribution est celle de Naples, qui, à elle seule, lui a fourni trois manuscrits cotés n.° 9, n.° 188 et n.° 64 dans le catalogue d'Harless. Le manuscrit n.° 188 présente ce titre remarquable : Εὐναπίου ἑπτὰ καὶ δέκα βιβλίων. Βίος φιλοσόφων καὶ σοφιστῶν.

Avec de tels secours, M. Boissonnade a donc pu donner de la *Vie des philosophes* une édition définitive, où le texte est irrévocablement constitué, et où des notes abondantes éclaircissent tous les passages obscurs et ne laissent plus guère de difficulté véritable. Il eût été par conséquent superflu de faire une nouvelle traduction latine d'un texte une fois établi et éclairci, et reproduire la version défectueuse de Junius eût été un contre-sens dans une édition critique. Eunape paroît donc ici tout seul et sans le cortége d'une traduction latine, inutile pour les savans, qui doivent toujours recourir au texte, et encore plus inutile pour les gens du monde, qui ne liroient pas plus une traduction latine qu'un texte grec. Sans doute il faut donner des traductions des monumens classiques de l'antiquité grecque, pour répandre dans les classes distinguées de la société le sentiment du beau et la connoissance des temps passés : mais ce ne sont pas des traductions latines qui rempliront ce but; des traductions en langue vulgaire peuvent seules l'atteindre et réconcilier avec l'antiquité tant de lecteurs capables de la sentir et de la comprendre. Des textes et des observations critiques pour les savans, des traductions exactes en langue vulgaire pour les gens du monde, voilà ce que demande l'esprit du siècle, ce qu'on fait en Allemagne, et ce que M. Boissonnade vient d'appuyer de l'autorité de son nom et de son exemple, en publiant le texte d'Eunape sans l'appareil stérile d'une version latine, mais avec d'utiles observations philologiques, à défaut d'une traduction française que ne réclamoit point Eunape.

Commelin avoit tiré du manuscrit d'Anvers un fragment de l'Histoire politique d'Eunape *sur les légations;* M. Boissonnade le reproduit avec d'heureuses améliorations, et avec tous les fragmens d'Eunape qu'il a pu recueillir dans Suidas et les anciens auteurs : on a donc ici tout ce qui nous reste d'Eunape, si toutefois un hasard heureux ou des recherches habilement dirigées ne conduisent pas un jour à la découverte de la totalité de son Histoire politique, qui,

embrassant le règne entier de Constantin, seroit pour nous si intéressante, avec quelque passion que l'auteur païen l'eût écrite, ou même précisément à cause de cette passion, qui nous montreroit peut-être sous des faces nouvelles les événemens que nous connoissons, et fourniroit des données précieuses à l'impartialité moderne. Incontestablement l'Histoire politique d'Eunape existoit du temps de Muret, qui, au rapport de Patin, que cite M. Boissonnade, l'avoit vue dans la bibliothèque du Vatican, et l'ayant demandée au cardinal Sirlet pour la faire copier, en eut cette réponse : que le pape l'avoit défendu, et que c'étoit un livre *impio e scelerato.* Schott, savant homme, mais jésuite *[homo quidem doctus sed jesuita]* (1), dit dans ses notes sur Photius que la chronique d'Eunape a péri par un effet de la divine providence. Leunclave l'écrivoit aussi à Henri Estienne. M. Boissonnade engage à ne pas les croire légèrement: il invite le successeur de Morelli à de nouvelles recherches; il exhorte le savant Avellini, auquel il doit la collation des manuscrits de Naples, à fouiller soigneusement les trésors peu connus de la bibliothèque de cette ville. Nous laisserons parler M. Boissonnade: *Nam ex titulo regii codicis Neapolitani nescio quid faustæ præsagitionis menti est injecta* (lisez *injectum*). *Perreptet per regiam bibliothecam, pervestiget sedulò græcos codices, quos Augustiniensibus ad Carbonariam (ne illaudato deterreatur isto cognomine) bonus olim cardinalis Seripandus moriens legavit. Holstenium quidem Peirescio scribere* (2) *memini hunc thesaurum monachos, draconum instar, occupare; sed nunc puto mansuetiores esse factos; et dracones id genus, quibus jam nec ungues sunt nec dentes, Avellinium à thesauro ipsis inutili non arcebunt* (3). M. Boissonnade remarque encore que, du temps de Gerlack, c'est-à-dire, en 1578 (*epist. Gerlachii ad Crusium*, Turcograp. p. 499), il existoit à Constantinople beaucoup de manuscrits grecs, parmi lesquels se trouvoient *Laonicus Chalcondyles, Michael Glycas, Agathias, Eunapius.* Il est probable qu'il est ici question d'Eunape comme historien; et peut-être trouveroit-on encore à Constantinople, au lieu du fragment connu d'Eunape, sa chronique toute entière. *Ex disputatis igitur patet*, conclut M. Boissonnade, *nondum omnem recuperandi operis utilissimi spem decollavisse, atque in bibliothecis Italiæ ac Græciæ quærendum à literatis hominibus esse, qui illas regiones incolunt vel invisunt* (4).

Quoi qu'il en soit de ces espérances, nous avons du moins le

(1) Boissonn. *præfat.* p. 17. — (2) *Epist.* Holsten. *p. 152*, edit. Paris. — (3) Boissonn. *præfat.* p. 18. — (4) *Ibid.* p. 19.

fragment qui subsiste de l'histoire politique d'Eunape purgé de toutes les fautes qu'y avoit laissées Commelin et définitivement constitué; sur-tout nous avons *les Vies des philosophes* dans l'état où la critique pouvoit les desirer et peut long-temps les laisser. L'édition nouvelle est divisée en deux volumes, dont l'un appartient à M. Boissonnade, et l'autre à Wyttenbach. Le travail du premier embrasse la totalité de l'ouvrage d'Eunape; celui du second s'arrête à Proérésius : c'est là que, le 25 février 1819, une maladie d'yeux toujours croissante a forcé Wyttenbach d'interrompre ses veilles. Le concours du savant français et du savant hollandais est une bonne fortune pour Eunape; car peut-être ni l'un ni l'autre, séparés, ne l'eussent entouré de tant de lumières. Si Wyttenbach étoit plus versé dans l'histoire de la philosophie que M. Boissonnade, nous ne croyons pas céder à un mouvement de patriotisme et d'amitié, en réclamant pour celui-ci la supériorité philologique. Wyttenbach répand avec profusion les trésors d'une érudition variée et facile sur tous les points historiques touchés par Eunape; mais pour ses corrections verbales, elles sont souvent hasardées et dépassent les limites d'une saine critique : c'est alors que la sagesse du savant français intervient heureusement, et empêche le lecteur de se laisser entraîner par les conjectures hardies du professeur de Leyde. Attaché aux manuscrits, M. Boissonnade les compare sans cesse, et c'est par l'un qu'il entreprend toujours de corriger l'autre : quand les éditions et les manuscrits sont unanimes, il s'efforce plutôt d'approfondir et d'expliquer une leçon que de la changer; et s'il prend le parti de la changer, il la change le moins possible, prenant scrupuleusement conseil des moindres conditions matérielles et morales; tandis que Wyttenbach bouleverse arbitrairement des phrases entières.

Ceux qui liront attentivement le commentaire de Wyttenbach, ne trouveront pas exagérés les reproches que nous lui adressons. Pour les justifier, nous nous contenterons de prendre les premières notes qui se trouvent au commencement de ce commentaire. Voici la première phrase d'Eunape, d'après Commelin : Ξενοφῶν ὁ φιλόσοφος ἀνὴρ μόνος ἐξ ἁπάντων φιλοσόφων ἐν λόγοις τε καὶ ἔργοις φιλοσοφίαν κοσμήσας· τὰ μὲν ἐν λόγοις, ἔστι τε καὶ ἐν γράμμασι, καὶ ἠθικὴν ἀρετὴν γράφει· τὰ δὲ ἐν πράξεσι τε ἦν ἄριστος· ἀλλὰ καὶ ἐγέννα στρατηγοὺς τοῖς ὑποδείγμασιν· ὁ γοῦν μέγας Ἀλέξανδρος οὐκ ἂν ἐγένετο μέγας εἰ μὴ Ξενοφῶν καὶ τὰ πάρεργα φησὶ δεῖν τῶν σπουδαίων ἀνδρῶν ἀναγράφειν. Cette phrase est, il est vrai, un peu embarrassée; mais c'est le caractère du style d'Eunape, comme l'a déjà observé Photius (1);

(1) Photii *Biblioth.* cod. 77.

et en mettant un point en haut après *εἰ μὴ Ξενοφῶν*, elle ne présente aucune difficulté, et nous ne nous donnerons pas même la peine de l'expliquer. Mais comme sa construction n'a pas la symétrie moderne qu'aucune phrase grecque ne peut avoir, et encore moins celle d'un sophiste du IV.ᵉ siècle, Wyttenbach en conclut que les copistes ont changé des mots, en ont oublié d'autres, et que tout ce passage est entièrement corrompu : *librarii*, dit-il (1), *mutandis omittendisque perperam verbis locum per se jam impeditum insuper fœdarunt*. Selon lui, Eunape a dû écrire ainsi : *Ξενοφῶν ὁ φιλόσοφος, ἀνὴρ μόνος ἐξ ἁπάντων φιλοσόφων ἐν λόγοις τε καὶ ἔργοις φιλοσοφίαν κοσμήσας, τὰ μὲν ἐς λόγους ἐξέθηκε συγγράμμασι καὶ τῇ περὶ ἠθικὴν ἀρετὴν γραφῇ, τὰ δὲ ἐν πράξεσιν αὐτὸς τ' ἦν ἄριστος, ἀλλὰ καὶ ἐγέννα στρατηγοὺς τοῖς ὑποδείγμασιν· ὁ γοῦν μέγας Ἀλέξανδρος οὐκ ἂν ἐγένετο μέγας, εἰ μὴ παρ' ἐκείνου ἔμαθε τῶν Περσῶν καταφρονεῖν. Ἀλλὰ μὲν Ξενοφῶν καὶ τὰ πάρεργα φησὶ δεῖν τῶν σπουδαίων ἀνδρῶν ἀναγράφειν.* Ce n'est pas là publier un auteur, c'est le refaire, ou plutôt c'est le traduire ; car nous convenons que la phrase de Wyttenbach est une assez bonne phrase européenne du XVIII.ᵉ siècle. M. Boissonnade ne restaure point ainsi les monumens de l'antiquité. Entraîné un instant par l'autorité de Wyttenbach, sa prudence ordinaire le fit bientôt revenir sur ses pas, et, au lieu du complément arbitraire que Wyttenbach ajoute après *εἰ μὴ Ξενοφῶν*, il se contente (2) de mettre une parenthèse depuis *τὰ μὲν ἐν λόγοις* jusqu'à *εἰ μὴ Ξενοφῶν* inclusivement ; et, dans toute cette parenthèse, le seul changement qu'il se permette est celui de *καὶ ἠθικὴν ἀρετὴν* en *τὴν ἠθικήν* ; et même, selon nous, cette louable circonspection eût pu être poussée plus loin encore. *Καὶ ἠθικήν*, qui est dans toutes les éditions et dans tous les manuscrits, peut très-bien rester à la rigueur ; et, quant à la parenthèse, c'est encore un moyen de clarté un peu matériel et un peu moderne, qu'il ne faut pas absolument s'interdire dans certaines occasions, mais dont il ne faut pas non plus abuser ; et j'avoue qu'ici deux points hauts m'eussent paru suffisans.

Quelques lignes plus loin, l'ancienne édition donne : *τοῦ βουλομένου ταῦτα δικάζειν ἐκ τῶν ὑποκειμένων σημείων καταλιμπάνει· βούλεται μὲν γὰρ ὁ ταῦτα γράφων, καὶ ὑπομνήμασιν ἀκριβέσιν ἐντετύχηκεν* . . . . . Rien de plus clair, surtout en mettant *βούλεται μὲν γὰρ* ou entre deux points en haut, ou entre parenthèses, par surcroît de précaution, comme le fait M. Boissonnade, qui, selon nous, a exagéré la difficulté du texte de Commelin, lorsqu'il dit (3) : *hâc parenthesi loci sensum impeditum et fermè inextricabilem reddidi clarum et facilem*. Mais cette précaution ne paroît pas

(1) *Tom. II, p. 7.* — (2) *Tom. I, p. 124.* — (3) *Id. p. 129, 130.*

suffisante à Wyttenbach, qui propose (1) τῷ βουλομένῳ ταῦτα δικάζειν καταλιμπάνειν. βούλεται ὁ ταῦτα γράφων· καὶ γὰρ ὑπομνήμασιν ἀκριβέσιν ἐντετύχηκεν. . . .

Non-seulement Wyttenbach retranche ou ajoute des mots sans nécessité, il va même jusqu'à proscrire des chapitres entiers sur des raisons tout-à-fait frivoles. Après le préambule, vient un chapitre où Eunape parle de ceux qui, avant lui, ont traité diverses parties de l'histoire de la philosophie et où il établit avec précision celle qu'il s'est réservée. Wyttenbach propose de retrancher tout ce chapitre, comme étant rempli de trop d'erreurs pour appartenir à Eunape. Et quelles sont ces erreurs! C'est qu'Eunape ne nomme que deux auteurs, savoir Sotion et Porphyre, qui aient écrit l'histoire de la philosophie grecque depuis ses commencemens jusqu'au 1.er siècle de l'ère chrétienne environ, tandis que, selon Wyttenbach, il a dû y en avoir beaucoup plus : *Quum vel nobis in tanto litterarum naufragio plurimorum, quamvis perditorum, tamen notitia supersit, quos Jo. Jonsius recensuit in egregio de scriptoribus historiæ philosophicæ opere ; ne dicam de Diogene Laertio, cujus opus hodièque exstat* (2). Mais, en vérité, l'objection ne porte pas. Parce qu'on ne cite sur une époque que deux historiens, on ne dit pas pour cela qu'il n'y en ait pas eu d'autres ; seulement on donne à entendre que ces deux-là sont les meilleurs et représentent à-peu-près tous les autres. En effet Porphyre et Sotion étoient, parmi les Alexandrins, les deux historiens les plus célèbres, les historiens presque classiques de la philosophie : Porphyre, pour l'époque qui s'étend des plus foibles commencemens de la philosophie jusqu'à Platon ; Sotion, pour celle qui s'étend jusqu'au 1.er siècle de notre ère. Et si Eunape ne nomme pas l'ouvrage de Diogène de Laërte, faut-il rappeler à Wyttenbach combien cet ouvrage devoit être inférieur à ceux de deux critiques aussi distingués que Sotion et Porphyre, sur-tout à celui du dernier, qui devoit être un chef-d'œuvre, si Porphyre y avoit mis cette étendue d'érudition, cette finesse de tact, cette élévation d'esprit et cette élégance de style qui font de l'auteur de la vie de Plotin un des plus grands critiques de l'antiquité, et un de ces hommes supérieurs qui ayant reçu, à défaut de la puissance d'invention, celle d'une admirable intelligence, saisissant avec sagacité, comprenant avec profondeur et représentant avec clarté et dignité les idées de l'élite de leurs semblables, semblent comme appelés à écrire l'histoire de la philosophie. Enfin Wyttenbach avoit-il oublié que cette histoire de Diogène de Laërte, si précieuse parce qu'elle est la seule qui soit arrivée jusqu'à nous, n'est, au jugement

---

(1) *Tom. II, p. 11.* — (2) *Id. p. 14.*

de la plupart des meilleurs critiques modernes, qu'une compilation assez médiocre du grand ouvrage de Sotion, et que par conséquent Eunape n'est pas coupable d'avoir négligé la copie, et une copie imparfaite, quand un original célèbre étoit sous ses yeux! Wyttenbach (1) s'élève encore contre cette autre assertion du même chapitre d'Eunape, savoir, que toute la période de la philosophie, depuis la fin de l'ouvrage de Sotion jusqu'au commencement de l'histoire d'Eunape, période remplie à-la-fois par des philosophes et par des sophistes, n'a pas eu de digne historien: Wyttenbach prétend qu'elle a eu ses historiens, mais qu'Eunape ne l'a pas su; et comme il ne nous en reste aucun, forcé de convenir lui-même qu'il ne peut prouver sa propre assertion, il se réduit à dire qu'elle est fort admissible si l'on pense à l'ignorance d'Eunape et au grand nombre d'écrivains de cette époque qui ont dû en écrire l'histoire, comme Panétius, Plutarque, Diogène de Laërte et beaucoup d'autres qui, très-vraisemblablement, auront conduit leur histoire jusqu'à leur propre temps. Je cite les paroles de Wyttenbach: *fuit, sed ab Eunapio ignorabatur. Atque hoc postremum quamquam re et facto demonstrare non possumus, tamen credibilius est, si et studia illius ætatis et Eunapii in hâc historiæ parte ignorantiam cogitemus. Et in illo medio temporis spatio fuerunt certè, qui de philosophorum sectis, successionibus, vitis libros emitterent complures, vel à Jo. Jonsio enumerati, Satyrus, Panætius, Clitomachus, Apollodorus, Amphicrates, Demetrius Magnes, Philodemus, Jason, Seleucus, Plutarchus, Favorinus, Phlegon, Nicagoras, Diogenes Laertius, quorum plerosque verisimile est hoc argumentum ad sua usque tempora deduxisse.* Voilà bien des assertions hardies et fondées toutes, non sur des preuves positives, mais sur de prétendues vraisemblances qui ne résistent pas à un examen sérieux. En effet Wyttenbach affirme que s'il y a eu un historien de l'époque en question, Eunape l'a vraisemblablement ignoré, et cèla à cause de son ignorance générale dans l'histoire de la philosophie; ce qui est ne rien dire, supposer ce qu'il s'agit de prouver, et appuyer une assertion gratuite par une autre qui ne l'est pas moins. La vraisemblance ici se réduit à une supposition, et à une supposition presque absurde; car enfin pourquoi celui qui connoît l'ouvrage de Sotion et de Porphyre sur les deux premières périodes de l'histoire de la philosophie grecque, pourquoi, dis-je, celui-là ne connoîtroit-il pas également sur la troisième période de cette histoire un ouvrage du même genre, s'il en eût existé un aussi célèbre et aussi recom-

(1) *Tom. II, p. 16.*

mandable que les deux autres! Wyttenbach en appelle à Jonsius, et cite des noms d'historiens de la philosophie, qui vraisemblablement ont dû conduire leur histoire jusqu'au temps où ils écrivoient. Ce n'est encore là qu'une vraisemblance chimérique. Il ne faut pas dire qu'il est vraisemblable qu'un historien conduise son histoire jusqu'au temps où il écrit : cela est simplement possible; mais le contraire est possible aussi; restent les faits qui seuls décident. Que Wyttenbach cite nettement un auteur dont l'histoire ait été jusqu'au temps d'Eunape; autrement ses prétendues vraisemblances ne sont que des hypothèses arbitraires; j'ajoute même que ses prétendues vraisemblances renferment des impossibilités manifestes et une déplorable confusion de dates. Panætius, qui vivoit un siècle avant notre ère, s'il a écrit sur l'histoire de la philosophie, n'a certes pas conduit son histoire jusqu'à Plotin; Plutarque, s'il a composé une histoire de la philosophie, n'y a pu rendre compte ni d'Épictète, ni sur-tout d'Arrien, de Bardesanes et d'Alexandre d'Aphrodise. Pour Diogène de Laërte, nous avons son histoire, nous savons où elle finit, et il n'y a là aucune hypothèse à imaginer. Encore une fois, n'oublions pas qu'il s'agit de l'époque intermédiaire entre la fin de l'histoire de Sotion et le commencement de celle d'Eunape, τῆς ἐν τῷ μέσῳ φορᾶς, comme dit Eunape, et plus bas τρίτη φορά; et il n'y a aucun doute sur le sens de τρίτη, car il appelle δευτέρα l'époque qui a suivi Platon, μετὰ τὴν τοῦ Πλάτωνος. Il s'agit donc d'une époque assez stérile, et sur laquelle il n'est pas étonnant qu'il n'y ait point eu un grand historien. Et en effet, Eunape ne dit pas qu'il n'y a point eu d'historien; il dit qu'il n'y en a point eu d'aussi distingué que Sotion et Porphyre pour les époques antérieures, qu'il n'y en a point eu un dont l'ouvrage répondît à l'étendue et à la variété du sujet : car cette époque, à lui Eunape, lui paroissoit beaucoup moins stérile qu'à nous : τῆς ἐν τῷ μέσῳ φορᾶς, φιλοσόφων τε ἀνδρῶν καὶ σοφιστῶν ἀδιηγήτου γενομένης κατὰ τὸ μέγεθος καὶ τὸ ποικίλον τῆς ἀρετῆς (1).... Loin d'affirmer que cette époque soit *tout-à-fait* sans historiens, il cite l'ouvrage de Philostrate sur *les sophistes;* mais il se plaint qu'il n'existe pas un pareil ouvrage pour les philosophes, qui, selon lui, ne manquèrent point, et parmi lesquels il cite les plus importans, Ammonius, le maître de Plutarque, Plutarque lui-même, Euphratès, Dion, Apollonius de Tyane, plusieurs cyniques et jusqu'à Lucien, arrivant à-peu-près, comme on voit, jusqu'à l'époque qu'il entreprend de retracer. En voilà assez, ce me semble, pour montrer

(1) *Tom. I, p. 4, 5.*

l'importance de ce chapitre d'Eunape et le peu de fondement des accusations de Wyttenbach.

Quand on passe de Wyttenbach à M. Boissonnade, la région est moins élevée, il est vrai, et la critique a moins de portée ; mais elle est plus sûre, et, dans le cercle où elle se renferme, elle répand sur les seuls objets qu'elle se propose d'éclairer une abondante lumière. On ne sauroit trop louer dans M. Boissonnade la sagacité qui découvre une difficulté, la loyauté qui ne l'élude jamais, et l'habileté qui la surmonte en satisfaisant à toutes les conditions du problème: jamais M. Boissonnade ne tranche le nœud; il le délie méthodiquement. Et il faut remarquer que M. Boissonnade se garde bien de surcharger ses notes de passages tirés d'auteurs parfaitement connus et cent fois publiés. Cette érudition facile n'est pas digne de M. Boissonnade. Ce sont sur-tout les manuscrits inédits qu'il consulte et dont il se plaît à faire connoître de précieux fragmens. Ici, par exemple, il a donné une lettre inédite d'Héraclite à Hermodore (1), et cette tâche appartenoit naturellement à l'habile éditeur des lettres du faux Diogène. Qu'il nous soit permis de mêler à ces éloges si mérités le vœu que tant de sagacité, de jugement et de bonne critique, ne se consument pas sur des auteurs presque sans intérêt, et dont la publication, sans être tout-à-fait inutile, est si fort au-dessous des éminens services que pourroit rendre M. Boissonnade à la littérature grecque et particulièrement à l'histoire, si négligée, de la philosophie ancienne, en faisant connoître tant d'ouvrages importans qui attendent encore un éditeur, et qui n'en peuvent trouver un plus habile parmi nous que celui de la vie de Proclus, du commentaire sur le Cratyle et de l'histoire d'Eunape.

Dans de prochains articles, nous examinerons l'ouvrage d'Eunape en lui-même, et nous montrerons ce qu'il fournit pour la connoissance de l'époque obscure et intéressante dont Eunape s'est proposé d'écrire l'histoire.

V. COUSIN.

NARRATIVE OF A JOURNEY INTO KHORASAN, in the years 1821 and 1822, including some account of the countries to the north-east of Persia; with remarks upon the national character, government and resources of that kingdom; by James B. Fraser,

(1) *Tom. I, p. 424, 425-430.*

author of a Tour in the Himala mountains, &c. London, 1825. — *Relation d'un voyage dans le Khorasan, fait dans les années 1821 et 1822, laquelle renferme aussi quelques détails sur les contrées nord-est de la Perse, avec des remarques sur le caractère national, le gouvernement et les ressources de ce royaume; par* J. B. Fraser, *auteur d'un Voyage dans les monts Himala, &c.* Londres, 1825, xxvj et 623 pages *in-4.°*, plus 142 pages pour un *appendix* et une table des matières.

Le nombre des voyages en Perse s'est tellement multiplié depuis quelques années, que nous avons été fréquemment dans le cas d'entretenir les lecteurs du Journal des Savans, de ce royaume, de son gouvernement, de ses relations avec la France, la Russie et l'Angleterre, et de ses habitans, soit indigènes et domiciliés, soit étrangers et nomades, de ses monumens antiques, enfin de tout ce qui a droit de fixer l'attention des voyageurs. Pour ne pas nous répéter inutilement, en rendant compte de cette nouvelle relation, nous passerons légèrement sur toute la partie qui se termine par le séjour de M. Fraser à Téhéran, et nous nous attacherons spécialement à son voyage de cette capitale jusqu'à Meschhed, et de Meschhed à Astérabad. Dans l'analyse de cette partie même de la relation, nous négligerons les détails, peut-être trop nombreux, des aventures particulières du voyageur, parce qu'elles ne feroient que confirmer l'idée que nous avons déjà donnée plusieurs fois de l'état moral de la Perse et de ses habitans, et qui est mise en action avec beaucoup de fidélité dans le petit roman intitulé *Hadji Baba*. Nous dirons seulement que, parmi les voyageurs anglais qui ont visité la Perse depuis quelques années, M. Fraser nous semble être celui qui a peint avec des couleurs plus défavorables la situation politique de ce royaume. Cela tient sans doute à ce qu'il a séjourné long-temps dans les provinces orientales, plus éloignées du centre du gouvernement, et par conséquent plus exposées aux invasions des puissances voisines, aux incursions des tribus nomades, et à la tyrannie des gouverneurs et de leurs officiers subalternes. Cette circonstance donne quelque intérêt à une multitude de petits détails qui sans cela pourroient sembler grossir inutilement ce volume, et pour lesquels nous devons renvoyer le lecteur à l'ouvrage même.

La relation de M. Fraser est divisée en vingt-trois chapitres. Les deux premiers contiennent le voyage de Bombay à Mascat, puis de Mascat à l'île de Kischm, où les Anglais avoient établi un poste militaire, pour tenir en respect les pirates arabes appelés *Djewasim*, ou *Djoasmi (Joassmee)* comme les nomme M. Fraser, qui infestoient le golfe Persique et la côte méridionale de la Perse, de Kischm à Ormuz, et de là à Abouschehr ou Bouchire. M. Fraser s'étoit embarqué à Bombay le 14 mai 1821, avec le docteur Jukes, qui se rendoit à la cour de Tehran comme envoyé du gouvernement anglais de cette résidence près le roi de Perse. Arrivé à Mascat le 8 juillet, il quitta cette ville le 14 du même mois, et il employa son séjour à faire quelques excursions dans le voisinage de cette capitale des états de l'imam, et à recueillir divers renseignemens sur l'histoire de la famille régnante, et sur le gouvernement, l'administration, les revenus, les forces et le commerce de ce petit état. Kischm, île autrefois très-peuplée et réduite aujourd'hui à l'état le plus misérable; Ormuz, qui a joué un rôle important dans l'histoire des établissemens portugais dans l'Inde, jusqu'à ce que Schah Abbas, aidé par les Anglais, s'en empara en 1623 et lui porta un coup fatal dont elle ne s'est jamais relevée; Gombron ou Bender Abbasi, qui, après la chute d'Ormuz, devint le port du royaume de Perse sur le golfe Persique, et qui, après avoir été florissant tant que la couronne de Perse resta entre les mains des descendans d'Abbas, est aujourd'hui presque anéanti, occupent ensuite notre voyageur, qui entre dans des détails assez curieux sur l'état ancien et actuel de ces divers lieux.

Les chapitres III et IV contiennent le récit de ce qui s'est passé pendant le séjour que l'envoyé anglais fit à Bouschire, et son voyage de Bouschire à Schiraz. Le cholera-morbus faisoit alors de grands ravages dans cette contrée, et la plus grande partie des habitans se retiroient dans les montagnes, pour se soustraire à cette terrible maladie. Schiraz même étoit presque entièrement dépeuplée.

Dans une note du chapitre III, l'auteur observe que le mot *mirza*, placé après un nom propre, comme dans *Mohammed-Ali mirza*, désigne un prince de la famille royale, et que *mirza* n'est qu'une contraction d'*émir-zadèh*, qui veut dire *fils de l'émir* ou du *prince;* qu'au contraire ce même mot, placé avant le nom propre, comme dans *mirza Mousa*, indique un *savant*, un *homme de plume*. Puis il ajoute : « Je n'ai jamais pu savoir d'où il est dérivé. » Dans l'un comme dans l'autre cas, le sens du mot *mirza* et son étymologie sont les mêmes. L'usage seul a introduit la différence conventionnelle de

valeur qu'on attache à ce titre, suivant qu'il suit ou précède le nom propre.

Au milieu des désagrémens et des alarmes causés aux voyageurs, lors de leur arrivée à Schiraz, par l'état de cette ville, que le gouverneur, sa famille et la meilleure partie de la population avoient désertée, et par les ravages du cholera-morbus, ce fut pour M. Fraser, qui avoit devancé l'envoyé, une circonstance très-agréable d'y trouver quelques Anglais, et notamment M. Rich, résident de sa majesté britannique auprès du pacha de Bagdad. Mais cette satisfaction devoit durer peu; car à peine dix jours s'étoient écoulés, que M. Rich fut attaqué de la maladie qui sembloit avoir cessé à Schiraz, et en devint victime dans l'espace de moins de vingt-quatre heures. Cependant l'envoyé étoit aussi arrivé à Schiraz; le prince gouverneur de la province s'y étoit rendu pour le recevoir, et la légation s'étoit mise en route pour Tehran, le 26 octobre. Après quelques jours de marche, M. Jukes fut attaqué d'une fièvre pernicieuse. Transporté à Ispahan, il y mourut le 10 novembre. Dans ces fâcheuses circonstances, M. Fraser fut obligé de se charger momentanément du caractère diplomatique dont étoit revêtu M. Jukes. Tels sont les objets qui occupent les chapitres V et VI, et qui nous conduisent jusqu'à l'arrivée de M. Fraser à Tehran, et jusqu'à la remise qu'il fit des dépêches et des instructions dont étoit chargé M. Jukes, à M. Willock, chargé d'affaires de l'Angleterre près le roi de Perse.

Les chapitres suivans, jusqu'au dixième inclusivement, sont consacrés aux observations faites par l'auteur, pendant son séjour à Tehran, sur l'état actuel du royaume de Perse, envisagé sous tous les points de vue. Quoique ce soit en grande partie une répétition de choses déjà suffisamment connues, on y trouve cependant, à plusieurs égards, des observations ou nouvelles, ou plus précises que celles qui nous ont été données par d'autres voyageurs. Souvent aussi, des conjectures ou des appréciations un peu hasardées tiennent lieu des données certaines qu'il est si difficile, pour ne pas dire impossible, d'obtenir dans les états du levant, sur tout ce qui tient aux détails de l'administration et à l'économie politique. L'auteur, comme je l'ai déjà dit, n'est point favorable à Feth-Ali-schah, qu'il représente comme un prince d'un esprit étroit, avare, lâche, pusillanime, sans foi, sans honneur, dépourvu de toute énergie et de tous talens militaires. Il regarde comme perdus pour la Grande-Bretagne tous les frais que fait le gouvernement anglais pour assurer et maintenir son influence à la cour de Tehran. Dans la société, comme dans le gouvernement,

il règne, suivant lui, une démoralisation complète. La religion même lui paroît dans un état voisin de la destruction, et qui ne lui laisseroit pas assez de force pour résister à une conquête ou à une révolution. Le gouvernement et la famille régnante n'inspirent ni confiance ni affection, et tout semble tendre à une dissolution prochaine. Tout ce que les voyageurs précédens ont dit des efforts du prince Abbas-Mirza, désigné héritier du trône, pour se former un corps de troupes permanent, de toutes armes, équipé, instruit et discipliné à la manière européenne, se réduit en réalité à peu de chose; suivant M. Fraser, son arsenal ressemble plutôt à l'approvisionnement de chasse d'un gentilhomme, qu'aux magasins d'un grand état. Il est difficile de se refuser à penser que si d'autres voyageurs ont vu les choses avec une sorte de préoccupation en faveur de l'allié de l'Angleterre, M. Fraser ne soit tombé parfois dans l'excès contraire.

Lors de son séjour à Tehran, on y reçut la nouvelle de la mort du fils aîné du roi, Mohammed-Ali-mirza, gouverneur de Kirmanschah, que l'opinion générale regardoit comme devant être, après la mort du roi actuel, le rival le plus redoutable du prince Abbas-mirza. Notre voyageur a encore cela de particulier qu'il semble beaucoup plus favorable à Mohammed-Ali-mirza, qui a été en général représenté comme un prince d'un caractère violent, farouche et essentiellement despotique, qu'à Abbas-mirza. Le chapitre VII offre des détails curieux sur deux des ministres du roi de Perse, Mirza Abdou'lwahhab, qui a le département des affaires étrangères, et auquel notre voyageur donne le titre de *Motamed-eddaula*, quoiqu'il soit plus ordinaire d'employer celui d'*Étémad-eddaula;* et l'*Émir-eddaula* ou ministre des finances, dont il ne donne point le nom; puis sur Mirza Abou'lhasan-khan, qui est connu de tout le monde par ses ambassades en Europe, et enfin sur le poëte de la cour, Feth-Ali-khan. Nous nous serions volontiers arrêtés un peu sur ce que l'auteur dit de ces deux derniers personnages, si nous ne nous étions prescrit d'être très-courts dans l'analyse de cette première partie de la relation de M. Fraser. Nous nous contenterons donc de dire que notre voyageur donne une idée très-défavorable du caractère et de la moralité de Mirza Abou'lhasan-khan, et que, si on l'en croit, ce diplomate récompense bien mal à Tehran les attentions dont il a été l'objet en Angleterre, sur-tout de la part des femmes du plus haut rang; il n'est pas plus reconnoissant des faveurs dont l'a comblé le gouvernenement anglais, qu'il dessert de tout son pouvoir. Je dois faire observer que, dans le texte de M. Fraser, on lit *Abou'lhoseïn-khan*, mais que cette faute est corrigée dans l'errata et

dans la table, où l'on a rétabli le vrai nom de cet ambassadeur, *Abou'lhasan-khan*.

En ce qui concerne la religion, M. Fraser est encore en contradiction avec l'opinion assez généralement admise que les Persans sont moins intolérans et moins fanatiques que les Turcs. Sur certains points, il est vrai, ils montrent plus d'égards et de complaisance pour les étrangers d'une autre religion ; mais sur d'autres ils portent la réserve plus loin que les Turcs, et les ménagemens dont ils usent envers les chrétiens européens ne s'étendent point aux indigènes non musulmans, comme les Arméniens et les Juifs.

M. Fraser a observé aussi que, malgré le fanatisme de la nation en général, le scepticisme et l'indifférence en matière de religion se sont introduits et ont fait de grands progrès parmi certaines classes de la société, spécialement entre les grands, les négocians, et les hommes qui ont beaucoup voyagé. Le clergé même n'est pas entièrement exempt de cette tendance à l'irreligion. Elle est sur-tout remarquable chez les soufis ou dervischs : mais, dans cette secte, ce n'est pas à proprement parler l'esprit d'irreligion qui altère ou fait abandonner les dogmes et les pratiques de l'islamisme ; c'est un spiritualisme exalté dont les conséquences peuvent être plus ou moins étendues, mais qui, poussées au dernier point, entraînent dans les extravagances du quiétisme le plus outré. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet dans la suite de cet article.

Avant d'entrer dans le récit de son voyage dans le Khorasan, M. Fraser emploie les chapitres XI et XII à faire connoître l'étendue et les limites de cette province à diverses époques et dans l'état actuel. Le mont Elbourz, la plaine élevée située au sud de cette montagne, les steppes du Kharizme et du Deschti-Kiptchak, le gisement des différentes vallées dont se compose la partie cultivée de cette province, les rivières et les cours d'eau qui la fertilisent, les déserts salés qui en occupent une grande portion, enfin la situation respective des principales villes, soit existantes aujourd'hui, soit ruinées, forment le sujet du XIe chapitre. Le XIIe est particulièrement consacré à introduire le lecteur dans la connoissance des diverses tribus de Turcomans qui habitent, soit une partie du Khorasan, soit les contrées limitrophes de cette province, et la désolent par leurs ravages et leurs fréquentes incursions, connues sous le nom de *tchappow*. Ces diverses tribus, nommées *Tuckèh*, *Goklan* et *Yamout*, sont fréquemment en guerre les unes avec les autres, ce qui tourne au profit des habitans du Khorasan. Toutefois des circonstances extraordinaires peuvent les

réunir un jour sous un chef ambitieux et entreprenant. Peu s'en est fallu que la chose ne se réalisât dans les premières années de ce siècle. Un simple moulla, natif de Khardjon, dans le Mawaralnahr, nommé *Niaz-Kouli*, mais qui dans la suite fut connu sous les noms de *Khodja Caschgari* et d'*Ischan*, ce qui veut dire *eux*, expression emphatique pour *lui*, ayant voyagé dans l'Inde, et y ayant appris quelques tours de passe-passe ou de magie blanche, vint ensuite en Perse; il observa la foiblesse du gouvernement, et résolut d'en profiter, et de se rendre maître de la couronne. Pour exécuter ce projet, il alla s'établir parmi les Turcomans, réussit à jouer parmi ces peuplades grossières et ignorantes le rôle d'inspiré, et, ne se flattant de rien moins que de la conquête des royaumes de Perse et de Bokhara, il entra à la tête des Turcomans dans le Khorasan, mettant tout à feu et à sang, et obtint des succès qui jetèrent l'alarme dans tout le royaume. Plusieurs fois il battit les armées que le gouvernement persan lui opposa; mais, s'étant, dans une occasion, imprudemment jeté au milieu d'un corps de troupes envoyé contre lui, il fut atteint d'une balle, et tomba mort sur la place. Pour arrêter les déprédations de ces tribus de Turcomans et des autres nomades du Turkestan, Nadir-schah imagina de transporter vingt mille familles de Curdes de leur pays, et de les établir sur la frontière nord du Khorasan : la région qu'elles occupent en a pris le nom de *Curdistan*.

C'est au chapitre XIII que commence proprement la relation du voyage dans le Khorasan. M. Fraser, après avoir éprouvé les difficultés qu'on rencontre ordinairement en Perse et en Turquie, quand il s'agit de réunir les hommes et les équipages nécessaires pour entreprendre une longue route, quitta Tehran le 19 décembre 1821, ayant pris le costume persan, et formé une pacotille de divers objets qui devoient lui servir à jouer, selon les circonstances, le rôle de commerçant ou celui de médecin. Sa suite se composoit d'un jeune Persan nommé *Mirza-Abdoul-rezzak*, d'une famille honnête, qui avoit déjà beaucoup voyagé, parloit très-bien l'arabe et le persan, et savoit assez de turc pour se faire entendre dans les endroits où cette langue est en usage, et de cinq domestiques, savoir, un nègre chrétien, qui le servoit depuis vingt ans, un Persan chargé des fonctions de *djeloudar* ou chef des équipages, un palefrenier, un cuisinier, et un autre serviteur. Mirza-Abdoul-rezzak étant sur le pied d'un compagnon de voyage plutôt que d'une personne à gages, quoiqu'il reçût un traitement de cent piastres par mois, devoit manger avec le voyageur.

Hhhh 2

Il y avoit dans ce jeune homme un mélange de bonnes et de mauvaises qualités, qui le rendirent fort utile à M. Fraser, et lui occasionnèrent aussi plus d'un désagrément.

Notre voyageur fut souvent arrêté ou contrarié dans sa route par les difficultés des chemins et l'intempérie du temps, mais sur-tout par les alarmes journalières qu'inspiroient les courses des Turcomans, et par la nécessité de se joindre à des caravanes pour éviter leurs attaques. Je dois passer sous silence tous ces détails, que l'auteur lui-même auroit pu abréger. En traçant la route qu'il suivit, je ne nommerai que les places de quelque importance.

Le premier lieu où le voyageur s'arrêta est un village nommé *Kébout-goumbez*, et distant seulement de six parasanges de Tehran. Je ne fais mention de ce village que parce qu'il est habité principalement par des sectaires nommés *Ali-allahi*, qui croient qu'Ali est la divinité même. L'histoire des sectes musulmanes nous apprend que cette doctrine extravagante a commencé à s'établir parmi les sectateurs de Mahomet, du vivant même d'Ali. Si M. Fraser a été bien informé, il y a en Arabie encore aujourd'hui plusieurs villages habités par des *Ali-allahi*.

En continuant sa route vers l'est, et inclinant tant soit peu vers le sud, ayant à sa gauche le mont *Elbourz*, le voyageur arriva le 24 à Semnan, ville dans le voisinage de laquelle il y a un village nommé *Scham-mir-zadèh*, comme qui diroit *le fils du prince de Syrie*, et habité, dit-on, par une colonie de Syriens.

En quittant Semnan, on entra dans des montagnes d'un passage difficile et qui servent de retraite à des brigands, puis on arriva, en plusieurs jours de marche, à un groupe de villages dont le principal se nomme *Dewlet-abad*, et ensuite le 29 décembre à la ville de Daméghan, et le 31 à Schahroud. Daméghan, ville autrefois assez importante, n'offre plus aujourd'hui que des ruines. Aux environs se voient des mosquées et d'autres édifices, tous d'origine musulmane, qui attestent seulement l'ancienne prospérité de Daméghan.

Obligé (chapitre XIV) de séjourner à Schahroud par les bruits qui y étoient répandus des courses des Turcomans, M. Fraser en profita pour faire une excursion aux ruines de Bostam, ville ancienne, située à trois milles et demi au nord-est de Schahroud, dans une vallée qui est entourée de collines et arrosée par un ruisseau qui descend du mont Elbourz. Trois ou quatre cents habitans au plus forment aujourd'hui toute la population de cette ville, dont les murs occupent cependant environ un circuit d'un mille et demi. Au milieu des ruines de Bostam,

des mosquées et quelques tombeaux sont les seuls objets qui attirent l'attention des voyageurs. Ces tombeaux sont ceux de l'imam *Cadhem*, le sixième entre les douze imams, que M. Fraser nomme à tort *Caussim*, et dont le nom est prononcé par les Persans *Cazim*, et d'un très-célèbre soufi, appelé *Bayézid*, et dont les hagiographes musulmans racontent une infinité de merveilles, quoique son orthodoxie soit extrêmement problématique.

Schahroud, bien moins connue dans l'histoire que Bostam, quoique, suivant toute apparence, aussi ancienne, n'a pas partagé la triste destinée de cette ville. L'importance et les richesses de Bostam l'ont exposée davantage, dans les troubles qui ont si long-temps agité le royaume, à être pillée et dévastée successivement par les troupes des différens partis ; tandis que l'obscurité de Schahroud l'a préservée de semblables malheurs; et dans ces derniers temps, Schahroud a été moins sujette aux incursions des Turcomans, et elle est devenue comme l'entrepôt d'un commerce considérable, parce qu'elle est sur le grand chemin de Meschhed, sans cesse fréquenté par de nombreuses caravanes de pélerins, et le centre des routes qui conduisent à Hérat, Yezd, Tabbas, Tourschiz, Astérabad, et dans le Mazendéran.

De Schahroud M. Fraser se rendit, en compagnie d'une nombreuse caravane, et non sans beaucoup de difficultés, à Méyomeid, village situé à un peu moins de quarante milles de Schahroud. La portion la plus dangereuse de la route étoit celle qui sépare Méyomeid d'Abbasabad, et qui est évaluée à cinquante milles (chapitre XV). Abbasabad prend son nom de son fondateur Schah Abbas le Grand, qui a bâti ce lieu et y a transporté une centaine de familles de la Géorgie, pour qu'il servît de point intermédiaire de communication entre deux des principales villes du royaume, et opposât un obstacle aux courses des tribus nomades des Turcomans. Ce grand prince avoit pourvu à la sûreté et à la subsistance de ces familles, transportées d'une contrée riche et fertile dans les terres salées et stériles du Khorasan: mais aujourd'hui les forts qui devoient les protéger sont détruits; les secours en vivres ou en deniers qui leur avoient été assurés, sont suspendus ou réduits à peu de chose ; et exposées, comme elles le sont, aux attaques fréquentes des Turcomans, leur sort est on ne peut pas plus fâcheux.

D'Abbasabad la caravane se rendit à Mazinoun, village qui donne son nom à un district considérable, bien peuplé et bien cultivé, et où l'on voit les ruines de plusieurs villes. Non loin de l'une d'elles, et encore parmi des ruines, se voient deux *imam-zadèh*, comme disent

les Persans, ou tombeaux d'imams. L'un de ces tombeaux renferme, dit-on, les restes de Seïd Ismaïl, qui est considéré par les Ismaéliens de Perse, ou Hasanites, c'est-à-dire, disciples du fameux Hasan Sabbah, comme le dernier imam légitime et le fondateur de leur secte. A cette occasion, M. Fraser nous apprend quelques circonstances relatives à l'existence actuelle de cette secte. Ce passage me paroît mériter de trouver place ici.

« Il n'y a pas long-temps, dit M. Fraser, qu'un de ces sectaires, » nommé *Schah-Khalil-allah*, résidoit à Yezd, à l'époque où Mo- » hammed Zéman-khan, fils du premier ministre actuel, étoit gouverneur » de cette ville. Cet homme, qui étoit fort considéré et jouissoit d'une » grande influence, soldoit à ses propres dépens une centaine de » gens; mais il fut tué par les habitans de Yezd dans un soulèvement » occasionné par quelques actes tyranniques du gouverneur. Schah- » Khalil-allah prit parti pour le gouverneur, ce qui mit les habitans » en fureur; ils pénétrèrent dans sa maison et le tuèrent.... Mirza- » Abdou'l-rezzak, qui, pendant son séjour à Yezd, avoit fait la con- » noissance de ce saint personnage, m'a raconté un trait qui prouve » jusqu'où alloit la vénération dont il étoit l'objet. Un jour, pendant » que le saint recevoit une visite de Mirza-Abdou'l-rezzak, il se coupoit » les ongles des pieds et des mains, et Mirza ramassoit les rognures » qui tomboient sur le tapis pour les jeter de côté. Un Indien de cette » secte (M. Fraser la nomme les *Bhoras*) qui étoit dans la chambre, » assis à une distance respectueuse, lui fit signe de ne plus faire cela; » et quand il sortit, ce même Indien le suivit, et le pria avec instance » de lui donner ces rognures d'ongles, auxquelles il attachoit un » grand prix. Mirza, riant en lui-même d'une si absurde superstition, » après s'être fait un peu prier, les lui donna. De même aussi les » cheveux qui tomboient quand le saint se rasoit la tête, l'eau où il » avoit lavé ses mains, et autres semblables ordures, étoient recueillies » avec soin par ses sectateurs, comme de précieuses reliques. Au lieu » de donner des gages à ses domestiques, il leur abandonnoit fré- » quemment quelqu'un de ses vieux habits, qu'ils coupoient en mor- » ceaux et distribuoient ainsi, à un prix très-élevé, aux pélerins qui » venoient visiter le saint. Ces sectaires sont si empressés à combler » de présens leur chef spirituel, que celui-ci avoit amassé de grandes » richesses. Un de ses fils, qui lui a succédé dans sa dignité religieuse, » reçoit aujourd'hui les mêmes hommages des gens de cette secte. »

En continuant sa route, M. Fraser s'arrêta à Sebzwar, ville bien connue dans l'histoire pour avoir été le siége de la dynastie des

Sarbédariens. Cette ville, après avoir été entièrement ruinée par les Afgans, et être restée long-temps déserte, a été rebâtie et repeuplée depuis peu d'années. On a dit au voyageur qu'elle contient mille maisons habitées ; mais il pense que ce nombre est fort exagéré, et il n'en évalue la population qu'à deux mille ames environ. De Sebzwar, quatre journées de marche le conduisirent à la célèbre ville de Nischapore ou Nischabour, où il arriva le 21 janvier 1822.

Cette ville a beaucoup perdu de son ancienne splendeur ; elle est entourée d'une muraille de terre et d'un fossé : aucun édifice remarquable par son élévation, aucun dôme, aucun minaret, ne frappe la vue du voyageur qui en approche. Entré dans la ville, une misérable ruelle, bordée de chétives maisons bâties en terre, le conduit à un bazar qui n'est guère supérieur à celui de Sebzwar, puis à un petit caravanseraï. Ce fut là que M. Fraser prit d'abord son logement ; ensuite il fut invité à accepter l'hospitalité qui lui fut offerte par un officier nommé *Farrokh-khan*, qui commandoit l'artillerie du district de Nischapore, et qui avoit été instruit dans le service de cette arme par les officiers anglais chargés de former à la tactique européenne les nouvelles troupes du prince Abbas-Mirza, à Tebriz. En outre il avoit appris à connoître et à apprécier les Anglais en voyageant dans l'Inde, dont il avoit visité les principales places, Bombay, Pouna, Haïderabad, Masulipatan et Calcutta. Cet officier, le khan lui-même, et quelques autres personnes desquelles M. Fraser avoit espéré recevoir de bonnes informations sur les antiquités ou les curiosités de la ville et de son district, répondirent assez mal à son attente. Ce qu'ils racontoient des métaux que devoient recéler les montagnes voisines, et de la vertu merveilleuse des plantes qui s'y trouvoient, étoit mêlé de trop de fables absurdes pour inspirer quelque confiance dans leurs récits. Ils paroissoient tous convaincus que le voyageur étoit un espion du gouvernement anglais qui avoit des vues sur la conquête de la Perse ; et cette opinion, que le voyageur trouva pareillement établie dans l'esprit de la plupart des hommes en place avec lesquels il eut des relations pendant son séjour dans le Khorasan, sembloit être pour eux un sujet d'espérance plutôt que de crainte, tant le gouvernement actuel de la Perse est détesté dans cette province.

Les environs de Nischapore offrent beaucoup de traces de son ancienne grandeur, et d'une nombreuse population, mais sans qu'on puisse se former, d'après le gisement de ces ruines, une idée exacte de la situation de cette ville célèbre, de son étendue, de son enceinte, et de ses faubourgs. Dans un cimetière se voit le tombeau du célèbre

poëte mystique Férid-eddin Attar : un cippe en pierre, chargé d'une longue inscription persane, indique sa sépulture. Non loin de ce lieu, un monument de plus d'importance couvre celle de Seïd Mohammed, frère de l'imam Riza. Ailleurs on montre la sépulture du fameux Omar Khiyami, connu par son impiété et par ses aventures avec Hasan Sabbah, le fondateur de la secte des Ismaéliens de Perse.

Telles sont les antiquités qu'offrent les environs de Nischapore et qui méritent à peine ce nom, sur-tout quand il s'agit d'une ville dont la fondation remonte, s'il en faut croire les Persans, aux rois de la dynastie des Pischdadiens, et qui fut ruinée pour la première fois par Alexandre le Grand.

Nous ne suivrons pas M. Fraser dans ce qu'il dit de l'histoire de cette ville, de la fertilité et de la population du district dont elle est la capitale, du nombre des ruisseaux et des canaux d'irrigation qui y entretiennent la culture, et qui nourrissent une grande abondance de poissons ; et nous nous arrêterons ici, réservant pour un second article l'analyse des huit derniers chapitres et de l'appendix de cet ouvrage.

SILVESTRE DE SACY.

M. TULLII CICERONIS DE RE PUBLICÂ LIBRI *ab* Angelo Maio *nuper reperti et editi, cum ejusdem præfatione et commentariis. Textum denuò recognovit, fragmenta pridem cognita, et Somnium Scipionis ad codd. mss. et edd. vett. fidem correxit, versionem Somnii græcam emendatiùs edidit, et indices auxit* Georgius-Henricus Moser : *accedit* Friderici Creuzeri *adnotatio ; cum specimine codicis Vaticani palimpsesti lithographo.* Francofurti ad Mœnum, è typographeo Brœnneriano, 1826, *in-8.°*, lxxviij et 625 pages.

LES fragmens de la République de Cicéron n'ont été découverts qu'en 1822 (1), et déjà l'on en compteroit plus de douze éditions publiées à Rome, à Paris, à Londres, et en plusieurs villes d'Allemagne : elles sont indiquées à la suite de la préface de celle que nous annonçons. En elle-même, cette préface (pag. v-x) n'est qu'un exposé succinct des motifs et des circonstances du travail de M. Moser;

(1) Voyez *Journal des Savans*, mars 1823, p. 175-179.

mais elle amène une notice plus étendue (pag. xj-xxij) et plus instructive des livres imprimés et manuscrits et des documens divers dont le nouvel éditeur a fait usage. Il y parle de la traduction de M. Villemain, qu'il trouve trop libre, ainsi que le sont ordinairement, ajoute-t-il, les versions que les Français composent. Nous oserons dire qu'il existe dans notre langue plusieurs traductions recommandables par leur fidélité comme par leur élégance, et que celle de M. Villemain est de ce nombre. Au surplus, M. Moser traite avec moins d'égards encore un traducteur allemand nommé *Pierre*, qui a, dit-il, travaillé, non sur le texte latin, mais sur la version française : *Germanica pessima, ex gallicâ, neque verò ex latinâ linguâ expressa ab homine quodam cui nomen est J. M. Pierre.* Le nouvel éditeur fait aussi mention d'un volume publié, il y a quelques mois, par M. Munnich (1), qui croyoit avoir retrouvé l'ouvrage de Cicéron dans le traité *De perfecto Senatore* de Goslicius : cette annonce avoit excité une attente qui, ainsi que le déclare M. Moser, n'a point été satisfaite. La partie la plus utile de la notice dont nous parlons ici, est une lettre de M. Hase, contenant la description de sept manuscrits de la Bibliothèque du Roi, où se trouve une traduction grecque du Songe de Scipion. Planude et Théodore Gaza ont été désignés comme traducteurs de ce morceau : M. Hase est persuadé qu'il n'en existe qu'une seule version grecque ; et, sans décider auquel de ces deux personnages elle doit être attribuée, il incline à penser qu'elle est de Planude, et que Gaza n'a fait que la transcrire.

Ces préliminaires se continuent, de la page xxiij à lxxviij, par la préface de M. Mai, accompagnée de quelques notes critiques de M. Moser, empruntées en partie des journaux allemands qui ont rendu compte de la première édition du Traité de la République. L'une des plus importantes tend à prouver que M. Mai s'est trompé lorsqu'il a dit que ce traité n'avoit point été dédié par Cicéron à Atticus, mais à quelque autre personnage, à Varron peut-être : c'est un point fort difficile à éclaircir, puisqu'on ne retrouve point les premières pages de l'ouvrage, et que les inductions à tirer de quelques lignes des autres écrits de Cicéron sont loin d'être décisives. Par exemple, dans le Brutus, il se fait adresser par Atticus ces paroles : *Jam pridem conticuerunt tuæ litteræ ; nam ut illos de Re publicâ libros edidisti, nihil à te sanè posteà accepimus.* C'est ce passage qui, selon

(1) *M. T. Ciceronis libri de Republ.* Gottingæ, *in-8.°*, xiv et 245 pages. *Voyez* notre cahier de février 1826, p. 127.

M. Moser, démontre le mieux *(locus demonstrat)* que ces livres avoient été composés pour Atticus. Nos lecteurs apprécieront cette preuve.

En réimprimant les fragmens que M. Mai a pu recueillir, M. Moser a joint au texte et aux notes de M. Mai lui-même, ses propres remarques et celles de M. Creuzer. Nous en citerons quelques-unes; c'est le seul moyen de donner une idée de ce nouveau travail.

Exemplari ad industriam virtutemque ducimur. M. Moser est tenté de substituer *utimur* à *ducimur :* il pense qu'il faut dire *exemplo duci*, *exemplari uti.* Festus établit, en effet, une différence entre *exemplum* et *exemplar* (1); mais il n'en tire point une telle conséquence, et il paroît que le manuscrit porte *ducimur;* du moins M. Mai n'avertit d'aucune difficulté sur la manière de lire ce mot. Cette seule considération pourroit déterminer à le conserver; et nous remarquerons d'ailleurs que M. Moser, en proposant de le changer, ne dit rien des mots *ad industriam virtutemque.* Nous ne prétendons point qu'on ne puisse pas écrire *exemplari uti AD industriam et virtutem ;* mais il nous semble que ces derniers mots se construisent encore mieux avec *duci.*

Tantam esse necessitatem virtutis generi hominum à naturâ, tantumque amorem ad communem salutem defendendam datum, ut ea vis omnia blandimenta voluptatis otiique vicerit. M. Villemain a traduit : « La » nature donne à l'homme un sentiment si impérieux de la vertu, et » une ardeur si vive pour la défense du salut commun, que cet instinct » triomphe en lui de tous les charmes du plaisir et du repos. » Cette excellente version ne satisfait pas M. Moser, qui sous-entend *virtutis* après *amorem*, et qui assure que *amorem ad salutem defendendam* ne sauroit signifier, dans Cicéron, l'ardeur de défendre le salut commun. Cette observation nous sembleroit, à certains égards, assez plausible : cependant Virgile a dit bien plus hardiment encore, *si tantus amor casus cognoscere nostros ;* et d'un autre côté, en admettant l'interprétation de M. Moser, il resteroit bien aussi quelque embarras à rattacher, soit à *virtutis amorem*, soit à *ut vicerit*, les mots *ad salutem defendendam* (2).

---

(1) *Exemplum quod sequamur aut vitemus; exemplar ex quo simile faciamus.* — (2) M. J. V. Leclerc, dont M. Moser ne paroît avoir connu ni la traduction ni les notes, donne aux paroles de Cicéron la construction et l'interprétation que l'éditeur allemand réprouve : « La nature a imposé à l'homme » une *telle nécessité de vertu* et lui a donné un tel *besoin de travailler* au salut » commun, que ce sentiment a triomphé de tout ce que le plaisir et le repos » ont de séductions. » Nous aimerions mieux la version de M. Villemain; mais le texte a été entendu de la même manière par l'un et l'autre traducteur.

Les notes qui tendent ainsi, soit à corriger le texte, soit à en modifier l'explication, sont fort nombreuses : plusieurs autres ne consistent qu'en citations de textes parallèles, extraits des autres ouvrages de Cicéron ou de divers auteurs classiques ; et ces rapprochemens peuvent en effet jeter quelquefois du jour sur certains passages. M. Moser a cru nécessaire de montrer que Cicéron avoit plus d'une fois employé le mot *illustrare* dans le sens d'*éclaircir ;* et à ce propos il cite non-seulement ces paroles du livre I.er des Questions académiques, *res eas . . . latinis litteris illustrare*, mais aussi cette ligne du Brutus, *genus hoc scriptionis nondum* (est) *latinis litteris illustratum.* On pourroit élever quelques doutes sur ce second exemple : il s'agit des progrès du genre historique; il s'agit en particulier de l'historien Sisenna, dont le talent, fort supérieur à celui de ses prédécesseurs, est loin pourtant de la perfection, et laisse voir que ce genre d'écrire n'est pas encore assez *illustratum* dans la littérature latine. *Hujus (Sisennæ) omnis facultas ex historiâ ipsius perspici potest, quæ, cùm facilè omnes vincat superiores, indicat tamen* quantùm absit à summo, *quàmque genus hoc scriptionis nondum sit latinis litteris* illustratum. Ne seroit-il pas permis de penser qu'ici *non satis illustratum* signifie que ce genre n'a point encore acquis assez *d'éclat* chez les Romains ! La ligne du Traité de la république qui donne lieu à cette note est celle-ci, *temporum illorum, tantùm ferè regum* illustrata *sunt nomina :* là sans doute *illustrata* ne veut dire qu'éclaircis ou bien connus. En effet, selon le nouvel éditeur, les mots *temporum illorum* équivalent à *dans toute l'histoire de ces temps-là*, et les suivans à *il n'y a de bien connu que les noms des rois*, ainsi que l'a pensé M. Villemain et que nous le disions dans l'un de nos derniers articles (1). M. Moser en est si persuadé, qu'il trouve que Cicéron ou Scipion s'est exprimé trop généralement lorsqu'il a dit, deux lignes plus haut, *obscura est historia romana.* Pourquoi cette proposition universelle, demande l'éditeur, quand il ne doit être question que d'une seule époque ! *Cur tam universè* historiam romanam esse obscuram, *cùm ipse mox Scipio ad illa tantùm tempora obscuritatem referat !* M. Moser voudroit qu'on effaçât *romana*, et qu'on lût *obscura est ea historia*, ou bien *obscura est in eo historia romana :* mais M. Creuzer conseille de ne rien changer ici, *nil ego movendum arbitror ;* et nous serions pleinement de cet avis.

---

(1) Cahier d'août, *p. 464, 465.* Cependant M. J. V. Leclerc traduit : « Pour » tous ces temps-là, les *seuls noms* bien connus sont ceux des rois. » Nous ne croyons pas que ce soit là le sens du texte.

Quelques-unes des notes sur le second livre concernent la chronologie et le fond même de l'histoire. L'article des centuries de Servius a sur-tout exigé un assez long commentaire. Déjà il n'étoit pas très-aisé de concilier Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, et de les faire retomber tous deux au nombre de cent quatre-vingt-treize centuries, total si généralement énoncé par les anciens auteurs, qu'on l'a depuis tenu pour constant. Le nouveau texte de Cicéron n'a fait que compliquer les difficultés; et l'on n'en sera pas surpris, si l'on considère que ce texte et mutilé, qu'il n'a ni commencement ni fin, qu'il se réduit à une trentaine de lignes, que les expressions numériques y ont été probablement altérées, et, ce qu'on n'a point assez observé peut-être, que l'auteur, ou Scipion qu'il fait parler, avertit lui-même qu'il supprime quelques explications superflues pour ses auditeurs: *Quæ descriptio, si esset ignota vobis, explicaretur à me:* ils voient bien assez, dit-il, tout le système de cette réforme, *nonne videtis rationem esse talem, ut &c.!* mais la phrase qui commence par ces mots est précisément celle qui, faute de détails et d'éclaircissemens, nous reste la moins intelligible. Ce passage, que M. Mai appeloit déjà *vexatissimum* en 1822, a été bien plus tourmenté depuis; il a excité une longue contestation entre MM. Niebuhr et Steinacker. Les résultats de leurs dissertations, de leurs répliques, de leurs tripliques, et des observations qu'y ont jointes d'autres savans, MM. Hermann, Burchard, Franck, &c., sont exposés par M. Moser dans ses notes, et plus au long dans l'un des trois *Excursus* qu'il a placés à la fin de ce volume. Le précis qu'il donne de cette controverse est trop substantiel pour être susceptible d'être à son tour analysé; nous nous contenterons de dire que l'éditeur conclut en faveur de l'opinion de M. Franck, qui transpose les mots *equitum centuriæ cum sex suffragiis*, et qui change lxxxix en lxxxj (1). Mais M. Moser avoue que la ques-

---

(1) Texte des éditions. *Nunc rationem videtis esse talem, ut equitum centuriæ cum sex suffragiis, et prima classis, additâ centuriâ quæ ad summum usum urbis fabris tignariis est data, lxxxix centurias habeat: quibus ex centum quatuor centuriis, tot enim reliquæ sunt, octo solæ si accesserunt, confecta vis populi universi; reliquaque &c.*

Changemens proposés par M. Franck: *Nunc rationem videtis esse talem, ut prima classis, additâ centuriâ quæ ad summum usum urbis fabris tignariis est data, lxxxj centurias habeat, quibus ex centum quatuor centuriis, tot enim reliquæ sunt, equitum centuriæ cum sex suffragiis (decem et) octo solæ si accesserunt, confecta vis populi universi; reliquaque &c.*

L'extrême difficulté de ce passage est sensible dans les traductions; voici celle de M. Leclerc: « Les centuries équestres, augmentées des six centuries

tion est si litigieuse, qu'après un entretien qu'il a eu avec un homme très-versé dans ces matières, ils se sont séparés sans avoir pu s'accorder.

Les notes de M. Creuzer, annoncées dans le frontispice du volume, ne sont ni aussi fréquentes ni aussi étendues qu'on le voudroit. Fort souvent, dans celles que des lettres de son nom terminent, il n'y a que les dernières lignes qui soient de lui. Quelques-unes ne consistent qu'en simples citations; mais celles-là se distinguent encore par l'excellent choix des textes cités, et par la justesse des rapprochemens; d'autres sont historiques et préviennent ou réparent des erreurs. Par exemple, lorsque Cicéron dit de Miltiade, *Victorem domitoremque Persarum nondum sanatis vulneribus quæ corpore adverso in clarissimâ victoriâ accepisset, vitam ex hostium telis servatam in civium vinculis profudisse*, M. Creuzer observe que c'étoit au siége de Paros, et non à la célèbre bataille de Marathon, que Miltiade avoit été blessé. On doit aussi à M. Creuzer des remarques fort judicieuses sur les leçons à maintenir ou à préférer dans le texte du Traité de la république. Au ch. 22 du livre 1.er, où nous lisons *non me inertiorem esse confitear quàm opificem quemquam*, M. Mai avertit qu'*inertiorem* n'est que de seconde main; on avoit écrit auparavant *inritiorem* (ou *irritiorem*, plus inutile), et c'est la leçon que M. Creuzer aimeroit le mieux; il justifie cet emploi, non à la vérité du comparatif *irritior*, mais d'*irritus*, par des passages de Caton, de Virgile, de Tibulle, de Sénèque, de Tacite; et nous pourrions ajouter qu'en cet endroit Scipion a bien moins à se disculper d'inertie ou d'indolence, qu'à dissiper les doutes qui s'éleveroient sur l'utilité, l'efficacité de son travail. Cependant M. Moser rejette *inritiorem* comme inusité, quoique les archaïsmes ne soient pas très-rares dans les livres philosophiques de Cicéron, et il maintient *inertiorem* qui, à notre avis, ne répond pas aussi bien à l'idée que Scipion doit exprimer. Au chapitre III, dans une ligne où le palimpseste n'offroit que les syllabes....*gentis* ....*tem*, M. Mai a imprimé *redi*gentis *in servitu*tem; la correction *redigentis ad paucitat*em, proposée par M. Creuzer, nous paroît fort heureuse;

» nouvelles, et la première classe, en y joignant la centurie des charpentiers, » que l'on y comprend à cause de leur utilité pour la ville, forme quatre-vingt-» *sept* centuries; si l'on y ajoute les *douze* centuries qui restent seules de l'ordre » équestre, on a tout ce qui fait la principale force du peuple, et les autres » centuries, au nombre de quatre-vingt-seize, &c. » M. Leclerc ajoute cette note: « Nous suivrons la correction de M. Niebuhr: les chevaliers et la pre-» mière classe font alors quatre-vingt-dix-*neuf* centuries; le reste quatre-vingt-» seize; en tout cent quatre-vingt-*quinze*. »

elle maintient mieux l'opposition à établir entre un prince qui s'applique à conserver ses sujets, *eos conservantis studiosiùs*, et celui qui n'en prend pas le même soin. Mais plus on avance dans l'ouvrage, plus les notes de M. Creuzer deviennent rares et succinctes. Réunies toutes ensemble, elles rempliroient à peine quarante pages; elles n'en offrent pas moins une riche variété de souvenirs, d'observations et d'aperçus. Les unes tiennent à la grammaire, à la philologie, à l'art d'écrire; les autres, à l'histoire et à l'antiquité; plusieurs à la philosophie, particulièrement à celle de Platon; et quelques-unes à la science politique. Dans leur petit nombre et dans leur concision extrême, elles laissent voir encore un vaste savoir, une érudition originale et une sagacité profonde.

Nous avons parlé d'une des trois dissertations supplémentaires ou *Excursus* de M. Moser : les deux autres ont beaucoup moins d'étendue. L'une (pag. 615 et 616) est empruntée de Fr. Patrizzi, et concerne le passage de Cicéron où il s'agit de l'époque de la mort de Romulus, passage depuis long-temps connu, parce que S. Augustin l'avoit cité. L'autre (337-340) est tirée des *Variæ lectiones* de Muret; elle rapproche d'un morceau du Phædrus de Platon sur l'immortalité des ames, ce que S. Augustin encore avoit extrait de relatif à ce sujet, du sixième livre *de Republicâ.*

Ces dissertations sont suivies de variantes du texte latin du Songe de Scipion, recueillies en 1823 par M. Gust. Pinzger dans un manuscrit de Breslaw. On lit ensuite la traduction grecque de ce songe, intitulée Ὄνειρος τοῦ Σκιπίωνος, ἑρμηνεία Θεοδώρου, quoique la lettre de M. Hase, insérée, comme nous l'avons dit, dans les préliminaires, tende à établir que cette version est de Planude et non de Théodore Gaza. Les courtes notes dont elle est accompagnée sont purement grammaticales.

Les pages 561 à 594 du volume sont remplies par des additions aux notes; les pages 594-620, par des tables dont les deux principales, celle des matières et celle de la latinité, ont été rédigées par M. Niebuhr (1). On voit combien d'articles principaux et accessoires contribuent à recommander cette édition, à laquelle sur-tout les remarques de M. Creuzer donneroient un très-grand prix, si elles y occupoient plus de place.

DAUNOU.

(1) *Qui sequuntur, indices perutiles*, auctorem habent *ill. Niebuhrum, qui tanto et librum meum honore et me beneficio dignatus est, ut laborem hujusmodi in summis suis occupationibus ultrò perferre non dubitaverit*, dit M. Moser.

ESSAI SUR LES NIELLES, gravures des orfévres florentins du XV.ᵉ siècle, par Duchesne aîné : xij et 381 pages *in-8.°* Paris, 1826, imprimerie d'Ad. Moëssard; se trouve chez Merlin, libraire, quai des Augustins, n.° 7.

PARMI les arts qui contribuent le plus aux agrémens de la vie, celui de la gravure occupe sans contredit un des premiers rangs. Quelles grâces, en effet, ne devons-nous pas rendre à un art qui multiplie à nos yeux des chefs-d'œuvre uniques et inappréciables, tels que ceux d'un Raphaël, d'un Poussin, d'un Lesueur, d'un David, d'un Girodet, sans parler de ceux qu'enfantent encore au milieu de nous plusieurs grands maîtres, leurs illustres rivaux, dans l'atelier desquels il nous est heureusement donné de pouvoir contempler à-la-fois et l'œil brillant de génie du peintre, et le produit admirable de son pinceau !

Cet art ne peut, il est vrai, nous rendre ces chefs-d'œuvre que dépouillés de la magie des couleurs qui, sur une toile plane et inanimée, sait créer un vaste espace où l'air circule, où tout est plein de vie et semble se mouvoir; mais avec les seules ressources qu'il ait à sa disposition, je veux dire l'emploi des ombres et de la lumière habilement combinées, quels effets admirables un burin exercé ne produit-il pas encore! Si ce n'est plus cette illusion complète émanée du pinceau créateur, la richesse de la composition originale, le goût éclairé qui en a disposé toutes les parties, le jeu des passions, l'expression des têtes, il nous permet au moins de jouir de tout cela.

Avec de tels avantages, un art aussi précieux a naturellement dû fixer de bonne heure l'attention des esprits animés du sentiment du beau. Aussi voyons-nous qu'un grand nombre d'écrivains se sont attachés à en faire l'histoire. L'origine de la gravure sur bois, celle de la gravure sur métal, ont été tour-à-tour l'objet de leurs savantes recherches. Quelques-uns se sont particulièrement proposé de fixer l'époque où, pour la première fois, on a conçu l'idée de tirer une épreuve d'une planche de métal gravée; d'établir dans quel pays on fit d'abord usage de cet ingénieux procédé, sans lequel, comme le dit avec beaucoup de raison d'Agincourt, la gravure ne seroit qu'un art secondaire, et de découvrir quel en fut l'heureux inventeur.

Cependant il restoit encore bien des doutes, particulièrement sur ce dernier point; et c'est sur-tout dans le dessein de les dissiper que M. Duchesne, s'étayant des recherches de l'abbé Zani, a entrepris son

intéressant ouvrage sur les nielles, branche la moins connue de l'histoire de la gravure, et qui est bien loin cependant de mériter un tel abandon, puisque c'est à l'épreuve d'un nielle tirée en 1452 par Finiguerra, orfévre florentin, que nous sommes redevables d'un procédé qui, perfectionné de plus en plus, nous procure aujourd'hui d'aussi douces jouissances.

M. Duchesne commence par définir le mot même de *nielle*, qui, dérivé du latin *niger*, *nigellum*, sert à désigner certains bijoux d'argent gravé et recouvert d'un émail noir auquel les Italiens ont donné le nom de *niello*. Le même mot, dit-il, sert également à désigner les empreintes en soufre et les épreuves sur papier qui ont été tirées de ces petites planches de métal, avant qu'elles fussent couvertes de l'émail noir qui est cause de leur nom.

Cette définition bien établie, l'auteur donne un aperçu rapide et concis de l'histoire de la gravure : il fait voir que cet art a été exercé chez plusieurs peuples de l'antiquité, parle des rapports et des différences qui existent entre la gravure sur bois et la gravure sur métal, passe à la découverte de l'impression des planches gravées sur cette dernière matière, dont il démontre plus bas que l'honneur, si long-temps disputé entre l'Allemagne et l'Italie, appartient tout entier à ce dernier pays, « que cette invention eut lieu dans la ville de Florence » en 1452, et que son berceau fut l'atelier du célèbre orfévre » Thomas Finiguerra. »

M. Duchesne entre ensuite dans des détails curieux sur l'antiquité des ouvrages niellés, genre de travail déjà pratiqué en France sous le règne de Clotaire II, comme on peut s'en convaincre par un passage tiré du testament de Léodebode, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, qui vivoit sous ce prince, passage où il est fait mention de croix niellées [*cruces niellatas*], et qui est cité dans une des notes instructives qui accompagnent l'ouvrage sur les nielles.

Il est difficile, à cause du manque de monumens, de juger jusqu'à quel point ce travail, d'abord fort grossier, fut porté parmi nous : mais il ne paroît pas à l'auteur qu'il y ait jamais acquis ce degré de perfection que surent lui donner beaucoup plus tard, et particulièrement dans le XVe siècle, les orfévres florentins.

On sait, nous dit-il, que ces artistes, pour se rendre compte de l'état de leur travail, avant de le nieller, se contentèrent d'abord de prendre une empreinte de leur gravure avec une terre fine et humide, et que plus tard ils imaginèrent de couler sur cette terre du soufre fondu qui, s'emparant de tout le noir gras qui, des tailles

de la gravure avoit passé sur le moule en reproduisoit fidèlement à leurs yeux jusqu'aux moindres traits, et, ce qui n'étoit pas un petit avantage, dans le même sens où ils étoient jetés sur la planche originale.

C'étoit sans doute un grand pas de fait ; mais peut-être se seroit-il écoulé beaucoup de temps encore avant d'en être venu à la découverte principale, si le hasard, ce grand aide du génie, n'eût opéré cette merveille. Voici comment Vasari rapporte cette circonstance.

« Une femme étant entrée un jour dans l'atelier de Maso Finiguerra, posa sur son établi un paquet de linge mouillé sans faire » attention qu'il s'y trouvoit une planche prête à être niellée, et le » paquet étant resté quelque temps sur la planche, on fut fort étonné, » en l'enlevant, de voir tout le travail de la gravure empreint avec » fidélité sur le linge humide. »

On conçoit qu'un homme aussi industrieux que Finiguerra mit à profit ce hasard, que bientôt il remplaça le linge par un papier mouillé, et qu'il ne tarda pas à en faire l'essai sur la précieuse planche de la *Paix* de 1452 dont il prit ainsi une empreinte, premier essai ou du moins le plus ancien connu de ce procédé, qui, de son atelier, se répandit dans ceux des artistes de toutes les autres nations où cet art étoit cultivé, et y prit ensuite le plus grand développement.

Il faut lire dans l'Essai sur les nielles les preuves qu'apporte l'auteur à l'appui de son opinion, opinion qu'il partage avec le savant abbé Zani, touchant l'antériorité de cette épreuve à toutes les autres pièces du même genre ; on y verra comment il réfute d'une manière victorieuse MM. Bartsh, Ottley et Lanzi, qui, dans leurs ouvrages, ont émis un sentiment opposé.

Mais où étoit caché un semblable trésor ! . . . . dans la Bibliothèque du Roi de France. Long-temps il y demeura ignoré, et l'on n'apprit à juger de toute sa valeur qu'en 1797, époque à laquelle l'abbé Zani, amateur éclairé qui se trouvoit alors à Paris, en fit la découverte sous les yeux mêmes de M. Duchesne, fort jeune alors, et qui, pour la première fois, entendit à cette occasion prononcer le nom de *nielle*, entièrement nouveau pour lui.

Les pages de son livre dans lesquelles il nous peint les transports de joie que ressentit l'abbé Zani à la vue de cette épreuve *unique*, dont il connoissoit depuis long-temps la planche originale, se font lire avec le plus vif intérêt.

« Cet excellent homme, dit-il, étoit tellement sourd, qu'il enten» doit à peine les complimens qu'on lui faisoit sur l'importance de

» la pièce qu'il avoit reconnue comme une épreuve tirée par Maso
» Finiguerra, d'après une planche gravée par lui. Parlant très-mal
» français, il s'exprimoit avec beaucoup de difficultés, et, cherchant
» alors à se mieux faire comprendre, il parloit italien; puis, pour
» s'expliquer mieux encore, il se servoit de phrases latines que sa
» prononciation rendoit difficile à entendre; et d'expressions tech-
» niques, dont quelquefois nous ne pouvions sentir la justesse,
» employant sans cesse les mots *niello*, *niellare*, *niellatore*, dont le
» sens ne nous étoit pas connu; le tout entremêlé d'exclamations et
» de gestes qui sembloient tenir de la folie. L'agitation dans laquelle
» étoit l'abbé Zani devoit paroître d'autant plus singulière, que,
» depuis six mois qu'il venoit tous les jours travailler à la même
» place, il avoit été facile de remarquer que son infirmité le rendoit
» semblable à un terme, et l'empêchoit de prendre part à rien
» de ce qui se passoit autour de lui. Très-jeune à cette époque,
» et ne pouvant attacher à cette intéressante découverte autant d'im-
» portance que notre savant amateur, je n'oublierai jamais cependant
» la scène singulière que produisit l'état d'enthousiasme où se trouvoit
» ce digne abbé Zani; elle m'a frappé si fortement, qu'après plus de
» vingt-cinq ans elle est encore parfaitement présente à mon esprit. »

Si Maso Finiguerra passe généralement et à juste titre pour le plus habile orfévre nielleur connu, il ne faut pas croire qu'il soit le seul dont les ouvrages méritent d'attirer notre attention. Cependant les auteurs qui se sont le plus étendus sur l'état des arts au XV.e siècle, ont négligé presque tous de nous faire connoître les autres graveurs qui se sont distingués dans l'art de nieller.

M. Duchesne a rempli cette lacune, et des recherches étendues l'ont mis dans le cas de faire revivre les noms de vingt-quatre de ces artistes, et de nous en faire connoître un entre autres qui, par son rare talent, mérite d'obtenir la première place après Finiguerra.

Ce célèbre orfévre nielleur se nomme *Peregrini;* et quoique son nom ait déjà été cité dans des ouvrages publiés récemment tant à Londres qu'à Munich, M. Duchesne prouve que c'est à lui qu'on en doit la découverte, et que les auteurs de ces ouvrages n'en ont parlé que d'après des renseignemens qu'ils tenoient de lui; et M. Brulliot en effet, dans sa *Table générale des monogrammes*, lui en attribue formellement tout l'honneur.

Parvenu, en suivant l'ordre de son travail, au temps où fleurit le célèbre graveur Marc-Antoine, dont on possède aussi plusieurs nielles, l'auteur s'arrête, envisageant les époques postérieures comme

étant uniquement du domaine de la gravure proprement dite, art sur lequel il se propose de publier plus tard de nouvelles recherches, et termine à cet endroit, par des notes aussi instructives qu'intéressantes, la première partie de son essai, partie purement historique, pour passer à la seconde, qui en forme la partie descriptive.

Cette seconde partie, moins intéressante sans doute pour le commun des lecteurs, et qui, par sa nature, n'est point susceptible d'analyse, sera du plus grand prix aux yeux de l'amateur d'estampes. En effet, elle ne contient pas moins que la description de quatre cent vingt-huit nielles, dont l'auteur, pour la plus grande partie, a eu sous les yeux les pièces originales. Quant à ceux dont il ne parle que d'après des renseignemens pris toujours à d'excellentes sources, il a eu soin de distinguer par un astérisque les articles qui les concernent.

Dans cette partie, comme dans la première, l'auteur se livre à la discussion quand le sujet l'exige; et dans les cas douteux, les raisonnemens dont il étaie ses conjectures nous ont paru en général très-propres à faire naître la conviction.

Plusieurs tables se trouvent à la fin de l'ouvrage; et quoique un pareil travail ne puisse prétendre en général qu'au seul mérite de la patience, nous pensons qu'on reconnoîtra de plus à ces tables celui d'une utilité très-remarquable par la manière ingénieuse dont elles ont été conçues.

En effet, elles facilitent singulièrement les recherches, en faisant voir d'un seul coup d'œil combien on connoît de nielles d'un même auteur, combien il en existe dans chaque collection, quels sont ceux dont on connoît les planches originales en argent, ceux dont il existe des empreintes en soufre, et ceux dont on trouve deux, trois ou quatre épreuves.

Nous y voyons, par exemple, qu'on ne connoît que huit nielles de Finiguerra et soixante-six de Peregrini; que la Bibliothèque du Roi possède quatre-vingt-sept pièces de cette nature, et qu'il s'en trouve soixante-seize dans la collection du marquis de Malaspina à Milan; qu'il existe cent soixante-cinq planches originales en argent, de vingt-trois desquelles seulement on connoît des épreuves; qu'enfin il n'y a que huit nielles dont les épreuves soient quadruples, trente-neuf dont on en connoisse deux, et deux cent quarante dont les épreuves soient uniques.

Jaloux de donner à son travail toute la perfection dont il étoit susceptible, M. Duchesne a fait exécuter avec le plus grand soin

plusieurs *fac simile*, parmi lesquels brille au premier rang, comme il étoit naturel de s'y attendre, celui de la précieuse et unique épreuve de la *Paix*, gravée en 1452 par Finiguerra. Une autre pièce fort belle du même auteur, son *Adoration des mages*, a été également reproduite par ses soins d'après l'épreuve qu'en possède aussi la Bibliothèque du Roi. Ces deux objets, lithographiés par M. Charles Girardet, frère du célèbre graveur enlevé depuis peu aux arts, se distinguent par le fini et la fidélité du dessin. L'œil ne pourra manquer d'être frappé de la différence que présentent ces deux pièces dans l'intensité de leur teinte respective, différence d'où résulte pour M. Duchesne une preuve de la foiblesse des moyens employés d'abord pour obtenir une empreinte sur papier de la *Paix*, et des progrès qu'on avoit déjà faits dans l'art de l'imprimerie à l'époque postérieure où l'*Adoration des mages* fut gravée.

Nous devons dire un mot, en finissant, de l'exécution typographique de cet ouvrage : ce sera en faire assez l'éloge que de la proclamer digne de fixer les regards de nos bibliophiles les plus délicats.

CHÉZY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des beaux-arts a tenu sa séance publique annuelle le samedi 7 octobre 1826. Elle étoit présidée par M. Boucher Desnoyers. M. Quatremère-de Quincy, secrétaire perpétuel, a lu des notices sur la vie et les ouvrages de MM. Bonnard et Hurtault, architectes ; et M. le Bas, un rapport sur les ouvrages des pensionnaires du Roi à l'Académie de France à Rome. On a procédé ensuite à la distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille-douce et de composition musicale.

I. GRANDS PRIX DE PEINTURE. Le sujet donné par l'Académie étoit : *Pythias et Damon.* « Pythias, philosophe pythagoricien, avoit conspiré contre » Denys l'Ancien, tyran de Syracuse ; il fut arrêté et condamné à mort ; » mais comme il souhaitoit mettre quelque ordre à ses affaires, il demanda » la permission de s'absenter pour quelques jours, en offrant de donner une » caution qui répondroit de son retour sur sa tête. Le tyran croyoit la » caution impossible à trouver ; mais Damon, ami et disciple de Pythias, » n'hésita pas à se livrer. Le jour marqué pour le retour de Pythias étant » arrivé, et Pythias ne paroissant pas, Damon fut conduit au lieu du supplice. » *Alors on vit accourir Pythias avec un empressement dont Denys fut tellement* » *étonné, aussi bien que de la tranquillité de Damon, qu'oubliant à l'instant*

» *tout sentiment de vengeance, non-seulement il fit grâce, mais il demanda aux* » *deux sages de le recevoir en tiers d'une amitié si généreuse et si fidèle.* La » scène se passe sur la place publique de Syracuse. » Le premier grand prix a été remporté par M. Éloi-Firmin FÉRON, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de M. le baron Gros, membre de l'Institut; le second grand prix, par M. François-Xavier DUPRÉ, de Paris, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Lethière, membre de l'Institut.

II. GRANDS PRIX DE SCULPTURE. L'Académie avoit donné pour sujet du concours : *la Mort d'Orion.* « Orion, un des plus beaux hommes de son » temps, et qui, selon la fable, avoit été transporté dans l'île de Délos » par l'Aurore, que Vénus avoit rendue amoureuse de lui, y perdit la vie » par la jalousie, selon Homère, et, selon d'autres, par la vengeance de Diane, » qui fit sortir de terre un scorpion dont la piqûre lui causa la mort. » L'âge d'Orion doit avoir été celui de trente ans. *(Sujet de ronde bosse.)* Le premier grand prix a été remporté par M. Louis DESPREZ, de Paris, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Bosio, membre de l'Institut; le second grand prix, par M. François JOUFFROY, natif de Dijon, âgé de vingt ans et demi, élève de M. Ramey fils. L'Académie a arrêté de déclarer, dans sa séance publique, que si elle eût pu disposer, cette année, du prix remis l'année dernière, elle l'auroit adjugé à l'ouvrage n.° 2, dont l'auteur est M. Jean-Baptiste-Joseph DEBAY, natif de Nantes, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Bosio et de M. Debay son père.

III. GRANDS PRIX D'ARCHITECTURE. Le sujet du concours donné par l'Académie étoit le projet d'un *palais pour l'Académie royale de France, à Rome.* « Le palais de l'Académie royale de France à Rome est destiné à recevoir constamment, mais successivement, vingt-quatre jeunes élèves qui, après avoir remporté à Paris, au jugement de l'Académie, les premiers grands prix dans toutes les parties des beaux-arts, demeurent, comme pensionnaires du Roi, cinq ans à Rome, pour y achever et perfectionner leurs études. Ce palais doit donc contenir tout ce qui est nécessaire au but de son utile institution; savoir, des vestibules; un ou plusieurs escaliers; une salle à manger; deux salles, l'une pour l'étude de l'antique, l'autre pour celle du modèle vivant; une salle pour les expositions; quelques pièces adjacentes, et une salle de bains; une bibliothèque; une salle des archives; un appartement royal et celui du directeur; une infirmerie; une petite pharmacie; un bureau d'administration; un garde-meuble; une lingerie; les logemens d'un secrétaire et d'un bibliothécaire. On disposera, soit en aile, soit autrement, vingt-quatre logemens commodes pour les pensionnaires, et douze ateliers pour les peintres et sculpteurs. Il y aura deux galeries: l'une de statues, bustes, bas-reliefs antiques; l'autre de candélabres, vases, tombeaux, chapiteaux, et autres fragmens d'architecture moulés sur l'antique. Ces diverses parties, placées dans les étages qui leur conviendront, pourront être liées au bâtiment principal, ou en être séparées. Il y aura une ou plusieurs cours où seront pratiqués des remises, écuries, bûchers, cuisines, logemens des concierges, portiers, gens de service, &c. Cet établissement contiendra en outre un jardin d'agrément, orné de terrasses, fontaines, statues, vases, bustes, bas-reliefs, &c. L'architecture de ce palais doit se ressentir de l'influence des beautés des monumens de Rome, au milieu desquels il est projeté, et

répondre par son style à la magnificence royale, qui l'éleveroit pour les progrès des arts et la noble récompense des jeunes artistes. Le palais, les cours et jardins, et toutes dépendances, seront renfermés dans un terrain isolé par des rues ou places. La plus grande dimension de ce terrain n'excédera pas trois cents mètres. On fera, pour l'esquisse, un plan général du rez-de-chaussée, comprenant les jardins; un plan particulier du premier étage du bâtiment principal seulement, sur une échelle d'un millimètre pour mètre; l'élévation, du côté de l'entrée, et une coupe sur le bâtiment principal, sur une échelle de deux millimètres pour mètre. Pour les dessins rendus en grand, on fera, 1.° un plan général du rez-de-chaussée; 2.° un plan du premier étage; 3.° une coupe générale, sur une échelle de cinq millimètres pour mètre; 4.° une élévation du côté de l'entrée; 5.° une élévation du côté des jardins, sur une échelle d'un centimètre pour mètre. » Le premier grand prix a été remporté par M. Léon VAUDOYER, de Paris, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Vaudoyer son père, membre de l'Institut, et de M. le Bas, membre de l'Institut; le second grand prix, par M. Marie-Antoine DELANNOY, de Paris, âgé de vingt-six ans, élève de M. Delannoy son père, et de feu M. Delespine. L'Académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable à M. Étienne-Théodore DOMMEY, Français, né à Barnbeck, Basse-Saxe, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de M. le Bas.

IV. GRANDS PRIX DE GRAVURE EN TAILLE-DOUCE. Le sujet du concours étoit, 1.° *une figure dessinée d'après l'antique*; 2.° *une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin*. Le premier grand prix a été remporté par M. Pierre-François-Eugène GIRAUD, de Paris, âgé de vingt ans, élève de MM. Hersent et Richomme, membres de l'Institut; le second grand prix, par M. Achille-Louis MARTINET, de Paris, âgé de vingt ans et demi, élève de MM. Pauquet et Forster.

V. GRANDS PRIX DE COMPOSITION MUSICALE. Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de l'Académie royale des beaux-arts: 1.° un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties; 2.° un contre-point quadruple à l'octave; 3.° une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4.° une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminée par un air de mouvement; (HERMINIE, cantate). Le premier grand prix a été remporté par M. Claude-Joseph PARIS, natif de Lyon, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Lesueur, membre de l'Institut; le second grand prix par M. Jean-Baptiste GUIRAUD, natif de Bordeaux, âgé de vingt-deux ans et demi, élève de M. Lesueur; le deuxième second grand prix, par M. Paul-Émile BIENAIMÉ, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Berton, membre de l'Institut, et de M. Fétis, professeur à l'École royale de musique.

L'Académie a arrêté, le 15 septembre 1821, que les noms de MM. les élèves de l'École royale et spéciale des beaux-arts, qui auront, dans l'année, remporté les médailles des prix fondés par M. le comte de Caylus et M. de Latour, et les médailles dites autrefois du prix *départemental* et de *paysage historique*, seront proclamés annuellement à la suite des grands prix dans la séance publique. Le prix de la tête d'expression, fondé par le comte de Caylus, a été remporté, *en peinture*, par M. VANDERBERGHE (Charles-Auguste), de Beauvais, âgé de vingt-huit ans et demi, élève de M. Gros; *en*

sculpture, par M. GRÉVENICH (François-Alfred), de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de MM. Dupaty et Cortot; le prix de la demi-figure peinte, fondé par M. de Latour, a été remporté par M. SIGNOL (Émile), de Paris, âgé de vingt-deux ans et demi, élève de M. Gros. La grande médaille d'émulation, prix du plus grand nombre de succès en architecture, a été remporté, pour le cours d'études de 1826, par M. LABROUSTE (François-Marie-Théodore), de Paris, âgé de vingt-sept ans et demi, élève de MM. Vaudoyer et Lebas. Dans le concours de paysage historique, M. LEPRINCE (Robert-Léopold), de Paris, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de M. Xavier Leprince, a obtenu une première médaille.

La séance s'est terminée par l'exécution de la scène qui a obtenu le premier grand prix de composition musicale.

Les notices, rapports et programmes, lus dans cette séance, ont été imprimés chez M. Firmin Didot; 24, 10 et 12 pages *in-4.°*

M. Boissy d'Anglas, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, est mort le 20 octobre. Peu de jours après, l'Académie des sciences a perdu M. Pinel.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Atlas ethnographique du globe, ou classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues; précédé d'un discours sur l'utilité et l'importance de l'étude des langues, appliquée à plusieurs classes de connoissances humaines, &c., avec environ sept cents vocabulaires des principaux idiomes connus, et suivi d'un tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde, par Adrien Balbi. Paris, impr. de P. Renouard, libr. de Rey et Gravier, 1826, tome I.er, *in-8.°* Pr. 30 fr. Voyez, dans notre cahier de septembre, p. 565, l'article qui concerne l'une des cartes de M. Jarry de Mancy, savoir, celle qui est intitulée *Mappemonde des langues*, et qui présente les résultats de l'ouvrage de M. Balbi.

Grammaire basque, par M. Fl. Lécluse. Toulouse, Douladoure, et Baïonne, Cluseau, 1826, *in-8.°*, 232 pages. On y joindra, comme seconde partie, un vocabulaire qui est sous presse, et le prix des deux parties sera de 6 fr.

Poetæ ecclesiastici: Tertullianus, Cyprianus, M. Victor, Juvencus, Hilarius, Victorinus, Typhernus, Damasus, Zovenzonius, Ambrosius, Paulinus et Proba Falconia. Cameraci, sumptibus et typis A. F. Hurez, 1825, *in-12*, 493 pages. — *Poetæ ecclesiastici*, Caius Cæcilius Sedulius, Belizarius, Sedulius, Honorius, Avitus, Prosper, Arator, Lactantius et Dracontius. Ibidem, 1826, *in-12*, 499 p. — Ces deux volumes sont le troisième et le quatrième d'une collection des poëtes ecclésiastiques latins: les deux premiers, publiés en 1821 et 1822, contiennent, l'un les œuvres de Prudence, ij et 391 pages; l'autre celles de Fortunat, ij et 349 pages. On a recueilli dans le troisième les quatre livres de Tertullien sur l'unité de Dieu, contre Marcion, et les trois pièces intitulées *de Judicio Domini*, *Senatori apostatæ*, *de Jonâ et Ninive*; puis trois opuscules de S. Cyprien, ayant pour titre, *Genesis*, *Sodoma*, *de Ligno crucis*; les quatre livres de Marius Victor, où les récits de la Genèse sont mis en vers, et son épître à Salmon sur la corruption des mœurs de son siècle; l'Histoire évangélique de

Juvencus en quatre chants; sa Genèse en un seul, composé de 49 articles; ses poëmes sur les louanges et le triomphe de J. C.; ce qui reste du poëme de la Genèse, de S. Hilaire, évêque de Poitiers; celui de M. Victorinus, sur les Machabées; trois prières versifiées par Typhernus; douze pièces du pape S. Damase; quatre de Zovenzonius; quinze hymnes de S. Ambroise, avec une oraison, et vingt-un distiques; sept pièces de Pontius Paulinus, et les centons de Proba Falconia, où divers traits de l'ancien et du nouveau Testament sont retracés en vers ou hémistiches empruntés de Virgile. Le *Carmen paschale* de Sedulius (en cinq chants) ouvre le tome IV, où se trouvènt ensuite lê parallèle de l'ancien et du nouveau Testament, par le même poëte; son hymne *A solis ortûs cardine, &c.;* cent neuf vers de Martenius sur l'Incarnation; dix vers de T. Rufus Asterius; seize de Belizarius (acrostiches de *Sedulius antistes*); seize de Liberius sur le même sujet et dans la même forme; douze distiques d'Honorius sur les douze apôtres; les six livres d'Alcimus Edicius Avitus, sur la création, le péché, le jugement de Dieu, le déluge, le passage de la mer Rouge, la chasteté; le poëme *de Ingratis* de S. Prosper, et ses cent huit pièces diverses; l'histoire apostolique d'Arator, en deux chants; les vers de Lactance sur la résurrection et la pasion de J. C.; enfin les trois livres *de Deo* de Dracontius, suivis de son poëme intitulé *Satisfactio.* L'éditeur a joint aux différentes parties de ce recueil, des notices fort succinctes sur les auteurs, non pas néamoins sur tous: il n'y en a point sur Typhernus, Zovenzonius, Martenius, Asterius, Belizarius, Liberius, Honorius, Prosper, Arator, Lactance, Draconce; mais au fond quelques-uns de ces auteurs sont si connus, qu'on a pu se croire dispensé de tout détail sur leur personne; et d'autres au contraire le sont si peu, qu'il eût été difficile de donner des renseignemens précis sur les lieux et les temps où ils ont vécu. Du reste, si cette omission méritoit d'être réparée, elle pourroit l'être par six ou huit pages de supplémens. Nous croyons qu'il s'est glissé une faute dans le dernier des huit vers d'Asterius et qu'il faut y lire *nitet* au lieu de *niget;* mais ces vers, quelque correction qu'on y voulût faire, manqueroient toujours d'élégance et même de clarté. L'édition de M. Hurez est très-soignée; elle est, en général, très-correcte, et la moins incomplète qui existe, quoiqu'elle ne comprenne pas Commodianus ni deux ou trois versificateurs ecclésiastiques des premiers siècles. On y trouve plusieurs articles qui ne sont point dans Maittaire, et qui manquent aussi dans les recueils particuliers des poëtes chrétiens de ce premier âge. Aucune collection de ce genre n'avoit encore été publiée en France. Le prix des quatre volumes est de 12 fr. (24 fr. en papier vélin): ils sont en vente, à Paris, chez les libraires Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, et Berquet, quai des Augustins, n.° 29.

Paraphrase du livre de Job, par M. le Prévost d'Iray, membre de l'Institut. Paris, impr. de H. Fournier, libr. d'Arthus Bertrand, 1826, 8 pages *in-8.°* Sur l'annonce d'une traduction du livre de Job en vers français, par M. Levavasseur, M. le Prévost d'Iray, qui a depuis long-temps entrepris un travail du même genre, s'est déterminé à en publier un fragment qu'il avoit lu dans l'une des séances particulières de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Racine et Boileau, dialogue sur le bonheur domestique, couronné par l'académie d'Amiens le 25 août 1826, ouvrage de M. Alex. Bouthors. Amiens, Caron Duquerne; et Paris, Brissot-Thivars, *in-8.°*, 20 pages.

Obras escogidas de Miguel de Cervantes; nueva edicion clasica, arreglada, corregida e illustrada con notas historicas, grammaticales y criticas, por D. Augustin Garcia de Arrieta, individuo de numero de la academia española. Paris, impr. de Firm. Didot, libr. de Bossange, 1826, 6 vol. *in-32*.

Iu-Kiao-Li, ou les deux Cousines, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, précédé d'une préface où se trouve un parallèle des romans de la Chine et de ceux de l'Europe. Paris, impr. de Gautier-Laguionie, libr. de Moutardier, 1826, 4 vol. *in-12*, 256, 172, 196 et 239 pages (avec 4 planches). Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Leçons d'histoire, prononcées à l'école normale par C. F. Volney, augmentées d'une leçon inédite, et suivies du discours de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire. Paris, imprimerie de Balzac, libr. de Baudouin frères, 1826, *in-32*, 208 pages. Pr. 1 fr. 25 cent.

Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus et leurs crimes: ouvrage entièrement neuf, par une société de gens de lettres et de savans. Paris, impr. d'Everat, librairie de L. G. Michaud, éditeur, 1826; tome XLV (TASCHFYN-THYSIUS), et XLVI (TIARA-TRYPHON), *in-8.°*, 596 et 608 pages. Prix des 2 vol., 16 fr. (en grand raisin fin, 24 fr., en papier vélin superfin, 48 fr.). — On rencontre dans ces deux tomes les articles Tryphiodore, par M. *Amar;* Torq. Tasso, Tassoni, Tiraboschi, Titien, &c. &c., par M. *de Angelis;* Thabet, Thogrull, Tippou et plusieurs autres d'histoire et de littérature orientales, par M. *Audiffret;* M.me de Tencin, par M. *Auger;* Terrasson (J. et Ant.), Thierry de Niem, Thiriot, &c., &c., par M. *Beuchot;* Torricelli, par M. *Biot;* Théodore Prodrome, par M. *Boissonade;* Tegel, Torstenson, &c., par feu M. *Catteau-Calleville;* Térence, Thucydide, Tillemont, Trissino, &c., par M. *Daunou;* Théophile-Lemoine, Trebatti, par M. Émeric *David;* Tersan, Tillocq, Troilus, &c., par M. *Depping;* Torti, par M. *Desgenettes;* Tellez d'Acosta, Thalius, par M. *du Petit-Thouars;* Thummel, Tournefort, par M. *Duvau;* Thevenot, Tilsing, &c., par M. *Eyriès;* Théodebert, Thierry, &c., par M. *Fiévée;* Thalès, par M. *Fortia d'Urban;* Thoutmosis, par M. *Guigniaut;* la Touche-Tréville, Tourville, par M. *Hennequin;* Toulichen, Thsin-Chi-Houangti, par M. *Klaproth;* Théodora, Théodose (I, II, III), par M. *Lasalle;* Themistius, Theognis, Timon le Misanthrope, &c., par M. J. V. *Leclerc;* Théocrite, par M. *de Marcellus;* Tercier, Thaïs, Thugut, &c. &c., par M. *Michaud;* J. Thouret (méd.), Tissot (méd.), par M. *Nauche;* Tibulle, par M. *Naudet;* Tite-Live, par M. *Noël;* Tencin (card.), Travers, Traversari, par M. *Picot;* Trouville, par M. *de Prony;* Tha-Tha-Toung-o, Thsao-Thsao, Tou-Fou, par M. *Abel-Rémusat;* Tabrizzi (Mammucca della) Torre, par M. *Silvestre de Sacy;* Tôchon, par M. *Saint-Martin;* Théodat, Tiepolo, Totila, Trivulce, &c., &c., par M. *de Sismondi;* L. Guill. du Tillet, par M. *Stassart;* Thomassin, Tillotson, Tindal, Toland, Latour (général de l'Orat.), &c., par M. *Tabaraud;* Théophraste, Thouin, par M. *Thiébaud de Bernaud;* Tibère, par M. *Villemain;* Jac. Thomson, par M. *Walckenaer;* Tassin, Tatien, Taubman, Tavernier...., Tertullien, Théodoret, Théophane..., du

Tilliet..., Toulongeon, Trap, Tournemine, et un très-grand nombre d'autres, par M. *Weiss*, &c., &c. — Nous avons annoncé les tomes XLIII et XLIV dans notre cahier de mars dernier, page 183 (*voyez* aussi octobre 1824, page 580-586). Il reste à publier 4 vol. qui seront suivis de supplémens.

Le tome V (508 pages *in-8.°*) de l'*Histoire générale des voyages* par M. Walckenaer, vient de paroître; impr. de Fournier, librairie de Lefebvre. L'ouvrage aura 50 à 60 volumes.

On a publié, il y a peu de jours, une seconde édition du *Voyage de M. Gamba* dans la Russie méridionale, et particulièrement dans les provinces situées au-delà du Caucase, fait en 1820, 1821 et 1822. Paris, Trouvé, 2 vol. *in-8.°* et un atlas *in-4.°* Prix, 18 fr., et avec l'atlas, 60 fr.

Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent, fait en 1799-1801, par MM. Alex. de Humboldt et A. Bonpland; tom. XI et XII. Paris, Smith, 1826, 2 vol. *in-8.°* — *Essai politique sur l'île de Cuba*, par M. A. de Humboldt, avec une carte et un supplément contenant des considérations sur la population, la richesse territoriale et le commerce des Antilles et de Colombia. *Ibid.* 2 vol. *in-8.°*

Relation historique et descriptive d'un séjour de vingt ans dans l'Amérique du Sud, ou Voyage en Araucanie, au Chili, au Pérou, dans la Colombie; avec un précis des révolutions des colonies espagnoles; traduit par M. Setier, de l'anglais de W. B. Stevenson. Paris, impr. de Setier, librairie de Kilian, 1826, 3 vol. *in-8.°*

Histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constance-Chlore, père de Constantin, extraite de Crevier, par J. F. Rolland. Lyon, Rolland, 1826, 5 vol. *in-12*, ensemble de 100 feuilles.

Histoire du Bas-Empire, par Lebeau; nouvelle édition, entièrement revue, corrigée et augmentée d'après les historiens orientaux, par M. Saint-Martin, membre de l'Institut, tome V. Paris, Firm. Didot, 1826, *in 8.°*, 624 pages. — M. Saint-Martin a vérifié, et, lorsqu'il y avoit lieu, rectifié toutes les citations faites par Lebeau, et en a ajouté un grand nombre d'autres. Cette édition aura 20 vol. et un atlas. Nous avons rendu compte des quatre premiers tomes dans notre cahier de septembre, p. 532-545.

Histoire générale, physique et civile de l'Europe, depuis les dernières années du V.ᵉ siècle jusque vers le milieu du XVIII.ᵉ, par M. le comte de Lacépède, pair de France, &c., tomes XIII et XIV. Paris, impr. de Cosson, librairie de Mame, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 56 feuilles. Pr. 14 fr. Il reste encore quatre volumes à publier.

M. Buchon a mis au jour les tomes VIII et X (581, iv et 400 pag. *in-8.°*) de la *Chronique de Monstrelet*: ils seront les tomes XLIV et XLVI de la collection, en 60 vol., que nous avons plusieurs fois annoncée. (*Voyez* septembre 1824, p. 538-550; juin, 1825, 359-363; mars, 1826, p. 185, &c.). On a maintenant 28 volumes, c'est-à-dire, presque la moitié de cet important recueil. I.ʳᵉ PARTIE ou XIII.ᵉ siècle. Histoire de Constantinople sous les empereurs français, par Ducange, 2 vol.; Chroniques de Romanie et de Morée, 1 vol. II.ᵉ PARTIE ou XIV.ᵉ siècle. Froissart, 15 vol., dont le dernier contient, comme supplément, l'ambassade du duc d'Anjou au juge d'Arborée, &c.; la Chronique de la mort de Richard II, et les mémoires de Salmon. III.ᵉ PARTIE ou XV.ᵉ siècle. Monstrelet, tomes I-VIII et X. Le

tome VII, depuis la page 246, et tout le tome VIII, sont remplis par les mémoires de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remi, à la suite desquels se trouve un poëme anglais sur la bataille d'Azincourt. Le tome X renferme la chronique (ann. 1444-1452) de Mathieu de Coucy, pour tenir lieu du prétendu troisième livre de Monstrelet. Nous nous proposons de faire plus particulièrement connoître toutes ces dernières parties du travail de M. Buchon. Nous avons rendu compte du volume qui contient la chronique de J. de Lalain, par G. Chastellain, et qui appartient à la troisième partie de ce recueil. — Il a paru aussi six volumes de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, entreprise par M. Petitot; tomes XLIX et LII de la première série (depuis Phil. Auguste); LI, LII, LIII, LIV de la seconde série (depuis l'avénement de Henri IV), *in-8.°*

On a mis de nouveaux frontispices, avec le millésime 1826, à des exemplaires de l'édition de 1818, des *Mémoires du duc de Saint-Simon*, 6 vol. *in-8.°* Ces exemplaires (dans lesquels on a inséré plusieurs cartons), se trouvent chez Hivert, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n.° 18. Pr. 24 fr., et en papier vélin, 40 fr.

Notice sur le monument élevé à Fénélon dans l'église cathédrale de Cambrai, précédée de quelques documens sur la mort de ce prélat, sur les honneurs funèbres qui lui ont été rendus et sur les projets antérieurs de monument, par M. le Glay. Cambrai, impr. de Berthoud, août 1826; 38 pages *in-8.°* avec une planche.

Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine; recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte de Chabrol, conseiller d'état, préfet du département. Paris, impr. royale, 1826, *in-4.°* Introduction et mémoire sur les résultats moyens déduits d'un grand nombre d'observations, xxxj pages; 132 tableaux distribués sous les titres, *Topographie*, *Population*, *Institutions civiles*, *Agriculture*, *Industrie*, *Manufactures*, *Commerce.* Le 131.ᵉ de ces tableaux présente les résultats du journal et des tables bibliographiques de M. Beuchot pour l'année 1824. — Le volume est terminé par le rapport de M. le comte de Chabrol au conseil général du département, sur le moyen d'amener et de distribuer les eaux dans la ville de Paris et sa banlieue, 39 pages, suivies d'une table et de l'errata, pag. 41-50.

Histoire de Bretagne, par M. Daru. Paris, Firm. Didot, 1826, 3 vol. *in-8.°*, ensemble de 79 feuilles 3/4. Pr. 18 fr.

Archives annuelles de la Normandie, historiques, monumentales, littéraires et statistiques, par M. Louis Dubois. Caen, impr. de Poisson, librairie de Mancel, 1826, *in-8.°*, 428 pages avec une planche.

Essais historiques sur les antiquités du département de la Haute-Loire, par M. Mangon de Lalande. Saint-Quentin, chez Tilloy, 1826, *in-8.°*, 240 pages.

Revue des Deux-Sèvres, journal de littérature, d'agriculture, de sciences physiques et naturelles, nouvelles du commerce, de l'industrie et des arts. Niort, impr. de Morisset, librairie de Robin; et à Paris, chez Ponthieu. Le premier numéro de ce journal a paru le jeudi 3 août 1826. Il en sera publié, chaque jeudi, un cahier de 20 pages. Prix de l'abonnement, pour l'année, 25 fr.; pour six mois, 13 fr.

(Dix-sept) *Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn* (neuf en français avec traduction anglaise, huit en anglais avec traduction française). Paris, impr. de Crapelet, librairie de J. Renouard, 1826, *in-8.°* avec deux portraits. Ce volume a pour préliminaires un avertissement, une notice sur Anne Boleyn, un précis historique du divorce de Henri VIII.

Résumé de l'histoire littéraire du Portugal, suivi du Résumé de l'histoire littéraire du Brésil, par M. Ferdinand Denis. Paris, impr. de Decourchant, librairie de Lecointe et Durey, 1826, *in-18,* 652 pages. Pr. 4 fr. 50 cent.

Œuvres de Descartes, publiées par M. Victor Cousin. Paris, impr. de la Chevardière, librairie de Levrault, 1826; tome XI et dernier, *in-8.°* Pr. 7 fr. 50 cent. Nous avons rendu compte (février 1826, pag. 103-115), des premiers volumes de cette importante collection; l'un de nos prochains cahiers contiendra un article sur les tomes suivans.

Explication universelle, par M. H. Azaïs. Paris, impr. de Pochard, 2 vol. *in-8.°* Pr. 10 fr.; chez l'auteur, rue du Guay-Trouin, n.° 3, et chez les principaux libraires.

Économie politique, ouvrage traduit de l'allemand de M. Schmalz, conseiller intime de sa majesté le roi de Prusse, par H. Jouffroy, conseiller au service de Prusse, revu et annoté sur la traduction par M. Fritot. Paris, impr. de Firm. Didot, libr. d'Arthus-Bertrand, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 14 fr.

Nouveaux principes d'économie politique, par M. J. C. L. Simonde de Sismondi; seconde édition. Paris, impr. de Fain, libr. de Delaunay, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 14 fr.

Nouveau traité de la perspective des ombres et de la théorie des reflets, à l'usage des artistes et des écoles de dessin, auquel on a joint les descriptions du hyalographe inventé par l'auteur (M. F. E. B. de Clinchamp), pour dessiner des perspectives, ainsi que tous les détails nécessaires au procédé hyalographique ou l'art de tirer des épreuves du dessin exécuté sur verre. Toulon, impr. de Duplessis-Olivault; et Paris, librairie de Sautelet, 1826, *in-8.°*, 248 pages et 27 planches. Pr. 15 fr.

Éloge historique de M. (Dumont) *de Courset,* correspondant de l'Institut (académie des sciences). Boulogne-sur-mer, impr. de Hesse, librairie de Griset jeune, 1826, *in-8.°*, 44 pages et une planche.

Mémoire sur la fièvre jaune qui régna en 1810 et 1811 dans quelques points des îles Canaries, et principalement à Sainte-Croix de Ténériffe, présenté à l'académie royale de médecine, le 24 janvier 1826, par B. Espinosa. Paris, impr. de Marchand-Dubreuil, librairie de Crevot, *in-8.°*, 40 pages.

Institutes de Gaius, récemment découvertes dans un palimpseste, à Vérone, et traduites, pour la première fois, en français par M. J. B. E. Boulet, avocat, avec des notes. Paris, impr. de Decourchant, 1826, *in-8.°*, 98 pages. Il y aura trois autres livraisons, et le prix total de l'ouvrage sera de 7 fr. 50 cent.

Recueil complet des lois du royaume et des actes relatifs à sa constitution depuis la restauration de la maison de Bourbon en 1814, avec un commentaire tiré des discussions législatives, des ordonnances et des arrêts, par M. Isambert; tome I.er de la seconde édition. Paris, impr. de Duverger, et rue de Seine n.° 64, 1826, *in-8.°*, 500 pages.

Des Institutions judiciaires de l'Angleterre, comparées avec celles de la France et de quelques autres états anciens et modernes, par M. Jos. Rey de

Grenoble, avocat, ancien magistrat. Paris, impr. de Duverger, libr. de Nève, 1826, 2 vol. *in-8.°*

Bible hébraïque en lettres latines ; avec une grammaire et un dictionnaire en harmonie avec le nouveau texte, par M. Dusson, membre de la société asiatique de Paris, 3 vol. *in-8.°* pour lesquels on souscrit chez M. Dondey-Dupré fils, à raison de 40 fr. pour les trois parties de l'ouvrage.

ITALIE.

Alcune prose inedite di Gabriello Chiabrera. Genova, tip. dei fratelli Pagano, 1826, 144 pages *in-8.°* Plusieurs ouvrages inédits de Chiabrera avoient été annoncés, en 1794, par l'éditeur de quelques-unes de ses poésies qui n'étoient pas comprises dans la collection de ses œuvres publiée à Rome en 1718, 3 vol. *in-8.°*, et réimprimée à Venise en 1731, 4 volumes du même format.

Il Clotaldo, poemetto di Luigi Carrer; Padova, Minerva, 1826, *in-4.°* Poëme mystique et romantique.

L'Ulivo di Boemia, terzine, &c.; *l'Olivier de Bohème,* tercets de M.[me] Cecilia de Luna-Folliero. Naples, Marotta et Vanspandoch, 1825, *in-8.°* Vers à l'occasion d'un olivier de Bohème, planté par M. Pougens, dans son jardin de Vauxbuin près de Soissons.

Sopra il teatro tragico italiano considerazioni di G. U. Pagani Cesa. Firenze, Magheri, 1826, *in-8.°* Ces considérations tendent au maintien du système classique, auquel en effet l'Italie sera long-temps rappelée par les plus glorieux souvenirs de sa littérature antique et moderne. Cependant le livre de M. Pagani Cesa vient de donner lieu à trois articles de l'*Antologia*, où il n'est guère analysé, mais où sont reproduites les théories romantiques de MM. Schlegel, Guizot, Sismondi, Stendhall, et de quelques autres littérateurs. Ces articles, signés M., remplissent ensemble 72 grandes pages (n.° 62, février 1826, pag. 77-99; n.° 63, mars, pag. 27-49; n.° 64, avril, pag. 29-56). La plupart des raisonnemens sont empruntés des auteurs que nous venons d'indiquer; mais on y a joint quelques détails historiques qui sont nouveaux, sinon exacts. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le rédacteur des trois articles se figure qu'Alex. Hardi est venu avant Jodelle. « Prima del Jodelle » e del Trissino, tragici per imitazione, ci si presentano gli Hardi e del » Carretto, tragici d'ispirazione. » Or Jodelle est mort en 1573, et il étoit entré dans la carrière dramatique en 1552: Hardi a vécu jusqu'en 1630, au moins jusqu'en 1628; et ses pièces de théâtre n'avoient été jouées que sous Henri IV et Louis XIII. A l'égard des raisonnemens de M. M., ils se réduisent à-peu-près à dire qu'il doit en être des beaux-arts comme des sciences; que puisque celles-ci ont fait tant de progrès depuis Descartes et Newton, il en reste autant à faire dans l'art dramatique, après Molière, Corneille et Racine; que le vrai moyen de régénérer cet art est de reprendre pour modèles les *poëtes d'inspiration*, tels que Shakespeare, Galeotto del Carretto, Alex. HARDI, et d'abandonner enfin les *routines* des *imitateurs*, tels que le Trissin, Jodelle, Mairet, Routrou (Rotrou), Corneille, &c., tous gens de la *seconde époque*, qui a été, comme chacun sait, celle de la décadence. M. M. est persuadé que le système classique est aujourd'hui décrédité en France; que déjà Lamotte, Diderot et Mercier en détruisoient les vieux prestiges, et qu'il ne se relevera point des coups qui lui ont été portés dans ces derniers temps.

Della Vita di Carlo Goldoni, e delle sue commedie, lezioni quattro di Dom. Gavi ; aggiuntovi dallo stesso autore il paralello tra esso Goldoni, il Metastasio e l'Alfieri. Milano, Stella, 1826, *in-12.* Pr. 2 lire 50 c.

Una state a Varese, &c.; Un été à Varèse et dans ses environs; lettres adressées à Erminia, par M. Dandolo (âgé de 23 ans). Lugano, Vanelli, *in-32.*

On vient de publier à Milan une troisième édition de l'ouvrage de M. Micali, intitulé *l'Italia avanti il dominio dei Romani*, 4 vol. *in-8.°* Voyez *Journ. des Sav.* déc. 1824, pag. 738-749.

Storia della letteratura italiana, di P. L. Ginguené, tradotta dal prof. B. Perotti, con note ed illustrazione. Firenze, Daddi, 1826, tom. I e II, *in-8.°*

Les tomes II et III de la *Storia di Sardegna*, par M. Gius. Manno, ont paru, à Turin, chez Alliana et Paravia; 430 et 540 pages *in-8.°*

Spedizione in Oriente di Amedeo VI, conte di Sardegna; *Expédition d'Amédée VI en Orient*, prouvée par des monumens inédits; ouvrage de M. Dalta. Turin, Alliana et Paravia, 1826, *in-8.°* avec des planches lithographiées.

Numismata aliquot (quatuor aurea, undecim argentea) *sicula*, nunc primùm à marchione Henrico Forcella edita. Neapoli, Frani, *in-4.°*, cum tribus tabulis.

Intorno varj antichi monumenti scoperti in Brescia, &c.; Dissertation de M. J. Labus sur divers monumens découverts à Brescia, avec une relation du professeur Rod. Vantini sur le même sujet, et des essais de M. Louis Basiletti sur les fouilles faites en la même ville, *in-4.°;* 143 pages et 4 planches; volume publié par l'Athénée de Brescia.

Di un' epigrafe latina scoperta in Egitto, &c.; Dissertation de M. Labus sur une inscription latine découverte en Égypte par M. Belzoni. Milan, Sonzogno, 1826, *in 8.°*

Monumenti Pavesi; Monumens de Pavie, décrits par M. Giov. Voghera, architecte. Pavie, *in-fol.* fig.

Michaelis Ferrucci Specimen inscriptionum. Hisce accedunt carmina ejusdem nonnulla. Pisauri, *in-4.°* Pr. 6 liv. 12 cent.

Lettre à M. le duc de Blacas d'Aups, sur le nouveau système hiéroglyphique de MM. Spohn et Seyffart, par M. J. F. Champollion le jeune, datée du 7 septembre 1826, et publiée à Florence, chez Guill. Piatti, *in-8.°*, 24 pages (qui ont été jointes au cahier de septembre de l'*Antologia*). M. Champollion le jeune soutient que son propre système hiéroglyphique est fondé sur les monumens originaux; qu'il est pleinement confirmé par les inscriptions hiéroglyphiques et grecques de quatre momies égyptiennes, par plusieurs *papyrus*, &c.

Discorso preliminare all' Architettura di Vitruvio; Discours de M. Quirico Viviani, pour servir de préface à l'Architecture de Vitruve, éclaircie par les notes de J. Poleni et de Simon Stratico. Ce discours a été publié, à part, à Udine, chez Mattiuzzi, en 1825, *in-8.° — M. Vitruvii Architectura*, cum exercitationibus notisque J. Poleni et commentariis variorum additis nunc primùm studio Simonis Stratico. Utini, apud fratres Mattiuzzi, 1825 et 1826, tomo I.°, part. I et II, *in-4.°*, 672 pag. cum tab. 30. Pr. 31 L.

L'Antagonismo vitale, &c.; l'Antagonisme vital, et son application critique aux doctrines du *stimulus*, du *contra-stimulus* et de l'irritation,

par G. B. Pezzoli. Padoue, impr. de la Minerve, *in-8.°*, avec un appendice sur l'ouvrage de Melchior Gioja, intitulé *Esercizio logico soprà gli errori d' ideologia e zoologia.*

Igiene de' tipografi, &c.; Hygiène des imprimeurs, fondeurs de caractères, compositeurs, pressiers, correcteurs, &c.; par M. Mich. Fr. Buniva. Turin, *in-8.°*

Raccolta di memorie, &c.; Recueil de mémoires, dissertations, traités particuliers, observations chimiques, expériences &c., des plus célèbres médecins italiens du XIXe siècle, spécialement des professeurs Bondioli, Rasori, Rubini, Ambri, &c.; publié par Benedetto Monti, *in-8.°* Le tome Ier de cette nouvelle collection a paru en 1826, à Bologne, chez Veroli.

ANGLETERRE. *A Translation of the first book of the Georgics of Virgilius, &c.; Traduction anglaise du premier livre des Géorgiques de Virgile*, avec des remarques critiques, par Rob. Hoblyn. Londres, Philipps, 1826, *in-8.°* Pr. 12 sh. 6 d.

AMÉRIQUE. *An Essai on the juridical history of France, &c.; Essai sur l'histoire de la jurisprudence française*, considérée par rapport aux lois de la province du bas Canada; discours prononcé dans l'assemblée de la société littéraire et historique de Quebec, le 31 mai 1824, par M. J. Sewell, président du tribunal du bas Canada. Quebec, impr. de Gary, 1824, *in-8.°*

Sampson's Discourses and correspondance with various learned jurists; Discours de Shampson, et sa correspondance avec divers jurisconsultes savans, sur l'histoire des lois; essais, traités et documens sur cette matière, recueillis par M. Pishey Thompson. Wasington, 1825, *in-8.°*, 202 pages.

ALLEMAGNE.

Hebraische Grammatick, &c.; Grammaire hébraïque, par Guill. Gesenius, professeur de théologie. Halle (et à Paris chez Dondey-Dupré), 1826, *in-8.°*, 260 pages.

Ægidii Corboliensis Carmina medica (de urinis, de pulsibus, de medicamentis), ad fidem mss. codd. et veterum editionum recensuit, notis et indicibus illustravit Lud. Choulant, medicinæ doctor, in academiâ medicâ Dresdensi medicinæ professor. Lipsiæ, Voss, 1826, xlij et 215 pag. *in-8.°* Gilles de Corbeil, médecin et versificateur latin, vivoit en France au commencement du XIIIe siècle.

Ueber die Wohnsitze des Makedonischen Volks; Recherches de M. O. Muller sur l'ancienne histoire des Macédoniens, sur la géographie de leur pays, sur leurs tribus, leur langue, &c. Berlin, Mylius, *in-8.°* avec une carte. Pr. 12 gr.

De Kronik fan Sassen, &c.; Chronique de Saxe, écrite en 1279, par Wedeking, en vers (ancien saxon); nouvelle édition, revue par A. Scheller. Brunswick, Vogler, 1826, *in-8.°*

Fragmenta legis Serviliæ repetundarum, ex tabulis æreis primùm conjunxit et illustravit A. C. Klenze. Berolini, Dümmler, *in-4.°* cum tab. lithogr.

PAYS-BAS. *Jaerboeken van het Koningrijk der Nederlanden, &c.;*

Annales du royaume des Pays-Bas, par Martinus Stuart, historiographe. Amsterdam, Maackamp, 1826, *in-8.°* fig. Pr. 7 fl.

Leere der scheikunde, &c.; Théorie de la chimie, concernant principalement les propriétés et les proportions des principes constituans des corps, par M. Overduin. Bréda, Sterk, 1826, *in-8.°*, vij et 239 pages.

DANEMARK. *Om kong Harald klaks daab, &c.; Sur le baptême du roi Harald* et sur l'établissement du christianisme en Danemark, par M. Munter, évêque de Sélande. Copenhague, 1826, *in-8.°*; 79 pages. On a inséré dans ce volume des hymnes composés par MM. Ingemann et Schmidt, et la traduction que M. Rahbek a faite d'un poëme d'Ernoldus Nigellius.

Margaretha, &c.; Marguerite, reine de Danemark, de Norwége et de Suède, par M. Wichmann. Copenhague, 1824, *in-8.°*, xij et 167 pages avec un portrait de Marguerite. Dans les 167 pages est comprise une introduction (de 64 pages) contenant un précis de l'histoire de Danemark depuis les plus anciens temps jusqu'au XIV.e siècle.

RUSSIE. *Supplément à l'histoire générale des Huns, des Turcs et des Mogols*, contenant un abrégé de l'histoire de la domination des Uzbecks dans la grande Bukharie, depuis leur établissement dans ce pays jusqu'en l'an 1709, et une continuation de l'histoire de Karizm, depuis la mort d'Aboul-Ghazi-khan jusqu'à la même époque, par M. J. Senkowsky, professeur ordinaire de langues et littérature orientales à l'université impériale de Saint-Pétersbourg. Saint-Pétersbourg, imprimerie de l'académie, 1824, *in-4.°*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

NOVEMBRE 1826.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

NOVEMBRE 1826.

Voyage pittoresque de la Grèce, par feu M. le comte de Choiseul-Gouffier, tome III et dernier, 1 vol. *in-fol.* chez Blaise.

Il s'est écoulé quarante-huit ans depuis que feu M. le comte de Choiseul-Gouffier, riche des souvenirs et des matériaux qu'il avoit rapportés de son voyage dans la Grèce, entreprit d'élever à cette ancienne patrie des lettres et des arts un monument tout-à-la-fois digne d'elle et de lui-même. Un livre fut conçu, où l'érudition, conduite par l'enthousiasme, et l'imagination, éclairée par le savoir, devoient offrir aux yeux, dans leur état actuel et sous leurs traits véritables, ces vénérables restes de la Grèce recueillis avec un soin

religieux. Commencé sous les plus brillans auspices, le premier volume de cet ouvrage parut en 1782, et fut reçu avec des applaudissemens universels. Jusqu'alors on n'avoit pas vu la cause de la Grèce moderne si habilement défendue, à l'aide des monumens si fidèlement représentés de la Grèce antique; et jusqu'alors aussi le goût, profondément perverti, n'avoit pu s'élever à l'intelligence de ces éternels modèles, trop long-temps négligés et méconnus. Mais déjà cependant une grande révolution se préparoit dans les esprits: Winckelmann avoit prêché le culte des anciens avec la double autorité du savoir et du génie; Heyne, ministre moins brillant du même culte, rétablissoit laborieusement l'école des Grecs à Goettingue; et de toute part les artistes se disposoient à accomplir l'œuvre commencée par les savans. Raphaël Mengs travailloit à se surpasser lui-même en imitant les Grecs, et montroit ainsi à ses successeurs la route de la perfection. Un habile architecte, David Leroy, avoit essayé de nous rendre, bien que d'une manière encore incorrecte, les ruines de la Grèce, qui devoient bientôt reparoître, sous la main plus sûre de Stuart, vengées de tous les outrages de la barbarie. D'autres artistes relevoient avec soin les majestueux débris de Balbeck, de Palmyre, de Pola, ou vengeoient d'un long oubli les temples de Pestum, si long-temps inconnus aux portes de Naples, et ces superbes édifices de la Sicile, négligés même par les Romains. C'est dans ces circonstances si favorables, au milieu de ce mouvement des esprits portés de toute part à la recherche ou à l'étude des monumens antiques, que parut le livre de M. le comte de Choiseul-Gouffier. Nul n'avoit plus que lui contribué à produire ou à propager ce mouvement: seul, et très-jeune encore, il avoit entrepris à ses frais une de ces expéditions pour lesquelles une société de riches amateurs anglais avoit mis en commun ses ressources et ses lumières. Il étoit parti pour la Grèce, entraînant sur ses pas des savans, des littérateurs, des artistes: revenu en France avec les trésors encore intacts qu'il avoit rassemblés, il s'étoit assuré, pour accomplir l'œuvre de toutes ses pensées, le concours de tous les talens, et Barthélemy lui prêtoit, pour l'ornement de ses Voyages, la plume qui traçoit en silence ceux d'Anacharsis.

Ce fut, avons-nous dit, en 1782, et sous de si brillans auspices, que parut le premier volume d'un ouvrage qui contenoit tant de richesses et qui donnoit tant d'espérances. Pouvons-nous, maintenant qu'il est à peine achevé, après un demi-siècle presque accompli, nous reporter vers cette époque déjà si éloignée de nous, sans embrasser d'un coup-d'œil rapide les destinées d'un livre si long-temps inter-

rompu, souvent repris, jamais abandonné, qui se continua lentement à travers tant d'obstacles et de vicissitudes, et qui faillit enfin être entraîné dans la tombe de son auteur, en quelque sorte comme un de ces monumens de la Grèce elle-même qu'on voit tomber en ruine avant d'être terminés! Quand le second volume de cet ouvrage fut publié en 1809, M. de Choiseul-Gouffier avoit déjà perdu plusieurs de ses plus chers compagnons de voyage et de ses plus utiles collaborateurs. Dans ce long intervalle, où la marche du temps avoit encore été hâtée par une révolution, des savans, des artistes associés à ses travaux, avoient disparu; Barthélemy, Villoison, n'étoient plus; Delille ne leur survécut pas long-temps; et le même coup devoit bientôt frapper M. de Choiseul-Gouffier lui-même, au milieu des derniers amis qui lui restoient et des derniers matériaux qu'il s'occupoit à rédiger: il mourut; et ses notes dispersées, ses cuivres ébauchés ou imparfaits, laissoient à peine entrevoir quelques foibles traits de ses longues études et de ses dernières pensées. Heureusement pour ce livre, qu'on devoit croire enseveli sans retour avec M. de Choiseul-Gouffier, les matériaux qu'il avoit rassemblés à si grands frais étoient tombés dans les mains d'un libraire qui en connoissoit tout le prix, et qui apporta tous ses soins à les mettre en œuvre comme eût pu le faire l'auteur lui-même. Plus heureusement encore, un des premiers et des plus habiles auxiliaires de M. de Choiseul-Gouffier, qui avoit été admis de bonne heure à la confidence de tous ses travaux et qui avoit toujours continué d'y prendre part, M. Barbié du Bocage, se chargea de renouer le fil des idées de l'auteur, de compléter ce qu'il avoit laissé imparfait, de corriger ce qu'il avoit laissé inexact. Un autre savant, digne d'être associé à la même entreprise, M. Letronne, apporta de son côté, à la révision des dernières parties de l'ouvrage, l'attention sévère que commandoient l'intérêt de la science et la mémoire de M. de Choiseul-Gouffier. Avec le secours des artistes que le temps avoit épargnés, les planches ébauchées furent terminées; et d'autres, bien que livrées à des mains nouvelles, furent achevées avec le même goût et dans le même esprit. C'est de cette manière que le troisième et dernier volume de ce magnifique ouvrage a vu enfin le jour, plusieurs années après la mort de son auteur, par un concours de soins, de travaux et de sacrifices qui honore encore sa mémoire, et qui fait presque un acte pieux d'un beau monument littéraire.

Il ne s'agit pas maintenant de juger un livre consacré par le suffrage de près d'un demi-siècle, et qui, entré depuis cette époque

dans le domaine de l'érudition et de l'histoire, a déjà fourni les matériaux de beaucoup de livres. Il suffiroit de dire du volume qui le termine, que cette fin répond au commencement, et des talens réunis auxquels on le doit, qu'ils sont dignes des premiers, pour donner de ce volume une idée aussi juste qu'avantageuse. Mais il sera plus utile et plus convenable de jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de ce grand ouvrage, d'en indiquer les principaux résultats, et de constater, par l'énumération succincte des faits qu'il a ajoutés à la science, le rang distingué qu'il doit occuper entre les plus importantes productions des deux siècles auxquels il appartient. Dans l'intervalle des temps qui se sont écoulés entre la publication des diverses parties dont il se compose, les mêmes contrées de la Grèce et de l'Asie ont été visitées par d'autres voyageurs et décrites dans d'autres ouvrages. Plusieurs observations de M. de Choiseul-Gouffier ont été confirmées, rectifiées, contredites; plusieurs monumens qu'il avoit négligés ont été ajoutés, d'autres plus fidèlement reproduits; mais, après tous ces travaux, précédés ou couronnés par les siens, et même après le recueil de la société des Dilettanti, qui semble avoir posé les bornes où il est permis d'atteindre en fait de représentation soigneuse et brillante des monumens de l'antiquité, il reste encore dans le livre de M. de Choiseul-Gouffier assez de choses neuves, importantes ou curieuses, pour en faire un livre indispensable à l'historien, à l'artiste, à l'antiquaire; et c'est sans doute son plus bel éloge que, venu tout-à-la-fois si tôt et si tard, il soit encore aussi utile que tous les autres ensemble.

Le premier volume comprend douze chapitres, outre le *discours préliminaire,* morceau remarquable pour le temps où il fut écrit, et sur-tout par rapport au rang et à la situation de l'auteur. M. de Choiseul-Gouffier, consultant plus son enthousiasme que la politique, osoit y exprimer des vœux, alors aussi hardis que magnanimes, pour le rétablissement de la Grèce libre et républicaine; il y appeloit à l'indépendance un peuple qui ne pouvoit encore l'entendre; il y exhortoit, d'une voix énergique, ce peuple généreux à briser ses fers pour en accabler ses oppresseurs; et s'adressant, dans un autre langage, aux princes et aux hommes d'état de l'Europe, il traçoit le plan d'un état libre en Morée, qui eût dès-lors concilié la politique, la religion et l'humanité: on sait de qui ces vœux de M. de Choiseul furent entendus, et comment ils furent accueillis. La voix de leur éloquent défenseur n'arriva point jusqu'à l'oreille des Grecs; mais elle retentit dans les cabinets des princes; et lorsque, quelques années

plus tard, M. de Choiseul-Gouffier reparut, comme ambassadeur du roi de France, dans les mêmes lieux où il avoit montré naguère le simple voyageur, un ministre ennemi de sa nation et jaloux de son crédit, ayant fait connoître au divan ces pages imprudentes de l'auteur du Voyage dans la Grèce, peu s'en fallut que la ruine de l'ambassadeur ne fût le résultat de cette hardiesse de l'écrivain. Quoi qu'il en soit, le discours préliminaire de M. de Choiseul-Gouffier, où tout l'éclat de son talent se révéloit dans l'enthousiasme de ses vœux et dans l'audace de ses espérances, est resté comme un des monumens littéraires de cette époque; et si ces vœux doivent être accomplis quelque jour et ces espérances réalisées, c'est peut-être encore dans ces idées de M. de Choiseul-Gouffier, brillant essai de sa politique, que l'on peut trouver les élémens d'un traité entre le maître et les esclaves, entre l'anarchie et la révolte, entre la force et le malheur.

Parti de France, M. de Choiseul-Gouffier se rend directement en Morée, et aborde à Coron, où, dans les traces encore si récentes de la révolte des Grecs en 1770, il semble trouver moins un souvenir qu'un prélude ou une espérance. De cette place, dont il raconte le siége, il passe dans les îles de l'Archipel qu'il parcourt et qu'il décrit successivement, à commencer par Milo (l'ancienne *Melos*), Siphanto *(Siphnos)*, et Sikino *(Sicinos)*. Les autres îles qu'il visite ensuite, Niô *(Ios)*, Santorin *(Thera)*, Naxos, Ténos, Syra, Délos, Paros, Skyros, Lemnos, Lesbos, ne lui offrent le plus souvent qu'une récolte plus ou moins abondante de médailles; les grands monumens, détruits par le temps moins encore que par les hommes, n'ayant plus laissé de traces, même de leurs ruines. Mais à défaut de monumens antiques, il observe les mœurs, les habitudes, les costumes, qui bien souvent sont aussi des monumens; il évoque les souvenirs de la gloire et de la splendeur passées, dans les lieux où il ne trouve plus que la solitude et l'abandon, comme à Délos, où la description des fêtes qui s'y célébroient, tracée par la main d'Anacharsis et lue à cette place, peut presque passer pour un fragment échappé à la plume d'un ancien. Quelques fragmens véritables d'antiquité à Scio (Chios) et à Samos, s'offrent enfin à l'impatiente curiosité du voyageur. Il dessine à Scio les vestiges d'un temple de Cybèle, et à Samos, les débris encore plus maltraités du fameux temple de Junon: mais, malgré l'instinct avec lequel il contemple ces ruines augustes, il ne peut se livrer à l'illusion que ce soient là les restes du temple, célèbre dans toute l'antiquité, où furent exposés à la vénération des

peuples tant de trésors de la religion et de chefs-d'œuvre de l'art, depuis l'antique idole de Smilis, jusqu'au superbe colosse de Lysippe: une seule colonne dorique, à demi détruite, dont les assises ont perdu leur adhésion et leur aplomb, s'élève sur l'emplacement désert où fut fondé, suivant toute apparence, le temple bâti par Rhœcus et décrit par Hérodote. Mais les proportions de cette colonne, et les ornemens de son chapiteau, sans parler de la base, qui seule est un indice indubitable d'un âge plus moderne, prouvent suffisamment qu'elle appartient à un édifice assez récent. Il y a donc eu au moins deux grandes périodes de destruction, dans cette Grèce si souvent, si profondément bouleversée; et loin de pouvoir espérer d'y retrouver les monumens de la belle époque de l'art, c'est encore avec peine qu'on peut assigner l'âge de ceux qui l'ont suivie, et qui n'ont laissé eux-mêmes que des débris.

M. de Choiseul-Gouffier visite ensuite les îles de Patmos, de Cos et de Rhodes, où il ne trouve également, à la place des monumens célébrés par l'antiquité, que les effets de la vétusté et de la barbarie. Mais, sur les rivages voisins de Rhodes, où s'élève l'antique Telmissus, il découvre avec transport un des plus vastes amas de monumens funéraires que le temps ait laissé venir jusqu'à nous; ce sont des sarcophages rangés et disposés dans la plaine, et des tombeaux taillés dans la montagne à divers étages et sous diverses formes; c'est, en un mot, *une ville de morts, une nécropolis* toute entière; et l'ancienne Telmissus ne pouvoit guère autrefois compter plus d'habitations qu'elle n'a laissé de sépultures. La plupart de ces tombeaux offrent des inscriptions grecques presque effacées, et cependant encore remarquables: sur quelques-unes on lit des caractères inconnus. M. de Choiseul-Gouffier dessine avec soin, entre cette foule de monumens plus ou moins semblables, plus ou moins dégradés, ceux dont le caractère, la forme, la conservation, lui paroissent les plus dignes de servir aux études de l'artiste et de l'antiquaire. Il fait remarquer l'analogie qui existe entre ces monumens et ceux de la vallée des rois de Thèbes, et sur-tout ceux de Nachsi Roustam, près de Persépolis; et, fondé sur cette analogie, il croit voir ici des *ouvrages des Grecs travaillant à l'imitation des Perses et des Égyptiens:* ce sont ses propres expressions (1). Nous savons que cette conjecture du savant voyageur, qui signala le premier à l'attention de l'Europe les monumens de Telmissus, est devenue le texte de beaucoup d'écrits et la base de beaucoup de

(1) *Tom. I, p. 120.*

rapprochemens; et ce n'est pas ici qu'il nous conviendroit de combattre une idée qui a d'abord été admise presque universellement, à la vérité sans beaucoup d'examen, et qui a été récemment confirmée par des voyageurs instruits, entre autres par M. Hammer (1), toujours trop empressé peut-être de retrouver par-tout une influence orientale. Toutefois, s'il nous est permis d'exprimer ici notre pensée, que nous aurons l'occasion de développer ailleurs, il nous semble que l'on a tiré des conséquences beaucoup trop rigoureuses de l'analogie naturelle entre des monumens servant au même usage, et de la circonstance locale que ces monumens sont taillés dans le roc à Telmissus, comme à Thèbes et à Nachsi-Roustam. Nous avouons franchement que nous ne trouvons *rien de persan OU d'égyptien* (deux styles d'architecture qui, pour le remarquer en passant, diffèrent assez l'un de l'autre pour ne pas être ainsi confondus) dans les sarcophages et les tombeaux de Telmissus, à n'en juger que d'après les dessins mêmes que M. de Choiseul en a donnés. Ainsi deux de ces monumens, qu'il a choisis entre tous les autres comme les plus propres à servir de base à ce rapprochement, offrent l'*ordre ionique grec* dans tous ses détails, colonne, chapiteau, base, pilastre, architrave, corniche, modillons : les autres parties de la composition, le plan, l'élévation, les ornemens, sont pareillement *grecs* par la disposition et par le style. Or on peut demander à quels caractères cette prétendue imitation du style *persan OU égyptien* a pu être reconnue dans ces *monumens purement grecs*, si ce n'est à cette *circonstance locale* que plusieurs tombeaux de Telmissus sont taillés dans le roc, comme les sépultures royales de Thèbes ou celles de Nachsi-Roustam, lesquelles ne se ressemblent elles-mêmes que sous ce rapport, et n'ont d'ailleurs pas plus d'analogie entre elles que *le style persan* n'en a avec *le style égyptien.* Du reste, ces tombeaux de Telmissus taillés dans la montagne sont du même style et offrent les mêmes dispositions que ceux du même âge qui sont élevés dans la plaine, en sorte qu'ils appartiennent manifestement au même peuple, mais seulement à des époques différentes. De plus, comment peut-on affirmer que les sarcophages de Telmissus *sont un ouvrage des Grecs travaillant à l'imitation des Perses*, quand l'âge des monumens de Persépolis, qu'on présume avoir servi de modèles à ceux-là, est encore si incertain, et, dans tous les cas, bien peu antérieur à celui des plus anciens tombeaux de Telmissus!

(1) *Topographischen Ansichten gesammett auf einer Reise in die Levante*, von Joseph von Hammer. Vienne, 1811, *in-4.°*, p. 91-117.

Enfin c'est un fait avéré par les recherches des derniers voyageurs, et notamment de M. de Hammer, si favorable à l'origine orientale de ces monumens, qu'ils portent des *inscriptions grecques*, et non pas des *inscriptions persanes ;* ce qui forme une objection assez forte contre cette prétendue origine, et cette objection reste dans toute sa force par la manière même dont le savant orientaliste essaie de la résoudre : *Cela vient*, dit-il, *de ce que les satrapes des grandes colonies, voulant s'adresser à la postérité, ont dû se servir d'une langue usitée dans le pays même, sans quoi leur nom fût demeuré illisible et inconnu après eux* (1). Nous doutons qu'une pareille explication soit bien dans le génie des peuples de l'Orient, et que des satrapes, si tant est qu'ils fussent enterrés à Telmissus, n'aient trouvé d'autre moyen de recommander leur nom et leur mémoire à la postérité, qu'en se servant de la langue des Grecs. Mais, dans ce cas-là même, les satrapes auroient conservé *leur nom*, et ajouté à ce nom les titres de leurs fonctions et de leurs dignités. Comment donc se fait-il que, parmi les inscriptions sépulcrales de Telmissus, *conçues en grec*, on ne lise que des noms purement grecs, sans aucune qualification empruntée aux usages de l'Orient ! Les deux plus beaux de ces tombeaux, celui-là même qu'a dessiné M. Choiseul-Gouffier, et un autre orné de colonnes ioniques, portent, l'un, ΑΜΥΝΤΟΥ ΕΡΜΑΓΡΟΥ (2); l'autre, ΜΕΤΟΧΟΥΜ ΝΗΜΕΙΟΝ (3). A la vérité, on lit, sur le côté droit de ce dernier, cette autre inscription mutilée ; ΤΙΡΖΙΜΑΝΟΥ···ΥΚΑΙ···ΖΙΑΕΡΜΑΧΟΥ &c., qui fait présumer à M. de Hammer que *ces noms de Tirzimanes et de Ziaermachos sont des noms persans, et que conséquemment ce tombeau a été érigé par des Persans* (4) ; mais il est évident que ce prétendu mot persan *Ziaermachos* n'est, dans l'inscription grecque très-mutilée, que la fin d'un *nom grec féminin*, comme ΕΥΔΟΞΙΑ, et le génitif grec ΕΡΜΑΧΟΥ ou ΕΡΜΑΡΧΟΥ, c'est-à-dire, *Eudoxia, fille d'Hermarchus* (5) ; et ce qui prouve incontestablement que c'est là la vraie leçon de ce nom, c'est

(1) De Hammer, *Topographisch. Ansichten &c.* p. 112. « Wer vielleicht » in dem Gesagten, dass die Gräber von Telmissos *persische Gräber* sind, » und dem Umstande, dass diesselben *griechische inschriften* haben, einen » Widerspruch finden, bedenke: dass die satrapen grosses colonien, die zur » Nachwelt sprechen wolten, in einer derselben inlande verständlichen spra- » che reden mussten, weil sonst ihr Nahme unlesbar und ubbekaunt geblieben » wäre. » — (2) Peut-être est-ce une leçon vicieuse, pour ΕΡΜΑΡΧΟΥ. — (3) De Hammer, *p. 168.* — (4) Le même, au même endroit, *p. 159*, note. — (5) Remarquez que ce nom d'*Hermarchus* se retrouve sur l'autre tombeau, qui paroît du même style et du même temps.

que, dans la ligne suivante de l'inscription, il est question du *fils de cette femme*, ΤΟΝ ΥΙΟΝ ΑΥΤΗΣ, expressions qui ne peuvent convenir au prétendu persan *Ziaermachus*. Il est probable qu'une lecture plus exacte des premiers caractères de l'inscription feroit de même évanouir l'autre persan *Tirzimanes*, et, avec ce nom, le seul et foible appui d'une conjecture absolument dénuée de preuves. Quant aux inscriptions et caractères inconnus qui se lisent sur quelques-uns de ces tombeaux, et qui jusqu'ici ont occupé plusieurs savans avec plus de zèle et d'habileté que de succès (1), il n'en résulte encore aucun argument en faveur de l'origine persane des monumens funéraires de Telmissus, puisque ces caractères n'ont aucun rapport avec ceux des écritures anciennes de la Perse, et que, suivant toute apparence, ils appartiennent à un alphabet local, à celui des peuples indigènes, mélangés du sang hellénique, qui habitoient cette partie du continent asiatique.

Je me suis laissé aller à une discussion qui ne sera peut-être pas sans intérêt, si l'on considère avec quelle facilité une opinion, spécieuse au premier coup-d'œil et appuyée du nom de son illustre auteur, mais que je crois sans fondement, s'est répandue et accréditée dans le monde savant. Quoi qu'il en soit des doutes que j'ai prétendu élever sur cette question, et qui ne seront peut-être pas perdus pour la solution de ce problème historique, je reprends le cours de mon analyse, c'est-à-dire, celui du voyage de M. Choiseul-Gouffier.

Telmissus possède encore un monument curieux, d'une antiquité qui n'est du moins, bien certainement, ni persane, ni égyptienne; c'est un *théâtre* dont la disposition offre cela de remarquable, que la *scène* en est percée de *cinq* ouvertures au lieu de *trois* que comportoit habituellement cette partie de la décoration théâtrale. M. Choiseul-Gouffier n'y a compté que *vingt-quatre* rangs de gradins dans l'hémicycle: M de Hammer en a trouvé *trente;* et malgré cette différence en plus, il paroît difficile encore d'admettre le nombre de cinquante mille personnes que ce dernier voyageur assigne à la capacité de ce théâtre. Le proscenium en est détruit, comme à tous les théâtres antiques, ce qui n'est pas surprenant, vu la manière dont cette partie

(1) Voyez sur-tout ce que M. Saint-Martin a écrit sur ces inscriptions lyciennes dans le *Journal des Savans*, avril 1821, *p. 235-248*. M. Osann, savant professeur à l'université de Giessen, se propose, d'après une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, de publier prochainement des recherches sur le même objet.

du théâtre étoit construite en matériaux rapportés; mais ce qui n'en est pas moins fâcheux, attendu que c'est la partie qui, si elle étoit intacte, fourniroit le plus de lumières sur l'appareil et l'ordonnance des représentations scéniques des anciens.

M. de Choiseul-Gouffier visite ensuite et décrit avec beaucoup de soin les ruines de Stratonicée, qui lui offrent une récolte assez abondante en inscriptions, médailles et fragmens d'architecture. A Mylasa, ville jadis célèbre, il ne trouve plus ce fameux temple de Jupiter, qui dut contenir tant d'offrandes de la piété et tant de merveilles de l'art antique; mais il trouve un temple d'Auguste, d'ordre composite et d'une belle conservation, dont la composition et même le caractère offrent beaucoup de ressemblance avec le temple qu'on appelle *la Maison carrée* de Nîmes, et qui date à-peu-près du même temps : ce qui prouve combien, aux extrémités mêmes de leur vaste empire, les Romains avoient su imprimer à tous leurs ouvrages ce caractère d'unité qui fut le principal fruit de leur génie et de leur politique. Une *porte*, unique témoin de la vaste enceinte et de l'ancienne magnificence de Mylasa, atteste encore, ainsi qu'un tombeau isolé dans la plaine, le soin avec lequel M. de Choiseul relevoit par-tout sur sa route les moindres débris des monumens antiques. Ce tombeau offre du reste une particularité assez remarquable; c'est qu'il est terminé par des degrés pyramidaux, sorte de construction qui paroît avoir été commune à plusieurs des plus beaux monumens du même genre élevés dans cette contrée, notamment au fameux mausolée, et qui se rapporte bien certainement aux usages primitifs de l'art de bâtir. Notre auteur se sert de ce tombeau pour proposer, dans le chapitre suivant, une restitution du monument de Mausole, restitution qui nous semble fort ingénieuse, mais qui, comme la plupart des restaurations faites uniquement d'après les textes plus ou moins clairs et plus ou moins bien interprétés, ne peuvent cependant passer que pour une brillante hypothèse. Sauf quelques exceptions que je n'ai pas besoin de citer, et qui se présenteront naturellement à la mémoire de chacun de nos lecteurs, ce sont des morceaux dans lesquels un antiquaire déploie beaucoup d'érudition et de talent, sans profit réel pour la science, qui gagne bien davantage à la description et sur-tout à l'explication du moindre fragment original, qu'à la plus ingénieuse de ces restaurations fictives.

Un temple de Mars, dont, avec tout le talent de notre auteur, et même avec toute la bonne volonté possible, il n'y a pas moyen d'essayer la restauration, exerce encore son zèle et sur-tout excite ses regrets sur

l'emplacement de Mylasa; mais un dédommagement tout-à-fait inespéré, une de ces bonnes fortunes d'antiquaire qui récompensent en un moment le voyageur de toutes ses tribulations, attendoit M. de Choiseul-Gouffier dans les ruines d'Euromis, ville si obscure qu'à peine son nom s'est-il sauvé de l'oubli, et qui possède encore des restes considérables d'un superbe temple hexastyle et périptère, d'ordre corinthien. M. de Choiseul en donne, avec tous les soins possibles, les détails, qui prouvent que ce temple, d'un beau caractère, n'appartient pourtant pas à la haute antiquité. D'ailleurs des inscriptions, que notre auteur a négligé de relever, et qui ont été heureusement rapportées par Chandler (1), témoignent que ce monument ne sauroit remonter au-delà du II.ᵉ siècle de notre ère; et j'ai reconnu depuis que les auteurs des *Antiquités ioniennes*, en rapportant cette fabrique au temps des Antonins (2), en avoient porté le même jugement que moi.

Si le voyageur éprouve un bien vif sentiment de joie en trouvant inopinément, sur l'emplacement d'une ville obscure, de beaux restes d'antiquité, il n'en est sans doute que plus cruellement déçu, lorsque, sur un des plus brillans théâtres de l'histoire, il ne rencontre qu'un amas de décombres sans forme et sans intérêt. Telle est la sensation pénible qui attendoit M. de Choiseul-Gouffier dans les lieux où fut autrefois la superbe et puissante Milet. Le fameux temple d'Apollon Didyméen, un des plus vastes et des plus riches de l'antiquité, ne présente plus à l'œil même d'un antiquaire exercé qu'un monceau de ruines, à travers lesquelles il est bien difficile de retrouver le plan, à plus forte raison de rétablir l'élévation de ce majestueux édifice. M. de Choiseul-Gouffier n'a pourtant pas désespéré de cette laborieuse entreprise; et, rassemblant sur les lieux les débris du monument, avec les textes des écrivains qui en ont parlé, il a essayé d'en reproduire aux yeux l'ordonnance générale. Toutefois nous croyons encore ici que des vues exactes des ruines, *telles qu'elles sont*, et des principaux fragmens d'architecture qui s'y trouvent, eussent été plus profitables à la science. Nous osons exprimer la même pensée au sujet des vestiges du temple de Priène, qui fut aussi l'un des plus remarquables de cette contrée, et dont M. de Choiseul-Gouffier n'a cru devoir donner que des fragmens, mais dont le plan, soigneusement relevé, se retrouve, ainsi que les détails du grand temple de Milet,

(1) Chandler, *Inscript. antiq.* p. 19. — (2) *Ionian antiquities*, vol. I.

dans le recueil de la société des Dilettanti (1). M. de Choiseul arrive enfin à Éphèse, où les restes d'un aqueduc et ceux d'une porte de ville, dont l'architecture est ornée d'un beau bas-relief antique, unique monument de sa splendeur passée, ne répondent que bien foiblement aux espérances et aux desirs de notre voyageur.

Telle est la matière du premier volume, autant du moins qu'il nous a été possible de l'indiquer dans une analyse si sommaire, et qui n'a pu donner aucune idée de cette foule d'aperçus neufs, ingénieux ou profonds, que notre auteur sème avec profusion sur sa route, ni de ces observations sur l'état moderne de la Grèce, qui accompagnent les vues nombreuses qu'il en donne. Le second volume, publié en 1809, après un intervalle de vingt-sept années, qui n'avoit pas du moins été perdu pour la perfection de l'ouvrage, renferme, dans deux chapitres presque aussi étendus que les douze premiers, la suite du voyage de M. de Choiseul-Gouffier à travers l'Asie mineure, et dans les îles qui l'avoisinent, de Smyrne à Pergame, Phocée, Atarnée, Adramytte, Chrysa, Antandros, Assos, et les îles de Lesbos, de Samothrace, d'Imbros, de Lemnos et de Thasos. Cette partie de son voyage se recommande particulièrement par la riche collection de médailles, de pierres gravées et d'inscriptions dont elle est enrichie, entre lesquelles on doit sur-tout distinguer les inscriptions recueillies à Thasos et à Pergame. On regrette seulement, à la description de tombeaux antiques disséminés aux environs de Pergame, description très-soignée du reste et très-détaillée, que notre voyageur, apparemment trop pressé par le temps, n'ait donné ni le plan, ni la vue, ni les détails de ces monumens, dont quelques-uns paroissent remonter aux plus anciennes époques de la civilisation de cette contrée, et qui se recommandent à l'attention des voyageurs futurs. M. de Choiseul n'a donné pareillement aucun détail du temple d'Athènes (Minerve) Nicéphore, dont il reste quelques débris, suffisans pour attester son ancienne magnificence; enfin, nous oserions lui reprocher d'avoir négligé quelques autres fragmens d'antiquité, épars sur le sol de Pergame, qui pouvoient offrir du moins le mérite de la nouveauté, tandis qu'il consacre une discussion assez étendue (2) à la célèbre mosaïque trouvée dans la *villa Adriana* à Tivoli, mosaïque dont le sujet est, comme on sait, le même que celui d'un monument du même genre qui existoit à Pergame, du

(1) *Ionian antiquities*, tom. I. — (2) *Tom. II, p. 56.*

temps des Attales (1), et que, d'après cela, on a été un moment tenté de prendre pour la même mosaïque qu'Adrien auroit fait transporter de Pergame dans sa superbe résidence de Tibur. Mais cette opinion, qui compte cependant encore quelques partisans (2), ne semble pas, de l'avis des plus habiles antiquaires, pouvoir se soutenir; et les monumens trouvés sur le sol même de Pergame, étoient, pour cette antique cité, un titre plus sûr d'illustration que cette mosaïque d'une origine équivoque et, en tout cas, d'un médiocre mérite.

M. de Choiseul-Gouffier arrive enfin dans les états de Priam, principal but de sa longue et pénible course. Son chapitre XIV est rempli tout entier des premières notions sur les monumens homériques, et d'un aperçu général de cette plaine de Troie, qui vit, durant dix ans, la lutte obstinée des Grecs et des Troyens, et qui n'a pas été le théâtre de combats moins vifs ni moins acharnés entre les modernes. On sait, en effet, quel choc d'opinions contradictoires produisit, dans tout le monde savant, la publication anticipée des recherches de M. de Choiseul-Gouffier, et comment, à l'apparition de cette plaine de Troie, conforme aux idées d'Homère, l'Anglais Bryant, ressuscitant le paradoxe oublié de Dion Chrysostome, et réchauffant de vieilles erreurs de Pope et de Wood, souleva parmi ses compatriotes et dans tout le reste de l'Europe une des guerres les plus violentes dont la littérature eût encore été affligée. Il est vrai que tout ce bruit s'apaisa bien vîte, en dépit des clameurs de Bryant et de son parti. La muse, je dirai presque la divinité d'Homère, triompha de cette vaine opposition, et d'une autre attaque plus sérieuse qui lui fut livrée à-peu-près à la même époque; et la plaine de Troie, théâtre paisible de cette innocente querelle, fut enfin réintégrée dans tous ses droits poétiques, c'est-à-dire, admise dans toute sa réalité; de façon que, lorsque M. de Choiseul publia lui-même ses propres observations, la description qu'il fit de cette plaine fameuse ne trouva plus ni adversaires, ni incrédules, et n'en eut cependant pas moins de succès. M. de Choiseul décrivit de même le cours du Scamandre et du Simoïs, sans rencontrer plus d'obstacles, et parla des tombeaux d'Ajax, d'Ilus et d'Achille, sans qu'on lui contestât même ces dénominations passablement douteuses, tant l'érudition étoit redevenue calme, après avoir été si agitée! Il est vrai que M. de Choiseul ne

(1) Plin. *Histor. nat.* lib. XXXV, c. 14. — (2) Castellan, *Lettres sur l'Italie*, tom. II.

s'imaginoit pas, comme son précurseur M. Lechevallier, et comme quelques-uns de ses successeurs, qu'il eût réellement ouvert la tombe d'Achille, ni que les objets trouvés dans le tumulus décoré de ce nom eussent effectivement appartenu au siècle et à l'usage de ce héros. Le même voyageur que j'ai déjà cité, M. de Hammer, et qui, du reste, a rendu, d'après ses propres observations, le plus éclatant hommage à la véracité et à l'exactitude de M. de Choiseul-Gouffier, s'est pourtant laissé aller à cette illusion (1), permise peut-être à un poëte, mais qui n'est pas tout-à-fait aussi excusable chez un antiquaire. Quoi qu'il en soit, les détails que M. de Choiseul donna sur ces tombes certainement antiques, mais non pas d'une antiquité homérique, satisfirent une curiosité raisonnable, au même point qu'ils l'avoient excitée; et toute cette partie de son ouvrage, empreinte de la justesse de son esprit et de la maturité de son talent, nous paroît à-peu-près irréprochable.

Le troisième volume, publié en deux livraisons, de 1822 à 1825, plusieurs années après la mort de l'auteur, renferme, outre le complément de l'ouvrage qui fait le principal titre de sa renommée, une autre espèce de monument érigé en son honneur, dans la réunion de tous les éloges consacrés à sa mémoire, et dans le concours de tous les talens employés à terminer et à couronner l'œuvre de toute sa vie. Ce dernier hommage, celui qui honore le plus dignement et celui qui le reçoit et ceux qui le rendent, répand sur ce volume un intérêt particulier. Des nombreuses parties dont il se compose, la plupart avoient été ébauchées, et quelques-unes terminées par M. de Choiseul-Gouffier; mais le plus souvent, des fragmens sans ordre et sans liaison entre eux, des monumens rassemblés sans indication de l'usage auquel ils devoient servir, ou de l'idée à l'appui de laquelle ils devoient être produits, ne laissoient entrevoir qu'un vaste cadre où ces fragmens et ces monumens pouvoient se trouver disposés, sans que la place propre à chacun d'eux y fût encore déterminée; c'étoient les matériaux d'un édifice presque tous taillés pour être mis en œuvre, mais dispersés sur le terrain, et auxquels il manquoit le dessin et la main de l'architecte. C'est donc ici que la tâche de l'éditeur a été réellement pénible et laborieuse; et c'est sur-tout par la manière dont il l'a remplie, grâce au zèle et à l'habileté avec lesquels il s'est vu secondé, qu'il a droit à la reconnoissance du public.

(1) De Hammer, *Topographiche Ansichten, &c.* p. 12 et 13.

Les chapitres XV et XVI forment la matière de ce volume. Dans le chapitre XV, l'auteur a réuni le reste des notions nécessaires à la description de la ville de Priam et à l'intelligence du poëme d'Homère ; c'est-à-dire qu'il parcourt, l'Iliade à la main, le théâtre des combats qui y sont décrits, qu'il marque à chaque pas l'emplacement de chaque fait d'armes, et détermine sur le terrain, en s'aidant à-la-fois de l'inspection des lieux et de celle des textes, la formation du camp des Grecs, la disposition des navires, l'ordre et la succession des attaques, les circonstances de l'assaut, et tout le mouvement militaire de ce grand drame, dans lequel trente siècles n'ont vu qu'une machine toute poétique, et que M. de Choiseul, en le réduisant, comme il l'a fait, à ses traits purement stratégiques, n'a cependant pas eu l'idée de dépouiller du prestige et de la magie qui s'y attachent. C'est, en un mot, un commentaire topographique et militaire de l'Iliade, où l'intérêt inspiré par le talent du poëte s'accroît encore de l'exactitude de l'historien, vérifiée sur les lieux mêmes ; et tel est l'avantage qu'offre au voyageur cet examen des lieux, qu'il y trouve bien souvent le moyen de résoudre des difficultés du texte qui avoient résisté jusqu'ici à toute la science grammaticale des scholiastes et à toute la sagacité des critiques. Cette analyse de l'Iliade, faite en quelque sorte sur le terrain, comprend les seize premiers livres du poëme, et remplit trente-sept pages *in-fol.* Pressé par l'abondance des faits qu'il discute ou qu'il explique, l'auteur ne s'y livre à aucune digression étrangère à son objet, et le génie même du poëte ne lui occasionne aucune distraction dans la tâche qu'il s'est imposée, de constater partout la fidélité de l'historien ; de sorte que cet endroit de l'Iliade, privé du charme des belles images et des grandes conceptions de la poésie, et réduit aux circonstances purement militaires et locales de l'action épique, pourroit paroître un peu sec, si l'on n'étoit averti, par une note de l'éditeur, que ces pages de M. de Choiseul-Gouffier, les dernières qui soient sorties de sa main, étoient celles auxquelles il travailloit encore quand la mort est venue le surprendre au milieu de ses travaux, et, pour ainsi dire, sur le théâtre même de sa gloire.

Une longue et savante notice sur *Ilium recens*, composée, en grande partie, d'après les notes de M. de Choiseul-Gouffier, par M. Barbié du Bocage, qui lui-même a survécu si peu à l'achèvement d'un ouvrage qui avoit commencé sa renommée, remplit les quarante pages qui suivent, et donne, sur l'emplacement actuel de cette ville, sur ses ruines, sur ses médailles, toutes les notions qu'on peut desirer. Viennent ensuite les plans et les vues pittoresques d'Alexandria

Troas, qui possède encore des restes de thermes, de temples et de théâtres, à la vérité bien dégradés; de Sigée, de l'île de Ténédos, des villes d'Éléonte et de Madytos, dans l'ancienne Chersonèse de Thrace, d'Abydos et de Lampsaque, dont il ne reste qu'un nom célèbre, encore défiguré; enfin de Parium, dont l'ancienne prospérité n'est plus attestée que par les ruines d'un théâtre. Toute cette partie de l'ouvrage appartient à M. Letronne, dont les doctes recherches ont épuisé tout ce que l'histoire ancienne et l'état actuel de ces localités intéressantes peuvent offrir de faits curieux et instructifs.

Le chapitre XVI et dernier est consacré à l'histoire et à la description de Constantinople ancienne et moderne. Les deux premiers paragraphes seuls, lesquels comprennent le *précis historique* et la *topographie*, sont l'ouvrage de l'auteur, et même un ouvrage de sa jeunesse. Les planches qui y sont relatives datent pareillement des premiers temps de la rédaction du Voyage; et toutefois, à l'abondance des notions littéraires, aussi bien qu'à la belle exécution des gravures, on pourroit croire que les unes et les autres ont été produites d'après les observations les plus récentes et par les plus habiles artistes de notre époque. Quelques-unes des grandes vues du Bosphore, du sérail et des principaux édifices de Constantinople, soutiennent avantageusement le parallèle avec les plus belles planches de Melling; et l'explication des autres planches, dont on peut dire que l'auteur s'est montré prodigue jusqu'à l'excès, sur-tout en ce qui concerne les costumes civils, religieux et militaires du pays, répond, par l'abondance des détails qu'elle embrasse, à cette extrême magnificence.

Tel est le contenu d'un livre sur l'éloge duquel il seroit superflu de nous arrêter, après l'analyse sommaire que nous en avons présentée; d'un livre qui jouit d'ailleurs d'une si ancienne et si honorable réputation, et que nous aurons suffisamment loué en disant qu'il est enfin terminé, et sur-tout qu'il est terminé comme il a été commencé. Mais nous n'aurions qu'imparfaitement rempli la tâche qui nous étoit imposée, si le nom du dernier des collaborateurs de M. de Choiseul, de celui qui a pris à la publication de cette dernière partie de l'ouvrage la part la plus active et la plus importante, si le nom de M. Letronne n'étoit signalé de nouveau à la reconnoissance publique dans cet hommage rendu à la mémoire de l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce.*

RAOUL-ROCHETTE.

Narrative of a journey into Khorasan, in the years 1821 and 1822, including some account of the countries to the north-east of Persia; with remarks upon the national character, government and resources of that kingdom; by James B. Fraser, *author of a Tour in the Himala mountains, &c.* London, 1825. — *Relation d'un voyage dans le Khorasan, fait dans les années 1821 et 1822, laquelle renferme aussi quelques détails sur les contrées nord-est de la Perse, avec des remarques sur le caractère national, le gouvernement et les ressources de ce royaume; par* J. B. Fraser, *auteur d'un Voyage dans les monts Himala, &c.* Londres, 1825, xxvj et 623 pages *in-4.°*, plus 142 pages pour un *appendix* et une table des matières.

SECOND ARTICLE.

Nous avons laissé M. Fraser à Nischapore, où l'un des principaux objets qui devoient attirer sa curiosité, étoit la mine de turquoise qu'on exploite depuis plusieurs siècles dans le canton qui dépend de cette ville. Cette mine (chapitre XVI) est à la distance d'environ neuf parasanges à l'ouest de Nischapore, ce qui, à raison des détours, forme un éloignement de plus de trente-six milles. Au pied de la colline où se trouve la ville, est un village nommé *Maden*, c'est-à-dire, la *Mine*, ou plutôt il y a là deux villages auxquels ce nom est commun, mais qui se distinguent par les épithètes de *vieux* et *nouveau Maden*. M. Fraser décrit les différens puits desquels on tire la turquoise, nommée par les Persans *firouzèh*; ils varient beaucoup pour l'abondance et le volume des pierres qu'ils fournissent. Le voyageur supposoit que cette mine étant connue et exploitée de temps immémorial, l'expérience avoit dû suggérer à ceux qui y travaillent un système d'exploitation bien conçu et des procédés économiques propres à diminuer le travail et à en accroître les résultats. Mais il a été complètement détrompé, et on ne peut rien imaginer de plus absurde que la marche suivie dans cette opération. Notre voyageur en rejette la faute sur le mauvais gouvernement du pays, où aucun genre de propriété n'est suffisamment assuré par les lois. Cependant cette mine étant une propriété de la couronne, qui l'afferme à des entrepreneurs, il semble que les causes alléguées par M. Fraser

doivent avoir moins d'effet sur cette exploitation que sur l'agriculture ou sur d'autres genres d'industrie. D'ailleurs rien ne paroît indiquer qu'à des époques où la Perse étoit mieux gouvernée, cette exploitation ait été dirigée par de meilleurs principes. L'ignorance, et cette espèce d'insouciance si commune parmi les peuples de l'Asie, et qui ne leur permet jamais de sacrifier le plus léger avantage présent à l'intérêt de l'avenir, sont sans doute ici, comme dans bien d'autres circonstances, les véritables causes de la marche vicieuse dont se plaint M. Fraser.

En revenant de la mine à Nischapore, il visita une mine de sel, éloignée seulement de quatre milles de la mine de turquoise. Cette mine de sel, et une autre qui se trouve à la distance de trois milles de la première, fournissent tout le voisinage d'un sel très-blanc, dont l'extraction coûte peu de travail.

Avant de quitter Nischapore avec notre voyageur, nous devons du moins indiquer le récit curieux d'une conversation qu'il eut avec Mohammed Amin-khan, l'un des habitans de cette ville desquels il avoit espéré recevoir le plus de renseignemens utiles, et qui s'étoit montré disposé à lui rendre service, autant que sa position le lui permettoit. Déjà il avoit laissé entrevoir à M. Fraser qu'il le regardoit comme un émissaire du gouvernement anglais, chargé de recueillir sur ces contrées orientales de la Perse toutes les notions qui devoient servir à dresser un plan de conquête et à en assurer le succès. Voyant maintenant que le voyageur se disposoit à quitter Nischapore (ch. XVII), il résolut de s'en expliquer avec lui sans détour. Dans la dernière visite qu'il fit à M. Fraser, il aborda franchement ce sujet, et témoigna le plus grand desir de savoir, non si le gouvernement anglais de l'Inde songeoit effectivement à envahir la Perse, mais pourquoi il différoit si long-temps l'exécution de ce projet. Le succès lui paroissoit aussi facile qu'assuré, et il indiquoit le plan qu'il convenoit d'adopter pour cette entreprise. Quelques centaines d'hommes dirigés par Caboul suffiroient, disoit-il, pour exécuter un coup de main sur quelque place fortifiée, et on n'en seroit pas plutôt maître, qu'on verroit de tout côté les mécontens accourir et se ranger sous les drapeaux de l'étranger. Loin d'appréhender une pareille révolution pour son compte, il l'appeloit de tous ses vœux ; et, suivant lui, tous les hommes amis de l'ordre, et de la sûreté individuelle pour les personnes et les propriétés, desiroient voir leur patrie jouir des mêmes avantages que la domination anglaise a procurés aux peuples de l'Inde. Tout ce que M. Fraser put opposer à ses préjugés ne parut diminuer

en rien sa conviction, et il insista pour savoir ce qu'il devoit attendre, dans le cas d'une invasion, de l'amitié qu'il avoit témoignée au voyageur. Comme Mohammed Amin-khan passoit pour savant en astrologie, son opinion étoit sans doute fondée, en partie du moins, sur des données astrologiques. Diverses circonstances firent connoître au voyageur que plusieurs personnages considérables partageoient les espérances de Mohammed Amin-khan. Il trouva, par la suite, des dispositions à-peu-près semblables dans Mirza Abdou'ldjawat, un des principaux docteurs ou *mudjtéheds* de Meschhed.

M. Fraser quitta Nischapore le 31 janvier, et arriva le 2 février à Meschhed, ville qui doit son importance au tombeau de l'imam Ali Riza, objet spécial de la dévotion et des pélerinages des Persans. Le séjour de notre voyageur dans cette ville, d'où il se proposoit de se rendre à Bokhara, se prolongea jusqu'au 11 mars, et est l'objet des chapitres XVIII, XIX, XX et XXI. Sa position dans une ville où le fanatisme semble avoir établi sa résidence, fut en général très-équivoque; et le desir qu'il avoit de visiter les lieux sacrés auxquels Meschhed doit sa célébrité et l'affluence des pélerins qui s'y succèdent sans cesse, ne put être satisfait qu'imparfaitement et comme à la dérobée. La démarche, à notre avis très-imprudente, qu'il fit, en se laissant persuader de prononcer en présence de plusieurs témoins la profession de foi musulmane, c'est-à-dire, d'abjurer, extérieurement du moins, le christianisme et d'embrasser l'islamisme, ne lui procura pas toute la liberté et tous les avantages sur lesquels il avoit compté. Si les personnes bien intentionnées en sa faveur feignirent d'ajouter foi à la sincérité de cette démarche, les membres du clergé, les dévots et les fanatiques, plus clairvoyans ou moins disposés à s'aveugler volontairement, ne déguisèrent point l'idée qu'ils avoient d'une semblable conversion, et ne lui tinrent aucun compte de ce qu'il faisoit pour apaiser leurs scrupules. Épié dans toutes ses démarches, contrarié dans tous ses projets, il ne resta si long-temps dans une ville où la plus légère imprudence pouvoit l'exposer à de graves dangers, et où ses amis mêmes n'osoient le visiter ou le recevoir chez eux qu'avec une extrême réserve, que pour se procurer les moyens d'aller à Bokhara, et attendre les circonstances favorables à l'exécution de ce projet. Mais tous les sacrifices qu'il fit pour cela ne furent d'aucune utilité, et il se vit à la fin contraint de renoncer à cette partie du plan qu'il s'étoit tracé.

Meschhed a succédé, dans le rang de capitale du Khorasan, à l'ancienne Tous, qui est aujourd'hui entièrement ruinée. M. Fraser

rapporte les traditions des habitans sur l'origine de Meschhed, et l'histoire des révolutions qu'elle a éprouvées. Ses destinées heureuses ou malheureuses sont toujours étroitement liées à la sépulture de l'imam Riza, qui ne la rend pas moins odieuse aux Sunnites que respectable pour les Schiites. Les rues et les bâtimens particuliers de Meschhed offrent un aspect assez misérable ; mais les édifices publics, et sur-tout celui qui renferme le tombeau de l'imam Riza, ne manquent point de grandeur. Le dôme dont est surmonté le mausolée, est couvert en tuiles dorées, et orné, par endroits, d'inscriptions arabes, tracées en lettres d'or sur un fond couleur d'azur. Deux magnifiques minarets ajoutent à l'apparence imposante de cet édifice. L'intérieur du mausolée ou de la chapelle sépulcrale est richement décoré, et on y entre par une porte d'argent qui est un don du féroce Nadir-schah. Le tombeau du saint et celui du khalife Haroun Raschid, mort à Tous, occupent une petite pièce octogone, couverte aussi d'un dôme et magnifiquement décorée. Une grille d'acier d'un travail excellent entoure les sépultures, et en dedans de la grille est une balustrade d'or massif. Cette grille a une porte qui donne entrée auprès des tombeaux, et qui est couverte d'or et de pierres précieuses. C'est un présent du monarque actuel de la Perse, mais dont l'apparence, suivant M. Fraser, surpasse la valeur réelle. Un large passage conduit du mausolée à une magnifique et charmante mosquée, dont la façade, très-élevée, est garnie de deux minarets d'une construction élégante. Cette mosquée a été construite par l'ordre et aux frais de l'épouse de Schahrokh, fils de Timour. Un beau collége, nommé le *collége de Mirza Djafar*, communique avec la grande cour de l'édifice consacré à l'imam Riza ; à ce même édifice sont encore annexés deux autres colléges, et des bains. Tel est ce mausolée, ou plutôt cet ensemble de constructions, dont je n'ai pu donner qu'une idée fort imparfaite, mais qui, à en juger par la description de M. Fraser, est peut-être aujourd'hui ce qu'il y a de plus remarquable dans tout le royaume, comme c'est aussi le lieu où l'on trouve réunie la plus grande quantité de trésors et de choses précieuses. Je ne suivrai point notre auteur dans les détails historiques dans lesquels il entre sur l'imam Riza, et sur les destinées du lieu consacré à sa mémoire. Je dirai seulement qu'on regrette que M. Fraser n'ait pas joint à sa relation les plans et les dessins de ce magnifique monument.

Les colléges de Meschhed, au nombre de seize, les bains, le palais du gouverneur, la population de cette ville, son nombreux clergé et le genre des études auxquelles il se livre, le commerce favorisé

par l'affluence des pélerins qui arrivent journellement des diverses villes principales de la Perse et des royaumes de Bokhara et de Khiwa, les manufactures, principalement celles de velours et de lames d'épée, les ouvriers occupés à la taille des turquoises, et quelques autres objets, occupent successivement M. Fraser, et complètent la description de Meschhed. Ce chapitre (le XVIII.e), le plus curieux sans contredit de toute la relation, se termine par le récit de la visite faite par le voyageur, en grande hâte, et non sans quelques alarmes, au tombeau de l'imam Riza.

Parmi les relations que M. Fraser eut avec divers personnages distingués de Meschhed durant son séjour dans cette ville (ch. XIX), une des plus remarquables est la visite qu'il reçut d'un frère du souverain actuel de Bokhara; il habite Meschhed depuis plusieurs années, et il y est connu sous le nom d'*Émir-zadèh*, mais son nom propre est *Naser-eddins-mirza*. Ce prince, que le soin de sa propre sûreté tient éloigné de sa patrie, où règne son frère le sultan Haïder, se livre à l'étude de l'histoire, de la philosophie et de l'astronomie. C'est son goût pour cette dernière science qui lui fit rechercher la société de M. Fraser, et notre voyageur le trouva plus instruit qu'il ne l'avoit supposé. Il paroît que cette liaison de deux étrangers causa quelque inquiétude au vizir du prince gouverneur de Meschhed : cependant ils eurent encore d'autres conférences ensemble.

Une visite d'un autre genre fut celle que M. Fraser rendit à un dervisch qui avoit beaucoup voyagé, et dont il espéroit en conséquence pouvoir obtenir des renseignemens utiles pour le voyage qu'il projetoit à Bokhara. Ce personnage, nommé *Kafer-schah*, étoit un soufi, natif de Meschhed, et la visite que lui fit notre voyageur ne servit qu'à lui donner une nouvelle preuve de l'impudence de cette classe d'hommes, et de la stupide crédulité de leurs disciples et de leurs admirateurs. Si j'en fais ici une mention spéciale, c'est à cause d'un trait singulier de la vie de ce soufi, rapporté en ces termes par M. Fraser. « Ce personnage, dit-il, s'étoit rendu fameux par un » mépris audacieux pour toutes les pratiques et les ordonnances de » la religion musulmane. Il avoit brûlé solennellement l'Alcoran, » en présence de ses disciples, à cause, disoit-il, des mensonges » que ce livre contient; et il avoit envoyé un de ces enthousiastes, » séduits par lui, pour souiller des ordures les plus abominables la » balustrade d'argent (M. Fraser a dit précédemment qu'elle étoit d'*or*) » du tombeau de l'imam Riza, parce que c'étoit là, suivant lui, une » source de déception et de superstition. Le pauvre disciple fut mis

» à mort, et Kafer-schah échappa à la punition, soit qu'on ignorât
» qu'il avoit été l'instigateur de cet acte sacrilége, soit que la stupide
» vénération que la multitude porte au caractère d'un dervisch, le mît
» à l'abri de la fureur du clergé. »

Ce que le chapitre XX offre de plus singulier est peut-être la manière dont M. Fraser fut amené à prononcer la profession de foi musulmane, et les suites qu'eut pour lui cet acte de complaisance ou de dissimulation; mais il n'entre pas dans mon plan de m'arrêter à ces détails. Je passe donc à l'excursion qu'il fit aux ruines de l'ancienne ville de Tous, située à dix-sept milles environ au nord-nord-ouest de Meschhed. Les murs de Tous, construits en terre, et flanqués de tours de distance en distance, et quelques tombeaux, sont tout ce qui reste sur pied de cette ancienne capitale du Khorasan: un tertre de terre, dans un quartier de la ville, est occupé par quelques paysans dont les habitations forment un petit hameau, et qui cultivent du blé et de l'orge dans le sol que couvroient autrefois de nombreuses maisons. Un dôme peu élevé, voisin d'une porte de la ville, couvre la cendre du célèbre poëte auteur du Schahnamèh.

Après une multitude d'alternatives d'espoir de pouvoir se mettre en route pour Bokhara, et d'obstacles sans cesse renaissans à l'exécution de ce projet, M. Fraser se détermina enfin (chap. XXI) à abandonner son plan ultérieur de voyage et à revenir vers Tehran, en prenant sa route par la contrée nommée *Courdistan*, dont nous avons fait mention dans notre premier article, Astérabad et le Mazendéran; car tous les avis qu'il reçut lui représentoient la route par Serakhs et Hérat comme très-hasardeuse. Notre voyageur fit donc tous les préparatifs pour son retour, à la grande satisfaction de tous ceux qui l'accompagnoient; et, après avoir pris congé des personnes qui lui avoient témoigné un intérêt sincère, il quitta Meschhed le 11 mars de bon matin (chap. XXII), et se mit en route pour Astérabad.

Arrivé à un village nommé *Mohammedabad*, il y passa la nuit; et le lendemain, après une marche d'environ vingt-cinq milles, il atteignit Tchinaran, ville autrefois fortifiée et entourée de murs, qui appartient à la contrée nommée *Courdistan*, et est célèbre dans ces régions par la résistance qu'y opposa, durant sept mois, à Ahmed-schah Abdalli, roi de Caboul, Mamesch-khan, qui parvint à maintenir son indépendance pendant toute la durée des troubles qui suivirent la mort de Nadir-schah. Tchinaran n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, ses murs ayant été détruits par ordre de la famille des Kadjars qui occupent actuellement le trône de Perse. Elle est la

résidence de Kérim-khan, neveu de Mamesch-khan, et chef de la tribu curde de Zaferanlou, qui tient cette ville du consentement du roi, à la charge de fournir, quand il en est requis, deux cents cavaliers montés et équipés. De Tchinaran, le voyageur parvint en deux jours de marche, après avoir traversé une contrée habitée par les tribus turques nomades nommées *Il*, et passé la nuit dans un chétif village appelé *Begnazar*, à la ville de Cotchoun, nommée autrefois *Kabouschan*.

M. Fraser, arrivé à Cotchoun le 14 mars, n'en repartit que le 25. Il y fut accueilli avec distinction et même avec des démonstrations d'une amitié qui, peut-être, avoit sa source dans la haine que les habitans portent à la domination des Kadjars, et dans les espérances d'un avenir plus heureux qu'ils fondent sur une prochaine invasion de la Perse par les Anglais. Pendant le séjour de notre voyageur à Cotchoun, on y célébra, avec les cérémonies ordinaires, le 21 mars, la fête du *No-rouz*, ou du commencement de l'année solaire persane, et M. Fraser participa aux réjouissances de ce jour, où il fut témoin d'une scène singulière. Tandis qu'on s'amusoit à entendre de la musique chez Mirza Riza, vizir du khan de Cotchoun, Mirza Sélim, fils du vizir, jeune homme avec lequel M. Fraser s'étoit lié d'amitié, et qui étoit particulièrement connu de son compagnon de voyage, Mirza Abdou'lrezzak, commença à fondre en larmes; il se retira dans un coin de la salle, et continua long-temps à pleurer, paroissant plongé dans une excessive douleur, sans que cette circonstance attirât l'attention du reste de la compagnie. C'étoit pour le voyageur anglais une énigme, dont il demandal a solution à Mirza Abdou'lrezzak : celui-ci lui apprit que Mirza Sélim étoit un soufi. M. Fraser savoit bien que de pareilles scènes ne sont point rares parmi les soufis, et que ces enthousiastes sont sujets à tomber subitement dans des états violens d'agitation, sans aucun motif apparent; mais jusque-là il n'en avoit pas été témoin. Cet événement lui donne occasion d'entrer dans quelques détails sur cette classe d'hommes. « Le soufisme, dit-il, est véritable» ment une chose étrange et incompréhensible; les disciples de cette » doctrine, et les adeptes eux-mêmes, ne sauroient en donner une dé» finition bien claire. Il me paroît certain que le soufisme doit son » origine à une disposition naturelle pour les recherches métaphysiques, » agissant sur un tempérament ardent et porté à l'enthousiasme; à » un vif appétit de l'esprit, qui s'efforce de pénétrer plus avant dans » ces choses mystérieuses et d'un difficile accès qui ont si souvent » occupé l'intelligence humaine et se sont toujours jouées de tous

» ses efforts; à un sentiment de degoût pour tout ce qui a jamais été » enseigné ou écrit au sujet de la religion et dont l'esprit ne se trouve » pas pleinement satisfait; enfin à un violent desir de se créer à soi- » même, relativement aux rapports qui sont entre le créateur et la » créature, des opinions et une théorie conciliables avec la raison hu- » maine; pour tout dire, en un mot, d'élever l'édifice d'une religion » naturelle, d'étudier et de comprendre la nature de Dieu et celle de » l'homme. »

M. Fraser expose ensuite les effets qu'a produits toujours et en tout lieu cette tendance de l'esprit humain, louable, ce semble, dans son principe, mais dangereuse dans ses conséquences, et fondée, à dire vrai, sur de fausses notions de la raison humaine et des bornes de notre intelligence; puis il continue ainsi :

« Il paroît que cet amour ardent pour la divinité, qui accompagne » toujours l'ardent desir de comprendre sa nature, et qui, dans la réa- » lité, constitue l'essence même du soufisme, se résout souvent, comme » pour se procurer un point de repos, en une passion pour quelque » objet visible, dans lequel on se persuade apercevoir un reflet tout » particulier de l'image de la divinité. Cette passion n'est pas bornée » à un certain sexe ou à un certain âge; elle peut très-probablement » être produite aussi bien par un vieillard septuagénaire à barbe blanche, » ou par une personne quelconque qui, dans toute autre circonstance, » n'inspireroit que de l'horreur et du dégoût, que par une jeune » femme pleine de grâces, ou par les charmes d'un bel adolescent. » Mais cette passion, qui va jusqu'à une sorte de dévotion, et qui, » dans l'opinion des soufis, est véritablement inspirée par la divinité » elle-même, est représentée comme parfaitement pure et exempte » de toute souillure des appétits grossiers. Jamais elle n'aspire à la pos- » session de son objet, lors même que cet objet est une femme; elle » ne desire que de demeurer en sa présence, de l'avoir constamment » sous les yeux et d'en contempler les perfections imaginaires : on » éprouve, en la voyant, une sorte de crainte respectueuse qui recule » devant toute idée de familiarité et de privautés indécentes. Si une » femme, étant l'objet de cette espèce de culte, sollicitoit elle-même » son adorateur à des jouissances d'une nature moins sainte, le » charme à l'instant seroit brisé, et l'amour qu'elle avoit inspiré, au lieu » de profiter des faveurs qui lui seroient offertes, s'évanouiroit et feroit » place au dégoût. En un mot, rien de sensuel, même au plus léger » degré, ne se mêle à une telle passion; un sentiment de cette espèce » seroit la preuve que l'amour qu'on éprouvoit n'étoit qu'une illusion.

» Cette sorte de ravissement est tout-à-fait involontaire ; loin d'être » un sentiment qui se forme et acquiert des forces par degrés, il a » coutume de naître en un instant, et de frapper l'imagination quand » on y pense le moins. Quelquefois un rêve le produit, et l'objet » pour lequel on doit un jour s'enflammer, est représenté avec une » telle fidélité, que lorsque, dans la suite, il vient à frapper les regards, » il ne sauroit manquer d'être reconnu à l'instant même (1). Quelque- » fois aussi ce n'est qu'une création fantastique de l'imagination ; et » le malheureux séduit par un rêve traverse toute la route de la vie, » consumé d'amour pour un fantôme.

» J'ai ouï raconter plusieurs exemples de semblables passions ; et » Mirza Sélim lui-même m'a assuré avoir conçu une fois pour un jeune » garçon qui n'étoit rien moins que beau, un si fort attachement, » qu'il passoit des heures entières à le regarder, à jouer avec ses » mains et à lui baiser les pieds ; la nuit il lui donnoit place dans son » lit, et demeuroit à son séant près de lui, les yeux fixés sur lui, » poussant des soupirs, fondant en larmes, et quelquefois lui dérobant » un baiser. J'ignore comment finit l'aventure, mais je soupçonne » qu'une grande constance n'est pas le caractère le plus commun de » ces passions extraordinaires. »

Je m'abstiens de rapporter un autre exemple d'une semblable passion que Mirza Abdou'lrezzak disoit avoir éprouvée lui-même, et les réflexions de M. Fraser qui le conduisent à rapprocher de ces extravagances des soufis ce qui se passe dans certaines sectes de méthodistes ; mais je ne puis omettre l'observation par laquelle il termine tout ce qu'il dit sur ce sujet.

« C'est une chose remarquable, dit-il, que, bien que les doctrines » du soufisme soient si inconciliables avec les dogmes du mahométisme, » que les mahométans orthodoxes aient toujours persécuté et per- » sécutent encore aujourd'hui, quand ils osent le faire, les parti- » sans du soufisme, et que, parmi les musulmans, l'épithète de soufi » soit un terme de reproche aussi grave que l'est parmi nous celle » d'infidèle, et celle d'hérétique chez les catholiques romains ; néan- » moins les dervischs qui cherchent le Tout-puissant de cette manière, » jouissent d'une haute estime dans tout l'Orient, et sont spéciale-

(1) C'est ainsi que se forma, suivant le poëte persan Djami, l'amour de Zouléikha pour Joseph. *Voyez* l'extrait que nous avons donné de ce roman en vers de Djami, dans les cahiers de juin et juillet de cette année, ci-devant, pages 355 et 394.

» ment en Perse l'objet d'un respect tout particulier. Ceux qui,
» parmi eux, tiennent un rang distingué, sont reçus avec des honneurs
» qui ressemblent plus à ceux qu'on a coutume de rendre aux princes
» et aux grands de la terre, qu'aux égards auxquels pourroient pré-
» tendre des fanatiques vagabonds et mendians, tels qu'ils sont pour
» la plupart. »

Ce passage remarquable peut être considéré comme un excellent commentaire des poëmes mystiques des Persans, et c'est pour cela que je me suis arrêté long-temps sur ce sujet. Cela m'oblige à passer légèrement sur les détails relatifs à la ville de Cotchoun, à son commerce et spécialement à ses manufactures de pelisses de peaux de moutons qu'on nomme *poustin*, et qui sont recherchées dans toute la Perse.

Le chapitre XXIII contient le journal de la route de M. Fraser, depuis le 25 mars jusqu'au 6 avril, jour de son arrivée à Astérabad. Le premier jour de marche le conduisit à une ville nommée *Schirwan*, moins considérable que Cotchoun. De Schirwan il alla à Boudjnourd, résidence d'un khan curde, où il fut retenu quelques jours. Le 29, il passa la nuit dans un village nommé *Sariwan;* puis il arriva près du fort de Kalah-khan', dont le vrai nom paroît être *Semelgan*, *Kalah-khan* signifiant la *forteresse du khan*. Ce lieu sert de limite entre les Curdes et les Turcomans. Ici il fallut se munir d'une escorte pour traverser le pays, exposé aux courses de ces hordes de brigands. Trente-six heures d'une marche interrompue seulement par une halte de six heures, le conduisirent, par des chemins difficiles et à travers un pays occupé par des partis de ces nomades, de Semelgan à Gourgan, ou plutôt à l'endroit de la contrée ainsi nommée où étoit alors campé un khan des Turcomans, nommé *Khali-khan*, auquel le voyageur étoit recommandé. Il y fut aussi bien accueilli qu'on pouvoit l'espérer de ces hommes grossiers.

La description du campement des Turcomans ouvre le XXIV.e et dernier chapitre. Comme ceux qui avoient reçu le voyageur anglais devoient décamper le lendemain, il se remit en route le 2 avril et vint coucher à un village nommé *Pisserak*. Le 3, il continua sa route et profita d'une halte pour aller visiter les ruines de l'ancienne ville de Djordjan, et une tour fort élevée et d'une construction singulière, qu'on nomme dans ce pays *Goumbezi Caous*, c'est-à-dire, *le dôme* ou *la coupole de Caous*, et qui paroît avoir été renfermée autrefois dans la ville de Djordjan. Le 4 avril, il arriva à un village nommé *Finderisk*, éloigné de trente milles environ de Pisserak, et qui est le chef-lieu de cette contrée. De Finderisk, une marche de douze milles, par des

chemins presque impraticables, le conduisit le 5 à un gros village appelé *Pitchek-Mahallèh;* puis, traversant un pays occupé par les Turcomans de la tribu des Yamouts, qui reconnoissent la domination du roi de Perse auquel ils paient ou sont censés payer un tribut, et où par conséquent il s'attendoit à être bien accueilli du khan de ces nomades, il arriva, non sans éprouver encore quelques contrariétés, à Astérabad.

En terminant ici sa relation, M. Fraser annonce la publication d'un autre volume qui doit contenir la suite de son voyage le long des bords de la mer Caspienne, à travers le Mazendéran et le Ghilan. Ce volume a paru depuis peu, et nous nous proposons d'en rendre compte incessamment. Mais, avant de finir cet article, nous devons dire un mot de l'*appendix* que M. Fraser a ajouté à la relation de son voyage dans le Khorasan.

Cet *appendix* est divisé en deux parties distinguées par les lettres A et B. La première partie ne contient qu'un seul article, consacré à l'histoire des mesures prises par le gouvernement anglais dans l'Inde, depuis l'année 1810, pour réduire par la force des armes les pirates arabes qui infestoient les côtes du golfe Persique. Ces pirates, connus des Anglais sous la dénomination de *Joasmis* et appelés plus communément *Djéwasim,* mais dont le vrai nom est, suivant M. Fraser, *Gohafsin* ou *Djohafsin,* professent pour la plupart la doctrine des Wahabites. Les mesures prises contre eux par les Anglais avoient causé quelque ombrage à la cour de Perse, et c'étoit principalement pour dissiper ses alarmes à ce sujet, que le docteur André Jukes avoit été envoyé à la cour de Tehran par le gouvernement de Bombay.

La seconde partie de l'*appendix* se compose de quatre articles, dont le premier offre une esquisse géographique des divers districts du Kkorasan; le second contient les renseignemens de toute nature que l'auteur a pu recueillir sur la principauté de Khiwa, l'ancien Kharizme; le troisième est consacré à des notices sur le Mawaralnahr et l'état de Bokhara en général, et sur quelques-unes des principales villes de ce royaume; le quatrième enfin s'occupe du royaume de Kokan, dont la capitale est l'ancienne ville de Ferghana.

Je me contente de cette indication superficielle, parce qu'il est temps de terminer cet article, et j'ajoute seulement qu'on trouve encore à la fin du volume le relevé de différentes routes de Meschhed à Hérat, de Hérat à Candahar et à Bokhara, d'Andékhoud à Balkh, puis de Balkh à Caboul, de Khoundouz à Caboul, de Caboul à

Balkh, et enfin de Bokhara à Caschgar, par Kokan. A cela succèdent une liste des lieux dont la latitude a été fixée par les observations du voyageur, des observations météorologiques, une table des degrés du thermomètre où l'eau bout, en diverses places de la route par lui suivie, table qui est destinée à faire connoître leur élévation respective au-dessus du niveau de la mer; enfin un tableau comparatif des longitudes et latitudes assignées à différens lieux sur les cartes les plus estimées, et de celles qui résultent des observations de M. Fraser. Une table des matières complète ce volume, et en rend l'usage plus commode.

SILVESTRE DE SACY.

Chefs-d'œuvre de Shakspeare, traduits, conformément au texte original, en vers blancs, en vers rimés et en prose, suivis de poésies diverses, par A. Bruguière, baron de Sorsum, *membre de la Société asiatique de Paris, de la Société royale de Gottingue, &c.; revus par M.* de Chénédollé. Paris, Dondey-Dupré père et fils, impr. libr. rue Saint-Louis au Marais, et rue Richelieu, n.° 67, 1826, *in-8.°* 2 vol. (1).

Voici une entreprise littéraire dont la hardiesse même mérite qu'on ne la condamne pas sans un examen approfondi. Un littérateur qui avoit fait preuve d'un vrai talent pour la poésie, a essayé de conserver dans une traduction de Shakspeare les mêmes formes de dialogue que présentent les pièces originales; il a reproduit en vers blancs, en vers rimés et en prose, tous les différens passages qui ont les mêmes formes dans l'auteur anglais. Quand Voltaire donna l'exemple de traduire divers fragmens d'une tragédie de Shakspeare en prose et en vers blancs, conformément au dialogue de la pièce anglaise, il n'entendoit pas sans doute travailler pour sa propre gloire, ni pour celle de Shakspeare; il crut démontrer, par une traduction ainsi calquée, combien, sous le rapport de l'art, nos tragédies rimées doivent obtenir plus d'estime que celles qui seroient écrites en prose et en vers blancs; et, de peur qu'on ne lui accordât quelque éloge pour avoir fait une pareille traduction, il eut soin de

(1) Prix, pap. fin, 12 fr.; pap. vélin, 18 fr.

dire : « Les vers blancs ne coûtent que la peine de les dicter ; cela » n'est pas plus difficile à faire qu'une lettre. Si l'on s'avise de faire » des tragédies en vers blancs et de les jouer sur notre théâtre, la » tragédie est perdue ; dès que vous ôtez la difficulté, vous ôtez le » mérite. »

M. le baron de Sorsum n'a pas été effrayé de cet arrêt de Voltaire, et peut-être n'a-t-il pas dû l'être : s'agissant de traduire un célèbre auteur étranger, il a voulu lui conserver son costume ; il a pu croire qu'on lui pardonneroit de s'asservir scrupuleusement aux formes du dialogue de son original, et il n'a pas examiné si la versification des vers blancs anglais, italiens, &c., offre des caractères qui ne se trouvent pas dans notre versification et qu'il seroit presque impossible d'y introduire. Pour apprécier plus justement le travail du traducteur de Shakspeare, je crois convenable de présenter un aperçu de la plupart des essais qui ont été risqués parmi nous pour soumettre les règles de notre versification à des modifications fondamentales et essentielles qui en auroient changé la nature : 1.° on a tenté de faire des vers métriques non rimés ; 2.° on a essayé l'introduction des vers métriques avec la rime ; 3.° on a fait des vers blancs, c'est-à-dire, sans rimes, en les assujettissant seulement à des règles qui exigeoient le choix de certaines syllabes accentuées, selon la place qu'elles occupent dans le vers ; 4.° on a fait des vers blancs, sans les assujettir ni aux règles de l'accentuation ni à celles de la rime.

§. 1. *Vers métriques non rimés.* Leon-Batista Alberti, poëte italien, mort au plus tard en 1480, tenta le premier en Italie de transporter la mesure des vers latins dans la VOLGAR POESIA. Crescimbeni, *de' Comentarj intorno all' istoria della volgar poesia*, vol. II, part. II, lib. V, indique des vers rapportés par Vasari dans la vie d'Alberti : mais les diverses éditions que j'ai pu consulter de Vasari, ne rapportent pas ces vers exactement (1) ; du moins je préfère la manière dont ils sont copiés ailleurs. L'un est hexamètre et l'autre pentamètre :

Quĕstă pĕr āffēttō tĕnĕrīssĭmă līttĕră māndō
A tĕ chĕ trāttī bărbărămēntĕ nōī.

Dans le siècle suivant, Claudio Tolomei tenta d'accréditer ce genre,

---

(1) Voici comme ils sont imprimés dans les diverses éditions de Vasari :
Questa per estrema miserabile pistola mando
A te che spregi miseramente noi.
Ces deux vers offrent sur-tout l'inconvénient de n'avoir pas la même quantité dans *miserabile* et dans *miseramente.*

qu'on désigna sous le nom de POESIA NUOVA, et il eut quelques imitateurs. Je citerai deux vers de Fabio Benvoglienti, tirés d'une épigramme qui n'est que la traduction de l'épigramme grecque de Mopsus sur l'Amour piqué par une abeille :

Mĕntrĕ dă dōlcī fāvī fūră dĕl mĕl dōlcĕ Cŭpīdō
Vōlto āl lādro ŭn' āpē, pūngĕ lă bĕllă mānō.

L'annotateur de Vasari, parlant de Tolomei, dit au sujet de ses vers métriques : « Trovò più derisori che sequaci (1). »

En Espagne, quelques poëtes tentèrent aussi d'introduire les mètres des Grecs et des Romains : D. Ignacio de Luzan, dans sa Poétique, Zaragoza, 1737, *in-4.°*, loue les EROTICAS de Manuel de Villegas, et il cite comme plus harmonieux et plus sonores que les vers d'aucun poëte latin ceux-ci tirés d'une églogue de cet auteur :

Sĕis vĕcēs ĕl vĕrdĕ sŏtō cōrōnō sŭ căbēză
Dĕ nārdō, de ămārīllŏ trĕbāl, dĕ mŏrādă vĭōlă, &c. &c.

Mais c'est sur-tout dans les vers saphiques que les Espagnols ont pu approcher de l'harmonie des vers latins.

Pasquier, au livre VI des *Recherches de la France*, chapitre XI, intitulé, *Que notre langue est capable des vers mesurés, tels que les Grecs et les Romains*, avance qu'Étienne Jodelle fit la première tentative dans notre littérature, l'an 1553, au sujet des œuvres poétiques d'Olivier de Magny, auxquelles il consacra ce distique :

Phēbŭs, ămoūr, Cÿprĭs veŭt saŭvĕr, noŭrrĭr ĕt ōrnĕr
Tōn vĕrs ĕt tōn chĕf d'ūmbrĕ, dĕ flāmmĕ, dĕ flĕŭrs.

D'autres firent, à l'exemple de Jodelle, des vers mesurés qui ne rimoient pas, et Pasquier en publia qu'il avoit composés lui-même :

Plŭs jĕ rĕquiĕrs ĕt plŭs jĕ mĕ tiĕns sūr d'ĕtrĕ rĕfŭsĕ,
Et cĕ rĕfŭs poūrtānt poĭnt nĕ mĕ sēmblĕ rĕfŭs.

On attribue à Henri Estienne la traduction de ce distique latin :

Phosphore, redde diem : cur gaudia nostra moraris !
Cæsare venturo, Phosphore, redde diem.

qu'il rendit par ces deux vers métriques :

Aŭbĕ, rĕbāillĕ lĕ joŭr : poūrquōi nōtre āisĕ rĕtiĕns-tŭ !
Cēsăr doīt rĕvĕnīr, aŭbĕ, rĕbāillĕ lĕ joŭr.

Nicolas Rapin, qui fit des vers métriques rimés, en composa aussi qui étoient seulement métriques.

---

(1) Vasari, *Vita di Leon-Batista Alberti*. Milano, 1809, tom. V, p. 60.

En voici sur la prise d'Amiens; ils sont hexamètres et pentamètres:

Qu'ōn criĕ vīvĕ lĕ Roī, lĕ rŏyaūme ĕst ēn să lĭbĕrtē;
Puīsqu'Amiĕns ĕst prīs, qu'ōn criĕ vīvĕ lĕ Roī....
En rĕprĕnănt Amiĕns trois fois lĕ rŏyaūme īl ă cōnquīs,
Oū sōn ĕspēe ă vălū plūs quĕ lĕ droīt d'hĕritiĕr.

Rapin attachoit une sorte de gloire à ses tentatives: mais avant de mettre tant de zèle à transporter dans notre versification les formes métriques des Grecs et des Romains, il auroit dû examiner avec attention si la prosodie française étoit tellement fixée, que la quantité pût être facilement reconnue et dès-lors procurer quelque plaisir à l'oreille par la chute régulière des pieds mesurés ; mais il n'étoit guère possible de donner à cet égard des règles incontestables, et sur-tout de les faire adopter. Loin que les novateurs fussent d'accord sur ce point fondamental, ils s'accusoient les uns les autres de manquer à la quantité ; et Pasquier, tout en critiquant les fautes d'un nouveau versificateur, reconnoît que lui-même a eu tort d'employer comme brève la première syllabe du mot LÉ*ger*. Ni les efforts de Rapin ni ceux de ses adhérens et de ses protecteurs, car il en avoit, ne purent sauver son système de la réprobation qu'il méritoit, et Rapin mourut sans avoir fait école.

Je dois dire ici que, dès 1573, il avoit paru un ouvrage en faveur de la nouvelle versification, par Jacques de la Taille, intitulé *la Manière de faire des vers en français comme en grec et en latin*. C'est cependant ce même système de vers métriques qui fut reproduit, avec moins de succès encore, par M. Turgot, qui ne l'appliqua qu'aux vers hexamètres, dans son ouvrage intitulé *Didon, poëme en vers métriques hexamètres, divisé en trois chants, traduit du quatrième livre de l'Énéide de Virgile, avec le commencement de l'Énéide, &c.*, in-4.°, 1778. Cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, et distribué à des amis, n'obtint point de leur complaisance les encouragemens qu'il ne méritoit pas. Publié ensuite par M. le comte François de Neufchâteau dans un recueil en deux volumes, intitulé LE CONSERVATEUR, il a été réimprimé dans le tome IX des Œuvres de M. Turgot, Paris, 1810 ; on y trouve une invocation à la muse d'Homère, qui n'est pas dans la première édition. Je rapporterai les deux premiers vers :

Mōntĕ mă lȳre, ō mūsĕ d'Hŏmēre! īnspirĕ-mŏi tēs sōns
Hārmŏnĭeūx! dŏnnĕ leūr lă cădēnce ĕt lĕ nōmbre ĕt lă rōndeūr.

Je ferai remarquer que, dans les vers que j'ai eu occasion de citer précédemment, la conjonction *et* est longue, quand elle est suivie d'une consonne, et brève quand elle est suivie d'une voyelle; et que,

dans ces deux vers de M. Turgot, elle est toujours brève devant la consonne. Il me semble que cette seule remarque suffit pour démontrer combien nos poëtes métriques s'accordent peu sur la quantité des syllabes qu'ils emploient, et sur-tout combien il leur seroit difficile de s'accorder.

Il existe un ouvrage intitulé *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire*, par P. Restaut, édition de l'an 9, où la quantité de chaque mot est notée. J'ai vérifié que, d'après ce dictionnaire, il y auroit à reprendre trois fautes dans ce premier vers du poëme de Didon :

Dĕjă Dīdōn, là sūpērbĕ Dīdōn brûle ĕn sĕcrĕt. Sōn cœūr, &c.

Le dictionnaire note *dĕjă, sūpĕrbĕ, ĕn sĕcrĕt.* Je ne décide point ces questions de prosodie ; mais il doit rester prouvé qu'on chercheroit en vain les règles de quantité pour tous les mots de la langue, qu'on auroit à employer dans des vers métriques.

On peut s'étonner de ce que M. Turgot a renouvelé la tentative des vers métriques dans notre littérature, quand on lit les vers rimés qu'il a composés, en traduisant des fragmens considérables des Géorgiques et de l'Essai sur l'homme. L'abbé Delille n'a pas refusé d'accorder à quelques vers de la traduction de son illustre ami une honorable adoption, et ces vers ne déparent pas la belle traduction dans laquelle ils ont été admis (1).

---

(1) Je me bornerai à une seule citation du commencement du livre 1.er

M. TURGOT: Et qui nous enseignas à fendre les guérets;
Sylvain, toi dont le sceptre est un jeune cyprès,
Vous tous, dieux bienfaisans, déesses protectrices,
Qui nourrissez les grains semés sous vos auspices,
Qui des célestes eaux abreuvez les sillons,
Présidez à mes vers ainsi qu'à nos moissons.
Et toi qu'attend le ciel et que la terre adore,
Ton rang parmi les dieux est indécis encore;
César, *le front paré du myrte maternel,*
Voudras-tu des saisons régler l'ordre éternel! &c.

M. DELILLE: Vieillard qui dans ta main tiens un jeune cyprès,
Enfant qui le premier sillonnas nos guérets,
VOUS TOUS, DIEUX BIENFAISANS, DÉESSES PROTECTRICES,
Qui de nos fruits heureux nourrissez les prémices;
Qui versez l'eau des cieux, qui fécondez nos champs,
Ainsi qu'à nos moissons, présidez à mes chants.
ET TOI QU'ATTEND LE CIEL ET QUE LA TERRE ADORE,
Sous quel titre, César, faudra-t-il qu'on t'implore!
Veux-tu, LE FRONT PARÉ DU MYRTE MATERNEL,
Remplacer Jupiter sur son trône éternel! &c.

§. 2. *Vers métriques avec la rime.* Il faut avouer que ce genre d'innovations étoit celui qui pouvoit s'accorder le moins mal avec le système de la versification française ; il ajoutoit une difficulté de plus à ses règles établies : mais il eût fallu y mettre beaucoup d'art, et sur-tout ne pas hasarder des vers dont la longueur dépasse presque de la moitié celle des vers alexandrins auxquels les oreilles françaises étoient accoutumées. Pasquier accorde l'honneur de l'innovation à Marc-Claude de Butet, gentilhomme savoisien, qui s'en glorifia, bien que sa tentative n'eût pas réussi. Butet n'avoit hasardé qu'une ode; mais il paroît que, vers la même époque, Jean-Antoine de Baïf s'efforçoit d'accréditer ce nouveau système de versification. On trouve dans ses œuvres, édition de 1573, la pièce intitulée *l'Hippocrène*, qu'il annonce avec le titre pompeux de *vers baïfins*, comme s'il devoit s'immortaliser par la création d'un nouveau genre de versification. Butet n'avoit composé que des stances en petits vers ; Baïf au contraire fit des vers hexamètres.

Jĕ veū dōnnĕr aūx Frānçōis ūn vĕrs dĕ plūs lībre ăccŏrdāncĕ
Poūr lĕ joīndre aū lūt sōnnĕ d'ūnĕ moīns cōntraīntĕ cădēncĕ.

C'est peut-être ce qui a fait attribuer l'invention à Baïf lui-même.

Quelques autres poëtes du temps composèrent des vers prétendus baïfins. J. A. de Baïf, qui cultivoit aussi la musique, conçut le projet d'une académie pour s'y occuper à-la-fois de musique et de vers mesurés. Charles IX lui accorda à cet effet des lettres patentes, et, afin d'encourager et d'honorer la nouvelle académie, il s'en déclara le protecteur et le premier auditeur. Le parlement, craignant que cette académie ne devînt un établissement dangereux pour les mœurs, fit des difficultés pour l'enregistrement de ces lettres patentes ; et alors le Roi ordonna lui-même, de sa pleine autorité, l'érection de cette académie : elle subsista encore sous Henri III, jusqu'à la mort de Baïf, arrivée en 1591. Pour prouver comment avoient été jugées les innovations de Baïf, qu'il me suffise de rapporter un passage de Casaubon. Dans une note sur la première satire de Perse, il disoit : « Il ne manque pas de personnes qui pensent que rien n'empêche » d'appliquer à nos langues modernes les règles de l'ancienne poésie ; » quoique cet essai ait été déjà risqué en France sans aucun succès, » et même d'une manière ridicule, Nicolas Rapin, fort de son talent » supérieur, ose poursuivre le même dessein (1). »

(1) *Non desunt qui putant nihil vetare quominus antiquæ poeticæ leges etiam in recentibus hisce linguis retineantur. Quod, cùm in nostrâ Galliâ antè à non-*

Nicolas Rapin, qui voulut soutenir les innovations de Baïf en les modifiant, avoue lui-même que le Parnasse français se souleva contre Baïf:

Quand Baïf nos chants le premier réforma,
Contre ses desseins l'ignorance s'arma,
Et chassa bien loin de cet art la beauté
Pour sa nouveauté.

Une des modifications introduites par Rapin fut de ne terminer ses vers que par des rimes pleines masculines.

Le plus grand obstacle au succès des vers métriques, soit avec la rime, soit sans la rime, c'étoit la longueur ridiculement démesurée du prétendu vers hexamètre français, qui pouvoit être de seize syllabes, comme ceux de Baïf que j'ai cités, et même de dix-sept, et quelque fois de quatorze ou quinze, sans qu'il existât aucune règle de césure déterminée. Pasquier prétendit que l'ode saphique de Butet n'avoit pas dû recevoir des rimes féminines, et il condamna les vers de cette ode tous terminés en E muet. Mais, en excluant l'*e* muet de la rime, les vers français n'avoient plus pour désinences que des sons masculins. J'ai dit que Nicolas Rapin osa s'assujettir à cette condition sévère: il hasarda des vers de toutes les formes et de toutes les mesures, rimés et non rimés, asclépiades, anapestiques, sénaires, alcaïques, saphiques, anacréontiques, iambiques dimètres, trimètres, élégiaques, léonins, alexandrins. Le vers asclépiade devenoit chez Rapin un vers alexandrin:

Henri, branche de Mars, Roi généreux et fort,
De vertus et d'honneur inviolable fort.

Dans une ode en vers anapestiques sur la bataille d'Ivri, Rapin fait des vers tels que ceux-ci:

Secourez votre Roi naturel, si vaillant, si guerrier;
A la peine, à la charge, à l'assaut, le premier, le dernier.

En condamnant des vers pareils, on ne peut disconvenir que si les novateurs avoient cherché seulement des améliorations à nos vers rimés, selon les genres de poésie, et sur-tout pour le genre lyrique, soit en ménageant des repos réguliers, soit en assujettissant certains pieds correspondans de chaque vers à être des dactyles ou des spondées, tels que notre prosodie l'auroit pu comporter, ces innovations auroient

---

nullis frustrà et ridiculè tentatum esset, audet tamen N. Rapinus, ingenio fretus quo excellit, idem propositum urgere.

été peut-être adoptées, puisque les personnes qui travaillent pour les compositeurs ont recours à de semblables moyens, afin de faciliter le rhythme musical.

§. 3. *Vers blancs affranchis de la rime, mais soumis à des règles d'accentuation et de repos.* Dans les vers italiens rimés, indépendamment de l'harmonie incontestable que produit le retour de la rime, une oreille exercée découvre facilement une autre harmonie qui résulte du mouvement même du vers. La place de chaque syllabe accentuée, quand les accens sont répandus régulièrement, fait reconnoître dans les vers italiens, ainsi que dans les vers portugais et espagnols, une mesure qui a le double avantage d'être réglée et variée. J'avertirai ici que, dans les vers qui admettent des syllabes nécessairement accentuées, il faut distinguer le temps et le son. Si la quantité caractérise les longues et les brèves qui doivent entrer dans le vers métrique, l'accent n'est relatif qu'à la prononciation plus forte et plus pleine, et même plus prolongée, sans que le mètre change de nature.

On accorde assez généralement au Trissin l'invention des vers blancs [*versi sciolti*] dont se servirent à la même époque l'Alamanni, Rucellai et Sannazar. Il y a divers genres de *versi sciolti* italiens; il suffira de le remarquer sans entrer à cet égard dans aucun détail (1). Les *versi sciolti* ont l'avantage de l'enjambement, qui est rarement d'un effet heureux dans les vers rimés, et qui n'y est admis que par exception (2). Le succès de divers ouvrages italiens écrits en vers blancs à l'exemple du Trissin, tels que la traduction de l'Énéide par Annibal Caro, la Mérope de Maffei, &c. &c., ont naturalisé ce genre de versification dans la littérature italienne. Les Espagnols (3), les Portugais (4), ont aussi essayé des vers blancs, qui sont soumis, hors la rime, aux mêmes règles d'accentuation que les autres vers. Les vers blancs anglais sont soumis à des repos convenus, à des règles déterminées comme les vers rimés; Pope fait à ce sujet des observations dans une lettre à M. Walsh.

Quant aux vers français, seroit-il possible, en les exemptant de la rime, de leur procurer une harmonie suffisante par le seul secours

---

(1) Crescimbeni, *de' Comentarj intorno all' istoria della volgar poesia*, vol. I, lib. 1, cap. X. — (2) Je renvoie avec plaisir à l'excellent mémoire d'un littérateur italien distingué, M. Botta, sur cette question: *Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rime!* Voyez le recueil de l'Académie de Rouen, année 1821. — (3) Entre autres Boscan. — (4) L'Art poétique de Boileau fut traduit en vers blancs portugais.

de l'accentuation ! On pourroit croire que le mauvais succès de toutes les tentatives qui avoient eu lieu en France, et l'opinion prononcée des littérateurs français, avoient mis fin à toute espérance d'introduire dans nos vers les règles de la quantité ou le secours des accens, en secouant le joug de la rime; mais un anonyme fit les fonds d'un prix pour ouvrir un concours dont les deux principales questions étoient : « Quelles sont les difficultés réelles qui s'opposent à l'introduction » du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française ? » Pourquoi ne peut-on pas faire des vers français sans rime ? &c. &c. » La classe de la langue et de la littérature française décerna le prix à l'abbé Scoppa, dans sa séance du mois d'avril 1815 ; un mémoire de M. Mablin obtint une mention honorable, dont il étoit digne : mais ni les ouvrages du concours, ni le rapport savant et distingué de M. le comte Daru, qui les analysa et qui exprima quelquefois ses propres opinions, ne nous ont appris à faire des vers métriques français, ni sur-tout à nous passer de la rime. Cependant M. le comte de Saint-Leu fit imprimer à Florence, en 1819, en le dédiant à l'académie française, un volume *in-4.°* intitulé *Mémoire sur la versification, et essais divers.* Depuis il en a publié un autre à Rome, sous le titre d'*Essai sur la versification, &c.* Il a entrepris de prouver que, dans nos vers français rimés, on rencontre souvent des accens placés d'une manière déterminée : il en voudroit tirer la conséquence que ces accens pourroient suffire à nos vers, comme ils suffisent à la poésie italienne. Ne peut-on pas lui répondre au contraire que, pour donner à nos vers toute la perfection dont ils sont susceptibles, on doit, d'après des exemples nombreux de nos grands maîtres, ne pas négliger l'occasion de placer d'une manière heureuse les accens que notre langue fournit, sans rejeter pour cela l'harmonie nécessaire et indispensable de la rime ! Faut-il renouveler ici cette comparaison si souvent répétée de vers auxquels on a changé une des rimes, pour en faire des vers blancs, avec les vers originaux rimés ! En pareille circonstance, le sentiment de l'harmonie parle plus haut que tous les raisonnemens des novateurs ; et je dirai, d'après un auteur célèbre étranger, qui s'est exprimé à ce sujet aussi ingénieusement que justement, « La rime est une chaîne de fer qui accable et meurtrit » l'ignorance, mais elle est un bracelet de diamans qui pare le » génie. »

§. 4. *Vers blancs qui ne sont soumis à aucune règle.* Je crois qu'on peut remonter jusqu'à Ronsard pour ce genre de vers. En 1544, Ronsard célébra la naissance de François II fils de Henri II, et ce

fut par une ode en vers de huit pieds, sans les assujettir à la quantité et sans y mettre de rime; la seule harmonie qu'il adopta, fut de placer alternativement à la fin des vers une désinence masculine et une désinence féminine :

Je chante les honneurs divins
Du grand père et du père ensemble;
Tandis, muse, sur son berceau
Sème le lis, sème la rose,
Sème la palme et le laurier,
L'honneur des vainqueurs ès batailles.

Depuis Ronsard, il faut passer à Voltaire pour avoir à citer des vers blancs. Avant de faire la traduction de divers fragmens du César de Shakspeare, dont j'ai eu occasion de parler, il avoit traduit en vers blancs quelques passages de la tragédie de Mérope par Maffei, écrite en vers blancs italiens, et il avoit soigneusement averti de l'extrême différence qui, dans la littérature française, existe entre les vers blancs et les vers rimés.

« Je vais prendre la liberté de traduire cet endroit, écrit-il à » l'auteur original, en vers blancs, comme votre pièce est écrite, » parce que le temps qui me presse ne me permet pas le long » travail qu'exige la rime. » Mais Voltaire a semblé ignorer, ou plutôt a passé sous silence le genre de difficulté qui consiste, pour les vers blancs italiens et anglais, &c., à choisir pour certains pieds déterminés des mots qui soient accentués, difficulté qui, pour être vaincue avec succès, exige presque autant de peine et de soins que celle de la rime. Voltaire, parlant de sa tragédie de Mérope au marquis de Maffei, lui disoit encore : « J'aurois souhaité pouvoir, à l'exemple » des Italiens et des Anglais, employer l'heureuse facilité des vers » blancs.... ; mais je me suis aperçu, et j'ai dit, il y a long-temps, » qu'une telle tentative n'auroit jamais de succès en France, et qu'il » y auroit beaucoup plus de foiblesse que de force à éluder un joug » qu'ont porté les auteurs de tant d'ouvrages qui dureront autant » que la nation française. »

Ces réflexions (1) de Voltaire me ramènent au travail de M. le

(1) Je passe sous silence quelques essais de vers blancs par Malfilâtre, Domergue et autres littérateurs modernes: ces malheureuses tentatives n'ont servi qu'à prouver, d'une manière encore plus évidente, la nécessité de la rime dans les vers français. Je n'ai pas cru devoir parler d'une autre tentative de moindre conséquence, celle des vers français appelés TARATANTARA, qu'on dit avoir été ainsi désignés, parce que ce sont des vers de dix syllabes, dont

baron de Sorsum. Malheureusement une mort prématurée a ravi M. le baron de Sorsum à la société, à sa famille et à la littérature française, avant qu'il eût exposé les motifs particuliers qui l'avoient déterminé à traduire aussi scrupuleusement son auteur, à représenter sur-tout les vers blancs anglais, qui sont soumis à des règles d'accentuation, par des lignes de douze pieds français qui ne reçoivent pas des accens obligés. Quel service n'auroit pas rendu à notre littérature cet habile traducteur, si, dans l'intérêt de Shakspeare et dans le sien propre, il avoit assujetti cette traduction à la rime! Pour justifier les regrets que j'exprime ici, et pour donner une idée du talent poétique du traducteur, je rapporterai quelques passages qui, rimés dans l'original, ont dû être représentés dans la traduction par des vers en rime. Dans l'acte IV de la Tempête, quand plusieurs esprits paroissent sous la figure de diverses divinités, Iris s'exprime ainsi:

Cérès, ô tutélaire et prodigue déesse,
Quitte pour un instant les fertiles guérets
Où de tes blonds épis l'ondoyante richesse
Au souffle des zéphirs se voûte en flots épais;
Quitte les doux gazons de tes fraîches collines,
Que broute avidement la bêlante brebis,
Tes buissons décorés de grappes purpurines,

---

la césure est à la cinquième et non à la quatrième, comme dans nos décasyllabes; de sorte que ce mot de *taratantara* répété forme le vers entier. Christophe de Barrouso en avoit publié dès 1501, et il invoquoit ainsi Calliope:

Incite ma langue et trempe ma plume,
Inonde mon sens de ton très-doux flume, &c.

Bonaventure des Périers avoit composé en vers pareils sa pièce intitulée *Caresme prenant en tarantantara;* et l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'académie française, n'avoit pas dédaigné d'écrire en *taratantara* une épître morale à Timandre, laquelle se trouve dans la collection de ses poésies. En voici deux vers qui pourront faire juger des autres:

J'y goute en repos | l'innocent plaisir
Que donne un heureux | et profond loisir.

Ce qui est à remarquer, c'est que l'abbé Regnier Desmarais crut inventer ce genre de poésie, qui étoit oublié depuis long-temps, et il disoit, dans un avertissement: « Voici une nouvelle mesure de vers que l'on expose au jugement » du public. » Je ne m'arrêterai pas non plus sur les vers italiens que l'on a appelés MARTELLIENS, du nom de leur inventeur, Pierjacobo Martello. Ces vers sont de quatorze syllabes et sont partagés au milieu par une césure. Chaque hémistiche est un vers de sept syllabes, deux desquelles doivent être longues, savoir, la seconde ou la quatrième, indifféremment, et la septième constamment.

Qui des humides prés ceignent les verts tapis,
De tes jardins rians la bordure fleurie,
Qu'avril semble à ta voix nuancer le matin,
Doux trésor du berger qui, d'une adroite main,
Y tresse une couronne à sa nymphe chérie.

Cérès arrive et dit entre autres vers :

Que la terre pour vous, en toutes les saisons,
Se couronne de fleurs, de fruits et de verdure;
Que vos greniers soient pleins des plus riches moissons;
Que toujours à vos ceps pende la grappe mûre, &c.

Et Iris fait ensuite un appel aux nymphes et aux moissonneurs :

Ne tardez point, Junon par ma voix vous appelle;
Venez célébrer en ce jour
D'un couple vertueux qu'anime un pur amour
L'alliance à jamais fidèle.

(Les nymphes des eaux paroissent.)

Et vous que le soleil brunit de ses ardeurs,
Qu'en vos augustes mains la faucille s'arrête;
Réservez ces sillons, habitans moissonneurs;
Ce jour pour vous aussi doit être un jour de fête;
De vos chapeaux de seigle ombragez votre tête;
Et qu'au plaisir s'abandonnent vos cœurs.
Empressez-vous; déjà dans les campagnes
A retenti le son des agrestes pipeaux,
Avec ces nymphes pour compagnes,
Formez la danse des hameaux.

Cette traduction est élégante et poétique, et on lit ces vers avec un vrai plaisir; cependant je pourrois faire remarquer que l'auteur a dérogé à ses principes de rigorisme, quand il a traduit en rimes croisées et en vers libres les vers qui dans l'original sont à rimes plates. Pour faire sentir combien les vers rimés sont préférables pour nous aux vers blancs, je transcrirai deux courts passages de vers non rimés de la même pièce dans le même acte.

CALIBAN. Oh! de grâce, mon roi, prends quelque patience:
Vois-tu bien! c'est ici que s'ouvre sa caverne;
Entres-y bravement, et ne fais point de bruit;
Accomplis ce bon meurtre, auquel tu vas devoir
De régner à jamais sans rival sur cette île;
Et je serai toujours ton humble Caliban,

Ton esclave soumis, prêt à lécher ton pied....

PROSPERO. Furie, appuie, appuie! et toi, tyran, tiens bon;
Cours, fidèle Ariel, commande à mes esprits
De déchirer leurs chairs, de mordre leurs jointures,
De leur faire sentir ces crampes convulsives
Par qui sont des vieillards les muscles raccourcis,
Enfin de les pincer jusqu'à ce que leur peau
Soit mouchetée ainsi que celle des panthères
Ou du tigre félon, errant dans les forêts.

Tenterai-je d'expliquer pourquoi les vers rimés de M. le baron de Sorsum ont une grâce, un charme qu'on cherche vainement dans ses vers blancs! Qu'on me permette de renvoyer le lecteur aux observations que j'ai présentées sur l'avantage et la nécessité de la rime pour nos vers français, dans le numéro de juin 1822, pages 342-344, où j'ai rapporté quelques exemples frappans des beautés que la rime procure à notre poésie. Après avoir montré M. le baron de Sorsum vainqueur de lui-même par la comparaison de ses deux genres de traduction, je ne nierai pas que sa traduction en vers blancs, quoiqu'elle ne me procure aucun plaisir d'harmonie, et que même elle m'en fasse regretter l'absence, ne soit une traduction claire et fidèle; mais cette gêne à laquelle l'auteur s'est assujetti pour calquer son vers blanc français sur le vers blanc anglais, l'a privé de l'avantage de donner à son travail cette élégance que le lecteur desire autant que la fidélité. Cependant, telle qu'elle est, sa version sera très-utile aux personnes qui la consulteront pour l'intelligence de l'original. Cette entreprise d'un homme de talent figurera dans notre histoire littéraire comme un monument dont le peu de succès poétique signalera, aux yeux de ceux qui voudroient la renouveler, l'écueil où ils doivent nécessairement se briser, puisque un vrai poëte, qui avoit un sentiment exquis de l'harmonie, et qui s'élevoit aux beautés d'expression, n'a pas évité le naufrage; et, sous ce rapport, l'erreur de M. le baron de Sorsum deviendra utile, par cela qu'on ne sera pas tenté de l'imiter. Mais il ne seroit pas aisé d'imiter M. le baron de Sorsum dans les traductions qu'il a données en vers rimés et dans les beaux vers français qu'il a faits d'original, et dont des fragmens nombreux sont imprimés à la suite de la traduction de Shakspeare. Il y a beaucoup à louer dans cette partie: je n'aurai pas besoin de caractériser par un éloge détaillé les beautés qui m'ont charmé dans les vers qui ouvrent le poëme sur *le siége de Marseille*,

par lesquels je terminerai cet article; l'amour de la patrie a noblement inspiré le poëte.

O ville, dont le ciel protége la fortune,
Toi qui remplaças Tyr dans l'amour de Neptune,
Et jadis la première, au Gaulois étonné,
Montras ton jeune front de créneaux couronné,
Marseille, illustre sœur de la reine du monde,
Trente siècles déjà, plus rapides que l'onde,
Entraînant les cités dans leur cours destructeur,
N'ont pu de tes remparts abaisser la hauteur :
Sidon est prosternée au niveau de la plage,
Sous des sables sans nom a disparu Carthage,
Et vainement Corinthe, au pied de ses rochers,
D'une voix méconnue appelle ses nochers;
Seule, parmi tes sœurs, du couchant à l'aurore,
Fille des Phocéens, tes nefs voguent encore;
Et ton vieux pavillon, d'Éole respecté,
Signale sur les mers ton immortalité.
  Berceau de mes aïeux, ô ma douce patrie!
Vanterai-je ton ciel ou ta noble industrie!
Dirai-je ces moissons, ces liquides trésors
Dont Bacchus et Minerve enrichissent tes bords!
Non, sur un plus haut ton j'accorderai ma lyre,
Je veux chanter ta gloire, et ton amour m'inspire.
Que tes rocs parfumés, tes bosquets toujours verts,
Écoutent ton poëte et retiennent ses vers.

Je pourrois rapporter d'autres vers de la pièce du *Voyageur*, du poëme de *Fingal* en six chants, des fragmens d'un poëme intitulé *le Rhin*, et de celui intitulé *le Mexique conquis*, de la *Description du bouclier d'Hercule*, et de diverses traductions de poëtes latins, anglais et italiens. Dire qu'ils seroient dignes de figurer à côté des vers que j'ai cités, c'est, je crois, leur accorder un éloge distingué.

RAYNOUARD.

Di un' Epigrafe latina scoperta in Egitto dal viaggiatore G. B. Belzoni; *e in occasione di essa, dei prefetti di quella provincia, da Ottaviano Augusto a Caracalla; dissertazione del dottor* Labus. Milano, 1826, 152 pages *in-8.°*

L'INSCRIPTION latine qui fait le sujet de la première partie de cette dissertation, est l'inscription, relative aux carrières de Syène, qui a été découverte par Belzoni, publiée par ce voyageur et M. Cailliaud, et expliquée dans ce journal, et ensuite plus complètement dans mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte.* M. le docteur Labus ayant été invité par le traducteur italien des voyages de Belzoni, à lui donner son avis sur ce monument, ce savant l'a examiné de nouveau : sans ajouter rien d'essentiel et d'important à l'interprétation déjà donnée, il a amélioré la lecture de plusieurs passages. La première ligne *IOM. HAMMONI. CENVBIDI* m'avoit semblé devoir être lue *IOVI. HAMMONI. CHNVBIDI;* j'avois mieux aimé supposer une légère erreur dans la leçon *IOM*, et lire *IOVI*, au lieu de *I. O. M.*, à cause de l'absence de points entre les lettres. M. le docteur Labus, au contraire, préfère *I. O. M.*, et peut-être a-t-il raison; car les points de séparation ont été omis si souvent dans la copie, que cette omission cesse d'être un indice critique. Le passage

FELICISSIMO. SAECULO. D D.
NN. INVICTOR. IMPP. SEVERI. ET
ANTONINI. PIISSIMORUM. AUGG.
ET . . . . ISSI . . . . . .

avoit été lu *felicissimo sæculo dominorum nostrorum invictorum imperatorum Severi et Antonini piissimorum Augustorum et Getæ piissimi* (ou *nobilissimi*) *Cæsaris*, &c. M. Labus adopte cette leçon; mais il prouve fort bien qu'il ne faut pas hésiter sur le mot *nobilissimi.*

Sa leçon diffère de la mienne en deux endroits de la fin. Le texte porte :

SVB
SVBATIANO. AQVILAE. PR
AEG. CVRAM. AGENEOP DOMINIC
AVREL. HERACLIDAE DECAL. MAVR.

J'avois lu : *Sub Subatiano Aquila, præfecto Ægypti curam agente, operâ Dominici coloni Aurelii Heraclidæ, decurionis alæ I Maurorum.* Comme le nom *Subatianus* est inconnu, M. Labus suppose que le

sculpteur a répété à tort le mot *SVB*, et qu'il faut lire *SVB ATIANO :* il cite plusieurs exemples de cette répétition vicieuse des mêmes syllabes, ce qui rend sa conjecture fort vraisemblable. Plus loin, sans s'inquiéter du génitif *HERACLIDAE*, qui avoit amené ma conjecture, il change la construction de la phrase, et lit *Sub Atiano Aquila, præfecto Ægypti, curam agente operum Dominicorum Aurelio Heraclida, decurione alæ I Maurorum*. Cette leçon me paroît meilleure; et si l'on objectoit le changement du texte qu'elle nécessite (*HERACLIDAE*), M. Labus pourroit répondre que le copiste a bien pu faire ici la même faute que plus haut, où le mot *AQVILAE* doit certainement se lire *AQVILA*.

Du reste, le docteur Labus adopte et reproduit mon opinion sur la date et l'objet de ce curieux monument. Chemin faisant, il donne des éclaircissemens sur quelques points de détail, tels que le titre *nobilissimus* donné à Géta, sur la formule *curam agente*, et déploie autant de sagacité que d'érudition dans la restitution de plusieurs inscriptions latines.

J'ai exposé, dans l'ouvrage cité, les raisons qui me faisoient croire que la colonne, dite de Pompée, élevée en l'honneur de Dioclétien, provient de ces carrières d'où, selon le texte de l'inscription, les Romains tirèrent une multitude de grandes colonnes et de pilastres. M. Labus rappelle, à l'appui de cette opinion, un passage de Masoudy, qui parle de ces carrières, situées aux environs d'Assuan, *d'où les anciens*, dit-il, *tiroient leurs colonnes et autres monumens, après les avoir taillés et polis. Quant aux colonnes, aux bases et aux chapiteaux que les habitans appellent* asuaniah, *elles ont été taillées deux cents ans après la naissance du christianisme : telles sont les colonnes d'Alexandrie, et notamment cette belle colonne qui, pour la hauteur et le diamètre, surpasse toutes celles que l'on connoît dans le monde* (1). Ce passage de l'auteur arabe revient d'une manière frappante, et pour la date, et pour les circonstances, au fait énoncé dans l'inscription, et confirme les conséquences que j'en avois tirées.

J'ajouterai ici une idée qui m'est venue depuis la publication de mon ouvrage; c'est que ces carrières considérables sont très-probablement le lieu désigné, dans la Notice de l'empire (2), sous le nom de *castra lapidariorum*, où étoit cantonnée la *cohors sexta saginarum* (lisez avec Panciroli *sagittariorum*), dans le voisinage de Syène. (*Cohors quinta Suentium, Syene. Cohors sexta saginarum in castris lapidariorum*).

---

(1) Ét. Quatremère, *Mém. géogr.* II, 5. — (2) *Pag. 212, ibiq.* Panciroli, *p. 215*.

Cette cohorte étoit sans doute chargée de l'exploitation des carrières, ou tout au moins de défendre les travailleurs contre les incursions des Nubiens. Il est vraisemblable que si d'Anville avoit connu notre inscription, il n'auroit pas reculé ce *Castra-lapidariorum* dans le désert à l'est, sur le *Basanites Mons.* M. Ph. Buttmann avoit déjà pensé que ce poste militaire devroit être placé plutôt entre Syène et Thèbes (1). Je crois qu'il reste peu de doute maintenant sur l'emplacement qu'il occupoit.

L'explication de ce monument conduit M. le docteur Labus à la seconde partie de sa dissertation, qui traite de la série des préfets d'Égypte depuis Auguste jusqu'à Caracalla. Dans les *Recherches sur l'Égypte,* je ne m'étois attaché qu'à relever les noms de ceux de ces préfets que les inscriptions me faisoient connoître, et de fixer ainsi leur date, me réservant d'en dresser plus tard une liste complète; et ce travail, propre à jeter du jour sur la chronologie de l'histoire d'Égypte pendant la domination romaine, est depuis long-temps terminé et doit faire partie de la suite de ces Recherches. Sauf un petit nombre d'exceptions, les résultats sont les mêmes; les deux listes tirées à-la-fois des auteurs et des monumens, contiennent à-peu-près les mêmes noms et les mêmes époques. Cependant elles peuvent servir à se compléter et à se rectifier l'une l'autre. M. Labus adopte toutes mes observations relatives aux préfets dont j'ai trouvé les noms sur les inscriptions découvertes en Égypte. Quant aux trois premiers préfets d'Égypte, Cornelius Gallus, Petronius et Ælius Gallus, il existe, dans le tome V de la Traduction française de Strabon (2), une note qu'il auroit pu consulter utilement. Une inscription de Philes, que j'ai expliquée (3), et celle du propylon de Dendéra (4), ajoutent à ces deux noms ceux de Caïus Turranius (15 ou 10 avant J. C.), et Publius Octavius (1 après J. C.). M. le docteur Labus y joint le nom du préfet *Aquila* dont il est question dans un décret de Claude rapporté par Josèphe (5). Sous le regne de Tibère, l'auteur place Marcus Emilius Rectus (en 14), Seius Strabon (en 18), Vitrasius Pollion (en 31), et Tibère

(1) *Ueber einige Mineralien, u. s. w.* dans le *Museum der Allerth. Wissensch.* II, p. 93. — (2) *Pag. 434.* — (3) *Bulletin universel,* avril, 1825. — (4) M. le D.r Labus dit que cette inscription *fù edita* primieramente *nel Giornale dei dotti, poscia esaminata dal Niebuhr, e* ultimamente *dal Letronne* (p. 68). Il n'a pas fait attention que l'article du Journal des Savans où il en a été question, est de l'auteur des *Recherches sur l'Égypte.* — (5) *Antiq. jud.* XIX, 5, 2.

Julius Severus (en 32). Il y a ici une difficulté dont n'a point parlé M. le docteur Labus : il ne donne qu'une année d'administration à Vitrasius Pollion ; et cependant Sénèque dit qu'il fut préfet d'Egypte pendant seize ans, *post hoc nemo miratur, quod per sexdecim annos, quibus maritus ejus Ægyptum obtinuit, nunquam in publico conspectu est* (1). Il est certain que Publius Avilius Flaccus fut préfet d'Égypte en l'année 32 (2), et qu'il eut pour prédécesseur Severus, préfet pendant peu de temps : les seize ans de l'administration de Vitrasius Pollion doivent donc se renfermer entre les années 16-32 ; et c'est en effet le calcul de Juste Lipse : mais Ruhkopf observe avec raison que, d'après Dion Cassius, ce ne fut qu'en l'année 18 que Seius Strabon quitta le commandement de la garde prétorienne, qu'il partageoit avec son fils Séjan, pour passer à la préfecture d'Égypte. La contradiction est manifeste ; et il est singulier que cet éditeur n'ait pas vu que, pour tout concilier, il suffisoit du léger changement de *SEXDECIM* en *TREDECIM*, dans le texte de Sénèque, soit que l'erreur vienne des copistes, soit qu'elle provienne d'une inadvertance de l'auteur. Il faut, en conséquence, classer ainsi les noms de ces préfets, Émilius Rectus (14); Seius Strabon (15 ou 16); Vitrasius Pollion (18); Severus (31); Flaccus (32). Il est à-peu-près certain que la liste en est complète, car on ne voit pas la possibilité d'intercaler dans cette liste un préfet de plus. M le docteur Labus met au nombre des préfets, sous le règne de Caligula, Nevius Sertorius Macron; peut-être auroit-il pu faire observer que si Dion Cassius dit en effet qu'au moment où cet empereur obligea Macron de se donner la mort, il l'avoit nommé préfet d'Égypte (3), rien ne montre qu'il en ait jamais exercé les fonctions; on peut même douter que Macron ait mis le pied en Égypte.

M. le docteur Labus rapporte au règne de Titus, en l'année 79, l'administration du préfet Maximus, qui, selon Pline, fit transporter à Rome l'obélisque que Ptolémée Philadelphe avoit fait élever dans l'*Arsinoeum* (4). Mais, comme la dédicace de l'ouvrage de Pline à Titus est de l'an 78, il est assez difficile de croire que le fait qu'il raconte ne soit pas plus ancien. Ce Maxime doit être celui dont fait mention le décret de l'an 9 de Claude (49 de J. C.), copié dans l'Oasis (5), et le même que le *Magnus Maximus* dont parle Philon (6), comme

(1) *Consol. ad Helv.* XVII, 4, ed. Ruhkopf. — (2) *Rech. pour servir à l'hist. de l'Égypte*, p. 178. — (3) Dio Cass. *LIX*, *10*. — (4) Plin. *XXXVI*, *9*. — (5) *L. 27*. — (6) *Contr. Flacc.* p. 528, 1, ed. Mangey, et 49, ed. Dahl.

chargé pour la seconde fois de la préfecture d'Égypte sous Caligula (1).

Je n'étendrai pas davantage ces observations sur un sujet que M. le docteur Labus a enrichi de beaucoup de rapprochemens neufs et instructifs : je n'en citerai plus qu'un seul. Dans l'inscription de Panopolis, qui est de l'an 12 de Trajan, ainsi que je l'ai prouvé (2), j'avois laissé une lacune à l'endroit où le nom du préfet avoit dû se trouver, parce qu'aucun monument ne pouvoit me faire connoître le nom du magistrat qui gouvernoit l'Égypte à cette époque : le prénom seul ΠΟΠΛΙΟΣ étoit encore distinct (ΕΠΙΠ[ΟΠΛ]ΙΟΥ. . . .). Depuis, on a découvert en Égypte une inscription latine ainsi conçue (3) :

ANNO. XII. IMP. NERVAE TPAIANO

---

(1) Une inscription, copiée par M. Hamilton, à Alexandrie, et que j'ai expliquée ailleurs (*Recherches &c.* p. 473 sq.), se termine par les mots ЄΠΙ ΠΟΛΛΑΝΙΟΥ ΦΛΑΥΙΑΝΟΥ ЄΠΑΡΧΟΥ ΑΙΓΥΠΤΟΥ : comme, avant cette ligne, il y en a deux autres effacées à dessein, qui m'ont paru avoir été occupées par le nom et les titres de l'empereur, j'ai présumé que ce nom étoit celui de Commode, dont un décret du sénat avoit ordonné de briser les statues et d'effacer le nom sur tous les monumens publics. Tout en adoptant cette conjecture, M. Labus fait observer que ce décret ne fut pas exécuté avec autant de rigueur qu'on pourroit le supposer, puisqu'il reste un nombre fort considérable d'anciennes inscriptions sur lesquelles le nom de Commode a été respecté. M. Labus adopte aussi la restitution que j'ai donnée (*Recherches &c.* p. 265) d'une inscription latine très-fruste, qui fait mention de la préfecture de Marcus Ulpius Primianus ; il a seulement oublié de nommer l'auteur de cette restitution. J'avois présumé, en conséquence, que la date de l'inscription du nilomètre d'Éléphantine, où il est fait mention de Septime Sévère et du préfet Ulpius Primianus, devoit être renfermée entre les années 194 et 200 de notre ère. Cette conjecture a été confirmée depuis par la copie qu'en a prise M. Cailliaud lors de son second voyage ; il s'y trouve, au commencement, les deux lettres L. Γ̄ [l'an III], indiquant la date précise qui manquoit dans la copie de M. Girard. Le texte devient : L. Γ̄. *Λουκίου Σεπτιμίου Σεουήρου εὐσεβοῦς Περτίνακος σεβαστοῦ, τοῦ κυρίου, ἐπὶ Οὐλπίου Πριμιανοῦ τοῦ λαμπροτάτου ἡγεμόνος.* [*Πήχεις* ΚΔ], *παλαισταὶ* Δ̄, *δάκτυλος εἷς.* L'an III de Septime Sévère, compté à la manière égyptienne, s'étend du 29 août 194 au 29 août 195 ; et comme l'inscription n'a pu être gravée qu'après la retraite entière des eaux du Nil, qui n'a lieu souvent qu'en janvier, elle n'est pas antérieure à décembre 194 ou à janvier 195 : l'inscription du colosse de Memnon prouve que Marcus Ulpius Primianus visitoit la haute Égypte dans le mois de février d'une année postérieure à l'an 194 : il est donc présumable que celle du nilomètre a été gravée lors de son passage à Éléphantine, soit qu'il en ait donné l'ordre, soit que les habitans, apprenant son arrivée, aient, par une flatterie fort innocente, voulu lui montrer son nom rattaché à l'époque de l'inondation extraordinaire survenue pendant son administration. — (2) *Recherches &c.* p. 200 et suiv. — (3) Insérée dans le *Monthly magazine*, janv. 1824, p. 850 ; = et dans la *Revue encyclop.* février 1824, p. 454.

CAESARI. AVG. GERMANICO
DACICO
P. I. R. SOLPICIVM. SIMIVM
PRAEF. AEG.

La date prouve que le nom de ce préfet est celui qui manque dans l'inscription grecque. Le mot *SIMIVS* étant inconnu, comme nom propre, chez les Latins, j'avois conjecturé qu'on devoit lire *SIMIAM* : car le nom grec *Simias* est connu et assez fréquent : quant aux premières lettres qui, dans la copie, sont séparées par un certain intervalle, je les avois lues *PER. PVB.*, ou *PER. P.*, et toute la ligne *PER PVB. SOLPICIVM SIMIAM*; je me proposois de remplir la lacune de quinze à seize lettres, dans l'inscription grecque, par la restitution ΕΠΙΠ[ΟΠΛ]ΙΟΥ [ΣΟΛΠΙΚΙΟΥ ΣΙΜΙΑΝ] ΕΠΑΡΧΟΥ... : M. le docteur Labus a rapproché fort heureusement un passage de *Nuovi Digesti* publiés par M. Angelo Mai, et qui m'étoient inconnus, où il est question des lettres écrites par Trajan à *Sulpicius Similis.* Ce personnage est le Similis, l'ami de Trajan et d'Hadrien, que Dion Cassius regarde comme l'un des hommes les plus distingués de l'époque (1). On sait que s'étant démis, sur la fin de ses jours, de la charge de préfet du prétoire qu'il avoit acceptée malgré lui, et ayant passé les sept dernières années de sa vie dans la retraite et le repos, il ordonna de graver sur sa tombe : « Ci gît » Similis, qui, sur tant d'années qu'il passa dans ce monde, n'en vécut » réellement que sept. » Il avoit été préfet de l'annone sous Trajan ; et comme un assez grand nombre de préfets d'Égypte avoient été auparavant préfets de l'annone, au point que cette dernière place paroît avoir été en quelque sorte l'échelon qui conduisoit à l'autre, le docteur Labus pense que *Sulpicius Similis* est le même personnage dont il est question dans l'inscription latine, et qu'il faut lire *SIMILEM*, au lieu de *SIMIVM*. L'identité du nom et du prénom met cette conjecture hors de doute, et je ne balancerai pas à l'introduire dans l'inscription de Panopolis.

Cette nouvelle production de M. Labus me paroît devoir tenir une place honorable parmi celles où cet habile archéologue a déjà montré une connoissance approfondie de la paléographie latine.

(1) *LXIX, 19.*

LETRONNE.

RECHERCHES sur la Tapisserie représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands, et appartenant à l'église cathédrale de Bayeux; par M. l'abbé de la Rue, *correspondant de l'Institut royal de France, &c.* Caen, imprimerie de Poisson, *in-4.°*, ij et 92 pages, avec huit planches lithographiées.

LA tapisserie de Bayeux étoit si peu connue en 1724, qu'Antoine Lancelot, ayant eu à sa disposition un dessin qui en représentoit une partie, l'expliqua dans un mémoire académique, sans avoir pu découvrir, quelques recherches qu'il eût faites, à quel monument ce fragment appartenoit. De Boze, qui lui avoit donné ce dessin, ignoroit s'il retraçoit un bas-relief, une peinture à fresque ou sur vitraux, ou bien une tapisserie. La ville de Bayeux n'est pas nommée dans cette première dissertation de Lancelot. Cependant, peu d'années après, Montfaucon fit paroître les premiers volumes des Monumens de la monarchie française, et y inséra une copie, sinon très-exacte, du moins complète, de la tapisserie de l'église cathédrale de Bayeux. Cette copie, qui avoit été prise sur les lieux, a passé dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres, où elle accompagne un second mémoire de Lancelot. On possède aujourd'hui une meilleure représentation de ce monument, depuis que M. Stothard, envoyé à Bayeux par la société des antiquaires de Londres, a publié dix-sept planches *in-fol. maximo* (1) qui en reproduisent sensiblement tous les détails. D'autres copies (2) moins étendues, mais fidèles et instructives, ont été jointes en France à la traduction des Antiquités normandes de Ducarel, à la seconde édition de l'Histoire de la conquête de l'Angleterre, de M. Thierry, et aux Recherches de M. de la Rue qui sont le sujet de cet article.

Les deux mémoires de Lancelot contenoient une explication savante et précise de presque tous les faits retracés dans cette tapisserie, et ne laissoient à faire qu'un assez petit nombre de rectifications ou d'additions peu importantes. On peut même dire que ce monument s'explique en grande partie lui-même par la série à-peu-près continue des légendes ou inscriptions placées au-dessus des figures. *Rex Eduard*

---

(1) *The Tapestry of Bayeux, published by the society of antiquaries.* London, 1816-1823. La dix-septième planche est un *fac simile* d'un morceau de la tapisserie (avec les mêmes dimensions); les 16 premières contiennent chacune deux tranches, et représentent la tapisserie réduite à-peu-près aux trois dixièmes tant de sa longueur que de sa hauteur. Les dix-sept planches sont coloriées.

(2) En huit planches.

dux Anglorum et sui milites equitant, &c. On y lit plusieurs noms propres, Edouard, Harold, Wido ou Guy (comte de Ponthieu), Guillaume, duc de Normandie, l'archevêque Stigand, Conan (comte de Bretagne), Odon ou Eudes, évêque de Bayeux, Robert (comte de Mortain), &c. Quelques noms géographiques étoient plus difficiles à éclaircir, et il falloit aussi rapprocher de chaque partie du monument les textes qui pouvoient y correspondre dans les chroniques et les poëmes du moyen âge, discerner les articles purement historiques des ornemens accessoires que la broderie avoit pu y joindre : tout le fond de ce travail est dû à Lancelot. Aussi n'est-ce point à des explications de ce genre que l'ouvrage de M. de la Rue est principalement destiné : l'auteur s'est proposé d'examiner, plus rigoureusement qu'on ne l'avoit fait encore, à quelle époque cette tapisserie a été faite.

A Bayeux, on la croit contemporaine des événemens qu'elle représente : on suppose qu'elle a été brodée ou du moins donnée à l'église cathédrale par Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant, qui est morte en 1083. Montfaucon et Lancelot ont pleinement adopté cette opinion populaire, qui est devenue générale dans le dernier siècle, et qui trouve aujourd'hui encore beaucoup de défenseurs en Angleterre et en Normandie. M. de la Rue la combat par des argumens qui nous paroissent d'une très-grande force, quoiqu'ils soient presque tous, ainsi que ses adversaires n'ont pas manqué de le remarquer, du genre de ceux qu'on appelle *négatifs*. En les analysant ici, nous les disposerons dans un ordre un peu différent de celui que l'auteur a suivi. En effet, le volume qu'il a publié renferme deux mémoires, dont le second est une réponse aux objections faites contre le premier. Peut-être auroient-ils gagné l'un et l'autre à être fondus en un seul. Les observations mieux enchaînées auroient jeté plus de jour sur la question, et mieux établi le résultat auquel elles tendent.

Si la tradition qui attache à ce monument le nom de la reine Mathilde étoit fort ancienne à Bayeux, si l'on en retrouvoit des traces au moyen âge, au XIII.e siècle par exemple, ou même au XIV.e, elle seroit de quelque poids sans doute, et l'on auroit besoin de preuves positives pour la contredire. Mais nous savons seulement que cette opinion existoit en 1724 et 1729, quand Lancelot et Montfaucon faisoient prendre des informations dans le pays : l'expression de *tapisserie de Mathilde* étoit alors usitée, et néanmoins si peu ancienne, qu'il suffit de remonter au XVI.e siècle et aux précédens pour en trouver de tout autres : *toilette du roi Guillaume, toilette de la S. Jean* (parce qu'on la tenoit exposée le jour de la S. Jean et pendant l'octave) ; auparavant,

grande telle du conquest d'Angleterre. Lancelot a transcrit un inventaire du trésor de l'église de Bayeux, rédigé en 1476, et dans lequel nous remarquons l'article ainsi conçu : « *Item* une tente très-longue et » estroite de telle, à broderie de ymages et escripteaulx, faisans » représentation du conquest d'Angleterre, laquelle est tendue environ » la nef de l'église le jour et par les octabes des reliques. » Nulle mention de Mathilde, quoique, dans les articles qui concernent deux manteaux, nous lisions : « Ung mantel duquel, *comme on dit*, le duc » Guillaume étoit vestu quand il épousa la ducesse ; ung mantel » duquel, *comme l'en dit*, la ducesse étoit vestue quand elle épousa le » duc Guillaume. » Comment le souvenir de cette duchesse Mathilde ne revient-il pas lorsqu'il s'agit de la tente ou tapisserie ! C'est sans doute parce que *l'on ne disoit* pas encore en 1476 qu'elle l'eût brodée ou donnée à la cathédrale. Le même silence est gardé dans un inventaire antérieur, celui de 1369, qui est le plus ancien écrit où ce monument soit indiqué. Il n'en est point parlé dans les autres actes du XIV.ᵉ siècle, ni dans ceux du XIII.ᵉ ; et l'on a la preuve qu'en ce dernier âge la coutume d'exposer une telle image le jour de la S. Jean, n'étoit point encore établie ; car il n'en est pas dit un seul mot dans un rituel de Bayeux rédigé entre 1200 et 1300, et où sont décrites les cérémonies de toutes les fêtes de l'année, particulièrement celles de la fête ou de l'octave des reliques.

Si maintenant nous nous rapprochons de l'époque même de l'invasion de l'Angleterre, rien encore dans tout ce qui subsiste des actes de Henri I.ᵉʳ, de Guillaume le Roux, de Guillaume le Conquérant et de Mathilde, ne nous indiquera la tapisserie. Nous y verrons Henri I.ᵉʳ rentrer en possession des ornemens royaux légués par le conquérant à l'abbaye de Saint-Étienne ; couronne, sceptre, bâton royal, coupe précieuse, candélabres d'or, et objets divers parmi lesquels n'est point celui qui nous occupe. Nous y apprendrons que Guillaume le Roux, qui mourut en 1100, n'avoit point recouvré ces effets, quoiqu'il en eût réclamé et stipulé la restitution ; une énumération semblable, et avec la même omission, accompagnera la relation de la mort de Guillaume I.ᵉʳ en 1087 : il ne s'agira que de couronnes, d'armures, de vases, de livres, et d'habits sacerdotaux ; *scilicet coronis, armis, vasis, libris, vestibusque sacerdotalibus.* Nous pourrons lire encore le testament dicté par Mathilde en 1083 : il étoit inédit, et M. de la Rue l'a publié d'après un cartulaire (n.° 5650) de la Bibliothèque du Roi de France : la princesse donne à des églises sa tunique travaillée à Winchester par la femme d'Alderet, son manteau brodé

en or, pour en faire une chape, deux ceintures en or, ses grands candélabres fabriqués à Saint-Lô, sa couronne, son sceptre, ses coupes avec leurs étuis, un autre étui de fabrique anglaise, tous ses vases et tous les ornemens de son cheval : point de mention de la célèbre tenture, non plus que dans une charte que Mathilde et son époux ont souscrite en 1082, et dans laquelle ils relatent les donations qu'ils ont précédemment faites. Dira-t-on que la reine avoit déjà disposé de sa *grande telle* en faveur de l'église de Bayeux! Mais il faut noter que la broderie n'étoit point achevée, et qu'on ne donne guère, sinon par testament, un ouvrage auquel on travaille encore.

La tapisserie de Bayeux n'a que dix-neuf pouces de hauteur, y compris les deux bordures, qui en occupent chacune presque trois; mais elle se déroule sur une étendue de deux cent dix pieds onze pouces; et cependant, outre que les dernières figures ne sont pas terminées, il restoit à peindre l'entrée de l'armée normande dans Londres, le couronnement de Guillaume et de Mathilde elle-même à Westminster. Ils avoient assisté l'un et l'autre, le 4 juillet 1077, à la dédicace de la cathédrale de cette ville; et si la tenture eût alors existé, s'ils eussent songé à la donner au chapitre, c'étoit une circonstance bien convenable pour déposer ou promettre cette offrande. Or, dans un recueil des us et coutumes de l'église de Bayeux, rédigé par un de ses chanoines au moyen âge, il est bien dit qu'au jour de la dédicace, Guillaume posa et laissa sur l'autel son casque surmonté d'une couronne dorée et l'acte de donation de la forêt d'Ele; mais rien encore sur la tapisserie.

Elle n'est donc indiquée dans aucun acte antérieur à 1369; on parcourt, sans en rencontrer le moindre vestige, et les anciennes pièces que rassemble la *Neustria pia* de Dumonstier, et celles aussi qu'il a laissées manuscrites et qui sont à Paris, à la Bibliothèque du Roi. M. de la Rue a pris la peine de lire les trois recueils inédits de cet auteur, *Neustria christiana*, *Neustria sancta*, *Miscellanea Neustriaca*, et n'y a rien découvert qui concernât ce monument. Si, à défaut d'actes, d'inventaires et de chartes, nous recourons aux historiens, aux écrivains qui donnent le plus de renseignemens sur Guillaume et son épouse, sur les annales civiles et ecclésiastiques de la Normandie, comme Guillaume de Jumiéges et Guillaume de Poitiers au XI.ᵉ siècle, Orderic Vital, Robert du Mont et Robert Vace au XII.ᵉ, Raoul l'Angevin au XIII.ᵉ, ils gardent un silence tout aussi profond sur la tapisserie, et l'on seroit même en droit de penser qu'ils n'en ont eu aucune connoissance. C'est ce que M. de

la Rue présume, sur-tout à l'égard de Robert Wace, auteur du roman du Rou et chanoine de Bayeux. Ce poëte nous apprend que la duchesse Gonnor excelloit dans l'art de la broderie : pourquoi ne loue-t-il pas le même talent dans la reine Mathilde, si elle en a laissé un tel monument ! On peut remarquer de plus, dans les images de la tenture, certains détails qui sont omis, modifiés ou contredits par le romancier : il ne parle pas des jongleries de Taillefer, qui sont rappelées dans la tapisserie par une épée jetée en l'air ; et le génie indiqué de part et d'autre comme un ornement du vaisseau de Guillaume, n'est ni placé ni décrit de la même manière. Sur la toile, Harold, en prêtant serment, porte ses mains sur deux reliquaires découverts : dans le poëme, il est à genoux ; on a placé devant lui un vase couvert d'un drap, et il est tout épouvanté, quand on lui montre les reliques sur lesquelles on l'a fait jurer à son insu. Mais nous n'insisterons pas sur ces différences : on en trouveroit ailleurs des exemples ; et, malgré l'importance que M. de la Rue y attache, elles nous sembleroient trop légères pour prouver que Wace n'a point connu la tapisserie, si ce point n'étoit mieux établi par beaucoup d'autres observations.

Un fait digne, à notre avis, d'une attention plus sérieuse, c'est que la cathédrale de Bayeux fut brûlée en 1106. Nous en sommes instruits par divers témoignages, spécialement par ceux de Serlon et de Wace, tous deux chanoines de cette église. Il est vrai que certaines parties des murs de cet édifice ont pu résister aux flammes, quoique Robert Wace assure que *tote fu l'église détruite*. Mais qu'une tapisserie y ait échappé, il est difficile de le supposer, quand Serlon, témoin oculaire, dit que ce temple perdit toutes les richesses que la piété des rois et des peuples y avoit déposées. Rebâtie par Henri I.er, la cathédrale de Bayeux essuya un nouvel incendie en 1160 ; et cette fois le désastre fut tel, que la reconstruction exigea de longs et dispendieux travaux. L'évêque Philippe de Harcourt y employa des sommes considérables, invita, par un mandement qui subsiste, tous ses diocésains à y joindre pendant plusieurs années des contributions personnelles, et mourut en 1205 sans avoir achevé cette entreprise. On a des bulles d'Innocent IV, qui, sous les dates de 1243 et 1254, c'est-à-dire, près d'un siècle après le second incendie, promettent des grâces spirituelles aux fidèles qui continueront de subvenir à cette dépense. Aussi remarque-t-on dans l'architecture de cette église, des flèches et des voûtes en ogive qui indiquent le XIII.e siècle, sinon le XIV.e Assurément, s'il avoit existé dans l'ancienne cathédrale de

Bayeux une tenture provenant de la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, l'intacte conservation de ce monument après 1106 et 1160 tiendroit du prodige.

M. de la Rue fait remarquer dans la tapisserie de Bayeux certaines formes et quelques détails qui, selon lui, ne sauroient appartenir à un ouvrage du siècle de Guillaume le Conquérant; mais nous avouerons que les argumens de cette nature ne sont point, à nos yeux, les plus décisifs. Mabillon et Lancelot croyoient retrouver, dans ces images et ces légendes, des indices d'une origine antérieure à l'année 1100; et c'est ce que soutiennent aujourd'hui, bien plus affirmativement, les adversaires anglais et normands de M. de la Rue, ainsi qu'on le voit sur-tout dans un écrit intitulé *Origine de la tapisserie de Bayeux*, PROUVÉE PAR ELLE-MÊME (1). Nous n'entrerons point dans cette controverse, dont il seroit difficile de donner un précis qui fût à-la-fois clair et succinct; il en résulteroit, nous le croyons du moins, que les lettres, les symboles, les costumes, les armures de deux siècles consécutifs du moyen âge, n'offrent pas des différences assez sensibles, assez constantes, pour qu'on puisse, sans témérité, assigner exclusivement à l'un de ces siècles, par cet unique genre d'indices, un ouvrage de broderie. Nous extrairons toutefois de ces discussions deux ou trois particularités desquelles peut-être on tireroit, avec un peu plus de probabilité, quelques conséquences.

La bordure supérieure de la tapisserie est quelquefois occupée par les complémens des images tracées dans le corps ou milieu de l'ouvrage, et la bordure inférieure par des appendices du tableau principal: on voit ainsi, au-dessous d'une bataille, des guerriers étendus, des armes brisées, des têtes séparées, des troncs. Mais le plus souvent les bordures présentent des ornemens tout-à-fait étrangers au sujet; l'inférieure est sur-tout remplie d'animaux de toute espèce, et dans ses premières parties, elle offre des figures qui rappellent immédiatement des apologues, par exemple celui du corbeau et du renard. Or, selon M. de la Rue, ces fables n'ont été connues en occident qu'après les premières croisades: personne, en Angleterre ni en France, n'avoit auparavant étudié Ésope, ou le recueil qui porte son nom; et Phèdre devoit rester bien plus long-temps ignoré. Ces récits n'ont commencé à se répandre qu'au XIIe siècle, après que le roi d'Angle-

(1) Par M. H. F. Delauney, de Bayeux, 92 pages *in-8.°*, qu'on a jointes, en 1825, à la dernière livraison des Antiquités normandes de Ducarel, traduites par M. Léchaudé d'Anisy.

terre Henri I.er, qui mourut en 1135, en eut formé une collection où depuis ont puisé Marie de France et d'autres fabulistes du moyen âge. Ici les adversaires de M. de la Rue ne lui opposent que deux assertions qu'il n'est pas difficile de réfuter. D'une part, ils revendiquent pour Alfred la collection attribuée à Henri I.er; de l'autre, ils citent Évrard de Béthune, qui a parlé des fables d'Ésope, et qui écrivoit, disent-ils, avant 1124. Mais, en premier lieu, le recueil d'apologues du roi Alfred est purement imaginaire, et c'est en vain qu'on cite à ce propos *LES Chroniques saxonnes*, car il n'existe qu'une seule chronique saxonne, et elle ne dit rien de pareil. Secondement, Évrard n'a écrit qu'en 1212. C'est le sens du vers, *Anno milleno centeno bis duodeno: bis* doit se rattacher à *centeno*, puisque Évrard a fait mention de plusieurs poëtes, ses contemporains, qui ont vécu à la fin du XII.e siècle et au commencement du suivant. Nous n'oserions assurer pourtant que les occidentaux du XI.e siècle n'aient eu connoissance d'aucun recueil d'apologues. Les quarante-deux fables d'Avianus pouvoient s'être conservées parmi eux, et il s'en faut d'ailleurs que l'origine de ces narrations morales et l'histoire de leur transmission aient été parfaitement éclaircies. Toujours avons-nous lieu de croire qu'il n'en a été formé aucune collection dans le siècle de Guillaume, ni en Normandie ni en Angleterre; et de plus il est à propos d'observer que la bordure inférieure de la tapisserie représente des sujets qu'Avianus n'a point traités. On a publié en 1825 des apologues rédigés au moyen âge, mais en s'abstenant de remonter au XI.e siècle; et peut-être même auroit-on pu, ainsi que M. Raynouard l'a remarqué (1), ne pas comprendre le XII.e dans le titre de ce recueil, à moins qu'on ne suppose que Marie de France a versifié ses fables avant 1200. Ainsi nous n'hésiterions point à joindre celles que la tapisserie retrace, à tous les autres indices qui tendent à montrer qu'elle n'a point été brodée ni donnée par cette princesse, morte en 1082.

M. de la Rue s'arrête aussi à l'inscription *Stigand archieps*, qui, vers le milieu de la tranche principale, surmonte une figure ornée du *pallium*. « Stigand, dit-il, évêque et *invaseur* de l'archevêché de » Cantorbéry en 1052, n'avoit jamais pu obtenir le *pallium* du » pape légitime, quoique, suivant Guillaume de Malmesbury, on pût » alors, avec de l'or, obtenir tout de la cour de Rome. Cette disgrace » détermina le duc Guillaume à refuser de recevoir la couronne des

(1) Voyez *Journal des Savans*, mai 1826, p. 295-299.

» mains de ce prélat. « On prévoit le raisonnement que ces paroles amènent: l'auteur demande si, durant le règne de Guillaume, son épouse a pu décerner à Stigand le titre d'archevêque, et le revêtir, aux yeux du public et de la postérité, des ornemens de cette dignité. Il seroit possible de répondre que, dans la tapisserie, Stigand couronne Harold, et qu'il a plu à la reine de montrer que le prince détrôné par Guillaume n'avoit été sacré que par un intrus. Mais, outre que cela même est fort douteux, rien, dans les autres détails de l'image, n'annonce une intention pareille, et il ne reste qu'une contradiction sensible entre les décorations de cette figure et l'opinion que Mathilde devoit avoir de Stigand.

Après avoir prouvé que la tapisserie de Bayeux ne vient pas de cette princesse, M. de la Rue l'attribue à une autre Mathilde, savoir, à celle qui, née du roi d'Angleterre Henri I.er, eut pour premier époux l'empereur Henri V, pour second mari Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, et pour fils le roi Henri II. Cette Mathilde elle-même a régné sur l'Angleterre depuis 1141 jusqu'en 1147; mais, peu aimée des Anglais et vaincue par Étienne, elle vint mourir en Normandie. Hume, dont l'autorité, dit M. de la Rue, est d'un grand poids en fait d'histoire, croit que c'est d'elle qu'on tient le monument qui vient de nous occuper. Elle l'aura fait faire par des ouvriers d'Angleterre, alors si renommés pour ce genre de travail, qu'un ouvrage en broderie s'appeloit *ouvrage anglais;* ils y auront commis quelques erreurs, parce que les faits à retracer commençoient à vieillir et les traditions à s'altérer. Ils pouvoient savoir assez d'apologues pour en peindre sur l'une des bordures; et leur propre langage enfin leur fournissoit les expressions saxonnes qui sont employées dans les légendes, comme Ælfgiva et Wadard. Ælfgiva est le titre qu'on donnoit aux reines de la dynastie anglo-saxonne. La tapisserie l'applique à une figure qui représente, selon Lancelot, l'épouse de Guillaume le Conquérant, laquelle néanmoins n'étoit pas reine encore au moment rappelé par cette image. Selon M. de la Rue, ce seroit plutôt Adélaïs, fille du même Guillaume, promise au prince Harold. Il se pourroit même qu'Ælfgiva ne fût qu'une corruption d'Adélaïs qu'on voit se transformer dans les livres historiques en Adelidis, Adeligia, Adeligiva; des brodeurs anglais auront aisément confondu ce nom propre avec le nom Ælfgiva, appellatif dans leur langue. *Hic est Wadard* se lit sur la figure d'un homme armé de pied en cap, auprès de trois maisons ou magasins dont il a bien l'air d'être le gardien. C'étoit apparemment la signification du mot saxon *wadard,* d'où seront venus,

par abréviation ou contraction, *waard*, *weard* et enfin *ward*, qui, en anglais, exprime la même idée. Ainsi la tapisserie fabriquée en Angleterre, et non encore achevée en 1147, aura été apportée en France par Mathilde l'impératrice, qui, mécontente des Anglais, en aura fait présent à une église de Normandie ; et dans la suite des âges, la confusion des deux Mathildes aura donné lieu d'attacher à ce monument le souvenir de l'épouse du conquérant Guillaume.

Quelque heureux que soient ces rapprochemens, il n'en résulte après tout qu'une simple conjecture qui ne se fonde sur aucun témoignage positif, et qui, examinée rigoureusement, seroit susceptible aussi d'objections graves. Nous croyons que, pour prouver que la tapisserie de Bayeux ne doit pas être attribuée à Mathilde, femme de Guillaume, on n'est pas tenu de trouver une autre princesse à qui l'on puisse en faire honneur. La question doit rester telle que la laissent les textes historiques et ce monument même. Il existoit certainement en 1369 ; et puisqu'il n'est pas désigné comme une acquisition récente dans l'inventaire rédigé à cette époque, nous sommes fort autorisés à supposer que l'église de Bayeux le possédoit depuis plusieurs années, peut-être depuis un siècle, ou un peu plus, si l'on veut. Mais, d'un autre côté, un rituel composé au commencement du XIIIe siècle n'en fait aucune sorte de mention, quoiqu'il eût été convenable et presque indispensable d'y indiquer la cérémonie annuelle de son exposition publique. Nous inclinerions donc à penser qu'il ne remonte qu'au XIIIe siècle: il ne nous paroît offrir aucun caractère, aucun détail qui oblige de le reporter à un siècle antérieur ; M. de la Rue dit qu'*il ne peut être* AU PLUS *que du douzième ;* et cette expression *au plus* permet assez de le rejeter un peu au-dessous de l'an 1200. Mais quelle est sa date précise ! En quel lieu, par quel ordre, par quelles mains a-t-il été exécuté ! Comment a-t-il été déposé dans la cathédrale de Bayeux ! Ces questions resteront insolubles tant qu'on ne découvrira pas de nouveaux documens. Lancelot, dès 1729, a rassemblé presque tous ceux qui existent : M. de la Rue les a tous interrogés, et en a beaucoup mieux interprété quelques-uns. Il en résulte, à notre avis, que l'opinion qu'on a conçue à Bayeux de l'origine de cette tapisserie, est, comme la plupart des traditions locales de cette espèce, dénuée de tout fondement et incapable de supporter un examen sérieux. Elle ressemble à celle qui, dans le même diocèse, fait remonter au premier siècle de l'ère chrétienne S. Spire ou Exupère, qui n'a vécu qu'au IVe ou Ve siècle.

Dans l'état actuel des documens relatifs à la tapisserie de Bayeux,

la question traitée par M. de la Rue ne comportoit réellement que des argumens négatifs. Ceux qu'il a employés et développés nous paroissent fondés à-la-fois sur les meilleures règles de la critique historique, et sur une connoissance profonde de la littérature et des annales du moyen âge, genre d'érudition dont il a déjà donné plusieurs autres preuves.

DAUNOU.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

LES funérailles de M. Pinel (*voyez* cahier d'octobre, page 631) ont eu lieu le 27 octobre, et M. Geoffroy-Saint-Hilaire y a prononcé un discours dont nous extrairons quelques détails biographiques. Philippe Pinel, né en 1745 dans le département du Tarn, prit ses grades de médecin à Toulouse en 1764, et une seconde fois à la faculté de Montpellier. Il passa quelques années dans cette dernière ville, où il donnoit des leçons de mathématiques et composoit des thèses de médecine pour les étudians. Il vint en 1772 à Paris, y travailla pour des libraires, et continua d'enseigner les mathématiques à un petit nombre d'élèves. L'année 1781 est l'époque où il commença d'être connu du public : il publia une traduction de la Médecine pratique de Cullen et une édition des œuvres de Baglivi, enrichie de notes. MM. Portal, Chaptal, Berthollet, Fourcroy, Cabanis, distinguèrent ses talens, et leur amitié lui ouvrit la carrière des emplois. On lui confia la division des aliénés à Bicêtre, et peu après il devint médecin en chef de la Salpêtrière, et professeur à l'école de médecine. Sa Nosographie philosophique parut en 1798; ses autres ouvrages sont un Traité de l'aliénation mentale; un Cours de médecine clinique, &c. En 1793, il offrit un asyle à Condorcet proscrit. Son entrée à l'Institut n'est que de l'an 1803 : il y fut placé dans la classe des sciences mathématiques et physiques, section de zoologie et d'anatomie comparée. Il est mort dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

La société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai, a tenu sa séance publique le 11 juillet dernier, et publié depuis un volume de ses mémoires : Douai, Wagrez, *in-8.°*, 110 et 322 pages. La première partie contient un discours d'ouverture, par M. Lambert, président; et un exposé des travaux de la société, par M. Fougeroux de Campigneulles, secrétaire. Ce compte rendu comprend la correspondance de cette compagnie avec les sociétés littéraires de Rouen, de Boulogne-sur-Mer, de Lille, de Troyes, de Cambrai, &c.; il reproduit plusieurs articles déjà insérés dans d'autres recueils du même genre, et se termine par le programme des prix qui seront décernés à Douai en 1827. Les sujets sont énoncés en ces termes : *Quelles sont les branches d'industrie manufacturière*

qui peuvent se rattacher avec fruit à une exploitation rurale, et quels avantages peut offrir cette réunion en un seul établissement d'une exploitation et d'une manufacture ? — Quelle influence l'étude des sciences économiques exerce-t-elle sur le patriotisme ? — La société couronnera aussi un poëme lyrique ou une épître; le choix des sujets est laissé aux auteurs. = Dans la seconde partie du volume, on a réuni des mémoires, des extraits, des rapports, des notices qui concernent l'agriculture, les sciences physiques, les antiquités, la littérature. On y distingue un mémoire de M. Leroi, demeurant à Bailleul, sur les plantations dans le département du Nord; un travail de M. Lebeau, procureur du Roi à Avesnes, sur les antiquités de cette ville et de ses environs; un *rapport* de M. Bruneau sur Samarobriva (Amiens ou Saint-Quentin); une notice, par le même, sur la vie et les travaux de M. Vassalli Eandi de Turin; des fragmens sur la topographie et l'histoire naturelle des territoires de Montpellier, par M. A. Maugin. Vingt des dernières pages du volume sont remplies par des vers de M. Fougeroux de Campigneulles et de M. Hyac. Corne, sur la prise d'Amiens par Henri IV, sur une jeune Grecque, sur les leçons de l'histoire.

L'académie de Lyon propose les prix suivans : Éloge en prose ou en vers du major général Martin, Lyonnais, mort aux Indes (médaille de 500 fr.). — Discours où seront développés les motifs qui doivent intéresser les peuples de la chrétienté à la cause des Grecs (médaille de 500 fr.). — Mémoire sur une partie quelconque de la statistique du département du Rhône (médaille de 300 fr.). — « Les résultats si heureux que l'on a déjà obtenus par la » ventilation pour l'assainissement de plusieurs établissemens, tels que les » hôpitaux, les prisons, &c., faisant desirer d'en voir étendre l'application aux » divers besoins domestiques qui la réclament, l'académie demande qu'on » détermine : Quels sont les moyens ou puissances qui peuvent produire la » ventilation ? Quelles sont les modifications à apporter dans la confection » des appareils ventilateurs, fixes ou portatifs, suivant les circonstances où » il convient d'en faire usage ? » (médaille de 300 fr.). — Les ouvrages destinés à ces concours doivent être envoyés, francs de port, avant le 30 juin 1827.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

M. Valerii Martialis Epigrammata, ad codices parisinos accuratè recensita, variis lectionibus, notis veteribus et novis, græcâ interdùm versione, notitiâ litterariâ et indice locupletissimo illustraverunt quinque parisiensis academiæ professores. Parisiis, typis Firm. Didot, 1826, *in-8.°* Ce volume, qui est le troisième et dernier des poésies de Martial, fait partie de la collection des Classiques latins de M. Lemaire, à laquelle appartiennent aussi les deux articles suivans.

Poetæ latini minores, volumen sextum : de Re astronomicâ, Ciceronis et Germanici carmina ex Arato translata; item Manilii Astronomicon libri quinque, ex recensione Jos. Scaligeri; cum notis veteribus et novis, *ibid. in-8.°*

Poetæ latini minores : indices varios rerum, latinitatis et nominum in *septem* voluminum carminibus necnon in notis, procemiis, argumentis et

excursibus occurrentium, disposuit et emendavit N. E. Lemaire, *ibid. in-8.°* — Il n'a point paru de tome VII de ce recueil de *Poetæ latini minores.*

Cours de littérature ancienne et moderne, par J. Fr. la Harpe; tome I.er Paris, impr. de Gaultier-Laguionie, librairie de P. Dupont, hôtel des Fermes, 1826, *in-8.°* Les clxxxiij premières pages de ce volume contiennent une notice sur la vie et les ouvrages de la Harpe, avec un examen particulier de son Cours de littérature. Cette notice est suivie du rapport de Chénier sur le même sujet. Les tomes II-XVII ont déjà paru : le XVIII.e et dernier reste à publier.

De l'ancien Poitou et de sa capitale, pour servir d'introduction à l'histoire de cette province, par J. M. Dufour, de la société des antiquaires de France. Poitiers, Catineau, 1826, *in-8.°*, 464 pages.

Tableau des principaux événemens généraux qui se sont passés à Reims depuis Jules-César, par M. Camus-Daras. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Roret, 1826, *in-8.°*, 208 pages.

Métaphysique nouvelle, ou Essai sur le système intellectuel et moral de l'homme. ... *Di-ne hunc ardorem mentibus addunt!* VIRG. Paris, impr. de Gueffier, librairie d'Aimé André, 1826, x, 466, 514 et 494 pages. Pr. 21 fr., et par la poste, 25 fr. L'ouvrage est divisé en quatre livres, dont le premier traite des facultés constitutives de notre être et de celles qui en dérivent immédiatement; le second, de nos pensées, considérées en elles-mêmes et dans leur formation; le troisième, du langage dans ses rapports à l'exercice de la pensée; le quatrième, des facultés constitutives du système intellectuel et des causes du génie. Les résultats du livre I.er sont que, formés de l'union de deux substances distinctes, savoir, d'une ame et d'un corps, nous sommes, par la première, êtres actifs et sentans; par l'autre, êtres capables d'habitudes; que le *sentiment* et l'*activité* s'exerçant respectivement par certains organes du corps, c'est aussi dans ces mêmes organes que réside la faculté d'*habitudes*, laquelle est en eux l'aptitude à retenir des dispositions corrélatives aux déterminations qu'ils ont plus ou moins de fois subies; que de ces trois grandes facultés, combinées diversement entre elles, naissent, d'une part, l'attention, sans laquelle nous n'aurions de nette perception de rien; d'autre part, la mémoire et les lois de la mémoire; enfin la parole, qui est assujettie aux mêmes lois. Dans le deuxième livre, l'auteur s'efforce d'attacher des significations précises aux mots pensée, vérité, erreurs, faits, lois, connoissance, ordre physique, ordre moral, entendement, intelligence, raison, jugement, raisonnement, imagination, esprit et génie. Il recherche comment les sens et la réflexion concourent à la découverte des vérités (ou rapports) physiques, et à la formation des idées morales. Il est persuadé que tout, dans l'entendement, est originaire de la sensation, et qu'il n'existe en nous de vraies perceptions que celles qui y sont entrées par les sens. Il croit que c'est par une même opération de l'esprit que se forment nos imaginations, nos jugemens, nos connoissances; que si quelquefois tout est l'ouvrage de l'attention, sans nulle participation de la mémoire, le plus souvent il y a concours ou *action coordonnée* de ces deux facultés; que tous les actes de la pensée se résolvent à imaginer, ou à juger, ou à connoître; mais que ces actes présupposent l'attention et les souvenirs. Ainsi, dit-il, être attentif et se rappeler; puis, connoître, juger ou imaginer; c'est-à-dire, percevoir des rapports, en pressentir ou en supposer, voilà le cercle éternel où tourne et s'exerce

notre pensée. Son troisième livre a pour sujet l'institution des signes et les causes qui la rendoient nécessaire. Ces causes sont l'imperfection générale de nos idées ou de la faculté qui les conserve, la nature infigurable ou trop complexe de plusieurs d'entre elles et ce que l'auteur appelle *l'impuissance native de l'ame sur les idées.* Il en conclut que la faculté de penser que nous apportons en naissant n'est pas complète, que nous avons besoin d'y adjoindre l'instrument factice des signes institués; que cet instrument, bien qu'il soit l'ouvrage de nos facultés, n'est pas un pur don de la nature; que, sans lui, nous n'aurions aucune sorte d'idées proprement dites; que par conséquent le langage ne sert pas seulement à la communication des pensées entre les hommes, mais à leur conception et à leur conservation dans l'esprit de chacun de nous. Le quatrième et dernier livre n'est guère qu'un appendice des trois premiers; il reproduit, résume et applique les notions qu'ils renferment. Ces notions ne sont pas toutes aussi neuves que l'auteur paroît le croire; mais il en a formé un système qui lui appartient et dont nous n'entreprendrons pas l'examen: il seroit difficile d'exposer en peu de mots les motifs qu'on auroit d'adopter, de modifier ou de rejeter de pareilles doctrines. En général, cet ouvrage tend à concilier la philosophie qui reconnoît l'immatérialité et l'activité de l'ame, avec celle qui trouve dans les sens l'origine de toutes les idées, et qui attribue à l'organisation physique une grande influence sur les facultés intellectuelles et morales. L'auteur est persuadé qu'il a expliqué les phénomènes de la pensée d'une manière plus simple, plus claire, plus satisfaisante qu'on ne l'a fait encore; mais il avoue que « c'est justement à l'égard des choses dont on a » le plus long-temps, le plus assidument et fortement occupé son esprit, qu'on » est le plus sujet à s'abuser, à s'éblouir. » Il a employé vingt-cinq ans aux études et aux méditations dont il publie les résultats; il se dit parvenu à un âge avancé, et s'abstient de se nommer. Abandonnant son style à la critique, il prévoit qu'elle y trouvera *des constructions vicieuses, des phrases dures, incorrectes, barbares peut-être:* il n'a fait, dit-il, aucune étude particulière de l'art d'écrire. Cependant il annonce des *vues* sur cet art même, qui entreront dans l'un des volumes dont la composition l'occupe, et dont il trace le plan. Au fond, si sa diction manque souvent d'élégance, nous ne croyons pas qu'elle mérite tous les reproches qu'il lui fait lui-même; car d'ordinaire elle exprime clairement et enchaîne étroitement ses pensées. Aucun tableau figuratif n'est joint à son livre, et, à notre avis, ce n'est point là une omission dont il faille se plaindre.

Les vrais principes de la morale, ENFIN TROUVÉS ET MIS AU JOUR. Paris, impr. de Casimir, librairie de Roussillon, 113 pages *in-18.* Pr. 1 fr. 50 cent. On prendroit une idée beaucoup trop désavantageuse de ce petit ouvrage, si l'on ne le jugeoit que par les mots du titre que nous avons fait remarquer. L'auteur considère la morale comme science et comme art: il expose, 1.° les règles de conduite envers soi-même; 2.° les règles de conduite envers ses semblables; 3.° les cas d'opposition de ces règles entre elles; 4.° les rapports des hommes entre eux. Il examine, à l'égard de chaque devoir, son principe, soit d'action, soit d'*abstention,* et sa sanction, c'est-à-dire, la garantie de l'observation de ce devoir. Les rapports des hommes entre eux sont divisés *en sept espèces,* dont chacune est soumise à *cinq règles* générales de la sociabilité. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut chercher les fondemens et l'explication de cette théorie. L'auteur craint même de n'avoir

pu la développer assez en un si petit nombre de pages; car il vient de nous adresser un supplément manuscrit qui a presque autant d'étendue, et que, par cette raison, nous ne pouvons insérer dans notre journal, quoiqu'il paroisse avoir cette destination. Mais nous devons reconnoître que l'auteur (M. G. D....eat, de Nantes) a fait une étude attentive du sujet qu'il traite, rendre hommage à la sagesse de la plupart des résultats *pratiques* de ses méditations, et l'inviter à donner à son travail toute l'exactitude dont il est susceptible.

L. C. Richard, botanices professoris in facultate medicinæ parisiensi, regiæ scientiarum academiæ socii, &c. *Commentatio botanica de coniferis et cycadeis*, characteres genericos singulorum utriusque familiæ, figuris analyticis eximiè ab auctore ipso ad naturam delineatis ornatos complectens; opus posthumum, ab Achille Richard filio, med. doctore, botanices in academiâ parisiensi professore, perfectum et in lucem editum. Parisiis, P. et S. Renouard, 1826, *in-4.°*, 278 pag., cum 30 tabulis. Pr. 60 fr.

Musée royal de France, ou Collection gravée des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture dont il s'est enrichi depuis la restauration, publiée par M.me veuve Filhol. MM. Marchais, Leroi, Vauthier, Cœuré, Olagnon, Dunant, Bourdet, Vasseroi, se sont engagés à faire les dessins, qui seront gravés au burin par MM. Maffard, Richomme, Forster, &c. M. P. Bourdon est chargé d'une surveillance générale de l'ouvrage. Il y aura, pour chaque planche, un texte explicatif, rédigé par M. Jal et imprimé par M. Firm. Didot. Le nombre total des planches sera de 144; il en paroîtra six en chaque mois, à partir de novembre 1826. Le prix de chaque livraison *in-8.°* sera de 10 fr.; en papier vélin *in-8.°*, 15 fr.; en papier vélin *in-4.°* avant la lettre, 25 fr.; en papier de Chine *in-4.°*, avant toute lettre, 30 fr. On souscrit chez M. Firmin Didot, et chez M.me Filhol, rue de l'Odéon, n.° 35.

La Législation civile, commerciale et criminelle de la France, ou commentaire et complément des codes français, par M. le baron Locré, ancien secrétaire général du conseil d'état, avocat à la cour royale de Paris, &c.; tome I.er Paris, impr. de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1827, 640 pages *in-8.°* — Nous avons annoncé le prospectus et transcrit le titre entier de cet ouvrage dans notre cahier d'août, pag. 508. Le tome I.er contient, 1.° une préface intitulée *Idée de ce livre*, et destinée à exposer quel est son but, de quels élémens il se compose, sur quel plan ces élémens sont disposés; 2.° des prolégomènes, dont la première partie concerne le mode de porter la loi qui étoit en usage aux époques où les codes ont été faits; les travaux préparatoires auxquels ce mode donnoit lieu; la seconde partie contient l'histoire générale de chaque code; 3.° les discours préliminaires de MM. Portalis et Jaubert sur le Code civil; 4.° le titre du Code civil qui a pour objet la publication, les effets et l'application des lois en général, accompagné de commentaires et de supplémens, des rapports et discours de MM. Portalis, Andrieux, Thiessé, Boulay, Favard, Berlier, Grenier et Faure; du tableau des distances de Paris aux chefs-lieux de département, de deux avis du conseil d'état sur les jours où la loi prend date et où les décrets sont obligatoires; de l'ordonnance royale du 27 novembre 1816, sur la promulgation des lois et ordonnances; de l'ordonnance du 18 janvier 1817 sur le même sujet; de deux avis du conseil d'état, l'un sur la compétence en matière de délits commis à bord des vaisseaux neutres, dans les ports et rades de France; l'autre sur

le recouvrement des amendes prononcées par des tribunaux français contre des étrangers. — On voit que cette utile collection comprendra tous les genres de documens relatifs à l'histoire et à l'interprétation des cinq codes. Elle aura 20 à 24 volumes, que nous ferons connoître à mesure qu'ils paroîtront; ils seront publiés de mois en mois. Le prix de la souscription pour cet ouvrage est de 7 fr. par volume à Paris, et de 9 fr. par la poste. Le seul engagement à prendre en souscrivant est de retirer les volumes aux époques de leur publication, et de payer, avec le tome I.er, le dernier volume d'avance. La souscription, ouverte chez MM. Treuttel et Würtz, sera fermée le 1.er janvier 1827; et passé ce terme, le prix de chaque volume sera de 9 fr. à Paris, et de 11 dans les départemens.

— M. de Golbéry vient de publier (Paris et Strasbourg, chez Levrault) la traduction française de deux mémoires de M. B. C. Niebuhr (chacun en 10 pages *in-8.°*), l'un sur la guerre chrémonidienne dont il est parlé au livre VI d'Athénée; l'autre sur l'époque à laquelle vécut l'obscur Lycophron (distinct du tragique selon M. Niebuhr, et moins ancien d'environ 150 ans: lord Royston avoit déjà énoncé une opinion à-peu-près pareille, en la fondant sur le vers 1226 de l'*Alexandra*; voyez l'article *Lycophron* par M. Boissonade, dans la *Biographie univ.* tome XXV). M. de Golbéry annonce qu'il va publier incessamment la traduction de l'Histoire romaine de M. Niebuhr, d'après la 2.e édition; et *il ne craint point d'affirmer que cet ouvrage l'emporte sur la 1.re édition autant que celle-ci l'emportoit elle-même sur les autres histoires de Rome.*

Nota. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1826.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1826.

Précis élémentaire de physiologie, par F. Magendie, *membre de l'Institut de France, &c.;* 2.e édition, revue et augmentée. Paris, 1825, *in-8.°*

Il suffit souvent au succès des livres destinés à l'enseignement des sciences, que tous les faits qui en sont la matière y soient exposés avec précision et clarté, d'après une méthode qui en rende la connoissance facile aux étudians. Mais lorsqu'à ce mérite, déjà très-grand par lui-même, un traité élémentaire joint l'avantage de contenir des considérations neuves, des observations originales et le résultat d'expériences particulières à l'auteur, l'utilité d'un tel ouvrage cesse d'être renfermée dans l'enceinte des écoles; le public savant, qui en profite, en devient

le juste appréciateur, et rend grâce à celui qui tout à-la-fois a su concourir à l'instruction des élèves et hâter le progrès des découvertes. Le *Précis* de M. Magendie occupe un rang très-éminent parmi les livres qui ont rendu à la physiologie ce double genre de services. Deux articles très-étendus, consacrés à la premiere édition de cet ouvrage par un savant dont les lumières étoient alors du plus grand prix pour la rédaction de ce Journal (1), ont déjà donné à nos lecteurs une idée complète et satisfaisante du travail auquel s'étoit livré l'auteur. Il auroit suffi peut-être, en annonçant la deuxième édition, de rendre compte des changemens et des améliorations qu'elle présente : mais l'abondance et l'intérêt des matières sont tels, qu'il est possible encore, sans répéter les observations de M. Dulong, de trouver l'occasion de faire de nouvelles remarques, et d'offrir à nos lecteurs l'aperçu de plusieurs questions importantes qui sont traitées par M. Magendie avec une véritable supériorité.

Tout le monde connoît les belles expériences qui ont conduit M. Magendie à proposer des vues nouvelles sur l'origine et la distribution du principe de la sensibilité dans les nerfs. On sait que, par le résultat de ces expériences, plusieurs des notions généralement reçues à ce sujet ont été rectifiées ou considérablement modifiées. La réforme la plus importante consiste dans la distinction toute récente des *nerfs qui sont sensibles*, et de ceux qui ne sont que *peu ou point sensibles*. Il seroit peut-être plus exact de dire que les premiers donnent la sensibilité aux parties où ils se distribuent, et que les autres, destinés à des actions spéciales, contribuent foiblement ou restent tout-à-fait étrangers au développement de cette propriété commune. Les *nerfs sensibles*, comme les nomme l'auteur, ont pour caractère anatomique d'offrir un ganglion à peu de distance de leur origine. On doit compter dans cette première espèce de nerfs la branche supérieure de la cinquième paire, qui donne la sensibilité à la peau et aux membranes muqueuses de toute la partie antérieure de la tête; les nerfs qui résultent de la réunion des racines postérieures des nerfs rachidiens, lesquels portent la même propriété à la peau du cou, du tronc et des membres, et à presque tous les organes de la poitrine et de l'abdomen; la huitième paire, qui préside à la sensibilité du pharynx, de l'œsophage, du larynx et de l'estomac, et le sous-occipital, qui remplit la même destination pour la partie postérieure de la tête. M. Magendie a prouvé que, si l'on coupe ces différens

(1) Juin et octobre 1818.

nerfs près de leur origine, les parties où ils vont se répandre perdent toute leur sensibilité.

Les nerfs qui ont une destination spéciale, et qu'on peut, dit M. Magendie, considérer comme insensibles, bien qu'il ne faille pas prendre cette expression dans un sens trop absolu, sont les nerfs optique, olfactif et acoustique, ceux des troisième, quatrième et sixième paires, la portion dure de la septième, le nerf hypoglosse et la branche antérieure de toutes les paires qui naissent de la moelle épinière. Quand on coupe ces divers nerfs, les parties où ils se distribuent conservent la sensibilité. Chez l'homme malade, quand ces nerfs sont intéressés, plusieurs fonctions sont altérées; mais la faculté tactile, et en général celle de sentir, ne paroissent pas même diminuées (1). Un fait particulièrement remarquable est celui que M. Magendie a constaté en examinant la part que la rétine, ou l'expansion du nerf optique qui forme cette membrane, peut avoir dans le mécanisme de la vision. On n'avoit jamais songé à mettre en doute que la rétine ne fût l'agent nerveux et l'organe immédiat destiné à recevoir les impressions produites par la lumière: cependant, en coupant la cinquième paire sur un animal, l'auteur reconnut qu'il lui avoit ôté la vue du même côté; en la coupant encore du côté opposé, il s'assura que l'animal étoit devenu aveugle. La lumière du jour, et même une lumière artificielle concentrée avec une loupe, ne donnoient plus aucun indice d'impression. A la vérité, une insensibilité plus grande encore se manifesta chez un individu après la section du nerf optique; car il n'y eut plus aucune apparence de sensation, même par la lumière la plus forte, celle du soleil concentrée par une lentille; et ce genre de stimulus exerçoit encore quelque action sur un animal dont la cinquième paire seule étoit coupée, lorsqu'on faisoit brusquement passer l'œil de l'ombre à la lumière. Toute sensibilité n'étoit donc pas perdue pour la rétine; mais il n'en restoit qu'une foible partie, et il n'en étoit pas moins démontré que cette membrane ne peut concourir à la vue que sous l'influence d'un autre nerf. Cette influence, vérifiée pour deux autres sens encore, est neuve dans la science et mérite toute l'attention des physiologistes. Il pourra être utile d'examiner s'il n'est entré aucune illusion dans les expériences dont nous parlons, et si, par exemple, la stupeur de l'iris, des paupières et des autres parties externes de l'œil, n'en a pas im-

(1) Voyez les tomes III et IV du *Journal de physiologie*.

posé, après la section du nerf de la cinquième paire, sur l'état où se trouvoient la rétine et le nerf optique.

C'est encore une connoissance tout récemment acquise, et qui est due, pour la plus grande partie, aux travaux de M. Magendie, que celle des fonctions particulières assignées aux racines des nerfs spinaux. On sait maintenant, avec certitude, que les racines antérieures sont les nerfs qui produisent le mouvement de toutes les parties du tronc et des membres, et que la sensibilité des mêmes parties est due aux autres nerfs dont l'origine est distincte de celle des premières. Les expériences par lesquelles on est parvenu à détruire à volonté le mouvement ou la sensibilité, ou l'un et l'autre à-la-fois, ne doivent pas seulement apporter un changement notable aux idées qu'on s'étoit toujours formées de l'action des nerfs; elles sont aussi du plus haut intérêt, quand il s'agit d'expliquer la nature des paralysies et d'essayer d'y porter remède.

Les observations microscopiques de MM. Prévot et Dumas ont jeté du jour sur la structure intime du tissu des nerfs. Quand on prend un nerf, et qu'après l'avoir divisé longitudinalement on l'étale sous l'eau, on voit qu'il est composé d'un nombre de petits filamens, égaux en grosseur. Ces ligamens sont plats et formés de quatre fibres élémentaires disposées à-peu-près sur le même plan, et les fibres sont elles-mêmes composées de globules. MM. Prévot et Dumas ont calculé qu'il pouvoit y avoir jusqu'à seize mille de ces fibres dans un nerf cylindrique d'un millimètre de diamètre, tel que le crural d'une grenouille. Avec un grossissement de dix à quinze diamètres, les nerfs présentent à leur surface des bandes alternativement blanches qui simulent d'une manière frappante les contours d'une spirale serrée qui seroit placée sous l'enveloppe celluleuse. Mais cette disposition n'est qu'apparente, et dépend simplement d'un plissement de l'enveloppe, qui perd sa transparence dans certains points et qui la conserve dans d'autres. C'est ce qu'on prouve en tirant légèrement le filet nerveux placé sur la lentille; mais la direction spirale de ce pli lui-même n'en est pas moins une circonstance des plus remarquables, comme tout ce qui, dans les corps organisés, présente cette disposition singulière.

On doit aux mêmes physiologistes la détermination précise d'un phénomène qui n'avoit été entrevu que très-vaguement avant eux. Examinées avec un grossissement très-foible, les fibres musculaires sont parallèles et droites, si le muscle qu'elles forment est en repos; mais si, par une cause quelconque, le muscle vient à se contracter,

les fibres se fléchissent en *zig-zag*, et présentent à l'instant même un grand nombre d'ondulations anguleuses et régulièrement opposées les unes aux autres. Le parallélisme se rétablit au moment où la contraction cesse, et se reproduit avec la même promptitude qu'il avoit cessé. Ce qui est digne de remarque, c'est que ce fléchissement des fibres a constamment lieu dans les mêmes points, et que ces points sont justement ceux où passent les filets nerveux qui traversent les fibres musculaires perpendiculairement à leur direction. Il résulte des observations les plus précises, que la fibre musculaire, devenue anguleuse, n'est pas raccourcie, et qu'ainsi, dans la contraction, les extrémités de la fibre se rapprochent, sans que la longueur même de la fibre éprouve aucune diminution.

Parmi les expériences qu'on a tentées récemment pour s'assurer de la part que les différens points de l'encéphale avoient à la production des mouvemens volontaires, il n'en est point de plus curieuses que celles dont on est redevable à MM. Rolando et Flourens, ainsi qu'à M. Magendie lui-même. Ce dernier savant en présente un résumé tout-à-fait satisfaisant, et où nous regrettons de ne pouvoir le suivre. Sans nous engager dans ce détail (1), il suffira de rappeler aux lecteurs que la lésion du cervelet, la section complète ou l'ablation de cet organe, celle de ses pédoncules et du pont de varole qui en est la continuation, ou de certaines portions de la moelle alongée, ôte à l'animal ce balancement et cet équilibre qui sont nécessaires à la station et à la progression régulière, et l'obligent, suivant les cas, à reculer indéfiniment, soit en marchant, soit en nageant, ou à rouler sur lui-même dans un sens ou dans un autre, ou à exécuter un mouvement en cercle à droite ou à gauche, et qu'on peut comparer à celui du manége. Il sembleroit qu'il existe dans le cerveau quatre impulsions spontanées ou quatre forces, placées aux extrémités de deux lignes qui se couperoient à angle droit : l'une pousseroit en avant, la deuxième en arrière, la troisième et la quatrième latéralement, en des sens opposés. Mais en émettant cette idée comme une de ces images sur lesquelles l'esprit aime à s'arrêter, M. Magendie avertit avec beaucoup de raison qu'il n'entend pas exprimer que les choses soient véritablement ainsi. Effectivement, il est ici question de phénomènes trop complexes pour pouvoir être aisément ramenés à une notion aussi simple, et qui, peut-être, sont encore infiniment

---

(1) Voyez le compte que nous avons rendu des expériences de M. Flourens, dans notre cahier de novembre 1824, *pag. 643 et suiv.*

plus difficiles à expliquer qu'ils ne paroissent l'être. Aucune des quatre impulsions dont on a parlé ne sauroit être produite par une force unique, en quelque point qu'on veuille la faire résider. Les quatre mouvemens dont il est question se composent chacun d'une foule de petits mouvemens partiels auxquels concourent des muscles des parties du corps les plus opposées; et le mouvement de recul, par exemple, ne peut s'exécuter sans que les fléchisseurs des membres et leurs antagonistes ne soient alternativement ou simultanément mis en jeu. Il est difficile de concevoir comment cette double action pourroit être le résultat de la lésion ou de l'abolition d'une faculté unique.

L'histoire des fonctions de relation, contenue dans le premier volume du *Précis de physiologie*, est la partie de l'ouvrage qui a reçu le plus grand nombre d'améliorations dans cette nouvelle édition. Les fonctions de la vie organique, décrites dans le second volume, avoient été, dès le principe, traitées avec un soin particulier et une étendue considérable. Ce motif même nous dispense de revenir ici sur ce qui en a été dit précédemment dans ce Journal. Il y a seulement un petit nombre de faits et d'observations que nous ne devons pas passer sous silence, parce qu'ils offrent un intérêt spécial, ou qu'ils peuvent encore devenir le sujet de discussions utiles aux progrès de la science.

En traitant, avec beaucoup d'attention, de l'action des différentes parties du tube intestinal sur les substances alimentaires, M. Magendie a été conduit à dire un mot des liquides nourrissans, tels que les solutions gélatineuses, le lait, &c., que, dans certaines maladies de l'estomac, on est forcé d'introduire dans le gros intestin, avec l'intention de soutenir les forces et de suppléer à la digestion gastrique. « Il seroit curieux, dit l'auteur, de savoir ce qui arrive à un liquide » nourrisant, quand il est placé dans le gros intestin : nous l'ignorons » entièrement aujourd'hui. » Il ajoute qu'il ne connoît aucun fait bien constaté qui établisse la possibilité d'atteindre le but qu'on se propose, mais qu'il ne voit rien non plus qui en montre l'impossibilité. L'expérience est donc appelée à prononcer sur un point qui a son importance, non-seulement par rapport à la théorie de la digestion, mais dans des cas de pratique où le degré de confiance qu'il est permis d'avoir au moyen dont il s'agit doit considérablement influer sur le pronostic. En attendant une détermination plus rigoureuse, il semble que le raisonnement peut éclairer sur le résultat probable d'une recherche de ce genre. Des substances nutritives, ingérées brusquement dans une portion éloignée du tube intestinal, sans avoir subi aucune des

préparations que la mastication et la digestion stomacale sont destinées à leur faire éprouver, peuvent être considérées jusqu'à un certain point comme des corps inertes qui doivent se montrer presque entièrement rebelles à l'assimilation. On ne peut pas d'ailleurs assurer que l'expérience soit restée tout-à-fait muette en de pareilles circonstances. Le nombre des cas où l'on a dû recourir à cette ressource est assez considérable, et l'on ne voit pas qu'elle ait jamais fait éviter l'issue funeste qu'on cherche à prévenir ; et cependant la quantité de substance alimentaire rigoureusement nécessaire à la sustentation d'individus malades est si foible, qu'elle auroit dû être extraite par les parois intestinales des bouillons dont on parle, pour peu que la moindre parcelle en eût été absorbée et qu'on eût le moins du monde produit l'effet qu'on s'étoit proposé.

Depuis que l'analyse chimique a fait connoître la nature des divers tissus de l'économie animale, on a reconnu qu'ils contiennent tous une très-grande quantité d'azote ; et cette observation a donné naissance à beaucoup de considérations d'une haute importance pour la connoissance de certaines actions physiologiques et de plusieurs affections morbides. Elle est aussi devenue pour M. Magendie le sujet d'une série d'expériences qui ont eu de la célébrité, et dont différens résultats peuvent paroître extraordinaires. On sait qu'en soumettant des chiens à l'usage du sucre blanc pour tout aliment, ces animaux sont constamment tombés dans un état de dépérissement qui a offert cette circonstance vraiment singulière, que la cornée transparente s'est ulcérée, d'abord sur un œil, puis sur le second, ensuite perforée entièrement, et a fini par donner issue aux humeurs de l'œil. Les altérations produites sur le fiel et l'urine, altérations reconnues par M. Chevreul, sont des faits encore mieux constatés, et dont les conséquences doivent avoir beaucoup d'influence sur le traitement des maladies calculeuses, où elles peuvent fournir d'excellentes indications curatives. Sous d'autres rapports, ces expériences ne semblent pas moins décisives. On a cherché d'où provenoit l'azote qui constitue en grande partie les substances organiques animales : on a voulu en voir l'origine dans l'air atmosphérique que les animaux respirent. On a douté si, dans certains cas, ce gaz ne seroit pas produit de toutes pièces, hypothèse qui seroit directement contraire à la notion des chimistes, qui le considèrent comme un corps simple. L'opinion la plus générale étoit que les animaux le tirent en très-grande partie des alimens azotés qui forment leur nourriture habituelle ; et cette opinion se trouve absolument confirmée, du moins en ce qui concerne les carnivores, par les

expériences de M. Magendie et les analyses de M. Chevreul. Peut-être reste-t-il de nouvelles recherches à faire pour appliquer la même théorie aux herbivores, dont les chairs ne sont guère moins azotées que celles des animaux carnassiers, quoique leurs alimens habituels ne contiennent que des proportions d'azote à peine appréciables. Et quant à la question particulière de la formation de ce corps réputé simple par les forces organiques, elle mérite bien d'être reprise et soumise à un nouvel examen, puisque la solution n'en est pas indifférente aux idées qu'on se forme des substances indécomposées. Mais on obtiendroit peut-être plus de succès de ce genre de recherches, si on les dirigeoit de préférence sur le phosphore ou le calcium, autres corps regardés comme élémentaires, et qu'une nourriture exclusivement végétale ne doit pas fournir en assez grande quantité pour suffire aux besoins de l'ossification dans les grands quadrupèdes herbivores. M. Magendie n'a point fait mention des essais qui ont été tentés pour s'assurer de l'origine de ces substances.

La transfusion du sang a depuis peu fixé l'attention du public, et, comme au temps de cette prétendue découverte, des effets étonnans, des cures merveilleuses, ont été cités. Il n'a pas tenu à ceux qui les proclamoient que l'enthousiasme pour ce procédé téméraire ne se renouvelât encore, après tant de raisons qui doivent en faire condamner l'emploi, après tant d'essais qui ont eu des résultats funestes. M. Magendie regrette, et nous regrettons avec lui, que quelque homme habile n'ait pas encore fait de ce moyen l'objet d'une série d'expériences. Il a, dit-il, eu occasion d'en tenter un certain nombre, et jamais il n'a vu que l'introduction du sang d'un animal dans les veines d'un autre ait eu des inconvéniens graves, même quand on augmentoit beaucoup la quantité du sang que les veines de ce dernier devoient naturellement contenir. Il y a loin de cette assertion prudente, énoncée avec le doute philosophique qui convient dans ces matières, aux opinions qui ont été émises, notamment par des médecins étrangers; et nul ne voudroit, avec une pareille assurance, essayer sur les hommes ce qui n'a pas même encore été suffisamment éprouvé sur les animaux. Sans entrer dans le détail des motifs qui doivent faire redouter de pareilles tentatives, il en est un que signale M. Magendie et qui suffiroit pour les condamner à jamais. Pour que les transfusions se fassent sans inconvéniens, il faut que le sang passe immédiatement du vaisseau de l'animal qui donne dans celui de l'animal qui reçoit. Si le sang est pris dans un vase ou dans une seringue, et injecté ensuite, il se coagule plus ou moins, et devient dès-lors une

cause de mort pour l'animal sur lequel la transmission est faite. M. Magendie pense que cet effet provient de ce que le sang coagulé bouche les vaisseaux pulmonaires, et cette cause peut être admise; et pourtant il se pourroit qu'une explication moins mécanique rendît encore mieux raison du phénomène, puisque la simple coagulation du sang devroit agir plutôt avant d'arriver au poumon, et produire tout au plus quelques effets d'engouement ou de congestion purement locale. Quoi qu'il en soit, M. Magendie a vu la transfusion manquer et causer la mort, parce que le sang avoit à traverser un petit tube de deux pouces de long, où il se coaguloit en partie avant de passer dans la circulation naturelle qui devoit le recevoir. S'il en est ainsi, qui voudra jamais recourir à une opération si hasardeuse que la moindre erreur sur la longueur d'un tube, ou sur la température du lieu où on la pratique, peut devenir la cause immédiate de la mort! Un médecin américain, M. Hales, par un essai du même genre, a risqué de devenir victime de son dévouement pour le progrès des connoissances. Il s'est injecté lui-même dans les veines deux gros d'huile purgative; et les symptômes effrayans qu'il a éprouvés peu après, donnent lieu de penser que si, contre son intention, le hasard n'eût mis quelques difficultés dans l'introduction du liquide qu'il vouloit s'ingérer en plus grande quantité, il eût infailliblement péri des suites de cette épreuve. Les raisons qu'on a de croire le sang organisé et vivant, raisons qui semblent maintenant assez généralement admises, suffisent pour faire concevoir le danger de tous ces essais. Ce sont de ces cas où il est permis, non certainement de devancer l'expérience ou d'en dédaigner les lumières, mais d'en pressentir les résultats, comme nous l'avons déjà dit en parlant de ce même sujet, dans un article qui paroît n'avoir pas été suffisamment bien compris par la personne à qui s'adressoient nos objections (1), ou du moins par celle qui a accompagné de quelques observations la réponse d'un physiologiste étranger.

L'ouvrage de M. Magendie se distinguera toujours des autres traités sur la même matière, par la marche rigoureuse que l'auteur a adoptée dans l'intention de faire, comme il le dit, de la physiologie une science exacte. Il en est de cette branche de l'histoire naturelle comme de la géologie, qui n'a long-temps été qu'un roman, et qui en seroit encore un, sans les travaux des grands naturalistes de nos jours. M. Magendie a dégagé la partie qu'il cultive des hypothèses gratuites

(1) Voyez notre cahier de septembre 1819, *page 535*.

qui s'y étoient accumulées ; il n'y admet que les faits qui ont été vérifiés : il en exclut totalement ces organes imaginaires, tels que les *bouches des absorbans* et les *papilles nerveuses*, que personne n'a jamais vues ; ces forces mystérieuses qui, sous les noms d'*actions vitales*, d'*archée*, d'*impetum faciens*, servoient à déguiser l'impuissance du physiologiste, en donnant à une tautologie l'apparence d'une définition. Il y a, dans les phénomènes de la vie, une foule de choses que M. Magendie n'explique pas, et c'est de quoi les vrais amis de la science auront toujours à le féliciter. Dans ses explications, il n'est presque jamais *mécanicien*, *chimiste* ou *vitaliste* exclusivement : il prend de toutes les opinions ce qui lui paroît soutenu par l'expérience ; il rejette avec sévérité tout ce qui est destitué de cet appui ; et, dans ce cas, les noms les plus célèbres ne l'empêchent pas de condamner dans ses notes les systèmes les plus ingénieux et ceux qui ont obtenu le plus de faveur ; souvent même il n'entre à ce sujet dans aucune discussion, et, toutes les fois que la vérité lui a paru démontrée sur un point, il a jugé inutile de faire parcourir à ses lecteurs le cercle des erreurs par où l'on avoit passé pour y parvenir. Tels sont les avantages qui doivent recommander ce *Précis* aux étudians, qui prendront, en le lisant, ces habitudes de critique et cet esprit d'investigation si nécessaires dans une science où l'on doit, comme dans toutes les autres, se soumettre désormais sans réserve au joug de l'observation et de l'expérience.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

هفت قلزم. *The seven Seas. A Dictionary and Grammar of the persian language, by his Majesty* ابو الظفر معز الدين شاه زمن غازی الدين حيدر پادشاه غازی *the king of Oude; in seven parts.* — *Les sept Océans. Dictionnaire et Grammaire de la langue persane, par S. M.* Abou'ldhafar Moëzz-eddin Haïder... *roi d'Oude;* en sept parties. De l'imprimerie de S. M. A Luknow, 1822, *in-fol.*

Il seroit difficile d'énumérer les services que la domination anglaise dans l'Inde a rendus à toutes les parties de la littérature orientale ; et l'on peut dire qu'elle a été, relativement à l'Europe, le commencement d'une nouvelle ère pour la connoissance des langues et des nations de

l'Asie. Mais l'impulsion qu'elle a donnée et les secours qu'elle a fournis à ce genre d'études, n'ont pas exercé une heureuse influence sur l'Europe seule. Parmi les habitans mêmes de l'Inde, il s'est trouvé des hommes qui ont pris part à ce mouvement. L'imprimerie, en leur offrant un moyen plus prompt, plus commode et moins dispendieux, de communiquer au public le fruit de leurs recherches ou de leurs réflexions, a ranimé chez eux le goût pour l'étude : des écoles ont été établies par les indigènes pour l'instruction de leurs compatriotes ; des associations se sont formées pour encourager et soutenir la culture des lettres; des ouvrages périodiques ont commencé à circuler dans plusieurs parties de l'Inde ; et ce mouvement, une fois imprimé, à moins de quelque grande révolution politique, ne peut manquer de produire, après une ou deux générations, sur la masse des naturels, des effets qu'il est impossible de calculer. L'ouvrage que nous annonçons n'est pas en lui-même un phénomène nouveau pour ce pays. Depuis que l'Inde a été soumise aux descendans de Tamerlan, la langue persane y est devenue le langage de la politique et l'instrument de la plupart des transactions publiques; une nouvelle littérature persane s'est formée dans ce pays ; les fruits abondans que la culture des lettres avoit produits sous le gouvernement des Samanides et de diverses autres dynasties, dans l'ancien empire de l'Iran, se sont en quelque sorte naturalisés dans ce sol étranger; et, par une suite nécessaire de cette révolution littéraire, on a vu les livres destinés à l'étude de la langue persane s'y multiplier. Il suffit de nommer en ce genre les dictionnaires célèbres connus sous les noms de *Ferhenghi Djéhanghiri* et de *Bourhani-kati*. Mais ce qui distingue l'ouvrage que nous annonçons des autres productions de ce genre, c'est qu'il est le fruit des études et des laborieuses recherches d'un prince souverain, d'origine indienne, et qu'il a été imprimé dans le palais de ce prince et sous son inspection. Il est même remarquable que, malgré le volume considérable de l'ouvrage, l'impression en a été achevée en moins de deux ans. Le souverain, auteur de ce nouveau dictionnaire de la langue persane, desirant témoigner sa reconnoissance à la nation qui a répandu dans l'Inde les semences d'une nouvelle civilisation, a fait présent à l'administration de la compagnie des Indes d'un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, pour être distribués aux savans de l'Inde et de l'Europe ; et l'auteur de cet article ayant été compris dans cette distribution, regarde comme un devoir de faire connoître, avec quelque détail, ce nouveau secours offert aux amateurs d'une langue qui a produit, depuis le IIIe siècle

de l'hégire, tant d'écrivains illustres en tout genre, et sur-tout tant de poëtes célèbres.

L'ouvrage entier est, comme son titre l'indique, divisé en sept parties, dont les six premières forment le dictionnaire; la septième contient tout ce qui est relatif à la grammaire, à la rhétorique, à la prosodie et à l'art métrique des Persans. Chacune des parties portant le nom d'*Océan*, toutes les divisions et subdivisions de l'ouvrage sont désignées par des dénominations tirées des eaux courantes, ou stagnantes, et de la navigation, comme *mers*, *fleuves*, *étangs*, *bassins*, *vaisseaux*, *ancres*, *rivages*, &c. Je traduis le mot قلزم par *océan* et non simplement par *mer*, parce que le mot *mer* بحر est employé pour indiquer les grandes subdivisions du premier ordre, et que d'ailleurs le nom général de cet ouvrage est une allusion aux sept océans, qui, suivant la cosmologie des Indiens, environnent la terre.

On trouve en tête de la première partie, d'abord deux pièces de vers, composées en l'honneur du prince et de son ouvrage; puis une préface qui se termine par une table de toutes les divisions et subdivisions de ce livre. La préface nous apprend que, quand l'ouvrage a été terminé, son auteur, le prince Abou'ldhafar Moëzz-eddin Haïder, a ordonné à l'un de ses serviteurs, dont le nom est *Kabouli Mohammed*, de composer un avant-propos, digne de figurer à la tête de ce trésor de la langue persane. Malgré la conscience qu'il avoit de son incapacité, il n'a pu se dispenser d'obéir. En conséquence, il a rédigé en prose rimée et cadencée, mêlée de vers, cette préface, qui contient l'éloge du prince, et une description pompeuse, et vraisemblablement fort exagérée, de l'étendue, de la magnificence, de la population, du commerce et des richesses de la ville de Luknow, siége de ce souverain, et de tout ce qu'il a fait pour la rendre supérieure aux cités les plus célèbres des temps anciens et modernes. Au surplus, on n'y trouve rien, ni sur les livres qui ont dû être mis à contribution pour former celui-ci, ni sur le plan que l'auteur s'est tracé, ni sur le système qu'il a adopté dans la disposition alphabétique de l'ouvrage. La seule donnée positive qu'on trouve à la fin de la table des divisions et subdivisions, c'est qu'il a été commencé le vendredi 2 du mois de moharram 1229 de l'hégire, et terminé le jeudi 1.er de dhou'lhiddja 1230. J'ai entendu cela, comme on l'a vu, de l'impression de l'ouvrage, et je ne pense pas qu'on doive l'entendre de sa composition. L'auteur de la préface ajoute qu'il se fatiguoit en vain à trouver un chronogramme qui indiquât cette double époque, ce que *le prince, ombre de Dieu, auteur de cet ouvrage* حضرت ظل سبحانی مؤلف این کتاب, ayant aperçu, il improvisa

deux membres de phrase parallèles et se terminant par une même rime بن بهه این دو فقره از زمان معزبیان ارشاد فرمودند. Le premier membre de phrase indique l'époque du commencement de l'ouvrage, et le second donne l'année dans laquelle il a été achevé. Voici ce chronogramme :

فرهنگ رفعت دایمـــا بجهان باد

Puisse ce dictionnaire excellent subsister toujours dans le monde !

هفت قلزم چون قلزم بجهانی مراده باد

Puisse le livre des sept Océans, comme l'Océan, satisfaire les desirs des habitans du monde !

La première partie de ce chronogramme donne effectivement le nombre 1229, et la seconde le nombre 1230.

L'ordre alphabétique adopté par l'auteur de ce dictionnaire, est réglé tant par la première que par la dernière lettre de chaque mot ; il ne diffère donc de celui que nous avons coutume d'observer, que parce qu'on réunit dans une même division de la lettre ب *b*, par exemple, tous les mots qui se terminent par ا *a*, puis dans une autre tous ceux qui se terminent par ب *b*, puis encore dans une autre tous ceux qui se terminent par ت *t*, et ainsi de suite. A chaque article du dictionnaire, la prononciation et l'orthographe du mot sont d'abord indiquées dans le plus grand détail, puis ses diverses significations. Les articles de ce dictionnaire sont d'ordinaire fort courts, et ne sont accompagnés d'aucun exemple. Un des avantages qui le distinguent de plusieurs autres, c'est que, outre les mots isolés, on y trouve aussi les expressions composées de plusieurs mots, et dont l'ensemble a souvent un sens tout différent de celui qui résulteroit du sens propre de chacun des mots qui les composent. Ces sortes d'expressions composées sont ce qu'on nomme اصطلاح. Telles sont افعی کهربا پیکر et افعی مرجان عصب, qui veulent dire *la flamme qui s'élève du feu ;* آتش بی دود et آتش بی باد, qui signifient *la violence, l'injustice,* et aussi *le soleil* et *le vin ;* از دست شدن, *n'être plus au pouvoir de quelqu'un ;* امید را بی بریدن, *désespérer ;* تن در دادن, *consentir, accepter ;* تشت از بام افتادن, *être déshonoré,* &c. Ces façons de parler ne sont pas omises dans les autres lexiques ; mais étant disposées ici dans le corps même du dictionnaire, selon l'ordre alphabétique, on les trouveroit plus aisément, si toutefois on eût suivi dans la disposition de l'ouvrage un système constant. Au surplus, il y a une distinction à faire entre ces expressions tropiques : les unes sont tellement passées dans le langage, qu'elles ont presque perdu leur nature de trope ;

telles sont celles-ci : دست دادن, *arriver;* از سر گذاشتن, *remettre, pardonner;* تن در دادن, *consentir;* خود رای, *entêté, opiniâtre;* خود بين, *égoïste;* les autres au contraire ne se trouvent que dans le style poétique ; de ce genre sont celles-ci : باد بدست, pour dire *un indigent sans ressource;* باد بروت, pour désigner un *homme fier et hautain*, comme qui diroit *qui a les moustaches au vent.* Quelques-unes même n'ont peut-être été jamais employées que par un seul écrivain. Je suppose qu'il en peut être ainsi des suivantes; برحرص نماز مرده کن, littéralement : *récite la prière pour les morts sur la cupidité*, c'est-à-dire, *mortifie tes desirs;* بر ماه مشك داری, *tu as du musc sur la lune*, c'est-à-dire, *des poils noirs sur une belle joue;* با رکاب تو خاکست, *avec ton étrier il est de la terre*, c'est-à-dire, *il est humble et soumis comme la terre.* Ceci est tiré du poëte Anwéri, qui décrivant un coursier dit :

تبارك الله از آن آب سير وآتش فعل
كه با رکاب تو خاکست بعنانت هوا

« Béni soit Dieu qui a créé ce [coursier] qui marche avec la vîtesse » de l'eau et agit avec la vivacité du feu; qui, quand il sent ton » étrier, est humble comme la terre, et lorsque tu tiens sa bride, » est vîte comme l'air. »

De semblables expressions sont peut-être une sorte de luxe dans un dictionnaire; et si l'on vouloit recueillir toutes celles auxquelles l'imagination des poëtes persans a donné naissance, cela n'auroit pas de bornes.

Une autre observation que j'ai faite, c'est que quelquefois on trouve dans ce dictionnaire des expressions composées qui ont un sens figuré, et qu'on y cherche en vain quelqu'un des mots qui entrent dans ces expressions complexes. En voici un exemple. Je trouve sous la lettre ب, dans le chapitre des mots qui se terminent par la lettre ن, cette expression بَخْيَهْ از روی کار افتادن, et j'apprends que c'est un trope qui se dit d'*un secret qui se divulgue et devient public.* Voulant me rendre compte de l'origine de cette expression figurée, je cherche le mot بخيه dans le dictionnaire, mais en vain. Si je consulte d'autres lexiques, je vois qu'au lieu de از روی, il faut lire بر روی, et que cela signifie mot à mot, *la couture est tombée sur la face extérieure de l'affaire.* Je comprends alors qu'on compare un secret qui est divulgué, à une couture qui ne devoit être visible qu'à l'envers d'une étoffe ou d'un vêtement, et qui paroît à l'endroit. Il y a quelque analogie entre cela et notre expression, *une malice cousue de fil blanc.*

On pourroit aussi demander pourquoi on a compris dans ce dictionnaire des mots formés d'une particule préfixe et d'une personne d'un verbe, comme بهانم, *je laisse* ou *laisse-moi* ; بنازم, *je traite avec honneur* ; برسد, *il arrivera*, &c.

Si l'on remarque en quelques endroits une sorte de surabondance, ailleurs on observe des omissions. J'ai déjà dit que le mot تخیه est omis ; il en est de même des mots simples, برادر, *frère* ; پسر, *fils* ; پیر, *vieillard* ; پنبه, *coton* ; باد, *vent* ; بینی, *nez* ; تازیانه, *fouet* ; برهنه, *nu* ; بیگانه, *étranger* ; et des mots composés, برادر زاده, *neveu* ; تن پرست, *occupé de son corps*, *charnel* ; تن پرور, *adonné aux soins du corps* ; et, ce qui est plus extraordinaire, c'est que si le singulier تن پرست est omis, on trouve le pluriel تن پرستان.

Les différentes observations que je viens de faire se sont présentées à moi, en feuilletant au hasard la première partie seulement. Un examen plus approfondi de ce dictionnaire ne feroit sans doute que les confirmer et en suggérer de nouvelles. Mais celles-ci suffisent pour prouver qu'en composant cet ouvrage, on n'a point suivi un plan uniforme, et procédé suivant une marche assurée et bien déterminée par avance. Il y a plus, on n'a pas même pris les mesures nécessaires pour établir une sorte d'égalité entre les six parties dont se compose le dictionnaire : la première est bien plus considérable que les autres, et la cinquième, où se trouve la lettre م, étoit si mince, que, pour en augmenter le volume, on y a inséré en entier au mot مطوّله le troisième livre de l'*Anwari Soheïli*, c'est-à-dire, de la rédaction persane des fables de Bidpai, faite par Hosaïn Waëz. On ne sauroit se dissimuler que c'est là un hors-d'œuvre tout-à-fait déplacé.

Ce nouveau dictionnaire persan, d'après tout ce que nous venons de dire, reste bien au-dessous de ceux que nous avons nommés au commencement de cet article, et sur-tout d'un autre très-estimable, intitulé *Ferhenghi Schoouri*, dont une traduction turque a été imprimée à Scutari. Nous avons cherché dans le nouveau dictionnaire quelques mots ou quelques locutions qui ne se trouvent pas dans les autres, et ç'a été jusqu'ici inutilement. Peut-être cependant renferme-t-il des articles omis dans les autres, et n'est-ce que le défaut d'un système de rédaction bien régulier qui a rendu nos recherches inutiles. Quant aux omissions que nous avons signalées et qui tombent sur des mots de l'usage le plus ordinaire, elles ne sont pas sans doute d'une grande importance, puisque ce dictionnaire n'est destiné qu'aux personnes qui savent déjà assez le persan pour entendre les explications données

en cette langue. Si ces omissions étoient la suite d'un plan adopté par l'auteur, on pourroit facilement les excuser; mais la preuve qu'il n'en est pas ainsi, c'est que d'autres mots, d'un usage tout aussi commun, n'ont point été omis : tels sont برنا, *jeune homme;* آتش, *feu;* آب, *eau;* پرتو, *rayon;* بوی, *odeur;* بیخ, *racine*, &c.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le dictionnaire, et nous allons passer à la septième partie de l'ouvrage, qui, comme nous l'avons déjà dit, est consacrée à la grammaire, la rhétorique, la prosodie et l'art métrique des Persans.

Ce volume commence par une préface dont il me paroît à propos de faire connoître le contenu. J'en transcrirai même le texte, en omettant ce qui est sans importance.

« Après avoir rendu les actions de grâces dues au Créateur, avoir » offert un tribut de louanges à Ahmed, l'élu, et célébré les vertus » de Haïder (c'est-à-dire, Ali) l'intrepide guerrier, et des saints des- » cendans (du prophète), cet atome sans aucune valeur, cet humble » mortel qui de la tête aux pieds n'est que foiblesse et impuissance, » dont l'ignorance est sans bornes, et la nullité dépourvue de tout » talent, moi Kabouli Mohammed, je porte à la connoissance des » savans de ce siècle, des doctes de tous les pays, et des hommes » éminens en mérite de toutes les villes capitales, ce qui suit. C'est à » savoir que le sixième volume de l'excellent dictionnaire nommé les » *Sept Océans*, ayant été achevé entièrement et mis en ordre (c'est-à-dire, » imprimé et relié) le mardi 16 de schawal de l'an 1230 de l'hégire, » et ayant été favorablement accueilli par les regards conservateurs » du monde, de l'auteur de ce livre, du sultan dont la tente est » aussi élevée que le ciel...., je veux dire sa majesté Abou'ldhafer » Moëzz-eddin, le roi de la terre, le champion de la religion, Haïder, » monarque conquérant; le brouillon du septième Océan....a été » donné, du seuil royal qui ressemble au trône de Dieu, par faveur, » et un ordre souverain qui va de pair avec le destin, est émané de » sa volonté, portant que l'on eût à mettre aussi en ordre (c'est-à- » dire, à imprimer) ce septième volume et à le présenter à son regard » auguste. Plaise à Dieu que ce septième volume, lorsqu'il sera relié, » soit aussi favorablement accueilli de ce regard, aussi puissant que » l'art des alchimistes (c'est-à-dire, qui change en or tout ce sur quoi » il tombe), et qu'il soit agréé par cet esprit qui est semblable aux » eaux de l'Océan ! »

بعد از حمد کردکار ونعت احمد مختار ومنقبت حیدر کرار وآل اطهار این ذره

بمقدار خاکسار سراپا عجز وانکسار نادان از حد وهیچمدان بی عد قبول محمد
واضح رای دانشوران روزگار وعقلاء هر دیار وفضلاء امصار میگردانند که چون
جلد ششم از فرهنگ رفعت که مسمی بهفت قلزم است روز سه شنبه بتاریخ شانزدهم
شوال سنه یکهزار ودو صد وسی هجری مرتب شده از نظر جهان پرور مولف کتاب
سلطان گردون قباب........ یعنی حضرت مولانا ابو الظفر معز الدین شاه زمن
غازی الدین حیدر پادشاه غازی ادام الله جلاله واقباله در آمد پسند فرموده
مموده قلزم هفتم...... از پیشگاه عرش اشتباه عنایت شد وحکم قضا توام بصدور
پیوست که جلد این را مرتب کرده بنظر ما بدولت در آر خدا کند که جلد هفتم هم
مجلد شده از نظر کیمیا اثر در آید وپسند خاطر قلزم مقاطر شود

J'insiste sur ce passage, où il y a quelques expressions qui ne sont pas d'un persan bien pur, parce qu'il prouve que tout cet ouvrage a vraiment pour auteur le rajah d'Oude, et que Kabouli-Mohammed n'en est que l'éditeur. Il prouve aussi que les dates indiquées se rapportent, comme je l'ai déjà dit, à l'impression de l'ouvrage, et non à sa composition. Le volume est divisé en six parties ou *mers* بحر.

L'auteur, après quelques détails sur les divers idiomes anciens ou modernes de la Perse, empruntés, je crois, du Ferenghi Djihanghiri, et peu satisfaisans, qui forment comme une introduction, entre en matière et commence sa première partie par la comparaison de l'alphabet persan avec l'alphabet arabe; puis il parcourt toutes les lettres de l'alphabet, indiquant les permutations dont elles sont susceptibles, et les divers usages qu'elles ont dans la partie étymologique du langage, pour indiquer, soit dans les noms, soit dans les verbes, quelques idées accessoires, comme, par exemple, l'*élif*, qui, ajouté à la fin d'un nom, exprime le vocatif, et, inséré avant le *dal* qui termine la troisième personne du présent des verbes au singulier, en fait un optatif. Exemples, خداوندا *ô seigneur*, de خداوند; et كناد *qu'il fasse*, de كند *il fait*. A l'égard de ce dernier, il observe que l'on ne peut pas user de cette forme optative dans les verbes où la troisième personne du prétérit se termine en اد, comme نهاد de نهادن. Ce traité des lettres de l'alphabet renferme, comme on le voit par-là, un grand nombre d'observations qui sont analogues à celles qu'on peut faire sur l'usage des lettres serviles dans l'hébreu ou l'arabe, et qui appartiennent à diverses parties de la grammaire. Les lettres *élif* ا, *hé* ه, et *ya* ى, sont celles qui donnent lieu à un plus grand nombre d'observations; et parmi celles qui concernent la dernière de ces lettres,

il est bon de faire remarquer la forme nommée امالة, c'est-à-dire, *inclination* ou *déviation*, qui consiste à substituer un *ya* à l'*élif* de prolongation, dans certains mots arabes de la forme فعال, et à écrire, par exemple, ركيب pour ركاب. Cette substitution est connue des Arabes; mais chez eux elle ne se fait que dans la prononciation, et l'on ne change rien à la manière d'écrire ces mots. Dans certains exemplaires de l'Alcoran, on fait usage d'un signe particulier pour indiquer les mots où l'on doit observer cette prononciation irrégulière de l'*élif* de prolongation.

A ce traité succède l'exposition des pronoms tant isolés qu'affixes, puis de quelques particules, et ensuite de certaines terminaisons communes à un plus ou moins grand nombre de mots, et qui ajoutent à la signification primitive du mot une signification accessoire, de possession, de ressemblance, d'abondance, d'attribution, &c.; comme sont, en latin, les désinences *osus*, *abilis*, *ivus*, *ax*, &c. Telles sont, en persan, les désinences مند, كار ou كر, زار, سار, ستان et autres. Au nombre des désinences qui indiquent l'*attribution* نسبت, ou, pour s'exprimer autrement, qui servent à former des adjectifs, comme de سيم *argent* et زر *or*, on forme سيمين *d'argent [argenteus]*, زرين *d'or [aureus]*, l'auteur compte la syllabe ويه, qui entre, par exemple, dans le nom d'un célèbre grammairien arabe *Sibwaih* سيبويه, et dans celui d'un médecin illustre, *Jean, fils de Mésué* ou *Meswèh* مسويه. Comme on a prétendu que ces noms et celui de la famille de *Bowaih* devoient être prononcés *Sibouyèh*, *Mésouyèh*, *Bouyèh*, je transcrirai ce qu'en dit notre auteur au chapitre ou paragraphe des *désinences qui indiquent l'attribution* در بيان حرفى كه معنى نسبت كند (p. 36).
« Ces désinences sont ....انه ....ان ....ين et ويه, comme dans les noms
» de *Rahwaih* راهويه, père d'Ishak, auteur de traditions, nom qui signifie
» *attribué à la route* منسوب براه, parce que cet homme étoit né en
» chemin; de *Mischcwaih* مشكويه, *attribué au musc* (ou *musqué*), parce
» qu'il étoit d'une forme agréable; d'*Omarwaih* عمرويه, *rapporté à*
» *Omar*, parce que son grand-père se nommoit *Omar;*... de *Sibwaih*
» سيبويه, disciple célèbre du grammairien Khalil, c'est-à-dire, *rapporté*
» *à la pomme*, parce que ses joues étoient rouges comme des pommes,
» ou, ainsi que d'autres le prétendent, parce qu'il jouoit souvent avec
» des pommes. »

Je dois avouer que, quant au mot بويه, notre auteur, dans son dictionnaire, le prononce *Bouyèh;* mais l'auteur du *Kamous*, qui prononce *Bowaih*, n'a pas manqué d'observer que quelques personnes prononcent *Bouyèh*, et je tiens pour certain que cette dernière pro-

nonciation est une corruption, et que ce nom, dérivé de بو ou بوی *odeur*, est une contraction pour بوویه, et signifie *odorant, aromatique.*

L'auteur passe de là au rapport d'annexion, indique le signe qu'on emploie pour l'exprimer, et parcourt les diverses espèces d'annexion. Comme, dans les mots qui sont en rapport d'annexion, quand on intervertit l'ordre des termes et qu'on dit, par exemple, جهان پادشاه *mundus rex*, au lieu de پادشاهِ جهان *rex mundi*, on supprime le signe d'annexion, l'auteur observe que de même, lorsqu'on place un adjectif devant le nom qu'il qualifie, on supprime le signe d'attribution, et qu'au lieu de dire, dans l'ordre naturel, *merdi nic* مردِ نیك *vir bonus*, on dit, dans le cas d'inversion, نیك مرد *nic merd*, *bonus vir*, en supprimant le *kesra*. Cette observation est très-juste, mais elle n'est pas ici à sa place. Au reste, ce chapitre est du nombre de ceux qu'on ne sauroit lire avec trop d'attention.

Un dernier chapitre, qui termine la première partie ou *mer* بحر du même volume, enseigne la manière de former les pluriels des noms, l'usage des articles démonstratifs et des adjectifs interrogatifs, et contient quelques autres observations orthographiques. On y trouve aussi l'indication des changemens que les mots persans éprouvent quand ils passent dans la langue arabe, et de ceux qui surviennent dans les mots arabes, quand ils passent dans la langue persane.

La deuxième partie contient tout ce qui est relatif à la conjugaison du verbe, et les observations qui appartiennent à la syntaxe s'y trouvent mêlées parmi les règles du تصریف, c'est-à-dire, de la formation des temps, des modes, des personnes, &c. Il y a dans le titre de cette seconde partie une faute d'impression qui pourroit le rendre inintelligible : au lieu de در تصریف علم صرف, il faut certainement lire در تعریف علم صرف (1). L'auteur commence par expliquer les termes techniques que les grammairiens emploient pour définir ce que c'est qu'un *mot* et le *discours ;* puis il distingue tous les mots en trois classes, le *verbe*, le *nom* et la *particule*. C'est ici le lieu d'observer une fois pour toutes que, malgré l'extrême différence qu'il y a entre les langues arabe et persane, les grammairiens persans, formés à l'école des grammairiens arabes, se sont étudiés à calquer, autant qu'il a été possible, le système grammatical de leur langue sur celui de la langue

(1) Il se rencontre assez fréquemment, dans ce livre, des fautes typographiques. Dans cette même page (41), lig. antép., on lit وعاطب ازو چیزی در نیارن, il faut lire وعاطب ازو چیزی در نیابد , یابد وچیزی در نیابد.

arabe, comme en Europe, pendant long-temps, on a calqué l'enseignement grammatical des langues vivantes sur celui de la langue latine, et l'on a, par exemple, introduit de force les cas des noms latins dans une grammaire française ou anglaise. Les grammairiens persans font de même mention de *duels*, quoiqu'il n'y en ait pas en persan, de *masculin* et *féminin*, quoique, en persan, on ne connoisse pas la différence grammaticale des genres ; de *noms* de *temps*, de *lieu*, d'*instrument* et de *vase*, quoique la langue persane n'ait point de formes particulières pour joindre ces idées accessoires à l'idée principale.

Après ces généralités, l'auteur (pag. 42) passe en revue les différentes classes de noms, ce qui le conduit à parler des *noms d'action*, soit de ceux que nous appellerions proprement *infinitifs*, comme زدن pour l'actif, et زده شدن pour le passif, soit de ceux que nous désignerions par la dénomination de *noms verbaux*, comme گفت *le dire*, خرام *la marche*, جنبش *le mouvement*, گريز *la fuite*, زندگی *la vie*, &c. A cette occasion il fait observer que, toutes les fois qu'on réunit en un seul mot deux impératifs, comme خورو پوش, ou un prétérit et un impératif, comme جست وجو, ou deux prétérits, comme گفت وشنید, ces expressions composées ont la valeur de noms d'action. Ces considérations amènent la distinction des infinitifs, et par conséquent des verbes, en verbes *neutres* لازم, *transitifs* متعدّی, et *communs* مشترک, c'est-à-dire, qui joignent le sens neutre au sens transitif, comme گشادن, qui signifie *s'ouvrir* et *ouvrir* quelque chose, et l'exposition des formes au moyen desquelles on dérive d'un verbe neutre un verbe transitif, et d'un verbe simplement transitif un verbe doublement transitif, comme نشاندن *faire asseoir*, de نشستن *être assis*, et خورانیدن *faire manger*, de خوردن *manger*. La connoissance des infinitifs conduit à la formation des temps du verbe, tant des temps simples que des temps composés, du mode impératif tant passif que prohibitif, des nombres et des personnes, enfin des adjectifs verbaux ou participes actifs et passifs. Je ne puis entrer là-dessus dans aucun détail : je me contenterai de remarquer qu'on distingue six variétés du prétérit (page 42); le prétérit *absolu* مطلق comme کرد *il a fait ;* le prétérit *éloigné* بعید qui répond à notre plusque-parfait ou prétérit antérieur, comme کرده بود *il avoit fait ;* le prétérit *prochain*, قریب, comme کرده است *il vient de faire ;* le prétérit exprimé avec doute et *problématique* محتمله, comme کرده باشد *il peut avoir fait;* enfin, le prétérit *conditionnel* ou *optatif* ماضی شرط ou تمنّا, qui sert aussi à exprimer le prétérit avec continuité

استمرار, et qu'on nommeroit mieux *imparfait* ou *présent antérieur*, comme می کرد ou کردی. L'auteur cite pour exemple de ces deux derniers usages du prétérit, ce distique :

آن که هر شب هوس سوختن ما می کرد
کاش می آمد واز دور تماشا می کرد

« Plût à Dieu que celui qui se plaisoit à nous enflammer chaque » nuit de desirs, vînt et nous contemplât de loin! »

Dans ce distique, می کرد au premier vers a le sens de l'imparfait, et au second vers il est employé comme optatif.

Outre le prétérit, la langue persane a encore, suivant notre auteur, un futur, formé, comme en anglais, du verbe *vouloir* خواهد, et de la troisième personne du singulier du prétérit, ou plutôt de l'infinitif apocopé, et un aoriste qui s'emploie pour le présent et le futur. La formation de cet aoriste est la seule difficulté de la conjugaison persane. Quant à l'emploi du ب préfixe, regardé par plusieurs grammairiens comme le signe du sens futur quand il est joint à l'aoriste, comme بگوید *il dira*, ببیند *il verra*, et qui cependant se place aussi devant l'impératif et même devant le prétérit et le futur composé, comme dans بخواهد رفت, notre auteur le regarde comme explétif. Il en a parlé dans la première partie, en traitant des lettres de l'alphabet, et il n'en dit rien ici.

Après avoir terminé tout ce qui concerne la formation des temps du verbe, l'auteur observe que les impératifs des verbes, entrant en composition avec un nom, prennent le sens du *nom d'agent* ou adjectif verbal actif, comme جهاندار *possesseur du monde*, جهان آفرین *créateur du monde*; ou du *nom de patient* ou adjectif verbal passif, comme دلپذیر *agréé par le cœur*, c'est-à-dire, *favorablement reçu*; ou enfin du nom d'action, comme گوشمال à la lettre, *action de frotter les oreilles*, c'est-à-dire, *châtiment*, *correction*.

Parmi quelques autres observations générales qui terminent cette deuxième partie, je distingue les suivantes (page 49).

Avec les noms des choses inanimées on emploie les verbes et les pronoms au singulier, quoique le nom soit au pluriel : si le nom exprime des êtres animés, mais dépourvus de raison, on peut mettre les verbes et les pronoms au singulier ou au pluriel; mais s'il s'agit d'êtres raisonnables, il faut user de la concordance régulière. On peut cependant employer le verbe et le pronom au pluriel, avec un nom singulier, par respect.

Le pronom affixe doit avoir un antécédent auquel il se rapporte, et, dans l'usage commun, cet antécédent doit être exprimé avant le pronom. Assez souvent cependant on intervertit cet ordre, quelquefois même on sous-entend l'antécédent, quand c'est une chose bien connue de ceux à qui on parle.

Les Persans retranchent ordinairement le *teschdid* des mots arabes composés de trois lettres qui ont les deux dernières lettres semblables, comme عمّ, خطّ, قدّ, &c. Les poëtes conservent cependant ce *teschdid* quand ils en ont besoin pour la mesure.

On voit, sans que je le dise, que ces deux dernières observations ne sont pas ici à leur véritable place.

Je réserve pour un second article ce qui concerne la rhétorique, la prosodie et l'art métrique des Persans.

SILVESTRE DE SACY.

Olympia, or Topography illustrative of the actual state of the plain of Olympia, and of the ruins of the city of Elis, &c.; Olympie, ou Topographie servant à éclaircir l'état actuel de la plaine d'Olympie et des ruines de la ville d'Élis, par John Spencer Stanhope, *membre de la Société royale, et correspondant de l'Institut royal de France.* Londres, 1824, un vol. *in-fol.* 76 pages, avec 17 planches et cartes.

En rendant compte, il y a quelques années, dans ce journal, d'un autre ouvrage de M. John Spencer Stanhope (1), nous avons fait connaître sous quels auspices et dans quelle intention ce voyageur avoit parcouru la Grèce. Nous rappellerons ici que ce fut à la sollicitation de l'académie des inscriptions, alors troisième classe de l'Institut, qu'il vit finir sa captivité à Verdun en 1813, et qu'il obtint la permission de continuer ses voyages. Dans sa reconnoissance pour ce corps savant, M. Stanhope lui avoit dédié son premier ouvrage sur la plaine de Platée; il lui dédie encore ce second fragment de ses voyages, et par un double motif qu'il exprime ainsi dans sa préface : « Le plan d'O- » lympie, le principal objet de la présente publication, fut entrepris

---

(1) *Topography illustrative of the battle of Platæa, &c.* Voyez notre article, *Journal des Savans*, année 1817, p. 721.

» conformément au desir de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
» A mon départ de Paris, en 1813, cette académie étoit engagée dans
» une discussion relativement à l'existence d'une ancienne ville d'O-
» lympie. Après avoir pris en considération les argumens tirés des
» autorités classiques qui pouvoient fournir le moyen d'éclaircir la
» question, on me chargea d'examiner le lieu, dans la vue de déterminer
» jusqu'à quel point son état actuel pouvoit appuyer la conjecture qu'il
» y avoit eu là autrefois une ville. Je reçus d'autres instructions de
» plusieurs membres en particulier; mais ceux qui venoient de l'aca-
» démie elle-même furent nécessairement le premier objet de mes
» recherches. »

M. Spencer Stanhope partit de Zante, le 10 avril 1814, pour visiter Olympie, accompagné de son frère et de M. Allason, jeune architecte qui s'est fait depuis connoître fort avantageusement par la publication d'un ouvrage sur les antiquités de Pola. Nos voyageurs débarquèrent à Chiarenza, port situé près de l'emplacement de l'ancienne Cyllène, et, quoique dans le voisinage d'Élis, ils étoient si empressés de visiter l'emplacement d'Olympie, qu'ils se rendirent directement à Miraka, village qui domine cette plaine. Munis d'une boussole azimutale, d'un sextant et d'un cordeau gradué, ils employèrent quinze jours à lever la plaine et à mesurer et à dessiner le peu de vestiges d'antiquités qui subsistent encore; les résultats de ces travaux sont un superbe plan à échelle d'environ $\frac{1}{5600}$, dont l'exactitude est garantie par le grand nombre de triangles sur lesquels il s'appuie; des dessins de quelques ruines, et quatre vues magnifiques prises de plusieurs points de la plaine.

Il est fâcheux que ces travaux considérables n'aient fait découvrir aucune ruine propre à augmenter la somme des renseignemens que nous possédions déjà sur la plaine d'Olympie; on peut même ajouter qu'ils jettent beaucoup d'incertitude sur plusieurs points qu'on regardoit comme décidés; on en jugera par ce passage de M. Stanhope :

« Il reste bien peu de vestiges de ce qu'on croit avoir été le temple
» de Jupiter-Olympien, excepté quelque partie de ses fondations, et
» des fragmens qui peuvent seulement servir à prouver qu'il étoit
» d'ordre dorique, mais qui sont insuffisans pour établir que ses
» proportions étoient celles du temple de Jupiter décrit par Pausanias.
» Une excavation a été faite autour des ruines; mais l'espace n'a pas
» plus de 125 pieds sur 60; tandis que l'*area* du temple de Jupiter
» avoit 230 pieds sur 95. D'autres voyageurs ont été plus heureux que
» nous-mêmes : Chandler a trouvé un chapiteau d'ordre dorique; et,

» plus récemment, Sir William Gell et M. Cockerel ont vu des fragmens qui paroissent correspondre aux proportions que Pausanias » donne au temple (1). Le témoignage de ces voyageurs nous semble » décisif. Les ruines qui existent actuellement à Olympie sont fort peu » considérables; à l'exception de celles du temple, elles sont toutes en » briques, et de ce mode de construction qui est généralement attribué » aux Romains. Dans la vallée d'Antilalo (2), près d'un moulin, sont » quelques ruines insignifiantes. Plus près de l'entrée de la vallée, on » trouve les restes d'un bâtiment soutenu par des arcades. Immédiatement en face de l'entrée est une montagne où M. Fauvel crut » reconnoître les restes d'un théâtre. Quoique j'aie particulièrement » examiné ce lieu, je ne me souviens pas d'y avoir observé rien » qui puisse autoriser une telle conjecture; mais j'y ai découvert les » fondations d'un petit bâtiment carré. Au sud sont les vestiges du » temple de Jupiter, et au sud-ouest de ce dernier sont d'autres » ruines où l'on trouve encore des arcades. Dans la même direction, et plus près du Cladée, on remarque aussi quelques restes » de fondations. »

Tel est en peu de mots l'exposé que M. Stanhope fait des ruines qui subsistent dans la plaine d'Olympie : on voit qu'elles sont peu propres à satisfaire la curiosité des amateurs, et qu'elles doivent un peu rabattre les espérances qu'avoient fait concevoir les descriptions du comte de Choiseul-Gouffier et de M. Fauvel. Notre voyageur examine ensuite un point qui a déjà été le sujet de plusieurs discussions.

On sait qu'une des parties de la plaine qui avoit excité le plus vivement l'attention de quelques voyageurs, est l'emplacement présumé de l'hippodrome. M. Fauvel a cru l'avoir découvert, et M. le comte de Choiseul-Gouffier a fait de cette découverte le sujet d'un mémoire approfondi. M. Spencer Stanhope ne partage en aucune manière leur opinion.

M. Fauvel s'étoit exprimé ainsi : « Je cherchois ensuite l'emplacement du stade, de l'hippodrome, de la barrière, lorsque je » trouvai, à l'est du temple, les restes d'un bâtiment octogone faisant un angle obtus avec un terrain aplani que, d'après sa figure » régulière, le talus de ses bords et sa forme arrondie du côté de » l'est, je jugeai devoir être l'hippodrome. La hauteur de ce bâtiment

---

(1) Voyez notre observation dans le second article sur le Voyage de M. Dodwell, *Journal des Savans*, 1820, p. 232. — (2) Sur le bord du Cladée, au-dessus de la plaine d'Olympie.

» est de 15 pieds; j'aperçus, près du mur de l'angle, des chambres » de niveau avec le sol, de 9 pieds de profondeur et de 5 ou 6 » pieds de large, que je crus être les loges des chars. Enchanté de » ma découverte, je procédai à mesurer l'hippodrome, que je trouvai » de 200 toises en longueur ou le double du stade d'Athènes, &c. »

C'est sur cette description, et sur les dessins qui l'accompagnoient, que M. le comte de Choiseul-Gouffier fonda son mémoire concernant l'hippodrome d'Olympie, lu en 1784, et imprimé en 1808 dans le tome XLIX du Recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres : l'auteur s'est efforcé de prouver que le bâtiment découvert par M. Fauvel étoit l'*aphésis* de l'hippodrome, décrite par Pausanias, d'où les chars partoient pour s'élancer dans la carrière.

M. Spencer Stanhope examina avec le plus grand soin la partie de la plaine où M. Fauvel mettoit l'emplacement de l'hippodrome, et il n'y vit rien qui puisse autoriser son opinion. On doit avouer que, lorsque l'on compare son plan avec la description de Pausanias, on trouve cette partie de la plaine assez peu conforme à cette description. Notre voyageur n'y aperçut point ces côtés si bien déterminés, et n'a pas trouvé le moyen de prendre la mesure d'un espace qui n'étoit circonscrit par aucune marque distincte. Quant aux constructions découvertes par M. Fauvel, et dont M. le comte de Choiseul-Gouffier a fait l'*aphésis* de l'hippodrome, elles ne sont pas exactement telles que le premier les avoit représentées; le dessin très-détaillé qu'en a donné M. Allason présente des circonstances qui nous paroissent, comme à M. Spencer Stanhope, tout-à-fait incompatibles avec la disposition de cette aphésis que Pausanias a décrite avec un grand soin. Nous ne pouvons entrer dans le détail de cette discussion, qui exige, pour être bien comprise, qu'on ait sous les yeux les dessins et les plans que M. Spencer Stanhope a fait graver. Il doit suffire d'avoir présenté le résultat final d'une discussion dans laquelle l'auteur apporte beaucoup de candeur et nulle prétention à la science. Nous sommes, pour notre part, fort disposés à reconnoître avec lui que non-seulement la fameuse *aphésis* d'Olympie n'a point été retrouvée, mais qu'on ignore le véritable emplacement qu'occupoient dans la plaine le stade et l'hippodrome.

Cette dissertation est suivie de quatre superbes vues qui représentent la plaine d'Olympie prise de différens points. Une autre vue donne le cours de l'Alphée près de son embouchure.

Si M. Spencer Stanhope a retrouvé si peu de chose des monumens publics et sacrés d'Olympie, on ne doit pas s'attendre qu'il

ait découvert des restes des édifices particuliers qui ont pu s'y trouver, et dès lors il n'a pu éclaircir en aucune manière la question de savoir s'il y avoit réellement une ville d'Olympie. Cette question continue donc de reposer uniquement sur des argumens tirés de la discussion des textes de l'histoire. Mais heureusement ils suffisent pour mettre le fait hors de doute : il a été admis par M. Dodwell (1), et maintenant il trouve peu de contradicteurs. M. Mannert, dans sa Grèce, publiée en 1822, ne parle d'Olympie que comme d'une plaine (2), et M. Böttiger se prononce affirmativement à ce sujet dans l'*Amalthea* (3). M. Poppo, un des derniers éditeurs de Thucydide, va même jusqu'à prétendre que, bien avant que M. Gail, en France, eût proposé cette opinion, elle étoit généralement admise en Allemagne, ce qu'il exprime avec un ton tranchant qui n'ajoute rien à la force de son assertion : *Præter Olympiam, non tam urbem quam regionem (ut operosè docere conatur Gailius, et hanc suam, quam ait, inventionem magnopere jactat, quanquam idem diu demonstratum erat in Germaniâ, nisi quòd ibi rem exiguam noluerunt tantùm crepare), legimus, &c.* (4). On conviendra du moins que, si l'opinion que M. Gail a proposée étoit générale en Allemagne, elle y a été tenue bien secrète.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux ruines d'Élis, dont l'emplacement est représenté sur un plan à grande échelle levé avec le même soin que celui d'Olympie. Ces ruines sont également très-peu considérables, et ne peuvent donner aucune idée de l'étendue et de la disposition de cette ancienne ville : elles consistent principalement en un grand nombre de vestiges d'édifices en briques, et en quelques fondations composées de grandes pierres placées régulièrement, mais sans ciment. A l'Est, sur le sommet d'une montagne conique, sont les restes de l'Acropolis, où l'on trouve les fondations d'un ancien bâtiment et d'une tour probablement construits par les Vénitiens. Deux villages occupent l'emplacement d'Élis, l'un appelé *Palæopoli*, tout près de l'Acropolis; l'autre, nommé *Calivia* ou *Kalybia*, est situé près du Pénée. Un plan contient le dessin de toutes les ruines existantes, parmi lesquelles M. Spencer Stanhope n'a pu découvrir les vestiges d'aucun des temples qui embellissoient l'antique

(1) *Classical Tour, &c.* II, 326. = Voyez mon article, *Journal des Savans*, année 1820, p. 39 et 40. — (2) *Geographie der Griechen und Roemer*, VIII, p. 507. — (3) *Tom. III, p. 403.* Leipz. 1825. — (4) *Prolegom. ad* Thucyd. II, 176.

Élis; vient ensuite une vue de la plaine au milieu de laquelle cette ville étoit située, et enfin une planche qui offre plusieurs médailles inédites ou rares de l'Élide, tirées de la collection de feu Payne Knight. On remarque, dans le nombre, une médaille encore inédite, ayant d'un côté la tête de Jupiter avec le mot FΑΛΕΙΩΝ *[Elæorum]*, et de l'autre une tête de femme, avec le nom ΟΛΥΜΠΙΑ, ou peut être ΟΛΥΜΠΙΑΣ : ce seroit là une preuve de l'existence d'une ville d'Olympie, si le premier de ces noms ne pouvoit pas être Ὀλύμπια (jeux olympiques), aussi bien que Ὀλυμπία; et le second, Ὀλυμπιὰς (nom propre) aussi bien que Ὀλυμπίας.

En terminant cette analyse, il nous sera permis, tout en rendant justice au zèle de l'auteur et aux peines qu'il s'est données pour reproduire à nos yeux ce que le sol d'Olympie contient de restes d'antiquités, de regretter que tant de soins et de fatigues aient eu un si foible résultat, et que l'importance réelle de l'ouvrage, sous le rapport de l'archéologie, ne soit pas en proportion avec la beauté de l'impression et la magnificence des gravures.

LETRONNE.

EUNAPII SARDIANI Vitas Sophistarum et fragmenta historiarum, recensuit notisque illustravit J. F. Boissonade; *accedit annotatio* Dan. Wyttenbachii. Amstelodami, 1822, 2 vol. *in-8.°*

SECOND ARTICLE.

EUNAPE étoit né à Sardes en Lydie (1). Sa première éducation fut confiée au sophiste Chrysante, prêtre lydien, son parent (2), qui lui inculqua, avec le goût de la littérature et de la philosophie, son zèle ardent pour la religion de leurs pères. A l'âge de seize ans, il quitta la Lydie pour aller achever ses études à Athènes (3). Arrivé malade, il y trouva une hospitalité généreuse dans la maison de Proérésius, sophiste célèbre, qui le soigna et l'aima comme un fils (4). Eunape lui voua en retour une affection et une admiration qu'il consigna plus tard dans son ouvrage. Il étoit encore jeune homme à la mort

---

(1) *Photii Bibl.* cod. 77. — (2) Voyez cette édition d'Eunape, *tom. I, p. 56, 107, 111.* — (3) *Ibid.* p. 74, 92. — (4) *Ibid.* p. 92.

de Julien et à l'avénement de Valentinien et de Valens (1). Après un séjour de cinq ans à Athènes, il méditoit le voyage obligé de tout philosophe d'alors en Égypte, quand un ordre de sa famille le rappela en Lydie (2). Il y passa le reste de sa vie et exerça la profession de médecin, ou du moins il semble avoir eu d'assez grandes connoissances en médecine; car il fit lui-même une opération à son parent Chrysante, à défaut du célèbre Oribase, qui se faisoit trop attendre (3), et c'est à lui que ce même Oribase dédia son Tétrabiblion (4). Eunape composa des annales politiques en quatorze livres (5), qui continuoient l'histoire de Dexippe jusqu'à son temps, c'est-à-dire, qui s'étendoient depuis le règne de Claude II jusqu'au règne d'Honorius et d'Arcadius. Au rapport de Photius, il fit deux éditions de ses annales: dans la première, il attaquoit à découvert le christianisme et les empereurs qui l'avoient propagé, et sur-tout Constantin (6); mais la seconde étoit fort adoucie, et la nécessité des temps lui avoit imposé quelque mesure. Photius, qui avoit sous les yeux les deux éditions, témoigne de leur différence. Suidas, aux mots Κωνσταντῖνος et Ῥουφῖνος, parle aussi de l'histoire politique d'Eunape. On imagine aisément quels éloges il y donnoit à Julien (7). Il ne faut pourtant pas le confondre, comme le remarque très-bien Fabricius, avec un autre Eunape, rhéteur phrygien, dont parle Suidas, à l'article *Musonius*, et qui jouit de quelque crédit auprès de Julien. L'attachement de notre auteur à l'ancienne religion lui en fit obtenir les plus hautes dignités. Initié aux mystères d'Éleusis, il fut élevé en Grèce par le prêtre d'un lieu dont il tait religieusement le nom, au rang des eumolpides, et porté ensuite à celui de prêtre et d'hiérophante, quoiqu'il fût étranger, contre la loi expresse de l'institution. Lui-même nous fournit ces renseignemens dans ses *Vies des philosophes*, qu'il composa à l'instigation de Chrysante (8), et à l'honneur des philosophes, médecins et rhéteurs célèbres de son temps qu'il avoit connus ou dont il avoit entendu parler à ses amis. C'est de cet ouvrage que nous allons rendre compte.

Il est précédé d'un avant-propos assez peu intéressant, après lequel vient une introduction sur ceux qui, avant Eunape, avoient écrit l'histoire de la philosophie (10).

Selon nous, le vrai fil qui doit conduire à travers le labyrinthe de

---

(1) *Ibid.* p. 58. — (2) *Ibid.* p. 92. — (3) *Pag.* 119, 120. — (4) *Phot. Biblioth.* cod. 219. — (5) *Ibid.* cod. 77. Photius, dans le titre, dit dix-neuf livres; dans le texte, quatorze: le manuscrit de Naples, dix-sept. — (6) *Ibid.* — (7) *Ibid.* — (8) Eunap. *tom. I, p.* 52. — (9) *Ibid.* p. 107. — (10) *Ibid.* p. 2. Οἵτινες τὴν φιλόσοφον ἱστορίαν ἀνελέξαντο.

cette introduction, où plus d'un critique s'est égaré, est la division que fait Eunape de l'histoire de la philosophie en quatre époques : la première comprend tous les essais de la philosophie naissante en Italie et en Ionie jusqu'à Platon ; la seconde s'étend depuis Platon jusqu'à l'entier développement de toutes les écoles socratiques, et leur commun déclin, environ un siècle avant notre ère ; la troisième, vide de grands génies et remplie par la médiocrité ingénieuse et savante, se prolonge jusqu'à Plotin, avec lequel commence une nouvelle et quatrième époque, celle dont Eunape entreprend d'écrire l'histoire. C'est ce que M. Boissonade ne paroît pas avoir fort bien compris. *Tres videtur* (1) *Eunapius philosophorum* φορὰς *statuere, primam Platonis et ejus discipulorum ; secundam* τὴν μετὰ τὴν Πλάτωνος δευτέραν, *quam Platonicorum esse puto ; tertiam verò, quæ sit eclecticorum.* Mais il est clair que la première époque ne peut pas être celle de Platon et de ses disciples; car celle-là avoit été précédée par une époque antérieure que remplissent les écoles d'Ionie et d'Italie. Il est clair encore qu'en parlant d'une époque des platoniciens, et d'une autre des éclectiques, M. Boissonade a fait deux époques d'une seule ; car les éclectiques sont précisément les *platoniciens* ou néoplatoniciens, et l'époque antérieure, loin de renfermer seulement l'école de Platon, abonde en écoles opposées, celle d'Aristote, celle d'Épicure, celle de Zénon, &c. Wyttenbach (2), qui a proscrit tout ce chapitre sur des motifs assez frivoles, l'entend d'ailleurs très-bien, et admet la division en quatre époques, qui débrouille toutes les difficultés. Chaque époque s'appelle φορὰ dans Eunape. Les deux premières avoient trouvé de dignes historiens dans Porphyre et dans Sotion. Porphyre avoit écrit l'histoire de la philosophie pendant toute la première époque, et même les vies des philosophes de cet âge (3). Sotion, quoique venu avant Porphyre, avoit embrassé avec la première époque toute la seconde, au moins jusqu'à son temps. La troisième n'a pas eu d'historiens, excepté Philostrate, qui a donné des biographies élégantes des meilleurs sophistes qui ont fleuri à travers la troisième époque ; mais, dans Philostrate, il ne s'agit que des sophistes, non des philosophes ; et, pour montrer que les philosophes n'ont pas manqué à cette époque, Eunape en donne une liste, les énumère et les caractérise : d'abord Ammonius d'Égypte, maître du *divin* Plutarque ; Plutarque lui-même, qu'Eunape appelle φιλοσοφίας ἁπάσης ἀφροδίτη καὶ λύρα (4) ; l'Égyptien Euphrate,

(1) *Ibid.* p. 148, 149. — (2) *Tom. II, p. 21, 22, 23.* — (3) *Tom. I, p. 23.* — (3) *Ibid.* p. 3.

Dion de Bithynie, surnommé *Chrysostome*, Apollonius de Thyane, qui, selon Eunape, n'est pas un philosophe, mais un intermédiaire entre les dieux et l'homme, et dont Philostrate a écrit la vie, qu'il auroit bien dû appeler *une sorte de voyage d'un dieu sur la terre* (1), ἐπιδημίαν ἐς ἀνθρώπους θεοῦ; Carnéade, un des plus célèbres champions de l'école cynique, qui comptoit aussi Musonius, Démétrius et Ménippe, et beaucoup d'autres moins fameux. Il n'existe, dit Eunape, autant que nous pouvons le savoir, aucune vie de ces philosophes; mais leurs ouvrages leur servent d'histoire, εἶναι βίοι τὰ γράμματα (2); par exemple, Plutarque donne beaucoup de renseignemens sur lui-même et sur son maître Ammonius, et Lucien de Samosate avoit écrit la vie de Démonax, le seul livre sérieux, avec un bien petit nombre encore, qu'il ait jamais composé (3). Eunape déclare qu'il ne se dissimule point que l'ouvrage qu'il entreprend sera peut-être incomplet, mais qu'il cède au desir de faire connoître les philosophes illustres de son temps, τῶν κατ' ἐμαυτὸν ἀνθρώπων (4), et d'en rapporter ce qu'il en sait (5), ἢ κατὰ ἀκοὴν, ἢ κατὰ ἀνάγνωσιν, ἢ κατὰ ἱστορίαν, ou par tradition, ou par lecture, ou par expérience personnelle, et par-là d'élever à la vérité, sinon un temple, au moins un vestibule, ἀληθείας πρόθυρα καὶ πύλας (6); et c'est ici que, se résumant, il reproduit sa division en quatre époques. Nous citerons ses propres paroles: Ἔσχε μὲν οὖν διακοπήν τινα καὶ ῥῆξιν ὁ χρόνος διὰ τὰς κοινὰς συμφοράς· τρίτη δὲ ἀνδρῶν ἐγένετο φορὰ (ἡ μὲν γὰρ δευτέρα μετὰ τὴν Πλάτωνος πᾶσιν ἐμφανὴς ἀνακεκήρυκται) κατὰ τοὺς Κλαυδίου καὶ Νέρωνος· τοὺς γὰρ ἀθλίους καὶ ἐνιαυσίους οὐ χρὴ γράφειν (οὗτοι δ' ἦσαν οἱ περὶ Γάλβαν, Βιτέλλιον, Ὄθωνα. Οὐεσπασιανὸς δὲ ὁ ἐπὶ τούτοις καὶ Τίτος καὶ ὅσοι μετὰ τούτους ἦρξαν), ἵνα μὴ τοῦτο σπουδάζειν δόξωμεν· πλὴν ἐπιτρέχοντί γε καὶ συνελόντι εἰπεῖν, τὸ τῶν ἀρίστων φιλοσόφων γένος καὶ εἰς Σέβηρον διέτεινεν (7). Rien de plus clair que cette phrase, ainsi constituée par M. Boissonade (8); or il nous semble qu'elle renferme ou suppose la division de l'histoire de la philosophie en quatre époques. En effet, dire que la seconde commence après Platon, n'est-ce pas dire évidemment qu'il y a une première époque qui renferme plusieurs écoles antérieures! Et dire que la troisième commence au temps de Claude et de Néron, n'est-ce pas dire que la seconde va jusque-là! ce qui renferme dans cette époque et rejette incontestablement de la troisième tous les philosophes qu'y mettoit Wyttenbach, comme Panætius et autres. Et dire que cette troisième époque s'étend jusqu'à Sévère, n'est-ce pas dire qu'elle finit là, et par

---

(1) *Ibid.* — (2) *Ibid.* p. 4. — (3) *Ibid.* — (4) *Pag.* 5. (5) *Ibid.* — (6) *Ibid.* — (7) *Pag.* 5, 6. — (8) *Pag.* 148.

conséquent que l'école éclectique, venue après Sévère, ne fait point partie de la troisième époque, contre ce que veut M. Boissonade, et en constitue une nouvelle à laquelle Eunape ne donne pas le nom de quatrième époque, mais qu'il faut bien appeler ainsi, si l'on veut continuer ses classifications. Si ces observations sont incontestables, elles conduisent peut-être à quelques corrections importantes dans le texte; et ici, contre notre ordinaire, nous appuyons quelques-unes des leçons hardies que Wyttenbach propose de substituer à celles des manuscrits et des éditions, conservées par la circonspection de M. Boissonade. D'abord si cette phrase, ἔσχε μὲν οὖν..... indique la division du temps par époques philosophiques, nous demandons ce que veut dire κοίνας συμφορὰς. Hornanus traduit: *Hiulcum igitur fuit et intercisum quodam modo tempus propter communes calamitates. Propter communes calamitates* ne signifie rien; car les malheurs publics peuvent rendre une époque plus ou moins riche, plus ou moins intéressante, mais ne peuvent servir de mesure de division pour la série des temps; or on ne peut pas entendre διακοπὴν καὶ ῥῆξιν autrement que comme division du temps, sur-tout si l'on fait attention aux locutions de δευτέρω, de τρίτη, &c. Dans ce cas, il est difficile de concevoir ce que M. Boissonade a entendu par κοινὰς συμφορὰς; il ne s'explique pas sur ce point, et nous proposons de lire avec Wyttenbach (1), καινὰς φορὰς, au lieu de κοινὰς συμφορὰς, c'est-à-dire, *diverses époques mesurent l'histoire de la philosophie...* Enfin nous inclinerions même à lire encore, avec Wyttenbach, τὸ τῶν τρίτων φιλοσόφων γένος καὶ εἰς Σέβηρον διέτεινεν au lieu de ἀρίστων; car ἀρίστων (2), appliqué aux philosophes de la troisième époque, qu'Eunape honore sans doute, mais dont il n'écrit pas l'histoire, semble une exclusion injurieuse pour les philosophes de la quatrième, dont il est l'historien et dont les grandes vues et l'originalité méritoient bien mieux l'épithète d'ἀρίστων, que l'élégante érudition des sophistes qui les avoient précédés.

L'ouvrage d'Eunape commence donc à Plotin et va jusqu'au temps même d'Eunape. Voici la liste des auteurs qu'il embrasse : Plotin, Porphyre, Iamblique, Édesius, Maxime, Priscus, Julien, Proeresius, Épiphanius, Diophante, Sopolis, Imerius, Parnasius, Libanius, Acacius, Numphydianus, Zenon, Magnus, Oribase, Jonicus, Chrysante, Epigonus, Beronicianus. On voit par cette liste qu'il n'y est pas question seulement des philosophes, mais des rhéteurs, des médecins, et de tous ceux ou presque tous ceux qui se distinguèrent

(1) *Tom. II, p. 22.* — (2) *Ibid. 24.*

dans les lettres et les sciences, pendant cent cinquante ou deux cents ans ; car il manque à cette liste un bien petit nombre de noms remarquables.

Mais, pour ne pas exciter trop vivement l'attente du lecteur, nous nous empressons de lui rappeler qu'Eunape n'est pas un historien, mais un biographe, et qu'il ne s'agit point ici des doctrines de cès différens personnages, mais des détails de leur vie, détails assez peu importans par eux-mêmes, et qui ne prennent un véritable intérêt que par les inductions qu'ils fournissent, réunis et comparés, sur le caractère général des hommes et des temps auxquels ils se rapportent. Et dans ces biographies, il faut encore distinguer deux parties : l'une, où l'auteur traite de temps et d'hommes qu'il ne connoît que par tradition ; l'autre, où il parle de temps où il a vécu et d'hommes qu'il a vus et connus lui-même. Il glisse sur les premiers et ne s'appesantit que sur les seconds. Il y a peu de choses sur Plotin, un peu plus sur Porphyre, un peu plus encore sur Iamblique ; mais depuis, les biographies deviennent plus étendues. En effet, depuis Édesius, Eunape se trouve pour ainsi dire en famille. Édesius a été le maître de Chrysante, parent d'Eunape ; Proeresius a été son propre maître, et Oribase son ami intime. C'est alors un contemporain qui parle de ses contemporains, le membre d'une société qui écrit les mémoires de cette société, et nous entretient des hommes plus ou moins distingués qui la composoient, de ce qu'ils faisoient, disoient, écrivoient ou enseignoient presque sous ses yeux, des événemens qui se passoient dans leur intérieur, et même indirectement des événemens publics qui arrivoient jusqu'à eux et les atteignoient dans leurs idées, leurs affections ou leurs intérêts. L'ouvrage d'Eunape, depuis Édesius, est en quelque sorte le procès-verbal de cette petite société de professeurs de grammaire, de médecine, de rhétorique et de philosophie. Avant eux, et comme à leur tête, se présentent trois hommes supérieurs, Plotin, Porphyre et Iamblique.

Eunape n'accorde guère plus d'une page à Plotin. La raison qu'il en donne, c'est que tout le monde le connoît, et que Porphyre, son élève, en a donné une biographie à laquelle il n'y a rien à ajouter. Eunape n'a donc rien de mieux à faire que d'y renvoyer, et il n'y ajoute qu'un seul trait, savoir, la mention de la patrie de Plotin. Porphyre n'en dit pas un mot, et on le conçoit, comme l'ont très-bien remarqué tous les critiques (1), puisqu'il s'agit d'un homme auquel les conditions temporelles de l'existence étoient si importunes, et qui se

(1) Wyttenbach, *tom. II, p. 1;* M. Boissonade, *tom. I.*

trouvoit si mal à l'aise dans la prison de son corps et de ce monde, qu'il ne vouloit pas laisser faire son portrait, et ne se soucioit pas de dire quelle étoit sa famille et sa patrie terrestre (1). Eunape atteste qu'il étoit d'Égypte et de Lycopolis (2). Sa renommée avoit jeté un tel éclat et laissé un si profond souvenir, qu'Eunape, plus d'un siècle après sa mort, dit que ses autels sont encore brûlans, et que ses ouvrages ne sont pas seulement entre les mains des hommes éclairés plus que tous les autres ouvrages platoniciens, mais que le vulgaire même, s'il est un système de philosophie auquel il fasse attention, s'occupe de celui-là. Τούτου Πλωτίνου θερμοὶ βωμοὶ νῦν, καὶ τὰ βιβλία οὐ μόνον τοῖς πεπαιδευμένοις διὰ χειρὸς ὑπὲρ τοὺς Πλατωνικοὺς λόγους, ἀλλὰ καὶ τὸ πολὺ πλῆθος, ἐὰν τι παρακούσῃ δογμάτων, ἐς αὐτὰ καμπτεται. Τὸν βίον αὐτοῦ.... (3). Et remarquons ici, en passant, que ce dernier membre de phrase ἐὰν τι..... καμπτεται n'a pas été entendu par Hornanus, qui traduit : *Bona vulgi pars, si minus placitis ejus obtemperat, tamen cursum ad eorum normam moderatur atque instituit;* ce qui renferme même une contradiction apparente, car il est impossible de ne pas se conformer à un système, et pourtant de régler sa vie sur ses principes. M. Boissonade lève cette contradiction, et explique l'expression équivoque *obtemperat placitis* d'Hornanus par *ne pas comprendre un système*, et retraduit ainsi la phrase d'Eunape : *Si dogmatum aliquid non rectè omninò capiat et intelligat, ad ea tamen se dirigit* (4). Mais ce sens est tout aussi inadmissible que le premier; car le système de Plotin n'est pas plus facile à pratiquer qu'à comprendre pour le vulgaire, et de fait on ne voit pas du tout que le vulgaire ait suivi le système de Plotin, sur-tout au temps d'Eunape, où le christianisme enlevoit les masses à la philosophie de Plotin comme à toute autre philosophie païenne. Le sens que propose Wyttenbach, *Si aliquantùm etiam obiter philosophiæ placita attingit, ad Plotini placita divertit*, nous paroît donc infiniment préférable et fondé sur le sens véritable de παρακούειν, comme Wyttenbach le prouve par de nombreux exemples (5). Il s'agit ici évidemment de l'effet qu'avoit produit le système de Plotin; effet tel, qu'il avoit été jusqu'à cette partie du public qui, sans comprendre les systèmes de philosophie, ne peut pourtant s'empêcher d'y donner quelque attention, lorsqu'ils font du bruit, et excitent la curiosité générale par la singularité de leurs principes ou de leurs conséquences.

---

(1) Porphyre, *Vie de Plotin.* — (2) Eunap. *tom. I, p. 6.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.* p. 151. — (5) *Tom. II, p. 25.*

Quant à Porphyre, Eunape déclare que personne qu'il sache n'a écrit sa vie; mais en même temps il assure que c'est à la lecture qu'il doit tous les documens qu'il possède et avec lesquels il se propose de réparer l'injuste oubli de ses devanciers envers un homme tel que Porphyre. Ἐκ τῶν δοθέντων κατὰ τὴν ἀνάγνωσιν .... (1). Puisque Eunape n'a pu consulter aucune des biographies de Porphyre qui n'existoient pas, et qu'il assure avoir puisé dans un livre, il reste à conclure que ce livre est la biographie de Plotin par Porphyre, dans laquelle, à l'occasion de son maître, l'illustre disciple a donné çà et là sur lui-même des détails qu'Eunape aura recueillis, et qu'il présente ici rassemblés dans une notice spéciale. Voilà ce qui explique la ressemblance générale de la vie de Porphyre par Eunape avec ce que Porphyre dit de lui-même dans la vie de Plotin; mais aussi ce qui rend très-difficiles à comprendre les différences qui se trouvent entre ces deux ouvrages, dont l'un pourtant ne semble devoir être qu'une copie de l'autre.

On voit dans Eunape, comme dans la vie de Plotin, que Porphyre, né à Tyr, s'appeloit *Malchus* dans la langue syriaque (2); lui-même nous apprend que ce nom de Malchus, sonnant mal à des oreilles grecques, fut traduit par le nom grec correspondant, savoir, Βασιλεὺς, et qu'Amelius, son condisciple, lui dédia sous ce nom l'ouvrage qu'il avoit composé sur la différence entre le système de Plotin et celui de Numenius (3). Longin l'appelle Βασιλεὺς dans son écrit περὶ πλὺς, et il paroît, comme le remarque Runken, que plus tard Longin changea encore le nom de Βασίλευς en celui de Πορφύριος, qui signifie à-peu-près la même chose; car Eunape prétend que c'est par Longin que Malchus fut appelé Πορφύριος (4). On voit encore dans les deux ouvrages que Porphyre étudia sous Longin; mais, ni dans l'un ni dans l'autre, il n'est dit dans quelle ville. Ce fut probablement à Athènes, où Longin s'illustra comme professeur. Cependant il ne seroit pas impossible que ce fût à Tyr, ou qu'au moins Tyr ait été leur patrie commune; car Porphyre nous a conservé une lettre de Longin (5) où celui-ci l'invite à passer de Sicile en Phénicie et à lui apporter des manuscrits exacts de Plotin. Il falloit donc que Longin y fût, et même qu'il y eût vécu long-temps avec Porphyre, puisque, pour le déterminer à préférer ce voyage à un autre (τὴν πρὸς ἡμᾶς ὁδὸν τῆς ἑτέρωσε προκρῖναι) (6), il lui rappelle leurs anciennes habitudes en ce pays, et la douceur de l'air, qui convient si fort à sa santé délabrée, τήν τε

(1) *Tom. I, p. 7.* — (2) *Ibid.* — (3) Porphyre, *Vie de Plotin.* — (4) *Tom. I, p. 7.* — (5) Porphyre, *Vie de Plotin.* — (6) *Ibid.*

παλαιὰν συνηθείαν καὶ τὸν ἄκρα μετεωρότατον ὄντα πρὸς ἣν λέγεις τοῦ στόματος ἀσθενείαν (1), ce qui sembleroit faire croire, contre Jonsius et Runken, que Longin étoit Syrien; car il est impossible de ne pas voir dans toute la lettre de Longin à Porphyre le ton d'un compatriote. Quoi qu'il en soit de la patrie de Longin et du lieu où Porphyre étudia sous lui, les deux ouvrages que nous comparons sont unanimes pour attester le talent du professeur, et l'autorité presque absolue dont il jouissoit. Ce fut à cette école que Porphyre puisa le goût d'une diction lucide et précise, et ces habitudes de saine critique qu'il transporta plus tard dans la philosophie. Après s'être distingué dans sa patrie, le desir de voir Rome, τὴν μεγίστην Ῥώμην ἰδεῖν (2), l'amena dans cette ville, où il fit la connoissance de Plotin. Dès-lors sa destinée fut fixée, et il se livra tout entier à la philosophie. Il eut pour condisciples, sous Plotin, dit Eunape, Origène, Amélius et Aquilinus (3). Porphyre parle bien d'Amélius, mais il ne dit pas un mot d'Origène ni d'Aquilinus. Les critiques ont déjà proposé de lire Paulinus au lieu d'Aquilinus, et ce nom est en effet cité par Porphyre (4), comme celui d'un ami de Plotin. Pour Origène, l'erreur est manifeste; Origène n'est pas un condisciple de Porphyre, mais de Plotin; et il n'est plus aujourd'hui besoin de dire qu'il n'est pas ici question d'Origène le chrétien, mais d'un philosophe qui, au rapport de Porphyre, a écrit un livre sur les démons, et un autre du temps de l'empereur Galien, sous le titre assez obscur ὅτι μόνος ποιητὴς ὁ Βασιλεύς (5). Et à l'occasion de cet Origène, condisciple de Plotin et disciple d'Ammonius, il importe de relever une erreur grave d'Holstenius que l'autorité de son nom a si bien accréditée, qu'elle a été depuis perpétuellement répétée comme un fait constant. Holstenius, dans sa vie de Porphyre, déclare que, loin que les chrétiens aient fait aucun emprunt au néoplatonisme, c'est au contraire celui-ci qui puisa ses principes dans la doctrine chrétienne, et que l'enseignement d'Ammonius n'étoit pas autre chose qu'un enseignement chrétien sous la promesse du secret; qu'Érennius, Origène et Plotin avoient fait serment de ne jamais divulguer cet enseignement; qu'Origène et Plotin ne manquèrent à leur parole qu'après l'exemple d'Érennius, et que ce fut seulement alors qu'ils commencèrent à répandre les idées chrétiennes qu'ils avoient reçues d'Ammonius. Et Holstenius s'appuie d'une autorité qui, sur ce point, eût été décisive, celle de Porphyre,

(1) *Ibid.* — (2) *Tom. I, p. 8.* — (3) *Ibid.* — (4) Porphyre, *Vie de Plotin.* — (5) *Ibid.*

disciple de Plotin et ennemi du christianisme, qui devoit connoître les secrets de son maître, et n'a pu dire en faveur du christianisme que ce que la force de la vérité lui arrachoit. Nous citerons les paroles d'Holstenius: *Certum est Ammonium religionis nostræ arcana discipulis sub silentii religione communicasse, de quibus* (savoir, les mystères chrétiens) *non divulgandis Erennium, Origenem et Plotinum fidem sibi invicem obstrinxisse ipse Porphyrius testatur; cùmque Erennius primus eam fregisset, nec Origenes nec Plotinus promissis stetere, sed quà scriptis quà vivâ voce in publicum ea protulerunt quæ ab Ammonio philosopho acceperant* (1). Il est étrange qu'un critique aussi distingué qu'Holstenius affirme de pareilles choses sans en donner de preuves; disons plus, sans en avoir aucune, car il n'y a pas un mot de tout cela dans le passage de Porphyre sur lequel il paroît s'appuyer. Porphyre dit tout simplement qu'Érennius, Origène et Plotin s'étoient promis de ne pas divulguer l'enseignement d'Ammonius, *μηδὲν ἐκκαλύπτειν τῶν τοῦ Ἀμμωνίου δογμάτων*: mais que cet enseignement fût chrétien, c'est ce dont il ne dit rien, et c'est pourtant ce qu'Holstenius lui fait dire. Je ne connois pas un seul passage de l'antiquité qui autorise cette conjecture; et il faut du moins cesser de citer en l'air, sur la seule foi d'Holstenius, l'autorité de Porphyre, qui, directement ou indirectement, ne conduit à rien de semblable. Voyez la vie de Plotin, page 3. Mais revenons à Eunape.

La plus grande différence que l'on remarque entre son récit et celui de Porphyre, se rapporte au motif du voyage de ce dernier en Sicile, et à un épisode de sa vie qui est du plus grand intérêt dans Porphyre, et qui, dans le récit d'Eunape, dégénère en une aventure de roman. Porphyre, à propos de l'extrême sagacité de Plotin, en rapporte un trait relatif à lui-même. « Fatigué de la vie, dit-il, j'avois résolu de » mourir; Plotin le devina par une sagacité tout-à-fait merveilleuse; » et, tandis que j'étois chez moi plein de rêveries funestes, je le vis » tout-à-coup arriver. Porphyre, me dit-il, ce projet n'est pas d'un » sage, mais d'un fou et d'un malade, et il me conseilla de laisser là » mes travaux et de quitter Rome. Ce fut par ses conseils que j'allai en » Sicile près de Lilibée (2). » Voici maintenant la version d'Eunape. Selon lui, Porphyre se livra avec tant d'ardeur à l'étude de la philosophie de Plotin, qu'il en vint au point de prendre cette vie en dégoût. Il quitta Rome et la société, et alla chercher dans la Sicile une retraite

(1) Holsten. *de Vitâ et Scriptis Porphyrii*, c. VI. — (2) Porphyre, *Vie de Plotin*.

solitaire d'où il n'aperçût plus de villes et n'entendît plus la voix des hommes (1). Là, détaché de toute chose, insensible à tout plaisir, il passoit ses jours à errer seul autour du promontoire de Lilibée et dans les lieux les plus sauvages. Il prit même la résolution de se laisser mourir de faim. Plotin devine son état, quitte Rome, accourt en Sicile sur les traces du jeune fugitif, le trouve au dernier degré de l'abattement, et ses sages et mâles discours rappellent au sentiment de ses devoirs et au goût de la vie une ame prête à s'envoler (2). Plotin inséra depuis, dans un des ouvrages qui nous restent de lui, les discours par lesquels il rattacha Porphyre à la vie (3). Voilà certes une version bien plus étrange que l'autre. Il n'est pas naturel de croire à Eunape plus qu'à Porphyre, sur Porphyre lui-même. Wyttenbach, qui résout toutes les difficultés en prêtant à Eunape des extravagances, a bien l'air cette fois d'avoir raison de mettre ce récit sur le compte d'une imagination de rhéteur qui aura outré et gâté un incident par lui-même très curieux, et qui donne une idée de l'état extraordinaire des ames à cette époque. Du reste Eunape fait un éloge bien mérité de Porphyre. On ne sait, dit-il, lequel de ses talens il faut le plus estimer, et si c'est en lui le grammairien, ou le rhéteur, ou le musicien, ou l'arithméticien, ou le géomètre, ou le philosophe, qui est le plus admirable (4). Il se maria, et il y a un livre de lui adressé à sa femme Marcella; mais il la prit veuve, et déjà mère de cinq enfans, non pour en avoir lui-même, mais pour donner un père à ceux de sa femme (5). Ce passage d'Eunape et un autre de S. Cyrille contre Julien (6), étoient jusqu'ici la seule indication que nous eussions de l'existence de la lettre de Porphyre à Marcella; mais depuis, M. Mai a trouvé à l'Ambroisienne et publié, malheureusement encore incomplet, cet écrit, qui donne une si haute idée de la pureté et de l'élévation de l'ame de Porphyre, et où un philosophe, parlant à une femme, mêle à l'austérité des principes les plus sublimes les teintes gracieuses et toutes les délicatesses du sentiment. Porphyre parvint à une vieillesse très-avancée et mourut à Rome (7). Mais ici Eunape ajoute une chose fort singulière, savoir, qu'arrivé à la vieillesse, Porphyre publia des ouvrages dans un sens tout différent des premiers; assertion qui, faute de développemens, est à peine concevable. Porphyre devint-il chrétien, ou abjura-t-il le système de Plotin pour un autre système

(1) *Tom. I, p. 8.* — (2) *Ibid.* p. 9. *τὴν ψυχὴν διΐπτασθαι τοῦ σώματος μέλλουσαν.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.* p. 10. — (5) *Ibid.* p. 11. — (6) *Lib. VI, p. 209.* — (7) *Tom. I, p. 11.*

philosophique ! C'est ce qu'on ne peut savoir d'après ce passage d'Eunape, que nous croyons devoir citer textuellement : Πολλὰς γοῦν τοῖς ἤδη προπεπραγματευμένοις βιβλίοις θεωρίας ἐναντίας καταλέλοιπε, περὶ ὧν οὐκ ἔστιν ἕτερόν τι δοξάζειν ἢ ὅτι προϊὼν ἕτερα ἐδόξασεν (1). Nous regrettons que ce passage n'ait attiré l'attention ni de M. Boissonade ni de Wyttenbach.

Iamblique étoit de Chalcis en Célésyrie, d'une origine illustre et d'une famille riche et puissante (2). Il ne fut pas le successeur immédiat de Porphyre ; entre eux deux est Anatolius. C'est probablement celui auquel Porphyre a dédié ses *Questions sur Homère*, ou peut-être l'auteur du traité *des sympathies et des antipathies*, dont il nous reste un fragment publié par Rendtorf dans la Bibliothèque grecque de Fabricius. Il y a eu plusieurs philosophes de ce nom ; mais quel que soit celui dont il est ici question, Eunape dit qu'il succéda à la réputation de Porphyre, τῷ κατὰ Πορφύριον τὰ δεύτερα φερομένῳ (3) ; mais il ne dit point ni d'où il étoit, ni si ce fut à Rome qu'il hérita de la réputation de Porphyre ; il ne dit pas non plus si c'est à Rome ou à Chalcis ou à Alexandrie qu'Iamblique fit sa connoissance et ensuite celle de Porphyre, ni dans quelle ville il demeura habituellement ; il est probable que ce fut à Alexandrie. Eunape, comparant le disciple au maître, ne trouve Iamblique inférieur à Porphyre que pour le style. « Ses écrits, dit-il, ne sont pas remplis de grâce et d'agrément, » comme ceux de Porphyre ; ils n'en ont pas la lucidité ni la pureté, » quoiqu'ils ne soient ni obscurs ni incorrects ; mais, comme Platon » le dit de Xénocrate, Iamblique n'avoit pas sacrifié aux grâces ; aussi, » loin d'attirer et d'attacher le lecteur, il le fatigue et l'éloigne (4). » Et, quoi qu'en dise Wyttenbach (5), ce jugement d'Eunape est resté celui des connoisseurs et des juges impartiaux. Iamblique rassembla autour de lui une foule de disciples, qui de tous côtés venoient pour l'entendre et se former dans ses entretiens. Parmi eux se distinguoient Sopater de Syrie, Édésius, Eustathe de Cappadoce, le Grec Théodore, Euphrasius et beaucoup d'autres en si grand nombre, qu'il est vraiment étonnant qu'un seul homme ait pu leur suffire à tous, ὥστε θαυμαστὸν ἦν ὅτι πᾶσιν ἐπήρκει (6). Plus tard, dans la vie d'Édésius, nous ferons connoissance avec Édésius, Eustathe et Sopater. Quant à Euphrasius, nous n'en avons pas plus entendu parler que Wyttenbach (7). Théodore est probablement ce Théodore d'Asinée, que Proclus cite si fréquem-

(1) *Ibid.* — (2) *Ibid.* p. 11. — (3) Eunap. *tom. I*, p. 11. — (4) *Ibid.* p. 12. — (5) *Tom. II*, p. 50. — (6) *Ibid.* p. 12. — (7) *Tom. II*, p. 51.

ment et qu'il regarde comme le véritable successeur d'Iamblique. La seule difficulté qui arrête Wyttenbach est un passage de Damascius, où Théodore d'Asinée est donné comme un élève de Porphyre, ce qui chronologiquement ne permettroit pas que Proclus eût pu l'entendre, tandis que nous lisons dans le commentaire sur le Timée, τοιαῦτα γὰρ ἤκουσα ἐκ τοῦ Θεοδώρου φιλοσοφοῦντος (1). Si la difficulté chronologique paroît insurmontable, il n'y a plus d'autre ressource que d'interpréter autrement l'ἤκουσα de la phrase de Proclus, et de supposer que Proclus veut dire qu'il a entendu dire la même chose de Théodore et non pas à Théodore, en sous-entendant περὶ au lieu de ἐκ, comme il y en a tant d'exemples (2). Si Proclus avoit suivi les leçons d'un maître aussi célèbre que Théodore, il est probable que Marinus nous l'auroit appris, lui qui indique avec tant de soin tous ceux que Proclus a entendus (3) : il est douteux aussi que Proclus, qui rend hommage en toute occasion à son maître syrien, n'eût jamais exprimé une seule fois sa reconnoissance pour Théodore, qu'il cite et loue fréquemment, si jamais il avoit assisté à ses leçons. Enfin, dans le traité *sur la providence, la fatalité et la liberté* (4), adressé à un de ses amis nommé *Théodore*, il fait allusion au philosophe du même nom qui est venu après Iamblique; et certes il n'eût pas manqué de compléter l'allusion, et de rappeler, à l'occasion de son ami Théodore, son maître Théodore, si celui-ci l'avoit été. De cette manière du moins on expliqueroit la phrase de Damascius, qui s'étoit occupé avec tant de soin de l'histoire de la philosophie, et dont il ne faut pas, ce semble, répudier l'autorité aussi légèrement que le fait ici Wyttenbach.

Le reste de cette vie d'Iamblique est rempli de détails qu'Eunape déclare tenir de Chrysante, lequel les tenoit d'Édésius, disciple immédiat et ami d'Iamblique. On sent que l'on approche du temps où les récits d'Eunape vont appartenir à la biographie plus qu'à l'histoire, et où l'école platonicienne, privée de ses chefs les plus illustres, s'enfonce de plus en plus dans les superstitions de cette époque. Ainsi Eunape rapporte assez longuement ce qu'il appelle des exemples de la faculté divinatoire d'Iamblique et de son pouvoir de faire des prodiges. Dans ce siècle, tout le monde faisoit des prodiges ou en vouloit faire; et les Alexandrins, moitié superstition, moitié calcul, n'étoient pas restés en arrière de leurs émules. Ici

(1) *Pag. 246.* — (2) *Voyez* Lamb. Bos, edit. Schœf. *p. 734.* — (3) Marinus, *Vie de Proclus*, édit. de M. Boissonade. — (4) Voyez mon édition des *Œuvres inédites de Proclus*, tom. I.

Iamblique, se promenant avec ses disciples, leur annonce qu'il va passer un convoi, et à l'instant un convoi se présente (1); et Eunape a la bonne foi d'avouer que ce fut peut-être un effet de la bonté de son odorat plutôt que de sa vertu divinatoire. Mais une autre fois, au bain, devant deux fontaines nommées l'une *Éros* et l'autre *Antéros*, il évoque en riant les génies de ces deux fontaines, et les deux génies sortent des eaux et entourent Iamblique de leurs petits bras. Ce trait, dit Eunape, fit taire l'incrédulité de ses disciples, qui dès-lors se montrèrent dociles et confians (2). « On raconte, dit encore l'historien, » beaucoup d'autres choses bien plus étonnantes que je n'ai pas voulu » rapporter, pour ne pas mêler à une histoire véridique des récits qui » pourroient sembler fabuleux. L'exemple même que je viens de citer, » je me serois fait scrupule de le rapporter, dans la crainte que ce ne » fût un conte, si je n'avois l'autorité d'hommes sensés qui eux- » mêmes avoient vu la chose. Quoi qu'il en soit, personne avant » moi n'a fait mention de ce trait, et Édésius m'a dit qu'il ne l'avoit » pas mis dans ses ouvrages et qu'aucun autre écrivain n'avoit osé le » faire (3). » Pour nous, qui avons quelque connoissance de l'époque d'Eunape, loin de nous étonner de sa crédulité, nous sommes au contraire surpris de sa réserve, et nous ne pouvons guère l'expliquer qu'en nous rappelant que Théodose n'aimoit pas que les païens fissent aussi des miracles.

Vient ensuite un récit de querelles assez mesquines entre Iamblique et un nommé *Alipius*, qui, par jalousie, adresse des questions embarrassantes à notre philosophe, qui se venge de son rival en rendant justice à ses talens et même en faisant son éloge après sa mort (4). Ni M. Boissonade ni Wyttenbach ne fournissent aucune lumière sur cet Alipius, et nous n'avons jamais lu ce nom autre part. A ce que dit Eunape, il étoit d'Alexandrie et y mourut très-âgé. Iamblique y mourut aussi après lui, selon Eunape; ce qui confirme l'opinion que ce fut à Alexandrie qu'Iamblique passa sa vie. Il avoit eu beaucoup d'élèves et laissa une nombreuse école, πολλὰς ῥίζας τε καὶ πηγὰς φιλοσοφίας (5); et c'est au milieu de ses élèves qu'est tombé Eunape dans sa jeunesse, ταύτης ὁ ταῦτα γράφων τῆς φορᾶς εὐτύχησεν (6). Ils se répandirent de tous côtés dans l'empire romain, et l'un des plus célèbres, Édésius, se retira à Pergame en Mysie, et y établit une école où fut élevé Chrysante, le premier maître d'Eunape. C'est depuis ce moment sur-

(1) *Ibid.* tom. I, p. 14. — (2) *Ibid.* p. 15, 16. — (3) *Ibid.* p. 16. — (4) *Ibid.* p. 17, 18, 19. — (5) *Ibid.* p. 19. — (6) *Ibid.*

tout que l'histoire d'Eunape gagne en authenticité tout ce qu'elle perd en grandeur, et devient d'autant plus curieuse qu'elle dégénère en mémoires domestiques, et ne contient plus que des détails minutieux, il est vrai, mais que l'on chercheroit en vain ailleurs, et qui, réunis, ne laissent pas de jeter d'assez grandes lumières sur l'état du platonisme à cette époque, et indirectement sur toute l'histoire de ces temps.

V. COUSIN.

DE IMITATIONE CHRISTI LIBRI QUATUOR, ad pervetustum exemplar Internarum consolationum *dictum, necnon ad codices complures ex diversâ regione ac editiones ævo et notâ insigniores, variis nunc primùm lectionibus subjunctis, recensiti et indicibus locupletati; studio* J. B. M. Gence. Parisiis, typis L. S. Herhan, sumptibus sociorum Treuttel et Würtz, 1826, *in-8.°*, lxxxvj et 410 pages, cum sex tabulis lithogr. Pr. 7 fr. 50 cent. (1).

LE livre de l'Imitation a reçu par-tout de justes hommages et n'a excité aucune querelle théologique; mais il a donné lieu à des controverses littéraires qui durent encore. La question de savoir quel est l'auteur de cet ouvrage a été débattue à plusieurs reprises, au XVII.e siècle, au XVIII.e et depuis 1808. On comptoit en 1812 plus de cent dissertations publiées sur ce sujet, à partir de 1615; et comme il y a même des histoires de cette contestation (2), nous ne parlerons ici que des deux écrivains qui s'y sont le plus récemment engagés: M. Gence, en divers écrits (3) et dans le volume que

---

(1) Voyez notre cahier de septembre, *p. 564, 565.* — (2) Par D. Vinc. Thuillier; Paris, 1724, *in-4.°;* et en latin, version de D. Jos. Herwin; Augsbourg, 1726, *in-12.* = Catalogue chronologique des ouvrages relatifs à la contestation sur l'auteur de l'Imitation de J. C., à la suite de la dissertation de feu M. Alex. Barbier, sur soixante traductions françaises de ce livre. Paris, 1812, *in-12.* — (3) Considérations sur la question relative à l'auteur de l'Imitation, p. 212-260 du volume publié en 1812 par M. Barbier, et indiqué dans la note précédente = Articles *Gersen, Gerson, Kempis, Gallus, Frova*, &c., de la Biographie universelle. = Préf. de la trad. franç. de l'Imitation, 1820, &c.

nous annonçons; et M. de Grégory, dans l'Histoire littéraire de Verceil qu'il vient de mettre au jour (1).

M. de Grégory attribue l'Imitation à Jean Gersen, né à Cavaglia au commencement du XIII.ᵉ siècle, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé du monastère de Saint-Étienne à Verceil, entre 1220 et 1245. C'est l'opinion qu'ont soutenue D. Constantin Cajetan, Valgrave, Mezler, D. Quatremaires, D. Delfau, D. Mabillon, le cardinal d'Aguirre, Valart, et, dans ces derniers temps, MM. Napione et Cancellieri. En reproduisant les argumens de ces auteurs, M. de Grégory y joint quelques détails sur les abbayes et les abbés de Verceil (2), et sur les manuscrits qui portent le nom de Gersen. Il insiste particulièrement sur celui d'Arone, qui se trouve aujourd'hui à Turin, et qu'il croit très-ancien. Ce manuscrit ayant été apporté à Paris en 1686, fut examiné par plusieurs savans, Sainte-Beuve, le président Cousin, Ducange, Eus. Renaudot, Baluze, Dupin, le P. Hardouin, Casimir Oudin, &c., qui, dans une sorte de procès-verbal, daté du 28 juillet 1687, le déclarèrent âgé de trois cents ans au moins, *non videtur inferior annis trecentis*, ce qui le feroit remonter à 1387, époque assez éloignée encore de celle où l'on place Gersen. Mais M. Gence a obtenu de M. Vernazza, bibliothécaire de Turin, des *fac-simile* de six pages de ce manuscrit d'Arone, et les a soumis à l'examen de MM. Dacier, Gossellin, Vanpraet, Hase, de l'Espine, Méon, Raynouard, Petit-Radel, &c., qui tous y ont reconnu une écriture, soit des premières années du XV.ᵉ siècle, soit du milieu de ce siècle, soit même de 1460 à 1470. Telle avoit été déjà l'opinion de J. Hartzheim, d'Eus. Amort, et sur-tout de F. A. Zaccaria, qui s'exprimoit en ces termes : *Il codice di Arona è certamente scritto entro al quindecimo secolo..; se avrei ad avanzare qualche congettura, lo direi più tosto dopo in mezzo del secolo XV, che su principj del medesimo secolo.* Nous croyons que les lecteurs en jugeront de même, en jetant les yeux sur ces six pages que M. Gence a fait lithographier, pour peu qu'ils fassent attention à la forme des chiffres arabes, aux abréviations, et aux points placés sur les *i* bien plus souvent que dans les manuscrits antérieurs à 1400.

---

(1) *Storia della Vercellese letteratura*, in-4.°, part. I, p. 297-324. — (2) Il dit que l'abbaye de Saint-André, dont Thomas Gallus devint abbé (vers 1220), étoit de l'ordre de Saint-Benoît, ce qui peut sembler au moins douteux. Voyez Bolland. *Acta SS.* jun. tom. II, p. 728. On prouve aussi que c'est ce Thomas Gallus (et non pas Jean Gersen) qui a été envoyé par S. François d'Assise à S. Antoine de Padoue.

Il est permis de s'étonner que M. de Grégory ait cru pouvoir encore se prévaloir de la citation qui est faite du livre de l'Imitation dans un prétendu sermon de S. Bonaventure. Il a été reconnu depuis long-temps que les huit conférences *ad Tolosanos*, attribuées en 1486 à ce théologien célèbre, ne sont pas de lui. Ubertin et Bernardin de Sienne, qui ont vécu bien après sa mort, y sont pareillement cités. Ce qui nous paroît au contraire fort remarquable, c'est qu'il n'est fait mention de l'Imitation dans aucun livre du XIV.e siècle. Toutefois, pour montrer que cet ouvrage a été composé au XIII.e en Italie, M. de Grégory rappelle ces paroles du livre IV, chap. 5 : *Sacerdos sacris vestibus ornatus . . . . habet ante se et retro dominicæ crucis signum . . . . ante se crucem in casulâ portat . . . , post se cruce signatus est ;* et il assure que la chasuble des prêtres français du moyen âge n'avoit point de croix par devant : une figure peinte sur un manuscrit lui en fournit la preuve. A vrai dire, ce sont là des points difficiles à bien éclaircir. Il n'est pas certain que la double croix ne fût usitée qu'en Italie : elle a été distinctement reconnue par M. Mongez, en 1776 (Journal de Verdun, avril, pag. 281), sur la chasuble de S. Edmond de Cantorbéry, qui se conservoit à l'abbaye de Saint-Jacques à Provins ; et cette observation a été recueillie par M. Gence, pour servir à l'explication particulière de ce passage de l'Imitation.

MM. Gence et de Grégory s'accordent du moins à dire que Thomas Haemmerchen ou Haemmerlein, ou Malleolus, dit à-Kempis, parce qu'il étoit né à Kempen près de Cologne vers 1381, n'a été que le copiste d'un si bel ouvrage. Ils interprètent ainsi, et non sans raison, la souscription, *Finitus et completus per manus fratris Thomæ à Kempis, anno 1441*. Cependant à-Kempis a véritablement composé d'autres écrits, et son nom est celui qui a été le plus ordinairement attaché aux quatre livres de l'Imitation. Rosweyd, Werlin, Faraudi, Phil. Chifflet, Fronteau, Naudé, Heser, Theoph. Raynaud, Eus. Amort, Desbillons, Ghesquière . . . , l'en ont déclaré l'auteur, et ont cru le prouver d'une manière péremptoire. Il y a même un jugement de la chambre des requêtes du parlement de Paris, rendu, après six audiences, le 12 février 1652, qui, sur la contestation mue entre les chanoines réguliers de Saint-Augustin et les religieux Bénédictins, ordonne que les livres de l'Imitation seront dorénavant imprimés au nom de Thomas à-Kempis, chanoine régulier, et fait défenses de les imprimer sous le nom supposé de Jean Gersen, bénédictin. Cet usage du pouvoir judiciaire étoit si étrange, que la dispute ne tarda point à se rallumer. Richelieu s'étoit conduit plus sagement en 1640,

lorsqu'il prescrivoit de ne mettre aucun nom d'auteur à la tête de l'édition *in-fol.* de l'Imitation qui sortoit des presses du Louvre. On en a depuis fort souvent usé de même, et, pour n'en citer qu'un exemple, l'édition donnée à Rome en 1804, à l'imprimerie de la Propagande, est encore sans nom d'auteur. Il n'y en a pas non plus au frontispice de celle de M. Gence.

Cependant ce nouvel éditeur est persuadé que l'ouvrage est dû à la piété et aux talens de Jean Charlier de Gerson, chancelier de l'université de Paris; que le nom de Gersen n'a jamais été, dans les manuscrits du XV.ᵉ siècle, qu'une altération du nom de Gerson; et, s'il faut le dire, que le prétendu abbé de Saint-Étienne de Verceil est un personnage tout-à-fait imaginaire. Quoique cette dernière conclusion puisse paroître un peu rigoureuse, il est certain qu'on manque de documens authentiques et précis sur la vie de ce bénédictin; et il faut bien que Tiraboschi en ait jugé ainsi, puisqu'il ne lui a pas accordé la plus légère mention dans les Annales littéraires de l'Italie au XIII.ᵉ siècle. Toutefois, parmi tant d'écrivains qui, depuis 1615, ont disserté sur ce sujet, il en est bien peu qui se soient ouvertement déclarés pour Gerson : nous n'aurions guère à nommer comme tels que Pierre Corneille, dans l'avant-propos de sa traduction en vers; Charles Labbé, avocat; Lenglet du Fresnoy, un bénédictin italien appelé *Faita*, qui avoit été d'abord d'un tout autre avis, et enfin M. Gence. Mais, d'un autre côté, la plupart des copistes (1), des éditeurs et des traducteurs, avant 1615, avoient expressément désigné le chancelier de l'université de Paris, tant par cette qualité même que par son nom propre. On en trouvera la preuve dans les notices de manuscrits et d'éditions qui composent les préliminaires du volume dont nous rendons compte. Il est probable qu'exilé, réfugié en Bavière, puis en Autriche, Gerson, dans ce temps de schismes et de calamités, s'est consolé de ses infortunes personnelles en composant son traité *de Consolatione theologiæ*, et celui qui a pour titre *de Imitatione Christi* ou *Internarum consolationum.* L'un et l'autre sont réunis dans un manuscrit de 1421, trouvé en 1517 à l'abbaye de Moelck en Autriche, et plusieurs autres copies de ses derniers écrits se conservoient dans le même

---

(1) Parmi ces copistes, on indique Thomas Gerson, neveu du chancelier et chantre de l'église de Saint-Martin de Tours. Il se peut qu'il ait fait plus que transcrire l'Imitation, qu'il l'ait traduite en français; mais c'est sans raison, et même sans la moindre apparence, qu'on s'est quelquefois figuré qu'il en étoit le véritable auteur, et qu'il l'a, par humilité, attribuée à son oncle.

monastère. Nous devons indiquer aussi le manuscrit dit de Grandmont ou Girardmont, que possède aujourd'hui la Bibliothèque du Roi : c'est le *pervetustum exemplar* qui a servi de premier type à l'édition de M. Gence. Il a passé quelquefois pour le plus ancien de tous, à cause de la note suivante, qui se lisoit, dit-on, au dernier ou avant-dernier feuillet depuis long-temps arraché : *Hic liber conscriptus fuit à Fr. Lud. de Monte, qui obiit ante annum millesimum quadringentesimum.* Ces paroles offriroient une difficulté grave, et favoriseroient l'opinion qui donne à l'ouvrage une plus ancienne date, si elles étoient bien authentiques ; mais d'abord M. Gence croit possible que la note contînt après le mot *quadringentesimum*, quelque autre nom de nombre, par exemple *quadragesimum*, qu'on aura négligé de transcrire. En second lieu, un prieur de Grandmont, auparavant bibliothécaire, a écrit vers 1652 que, depuis deux ans, ce livre, tombé en mauvaises mains, avoit perdu la page où le nom du copiste étoit écrit en lettres rouges, mais sans indication expresse de l'année où s'étoit faite cette copie. L'écriture enfin a paru n'être que du xv.ᵉ siècle, de 1430 à 1440, aux experts qui l'ont examinée dans ces derniers temps.

M. Gence a collationné et décrit beaucoup d'autres exemplaires manuscrits, ainsi que les anciennes éditions, dont la première est sans date, et passe pour avoir été publiée à Augsbourg en 1471. Le nom de Gerson se lit sur la seconde, qui est datée de 1483, à Venise. Entre les suivantes, le nouvel éditeur a particulièrement consulté celle des Elzévirs, sans date, qui est fort recherchée ; celle de Valart, malgré les leçons hasardées qu'elle présente ; mais plus encore celles de Desbillons et de Beauzée. Il a eu recours aussi, pour fixer le sens de quelques textes, à la version en prose latine classique de Séb. Castalion, à celles de Graswinkel en vers latins, de Georg. Mayr en grec, du cardinal Henriquez en italien, et à diverses traductions françaises. Il a eu même occasion de parler de celle que l'on continue d'imprimer sous le nom du P. Gonnelieu, et qui, arrangée par les libraires Cusson, n'est souvent qu'une copie de celle de Sacy.

Il ne faut pas confondre avec les pures et simples versions le livre français intitulé *l'Internelle consolation*, et imprimé à Paris vers 1486. Malgré la ressemblance très-sensible des trois parties de ce livre avec les trois premières du traité *de Imitatione Christi*, et quoique le fond soit évidemment le même de part et d'autre, la différence n'est pas seulement dans le titre, elle est aussi dans le nombre et

l'ordre des livres. L'ouvrage français a un chapitre entier de plus, qui a été, ainsi que ceux qui le précèdent, traduit en latin, et qui se lit en cette langue, et sous le titre d'*appendix*, à la suite du livre III *de Imitatione*, dans l'édition de M. Gence. L'ouvrage français a-t-il été rédigé en même temps que le texte latin, et pour servir à une classe particulière de lecteurs ? Est-ce au même auteur qu'il convient de l'attribuer, ou n'est-ce qu'une sorte de traduction libre qui n'a pas été faite sous ses yeux ? Pourquoi le quatrième livre n'y est-il pas compris ! On a peu éclairci ces questions, qui sont en effet assez difficiles à résoudre, parce qu'il ne reste guère d'anciens manuscrits de l'Internelle consolation, quoiqu'on sache, par des témoignages, qu'il en existoit un grand nombre au milieu du XV.e siècle. Si l'on avoit plus de renseignemens sur l'origine de ce livre français, ils pourroient jeter quelque lumière sur les questions de savoir en quel siècle, en quel pays et par qui l'ouvrage latin a été composé. Dans l'état présent des documens, l'opinion embrassée par M. Gence est, à nos yeux, la seule soutenable. Toutefois on n'explique pas très-bien pourquoi Gerson ne s'est pas déclaré l'auteur d'un tel livre, ou du moins pourquoi ses amis et ses disciples ne le lui ont pas plus expressément attribué. Dupin n'a point osé comprendre l'Imitation dans l'édition qu'il a donnée de toutes les œuvres de Gerson en 5 vol. *in-fol.*; et cette omission est d'autant plus étonnante, que, selon M. Gence, Dupin est à compter, avec Sainte-Beuve, parmi les théologiens français qui étoient disposés à faire honneur de ce chef-d'œuvre du genre ascétique au pieux et savant chancelier de l'université, défenseur des maximes et des immunités de l'église de France.

L'édition nouvelle des quatre livres *de Imitatione J. C.* se recommande par la pureté du texte, par l'indication des passages de la Bible, des pères de l'église et même des auteurs profanes, que l'auteur transcrit sans en avertir ou auxquels il fait allusion ; par d'excellentes notes qui comprennent, avec les variantes, toutes les observations philologiques et historiques qui peuvent être de quelque utilité ; par des prolégomènes instructifs ; enfin, par trois tables fort méthodiquement rédigées, l'une ascétique, l'autre critique, et la troisième grammaticale. L'ouvrage est correctement imprimé, et n'est pourtant point exempt de fautes : M. Gence en a déjà lui-même remarqué d'assez graves (par exemple, ligne 6 de la page 256) ; mais elles sont peu nombreuses et disparoîtront aisément dans les prochains tirages de cette édition stéréotype.

C'est sur-tout pour un texte aussi clair que celui de l'Imitation,

que le plus court commentaire est le meilleur : aussi M. Gence a-t-il resserré le sien en d'étroites limites. Il s'est dispensé même de fixer le sens de certains passages, quand ils devoient être expliqués dans l'une des tables qui terminent le volume. Par exemple, liv. 1, chap. 3, l'auteur dit, en parlant des docteurs et professeurs, *Utinam vita eorum scientiæ eorum concordasset ! tunc benè studuissent et legissent.* Il n'y a point de note sur cette ligne, quoiqu'elle ait été entendue en deux sens très-divers par les traducteurs. La plupart, comme le prétendu Gonnelieu et Beauzée, ont écrit, *c'est alors qu'ils auroient fait de bonnes lectures et de bonnes études ;* ou bien, *alors ils auroient utilement lu et étudié.* D'autres au contraire, en conservant l'ordre des deux mots *studuissent et legissent*, ont traduit, *alors ils auroient bien étudié et bien enseigné ;* ou, pour citer la version de M. Gence lui-même, *c'est alors que leurs études et leurs leçons eussent été utiles ;* et nous sommes persuadés qu'en effet *legere* signifie en cet endroit professer, donner des leçons publiques. Aussi M. Gence renvoie-t-il à ce texte, lorsque, dans son *Index grammaticus*, il dit *legere* pro *edocere*. Il a d'ailleurs assez fait entendre, par une de ses notes précédentes, qu'il s'agit ici de cette fonction ; car sur les mots *et* (dum magistri) *in studiis florerent*, il recommande de ne pas lire *et studiis florerent* comme dans le manuscrit d'Anvers (il auroit pu ajouter, et comme dans beaucoup d'éditions) : il trouve dans les plus anciens manuscrits *in studiis*, et il maintient cette leçon, en observant que ces mots ne veulent pas dire *studiis suis*, mais *in scholis*, *academiis*, &c.

Quand nous ne serions pas retenus par la crainte de trop étendre cet article, il ne nous seroit pas possible d'y ajouter beaucoup de réflexions critiques ; car M. Gence nous en fourniroit bien rarement l'occasion. Peut-être seroit-il permis de desirer, dans les prolégomènes, un peu plus de développemens : une concision extrême y nuit quelquefois à la pureté ou à la grâce de la diction (1). Mais ce volume est le fruit d'un long travail : l'éditeur n'a négligé aucune recherche relative à l'histoire, au texte et à l'interprétation des quatre livres de l'Imitation. Cette édition, véritablement critique et classique, rem-

(1) A l'appui de l'observation critique que nous hasardons ici, nous citerons ces lignes de la page iv : *Num iis annumerantur latinioris versi textus interpretes potius quam editores Sebast. Castalio et F. Tolensis, ille, dum verba mundiori stylo exponit, loca plura expungens et de sacramento tractatum omittens, quæ iste saltem reponi curat !* Mais il faut noter que les deux auteurs cités ici s'étoient servis du mot *latinior : Latiniorem feci... Libri ex latino latiniores facti.*

placera avantageusement celles de Beauzée et de Desbillons, sur-tout celle de Valart, qui n'a été que trop accréditée, et dont on a paru consacrer les infidélités en les reproduisant, par une erreur déplorable, dans les magnifiques éditions de Didot et de Bodoni. On doit aussi à M. Gence, depuis 1820, une très-bonne traduction française de cet ouvrage (1).

DAUNOU.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des sciences vient de publier un tome de ses *MÉMOIRES (années 1821 et 1822)*, imprimé, par autorisation du Roi, à l'impr. royale, *in-4.°*, 533 et 382 pages. Ce volume contient deux mémoires de M. *Girard*, l'un sur l'écoulement de l'air atmosphérique et du gaz hydrogène carboné dans les tuyaux de conduite; l'autre sur les canaux de navigation considérés sous les rapports de la chute et de la distribution de leurs écluses; un mémoire de M. *Portal* sur les inflammations des intestins ou les entérites qui surviennent dans les maladies du foie; un mémoire de M. *Ampère* sur quelques nouvelles propriétés des axes permanens de rotation des corps et des plans directeurs de ces axes; la suite de la théorie de la chaleur dans les corps solides, par M. *Fourier;* deux mémoires de M. *Poisson* sur la théorie du magnétisme; un de M. *Fresnel* sur la diffraction de la lumière; une note sur la propriété que possèdent quelques métaux de faciliter la combinaison des fluides élastiques, par MM. *Dulong* et *Thénard,* et de nouvelles observations des mêmes sur la propriété dont jouissent certains corps de favoriser la combinaison des fluides élastiques. Les 382 dernières pages du volume contiennent, sous le titre d'*Histoire de l'Académie*, l'analyse de ses travaux (en 1821 et 1822), par ses secrétaires perpétuels, MM. Delambre, Fourier et Cuvier, et l'éloge de M. Banks par M. Cuvier.

L'Académie des sciences a élu M. Frédéric Cuvier, pour remplir dans son sein la place vacante par le décès de M. Pinel.

M. Fourier (secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences) et M. Feletz ont été élus par l'Académie française, pour succéder à MM. Lemontey et Villar.

(1) De l'Imitation de J. C., traduction nouvelle, faite d'après une édition latine revue sur les textes les plus authentiques, &c. (par M. J. B. M. Gence). Paris, impr. stéréotype d'Herhan, librairie de Treuttel et Würtz, 1820, *in-12* et *in-18*. Voyez *Journal des Savans*, février 1820, p. 126.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Chrestomathie arabe, ou Extraits des divers écrivains arabes, tant en prose qu'en vers, avec une traduction française et des notes, par M. le baron Silvestre de Sacy; seconde édition, corrigée et augmentée. Paris, imprimerie royale, libr. de MM. Debure, 1826, *in-8.°*, 728 pages. Pr. 21 fr. Le tome I a été annoncé dans notre cahier de mars, p. 181. — Il y aura un troisième volume.

Choix de Fables traduites en turk, par un effendi de Constantinople, publié avec une version française et un glossaire, par M. L. V. Letellier. Paris, 1826, *in-8.°*

Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce, &c.; par Denys d'Halicarnasse, traduit en français pour la première fois, avec des notes et le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et sur les meilleures éditions, par M. Gros, professeur au collége royal de Saint-Louis. Paris, impr. de Fain, libr. de Brunot-Labbe, 1826, *in-8.°*, 463 pages. Pr. 8 fr. — Il y aura un troisième tome; voyez l'annonce du I.er dans notre cahier de juin, p. 174.

ΠΑΡΕΡΓΩΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ ΤΟΜΟΣ ΕΒΔΟΜΟΣ: ΕΠΙΚΤΗΤΟΥ ΕΓΧΕΙΡΙΔΙΟΝ, ΚΕΒΗΤΟΣ ΠΙΝΑΞ, ΚΛΕΑΝΘΟΥΣ ΥΜΝΟΣ.... Tome VII des supplémens de la Bibliothèque grecque (de M. Coray), contenant le Manuel d'Épictète, le Tableau de Cébès, l'hymne de Cléanthe, avec traduction française des deux premiers ouvrages par M. F. Thurot, du troisième par Bougainville. Paris, impr. d'Éberart, libr. de Firmin Didot, 1826, *in-8.°*; &c [72] et 174 pages. Pr. 6 fr. — Outre les textes et les versions, ce volume renferme les prolégomènes et les notes de l'éditeur, et des tables.

Œuvres inédites de Proclus, philosophe grec du V.e siècle, d'après les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, publiées par M. V. Cousin; édition grecque-latine. — Les cinq premiers tomes *in-8.°* de cette édition sont publiés et coûtent 35 fr. Le sixième est promis pour le 1.er janvier prochain. L'ouvrage se trouve à la librairie de M. Levrault, rue de la Harpe, n.° 81.

Œuvres de Macrobe, traduites par M. Ch. de Rosoy, ancien censeur adjoint au Prytanée de Saint-Cyr; tome I. Paris, Firm. Didot, 1827 *(sic) in-8.°*, xv et 494 pages, avec deux planches. Pr. 7 fr. Ce premier volume contient, après la préface de M. de Rosoy, sa traduction française (sans texte latin) du songe de Scipion, fragment du VI.e livre de la République de Cicéron; des deux livres du commentaire de Macrobe sur ce songe, et des deux premiers livres des Saturnales. Il n'existoit point encore de traduction de Macrobe en français, ni même, à ce qu'on assure, en aucune langue. Nous reviendrons sur cet important travail de M. de Rosoy.

Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche, traduite de l'espagnol de Michel de Cervantès, par M. Filleau de Saint-Martin; avec une notice littéraire et biographique, par M. Auger. Paris, impr. de Plassan, libr. de Longchamps, 6 vol. *in-8.°*, qui doivent paroître de mois en mois, ornés de figures, d'après Devéria. Prix de chaque volume, 6 fr. pour les souscripteurs, 9 fr. pour les non-souscripteurs. — Le même libraire publie, en un seul vo-

lume *in-8.°* et en 12 livraisons, les *Œuvres complètes de la Fontaine*, avec une notice par M. Auger, et 25 vignettes dessinées par M. Desenne, &c. L'imprimeur est M. Jules Didot. Prix de chaque livraison, 1 fr. 25 cent. — C'est au même prix que se trouve encore, chez M. Longchamps, chaque livraison des *Œuvres de Molière, in-8.°*, avec 30 vignettes dessinées par Devéria et gravées par Thompson. Le nombre des livraisons sera de douze; la première a paru à la fin de novembre: elles ne formeront qu'un seul volume, imprimé chez M. Rignoux avec des caractères *gravés et fondus exprès* par M. Firm. Didot.

Les Ottomans et les Grecs, poëme lyrique, par M. Dorion. Paris, Firm. Didot, 1826, *in-8.°*, 22 pages. Pr. 1 fr. 25 cent. — Un opuscule en prose, sorti en même temps des presses de M. Firm. Didot, est intitulé *Discours d'un envoyé de la Grèce au premier congrès qui jugera convenable de l'admettre;* viij et 62 pages *in-8.°*, sans nom d'auteur. Pr. 1 fr. 50 cent.

Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets, par M. Bébian; ouvrage adopté et publié par le conseil d'administration de l'Institution royale des sourds-muets, accompagné de planches; 2 vol. (un *in-4.°*, l'autre *in-8.°*), chez Méquignon l'aîné, père.

Essai sur la prononciation des mots de la langue anglaise et sur leur accent particulier, ou Introduction à l'étude de l'anglais, par F. P. Dudouit, avocat. Paris, impr. de Cordier, libr. de Furne, de Delestre-Boulage, de Delaunay, &c., 1826, 51 pages *in-8.°* Cet opuscule nous semble digne, à tous égards, d'être recommandé à ceux qui étudient la langue anglaise. Nous avons annoncé, dans notre cahier d'août dernier, pag. 504, l'*Essai* de M. Dudouit sur l'accentuation, et rendu compte en 1821 (décembre, p. 734-744) de sa traduction de l'*Europe au moyen âge* de M. Hallam.

C. Crispo Sallustio tradotto da Vittorio Alfieri da Asti, ad uso dei corsi di lingua italiana aperti dalla società de' metodi in Parigi. Parigi, stamp. di Firm. Didot, libr. di Barrois, 1826, *in-32*, 224 pages. Pr. 3 fr.

Rouen: Précis de son histoire, son commerce, son industrie, ses manufactures, ses monumens; suivi de notices sur Dieppe, Bolbec, le Havre, Elbeuf et les endroits les plus remarquables du département de la Seine-inférieure; par M. Th. Licquet. Paris, impr. de Crapelet; et Rouen, libr. de Frère, 1826, *in-8.°*, 360 pages, avec un plan: 4 fr.

Recherches sur le véritable emplacement de la station romaine Uggade, entre Évreux et Rouen, et sur l'antiquité du pont de l'Arche, par M. Rever, correspondant de l'Institut, &c. Évreux, Ancelle fils, septembre, 1826, 16 pages *in-8.°* M. Rever fait correspondre la station Uggade à la petite commune de *Les-dans*, située au confluent de l'Eure et de la Seine, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche.

Antiquités de Vesone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou Description des monumens religieux, civils et militaires de cette antique cité et de son territoire, précédée d'un Essai sur les Gaulois; par M. le comte Wlgrin de Taillefer, maréchal des camps et armées du Roi. Périgueux, imprimerie de Dupont, et Paris, libr. de Delaunay et de Brissot-Thivars, 1826, 2 vol. *in-4.°*, avec planches.

Histoire de D. Juan d'Autriche, par M. Alexis Dumesnil. Paris, impr. de Pinard, librairie d'Ambroise Dupont, 1826, *in-8.°*, viij et 205 pages. La

vie de D. Juan, fils naturel de Charles-Quint, vainqueur des Turcs à Lépante, puis gouverneur des Pays-bas au nom de Philippe II, a été écrite en espagnol par Laurent Vander Hammen, en français par Bruslé de Montpleinchant. M. Dumesnil annonce dans sa préface qu'il a consulté de plus *quelques manuscrits et tous les historiens* qui ont parlé de D. Juan d'Autriche, et qu'il a pu *refaire* ainsi *l'histoire tout entière de ce prince*. Le nouvel ouvrage est divisé en cinq livres, dont chacun est suivi de notes.

On vient de mettre en vente chez Brué, rue des Maçons, n.° 9, et chez les principaux marchands de cartes géographiques, une *Carte générale de la Perse et des contrées limitrophes, accompagnée d'un essai statistique et historique sur ce royaume, d'un aperçu géographique sur les divisions politiques des pays compris entre l'Inde anglaise, l'empire chinois, et les limites orientales de l'Europe et de l'Afrique, et suivi d'un tableau statistique du royaume de Perse comparé aux principaux états du sud-ouest de l'Asie*, par MM. Adrien Brué et Adrien Balbi. (Prix, 5 francs). Dans le moment actuel, les regards se portent sur la Perse, théâtre de la guerre des Russes et de Persans; et la carte statistique la plus complète de cette région est sans contredit celle de MM. Brué et Balbi. Les détails de géographie physique, la circonscription des états, sont tracés avec le soin qui caractérise les belles cartes de l'atlas de M. Brué. Des formules concises offrent ici aux hommes d'état, aux négociateurs et aux gens du monde, les résultats des recherches les plus exactes et les plus complètes sur les ressources militaires et pécuniaires, sur les productions, les coutumes, les idées religieuses, la littérature et les dynasties de la Perse. M. Balbi est auteur d'un ouvrage très-estimé sur la *Statistique du Portugal*, et de l'*Atlas ethnographique du globe*, qui a été annoncé dans notre cahier d'octobre dernier, page 631, et dont nous nous proposons de rendre compte. Cette carte, remarquable sous tous les rapports, sera sans doute recherchée avec l'intérêt qu'inspirent les noms des auteurs, et qui s'accroît encore par l'effet des circonstances.

Astronomie élémentaire, par M. A. Quetelet, de l'académie de Bruxelles. Paris, impr. d'Auguste Barthélemy, librairie scientifique et industrielle de Malher et compagnie, passage Dauphine, 1826., *in-12*, iij et 331 pages, avec 3 planches. Ce traité est divisé en trois livres: I. du Ciel étoilé (mouvemens apparens... constellations, distances des étoiles, &c.); II. du système planétaire (la terre, le soleil, la lune, les planètes, Mercure, &c.; les comètes, les aérolithes et les étoiles filantes); III. des forces qui régissent notre système planétaire. Cet ouvrage nous semble rédigé avec beaucoup de méthode et de précision: c'est le résumé des leçons d'astronomie que M. Quetelet donne au musée de Bruxelles.

Galerie des oiseaux du cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi, par M. L. P. Vieillot, dessinée et lithographiée par M. Paul Oudart. Paris, impr. de Charpentier-Méricourt, rue Sainte-Anne, n.° 20, et librairie de Treuttel et Würtz. La 82.e livraison (*in-4.°*, 2 feuilles et 6 planches) vient de paroître et termine l'ouvrage. Pr. de chaque livraison, 5 fr.

Élémens de minéralogie appliquée aux sciences chimiques; ouvrage basé sur la méthode de M. Berzelius, contenant l'histoire naturelle et métallurgique des substances minérales, leurs applications à la pharmacie, à la médecine et à l'économie domestique; suivi d'un précis élémentaire de géognosie, par

MM. Girardin et Lecoq, pharmaciens internes des hôpitaux civils de Paris. Impr. de Huzard-Courcier, librairie de Thomine, 1826, 2 vol. *in-8.°*, avec six planches. Pr. 14 fr.

Manuel d'anatomie chirurgicale, ou Description du corps humain divisé en régions, avec des considérations sur l'influence que la structure, la forme et les rapports de nos organes exercent sur la fréquence, les symptômes et le mode de traitement des principales maladies chirurgicales, par M. H. M. Edwards. Paris, imprimerie de Guyot, librairie de Compère, 1826, *in-8.°*, 272 pages. Pr. 5 fr. 50 cent.

Étude de physiologie universelle, pour servir de prolégomènes à celle des facultés intellectuelles de l'homme et à celle de toute science physique; par J. N. Déal. Paris, Firmin Didot, 1826, *in-8.°*, 100 pages. Pr. 2 fr. 50 cent.

Opuscules de médecine, de chirurgie, d'hygiène et de critique médico-littéraire, publiés dans l'Hygie par feu M. Percy, et par M. J. B. Comet, docteur en médecine, avec les portraits des deux auteurs et une notice sur la vie du premier. Paris, impr. de Lachevardière, librairie de M.lle Delaunay, 1826, *in-8.°*, 364 pages et les deux portraits. Pr. 5 fr. 50 cent.

Institutes de Gaius, récemment découverts dans un palimpseste de la bibliothèque de Vérone, et *traduites*, pour la première fois en français, par M. J. B. E. Boulet, avocat, avec des notes destinées à faciliter l'intelligence du texte. Paris, Decourchant, 1826, *in-8.°* Il vient d'en paroître un cahier de 124 pages. Pr. 2 fr. 50 cent. L'ouvrage entier coûtera 7 fr. 50 cent.

— *Traduction anglaise des livres sacrés et historiques des Bouddhistes de Ceylan*, faite d'après les originaux palis et singalais, sous la direction de sir Alex. Johnston, vice-président de la société asiatique de la Grande-Bretagne; publiée par M. E. Upham. Cet ouvrage ne sera imprimé que quand les souscriptions suffiront pour couvrir les frais: il consistera en deux volumes *in-8.°*, dont le prix sera de 36 fr., et pour lesquels on souscrit (sans rien payer d'avance) chez MM. Dondey-Dupré, Debure et Renouard, à Paris. L'île de Ceylan a toujours été regardée, par les habitans de la presqu'île au-delà du Gange, comme la patrie de Gautama Bouddha, fondateur de leur religion. Les livres dont M. Upham se propose de publier la traduction en anglais, sont intitulés, 1.° *Mahâvansa*, ou Histoire de la famille de Bouddha, avec un exposé de sa doctrine; 2.° *Radjavali*, Histoire des rois de Ceylan; 3.° *Radjaratnâ kari*, ou la Mine des joyaux des rois, autre histoire de Ceylan.

ANGLETERRE.

Journal of the third voyage for discovery of a north-west passage; Journal d'un troisième voyage pour la découverte d'un passage au nord-ouest, de l'Atlantique à la mer Pacifique, exécuté pendant les années 1824, 1825, par les vaisseaux de sa majesté britannique l'Hécla et la Fury, sous le commandement du capitaine W. Ed. Parry. Londres, Murray, 1826, *in-4.°* de 337 pages, avec cartes et planches. Pr. 2 l. 10 sh.

Rough notes taken during some rapid journeys across the Pampas, &c.; Notes rapides prises pendant plusieurs passages à travers les Pampas et les Andes, par le capitaine F. B. Head. Londres, 1826, *in-8.°* de 309 pages. Pr. 9 sh. 4 p.

Collection of fragments, &c.; Recueil de fragmens concernant l'histoire et les

antiquités de Derby, par Robert Simpson. Londres, Longman, 1826, 2 vol. *in-8.°* Pr. 1 l.

Historical notices of Yarmouth ; Notices historiques et topographiques sur Yarmouth, dans le comté de Norfolk, par J. H. Druery. Londres, 1826, *in-8.°* Pr. 12 sh.

Reflections on the present mercantile distress, &c. ; Réflexions sur la détresse commerciale qui afflige en ce moment l'Angleterre et d'autres états du continent, par D. Alvar Florez Estrada. Londres, Ridgway, 1826, *in-8.°*

Formulary for the preparation of several new remedies; Formulaire pour la préparation et l'emploi de différens nouveaux remèdes, savoir, la morphine, l'iode hydrocianique, &c.; traduit du français de M. Magendie, par T. Haden et R. Dauglison. Londres, 1826, *in-12.* Pr. 5 sh. 6 d.

Twenty-second Repport of the british and foreing Bible-society, with an appendix. London, 1825, *in-8.°*

— *Asiatic Researches,* tom. XV. Serampore, 1825, *in-4.°*

ALLEMAGNE.

Catalogus librorum tam manuscriptorum quam impressorum qui . . . . à B. Serzenio in Oriente emti, in bibliothecâ Gothanâ asservantur ; . . . . auctore J. H. Moellero, tom. I, particulas I et II complectens. Gothæ, 1825, *in-4.°*

Thesauri linguæ hebraicæ, è Mischnâ augendi; auctore A. Theod. Hartmann. Particulæ I, II, III. Rostochii, 1825 et 1826, *in-4.°*

Corporis radicum sanscritarum prolusio, autore Frid. Rosen. Berolini, 1825, *in-8.°*

Meidanii aliquot proverbia arabica, cum latinâ interpretatione ; edidit Chr. Maximil. Habitcht. Uratislaviæ, 1826, *in-4.°*

Hamasæ Carmina, cum Tebrizii scholiis integris, indicibus perfectis, versione latinâ et commentario perpetuo, primùm edidit G. W. Freytag, d.r, pars prima textûs arabici. Bonnæ, 1826, *in-4.°*

Bucherkunde der sassisch niederdeutschen sprache ; Bibliographie de l'ancienne langue saxonne, d'après les manuscrits de la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, par A. Scheller. Brunsvick, 1826, *in-8.°*

Die Culturperioden des obersæchsischen mittelalters, &c. ; les Époques littéraires de la haute Saxe dans le moyen âge, par A. Semler. Dresde, 1826, *in-8.°*

Revision der von den neuern deutschen philologen aufgestellten lehre von der Aussprache des Altgriechischen ; Revue de la doctrine proposée ou défendue par les philologues modernes allemands sur la prononciation de l'ancienne langue grecque ; mémoire pour servir à fixer cette prononciation, par N. Bloch. Altona, 1826, *in-8.°* Pr. 1 rxd. 16 gr.

S. Otto, bischoff von Bamberg; S. Otton, évêque de Bamberg, ou la Croisade en Poméranie, poëme épique en dix chants. Greifswalde, 1826, *in-8.°*

Cardenio und Celinde ; Cardenio et Célinde, tragédie en cinq actes, par Ch. Immermann. Berlin, 1826, *in-8.°*

Neues topographisch-statistisches worterbuch des prussischeu staats ; nouveau Dictionnaire topographique, statistique et géographique des états prussiens, par A. Mützell. Halle, 1826, 6 vol. *in-8.°* Pr. 24 rxd.

Meteorologische beobachtungen des jahres 1824 ; Observations météorologiques de l'année 1824 dans le grand duché de Saxe-Weimar, communiquées par l'observatoire d'Iéna ; troisième année. Weimar, 1825, *in-4.°*, avec planches.

Teutschland geognostisch-geologisch dargestellt; Description géognostique et géologique de l'Allemagne, par Ch. Keferstein; tome IV, cah. 1. Weimar, *in-8.°* avec cartes et plans.

Versuch eines ausführlichen lehrbuch der chronologie; Essai d'un cours complet de chronologie, par Ed. Wagner; tome I.er Leipsic, 1826, *in-8.°* avec planches. Pr. 4 rxd. Ce premier volume contient la chronologie mathématique.

Initia philosophiæ ac theologiæ ex Platonis fontibus ducta, sive Procli Diadochi et Olympiodori in Platonis Alcibiadem commentarii; ex codd. mss. nunc primùm edidit, itemque ejusdem Procli institutionem theologicam integriorem emendatioremque adjecit Fridericus Creuzer. Francof., 1820-1825, 4 vol. *in-8.°* Pr. 20 fl. Nous rendrons compte de cet ouvrage dans nos prochains cahiers.

Uebersicht der geschichte der kunst bei den Griechen; Tables de l'histoire de l'art chez les Grecs, de leurs ouvrages, de leurs maîtres, ainsi que des monumens encore existans qui y ont rapport; avec les événemens contemporains de l'histoire universelle et les productions les plus remarquables en fait de sciences, de littérature et de poésie, par H. Meyer. Dresde, 1826, 6 feuilles *in-fol.*

Encyclopedisches worterbuch der medecinischen wissenschaffen; Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, par MM. Graffe, Hufeland, Linck, Rudolphy et E. de Siebold. Cet ouvrage se composera de 25 à 30 vol. *in-8.°* qui paroîtront à des époques rapprochées, à Berlin, chez Boicke; le premier tome est en vente. Le prix de souscription pour chaque volume est de 3 rxd. 8 gr.

Kritisch etymologisches medizinisches lexicon; Dictionnaire critique et étymologique de médecine, ou éclaircissemens sur les termes de l'art qui tirent leur origine du grec, par L. A. Krauss; seconde édition. Gottingue, 1826, *in-8.°* Pr. 2 rxd. 18 gr.

De origine, causis ac primo tribunorum plebis numero; auctore A. Solden. Hanoviæ, 1825, *in-8.°*

De tribunitiâ potestate, qualis fuerit inde à Sullæ dictaturâ usque ad primum consulatum Pompeii; auct. Rubino. Casselis, 1825, *in 8.°*

Commentaria historico-critica de Francorum Majore-domûs: auctore Guil. Zinkeisen. Iéna, 1826, *in-4.°* C'est une réponse à la question proposée par la faculté de philosophie de l'université d'Iéna: *Quis fuit Major-domûs primis regni Francorum temporibus, et quomodo, quibusque artibus, hic ministerialis sæculo octavo eò pervenit ut ipso regno potiri potuerit!*

PAYS-BAS. *Verhandeling over drie Javanschen Beelden*, inden Jare 1819 uit Java naar de Nederlanden overgezonden, door C. G. C. Reuvans, lid der derde classe van hot koninglijk. Nederlandsche institut, &c. Amsterdam, 1826, *in-4.°* avec un cahier de planches gravées, format atlas.

GENÈVE. *De l'origine authentique et divine de l'ancien Testament*, par J. E. Céllérier fils, &c. Genève, 1826, *in-12.*

— CASAN. *Abulghaci Bahader chani* Historia Mongolorum et Tatarorum, nunc primùm tataricè edita, auctoritate et munificentiâ M. Com. Nicol. de Romanzoff, imperii russici cancellarii supremi. Casani, 1825, ex universitatis imp. typographeo, *in-fol.*, ix et 210 pages.

TABLE

DES ARTICLES contenus dans les douze cahiers du Journal des Savans publiés en 1826. (Les simples annonces qui ne sont accompagnées d'aucune notice, ne sont pas toutes comprises dans cette table.)

Histoire des peuples anciens et modernes. — Histoire littéraire et Bibliographie.

— Académie de Vérone; elle publie l'histoire de ses travaux depuis 1816; janv. 56.

Académie de Bruxelles; question qu'elle propose; janv. 55. — Académie de Gand; ses annales; janv. 55. — Société hollandaise des sciences, à Harlem; question qu'elle remet au concours; janv. 55.

Société royale de Gottingue; prix proposés par elle; janv. 55.

Mémoires de la société asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, *in-4.°*: art. de M. *Abel-Rémusat*; avril, 227-238.

— Journal de l'imprimerie et de la librairie de France, par M. Beuchot; tables de l'année 1825; avril, 251.

Le Spectateur, journal quotidien; février, 125-126. — L'Ami du bien, journal publié à Marseille, par M. Toulousan; juin, 381; septembre, 571. — Revue des Deux-Sèvres; octobre, 635.

Archives philologiques de M. de Reiffenberg; mars, 188.

Correspondance mathématique et physique, publiée à Gand par MM. Garnier et Quételet; juin, 381.

Bibliothèque allemande; juin, 381. — Catalogue hebdomadaire de tous les livres qui se publieront en Allemagne; août, 510-511.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Cahier de novembre, p. 693, l. 18; *cette ville*, lisez *Bayeux*: l. 21; *l'église de Bayeux*, lisez *cette église*

